EXPOSÉ DES MOTIFS
No 459 – 26.04

Objet :

RENOVATION ET TRANSFORMATION LOURDE REGENERATION DU GROUPE SCOLAIRE EN-SAUVY



«CREDIT D'ETUDE»

Service des Travaux et de l'énergie / SMO-MCH-AXY-add
Lancy, le 30 avril 2026

Sommaire

1. INTRODUCTION 3
2. CONTEXTE & ENJEUX 4
2.1 Effectifs scolaires & contexte territorial 4
2.2 Enjeux climatiques & environnementaux 5
2.3 Transformation lourde d'un groupe scolaire à haute valeur architecturale 6
3. PROJET 7
3.1 Périmètre 7
3.2 Résultats des diagnostics et de l'étude de faisabilité 7
3.3 Programme 10
4. ACTEURS 15
5. COÛT D'INVESTISSEMENT 17
6. PLANIFICATION INTENTIONNELLE 18
7. ANNEXES 19

1. INTRODUCTION

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Par le présent exposé des motifs, le Conseil administratif sollicite l'octroi d'un crédit d'études destiné à financer les études, de l'avant-projet (phase 31 SIA) aux appels d'offres des entreprises (phase 41 SIA), pour la rénovation et transformation lourde de l'école En-Sauvy.

Le groupe scolaire, qui a fêté ses cinquante années de construction (1975-2025) sans rénovation majeure, nécessite un projet d'ampleur. Ce projet a démarré au début de l'année 2024, permettant de recueillir l'ensemble des besoins des différents services et personnes utilisatrices de l'école (Phase 11 SIA) puis, grâce à votre vote positif, un crédit a été octroyé fin d'année 2024, permettant de démarrer une étude préliminaire (Phase 21 SIA) avec une équipe de mandataires aboutissant à un rapport complet de diagnostics sur l'état de vétusté de l'école d'une part, des objectifs de projet et de programme d'autre part et enfin une préconsultation de plusieurs services de l'Etat.

Le projet de régénération de l'école En-Sauvy, ambitieux, abordera divers enjeux : patrimoniaux, architecturaux, environnementaux, culturels, énergétiques, fonctionnels, programmatiques, structurels, techniques ainsi que des interventions consistant à dépolluer, sécuriser et rendre accessible.

Ce projet requiert une coordination fine avec l'ensemble des services communaux et cantonaux tant les enjeux sont multiples. En particulier, l'importance du préau, dans un contexte paysager très riche, en lien avec la renaturation du Voiret et le jardin En-Sauvy a encouragé une proposition de co-pilotage et une co-maîtrise d'ouvrage entre le STE et le SE, allant au-delà du rôle de l'expertise de la part du SE, avec une gestion propre d'un volet du projet et du budget y afférent.

Pour cela, une note a été soumise au Conseil administratif permettant de valider le cahier des charges des appels d'offres mandataires le 25 novembre 2025 confirmant les stratégies adoptées lors du démarrage du projet et définissant un fil rouge pour la suite des études. Ces enjeux sont décrits dans ce présent exposé des motifs.

Nous remercions l'ensemble des intervenants-es ayant permis l'établissement de cet exposé des motifs.

Au nom du Conseil administratif
La Conseillère administrative
déléguée aux travaux et à l'énergie

Salima MOYARD

2. CONTEXTE & ENJEUX

2.1 Effectifs scolaires & contexte territorial

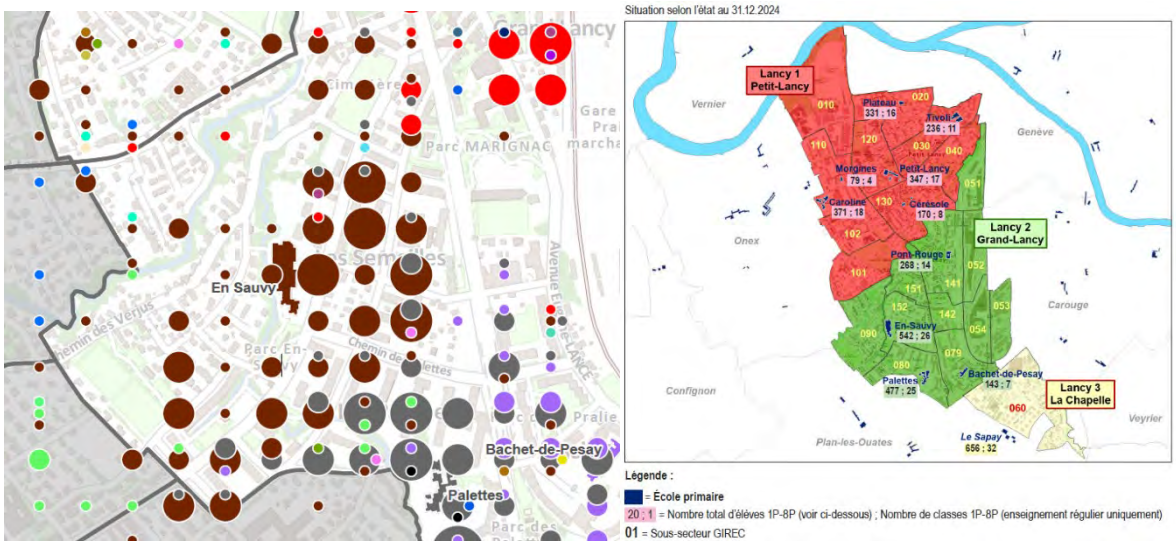

En ce qui concerne les prévisions pour le Grand-Lancy, les effectifs de ce secteur devraient croître sur l'ensemble de la période prévisionnelle, c'est-à-dire de 2025 à 2028, du fait d'apports migratoires et d'un solde naturel le plus souvent positif. Par rapport à 2024, le secteur pourrait scolariser environ 260 élèves supplémentaires à un horizon de dix ans.

L'école En-Sauvy fait partie du secteur du Grand-Lancy et de l'établissement Pont Rouge/En-Sauvy. Durant l'année scolaire 2023-2024, 543 élèves ont été scolarisés à l'école En-Sauvy, dans 25 classes standards, 2 classes d'enseignant-es chargé-es de soutien pédagogique (ci-après ECSP) et 3 classes intégrées (ci-après CLI), ainsi que dans le Pavillon du parc (dans le jardin En-Sauvy) : 2 classes standards, et 2 locaux parascolaires, soit un total de 27 classes standards.

Les plans localisés de quartier (ci-après PLQ) comme le PLQ des Passereaux (N° 30123), récemment adopté, ou le PLQ Semailles-Palettes (N° 30047), en cours d'élaboration dont l'adoption est prévue en 2027, n'intégreront pas de groupe scolaire, et créeront une pression démographique qui se répercutera particulièrement sur l'école En-Sauvy. Relevons également que l'on prévoit un pic d'effectifs en 2032 (près de 1'800 élèves scolarisés dans le secteur), avec une hausse de plus de 125 élèves cette année-là, découlant pour l'essentiel d'apports supplémentaires en provenance du secteur La Chapelle-Les Sciers qui impactent de fait les aires d'attraction et donc le secteur du Grand-Lancy.

Dans le cadre de la rénovation de l'école En-Sauvy, l'un des défis majeurs sera, à la manière dont cela a été pré-esquissé dans l'étude préliminaire (voir *Annexe8_I2-An-142_EtudePrealableRenovationEtExtension)* d'effectuer des rocades, de réorganiser le groupe scolaire afin d'optimiser au maximum son espace en lien avec son utilisation pour libérer des salles de classes standards avec pour objectif d'augmenter le nombre d'élèves pouvant être accueillis au sein de l'école dans le but de répondre aux enjeux précités.

2.2 Enjeux climatiques & environnementaux

À la suite de l'urgence climatique, déclarée par la Ville de Lancy en 2021, le Plan climat Lancy (ci-après PCL), première génération, a été voté en 2024. Les différents thèmes sont *Territoire* (lutte contre les îlots de chaleur, gestion de l'eau, qualité de l'air, biodiversité), *Energie* (isolation, sources d'énergie renouvelable, amélioration du confort, sobriété, et indépendance énergétique), *Construction* (matériaux durables ou recyclés, qualité de l'air, recyclage ou réutilisation des déchets de chantier), *Mobilité et Consommation* (modes de transport doux ou collectifs, réduction du bruit routier, accessibilité aux espaces publics). Ces quatre thèmes concernent ainsi de près le projet du groupe scolaire En-Sauvy.

Concrètement, cela signifie que le projet respectera les principes suivants :

- Aucune diminution du taux de canopée préexistante mais au contraire une augmentation de l'arborisation et de sa valeur climatique. Le site ayant une végétation préexistante inférieure à 35 % de canopée (voir *Annexe1_I2-An-121_DiagnosticPreaux* mentionne un taux de canopée de 24.5%), le projet devra démontrer l'atteinte des objectifs de taux de canopée de 2050 (25%) et de 2070 (35%).

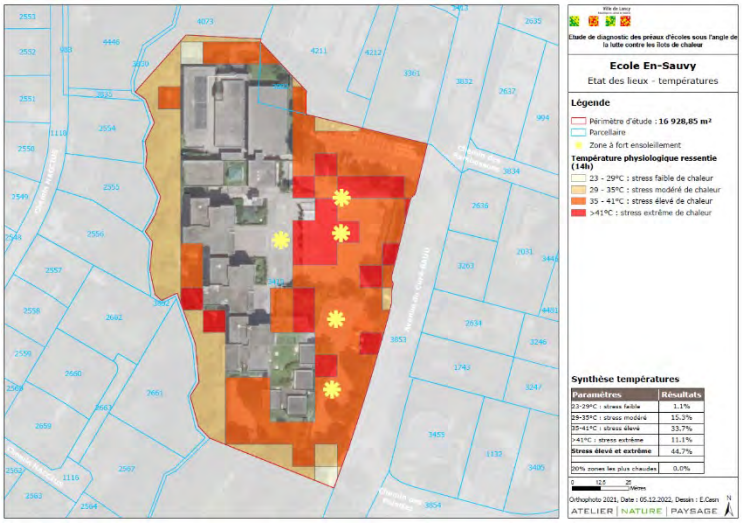

- La palette végétale proposée privilégiera l'utilisation d'une végétation locale et indigène, avec un choix de végétaux adapté aux changements climatiques et au développement de la biodiversité.

- La gestion de l'eau comme une ressource et non plus comme un déchet, voire comme un outil pédagogique.

- Le PCL demande également de garantir 30% de sol vivant sur l'ensemble du périmètre concerné. Le projet visera ainsi à concilier cet objectif avec les surfaces de préau demandées par le DIP. Les surfaces sur dalle devront faire partie de la réflexion de désimperméabilisation et végétalisation. Les revêtements proposés devront privilégier un albédo et une porosité élevés, tout en tirant les conséquences des exemples récents (école de Pont-Rouge).

- Le projet se veut exemplaire, en mettant en œuvre une véritable logique de régénération, de réemploi et de principe « low tech », c'est-à-dire une architecture au service de ses utilisatrices et utilisateurs, adaptée à son environnement, qui compose avec le patrimoine existant en préservant les ressources, en mettant en place des matériaux biosourcés ainsi que des concepts pérennes et simples d'usage. La pesée d'intérêt notamment entre économie d'énergie et énergie grise devra être analysée tout au long de la vie du projet. L'équipe de mandataires apportera une attention toute particulière à la gestion de l'apport solaire hivernal et de la surchauffe estivale en proposant des solutions concrètes.

2.3 Transformation lourde d'un groupe scolaire à haute valeur architecturale

Un enjeu majeur du projet est de réaliser une transformation d'une haute qualité architecturale et patrimoniale, dans le respect, la mise en valeur et la continuité des principes de Paul Waltenspühl tout en l'adaptant aux besoins actuels des personnes utilisatrices, aux objectifs environnementaux et à l'école du XXIe siècle. Le défi résidera notamment dans la nécessité de coordonner les enjeux patrimoniaux et environnementaux en réactualisant le cahier des charges de rénovation des groupes scolaires Waltenspühl en parallèle de la demande préalable et la demande de mise à l'inventaire du groupe scolaire et de sa parcelle, qui, pour rappel, sont actuellement recensés au RAC (Recensement architectural du canton) avec une valeur exceptionnelle. Cette préservation du patrimoine devra donc être pensée tout en répondant également aux nombreuses problématiques liées à un état de vétusté avancé nécessitant une rénovation lourde.

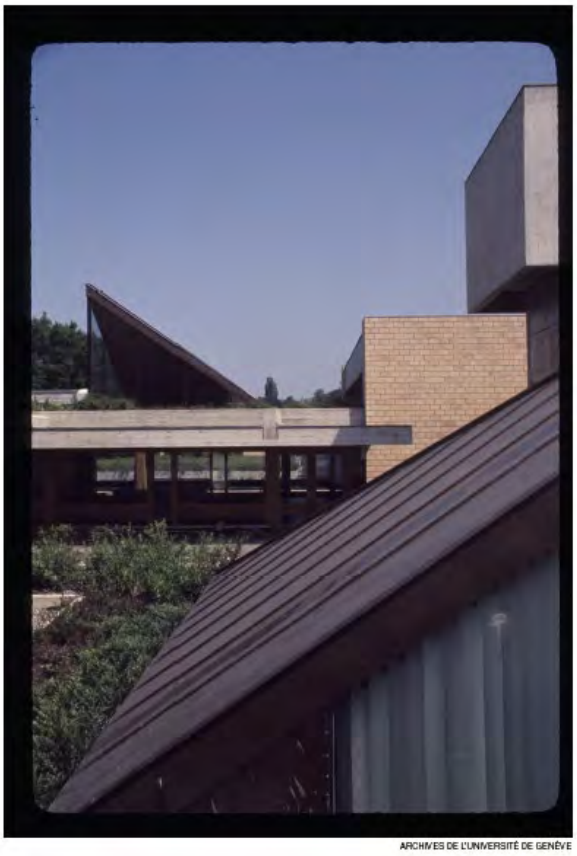



Vue depuis l'Avenue du Curé-Baud du préau enfantin. Archive HEPIA

3. PROJET

3.1 Périmètre

Le périmètre d'intervention du projet (jaune) concerne l'ensemble du groupe scolaire, ainsi que son préau et le cheminement longeant le Voiret. Le Jardin En-Sauvy n'est pas considéré dans le périmètre du projet ; en revanche les études devront développer des principes cohérents avec ce parc qui fait ainsi partie du périmètre de réflexion (rouge). Ces périmètres ont été définis d'entente entre le STE et le SE.



3.2 Résultats des diagnostics et de l'étude de faisabilité

Les conclusions des diagnostics et de l'étude de faisabilité révélés par les mandataires de la phase précédente témoignent de l'ampleur du projet de rénovation de l'école En-Sauvy.





Polluants

Un rapport polluants complet du groupe scolaire est présent en *Annexe6_I2-An-126_DiagnosticPolluants*. Plusieurs polluants ont été détectés dans les différents matériaux (amiante, plomb, PCB). Ils ont notamment été détectés dans plusieurs œuvres d'art. Les œuvres contenant du plomb ont ainsi été intégralement encapsulées par un menuisier, sans aucune fixation directe dans les œuvres pour les protéger de dégradations et protéger les enfants des polluants qu'elles contiennent.

Incendie

L'audit incendie est présent dans l'*Annexe2_I2-An-122_AuditsProtectionIncendie*. Il souligne notamment l'absence de voie de fuite et de compartimentage, certains problèmes de distance de fuite, la nécessité de redimensionner l'éclairage de sécurité et le balisage de secours. Les postes incendie devront, quant à eux, être remplacés, ceux-ci ne correspondant plus aux normes d'hygiène en vigueur.

Concernant les accès pompiers, ils se réalisent depuis l'avenue du Curé Baud. Le pavillon du préau En-Sauvy (EM EM420 CI pavillon provisoire En-Sauvy) a bien été conçu à la hauteur nécessaire pour le passage d'un camion de pompier. Son chantier démarrera à la fin du mois de mars 2026.

Cependant, la distance du camion à la façade n'est pas conforme (environ 21 m, au lieu des 5 à 10 m), en effet, en cas de besoin de rapprochement de la façade, la dalle sur le tennis de table n'est pas dimensionnée pour porter un camion de pompier (3.5 tonnes au lieu des 25 tonnes). Voir *Annexe3_I2-An-123_PlanAccesPompier.*

Toitures

Aucuns travaux d'importance n'ont été réalisés sur les toitures et leur étanchéité. Le groupe scolaire souffre d'infiltrations d'eau régulières qui ont été traitées individuellement. Aucun panneau photovoltaïque n'est à ce jour installé, peu de toitures sont végétalisées.

Ventilation

Un audit technique complet est présent à l'*Annexe5_I2-An-125_RapportAuditCVSE.* Dans l'ensemble du groupe la ventilation est souvent inadaptée, inexistante ou vétuste. Elle engendre des sinistres et des problématiques, d'odeurs, de moisissures, d'usage et donc de salubrité.

Sanitaire

Le diagnostic a révélé la multiplicité des matériaux au niveau des alimentations, le manque d'isolation, la détection de bras morts, de temps de soutirage très élevé engendrant des problématiques de corrosions, de consommation excessive et de déperdition énergétique. La production de solaire thermique est en mauvais état et devra être soit supprimée soit remplacée et déplacée. Les appareils sanitaires, chasse d'eau et la robinetterie sont très hétérogènes, généralement assez vétustes. Des passages caméras ont été effectués sur l'ensemble des canalisations eau usée et eau pluviale existantes. Il en résulte des canalisations en assez mauvais état et parfois bouchées.

Electricité

Les installations du local électrique et du courant fort en général sont fonctionnelles mais vétustes puisque ces dernières ont majoritairement l'âge de construction du bâtiment et ne sont plus conformes aux normes actuelles. A ce stade, il a été souligné que le principe est de remplacer les tableaux qui sont encore à fusibles par des tableaux avec des disjoncteurs ainsi que les prises non conformes.

Structure

L'étude de structure a démontré que le bâtiment est dans un état critique au niveau de la carbonatation en raison de deux facteurs, les armatures sont trop proches de la surface, ce qui les expose aux influences de la carbonatation et les bétons sont nus – ou recouverts d'une couche de 2 à 4 mm d'enduit ciment, et ne bénéficient pas d'une protection suffisante.

Sécurité et inclusivité

Aujourd'hui, une grande partie de l'école En-Sauvy n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Le nombre de niveaux et demi-niveaux différents, ainsi que la configuration des tours des classes avec des toilettes en demi-niveaux, témoignent d'une époque où les principes d'accessibilité étaient moins pris en compte. Plusieurs situations pouvant entraîner des chutes ont été soulignées par les utilisatrices et utilisateurs, pouvant les mettre en danger dans le préau. Aucune installation antichute n'est présente actuellement en toiture.

Physique du bâtiment

Les écoles modernistes sont particulièrement touchées par les problématiques de surchauffe estivale. En hiver, l'école En-Sauvy représente l'un des plus gros consommateurs énergétiques du parc immobilier communal, voir *Annexe7_I2-An-129_CertificatEnergetique.*

Géotechnique – Tassement du bloc A

Dans les rapports géotechniques (voir *Annexe9_I2-An-1210_EtudeGeotechnique* et *Annexe8_I2-An-142_EtudePrealableRenovationEtExtension),* il est mis en évidence que le bloc A de l'école a subi un tassement notable (visible à l'œil nu). Cependant les derniers résultats géomatiques indiquent que l'amplitude de tassements reste désormais modérée et tolérable et s'est stabilisée. Les risques identifiés demeurent limités et aucun désordre structurel majeur n'est plus à craindre à court terme. Pour autant, le phénomène de retrait-gonflement des sols, accentué par des épisodes climatiques secs et chauds, peut encore engendrer l'apparition de fissures localisées sur le bâti.

Une consolidation préalable du terrain, (injection de mousse expansive ou reprise en sous-œuvre par micropieux), permettrait de réduire significativement ce risque. Ces interventions pourraient par ailleurs être réalisées de manière ciblée.

Après cinquante années de vie du bâtiment, et conformément aux diagnostics précités, la rénovation s'avère donc indispensable.

3.3 Programme

Rénovation, régénération & rocades (Pilote STE)

Au-delà des aspects constructifs et techniques, l'étude de faisabilité a démontré *(Annexe8_I2-An-142_EtudePrealableRenovationEtExtension)* qu'il était nécessaire d'effectuer des rocades des espaces permettant une optimisation et une réorganisation des différentes affectations pour s'approcher du RCLEP (Règlement cantonal relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux de l'enseignement primaire régulier et spécialisé) et des besoins des personnes utilisatrices du groupe.

Les deux espaces équivalents à des salles de classe occupés actuellement par le cabinet dentaire seront récupérés. En effet, ils permettront, à travers des rocades, d'ajouter au minimum deux classes supplémentaires dans l'école (environ 40 élèves).

Le restaurant scolaire est actuellement partagé entre le rez-de-chaussée du bâtiment chemin des Rambossons et le réfectoire historique de l'école En-Sauvy. Cette division provient du fait que le réfectoire de l'école s'est avéré trop petit en raison du développement important des élèves inscrits au parascolaire.

Il est ainsi à noter qu'environ 50 élèves prennent actuellement leur repas de midi dans le restaurant scolaire dans l'école et le solde, soit environ 240 élèves dans le restaurant Rambossons. Le restaurant dans le rez-de-chaussée d'un immeuble de logement au chemin Rambossons est inadapté au service de restauration scolaire, les espaces étroits et en longueur sont peu fonctionnels. Le restaurant historique du groupe scolaire En-Sauvy est trop petit pour accueillir

l'ensemble des élèves et son ouverture au rez-de-chaussée inférieur a posé des problématiques acoustiques.

En sus, au vu de l'importante croissance des inscriptions au parascolaire, cette problématique ne fera que croître. Il est donc intégré dans le programme, l'objectif de récupérer la salle actuelle du tennis de table (environ 600m^2) qui doit, quoi qu'il en soit, subir d'importants travaux, et qui est centrale au sein du bâtiment, et de la transformer en réfectoire. Une liaison pourra être créée entre l'ancien réfectoire, ce qui ouvrirait des espaces flexibles et répondant aux besoins du parascolaire pour le futur. Il est proposé de récupérer l'ensemble du rez-de-chaussée du bâtiment Rambossons pour créer des locaux d'activités parascolaires, actuellement manquants dans l'école En-Sauvy. Cela ne nécessitera pas d'aménagement de l'existant. Il est également rappelé que les villas actuellement utilisées par le parascolaire seront démolies dans le cadre des PLQ voisins. Il est donc urgent de trouver des locaux d'activités parascolaires.

Ainsi, dans un souci de libération des groupes scolaires mais aussi d'amélioration des espaces dédiés aux associations, le Conseil municipal, sur préavis de la Commission de l'aménagement du territoire, a validé la construction d'un pôle raquettes sur l'emplacement du Tennis Club du Petit-Lancy actuel. Cela permettra de construire une salle adaptée en respectant les normes du tennis de table pour l'association du ZZ Lancy actuellement présente dans l'école. En termes de temporalité, un emplacement temporaire entre le lieu actuel du club et le définitif au Tennis Club du Petit-Lancy devra néanmoins être trouvé.

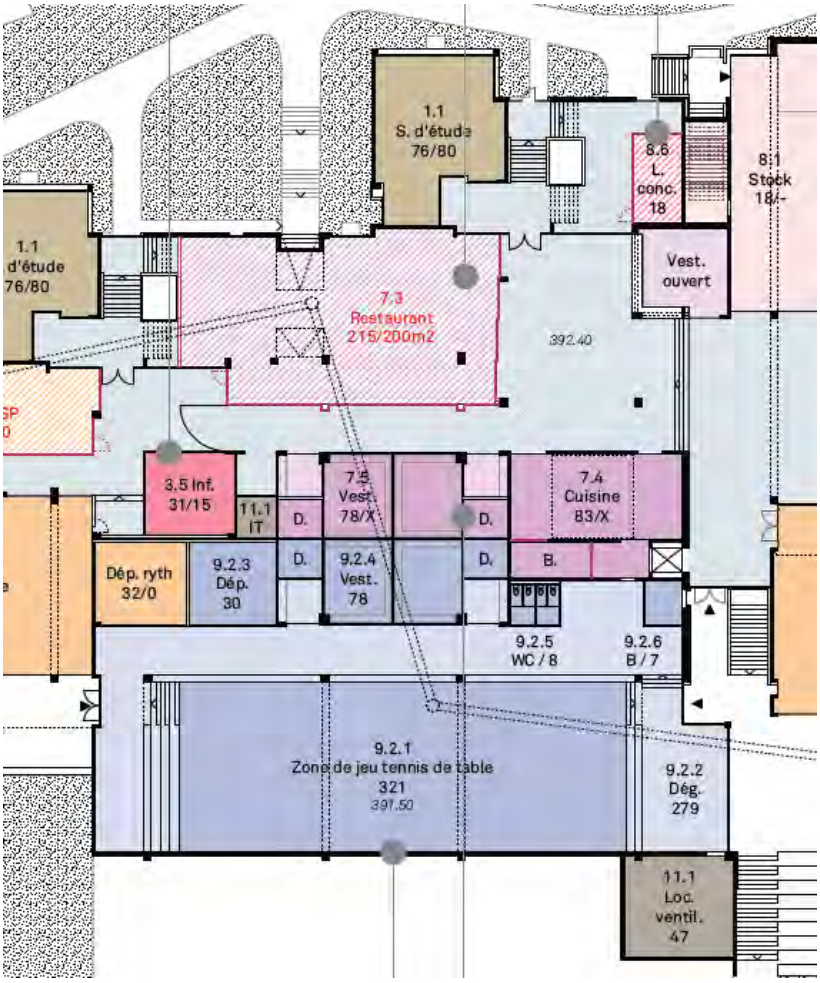

Par ailleurs, dans les sous-sols de l'école, se trouve une importante construction protégée à usage de la protection civile (troupes). Les constructions protégées sont des ouvrages spécifiquement affectés à l'organisation, à la formation et à l'engagement de la protection civile. Ceux-ci ne sont pas à confondre avec les abris de protection civile, à usage de la population.Ces infrastructures font partie intégrante du dispositif opérationnel de la protection civile et nécessitent une exploitation active ainsi qu'un entretien et des mises aux normes régulières.

Le Conseil intercommunal de l'ORPC Lancy-Onex, conformément à la demande de l'Office fédéral de la protection de la population, et sur la base de la confirmation de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM) a validé une stratégie de réduction des constructions en gardant les infrastructures Caroline et Electricité comme les deux seules constructions dès le 01.01.26. La construction de protection civile En-Sauvy devra donc être désaffectée et réaffectée selon les objectifs de la Ville de Lancy.

Dans une logique de régénération de l'ouvrage, en raison de sa nature en sous-sol et de ses caractéristiques intrinsèques, mais également des besoins importants de la Ville de Lancy en termes de places d'abris PCi, il est prévu de réaliser dans le cadre de la phase avant-projet, une étude (technique, financière, planification, légale etc.) consistant à réaffecter la construction PCi (à destination des troupes) en abri PCi (à destination de la population). L'espace pourrait représenter environ 1'500 places protégées pour la population.

Extension & transformation (Pilote STE)

Au-delà de la rénovation, le projet consiste également en la construction d'une extension, sur le bassin de natation existant, d'une salle de gymnastique et des espaces secondaires nécessaires liés (vestiaires, stockage etc). En effet, un groupe scolaire contenant plus de 24 classes standards devrait posséder 2 salles de gymnastique. Le groupe scolaire En-Sauvy dépasse d'ores et déjà cette limite. Par ailleurs, l'étude de faisabilité a démontré la possibilité d'y ajouter au minimum deux classes supplémentaires, condition impérative au programme. Enfin le pavillon provisoire du préau permettra d'absorber de façon temporaire la hausse des effectifs prévus dans le secteur, ce qui pourrait porter l'école au maximum des 30 classes autorisables dans un groupe scolaire, voire au-delà sous réserve de dérogation. Dans ce cadre, une salle de gymnastique supplémentaire est nécessaire afin de pouvoir y fournir les heures d'enseignement d'éducation physique nécessaires. Par ailleurs, les associations et le parascolaire, qui vont se développer en lien avec l'augmentation de la population du secteur, utiliseront également cette nouvelle salle de gymnastique qui sera précieuse pour le développement et la vie du quartier.

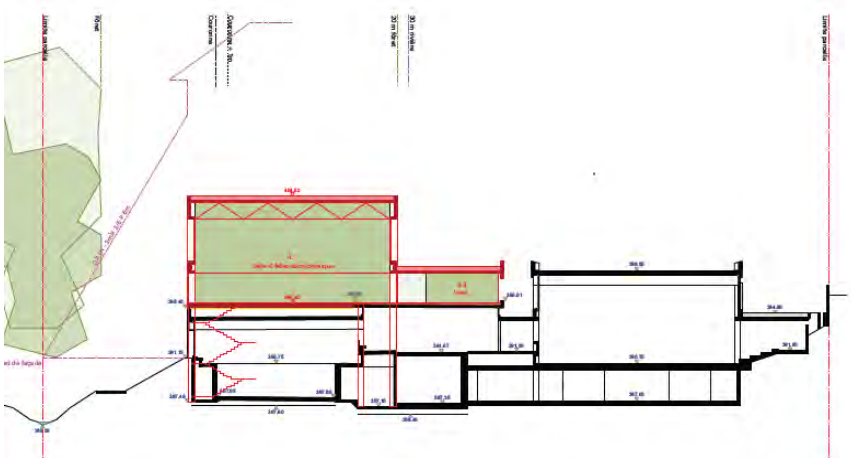

Ainsi, l'équipe de mandataires de l'étude préliminaire a analysé 3 variantes pour cette salle de gymnastique. La variante V02 a été confirmée comme étant la variante la plus cohérente architecturalement par les mandataires, la Ville de Lancy et le DIP. Les autres services de l'état ont également été consultés et ont encouragé à déposer une demande préalable dès le démarrage de projet afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires dans ce sens.



L'étude préliminaire a démontré la grande pertinence de cette surélévation. Une extension similaire avait d'ailleurs déjà été réfléchie par Paul Waltenspühl. L'emplacement en toiture de la future salle de gymnastique bénéficie d'ores et déjà d'un accès par une façade vitrée et un hall d'une grande qualité et des portes qui sont actuellement condamnées donnent sur cette toiture technique. Les panneaux thermiques sont vétustes et seront replacés si nécessaire sur une autre toiture ou remplacés par des panneaux photovoltaïques.



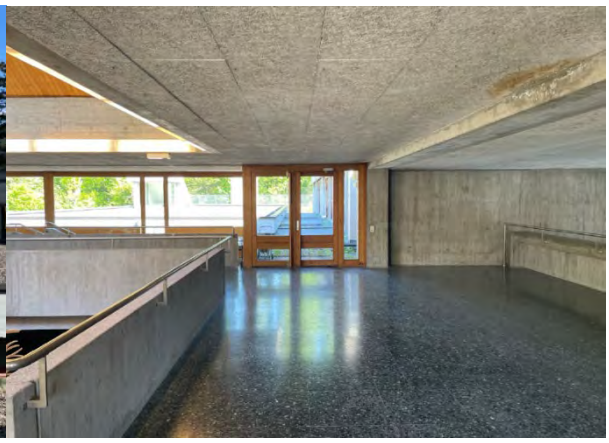

Préau & aménagements extérieurs (Pilote SE)

L'équipe de mandataires en phase 21 (voir *Annexe1_I2-An-121_DiagnosticPreaux et Annexe8_I2-An-142_EtudePrealableRenovationEtExtension*) a effectué une étude complète et riche. Celle-ci met en évidence des pistes de réaménagement du préau et de ses abords ainsi que le cheminement bordant le Voiret. Le projet devra être conçu en lien avec l'avenue Curé-Baud et le jardin En-Sauvy. Il devra également considérer la renaturation du Voiret, projet connexe en cours, avec comme principale intervention la construction d'une nouvelle passerelle reliant l'école au Chemin Haccius. Le réaménagement du préau aura entre autres pour objectifs les éléments suivants : réduction des effets d'ilot de chaleur, amélioration de la mobilité et de la gestion des déchets, augmentation de la végétalisation, de la porosité des sols et de l'inclusivité (notamment à travers les jeux, l'accessibilité, la sécurisation des espaces), amélioration de la gestion des eaux, le développement de la biodiversité, la prise en compte de l'entretien, la valorisation de l'environnement comme apport pédagogique direct des élèves.

Ci-dessous, l'image du projet paysager de l'école développée par les mandataires dans l'étude préliminaire. Cette image propose des premières intentions qui pourront évoluer lors des études jusqu'au permis de construire. Il devra permettre, entre autres, d'accueillir au minimum 30 classes (120m^2 de préau ouvert par classe et 20m^2 de préau couvert par classe).



Une attention est portée sur le patrimoine naturel existant : les arbres présents dans le périmètre d'intervention seront protégés, et dans la mesure du possible, leurs conditions améliorées ; le cordon boisé du Voiret ne sera que peu impacté en minimisant les abattages. De plus, des moyens seront mis en œuvre pour préserver les eaux en phase de chantier.

4. ACTEURS

Gouvernance de projet

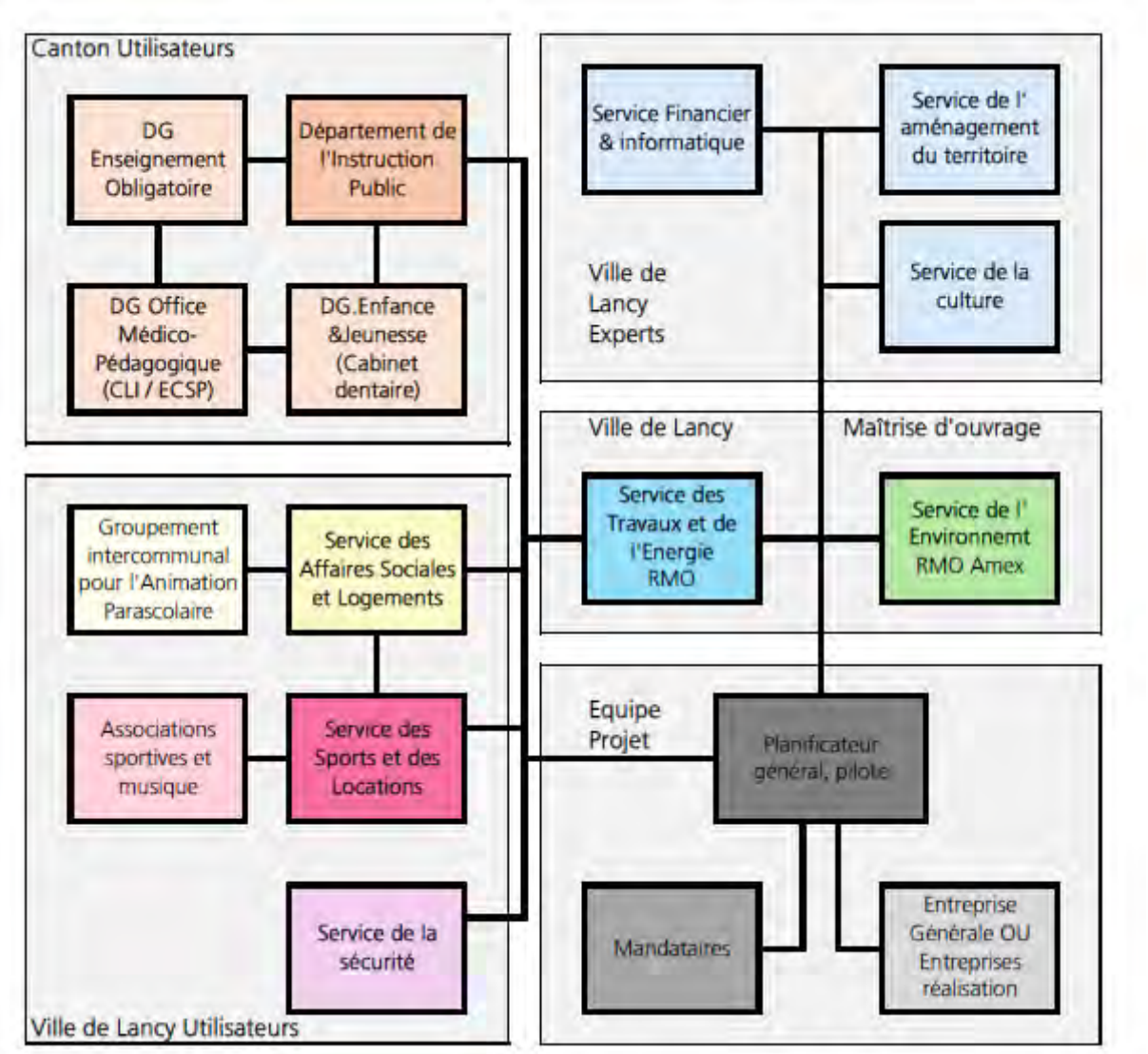

Cet organigramme représente la double gouvernance entre le STE et le SE ainsi que les très nombreux interlocuteur-trices et utilisateur-trices à consulter lors de la rénovation d'un groupe scolaire en site occupé. Cette complexité inhérente à cette affectation représente à la fois une richesse et un défi qu'une solide équipe de mandataires devra relever. L'organisation et la communication représentent donc d'autres enjeux centraux qui devront être exemplaires et à la hauteur de ce projet majeur pour la Ville de Lancy.

Equipe de mandataires

Les mandataires nécessaires au développement des études du projet sont :

- Architecte – Planificateur ou planificatrice général-e
- Architecte paysagiste

- Physicien-ne du bâtiment
- Ingénieur-es Chauffage Ventilation Electricité Régulation
- Ingénieur-es civil-es
- Expert-e en construction durable et réemploi
- Artiste, restaurateur-trice d'œuvre d'art
- Acousticien-ne
- Expert-e sécurité incendie
- Géomètre
- Géotechnicien-ne
- Mandataire Cuisiniste
- Ingénieur-e mobilité
- Eclairagiste
- Ingénieur-e polluants
- Assistant-e à maîtrise d'usage
- Ingénieur-e pisciniste
- Ingénieur-e façade
- Expert-e en sol / pédologue
- Arboriste
- Hydrologue

5. COÛT D'INVESTISSEMENT

Sur la base des estimations de l'étude de faisabilité de l'équipe de mandataires, le montant déterminant est estimé à 37'850'000.- CHF HT +/- 25%, hors honoraires, taxes et divers et imprévus. Le montant total est estimé à 50'000'000.- CHF HT et 54'000'000.- TTC +/-25%. Le total du montant d'honoraires représente à ce jour 22% du montant total des travaux HT. Le montant des honoraires d'étude (SIA 31-41) représente ainsi environ 12% du montant total HT.

Prestations	Gestion	Prix en CHF HT	Prix en CHF TTC	Pourcentage / Montant total HT
CFC 6 Honoraires - Etudes de projets (31 à 41 SIA - 55%)				
Architecte - Planificateur général	STE	3'018'195	3'262'669	6.0%
Physicien du bâtiment	STE	104'000	112'424	0.2%
Ingénieur civil	STE	440'000	475'640	0.9%
Ingénieurs Chauffage Ventilation Sanitaire Electricité Régulation	STE	902'000	975'062	1.8%
Expert en construction durable et réemploi	STE	270'628	292'548	0.5%
Mandataires divers bâtiment	STE	761'358	823'028	1.5%
Architecte paysagiste	SE	349'885	378'226	0.7%
Mandataires divers amex	SE	75'700	81'832	0.2%
SOUS TOTAL HONORAIRES		5'921'766	6'401'429	11.8%
CFC 5 - Frais, autorisations, taxes				
EM392-24.11 - Etude preliminaire	STE	378'076	408'700	0.8%
Sondages divers	STE	100'000	108'100	0.2%
Emoluments administratifs	STE	50'000	54'050	0.1%
Assurance	STE	30'000	32'430	0.1%
Taxes de raccordement, maquette, plateforme	STE	220'000	237'820	0.4%
Frais de reproduction bâtiment (3%)	STE	164'885	178'241	0.3%
Divers et imprévus bâtiment (10%)	STE	606'107	655'201	1.2%
Sondage divers amex	SE	20'000	21'620	0.0%
Frais de reproduction amex (3%)	SE	12'768	13'802	0.0%
Divers et imprévus amex (10%)	SE	45'835	49'548	0.1%
SOUS TOTAL FRAIS		1'627'671	1'759'512	3.2%
Compte bâtiment	STE	7'045'249	7'615'914	14.0%
Compte aménagement extérieur	SE	504'188	545'027	1.0%
TOTAL DU CREDIT		7'549'437	8'160'941	15.0%

Le total du crédit sollicité s'élève à 8'161'000.- CHF TTC réparti en deux comptes distincts gérés par le Service de l'environnement d'une part, d'un montant de 550'000.- CHF TTC, et le Service des Travaux et de l'énergie d'autre part, d'un montant de 7'611'000.- CHF TTC.

En ce qui concerne la planification budgétaire, un budget de 10'000'000.- CHF TTC était inscrit dans la planification pluriannuelle des investissements 2026. Le passage en commission des finances n'est donc pas requis.

6. PLANIFICATION INTENTIONNELLE

Entrée en matière au Conseil municipal	30 avril 2026
Commission des travaux	7 mai 2026
Vote du crédit par le Conseil municipal	21 mai 2026
Délai référendaire	Juin 2026
Démarrage de l'avant-projet	Été 2026
Autorisation de construire en force	Fin 2028
Démarrage du chantier	2029
Mise en exploitation du projet	Été 2032

7. ANNEXES

Annexe1_I2-An-121_DiagnosticPreaux

Annexe2_I2-An-122_AuditsProtectionIncendie

Annexe3_I2-An-123_PlanAccesPompier

Annexe4_I2-An-124_MesuresCarbonatation

Annexe5_I2-An-125_RapportAuditCVSE

Annexe6_I2-An-126_DiagnosticPolluants

Annexe7_I2-An-129_CertificatEnergetique

Annexe8_I2-An-142_EtudePrealableRenovationEtExtension

Annexe9_I2-An-1210_EtudeGeotechnique

Ville de Lancy
République et canton de Genève

ATELIER NATURE PAYSAGE

DIAGNOSTIC DES PRÉAUX D'ÉCOLES SOUS L'ANGLE DE LA LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEURS
VILLE DE LANCY






Note méthodologique avril 2023

ATELIER | NATURE | PAYSAGE
26 Esplanade des récréations | 1217 Meyrin | Suisse | Tél. +41 (0)22 930 88 00 | Mob. +41 (0)76 615 32 63 | nicolas.amann@atnp.ch | www.atnp.ch

Table des matières

1. Contexte 2
2. **Objectifs de l'étude** 4
3. Méthodologie 4
1.1. Diagnostic 4
1.2. Contraintes 7
1.3. Recommandations 9
1.4. Priorisation 11
4. Références bibliographiques 12
ANNEXES 13

1. CONTEXTE

Le réchauffement global des températures, dû en très grande partie à l'émission de gaz à effet de serre par l'Humanité, fait état d'un consensus dans la communauté scientifique internationale. Le CO_2, responsable pour deux tiers du réchauffement de la planète, étant un oxyde, il est chimiquement très stable ; la durée approximative d'une molécule de CO_2 dans l'atmosphère est d'environ 100 ans. Ainsi, l'augmentation de la température globale des prochaines décennies est irrémédiable et indépendante de toutes politiques de réduction des émissions, quelle que soient leurs efficacités. Selon l'Organe consultatif sur les Changements Climatiques (OcCC), la température moyenne du Plateau suisse devrait augmenter de 2.1 °C à 3.7 °C d'ici à 2050 et la fréquence et l'intensité des périodes de chaleur extrême (> à 30 °C) augmenteront également de manière drastique.

En considérant ces éléments, l'adaptation au réchauffement est cruciale. Son importance est d'ailleurs parfaitement identifiée dans les différents documents cadres émis par la Confédération, le canton de Genève et la commune de Lancy (cf. *Plan climatique cantonal*, *Plan climat lancéen* en cours de rédaction, *Résilience climatique du territoire de la ville de Lancy*, etc.).

Dans les mesures identifiées pour l'adaptation au réchauffement climatique, la réduction des îlots de chaleur et la création d'îlots de fraicheur présentent un intérêt élevé, à fortiori dans un environnement urbain dense tel que le territoire lancéen (cf. *Quand la ville surchauffe – base pour un développement urbain adapté aux changements climatiques*, OFEV). Ces mesures sont particulièrement pertinentes dans les écoles, et notamment leurs cours et préaux, pour trois raisons. Tout d'abord, ces sites accueillent une population jeune et donc très vulnérable aux températures extrêmes. De plus, la structure même des sites scolaires, composée de grandes surfaces minérales destinées à l'accueil des élèves, participe à l'augmentation de la température à l'échelle du site mais également à l'échelle du quartier, voire de la ville. Enfin, en dehors de l'utilisation scolaire, les préaux sont accessibles à la population et constituent des lieux de détente et de rencontre pour les quartiers.

Les leviers principaux pour réduire les îlots de chaleur dans les sites scolaires sont : la végétalisation, notamment via la plantation de ligneux apportant un ombrage important, la réduction de l'effet albedo des surfaces minérales en privilégiant les couleurs les plus claires possibles et la diminution des surfaces imperméables au profit de surfaces perméables et de préférences naturelles. Ces leviers peuvent s'appuyer sur différents documents cadres (*Stratégie biodiversité Genève 2030*, *Stratégie d'arborisation cantonale*, *Directives et recommandations concernant les constructions scolaires*) ainsi que des soutiens financiers fédéraux et cantonaux (programme Nature en Ville par exemple).

Néanmoins, ils doivent également être confrontés à plusieurs contraintes, telles que les usages importants des sites et la nécessité de garantir un espace suffisant par enfant (6 m² de préau ouvert selon les directives du DIP), les enjeux de sécurité et sanitaires (propreté des ouvrages) ou encore l'intérêt patrimonial des sites scolaires et des bâtiments qu'ils accueillent.

Afin d'établir une liste de recommandations pour les futurs projets d'aménagement ou de rénovation et la mise en place d'une priorisation d'intervention pour les 9 sites d'étude, un état des lieux de la situation actuelle de chaque site, incluant également l'identification des principales fonctions des espaces scolaires a été réalisé.

La localisation de chaque école étudiée est présentée sur l'image 1 page suivante.

Image 1 : localisation des 9 écoles primaires étudiées

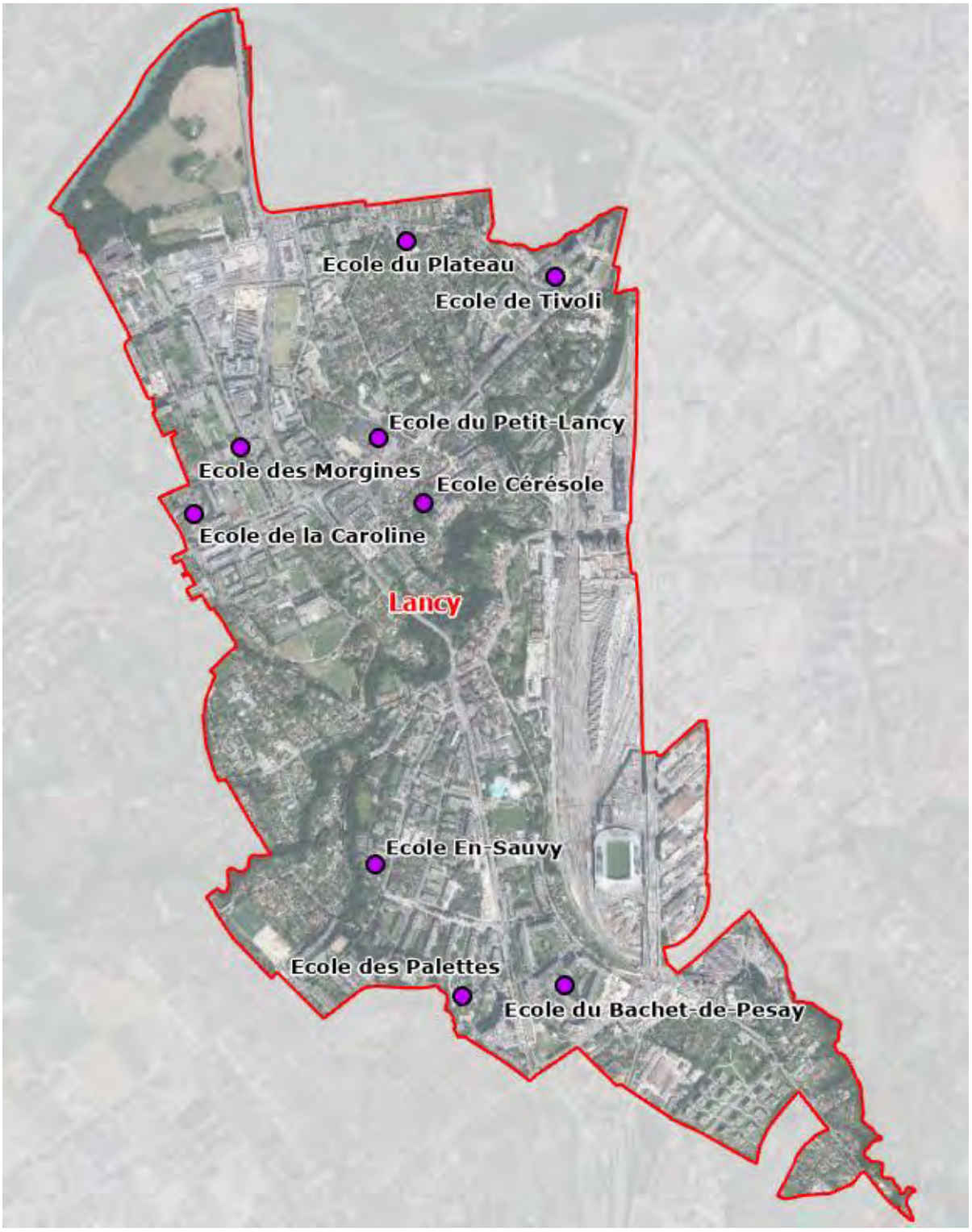

2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

1. Réaliser un diagnostic quantitatif et qualitatif des 9 écoles primaires lancéennes sous l'ange de la lutte contre les îlots de chaleur.
2. Etablir une liste de recommandations pour chaque site, permettant d'atténue l'effet d'îlot de chaleur / renforcer l'effet d'îlot de fraicheur en vue d'orienter et alimenter les cahiers des charges des projets d'aménagements ou de rénovation des espaces extérieurs.
3. Proposer et effectuer une analyse multicritères des 9 périmètres sous l'angle de la problématique de l'îlot de chaleur dans le but de déterminer l'urgence d'intervention et de les classer par ordre de priorité

3. MÉTHODOLOGIE

1.1. Diagnostic

Le but du diagnostic est d'identifier la présence, ainsi que l'importance, d'îlots de chaleur dans les écoles ainsi que les paramètres influençant ces îlots de chaleur. Seuls les paramètres concernant les périmètres d'étude ont été considérés. Ainsi, les éléments tels que la densité de bâti des quartiers accueillant les écoles, la présence à proximité des écoles d'îlots de fraicheur, la circulation, etc. n'ont pas été intégrés dans cette étude. Par ailleurs, bien que les cibles principales de l'étude soient les préaux, certains paramètres ont été analysés à l'échelle du site car leurs modifications peuvent entraîner une modification des températures au sein des préaux.

En ce qui concerne les paramètres influençant les îlots de chaleur, ces derniers sont rassemblés en deux domaines distincts : la végétation et les revêtements. Ainsi, les paramètres liés aux bâtiments, tels que l'orientation, la hauteur, la matérialité des façades, etc. n'ont pas été étudiés.

Températures

L'identification des îlots de chaleur a été réalisée grâce à la couche SITG *Température physiologique équivalente (PET)*. Cette couche, représentant un « quasi-standard » parmi les experts (source : SITG), combine la température et l'humidité de l'air, la vitesse du vent et les flux de rayonnement à ondes courtes et longues. Elle permet d'estimer la charge thermique d'une personne, soit son confort thermique à une heure et à un emplacement donné. Les résultats sont basés sur une situation estivale, à 14h et à 1.1 m du sol et pour la période 2020-2049. Seules les températures supérieures ou égales à 35 °C ont été considérées car ce sont elles qui représentent le mieux les îlots de chaleur. Afin de permettre une meilleure comparaison entre les écoles, les surfaces des températures prises en compte ont été rapportées au périmètre total considéré pour chaque école.

En plus de la PET, la couche *ICU 20% des zones les plus chaudes du canton* (« nos arbres, GE21) a également été étudiée. Cette dernière identifie les zones les plus chaudes du canton et permet de mettre en perspective les données de chaque périmètre d'étude avec son environnement proche. De plus, elle permet également d'identifier les secteurs genevois sur lesquels une action de lutte contre les îlots de chaleur est prioritaire. Il est à noter que, l'école du Plateau ayant été construite en 2021, les données de la PET de ce secteur sont obsolètes.

Végétation

A l'exception des arbres isolés et de la canopée, l'ensemble des paramètres liés à la végétation ont été évalués grâce à la couche des milieux naturels de la ville de Lancy de 2022 (ATNP).

Au même titre que la PET, le taux de canopée pour l'école du Plateau était obsolète. Pour estimer cette donnée, le diamètre moyen des couronnes -issu de l'inventaire ICA de 2022- a été utilisé.

Revêtements

Les surfaces hors dalle comprennent l'ensemble du périmètre de chaque école non occupé par les rez et les sous-sols des bâtiments. Les surfaces perméables, quant à elles, ont été estimées à l'aide de la couche des milieux naturels de Lancy et comprennent uniquement les surfaces totalement perméables. Ainsi, les revêtements semi-perméables, tels que les matériaux utilisés pour les revêtements des terrains de sports artificiels et places de jeux, n'ont pas été intégrés.

Pour estimer le taux de revêtements à faible albédo, les surfaces minérales ont été utilisées, à savoir : les pavés drainants, les revêtements imperméables type béton ou enrobé bitumineux et les revêtements des terrains de sports artificiels et places de jeux. Une visite sur place a été réalisé afin d'identifier la couleur de chacun de ces revêtements. Un revêtement a été évalué en faible albédo dès que ce dernier était inférieur ou égal à 0.3 (cf. tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 : albédo en fonction du revêtement

Revêtement	Albédo	Albédo faible
Pavés drainants clairs	0.45	
Revêtement imperméable gris	0.15	X
Revêtement imperméable beige	0.4	
Terrain de sport artificiel rouge	0.3	X
Terrain de sport artificiel beige	0.4	
Terrain de sport artificiel vert	0.5	
Terrain de sport artificiel noir	0.05	X



Place de jeux avec revêtement à faible albédo



Préau ouvert avec revêtement à albédo élevé

Le tableau 2 page suivante présente et décrit les différents paramètres pris en compte pour le diagnostic de chaque école. En annexe 1 sont présentés les typologies de milieux prises en compte dans chacun des paramètres liés à la végétation et aux revêtements.

Tableau 2 : paramètres pris en compte dans le diagnostic

Domaine	Paramètre	Unité	Référentiel	Métadonnées	Commentaire
Températures	Stress élevé et extrême de chaleur (≥ 35°C)	%	35-41°C + >41°C	Température physiologique équivalente (PET) à 14h ; 2020-2049	Ecole du Plateau : données obsolètes
	20% zones les plus chaudes	%	Périmètre d'étude	ICU 20% des zones les plus chaudes du canton	Données issus du projet «nos arbres», élaborées par GE21
Végétation	Taux de strate herbacée basse	%	Périmètre d'étude	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	
	Taux de strate herbacée haute	%	Périmètre d'étude	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	
	Surfaces herbacées basses / surface herbacée totale	%	Surfaces herbacées	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	
	Taux de strate arbustive	%	Périmètre d'étude	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	
	Taux de strate arborée	%	Périmètre d'étude	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	
	Taux de surfaces vertes	%	Périmètre d'étude	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	
	Taux de canopée	%	Périmètre d'étude	Modèle numérique de canopée 2019 (SITG)	Ecole du Plateau : calcul avec diamètres des couronnes
	Nombre d'arbres jeunes	%	Nombre total d'arbres	Inventaire des arbres isolés de Lancy (ATNP)	
	Nombre d'arbres adultes	%	Nombre total d'arbres	Inventaire des arbres isolés de Lancy (ATNP)	
	Nombre total d'arbres	u	Périmètre d'étude	Inventaire des arbres isolés de Lancy (ATNP)	
	Taux de toiture végétalisée	%	Toiture totale	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	
Revêtements	Taux de surfaces hors dalle	%	Périmètre d'étude	Bâtiments hors-sol (SITG) Bâtiments souterrains (SITG)	
	Taux de surfaces perméables	%	Périmètre d'étude	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	
	Taux de revêtements à faible albédo	%	Revêtements	Milieux naturels Lancy 2022 (ATNP)	Analyse visuelle sur place

1.2. Contraintes

Dans cette étude, les contraintes représentent l'ensemble des facteurs influençant la mise en place de mesures de lutte contre les îlots de chaleur et ayant pu être récoltés dans le temps imparti à la réalisation de l'étude. Ainsi, les données telles que les accès et places SIS, exerçant notamment une influence sur la possibilité de planter des arbres ou de modifier le revêtement, n'ont pu être acquises que pour l'école du Plateau et n'ont donc pas été considérées pour les autres écoles.

Constructions

La date des aménagements, fixée par les dernières interventions ayant eu lieu dans les surfaces de préaux ouverts, ont été identifiées à l'aide des données du *recensement architectural cantonal (RAC)*. Elle peut être représentée par une modification complète des aménagements extérieurs mais aussi par la modification d'un seul élément, tel qu'une place de jeux, un revêtement, etc. Pour les écoles n'accueillant aucun bâtiment inscrit dans le RAC, les photographies aériennes historiques ont été utilisées. Il est à noter que ces dernières n'étant pas mises à jour chaque année, des décalages d'une à quelques années est possible. Cependant, ce décalage influence peu le reste de l'analyse ainsi que les recommandations.

Ensoleillement

Les zones à fort ensoleillement ont été identifiées grâce au scan solaire brut annuel. Cette couche raster donne des indications concernant la durée moyenne d'ensoleillement d'un point donné et a permis de déterminer les secteurs ensoleillés le plus longtemps au cours d'une année. Cette information a notamment permis, par la suite, de localiser les mesures d'arborisation.

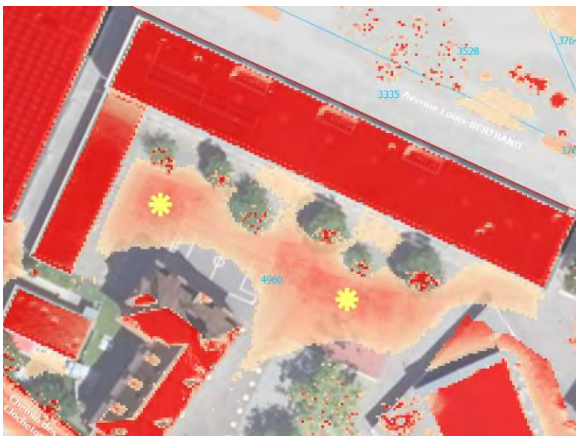

Zones de préau ouvert à fort ensoleillement – école du Petit-Lancy



Zones de préau ouvert à fort ensoleillement – école des Palettes

Usages

La surface de préau ouvert en excédent a été déterminée en comparant la surface de préau ouvert estimée sur le terrain et les photos aériennes avec les normes du DIP, exigeant 120 m² de préau ouvert par classe. Il est à noter que les informations précises du nombre de classes par école n'ont pas pu être acquises. La liste des étudiants de chaque école, ne précisant pas si des salles de classes sont existantes mais inutilisées, a été exploitée pour obtenir cette information. Cette donnée, ainsi que la surface totale de préau ouvert, devront être confirmées lors de la conception de chaque avant-projet.

Le tableau 3 page suivante présente et décrit les différentes contraintes identifiées.

Tableau 3 : contraintes prises en compte pour la détermination des recommandations

Domaine	Paramètre	Unité	Référentiel	Métadonnées	Commentaire
Constructions	Sous-sol	-	Périmètre d'étude	Bâtiments souterrains (SITG)	Ecole du Plateau : obsolète utilisation des plans Arfolia
	Toiture	-	Périmètre d'étude	Toits des bâtiments (SITG)	Ecole du Plateau : obsolète utilisation des plans Arfolia
	Réseaux	-	Périmètre d'étude	Contraintes sous-sol 2019 (agrégation multi-données)	Ecole du Plateau : obsolète utilisation des plans Arfolia
	Accès et places SIS	-	Périmètre d'étude	Données indisponibles	Ecole du Plateau : utilisation des plans Arfolia
	Date aménagements		Aménagements extérieurs	Données RAC + orthos historiques	
	Recensement architectural cantonal	-	Bâtiments scolaires	DPS_RAC_VALIDE (SITG)	Uniquement en consultation ; aucune valeur légale
Ensoleillement	Zones à fort ensoleillement	u	Analyse visuelle de la couche	Scan solaire brut annuel (OCAN)	Ecole du Plateau : données obsolètes
Usages	Nombre de classes	u	Périmètre d'étude	Listes des enseignants – Lancy	1 enseignant = 1 classe
	Préau ouvert excédent	m²	Surface totale de préau ouvert estimée	Délimitation manuelle – validation auprès des directeurs de chaque école	Surface de préau ouvert en excédent par rapport aux normes du DIP (120 m²/classe)

1.3. Recommandations

Afin de concevoir la liste de recommandations, des objectifs stratégiques et opérationnels ont été définis pour chaque école en fonction des données issues du diagnostic et des contraintes. Le tableau 3 ci-dessous présente les objectifs stratégiques de l'ensemble des sites étudiés. Les objectifs opérationnels, quant à eux, sont disponibles dans les fiches d'identité de chaque école.

Tableau 3 : objectifs stratégiques de chaque école

N° objectif	Description	Ecole du Petit-Lancy	Ecole du Plateau	Ecole de Tivoli	Ecole du Bachet-de-Pesay	Ecole Cérésole	Ecole des Palettes	Ecole En-Sauvy	Ecole des Morgines	Ecole de la Caroline
1	Augmenter le taux de strate herbacée haute	X		X	X	X	X	X	X	X
2	Augmenter le taux de strate arbustive	X	X		X	X				X
3	Augmenter le taux de canopée	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4	Améliorer les conditions des arbres existants	X						X		
5	Augmenter le taux de toiture végétalisée			X				X		X
6	Augmenter le taux de surfaces perméables	X	X	X	X	X	X	X	X	X
7	Augmenter le taux de revêtements à albédo élevé	X		X	X	X	X	X	X	X

L'ensemble des recommandations proposées est rassemblé en deux catégories distinctes : amélioration et création. Les **mesures d'amélioration** n'entrainent aucune modification de la nature des revêtements et ne nécessitent donc aucune demande d'autorisation de construire. Ces mesures peuvent être réalisées indépendamment de tout projet d'aménagement et concernent les surfaces herbacées et arbustives, les arbres et les revêtements.

Les mesures de création sont des mesures plus lourdes nécessitant des changements de nature de revêtements et des demandes d'autorisation de construire et/ou des études complémentaires. Elles concernent les revêtements, les toitures et les places de stationnement (voitures et vélos). Elles devront également faire l'objet d'études plus approfondies, notamment en analysant les contraintes n'ayant pas pu l'être dans le contexte de cette étude.

Il est à noter que les mesures de lutte contre les îlots de chaleur intégrant du mobilier, tels que pergolas, voiles et toiles d'ombrage, etc. n'ont pas été intégrées dans cette étude. En

effet, bien qu'elles puissent avoir un effet bénéfique à court terme, leur efficacité est moindre et moins durable que la végétation.

Les recommandations, ainsi que leurs catégories, cibles, descriptions et les éléments supplémentaires à prendre en compte dans les avant-projets, sont présentées dans les fiches d'identité de chaque école en annexe 2.

Prescriptions générales concernant la création de surfaces vertes

Tout d'abord, il est à noter que les surfaces maximums présentées dans les fiches d'identité de chaque école sont uniquement basées sur l'espace de préau ouvert en excédent et représentent ainsi le potentiel de réduction de la surface de préau ouvert. Ainsi, il est possible de convertir des surfaces minérales supplémentaires en autres revêtements (stabilisé, copeaux de bois, terre nue, etc.) tout en conservant leur capacité d'accueil pour les élèves et autres usagers. Cette possibilité devra être étudiée pour chaque école lors de la conception des avant-projets d'aménagement ou de rénovation.

Ci-dessous est présentée une liste des éléments à intégrer lors de la conception des surfaces vertes :

- Confirmer les surfaces de préau ouvert en excédent à l'aide de l'usage effectif des préaux, du nombre exact de classes pour chaque école et des éventuelles projections d'augmentation des effectifs ;
- Lors de la présence de bâtiments inscrits au registre architectural cantonal, s'approcher du Service des Monuments et Sites (SMS) afin d'identifier la possibilité de créer les surfaces vertes à proximité ;
- Contrôler la présence d'accès et/ou de places de travail SIS ;
- Lors de la présence de réseaux enterrés, étudier la compatibilité des aménagements avec ces derniers ou étudier la possibilité de déplacer les réseaux ;
- Planter dans chaque surface verte un ou plusieurs feuillus (pour garantir un ensoleillement en hiver), de préférence à large couronne pour maximiser l'ombrage ;
- Associer des surfaces herbacées et arbustives à la plantation d'arbres ;
- Evaluer la possibilité de convertir les revêtements à proximité des surfaces vertes en revêtements perméables ou semi-perméables en conservant un usage ;
- Intégrer une réflexion concernant la gestion des eaux de surface et étudier la possibilité d'aménager des biotopes humides, noues végétalisés, fossés humides ou jardins de pluie ;
- Associer aux surfaces vertes des structures d'accueil pour la faune, telles que hôtels à insectes, nichoirs, etc.

1.4. Priorisation

Le but de cette étape est d'identifier quelles écoles, parmi toutes celles étudiées, doivent faire l'objet d'un réaménagement de leurs préaux en priorité. Les données prises en compte dans ce cadre sont les températures (température physiologique équivalente et zones les plus chaudes du canton), la végétation existante ayant le plus d'impact sur les températures (taux de surfaces vertes et taux de canopée) et la part de préau pouvant être supprimée, correspondant au potentiel d'amélioration au regard des normes du DIP.

Pour chaque école, l'indice de chaque critère a été identifié selon la méthode suivante :

- Températures :
  ⇒ Croissant (valeur la plus élevée = 1 ; valeur la plus faible = 9)

- Végétation existante :
  ⇒ Décroissant (valeur la plus faible = 1er ; valeur la plus élevée = 9)

- Part de préau pouvant être supprimée :
  ⇒ Croissant (valeur la plus élevée = 1 ; valeur la plus faible = 9)

Ensuite, les indices de chaque critère ont été additionnés puis comparés. Les écoles ayant la « note » la plus faible correspondent aux écoles devant, selon cette méthodologie, faire l'objet d'un réaménagement des aménagements extérieurs en priorité.

Le tableau 4 ci-dessous présente les résultats de la priorisation.

Tableau 4 : résultats de la priorisation

Paramètre	Ecole du Petit-Lancy	Ecole du Plateau	Ecole de Tivoli	Ecole du Bachet-de-Pesay	Ecole Cérésole	Ecole des Palettes	Ecole En-Sauvy	Ecole des Morgines	Ecole de la Caroline
Stress élevé et extrême de chaleur	6	2	8	3	5	7	9	4	1
20% zones les plus chaudes du canton	3	7	7	1	6	5	7	1	4
Taux de surfaces vertes	2	1	3	5	9	6	4	7	8
Taux de canopée	2	1	3	4	9	6	7	8	5
Part de préau pouvant être supprimé	2	8	5	1	3	6	9	4	7
Indice	**15**	**19**	**26**	**14**	**32**	**30**	**36**	**24**	**25**
Priorité d'intervention	2	3	6	1	8	7	9	4	5

4. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ci-dessous est présentée une liste non exhaustive de références bibliographiques en rapport avec la problématique des îlots de chaleur et la végétalisation des cours d'école et pouvant servir d'aide à la conception des avant-projets d'aménagement ou de rénovation :

- Quand la ville surchauffe (Office Fédéral de l'Environnement OFEV)

  https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/klima/uw-umwelt-wissen/hitze-in-staedten.pdf.download.pdf/uw-1812-f.pdf

- Les îlots de chaleur urbains (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme)

  https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_774/Les_ilots_de_chaleur_urbains_REPERTOIRE.pdf

- Rafraîchir les villes – des solutions variées (ADEME)

  https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4649-rafraichir-les-villes-9791029717475.html

- Living schoolyard activity guide – United States Edition (Green Schoolyard America)

  bit.ly/LSYguide18

- Cahier de recommandations pour la transformation des cours d'écoles (Cours Oasis)

  https://fr.calameo.com/read/004055278574d74b1615a?page=1

- Création d'un étang au Gymnase d'Yverdon

  https://www.gyyv.vd.ch/developpementdurable/2021/08/09/creation-dun-etang-au-gymnase-dyverdon/

ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des milieux pris en compte dans le diagnostic
- Annexe 2 : Résultats bruts du diagnostic
- Annexe 3 : Fiche d'identité de chaque école étudiée

- ANNEXE 1 -

LISTE DES MILIEUX PRIS EN COMPTE DANS LE DIAGNOSTIC

Typologie MN Lancy	Végétation						Revêtements
	Surfaces herbacées basses	Surfaces herbacées hautes	Strates arbustives	Strate arborée	Surfaces vertes	Toiture végétalisée	Surface perméables
Eau courante							X
Gazon	X				X		X
Gazon fleuri	X				X		X
Dalle gazon							X
Prairie à faible valeur écologique		X			X		X
Prairie à moyenne valeur écologique		X			X		X
Terrain piétiné	X				X		X
Toiture végétalisée extensive						X	X
Mulch							X
Massif de vivaces		X			X		X
Couvre-sol ligneux							X
Massif arbustif			X		X		X
Massif mixte			X		X		X
Rosier			X		X		X
Couvre-sol non ligneux		X			X		X
Haie indigène libre			X		X		X
Haie indigène architecturée			X		X		X
Haie exotique libre			X		X		X
Haie exotique architecturée			X		X		X
Forêt inondable				X	X		X
Bosquet avec strate herbacée				X	X		X
Bosquet avec strate arbustive				X	X		X
Jardin, potager		X			X		X
Bâtiment							
Mur							
Piscine							
Revêtement imperméable							
Terrain de sport artificiel							
Surface de sable							X
Grille d'arbre							X
Toiture végétalisée intensive						X	X

- ANNEXE 2 -

RÉSULTATS BRUTS DU DIAGNOSTIC

Domaine	Paramètre	Ecole du Petit-Lancy	Ecole du Plateau	Ecole de Tivoli	Ecole du Bachet-de-Pesay	Ecole Cérésole	Ecole des Palettes	Ecole En-Sauvy	Ecole des Morgines	Ecole de la Caroline
Températures	Température physiologique ressentie									
	35 - 41°C : stress élevé de chaleur	38.81%	74.83%	23.62%	51.19%	62.32%	49.06%	33.66%	54.58%	55.54%
	> 41°C : stress extrême de chaleur	20.64%	0%	23.52%	21.11%	0%	5.95%	11.06%	12.68%	21.73%
	Stress élevé et extrême de chaleur	59.4%	74.8%	47.1%	72.3%	62.3%	55.0%	44.7%	67.3%	77.3%
	20% zones les plus chaudes	99.8%	0.0%	0.0%	100.0%	9.4%	12.8%	0.0%	100.0%	98.5%
Végétation	Strate herbacée basse	9.7%	0.6%	6.7%	20.8%	47.9%	21.2%	7.4%	20.0%	28.2%
	Strate herbacée haute	3.5%	8.9%	3.0%	4.0%	1.6%	0.8%	5.2%	0.0%	3.1%
	Surface herbacée basse / surface herbacée totale	73.6%	6.5%	69.2%	83.8%	96.7%	96.3%	59%	100.0%	90%
	Strate arbustive	3.6%	2.4%	10.5%	7.2%	12.3%	7.9%	10.5%	18.5%	8.2%
	Strate arborée	0.0%	0.0%	5.4%	3.3%	5.8%	5.7%	8.0%	1.9%	2.8%
	Total de surfaces vertes	16.9%	11.9%	25.5%	35.3%	67.7%	35.5%	31.1%	40.4%	42.3%
	Canopée	13.7%	9.2%	14.3%	16.1%	37.9%	24.0%	24.5%	24.9%	17.1%
	Arbres jeunes	5	20	3	13	22	43	8	16	28
	Arbres adultes	27	7	61	44	89	50	36	28	95
	Part d'arbres jeunes	15.6%	74.1%	4.7%	22.8%	19.6%	46.2%	18.2%	36.4%	22.4%
	Nombre total d'arbres	32	27	64	57	112	93	44	44	125
	canopée / arbre	62	17	21	34	42	52	94	19	27
	Toiture végétalisée	69.7%	0.0%	9.5%	57.3%	0.0%	23.5%	5.9%	28.3%	10.9%
Revêtements	Surfaces hors dalle	60.8%	69.7%	43.7%	60.4%	87.3%	73.5%	62.2%	75.0%	76.4%
	Surfaces perméables	43.1%	17.9%	30.5%	49.6%	67.7%	42.5%	34.7%	47.5%	44.7%
	Revêtement à faible albédo	91.7%	30.4%	100.0%	100.0%	95.4%	98.0%	92.6%	87.3%	88.4%

- ANNEXE 3 -

FICHE D'IDENTITÉ DE CHAQUE ÉCOLE ÉTUDIÉE

École En-Sauvy

Priorité d'intervention : 9/9

Située au sud de la commune, l'école En-Sauvy s'étend sur une surface de 16'929 m², dont environ 3'464 m² de préau ouvert. Elle accueille 34 classes et 44.7% de son périmètre est soumis à un stress extrême de chaleur. Elle n'est pas incluse dans les 20% des zones les plus chaudes du canton.



Surfaces et végétation



Sols et contraintes

Objectifs stratégiques

- Augmenter le taux de strate herbacée haute
- Augmenter le taux de canopée
- Améliorer les conditions des arbres existants
- Augmenter le taux de toiture végétalisée
- Augmenter le taux de surfaces perméables
- Augmenter le taux de revêtements à albédo élevé

Objectifs opérationnels

- Convertir environ 1'000 m² de surface herbacée basse en surface herbacée haute
- Planter entre 19 et 38 arbres
- Désimperméabiliser les zones de stationnement sur une surface d'environ 300 m²
- Végétaliser environ 1'000 m² de toiture

RAC : Mention *Ecole exceptionnelle*

Malgré un taux de surfaces vertes et perméables relativement faibles, cette école est l'une des moins chaudes de la commune. Il est probable que cela soit en grande partie dû à la présence du cordon arboré accompagnant le ruisseau du Voiret. Bien que la marge de manœuvre pour la conversion de surfaces de préau en surface verte soit nulle, le potentiel d'arborisation, et potentiellement de végétalisation de toiture, reste important. Une étude plus approfondie devra être menée pour étudier la faisabilité de planter des arbres sur la surface de préau sur dalle.

Potentiel d'évolution

	Etat existant	Etat potentiel
Taux de surface herbacée haute	5.2%	11%
Taux de surfaces vertes	31.1%	32%
Taux de canopée	24.5%	33-42%
Nombre d'arbres	44	60-76
Taux de toiture végétalisée	5.9%	21%
Taux de surfaces perméables	34.7%	36%

De gauche à droite et de haut en bas *: Zone de stationnement à désimperméabiliser ; Cordon arboré apportant de la fraicheur à l'école ; Pied d'arbre à désimperméabiliser ; Surface sur toiture intégralement minérale*









École En-Sauvy

Priorité d'intervention : 9 / 9

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des recommandations proposées dans l'école En-Sauvy ainsi que leurs descriptions et les éléments à prendre en compte lors de la conception de l'avant-projet.

Code	Type	Cible	Description	Eléments à prendre en compte lors de la conception de l'avant-projet
SA-AM-h-1	Amélioration	Surface herbacée	Extensification vers une surface herbacée haute	Usages de la surface
SA-AM-h-2	Amélioration	Surface herbacée	Extensification vers une surface herbacée haute	Usages de la surface
SA-AM-h-3	Amélioration	Surface herbacée	Extensification vers une surface herbacée haute	Usages de la surface
SA-AM-h-4	Amélioration	Surface herbacée	Extensification vers une surface herbacée haute	Usages de la surface
SA-AM-h-5	Amélioration	Surface herbacée	Extensification vers une surface herbacée haute	Usages de la surface
SA-AM-h-6	Amélioration	Surface herbacée	Extensification vers une surface herbacée haute	Usages de la surface
SA-AM-ar-1	Amélioration	Arbre	Plantation de 1 à 3 arbres	Présence réseaux Electricité et Télécom
SA-AM-ar-2	Amélioration	Arbre	Plantation de 1 arbre majeur	-
SA-AM-ar-3	Amélioration	Arbre	Plantation de 1 arbre majeur	-
SA-AM-ar-4	Amélioration	Arbre	Plantation de 1 à 3 arbres	Présence réseaux Electricité et Télécom
SA-AM-ar-5	Amélioration	Arbre	Plantation de 1 arbre majeur	-
SA-AM-ar-6	Amélioration	Arbre	Plantation de 1 arbre majeur	-
SA-CR-r-1	Amélioration	Surface herbacée	Conversion du pied du prunus en surface herbacée haute sur une surface de 12 à 16 m²	Etudier la possibilité de remplacer le prunus par une essence à grand développement
SA-CR-r-2	Amélioration	Surface herbacée	Conversion du pied du prunus en surface herbacée haute sur une surface de 12 à 16 m²	Etudier la possibilité de remplacer le prunus par une essence à grand développement
SA-CR-s-1	Création	Stationnement	Conversion des places de stationnement en revêtement perméable	Présence réseau Gaz
SA-CR-s-2	Création	Stationnement	Conversion des places de stationnement en revêtement perméable	Présence réseaux Electricité et Assainissement
SA-CR-t-1	Création	Toiture	Etudier la faisabilité de végétaliser les toitures	Contrôler capacité de charge et étanchéité de la toiture
SA-CR-t-2	Création	Toiture	Etudier la faisasbilité de végétaliser les toitures	Contrôler capacité de charge et étanchéité de la toiture

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Etude de diagnostic des préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur

Ecole En-Sauvy

Etat des lieux - températures

Légende

- Périmètre d'étude : **16 929 m²**
- Parcellaire
- Zone à fort ensoleillement

Température physiologique ressentie (14h)

- 23 - 29°C : stress faible de chaleur
- 29 - 35°C : stress modéré de chaleur
- 35 - 41°C : stress élevé de chaleur
- >41°C : stress extrême de chaleur

Synthèse températures

Paramètres	Résultats
23-29°C : stress faible	1.1%
29-35°C : stress modéré	15.3%
35-41°C : stress élevé	33.7%
>41°C : stress extrême	11.1%
Stress élevé et extrême	44.7%
20% zones les plus chaudes	0.0%

0 12,5 25 Mètres

Orthophoto 2021, Date : 19.06.2023, Dessin : E.Casn

ATELIER | NATURE | PAYSAGE

N

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Etude de diagnostic des préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur

Ecole En-Sauvy

Etat des lieux - surfaces & végétation

Légende

- Périmètre d'étude : **16 929 m²**
- Parcellaire
- Bâtiment
- Revêtement imperméable
- Toiture végétalisée
- Surface d'eau
- Place de jeux
- Mulch et pied d'arbre
- Strate herbacée basse
- Strate herbacée haute
- Strate arbustive
- Strate arborée
- Canopée
- Arbre isolé

Synthèse végétation

Paramètres	Résultats
Strate herbacée basse	7.4%
Strate herbacée haute	5.2%
Strate arbustive	10.5%
Strate arborée	8.0%
Total surfaces vertes	**23.1%**
Canopée	24.5%
Nombre d'arbres jeunes	8
Nombre d'arbres adultes	36
Part d'arbres jeunes	18.2%
Nombre total d'arbres	**44**
Toiture végétalisée	5.9%

0 12,5 25 Mètres

Orthophoto 2021, Date : 19.06.2023, Dessin : E.Casn

ATELIER | NATURE | PAYSAGE

N

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Etude de diagnostic des préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur

Ecole En-Sauvy

Etat des lieux - sols et contraintes

Légende

- Périmètre d'étude : **16 929 m²**
- Parcellaire
- Préau ouvert : **3'464 m²**
- Bâtiment hors-sol
- Bâtiment toiture
- Surface hors dalle
- Surface perméable
- Revêtement à faible albédo
- Réseaux
- Arbre isolé

Synthèse sols

Paramètres	Résultats
Surfaces hors dalle	62.2%
Surfaces perméables	34.7%
Revêtements à faible albédo	92.6%

0 12,5 25 Mètres

Orthophoto 2021, Date : 19.06.2023, Dessin : E.Casn

ATELIER | NATURE | PAYSAGE

N

PHENIX CONSEILS

Nature du document :

RAPPORT DE VISITES DE PROTECTION INCENDIE
Visite du 16 avril

Auteur :	Établi le :	Modifié le :	Version :	Visa :
Jérôme Sottas Cédric Lelerre	22.04.2025	-	1	JS/CL

Modifications apportées à la précédente version diffusée :

Demandeur :	Représenté par :
Ville de Lancy Route du Grand-Lancy 41 1212 Grand-Lancy	

Lieu de l'intervention :

École En Sauvy
Avenue du Curé Baud 40
1212 Lancy

Ce document est une pièce constitutive :	Objectif des travaux prévus :
• Rapport de visite en protection incendie	Amélioration de la sécurité

Documents de référence :

•

Documents annexés :

Objectif de l'étude :

- Déterminer la vulnérabilité des surfaces concernées vis-à-vis des risques d'incendie.

95 route du bois de Bay – 1242 Satigny
Tél. : 022/591.89.58 - Fax : 022/788.57.40
contact@phenix-conseils.net

Sommaire

1. Références Légales et Normatives ... 3
2. Contexte ... 4
3. Résumé des problèmes général ... 4
4. Dentiste et local électrique SIG ... 5
4.1 1er sous-sol - Dentiste ... 5
4.2 1er sous-sol - Dentiste ... 6
4.3 1er sous-sol – Local électrique introduction SIG ... 7
4.4 1er sous-sol – voie d'évacuation école, Local SIG et Dentiste ... 8
5. École bâtiment A & B ... 9
5.1 2ème étage Bâtiment B – classes et dégagement ... 9
5.2 Niveau intermédiaire entre le 2e et le 1er étage – Bâtiment B ... 10
5.3 1er étage Bâtiment B – classes et dégagement ... 11
5.4 Niveau intermédiaire entre le 1er et le rez-de-chaussée - Bâtiment B ... 12
5.5 Rez-de-chaussée Bâtiment B – classe et dégagement ... 13
5.6 Rez-de-chaussée couloir de liaison bâtiments A-B ... 14
5.7 Rez-de-chaussée bâtiment A – classes et dégagement ... 15
5.8 Niveau intermédiaire entre le rez-de-chaussée et le 1er sous-sol - Bâtiment B ... 16
5.9 1er sous-sol Bâtiment B – bibliothèque ... 17
5.10 1er sous-sol classe bâtiment B et liaison bâtiment A & B ... 18
5.11 1er sous-sol bâtiment A – classes et dégagement ... 19
5.12 2ème sous-sol bâtiment B – locaux et dépôts ... 20
6. École bâtiment C ... 21
6.1 2ème étage - classes et dégagement ... 21
6.2 Niveau intermédiaire entre le 2ème étage et le 1er étage ... 22
6.3 1er étage – classes et Dégagement ... 23
6.4 Niveau intermédiaire entre le 1er étage et le Rez-de-chaussée ... 24
6.5 Rez-de-chaussée - classes et dégagement ... 25
6.6 Niveau intermédiaire entre le rez-de-chaussée et le 1er sous-sol ... 26
6.7 1er sous-sol - classes et dégagement ... 27
6.8 1er sous-sol dégagement ... 28
7. École – Dégagement, Restaurant Scolaire cuisine et Aulas ... 29
7.1 Restaurants Scolaire ... 29
7.2 Hall et dégagement ... 30
7.3 Hall et dégagement – Locaux techniques ... 31
7.4 Hall et dégagement – Salle de rythmique ... 32
7.5 Hall et dégagement – Aula ... 33
7.6 Hall et dégagement – Balcon Aula et régie ... 34
7.7 Hall et dégagement rez-de-chaussée ... 35
7.8 Hall et dégagement – Cuisine ... 36
8. École bâtiment D ... 37
8.1 2ème étage – classes et dégagement ... 37
8.2 Niveau intermédiaire entre le 2e et le 1er étage ... 38
8.3 1er étage – classes et dégagement ... 39
8.4 Niveau intermédiaire entre le 1er et le rez-de-chaussée ... 40
8.5 Rez-de-Chaussée – classe et dégagement ... 41
8.6 1er sous-sol – classe, dégagement et local concierge ... 42
9. Conclusion ... 43
10. Annexes ... 43

95 route du bois de Bay – 1242 Satigny
Tél. : 022/591.89.58 - Fax : 022/788.57.40
contact@phenix-conseils.net

1. Références Légales et Normatives

L'analyse de vulnérabilité tient compte des exigences, des recommandations, des directives et règles en vigueur en Suisse, notamment :

- Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI)
- Norme de protection incendie, (NPI) édition 2015
- Assurance qualité en protection incendie, (DPI) 11-15 – édition 2015
- Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle, (DPI) 12-15 – édition 2017
- Matériaux et éléments de construction, (DPI) 13-15 - édition 2017
- Utilisation de matériaux de construction, (DPI) 14-15 - édition 2017
- Distances de sécurité, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu (DPI) 15-15 - édition 2017
- Voies d'évacuation et de sauvetage, (DPI) 16-15 - édition 2017
- Signalisation des voies d'évacuation Eclairage de sécurité Alimentation de sécurité, (DPI) 17-15 - édition 2017
- Dispositifs d'extinction, (DPI) 18-15 - édition 2017
- Installations sprinkler, (DPI) 19-15 - édition 2017
- Installations de détection d'incendie, (DPI) 20-15 - édition 2017
- Installations d'extraction de fumée et de chaleur, (DPI) 21-15 - édition 2017
- Systèmes de protection contre la foudre, (DPI) 22-15 - édition 2017
- Installations de transport, (DPI) 23-15 - édition 2017
- Installations thermiques, (DPI) 24-15 - édition 2017
- Installations aérauliques, (DPI) 25-15 - édition 2017
- Matières dangereuses, (DPI) 26-15 - édition 2017
- Méthodes de preuves en protection incendie. (DPI) 27-15 – édition 2017
- Répertoire, 40-15 – édition 2017
- Conseil Fédéral Suisse. Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles ; OLT 3.
- Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Règlement sur les chantiers L5.05.03
- BPA garde-corps
- SIA a 358 « Garde-Corps »
-

Demande particulière de l'expert :

2. Contexte

Le périmètre de ces visites considère les différents chemins de fuite (voies d'évacuations verticales et horizontales), ainsi que les différentes affectations et surfaces de compartiments coupe-feu.
Mise en évidence des non-conformités ou des dysfonctionnements vis-à-vis des directives actuelles.
Le reportage photos intégré au présent document précise les éléments non conformes.

3. Résumé des problèmes général

01	Voies d'évacuations verticales – Cages d'escalier – désenfumage – compartimentage - Généralités

Rappel des obligations légales

Le bâtiment étant de moyenne hauteur les cages d'escalier et voies d'évacuations verticales doivent être compartimentées REI60-RF1. Dpi 15-15.

S'agissant de locaux scolaires, de l'éclairage de sécurité avec signalétique de secours doit être présent afin de guider les occupants en lieu sûr. Dpi 17-15.

Les voies d'évacuation verticales doivent être équipées d'exutoires de fumées. Dpi 21-15.

Les distances de fuite menant à une voie d'évacuation verticales doivent être d'au maximum 35m. Dpi 16-15.

La vacuité des voies d'évacuation verticales doit être garantie et il est interdit d'entreposer des charges thermiques. Dpi 16-15.

Les portes d'issues de secours donnant à l'air libre doivent s'ouvrir dans le sens de fuite et disposer de serrures et ferrures antipaniques selon SN EN 179. Dpi 16-15

Les tuyauteries et isolations de tuyauteries doivent être en matériaux incombustibles (RF1). Dpi 14-15

Seuls sont autorisés dans les voies d'évacuation verticales, les câbles d'alimentation ou de télécommunication des appareils et des équipements qui y sont installés. Dpi 14-15.

Les voies d'évacuation ne doivent pas être utilisées comme conduits de ventilation pour amener de l'air. Dpi 25-15.

La surface maximale d'un compartiment coupe-feu pour un bâtiment scolaire est de 3600m². Dpi 15-15

Les compartiments coupe-feu s'étendant sur plus de trois niveaux ne doivent pas dépasser 1200m². Dpi 21-15

4. Dentiste et local électrique SIG

4.1 1er sous-sol - Dentiste



Photo



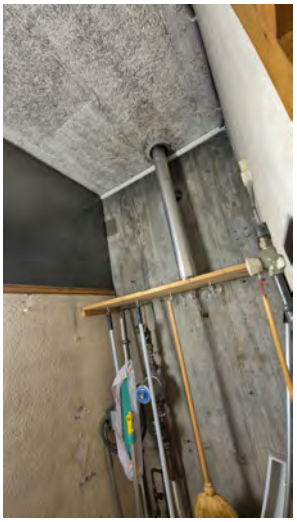

Description du défaut

- Le compartimentage entre le local électrique et la surface du dentiste n'est pas conforme.
- La ventilation est possiblement dispensée par le monobloc de l'école et des conduites traversant les dalles et murs.

Préconisation de l'expert

- Créer un compartimentage correct, par exemple en supprimant le vitrage et en montant la cloison en brique jusqu'en sous-face de dalle.
- Installer des clapets coupe-feu aux traversées des dalles et cloison formant des compartiments coupe-feu, supprimer les tuyaux ne servant plus et reboucher les trous avec des obturations conformes. Nous transmettre les schémas et les plans de la ventilation existants.

4.2 1er sous-sol - Dentiste

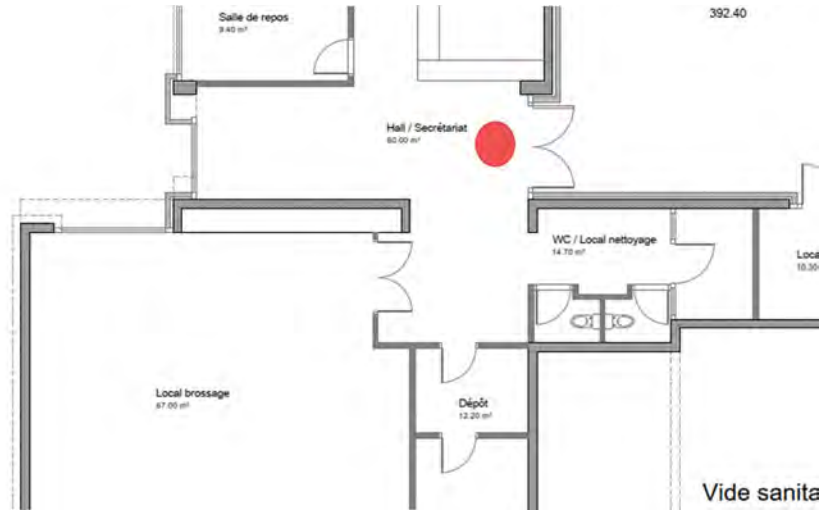

Photo





Description du défaut

- Le bloc-porte et la porte ne sont pas coupe-feu.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de sécurité sont inexistants.
- Nous n'avons pas trouvé de haut-parleurs pour la sonorisation d'évacuation.
- La porte n'est pas équipée de serrure et de ferrure dite antipanique.
- Des câbles électriques ont été tirés « sauvagement » dans les locaux du dentiste.

Préconisation de l'expert

- Installer un bloc-porte EI30 avec porte EI30-C pour garantir le compartimentage avec la voie d'évacuation.
- Faire installer un balisage de fuite et un éclairage de secours par une entreprise agréer.
- Étendre l'installation de sonorisation d'évacuation de l'école pour que les gens soient informés en cas d'évacuation ou de sinistres divers.
- Installer une serrure et ferrure antipanique selon la SN EN 179.
- Le passage des câbles doit être obturé pour garantir le compartimentage coupe-feu.

4.3 1er sous-sol – Local électrique introduction SIG

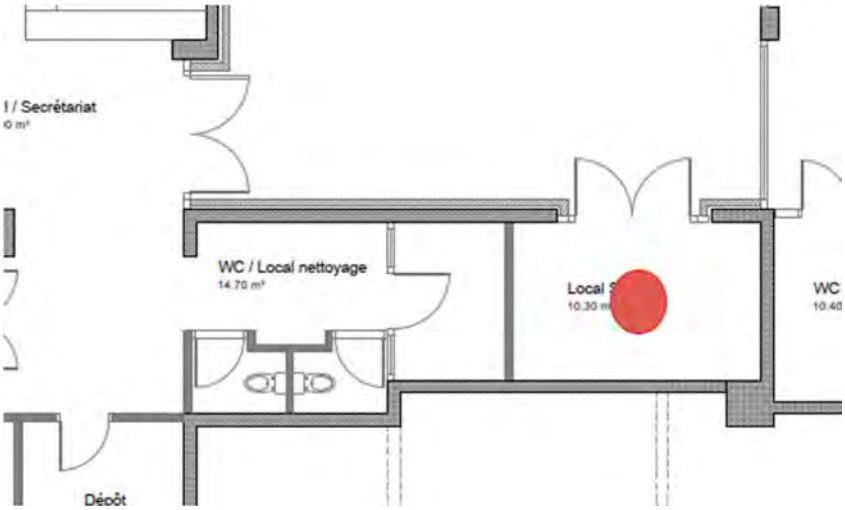

Photo







Description du défaut

- Le compartimentage du local électrique n'est pas conforme.
- Des câbles électriques ont été tirés « sauvagement » dans le local électrique.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours sont manquants.
- Le local est utilisé à des fins de stockage et de dépôt.

Préconisation de l'expert

- Installer un bloc-porte EI30 avec porte EI30-C pour garantir le compartimentage avec la voie d'évacuation.
- Le passage des câbles doit être obturé pour garantir le compartimentage.
- Faire installer un balisage de fuite et un éclairage de secours par une entreprise agréer.
- Supprimer les charges thermiques dans le local, il ne peut pas être utilisé comme dépôt ou comme local poubelles.

4.4 1er sous-sol – voie d'évacuation école, Local SIG et Dentiste

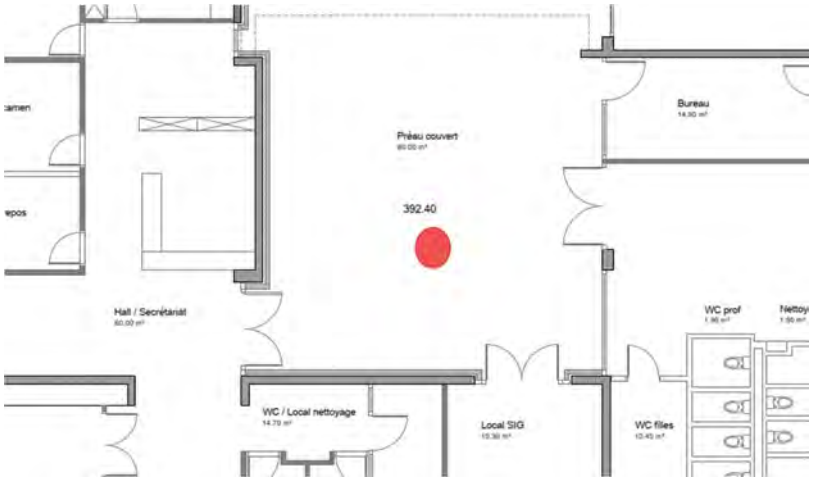

Photo



Description du défaut

- Des câbles électriques traversent le porche servant d'issue de secours.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours sont inexistants.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Le compartimentage entre les différents locaux et le porche est inexistant.

Préconisation de l'expert

- Encapsuler les câbles électriques dans un caisson EI60-RF1.
- Faire installer un balisage de fuite et un éclairage de secours par une entreprise agréée.
- Contrôler que le revêtement du plafond soit incombustible (RF1).
- Les blocs portes donnant sur le porche doivent être EI30 et les différentes cloisons EI60.

5. École bâtiment A & B

5.1 2ème étage Bâtiment B – classes et dégagement



Photo





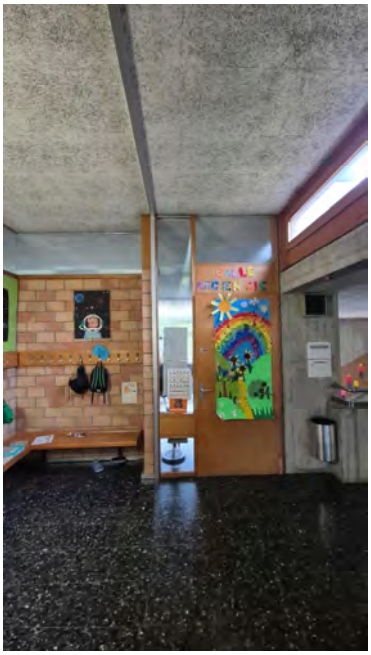

Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Exutoire de fumées et de chaleur inexistant.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustible.
- Un exutoire de fumées et de chaleur doit être installé.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

5.2 Niveau intermédiaire entre le 2e et le 1er étage – Bâtiment B

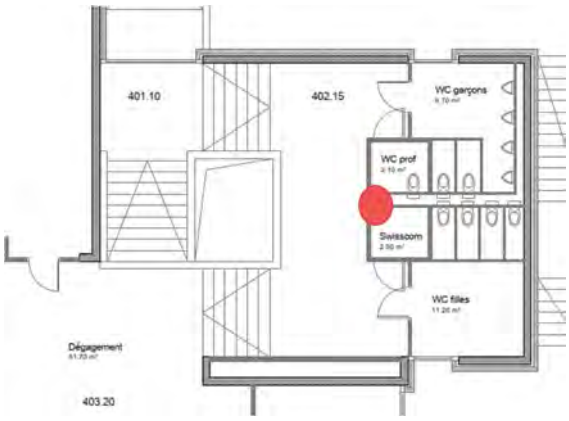

Photo





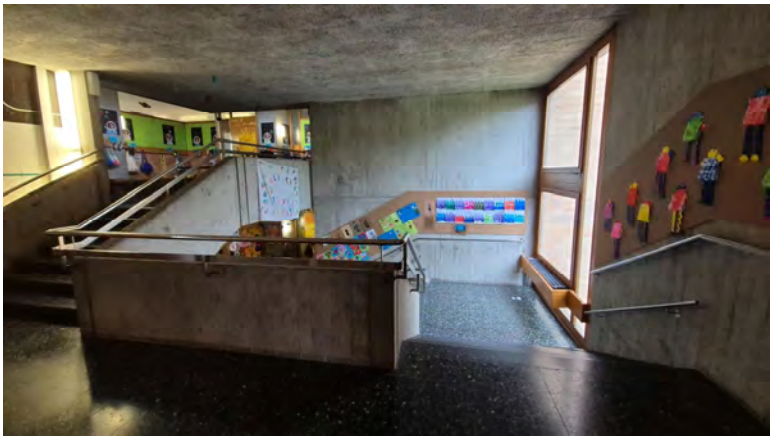

Description du défaut

- Tableau électrique dans l'escalier de secours.
- Le compartimentage du local antenne n'est pas conforme.
- Installation technique dans le placard du dévidoir axial et extincteur.
- Décoration suspendu et panneaux d'affichage en trop grand nombre.

Préconisation de l'expert

- Le tableau électrique doit être compartimenté dans un caisson EI60, ainsi que le canal acheminant les câbles.
- Le local antenne doit être compartimenté pour lui-même (porte EI30, cloison).
- Le placard du dévidoir axial ne doit servir a rien d'autre. Supprimer les installations techniques présente.
- Les décorations suspendues doivent être démontées et la surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la cage d'escalier par étage et doit mesurer au maximum 2m².

5.3 1er étage Bâtiment B – classes et dégagement



Photo



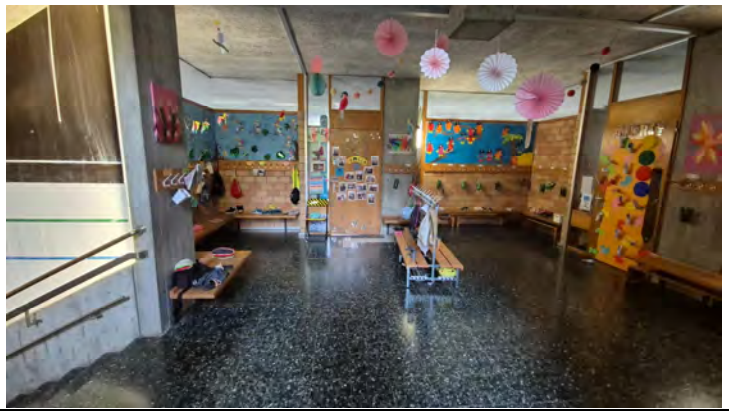

Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu n'est pas conforme.
- Les portes des classes ne sont pas coupe-feu.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité manquant.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage.
- Les portes des classes doivent être remplacées par des porte coupe-feu.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustibles.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés.

5.4 Niveau intermédiaire entre le 1er et le rez-de-chaussée - Bâtiment B

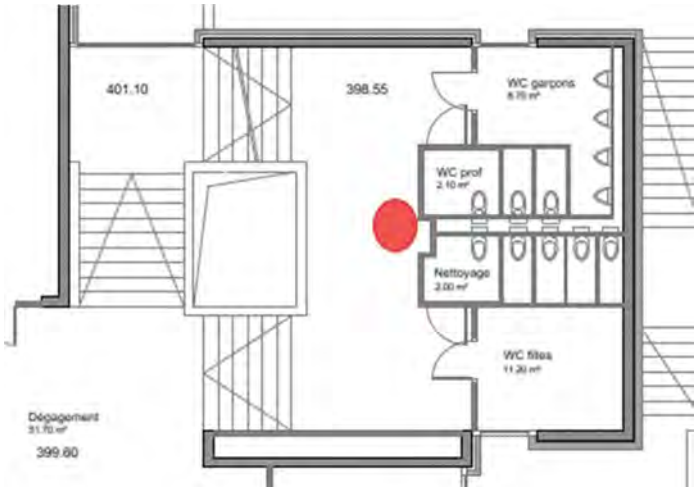

Photo





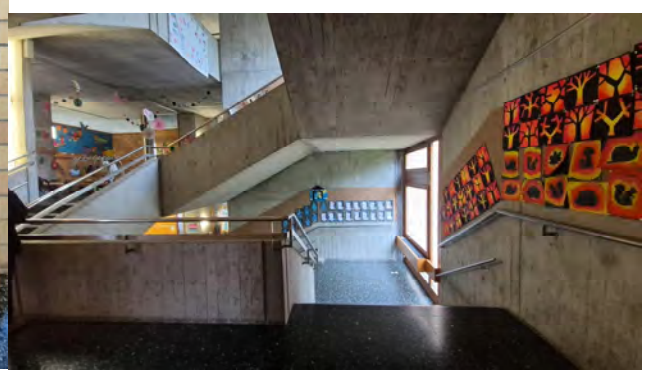

Description du défaut

- Le compartimentage du local concierge n'est pas conforme
- Installation technique dans le placard du dévidoir axial et extincteur.
- Panneaux d'affichage en trop grand nombre.

Préconisation de l'expert

- Le local du concierge doit être compartimenté pour lui-même (porte EI30 et cloison EI30).
- Le placard du dévidoir axial ne doit servir à rien d'autre. Supprimer les installations techniques présente.
- La surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la cage d'escalier par étage et doivent mesurer au maximum 2m².

5.5 Rez-de-chaussée Bâtiment B – classe et dégagement



Photo





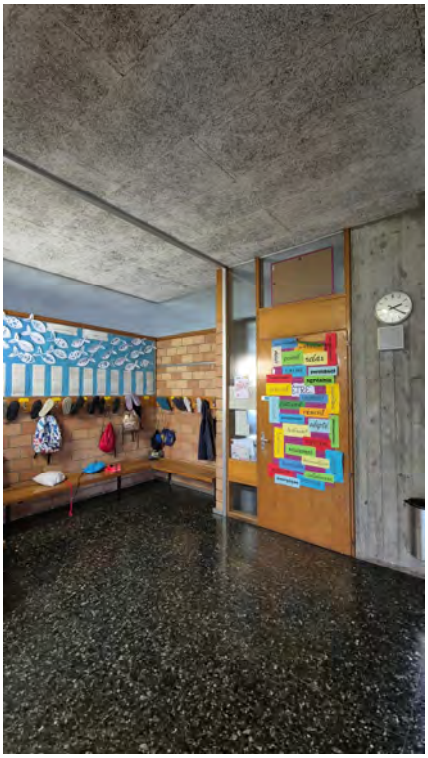

Description du défaut

- Le compartimentage entre les salles de classes et le couloir n'est pas conforme.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours sont manquants
- Mobilier combustible présent dans le couloir.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Panneaux d'affichage et décorations présents en trop grande quantité.

Préconisation de l'expert

- Remplacer les portes des classes par des portes EI30. Et remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Le mobilier dans les voies d'évacuation ne peut pas être combustible.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- La surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la voie d'évacuation considérée et doivent mesurer au maximum 2m².

5.6 Rez-de-chaussée couloir de liaison bâtiments A-B



Photo

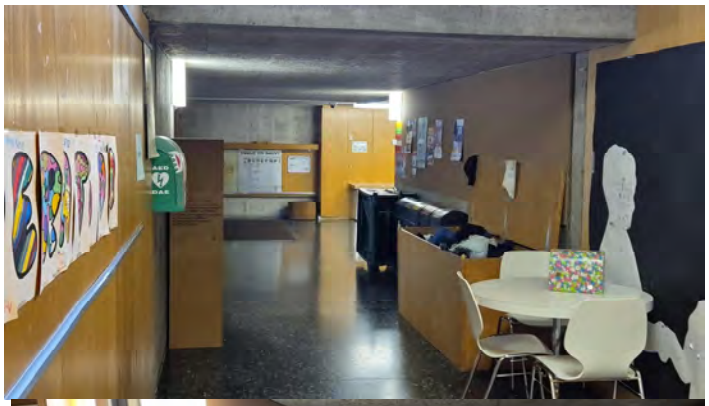

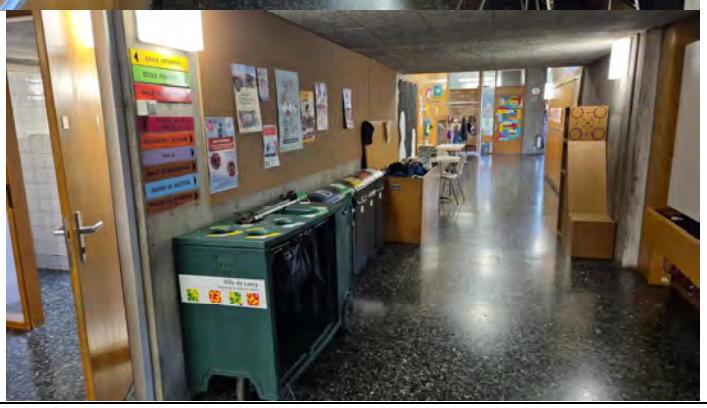

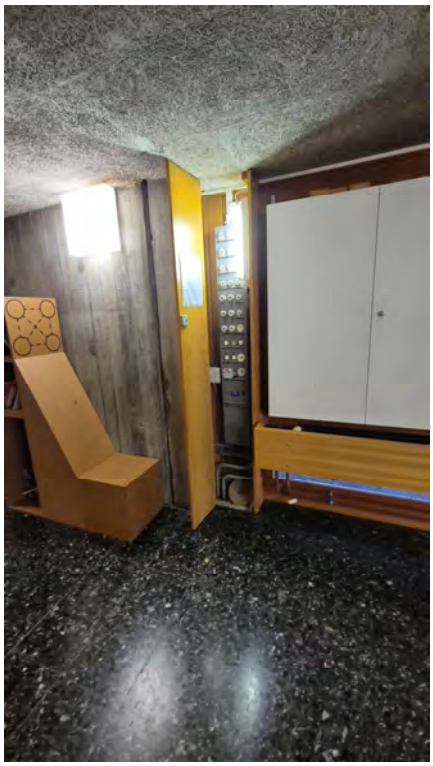

Description du défaut

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours ne sont pas correctement installés et dimensionnés.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Panneaux d'affichage et décorations présent en trop grande quantité.
- Charge thermique (poubelles, mobilier, tableau électrique).

Préconisation de l'expert

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- La surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la voie d'évacuation considérée et doivent mesurer au maximum 2m².
- Les poubelles doivent être supprimées du dégagement, ainsi que la boite à objet trouvé. Le tableau électrique doit être compartimenté dans une armoire EI60 avec porte EI30.

5.7 Rez-de-chaussée bâtiment A – classes et dégagement



Photo

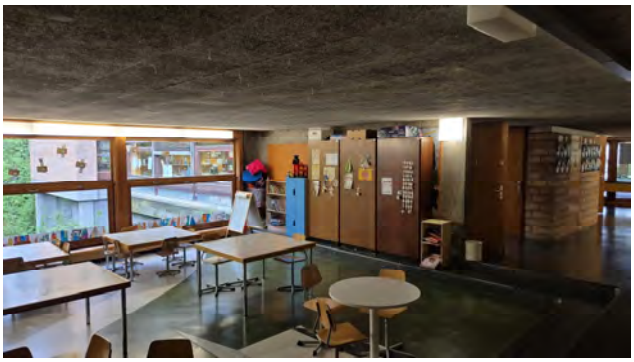

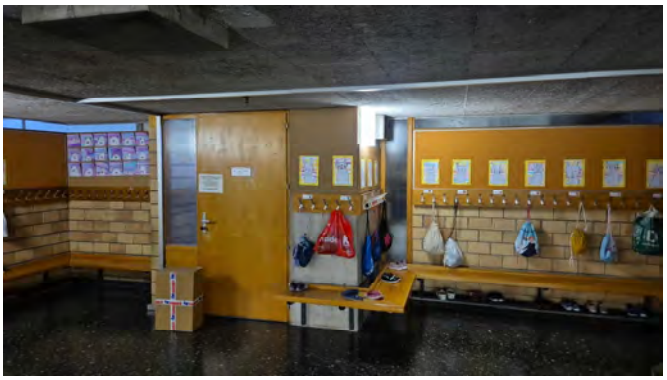





Description du défaut

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours ne sont pas correctement installés et dimensionnés.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Mobilier combustible présent.
- Défaut de compartimentage coupe-feu pour les salles de classes.

Préconisation de l'expert

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustible.
- Remplacer les portes des classes par des portes EI30. Et remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage.

5.8 Niveau intermédiaire entre le rez-de-chaussée et le 1er sous-sol - Bâtiment B



Photo

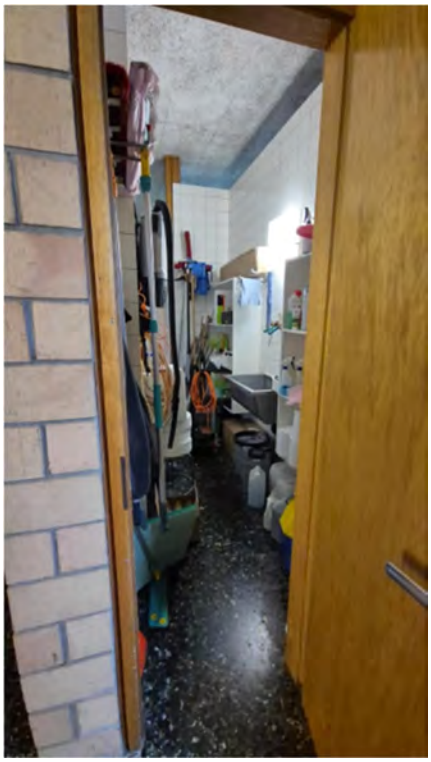



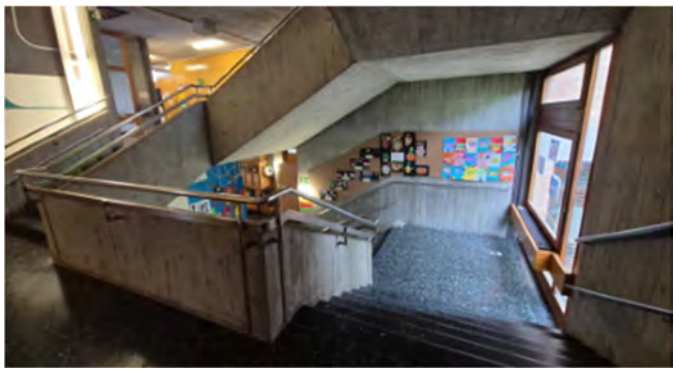

Sans défaut

- Le compartimentage du local concierge n'est pas conforme
- Installation technique dans le placard du dévidoir axial et extincteur.
- Panneaux d'affichage en trop grand nombre.

Préconisation de l'expert

- Le local du concierge doit être compartimenté pour lui-même (porte EI30 et cloison EI30).
- Le placard du dévidoir axial ne doit servir à rien d'autre. Supprimer les installations techniques présentes.
- La surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la cage d'escalier par étage et doivent mesurer au maximum 2m².

5.9 1er sous-sol Bâtiment B – bibliothèque



Photo

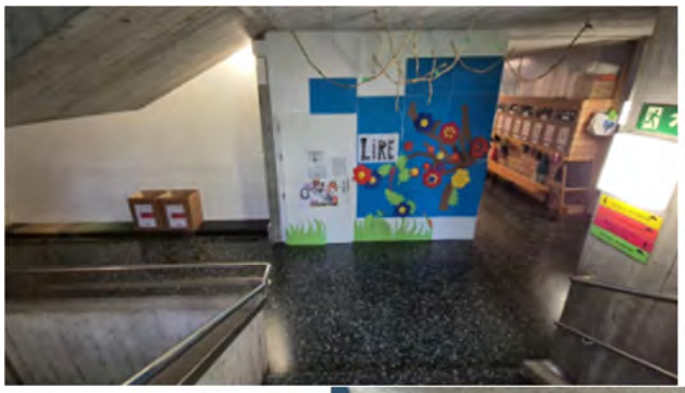



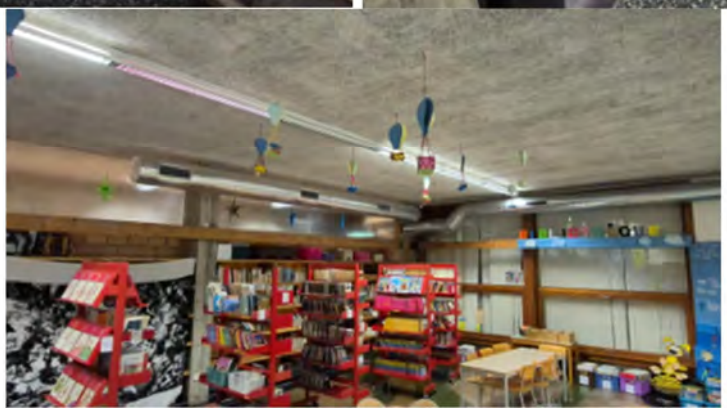

Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu de la bibliothèque n'est pas conforme.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours ne sont pas correctement installés et dimensionnés.
- Des installations techniques traverse les cloisons.
- Installation provisoire de ventilation.

Préconisation de l'expert

- Les cloisons de la bibliothèque doivent monter jusqu'en sous-face de dalle et être montées selon un système reconnu par l'AEAI pour assurer le compartimentage. Une porte EI30 doit en plus être installée.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Les traversées d'éléments coupe-feu doivent être réalisées dans les règles de l'art et en plus être obturées conformément à la directive 15-15 de l'AEAI.
- La ventilation ne doit pas ventiler plus de 1200m² de surfaces de compartiment coupe-feu. Nous transmettre les schémas et les plans de la ventilation existante.

5.10 1er sous-sol classe bâtiment B et liaison bâtiment A & B

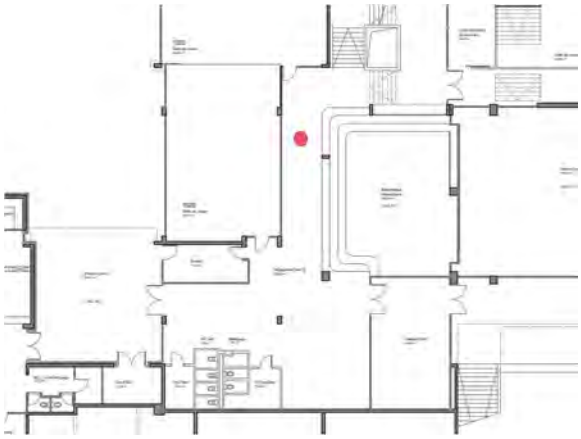

Photo

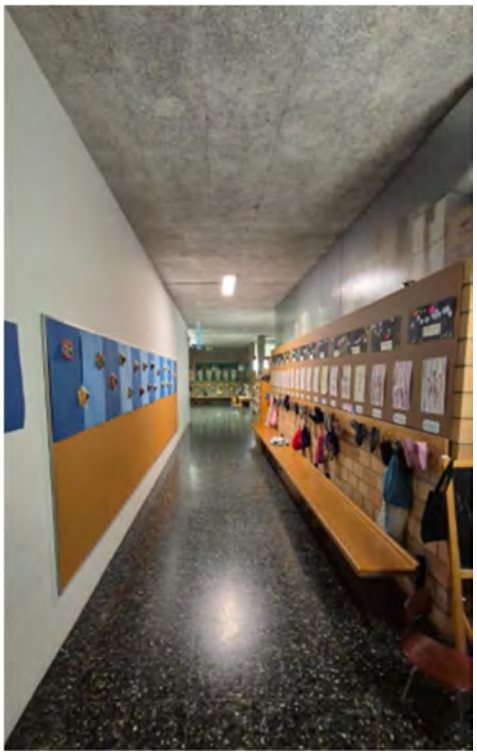



Sans défaut

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours ne sont pas correctement installés et dimensionnés.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Mobilier combustible présent.
- Compartiment coupe-feu pour les salles de classes.

Préconisation de l'expert

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustible.
- Remplacer les portes des classes par des portes EI30. Et remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage.

5.11 1er sous-sol bâtiment A – classes et dégagement

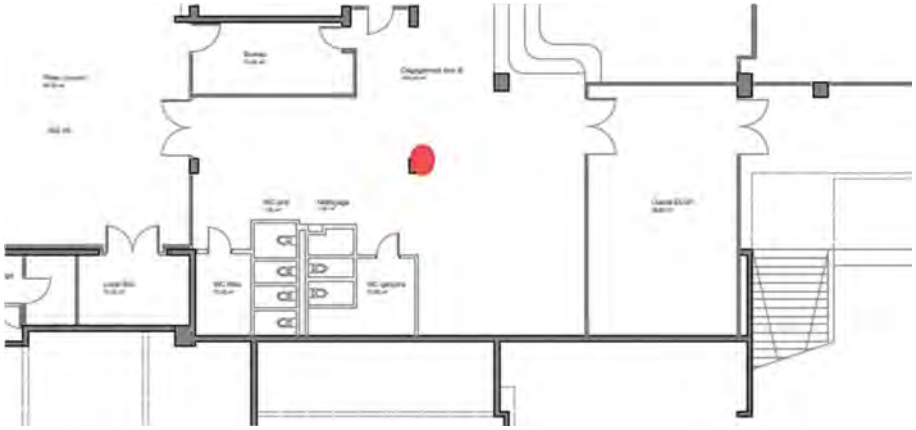

Photo



Description du défaut

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours ne sont pas correctement installés et dimensionnés.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Mobilier combustible présent.
- Compartiment coupe-feu pour les salles de classes.
- Un câble volant traverse le couloir de fuite.
- Un tableau électrique est présent dans une armoire non compartimentée coupe-feu.

Préconisation de l'expert

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustible.
- Remplacer les portes des classes par des portes EI30. Et remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage.
- Le câble doit être correctement installé et ne doit pas traverser le couloir de fuite sans être compartimenté.
- L'armoire du tableau électrique doit être EI60 avec porte EI30.

5.12 2ème sous-sol bâtiment B – locaux et dépôts



Photo











Description du défaut

- Stockage de charge thermiques conséquent.
- Compartimentage inexistant (grillage et vitrage).
- Isolation de tuyaux en matériaux combustible et tuyauterie combustible.
- Passage des techniques au travers des cloisons/parois coupe-feu sans mesures conformes au Dpi.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours ne sont pas correctement installés et dimensionnés.

Préconisation de l'expert

- Énormément de mobilier et autres charges thermique sont stockées un peu partout, elles doivent être supprimées dans la voie d'évacuation.
- Les différents locaux doivent impérativement être compartimentés EI60 avec porte EI30.
- Les isolations combustibles doivent être remplacées par des isolations incombustibles (RF1)
- Les passages des techniques dans les cloisons doivent être obturés et conformes.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.

6. École bâtiment C

6.1 2ème étage - classes et dégagement



Photo







Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les classes et la voie d'évacuation verticale n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Exutoire de fumées et de chaleur inexistant.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériau incombustible.
- Un exutoire de fumées et de chaleur doit être installé au point haut de l'escalier.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.

6.2 Niveau intermédiaire entre le 2ème étage et le 1er étage

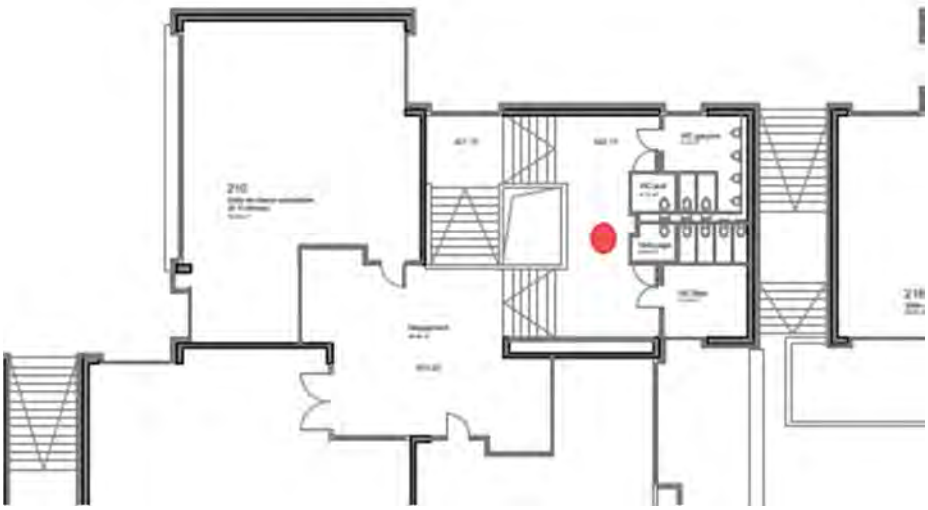

Photo





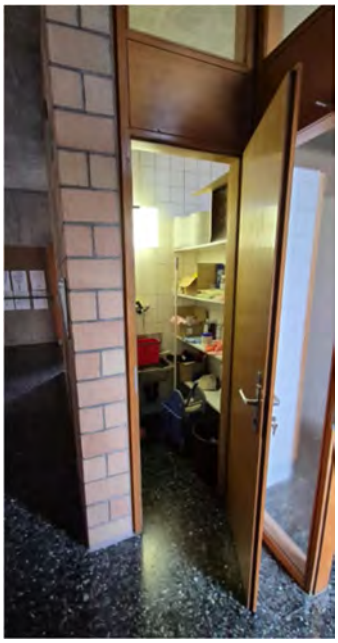



Description du défaut

- Le compartimentage du local concierge n'est pas conforme
- Panneaux d'affichage en trop grand nombre.

Préconisation de l'expert

- Le local du concierge doit être compartimenté pour lui-même (porte EI30 et cloison EI30).
- La surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la cage d'escalier par étage et doivent mesurer au maximum 2m².

6.3 1er étage – classes et Dégagement



Photo

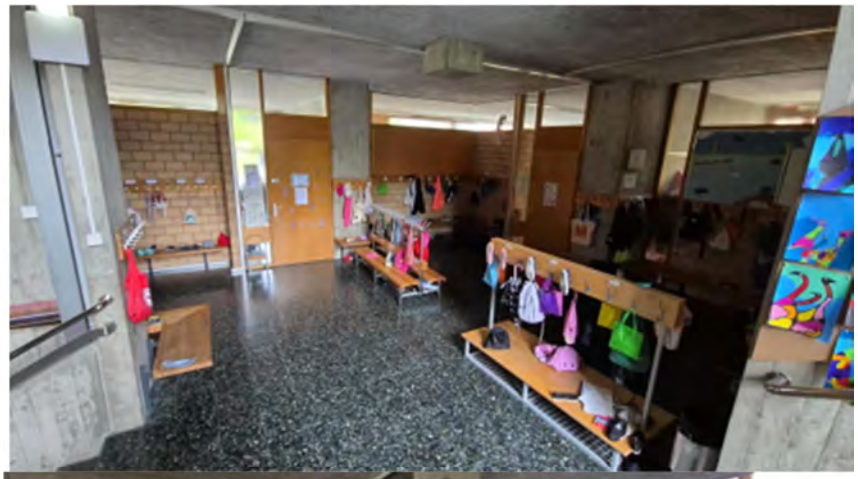

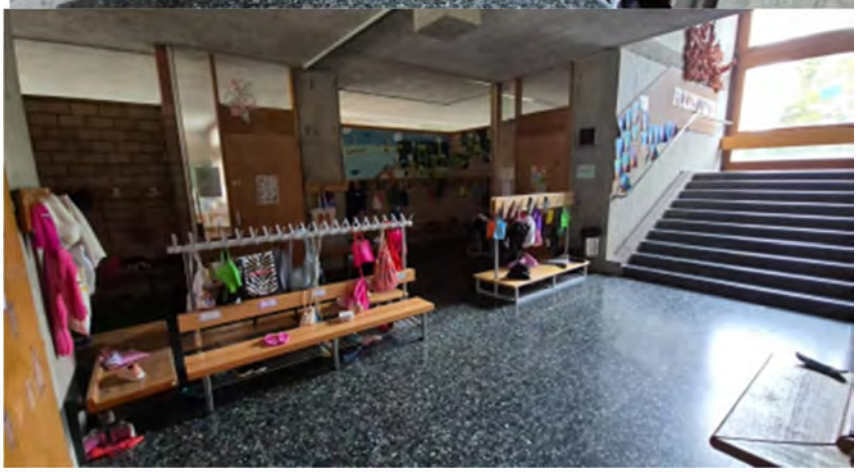

Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les classes et la voie d'évacuation verticale n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustible.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.

6.4 Niveau intermédiaire entre le 1er étage et le Rez-de-chaussée



Photo



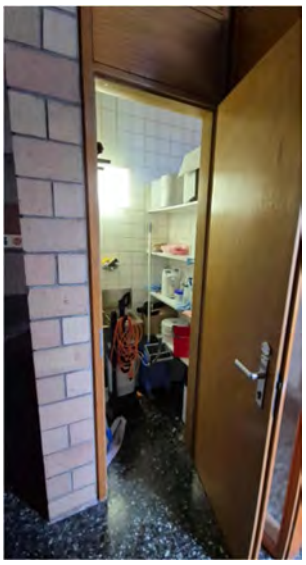





Description du défaut

- Le compartimentage du local concierge n'est pas conforme.
- Panneaux d'affichages en trop grand nombre.
- Des films protecteurs sont encore présents sur le balisage de secours.

Préconisation de l'expert

- Le local du concierge doit être compartimenté pour lui-même (porte EI30 et cloison EI30).
- La surface totale des panneaux d'affichages ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la cage d'escalier par étage et doivent mesurer au maximum 2m².
- Contrôler les panneaux phosphorescents et enlever les films protecteurs.

6.5 Rez-de-chaussée - classes et dégagement



Photo



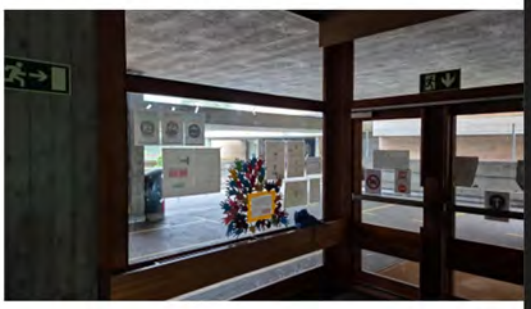





Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les classes et la voie d'évacuation verticale n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.
- La barre antipanique est HS, la porte ne s'ouvre pas.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustibles.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- La barre antipanique doit être contrôlée et le panneau supprimer.

6.6 Niveau intermédiaire entre le rez-de-chaussée et le 1er sous-sol



Photo



Description du défaut

- Le compartimentage du local concierge n'est pas conforme
- Panneaux d'affichage en trop grand nombre.

Préconisation de l'expert

- Le local du concierge doit être compartimenté pour lui-même (porte EI30 et cloison EI30).
- La surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la cage d'escalier par étage et doivent mesurer au maximum 2m².

6.7 1er sous-sol - classes et dégagement

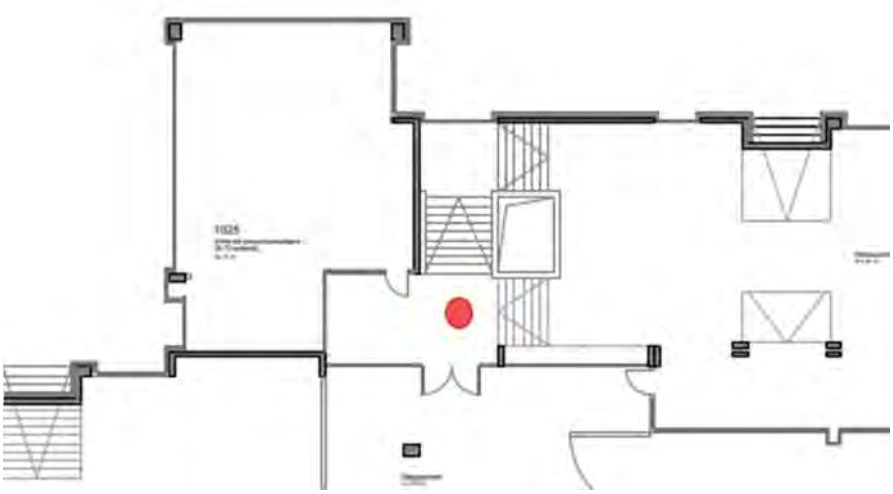

Photo



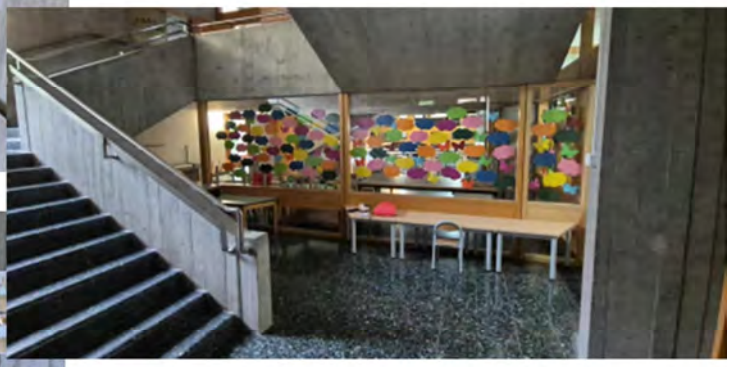

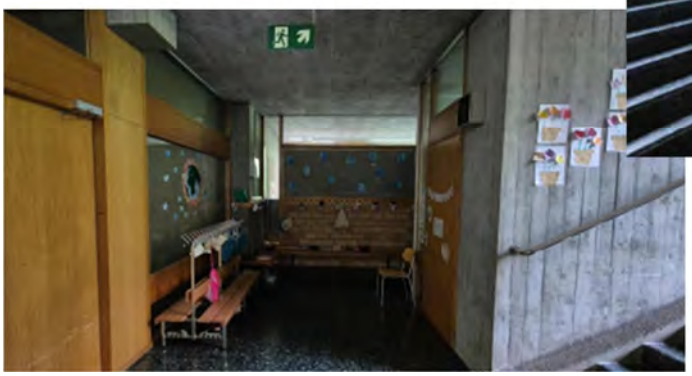

Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les classes et la voie d'évacuation verticale n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.
- La cloison qui sépare le bâtiment C et le restaurant scolaire n'est pas conforme.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustibles.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- La cloison doit avoir une résistance EI60. Il faut replacer le vitrage ou monter une nouvelle cloison.

6.8 1er sous-sol dégagement

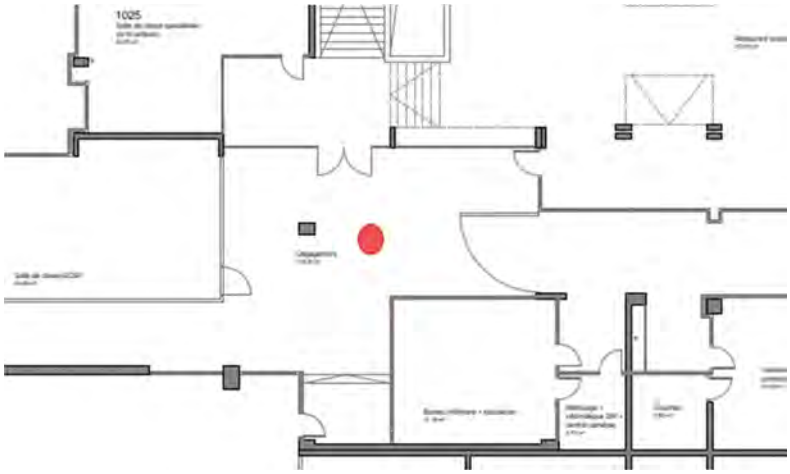

Photo









Description du défaut

- Le compartimentage entre le dégagement et les différents locaux n'est pas conforme.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.
- Mobilier combustible présent dans le couloir.

Préconisation de l'expert

- Les cloisons vitrées, les portes grillagées et les montants en bois ne permettent pas de créer de séparation coupe-feu entre les différents compartiments. Il faut changer ou adapter ces cloisons.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Le mobilier combustible n'est pas admis dans un couloir servant à l'évacuation.

7. École – Dégagement, Restaurant Scolaire cuisine et Aulas

7.1 Restaurants Scolaire

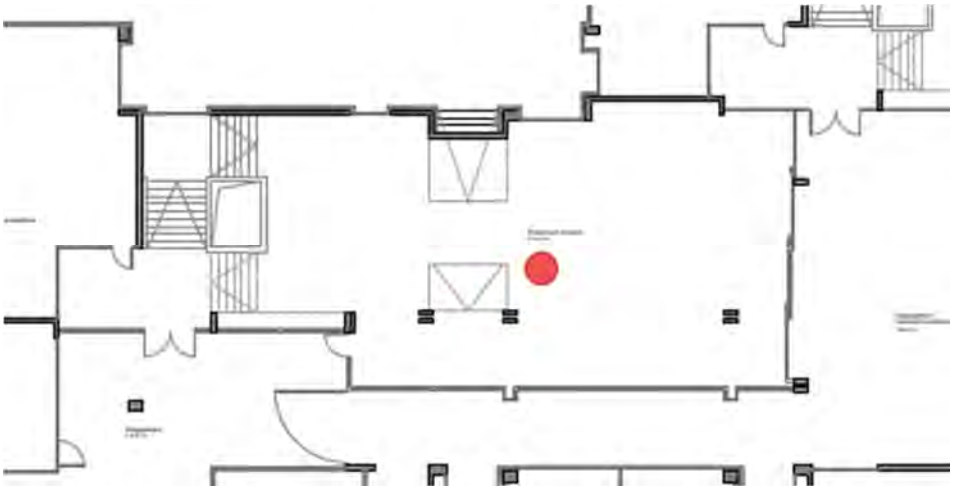

Photo









Description du défaut

- Le compartimentage n'est pas conforme
- Attention si plus de 100 personnes peuvent être présentes en même temps.
- L'armoire du dévidoir axial ne doit pas servir à d'autres fins.

Préconisation de l'expert

- Les cloisons doivent avoir une résistance au feu EI30-EI60 et les portes EI30.
- Si plus de 100 personnes peuvent être accueillies en même temps, le mobilier doit être qualifié 5.2, et les décorations et autres panneaux acoustiques ne doivent en plus pas avoir de réaction critique.
- L'armoire du dévidoir axial, ne doit pas servir de gaine technique ou de lieu de stockage.

7.2 Hall et dégagement



Photo





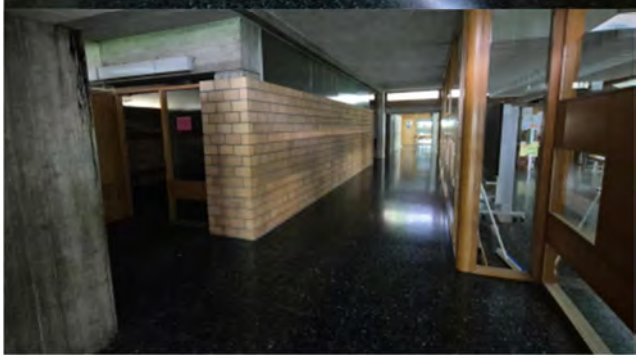



Description du défaut

- Le compartimentage n'est pas conforme.
- Du mobilier combustible est présent dans les voies d'évacuation
- La barre antipanique ne fonctionne pas correctement.
- La porte de l'ascenseur doit être E30-RF1.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Les cloisons doivent être EI60 et les portes EI30.
- Le mobilier combustible n'est pas autorisé dans une voie d'évacuation.
- La force pour ouvrir la porte ne doit pas être supérieur à 100N, ce qui n'est pas le cas. Le système de barre antipanique doit être contrôlé.
- Nous transmettre l'attestation de l'ascenseur stipulant la résistance au feu des portes palières.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

7.3 Hall et dégagement – Locaux techniques

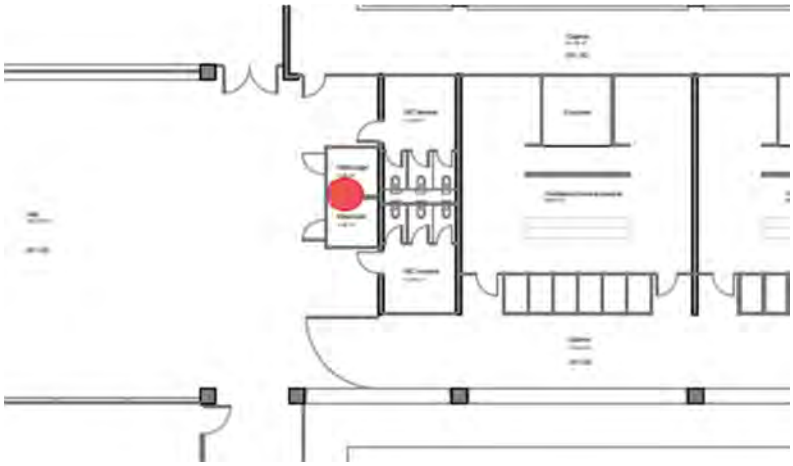

Photo









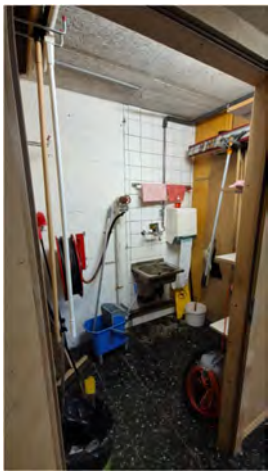

Description du défaut

- Les locaux techniques ne sont pas compartimentés correctement, et des ouvertures sont présentes dans les cloisons
- Le dévidoir axial ne doit pas être installé dans un local technique.

Préconisation de l'expert

- Les cloisons doivent avoir une résistance EI60 et être montées jusqu'en sous-face de dalle. Des portes EI30 doivent en plus être installées à la place des portes actuelles. Les ouvertures doivent être obturées.
- Le dévidoir axial ne peut pas être installé à l'intérieur d'un local technique.

7.4 Hall et dégagement – Salle de rythmique

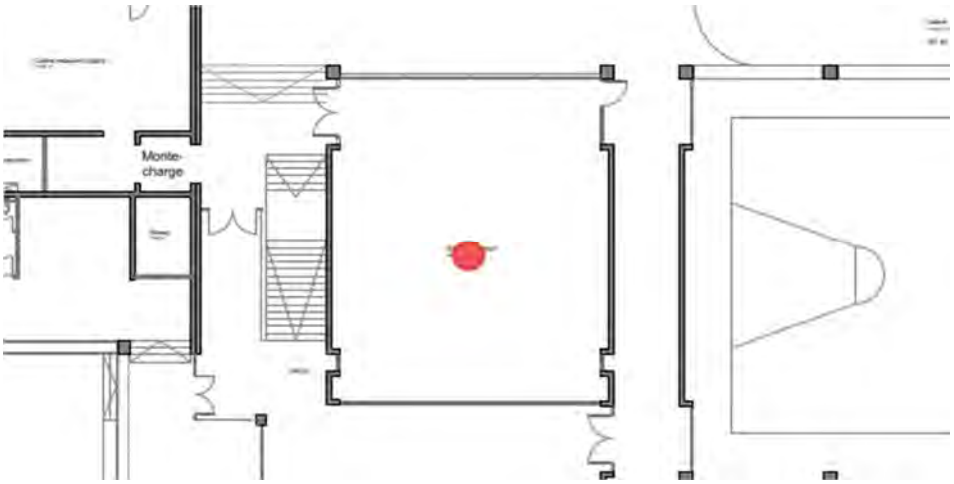

Photo



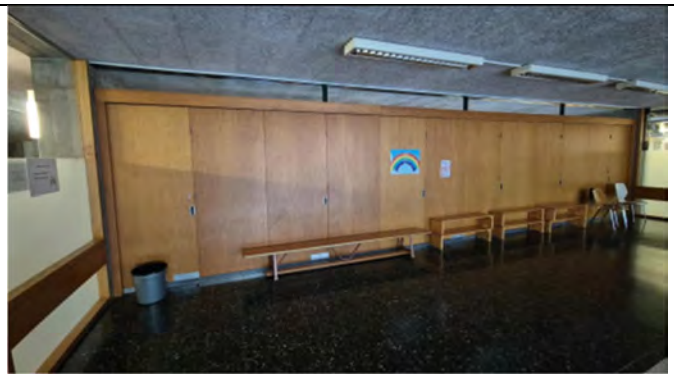



Description du défaut

- Le compartimentage de la salle de rythmique n'est pas conforme.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Les cloisons doivent avoir une résistance au feu EI60 et être muni de portes coupe-feu.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

7.5 Hall et dégagement – Aula

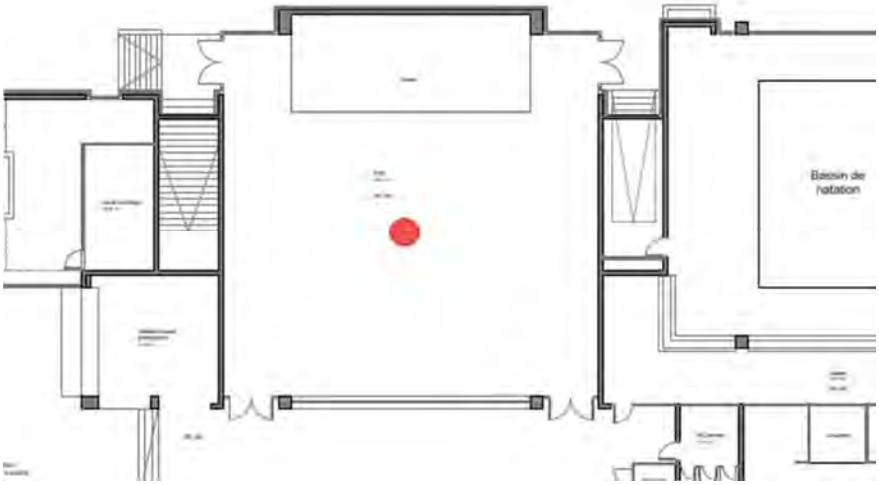

Photo



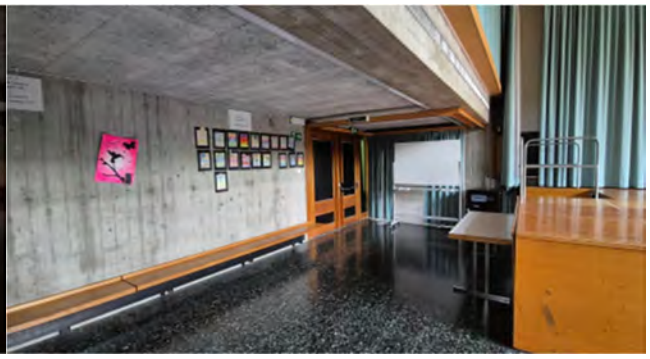



Description du défaut

- Le panneau indiquant la capacité maximum de personne n'est pas présent au niveau des entrées depuis le 1er sous-sol.
- Le compartimentage n'est pas conforme.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Au vu du nombre et de la largeur des issues de secours au 1er sous-sol, la capacité maximale de la salle est de 100 personnes.
- Les rideaux devront être qualifiés 5.2.
- La cloison donnant sur le grand hall doit avoir une résistance EI60 et les portes doivent être remplacée par des portes coupe-feu EI30.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

7.6 Hall et dégagement – Balcon Aula et régie

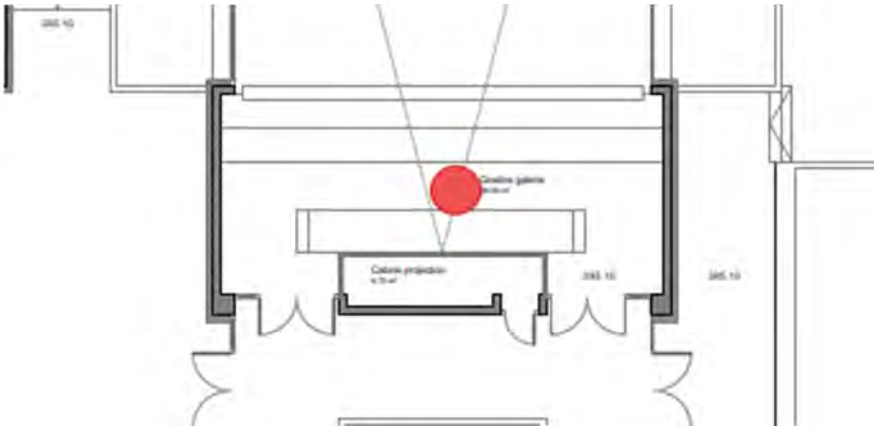

Photo









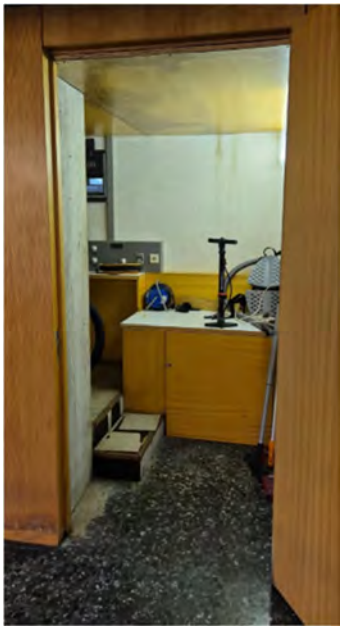

Description du défaut

- La cloison entre la régie et le hall n'est pas conforme.
- La régie n'est pas un local de stockage
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.
- Le panneau indiquant la capacité max sur le balcon est affiché et indique 100 personnes.

Préconisation de l'expert

- La cloison entre la régie et le hall doit être EI60. Les portes doivent être EI30.
- Tout le matériel qui n'est pas prévu pour la régie doit être enlevé.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

7.7 Hall et dégagement rez-de-chaussée

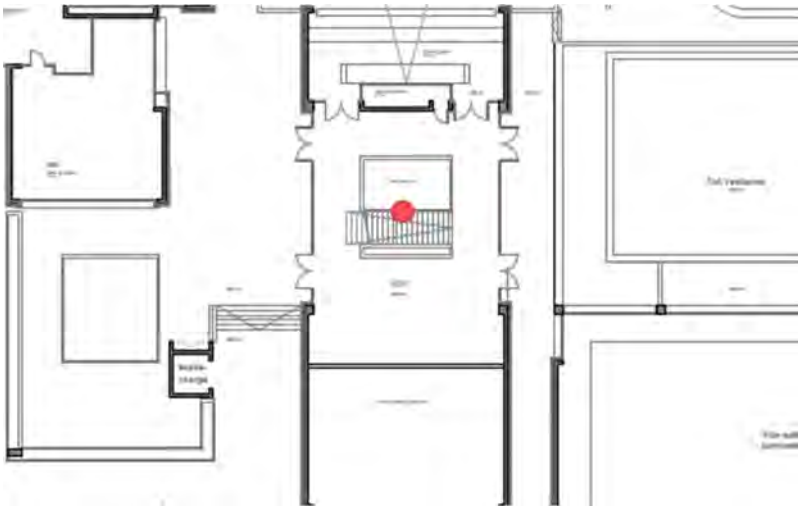

Photo

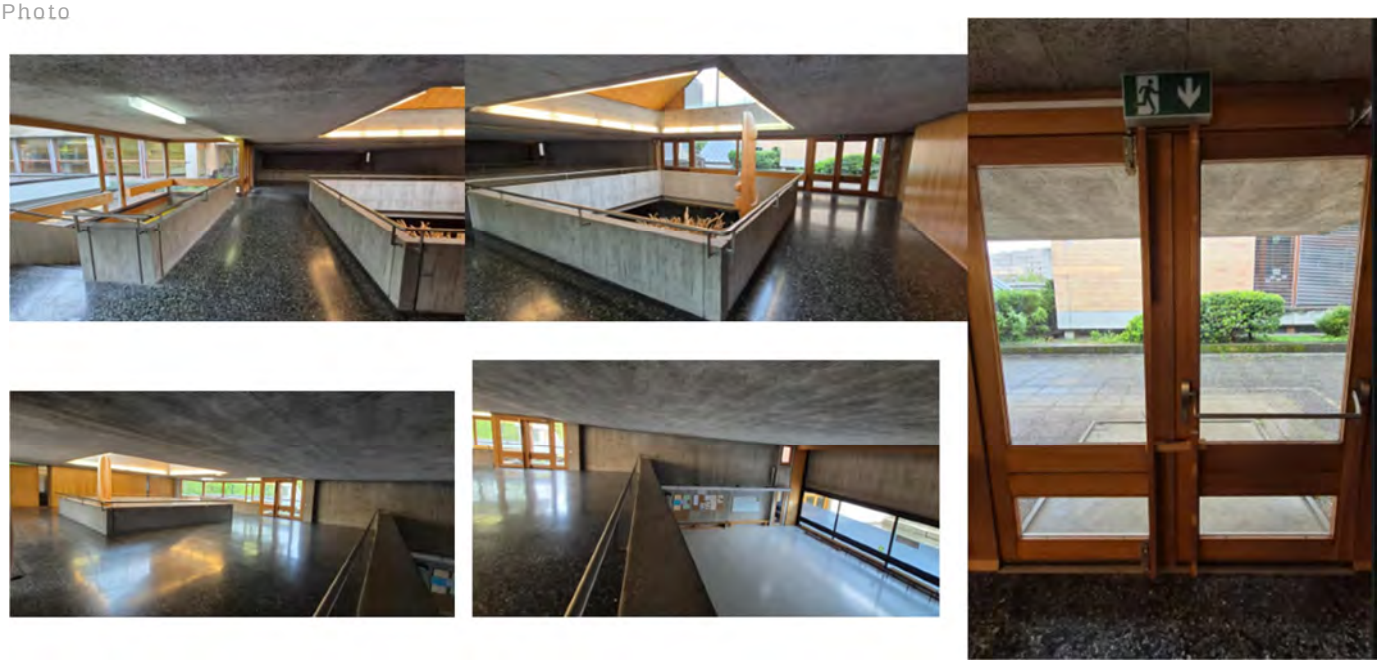

Description du défaut

- Le compartimentage n'est pas conforme. Le Hall est ouvert sur la salle de rythmique qui se trouve à l'étage inférieur.
- Une issue de secours est condamnée avec un linteau de bois.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Il faut prévoir de séparer la salle de rythmique du hall. Le hall servant de voie d'évacuation, il doit être compartimenté pour lui-même.
- L'issue de secours doit être praticable en tout temps et doit pouvoir s'ouvrir sans avoir recours à des moyens auxiliaires.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

7.8 Hall et dégagement – Cuisine

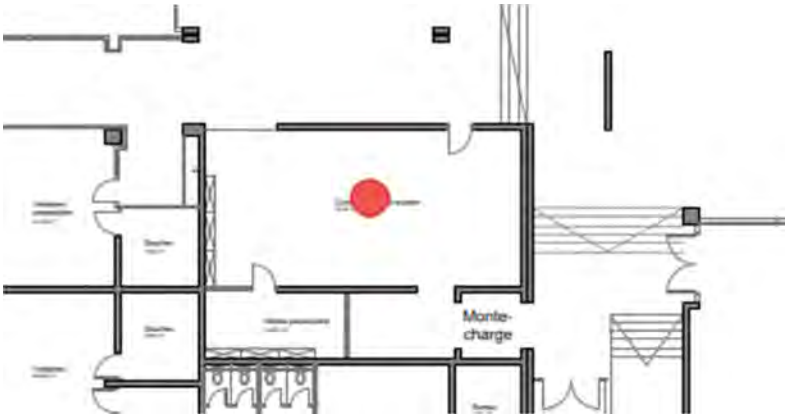

Photo



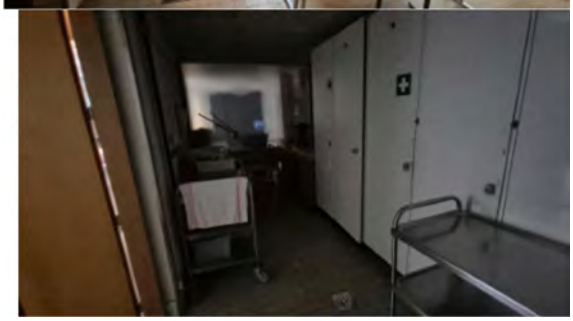





Description du défaut

- Le compartimentage n'est pas conforme
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Le bloc-porte doit être remplacé par un EI30 et la grille d'aération supprimée et bouchée.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

8. École bâtiment D

8.1 2ème étage – classes et dégagement



Photo





Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les classes et la voie d'évacuation verticale n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Exutoire de fumées et de chaleur inexistant.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustible.
- Un exutoire de fumées et de chaleur doit être installé au point haut de l'escalier.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

8.2 Niveau intermédiaire entre le 2e et le 1er étage

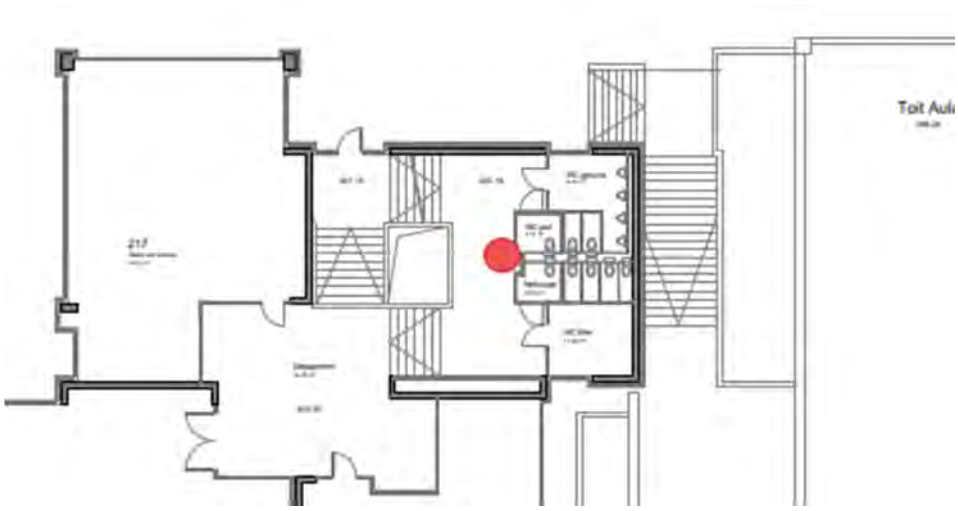

Photo







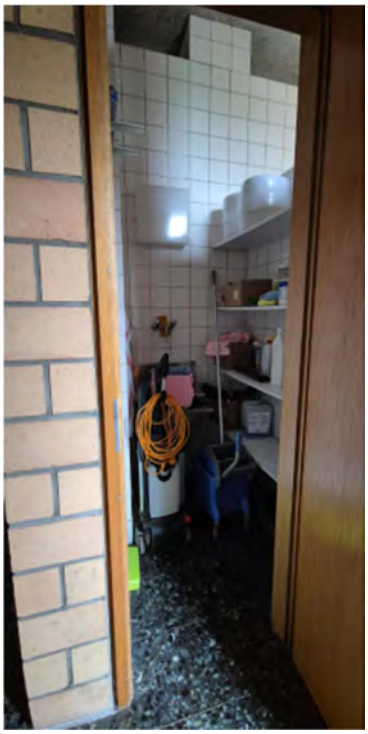

Description du défaut

- Le compartimentage du local concierge n'est pas conforme
- Panneaux d'affichage en trop grand nombre.

Préconisation de l'expert

- Le local du concierge doit être compartimenté pour lui-même (porte EI30 et cloison EI30).
- La surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la cage d'escalier par étage et doivent mesurer au maximum 2m².

8.3 1er étage – classes et dégagement



Photo





Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les classes et la voie d'évacuation verticale n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustibles.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

8.4 Niveau intermédiaire entre le 1er et le rez-de-chaussée

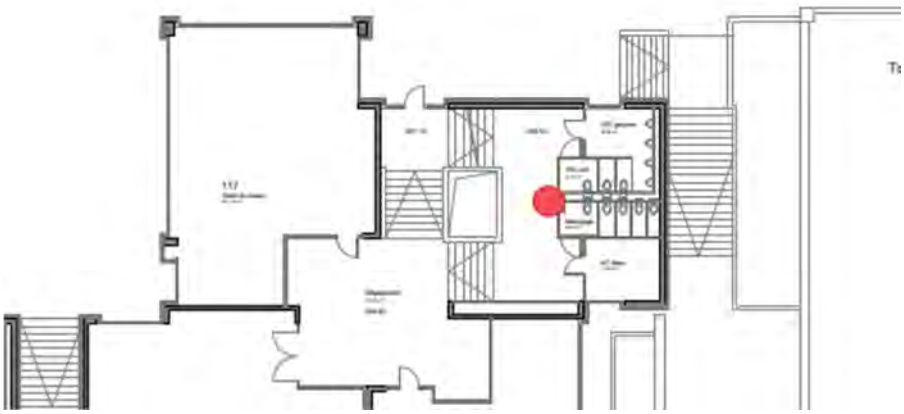

Photo







Description du défaut

- Le compartimentage du local concierge n'est pas conforme
- Panneaux d'affichage en trop grand nombre.

Préconisation de l'expert

- Le local du concierge doit être compartimenté pour lui-même (porte EI30 et cloison EI30).
- La surface totale des panneaux d'affichage ne doit pas occuper plus de 10% de la surface au sol de la cage d'escalier par étage et doivent mesurer au maximum 2m².

8.5 Rez-de-Chaussée – classe et dégagement



Photo





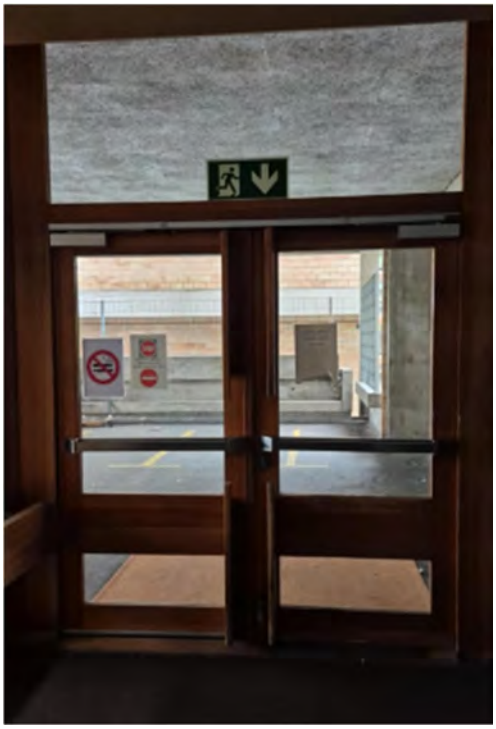

Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les classes et la voie d'évacuation verticale n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustibles.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.

8.6 1er sous-sol – classe, dégagement et local concierge

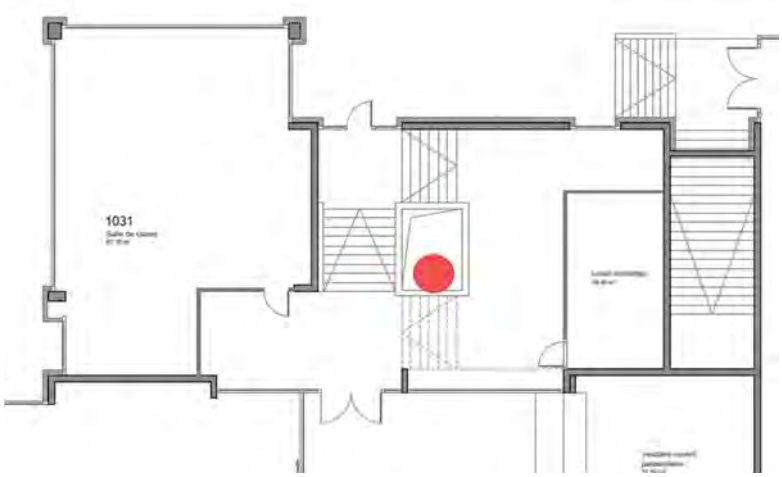

Photo



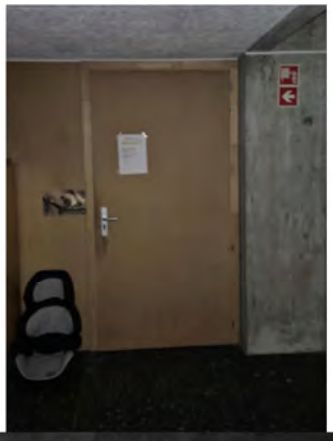





Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les classes et la voie d'évacuation verticale n'est pas conforme.
- Contrôler le revêtement de plafond.
- Du mobilier combustible est présent
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.
- La cloison qui sépare le bâtiment D et hall n'est pas conforme.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI60, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage. Les portes des classes doivent être EI30.
- Le revêtement des plafonds doit être incombustible (RF1).
- Le mobilier doit être en matériaux incombustibles.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.
- La cloison doit avoir une résistance EI60. Il faut remplacer le vitrage ou monter une nouvelle cloison.

9. Conclusion

Ci-dessous un résumé des mesures à mettre en œuvre dans le cadre d'une mise en conformité :

- Crée un compartimentage pour les voies d'évacuation verticale, dans le but de ne pas changer l'ensemble des portes et de conserver un maximum les cloisons actuelles.
- Installer des portes coupe-feu dans les grands espaces afin de réduire les surfaces de compartiments coupe-feu.
- Mettre en place de l'éclairage de sécurité suffisamment dimensionné, et du balisage de secours pour les chemins de fuite.
- Supprimer les charges thermiques dans les dégagements et supprimer les panneaux d'affichage dans les escaliers.
- Créer des exutoires de fumées et de chaleur au point haut des cages d'escalier.
- L'équipement en extincteur n'est pas une obligation, du point de vue de l'AEAI en vigueur. Cependant, si lors du permis de construire, il avait été demandé d'équiper l'école et les locaux y étant rattaché en extincteurs, ceux-ci doivent rester installés. La pose doit être complétée à raison d'un extincteur pour 600m², ou tous les 40m.

10. Annexes

- Plan de proposition de compartimentage pour l'espace école.

PHENIX CONSEILS

Nature du document :

RAPPORT DE VISITES DE PROTECTION INCENDIE

Visite du 8 mai

Auteur :	Établi le :	Modifié le :	Version :	Visa :
Jérôme Sottas Cédric Lelerre	12.05.2025	-	1	JS/CL

Modifications apportées à la précédente version diffusée :

Demandeur :	Représenté par :
Ville de Lancy Route du Grand-Lancy 41 1212 Grand-Lancy	

Lieu de l'intervention :

École En Sauvy
Avenue du Curé Baud 40
1212 Lancy

Ce document est une pièce constitutive :	Objectif des travaux prévus :
• Rapport de visite en protection incendie	Amélioration de la sécurité

Documents de référence :

•

Documents annexés :

Objectif de l'étude :

- Déterminer la vulnérabilité des surfaces concernées vis-à-vis des risques d'incendie dans la partie piscine et salle de sport.

95 route du bois de Bay – 1242 Satigny
Tél. : 022/591.89.58 - Fax : 022/788.57.40
contact@phenix-conseils.net

Sommaire

1. Références Légales et Normatives 3
2. Contexte 4
3. Résumé des problèmes général 4
4. Salle de sport et vestiaires 5
4.1 1er sous-sol –accès gradins 5
4.2 1er sous-sol – Gradins salle de gym 6
4.3 1er sous-sol – Salle de gym 7
4.4 1er sous-sol – dégagement de la salle de gym 8
4.5 1er sous-sol – locaux de stockage pour la salle de gym 9
4.6 1er sous-sol – vestiaires gym et piscine 10
5. Piscine 11
5.1 1er sous-sol - Bassin 11
5.2 1er sous-sol – Bassin 12
5.3 2ème sous-sol – bureau et stockage piscine 13
6. Locaux techniques piscine 14
6.1 2ème sous-sol – locaux techniques 14
6.2 2ème sous-sol - locaux techniques partie ventilation 15
7. Salle de Ping-Pong 16
7.1 1er sous-sol – local chaufferie 16
7.2 1er sous-sol – évacuation et compartimentage couvert école 17
7.3 1er sous-sol – salle de ping-pong 18
8. École bâtiment C 19
8.1 1er sous-sol – compartimentage entre l'école et salle de ping-pong 19
9. Conclusion 20
10. Annexes 20

95 route du bois de Bay – 1242 Satigny
Tél. : 022/591.89.58 - Fax : 022/788.57.40
contact@phenix-conseils.net

1. Références Légales et Normatives

L'analyse de vulnérabilité tient compte des exigences, des recommandations, des directives et règles en vigueur en Suisse, notamment :

- Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI)
- Norme de protection incendie, (NPI) édition 2015
- Assurance qualité en protection incendie, (DPI) 11-15 – édition 2015
- Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle, (DPI) 12-15 – édition 2017
- Matériaux et éléments de construction, (DPI) 13-15 - édition 2017
- Utilisation de matériaux de construction, (DPI) 14-15 - édition 2017
- Distances de sécurité, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu (DPI) 15-15 - édition 2017
- Voies d'évacuation et de sauvetage, (DPI) 16-15 - édition 2017
- Signalisation des voies d'évacuation Eclairage de sécurité Alimentation de sécurité, (DPI) 17-15 - édition 2017
- Dispositifs d'extinction, (DPI) 18-15 - édition 2017
- Installations sprinkler, (DPI) 19-15 - édition 2017
- Installations de détection d'incendie, (DPI) 20-15 - édition 2017
- Installations d'extraction de fumée et de chaleur, (DPI) 21-15 - édition 2017
- Systèmes de protection contre la foudre, (DPI) 22-15 - édition 2017
- Installations de transport, (DPI) 23-15 - édition 2017
- Installations thermiques, (DPI) 24-15 - édition 2017
- Installations aérauliques, (DPI) 25-15 - édition 2017
- Matières dangereuses, (DPI) 26-15 - édition 2017
- Méthodes de preuves en protection incendie. (DPI) 27-15 – édition 2017
- Répertoire, 40-15 – édition 2017
- Conseil Fédéral Suisse. Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles ; OLT 3.
- Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Règlement sur les chantiers L5.05.03
- BPA garde-corps
- SIA a 358 « Garde-Corps »
-

Demande particulière de l'expert :

2. Contexte

Le périmètre de ces visites considère les différents chemins de fuite (voies d'évacuations verticales et horizontales), ainsi que les différentes affectations et surfaces de compartiments coupe-feu.
Mise en évidence des non-conformités ou des dysfonctionnements vis-à-vis des directives actuelles.
Le reportage photos intégré au présent document précise les éléments non conformes.

3. Résumé des problèmes général

01	Voies d'évacuations verticales – Cages d'escalier – désenfumage – compartimentage - Généralités

Rappel des obligations légales

Le bâtiment étant de moyenne hauteur les cages d'escalier et voies d'évacuations verticales doivent être compartimentées REI60-RF1. Dpi 15-15.

S'agissant de locaux scolaires, de l'éclairage de sécurité avec signalétique de secours doit être présent afin de guider les occupants en lieu sûr. Dpi 17-15.

Les voies d'évacuation verticales doivent être équipées d'exutoires de fumées. Dpi 21-15.

Les distances de fuite menant à une voie d'évacuation verticales doivent être d'au maximum 35m. Dpi 16-15.

La vacuité des voies d'évacuation verticales doit être garantie et il est interdit d'entreposer des charges thermiques. Dpi 16-15.

Les portes d'issues de secours donnant à l'air libre doivent s'ouvrir dans le sens de fuite et disposer de serrures et ferrures antipaniques selon SN EN 179. Dpi 16-15

Les tuyauteries et isolations de tuyauteries doivent être en matériaux incombustibles (RF1). Dpi 14-15

Seuls sont autorisés dans les voies d'évacuation verticales, les câbles d'alimentation ou de télécommunication des appareils et des équipements qui y sont installés. Dpi 14-15.

Les voies d'évacuation ne doivent pas être utilisées comme conduits de ventilation pour amener de l'air. Dpi 25-15.

La surface maximale d'un compartiment coupe-feu pour un bâtiment scolaire est de 3600m². Dpi 15-15

Les compartiments coupe-feu s'étendant sur plus de trois niveaux ne doivent pas dépasser 1200m². Dpi 21-15

4. Salle de sport et vestiaires

4.1 1er sous-sol –accès gradins

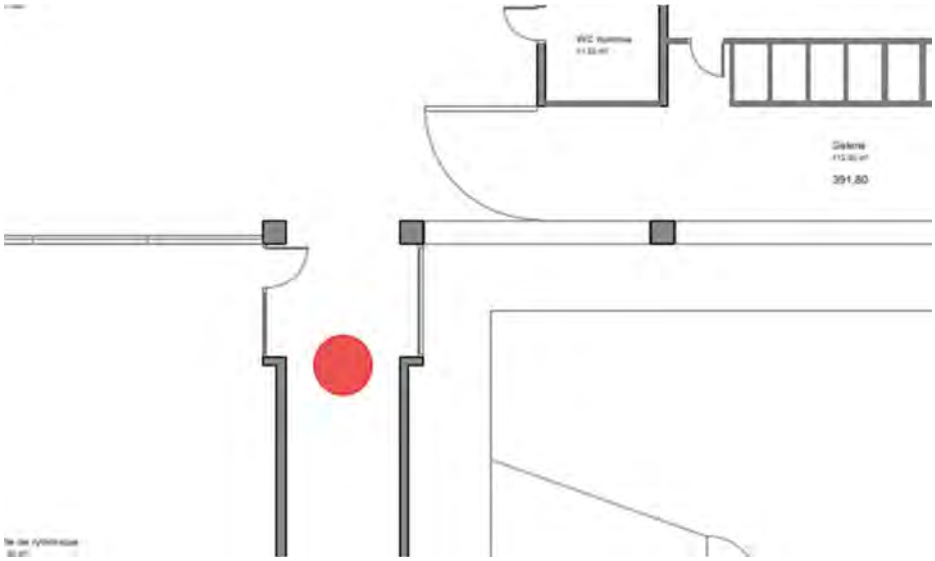

Photos





Description du défaut

- Le compartimentage entre le grand dégagement et l'accès aux gradins est inexistant.
- Charge thermique élevée dans le couloir d'accès aux gradins.

Préconisation de l'expert

- Créer un compartimentage correct, par exemple en installant un bloc-porte EI30 et en installant des obturations coupe-feu au passage des techniques.
- Supprimer la charge thermique dans les dégagements. Stocker les bancs, les chaises et les tables dans des locaux prévus à cette effet.

4.2 1er sous-sol – Gradins salle de gym

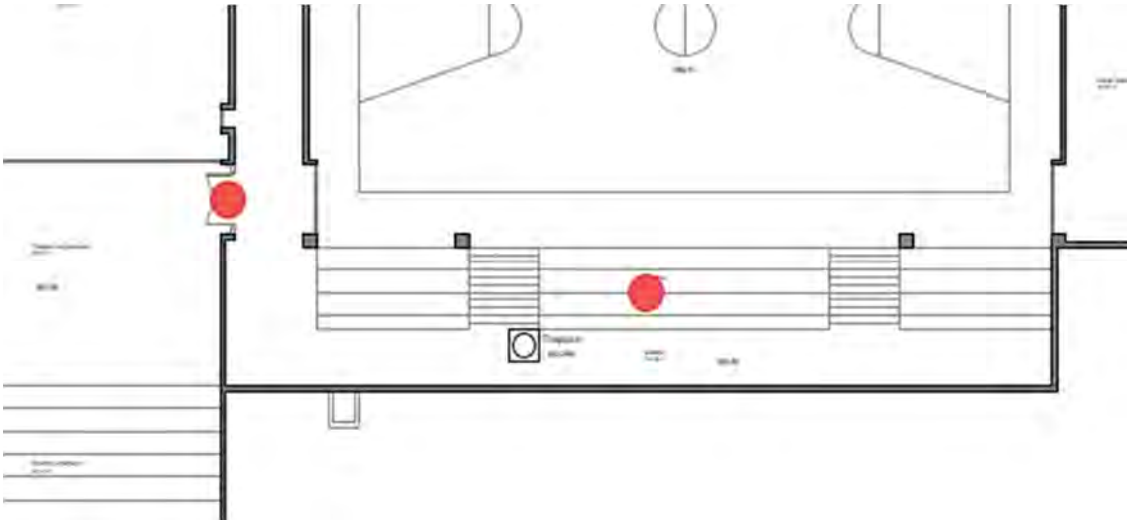

Photos









Description du défaut

- L'éclairage de secours est insuffisant et semble être en défaut.
- La serrure de l'issue de secours est à vérifier.
- Le panneau avec le nombre d'occupants max est manquant.

Préconisation de l'expert

- L'éclairage de secours doit être adapté et complété.
- La serrure de l'issue de secours à l'air d'être conforme à la SN EN 179. Nous transmettre la fiche technique de la serrure et ferrure.
- Actuellement l'occupation maximale est de 50 personnes dans les gradins.

4.3 1er sous-sol – Salle de gym

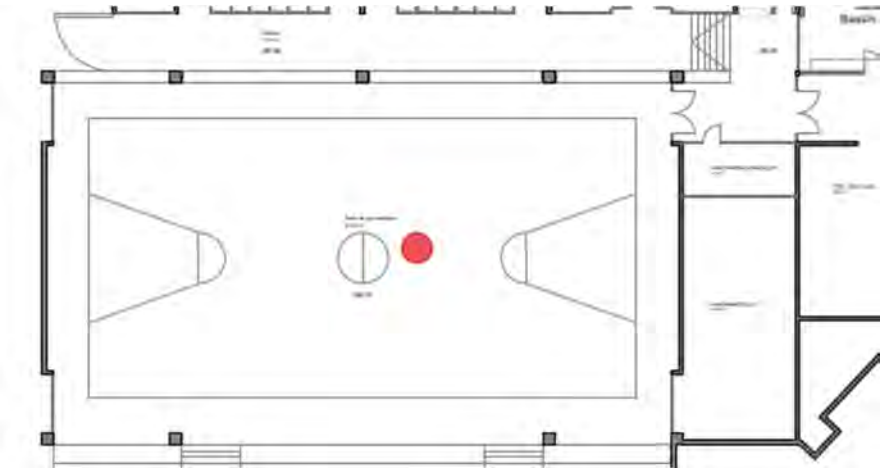

Photos







Description du défaut

- L'installation de sonorisation d'évacuation semble fonctionnelle
- L'éclairage de secours n'est pas suffisamment dimensionné.
- La poignée de la porte de secours, n'est pas conforme

Préconisation de l'expert

- L'éclairage de secours doit être adapté et complété.
- La poignée doit être remplacée par un système répondant à la norme DIN EN 179.

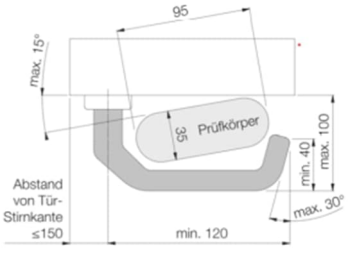

95 route du bois de Bay – 1242 Satigny
Tél. : 022/591.89.58 - Fax : 022/788.57.40
contact@phenix-conseils.net

4.4 1er sous-sol – dégagement de la salle de gym

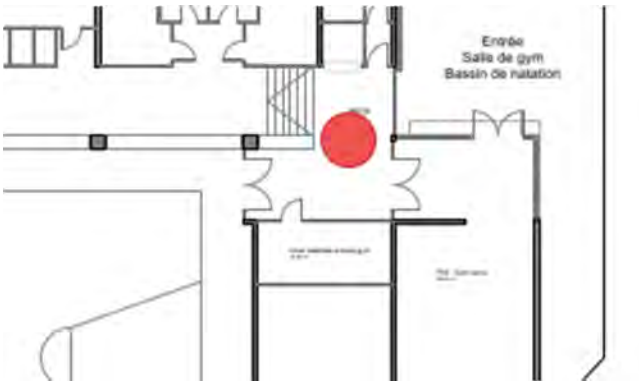

Photos





Description du défaut

- L'éclairage de secours est inexistant dans la voie de fuite, et le balisage n'est pas installé correctement.
- De la charge thermique est présente dans la voie d'évacuation
- Le compartimentage n'est pas correct.

Préconisation de l'expert

- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.
- La charge thermique doit être supprimée de la voie d'évacuation.
- Des portes coupe-feu doivent être installées, dans le but de compartimenter les locaux et la voie d'évacuation.

4.5 1er sous-sol – locaux de stockage pour la salle de gym

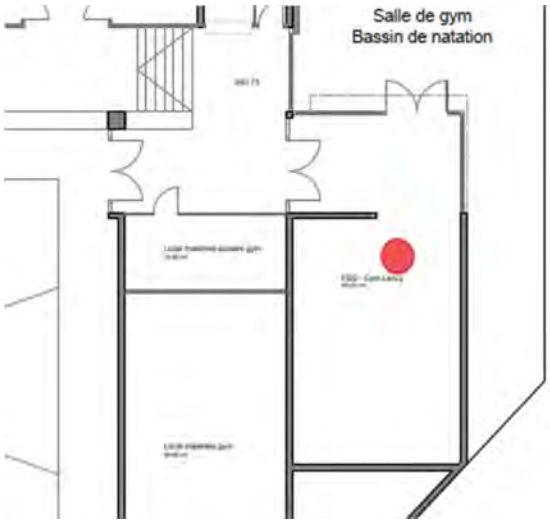

Photos

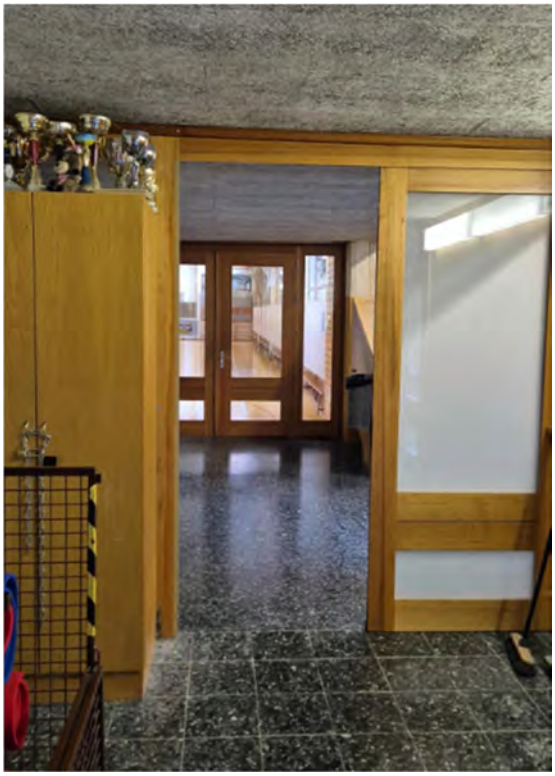



Description du défaut

- L'issue de secours doit être clairement identifiée par un balisage de fuite, et être munie d'une serrure et de ferrure correspondant à la norme SN EN 179.
- Le compartimentage n'est pas conforme.

Préconisation de l'expert

- Installer un balisage de fuite au-dessus du linteau de porte servant d'issue de secours.
- Munir la porte d'une serrure et ferrure dite antipanique.
- Installer un bloc-porte EI30-C.

4.6 1er sous-sol – vestiaires gym et piscine

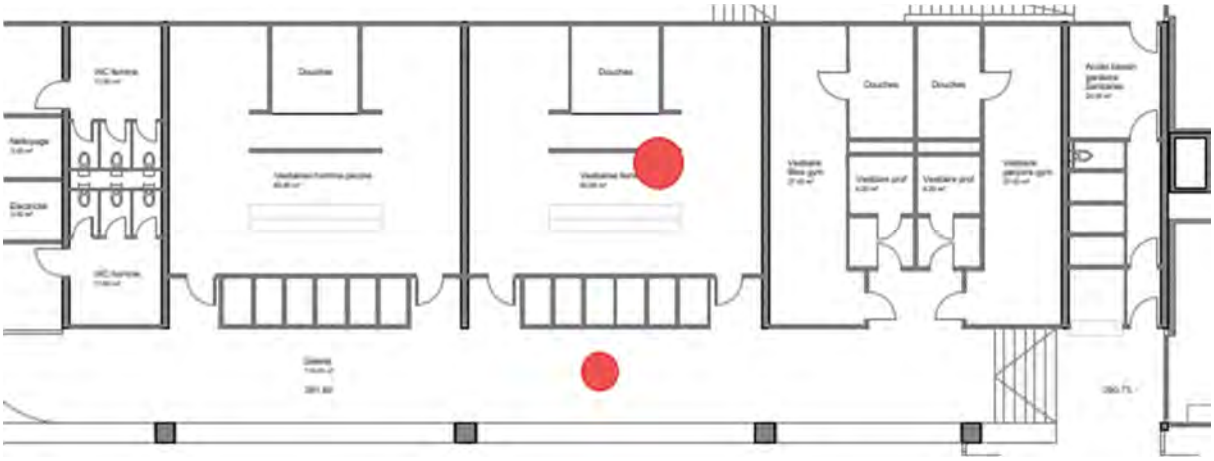

Photos









Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu n'est pas conforme.
- Balisage de fuite et éclairage de sécurité sont insuffisants.
- Des clapets coupe-feu sont manquants sur les installations de ventilation.

Préconisation de l'expert

- Le compartimentage entre les vestiaires de la salle de gym et de la piscine sont insuffisants. Des portes coupe-feu doivent en plus être installées.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être adaptés et complétés.
- Des clapets coupe-feu doivent être installés au passage des cloisons coupe-feu.

5. Piscine

5.1 1er sous-sol - Bassin

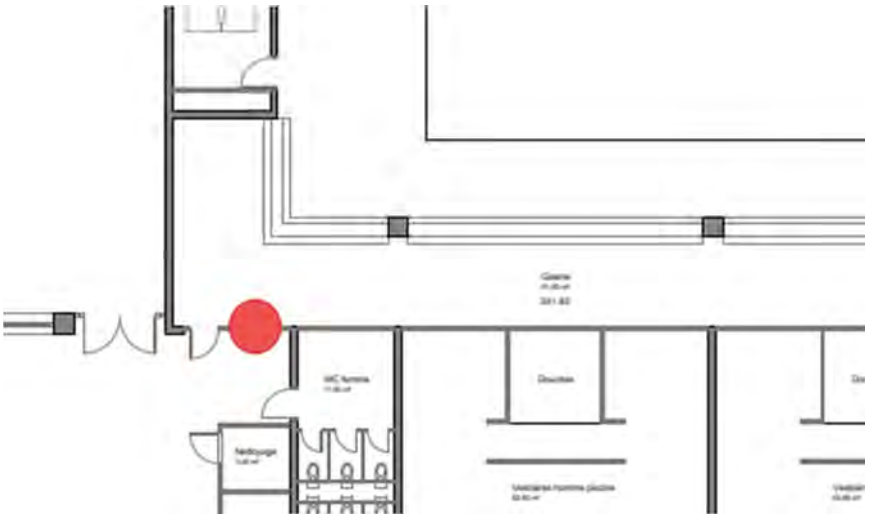

Photos



Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu n'est pas conforme.

Préconisation de l'expert

- Remplacer le vitrage par des vitres EI30, ou monter une cloison jusqu'en sous-face de dalle derrière le vitrage.
- La porte de liaison entre la piscine et le grand dégagement de l'école doit être remplacée par une porte coupe-feu.

5.2 1er sous-sol – Bassin



Photos





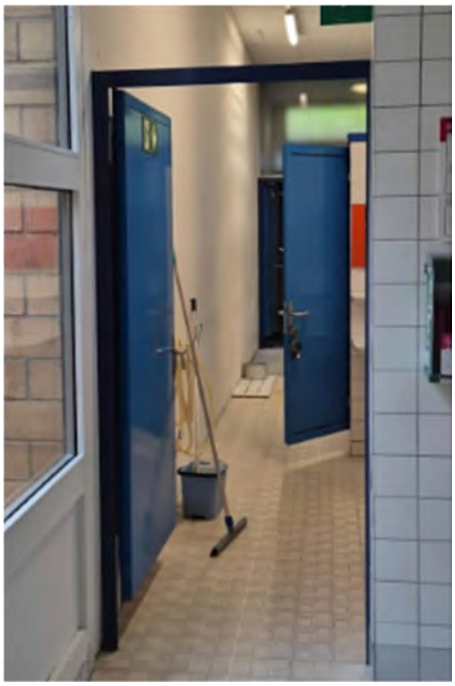

Description du défaut

- Le balisage de fuite est à reprendre, actuellement depuis la zone du bassin, le fléchage mène vers le 2ème sous-sol.
- L'enchainement des locaux n'est pas conforme pour l'évacuation depuis le bassin.
- L'éclairage de sécurité est à reprendre.

Préconisation de l'expert

- Rendre le balisage de fuite et l'éclairage de secours conforme.
- La création d'une issue menant directement à l'extérieur est une solution à envisager pour garantir une évacuation correcte et ne plus avoir un enchainement de locaux trop important. A défaut, la suppression et le changement de sens d'ouverture des portes est aussi envisageable.

5.3 2ème sous-sol – bureau et stockage piscine

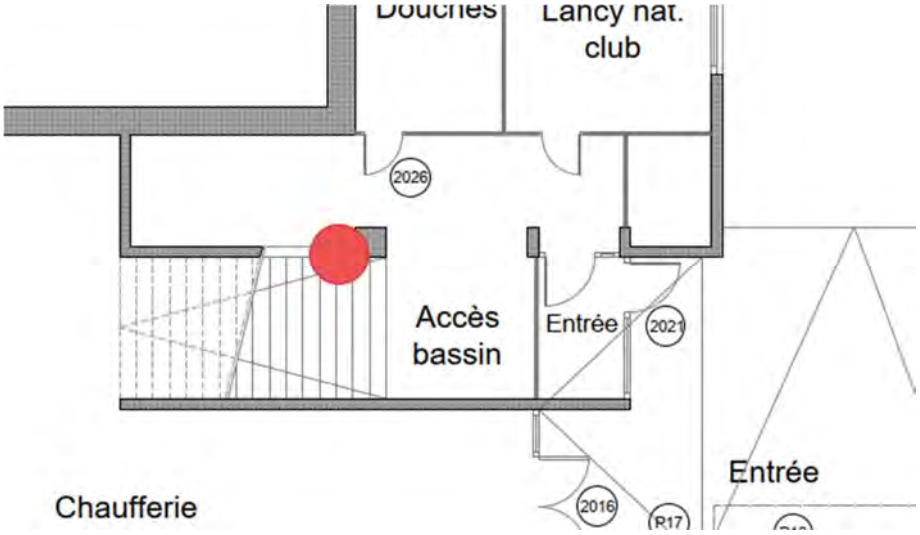

Photos

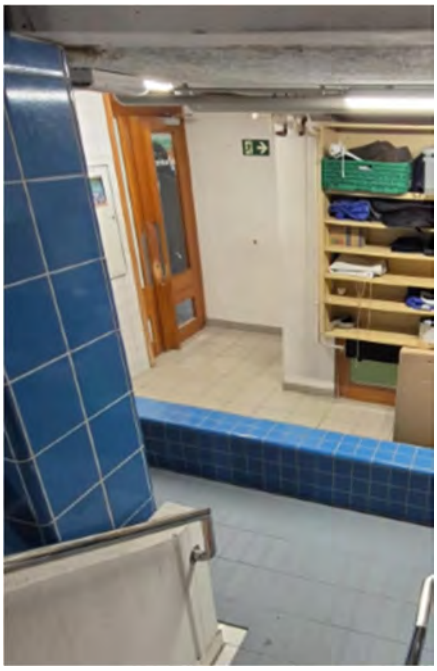



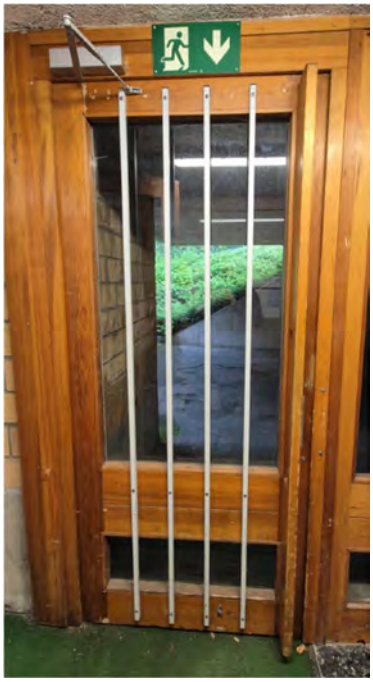

Description du défaut

- Les bases de plans ne sont pas représentatives de la réalité.
- En suivant la signalisation de secours, nous nous sommes retrouvés face à une porte désignée comme voie de fuite, qui était fermée à clé et non munie de serrure antipanique. En cas de problème, les gens ne peuvent pas évacuer et restent coincées à l'intérieur.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours sont insuffisants.
- Défaut de compartimentage entre la partie bureau et stockage.

Préconisation de l'expert

- Installer en urgence des serrures et des ferrures antipaniques selon la SN EN 179, conformément à la directive 16-15, afin de garantir une évacuation en tout temps.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- La porte donnant sur le bureau doit être remplacée par une porte EI30.

6. Locaux techniques piscine

6.1 2ème sous-sol – locaux techniques

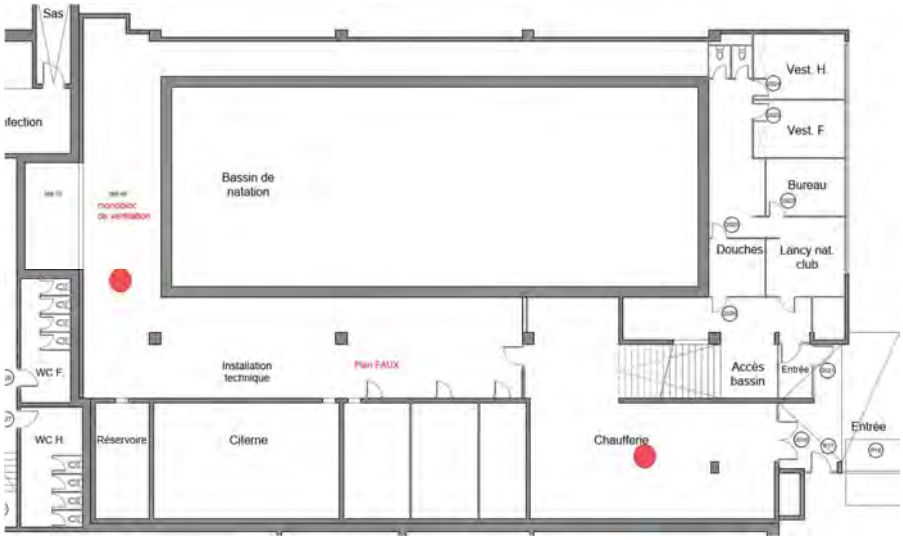

Photos

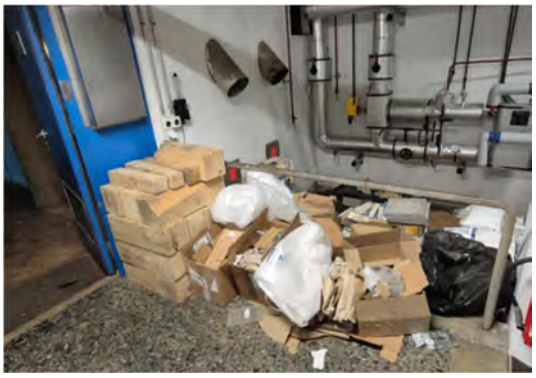





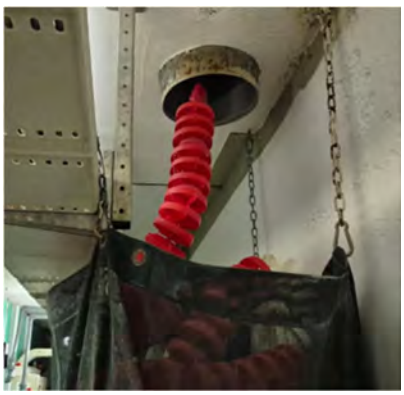

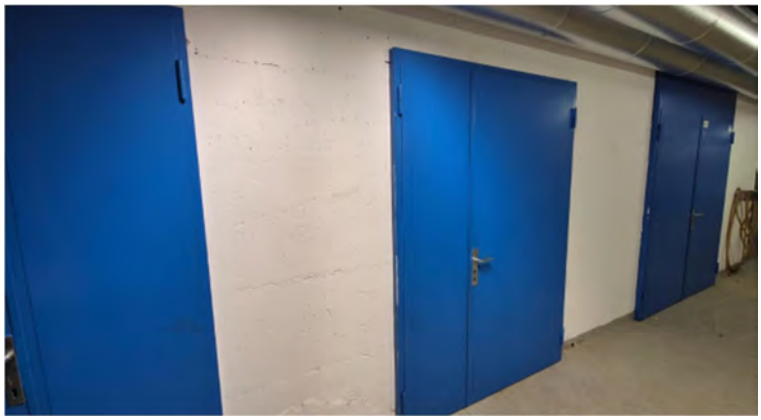

Description du défaut

- Les bases de plans ne sont pas représentatives de la réalité
- Du stockage sauvage est présent à l'entrée des locaux techniques.
- L'éclairage de secours et le balisage de fuite sont présents, mais insuffisant.
- Le compartimentage entre la partie bassin et technique n'est pas bon. Idem pour les locaux techniques dans la partie technique.

Préconisation de l'expert

- Le stockage n'est pas autorisé dans des locaux techniques.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Les portes des locaux technique particuliers, où se trouvent divers produits, doivent être EI30 et les ouvertures de passages techniques obturés.
- Les ouvertures entre le bassin et la partie technique doivent être obturées. A défaut un caissonnage EI60 doit être réalisé pour séparer ces deux affectations.

6.2 2ème sous-sol - locaux techniques partie ventilation

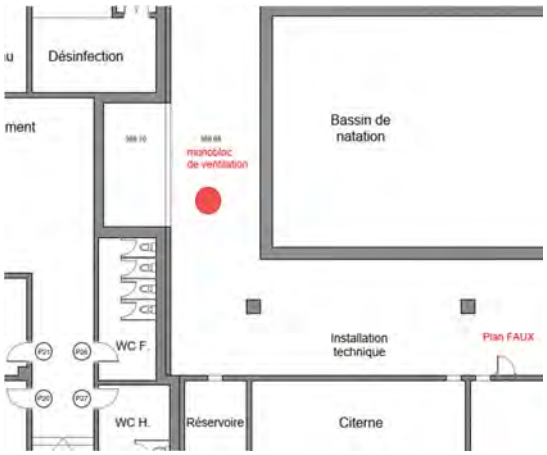

Photos







Sans défaut

- Le monobloc de la ventilation de la piscine ainsi que les autres installations techniques doivent être placés dans des locaux compartimentés.

Préconisation de l'expert

- Monter des cloisons coupe-feu autour des installations techniques.
- Installer des clapets coupe-feu sur le système aéraulique de la piscine. Nous transmettre les schémas et les plans de la ventilation pour les installations de la piscine et des vestiaires.

7. Salle de Ping-Pong

7.1 1er sous-sol – local chaufferie

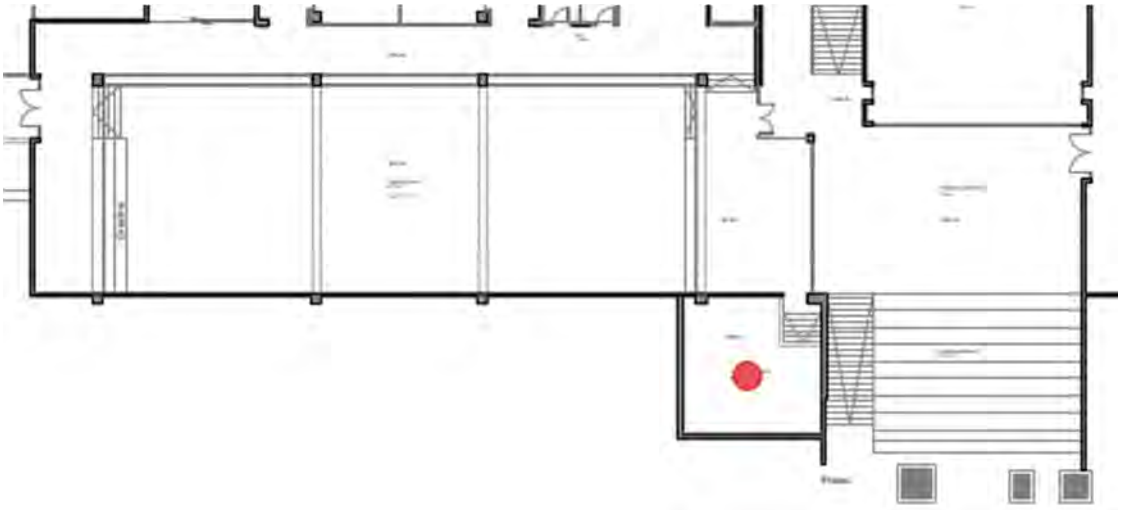

Photos





Sans défaut

- L'affection du local n'est pas la bonne. Sur la porte, il est marqué « chaufferie », sur les plans le local est repéré comme « local ventilation ». Et il est utilisé comme dépôt/bureau.
- La gaine de ventilation n'est pas compartimentée.

Préconisation de l'expert

- Indiquer la bonne affectation sur le plan.
- Installer un clapet coupe-feu sur la gaine de ventilation au passage de la paroi.

7.2 1er sous-sol – évacuation et compartimentage couvert école



Photos









Description du défaut

- L'éclairage de secours n'est pas correctement installé.
- Le système de verrouillage sur la porte doit être démonté, il n'est pas conforme.
- Le compartimentage entre le couvert (voie d'évacuation de l'école, foire aux vêtements, PC et salle de ping-pong) et les locaux attenants n'est pas conforme.

Préconisation de l'expert

- L'éclairage de secours doit être complété et adapté.
- Afin de garantir une ouverture en tout temps de l'issue de secours, le système de fermeture de la porte doit être démonté.
- Du fait que le couvert, serve de voie d'évacuation pour plusieurs locaux, toutes les cloisons doivent avoir une résistance au feu EI60-RF1 et les portes doivent être EI30-C. Un éclairage de secours doit en plus y être installé.

7.3 1er sous-sol – salle de ping-pong

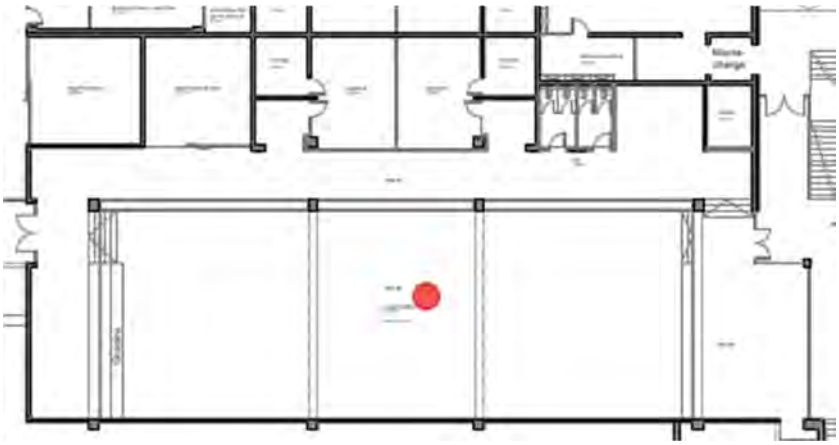

Photos



Description du défaut

- L'éclairage de secours, le balisage de fuite sont présents, mais pas correctement installés et répartis.
- Lors de la visite, nous n'avons pas vu de sonorisation d'évacuation dans les locaux ping-pong.

Préconisation de l'expert

- L'installation de la sonorisation d'évacuation de l'école doit être étendue aux différents locaux faisant partie du complexe scolaire, mais affectés à d'autres usages et pouvant accueillir du public.
- Le balisage de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.

8. École bâtiment C

8.1 1er sous-sol – compartimentage entre l'école et salle de ping-pong

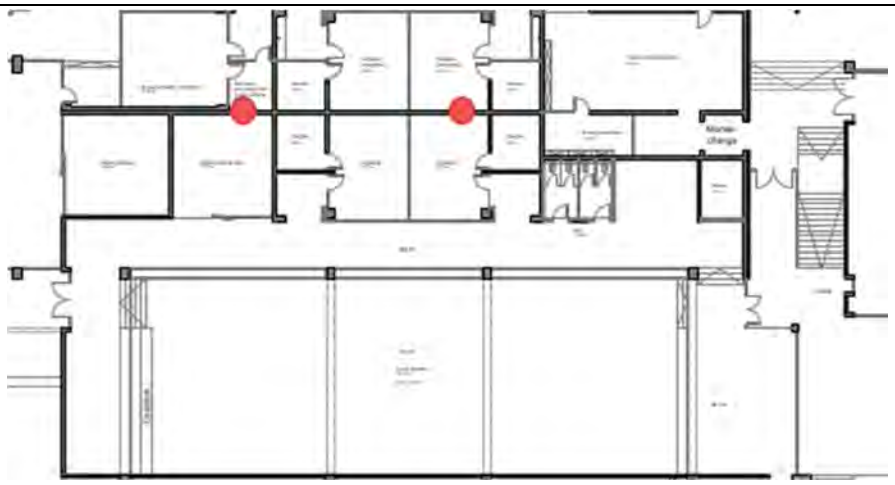

Photos





Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre la salle de ping-pong et l'école n'est pas conforme. Le vitrage actuel ne présente pas la résistance au feu requise.

Préconisation de l'expert

- Les cloisons entre les différentes affectations doivent être coupe-feu. Le vitrage doit être remplacé par un vitrage EI60 ou la cloison doit être montée jusqu'en sous-face de dalle.

9. Conclusion

Ci-dessous un résumé des mesures à mettre en œuvre dans le cadre d'une mise en conformité :

- Créer des compartimentages pour l'évacuation en toute sécurité des personnes.
- Créer des voies d'évacuation horizontales et verticales pour palier au problème de distances de fuite supérieures à 35m.
- Créer des locaux techniques compartimentés coupe-feu dans la partie technique de la piscine.
- Installer des portes coupe-feu dans les grands espaces afin de réduire les surfaces de compartiments coupe-feu.
- Mettre en place de l'éclairage de sécurité suffisamment dimensionné, et du balisage de secours pour les chemins de fuite.
- Supprimer les charges thermiques dans les dégagements et les locaux techniques.
- L'équipement en extincteur n'est pas une obligation, du point de vue de l'AEAI en vigueur. Cependant, si lors du permis de construire, il avait été demandé d'équiper l'école et les locaux y étant rattachés en extincteurs, ceux-ci doivent rester installés. La pose doit être complétée à raison d'un extincteur pour 600m², ou tous les 40m.

10. Annexes

- Plan de proposition de compartimentage pour l'espace école.

PHENIX CONSEILS

Nature du document :

RAPPORT DE VISITES DE PROTECTION INCENDIE

Visite du 9 mai

Auteur :	Établi le :	Modifié le :	Version :	Visa :
Jérôme Sottas Cédric Lelerre	13.05.2025	-	1	JS/CL

Modifications apportées à la précédente version diffusée :

Demandeur :	Représenté par :
Ville de Lancy Route du Grand-Lancy 41 1212 Grand-Lancy	

Lieu de l'intervention :

École En Sauvy
Avenue du Curé Baud 40
1212 Lancy

Ce document est une pièce constitutive :	Objectif des travaux prévus :
• Rapport de visite en protection incendie	Amélioration de la sécurité

Documents de référence :

•

Documents annexés :

Objectif de l'étude :

- Déterminer la vulnérabilité des surfaces concernées vis-à-vis des risques d'incendie dans la partie des abris civil ainsi que les autres locaux mis à disposition pour la bourse aux vêtements et l'atelier pour le train miniature.
- Les locaux de la protection civil ne font pas partie de l'audit.

95 route du bois de Bay – 1242 Satigny
Tél. : 022/591.89.58 - Fax : 022/788.57.40
contact@phenix-conseils.net

Sommaire

1. Références Légales et Normatives 3
2. Contexte 4
3. Résumé des problèmes général 4
4. Abris de protection civil n°1 (utilisé à des fins civiles) 5
4.1 2ème sous-sol – abris de protection civile n°1 - entrée 5
4.2 2ème sous-sol – abris de protection civile n°1 – SAS / dégagements 6
4.3 2ème sous-sol – abris de protection civile n°1 – dégagements 7
4.4 2ème sous-sol – abris de protection civile n°1 – « abris 1 » 8
5. Abris de protection civil n°2 (utilisé à des fins civiles) 9
5.1 2ème sous-sol – abris de protection civile n°2 – Entrée et SAS 9
5.2 2ème sous-sol – abris de protection civil n°2 – dégagement 10
5.3 2ème sous-sol – abris de protection civil n°2 – portes « abris 1 et 4 » 11
5.4 2ème sous-sol – abris de protection civil n°2 – portes « abris 1 » 12
5.5 2ème sous-sol – abris de protection civil n°2 – portes « abris 2 » 13
6. La Bourse aux Vêtements et Maquettes de trains 14
6.1 2ème sous-sol – bourse aux vêtements – entrée 14
6.2 2ème sous-sol – bourse aux vêtements 15
6.3 2ème sous-sol – bourse aux vêtements – locaux techniques 16
6.4 2ème sous-sol – maquettes de trains 17
6.5 2ème sous-sol – cave du logement 18
6.6 2ème sous-sol – évacuation bourse aux vêtements et maquette de train 19
7. Conclusion 20
8. Annexes 20

95 route du bois de Bay – 1242 Satigny
Tél. : 022/591.89.58 - Fax : 022/788.57.40
contact@phenix-conseils.net

1. Références Légales et Normatives

L'analyse de vulnérabilité tient compte des exigences, des recommandations, des directives et règles en vigueur en Suisse, notamment :

- Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI)
- Norme de protection incendie, (NPI) édition 2015
- Assurance qualité en protection incendie, (DPI) 11-15 – édition 2015
- Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle, (DPI) 12-15 – édition 2017
- Matériaux et éléments de construction, (DPI) 13-15 - édition 2017
- Utilisation de matériaux de construction, (DPI) 14-15 - édition 2017
- Distances de sécurité, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu (DPI) 15-15 - édition 2017
- Voies d'évacuation et de sauvetage, (DPI) 16-15 - édition 2017
- Signalisation des voies d'évacuation Eclairage de sécurité Alimentation de sécurité, (DPI) 17-15 - édition 2017
- Dispositifs d'extinction, (DPI) 18-15 - édition 2017
- Installations sprinkler, (DPI) 19-15 - édition 2017
- Installations de détection d'incendie, (DPI) 20-15 - édition 2017
- Installations d'extraction de fumée et de chaleur, (DPI) 21-15 - édition 2017
- Systèmes de protection contre la foudre, (DPI) 22-15 - édition 2017
- Installations de transport, (DPI) 23-15 - édition 2017
- Installations thermiques, (DPI) 24-15 - édition 2017
- Installations aérauliques, (DPI) 25-15 - édition 2017
- Matières dangereuses, (DPI) 26-15 - édition 2017
- Méthodes de preuves en protection incendie. (DPI) 27-15 – édition 2017
- Répertoire, 40-15 – édition 2017
- Conseil Fédéral Suisse. Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles ; OLT 3.
- Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- Règlement sur les chantiers L5.05.03
- BPA garde-corps
- SIA a 358 « Garde-Corps »
-

Demande particulière de l'expert :

2. Contexte

Le périmètre de ces visites considère les différents chemins de fuite (voies d'évacuations verticales et horizontales), ainsi que les différentes affectations et surfaces de compartiments coupe-feu.
Mise en évidence des non-conformités ou des dysfonctionnements vis-à-vis des directives actuelles.
Le reportage photos intégré au présent document précise les éléments non conformes.

3. Résumé des problèmes général

01	Voies d'évacuations verticales – Cages d'escalier – désenfumage – compartimentage - Généralités

Rappel des obligations légales

Le bâtiment étant de moyenne hauteur les cages d'escalier et voies d'évacuations verticales doivent être compartimentées REI60-RF1. Dpi 15-15.

S'agissant de locaux scolaires, de l'éclairage de sécurité avec signalétique de secours doit être présent afin de guider les occupants en lieu sûr. Dpi 17-15.

Les voies d'évacuation verticales doivent être équipées d'exutoires de fumées. Dpi 21-15.

Les distances de fuite menant à une voie d'évacuation verticales doivent être d'au maximum 35m. Dpi 16-15.

La vacuité des voies d'évacuation verticales doit être garantie et il est interdit d'entreposer des charges thermiques. Dpi 16-15.

Les portes d'issues de secours donnant à l'air libre doivent s'ouvrir dans le sens de fuite et disposer de serrures et ferrures antipaniques selon SN EN 179. Dpi 16-15

Les tuyauteries et isolations de tuyauteries doivent être en matériaux incombustibles (RF1). Dpi 14-15

Seuls sont autorisés dans les voies d'évacuation verticales, les câbles d'alimentation ou de télécommunication des appareils et des équipements qui y sont installés. Dpi 14-15.

Les voies d'évacuation ne doivent pas être utilisées comme conduits de ventilation pour amener de l'air. Dpi 25-15.

La surface maximale d'un compartiment coupe-feu pour un bâtiment scolaire est de 3600m² sans avoir besoin de preuve de performance. Dpi 15-15

Pour ne pas avoir d'obligation de mise en place de désenfumage, les compartiments coupe-feu s'étendant sur plus de trois niveaux ne doivent pas dépasser 1200m². Dpi 21-15

4. Abris de protection civil n°1 (utilisé à des fins civiles)

4.1 2ème sous-sol – abris de protection civile n°1 - entrée

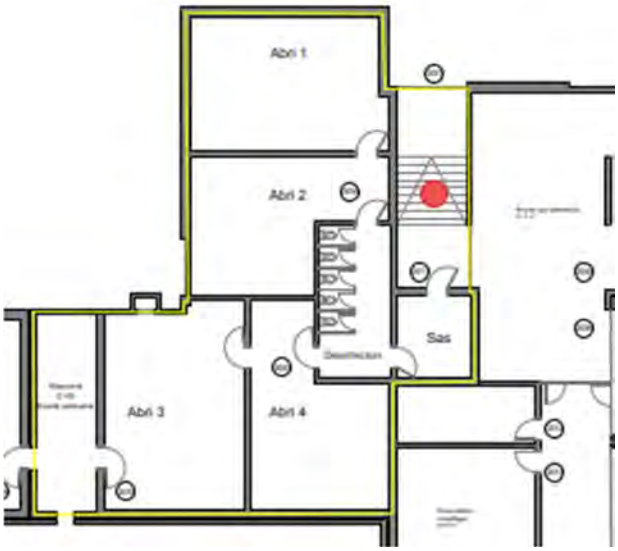

Photos





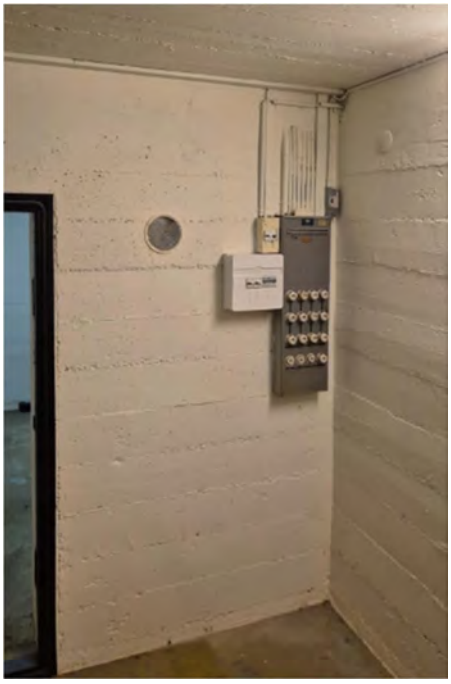

Description du défaut

- La signalétique de fuite est manquante.
- L'éclairage de secours est présent et semble fonctionnel.
- Des tableaux électriques sont présents dans le sas d'entrée, qui est une voie d'évacuation verticale.

Préconisation de l'expert

- Installer une signalétique de fuite conforme
- Créer un caisson EI60 autour des installations électriques.

4.2 2ème sous-sol – abris de protection civile n°1 – SAS / dégagements

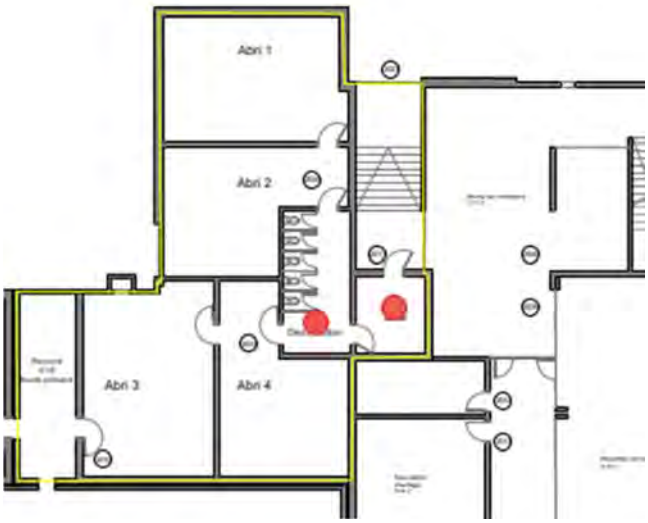

Photos



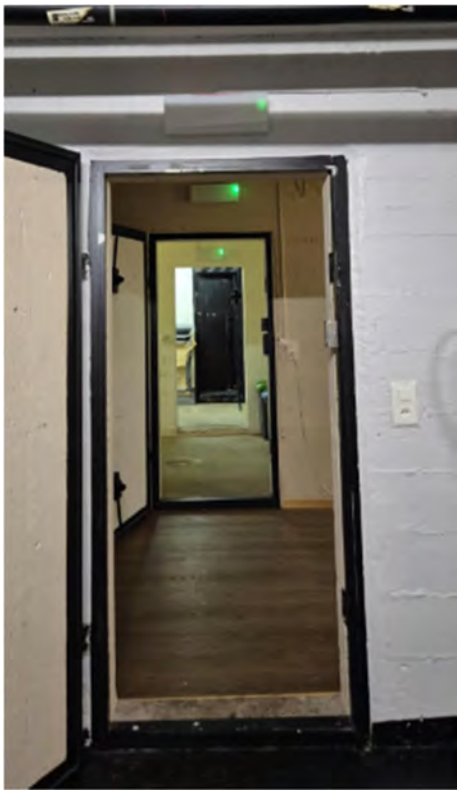

Description du défaut

- Des stockages sauvages sont présents dans les dégagements, ce qui augmente la charge thermique et le risque.
- L'éclairage de sécurité est présent, mais la signalétique de fuite est manquante.

Préconisation de l'expert

- Supprimer la charge thermique présente dans le seul chemin de fuite.
- Installer une signalétique de fuite conforme, et faire contrôler l'implantation de l'éclairage de sécurité.

4.3 2ème sous-sol – abris de protection civile n°1 – dégagements

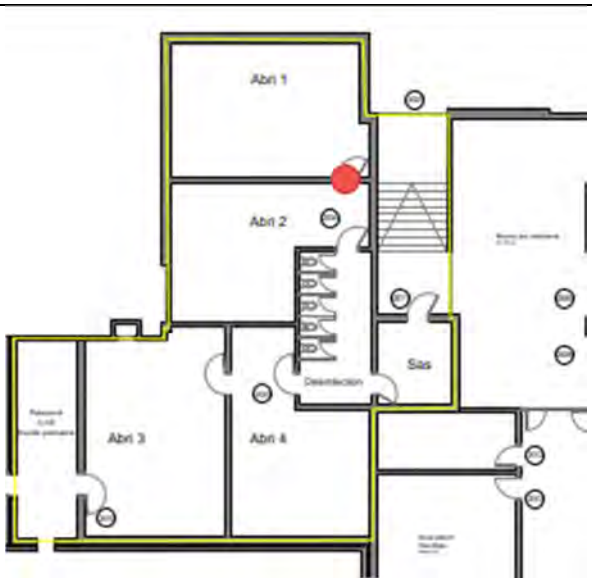

Photos



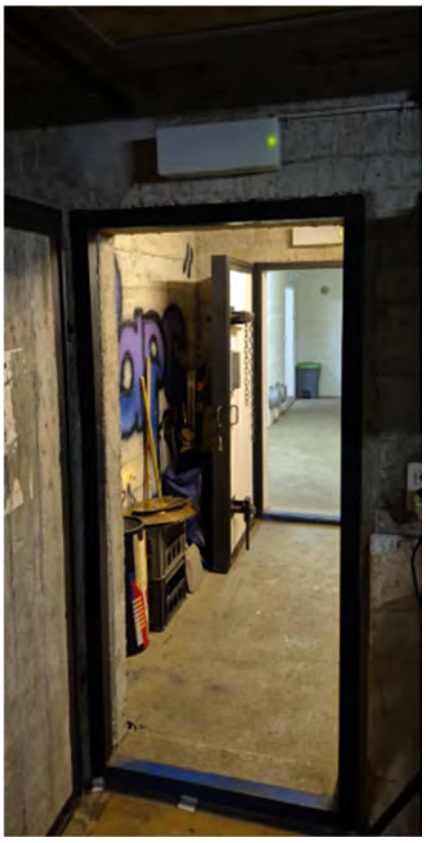

Description du défaut

- La signalétique de fuite est manquante.

Préconisation de l'expert

- Installer une signalétique de fuite conforme

4.4 2ème sous-sol – abris de protection civile n°1 – « abris 1 »

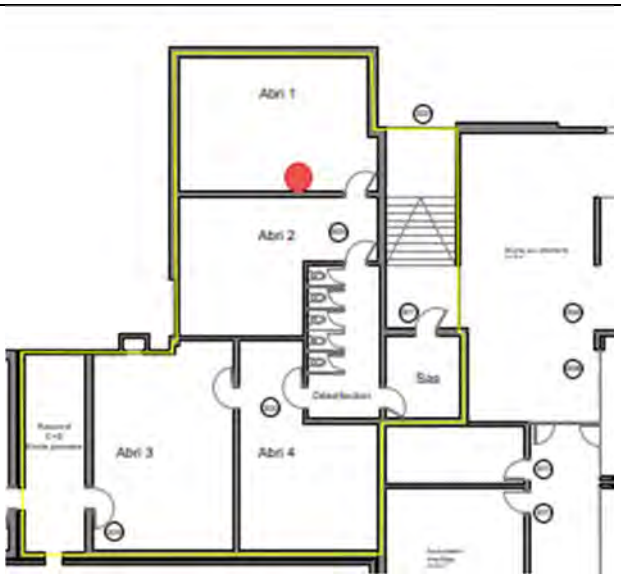

Photos



Description du défaut

- Des revêtements combustibles et critiques ont été installés sur les murs dans le but d'insonoriser ou d'éviter les échos.

Préconisation de l'expert

- Supprimer les revêtements avec une réaction critique au feu. Les matériaux RF3 (facilement combustible) sans comportement critique sont toutefois autorisés.

5. Abris de protection civil n°2 (utilisé à des fins civiles)

5.1 2ème sous-sol – abris de protection civile n°2 – Entrée et SAS

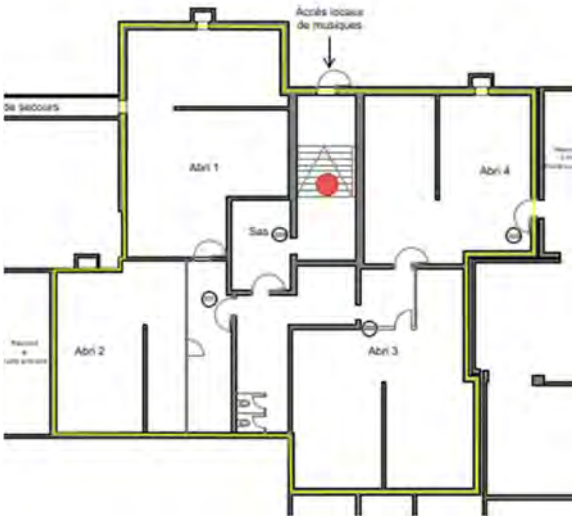

Photos







Description du défaut

- La signalétique de fuite est manquant
- L'éclairage de secours est défectueux et semble insuffisant
- Des installations de ventilation sauvages ont été installés dans la voie d'évacuation.
- Un tableau électrique est également présent.
- Un tuyau qui semble être combustible travers le SAS.

Préconisation de l'expert

- Installer une signalétique de fuite conforme.
- Adapter l'éclairage de sécurité au besoin.
- Démonter les installations de ventilation ou les caissonner EI60-RF1 jusqu'à l'extérieur et positionner les extracteurs dehors.
- Créer un caisson EI60 autour du tableau électrique.
- Installer une isolation incombustible sur le tuyau et le remonter.

5.2 2ème sous-sol – abris de protection civil n°2 – dégagement

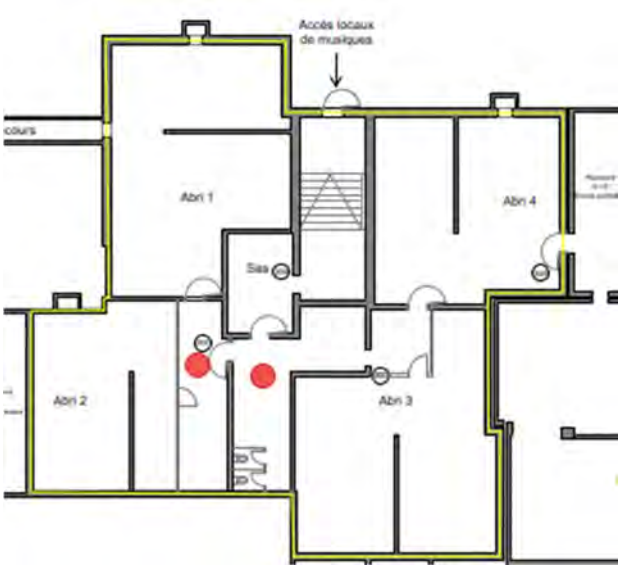

Photos











Description du défaut

- La signalétique de fuite manquante et l'éclairage de secours parait être défectueux.
- Énormément de déchets et de stockage sauvage qui font augmenter considérablement la charge thermique.
- Les isolations en matériaux RF3cr sont proscrites.

Préconisation de l'expert

- Installer une signalétique de fuite conforme et faire contrôler l'éclairage de sécurité.
- Débarrasser le stockage inutile ou le ranger dans un local qui ne sert pas de voie de fuite.
- Supprimer les isolations combustibles et critiques (RF3cr) et les remplacer au besoin par des isolations non combustibles (RF1).

5.3 2ème sous-sol – abris de protection civil n°2 – portes « abris 1 et 4 »

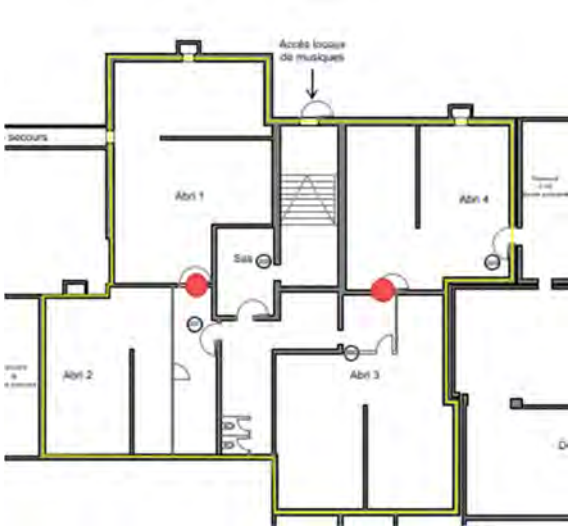

Photos





Description du défaut

- Des systèmes de fermetures ont été installés sur plusieurs portes.

Préconisation de l'expert

- Supprimer ces systèmes de fermeture. Au besoin, installer des portes standards avec système de fermeture antipanique. Le but étant de pouvoir fuir en tout temps, et d'éviter qu'une personne se fasse enfermer.

5.4 2ème sous-sol – abris de protection civil n°2 – portes « abris 1 »

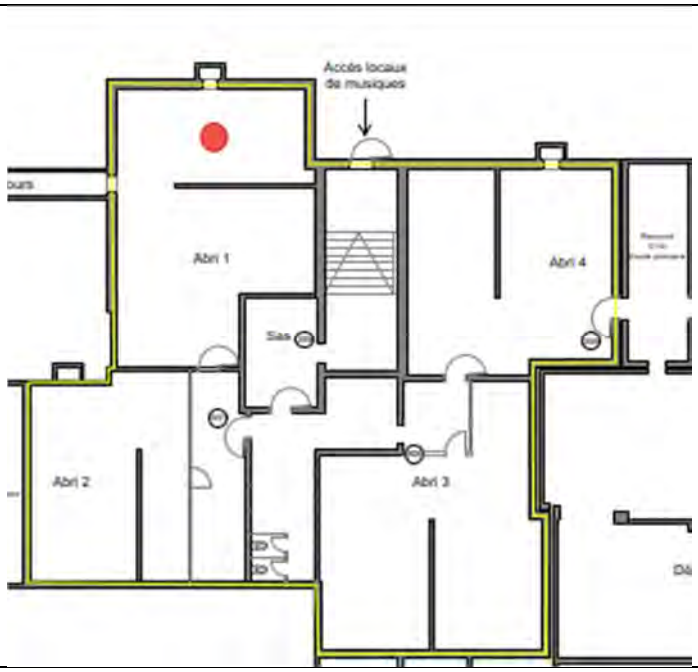

Photos



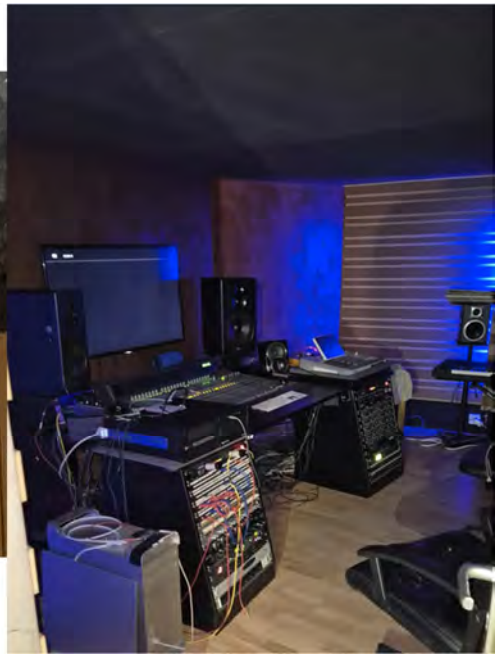

Description du défaut

- Des revêtements combustibles et critiques ont été installés sur les plafonds dans le but d'insonoriser ou d'éviter les échos.

Préconisation de l'expert

- Supprimer les revêtements avec une réaction critique au feu. Les matériaux RF3 (facilement combustible) sans comportement critique sont toutefois autorisés.

5.5 2ème sous-sol – abris de protection civil n°2 – portes « abris 2 »

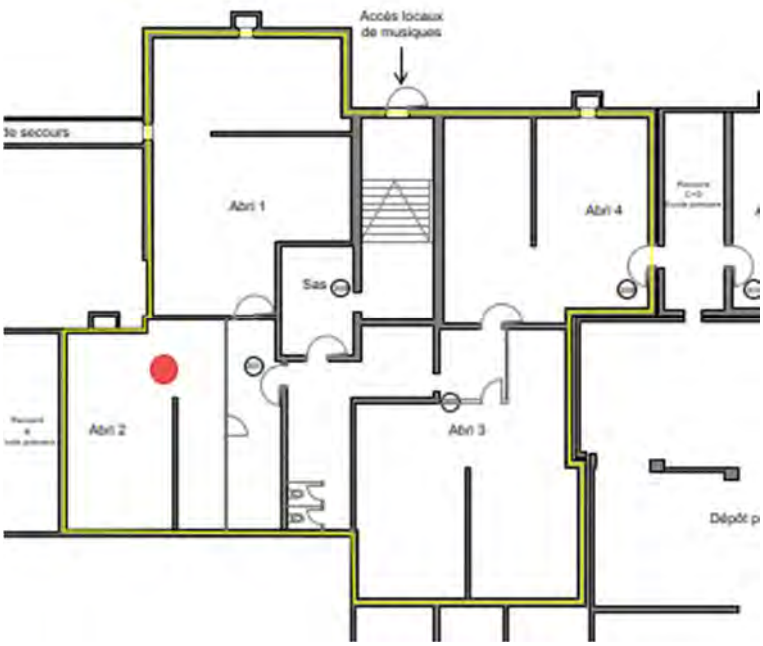

Photos

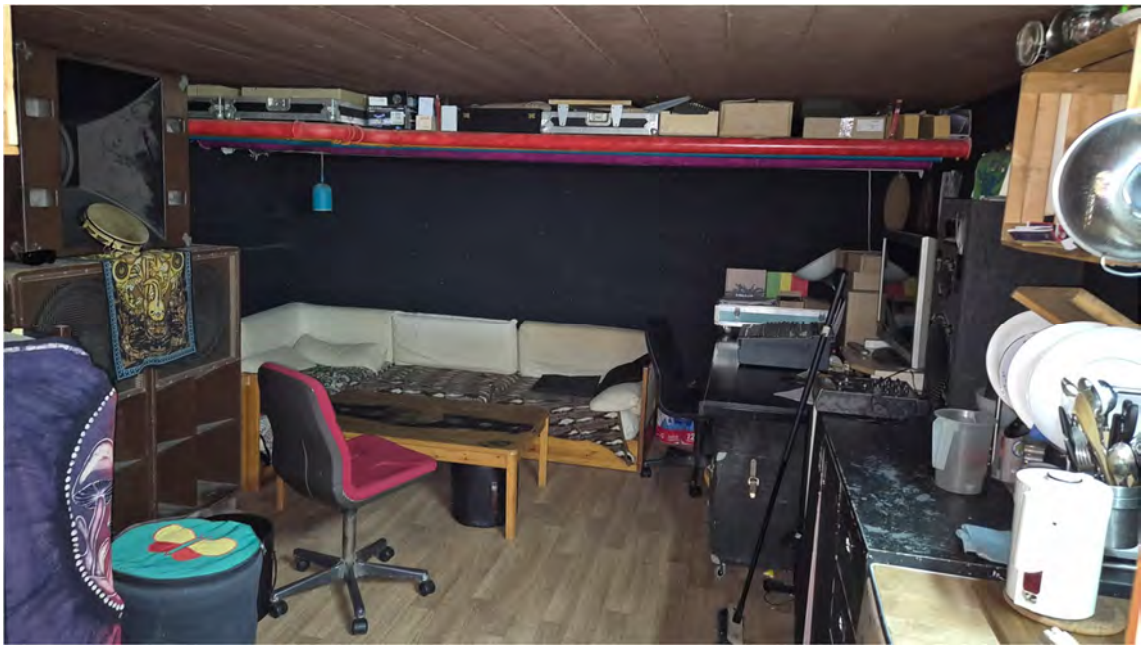

Description du défaut

- Au vu des installations, il semble que des personnes dorment et cuisinent dans les locaux.

Préconisation de l'expert

- Les locaux concernés ne sont pas affectés à un usage de type logement ou hébergement. Par conséquent, ils ne peuvent pas être utilisés comme lieux de sommeil. Lors de notre visite, nous avons constaté la présence de casseroles et d'assiettes, sans toutefois identifier d'équipements de cuisson tels que des plaques ou un four. Nous vous prions de nous informer si une cuisson (au gaz ou autre) est pratiquée dans ces locaux, afin que nous puissions en tenir compte dans notre rapport.

6. La Bourse aux Vêtements et Maquettes de trains

6.1 2ème sous-sol – bourse aux vêtements – entrée

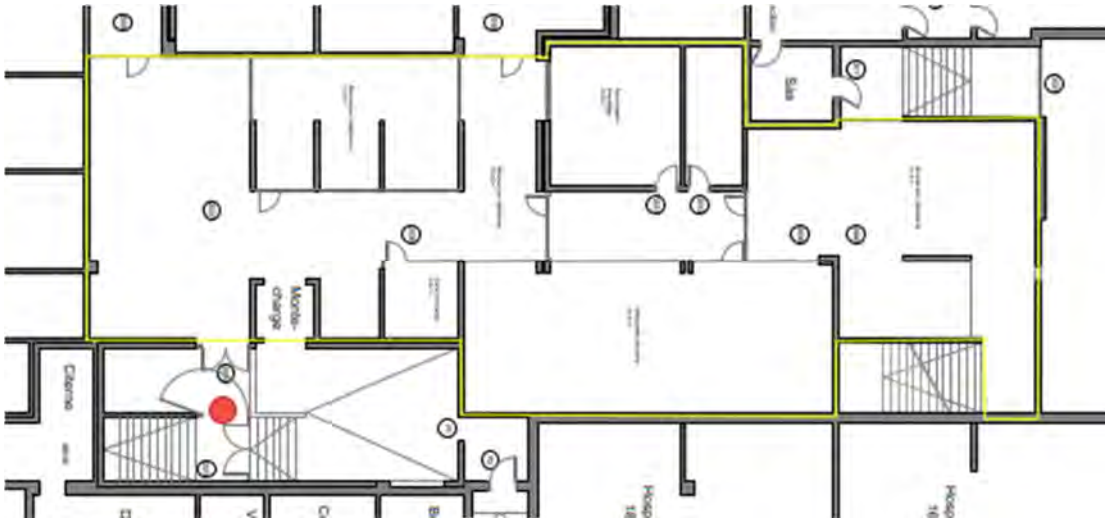

Photos





Description du défaut

- La signalétique de fuite et l'éclairage de secours ne sont pas correctement installés et dimensionnés (manquant au-dessus de la porte)
- Le compartimentage n'est pas correct.
- Les portes ne sont pas équipées de système d'ouverture d'urgence.

Préconisation de l'expert

- La signalétique de fuite et l'éclairage de secours doivent être complétés et adaptés.
- Le bloc-porte doit être remplacé par un système bloc-porte EI30, et la porte doit être équipée d'un ferme-porte.
- La porte en bois et la porte grillagée doivent être équipées de serrure et ferrure conforme à la norme SN EN 179 afin de garantir une évacuation en tout temps.

6.2 2ème sous-sol – bourse aux vêtements

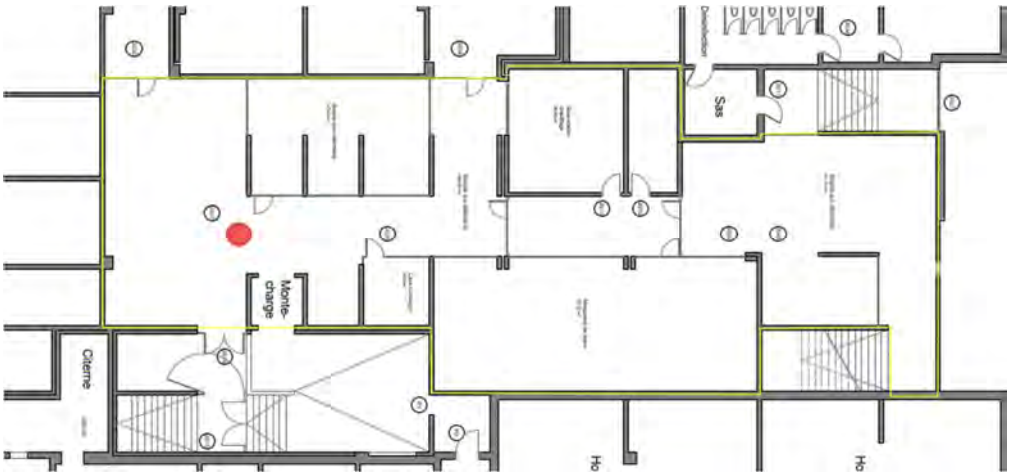

Photos



Description du défaut

- Le compartimentage et les obturations entre la bourse aux vêtements et les locaux de la protection civil n'est pas conforme.
- L'éclairage de secours et la signalétique de fuite ne sont quasiment inexistants.
- Les locaux ne sont pas équipés de sonorisation d'évacuation.
- Les distances de fuite ne sont pas respectées et sont trop longues.

Préconisation de l'expert

- Il faut prévoir de monter de nouvelles cloisons coupe-feu EI60 entre les locaux de la protection civil et la « bourse aux vêtements ».
- Installer un éclairage de secours et de la signalétique de fuite correctement dimensionné et conforme à l'état de la technique.
- Une extension de la sonorisation d'évacuation de l'école doit être étendue à toute la surface « bourse aux vêtements » et « maquette de train ».
- Dans le but de réduire les distances de fuite, il faut créer une nouvelle voie de fuite dans le fond du local. Cette préconisation a déjà été transmise dans une note de protection incendie en date du 25 avril 2025 NotePI sous-sol_EN_SAUVY_V1

6.3 2ème sous-sol – bourse aux vêtements – locaux techniques

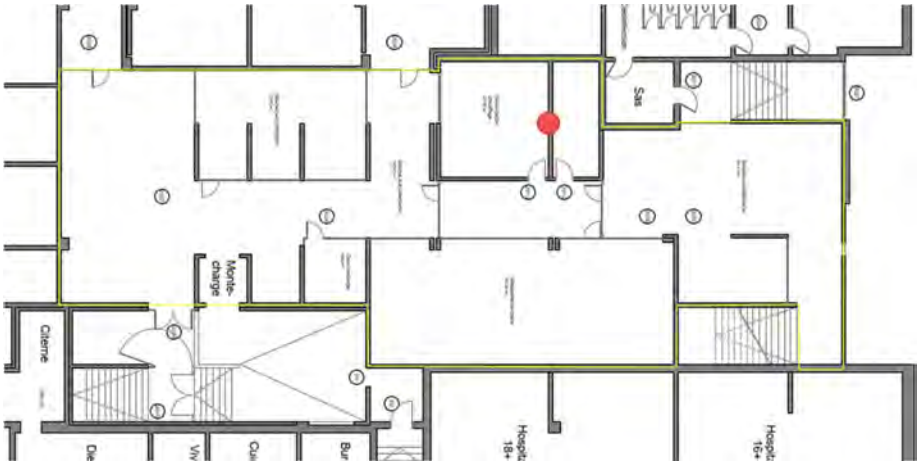

Photos





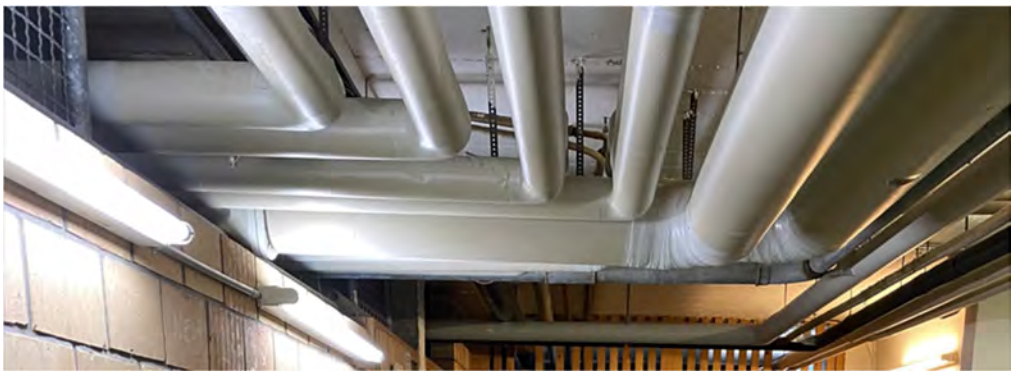

Description du défaut

- Le compartimentage coupe-feu entre les locaux techniques et la « bourse aux vêtements » n'est pas conforme.
- Les locaux techniques, ne peuvent pas être utilisé à d'autres fins.

Préconisation de l'expert

- Réaliser une obturation coupe-feu conforme entre les différents locaux techniques. Et s'assurer de la résistance au feu de la cloison existante.
- L'installation d'une « cuisine » et le stockage dans un local technique n'est pas autorisé.

6.4 2ème sous-sol – maquettes de trains

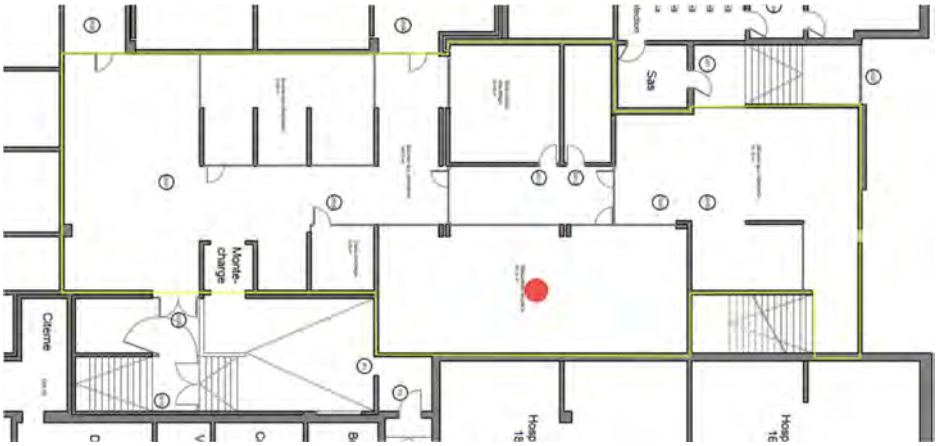

Photos



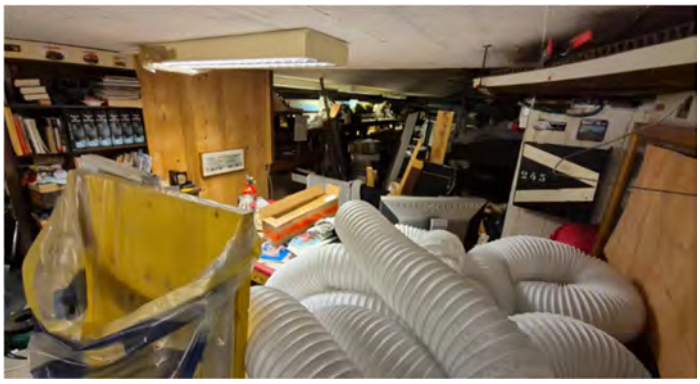

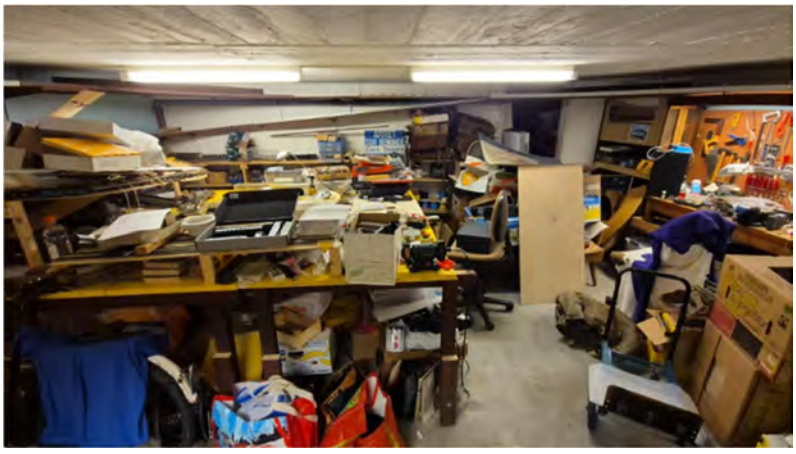

Sans défaut

- Charge thermique conséquente et manque de compartimentage.
- Enchaînement de raccordement rallonges et multiprises.
- Éclairage de secours inexistant.

Préconisation de l'expert

- La charge thermique dans ce local doit être drastiquement réduite. Un compartimentage EI60 entre le local « Maquette de trains » et la « bourse aux vêtements » doit être créé.
- Un risque de surchauffe électrique est possible. Lors de notre visite, nous avons vu plusieurs rallonges électriques branchées ensemble et alimentant une climatisation.
- Installer un éclairage de secours correctement dimensionné.

6.5 2ème sous-sol – cave du logement

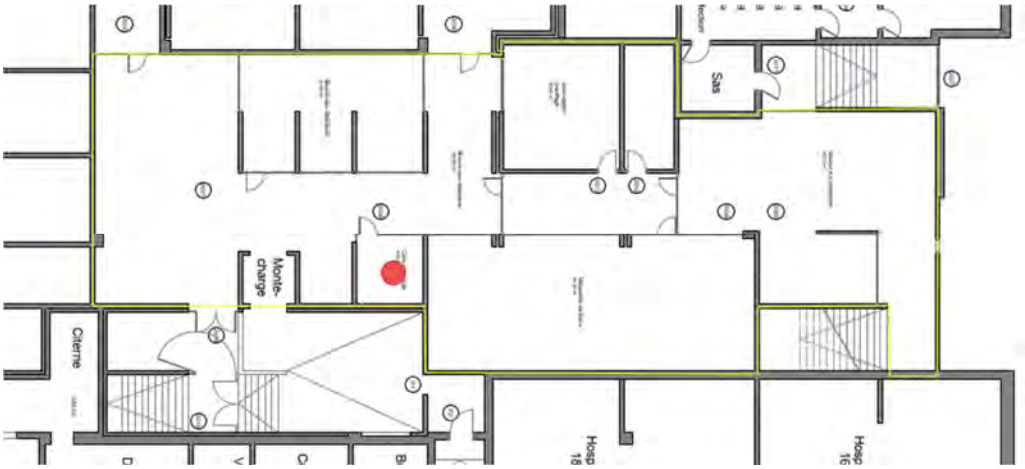

Photos



Description du défaut

- Le compartimentage entre la cave du logement et de la bourse aux vêtements est inexistant.

Préconisation de l'expert

- Créer un compartimentage coupe-feu EI60 entre la cave du logement et la bourse aux vêtements.

6.6 2ème sous-sol – évacuation bourse aux vêtements et maquette de train

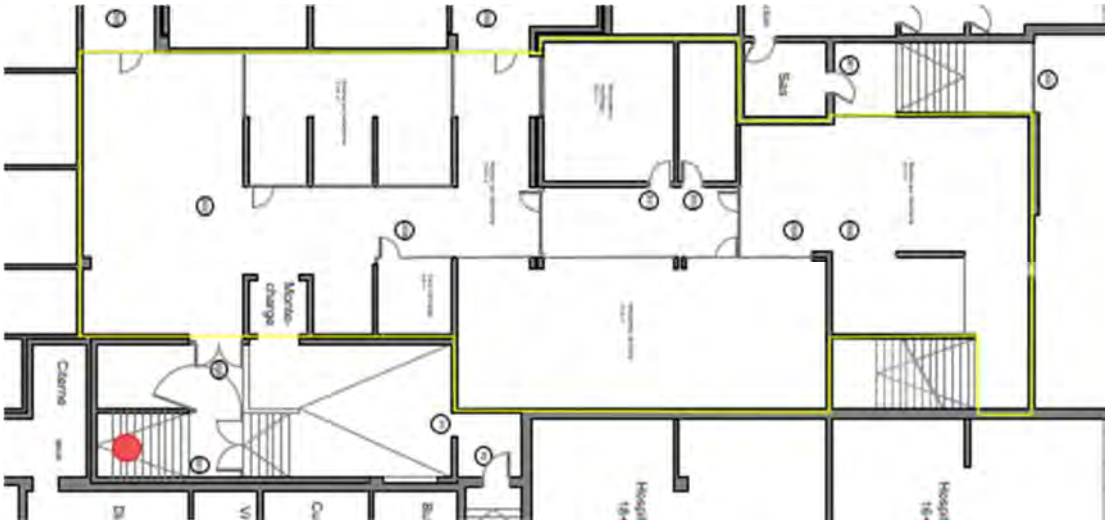

Photos



Description du défaut

- L'éclairage de sécurité et le balisage de fuite sont inexistants.
- Le revêtement de plafond doit être RF1.

Préconisation de l'expert

- Installer un éclairage de secours et un balisage de fuite dans l'escalier menant à l'extérieur.
- Contrôler le revêtement du plafond. Étant donné qu'il s'agit d'une voie d'évacuation verticale, seuls des matériaux RF1 sont autorisés.

7. Conclusion

Ci-dessous un résumé des mesures à mettre en œuvre dans le cadre d'une mise en conformité :

- Créer un compartimentage pour les voies d'évacuation verticales, dans le but de ne pas changer l'ensemble des portes et de conserver un maximum les cloisons actuelles.
- Créer suffisamment de voies d'évacuation afin de garantir que les distances de sécurité de fuite sont inférieures à 35m.
- Installer des portes coupe-feu dans les grands espaces dans le but de réduire les surfaces de compartiments coupe-feu.
- Compartimenter les locaux n'ayant pas la même affection et n'ayant pas le même risque d'incendie.
- Mettre en place de l'éclairage de sécurité suffisamment dimensionné, et du balisage de secours pour les chemins de fuite.
- Supprimer les charges thermiques dans les dégagements et dans les locaux présentant un danger d'incendie.
- L'équipement en extincteurs n'est pas une obligation, du point de vue de l'AEAI en vigueur. Cependant, si lors du permis de construire, il avait été demandé d'équiper l'école et les locaux y étant rattachés en extincteurs, ceux-ci doivent rester installés. La pose doit être complétée à raison d'un extincteur pour 600m², ou tous les 40m.

8. Annexes

- Plan de proposition de compartimentage pour l'espace école.

PHENIX CONSEILS SARL

N° d'affaire :	NOTE DE PROTECTION INCENDIE	Pages : 1/4
N° d'autorisation : DD		

Projet :

Sous-sol école en Sauvy

Auteur :	Établi le :	Modifié le :	Indice :
Phénix Conseils SARL	25/03/2025		1

Modifications apportées à la précédente version diffusée :

Les modifications seront écrites en vert.

Demandeur :	Représenté par :
Ville de Lancy Service des travaux et de l'énergie Avenue Eugène-Lance 1 1212 Grand-Lancy	

Lieu de l'intervention :	Parcelle :
Ecole En Sauvy Avenue du Curé Baud 40, 1212 Lancy	

But du document :

À la suite d'une visite sur site, en vue d'un audit. Des points dangereux ont été relevés dans le sous-sol de l'école.

Architectes	Maitre d'ouvrage	Responsable Assurance Qualité
Nom :	Nom :	Nom : Sottas Jérôme
Date :	Date :	Date : 25/03/2025
Signature :	Signature :	Signature :

1. Références Légales et Normatives (RLN) ..... Erreur ! Signet non défini.
2. Descriptifs 3
3. Propositions de solutions 3
4. Conclusion 4
5. Annexe 4

Les illustrations insérées dans le présent document sont, entre autres issues de l'AEAI édition 2015, version 2017.

1. Références Légales et Normatives (RLN)

L'analyse de vulnérabilité tient compte des exigences, des recommandations, des directives et règles en vigueur en Suisse et à Genève, notamment :

- Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI)
- Norme de protection incendie, (NPI)
- Directives de protection incendie AEAI mises à jour 2017 (version française) :
  - Assurance qualité en protection incendie, (DPI) 11-15
  - Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle, (DPI) 12-15
  - Matériaux et éléments de construction, (DPI) 13-15
  - Utilisation de matériaux de construction, (DPI) 14-15
  - Distances de sécurité, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu (DPI) 15-15
  - Voies d'évacuation et de sauvetage, (DPI) 16-15
  - Signalisation des voies d'évacuation Éclairage de sécurité Alimentation de sécurité, (DPI) 17-15
  - Dispositifs d'extinction, (DPI) 18-15
  - Installations sprinkler, (DPI) 19-15
  - Installations de détection d'incendie, (DPI) 20-15
  - Installations d'extraction de fumée et de chaleur, (DPI) 21-15
  - Systèmes de protection contre la foudre, (DPI) 22-15
  - Installations de transport, (DPI) 23-15
  - Installations thermiques, (DPI) 24-15
  - Installations aérauliques, (DPI) 25-15
  - Matières dangereuses, (DPI) 26-15
  - Méthodes de preuves en protection incendie. (DPI) 27-15
- Répertoire de la protection incendie, 40-15

- Règlement cantonal (GE)
  - Règlement d'application de la loi sur les constructions et les diverses installations (L 5 05.01)
  - Le règlement d'application de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (F 4 05.01)

Les références réglementaires et normatives mentionnées dans le présent rapport se veulent exhaustives.
Néanmoins, elles peuvent être sans objet par rapport au présent projet de construction, mais elles demeurent applicables.

Demande particulière de l'expert :

En tant que responsable du présent rapport, nous devons être avisés de toutes modifications pouvant avoir une incidence sur le projet conceptuel courant.

2. Descriptifs



Des locaux de l'école sont mis à disposition pour diverses associations et club de sport.
Au 1er sous-sol les locaux sont à disposition de « la foire aux vêtements » et d'une personne faisant des maquettes de trains miniatures. Dans la partie utilisée pour les maquettes de trains, la charge thermique est très élevée. Nous avons également constaté de multiples rallonges électriques sont branchés entre elles et alimentent une climatisation et d'autres éléments électriques des trains.
Dans la zone utilisée pour la vente de vêtements, la charge thermique est également élevée, mais les habits, sont bien rangés sur les côtés.

Les locaux sont des anciennes caves et des dépôts pour la protection civile. Des locaux techniques non compartimentés sont également présents.

Actuellement seul un chemin de fuite est existant et la distance pour l'évacuation est supérieur à 50 mètres. Le chemin de fuite n'est pas repéré correctement et l'issue de fuite n'est pas visible.

Aucunes installations d'éclairage de secours et de balisage de fuite sont présentes.

À l'heure actuelle ces locaux sont dangereux pour les utilisateurs. Dans le contexte actuel, nous recommandons vivement d'arrêter l'exploitation des locaux en attendant la mise en place de mesure sécuritaire.

3. Propositions de solutions

Dans le but d'améliorer la sécurité des personnes rapidement, nous vous conseillons d'installer des mesures telles que :

- Éclairage de secours en suffisance
- Balisage de fuite correctement dimensionné
- Une installation de détection incendie autonome (le but est d'avertir les personnes présente en cas de départ de feu)
- L'installation d'une porte coupe-feu

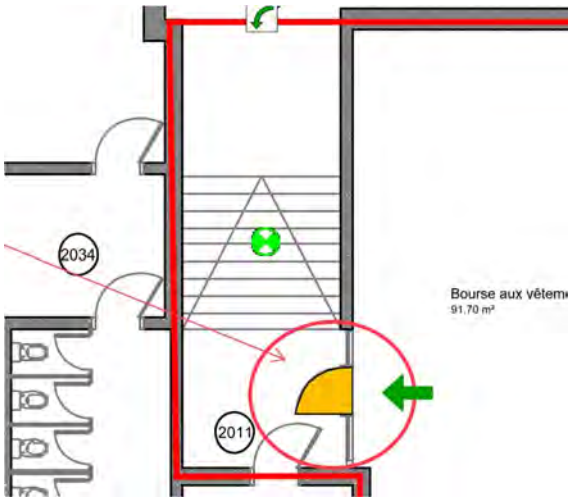

4. Conclusion

Dans l'état actuel, nous vous déconseillons vivement d'exploiter ces locaux.

Les locaux pourront provisoirement être utilisés quand les mesures compensatoires seront mises en place.
Des travaux plus lourds devront néanmoins être prévus.
Les compartimentages doivent être repris et amélioré.
Actuellement si un feu se déclare, il peut librement se répandre dans une trop grande partie de l'école.

5. Annexe

- Plan du 1er sous-sol avec proposition.

Phenix Conseils Sàrl
95, route du Bois-de-Bay 1242 Satigny
Tél. : 022.591.89.58 / contact@phenix-conseils.net

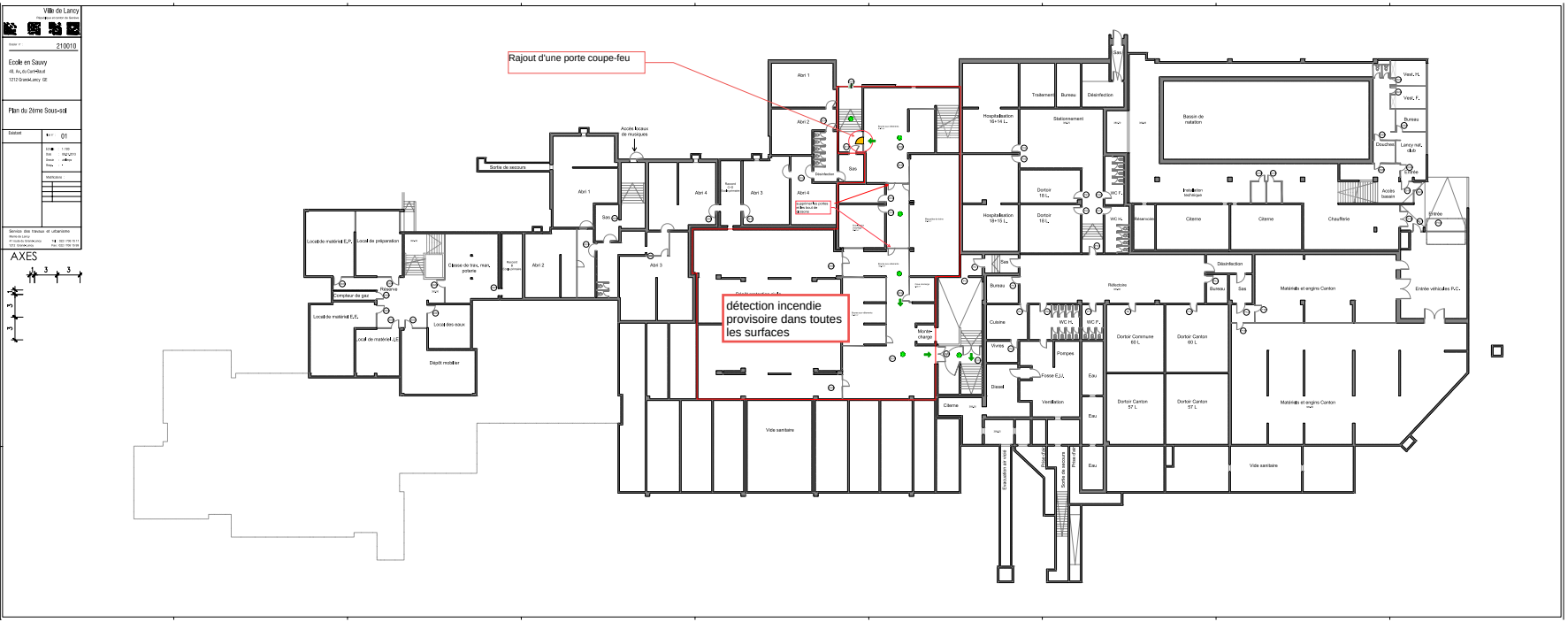
Ville de Lancy
210010
Ecole en Sauvy
48, Av. du Cent-Haut
1212 Grand-Lancy GE
Plan du 2ème Sous-sol
01
AXES
Rajout d'une porte coupe-feu
détection incendie provisoire dans toutes les surfaces
Sortie de secours
Abri 1
Abri 2
Abri 3
Abri 4
Sas
Ascés locaux de musiques
Local de matériel E.P.
Local de préparation
Compteur de gaz
Local de matériel E.E.
Local de matériel J.E.
Local des eaux
Dépôt mobilier
Classe de trav. man. poterie
Vide sanitaire
Hospitalisation 10+14 L.
Hospitalisation 10+15 L.
Traitement
Bureau
Désinfection
Stationnement
Dortoir 16 L.
Bassin de natation
Installation technique
Citerne
Chaufferie
Vest. H.
Vest. F.
Douches
Lancy nat. club
Entrée
Accès bassin
Bureau
Cuisine
Vivres
Diesel
Monte-charge
Pompes
Fosse E.U.
Ventilation
Eau
Dortoir Commune 60 L
Dortoir Canton 60 L
Dortoir Canton 57 L
Matériels et engins Canton
Entrée véhicules P.C.
Evacuation en vide
Sortie de secours
Prise d'air

7.4. Voies d'accès

a) résistance : les chaussées et aires d'accès doivent être construites en matériau dur pouvant supporter une charge de 25 tonnes;
b) forme :
- la largeur minimale de la chaussée doit être de 3,50 m en ligne droite,
- les rayons et largeurs de chaussées minimaux en virage doivent être les suivants :

Rayon intérieur (r) égal ou supérieur à :	Largeur minimum de la chaussée (e) :
7 m	5 m
9 m	4,50 m
13 m	4 m

- la hauteur libre de passage doit être de 4,50 m,
- un dévers de 5% maximum est possible;

c) déclivité : la pente de la voie d'accès doit être de 15% au maximum;
d) changement de pente :
- rayon vertical convexe : min. 15 m,
- rayon vertical concave : min. 40 m.

Ces valeurs ne sont valables que dans un seul plan et ne tiennent pas compte des dévers;
e) divers :
- le passage d'un trottoir ou d'une bordure jusqu'à 12 cm de hauteur est admis, les angles vifs sont interdits,
- la voie d'accès peut être réalisée en deux bandes de roulement de 1,25 m chacune au minimum et d'une bande de verdure centrale de maximum 1 m,
- si la voie d'accès est réalisée en pavés perforés ou similaire, ses bordures seront clairement délimitées.

7.5. Place de travail

a) résistance : la résistance du sol de la zone de travail doit être de 8 kg/cm² (pose des vérins);
b) forme :
- la largeur de la zone de travail doit être de 5 m au minimum,
- la longueur de la zone de travail doit être de 12 m au minimum,
- pour les bâtiments de grande longueur, plusieurs places de travail doivent être aménagées, elles doivent être distantes d'au maximum 20 m,
- la distance entre l'axe de la place de travail et la façade doit être de :
  - 5 à 12 m pour un bâtiment dont la dernière dalle est < 9 m de hauteur,
  - 5 à 10 m pour un bâtiment dont la dernière dalle est < 22 m,
  - 5 à 8 m pour un bâtiment dont la dernière dalle est < 26 m.

  La dernière dalle correspond à la dernière dalle à atteindre pour le sauvetage.

c) déclivité : la pente maximum doit être de 11%.

il faut une largeur de 3.5m et une hauteur libre de 4.5m actuellement la largeur est insuffisante et les arbres obstrue le passage



La place de travaille pour les interventions à l'échelles doit ce trouver entre 5 et 10m de la façade. Or actuellement elle serait à plus de 21m.







Il est marqué que la charge maximum est de 3,5 tonnes alors qu'il faut prévoir 25tonnes pour les camions pompier

Contrôle des voies et issues de secours - Ecole En-Sauvy pour donner suite au rapport de Phenix conseils dans le cadre de l'étude de rénovation

Partie abris civil et diverses locations

Entresol : (bourses aux vêtements)

- Porte et le grillage ne sont pas équipées de serrure antipanique.
  A équiper de serrures antipanique « Urgent » **(Photo N° 1 & 2)**

Partie sportive

Salle de gym :

- Sortie de secours sur amphithéâtre est-elle antipanique SN EN 179 ? (Page 6)
  Oui elle est bien équipée d'une serrure antipanique. La plaquette EI30 est manquante prévoir la fiche technique. **(Photo N° 3)**
- La poignée doit être remplacée par un système répondant à la norme DIN EN 179. (Page 7)
  Le système mécanique est adapté aux prescriptions concernant les salles de gym. **(Photo N° 4)**
- Local de stockage manque une serrure antipanique SN EN 179 ? (Page 9)
  Cet espace n'a pas d'activité particulière uniquement pour du stockage.
  Mesurer la pertinence pour la pose du système de serrure antipanique, plutôt la prévoir dans le cadre de la rénovation.

Piscine :

- Chemin de fuite depuis le bassin La création d'une issue menant directement à l'extérieur est une solution à envisager pour garantir une évacuation correcte et ne plus avoir un enchainement de locaux trop important.
  A défaut, la suppression et le changement de sens d'ouverture des portes est aussi envisageable (Page 12)
  Les portes sont dans le bon sens de fuite, le plan joint n'est pas juste « Sur place, je n'ai pas constaté les 3 portes au centre du couloir » **(Photo N° 5)**

Bureau et stockage piscine :

- Porte antipanique SN EN 179 ? (Page 13) « URGENT »
  Vérifier avec le STE et Aprotec pourquoi ils ont mis le fléchage sur une porte qui n'officie pas comme sortie de secours par ailleurs la voie circulation est entravé par un surélevèrent en béton.
  Il est à relever que cet espace n'est pas ouvert au public. Uniquement bureaux de Lancy Natation qui doivent évacuer ??? préciser **(Photo N° 6)**

Ping-Pong :

- Supprimer le système de verrouillage « verrou coulissant depuis l'intérieur » (Page 17)
  A régler au plus vite et trouver un système qui garantit l'évacuation. **(Photo N° 7)**

Partie école

Coté dentiste :

- Porte antipanique SN EN 179 ? (Page 6)
  En effet, la partie dentiste n'est pas équipée d'une serrure antipanique, à équiper.
  Manque également le fléchage d'évacuation. **(Photo N° 8)**

Ecole bâtiment C :

- Rez - La barre antipanique doit être contrôlée et le panneau supprimer. (Page 25)
- Toujours défectueuse, à faire contrôler urgemment et supprimer le panneau **(Photo N° 9)**

Ecole bâtiment E :

- Rez - La barre antipanique doit être contrôlée. (Page 30)
  Toujours défectueuse, à faire contrôler **(Photo N° 10)**
  (La force pour ouvrir la porte ne doit pas être supérieur à 100N, ce qui n'est pas le cas. Le système de barre antipanique doit être contrôlé.)
- 1er étage (Au-dessus de l'arbre) - Une issue de secours est condamnée avec un linteau de bois. (Page 35)
  Linteau à supprimer et régler la porte afin de sécuriser. La porte est actuellement facile à forcer depuis l'extérieur. **(Photo N° 11)**
  (L'issue de secours doit être praticable en tout temps et doit pouvoir s'ouvrir sans avoir recours à des moyens auxiliaires)

En noir : Rapporte Phenix Conseils en avril et mai 2025
En rouge : Contrôle du 15 juillet 2025 par SDE

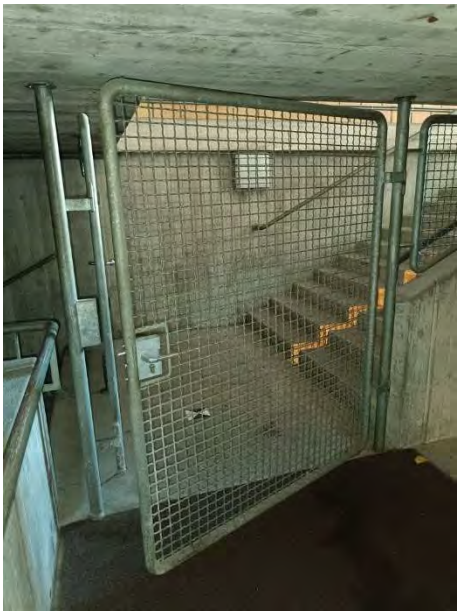

1



2



3



4



5



6



7



8

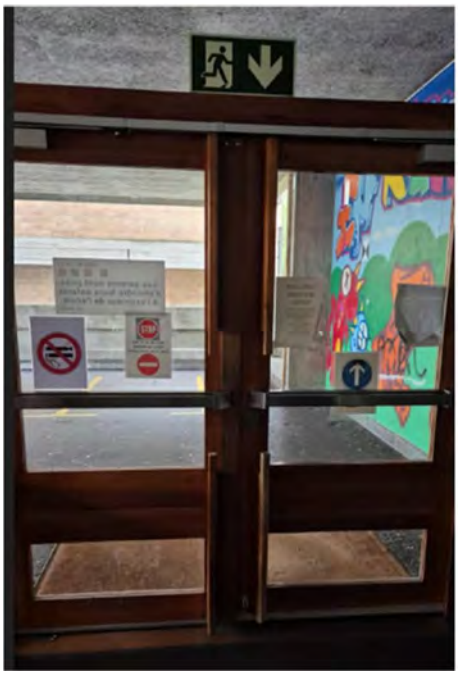

9

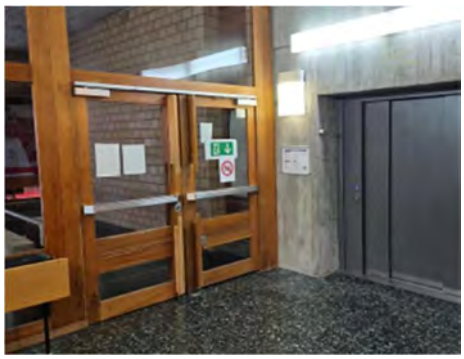

10



11

7.4. Voies d'accès

a) résistance : les chaussées et aires d'accès doivent être construites en matériau dur pouvant supporter une charge de 25 tonnes;
b) forme :
- la largeur minimale de la chaussée doit être de 3,50 m en ligne droite,
- les rayons et largeurs de chaussées minimaux en virage doivent être les suivants :

Rayon intérieur (r) égal ou supérieur à :	Largeur minimum de la chaussée (e) :
7 m	5 m
9 m	4,50 m
13 m	4 m

- la hauteur libre de passage doit être de 4,50 m,
- un dévers de 5% maximum est possible;

c) déclivité : la pente de la voie d'accès doit être de 15% au maximum;
d) changement de pente :
- rayon vertical convexe : min. 15 m,
- rayon vertical concave : min. 40 m.

Ces valeurs ne sont valables que dans un seul plan et ne tiennent pas compte des dévers;
e) divers :
- le passage d'un trottoir ou d'une bordure jusqu'à 12 cm de hauteur est admis, les angles vifs sont interdits,
- la voie d'accès peut être réalisée en deux bandes de roulement de 1,25 m chacune au minimum et d'une bande de verdure centrale de maximum 1 m,
- si la voie d'accès est réalisée en pavés perforés ou similaire, ses bordures seront clairement délimitées.

7.5. Place de travail

a) résistance : la résistance du sol de la zone de travail doit être de 8 kg/cm² (pose des vérins);
b) forme :
- la largeur de la zone de travail doit être de 5 m au minimum,
- la longueur de la zone de travail doit être de 12 m au minimum,
- pour les bâtiments de grande longueur, plusieurs places de travail doivent être aménagées, elles doivent être distantes d'au maximum 20 m,
- la distance entre l'axe de la place de travail et la façade doit être de :
  - 5 à 12 m pour un bâtiment dont la dernière dalle est < 9 m de hauteur,
  - 5 à 10 m pour un bâtiment dont la dernière dalle est < 22 m,
  - 5 à 8 m pour un bâtiment dont la dernière dalle est < 26 m.

  La dernière dalle correspond à la dernière dalle à atteindre pour le sauvetage.

c) déclivité : la pente maximum doit être de 11%.

il faut une largeur de 3.5m et une hauteur libre de 4.5m actuellement la largeur est insuffisante et les arbres obstrue le passage



La place de travaille pour les interventions à l'échelles doit ce trouver entre 5 et 10m de la façade. Or actuellement elle serait à plus de 21m.







Il est marqué que la charge maximum est de 3,5 tonnes alors qu'il faut prévoir 25tonnes pour les camions pompier

Route du Crêt de Choully 40
1242 Satigny

Expertise & Consulting
en Matériaux

WITSCHI Raphaël
ecm-sarl.ch

Ville de Lancy
Madame Pisanello
Service des travaux et urbanisme
41, route du Grand-Lancy
1212 Grand-Lancy

RAPPORT

Ouvrage	**Ecole en Sauvy**
Commande	**n°1878 – Mesures de carbonatation en façade**
Dates d'interventions	10 et 12 avril 2024
Date du rapport	18 avril 2024
n° du rapport	LA2-R1

Madame Pisanello,

Je me réfère à votre demande du 30 mars dernier, et je vous prie de trouver ci-dessous le compte rendu de nos 12 mesures de carbonatation sur place :

LOCALISATION



MESURE 1

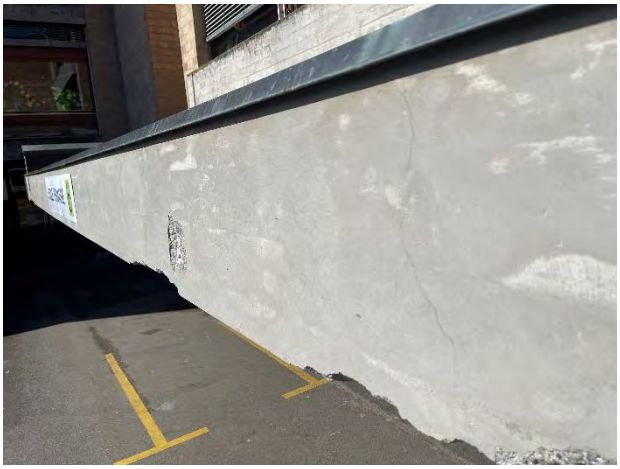

Profondeur de carbonatation : 13mm
Épaisseur de recouvrement : **11mm**

Etat de la surface extérieure :
- Enduit ciment 2-4mm
- Fissures
- Quelques éclats de carbonatation

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle

MESURE 2

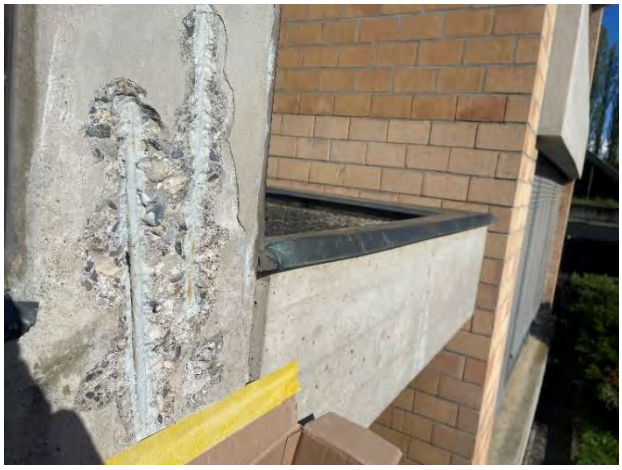

Profondeur de carbonatation : 15mm
Épaisseur de recouvrement : **5mm**

Etat de la surface extérieure :
- Enduit ciment 2-4mm
- Eclats de carbonatation nombreux et importants

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle

MESURE 3



Profondeur de carbonatation : 12mm
Épaisseur de recouvrement : **5mm**

Etat de la surface extérieure :
- Nombreux gonflement de l'enduit ciment
- Faïençage généralisé de l'enduit
- Humidité enfermée derrière l'enduit

Etat de l'armature dégagée :
- Décomposée par la corrosion





MESURE 4



Profondeur de carbonatation : 15mm
Épaisseur de recouvrement : **8mm**

Etat de la surface extérieure :
Eclats de carbonatation nombreux et importants

Etat de l'armature dégagée :
Corrosion superficielle

MESURE 5



Profondeur de carbonatation : 15mm
Épaisseur de recouvrement : **8mm**

Etat de la surface extérieure :
- Béton brut
- Nombreux éclats de carbonatation

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle

MESURE 6



Profondeur de carbonatation : **25mm**
Épaisseur de recouvrement : **13mm**

Etat de la surface extérieure :
- Béton brut
- Eclats de carbonatation nombreux et importants

Etat de l'armature dégagée :
- Corrodée

MESURE 7

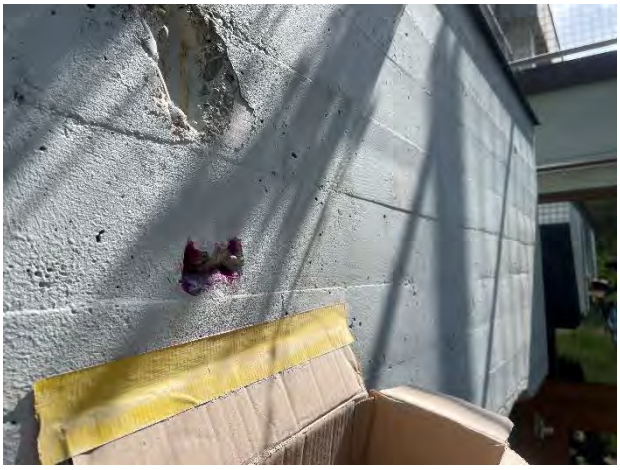

Profondeur de carbonatation : **25mm**
Épaisseur de recouvrement : **14mm**

Etat de la surface extérieure :
- Peinture grise sur béton brut
- Quelques éclats de carbonatation
- Boursouflure de carbonatation

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle





MESURE 8



Profondeur de carbonatation : **35mm**
Épaisseur de recouvrement : 41mm

Etat de la surface extérieure :
- Béton désactivé
- Béton peu résistant et poreux

Etat de l'armature dégagée :
- Bon état

MESURE 9



Profondeur de carbonatation : 6mm
Épaisseur de recouvrement : **9mm**

Etat de la surface extérieure :
- Enduit ciment en bon état
- Pas d'éclats

Etat de l'armature dégagée :
- Bon état

MESURE 10



Profondeur de carbonatation : 2mm
Épaisseur de recouvrement : **2mm**

Etat de la surface extérieure :
- Béton brut
- Eclats de carbonatation

Etat de l'armature dégagée :
- Corrodée

MESURE 11



Profondeur de carbonatation : 12mm
Épaisseur de recouvrement : **5mm**

Etat de la surface extérieure :
- Béton brut
- Nombreux éclats de carbonatation
- Armatures totalement décomposées

Etat de l'armature dégagée :
- Forte corrosion

MESURE 12



Profondeur de carbonatation : 18mm
Épaisseur de recouvrement : **19mm**

Etat de la surface extérieure :
- Enduit ciment
- Nombreux éclats de carbonatation
- Fissures

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle

CONCLUSIONS

Du point de vue de la carbonatation, le bâtiment est dans un état critique.

Le bâtiment souffre d'une double peine vis-à-vis du phénomène :

- Les armatures sont proches de la surface, ce qui les expose aux influences de la carbonatation
- Les bétons sont nus - ou recouvert d'une couche de 2 à 4mm d'enduit ciment, et ne bénéficient d'une protection suffisante.

Les mesures conservatoires du passé sont insuffisantes. Les purges avec badigeon des armatures n'ont été accompagnées ni d'un reprofilage ni d'un revêtement hydrofuge.

L'enduit ciment en place, qu'il soit d'origine ou appliqué ultérieurement, est inadapté. Il est à la fois trop peu imperméable aux intempéries et trop peu perméable à la vapeur. Par conséquent, il enferme de l'humidité à son dos, où les armatures affleurent.

Les expositions des façades, ou la proximité de la forêt n'exercent pas une influence significative.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agréer, Madame Pisanello, nos salutations distinguées,

ECM - Raphaël Witschi
Ingénieur HES en chimie



PLANAIR
Ingénieurs de la transition énergétique

Rapport d'audit CVSE - Ecole En-Sauvy

Établi pour la ville de Lancy





Mandat n° 19268

Version n° 02 du 1er juillet 2025



À l'attention de la Ville de Lancy

Mme Maude Christophe

Avenue Eugène-Lance 1, 1212 Grand-Lancy

m.christophe@lancy.ch

079 193 06 66

Sommaire

1. Introduction et situation 5
1.1 Contexte 5
1.2 Situation 5
1.3 Documents de travail 5
1.4 Aspect normatif 6
1.5 Critère d'évaluation 6
2. CFC 23 Installations électriques 7
2.1 CFC 231.0 Groupes électrogènes de secours 8
2.2 CFC 231.2 Ensemble d'appareillages 9
2.3 CFC 231.5 Equipements de production d'énergie électrique 32
2.4 CFC 232.1 Mises à terre et liaisons équipotentielles 32
2.5 CFC 232.3 Systèmes d'installation 33
2.6 CFC 232 Luminaires 35
2.7 CFC 232.6 Installations électriques de force 37
2.8 CFC 232.7 Installations CVCS 38
2.9 CFC 233 Lustrerie 38
2.10 CFC 235 Equipements à courant faible 42
2.11 CFC 235.5 Equipements audio et vidéo, horloges 43
2.12 CFC 235.8 Equipements de sécurité 45
3. CFC 242 Production de chaleur 46
3.1 Echangeur de chauffage à distance 46
3.2 Collecteur de départ chaufferie 47
3.3 Système d'expansion 47
3.4 Production d'eau chaude sanitaire 48
3.5 Installation solaire 49
4. CFC 243 Distribution de chaleur 51
4.1 Radiateurs 51
4.2 Batteries chaudes - monoblocs 52
4.3 Récupération de chaleur piscine 53
4.4 Collecteur sous-station 53
4.5 Réseau de chauffage à distance 54
4.6 Installation de chauffage et rafraichissement - Poste PC 54
5. CFC 244 Installations de ventilation 57

5.1 Blocs sanitaires de l'école 57
5.2 Vestiaires de l'école et douches 58
5.3 Cuisine 59
5.4 Local acide 59
5.5 Monobloc vestiaires 60
5.6 Monobloc piscine 60
5.7 Blocs sanitaires piscine 61
5.8 Bibliothèque 61
5.9 Ventilation de l'Aula 62
5.10 Ventilation gymnase 63
5.11 Ventilation « ancienne chaufferie » 63
5.12 Vestiaires club natation 64
5.13 Appartement concierge 64
5.14 Monoblocs – Poste PC 65
6. CFC 25 Installations sanitaires 68
6.1 CFC 251 Appareils sanitaires 68
6.2 CFC 252 Appareils sanitaires spéciaux 73
6.3 CFC 253 Appareils d'alimentation et d'évacuation 74
6.4 CFC 254 Conduites sanitaires 75
6.5 CFC 255 Isolation 77
7. Estimation des coûts (+/-20%) 78
7.1 Electricité 79
7.2 Chauffage 80
7.3 Ventilation 81
7.4 Sanitaire 81
8. Tableau récapitulatif 82

Edern Clemente

edern.clemente@planair.ch, 022 566 83 63

Planair SA – www.planair.ch

No TVA : CH-109.423.608

N° version	Date	Classement
02	01.07.2025	S:\3. Mandats\19268\1 COMMUN (Administratif)\14 DEVIS, RAPPORT\19268 - Audit CVSE - Ecole En-Sauvy_v02.docx

© Copyright PLANAIR SA. Le contenu du présent rapport appartient exclusivement à PLANAIR SA et ne peut être utilisé sans rémunération ni transmis à des tiers sans autorisation écrite de PLANAIR SA.

1. Introduction et situation

1.1 Contexte

La ville de Lancy prévoit, dans les prochaines années, une rénovation de l'école En-Sauvy et souhaiterait estimer les installations qui pourront être conservées dans le cadre de cette future rénovation, ainsi que les éléments qui seront à remplacer.

Le présent audit technique CVSE a pour objet d'évaluer l'état de vétusté des installations et la pertinence de leur conservation dans le contexte global du bâtiment.

1.2 Situation

L'école En-Sauvy, construite en 1971 et 1974, est décomposée par bloc de la façon suivante : A (enfantine), B, C, D (école primaire), E, F et G pour la partie gym, aula et piscine. Plusieurs transformations localisées ont eu lieu au fil des années (2002 avec l'installation des capteurs solaires, 2003 local parascolaire, 2008 ...). Il n'y a cependant pas eu de rénovation d'ampleur depuis la construction du bâtiment.



1.3 Documents de travail

Les documents et informations suivants ont servi de base à l'étude :

Titre	Date(s)	Provenance	Remarque
Visite des lieux et prises de photos	26.03.2025		1 visite sur place
Plans existants	12.11.2012	Ville de Lancy	
Consommation de mazout du site		SITG	
Dernier IDC du bâtiment	2023	SITG	Valeur : 576 MJ/m2

Schéma des fluides	14.10.2013	Ville de Lancy
Analyse - installations de ventilation	08.09.2009	Conti & Associés
Concept de régulation chaufferie	11.01.2019	Ville de Lancy
Divers documents normatifs		/

1.4 Aspect normatif

Concernant les installations techniques, il est important de rappeler que les équipements en place ont été mis en œuvre selon les normes en vigueur au moment de leur réalisation. À ce titre, certaines installations anciennes ont été conçues selon des prescriptions antérieures à la version actuelle des normes.

Le rapport met donc en évidence les écarts par rapport aux exigences actuelles, notamment en matière de sécurité ou d'efficacité énergétique. Toutefois, il convient de souligner que les installations existantes, si elles ne sont pas modifiées, ne sont pas soumises à l'obligation de respecter les normes les plus récentes, à condition qu'elles ne présentent pas de danger manifeste pour les biens ou les personnes.

L'objectif de cet audit est donc de documenter l'état de conformité, d'identifier les risques techniques ou réglementaires, et de formuler des recommandations en vue de rénovations ponctuelles ou globales, en tenant compte des exigences actuelles et futures.

1.5 Critère d'évaluation

L'échelle de mesure utilisée pour l'évaluation de l'état des installations CVSE sera la suivante :

Très bon état. Aucune intervention nécessaire.	Bon état. A surveiller.	Etat moyen. Intervention nécessaire.	Hors d'usage. A remplacer dans les plus brefs délais.
			

2. CFC 23 Installations électriques

Le présent audit a été réalisé sur la base des documents et informations techniques suivants :

- Plans d'architecture et de niveaux
- Relevés visuels et photographiques effectués lors des visites techniques
- État des installations constaté sur site
- Documents techniques relevés sur site lors de la visite technique et étiquetages présents dans les armoires électriques
- Échanges avec le personnel technique de l'établissement
- Schéma des fluides d'Ecole En-Sauvy

Concernant les installations électriques, il est important de rappeler que les équipements en place ont été mis en œuvre selon les normes en vigueur au moment de leur réalisation. À ce titre, certaines installations anciennes ont été conçues selon des prescriptions antérieures à la version actuelle de la norme NIBT (Normes d'installation à basse tension).

Le rapport met donc en évidence les écarts par rapport aux exigences actuelles, notamment en matière de protection différentielle. Toutefois, il convient de souligner que les installations existantes, si elles ne sont pas modifiées, ne sont pas soumises à l'obligation de respecter les normes les plus récentes, à condition qu'elles ne présentent pas de danger pour les biens ou les personnes.

L'objectif de cet audit est donc de documenter l'état de conformité, d'identifier les risques techniques ou réglementaires, et de formuler des recommandations en vue de rénovations ponctuelles ou globales, en tenant compte des exigences actuelles et futures.

Conformément aux exigences de l'OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension), le contrôle périodique des installations électriques du site a été réalisé le 7 juillet 2023. Ce contrôle a porté sur l'ensemble du bâtiment de l'école, y compris les installations photovoltaïques, et a été effectué pour le compte de la Ville de Lancy, p.a. Mairie de Lancy.

Selon l'annexe 2 de l'ordonnance OIBT (RS 734.27), les installations électriques de ce type sont soumises à un contrôle obligatoire tous les cinq ans. Ainsi, le dernier contrôle reste valable jusqu'en juillet 2028, sauf modification majeure des installations entre-temps.

2.1 CFC 231.0 Groupes électrogènes de secours

Le groupe électrogène de secours est implanté dans le local « Diesel » situé au 2e sous-sol, dans la zone affectée à la protection civile.

Le groupe électrogène est de marque Volvo Penta, équipé d'un alternateur Hitzinger d'une puissance de 65 kVA (52 kW), sous une tension de 3x400V à 50 Hz, et une intensité maximale de 93.5 A. L'ensemble est couplé à un système de démarrage par batteries Varta, installées sur socle isolé.

Ce groupe alimente prioritairement les installations critiques de la protection civile, ainsi que la cuisine scolaire en mode commuté. Le basculement s'effectue automatiquement via un système de commutation motorisé, situé dans l'EA principal Abris PC.

Les installations associées sont anciennes, mais fonctionnelles. La technologie reste toutefois obsolète au regard des standards actuels, en particulier pour ce qui concerne la signalisation, la supervision, et l'absence d'un dispositif de test automatique. Aucun système d'enregistrement des heures de fonctionnement ou de télésurveillance n'est actuellement présent, ce qui rend le suivi de maintenance dépendant d'un contrôle manuel régulier.

Une rénovation de l'installation, incluant la révision complète du groupe, le remplacement du système de commande et la modernisation de la distribution sont recommandés à moyen terme afin d'assurer la pérennité du service et sa conformité avec les exigences actuelles en matière de sécurité des installations critiques.







	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Groupe électrogène	😐	-

2.2 CFC 231.2 Ensemble d'appareillages

Conformément à l'article 32 de l'OIBT les installations anciennes doivent être remplacées uniquement lorsqu'elles représentent un danger évident ou en cas de changements à ces dernières. Dans le cas de projet, malgré le bon fonctionnement des équipements, son âge avancé et le manque de certaines protections réglementaires aujourd'hui rendent très raisonnable de le moderniser. Cependant ceci n'est pas légalement requis.

2.2.1 CFC 231.21 Distributions principales

La distribution principale du site est actuellement située dans un « local SIG » au sous-sol-1 du bloc A.



Le tableau général basse tension (TGBT) est de type tôlerie métallique, fabriqué sur mesure, avec distribution par barres de cuivres accessibles depuis les portes frontales du tableau. La présence d'un conducteur de phase de couleur verte au câblage interne du tableau permet d'estimer l'année de construction du tableau antérieur à 1975, période durant laquelle cette codification était encore admise par les normes en vigueur.

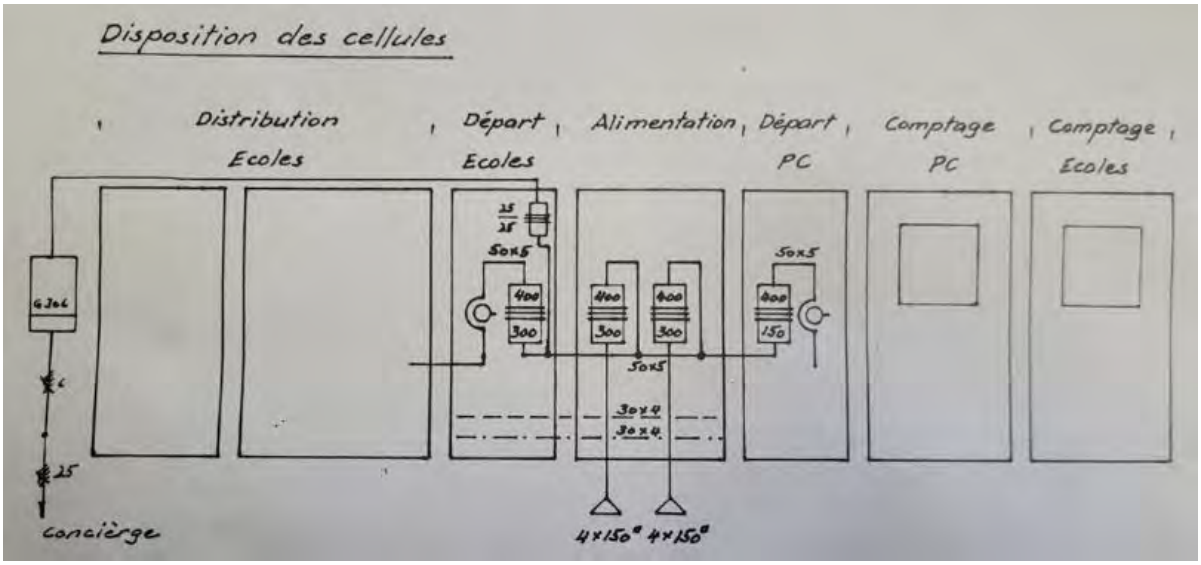

Ce TGBT est partagé entre trois utilisateurs distincts : L'école En-Sauvy, La Protection Civile et L'appartement du concierge.

Uniquement quatre cellules sont spécifiquement dédiées à l'alimentation de l'école :

- **Cellule 1** : Distribution École 1
- **Cellule 2** : Distribution École 2
- **Cellule 3** : Départ École
- **Cellule 7** : Comptage École

Le départ principal dédié à l'école dispose d'un courant nominal de **300 A**. L'introduction générale du site, des services électriques communaux, arrive directement dans le TGBT.

Les protections de la distribution principale se font au moyen de fusibles HPC (Haut Pouvoir de Coupure). La distribution, depuis les départs principaux, est réalisée par l'intermédiaire de tubes cheminant dans les caniveaux au sol directement à partir du tableau.

Bien que techniquement encore fiable, l'installation présente des limites importantes en matière de flexibilité et de conformité. L'ensemble des appareillages ne respecte pas les directives actuelles, rendant impossible toute adaptation ou extension en l'état.



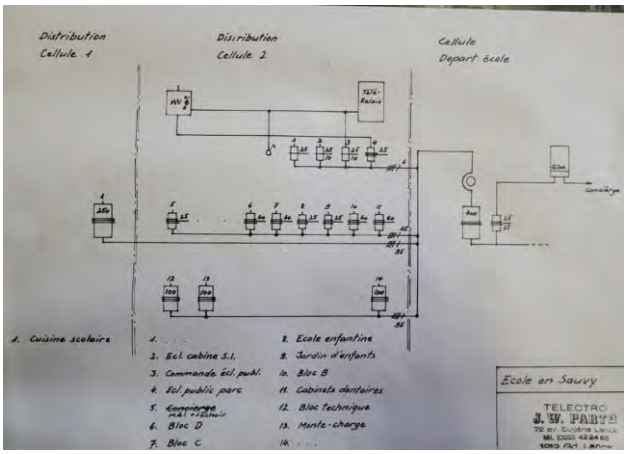

Le comptage électrique est assuré par deux compteurs officiels. Le premier, bidirectionnel, mesure à la fois la consommation globale du site et l'énergie injectée par une installation photovoltaïque. Le second est dédié aux logements des concierges.

Remarques :

- La présence d'un vélo devant le tableau représente une non-conformité. Il est conseillé d'interdire l'utilisation de ce local à des fins de stockage de matériel, vélos ou autres éléments qui pourraient empêcher l'accès au tableau.
- Actuellement, deux alimentations provisoires sont raccordées sur le TGBT :
  1. Un petit coffret équipé d'un disjoncteur triphasé 25 A, installé dans le local « SIG ».
  2. Un tableau de chantier temporaire, localisé dans le local « Swisscom », au 1er sous-sol du bloc B.

Ces alimentations provisoires ont été raccordées directement au tableau existant sans documentation visible ni schéma d'intégration spécifique.



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau général basse tension (TGBT)		Remplacement recommandé

2.2.2 CFC 231.22 Distributions secondaires

Les ensembles d'appareillages secondaires sont répartis dans différents locaux à travers le site. Les principaux sont placés au 1er Sous-sol et assurent l'alimentation des différents autres ensembles d'appareillages répartis dans les étages. Certains datent de la construction d'origine, tandis que d'autres ont été partiellement rénovés ou adaptés au fil du temps en fonction de l'évolution des usages et des besoins fonctionnels.

La majeure partie des ensembles d'appareillages (EA) secondaires (non rénové) ne possède pas de protection différentielle (DDR), une exigence réglementaire en vigueur depuis 2015 pour les circuits de prises.

En se basant sur le type d'appareillage, la configuration et les matériaux utilisés, Ces EA (non rénové) semblent avoir été installés entre les années 1970 et 1980.

Les EA concernés sont :

- EA Bloc B
- EA Jardin d'enfants
- EA École enfantine
- EA Éclairage 2ème S/Sol
- EA Commutation cuisine et dépôts
- EA Four céramique bloc B s/sol
- EA Cabinet Dentaire
- EA Abris PC
- EA Diesel

Ces EA, souvent anciens, sont également difficilement modifiables et ne permettent pas une adaptation aisée en cas de réaménagement des installations. Un changement dans la distribution nécessitera un regroupement massif.

Pour rappel, comme indiqué au chapitre "CFC 23 Installations électriques", il n'existe pas une obligation légale de rénovation, mais elle est recommandée. Le rôle principal des dispositifs de protection différentielle est de protéger les personnes.

2.2.2.1 EA Bloc D

Ensemble d'appareillages moderne et conforme, mis en service en 2022, équipé d'un coffret métallique encastré. L'installation comprend un appareillage modulaire soigneusement organisé et clairement étiqueté, facilitant l'identification des circuits.

Les dispositifs de protection sont composés de disjoncteurs divisionnaires et de dispositifs de protection différentiels (DDR), assurant à la fois la protection des biens contre les surcharges et courts-circuits, et celle des personnes contre les défauts d'isolement (30 mA).



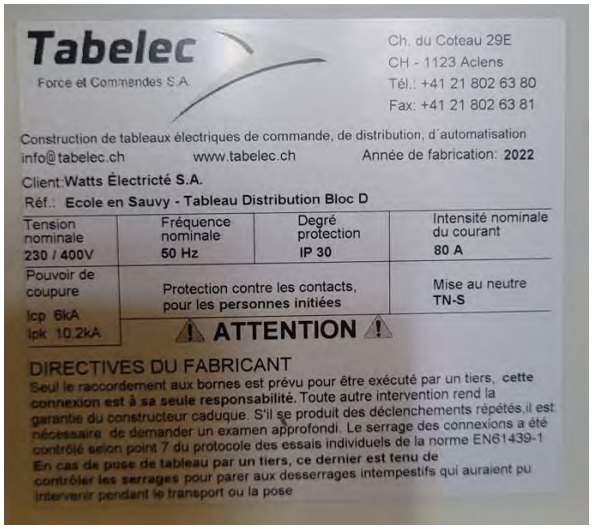

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau Secondaire Bloc D		-

2.2.2.2EA Cabinet Dentaire

L'EA Cabinet Dentaire est alimenté depuis le groupe 17 de la cellule n°2 du TGBT et se situe dans le Local "Hall / Secrétariat" au 1er Sous-sol du bloc A.

Selon les informations indiquées sur la signalétique du tableau il est alimenté par un câble 5x10mm^2 pour une intensité maximale de 40A.

Il s'agit d'un EA à fusibles type D. Ce type de tableau, bien qu'encore fonctionnel, est assez ancien et ne correspond plus aux normes actuelles. Notamment en raison de l'absence de disjoncteurs différentiels, obligatoires aujourd'hui pour la protection des personnes.







	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Dentaire	😐	Remplacement recommandé

2.2.2.3EA Bloc B

Alimenté depuis la cellule n°2, groupe 10, ce coffret de distribution se situe au local de dégagement au 1er Sous-sol du bloc B, posé sur un pilier à l'extérieur de la Salle de rythmique.

Il s'agit d'un EA à fusibles type D. Ce type de tableau, bien qu'encore fonctionnel, est assez ancien et ne correspond plus aux normes actuelles. Notamment en raison de l'absence de disjoncteurs différentiels, obligatoires aujourd'hui pour la protection des personnes.



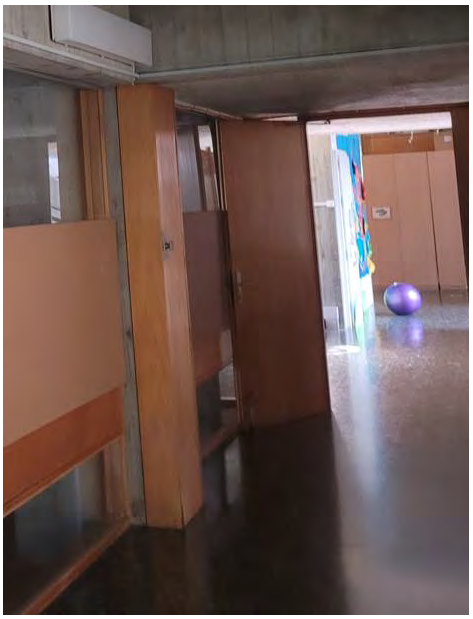

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau Secondaire Bloc B	😐	Remplacement recommandé

2.2.2.4EA Bloc C

Alimenté depuis la cellule n°2, groupe 7, ce coffret de distribution se situe dans le local « Restaurant scolaire » au 1er Sous-sol du bloc C. L'ensemble d'appareillages est posé dans une armoire en bois sur un pilier avec une porte en bois verrouillée.

Cet EA a été rénové en 2022. Les disjoncteurs divisionnaires sont disposés sur plusieurs rangées et ont des protections différentielles 30 mA integrées. Le marquage sur chaque disjoncteur est bien clair, permettant l'identification des circuits. Le schéma du tableau est également présent sur site.

Trois boites de passage, à côté de l'EA, avec câble et éléments à courant faible, n'ont pas de caches et rendent accessibles les connexions.







Quelques éléments plus modernes pour la gestion d'éclairage ont été intégrés à cet EA divisionnaire par exemple : les Horloges programmables Finder (KF142, KF232) qui permettent de gérer l'allumage automatique en fonction de plages horaires.

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau Secondaire Bloc C	☺	-

2.2.2.5EA École enfantine

Alimenté depuis la cellule n°2, groupe 8, cet EA de distribution se situe dans le local dégagement.

Comme l'ensemble des EA d'origine, il s'agit d'un tableau électrique à fusibles type D avec absence de disjoncteurs différentiels. Une rénovation est recommandée, mais Il n'existe pas une obligation légale de rénovation.

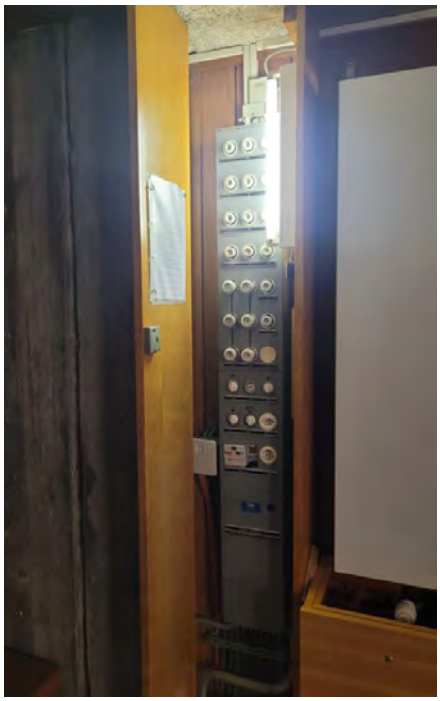

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau Ecole enfantine	😐	Remplacement recommandé

2.2.2.6EA Jardin d'enfants

L'EA est alimenté depuis la cellule n°2, groupe 9, et se situe dans le local de dégagement du Bloc B, au niveau des installations d'eau, au 1er sous-sol.

Il s'agit d'un EA à fusibles de type D, d'origine, sans disjoncteurs différentiels. Comme la majorité des EA non rénovés du site, il ne répond plus aux exigences actuelles en matière de sécurité électrique (protection différentielle obligatoire depuis 2015). Cet EA ne permet pas une adaptation aisée en cas de modification ou extension des circuits.

Sur ce tableau une anomalie spécifique a été relevée : la présence d'une prise T14, un modèle désormais interdit.

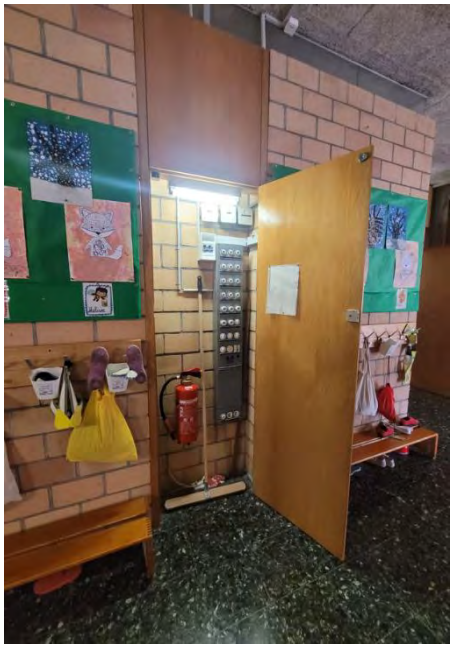

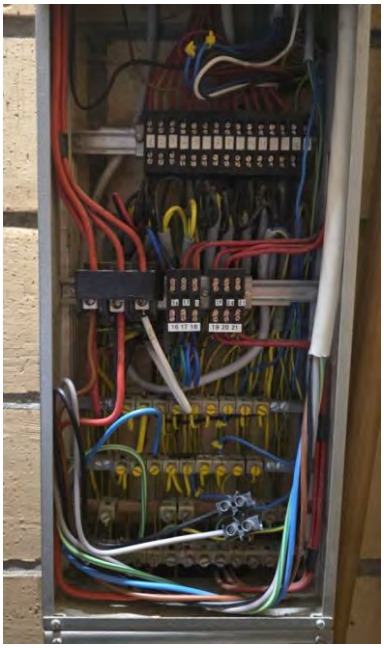

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau Jardin d'enfants	😐	Remplacement recommandé

2.2.2.7EA Aula+salle gym bloc E+F

L'EA est alimenté depuis la cellule n°2, départ 100A et câble de 5x70mm^2. Il est situé dans le local « Électricité » au 1er sous-sol du bloc F.

L'ensemble des protections est constitué de disjoncteurs monopolaires standards, sans dispositif de protection différentielle intégré. Cette configuration ne répond plus aux normes actuelles, notamment en matière de sécurité des personnes.

L'état visuel est correct, avec une installation bien réalisée, un repérage propre, et une relative homogénéité des équipements. Cela suggère une mise en place entre 2005 et 2015, certainement avant l'extension de l'obligation des protections différentielles.



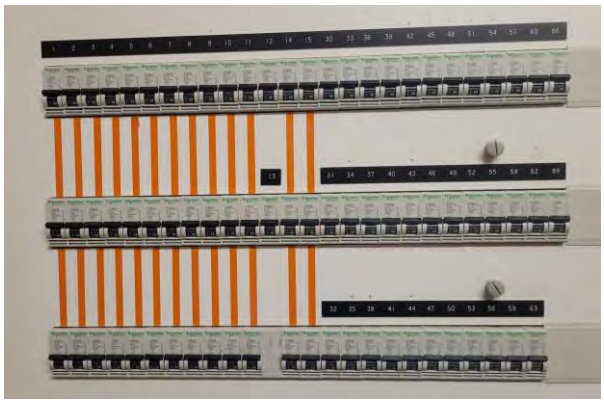



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Aula+salle gym bloc E+F	😐	Remplacement recommandé

2.2.2.8EA Piscine

L'EA est alimenté depuis la cellule n°2 et se situe dans le local « Accès bassin gardiens Sanitaires » au 1er sous-sol du bloc G.

Armoire métallique, trois compartiments, bonne accessibilité, dotés d'une signalisation lumineuse complète. L'EA est alimenté depuis la distribution sous-sol via un câble 5x16 mm^2 et départ 63A. Les commandes et signalisations d'éclairages, d'alarmes techniques et de ventilation sont réalisées par voyants lumineux et sélecteurs.

EA en **bon état visuel.** Il s'agit d'une **armoire de distribution technique** récente, sécurisée et conforme aux prescriptions en vigueur. L'EA est parfaitement adapté aux exigences en termes de fiabilité d'exploitation, de sécurité des installations thermiques et de continuité de service.











	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Bloc technique	☺	-

2.2.2.9EA's commutation Cuisine et Tableau « dépôts »

Deux EA électriques sont installés côte à côte dans un local adjacent à la sous-station de chauffage, au 2ème sous-sol du bloc D. Les deux EA sont alimentés depuis la cellule n°2.

- EA de commutation cuisine :

  Cet EA agit comme auxiliaire pour la commutation automatique de l'alimentation de l'EA de la cuisine scolaire sur le groupe de secours de la protection civile. Le groupe électrogène de secours est situé dans le local « Diesel » de la protection civile au 2éme sous-sol. Il est constitué d'un appareillage typique des années 1970-1980, structure métallique, fusibles à cartouche et sectionneur manuel. L'état général est fonctionnel, mais l'installation est clairement vétuste et ne répond plus aux standards actuels.

- EA Abri bloc D:

  Cet EA ne dispose pas de signalétique claire pour identifier ses fonctions spécifiques. Selon les indications relevées sur site, il protège des circuits liés aux dépôts, à l'escalier du monte-charge, à l'armoire de désinfection et aux prises caméras.

  Les porte-fusibles sont fonctionnels, mais présentent également des signes visibles de vétusté.

  Aucune protection différentielle 30 mA n'est installée sur ces EA, alors qu'une telle protection est désormais obligatoire pour les circuits alimentant des prises accessibles au public ou des équipements mobiles.





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA de commutation Cuisine	😐	Remplacement recommandé
EA « dépôt »	😐	Remplacement recommandé

2.2.2.10EA Cuisine Scolaire

Cet EA de distribution est situé à l'arrière de la cuisine, local « Cuisine restaurant scolaire » au 1er Sous-sol du bloc D. L'EA possède une double alimentation depuis le tableau de commutation, « Secouru » et « non secouru ».

Cet EA de distribution, apparent, métallique, avec plaque PVC en face avant, est constitué d'un appareillage classique, avec des départs pour les appareils électroménagers et la ventilation du local. Bien que leur fonction de protection de ligne soit assurée, ces disjoncteurs sont d'un ancien modèle qui ne permet plus de dialoguer avec les disjoncteurs actuels de dernière génération.

Sur la base des appareillages (disjoncteurs Merlin Gerin série Compact R125, coupe-circuits S153-L) on peut estimer que ce tableau a été construit entre 1980 et 1990.




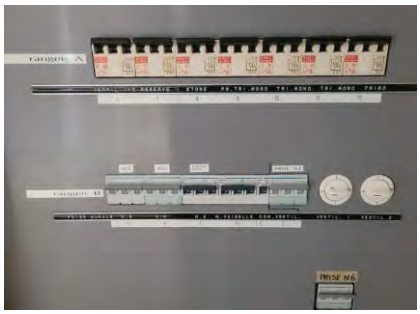

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau Cuisine Scolaire	😐	Remplacement recommandé

2.2.2.11 EA Tennis de table

Cet EA est alimenté depuis le TGBT, cellule n°2. Il s'agit d'un EA secondaire récent, de conception modulaire, vraisemblablement installé lors d'une intervention de rénovation en 2018 (selon les documents consultés sur site).

Trois dispositifs de protection différentielle résiduelle (DDR) assurent la protection de plusieurs groupes de circuits. Cependant, dans cette configuration, le déclenchement d'un DDR entraîne la coupure simultanée de plusieurs circuits, ce qui représente une limitation fonctionnelle par rapport aux tableaux rénovés en 2022 où chaque groupe de circuits est protégé individuellement.



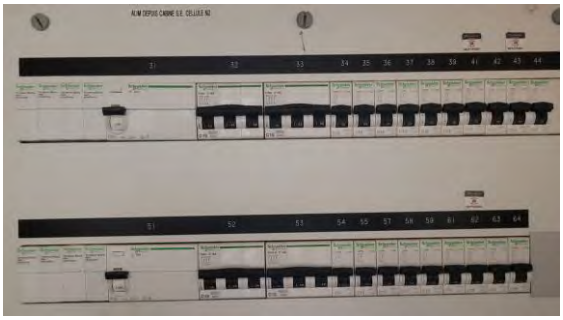



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau Tennis de table	☺	-

2.2.2.12 EA Eclairage 2ème S/Sol

Alimenté depuis la cellule n°2, ce coffret de distribution se situe au local « des eaux » au 2ème Sous-sol du bloc B.

Le coffret est ancien, sans éléments modulaires, sans étiquetage clair. Les éléments de protection assurée par fusibles type D.



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Eclairage 2ème S/Sol		Remplacement recommandé

2.2.2.13 EA « Bibliothèque »

L'EA « Bibliothèque » est alimenté depuis la cellule n°2. Il se situe juste à côté du tableau « Jardin d'enfants », dans le local de dégagement du Bloc B, au niveau des installations d'eau, au 1er sous-sol.





Il s'agit d'un coffret de distribution moderne, sécurisé et conforme aux prescriptions suisses en vigueur pour les installations électriques dans le secteur tertiaire. Le tableau alimente deux circuits distincts : Éclairage et prises de la bibliothèque et Système de ventilation de la bibliothèque.

Chaque départ est protégé par un dispositif différentiel résiduel (DDR), garantissant ainsi un niveau de sécurité élevé pour les utilisateurs et une conformité aux normes actuelles.

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Tableau « Bibliothèque »		-

2.2.2.14 EA Four céramique bloc B s/sol

Alimenté depuis la cellule n°2, ce coffret de distribution se situe au local « Local de préparation » au 2ème Sous-sol du bloc B.

Le coffret est ancien, sans éléments modulaires, sans étiquetage clair. Les éléments de protection assurée par fusibles type D.





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Four céramique bloc B s/sol		Remplacement recommandé

2.2.2.16 EA« Distribution Chaufferie »

L'EA « Distribution Chaufferie » est alimenté depuis la cellule n°1 (Groupe 1) du TGBT et se situe à l'entrée du local chaufferie au 1er Sous-sol du bloc G.

La date de test indiquée (21.07.2003) permet d'estimer la construction du tableau à 2003.

Selon les informations indiquées sur la signalétique du tableau, il est alimenté par un câble 5x95mm^2 pour une intensité maximale de 200A.







	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA « Distribution Chaufferie »	☺	-

2.2.2.17EA's Chaufferie

Tableau Chaufferie + Sous-Station

L'EA « Chauffage primaire » est alimenté depuis le tableau « Distribution Chaufferie » (groupe 2F3), par l'intermédiaire d'un câble de section 5x10 mm^2, avec une intensité nominale maximale admissible de 40 A.


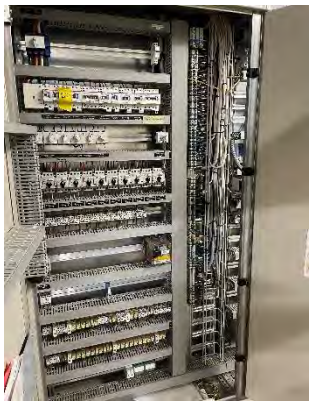

Il s'agit d'un EA de régulation et de distribution de type industriel, destiné à la gestion, via un automate programmable intégré, des chaudières et des divers périphériques de contrôle et de régulation.

EA Fond Mobile

L'EA « Tableau Fond Mobile » est alimenté depuis le tableau « Distribution Chaufferie » du Bloc technique (groupe 2F5), par l'intermédiaire d'un câble de section 5x6 mm^2, avec une intensité nominale maximale admissible de 25 A




Ces EA sont récents, sécurisés et conformes aux prescriptions en vigueur. Ils sont parfaitement adaptés aux exigences en termes de fiabilité d'exploitation, de sécurité des installations thermiques et de continuité de service.

Aucune intervention requise. À maintenir en l'état et à adapter dans le cadre de rénovation des installations de chauffage.

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA distribution Chaufferie	☺	-

EA Eclairage Extérieur

Cet EA est alimenté depuis le tableau « Distribution Chaufferie » (groupe 2F8) et se situe à l'entrée du local chaufferie au 1er Sous-sol du bloc G.

La date de test indiquée (25.09.2003) permet d'estimer la construction du tableau à 2003.

Il est équipé uniquement des éléments suivants :

- Un récepteur de télécommande pour la commande d'éclairage
- Un disjoncteur de protection du récepteur
- Un relais triphasé de puissance
- Un interrupteur principal rotatif permettant de basculer entre le mode automatique et manuel de fonctionnement de l'éclairage







	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Commande Eclairage Exterieur (E.P.)	☺	

2.2.2.18EA Abri bloc C

L'EA Abri bloc C 2ème s/sol est alimenté depuis la cellule n°2 du TGBT et se situe à l'entrée du local « 2008 » Locaux de musiques au 2ème Sous-sol du bloc C.

D'après les indications présentes sur la signalétique du tableau, celui-ci est dimensionné pour une intensité maximale de 25 A.

L'EA est de type modulaire, de marque Hager, apparent, avec porte transparente. Il est équipé de disjoncteurs unipolaires à coupure automatique, associé à un disjoncteur différentiel de type A 25 A / 30 mA en tête de ligne.

Aucun défaut apparent n'a été constaté lors de l'inspection visuelle, hormis l'absence de schéma électrique visible à proximité du EA.

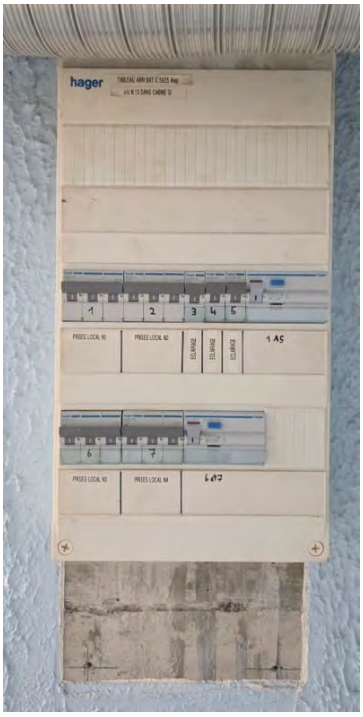

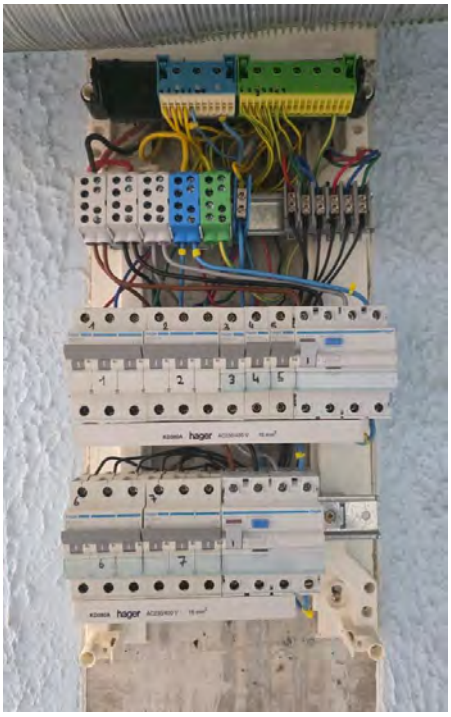

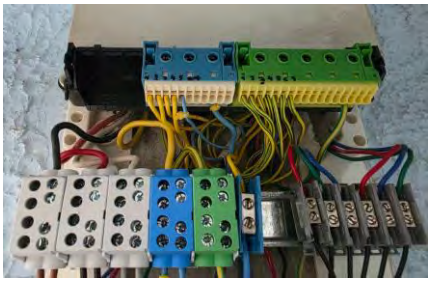

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Abri bloc C	☺	-

2.2.2.19EA Abri bloc D

Le EA Abri Bloc D est installé à l'entrée du local n°2011, correspondant à l'abri de protection civile situé au 2e sous-sol du bloc D. Son alimentation est assurée depuis la cellule n°2 du TGBT principal, avec câble de section 5x6 mm^2.

L'ensemble d'appareillages principal est constitué d'un tableau à fusibles type D ne disposant pas de disjoncteurs différentiels.

Le tableau présente un aspect vieillissant, avec des porte-fusibles en porcelaine, des gravures anciennes et des inscriptions partiellement effacées. Deux petits coffrets ont été ajoutés en complément à proximité immédiate, avec des disjoncteurs modulaires et des protections différentielles 30 mA.

L'EA principal d'origine, bien que toujours fonctionnel, ne répond plus aux exigences actuelles de la norme NIBT. L'absence de protection différentielle, la présence de fusibles à vis, ainsi que l'absence de schéma visible constituent autant d'écarts vis-à-vis des standards de sécurité en vigueur.





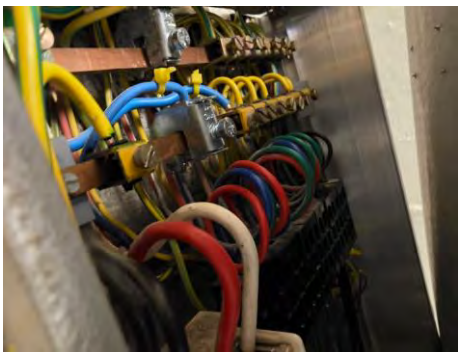

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Abri bloc D		Remplacement recommandé

2.2.2.20EA Abris PC

L'EA Abris PC est alimenté depuis la cellule Départ PC du TGBT principal et se situe à l'entrée du local Réfectoire de l'abri de protection civile, au 2e sous-sol du bloc G.

Selon les informations relevées sur site le EA date des années 1975 et l'alimentation de le EA est assurée par un câble de 5x95mm^2 dimensionné pour une intensité maximale de 200A.

Il s'agit d'un EA à fusibles type D, technologie aujourd'hui obsolète. Cet EA reste fonctionnel, mais est non conforme aux exigences actuelles de la norme NIBT, notamment en matière de protection différentielle, obligatoire pour assurer la sécurité des personnes dans les installations accessibles au public ou aux collaborateurs.

D'après les informations transmises par le personnel technique de l'établissement, des limitations de puissance sont constatées en exploitation : certains départs, notamment ceux liés aux équipements de la cuisine de l'abri PC, déclenchent ponctuellement en cas de charge élevée.





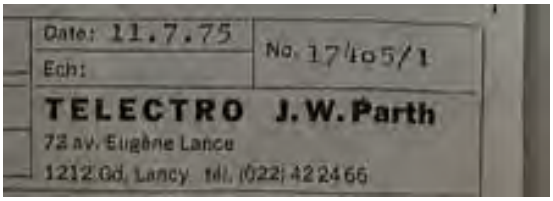

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Abris PC		Remplacement recommandé

2.2.2.21 EA Diesel

L'EA Diesel est alimenté depuis l'EA Abris PC et se situe au local Fosse E.U. au 2ème Sous-sol du bloc G.

Il s'agit d'un ensemble d'appareillages dédié à la gestion du groupe électrogène, comprenant les fonctions, de charge sur le réseau, de surveillance générale et les protections principales.

D'après les informations relevées sur le schéma de principe de l'EA Abris PC, l'alimentation de l'EA Diesel est assurée par un câble 5x35 mm^2, dimensionné pour une intensité maximale de 100 A.

La présence d'un conducteur de phase de couleur jaune dans le câblage interne du tableau permet d'estimer sa date de construction entre 1975 et 1985, période pendant laquelle cette codification était encore conforme aux normes suisses en vigueur.

Le système est toujours opérationnel, mais sa technologie est obsolète. L'interface utilisateur est rudimentaire, avec affichage analogique, horloges mécaniques et relais électromagnétiques.





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
EA Diesel		Remplacement recommandé

2.3 CFC 231.5 Equipements de production d'énergie électrique

Bien que la présence d'une installation solaire photovoltaïque soit indiquée par une plaque signalétique et confirmée par l'existence d'un compteur bidirectionnel en TGBT, aucune installation PV n'a pu être constatée lors de la visite sur site (absence visible de panneaux, d'onduleur ou de câblage dédié).

2.4 CFC 232.1 Mises à terre et liaisons équipotentielles

En dehors de la présence d'une barrette d'équipotentialité reliant le tableau de chauffage au local chaufferie et d'une liaison entre le TGBT et un tableau secondaire, aucun autre élément de mise à la terre, tel qu'une borne principale de terre, n'a été identifié lors des visites.

De plus, aucun schéma de mise à la terre n'a été retrouvé parmi les documents disponibles sur site.

Dans les constructions datant des années 1970-1980, la mise à la terre était déjà obligatoire. Cependant, les exigences techniques et normatives de l'époque étaient moins strictes qu'actuellement, notamment la mesure systématique de la résistance de la prise de terre n'était pas imposée.



Il est conseillé d'établir une **mesure de la résistance de la prise de terre** existante, une mesure de la résistance des prises de terre et si nécessaire, un renforcement éventuel par ajout d'électrodes complémentaires.

Et enfin, réalisation d'un schéma de mise à la terre à jour, intégrant les principales liaisons équipotentielles et les connexions existantes.

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Mises à terre et liaisons équipotentielles		– Mesure de la résistance de terre – Contrôle et adaptation des éléments notamment dans les locaux techniques et zones humides. – Renforcement de la mise à la terre – Schéma de mise à la terre à jour

2.5 CFC 232.3 Systèmes d'installation

2.5.1 CFC 232.31 Chemins de câbles

La distribution électrique est réalisée par l'intermédiaire de chemins de câbles métalliques au 2ème sous-sol, principalement dans les locaux techniques tels que la chaufferie, la citerne et le local des eaux.

L'état général des chemins de câbles est bon. Aucun signe de corrosion, de déformation ou de surcharge n'a été observé. De plus, une capacité résiduelle est encore disponible, permettant le passage de circuits supplémentaires en cas d'extension ou d'adaptation future des installations.

Aucune séparation physique entre les câbles de courant fort (CFO) et de courant faible (CFA) n'a été observée dans les chemins de câbles existants. Une séparation par cloisonnement ou chemin distinct est recommandée lors de toute intervention future afin de limiter les risques de perturbations et de garantir la conformité aux normes en vigueur.

Aucune intervention immédiate n'est nécessaire. Toutefois, il est recommandé de maintenir cette infrastructure sous surveillance lors de futures rénovations, en tenant compte des réserves disponibles pour les évolutions techniques.


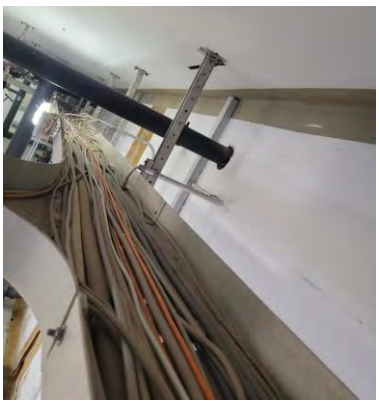

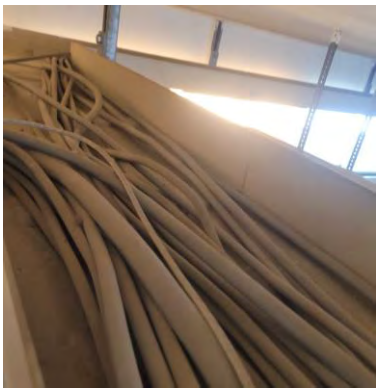

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Chemins de câbles		-

2.5.2 CFC 232.35 Colonnes montantes

L'ensemble des alimentations des tableaux secondaires, ainsi que les départs vers les étages supérieurs, est réalisé par une multitude de tubes incorporés dans les murs et dalles en béton.

Compte tenu du dimensionnement des câbles existants et des diamètres réduits des conduits, ces gaines sont difficilement réutilisables dans le cadre d'une extension ou adaptation des installations. Leur faible capacité laisse peu de marge pour le passage de nouveaux circuits.

En cas de rénovation, il est recommandé de prévoir de nouveaux cheminements pour les circuits supplémentaires, notamment via de faux plafonds techniques ou des chemins de câbles accessibles, afin de garantir une flexibilité d'exploitation.





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Colonnes montantes		-

2.6 CFC 232 Luminaires

2.6.1 CFC 232.51 Installations d'éclairage général

L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.

Dans les zones équipées de tableaux non rénovés, la gestion de l'éclairage des circulations se fait majoritairement par commandes manuelles. Quelques circuits sont équipés de poussoirs associés à des relais temporisés, mais cela reste marginal.

Les tableaux rénovés conservent des commandes manuelles classiques, toutefois certaines améliorations ont été apportées, comme l'ajout ponctuel d'horloges sur des circuits spécifiques (ex. couloirs ou communs).

Dans l'ensemble, les systèmes actuels ne permettent ni variation d'intensité ni gestion automatisée par détection de présence ou en fonction de la luminosité ambiante.

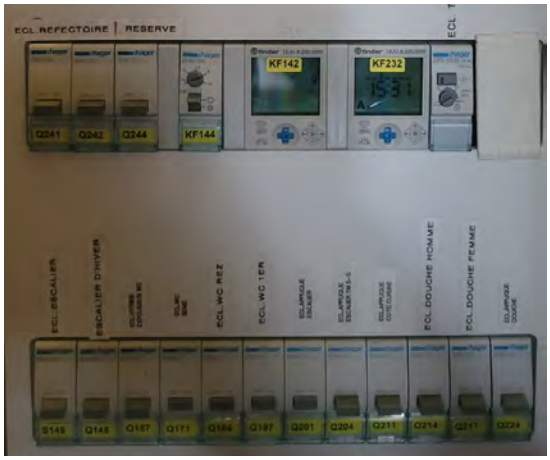

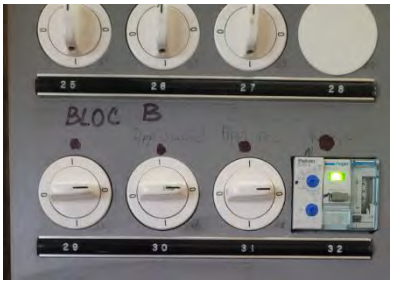




Lors d'une future rénovation, il est recommandé de mettre en place une gestion centralisée ou semi-automatique de l'éclairage (par exemple via détection de présence et crépusculaire), en particulier dans les espaces de circulation à fort passage, afin d'optimiser la consommation énergétique et améliorer le confort d'usage.

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Installations d'éclairage général	😐	☹	En cas d'une éventuelle rénovation des installations d'éclairage à prévoir la rénovation de tableaux de distribution avec intégration de dispositifs de gestion d'éclairage. (L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.)

2.6.2 CFC 232.51 Installations d'éclairage de secours

L'installation de sécurité du bâtiment repose sur des luminaires à batterie autonome intégrée répartis dans les voies d'évacuation.

Des appareils d'éclairage de sécurité sont présents dans l'atrium intérieur, positionnés en balisage sur les voies de fuite, avec quelques rappels dans les zones stratégiques.

Les derniers équipements en date ont été fournis par la société Aprotec, selon les informations relevées sur site.

Une vérification périodique du bon fonctionnement (autonomie batterie, test hebdomadaire ou mensuel) est à maintenir. Vérifier si un rapport de maintenance de l'installation est existant.

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Installations d'éclairage de secours		Un contrôle immédiat des luminaires de secours signalés en dysfonctionnement est nécessaire, suivi du remplacement des appareils défectueux. (L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.)

2.7 CFC 232.6 Installations électriques de force

2.7.1 Prises électriques

Plusieurs secteurs du bâtiment ont fait l'objet d'adaptations ou de transformations ponctuelles au fil des années. Il en résulte une certaine diversité des appareillages en place. La majorité des éléments observés sont en bon état apparent, sans défaut visible, et sont équipés de collerettes de protection conformes.

Cependant, dans la majorité des cas, l'identification des circuits d'alimentation (repérage des prises ou groupes) est absente, ce qui complique la maintenance et la traçabilité des alimentations.

La plupart des équipements sont encastrés dans les parois en béton ou en maçonnerie, rendant leur remplacement ou adaptation difficile dans le cadre d'un réaménagement ou d'un changement d'usage des locaux.

Des non-conformités spécifiques ont été relevées : certains éléments obsolètes, comme des prises T14, sont encore présents, notamment sur d'anciens tableaux secondaires (ex. : tableau du Jardin d'enfants). Aucun de ces éléments non conformes n'a cependant été identifié dans les zones principales du bâtiment lors des visites. Son remplacement est fortement recommandé, et devient obligatoire uniquement en cas de modification ou de rénovation de l'installation existante.

Comme évoqué dans l'analyse des distributions secondaires, l'ensemble des équipements alimentés depuis des tableaux non rénovés ne dispose pas de dispositifs de protection à courant différentiel résiduel (DDR), dont la fonction principale est de protéger les personnes contre les contacts indirects.

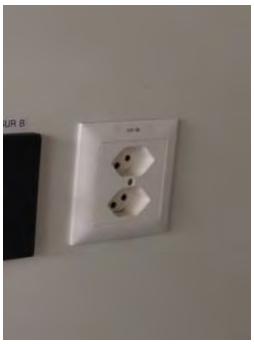
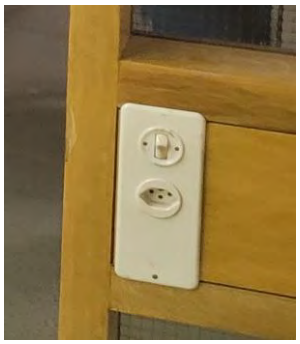





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Prises électriques		Recommandation de remplacement individuel des éléments non-conformités ou en état abimé. Uniquement le prix d'un remplacement individuel a été estimé.

2.8 CFC 232.7 Installations CVCS

Les installations électriques liées au chauffage sont localisées exclusivement dans le local chaufferie, situé au 2ème sous-sol.

La distribution des câbles dans ce local est assurée par des chemins de câbles métalliques correctement posés. Les différents éléments constituant le câblage d'alimentation électrique et les raccordements des équipements périphériques (pompes, vannes, sondes… etc.).

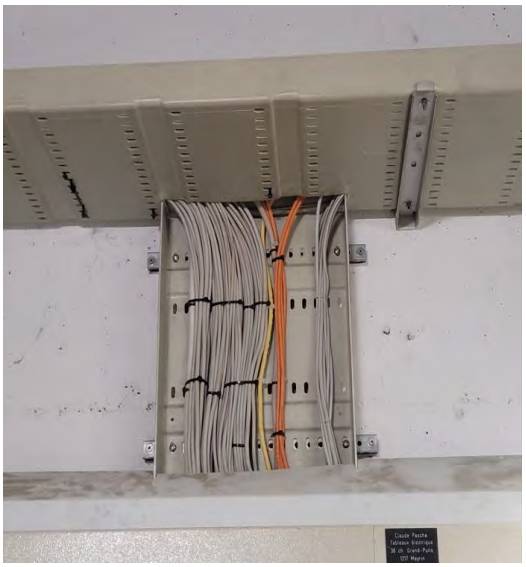

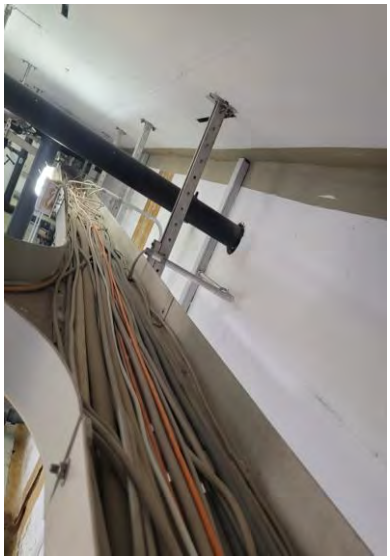

Les installations de ventilation sont limitées aux locaux spécifiques (cuisine, aula… etc.). Les câblages des installations sont corrects et correspondent aux directives en vigueur lors de leur installation. Leur fonctionnement ne semble pas occasionner de problèmes.

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Installations CVCS		-

2.9 CFC 233 Lustrerie

2.9.1 CFC 233.01 Lustrerie générale

La majorité des salles de classe, bureaux et locaux techniques sont équipés de luminaires à tubes fluorescents, encore largement répandus sur l'ensemble du site.

Ces dispositifs d'éclairage, de technologie ancienne (tubes fluorescents), présentent des rendements lumineux relativement faibles par rapport aux standards actuels. Aucune mesure photométrique n'a été réalisée dans le cadre de la présente étude, car non incluse dans le mandat. Toutefois, sur la base des observations visuelles, il est très probable que ni les niveaux d'éclairement normatifs (EN 12464-1) ni les exigences en matière de limitation de l'éblouissement ne soient respectés.

La commande de l'éclairage est généralement assurée par des interrupteurs manuels locaux. Aucune variation d'intensité ni dispositif de gestion automatisée (détection de présence, régulation selon la lumière naturelle) n'est en place.






Le local « Tennis de table » est à ce jour le seul espace où la lustrerie a été entièrement rénovée. L'éclairage y est assuré par des luminaires LED récents, installés sur l'ensemble de la surface du local.

Sur la base d'une observation visuelle, le niveau d'éclairement semble adapté à l'usage spécifique du local, avec une répartition lumineuse homogène et un bon confort visuel.

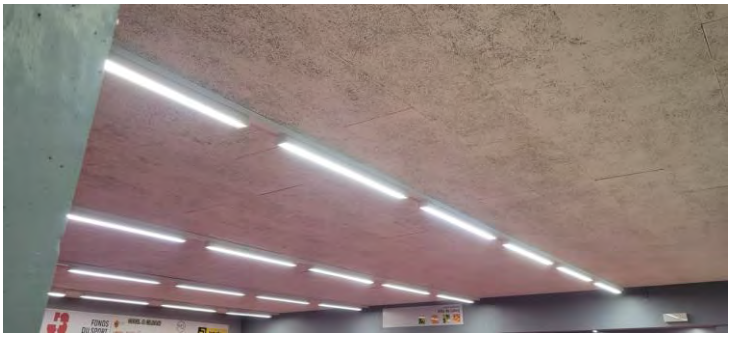

Ce type d'installation constitue une référence positive en matière de performance énergétique et de conformité aux exigences normatives.

Défaut localisé :

Lors de la visite, un défaut a été constaté au niveau d'un luminaire installé dans le restaurant scolaire (1er sous-sol) : le diffuseur de la lampe est cassé, exposant potentiellement l'ampoule et les connexions internes.

Ce type de dégradation peut présenter un risque en matière de sécurité (bris de verre, contact accidentel) et altérer les performances lumineuses du local.)



Les alimentations électriques des luminaires situés au niveau du bassin présentent plusieurs défauts critiques. Les câbles sont exposés, sans protection mécanique ni étanchéité, dans un environnement classé humide, ce qui contrevient aux exigences de sécurité pour ce type de local.

De plus, certaines bornes d'alimentation de transformateurs présentent des traces de surchauffe ou de brûlure, laissant supposer un début de dégradation ou un dysfonctionnement antérieur. Cette installation est vétuste et constitue un risque tant pour la sécurité des usagers que pour la pérennité des équipements.





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Luminaires du bassin	☹	A remplacer des luminaires par des modèles LED et éventuellement avec gestion. Remplacement immédiat des transformateurs des luminaires du bassin. ***(L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.)***

2.9.2 CFC 233.02 luminaires de secours

L'éclairage de sécurité en place ne semble pas répondre aux exigences de la fonction antipanique, notamment en raison des distances importantes observées entre les luminaires. L'installation actuelle assure principalement le balisage des voies d'évacuation, sans garantir un éclairement d'ambiance suffisant pour les zones ouvertes ou à grand volume.

En complément des luminaires de sécurité, des panneaux photoluminescents sont disposés le long des itinéraires d'évacuation. Les luminaires de secours sont de type autonome, équipés de batteries intégrées avec témoin de charge.

Plusieurs appareils ont été identifiés avec un voyant LED de couleur jaune, pouvant indiquer un défaut de fonctionnement, une batterie en fin de vie ou un besoin de maintenance, selon le modèle du fabricant.





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Luminaires de secours	☹	Un contrôle immédiat des luminaires de secours signalés en dysfonctionnement est nécessaire, suivi du remplacement des appareils défectueux. À moyen terme, il est recommandé de procéder à une uniformisation des luminaires de sécurité, notamment au niveau des pictogrammes d'évacuation, afin d'assurer une lisibilité homogène et conforme aux prescriptions normatives. ***(L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.)***

2.10 CFC 235 Equipements à courant faible

2.10.1 CFC 235.3 Equipements informatiques

La distribution informatique générale du site est centralisée au niveau du rack principal situé dans le local « Nettoyage + informatique DIP + central caméras », au 1er sous-sol du bloc C.

L'état général du rack est bon : les équipements sont fonctionnels et bien organisés. Le rack dispose encore de plusieurs étagères libres, permettant d'éventuelles extensions du réseau. Les prises informatiques installées dans les différents locaux sont également en bon état, de génération récente, et bien fixées.

Cependant, aucun schéma de distribution du réseau informatique ni documentation technique relative aux équipements actifs (switchs, routeurs, brassage, etc.) n'a pu être consulté sur site. Cette absence complique la maintenance et le diagnostic en cas d'évolution du réseau ou de dysfonctionnement.





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Equipements informatiques	☺	Maintenir une documentation technique actualisée sur site

2.11 CFC 235.5 Equipements audio et vidéo, horloges

Sono principale

Le système est composé d'une horloge mère fournie par la société Mobatime, associée à une centrale de sonorisation de marque Bouyer. Cette installation permet de piloter les horloges secondaires, de gérer les annonces sonores, ainsi que les alarmes spécifiques (évacuation, alarmes techniques, etc.).

Il présente des signes d'ancienneté et ne semble pas totalement conforme aux normes actuelles, notamment à la norme EN54 relative aux systèmes de sécurité incendie pour la sonorisation d'alarme. Le câblage est réalisé en apparent et reste fonctionnel, mais il pourrait bénéficier d'une mise à niveau pour assurer une meilleure protection mécanique et garantir une conformité aux standards en vigueur.

Le matériel en place est en bon état physique et pleinement opérationnel. Malgré le bon fonctionnement des équipements, son âge avancé et le manque de certaines protections réglementaires aujourd'hui. En cas d'éventuelle rénovation et d'une mise à niveau du concept de protection incendie, une rénovation de l'installation sera éventuellement envisagée. Cependant ceci n'est pas légalement requis.







Sono Aula

Une armoire technique de type rack 19 pouces est installée dans une zone publique, intégrant un système audiovisuel de diffusion sonore. Cette installation est située dans le local « Aula », au 1er sous-sol du Bloc F. Elle a été réalisée récemment par l'entreprise Fréquence TV, spécialisée en son, image et domotique. L'armoire, fermée par une porte vitrée, est en bon état physique. La connectique interne est proprement câblée, et la ventilation de l'équipement semble correctement assurée.

Aucun défaut apparent n'est constaté à ce jour.



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Sono principale		Recommandation de rénovation uniquement en cas d'une éventuelle mise à niveau du concept de protection incendie (hors coût estimatif)
Sono Aula		Maintenir une documentation technique actualisée sur site

2.12 CFC 235.8 Equipements de sécurité

2.12.1 CFC 235.83 Equipements de surveillance vidéo

Le centre de gestion des caméras de surveillance est installé dans le local « Nettoyage + informatique DIP + central caméras », situé au 1er sous-sol du bloc C.



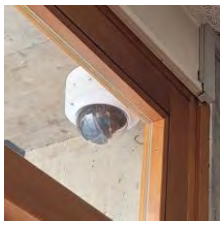



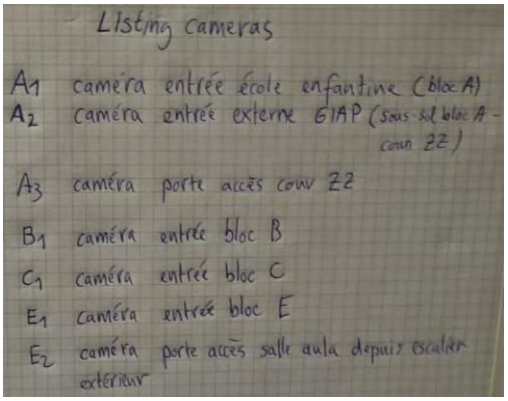

L'état général du rack est bon. Celui-ci dispose encore de quelques étagères libres pour des extensions éventuelles. Toutefois, en dehors d'un listing manuscrit des caméras, collé à l'intérieur du rack, aucun schéma de principe de l'installation de vidéosurveillance n'est disponible. Cette absence de documentation complique la gestion et la maintenance du système.

Sept caméras sont installées aux différentes entrées du collège. L'état général des caméras est satisfaisant, aucun défaut visible n'a été constaté. Le centre de gestion des caméras de surveillance est installé dans le local « Nettoyage + informatique DIP + central caméras », situé au 1er sous-sol du bloc C.

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Equipements de surveillance vidéo	☺	Maintenir une documentation technique actualisée sur site

2.12.2 CFC 235.85 Equipements de détection d'incendie

Le site n'est pas équipé d'une détection automatique d'incendie.

3. CFC 242 Production de chaleur

3.1 Echangeur de chauffage à distance

La production de chaleur – autrefois au gaz (bicombustible) - est passée au réseau de chauffage à distance (réseau thermique structurant) en 2024. Les chaudières existantes ont été déposées et évacuées.

Le réseau de chauffage à distance se sépare en deux échangeurs en chaufferie. Ceux-ci sont clairement identifiés par la signalétique suivante :

Echangeur chauffage (BT N°1 727kW)

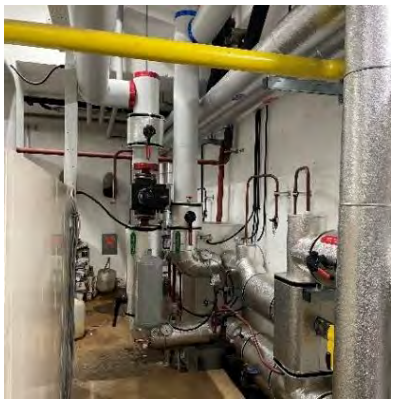


Le primaire chauffage est raccordé et fonctionnel.

Echangeur sanitaire (BT N°2 187kW)




Les travaux étaient en cours de réalisation lors de notre seconde visite. Cet échangeur sera dédié à la production d'eau chaude sanitaire.

L'état de la production de chaleur est donc très récent et la source d'énergie conviendra parfaitement pour atteindre un standard HPE rénovation (devoir d'exemplarité des bâtiments publics).

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Source de production de chaleur	☺	☺	-

3.2 Collecteur de départ chaufferie

Le collecteur de départ en chaufferie est dans un état correct, étiqueté et isolé. Son remplacement n'est pas obligatoire à court terme. Retarder son remplacement permettra de prioriser les investissements sur d'autres éléments plus vétustes.



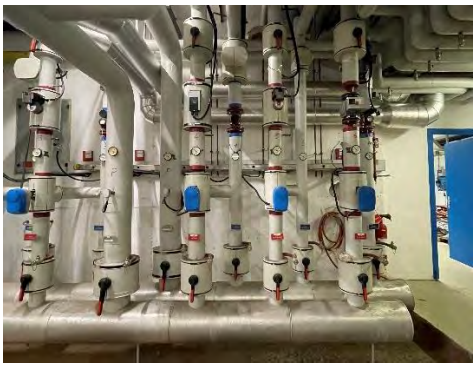

En revanche, lors de la future rénovation, nous préconisons au minimum le changement des circulateurs par des circulateurs à haut rendement à vitesse variable. Exemple pour le modèle « EMB-Stratos 100 » du départ bassin qui n'est pas à vitesse variable. C'est le cas également du départ radiateurs gym, radiateurs piscine, protection civile et sous-station. Cela est particulièrement important pour les départs radiateurs, d'autant qu'ils sont déjà équipés de robinets thermostatiques.

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Collecteur de départ chaufferie			Remplacement au minimum des circulateurs conseillés

3.3 Système d'expansion

Le système d'expansion se fait par l'intermédiaire d'un groupe de maintien de pression type IMI Pneumatex CX Connect de 400L et d'un vase tampon de 50L. Son état est bon et peut-être conservé. Le volume d'eau du réseau ne devrait pas beaucoup changer lors de la rénovation (à vérifier en phase projet).



	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Système d'expansion			-

3.4 Production d'eau chaude sanitaire

La production d'eau chaude sanitaire, lors de notre visite d'audit, était dans un très mauvais état. Cependant, pendant la rédaction de cet audit, nous avons appris que celle-ci faisait l'objet d'une rénovation en avril 2025 (travaux réalisés par l'entreprise Equans et supervisés par le bureau d'ingénieur sanitaire Fluide concepts).

En finalité, l'ancien ballon d'eau chaude sanitaire vétuste est supprimé et l'installation est refaite à neuf.

La première source d'énergie pour la production d'ECS vient du solaire. La chaleur des panneaux solaires en toiture sera stockée dans un ballon existant réhabilité de 3'000L.



La deuxième source d'énergie vient du réseau de chauffage à distance, avec un échangeur dédié comme explicité précédemment (travaux en cours).





La production d'eau chaude sanitaire est réalisée dans un ballon dédié, par l'intermédiaire de 2 échangeurs à plaque externe (l'un pour le solaire, l'autre pour le CàD).

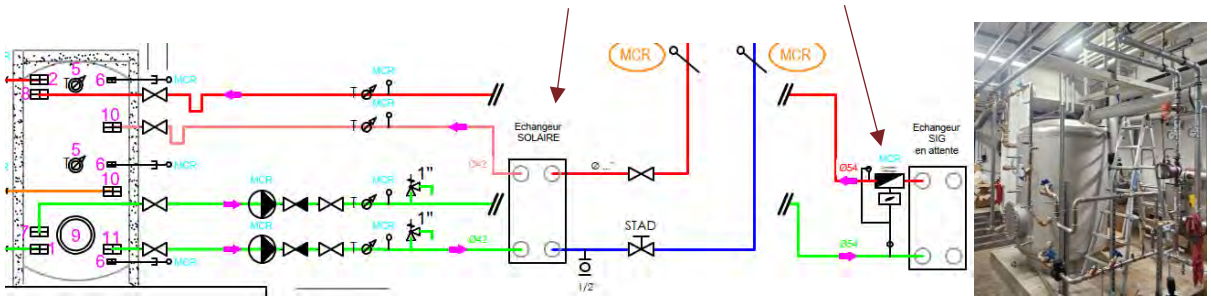

Le départ d'ECS est ensuite mitigé avec un mitigeur JRG selon les dernières normes en vigueur. L'état de la distribution sanitaire sera étudié au chapitre suivant.

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Production d'eau chaude sanitaire	☺	☺	-

3.5 Installation solaire

L'isolation de l'installation solaire serait à compléter en chaufferie à court terme.



En toiture, les panneaux solaires thermiques semblent en mauvais état et avoir soufferts des conditions extérieures (l'installation date de 2002 d'après nos informations).







Leur remplacement serait préconisé par des panneaux sur châssis (type Soltop Cobra ou équivalent) avec une plus longue durée de vie et efficacité. Le remplacement serait à synchroniser avec la rénovation future pour atteindre un standard HPE rénovation (couverture de 30 % des besoins d'ECS).

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Installation solaire	☹	☹	Remplacement conseillé

4. CFC 243 Distribution de chaleur

4.1 Radiateurs

La distribution de chauffage radiateur – en acier noir - est dans un état de dégradation avancé d'après ce que nous avons pu constater dans le bâtiment. Cela dépend particulièrement des zones. Les colonnes montantes semblent particulièrement touchées :





Les réseaux en sous-sol et dans le bloc G sont quant à eux relativement épargnés.




Il en résulte un ensemble hétérogène. Il en est de même pour les radiateurs, avec certains d'entre eux relativement dégradé :




Et d'autres, relativement préservés :




Des robinets thermostatiques sont présents sur tous ceux que nous avons pu voir.

Si les travaux de rénovation prévus sont conséquents notamment à l'intérieur, nous conseillons de remplacer la distribution de chaleur au complet.

Dans le cas où les travaux souhaités portent plutôt sur l'enveloppe, nous conseillons de garder la distribution en l'état pour échelonner les coûts d'investissement. L'isolation du bâtiment et donc la diminution du besoin de chauffage nous semblent être davantage prioritaires en termes de concept énergétique global. Un désembouage serait peut-être à réaliser ainsi que le remplacement des réseaux les plus touchés.

Une fois le bâtiment isolé, la température de départ sur les radiateurs sera à abaisser.

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Radiateurs			A remplacer (voir détail ci-dessus)

4.2 Batteries chaudes - monoblocs

L'alimentation des batteries chaude est en bon état. Certaines ruptures d'isolant sont à corriger notamment pour le monobloc vestiaire. Nous préconisons également le changement du circulateur monobloc vestiaire, pour un modèle basse consommation et le remplacement des V3V.

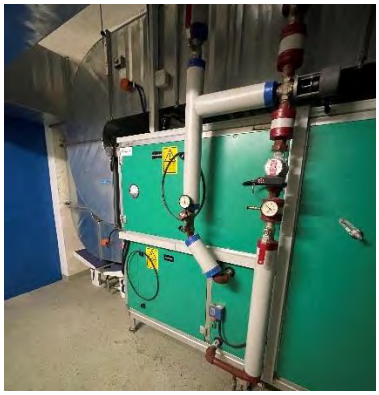

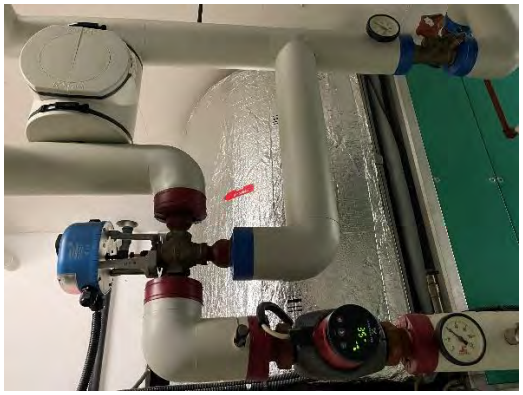

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Distribution batteries chaudes			A conserver

4.3 Récupération de chaleur piscine

Un système type « Ecopool » est installé sur le monobloc piscine pour déshumidifier l'air, et préchauffer l'eau de piscine ou l'air pulsé. L'eau dans le réseau PVC était à 28.6°C lors de notre visite (selon MCR). Bien que cela ne soit pas une pratique très courante pour les piscines, nous préconisons l'isolation de ce réseau - si possible - étant donné la longueur de celui-ci.





4.4 Collecteur sous-station

Le collecteur de la sous-station est en état correct. Lors de la rénovation du bâtiment, il pourrait être conservé en l'état. Retarder son remplacement permettra de prioriser les investissements sur d'autres éléments plus vétustes. Il serait cependant nécessaire de compléter l'isolation manquante et remplacer les circulateurs qui ne sont pas à vitesse variable.

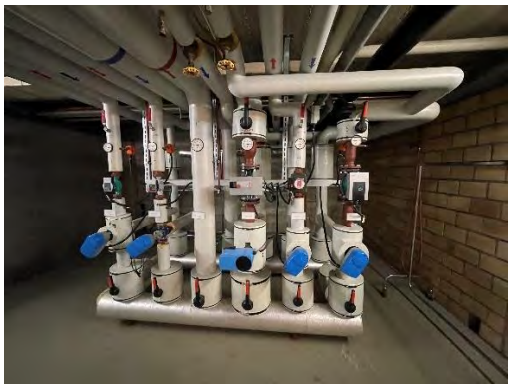

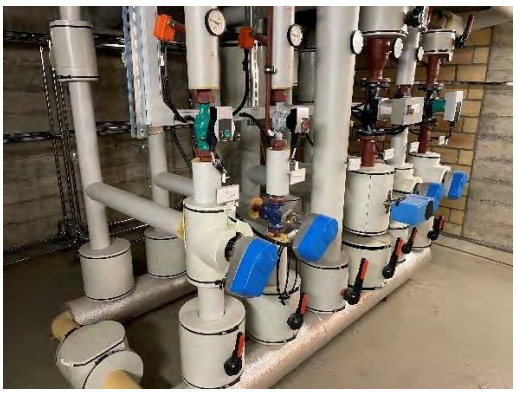

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Collecteur de départ sous-station			Remplacement circulateurs conseillés au minimum

4.5 Réseau de chauffage à distance

Le réseau de chauffage à distance SIG chemine dans l'école existante. Il est évidemment en très bon état, car récent, en revanche son cheminement apparent sera peut-être à revoir en fonction du concept architectural.



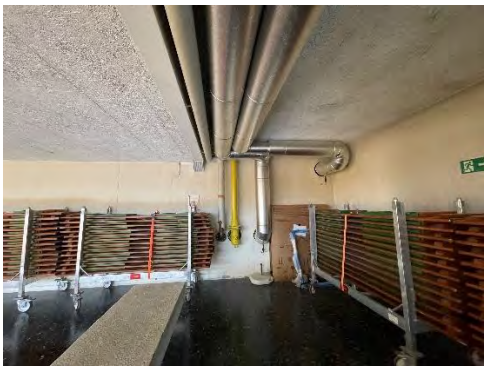

4.6 Installation de chauffage et rafraichissement - Poste PC

La ville de Lancy nous a demandé d'auditer les installations du poste de protection civile. Nous précisons qu'il s'agit d'installations spécifiques (régies par les normes ITAP) qui sont en général auditées par des entreprises spécialisées. D'après les retours de la protection civile, les installations sont fonctionnelles et testées de manière régulière.

Le chauffage du poste de protection civile est réalisé par 2 moyens :

- La chaufferie principale (départ dédié)
- La récupération de chaleur du groupe électrogène

<u>Réseau abris PC depuis chaufferie principale (départ dédié) :</u>

Ces réseaux se connectent au monobloc de pulsion afin de chauffer l'air de l'abri. C'est le seul moyen de chauffage de celui-ci. Les réseaux sont assez anciens, y compris les vannes 3 voies et circulateur, mais fonctionnels.



En dehors de l'abri, dans l'espace de stockage du matériel, 2 aérothermes réalisent le chauffage.



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Réseau abris PC		A conserver tant que fonctionnel.

Récupération de chaleur groupe électrogène :

Le groupe électrogène est équipé d'un réseau de refroidissement à eau glycolée. L'énergie récupérée est transmise selon notre compréhension dans l'ordre de priorité suivant :

1. Monobloc de pulsion
2. Eau chaude sanitaire
3. Refroidisseur diesel (batterie chaude sur air extérieur)

La production d'eau chaude semble avoir été remplacée récemment. Les réseaux de chauffage sont en état correct.

Concernant le refroidisseur diesel, les filtres d'introduction d'air ont été remplacés en 2023. Tout est fonctionnel d'après la protection civile.






	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Récupération groupe électrogène		A conserver tant que fonctionnel.

Production et distribution de froid :

Une production de froid est présente dans ces locaux. D'après la protection civile, elle n'est plus fonctionnelle depuis longtemps.

L'émission de froid se fait par des unités terminales dans chaque pièce de vie. La pulsion de ventilation est également branchée dans l'UTA. Une vanne, 3 voies manuelles, est présente afin de régler localement la puissance de rafraichissement.

La production de froid est réalisée à l'aide d'un groupe d'eau glacée (pompe à chaleur eau/eau). La chaleur côté condenseur est évacuée par une tour de refroidissement à évaporation.

La tour de refroidissement prend l'air à l'extérieur et le rejette. Un système de flotteur avec remplissage d'EFS est présent pour compenser l'évaporation de l'eau.




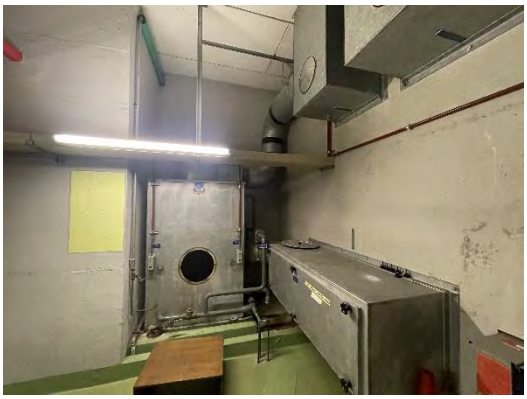

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Production/distribution de froid		Fonctionnement à confirmer par la protection civile. Apparemment non obligatoire dans un abri PC selon entreprise spécialisée.

5. CFC 244 Installations de ventilation

5.1 Blocs sanitaires de l'école

La ventilation des blocs sanitaire est relativement cachée dans l'école. Les soupapes sont difficilement visibles et aucun réseau n'est apparent. Les soupapes se situent dans le vide de maçonnerie :




Selon notre compréhension, les ventilateurs sont en toiture bien que nous n'ayons pu y accéder :




Nous avons toutefois pu accéder au ventilateur du bloc A :




Nous préconisons de remplacer ces installations par de nouvelles installations simple-flux hygro B. Le même concept sera à conserver : entrées d'air à installer dans les salles de classe, soupape de reprise dans les sanitaires.

Deux options sont à privilégier pour le remplacement (après réalisation d'un sondage pour vérifier l'état des gaines de ventilation) :

- Les gaines sont bien préservées et étanches : possibilité de les conserver et de remplacer seulement les soupapes et l'extracteur par une basse consommation. Un nettoyage des gaines existantes sera à effectuer.

- Les gaines sont vétustes : Remplacement de l'ensemble y compris des gaines. Les sanitaires seront également à refaire (partiellement ou totalement), car les gaines sont prises dans la maçonnerie.

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Ventilation blocs sanitaires			A remplacer

5.2 Vestiaires de l'école et douches

Aucune ventilation n'a été constatée dans les vestiaires et douches de l'école. Ce point sera à corriger impérativement lors de la future rénovation avec un système de ventilation double-flux à récupération de chaleur.





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Ventilation vestiaires de l'école		Pas de ventilation constatée

5.3 Cuisine

Le système de ventilation de la cuisine par tourelle est relativement vétuste et n'est pas idéal en termes d'efficacité pour ventiler de manière localisée. De plus, il n'y a pas de compensation donc il ne peut y avoir de récupération de chaleur. Si la cuisine est prévue d'être rénovée, nous préconisons son remplacement lors de l'intervention pour assurer sa conformité aux dernières normes.



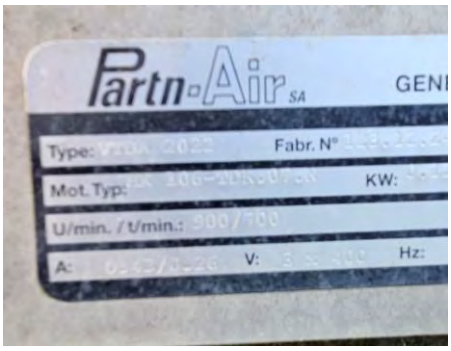

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Ventilation cuisine	☹	☹	A remplacer

5.4 Local acide

La ventilation du local acide est une ventilation de process. Elle semble en bon état, aussi bien pour les réseaux que l'extracteur escargot. Pas de remplacement nécessaire.



	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Ventilation local acide	☺	😐	A conserver

5.5 Monobloc vestiaires

Installation double-flux avec récupération de chaleur à plaque et batterie chaude en bon état. Cette installation s'intègrera parfaitement dans la rénovation de l'école et ne nécessite pas de remplacement. Nous pouvons cependant conseiller l'installation de variateurs de fréquence sur les ventilateurs. Après lecture du pré-concept incendie, bien que cela ne soit pas dans nos prestations, il semblerait que des clapets coupe-feu soient à installer. Nous n'avons pas quantifié le nombre exact dans cet audit.






	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Monobloc vestiaires	☺	☺	A conserver (pose de variateurs de fréquence et de clapets coupe-feu)

5.6 Monobloc piscine

Installation double flux avec récupération de chaleur, batterie chaude, batterie froide pour la déshumidification avec préchauffage de l'eau de piscine/préchauffage de l'air, et recyclage avec caisson de mélange. Après lecture du pré-concept incendie, bien que cela ne soit pas dans nos prestations, il semblerait que des clapets coupe-feu soient à installer. Nous n'avons pas quantifié le nombre exact dans cet audit.

Des variateurs de fréquence sont déjà présents sur l'installation.

Cette installation s'intègrera parfaitement dans la rénovation de l'école et ne nécessite pas de remplacement.

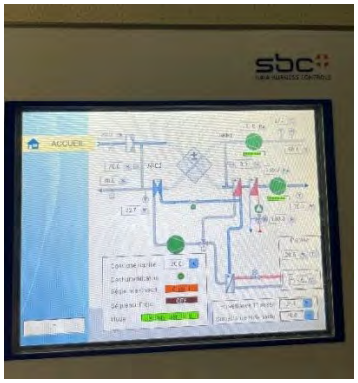

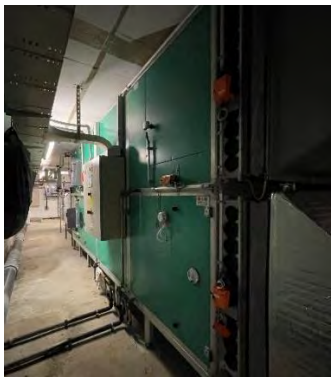


	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Monobloc piscine			A conserver (pose de clapets coupe-feu)

5.7 Blocs sanitaires piscine

Les blocs sanitaires proches des vestiaires sont ventilés par un extracteur simple flux à vitesse fixe et soupape simple. Le remplacement par un extracteur basse consommation Hygro B est conseillé pour favoriser le bilan thermique, les gaines pourraient être conservées pour réduire les coûts.





	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Extracteur sanitaires piscine			Remplacement conseillé

5.8 Bibliothèque

La ventilation de la bibliothèque est réalisée par un monobloc double flux très récent. Aucun remplacement n'est nécessaire sauf s'il ne s'intègre pas dans le concept architectural souhaité lors de la rénovation ou pose un problème pour l'isolation.




	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Monobloc bibliothèque			A conserver (pose de clapets coupe-feu)

5.9 Ventilation de l'Aula

La ventilation de l'Aula se fait par un ventilateur d'extraction positionné à l'extérieur et des grilles de reprise en partie basse de la pièce. La pulsion est réalisée à l'aide d'un ventilateur avec batterie chaude, placé dans la salle de projection en haut de l'Aula. La pulsion par le haut et reprise par le bas n'est pas optimum pour une bonne diffusion d'air.







L'installation est vétuste et à remplacer. Un monobloc double-flux à récupération de chaleur pourrait convenir en remplacement.

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Ventilation de l'Aula	☹	☹	A remplacer

5.10 Ventilation gymnase

La ventilation du gymnase se faisait par des extracteurs positionnés à l'extérieur. Elle est aujourd'hui complètement hors d'usage comme en attestent les éléments en carton.




	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Ventilation gymnase	☹	☹	A remplacer

5.11 Ventilation « ancienne chaufferie »

Des problèmes d'humidité sont apparus dans cette pièce, ce qui a nécessité l'installation de cet extracteur. La cause de cette apparition d'humidité est à chercher et à résoudre.




	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Ventilation « ancienne chaufferie »	☺	☹	Résoudre la cause de cette apparition d'humidité, pose de clapets coupe-feu

5.12 Vestiaires club natation

Une ventilation simple-flux indépendante a été installée pour les vestiaires du club de natation. Celle-ci est récente et en bon état. Une ventilation double-flux serait toutefois plus recommandable et adaptée pour des vestiaires et pour amener une compensation d'air.





	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Extracteur club natation			Pose de clapets coupe-feu

5.13 Appartement concierge

L'appartement de la concierge bénéficie d'une ventilation indépendante avec un extracteur en toiture. Etant donné que cette ventilation est destinée à un usage d'habitation, nous recommandons de passer sur une ventilation hygroréglable. Cela implique de changer l'extracteur et les soupapes au minimum. Si les gaines sont en mauvais état ou non étanches, elles doivent être remplacées également lors de l'opération.


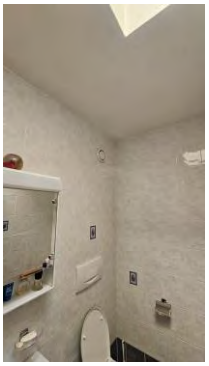


	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Extracteur appartement concierge			Remplacement conseillé

5.14 Monoblocs – Poste PC

La ville de Lancy nous a demandé d'auditer les installations du poste de protection civile. Nous précisons qu'il s'agit d'installations spécifiques (régies par les normes ITAP) qui sont en général auditées par des entreprises spécialisées. D'après les retours de la protection civile, les installations sont fonctionnelles et testées de manière régulière.

Extracteur de reprise :

Un réseau de reprise est présent dans les pièces humides et la cuisine de production. Aucun clapet-feu n'est présent. Cela sera à vérifier avec l'ingénieur en sécurité incendie.

Le réseau cuisine possède un filtre à graisse propre. L'extracteur de ventilation est fonctionnel d'après la protection civile. Il manquerait potentiellement de la récupération sur l'air extrait, bien que cela ne soit pas très adapté pour ce type d'installations qui fonctionnent peu souvent et se veulent les plus simples possibles.




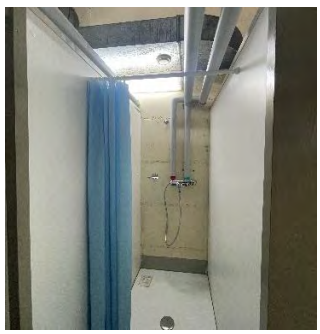
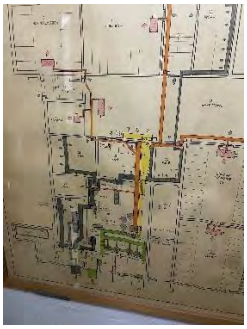



Un thermostat d'ambiance est présent dans le réfectoire et le local Diesel.

Un réseau de reprise (recyclage, aussi appelé air de roulement) supplémentaire est présent dans le réfectoire. Celui-ci va au monobloc de pulsion.

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Installation de reprise		A conserver tant que fonctionnel.

Monobloc de pulsion :

L'arrivée d'air dans l'abri provient soit d'un réseau d'air dit « contaminé » soit d'un réseau « non contaminé ». Des filtres sont présents avec possibilité de by-pass. L'air arrive ensuite dans un caisson de mélange entre l'air neuf et l'air de roulement du réfectoire pour améliorer le taux de brassage global de l'installation (chauffage par l'air).

L'air arrive ensuite dans le monobloc de pulsion avec 2 batteries chaudes dont les fonctions sont précisées à la partie chauffage. La distribution de la pulsion se fait par un réseau en acier galvanisé non isolé jusqu'aux UTA. A voir si une isolation serait judicieuse et pertinente dans ce contexte.





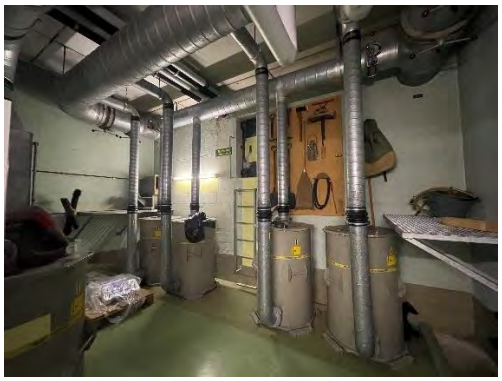

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Installation de pulsion		A conserver tant que fonctionnel.

Prise d'air extérieur et rejet :

Nous n'avons pas trouvé les prises d'air et le rejet d'air extérieur. Une vérification de l'encrassement de celles-ci serait pertinente.

6. CFC 25 Installations sanitaires

L'alimentation en eau du bâtiment est réalisée par 3 branchements sur les réseaux extérieurs. Quatre nourrices d'eau froide sanitaire (EF) sont présentes :

- Une dans la chaufferie de la piscine du bloc G
- Une dédiée aux locaux de la protection civile
- Une dans la sous-station du bloc E
- Une pour l'alimentation des blocs A à D

Deux productions d'eau chaude sanitaire (ECS) sont présentes :

- Une dans la chaufferie pour l'école
- Une dédiée aux locaux de la protection civile.

Les distributions EF et ECS alimentent les sanitaires, les vestiaires, les salles de classe, les locaux de nettoyage, la cuisine, le logement du concierge.

6.1 CFC 251 Appareils sanitaires

Dans l'école, les appareils sanitaires ont des états différents suivant les rénovations et les transformations qui ont été réalisées. Dans un même espace, les équipements sont de modèles différents.

Sanitaires Zone piscine : WC céramiques suspendus avec accessoires PMR, douches avec robinetteries temporisées





	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires	😐	😐	Bon état. A surveiller.

Sanitaires Elèves : Lavabos en céramique avec robinetteries temporisées EF seulement ou robinetterie à poignée, WC suspendus en céramique avec réservoirs de chasse anciens ou récents, urinoirs en céramique à déclenchement électroniques ou manuels, urinoirs manquants.



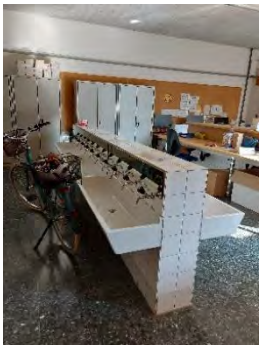





	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires	☹	Ancien dans certains cas. A changer pour des robinetteries plus récentes à limitation de débits. Alimentation des urinoirs absents à déposer pour des raisons d'hygiène.

Sanitaires Maîtres : Lavabos en céramique avec mélangeur EF/ECS, WC suspendus en céramique avec réservoirs de chasse anciens.


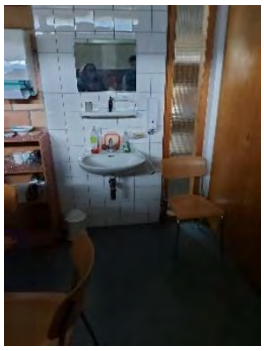

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires	☹	☹	Ancien. A changer pour des robinetteries plus récentes à limitation de débits et à efficacité énergétique.

Salle de classe : Lavabos en céramique avec robinet EF avec poignée.

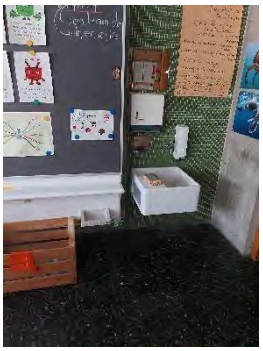

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires	☹	Ancien. A changer pour des robinetteries plus récentes à limitation de débits.

Douches Salle rythmique : Salle de douches servent de stockage



	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires	☹	☹	A démonter pour des risques d'hygiène et de déperdition énergétique.

Locaux de nettoyage : bac en acier inoxydable et batterie EF/ECS



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires	😐	Ancien. Etat à surveiller

Cuisine : bac en acier inoxydable et batteries EF/ECS Gastro




	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires		Ancien. Etat à surveiller

Local Potterie : bac en acier inoxydable et robinetterie EF



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires		Ancien. Etat à surveiller

Dans les locaux de la protection civile, les appareils sanitaires sont d'origine :

Lavabos en acier inoxydable et mélangeurs EF/ECS, cuvettes WC en céramique posées au sol et réservoirs apparents, douches avec receveur et mitigeurs EF/ECS, douches de désinfection avec mélangeurs EF/ECS.

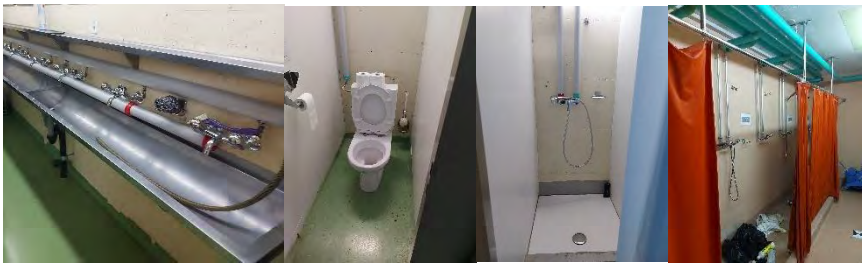

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Appareils et robinetteries sanitaires	☹	☹	Ancien. Etat à surveiller. Remplacement des mélangeurs par des mitigeurs limitation de débits. Remplacement des chasses d'eau par des chasses 2 volumes. Remplacement des pommes de douche.

6.2 CFC 252 Appareils sanitaires spéciaux

Poste d'incendie et extincteurs : l'installation des postes d'incendie est ancienne et ne correspond plus aux normes d'hygiène.



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Appareils spéciaux	☹	A remplacer pour des risques d'hygiène.

Dentiste : Alimentation EF des fauteuils, alimentation en air comprimé spécifique et dispositif de récupération d'amalgames sous les fauteuils.



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Appareils spéciaux		Bon état.

6.3 CFC 253 Appareils d'alimentation et d'évacuation

Fosse de relevage – locaux protection civile :

Les équipements sanitaires sont évacués par 2 pompes de relevage électriques. Les équipements raccordés à la fosse sont à déterminer via une inspection vidéo des conduites sous radier.



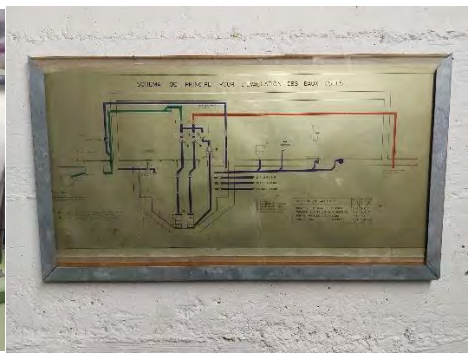

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Pompes de relevage		Ancien. Etat à surveiller. A remplacer dans le cadre d'une rénovation globale.

Groupe de surpression – locaux protection civile :

Le groupe de surpression de la réserve d'eau est ancien. La réserve de maintien en pression est en acier galvanisé.


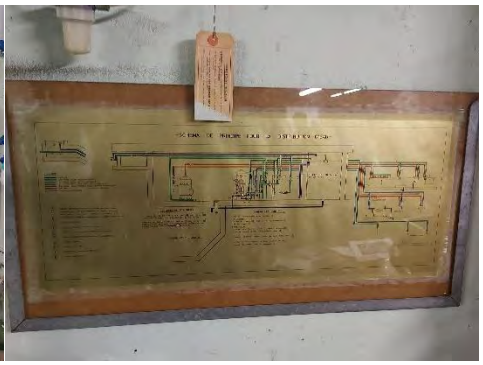

	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Groupe de surpression		Ancien. Etat à surveiller. A remplacer dans le cadre d'une rénovation globale.

6.4 CFC 254 Conduites sanitaires

Ecole

Alimentation en eau : Les conduites EF et ECS sont en plusieurs matériaux (acier galvanisé, cuivre, acier inoxydable) suite certainement à des réparations. Les conduites sont anciennes et présentent des traces de corrosion. Des fuites sont apparentes (local piscine). Les installations ne sont plus conformes aux normes d'hygiène et d'énergie actuelles : des bras morts avec la stagnation de l'eau sont présents et les temps de soutirage de l'eau chaude sont très élevés.


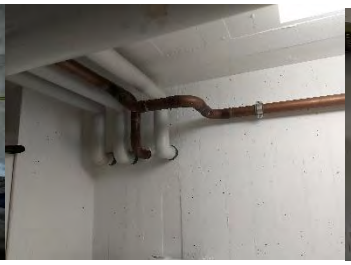
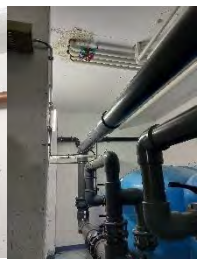
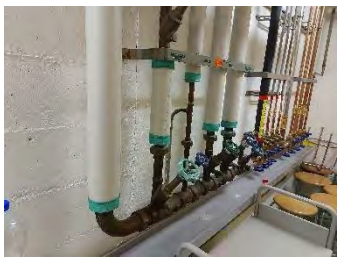

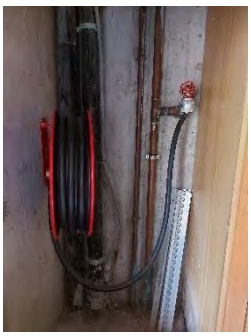

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Conduites sanitaires EF/ECS/Circulation			Les conduites sont en fin de vie. Les conduites sont à remplacer.

Evacuation des eaux : Les conduites d'écoulement d'eaux usées et d'eaux pluviales sont réalisées en plusieurs matériaux (tube polyéthylène et fonte). D'apparence, les conduites sont en bon état à l'extérieur.

Des offres pour la réalisation d'inspection vidéo des colonnes et des conduites sous radier par une entreprise spécialisée sont en cours de traitement.


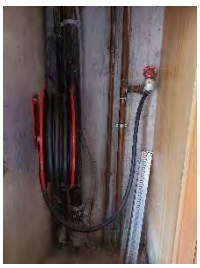


	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Conduites d'écoulement		Bon état extérieur. Etat à surveiller

Alimentation en gaz : La conduite de gaz traverse l'école pour alimenter la chaufferie. L'alimentation en gaz n'est plus utilisée.

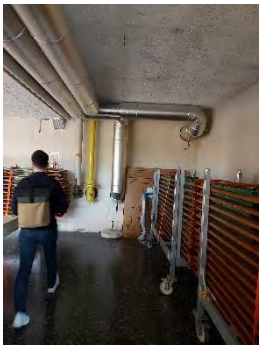



	Etat général	Préconisation (rénovation future)
Conduite de gaz		La conduite gaz inutilisée est à déposer pour une raison de sécurité.

Locaux de protection civile

Alimentation en eau : les nourrices sanitaires ont été récemment remplacées, les tubes sont en acier inoxydable. Certaines conduites ont été remplacées, et d'autres sont anciennes et présentent des fuites.


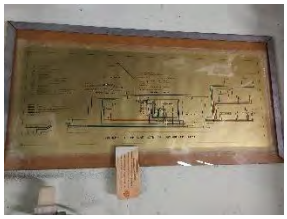
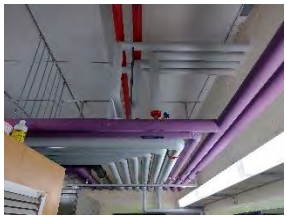
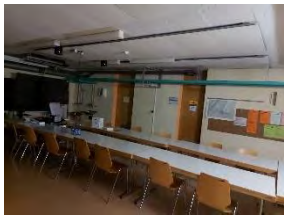

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Conduites sanitaires EF/ECS/Circulation	☹	☹	Les conduites en fin de vie sont à remplacer.

Evacuation des eaux : les équipements sont évacués par des conduites sous radier. Leurs cheminements et leurs états sont à déterminer par des inspections vidéo.

6.5 CFC 255 Isolation

Les isolations, EF et ECS, sont réalisées en différents matériaux. Certaines conduites EF ne sont pas isolées. Les conduites d'eaux pluviales sont isolées dans la zone piscine.



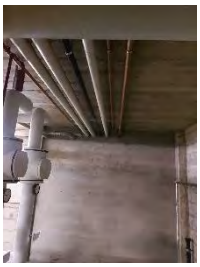

	Etat général	Efficacité énergétique	Préconisation (rénovation future)
Isolation des conduites	☹	☹	Les isolations sont à remplacer par des isolants performants énergétiquement.

7. Estimation des coûts (+/-20%)

Il est nécessaire de noter que l'estimation des coûts ne fait référence qu'aux éléments précisés dans les chapitres ci-dessous.

CFC	1 chiffre	2 chiffres	3 chiffres
CFC 2 – Ecole En-Sauvy (coûts HT)	**6'400'000.-**		
CFC 23 – Installations électriques		**1'250'000.-**	
CFC 231 Appareils à courant fort			**203'000.-**
CFC 232 Installations à courant fort			**556'000.-**
CFC 233.1 Lustrerie générale			***Hors mandat***
CFC 233.2 Luminaires de secours			**46'000.-**
CFC 233.3 Luminaires extérieurs			***Hors mandat***
CFC 236 Installations à courant faible			**370'000.-**
CFC 238 Installations provisoires			**38'000.-**
CFC 239 Divers			**37'000.-**
CFC 24 – Installations de chauffage et de ventilation		**2'550'000.-**	
CFC 242 Production de chaleur			**250'000.-**
CFC 243 Distribution de chaleur			**1'200'000.-**
CFC 244 Installations de ventilation			**1'100'000.-**
CFC 25 – Installations sanitaires		**2'600'000.-**	
CFC 251-252 Appareils sanitaires courants / spéciaux			**1'060'000.-**
CFC 253-254-255-259			**1'540'000.-**
CFC 51 – Autorisations et taxes		**Non compris**	
CFC 69 – Honoraires		**Non compris**	

7.1 Electricité

L'audit de l'installation électrique nous a permis de constater que l'installation actuelle présente des niveaux d'états disparates, lié à l'évolution du bâtiment au fil des années.

Plusieurs tableaux électriques secondaires ont récemment fait l'objet de rénovations et sont désormais conformes aux normes en vigueur. Ces mises à niveau incluent notamment l'ajout de protections différentielles ainsi qu'un repérage clair et structuré des circuits.

En revanche, une part significative des tableaux d'origine, majoritairement équipés de fusibles de type D, ne répond plus aux exigences réglementaires actuelles. Leur remplacement est donc indispensable en raison de l'absence de protections différentielles et de la présence d'un appareillage obsolète.

Le tableau général basse tension (TGBT), bien que toujours opérationnel, présente une vétusté marquée, il serait recommandé de le rénover.

Comme évoqué précédemment, il n'existe pas d'obligation légale de rénovation, mais elle est recommandée pour permettre l'adjonction de protections différentielles liées à la protection des personnes.

Plusieurs installations nécessitent une clarification ou une documentation complémentaire :

- Aucun schéma de principe n'est disponible sur site, en particulier pour les réseaux à courant faible (informatique, vidéosurveillance, etc.) ainsi que pour le système de mise à la terre

L'installation d'éclairage général est constituée principalement de luminaires anciens à tubes fluorescents, commandés manuellement via un système peu optimisé et donc très énergivore. Une évaluation spécifique et détaillée de ces installations d'éclairage n'a pas été incluse dans le présent audit. Dans le but d'améliorer la consommation énergétique des bâtiments, nous recommandons toutefois de réaliser un audit technique en vue d'une rénovation ciblée, incluant le remplacement des tubes fluo par des luminaires LED à haute efficacité énergétique et éventuellement l'intégration de systèmes de gestion automatisée de type détecteur, variateur... etc.

Une mise en conformité prioritaire est à prévoir sur certains points critiques, notamment :

- L'éclairage du bassin, vétuste et potentiellement dangereux
- L'éclairage de secours, partiellement défectueux ou non conforme

Les éléments évoqués ci-dessus concernent les installations d'éclairage, non inclus dans ce mandat et de ce fait non budgété. Nous formulons juste une recommandation concernant ces installations.

L'estimation de coût est calculée en envisageant une rénovation totale du bâtiment. Cet estimatif inclut une réfection complète des installations électriques, sur la base des éléments suivants :

- L'analyse s'appuie sur l'ensemble des informations collectées lors du présent audit concernant l'état des installations existantes.

- Elle intègre également les recommandations de protection incendie émises par les spécialistes de Phenix Conseils (rapport du 09.05.2025), faisant suite à leur inspection du 13.05.2025.
- En complément, les exigences techniques transmises par le Département de l'instruction publique ont été prises en compte, notamment :
  - La liste des équipements standard d'une salle de classe dans une école primaire (édition du 15.01.2019) ;
  - Les fiches techniques relatives aux infrastructures scolaires primaires (édition du 25.05.2020).

Les installations d'éclairage général (lustrerie) n'ont pas été incluses dans cette estimation, car elles ne font pas partie du présent mandat.

Les estimatifs des éléments évoqués précédemment ne comprennent pas :

- Les travaux de génie civil
- Les installations des locaux de la protection civile
- Les installations d'éclairage normal et secours
- Les honoraires d'ingénieurs

7.2 Chauffage

- Production de chaleur

En globalité, les installations de chauffage sont en bon état dans la chaufferie. L'arrivée du réseau de chauffage à distance a permis de moderniser la production de chaleur et la production d'eau chaude sanitaire pour correspondre aux dernières normes environnementales et de sécurité.

Nous avons toutefois comptabilisé dans notre chiffrage :

- Le remplacement de l'installation solaire en toiture
- Le remplacement de la panoplie de chauffage en chaufferie (pas obligatoire)

- Distribution de chaleur

Le collecteur dans la sous-station est dans un état correct tout comme les alimentations des batteries chaudes des monoblocs.

Le réseau de distribution en revanche est en mauvais état et commence à rouiller fortement par endroit. Il en est de même pour certains radiateurs. Son remplacement va beaucoup dépendre du type de rénovation envisagé par la ville de Lancy. Pour une rénovation intérieure mineure, il serait préconisé de le conserver et de changer uniquement les parties affectées. Pour une rénovation intérieure en profondeur, il serait recommandé de changer l'ensemble pour ne pas avoir à réintervenir une seconde fois.

Nous avons toutefois comptabilisé dans notre chiffrage :

- Remplacement de la distribution et des radiateurs (selon niveau de rénovation souhaité)
- Remplacement du collecteur de départ en sous-station
- Remplacement des panoplies de chauffage des monoblocs piscine

Ce coût ne comprend pas :

- Les travaux induits (hors CVSE)
- Les travaux de second œuvre
- Les honoraires
- Les subventions

7.3 Ventilation

Les installations de ventilation, hormis pour la partie piscine, sont en mauvais état, voire absentes (notamment pour les vestiaires de l'école). La ventilation sera impérativement à prendre en compte dans le concept architectural, car des travaux induits importants sont à réaliser. D'autant qu'isoler le bâtiment diminuera les inétanchéités de celui-ci.

Nous avons chiffré dans ce poste :

- Remplacement de la ventilation des blocs sanitaire et pose d'entrées d'air sur les fenêtres des salles de classe (à noter que les coûts induits seront importants, car les gaines sont maçonnées).
- Création d'une ventilation double-flux pour les vestiaires de l'école (les coûts induits seront également importants et le cheminement des gaines complexe. La position du monobloc est à définir).
- Création d'une ventilation double-flux pour la cuisine avec hotte de reprise et compensation
- Remplacement de l'extracteur simple-flux de la piscine
- Création d'une ventilation double-flux pour l'Aula (les coûts induits seront importants et le cheminement des gaines complexe).
- Remplacement de l'extracteur du concierge
- Ventilation du gymnase non comprise, et à définir suivant le projet de rénovation (naturelle, mécanique...).

7.4 Sanitaire

Les appareils sanitaires sont fonctionnels, mais sont anciens, certains sont en fin de vie. Les équipements non utilisés (douches, gaz) sont à déposer. Les conduites d'alimentation en eau y compris les isolants ne sont plus conformes aux normes actuelles d'hygiène et d'économie d'énergies. Elles sont en fin de vie et sont à remplacer. Les écoulements restent encore à inspecter par le passage d'une caméra.

Une rénovation des locaux sanitaires et un assainissement global des installations sont nécessaires afin de :

- Réhabiliter les locaux pour qu'ils soient conformes à leur utilisation

- De mettre en conformité les installations vis-à-vis de normes d'hygiène, de sécurité incendie et des règles d'aménagement des établissements scolaires
- De rénover les installations pour une nouvelle phase de vie
- D'améliorer les conforts des utilisateurs
- De réduire les consommations en eau et en énergie

Pour une rénovation totale, le coût des travaux Sanitaire est estimé à 2 600 000 CHF H.T. + ou - 20%.

Ce coût ne comprend pas :

- Les travaux sur les conduites sous radier
- Les installations de la piscine
- Les équipements de la cuisine et équipements particuliers (fauteuils dentaires)
- Les honoraires d'ingénieurs
- Les travaux de second œuvre
- Les Taxes de raccordements Eau, EU/EP

8. Tableau récapitulatif

Eléments	Préconisations
CFC 23 Installations électriques	
Tableau général basse tension (TGBT)	Remplacement recommandé
EA Secondaire Bloc B	Remplacement recommandé
EA Ecole enfantine	Remplacement recommandé
EA Jardin d'enfants	Remplacement recommandé
EA Cabinet Dentaire	Remplacement recommandé
EA Aula+salle gym bloc E+F	Remplacement recommandé
EA de commutation cuisine	Remplacement recommandé
EA "Dépôt"	Remplacement recommandé
EA Abri bloc C	Remplacement recommandé
EA Abri bloc D	Remplacement recommandé
EA Cuisine Scolaire	Remplacement recommandé
EA Eclairage 2ème S/Sol	Remplacement recommandé
EA Four céramique	Remplacement recommandé

EA Abris PC	Remplacement recommandé
Mises à terre et liaisons équipotentielles	- Mesure de la résistance de terre. Contrôle et adaptation des éléments. - Renforcement de la mise à la terre. Schéma de mise à la terre à jour.
Installations d'éclairage général	En cas d'éventuelle rénovation des installations d'éclairage, prévoir la rénovation des tableaux de distribution avec intégration de dispositifs de gestion d'éclairage. *(L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.)*
Installations d'éclairage de secours	Un contrôle immédiat des luminaires de secours signalés en dysfonctionnement est nécessaire, suivi du remplacement des appareils défectueux. *(L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.)*
Prise et interrupteurs électriques	Remplacement individuel des prises et interrupteurs électriques vétustes
Luminaires du bassin	A remplacer des luminaires par des modèles LED et éventuellement avec gestion. Remplacement immédiat des transformateurs des luminaires du bassin. *(L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.)*
Luminaires de secours	Un contrôle immédiat des luminaires de secours signalés en dysfonctionnement est nécessaire, suivi du remplacement des appareils défectueux. À moyen terme, il est recommandé de procéder à une uniformisation des luminaires de sécurité, notamment au niveau des pictogrammes d'évacuation. *(L'audit de l'éclairage a été réalisé hors mandat, son coût estimatif n'a pas été évalué.)*
Rack Informatique principal	Maintenir une documentation technique actualisée sur site.
Sono Principale	Une rénovation du système est uniquement recommandée dans le cadre d'une éventuelle mise à niveau du concept de protection incendie (hors coût estimatif dans le présent audit).
Sono Aula	Maintenir une documentation technique actualisée sur site.
Rack surveillance vidéo	Maintenir une documentation technique actualisée sur site.
CFC 242 Production de chaleur	
Collecteur de départ chaufferie	Remplacement au minimum des circulateurs conseillés.
Installation solaire	Remplacement conseillé.
CFC 243 Distribution de chaleur	
Radiateurs	A remplacer (sauf si rénovation intérieure mineure).
Collecteur de départ sous-station	Remplacement circulateurs conseillés au minimum.
CFC 244 Installation de ventilation	
Ventilation blocs sanitaires	A remplacer.
Ventilation vestiaires de l'école	A créer.
Ventilation cuisine	A remplacer.
Extracteur sanitaires piscine	Remplacement conseillé.
Ventilation de l'Aula	A remplacer.
Ventilation gymnase	A remplacer.
Ventilation « ancienne chaufferie »	Résoudre la cause de cette apparition d'humidité.

Extracteur appartement concierge	Remplacement conseillé.
CFC 246 Installations sanitaires	
Appareils sanitaires élèves	Ancien dans certains cas. A changer pour des robinetteries plus récentes à limitation de débits. Alimentation des urinoirs absents à déposer pour des raisons d'hygiène.
Appareils sanitaires maitres	Ancien. A changer pour des robinetteries plus récentes à limitation de débits et à efficacité énergétique.
Appareils salles de classe	Ancien. A changer pour des robinetteries plus récentes à limitation de débits.
Robinetteries douches rythmiques	A démonter pour des risques d'hygiène et de déperdition énergétique.
Appareils Locaux protection civile	Ancien. A changer pour des robinetteries plus récentes à limitation de débits.
Poste d'incendie et extincteurs	A remplacer pour des risques d'hygiène.
Fosse de relevage - Locaux protection civile	Ancien – à remplacer dans le cadre d'une rénovation globale
Groupe de surpression - Locaux protection civile	Ancien – à remplacer dans le cadre d'une rénovation globale
Conduites sanitaires EF/ECS/Circulation	Les conduites sont en fin de vie. Les conduites sont à remplacer.
Conduite de gaz	La conduite, gaz, inutilisée est à déposer pour une raison de sécurité.
Isolation des conduites	Les isolations sont à remplacer par des isolants performants énergétiquement.

Edern Clemente

Responsable du mandat

Arnaud Caraty

Superviseur du mandat

Planair SA ; ECE/ACA/ccl ; Genève, le 1er juillet 2025

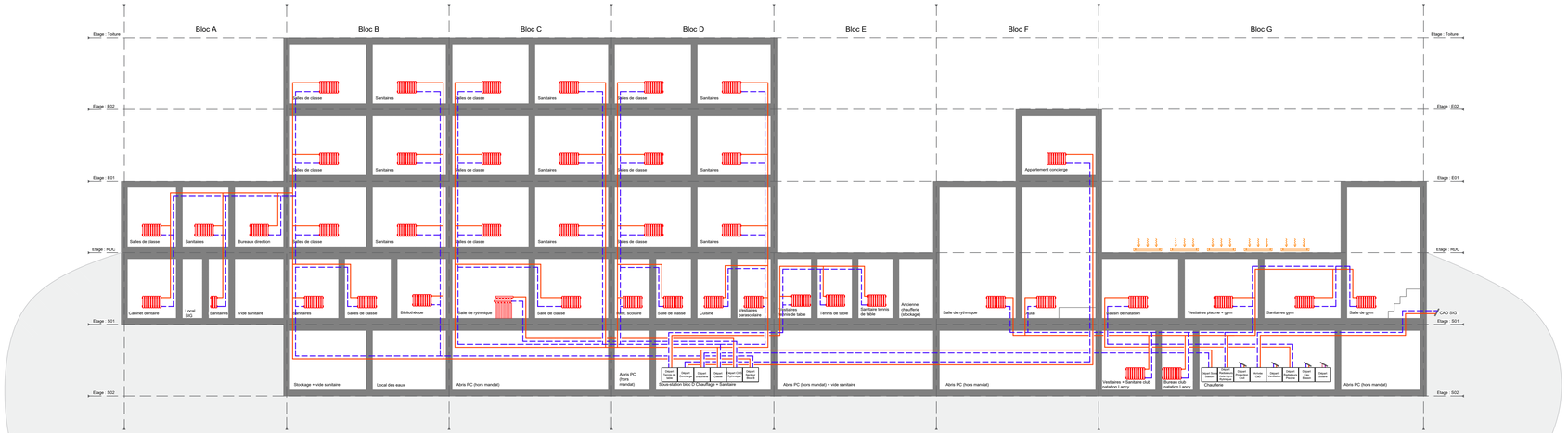

INDICE	DATE	DESCRIPTION	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	09.04.25	Première diffusion	VDO	ECE
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				

N° DE PLAN	N° MANDAT	ZONE	N° DOCUMENT	ECHELLE	FORMAT
19268-CHA-ELV-050-A	19268	-	-	-	1014x297

19268_Ecole de Sauvy
Schéma de chauffage
Bâtiment

CHAUFFAGE

PLANAIR
Ingénieurs de la transition énergétique
www.planair.ch

Planair SA
Siège social
Crêt 108a
CH 2314 La Sagne (NE)
Tél. +41 32 933 88 40
info@planair.ch

FR CH-1762 Givisiez / +41 26 566 70 91
VS CH-1920 Martigny / +41 27 566 78 05
GE CH-1227 Carouge / +41 22 552 05 40
JU CH-2800 Delémont / +41 32 421 03 30
VD CH-1400 Yverdon-les-Bains / +41 24 566 52 12

ETUDE DE FAISABILITE

Ce plan est la propriété exclusive de l'entreprise Planair SA et est protégé par le droit applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient doivent être traités de façon strictement confidentielle par la partie qui les reçoit et ne peuvent être copiés, utilisés de quelque façon que ce soit sans l'accord préalable écrit de Planair SA.

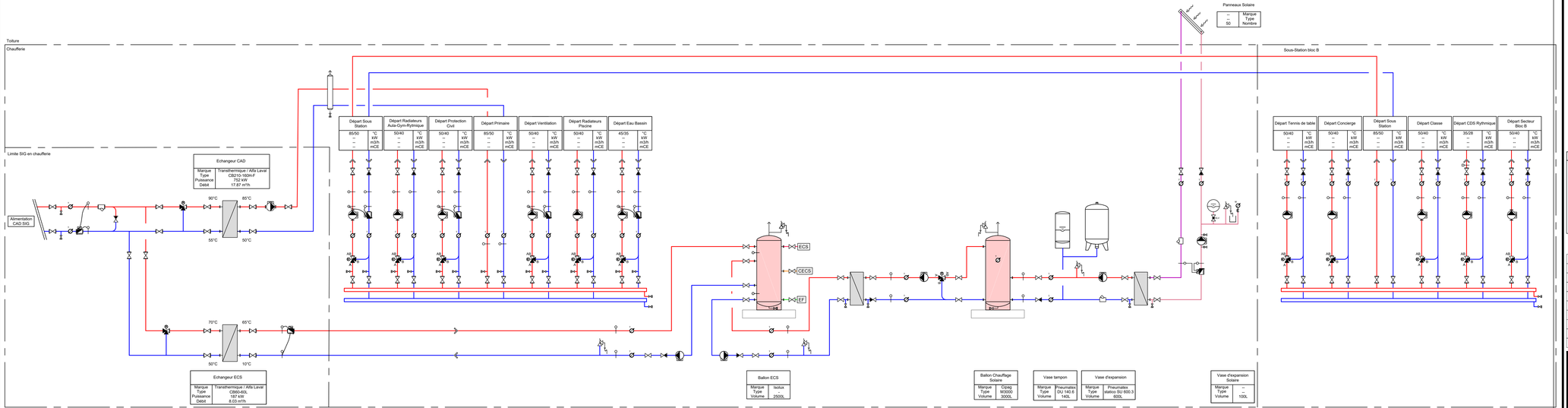

Legende

APPAREILS	ROBINETTERIE			ORGANES DE REGULATION
Pompe (général)	Vanne (général)	Clapet de retenue	Thermomètre	Vanne 3 voies TOR
Pompe débit variable	Vanne à brides	Filtre	Manomètre	Vanne 3 voies PROP
Ventilateur	Vanne à bille	Filtre en Y	Vanne de vidange	Vanne 2 voies TOR
Compresseur	Vanne à glissière	Amortisseur de vibration	Twinlock	Vanne 2 voies PROP
Compteur	Vanne de réglage	Vase d'expansion	Soupape de sécurité	Sonde de température
				Thermostat de sécurité

INDICE	DATE	DESCRIPTION	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	06.03.25	première diffusion	VDO	ECE
B	26.06.25	Modification distribution	VDO	ECE
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				

N° DE PLAN	N° MANDAT	ZONE	N° DOCUMENT	ECHELLE	FORMAT
19268-CHA-SCH-050-B	19268	-	-	-	1050 x 297

19268_Ecole de Sauvy
Schéma de principe
Chaufferie

CHAUFFAGE

PLANAIR
Ingénieurs de la transition énergétique
www.planair.ch

Planair SA
Siège social
Cité 108a
CH 2314 La Sagne (NE)
Tél. +41 32 933 88 40
info@planair.ch

FR CH-1762 Givisiez / +41 26 566 70 91
VS CH-1920 Martigny / +41 27 566 78 05
GE CH-1227 Carouge / +41 22 552 05 40
JU CH-2800 Delémont / +41 32 421 03 30
VD CH-1400 Yverdon-les-Bains / +41 24 566 52 12

ETUDE DE FAISABILITE

Ce plan est la propriété exclusive de Vertecine/Planair SA et est protégé par le droit applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient doivent être traités de façon strictement confidentielle par la partie qui les reçoit et ne peuvent être copiés, utilisés ou portées façon que ce soit sans l'accord préalable écrit de Planair SA.



INDICE	DATE	DESCRIPTION	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	09.04.25	Première diffusion	VDO	ECE
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				

N° DE PLAN	N° MANDAT	ZONE	N° DOCUMENT	ECHELLE	FORMAT
19268-CHA-SCH-050-A	19268	-	-	-	1014 x 267

19268_Ecole de Sauvy

Schéma d'élévation

Bâtiment

VENTILATION

PLANAIR

Ingénieurs de la transition énergétique

www.planair.ch

Planair SA
Siège social
Crêt 108a
CH-2314 La Sagne (NE)
Tél. +41 32 933 88 40
info@planair.ch

FR CH-1762 Givisiez / +41 26 566 70 91
VS CH-1920 Martigny / +41 27 566 78 05
GE CH-1227 Carouge / +41 22 552 05 40
JU CH-2800 Delémont / +41 32 421 03 30
VD CH-1400 Yverdon-les-Bains / +41 24 566 52 12

ETUDE DE FAISABILITE

Ce plan est la propriété exclusive de l'entreprise Planair SA et est protégé par le droit applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient doivent être traités de façon strictement confidentielle par la partie qui les reçoit et ne peuvent être copiés, utilisés de quelque façon que ce soit sans l'accord préalable écrit de Planair SA.

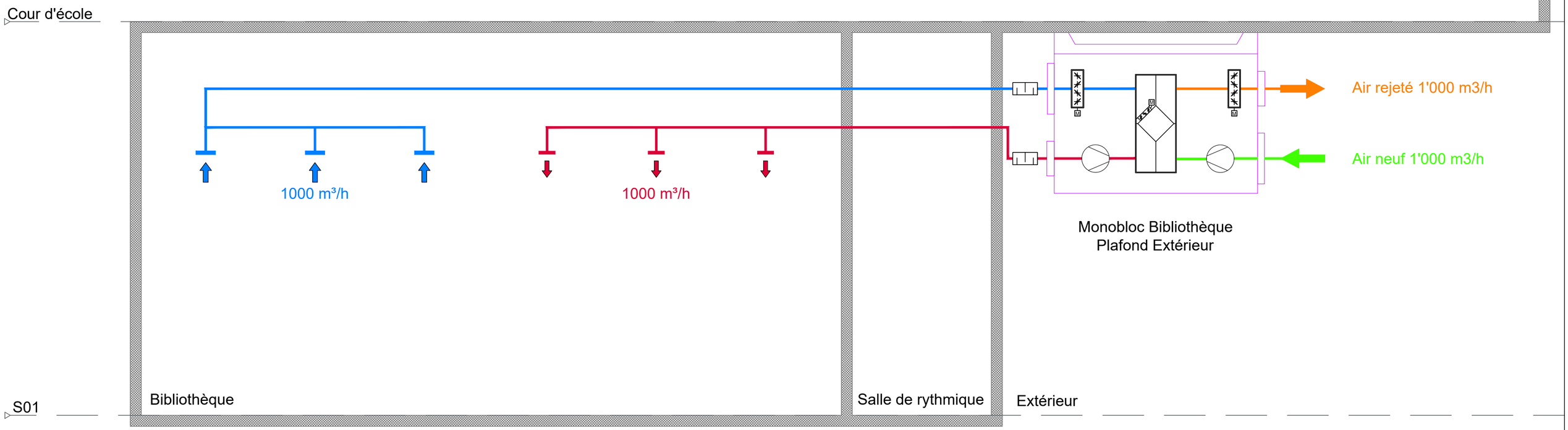

Appareils

- Ventilateur
- Echangeur chaud
- Echangeur froid
- Détenteur
- Circulateur

Organes de réglages

- Volet motorisé
- Vanne 3 voies
- Vanne 2 voies
- Amortisseur de bruit

Appareils de mesures

- Sonde de température
- Sonde d'hygrométrie
- Sonde de pression

INDICE	DATE	DESCRIPTION	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	01.04.25	Première diffusion	VDO	ECE
-				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				

N° DE PLAN	N° MANDAT	ZONE	N° DOCUMENT	ECHELLE	FORMAT
19268-VEN-SCH-050-A	19268	-	-	-	A2

19268_Ecole de Sauvy
Schéma de ventilation
Bibliothèque

VENTILATION

PLANAIR
Ingénieurs de la transition énergétique
www.planair.ch

Planair SA
Siège social
Crêt 108a
CH 2314 La Sagne (NE)
Tél. +41 32 933 88 40
info@planair.ch

FR CH-1762 Givisiez / +41 26 566 70 91
VS CH-1920 Martigny / +41 27 566 78 05
GE CH-1227 Carouge / +41 22 552 05 40
JU CH-2800 Delémont / +41 32 421 03 30
VD CH-1400 Yverdon-les-Bains / +41 24 566 52 12

ETUDE DE FAISABILITE

Ce plan est la propriété exclusive de l'entreprise Planair SA et est protégé par le droit applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient doivent être traités de façon strictement confidentielle par la partie qui les reçoit et ne peuvent être copiés, utilisés de quelque façon que ce soit sans l'accord préalable écrit de Planair SA.

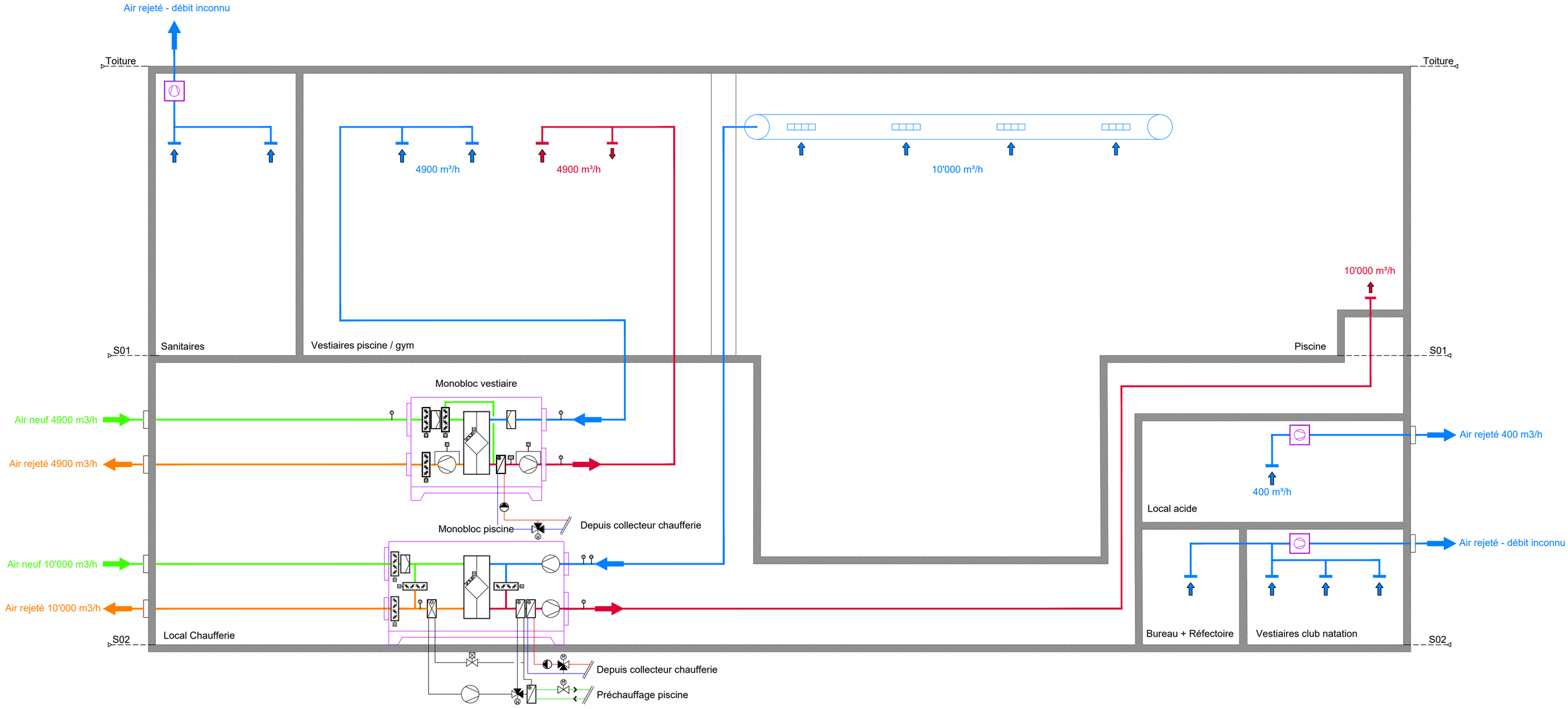

Appareils

- Ventilateur
- Echangeur chaud
- Echangeur froid
- Détenteur
- Circulateur

Organes de réglages

- Volet motorisé
- Vanne 3 voies
- Vanne 2 voies

Appareils de mesures

- Sonde de température
- Sonde d'hygrométrie
- Sonde de pression

INDICE	DATE	DESCRIPTION	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	01.04.25	Première diffusion	VDO	ECE
-				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				

N° DE PLAN	N° MANDAT	ZONE	N° DOCUMENT	ECHELLE	FORMAT
19268-VEN-SCH-050-A	19268	-	-	-	A2

19268_Ecole de Sauvy
Schéma de ventilation
Piscine

VENTILATION

PLANAIR
Ingénieurs de la transition énergétique
www.planair.ch

Planair SA
Siège social
Crêt 108a
CH 2314 La Sagne (NE)
Tél. +41 32 933 88 40
info@planair.ch

FR CH-1762 Givisiez / +41 26 566 70 91
VS CH-1920 Martigny / +41 27 566 78 05
GE CH-1227 Carouge / +41 22 552 05 40
JU CH-2800 Delémont / +41 32 421 03 30
VD CH-1400 Yverdon-les-Bains / +41 24 566 52 12

ETUDE DE FAISABILITE

Ce plan est la propriété exclusive de l'entreprise Planair SA et est protégé par le droit applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient doivent être traités de façon strictement confidentielle par la partie qui les reçoit et ne peuvent être copiés, utilisés de quelque façon que ce soit sans l'accord préalable écrit de Planair SA.

INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE
Marque : ...
Type : ....
Surface brut : ... m²
Inclinaison : ...°

Groupe Solaire	
65/40	°C
72	kW
3.23	l/min
--	m/s

ECOLE EN SAUVY - FUTUR

LOCAL TECHNIQUE

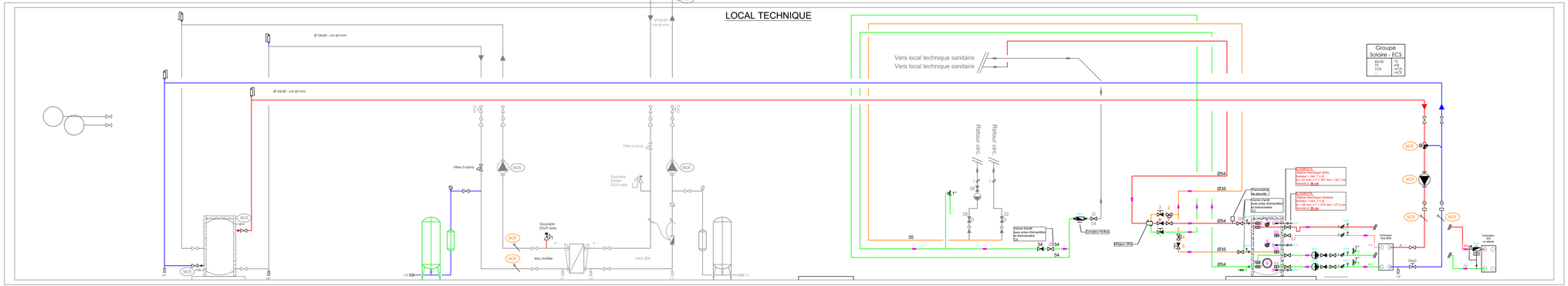
Ø 54/40 - LM 40 mm
Ø 54/40 - LM 40 mm
Ø 54/40 - LM 40 mm
Vers local technique sanitaire
Vers local technique sanitaire
Retour circ 2
Retour circ.
Filtre à tamis
Filtre à tamis
Soupape Solaire DGJT taré/s
Soupape DGJT taré/s
eau froide
HEG 30/6
Ø54
Ø35
Ø35
Ø54
Thermostat de sécurité
Vanne d'arrêt avec prise d'échantillon et thermomètre
Vanne d'arrêt avec prise d'échantillon et thermomètre
Compteur M-Bus
Mitigeur JRG
ELEMENTS
Capteur Thermique (SIG)
Hauteur x larg. x Ep.
H = 77 mm x 7 = 537 mm = 38.7 mm
Poids = 36 gm
ELEMENTS
Capteur Thermique (Solaire)
Hauteur x larg. x Ep.
H = 77 mm x 24 = 1'848 mm = 27.3 mm
Poids = 36 gm
Echangeur SOLAIRE
Echangeur SIG
Echangeur ECS
Groupe Solaire - ECS
65/40
72
3.23
°C
kW
l/min
m/s
MCR
MCS
MCR
MCR
MCR

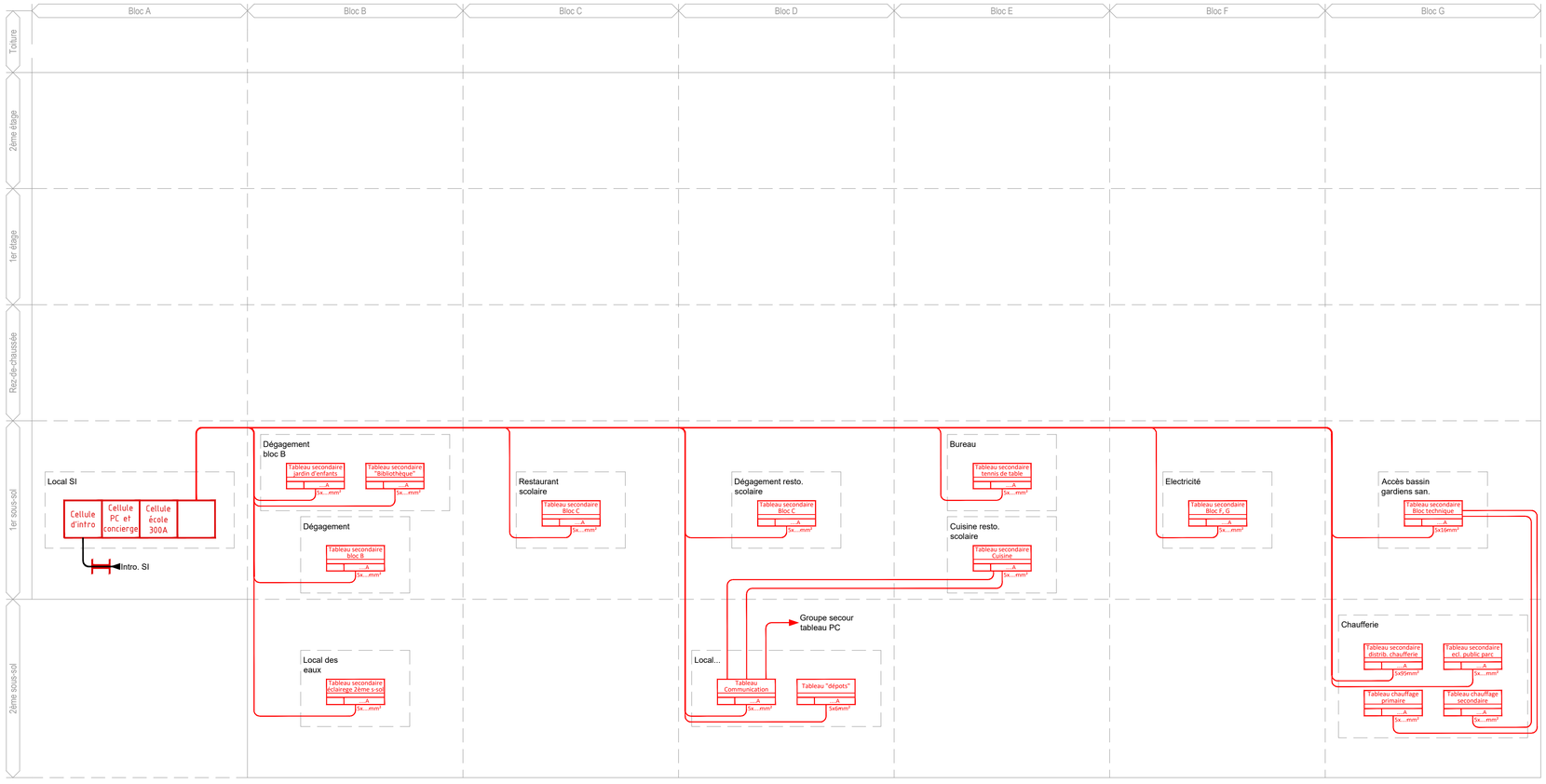

INDICE	DATE	DESCRIPTION	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	14.05.2025	Première diffusion	DBI	LER
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				

N° DE PLAN	N° MANDAT	ZONE	N° DOCUMENT	ECHELLE	FORMAT
19268-ELE-SCH-530-A	19268	-	530	-	840x297

19268_Ecole de Sauvy
Schéma de principe
Distribution courant fort

ELECTRICITE

ETUDE DE FAISABILITE

PLANAIR
Ingénieurs de la transition énergétique
www.planair.ch

Planair SA
Siège social
Crêt 108a
CH 2314 La Sagne (NE)
Tél. +41 32 933 88 40
info@planair.ch

FR CH-1762 Givisiez / +41 26 566 70 91
VS CH-1920 Martigny / +41 27 566 78 05
GE CH-1227 Carouge / +41 22 552 05 40
JU CH-2800 Delémont / +41 32 421 03 30
VD CH-1400 Yverdon-les-Bains / +41 24 566 52 12

Ce plan est la propriété exclusive de l'entreprise Planair SA et est protégé par le droit applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient doivent être traités de façon strictement confidentielle par la partie qui les reçoit et ne peuvent être copiés, utilisés de quelque façon que ce soit sans l'accord préalable écrit de Planair SA.

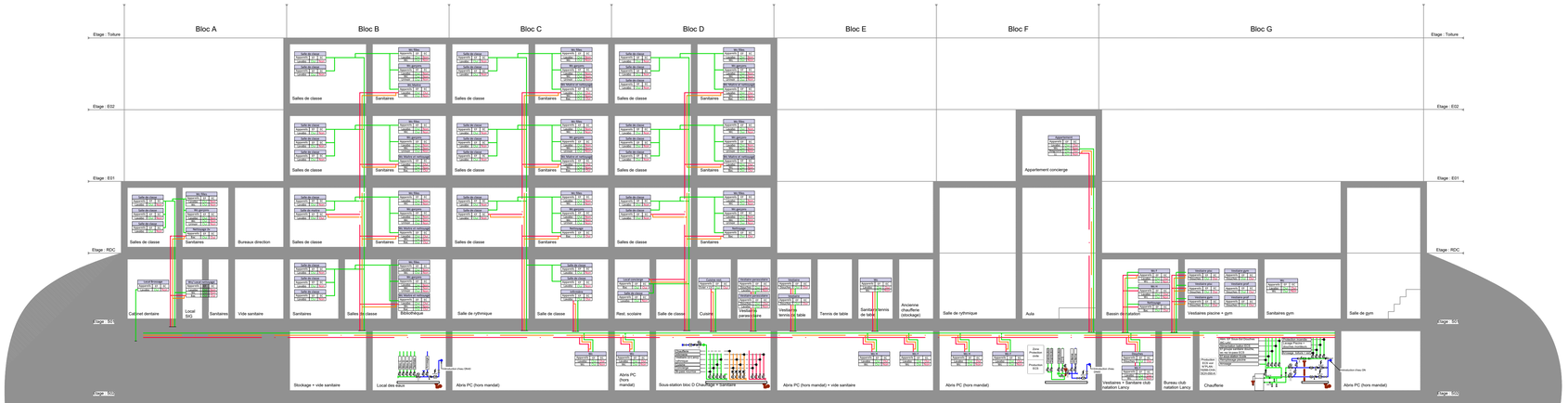

INDICE	DATE	DESCRIPTION	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	29.04.25	Première diffusion	AGY	EDN
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				
I				

N° DE PLAN	N° MANDAT	ZONE	N° DOCUMENT	ECHELLE	FORMAT
19268-SAN-ELV-050-A	19268	-	-	-	1014x297

19268_Ecole de Sauvy
Schéma d'élévation
Bâtiment

SANITAIRE

ETUDE DE FAISABILITE

PLANAIR
Ingénieurs de la transition énergétique
www.planair.ch

Planair SA
Siège social
Crêt 108a
CH-2314 La Sagne (NE)
Tél. +41 32 933 88 40
info@planair.ch

FR CH-1762 Givisiez / +41 26 566 70 91
VS CH-1920 Martigny / +41 27 566 78 05
GE CH-1227 Carouge / +41 22 552 05 40
JU CH-2800 Delémont / +41 32 421 03 30
VD CH-1400 Yverdon-les-Bains / +41 24 566 52 12

Ce plan est la propriété exclusive de l'entreprise Planair SA et est protégé par le droit applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient doivent être traités de façon strictement confidentielle par la partie qui les reçoit et ne peuvent être copiés, utilisés de quelque façon que ce soit sans l'accord préalable écrit de Planair SA.

GEOCODE :	615	Sous station :		22
Avenue du Curé-Baud	40	SRE	1025.3	[m²]
Consommations moyennes	Année de référence	Consommations utiles (rend. 85%)	DUP Sous-station	Puissance Contrat
[kWh]		[kWh]	[h]	[kW]
2'137'712	2011 à 2020	1'817'056	2'000	909
Chauffage				
Consommantions utiles chauffage (70%) (80% pour le Tertiaire)	DUP Chauffage	Puissance chauffage	Puissance Echangeur chauffage (+30%)	Régime eau échangeur
[kWh]	[h]	[kW]	[kW]	[°C]
1'453'644	2'000	727	945	90/55 - 85/50
ECS				
Consommations horraire de pointe	Taille du stockage sélectionné	Puissance ECS	Puissance Echangeur ECS (+30%)	Régime eau échangeur
[l/h]	[l]	[kW]	[kW]	[°C]
3'600	1'000	187	243	70/50 - 65/10
	Débit [m³/h]	Ø		Delta T [°C]
Raccordement SST	22.33	DN100		35
Raccordement Chauffage primaire	17.86	DN100		35
Raccordement ECS primaire	8.03	DN65		20
Raccordement ECS accumulateur	2.92	DN50		55

Besoin de Chauffage et Eau chaude sanitaire à valider par le client

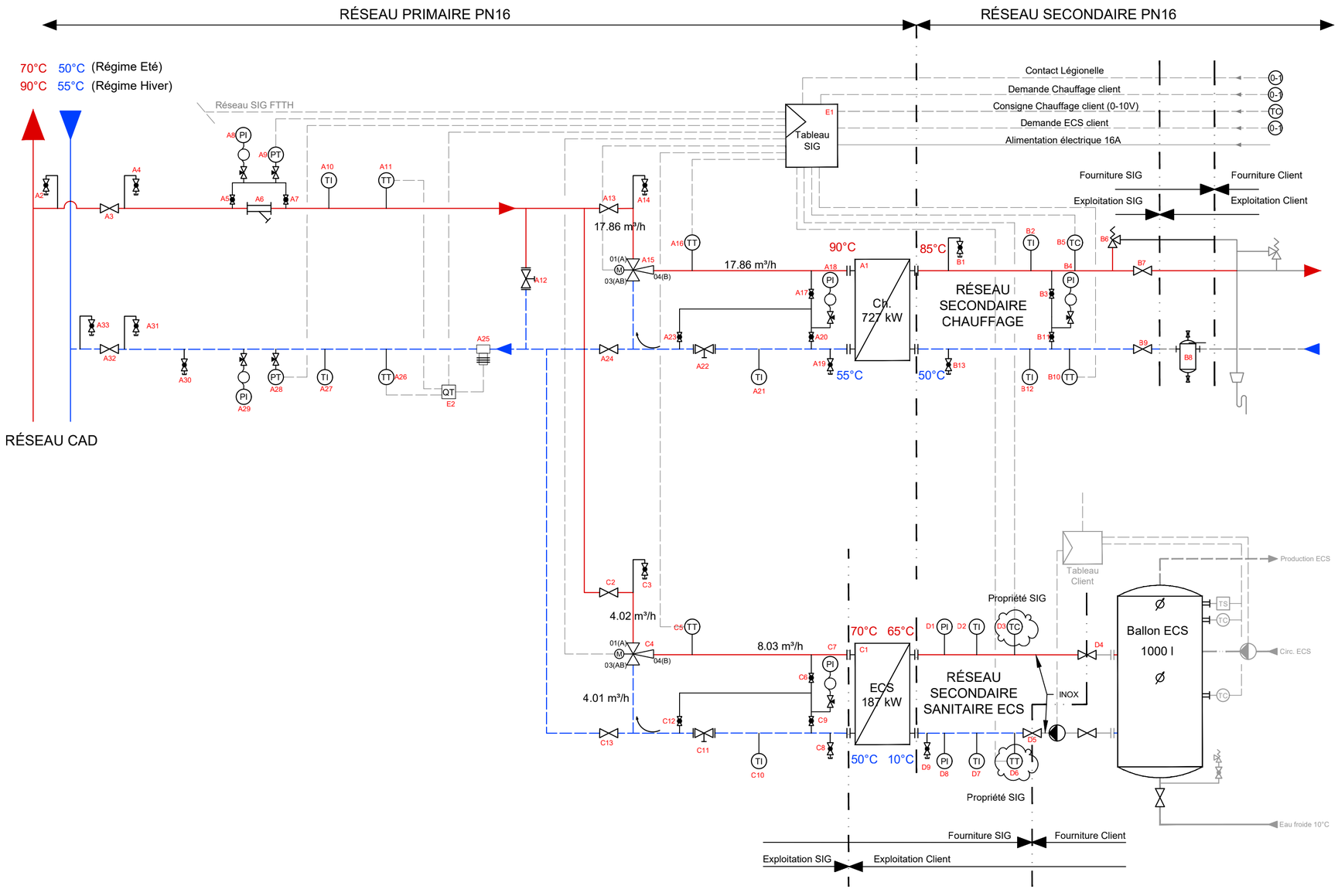

Remarques et recommandations :

- La plaque signalétique de l'échangeur doit être rivetée sur le capotage de l'isolation et visible.
- Les sondes doivent aller au bout des DDG et être immergées au minimum au milieu du tube
- Sonde de température SENSORTEC TF100 DIN B PT 1000 dans boîtier S1953
- Les purges et vannes de purges doivent être ramenées à 1 m du sol et bouchonnées
- Les vidanges doivent être ramenées à 20cm minimum du sol et 10 cm du mur avec cape et chainette
- Les hauteurs des lignes de tuyauterie sont les suivantes: 1.50 à 1.80 m à l'axe pour l'aller et 0.70 m à l'axe pour le retour. (Sous-station)
- Fléchages (x4) aller primaire/retour primaire, aller secondaire/retour secondaire
- Les étiquettes KKS sont à riveter sur l'isolation, couleurs selon SIA
- Les robinets poussoirs en tête des manomètres sont proscrits
- Les compteurs, filtres et mesures doivent être positionnés à 1.50 m max. du sol.
- La mise en place des compteurs doit être effectuée après rinçage du réseau
- Les débimètres seront fournis avec une entretoise fixée au mur à proximité du capteur.
- La distance entre la bride de l'échangeur et les sondes de températures TC doit etre entre 40 et 50 cm

Les étiquettes KKS doivent être réalisées comme suit :

- Les plaquettes KKS seront réalisées en Gravoply selon code des couleurs de fond et du texte ci-dessous avec deux trous de percement. Elles seront accrochées avec des chaînettes avec attache rapide ou vissées via autoforeur sur la tôle en cas d'impossibilité, à un endroit favorable (collage interdit).
- Les dimensions seront 100 x 20 x 0.8 mm avec deux trous de fixation, hauteur des lettres pour le texte = 5 mm, texte sur deux lignes.
- Couleurs des plaquettes: écriture noire sur fond blanc sauf comptage (écriture blanche sur fond orange) et sécurités tels que thermostat et pressostat (écriture blanche sur fond rouge).

Important:

- Les purges et vidanges représentées sur le schéma de principe sont mentionnées à titre indicatif. Leur installation doit être effectuée suivant la configuration réelle de la sous station
- Les plans fournis par Energestion SA sont des plans d'exécution. Les plans de montage ou d'atelier sont à produire par l'entreprise exécutante après vérification sur place.

Légende

- Circuit Aller
- Circuit retour
- Liaison tableau MCR
- Collecte vidanges

Edité le : 11/03/2022

14-1347 CAD PALETTES
Schéma de principe SST22 - Ecole en sauvy - Curé Baud 40
GEOCODE : 615

Plan N° : 141347-SC-0175-SST22-C-02
Créé le : 21.04.2021/Jlt
Indice : 02

EnergestioN Ingénieurs-conseils SIA
Chemin de la Gravière, 2 - 1227 CAROUGE
Tél. 022 300 37 22 - Fax 022 300 37 24

EXECUTION
A2_Sans
Prés: 141347-SC-0175-SST22-C-02

modifié le :	par :	indice :	modifications :
21.04.2021	Jlt	00	Première émission
03.08.2021	DDe	01	PN25 devient PN16 + Pressostat A
11.02.2022	Jlt	02	Mà jour Base SST 2022

I:\MD\14-1347_CAD Palettes EXE\2- Sous station\141347-Schéma_Projet Phase 1B.dwg

ECOLE DES PALETTES - FUTUR

LOCAL TECHNIQUE

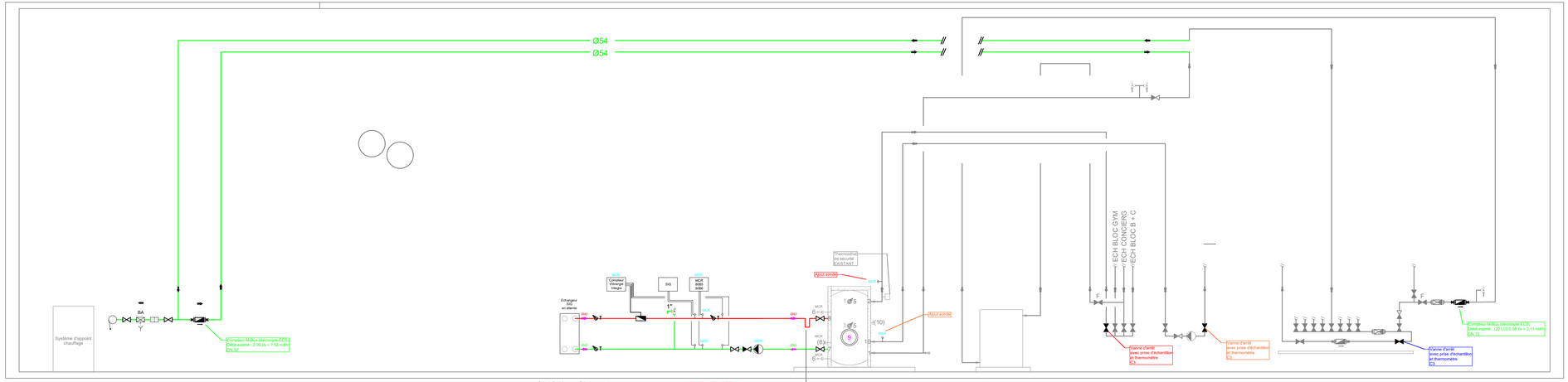

Côté froid	Côté chaud
K2: 65°C	K1: 70°C
K4: 10°C	K3: 50°C

ELEMENTS :
-Siphon thermique
Hauteur = min. 7 x di
di = 51 mm; x 7 = 357 mm = 35,7 cm
Arrondi à: **36 cm**

1= Entreé eau froide
2= Sortie eau chaude
5= Prise pour thermomètre
6= Prise pour sonde de réglage
7= Prise pour charge du chauffe-eau
8= Prise pour charge du chauffe-eau
9= Bride d'accès
10 = Prise pour circulation
(10) = Prise pour brasage (Bouchonnée)

SECONDAIRE SIG
VALEURS SELON CALCULS
Echangeur à brider
Puissance thermique : 60 kW
Fluide primaire : Eau CAD 70°C / 50°C
Fluide secondaire : Eau ECS 10°C / 65°C
Débit : 0.94 m3/h

SECONDAIRE SIG
SELON ETIQUETTE ECHANGEUR
Marque : Alfa
Echangeur: CB60 - 50L
Puissance thermique : 132 kW
Fluide primaire : Eau CAD 70°C / 50°C
Débit et Pdc : 5.692 m3/h - 12 kPa
Fluide secondaire : Eau ECS 10°C / 65°C
Débit et Pdc : 2.066 m3/h - 2.5 kPa

Indice	Date	Approuvé	Description	Vérifié
0	17.06.2025	Y.B	Tel Que Construit	Y.B

EQUANS
EQUANS Technique SA
Route de la Galaise 13b Case postale 211 1228 Plan-Les-Ouates
Tél.0227884.53.00 - Email: geneve.ch@equans.com

Ville de Lancy
Ecole des Palettes
Schéma de principe

Echelle 1/50
Date création 17.06.2025
S.A

-	171932	DOE	SCH	CVC	TZ	TN	600	0
REFERENCE INFORMATIQUE	N°AFFAIRE	PHASE	TYPE	DOMAINE	ZONE	NIVEAU	NUMERO	INDICE

Ce plan est la propriété exclusive de EQUANS et est protégé par le droit suisse applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient doivent être traités de façon strictement confidentielle par la partie qui les reçoit et ne peuvent être copiés ou utilisés de quelque façon que ce soit sans l'accord préalable de EQUANS.

INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE
Marque : ....
Type : ...
Surface brut : ... m²
Inclinaison : ...°

Groupe Solaire	
80/40	°C
75	kW
3.23	m³/h
	mCE

ECOLE EN SAUVY - FUTUR

LOCAL TECHNIQUE

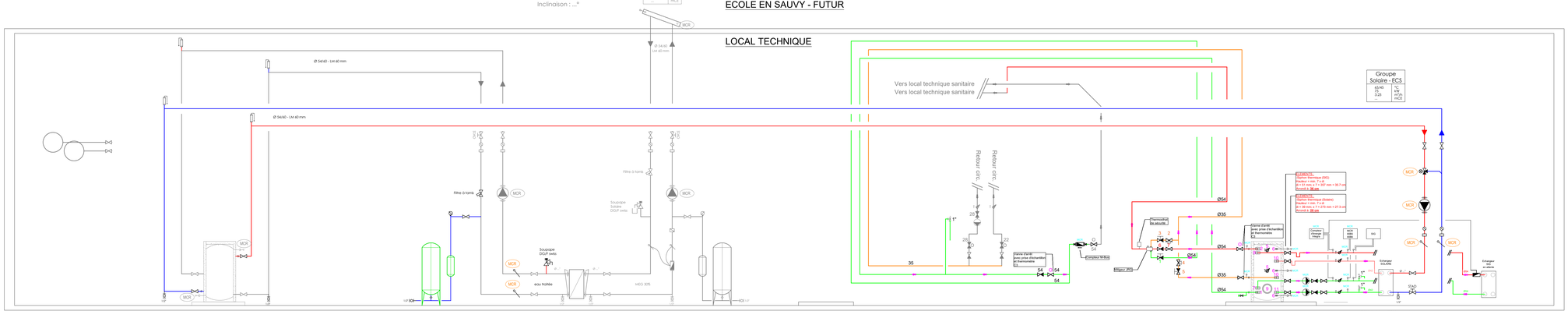

EXISTANT:
Chauffe-eau
SOLAIRE
3000 l
Marque : Cipag

VASE D'EXPANSION
Marque : IMI Pneumatex
Type : Stratica SU 600.3

VASE TAMPON
Marque : IMI Pneumatex
Type : DU 140.4

Echangeur de chaleur à plaques (70 kW) - existant	
Marque : ... / Type : ...	
CÔté chauffage	Côté solaire	CARACTERISTIQUES
Eau traitée	MEG 30%	Fluide
3.23 m3/h	3.23 m3/h	Débit
70 °C	80 °C	Température entrée
30 °C	45 °C	Température sortie
... kPa	... kPa	Pertes de charge

VASE D'EXPANSION

Légende raccordement mitigeur JRG

1= Vanne d'arrêt avec soupape de retenue intégré controlable

2= Vanne de circulation 6310
3= Vanne d'arrêt avec soupape de retenue intégré controlable
4= Vanne de circulation 6320
5= Vanne d'arrêt avec soupape de retenue intégré controlable

6= Soupape de retenue
7= Vanne d'arrêt

Légende chauffe-eau

Chauffe-eau
2500 l
Marque : Isolux

1= Entreé eau froide
2= Sortie eau chaudé
5= Prise pour thermomètres
6= Prise pour sondes de réglage
7= Prise pour charge du chauffe-eau (SIG)
8= Prise pour charge du chauffe-eau (SIG)
9= Bride d'acoès
10 HAUT = Prise pour échangeur (solaire)
10 BAS = Prise pour circulation
11 = Prise pour échangeur (solaire)

Côté froid	Côté chaud
K2: 60°C	K1: 65°C
K4: 10°C	K3: 43°C

SECONDAIRE SOLAIRE
VALEURS SELON CALCULS
Puissance thermique : 75 kW
Fluide primaire : Eau CAD 65°C / 45°C
Fluide secondaire : Eau ECS 10°C / 60°C
Débit primaire: 3.22 m3/h
Débit secondaire : 1.29 m3/h

Côté froid	Côté chaud
K2: 65°C	K1: 70°C
K4: 10°C	K3: 50°C

SECONDAIRE SIG
VALEURS SELON CALCULS
Echangeur à brider
Puissance thermique : 129 kW
Fluide primaire : Eau CAD 70°C / 50°C
Fluide secondaire : Eau ECS 10°C / 65°C
Débit : 2.02 m3/h

SECONDAIRE SIG
SELON ETIQUETTE ECHANGEUR
Marque : Transthermic / Alfa Laval
Echangeur: CB60 - 60L
Puissance thermique : 187 kW
Fluide primaire : Eau CAD 70°C / 50°C
Débit et Pdc : 8 m3/h - 17.9 kPa
Fluide secondaire : Eau ECS 10°C / 65°C
Débit et Pdc : 2.9 m3/h - 3.8 kPa
Pression nominal : 16 bars

Indice	Date	Approuvé	Description	Vérifié
0	17.06.2025	Y.B	Tel Que Construit	Y.B

EQUANS Technique SA
Route de la Galaise 13A Case postale 311 1228 Plan-les-Ouates
T 0022 594 03 00 - Email: geneve.ch@equans.com

Ville de Lancy
Ecole En-Sauvy
Schéma de principe

Echelle: 1/50
Date création: 17.06.2025
S.A

-	171932	DOE	SCH	CVC	TZ	TN	601	0
REFERENCE INFORMATIQUE	N°AFFAIRE	PHASE	TYPE	DISCIPLINE	ZONE	NIVEAU	NUMERO	INDICE

Ce plan est la propriété exclusive de EQUANS et est protégé par le droit d'auteur applicable. Ce plan ainsi que les informations qu'il contient (notamment d'ordre fiscal) ne peuvent être transmis à des tiers sans l'accord préalable de EQUANS.

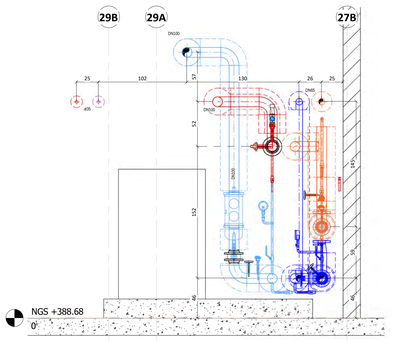

4

ECHELLE 1 : 25

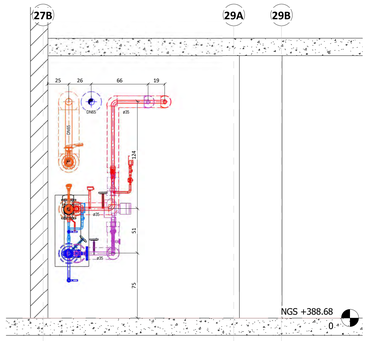

5

ECHELLE 1 : 25

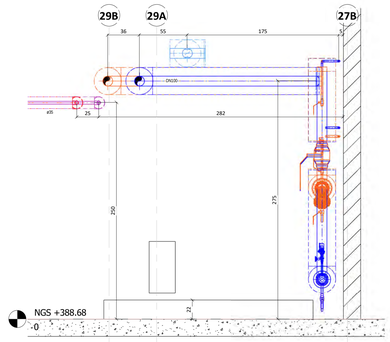

3

ECHELLE 1 : 25

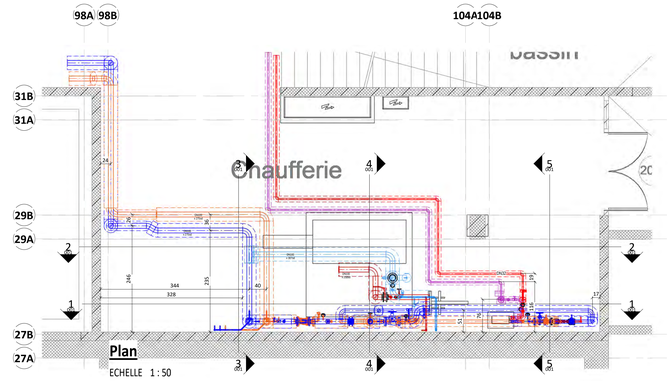

ECHELLE 1 : 50

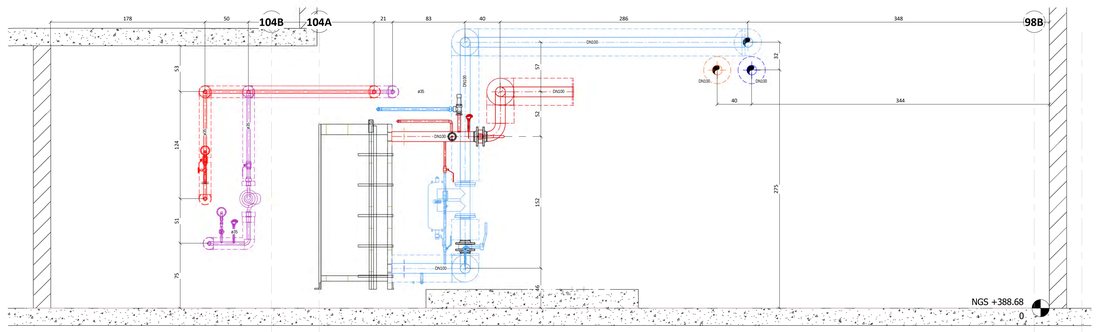

2

ECHELLE 1 : 25

1

ECHELLE 1 : 25

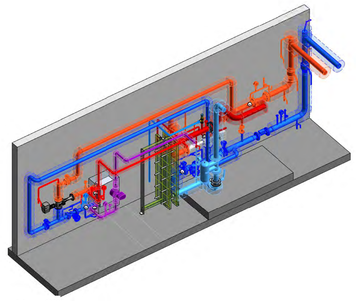

Vue 03

ECHELLE

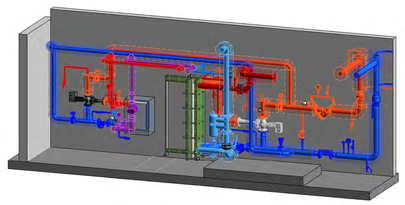

Epaisseur d'isolation

Vue 02

ECHELLE

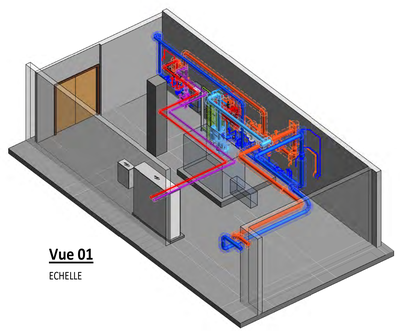

Vue 01

ECHELLE

Diamètre nominal [DN]	Pouces	si λ > 0.03 W/mK jusqu'à λ ≤ 0.05 W/mK	si λ ≤ 0.03 W/mK
10 - 15	⅜" - 1/2"	40 mm	30 mm
20 - 32	¾" - 1 ¼"	50 mm	40 mm
40 - 50	1 ½" - 2"	60 mm	50 mm
65 - 80	2 ½" - 3"	80 mm	60 mm
100 - 150	4" - 6"	100 mm	80 mm
173 - 200	7" - 8"	120 mm	80 mm

Rev	Description	Date	Dessin

Nomenclature des révisions

CAD Ecole en Sauvy

Carouge

DOE - Sous-Station 22

CGC ENERGIE
CHEMIN DU FORON 14
CP 216 - 1226 THONEX (GE)
Tél: +41 22 869 06 00
Fax: +41 22 869 06 10
Email: cgcenergie@cgcenergie.ch

ECH:		
Comme indiqué	N° DOSSIER	509115
	N° PLAN	001
	DATE CREATION	
	DESSINE PAR	
	MODIFICATION	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Rapport de diagnostic des polluants



Données générales

ID rapport	2502043_ Lancy_Curé-Baud40 _En-Sauvy
Version	2
Diagnostic partiel	Non
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection préliminaire	24.02.2025
Date inspection	12.08.2025
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante Métaux lourds PCB HAP HBCD

Coordonnées

Expert(s)	Arnaud Petit Alexandre Figueiredo François Porret
Laboratoire(s)	HSE Conseils SA Route des Avouillons 4 1196 Gland SURCOTEC SA Ch. du Pont-du-Centenaire 109A 1228 Plan-les-Ouates Le Labo AE SA Chemin du Pont-du-Centenaire 109 C 1228 Plan-les-Ouates

Bâtiment

Objet	Ecole En-Sauvy - Blocs A-B-C-D-E et bâtiments annexes
Année de construction du bâtiment	en 1972
Bien-fond / Parcelle	3415
EGID	1020241
Adresse	Avenue du Curé-Baud 40 1212 Grand-Lancy

Expertise de référence(s)

Expertise de référence 1	ID rapport précédent	2502043_ Lancy_Curé-Baud40 _En-Sauvy
	Version	1
	Date de publication	15.04.2025
	Société qui a effectué l'enquête	HSE Conseils SA

Donneur(s) d’ordre(s)

Donneur d’ordre(s) 1	Ville de Lancy - Service des travaux et énergie Madame Maude Christophe Avenue Eugène-Lance 1 1212 Grand-Lancy

Propriétaire(s)

Propriétaire 1	Commune de Lancy

Table des matières

Rapport de la visite 5
Données techniques 6
Situations dangereuses 9
Réserves 11
Légende des fiches 12
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l’amiante 13
Autre 602
Liste des matériaux susceptibles de contenir des métaux lourds 603
Autre 636
Liste des matériaux susceptibles de contenir des PCB 637
Liste des matériaux susceptibles de contenir des HAP 780
Liste des matériaux susceptibles de contenir des HBCD 824
Remarques générales 833
Annexe 1 834
Plans et localisation des éléments 834
Annexe 2 962
Stratégie d'échantillonnage et interprétation 962
Annexe 3 967
Rapport d'analyses amiante 1 967
Annexe 4 970
Rapport d'analyses amiante 2 970
Annexe 5 974
Rapport d'analyses amiante 3 974
Annexe 6 991
Rapport d'analyses amiante 4 991
Annexe 7 993
Rapport d'analyses amiante 5 993
Annexe 8 996
Evaluation des risques selon FACH 996
Annexe 9 1000
Données de l'appareil XRF Heuresis Pb 200i 1 1000
Annexe 10 1004
Données de l'appareil XRF Heuresis Pb 200i 2 1004
Annexe 11 1007
Données de l'appareil XRF Heuresis Pb 200i 3 1007
Annexe 12 1009

Rapport d'analyses PCB 1009
Annexe 13 1023
Rapport d'analyses PCB 2 1023
Annexe 14 1026
Estimation de la concentration totale de PCB 1026
Annexe 15 1028
Rapport d'analyses HAP 1028
Annexe 16 1031
Rapport d'analyses HBCD 1031
Annexe 17 1033
Rapport d'analyses HBCD 2 1033
Annexe 18 1035
Récapitulatif de pollution confirmée (LAB-EXP) 1035
Annexe 19 1040
Récapitulatif des éléments pollués par défaut 1040
Annexe 20 1044
Plans des bâtiments 1044

Rapport de la visite

Etendue du diagnostic

Ce diagnostic "avant travaux" concerne les bâtiments de l'école En-Sauvy au complet, plus précisément :

- les 2 niveaux de sous-sols ;
- les blocs A, B, C, D et E ;
- les bâtiments sportifs en annexe ;
- tous les éléments en façades ;
- les préaux ainsi que les différents accès aux bâtiments.

Une nouvelle campagne d'investigation à été réalisé le 12.08.2025 :

- recherche d'amiante et PCB dans les peintures (oeuvres d'art) présentes dans les espaces communs de l'école;
- sondages pour la recherche de polluants derrière les briques en façades;
- sondages pour la recherche de masses d'égalisation entre les menuiseries des fenêtres et la maçonnerie;
- échantillonnage des joints présents entre les éléments serpentinite et asphalte coulés aux sols (oeuvres d'art).

D'autres éléments d'utilisation propres aux occupants peuvent contenir des polluants.

Conditions particulières au diagnostic

Les éléments non accessibles sans une importante destruction tels que le dessous de baignoire, les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut (voir tableau des MSCA).

Si des matériaux devaient être découverts lors de travaux, ils devraient faire l'objet de prélèvements complémentaires afin de vérifier l'absence de polluants de construction.

Les locaux étaient occupés, pas de travaux en cours dans les bâtiments. Aucune condition observée au moment du diagnostic n'est susceptible d'avoir influencé les résultats.

Conditions générales

Ce rapport a été effectué sur la base du cahier des charges de l'ASCA version 1.5 du 14.02.2022, le module "déchets de chantier" de l'aide à l'exécution relative à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), ainsi que selon les directives du SABRA :

- "Diagnostic amiante avant travaux", v2, 01.2021
- "Diagnostic PCB", v2, 08.2018
- "Diagnostic plomb avant travaux", v2.2, 04.2024
- "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP", v1.2, 12.2023
- "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD", v1.2, 10.2023

Un diagnostic "avant travaux" permet au donneur d'ordres d'informer les entreprises devant procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans le bâtiment des risques liés à la présence de polluants de construction. Ce document ne constitue par conséquent en aucun cas une soumission pour le chiffrage des travaux d'assainissement. Les métrés devront être vérifiés avant réalisation de l'appel d'offres ou lors de l'établissement du dossier d'appel d'offres.

Données techniques

Amiante

Il a été repéré des matériaux et installations susceptibles de contenir de l'amiante qui ont été prélevés selon la stratégie d'échantillonnage décrite en annexe 2.

Certains matériaux repérés contiennent de l'amiante sur décision de l'expert ainsi que selon les résultats des analyses en laboratoire, voir tableau des MSCA.

En accord avec le client, les échantillons concernant des éléments présents à grande échelle dans le bâtiment ont été analysés en 2 phases. Ainsi, en cas de premiers résultats positifs uniquement, les échantillons supplémentaires n'ont pas été analysés et toute la population concernée considérée comme positive.

Certains matériaux et installations susceptibles de contenir de l'amiante doivent faire l'objet d'investigations et d'analyses ultérieures. Ceux-ci sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut, voir tableau des MSCA.

Pour une question de lisibilité, seuls les éléments amiantés sont signalés sur plan. Un suivi des éléments négatifs repérés (négatifs selon laboratoire ou avis de l'expert) est possible en lisant la liste des MSCA.

Plomb

Le plomb est le seul métal lourd testé dans ce diagnostic.

La présente expertise a permis de déterminer que plusieurs peintures localisées dans le bâtiment contiennent des teneurs en plomb supérieures à 0.5 mg/cm².

Les mesures de concentration surfacique de plomb sont réalisées à l'aide d'un XRF Heuresis Pb200i. Ce rapport donne les valeurs de la raie K du plomb.

Type d'appareils utilisés : Viken-Heuresis pb 200i à source isotopique de Co57 SN1692

N° de série des sources : Co57.1992.22 et Co57.1258.23

Activité des sources : 216 MBq et 185 MBq

Date de fabrication des sources isotopiques : 26/04/2022 et 19/05/2023

N° des autorisations de l'OFSP : A-60824-83 et A-60685-15/A-00928-30

PCB

Plusieurs masses d’étanchéité de joints ont été prélevées et analysées pour déceler la présence de PCB. L'analyse en laboratoire a permis de déterminer qu'elles ne contiennent pas des concentrations de PCB supérieures aux normes admises.

Plusieurs peintures ont été prélevées et analysées pour déceler la présence de PCB. L'analyse en laboratoire a permis de déterminer que la peinture grise sur les radiateurs et la peinture oeuvres d'art mural du bloc B contiennent des concentrations de PCB supérieures aux normes admises.

Des condensateurs dans les ballasts des lampes fluorescentes ont été repérés. Ceux-ci ont été considérés comme contenant des PCB par défaut.

HAP

Des prélèvements ont été effectués afin de déceler la présence de HAP dans les enrobés bitumineux. Une analyse en laboratoire a montré des teneurs en HAP rapportées au poids total inférieures à 250 mg/kg. Les enrobés bitumineux ayant une teneur en HAP (rapportée au poids total) inférieure à 250 mg/kg peuvent être réutilisés comme matière première pour la fabrication d'enrobés.

Des prélèvements ont été effectués afin de déceler la présence de HAP dans les étanchéités bitumineuses, les pare-vapeurs bitumineux, une colle bitumineuse noire et un liège bitumineux . Une analyse en laboratoire a montré des teneurs en HAP rapportées au poids total inférieures à 250 mg/kg. La concentration de HAP dans ce type de matériau n'influence pas le choix de la filière d'élimination (valorisation thermique).

HBCD

Des isolants en polystyrène posés avant 2017 ont été repérés et prélevés pour déceler la présence de HBCD. Les analyses en laboratoire ont permis de déterminer que ceux-ci contiennent des concentrations en HBCD comprises entre 500 mg/kg (0.05%) et 30'000 mg/kg (3%). Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 - 10.2023) et être évacués en tant que déchet ordinaire via la filière d'élimination agréée (UIOM).

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP

L'échantillonnage a été effectué selon les recommandations liées à la représentativité de l'échantillonnage à effectuer pour les principaux Matériaux Susceptibles d'être Pollués (MSP) de l'ASCA, ainsi que sur la base des connaissances et de l'expérience de l'expert.

Une approche statistique a été utilisée pour certains éléments et elle peut être trouvé en annexe de ce rapport (voir annexe 2). Pour les autres éléments, un échantillon de chaque occurrence a été prélevé et l'interprétation des résultats se trouve dans les tableaux des MSP.

L'élimination et le conditionnement des déchets pollués doivent se faire selon les normes fédérales et cantonales en vigueur et conformément l'aide à l'exécution de l'OFEV sur le diagnostic des polluants de construction. Les informations concernant les filières d'élimination et le conditionnement des matériaux pollués sont données de manières indicatives et selon les connaissances actuelles de la technique. Des spécificités peuvent entrainer des éliminations différentes de celles indiquées. Ce sont les exigences de l'OLED qui priment.

Situations dangereuses

Les éléments suivants présentent une situation potentiellement dangereuse pour les occupants selon la méthode d'évaluation des risques du FACH :

Etage	Local	Elément	Délai
Amiante			
2ème sous-sol	Dégagement réserve	Bouchon plâtre en calorifugeage - 2 pce	Assainissement immédiat ou prendre des mesures temporaires ou d'urgence
2ème sous-sol	Vide sanitaire 2	Carton ignifuge sur ancienne conduite	Assainissement immédiat ou prendre des mesures temporaires ou d'urgence
Plomb			
Bloc D Rez, 1er et 2ème étages	Palier	4043, 6228 et 8195 Mur en béton - Peinture rouge	Vu la présence d'enfants et l'état de ces peintures, le SABRA recommande une remise en état rapide de ces peintures, même pour celles qui présentent une concentartion inférieure à 0,5 g/cm2
Bloc D Rez, 1er et 2ème étages	Palier	4044, 6229 et 8194 Mur en béton - Peinture rouge foncée	Vu la présence d'enfants et l'état de ces peintures, le SABRA recommande une remise en état rapide de ces peintures, même pour celles qui présentent une concentartion inférieure à 0,5 g/cm2
Blocs B et D Rez, 1er et 2ème étages	Palier	4180, 6223 et 8067 Mur en béton - Peinture bleue	Vu la présence d'enfants et l'état de ces peintures, le SABRA recommande une remise en état rapide de ces peintures, même pour celles qui présentent une concentartion inférieure à 0,5 g/cm2

Bloc D Rez, 1er et 2ème étages	Palier	6226 et 8197 Mur en béton - Peinture orange	Vu la présence d'enfants et l'état de ces peintures, le SABRA recommande une remise en état rapide de ces peintures, même pour celles qui présentent une concentartion inférieure à 0,5 g/cm2
Bloc D Rez, 1er et 2ème étages	Palier	6225 et 8198 Mur en béton - Peinture orange foncée	Vu la présence d'enfants et l'état de ces peintures, le SABRA recommande une remise en état rapide de ces peintures, même pour celles qui présentent une concentartion inférieure à 0,5 g/cm2
PCB			
Tous les blocs Tous les étages	Plusieurs locaux	2189, 2213, 2222, 2232, 2252, 2272, 2295, 2302, 2312, 2323, 2332, 2352, 2372, 2383, 2402, 2407, 2422, 4049, 4071, 4122, 4185, 4217, 6008, 6160, 6218, 8010, 8021, 8031, 8053, 8060, 8061, 8128 et 8204 Peinture grise sur radiateurs	Respecter les consignes de la directive PCB du SABRA (version 2, août 2018) et réaliser des analyses d'air comme recommandé dans le point XIII.12

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F	Flocage
	C	Calorifugeage
	FP	Faux-plafond
	FA	Faiblement aggloméré
	SOL	Sol
	NFA	Fortement aggloméré
Évaluateur	L	Déterminé par le laboratoire
	E	Déterminé par expert
	D	Déterminé par default
	T	À définir
Localisation sur les plans	Bleu	Elément ne contenant pas d'amiante, métaux lourds, PCB, HAP ou HBCD
	Rouge	Elément contenant de l'amiante
	Jaune	Elément contentant des métaux lourds
	Violet	Elément contentant du PCB
	Bleu clair	Elément contentant du HAP
	Rose	Elément contentant du HBCD
	Vert	Elément assaini
Polluants	PCB	Polychlorobiphényles
	ML	Métaux lourds
	HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
	HBCD	Hexabromocyclododécane
Liste des matériaux	Ev	Evaluateur
	D.U.A.	Degré d'urgence d'assainir
	M.A.	Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l’amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Hall piscine n°2021	0001	Colle de plaque bois/ciment plafond	5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
1B_Amiante	2ème sous-sol	Hall piscine n°2021	0002	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	2 m²	NFA	Non	a	E	1	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0005	Colle de plaque bois/ciment plafond	13.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0006	Calorifugeage mousse polyuréthane et coque PVC	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0007	Colle de faïence bleu foncé 24cm x 24cm	5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°9
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0008	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	24 m²	NFA	Oui	a	L	2	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0009	Colle de faïence bleu foncé 12cm x 12cm	5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0010	Colle de plinthe blanche 10cm x 20cm	1 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0011	Colle de plinthe gris moucheté 8cm x 30cm	2.5 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0012	Colle de carrelage gris moucheté 30cm x 30cm supérieur	7 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0013	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm inférieur	7 m²	NFA	Non	a	E	3	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément situé sous le carrelage gris moucheté 30cm x 30cm. L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0014	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm inférieur	7 m²	NFA	Non	a	E	4	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0015	Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm supérieur	7 m²	NFA	Oui	a	L	5	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0016	Colle de carrelage blanc 10cm x 20cm supérieur	8.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée piscine	0017	Colle de carrelage beige 15cm x 15cm inférieur	15.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Élément situé sous le carrelage bleu clair 12cm x 24cm et sous carrelage blanc 10cm x 20cm
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau natation	0020	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	9.5 m²	NFA	Non	a	E	6	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau natation	0021	Crépi mural blanc petit grain	14.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau natation	0022	Plaque bitumineuse sous évier	1 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau natation	0023	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	27 m²	NFA	Non	a	E	7	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
1B_Amiante	2ème sous-sol	Vestiaire piscine n°2023-2024-2025	0025	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm rénovation	88 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Vestiaire piscine n°2023-2024-2025	0026	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	24 m²	NFA	Non	a	E	8	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
1B_Amiante	2ème sous-sol	Vestiaire piscine n°2023-2024-2025	0027	Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm supérieur	25 m²	NFA	Non	a	E	9	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°0015
1B_Amiante	2ème sous-sol	Vestiaire piscine n°2023-2024-2025	0028	Colle de carrelage gris taupe 15cm x 15cm inférieur	46 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Élément situé sous le carrelage bleu clair 12cm x 24cm

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Vestiaire piscine n°2023-2024-2025	0029	Colle de carrelage gris taupe 10cm x 10cm réparation	0.25 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0033	Joint plat sur canalisation	38 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	10	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0034	Calorifugeage mousse polyuréthane et coque PVC	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0035	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	48 m²	NFA	Oui	a	L	11	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0036	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	48 m²	NFA	Oui	a	E	12	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0037	Tableau électrique et installation de chauffage	Non défini	NFA	Non	Négatif	L				L'ensemble des installation sont postérieures à 1991. Non MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0039	Résine de sol gris clair moucheté	73 m²	NFA	Oui	Négatif	L				1er prélèvement
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0040	Résine de sol gris clair moucheté	Voir n°0039	NFA	Oui	Négatif	L				2ème prélèvement
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0043	Peinture de sol violette	40 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Chaufferie	0045	Joint de dilatation paroi de piscine	6 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Local citerne	0050	Citerne et étanchéité	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Éléments fabriqués en 2003. Non-MSP, sans risque
1A_Amiante	2ème sous-sol	Dégagement réserve	0055	Bouchon plâtre de calorifugeage	2 Pièce(s)	NFA	Oui	a	L	13	I	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
1A_Amiante	2ème sous-sol	Dégagement réserve et local n°2007	0056	Peinture de sol gris clair	89 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Prélèvement composite de 2 occurrences
1A_Amiante	2ème sous-sol	Local 2029	0060	Dallette PVC adhésive supérieure	53 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1A_Amiante	2ème sous-sol	Local 2029	0061	Peinture de sol verte inférieure	53 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1A_Amiante	2ème sous-sol	Vide sanitaire 1	0068	Papier noir sur calorifugeage	30 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1A_Amiante	2ème sous-sol	Locaux 2001, 2002 et 2003	0075	Peinture de sol gris foncé	114 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Prélèvement composite de 3 occurrences.
1A_Amiante	2ème sous-sol	Vide sanitaire 2	0081	Papier noir sur calorifugeage	15 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°0068
1A_Amiante	2ème sous-sol	Vide sanitaire 2	0083	Carton ignifuge sur ancienne conduite	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	14	I	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
1A_Amiante	2ème sous-sol	Local 2004	0086	Peinture de sol gris foncé	55 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°75
1A_Amiante	2ème sous-sol	Local 2005	0091	Peinture de sol gris foncé	44 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°75
1A_Amiante	2ème sous-sol	Local 2006	0096	Résine de sol gris foncé	44 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée véhicule P.C.	0100	Colle de plaque bois/ciment plafond	70 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
1B_Amiante	2ème sous-sol	Entrée véhicule P.C.	0102	Tableau noir en fibrociment	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	15	III	Décharge type B / Voir tableau "conditionnement"	
1B_Amiante	2ème sous-sol	Matériels et engins	0107	Calorifugeage vert et rouge liège bitumineux	70 m	NFA	Oui	Négatif	L				Prélèvement composite de 2 occurrences
1B_Amiante	2ème sous-sol	Matériels et engins	0109	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	39 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Sas 1	0111	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	4 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°109, 133, 201, 262
1B_Amiante	2ème sous-sol	Sas 1	0112	Calorifugeage vert liège bitumineux	3 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°107, 132, 203, 264, 326
1B_Amiante	2ème sous-sol	Sas 1	0115	Résine de sol saumon moucheté supérieure	4.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Sas 1	0117	Résine de sol orange moucheté supérieure	3.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°123, 266, 303

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Désinfection 1	0121	Calorifugeage vert liège bitumineux	22 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°107, 132, 203, 264, 326
1B_Amiante	2ème sous-sol	Désinfection 1	0123	Résine de sol orange moucheté supérieure	7.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Réfectoire	0130	Plaque de faux-plafond type "Pavaroc"	65 m²	NFA	Non	Négatif	E				Élément fabriqué en 2016. Non-MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Réfectoire	0132	Calorifugeage vert liège bitumineux	93 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Réfectoire	0133	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	51 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Réfectoire	0137	Tableau électrique PVC	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque.
1B_Amiante	2ème sous-sol	Réfectoire	0138	Résine de sol gris moucheté supérieure	131 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°154
1B_Amiante	2ème sous-sol	Réfectoire	0140	Résine de sol orange moucheté inférieure	131 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°123, 266, 303
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau 1	0150	Plaque de faux-plafond type "Pavaroc"	3 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau 1	0152	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	2.5 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°109, 133, 201, 262
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau 1	0154	Résine de sol gris moucheté supérieure	8.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir canton 60l	0161	Résine de sol gris/jaune moucheté	59.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°168, 273
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir canton 57l	0166	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	15 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°109, 133, 201, 262
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir canton 57l	0168	Résine de sol gris/jaune moucheté	61 m²	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir commune 60l	0171	Résine de sol gris/jaune moucheté	59.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°168, 273
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir commune 57l	0176	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	5 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°109, 133, 201, 262
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir commune 57l	0178	Résine de sol gris/jaune moucheté	61 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°168, 273
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC F. 1	0181	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	14 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°109, 133, 201, 262
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC F. 1	0183	Calorifugeage gris clair mousse polyuréthane	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC F. 1	0184	Résine de sol vert moucheté	11 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°223, 281, 328
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC H. 1	0191	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	32 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°109, 133, 201, 262
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC H. 1	0193	Calorifugeage gris clair mousse noire	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC F. 1	0194	Résine de sol vert moucheté	24 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°223, 281, 328
1B_Amiante	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0201	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	24 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0203	Calorifugeage rouge liège bitumineux	58 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0205	Joint plat sur canalisation	28 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	16	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut
1B_Amiante	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0206	Tableau électrique PVC et métal	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0208	Clapet sur conduit de ventilation	3 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	17	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
1B_Amiante	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0210	Résine de sol vert moucheté	61 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°223, 281, 328

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Diesel	0216	Calorifugeage rouge liège bitumineux	19 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°107, 132, 203, 264, 326
1B_Amiante	2ème sous-sol	Diesel	0220	Coffret électrique en bakélite sur génératrice	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	18	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
1B_Amiante	2ème sous-sol	Diesel	0223	Résine de sol vert moucheté + sous-couche	25 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Présence en surface. Une autre peinture est présente en sous-couche (non dissociables)
1B_Amiante	2ème sous-sol	Citerne	0227	Joint sur citerne	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	19	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut
1B_Amiante	2ème sous-sol	Citerne	0228	Bâche d'étanchéité PVC supérieure	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Cuisine	0231	Calorifugeage gris clair mousse noire	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Cuisine	0232	Enduit sous évier	1 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Cuisine	0233	Résine de sol gris clair rugueuse	19 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Cuisine	0235	Résine de sol vert moucheté	2.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Présence sous la grille d'évacuation des eaux. Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°223, 281, 328
1B_Amiante	2ème sous-sol	Vivres	0241	Résine de sol gris clair rugueuse	10 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°233
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau 2	0246	Plaque de faux-plafond type "Pavaroc"	3 m²	FA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°150, 261
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau 2	0247	Résine de sol gris/jaune moucheté	13 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°168, 273
1B_Amiante	2ème sous-sol	Sas 2	0251	Porte coupe-feu	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	20	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investiagtions supplémentaires sont nécessaires avant travaux
1B_Amiante	2ème sous-sol	Sas 2	0253	Résine de sol orange moucheté	10 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°123, 266, 303
1B_Amiante	2ème sous-sol	Stationnement	0261	Plaque de faux-plafond type "Pavaroc"	37 m²	FA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_Amiante	2ème sous-sol	Stationnement	0262	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	64 m	NFA	Oui	Négatif	L				Prélèvement composite de 2 occurrences
1B_Amiante	2ème sous-sol	Stationnement	0264	Calorifugeage vert liège bitumineux	130 m	NFA	Oui	Négatif	L				Prélèvement composite de 2 occurrences
1B_Amiante	2ème sous-sol	Stationnement	0266	Résine de sol orange moucheté	96 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir 1	0271	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	3 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°109, 133, 201, 262
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir 1	0273	Résine de sol gris/jaune moucheté	43 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Dortoir 2	0276	Résine de sol gris/jaune moucheté	31 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°168, 273
1B_Amiante	2ème sous-sol	Hospitalisation 18 + 15l	0281	Résine de sol vert moucheté	80 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Hospitalisation 16 + 14l	0286	Résine de sol vert moucheté	73 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°223, 281, 328
1B_Amiante	2ème sous-sol	Traitement	0291	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	10 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°109, 133, 201, 262
1B_Amiante	2ème sous-sol	Traitement	0293	Résine de sol vert moucheté	19.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°223, 281, 328
1B_Amiante	2ème sous-sol	Bureau 3	0296	Résine de sol orange moucheté	15 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°123, 266, 303
1B_Amiante	2ème sous-sol	Désinfection 2	0301	Calorifugeage vert liège bitumineux	27 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°107, 132, 203, 264, 326
1B_Amiante	2ème sous-sol	Désinfection 2	0303	Résine de sol orange moucheté	23 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	Sas 3	0311	Calorifugeage vert liège bitumineux	5 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°107, 132, 203, 264, 326
1B_Amiante	2ème sous-sol	Sas 3	0313	Résine de sol orange moucheté	8 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°123, 266, 303
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC F. 2	0321	Calorifugeage vert liège bitumineux	12 m	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°107, 132, 203, 264, 326

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC F. 2	0323	Résine de sol vert moucheté	13 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°223, 281, 328
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC H. 2	0326	Calorifugeage vert liège bitumineux	14 m	NFA	Oui	Négatif	L				
1B_Amiante	2ème sous-sol	WC H. 2	0328	Résine de sol vert moucheté	15 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1A_Amiante	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette de train	0401	Calorifugeage mousse polyuréthane et laine minérale	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
1A_Amiante	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette	0402	Peinture bitumineuse sur canalisation en fonte	12 m	NFA	Oui	Négatif	L				Prélèvement composite de 2 occurences
1A_Amiante	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette	0405	Colle de faïence gris moucheté 10cm x 10cm sur lavoir	8.5 m²	NFA	Oui	a	L	21	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
1A_Amiante	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette	0406	Peinture de sol verte	283 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Prélèvement composite de 3 occurrences
1A_Amiante	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette	0408	Resine marron sur lavoir	12 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1A_Amiante	2ème sous-sol	Sous station chauffage	0410	Joint plat sur canalisation	4 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	22	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut
1A_Amiante	2ème sous-sol	Sous station chauffage et maquette de train	0411	Peinture de sol grise	117 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Prélèvement composite de 3 occurrences
1A_Amiante	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette	0413	Resine de sol beige épaisse	18 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1A_Amiante	2ème sous-sol	Dépôt protection civile	0421	Peinture de sol grise	280 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°411
1A_Amiante	2ème sous-sol	Abri public - entrée + sas	0450	Crépi blanc mur et plafond	100 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1A_Amiante	2ème sous-sol	Abri public - entrée + sas	0451	Peinture de sol blanche	40 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
1A_Amiante	2ème sous-sol	Abri public - abri 1	0456	Crépi blanc rouge	4 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°450
1A_Amiante	2ème sous-sol	Abri public - abri 2	0457	Plaque murale type "Pavaroc"	10 m²	FA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1A_Amiante	2ème sous-sol	Abri public - abris 1, 2, 3, 4	0458	Peinture de sol blanche	Non défini i	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°0451
1A_Amiante	2ème sous-sol	Tous les locaux de l'étage	1990	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	23	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
1A_Amiante	2ème sous-sol	Tous les locaux de l'étage	1991	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	24	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
1A_Amiante	2ème sous-sol	Tous les locaux de l'étage	1992	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	25	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
1B_Amiante	2ème sous-sol	Tous les locaux de l'étage	1993	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	26	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
1B_Amiante	2ème sous-sol	Tous les locaux de l'étage	1994	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	27	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
1B_Amiante	2ème sous-sol	Tous les locaux de l'étage	1995	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	28	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall/secrétariat	2001	Colle de plaque bois/ciment plafond	58 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall/secrétariat	2003	Crépi mural blanc petit grain	40 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall/secrétariat	2004	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	4 m²	NFA	Non	a	E	29	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall/secrétariat	2005	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	1.5 m	NFA	Non	a	E	30	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall/secrétariat	2006	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	58 m²	NFA	Non	a	E	31	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall/secrétariat	2007	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	58 m²	NFA	Oui	a	E	32	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de repos 1002	2010	Colle de plaque bois/ciment plafond	58 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de repos 1002	2012	Crépi mural blanc petit grain	23.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°21, 2003, 2122
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de repos 1002	2013	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	2.5 m²	NFA	Non	a	E	33	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de repos 1002	2014	Revêtement de sol bleu moucheté + colle + ragréage	12.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle d'examen 1003	2015	Colle de plaque bois/ciment plafond	12.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle d'examen 1003	2017	Crépi mural blanc petit grain	23.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°21, 2003, 2122
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle d'examen 1003	2018	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	2.5 m²	NFA	Non	a	E	34	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle d'examen 1003	2019	Revêtement de sol bleu moucheté + colle + ragréage	12.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2014
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle d'examen 1004	2020	Colle de plaque bois/ciment plafond	12.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle d'examen 1004	2022	Crépi mural blanc petit grain	23.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°21, 2003, 2122
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle d'examen 1004	2023	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	2.5 m²	NFA	Non	a	E	35	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle d'examen 1004	2024	Revêtement de sol bleu moucheté + colle + ragréage	12.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2014
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle stérilisation 1005	2030	Colle de plaque bois/ciment plafond	5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle stérilisation 1005	2032	Crépi mural blanc petit grain	11 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°21, 2003, 2122

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle stérilisation 1005	2033	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	2.5 m²	NFA	Non	a	E	36	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle stérilisation 1005	2034	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	5 m²	NFA	Non	a	E	37	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle stérilisation 1005	2035	Enduit gris sous évier	1 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Local nettoyage 1009	2040	Colle de plaque bois/ciment plafond	3 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Local nettoyage 1009	2042	Crépi mural blanc petit grain	9.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°21, 2003, 2122
2A_Amiante	1er sous-sol	Local nettoyage 1009	2043	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	2.5 m²	NFA	Non	a	E	38	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Local nettoyage 1009	2044	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	3 m²	NFA	Non	a	E	39	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	WC 1008	2045	Colle de plaque bois/ciment plafond	1.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	WC 1008	2046	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	15 m²	NFA	Non	a	E	40	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	WC 1008	2047	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	3 m	NFA	Non	a	E	41	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	WC 1008	2048	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	1.5 m²	NFA	Non	a	E	42	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	WC 1007	2050	Colle de plaque bois/ciment plafond	1.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	WC 1007	2051	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	15 m²	NFA	Non	a	E	43	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	WC 1007	2052	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	3 m	NFA	Non	a	E	44	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	WC 1007	2053	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	1.5 m²	NFA	Non	a	E	45	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall/secrétariat	2054	Colle de plaque bois/ciment plafond	58 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Dépôt 1010 1011	2055	Crépi mural blanc petit grain	9.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°21, 2003, 2122
2A_Amiante	1er sous-sol	Dépôt 1010 1011	2057	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	3 m²	NFA	Non	a	E	46	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Dépôt 1010 1011	2058	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	10.5 m²	NFA	Non	a	E	47	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table	2060	Colle de plaque bois/ciment plafond	594 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - bar	2062	Éléments derrière crédence	2.5 m²	NFA	Non	a	D	48	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de contenir des polluants. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - bar	2063	Plaque bitumineuse sous évier	1 Pièce(s)	NFA	Oui	a	L	49			
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall/secrétariat Tennis de table	2064	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	280 m²	NFA	Oui	a	E	50	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table	2065	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	280 m²	NFA	Oui	a	E	51	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table	2066	Eléments sous parquet	315 m²	NFA	Non	a	D	52	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles (des sondages trop destructifs sont nécessaires). Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table	2067	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm évier 1 et 2	26 m²	NFA	Non	a	E	53	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table	2068	Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm évier 1 et 2	12 m	NFA	Non	a	E	54	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considérés comme contenant de l'amiante par analogie aux prélèvements identiques effectués dans le bâtiment
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - loc. ventilation	2071	Peinture de sol grise	50 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - bureau	2075	Colle de plaque bois/ciment plafond	5.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - bureau	2076	Crépi mural gris	10 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - bureau	2077	Tableau électrique PVC	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - bureau	2078	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	1 m²	NFA	Non	a	E	55	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - bureau	2079	Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm	1 m	NFA	Non	a	E	56	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considérés comme contenant de l'amiante par analogie aux prélèvements identiques effectués dans le bâtiment
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - bureau	2080	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	5.5 m²	NFA	Non	a	E	57	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - WC homme	2085	Colle de plaque bois/ciment plafond	4 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - WC homme	2087	Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	12 m²	NFA	Oui	a	L	58	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - WC homme	2088	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	4 m²	NFA	Non	a	E	59	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - WC dame	2090	Colle de plaque bois/ciment plafond	4 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - WC dame	2092	Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	12 m²	NFA	Non	a	E	60	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°2087
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - WC dame	2093	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	4 m²	NFA	Non	a	E	61	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 1	2095	Colle de plaque bois/ciment plafond	26 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 1	2096	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	26 m²	NFA	Non	a	E	62	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 1 douche	2100	Colle de plaque bois/ciment plafond	8.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 1 douche	2101	Colle de faïence blanche 12cm x 24cm	27 m²	NFA	Oui	a	L	63	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 1 douche	2102	Colle de carrelage gris tacheté 24cm x 24cm	8.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 2	2105	Colle de plaque bois/ciment plafond	26 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 2	2106	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	26 m²	NFA	Non	a	E	64	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 2 douche	2107	Colle de plaque bois/ciment plafond	8.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 2 douche	2108	Colle de faïence blanche 12cm x 24cm	27 m²	NFA	Non	a	E	65	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°2101
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - vestiaire 2 douche	2109	Colle de carrelage gris tacheté 24cm x 24cm	8.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2102
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - dépôt	2115	Colle de plaque bois/ciment plafond	32 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Tennis de table - dépôt	2116	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	32 m²	NFA	Non	a	E	66	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Brossage 1006	2120	Colle de plaque bois/ciment plafond	67 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Brossage 1006	2122	Crépi mural blanc petit grain	18 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Brossage 1006	2123	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	30 m²	NFA	Non	a	E	67	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Brossage 1006	2124	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	18 m	NFA	Oui	a	L	68	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2A_Amiante	1er sous-sol	Brossage 1006	2125	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	67 m²	NFA	Non	a	E	69	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	SIG	2130	Colle de plaque bois/ciment plafond	10 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	SIG	2132	Tableau électrique PVC	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	SIG	2133	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	10 m²	NFA	Non	a	E	70	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	SIG	2134	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	10 m²	NFA	Non	a	E	71	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
2A_Amiante	1er sous-sol	WC filles, garçons, profs, loc. nettoyage	2140	Colle de plaque bois/ciment plafond	24.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Élément posé en continu sur l'ensemble de ces locaux. Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	WC filles	2142	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	32 m²	NFA	Oui	a	L	72	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2A_Amiante	1er sous-sol	WC filles	2143	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	7 m	NFA	Non	a	E	73	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	WC filles	2144	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	10.5 m²	NFA	Non	a	E	74	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	WC filles	2145	Stratifié blanc en bois type "Formica"	4 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2163 et 2190

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	WC profs + Nettoyage	2149	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	14 m²	NFA	Non	a	E	75	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	WC profs + Nettoyage	2150	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	3 m	NFA	Non	a	E	76	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	WC profs + Nettoyage	2151	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	2 m²	NFA	Non	a	E	77	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	WC garçons	2160	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	31 m²	NFA	Non	a	E	78	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	WC garçons	2161	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	19 m	NFA	Non	a	E	79	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	WC garçons	2162	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	11 m²	NFA	Non	a	E	80	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	WC garçons	2163	Stratifié blanc en bois type "Formica"	2.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement bloc B	2170	Colle de plaque bois/ciment plafond	193.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement bloc B	2173	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	193.5 m²	NFA	Non	a	E	81	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement bloc B	2174	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	193.5 m²	NFA	Oui	a	E	82	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
2A_Amiante	1er sous-sol	Bureau 1	2175	Colle de plaque bois/ciment plafond	15 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Bureau 1	2177	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	1.5 m²	NFA	Non	a	E	83	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Bureau 1	2178	Enduit sous évier	1 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Bureau 1	2180	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	15 m²	NFA	Non	a	E	84	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1020	2185	Colle de plaque bois/ciment plafond	94 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1020	2187	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Oui	a	L	85	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1020	2188	Tableau noir en bois et métal	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1020	2190	Stratifié blanc en bois type "Formica" sous tableau	2.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1020	2191	Stratifié imitation bois type "Formica"	3 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1020	2192	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	94 m²	NFA	Non	a	E	86	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Classe ECSP	2200	Colle de plaque bois/ciment plafond	48.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Classe ECSP	2202	Parquet flottant supérieur	48.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	Classe ECSP	2203	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle inférieur	48.5 m²	NFA	Non	a	E	87	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Elément situé sous le parquet flottant. L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2210	Colle de plaque bois/ciment plafond	86.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2214	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	88	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2382
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2215	Tableau noir en bois et métal	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2216	Stratifié blanc en bois type "Formica"	2.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2163 et 2190

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2217	Stratifié imitation bois en bois type "Formica"	6 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2191
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2218	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	86.5 m²	NFA	Non	a	E	89	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Bibliothèque parascolaire	2220	Colle de plaque bois/ciment plafond	100 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Bibliothèque parascolaire	2223	Résine de sol multicolore	89 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Bibliothèque parascolaire	2225	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	11 m²	NFA	Oui	a	E	90	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Bibliothèque parascolaire	2226	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	11 m²	NFA	Non	a	E	91	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement	2230	Colle de plaque bois/ciment plafond	124 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement	2233	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	114 m²	NFA	Non	a	E	92	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Local containers	2240	Plafond en plaque de carton/plâtre	17 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	Local containers	2241	Crépi gris clair grain fin	23 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Local containers	2242	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	17 m²	NFA	Non	a	E	93	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de rythmique	2250	Colle de plaque bois/ciment plafond	196 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de rythmique	2253	Parquet flottant + sous couche latex supérieur	196 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de rythmique	2254	Liège bitumineux + étanchéité bitumineuse inférieur	196 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Dépôt rythmique	2260	Colle de plaque bois/ciment plafond	33.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Dépôt rythmique	2262	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	33 m²	NFA	Non	a	E	94	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe ECSP	2270	Colle de plaque bois/ciment plafond	64.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe ECSP	2273	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	64.5 m²	NFA	Non	a	E	95	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Palier bloc C	2280	Colle de plaque bois/ciment plafond	23 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Palier bloc C	2282	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	41.5 m²	NFA	Non	a	E	96	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Palier bloc C	2283	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	41.5 m²	NFA	Oui	a	E	97	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe spécialisée 1025	2290	Colle de plaque bois/ciment plafond	85 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe spécialisée 1025	2292	Tableau noir métallique	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe spécialisée 1025	2293	Stratifié imitation bois type "Formica"	6 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2191
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe spécialisée 1025	2294	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	98	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe spécialisée 1025	2296	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	85 m²	NFA	Non	a	E	99	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement restaurant scolaire	2300	Colle de plaque bois/ciment plafond	197 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement restaurant scolaire	2303	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	22 m²	NFA	Non	a	E	100	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement restaurant scolaire	2304	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	11 m	NFA	Non	a	E	101	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	Dégagement restaurant scolaire	2306	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	197 m²	NFA	Non	a	E	102	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Bureau infirmière + éducatrice	2310	Colle de plaque bois/ciment plafond	31.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Bureau infirmière + éducatrice	2313	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	2.5 m²	NFA	Non	a	E	103	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Bureau infirmière + éducatrice	2314	Revêtement de sol type linoléum bleu/gris + colle supérieur	31.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Bureau infirmière + éducatrice	2315	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle inférieur	31.5 m²	NFA	Non	a	E	104	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Nettoyage + informatique	2316	Colle de plaque bois/ciment plafond	7 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Nettoyage + informatique	2318	Armoire informatique métallique	2 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	Nettoyage + informatique	2319	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	7 m²	NFA	Non	a	E	105	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Restaurant scolaire	2320	Crépi blanc plafond supérieur	150 m²	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Restaurant scolaire	2321	Colle de plaque bois/ciment plafond inférieur	213 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Restaurant scolaire	2324	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	213 m²	NFA	Oui	a	L	106	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2A_Amiante	1er sous-sol	Restaurant scolaire	2325	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	213 m²	NFA	Non	a	E	107	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
2A_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 1	2330	Colle de plaque bois/ciment plafond	24.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 1	2333	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	24.5 m²	NFA	Non	a	E	108	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 1	2340	Colle de plaque bois/ciment plafond	7.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 1	2342	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	21 m²	NFA	Non	a	E	109	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 1	2343	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	9.5 m	NFA	Non	a	E	110	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 1	2344	Colle de carrelage beige 15cm x 15cm	7.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 2	2350	Colle de plaque bois/ciment plafond	24.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 2	2353	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	24.5 m²	NFA	Non	a	E	111	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 2	2355	Colle de plaque bois/ciment plafond	7.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 2	2357	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	21 m²	NFA	Non	a	E	112	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 2	2358	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	9.5 m	NFA	Non	a	E	113	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 1	2359	Colle de carrelage blanc antidérapant 15cm x 15cm	7.5 m²	NFA	Oui	a	L	114	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2A_Amiante	1er sous-sol	Cuisine restaurant scolaire	2360	Plafond béton et bois	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2A_Amiante	1er sous-sol	Cuisine restaurant scolaire	2362	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	54 m²	NFA	Non	a	E	115	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2A_Amiante	1er sous-sol	Cuisine restaurant scolaire	2363	Crépi mural gris clair grain moyen	15 m	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Cuisine restaurant scolaire	2364	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	31 m	NFA	Non	a	E	116	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2A_Amiante	1er sous-sol	Cuisine restaurant scolaire	2365	Colle de carrelage gris moucheté 10cm x 10cm	70.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Cuisine restaurant scolaire	2366	Enduit sous évier	3 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Palier bloc D	2370	Colle de plaque bois/ciment plafond	45.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Palier bloc D	2373	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	72 m²	NFA	Non	a	E	117	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1031	2380	Colle de plaque bois/ciment plafond	81 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1031	2382	Colle de mosaïque murale kaki 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Oui	a	L	118	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2A_Amiante	1er sous-sol	Salle de classe 1031	2384	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	81 m²	NFA	Non	a	E	119	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Local concierge	2390	Colle de plaque bois/ciment plafond	18.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2A_Amiante	1er sous-sol	Local concierge	2392	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	18.5 m²	NFA	Non	a	E	120	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	Hall + vestiaire ouvert parascolaire	2400	Colle de plaque bois/ciment plafond	245 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Hall + vestiaire ouvert parascolaire	2403	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	264.5 m²	NFA	Non	a	E	121	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2A_Amiante	1er sous-sol	Aula	2405	Colle de plaque bois/ciment plafond	334 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Aula	2408	Tableau noir en bois et métal	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2B_Amiante	1er sous-sol	Aula	2409	Tableau électrique PVC	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 1	2413	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	294 m²	NFA	Non	a	E	122	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 1	2414	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	294 m²	NFA	Oui	a	E	123	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
2B_Amiante	1er sous-sol	Sous escalier Aula	2415	Colle de plaque bois/ciment plafond	3.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de rythmique 2	2420	Colle de plaque bois/ciment plafond	155 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de rythmique 2	2424	Carreau de terrazzo blanc 30cm x 30cm	123 m²	NFA	Oui	a	E	124	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de rythmique 2	2425	Colle de carreau de terrazzo blanc 30cm x 30cm	123 m²	NFA	Oui	a	E	125	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de rythmique 2	2426	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	35 m²	NFA	Non	a	E	126	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de rythmique 2	2427	Mastic intérieur de fenêtre	4 Pièce(s)	NFA	Oui	a	L	127	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2B_Amiante	1er sous-sol	Nettoyage	2430	Colle de plaque bois/ciment plafond	3.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Nettoyage	2432	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	2.5 m²	NFA	Non	a	E	128	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2B_Amiante	1er sous-sol	Nettoyage	2433	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	1 m	NFA	Non	a	E	129	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	Nettoyage	2434	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	3.5 m²	NFA	Non	a	E	130	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	Électricité	2440	Colle de plaque bois/ciment plafond	3.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Électricité	2442	Tableau électrique PVC	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2B_Amiante	1er sous-sol	Électricité	2443	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	3.5 m²	NFA	Non	a	E	131	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de gymnastique	2450	Colle de plaque bois/ciment plafond	618 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de gymnastique	2454	Revêtement de sol supérieur terrain de sport	495 m²	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de gymnastique	2455	Structure bois intermédiaire terrain de sport	495 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de gymnastique	2456	Résine de sol gris foncé inférieure	495 m²	NFA	Non	a	D	132	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de contenir des polluants. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de gymnastique	2458	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	123 m²	NFA	Oui	a	E	133	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	Salle de gymnastique	2459	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	123 m²	NFA	Oui	a	E	134	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
2B_Amiante	1er sous-sol	WC homme	2470	Colle de plaque bois/ciment plafond	11.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	WC homme	2473	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	40 m²	NFA	Non	a	E	135	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2B_Amiante	1er sous-sol	WC homme	2474	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation	7 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Élément posé sur la faïence d'origine
2B_Amiante	1er sous-sol	WC homme	2475	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	13 m	NFA	Non	a	E	136	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	WC homme	2476	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	11.5 m²	NFA	Non	a	E	137	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	WC homme	2477	Carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm + colle rénovation	0.5 m²	NFA	Non	a	E	138	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	WC femme	2480	Colle de plaque bois/ciment plafond	11.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	WC femme	2483	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	40 m²	NFA	Non	a	E	139	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	WC femme	2484	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation	7 m²	NFA	Non	Négatif	E				Élément posé sur la faïence d'origine. Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°25, 2474, 2555, 2561, 2569
2B_Amiante	1er sous-sol	WC femme	2485	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	13 m	NFA	Non	a	E	140	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	WC femme	2486	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	11.5 m²	NFA	Non	a	E	141	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	WC femme	2487	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	11.5 m²	NFA	Non	a	E	142	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
2B_Amiante	1er sous-sol	WC femme	2488	Carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm rénovation	0.5 m²	NFA	Oui	a	E	143	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	WC femme	2489	Colle de carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm rénovation	0.5 m²	NFA	Oui	a	E	144	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°4050
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2500	Colle de plaque bois/ciment plafond	630 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation (côté vestiaire)	2503	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	85 m²	NFA	Oui	a	L	145	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2504	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	26 m	NFA	Oui	a	L	146	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	côté vestiaire
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2505	Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé sur banc de galerie	42 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2506	Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé mur côté école	42 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2505, 2507, 2508

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation + bureau	2507	Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé mur côté extérieur	52 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation + bureau	2508	Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé mur côté galerie	50 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2509	Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé supérieure banc côté baie vitrée	16 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2505, 2507, 2508
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2510	Colle de faïence rose inférieure banc côté baie vitrée	16 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2513	Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm dans galerie	42 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2514	Colle de carrelage blanc 8cm x 15cm de rigole dans galerie	26 m	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2520	Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm sur plage	200 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2513, 2545, 2593
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2521	Colle de carrelage bleu strié 12cm x 24cm sur plage	35 m²	NFA	Non	a	D	147	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément non prélevé afin d'éviter d'éventuels dégâts dans la zone humide de la piscine. Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2523	Colle de plinthe et carrelage bleu et blanc strié 12cm x 24cm dans pédiluve	3 m²	NFA	Non	a	D	148	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément non prélevé afin d'éviter d'éventuels dégâts dans la zone humide de la piscine. Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2524	Colle de carrelage blanc 8cm x 15cm de rigole périphérie des plages	100 m²	NFA	Non	a	D	149	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément non prélevé afin d'éviter d'éventuels dégâts dans la zone humide de la piscine. Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2525	Colle de faïence et carrelage bleu et blanc dans le bassin	230 m²	NFA	Non	a	D	150	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément non prélevé afin d'éviter d'éventuels dégâts dans la zone humide de la piscine. Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2526	Colle de faïence blanche 12cm x 20cm dans espace musculation	4 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2527	Colle de carrelage noir strié 24cm x 24cm dans espace musculation	32 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Bassin de natation	2530	Liège bitumineux mural sous baie vitrée	26 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Local technique sous escalier	2540	Colle de plaque bois/ciment plafond	4 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Local technique sous escalier	2543	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	52 m²	NFA	Non	a	E	151	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2B_Amiante	1er sous-sol	Local technique sous escalier	2544	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	13.5 m	NFA	Non	a	E	152	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	Local technique sous escalier	2545	Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm	12 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire homme et femme piscine	2550	Colle de plaque bois/ciment plafond	125.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire homme piscine	2553	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	131 m²	NFA	Non	a	E	153	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément également présent dans les doublages de mur. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire homme piscine	2554	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	28 m	NFA	Non	a	E	154	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément présent sous la faïence de rénovation. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire homme piscine	2555	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation	85 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Élément posé sur les murs doublés.
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire homme piscine	2556	Colle de faïence blanche et bleue 12cm x 12cm sur les bancs	16 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire homme piscine	2557	Colle de carrelage bleu clair 12cm x 24cm	68 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2563, 2586
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire femme piscine	2559	Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm (inférieure)	28 m	NFA	Non	a	E	155	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément présent sous la faïence de rénovation. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire femme piscine	2560	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	131 m²	NFA	Non	a	E	156	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément également présent dans les doublages de mur. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire femme piscine	2561	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation	30 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Élément posé sur les murs doublés.
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire femme piscine	2562	Colle de faïence blanche et bleue 12cm x 12cm sur les bancs	16 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2556
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire femme piscine	2563	Colle de carrelage bleu clair 12cm x 24cm	68 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaires fille, garçons et profs gym	2564	Colle de plaque bois/ciment plafond	68 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire filles gym	2567	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	67 m²	NFA	Oui	a	L	157	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément également présent en sous-couche

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire filles gym	2568	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	28 m	NFA	Non	a	E	158	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément également présent sous la faïence. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire filles gym	2569	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation dans la douche	22 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Élément posé sur l'ancienne faïence.
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire filles gym	2570	Colle de carrelage brun 15cm x 15cm	21 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire filles gym	2571	Colle de carrelage brun foncé 15cm x 15cm rénovation	0.5 m²	NFA	Oui	a	L	159	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire filles gym	2572	Colle de carrelage brun clair 10cm x 10cm rénovation	0.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire garçons gym	2580	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	67 m²	NFA	Non	a	E	160	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément également présent en sous-couche. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire garçons gym	2581	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	28 m	NFA	Non	a	E	161	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément également présent sous la faïence. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire garçons gym	2582	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation dans la douche	22 m²	NFA	Non	Négatif	E				Élément posé sur les ancienne faïence. Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°25, 2474, 2555, 2561, 2569
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire garçons gym	2583	Colle de carrelage brun 15cm x 15cm	21 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2570
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire garçons gym	2584	Colle de carrelage brun foncé 15cm x 15cm rénovation	0.5 m²	NFA	Non	a	E	162	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°2571

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire garçons gym	2585	Colle de carrelage brun clair 10cm x 10cm rénovation	0.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2572
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaires filles, garçons et profs	2586	Colle de carrelage bleu clair 12cm x 24cm	11 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaires profs 1 et 2	2590	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	50 m²	NFA	Non	a	E	163	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément également présent en sous-couche. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaires profs 1 et 2	2591	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	22 m	NFA	Non	a	E	164	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément également présent sous la faïence. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaire profs 1 et 2	2592	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation dans la douche	25 m²	NFA	Non	Négatif	E				Élément posé sur les ancienne faïence. Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°25, 2474, 2555, 2561, 2569
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaires profs 1 et 2	2593	Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm	5.5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Vestiaires profs 1 et 2	2594	Colle de carrelage gris clair marbré 10cm x 10cm	4 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2600	Colle de plaque bois/ciment plafond	23.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2603	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	5 m²	NFA	Non	a	E	165	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Présent uniquement sur le mur côté bassin. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2604	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	1.5 m	NFA	Non	a	E	166	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Élément présent uniquement derrière le socle béton du tableau électrique. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2605	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation	55 m²	NFA	Non	Négatif	E				Élément présent uniquement sur le bloc sanitaire. Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°25, 2474, 2555, 2561, 2569

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2606	Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm	13 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2513, 2545, 2593
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2607	Colle de carrelage beige strié 12cm x 24cm	5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2608	Colle de carrelage beige 20cm x 20cm	3 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2609	Tableau électrique métallique et bloc béton	1 Pièce(s)	NFA	Non	Négatif	E				Élément posé en 2003. Non-MSP, sans risque
2B_Amiante	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2610	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	2 m²	NFA	Non	a	E	167	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	FSG - Gym Lancy	2620	Colle de plaque bois/ciment plafond	63 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	FSG - Gym Lancy	2623	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	19 m²	NFA	Non	a	E	168	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	Local matériels scolaire gym	2630	Colle de plaque bois/ciment plafond	13 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Local matériels scolaire gym	2632	Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	5 m²	NFA	Oui	a	E	169	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°2087
2B_Amiante	1er sous-sol	Local matériels scolaire gym	2633	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	13 m²	NFA	Non	a	E	170	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
2B_Amiante	1er sous-sol	Local matériels gym	2640	Colle de plaque bois/ciment plafond	61 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
2B_Amiante	1er sous-sol	Local matériels gym	2642	Revêtement de sol supérieur	61 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°2454
2B_Amiante	1er sous-sol	Local matériels gym	2643	Structure bois intermédiaire	61 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
2B_Amiante	1er sous-sol	Local matériels gym	2644	Résine de sol gris foncé inférieure	61 m²	NFA	Non	a	D	171	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de contenir des polluants. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_Amiante	1er sous-sol	Escalier bloc C	3980	Peinture œuvres d'art multicolore	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Bibliothèque bloc B	3982	Joint œuvres d'art	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
2A_Amiante	1er sous-sol	Tous les locaux de l'étage	3990	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	172	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2A_Amiante	1er sous-sol	Tous les locaux de l'étage	3991	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	173	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2A_Amiante	1er sous-sol	Tous les locaux de l'étage	3992	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	174	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2B_Amiante	1er sous-sol	Tous les locaux de l'étage	3993	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	175	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2B_Amiante	1er sous-sol	Tous les locaux de l'étage	3994	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	176	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
2B_Amiante	1er sous-sol	Tous les locaux de l'étage	3995	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	177	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 28	4000	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Oui	a	E	178	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 28	4001	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Oui	a	E	179	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de classe 28	4002	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	180	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 28	4003	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 28	4004	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 28	4005	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 28	4006	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 28	4007	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 27	4008	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	181	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 27	4009	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	182	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de classe27	4010	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	183	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 27	4011	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 27	4012	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 27	4013	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 27	4014	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 27	4015	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Dégagement	4016	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	44 m²	NFA	Non	a	E	184	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Dégagement	4017	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	44 m²	NFA	Non	a	E	185	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Dégagement	4018	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Dégagement	4019	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Dégagement	4020	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Dégagement	4021	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Palier et escaliers	4022	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	E	186	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Palier et escaliers	4023	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	187	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Palier et escaliers	4024	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Palier et escaliers	4025	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Palier et escaliers	4026	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Palier et escaliers	4027	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Local nettoyage 30	4028	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	5 m²	NFA	Non	a	E	188	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Local nettoyage 30	4029	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	5 m²	NFA	Oui	a	L	189	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Local nettoyage 30	4030	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	190	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Local nettoyage 30	4031	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	12 m²	NFA	Non	a	E	191	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Local nettoyage 30	4032	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC filles	4033	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	192	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC filles	4034	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	193	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC filles	4035	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	194	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC filles	4036	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	195	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC filles	4037	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC garçons	4038	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	196	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC garçons	4039	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	197	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC garçons	4040	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	198	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC garçons	4041	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	199	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC garçons	4042	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Escaliers hall	4052	Murets en béton	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Hall	4053	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	117 m²	NFA	Non	a	E	200	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Hall	4054	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	117 m²	NFA	Non	a	E	201	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Hall	4055	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Hall	4056	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	WC filles et garçons	4057	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Hall	4058	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Gradins Aula	4059	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	56 m²	NFA	Non	a	E	202	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Gradins Aula	4060	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	56 m²	NFA	Non	a	E	203	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Gradins Aula	4061	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Gradins Aula	4062	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Gradins Aula	4063	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Cabine de projection 36	4064	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	7 m²	NFA	Non	a	E	204	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Cabine de projection 36	4065	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	7 m²	NFA	Non	a	E	205	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Gradins Aula	4066	Cabine de projection 36	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Cabine de projection 36	4067	Colle bitumineuse noire	6 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Sous la dallette
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Cabine de projection 36	4069	Dallette vinyle beige tachetée	6 m²	NFA	Oui	a	L	206	II	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Cabine de projection 36	4070	Crépi mural jaune	6 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 22	4074	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	207	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 22	4075	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	208	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de classe 22	4076	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	209	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 22	4077	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 22	4078	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 22	4079	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 22	4080	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Salle de cours 22	4081	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 21	4082	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	210	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 21	4083	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	211	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de classe 21	4084	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	212	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 21	4085	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 21	4086	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 21	4087	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 21	4088	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Salle de cours 21	4089	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Dégagement	4090	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	47 m²	NFA	Non	a	E	213	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Dégagement	4091	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	47 m²	NFA	Non	a	E	214	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Dégagement	4092	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Dégagement	4093	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Dégagement	4094	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Dégagement	4095	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Palier et escaliers	4096	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	215	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Palier et escaliers	4097	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	216	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Palier et escaliers	4098	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Palier et escaliers	4099	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Palier et escaliers	4100	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Palier et escaliers	4101	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Local nettoyage	4102	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	5 m²	NFA	Non	a	E	217	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Local nettoyage	4103	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	5 m²	NFA	Non	a	E	218	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Local nettoyage	4104	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	219	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Local nettoyage	4105	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	12 m²	NFA	Non	a	E	220	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Local nettoyage	4106	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC filles	4107	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	12 m²	NFA	Oui	a	E	221	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC filles	4108	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	12 m²	NFA	Non	a	E	222	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC filles	4109	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Oui	a	L	223	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC filles	4110	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	224	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC filles	4111	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC filles	4112	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC garçons	4113	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	225	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC garçons	4114	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9	NFA	Non	a	E	226	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC garçons	4115	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	227	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC garçons	4116	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	228	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC garçons	4117	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	WC garçons	4118	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle de cours 13	4124	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	100 m²	NFA	Oui	a	L	229	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle de cours 13	4125	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	100 m²	NFA	Oui	a	L	230	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle de classe13	4126	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	231	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle de cours 13	4127	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle de cours 13	4128	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle de cours 13	4129	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle de cours 13	4130	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle de cours 13	4131	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle des maîtres	4132	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	63 m²	NFA	Non	a	E	232	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle des maîtres	4134	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	63 m²	NFA	Non	a	E	233	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle des maîtres	4135	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle des maîtres	4136	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle des maîtres	4137	Agencement de kitchenette	Non défini	Installations	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle des maîtres	4138	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle des maîtres	4139	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Salle des maîtres	4140	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Photocopies 15	4141	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	8 m²	NFA	Non	a	E	234	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Photocopies 15	4142	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	8 m²	NFA	Non	a	E	235	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Photocopies 15	4143	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Photocopies 15	4144	Plaques murales en bois	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Photocopies 15	4145	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Photocopies 15	4146	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Dégagement	4147	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	236	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Dégagement	4148	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	237	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Dégagement	4149	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Dégagement	4150	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Dégagement	4151	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Dégagement	4152	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Dégagement	4153	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Palier et escaliers	4154	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	238	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Palier et escaliers	4155	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	239	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Palier et escaliers	4156	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Palier et escaliers	4157	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Palier et escaliers	4158	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Palier et escaliers	4159	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Local nettoyage	4160	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	240	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Local nettoyage	4161	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	241	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Local nettoyage	4162	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	242	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Local nettoyage	4163	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	12 m²	NFA	Non	a	E	243	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Local nettoyage	4164	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC filles	4165	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	244	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC filles	4166	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	245	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC filles	4167	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	246	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC filles	4168	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	247	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC filles	4169	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC filles	4170	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC garçons	4171	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	248	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC garçons	4172	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	249	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC garçons	4173	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	250	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC garçons	4174	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	251	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC garçons	4175	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	WC garçons	4176	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 12 filles	4190	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	18 m²	NFA	Non	a	E	252	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 12 filles	4191	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	18 m²	NFA	Non	a	E	253	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 12 filles	4192	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	254	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 12 filles	4193	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	32 m²	NFA	Oui	a	L	255	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 12 filles	4194	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC garçons	4195	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 12 filles	4196	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 11	4198	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	256	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 11	4199	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	257	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 11	4200	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	6 m	NFA	Non	a	E	258	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 11	4201	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	259	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 11	4202	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 11	4203	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 10	4204	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	260	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 10	4205	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	261	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 10	4206	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	6 m	NFA	Non	a	E	262	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 10	4207	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	263	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 10	4208	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 10	4209	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 9 garçons	4210	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	18 m²	NFA	Non	a	E	264	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 9 garçons	4211	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	18 m²	NFA	Non	a	E	265	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 9 garçons	4212	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	266	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 9 garçons	4213	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	32 m²	NFA	Non	a	E	267	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 9 garçons	4214	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 9 garçons	4215	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	WC 9 garçons	4216	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 5	4218	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	268	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 5	4219	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	269	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de classe 5	4220	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Oui	a	E	270	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 5	4221	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 5	4222	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 5	4223	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 5	4224	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 5	4225	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 6	4226	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	271	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 6	4227	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	272	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de classe 6	4228	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	273	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 6	4229	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 6	4230	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 6	4231	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 6	4232	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 6	4233	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 3	4234	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	274	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 3	4235	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	275	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de classe 3	4236	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	276	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 3	4237	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 3	4238	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 3	4239	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 3	4240	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Salle de cours 3	4241	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4242	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	277	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4243	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	278	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4244	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	279	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4245	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4246	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4247	Murs en paroi légères	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4248	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4249	Joints de fenêtres intérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Secrétariat-Direction	4250	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Dégagement	4251	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	235 m²	NFA	Non	a	E	280	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Dégagement	4252	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	E	281	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Espace polyvalent parascolaire	4253	Sol en asphalte type serpentinite	80 m²	NFA	Non	a	D	282	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Dégagement	4254	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Dégagement	4255	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Dégagement	4256	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Dégagement	4257	Joints de fenêtres extérieurs en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Coin calme bloc A	4260	Joint œuvres d'art	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Coin calme bloc A	4261	Joint œuvres d'art	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Tous les locaux de l'étage	5979	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	283	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Tous les locaux de l'étage	5980	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	284	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(E)_Amiante	Bloc E-Rez	Tous les locaux de l'étage	5981	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	285	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Tous les locaux de l'étage	5983	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	286	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Tous les locaux de l'étage	5984	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	287	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(D)_Amiante	Bloc D-Rez	Tous les locaux de l'étage	5985	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	288	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Tous les locaux de l'étage	5987	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	289	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Tous les locaux de l'étage	5988	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	290	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(C)_Amiante	Bloc C-Rez	Tous les locaux de l'étage	5989	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	291	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Tous les locaux de l'étage	5990	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	292	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Tous les locaux de l'étage	5991	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	293	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(A)_Amiante	Bloc A-Rez	Tous les locaux de l'étage	5992	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	294	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Tous les locaux de l'étage	5994	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	295	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Tous les locaux de l'étage	5995	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	296	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
3(B)_Amiante	Bloc B-Rez	Tous les locaux de l'étage	5996	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	297	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 103	6000	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Oui	a	E	298	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 103	6001	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	299	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 103	6002	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 103	6003	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 103	6004	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	300	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 103	6005	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 103	6006	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 103	6007	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 101	6009	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	100 m²	NFA	Non	a	E	301	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 101	6010	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	100 m²	NFA	Non	a	E	302	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 101	6011	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 101	6012	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 101	6013	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	303	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 101	6014	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 101	6015	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 101	6016	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 102	6018	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	304	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 102	6019	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	305	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 102	6020	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 102	6021	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 102	6022	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	306	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 102	6023	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 102	6024	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Salle de classe 102	6025	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Dégagement	6026	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	52 m²	NFA	Non	a	E	307	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Dégagement	6027	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	52 m²	NFA	Non	a	E	308	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Dégagement	6028	Colle de carreau de terrazzo blanc 30 cm x 30 cm	0,5 m²	NFA	Oui	a	E	309	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Dégagement	6029	Carreau de terrazzo blanc 30 cm x 30 cm	0,5 m²	NFA	Oui	a	E	310	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Dégagement	6030	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Dégagement	6031	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Dégagement	6032	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	6034	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	311	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	6035	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	L	312	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	6036	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	6037	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	6038	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Local nettoyage + WC profs	6039	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	4 m²	NFA	Non	a	E	313	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Local nettoyage + WC profs	6040	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	4 m²	NFA	Non	a	E	314	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Local nettoyage + WC profs	6041	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	8 m	NFA	Oui	a	L	315	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Local nettoyage + WC profs	6042	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	316	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Local nettoyage	6043	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC filles	6044	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	317	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC filles	6045	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	318	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC filles	6046	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	319	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC filles	6047	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	320	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC filles	6048	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC filles	6049	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC garçons	6050	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	321	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC garçons	6051	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	322	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC garçons	6052	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	323	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC garçons	6053	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	324	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC garçons	6054	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	WC garçons	6055	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Cuisine	6056	Colle de carrelage ocre 9 cm x 20 cm	12 m²	NFA	Non	Négatif	E				En pose continue sur tout l'appartement (sauf chambres). Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°6063, 6072
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Cuisine	6057	Plinthe en bois	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Cuisine	6058	Colle de faïence beige 10 cm x 10 cm	2,5 m²	NFA	Oui	a	L	325	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Cuisine	6059	Crépi intérieur blanc gros grain	10 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Cuisine	6060	Plaque bitumineuse sous évier	1 Pièce(s)	NFA	Oui	Négatif	L				
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Cuisine	6062	Enduit blanc au plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°6076, 6082 et 6085
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Séjour	6063	Colle de carrelage ocre 9 cm x 20 cm	22 m²	NFA	Oui	Négatif	L				En pose continue sur tout l'appartement (sauf chambres)

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Séjour	6064	Plinthe en bois	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Séjour	6065	Enduit mural derrière tapisserie	33 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Séjour	6066	Enduit blanc au plafond	22 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°6076, 6082 et 6085
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Tous les locaux	6067	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Hall d'entrée + Dégagement	6068	Colle de carrelage ocre 9 cm x 20 cm	20 m²	NFA	Non	Négatif	E				En pose continue sur tout l'appartement (sauf chambres). Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°6063, 6072
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Hall d'entrée + Dégagement	6069	Plinthe en bois	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Hall d'entrée + Dégagement	6070	Crépi intérieur blanc gros grain	16 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°6059, 6084
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Hall d'entrée + Dégagement	6071	Enduit blanc au plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°6076, 6082 et 6085
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Buanderie	6072	Colle de carrelage ocre 9 cm x 20 cm	10 m²	NFA	Oui	Négatif	L				En pose continue sur tout l'appartement (sauf chambres)
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Buanderie	6073	Plinthe en bois	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Buanderie	6074	Crépi intérieur blanc gros grain	21 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°6059, 6084
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Buanderie	6075	Colle de carreaux blancs 15 cm x 15 cm sur socle	10 m²	NFA	Oui	a	L	326	II	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Dégradée
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Buanderie	6076	Enduit blanc au plafond	10 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - WC	6077	Colle de carrelage bleu gris 20 cm x 20 cm	2,5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - WC	6078	Colle de faïence blanche et bleue grise 20 cm x 25 cm	17 m²	NFA	Oui	a	L	327	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - WC	6079	Enduit blanc au plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°6076, 6082 et 6085
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Salle de bain	6080	Colle de carrelage bleu gris 20 cm x 20 cm	4,5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Salle de bain	6081	Colle de faïence blanche et beige 20 cm x 25 cm	19 m²	NFA	Oui	a	L	328	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Salle de bain	6082	Enduit blanc au plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°6076, 6082 et 6085
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Chambres	6083	Colle de parquet	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Chambres	6084	Crépi intérieur blanc gros grain	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Chambres	6085	Enduit blanc au plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Tous les locaux	6086	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 110	6099	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Oui	a	E	329	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 110	6100	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	330	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 110	6101	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 110	6102	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 110	6103	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	331	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 110	6104	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 110	6105	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 110	6106	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 109	6107	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	84 m²	NFA	Non	a	E	332	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 109	6108	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	84 m²	NFA	Non	a	E	333	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 109	6109	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 109	6110	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 109	6111	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	334	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 109	6112	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 109	6113	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 109	6114	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 108	6115	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	79 m²	NFA	Non	a	E	335	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 108	6116	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	79 m²	NFA	Non	a	E	336	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 108	6117	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 108	6118	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 108	6119	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	337	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 108	6120	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 108	6121	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Salle de classe 108	6122	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Dégagement	6123	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	47 m²	NFA	Non	a	E	338	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Dégagement	6124	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	47 m²	NFA	Non	a	E	339	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Dégagement	6125	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Dégagement	6126	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Dégagement	6127	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Palier et escaliers	6128	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	340	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Palier et escaliers	6129	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	341	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Palier et escaliers	6130	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Palier et escaliers	6131	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Palier et escaliers	6132	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Palier et escaliers	6133	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC filles	6134	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	342	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC filles	6135	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	343	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC filles	6136	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	20 m	NFA	Non	a	E	344	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC filles	6137	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	60 m²	NFA	Non	a	E	345	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC filles	6138	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC filles	6139	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC garçons	6140	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	346	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC garçons	6141	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	347	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC garçons	6142	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	20 m	NFA	Non	a	E	348	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC garçons	6143	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	60 m²	NFA	Non	a	E	349	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC garçons	6144	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC garçons	6145	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC 112	6146	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	350	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC 112	6147	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	L	351	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC 112	6148	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	352	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC 112	6149	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	15 m²	NFA	Oui	a	L	353	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	WC 112	6150	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Local nettoyage	6151	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	354	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Local nettoyage	6152	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	355	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Local nettoyage	6153	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	5 m	NFA	Non	a	E	356	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Local nettoyage	6154	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	15 m²	NFA	Non	a	E	357	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Local nettoyage	6155	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 115	6161	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Oui	a	E	358	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 115	6162	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	359	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 115	6163	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 115	6164	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 115	6165	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	360	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 115	6166	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 115	6167	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 115	6168	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 116	6169	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	84 m²	NFA	Non	a	E	361	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 116	6170	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	84 m²	NFA	Non	a	E	362	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 116	6171	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 116	6172	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 116	6173	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	363	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 116	6174	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 116	6175	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 116	6176	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 117	6177	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	81 m²	NFA	Non	a	E	364	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 117	6178	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	81 m²	NFA	Non	a	E	365	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 117	6179	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 117	6180	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 117	6181	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	366	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 117	6182	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 117	6183	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Salle de classe 117	6184	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Dégagement	6185	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	44 m²	NFA	Non	a	E	367	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Dégagement	6186	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	44 m²	NFA	Non	a	E	368	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Dégagement	6187	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Dégagement	6188	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Dégagement	6189	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	6190	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	369	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	6191	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	370	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	6192	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	6193	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	6194	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	6195	Peintures sur béton	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°8203
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC filles	6196	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	371	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC filles	6197	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Oui	a	E	372	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC filles	6198	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	373	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC filles	6199	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	60 m²	NFA	Non	a	E	374	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC filles	6200	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC filles	6201	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC garçons	6202	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	375	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC garçons	6203	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	376	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC garçons	6204	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	20 m	NFA	Non	a	E	377	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC garçons	6205	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	60 m²	NFA	Non	a	E	378	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC garçons	6206	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC garçons	6207	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC 119	6208	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	379	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC 119	6209	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	380	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC 119	6210	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	381	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC 119	6211	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	12 m²	NFA	Non	a	E	382	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	WC 119	6212	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Local nettoyage	6213	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	383	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Local nettoyage	6214	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	384	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Local nettoyage	6215	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	385	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Local nettoyage	6216	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	12 m²	NFA	Non	a	E	386	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Local nettoyage	6217	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	App. concierge - Salle de bain	7983	Eléments sous baignoire	Non défini	Installations	Non	a	D	387	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7984	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	388	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7985	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	389	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(B)_Amiante	Bloc B-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7986	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	390	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7988	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	391	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7989	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	392	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(C)_Amiante	Bloc C-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7990	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	393	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7992	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	394	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7993	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	395	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(D)_Amiante	Bloc D-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7994	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	396	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7996	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	397	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7997	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	398	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
4(E)_Amiante	Bloc E-1er étage	Tous les locaux de l'étage	7998	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	399	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8000	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	101 m²	NFA	Non	a	E	400	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8001	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8002	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Oui	a	E	401	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8003	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8004	Stratifié gris en bois type "Formica"	1 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8005	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8006	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	101 m²	NFA	Oui	a	E	402	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8007	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8008	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8011	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	403	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8012	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	404	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8013	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8014	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8015	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	405	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8016	Stratifié gris en bois type "Formica"	1 m²	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°8004
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8017	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8018	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8019	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8022	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	406	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8023	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	407	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8024	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8025	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8026	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	408	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8027	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8028	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8029	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Dégagement	8032	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	51 m²	NFA	Non	a	E	409	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Dégagement	8033	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	51 m²	NFA	Non	a	E	410	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Dégagement	8034	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Dégagement	8035	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Dégagement	8036	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Dégagement	8037	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Palier et escaliers	8038	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	411	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Palier et escaliers	8039	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	L	412	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Palier et escaliers	8040	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Palier et escaliers	8041	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Local Swisscom + WC profs	8042	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	4 m²	NFA	Non	a	E	413	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Local Swisscom + WC profs	8043	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	414	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Local Swisscom + WC profs	8044	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Oui	a	L	415	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Local Swisscom + WC profs	8045	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	24 m²	NFA	Non	a	E	416	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Local Swisscom	8046	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC filles	8047	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	417	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC filles	8048	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	418	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC filles	8049	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	419	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC filles	8050	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	420	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC filles	8051	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC filles	8052	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC garçons	8054	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	421	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC garçons	8055	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	422	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC garçons	8056	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	423	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC garçons	8057	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	424	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC garçons	8058	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	WC garçons	8059	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 209	8070	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	84 m²	NFA	Non	a	E	425	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 209	8071	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	84 m²	NFA	Non	a	E	426	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 209	8072	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 209	8073	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 209	8074	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	427	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 209	8075	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 209	8076	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 209	8077	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 210	8078	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	428	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 210	8079	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	80 m²	NFA	Non	a	E	429	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 210	8080	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 210	8081	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 210	8082	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	430	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 210	8083	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 210	8084	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 210	8085	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 208	8086	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	79 m²	NFA	Non	a	E	431	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 208	8087	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	79 m²	NFA	Non	a	E	432	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 208	8088	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 208	8089	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 208	8090	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	433	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 208	8091	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 208	8092	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Salle de classe 208	8093	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Dégagement	8094	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	47 m²	NFA	Non	a	E	434	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Dégagement	8095	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	47 m²	NFA	Non	a	E	435	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Dégagement	8096	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Dégagement	8097	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Dégagement	8098	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Palier et escaliers	8099	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	E	436	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Palier et escaliers	8100	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	E	437	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Palier et escaliers	8101	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Palier et escaliers	8102	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Palier et escaliers	8103	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Palier et escaliers	8104	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Palier et escaliers	8105	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC garçons	8106	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	438	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC garçons	8107	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	9 m²	NFA	Non	a	E	439	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC garçons	8108	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	440	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC garçons	8109	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	441	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC garçons	8110	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC garçons	8111	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC 212	8112	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	442	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC 212	8113	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	443	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC 212	8114	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	444	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC 212	8115	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	15 m²	NFA	Non	a	E	445	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC 212	8116	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Local nettoyage	8117	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	446	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Local nettoyage	8118	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	447	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Local nettoyage	8119	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	448	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Local nettoyage	8120	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	15 m²	NFA	Non	a	E	449	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Local nettoyage	8121	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC filles	8122	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	450	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC filles	8123	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	451	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC filles	8124	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	452	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC filles	8125	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	453	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC filles	8126	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	WC filles	8127	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 215	8133	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	L	454	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Le même type de fibres d'amiante à été repérés dans le terrazzo, possiblement dû à une contamination.
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 215	8134	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Oui	a	E	455	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 215	8135	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 215	8136	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 215	8137	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	456	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 215	8138	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 215	8139	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 215	8140	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 216	8141	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	83 m²	NFA	Non	a	E	457	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 216	8142	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	83 m²	NFA	Non	a	E	458	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 216	8143	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 216	8144	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 216	8145	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	459	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 216	8146	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 216	8147	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 216	8148	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 217	8149	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	81 m²	NFA	Non	a	E	460	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 217	8150	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	81 m²	NFA	Non	a	E	461	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 217	8151	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 217	8152	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 217	8153	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	2,5 m²	NFA	Non	a	E	462	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 217	8154	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 217	8155	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Salle de classe 217	8156	Joints de fenêtres intérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Dégagement	8157	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	44 m²	NFA	Non	a	E	463	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Dégagement	8158	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	44 m²	NFA	Non	a	E	464	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Dégagement	8159	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Dégagement	8160	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Dégagement	8161	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	8162	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	465	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	8163	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	466	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	8164	Murs en béton brut	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	8165	Murs en parpaing	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	8166	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	8167	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Local nettoyage	8168	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Oui	a	E	467	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Local nettoyage	8169	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	468	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Local nettoyage	8170	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	469	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Local nettoyage	8171	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	15 m²	NFA	Non	a	E	470	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Local nettoyage	8172	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC filles	8173	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	471	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC filles	8174	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	11 m²	NFA	Non	a	E	472	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC filles	8175	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	473	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC filles	8176	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	474	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC filles	8177	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC filles	8178	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC 219	8179	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	475	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC 219	8180	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non défini	NFA	Non	a	E	476	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC 219	8181	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	4 m	NFA	Non	a	E	477	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC 219	8182	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	12 m²	NFA	Non	a	E	478	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC 219	8183	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC garçons	8184	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	479	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC garçons	8185	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	2 m²	NFA	Non	a	E	480	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC garçons	8186	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	16 m	NFA	Non	a	E	481	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC garçons	8187	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	30 m²	NFA	Non	a	E	482	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC garçons	8188	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	WC garçons	8189	Joints de fenêtres extérieures en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	8203	Peintures sur béton	5 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Multicolore. Echantillon composite
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Escalier bloc B	8205	Peinture œuvres d'art multicolore	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Escalier bloc C	8207	Peinture œuvres d'art multicolore	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8988	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	483	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8989	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	484	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
5(B)_Amiante	Bloc B-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8990	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	485	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8992	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	486	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8993	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	487	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
5(C)_Amiante	Bloc C-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8994	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	488	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8996	Eléments sous chape	Non défini	Installations	Non	a	D	489	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8997	Gaines techniques	Non défini	Installations	Non	a	D	490	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
5(D)_Amiante	Bloc D-2ème étage	Tous les locaux de l'étage	8998	Châssis de construction	Non défini	Installations	Non	a	D	491	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Toiture bassin solarium	9500	Etanchéité bitumineuse supérieure	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture bassin solarium	9503	Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture vestiaires	9505	Etanchéité bitumineuse supérieure	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture vestiaires	9508	Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture gymnastique	9511	Etanchéité bitumineuse inférieure	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				Posée sur béton
6_Amiante	Extérieur	Toiture Hall (lanterneau)	9514	Etanchéité bitumineuse supérieure	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture Hall (lanterneau)	9516	Isolation intermédiaire en liège bitumineux	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture Hall (lanterneau)	9518	Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture Aula	9520	Etanchéité bitumineuse supérieure	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture Hall Aula	9522	Isolation intermédiaire en liège bitumineux	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6_Amiante	Extérieur	Toiture Aula	9524	Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Toiture Lanterneau 2	9526	Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				Présent sous couverture en cuivre. Posée directement sur structure bois (non collé)
6_Amiante	Extérieur	Tour ascenseur-local 40	9528	Béton	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
6_Amiante	Extérieur	Tour ascenseur-local 41	9529	Tous les matériaux et installations	Non défini	Installations	Non	a	D	492	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Toiture tour ascenseur	9530	Tous les matériaux et installations	Non défini	Installations	Non	a	D	493	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Lanterneau Bloc E	9531	Pare-vapeur bitumineux	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°9526
6_Amiante	Extérieur	Toiture Bloc D	9533	Tous les matériaux et installations	Non défini	Installations	Non	a	D	494	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Toiture Bloc E	9534	Tous les matériaux et installations	Non défini	Installations	Non	a	D	495	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible.Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Toiture Bloc C	9535	Tous les matériaux et installations	Non défini	Installations	Non	a	D	496	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Toiture Bloc B	9536	Tous les matériaux et installations	Non défini	Installations	Non	a	D	497	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Toiture Bloc A	9537	Tous les matériaux et installations	Non défini	Installations	Non	a	D	498	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Bas de façade Lancy-Natation	9546	Peinture bitumineuse noire	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Façade Lancy-Natation	9549	Joint mortier de parpaing	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Façade arrière	9550	Joint mortier de parpaing	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Façades	9553	Joint d'étanchéité entre menuiserie et maçonnerie	400 m	NFA	Non	Négatif	E				Présent entre les cadres de fenêtres et le parpaing. Joints en silicone, non-MSP, sans risque
6_Amiante	Extérieur	Escaliers appartement	9561	Peinture de sol orange	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Façade	9563	Joint de dilatation entre éléments béton	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6_Amiante	Extérieur	Préau cabinet dentaire	9565	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
6_Amiante	Extérieur	Entrées Blocs A-B-C-D	9566	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
6_Amiante	Extérieur	Entrées Tennis de table	9567	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
6_Amiante	Extérieur	Théâtre en plein air	9568	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm + colle	98 m²	NFA	Non	a	E	499	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau
6_Amiante	Extérieur	Lanterneau 2	9569	Joints de vitrages en silicone	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Non-MSP, sans risque
6_Amiante	Extérieur	Entrée Bloc E au rez	9570	Colle de plaque bois/ciment plafond	Non défini	NFA	Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie aux prélèvements n°2075, 2230, 2300, 2400, 4021, 4032, 4058, 4106, 4169, 4196, 4256, 6032, 6043, 8036, 8098, 8161
6_Amiante	Extérieur	Entrée Bloc E au rez	9571	Eléments sous dalles en béton	Non	NFA	Non	a	D	500	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Avant-toits blocs A-B-C-D	9572	Complexes d'étanchéité	Non	Installations	Non	a	D	501	III	Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"	Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre bloc A	9590	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				Côté bois rdc
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre bloc D	9591	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				Côté cour
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre bloc E	9592	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				Côté bois porte 1039
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre bloc B	9593	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				Côté bois

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre	9594	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre	9595	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre	9596	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre	9597	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre	9598	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre	9599	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre	9600	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				
6_Amiante	Extérieur	Fenêtre	9601	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini	NFA	Oui	Négatif	L				

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0002	Quantité approximative	2 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Hall piscine n°2021	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0008	Quantité approximative	24 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Entrée piscine	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

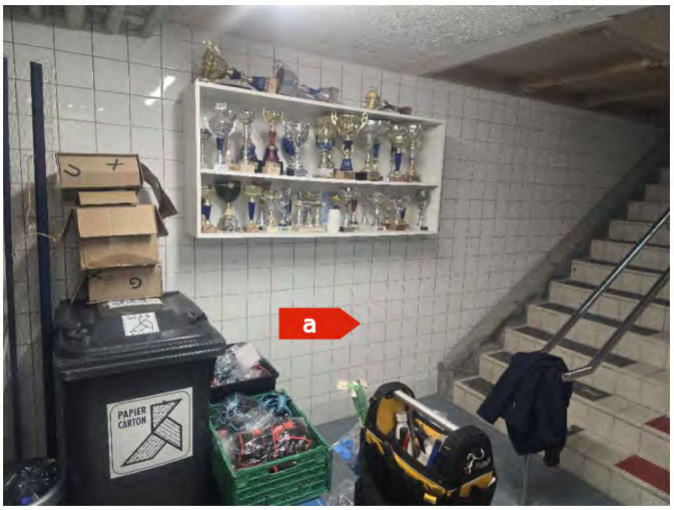

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 3: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm inférieur

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0013	Quantité approximative	7 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Entrée piscine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément situé sous le carrelage gris moucheté 30cm x 30cm. L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 4: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm inférieur

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0014	Quantité approximative	7 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Entrée piscine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 5: Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm supérieur

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0015	Quantité approximative	7 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Entrée piscine	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 6: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0020	Quantité approximative	9.5 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bureau natation	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		





Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 7: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0023	Quantité approximative	27 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bureau natation	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

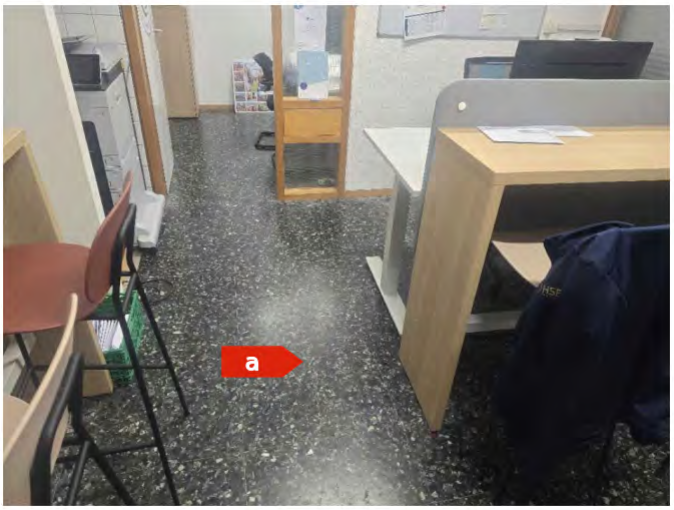

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 8: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0026	Quantité approximative	24 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire piscine n°2023-2024-2025	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

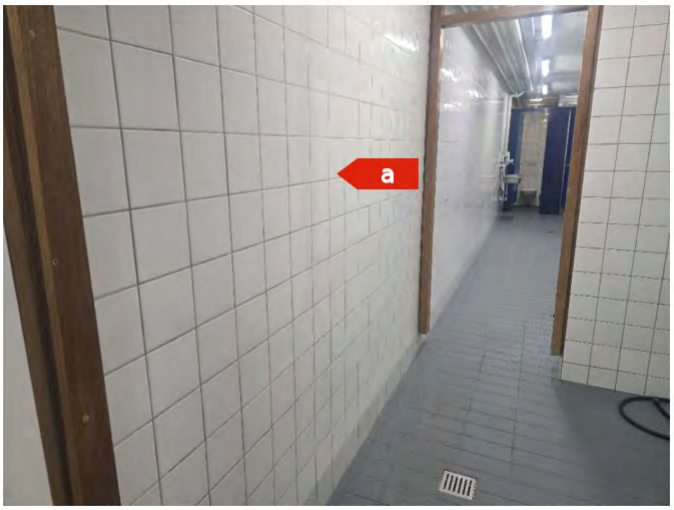

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 9: Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm supérieur

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0027	Quantité approximative	25 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire piscine n°2023-2024-2025	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

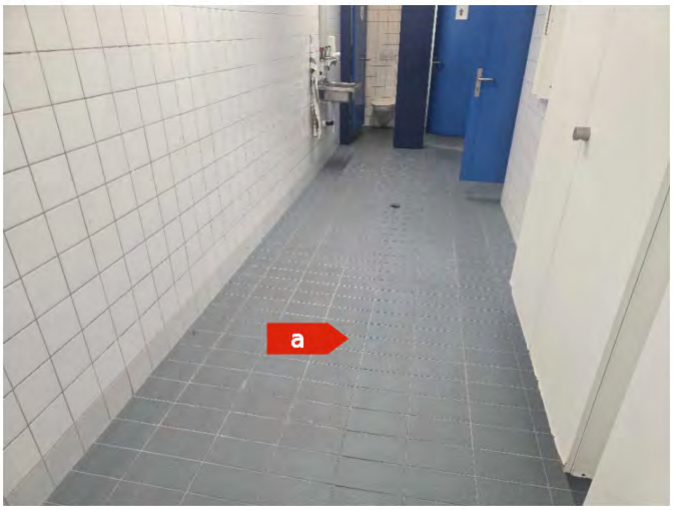

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°0015

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 10: Joint plat sur canalisation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0033	Quantité approximative	38 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Chaufferie	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme contenant de l'amiante par défaut

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 11: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0035	Quantité approximative	48 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Chaufferie	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 12: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0036	Quantité approximative	48 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Chaufferie	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

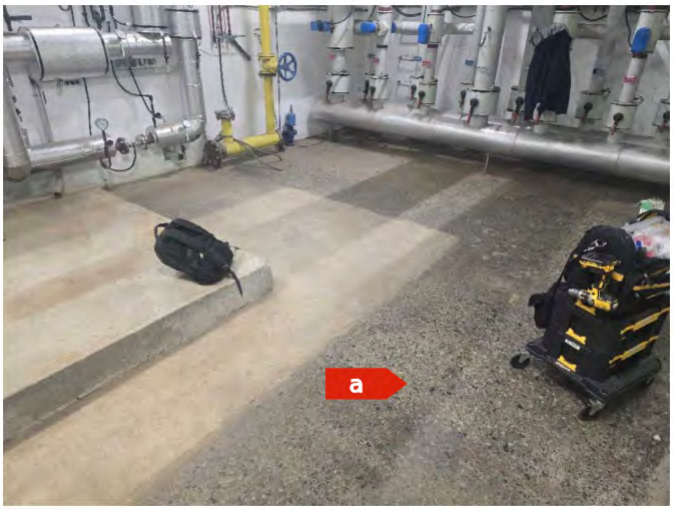

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 13: Bouchon plâtre de calorifugeage

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1A_Amiante	ID élément	0055	Quantité approximative	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Dégagement réserve	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
3	**0**	**1**	**4**	**2**	**1**	**A**	**I**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 14: Carton ignifuge sur ancienne conduite

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1A_Amiante	ID élément	0083	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vide sanitaire 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
3	**1**	**1**	**5**	**3**	**1**	**B**	**I**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 15: Tableau noir en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0102	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Entrée véhicule P.C.	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur.

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type B / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 16: Joint plat sur canalisation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0205	Quantité approximative	28 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Fosse E.U.	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

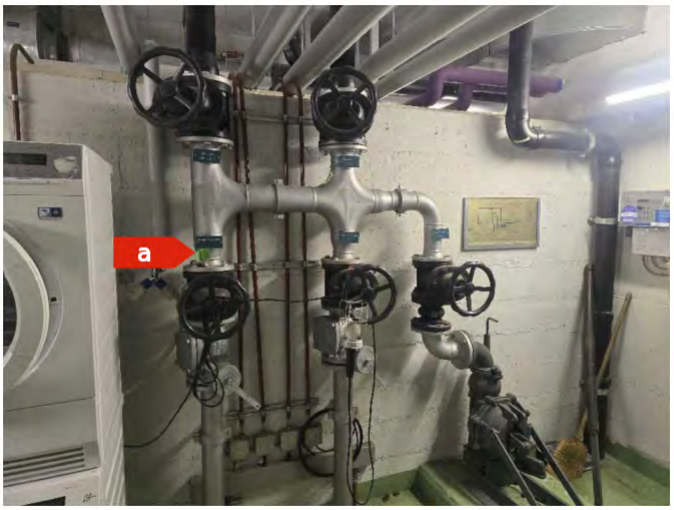

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme contenant de l'amiante par défaut

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 17: Clapet sur conduit de ventilation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0208	Quantité approximative	3 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Fosse E.U.	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

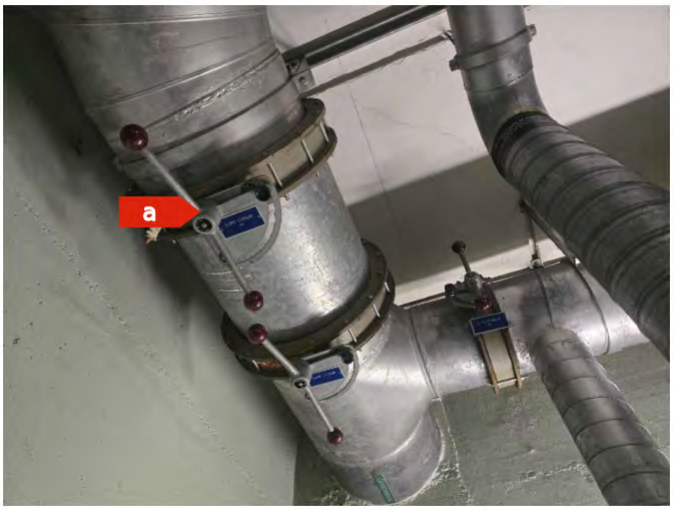

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 18: Coffret électrique en bakélite sur génératrice

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0220	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Diesel	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

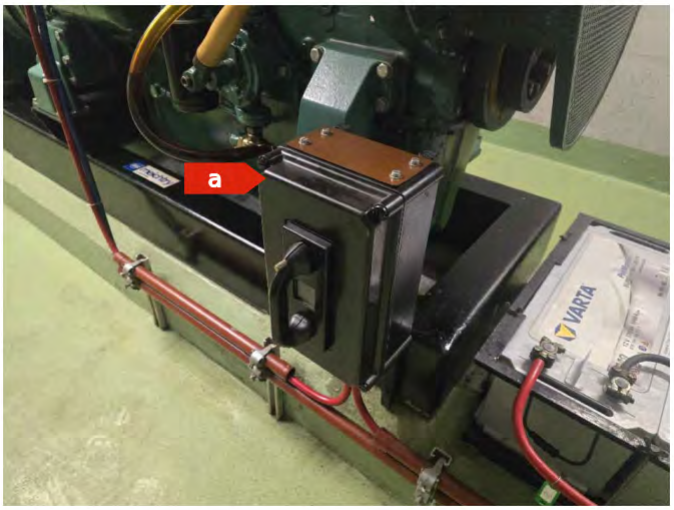

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**1**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 19: Joint sur citerne

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0227	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Citerne	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme contenant de l'amiante par défaut

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 20: Porte coupe-feu

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	0251	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Sas 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investiagtions supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 21: Colle de faïence gris moucheté 10cm x 10cm sur lavoir

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1A_Amiante	ID élément	0405	Quantité approximative	8.5 m²
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Bourse aux vêtements et maquette	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

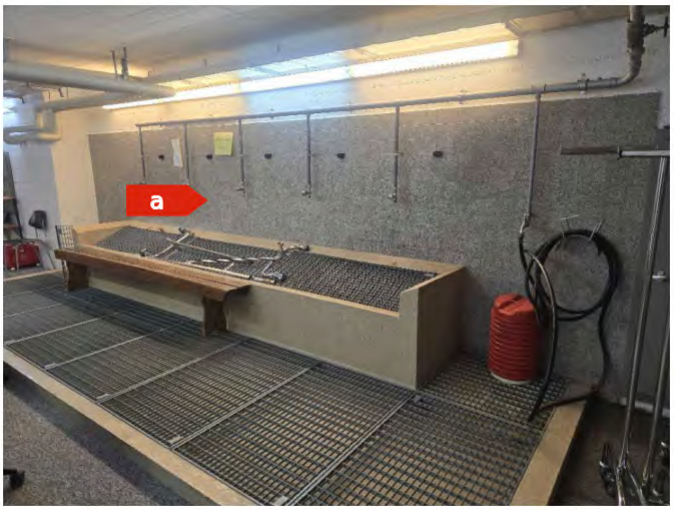

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 22: Joint plat sur canalisation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1A_Amiante	ID élément	0410	Quantité approximative	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Sous station chauffage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme contenant de l'amiante par défaut

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 23: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1A_Amiante	ID élément	1990	Quantité approximative	Non défini
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 24: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1A_Amiante	ID élément	1991	Quantité approximative	Non défini
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 25: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1A_Amiante	ID élément	1992	Quantité approximative	Non défini
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 26: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	1993	Quantité approximative	Non défini
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 27: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	1994	Quantité approximative	Non défini
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 28: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1B_Amiante	ID élément	1995	Quantité approximative	Non défini
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 29: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2004	Quantité approximative	4 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Hall/secrétariat	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

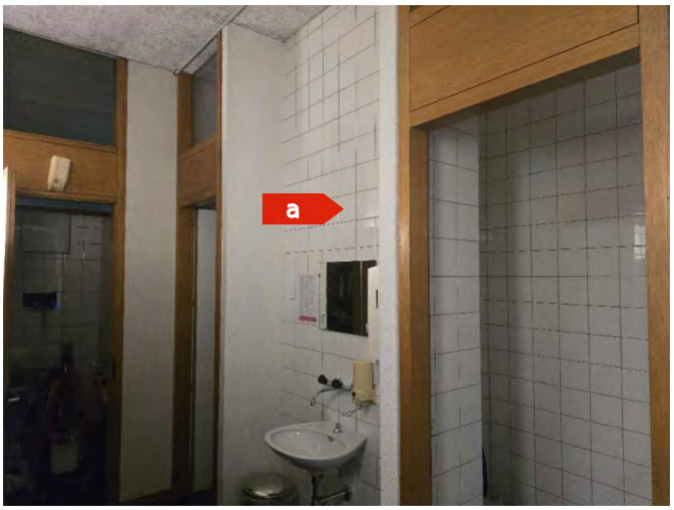

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 30: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2005	Quantité approximative	1.5 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Hall/secrétariat	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 31: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2006	Quantité approximative	58 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Hall/secrétariat	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

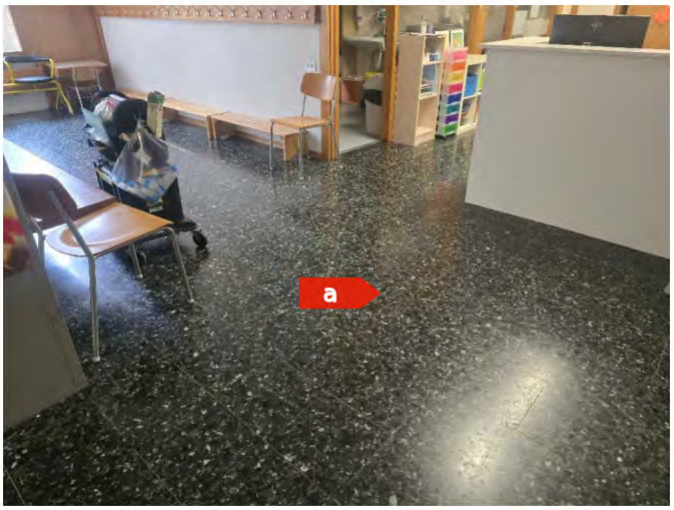

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 32: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2007	Quantité approximative	58 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Hall/secrétariat	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 33: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2013	Quantité approximative	2.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de repos 1002	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

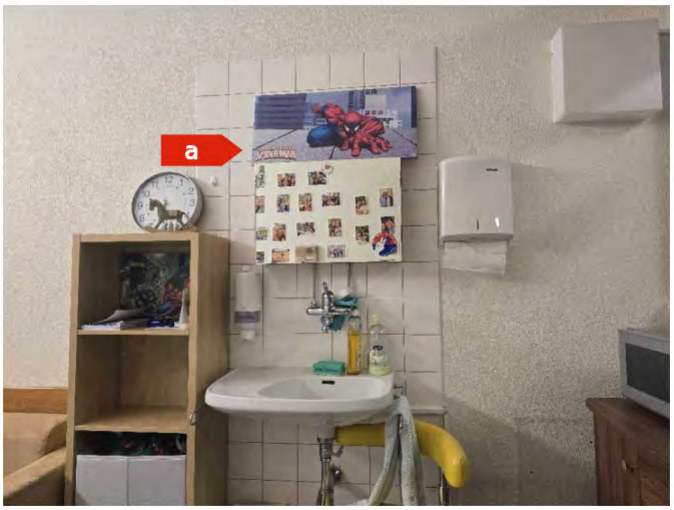

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 34: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2018	Quantité approximative	2.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle d’examen 1003	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

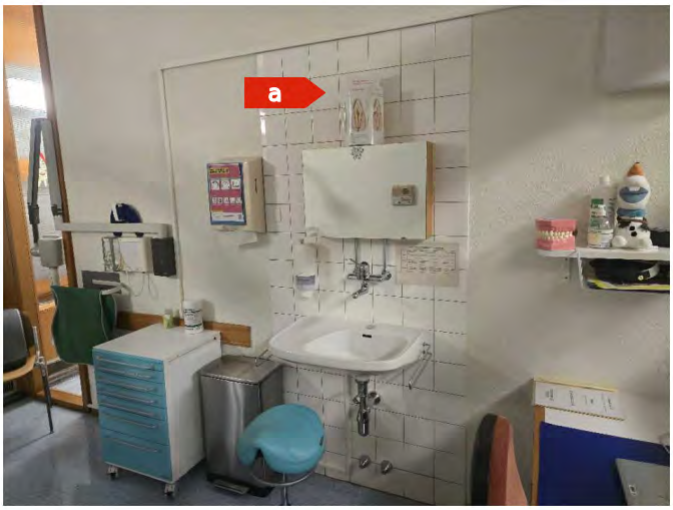

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVAAssainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 35: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2023	Quantité approximative	2.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle d’examen 1004	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

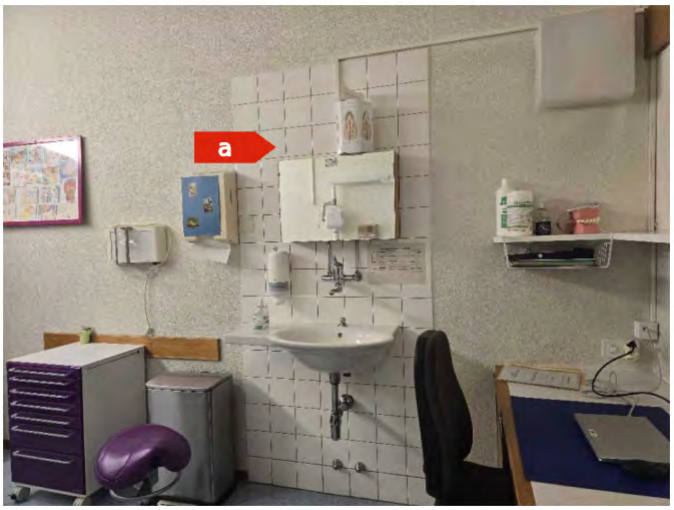

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 36: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2033	Quantité approximative	2.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle stérilisation 1005	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 37: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2034	Quantité approximative	5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle stérilisation 1005	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 38: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2043	Quantité approximative	2.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage 1009	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

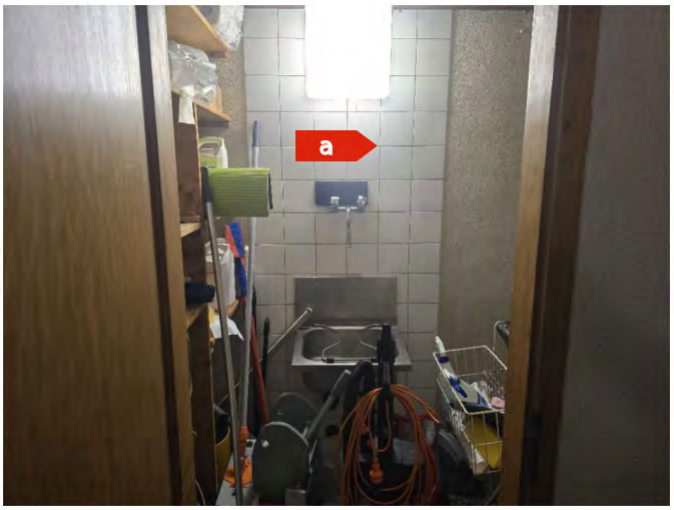

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 39: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2044	Quantité approximative	3 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage 1009	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

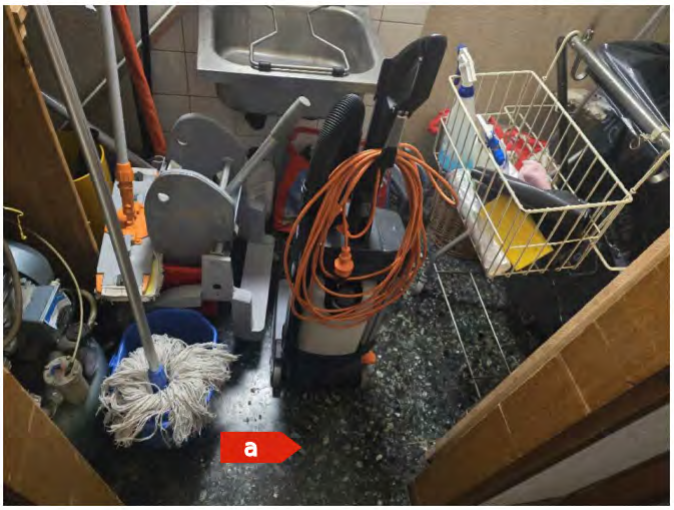

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 40: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2046	Quantité approximative	15 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC 1008	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

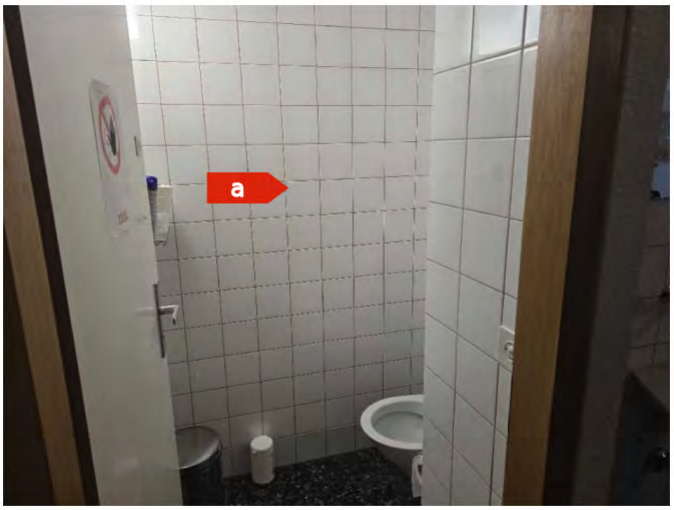

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 41: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2047	Quantité approximative	3 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC 1008	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

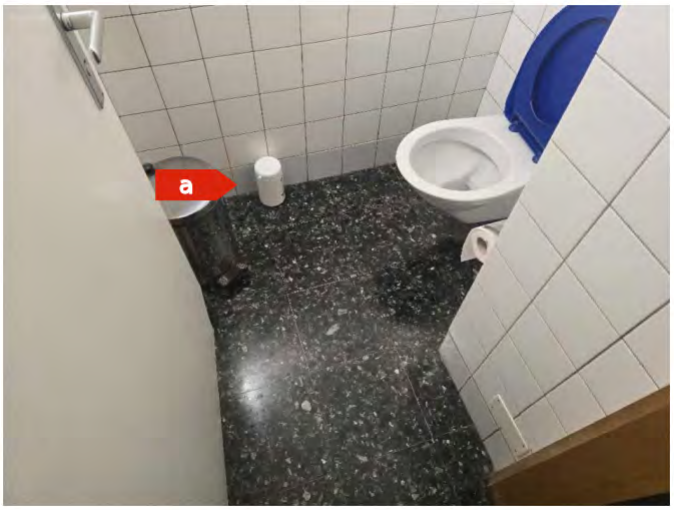

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 42: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2048	Quantité approximative	1.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC 1008	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

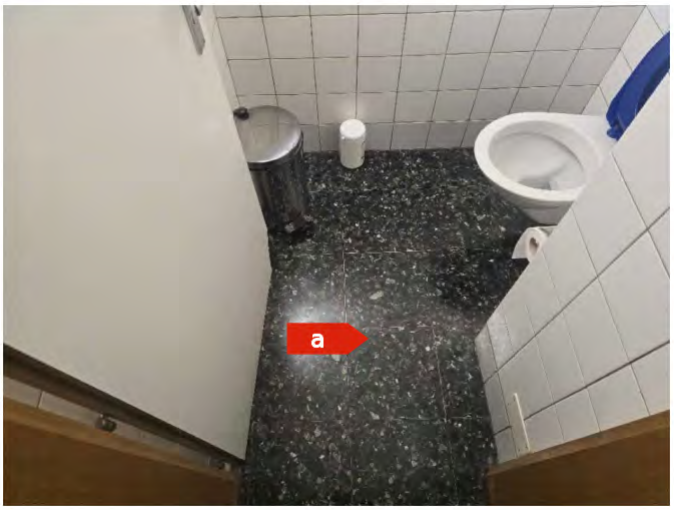

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 43: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2051	Quantité approximative	15 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC 1007	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

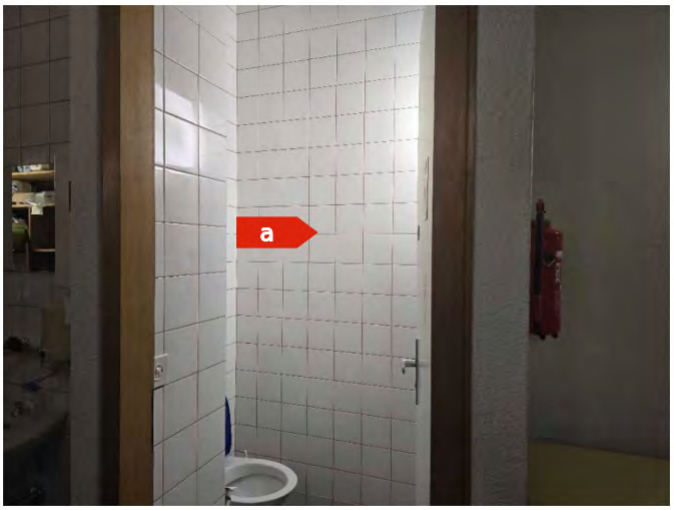

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 44: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2052	Quantité approximative	3 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC 1007	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

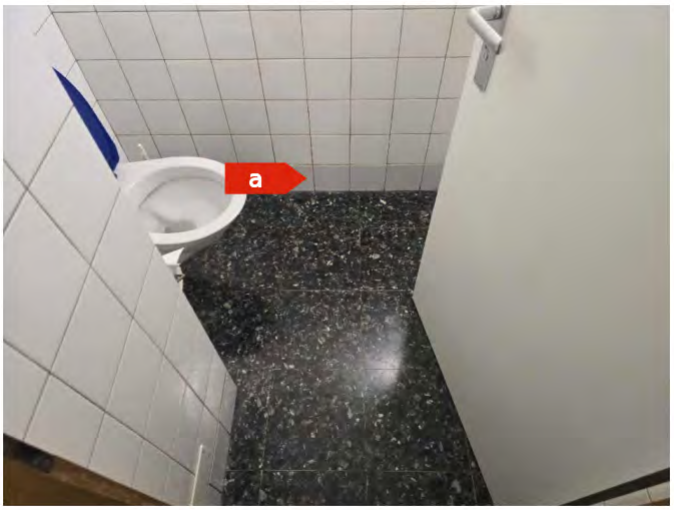

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 45: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2053	Quantité approximative	1.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC 1007	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

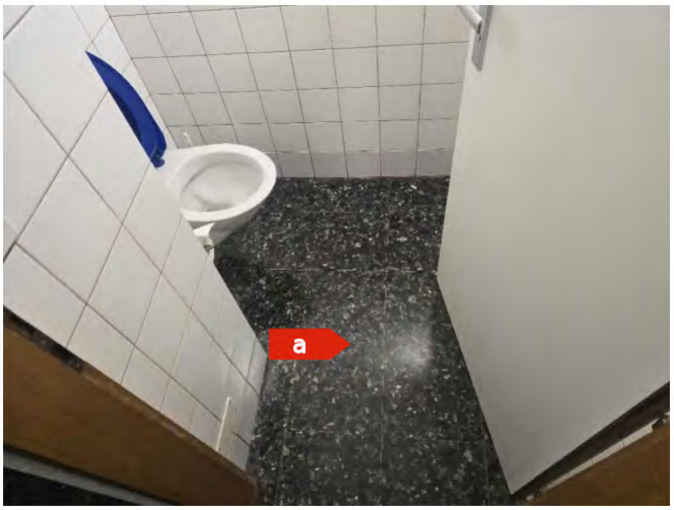

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 46: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2057	Quantité approximative	3 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dépôt 1010 1011	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

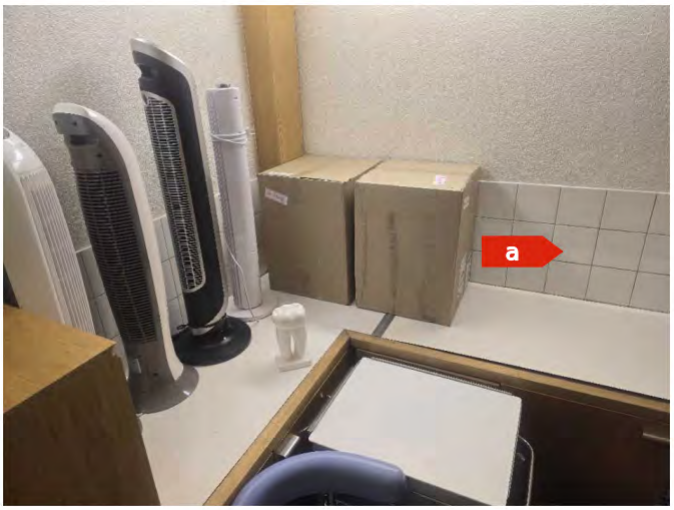

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 47: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2058	Quantité approximative	10.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dépôt 1010 1011	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 48: Éléments derrière crédence

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2062	Quantité approximative	2.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tennis de table - bar	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

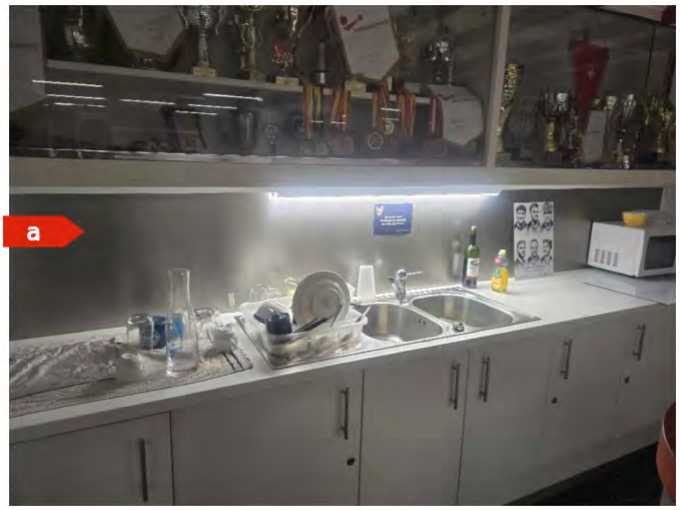

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de contenir des polluants. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 49: Plaque bitumineuse sous évier

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2063	Quantité approximative	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Tennis de table - bar	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

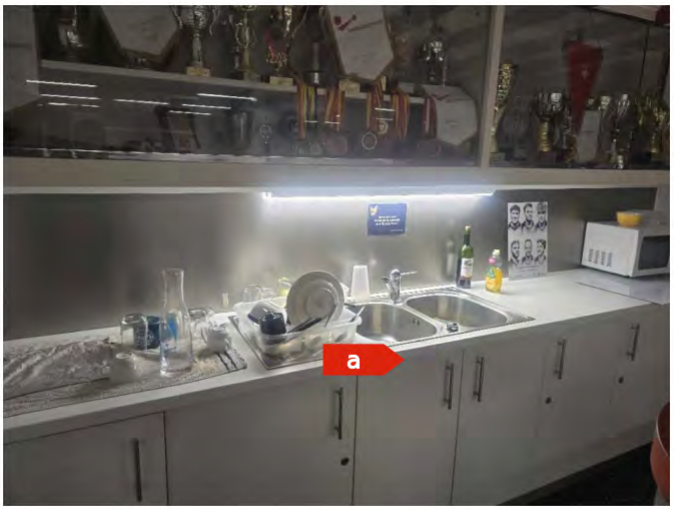

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
								Non

Mesure d'assainissement à prendre

-

Filière d'élimination et conditionnement

-

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 50: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2064	Quantité approximative	280 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Hall/secrétariat Tennis de table	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 51: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2065	Quantité approximative	280 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

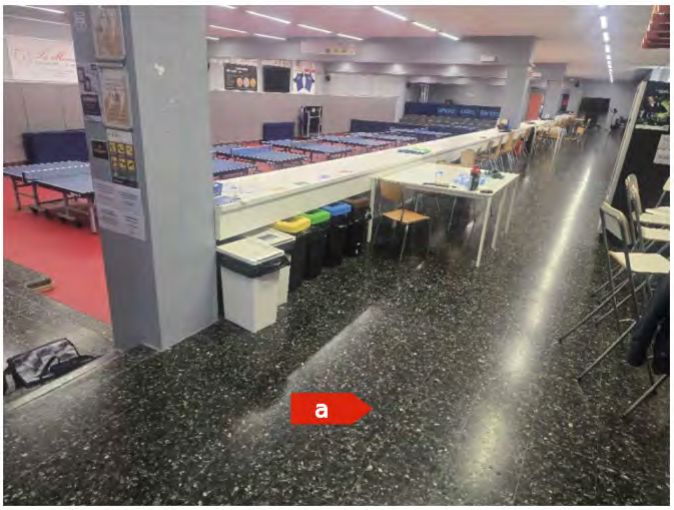

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 52: Eléments sous parquet

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2066	Quantité approximative	315 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tennis de table	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

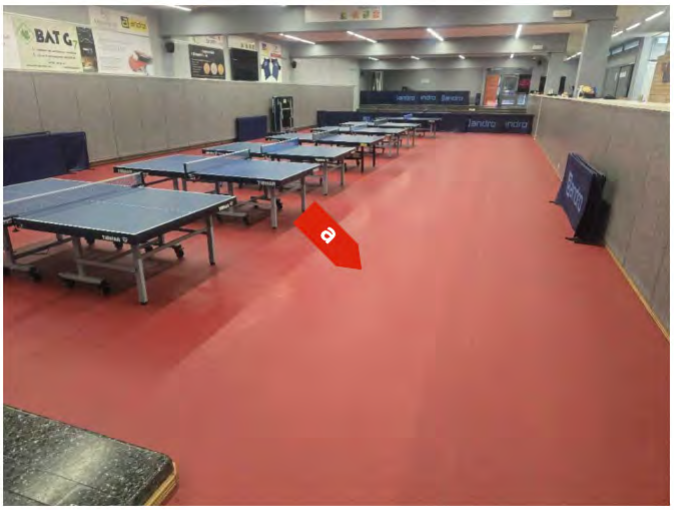

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles (des sondages trop destructifs sont nécessaires). Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 53: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm évier 1 et 2

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2067	Quantité approximative	26 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

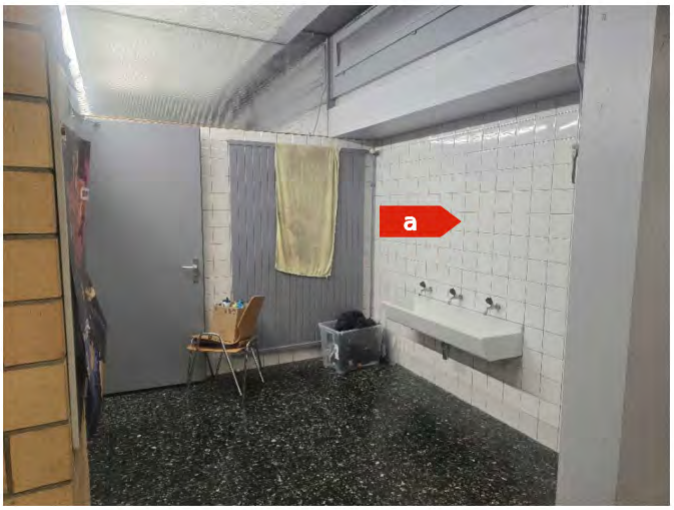

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 54: Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm évier 1 et 2

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2068	Quantité approximative	12 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considérés comme contenant de l'amiante par analogie aux prélèvements identiques effectués dans le bâtiment

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 55: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2078	Quantité approximative	1 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - bureau	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

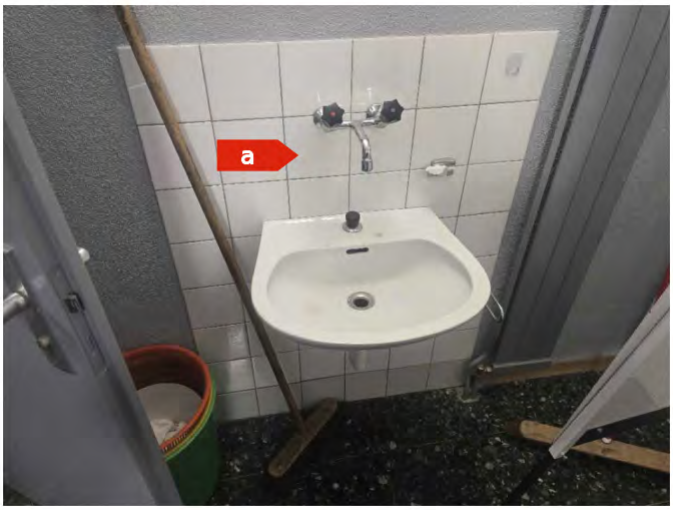

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 56: Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2079	Quantité approximative	1 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - bureau	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considérés comme contenant de l'amiante par analogie aux prélèvements identiques effectués dans le bâtiment

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 57: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2080	Quantité approximative	5.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - bureau	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

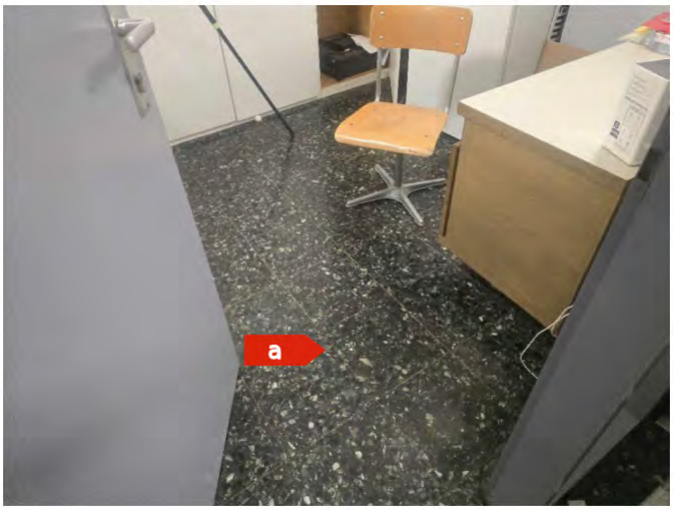

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 58: Colle de faïence blanche 20cm x 20cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2087	Quantité approximative	12 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Tennis de table - WC homme	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

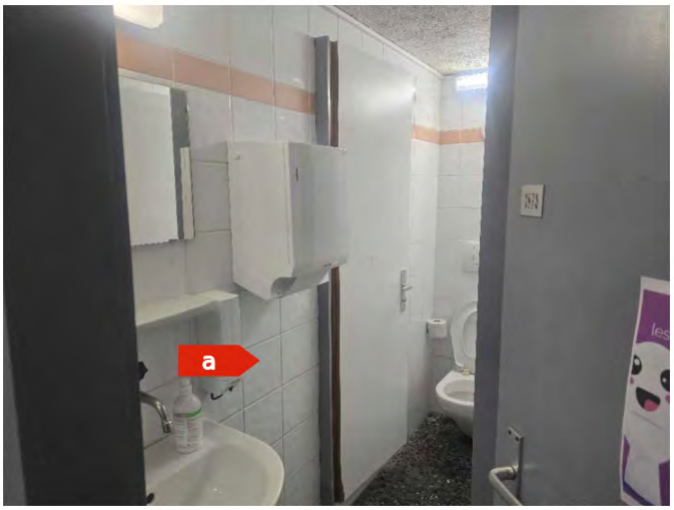

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 59: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2088	Quantité approximative	4 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - WC homme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

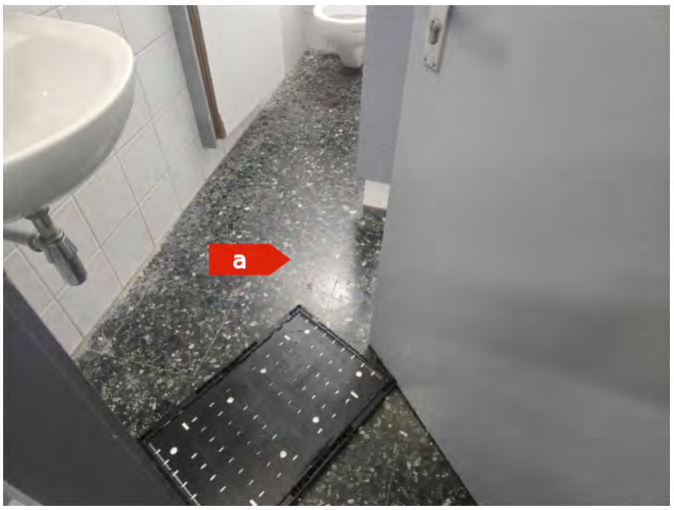

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 60: Colle de faïence blanche 20cm x 20cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2092	Quantité approximative	12 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - WC dame	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

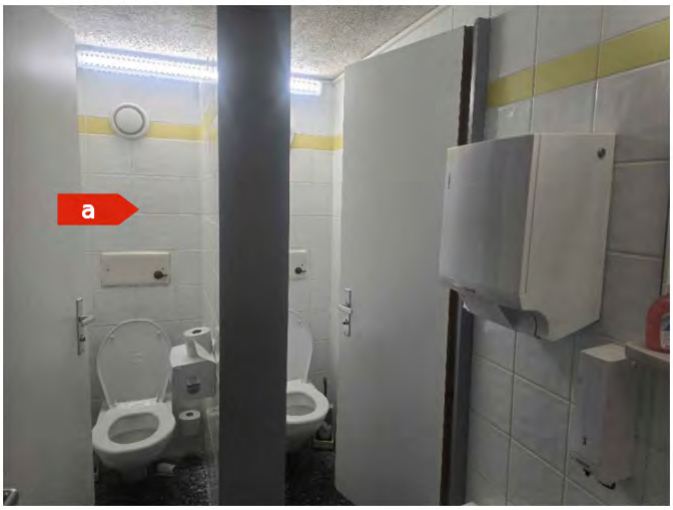

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°2087

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 61: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2093	Quantité approximative	4 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - WC dame	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

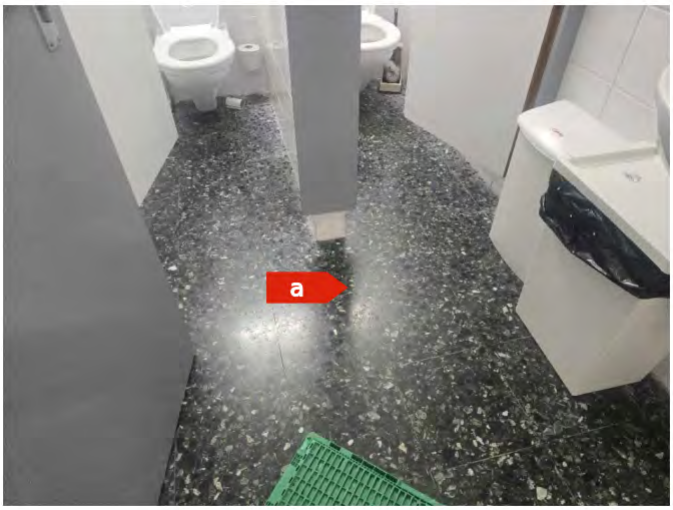

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 62: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2096	Quantité approximative	26 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - vestiaire 1	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

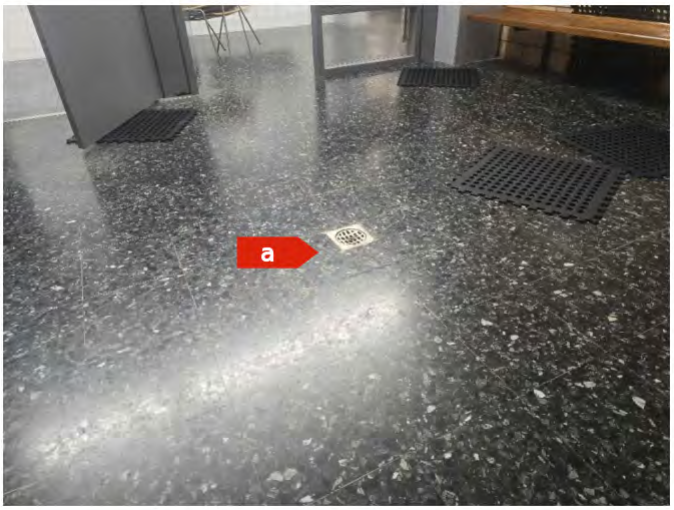

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 63: Colle de faïence blanche 12cm x 24cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2101	Quantité approximative	27 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Tennis de table - vestiaire 1 douche	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

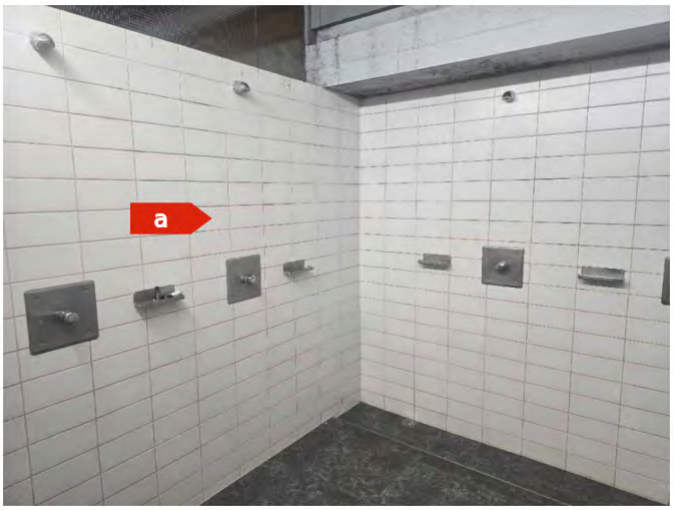

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 64: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2106	Quantité approximative	26 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - vestiaire 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 65: Colle de faïence blanche 12cm x 24cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2108	Quantité approximative	27 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - vestiaire 2 douche	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

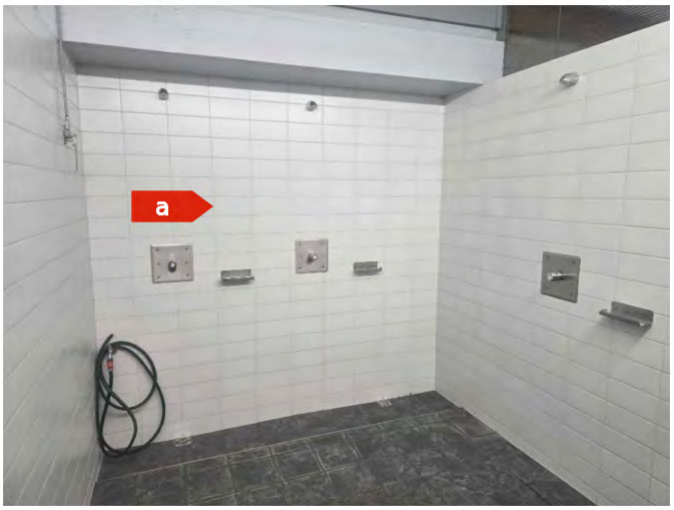

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°2101

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 66: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2116	Quantité approximative	32 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Tennis de table - dépôt	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

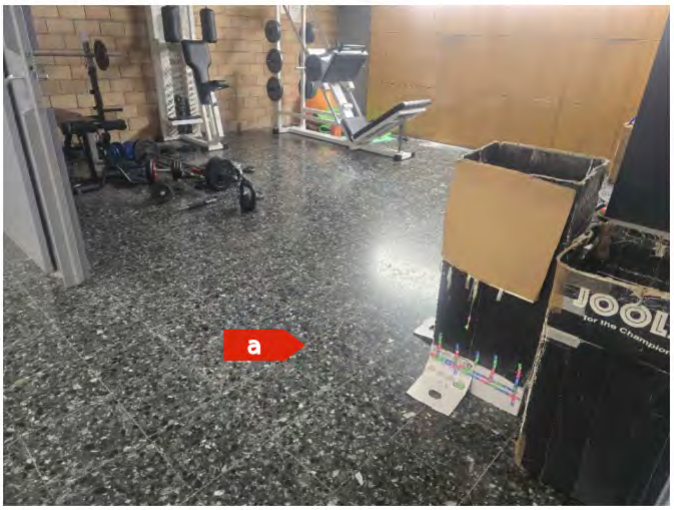

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 67: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2123	Quantité approximative	30 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Brossage 1006	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 68: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2124	Quantité approximative	18 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Brossage 1006	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 69: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2125	Quantité approximative	67 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Brossage 1006	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 70: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2133	Quantité approximative	10 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	SIG	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

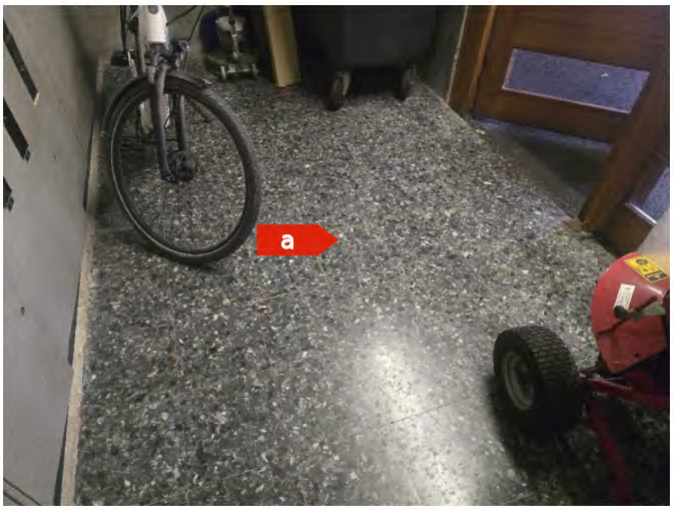

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 71: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2134	Quantité approximative	10 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	SIG	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 72: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2142	Quantité approximative	32 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

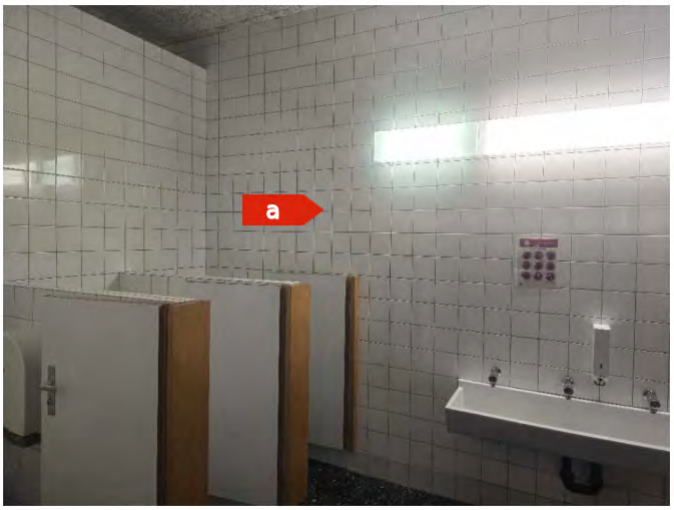

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 73: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2143	Quantité approximative	7 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 74: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2144	Quantité approximative	10.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

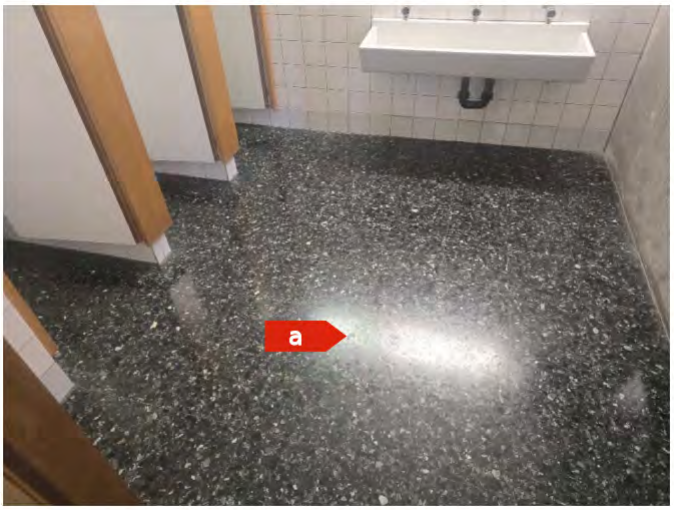

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 75: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2149	Quantité approximative	14 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC profs + Nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 76: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2150	Quantité approximative	3 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC profs + Nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 77: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2151	Quantité approximative	2 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC profs + Nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 78: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2160	Quantité approximative	31 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

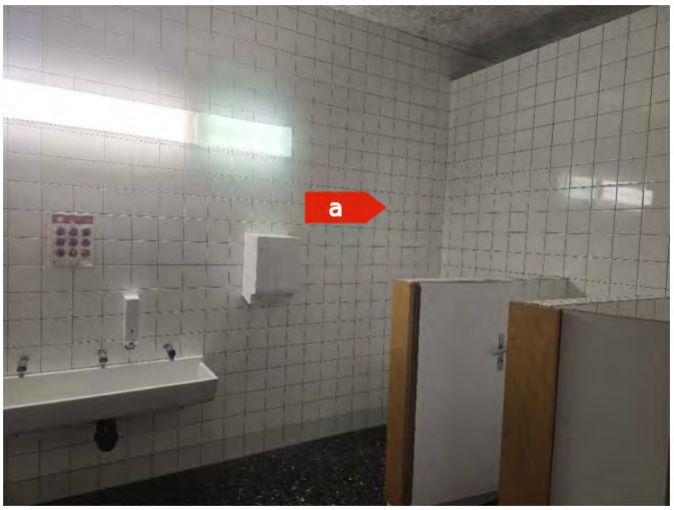

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 79: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2161	Quantité approximative	19 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

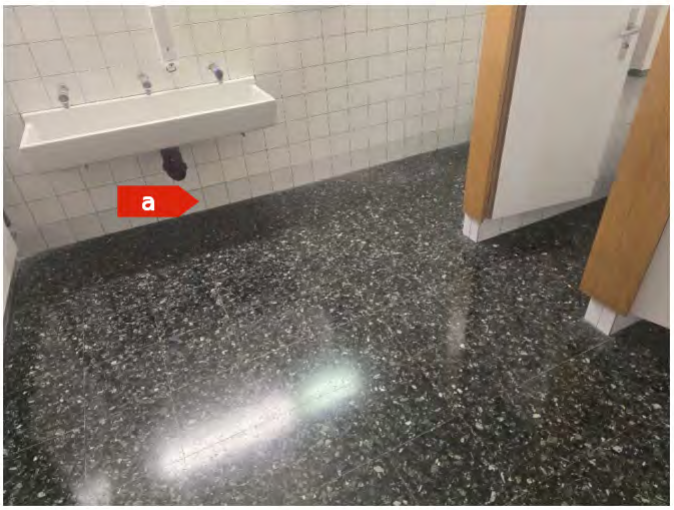

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 80: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2162	Quantité approximative	11 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

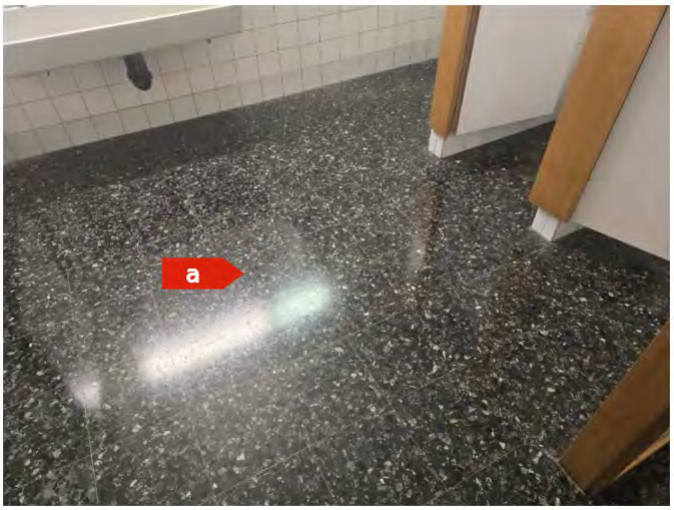

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 81: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2173	Quantité approximative	193.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement bloc B	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

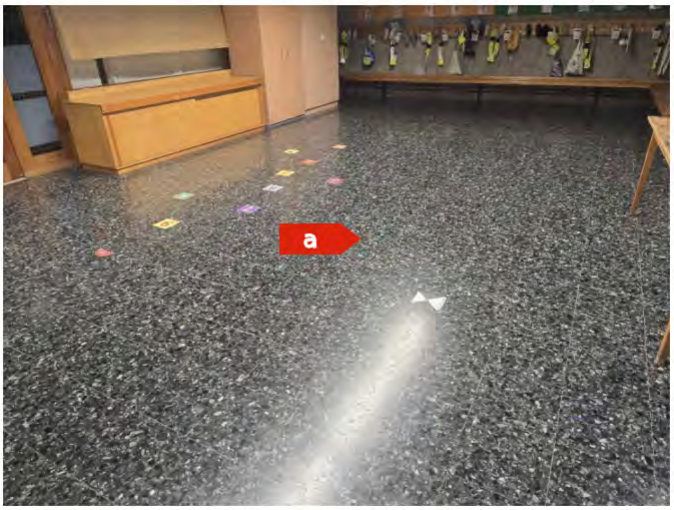

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 82: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2174	Quantité approximative	193.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement bloc B	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

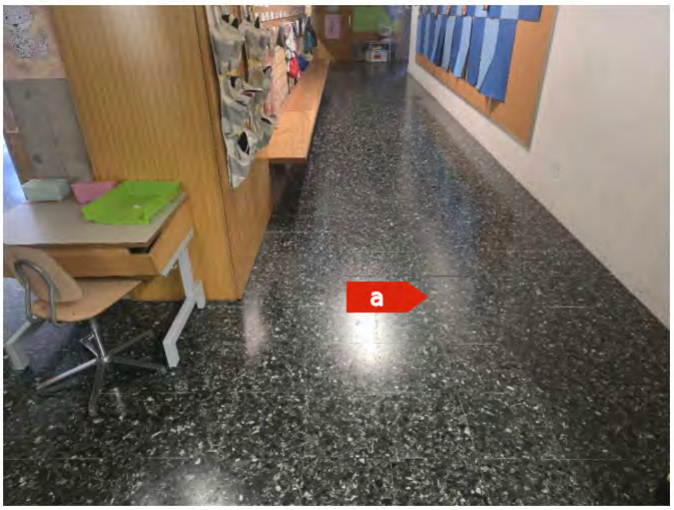

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 83: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2177	Quantité approximative	1.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bureau 1	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 84: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2180	Quantité approximative	15 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bureau 1	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

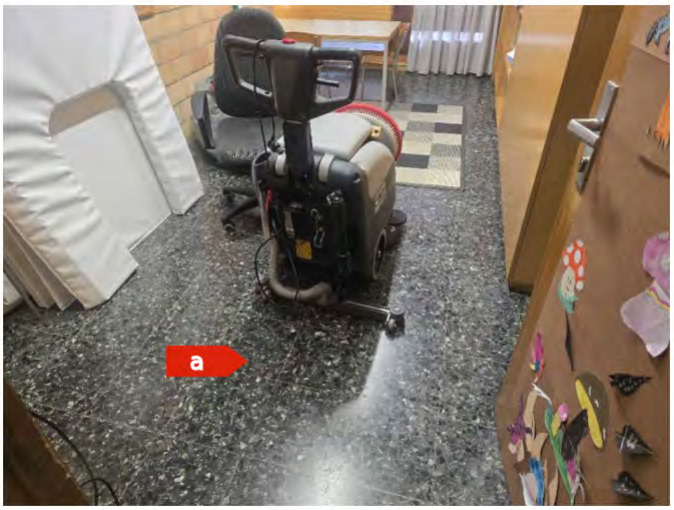

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 85: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2187	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de classe 1020	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

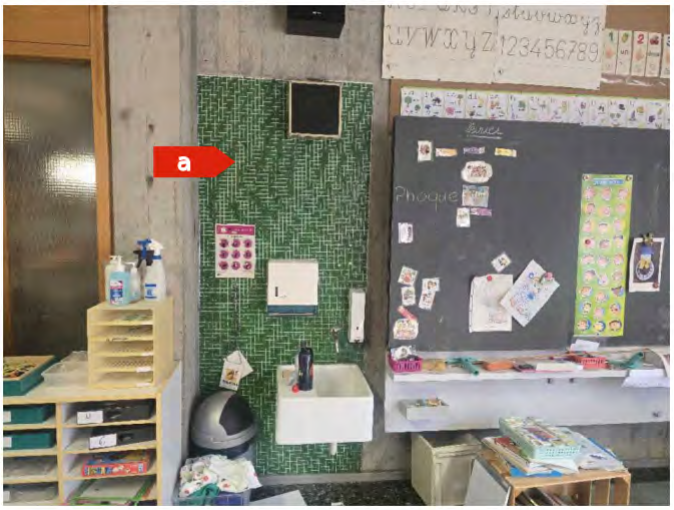

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 86: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2192	Quantité approximative	94 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 1020	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

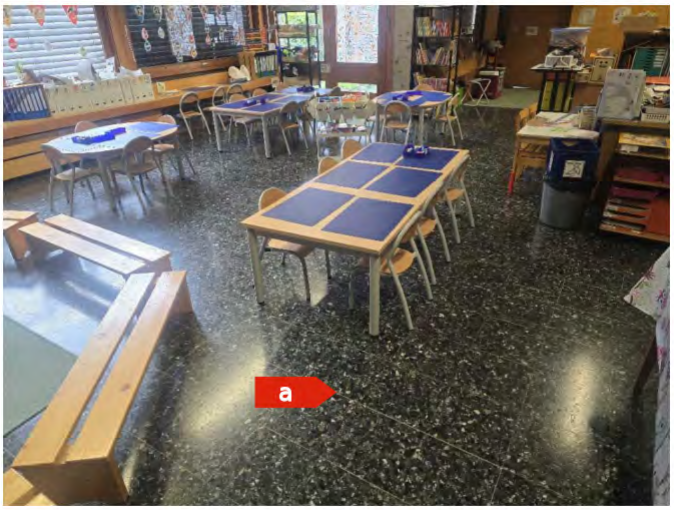

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 87: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle inférieur

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2203	Quantité approximative	48.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Classe ECSP	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

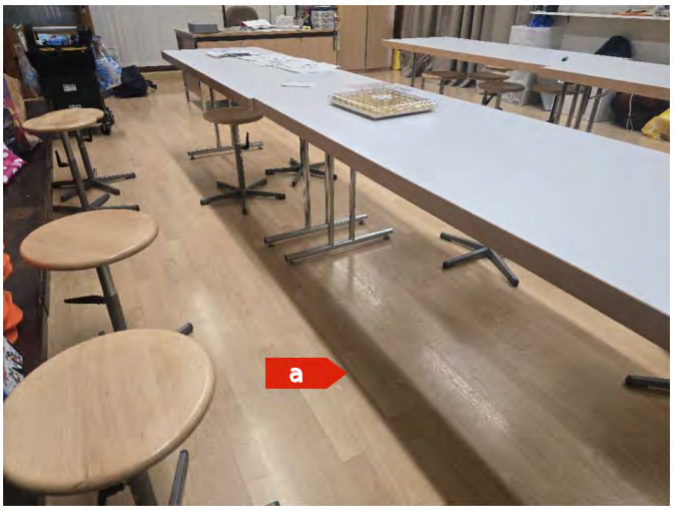

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Elément situé sous le parquet flottant. L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau.
Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 88: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2214	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 1023	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

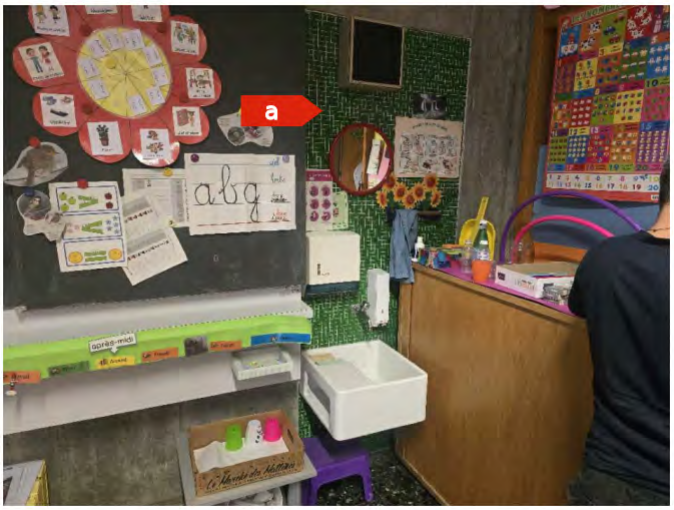

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2382

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 89: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2218	Quantité approximative	86.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 1023	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

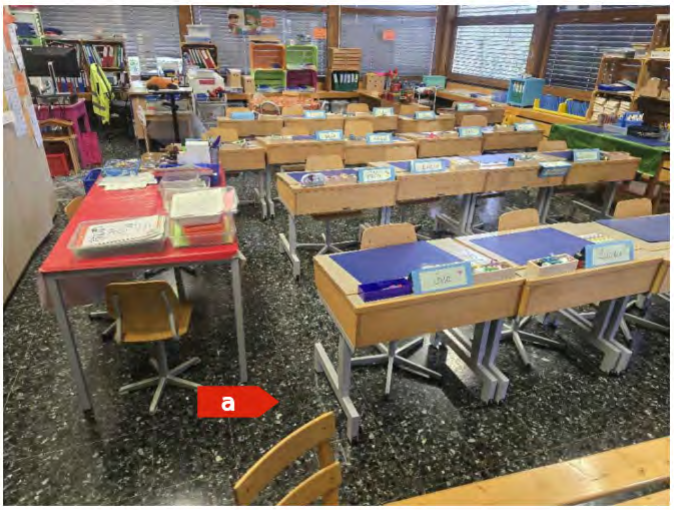

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 90: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2225	Quantité approximative	11 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bibliothèque parascolaire	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

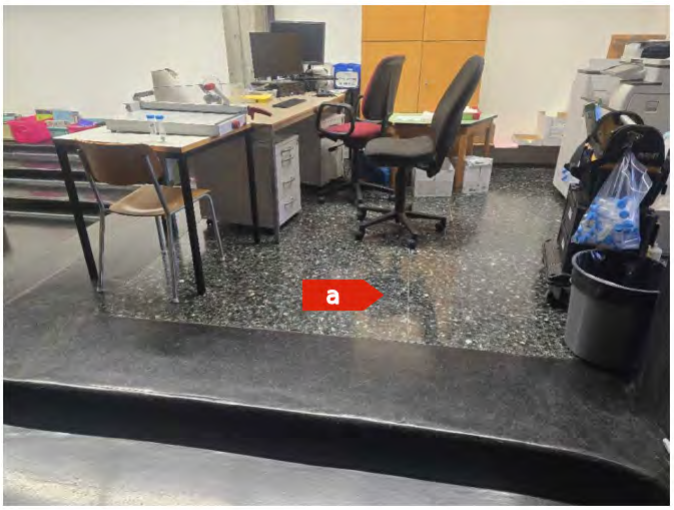

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 91: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2226	Quantité approximative	11 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bibliothèque parascolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

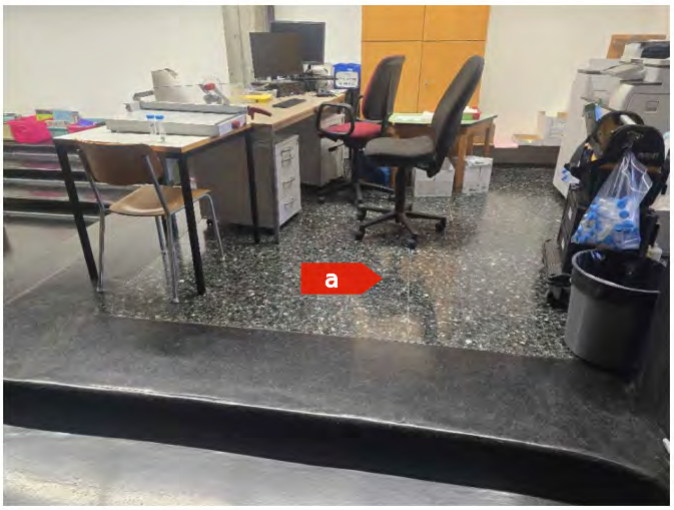

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 92: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2233	Quantité approximative	114 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

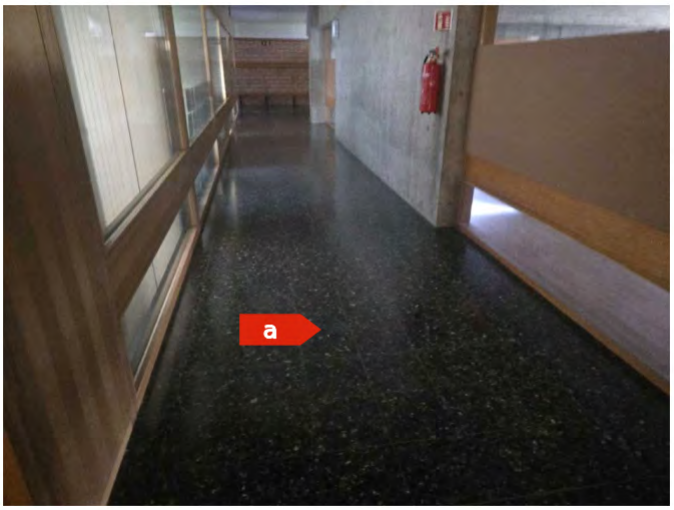

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 93: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2242	Quantité approximative	17 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local containers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 94: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2262	Quantité approximative	33 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dépôt rythmique	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

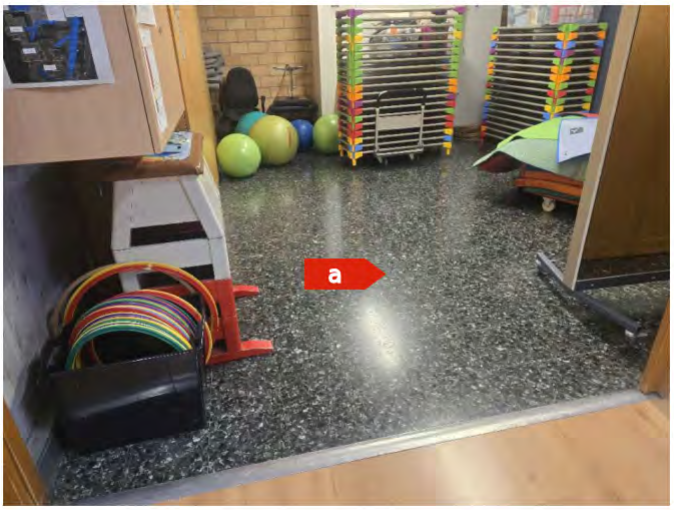

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 95: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2273	Quantité approximative	64.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe ECSP	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

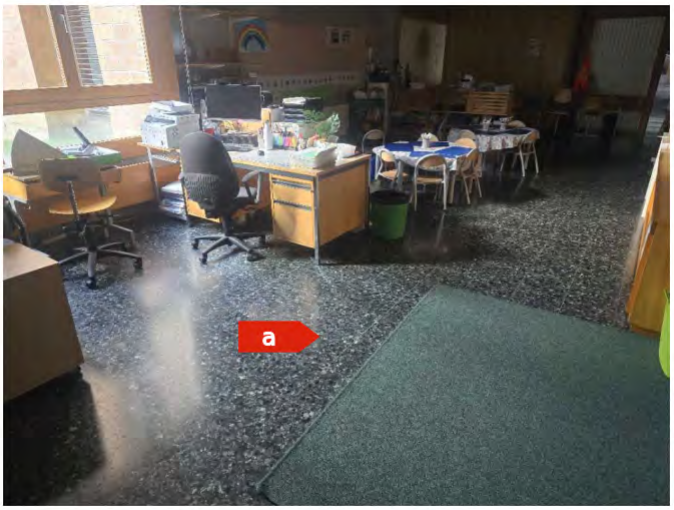

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 96: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2282	Quantité approximative	41.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Palier bloc C	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

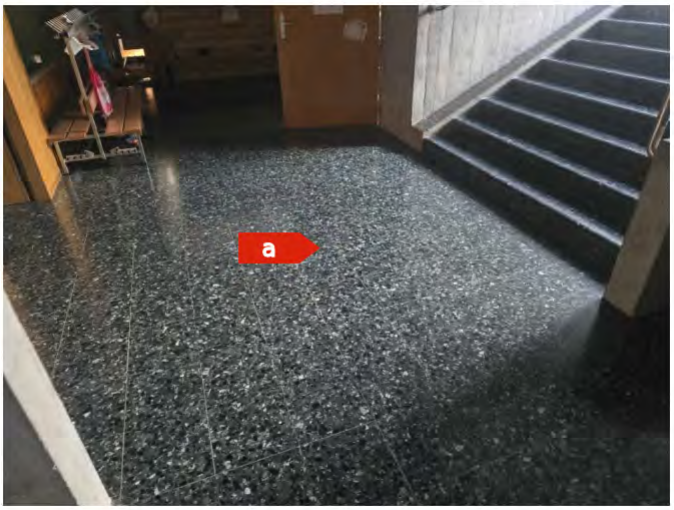

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 97: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2283	Quantité approximative	41.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Palier bloc C	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 98: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2294	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe spécialisée 1025	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

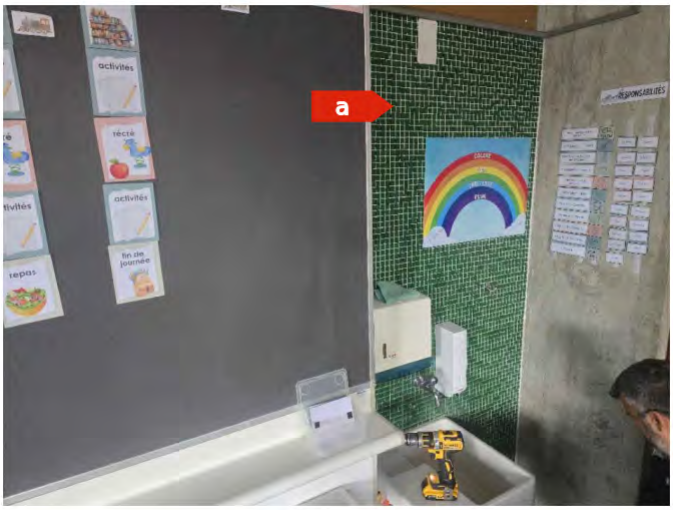

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 99: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2296	Quantité approximative	85 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe spécialisée 1025	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

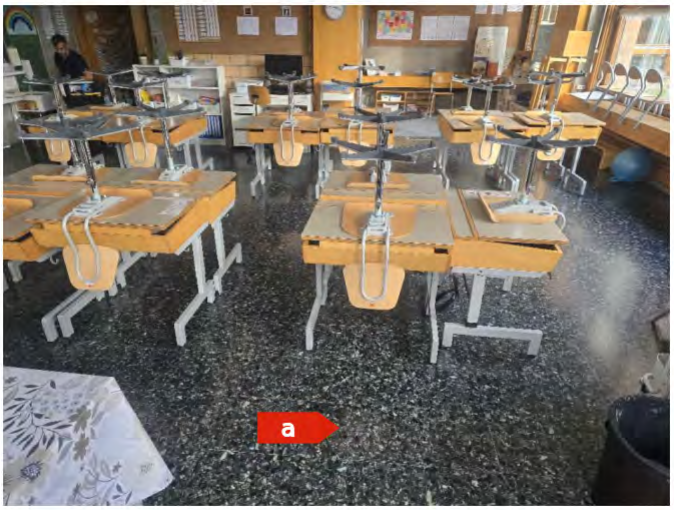

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 100: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2303	Quantité approximative	22 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

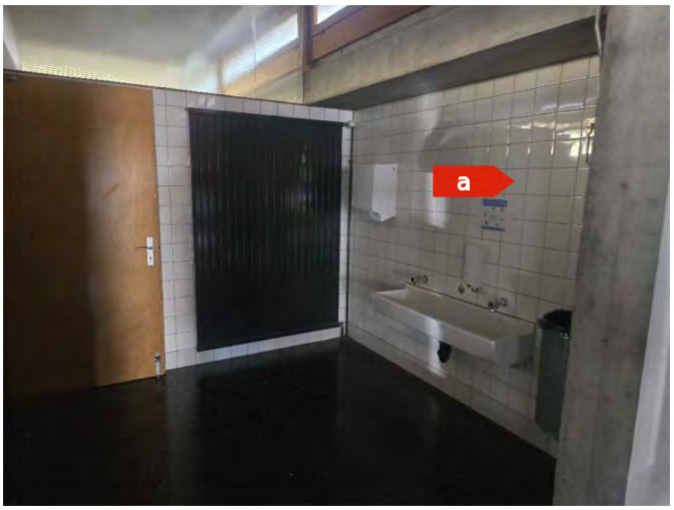

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 101: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2304	Quantité approximative	11 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

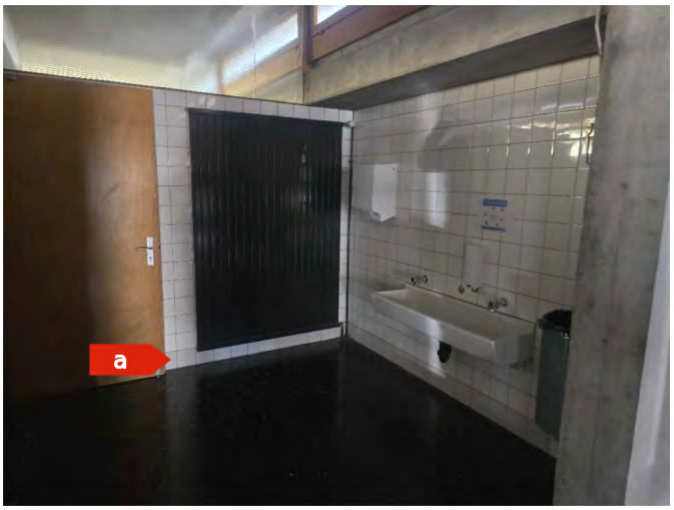

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 102: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2306	Quantité approximative	197 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

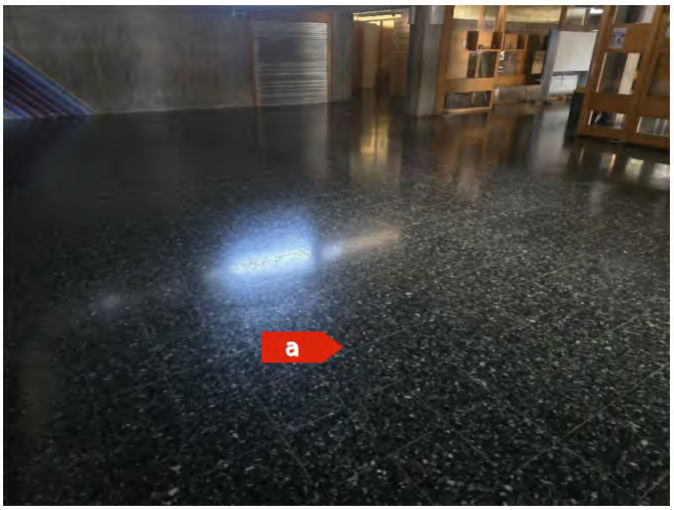

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 103: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2313	Quantité approximative	2.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bureau infirmière + éducatrice	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 104: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle inférieur

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2315	Quantité approximative	31.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bureau infirmière + éducatrice	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

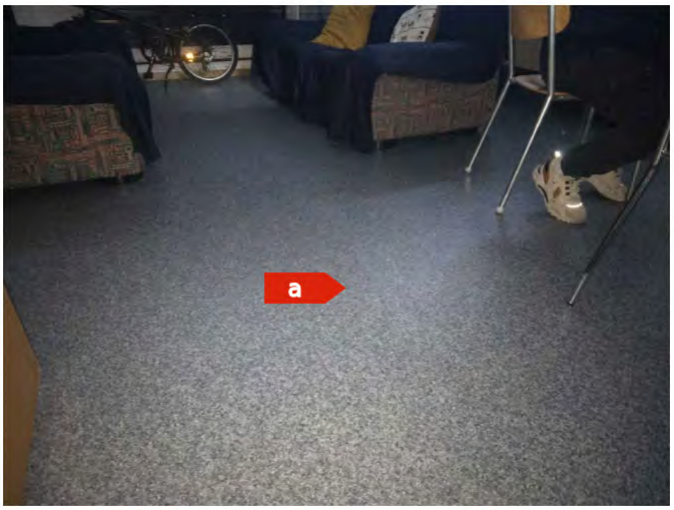

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 105: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2319	Quantité approximative	7 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Nettoyage + informatique	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

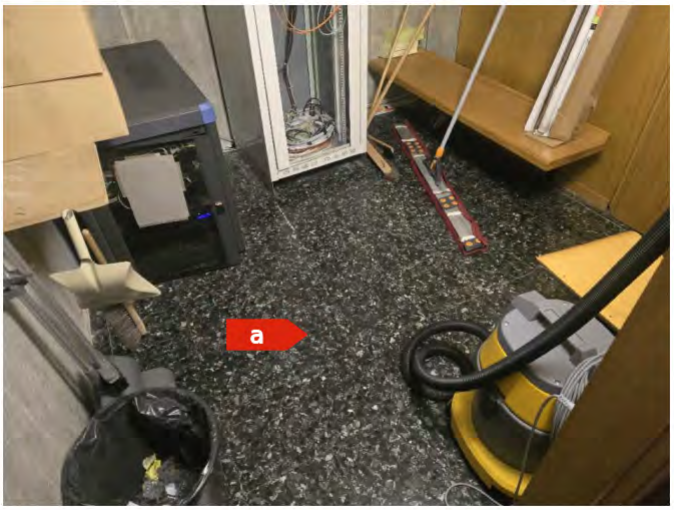

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 106: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2324	Quantité approximative	213 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

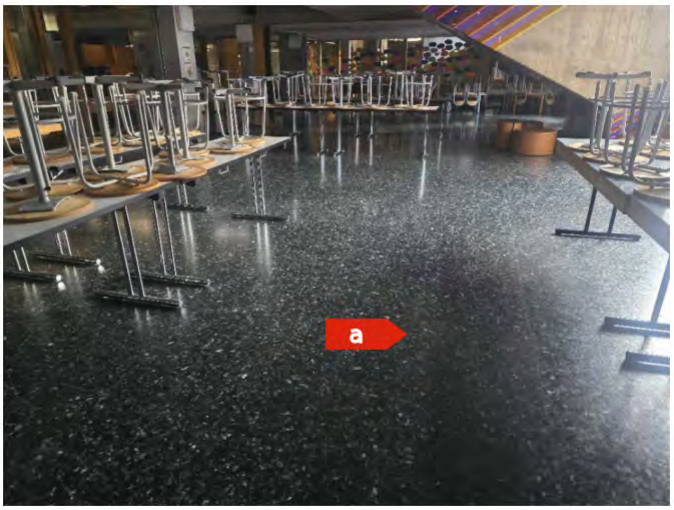

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 107: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2325	Quantité approximative	213 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

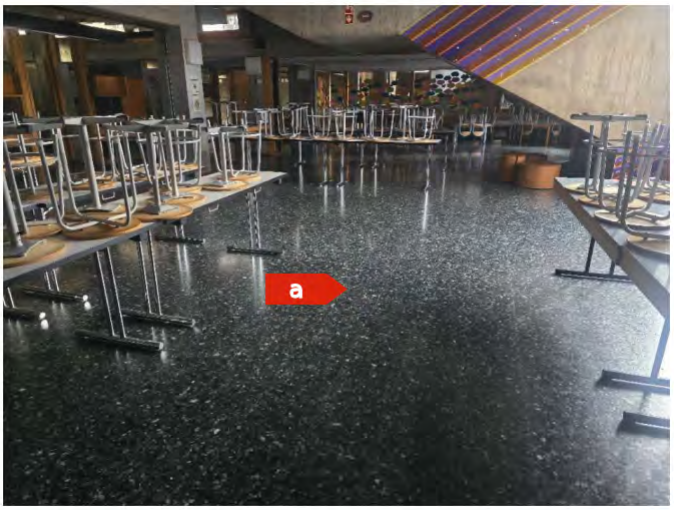

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 108: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2333	Quantité approximative	24.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

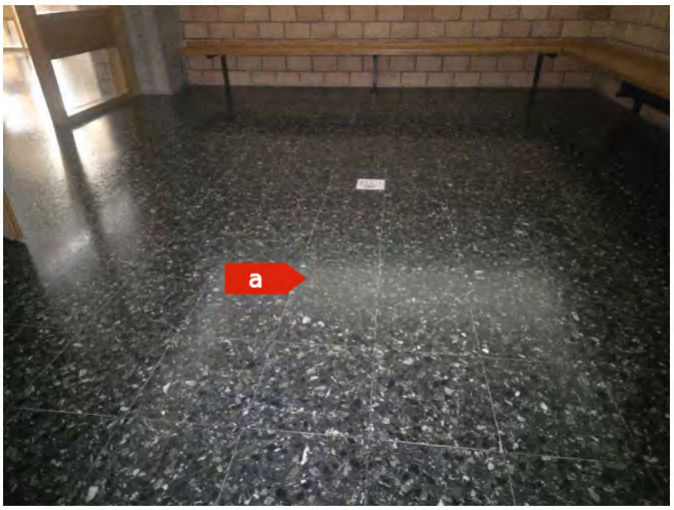

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 109: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2342	Quantité approximative	21 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Douche de vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

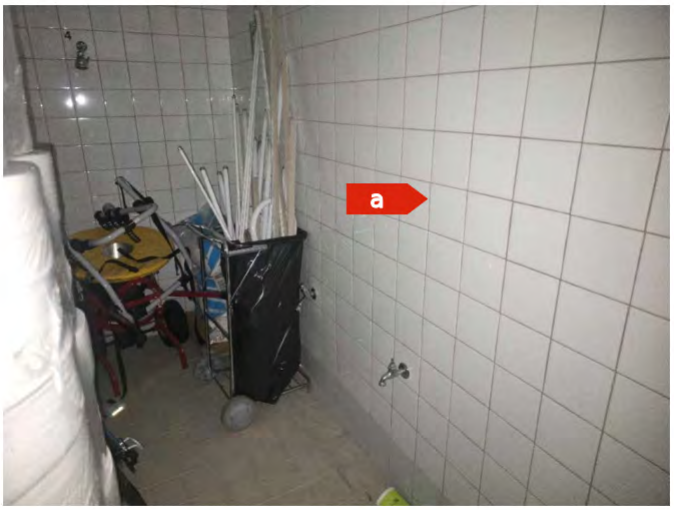

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 110: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2343	Quantité approximative	9.5 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Douche de vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

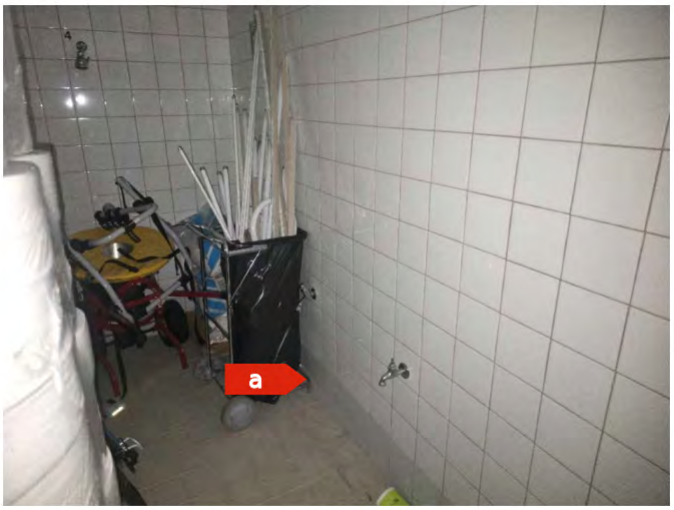

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 111: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2353	Quantité approximative	24.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire parascolaire 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

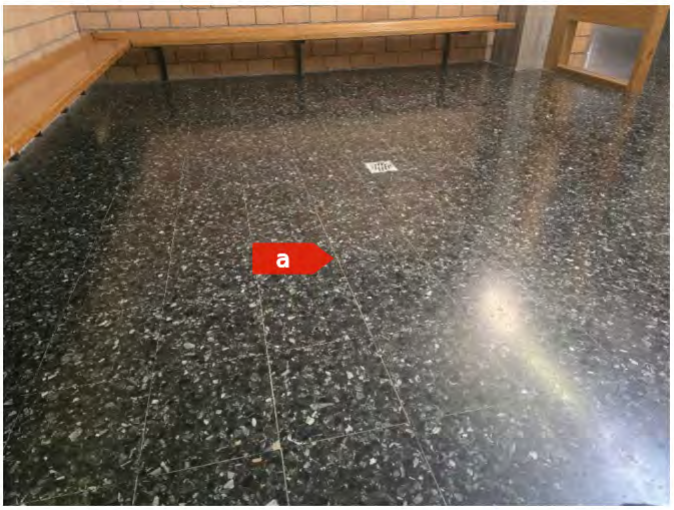

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 112: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2357	Quantité approximative	21 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Douche de vestiaire parascolaire 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

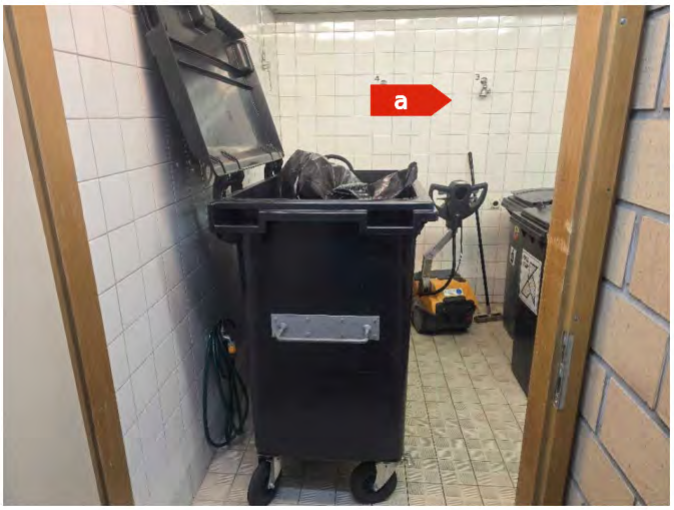

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 113: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2358	Quantité approximative	9.5 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Douche de vestiaire parascolaire 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 114: Colle de carrelage blanc antidérapant 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2359	Quantité approximative	7.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Douche de vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

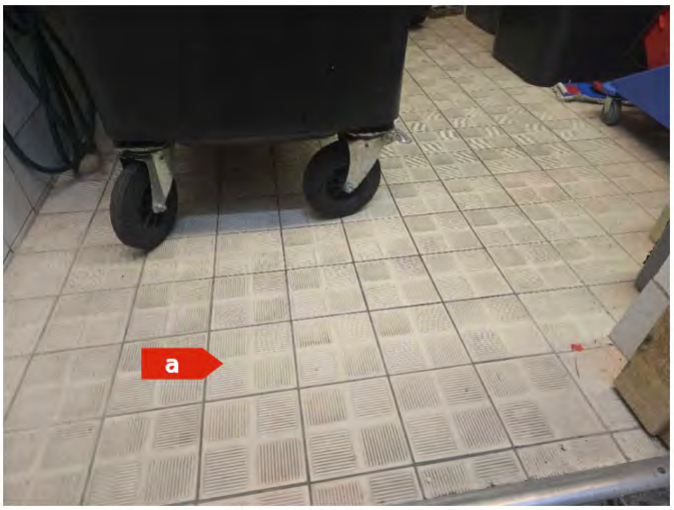

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 115: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2362	Quantité approximative	54 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Cuisine restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

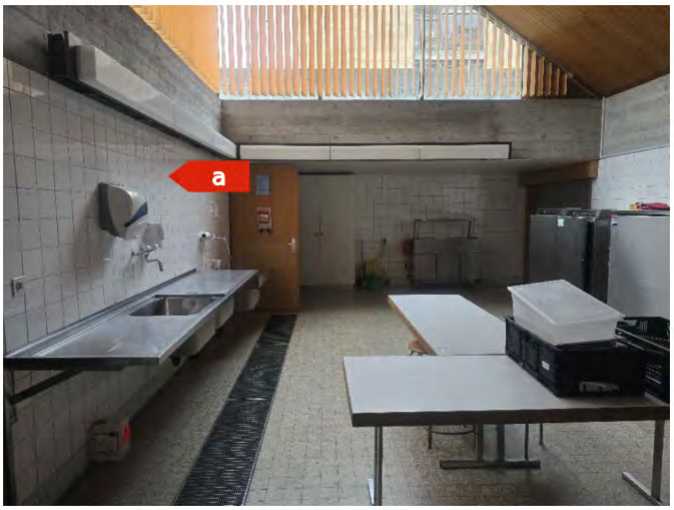

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 116: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2364	Quantité approximative	31 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Cuisine restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

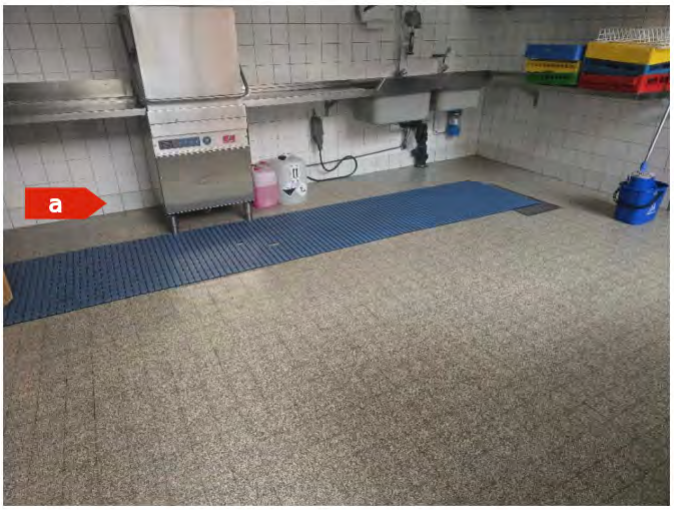

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 117: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2373	Quantité approximative	72 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Palier bloc D	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

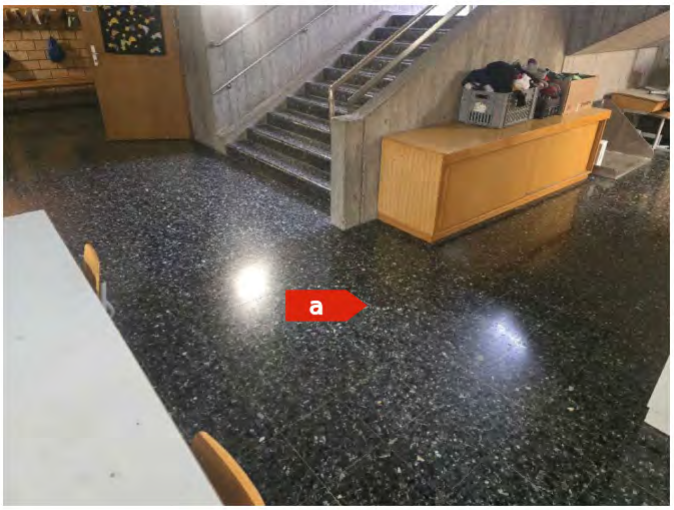

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 118: Colle de mosaïque murale kaki 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2382	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de classe 1031	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 119: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2384	Quantité approximative	81 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 1031	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

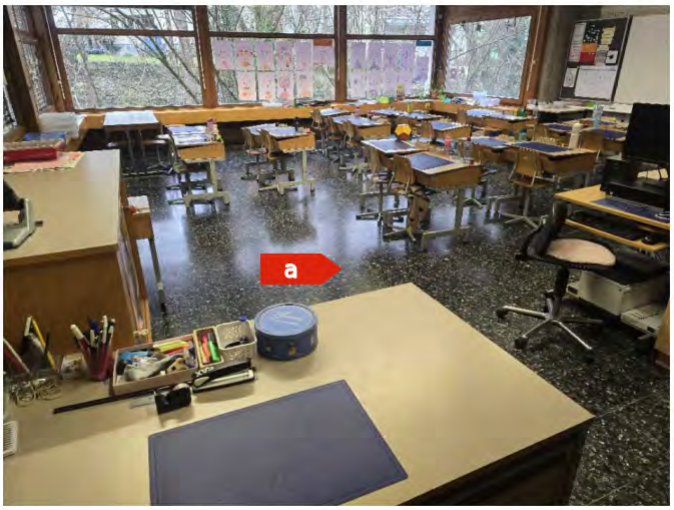

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 120: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2392	Quantité approximative	18.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local concierge	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

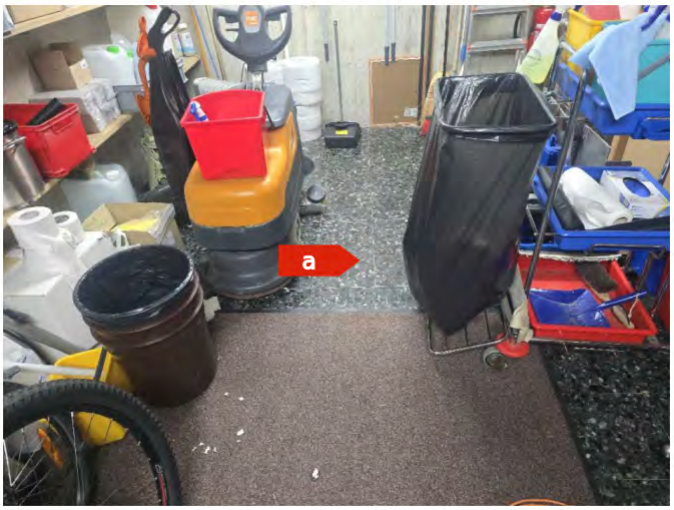

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 121: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	2403	Quantité approximative	264.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Hall + vestiaire ouvert parascolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

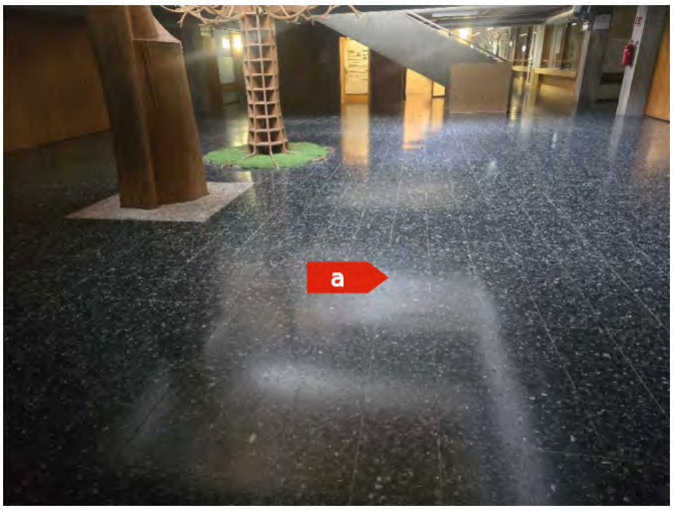

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 122: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2413	Quantité approximative	294 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

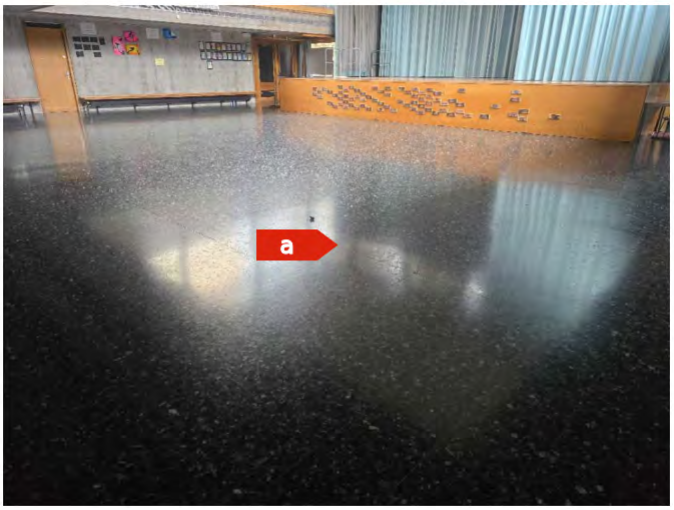

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 123: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2414	Quantité approximative	294 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

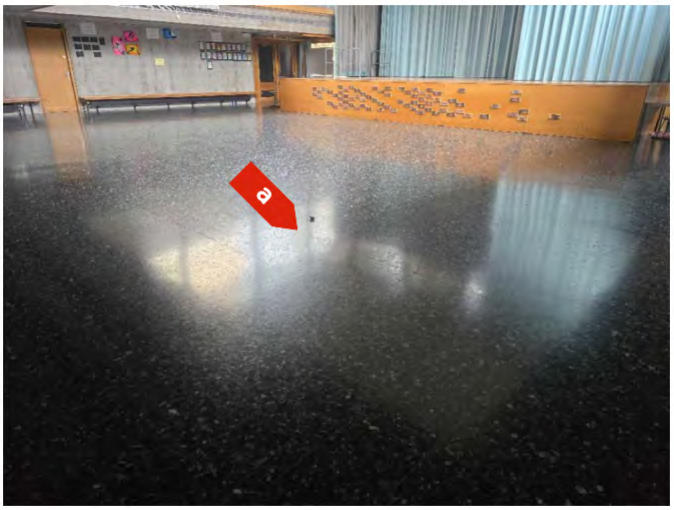

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 124: Carreau de terrazzo blanc 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2424	Quantité approximative	123 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de rythmique 2	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

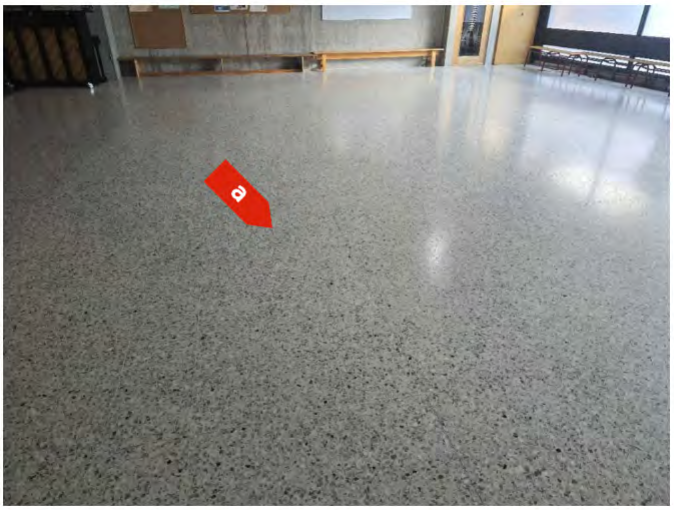

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 125: Colle de carreau de terrazzo blanc 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2425	Quantité approximative	123 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de rythmique 2	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 126: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2426	Quantité approximative	35 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de rythmique 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

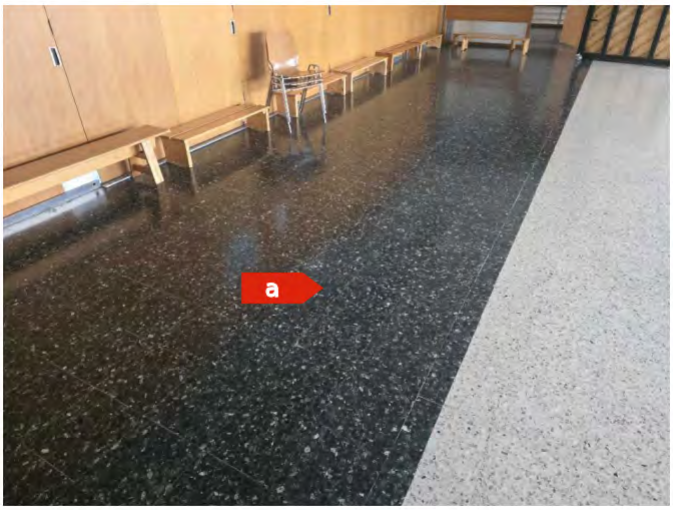

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 127: Mastic intérieur de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2427	Quantité approximative	4 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de rythmique 2	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

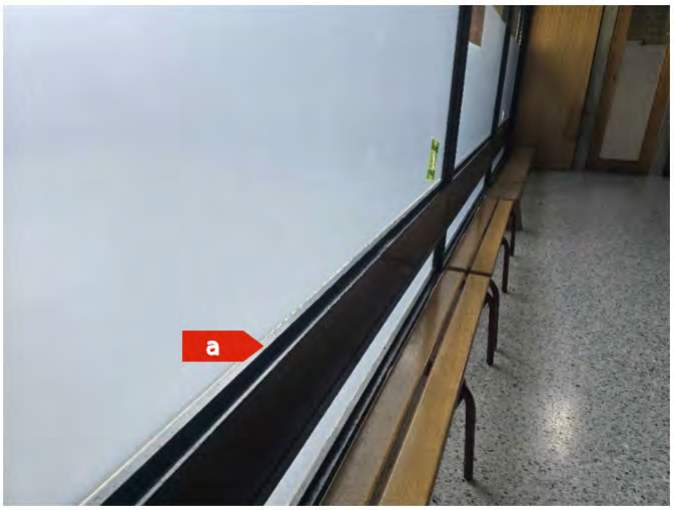

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 128: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2432	Quantité approximative	2.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

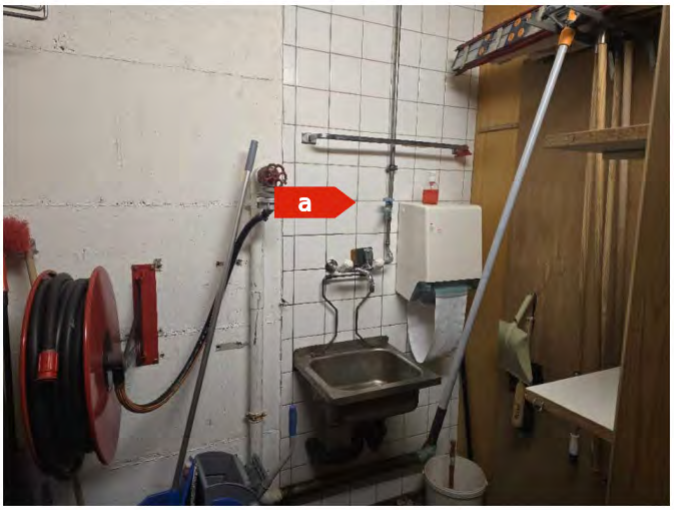

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 129: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2433	Quantité approximative	1 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

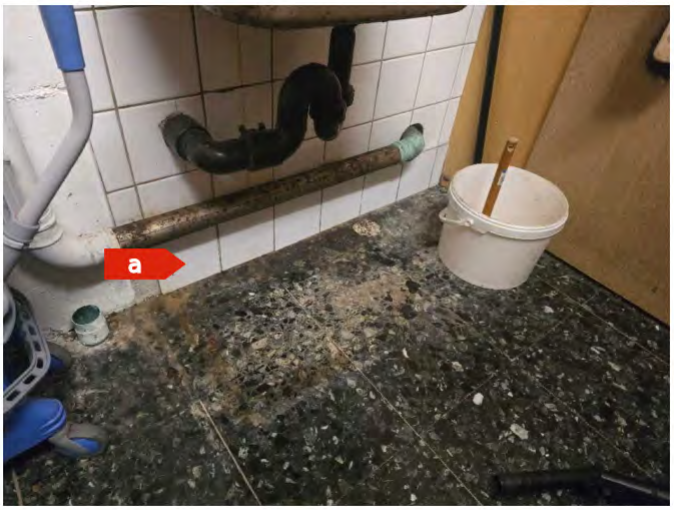

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 130: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2434	Quantité approximative	3.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

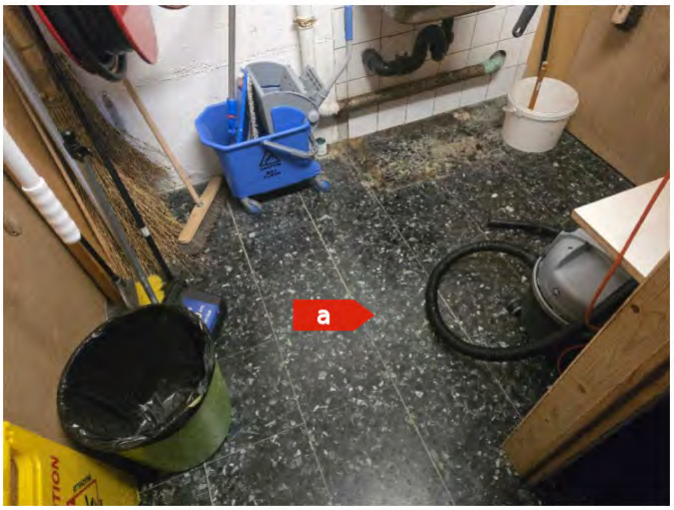

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 131: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2443	Quantité approximative	3.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Électricité	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

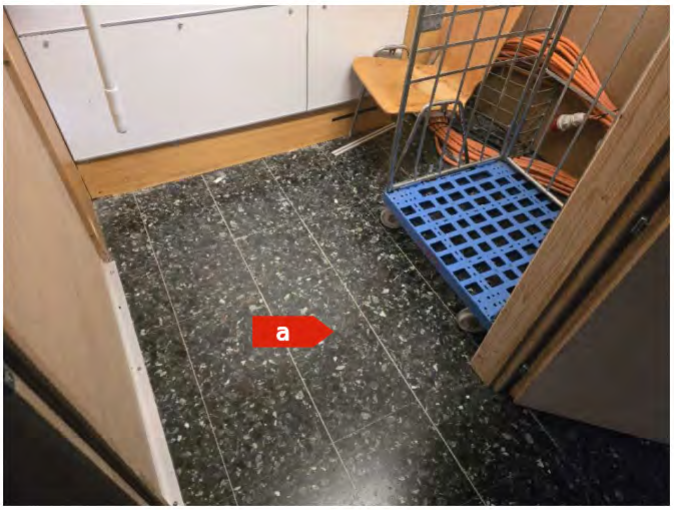

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 132: Résine de sol gris foncé inférieure

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2456	Quantité approximative	495 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle de gymnastique	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Susceptible de contenir des polluants. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 133: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2458	Quantité approximative	123 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de gymnastique	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

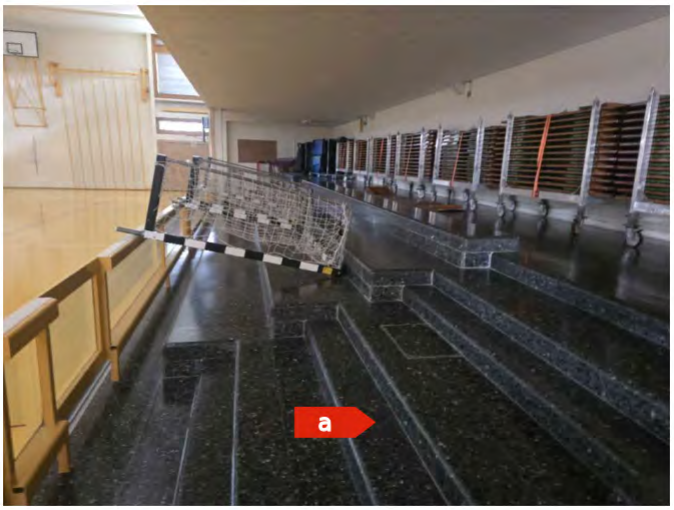

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 134: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2459	Quantité approximative	123 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de gymnastique	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

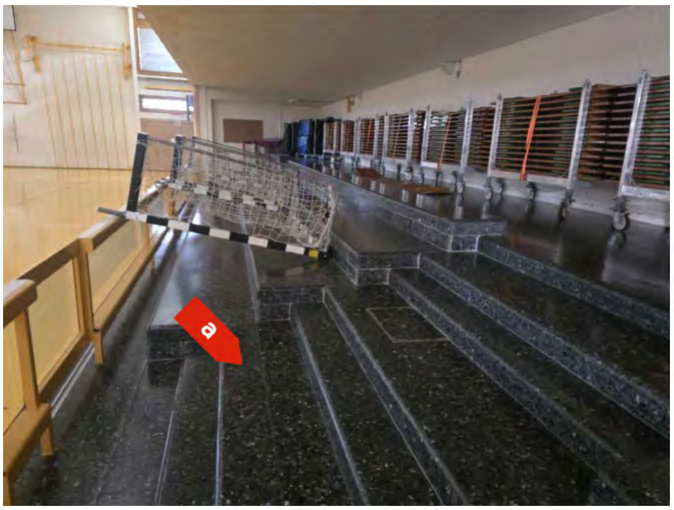

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 135: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2473	Quantité approximative	40 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC homme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 136: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2475	Quantité approximative	13 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC homme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 137: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2476	Quantité approximative	11.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC homme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

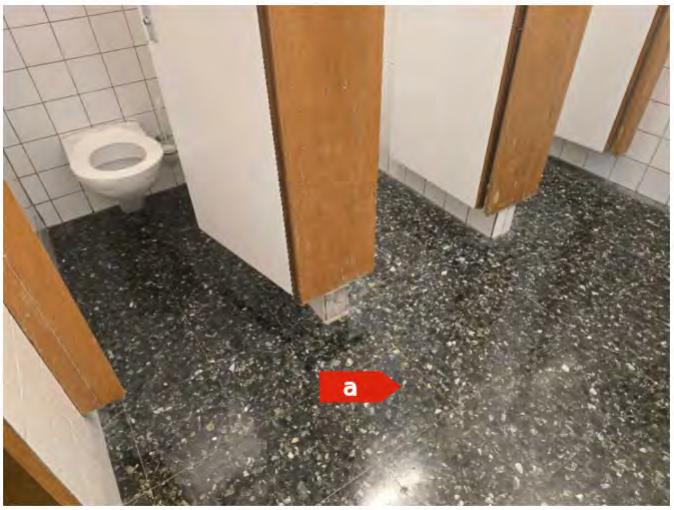

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 138: Carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm + colle rénovation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2477	Quantité approximative	0.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC homme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

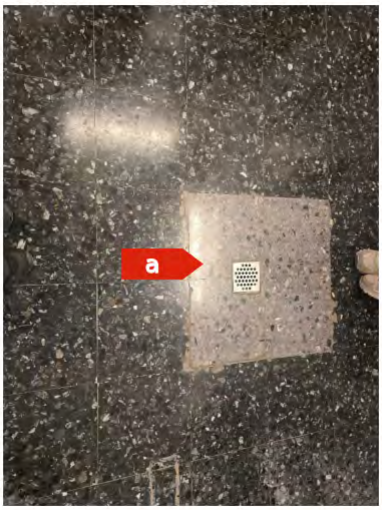

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 139: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2483	Quantité approximative	40 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC femme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

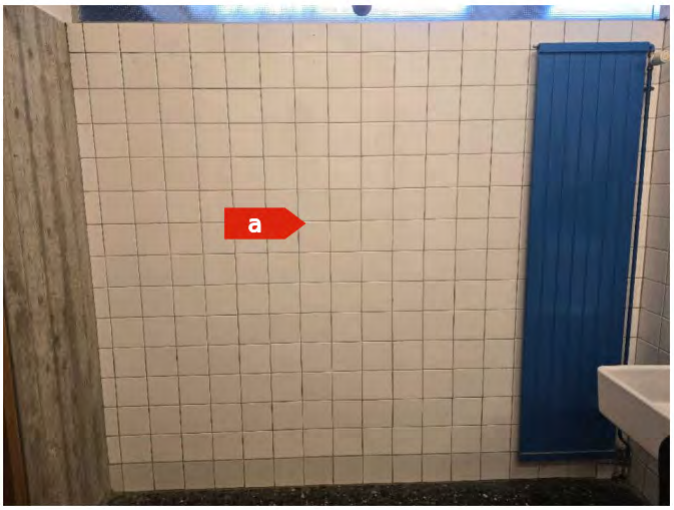

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 140: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2485	Quantité approximative	13 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC femme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

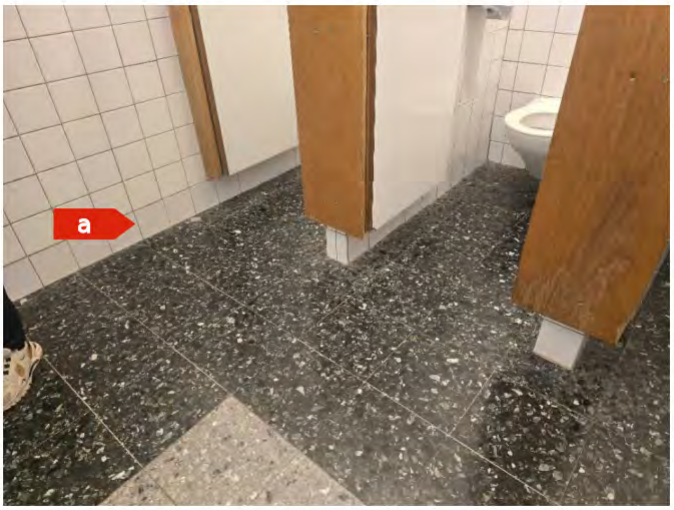

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 141: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2486	Quantité approximative	11.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC femme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

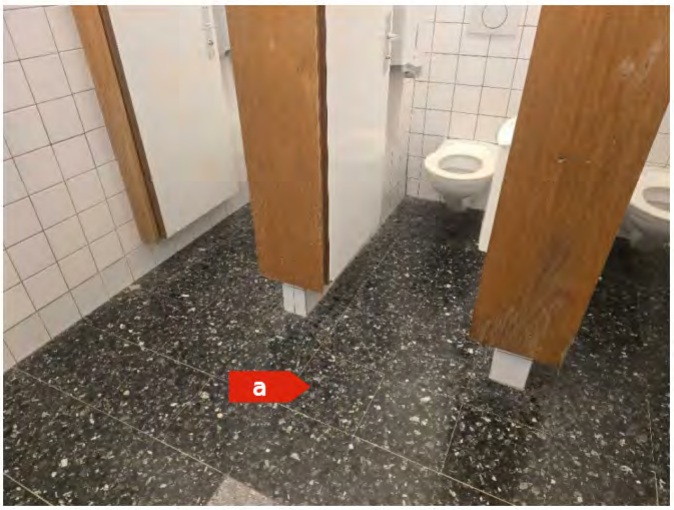

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 142: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2487	Quantité approximative	11.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC femme	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

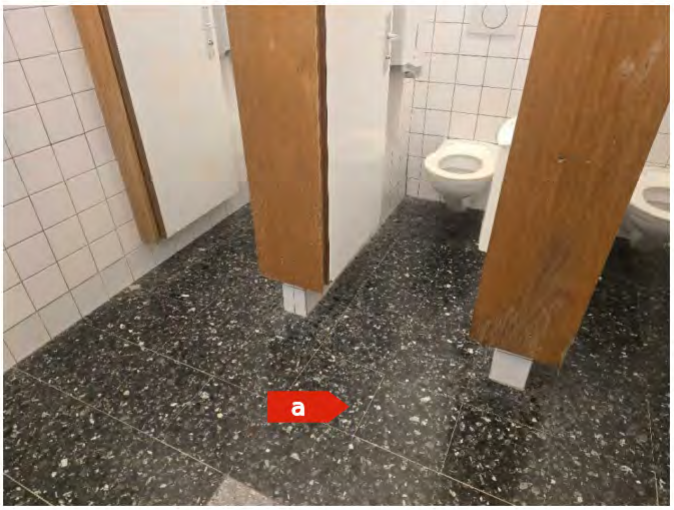

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 143: Carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm rénovation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2488	Quantité approximative	0.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC femme	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 144: Colle de carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm rénovation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2489	Quantité approximative	0.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	WC femme	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°4050

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 145: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2503	Quantité approximative	85 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Bassin de natation (côté vestiaire)	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 146: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2504	Quantité approximative	26 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Bassin de natation	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

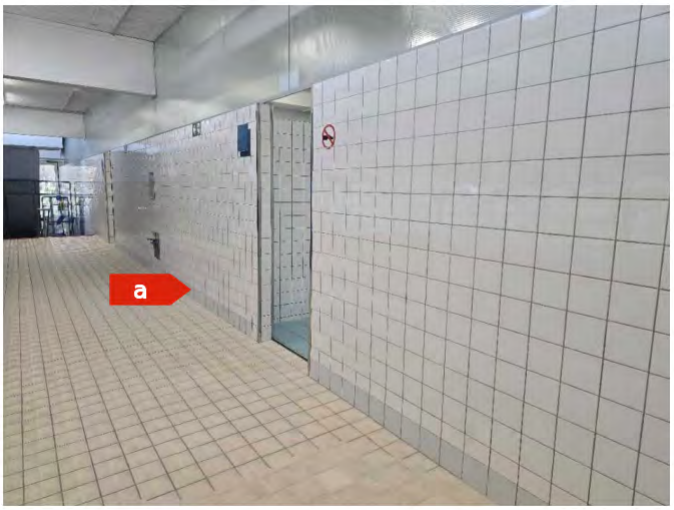

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

côté vestiaire

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 147: Colle de carrelage bleu strié 12cm x 24cm sur plage

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2521	Quantité approximative	35 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bassin de natation	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

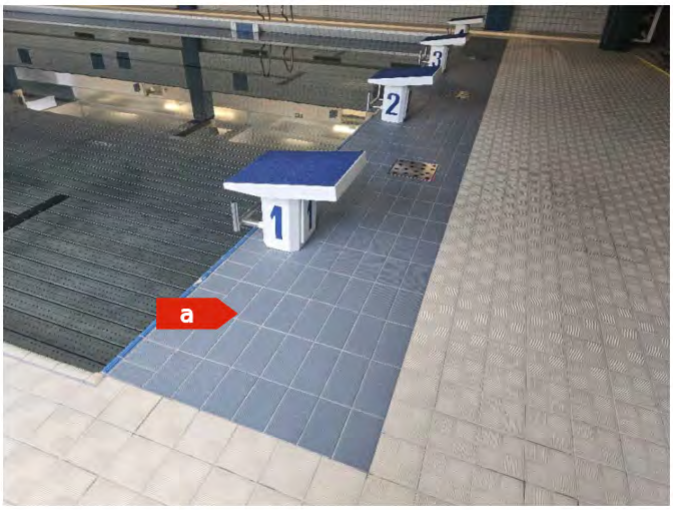

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément non prélevé afin d'éviter d'éventuels dégâts dans la zone humide de la piscine. Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 148: Colle de plinthe et carrelage bleu et blanc strié 12cm x 24cm dans pédiluve

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2523	Quantité approximative	3 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bassin de natation	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément non prélevé afin d'éviter d'éventuels dégâts dans la zone humide de la piscine. Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 149: Colle de carrelage blanc 8cm x 15cm de rigole périphérie des plages

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2524	Quantité approximative	100 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bassin de natation	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément non prélevé afin d'éviter d'éventuels dégâts dans la zone humide de la piscine. Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 150: Colle de faïence et carrelage bleu et blanc dans le bassin

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2525	Quantité approximative	230 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bassin de natation	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

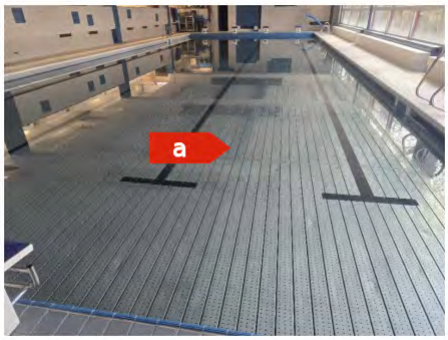

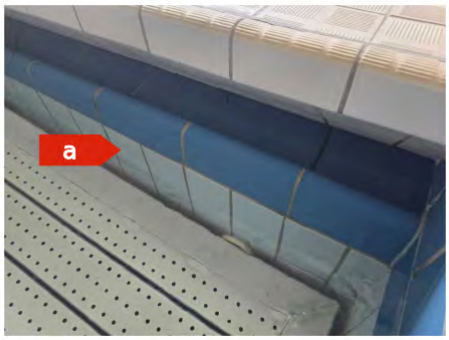

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément non prélevé afin d'éviter d'éventuels dégâts dans la zone humide de la piscine. Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 151: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2543	Quantité approximative	52 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local technique sous escalier	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

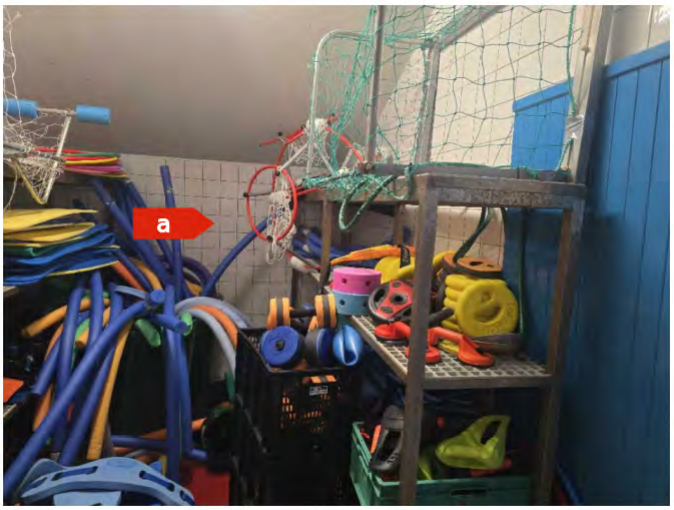

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 152: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2544	Quantité approximative	13.5 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local technique sous escalier	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

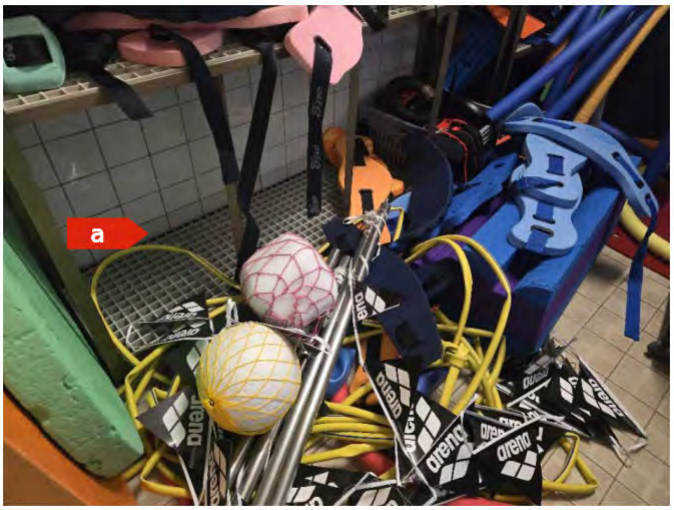

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 153: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2553	Quantité approximative	131 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire homme piscine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		





Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément également présent dans les doublages de mur. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 154: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2554	Quantité approximative	28 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire homme piscine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

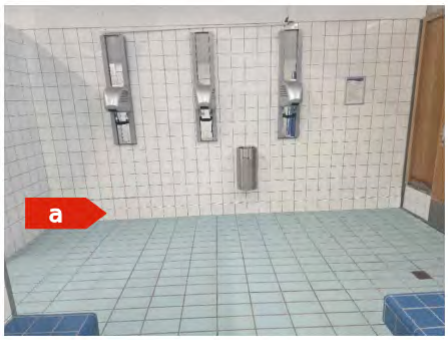



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément présent sous la faïence de rénovation. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 155: Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm (inférieure)

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2559	Quantité approximative	28 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire femme piscine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

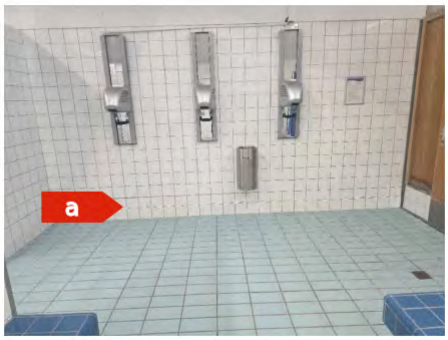



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément présent sous la faïence de rénovation. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 156: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2560	Quantité approximative	131 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire femme piscine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

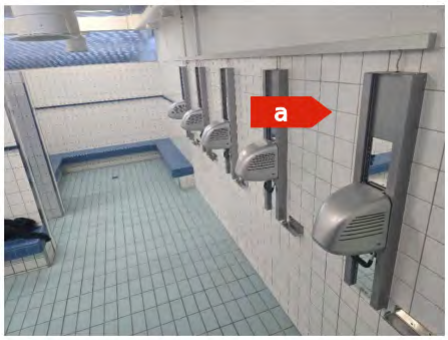



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément également présent dans les doublages de mur. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 157: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2567	Quantité approximative	67 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Vestiaire filles gym	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

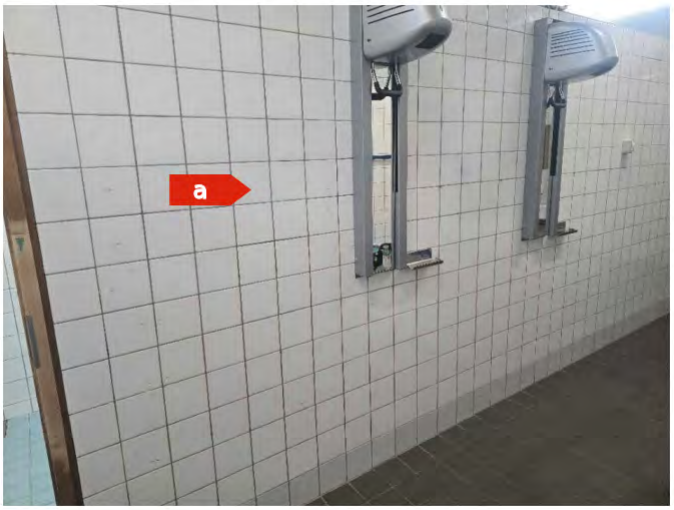

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément également présent en sous-couche

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 158: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2568	Quantité approximative	28 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire filles gym	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

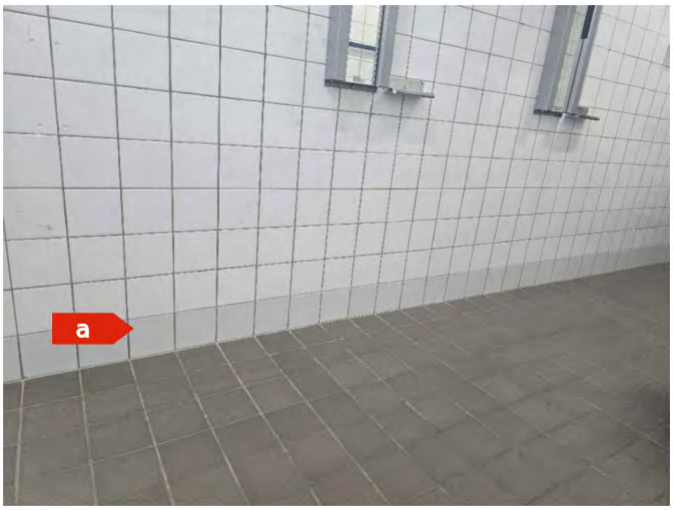

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément également présent sous la faïence. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 159: Colle de carrelage brun foncé 15cm x 15cm rénovation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2571	Quantité approximative	0.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Vestiaire filles gym	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



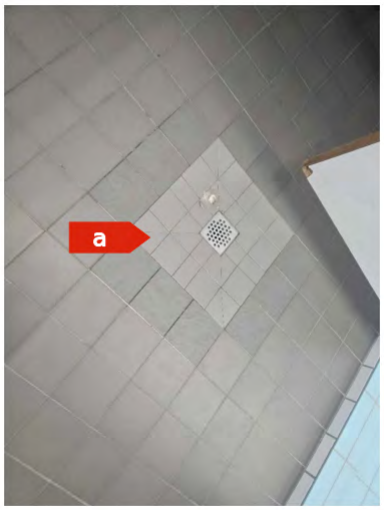

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 160: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2580	Quantité approximative	67 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire garçons gym	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

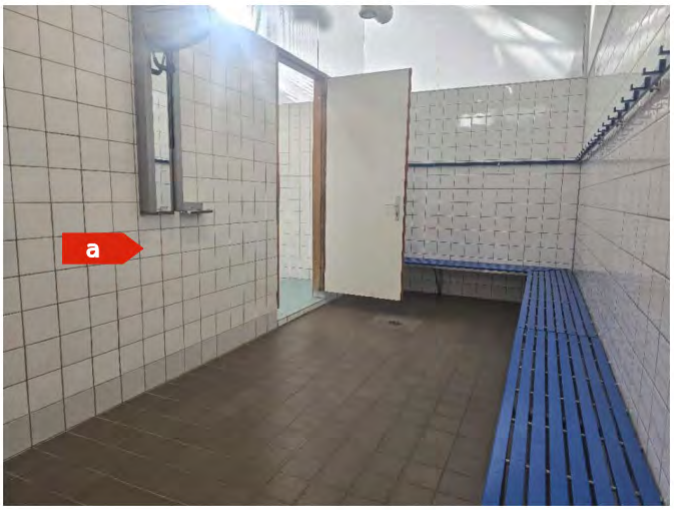

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément également présent en sous-couche. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 161: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2581	Quantité approximative	28 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire garçons gym	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

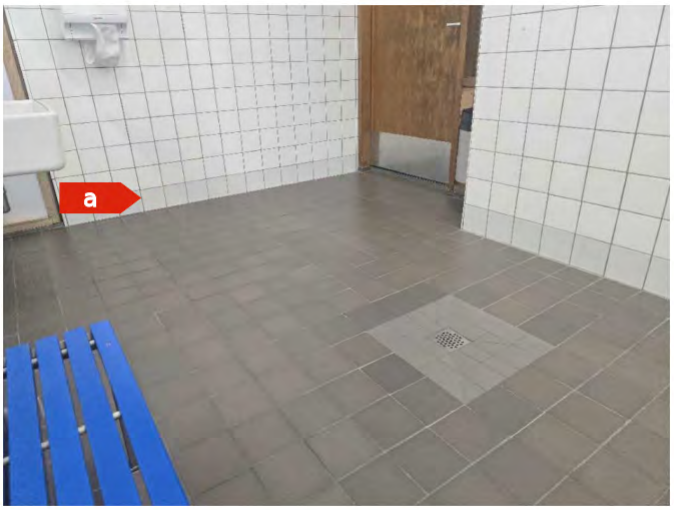

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément également présent sous la faïence. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 162: Colle de carrelage brun foncé 15cm x 15cm rénovation

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2584	Quantité approximative	0.5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaire garçons gym	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°2571

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 163: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2590	Quantité approximative	50 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaires profs 1 et 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

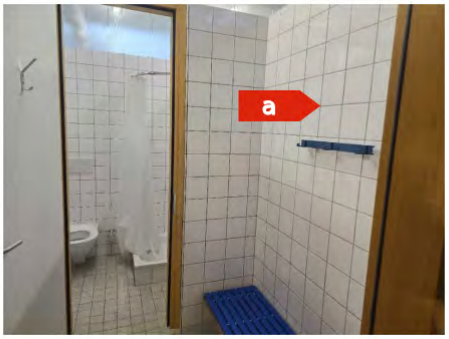

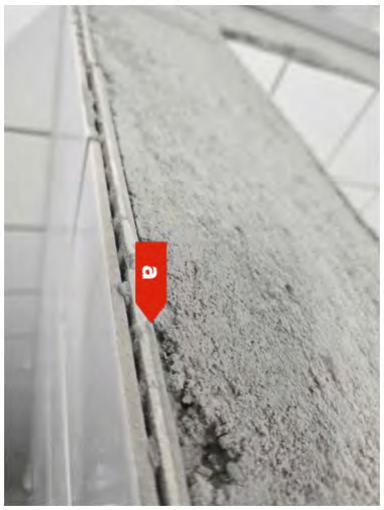

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément également présent en sous-couche. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 164: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2591	Quantité approximative	22 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Vestiaires profs 1 et 2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

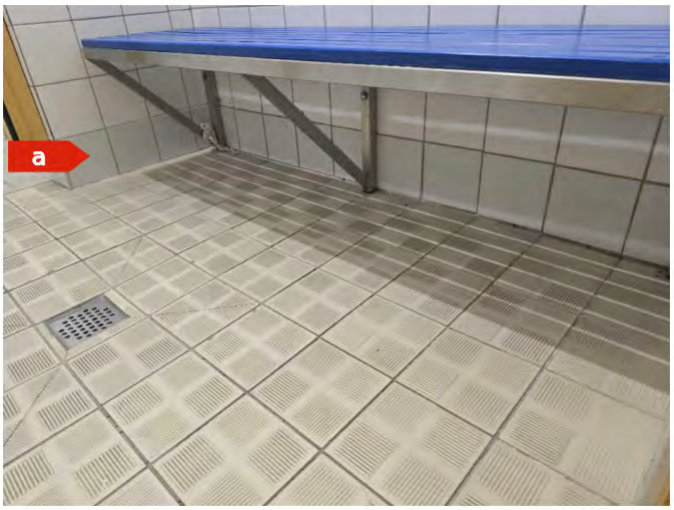

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément également présent sous la faïence. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 165: Colle de faïence blanche 15cm x 15cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2603	Quantité approximative	5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Accès bassin gardien	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Présent uniquement sur le mur côté bassin. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 166: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2604	Quantité approximative	1.5 m
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Accès bassin gardien	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

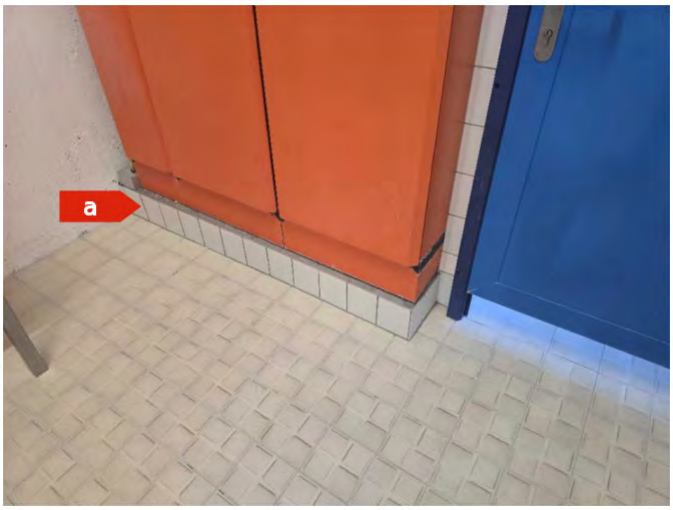

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Élément présent uniquement derrière le socle béton du tableau électrique. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 167: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2610	Quantité approximative	2 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Accès bassin gardien	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 168: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2623	Quantité approximative	19 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	FSG - Gym Lancy	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 169: Colle de faïence blanche 20cm x 20cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2632	Quantité approximative	5 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local matériels scolaire gym	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

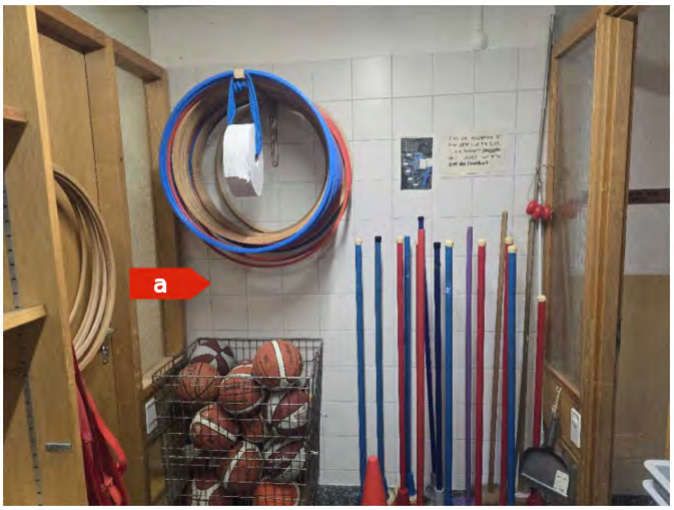

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie au prélèvement n°2087

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 170: Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2633	Quantité approximative	13 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Local matériels scolaire gym	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

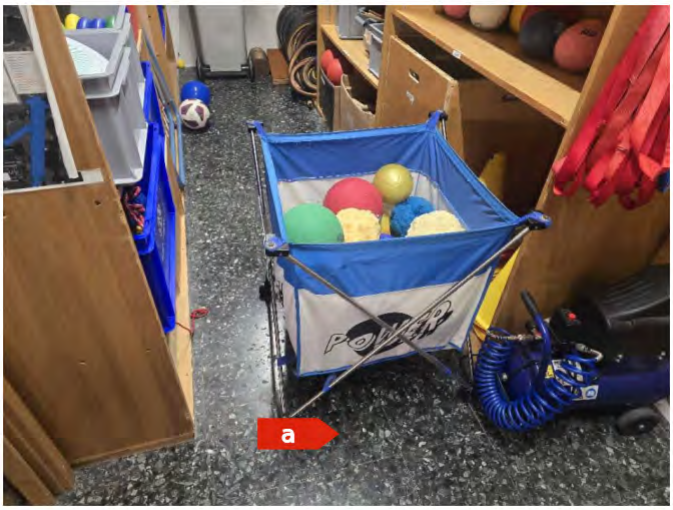

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 171: Résine de sol gris foncé inférieure

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	2644	Quantité approximative	61 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local matériels gym	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Susceptible de contenir des polluants. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 172: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	3990	Quantité approximative	Non défini
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 173: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	3991	Quantité approximative	Non défini
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 174: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2A_Amiante	ID élément	3992	Quantité approximative	Non défini
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 175: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	3993	Quantité approximative	Non défini
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 176: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	3994	Quantité approximative	Non défini
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 177: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	2B_Amiante	ID élément	3995	Quantité approximative	Non défini
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 178: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4000	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 28	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

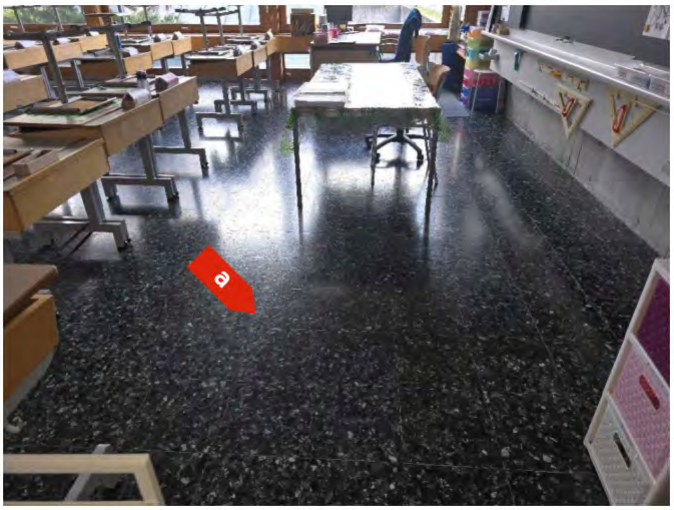

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 179: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4001	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 28	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

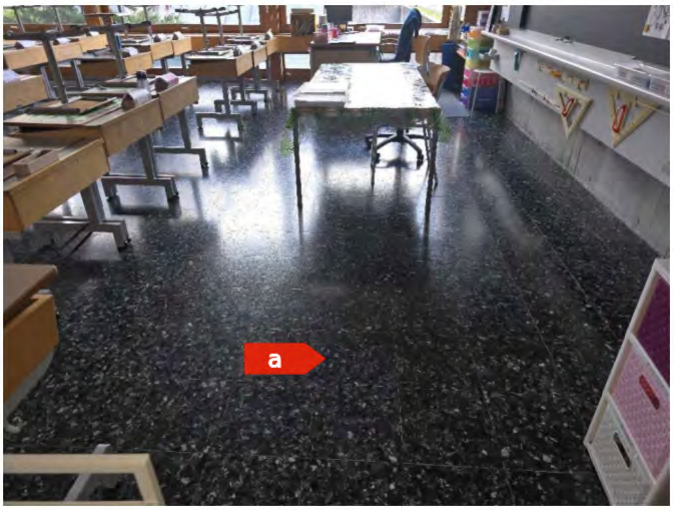

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 180: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4002	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 28	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 181: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4008	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 27	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

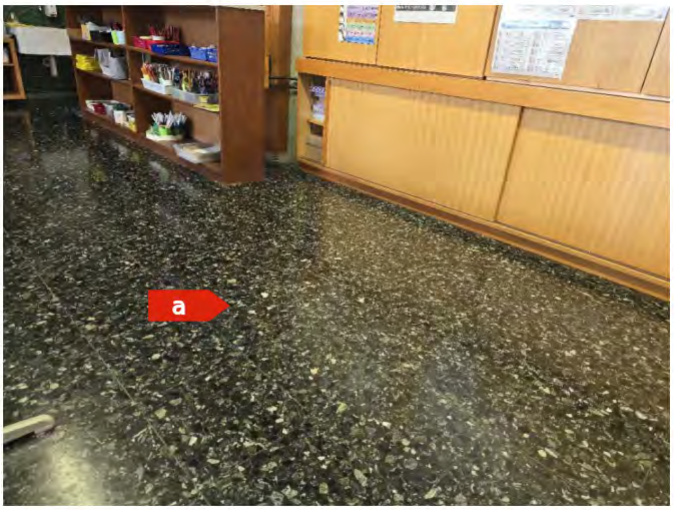

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 182: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4009	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 27	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

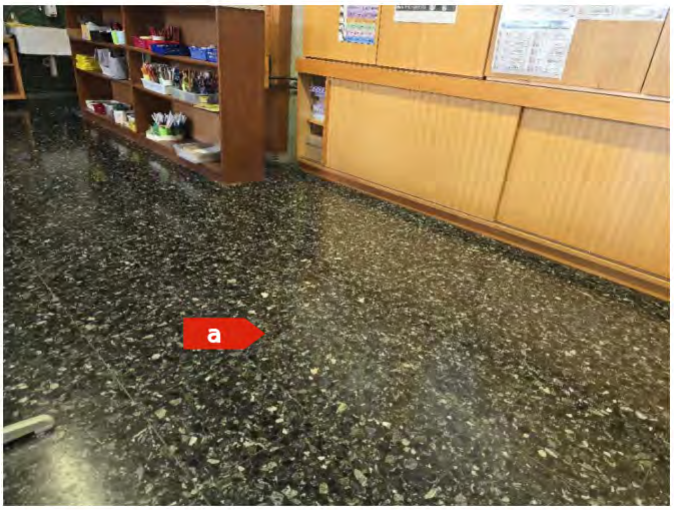

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 183: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4010	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe27	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

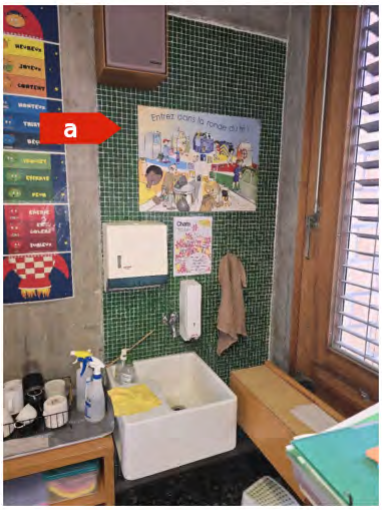

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 184: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4016	Quantité approximative	44 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

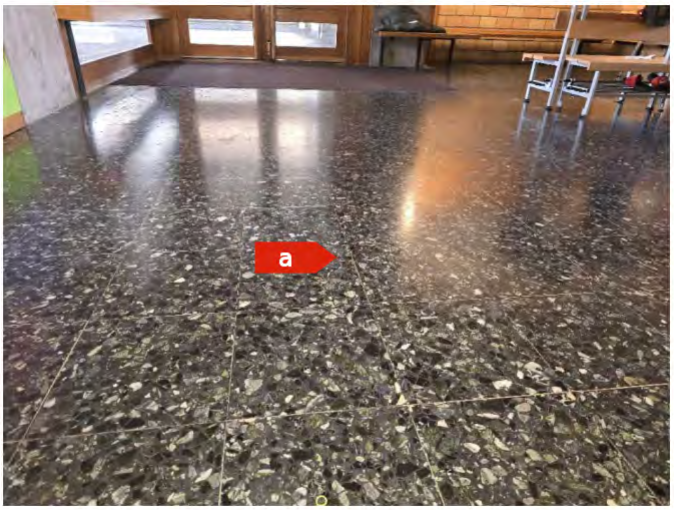

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 185: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4017	Quantité approximative	44 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

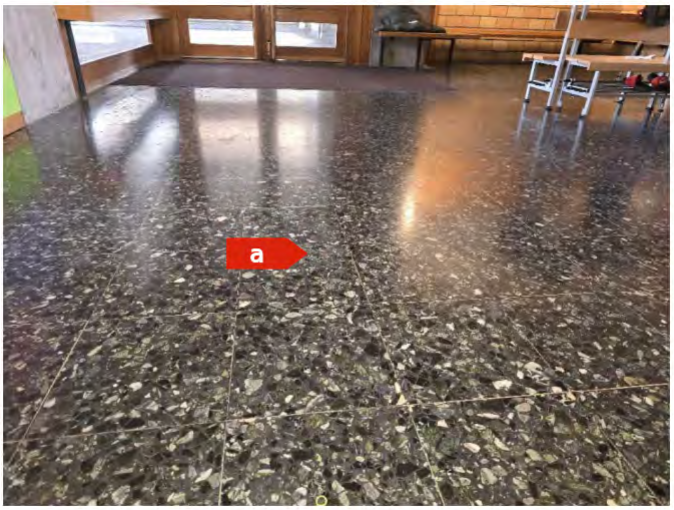

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 186: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4022	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

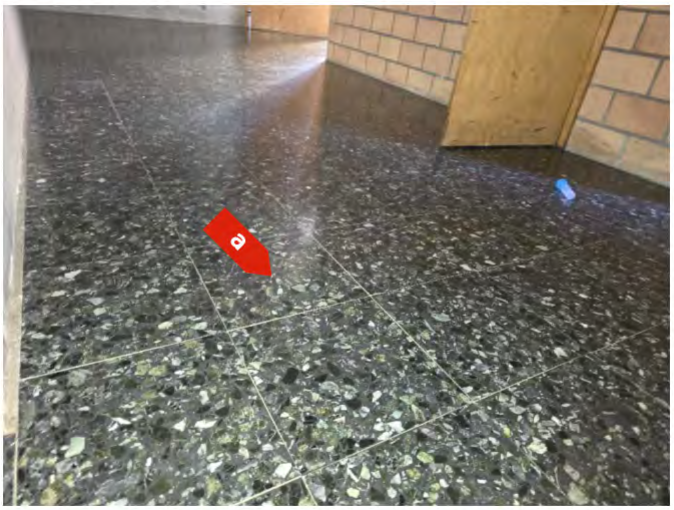

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 187: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4023	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 188: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4028	Quantité approximative	5 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage 30	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

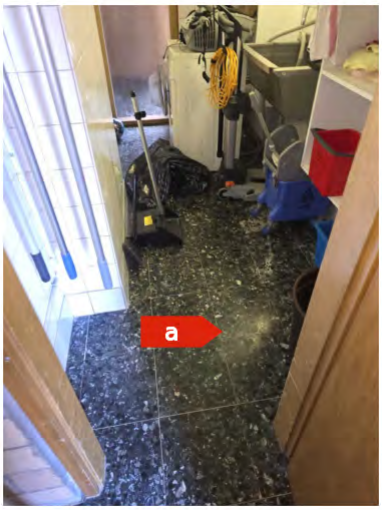

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 189: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4029	Quantité approximative	5 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Laboratoire
Local	Local nettoyage 30	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

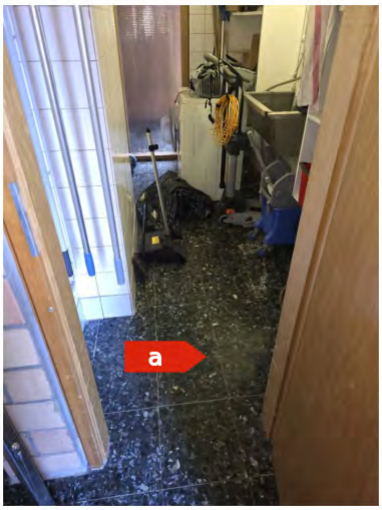

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 190: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4030	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage 30	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 191: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4031	Quantité approximative	12 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage 30	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 192: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4033	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

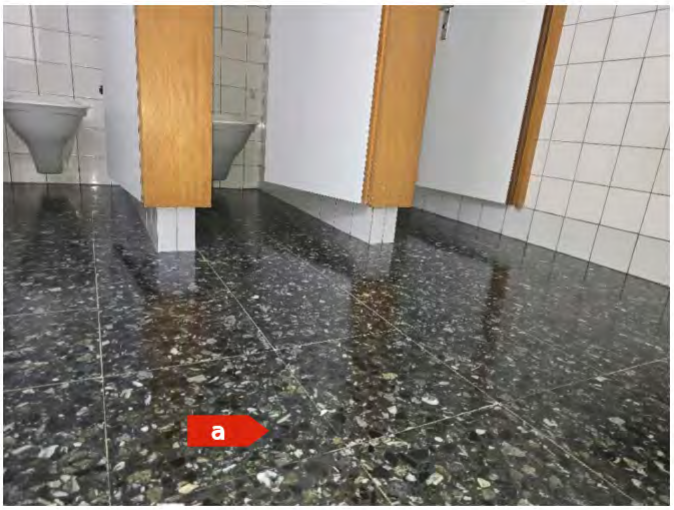

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 193: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4034	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

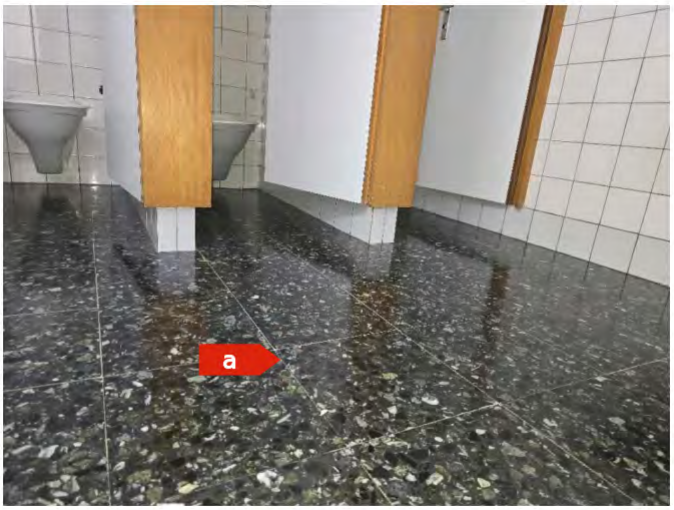

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 194: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4035	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

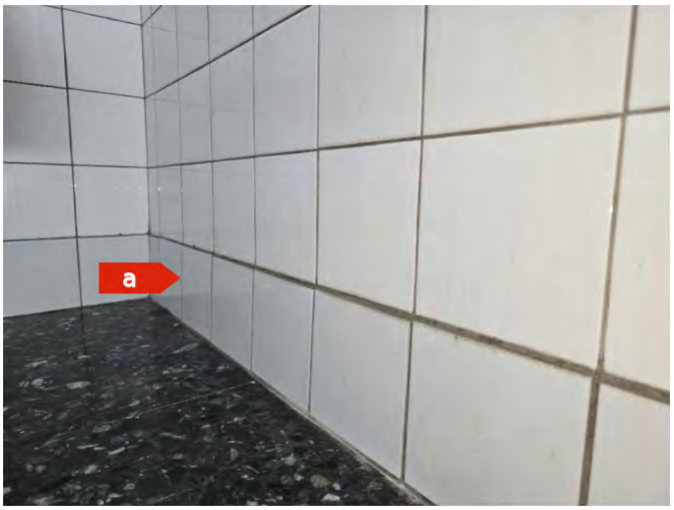

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 195: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4036	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

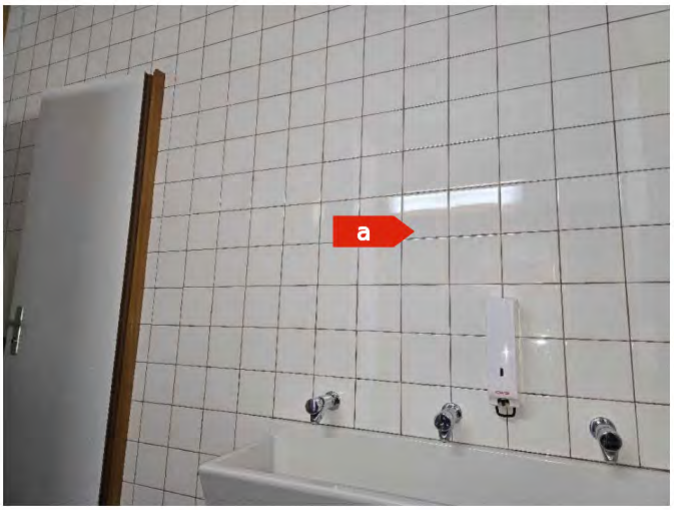

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 196: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4038	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

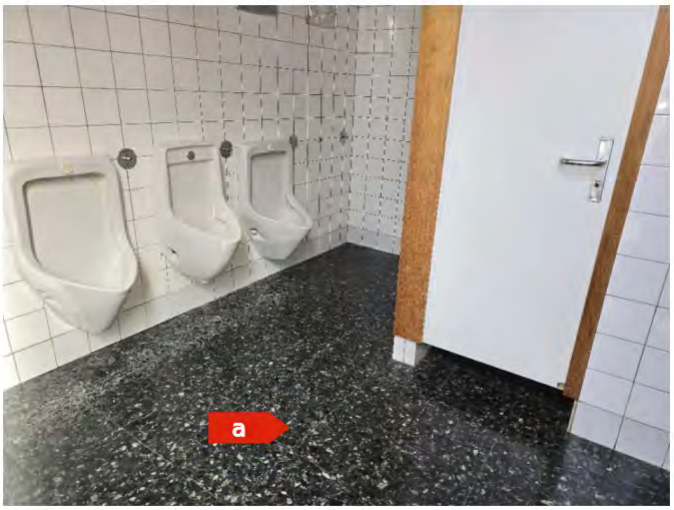

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 197: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4039	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

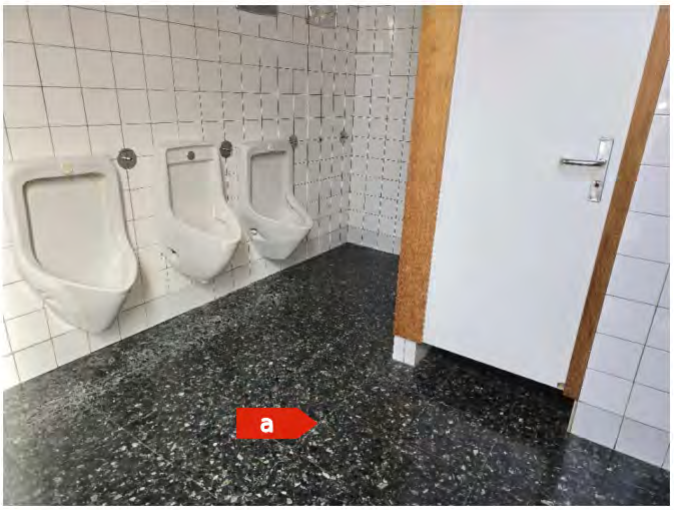

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 198: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4040	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 199: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	4041	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

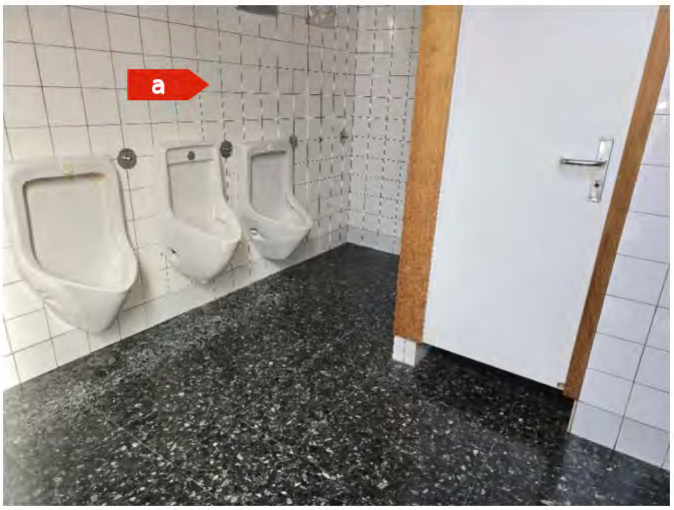

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 200: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	4053	Quantité approximative	117 m²
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Hall	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

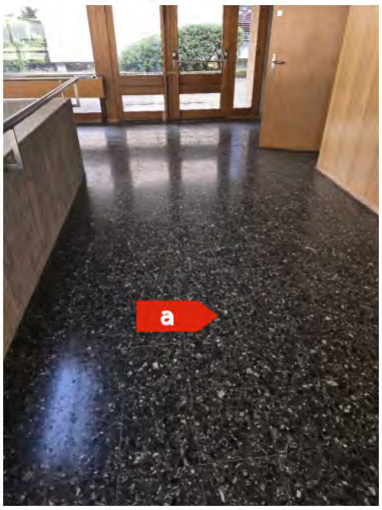

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 201: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	4054	Quantité approximative	117 m²
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Hall	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

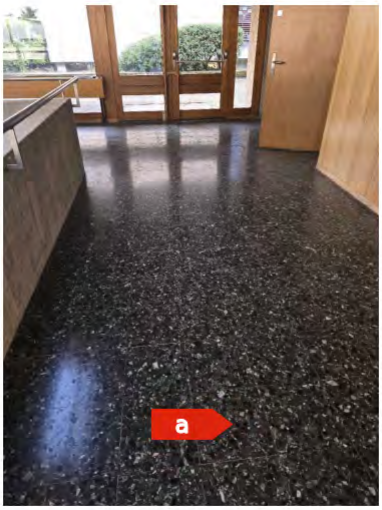

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 202: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	4059	Quantité approximative	56 m²
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Gradins Aula	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 203: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	4060	Quantité approximative	56 m²
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Gradins Aula	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 204: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	4064	Quantité approximative	7 m²
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Cabine de projection 36	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 205: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	4065	Quantité approximative	7 m²
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Cabine de projection 36	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 206: Dallette vinyle beige tachetée

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	4069	Quantité approximative	6 m²
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Laboratoire
Local	Cabine de projection 36	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

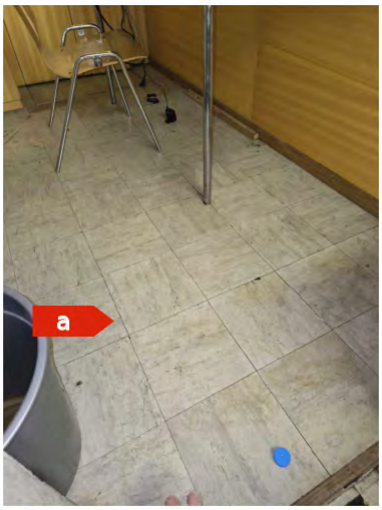

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**1**	**2**	**1**	**1**	**A**	**II**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 207: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4074	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 22	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

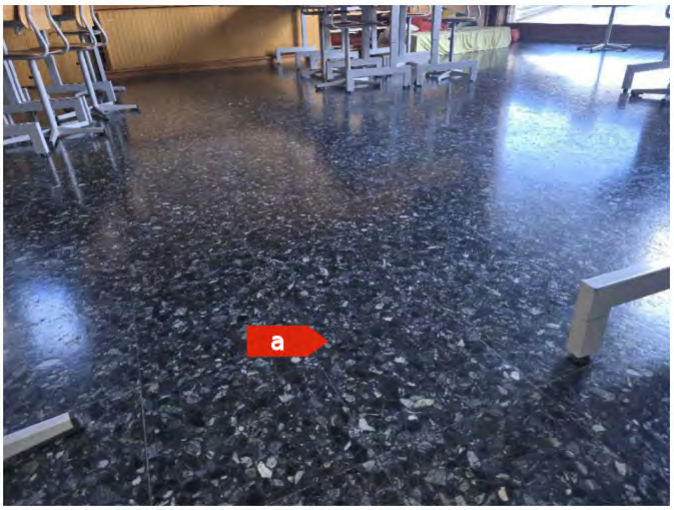

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 208: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4075	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 22	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

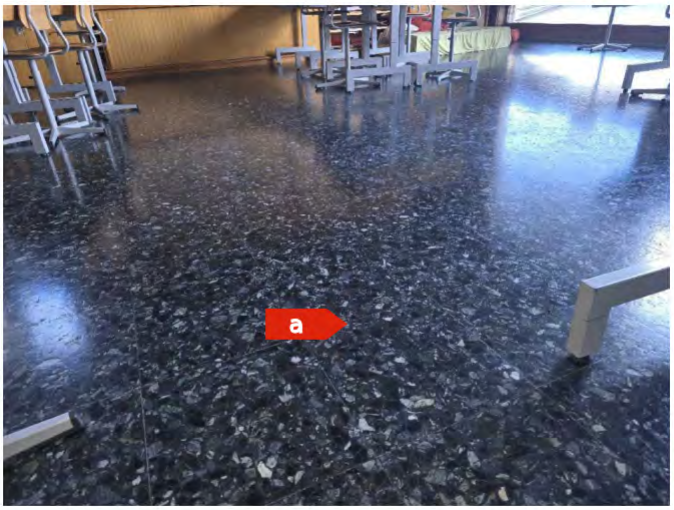

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 209: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4076	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 22	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 210: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4082	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 21	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

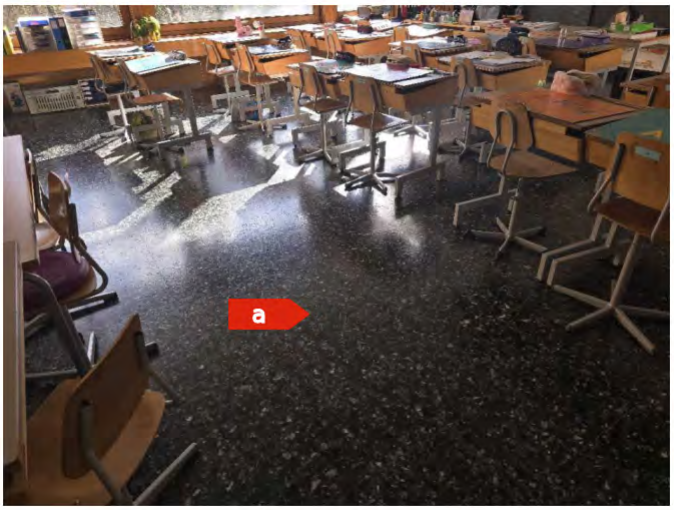

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 211: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4083	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 21	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

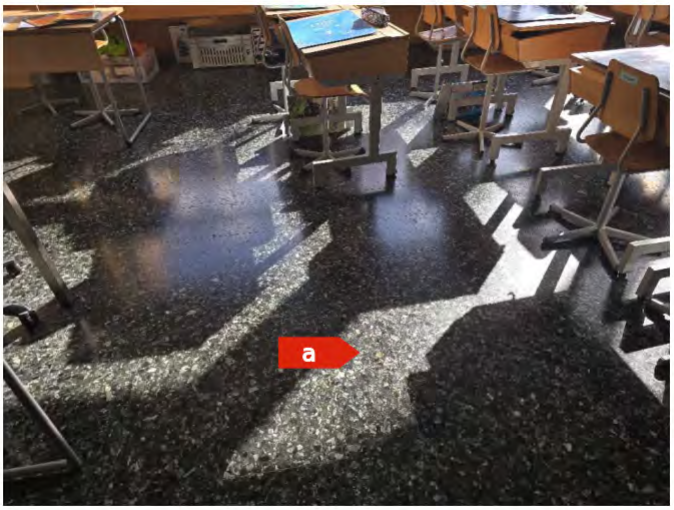

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 212: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4084	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 21	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

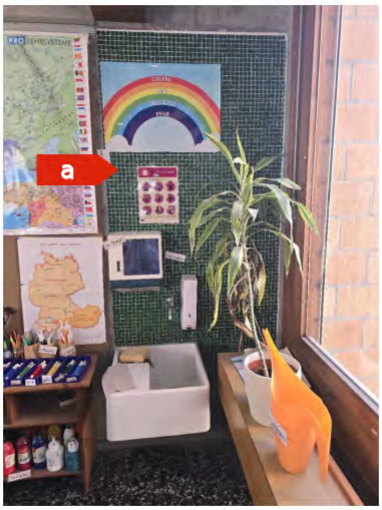

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 213: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4090	Quantité approximative	47 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 214: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4091	Quantité approximative	47 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 215: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4096	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

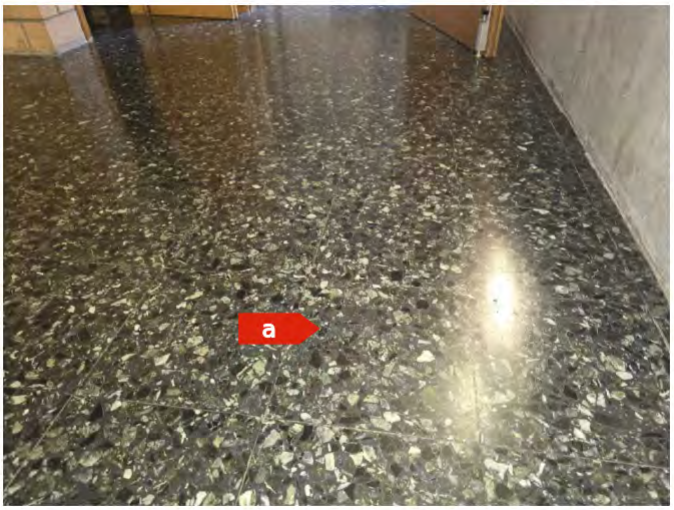

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 216: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4097	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 217: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4102	Quantité approximative	5 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

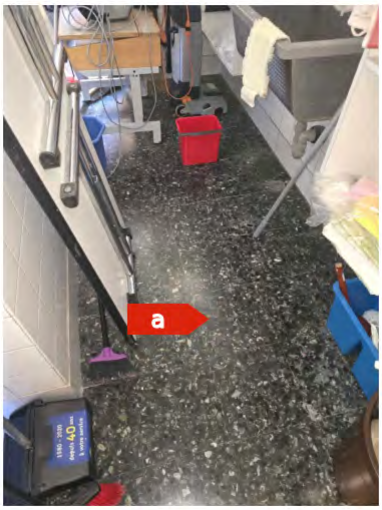

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 218: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4103	Quantité approximative	5 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

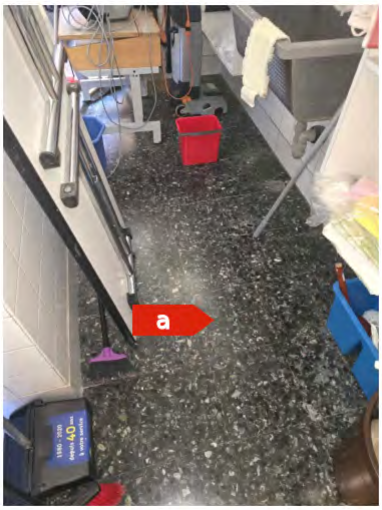

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 219: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4104	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 220: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4105	Quantité approximative	12 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 221: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4107	Quantité approximative	12 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

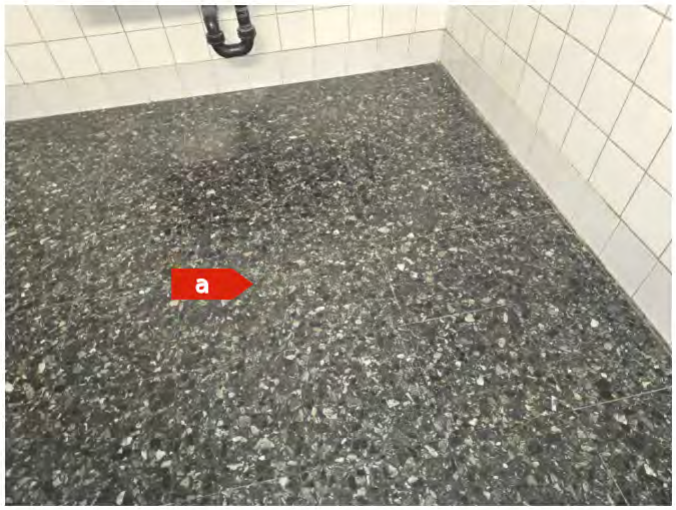

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 222: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4108	Quantité approximative	12 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 223: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4109	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Laboratoire
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 224: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4110	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 225: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4113	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

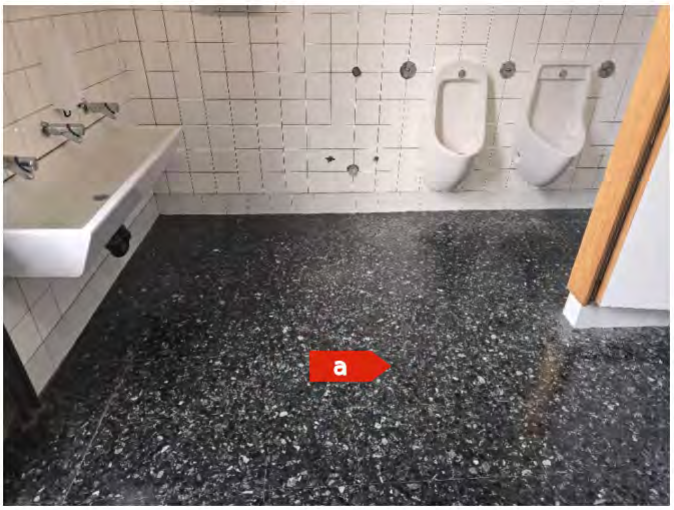

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 226: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4114	Quantité approximative	9
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

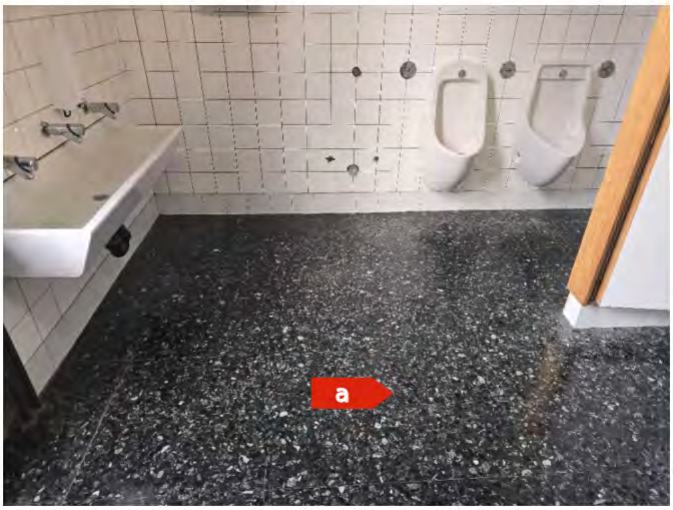

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 227: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4115	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

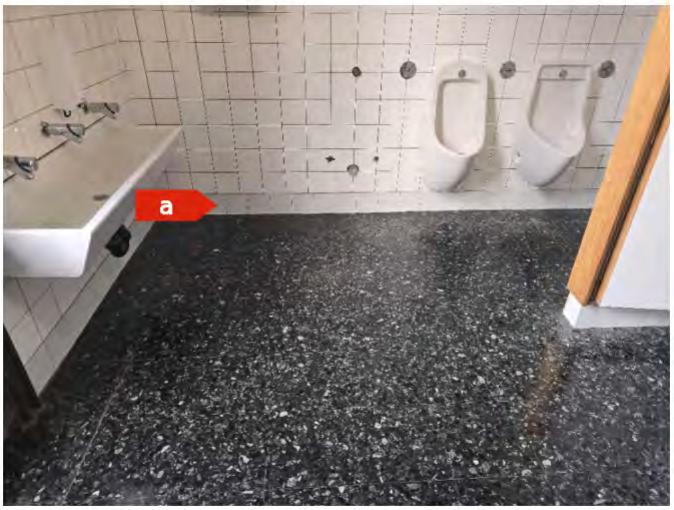

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 228: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	4116	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

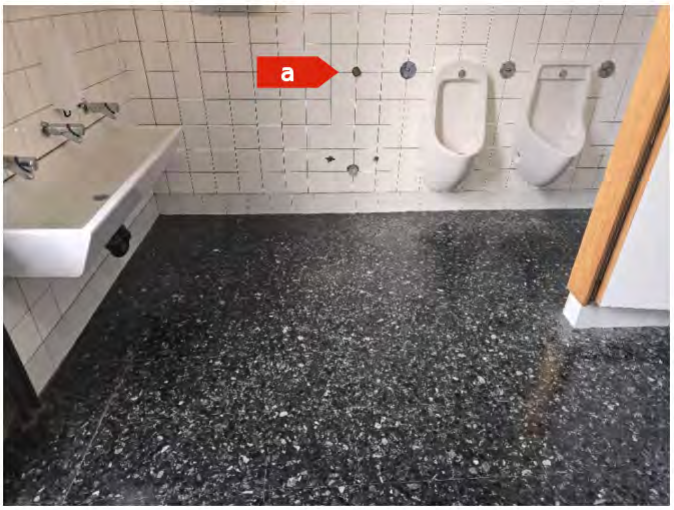

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 229: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4124	Quantité approximative	100 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de cours 13	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 230: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4125	Quantité approximative	100 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de cours 13	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 231: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4126	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe13	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

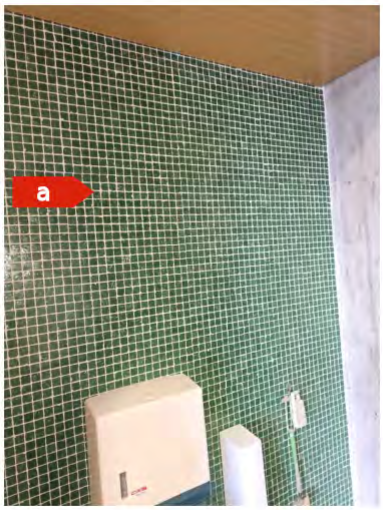

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 232: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4132	Quantité approximative	63 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle des maîtres	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

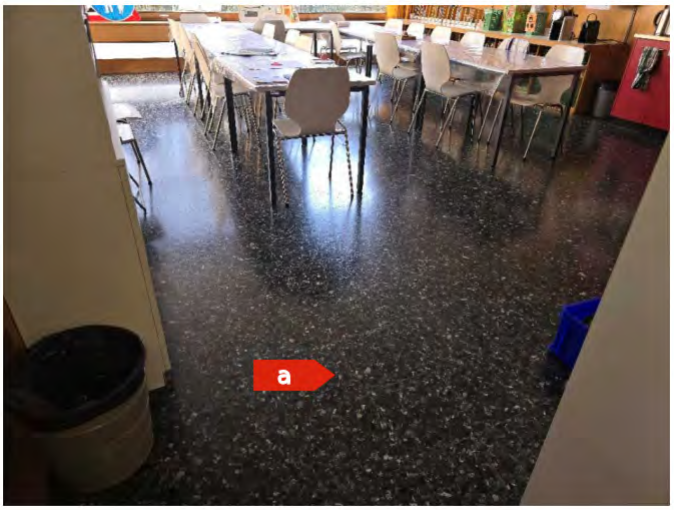

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 233: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4134	Quantité approximative	63 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle des maîtres	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

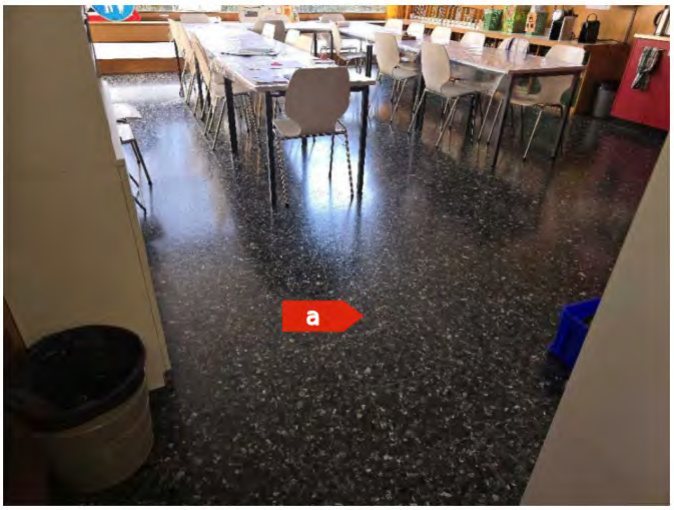

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 234: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4141	Quantité approximative	8 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Photocopies 15	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 235: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4142	Quantité approximative	8 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Photocopies 15	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 236: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4147	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

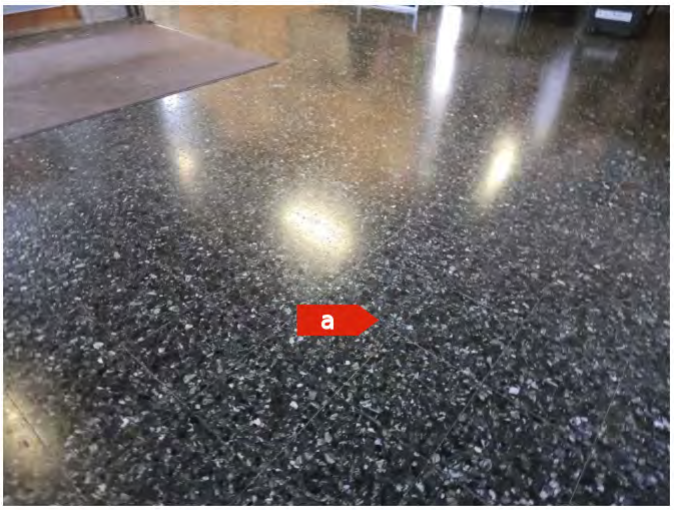

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 237: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4148	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

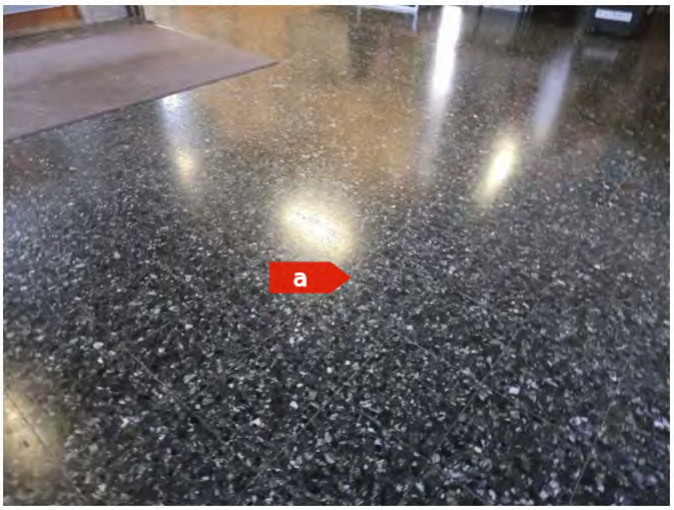

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 238: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4154	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 239: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4155	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 240: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4160	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

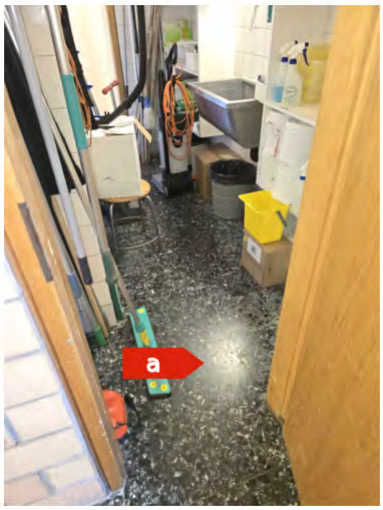

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 241: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4161	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

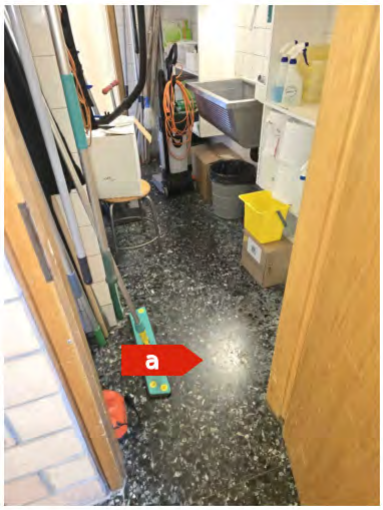

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 242: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4162	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

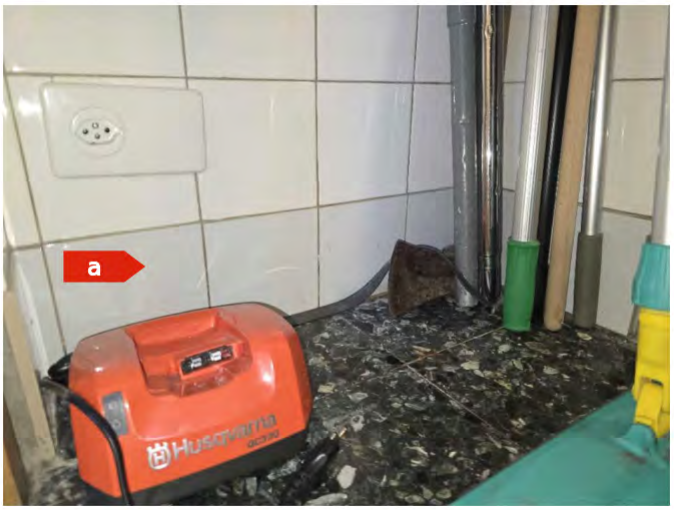

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 243: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4163	Quantité approximative	12 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 244: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4165	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

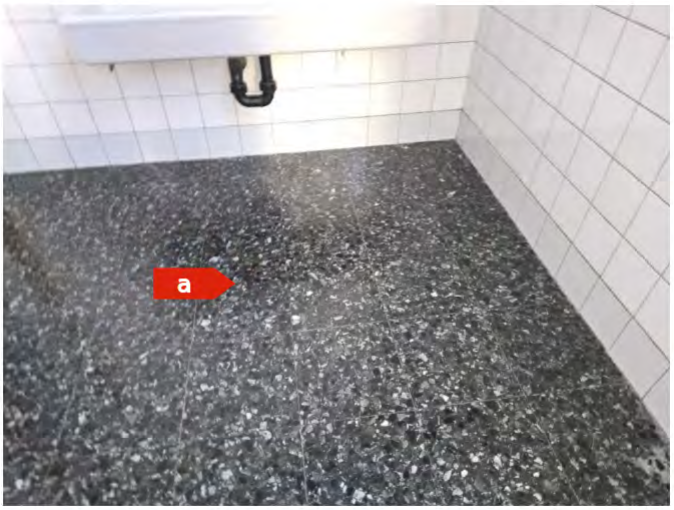

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 245: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4166	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

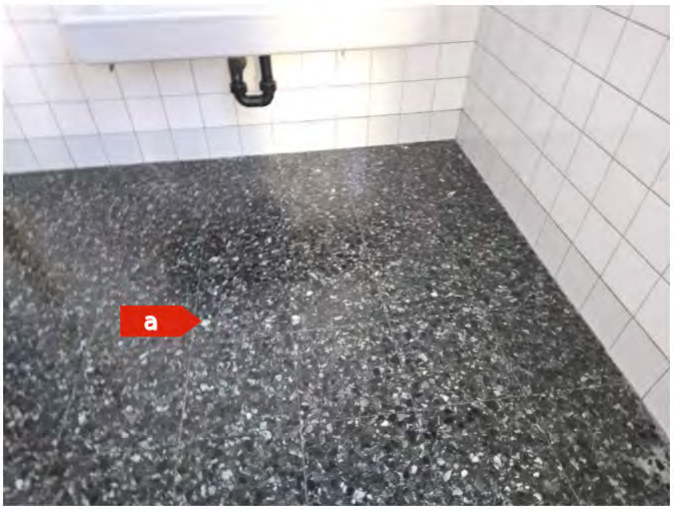

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 246: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4167	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

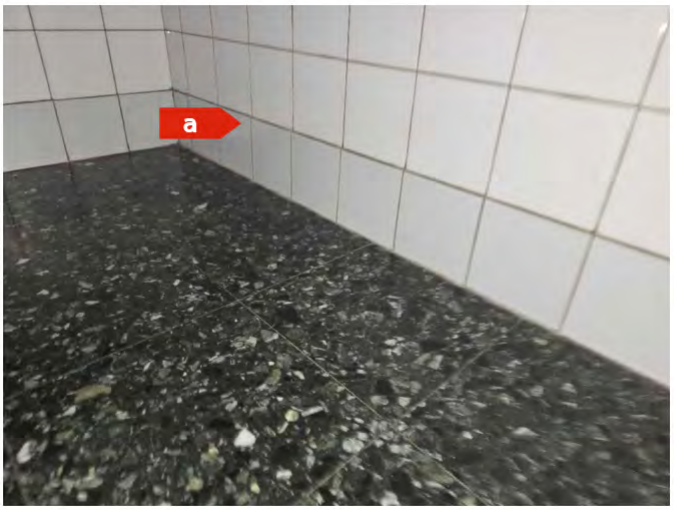

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 247: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4168	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

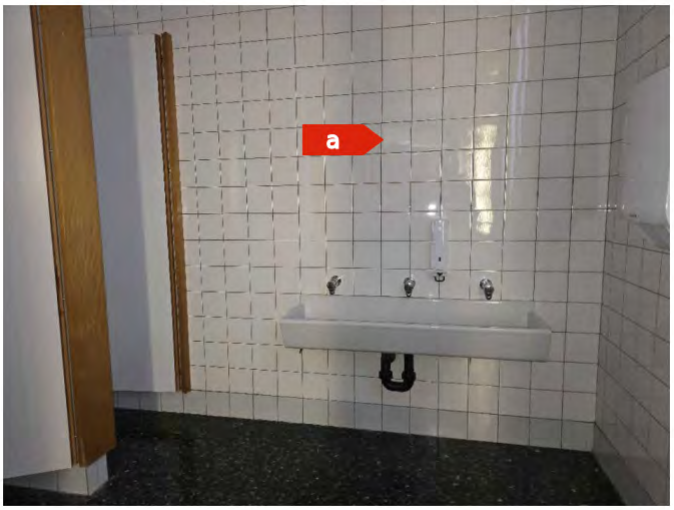

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 248: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4171	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

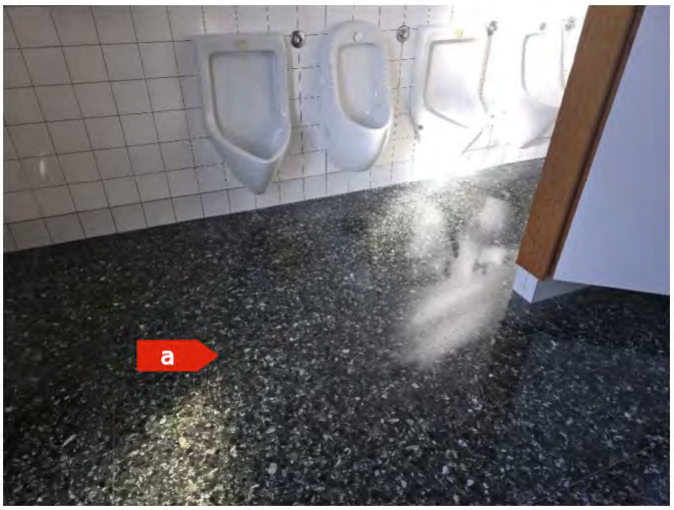

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 249: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4172	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

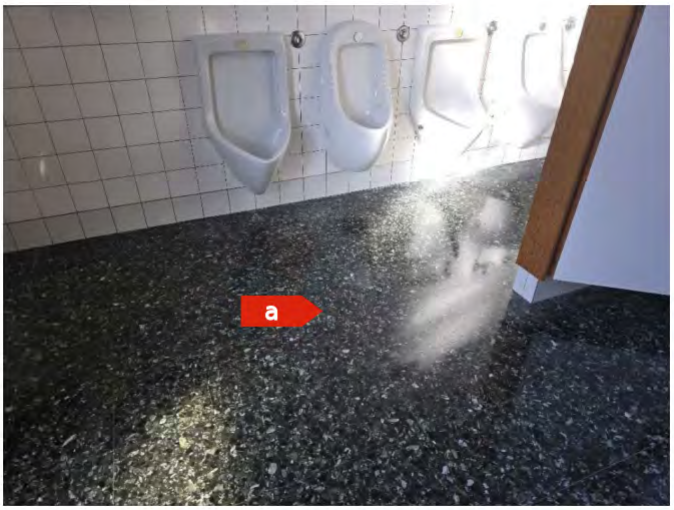

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 250: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4173	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

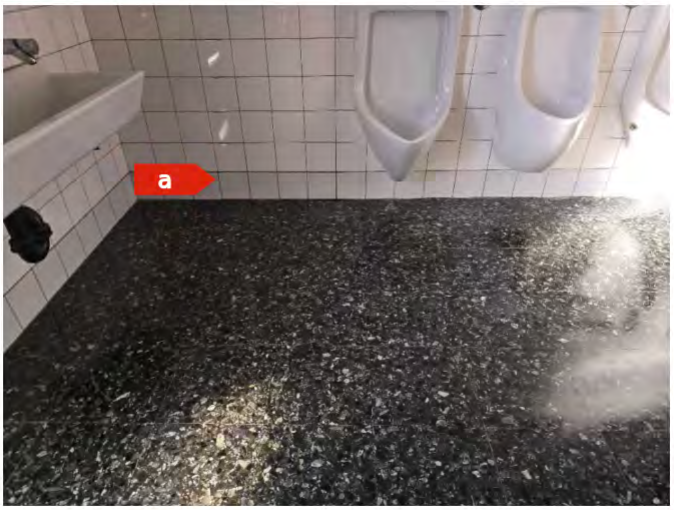

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 251: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	4174	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

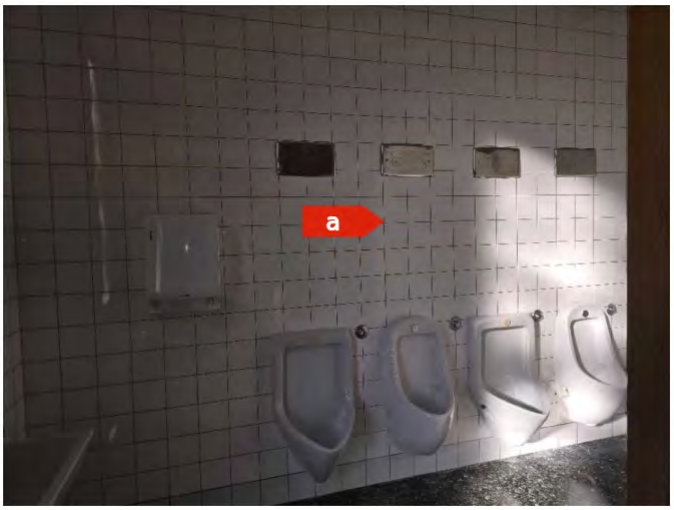

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 252: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4190	Quantité approximative	18 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 12 filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

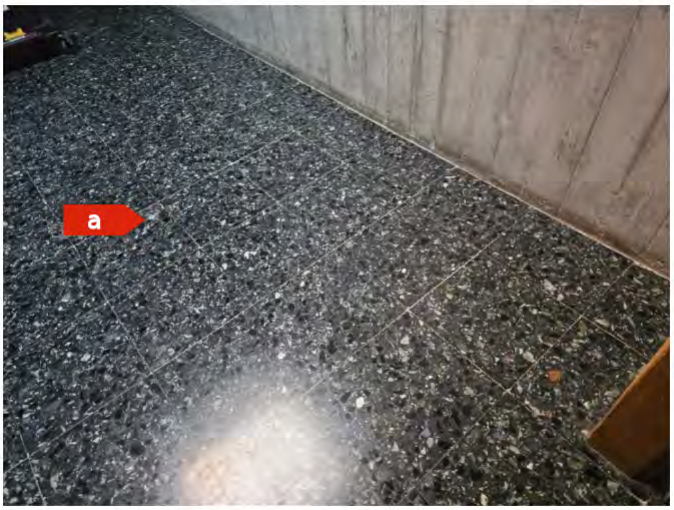

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 253: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4191	Quantité approximative	18 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 12 filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

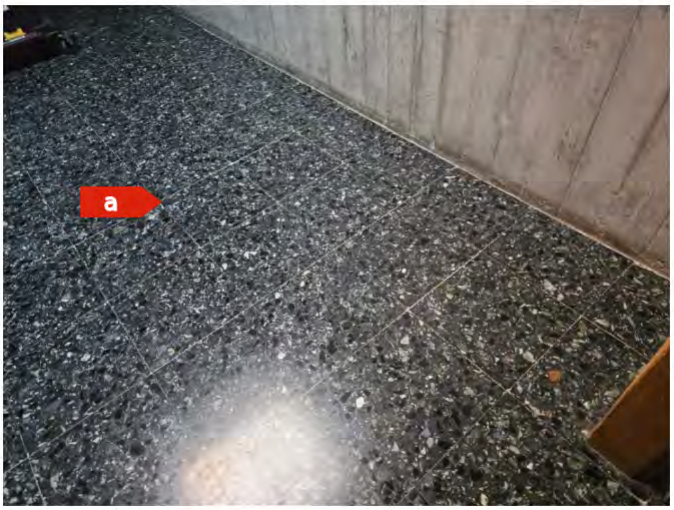

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 254: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4192	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 12 filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 255: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4193	Quantité approximative	32 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Laboratoire
Local	WC 12 filles	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 256: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4198	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 11	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 257: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4199	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 11	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 258: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4200	Quantité approximative	6 m
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 11	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

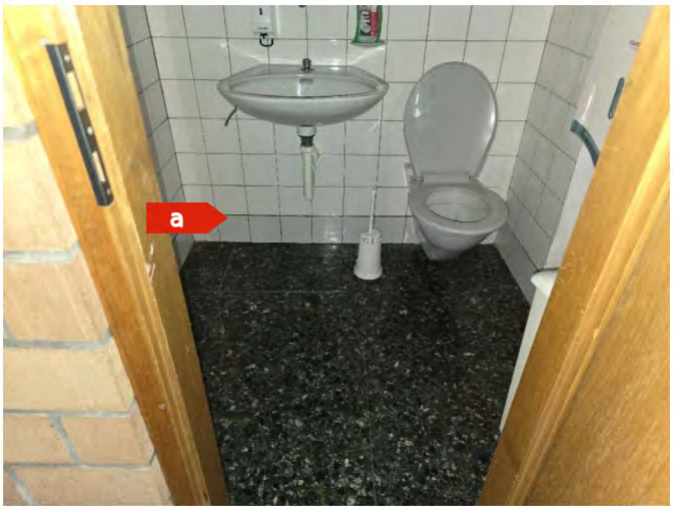

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 259: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4201	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 11	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 260: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4204	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 10	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

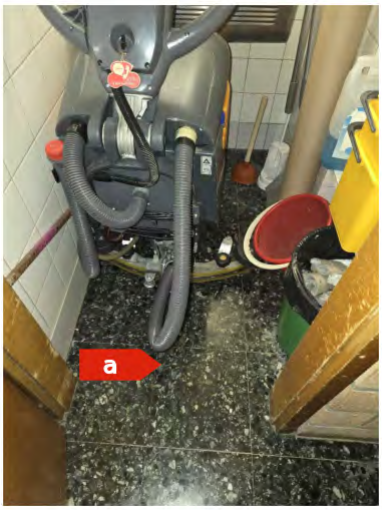

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 261: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4205	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 10	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

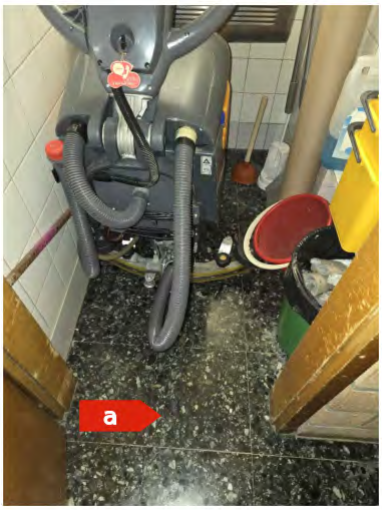

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 262: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4206	Quantité approximative	6 m
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 10	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 263: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4207	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 10	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

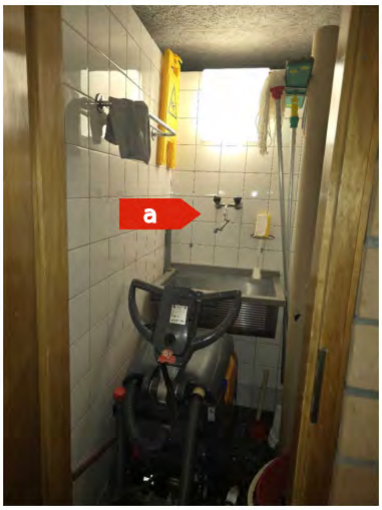

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 264: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4210	Quantité approximative	18 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 9 garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

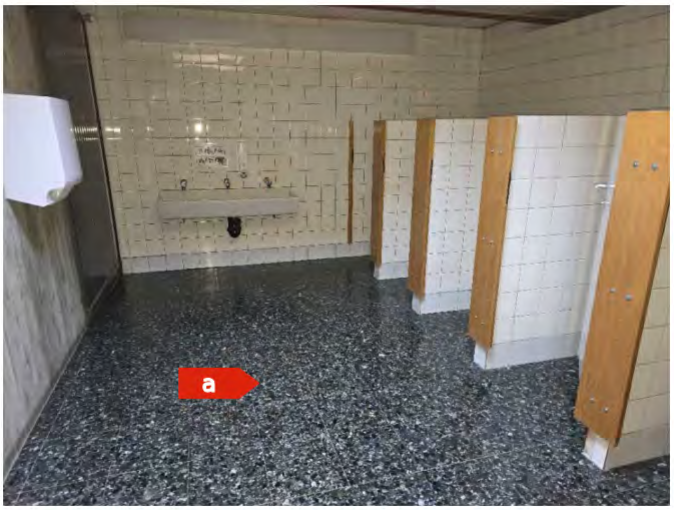

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 265: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4211	Quantité approximative	18 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 9 garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

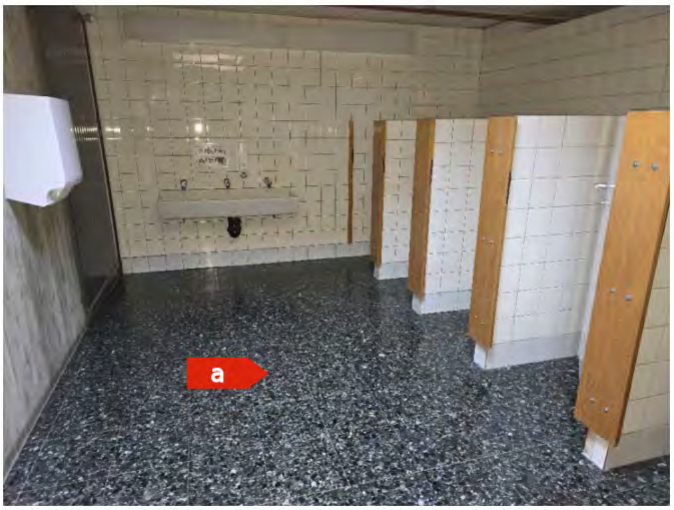

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 266: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4212	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 9 garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

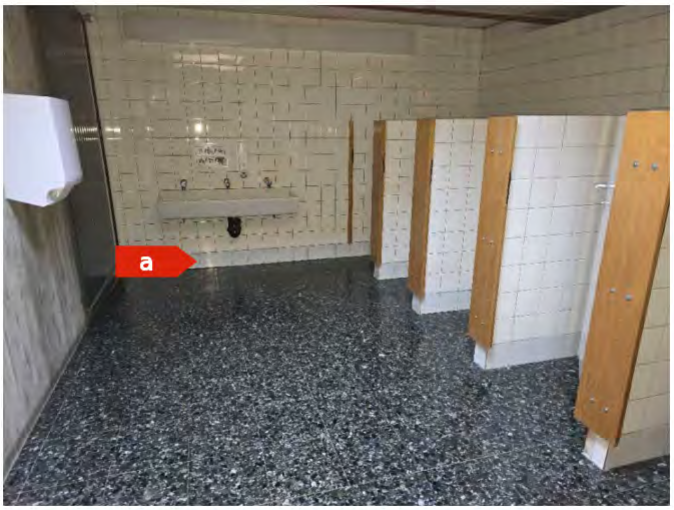

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 267: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4213	Quantité approximative	32 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	WC 9 garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

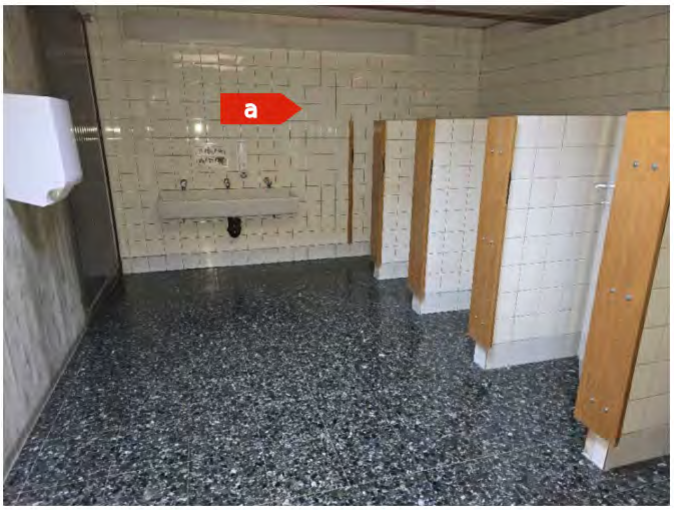

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 268: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4218	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 5	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

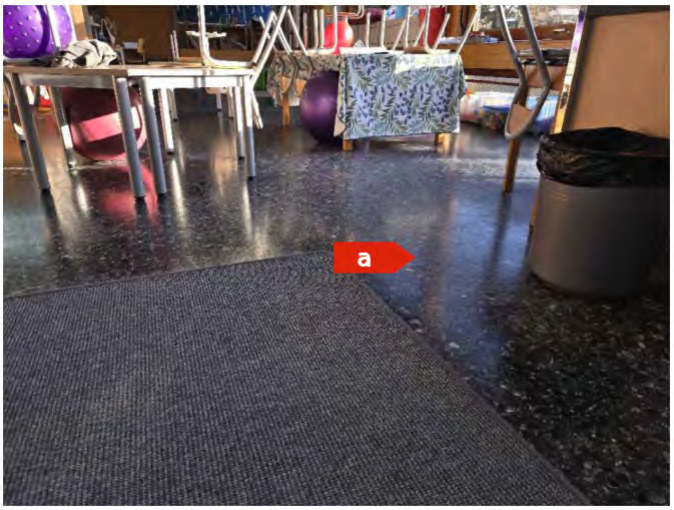

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 269: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4219	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 5	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

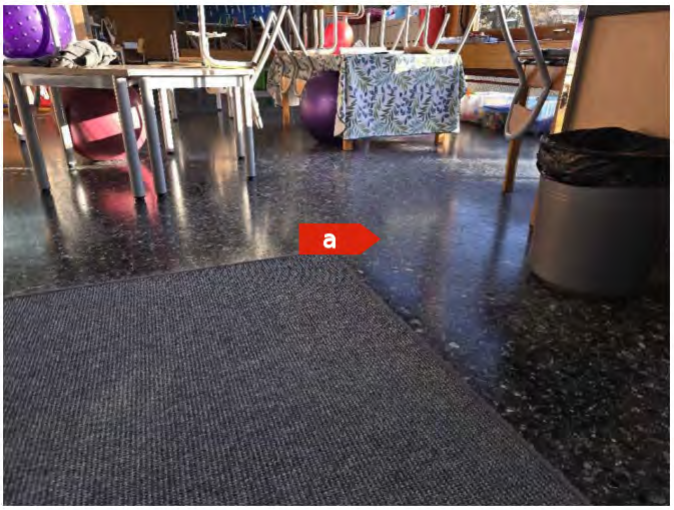

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 270: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4220	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 5	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

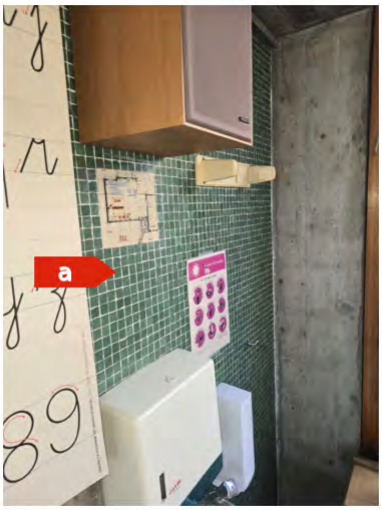

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 271: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4226	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 6	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

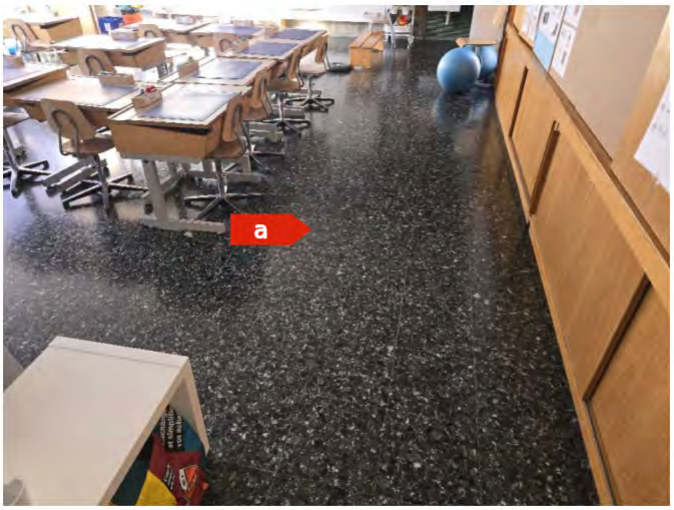

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 272: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4227	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 6	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

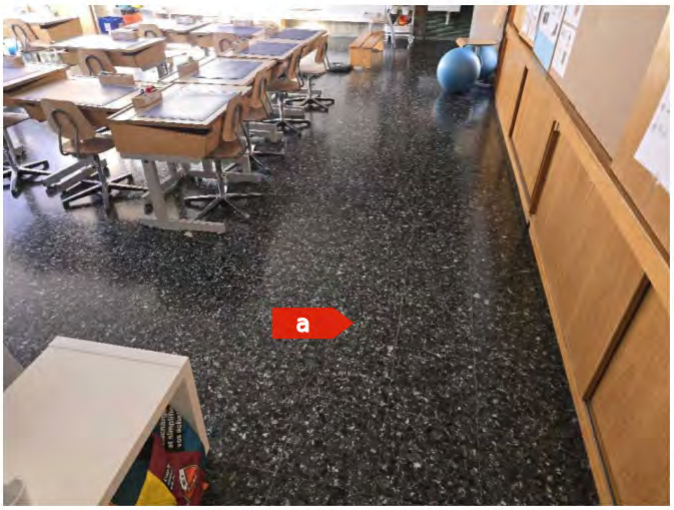

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 273: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4228	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 6	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

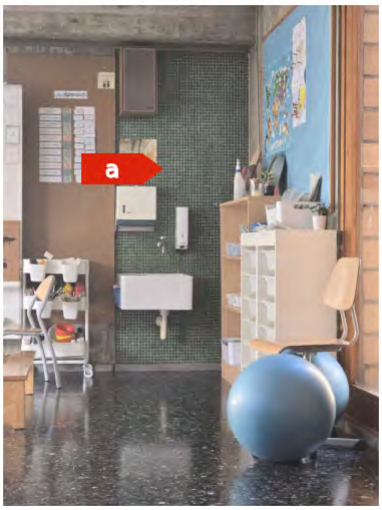

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 274: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4234	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 3	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

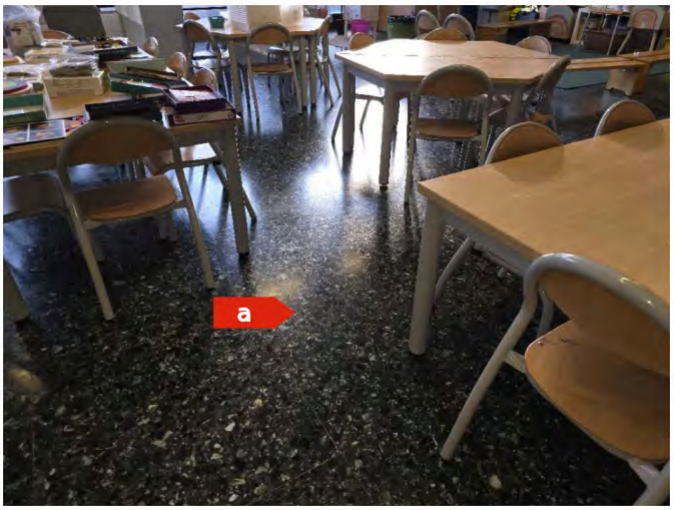

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 275: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4235	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de cours 3	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

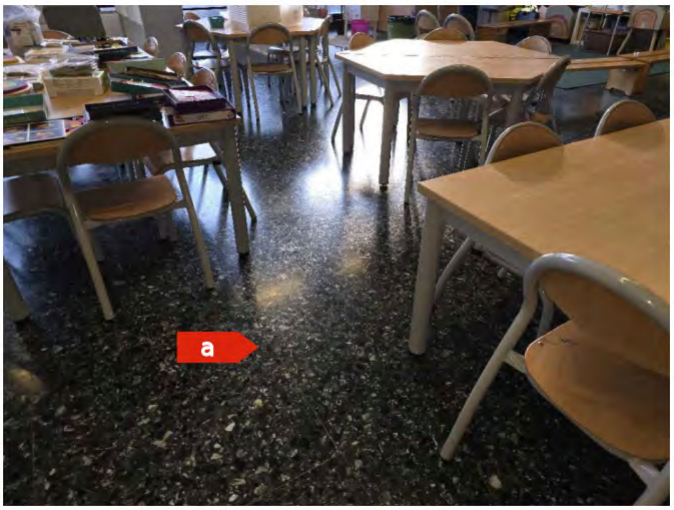

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 276: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4236	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 3	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

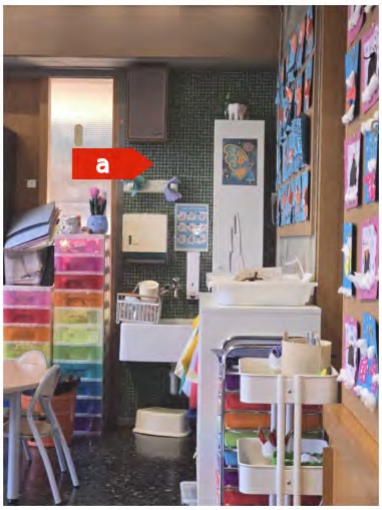

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 277: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4242	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Secrétariat-Direction	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

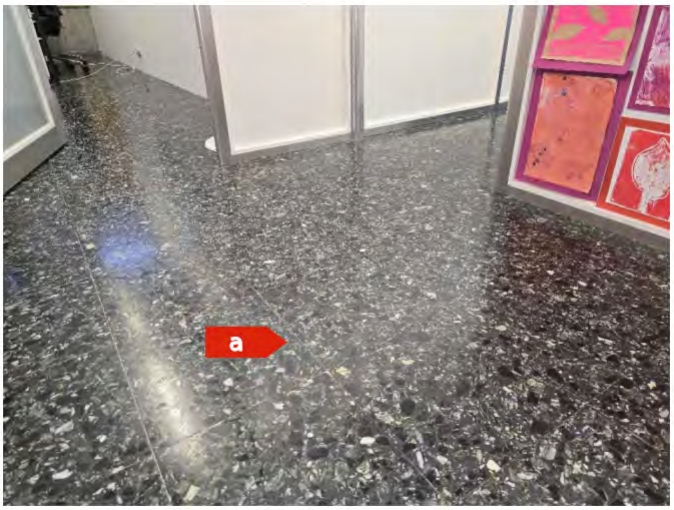

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 278: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4243	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Secrétariat-Directio-n	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

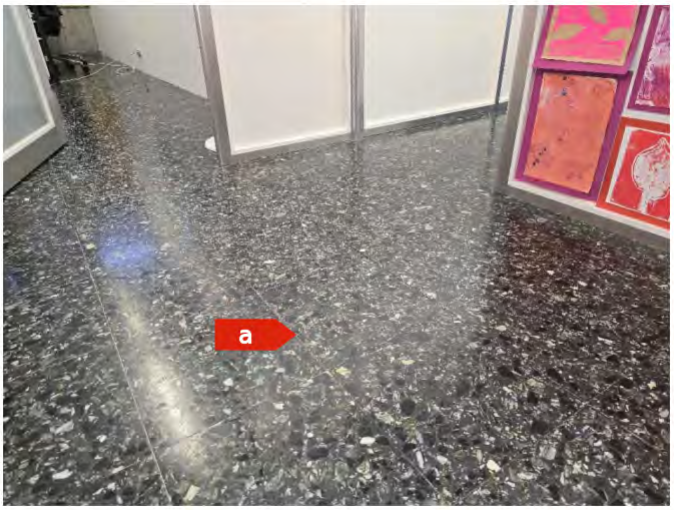

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 279: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4244	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Secrétariat-Directio-n	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

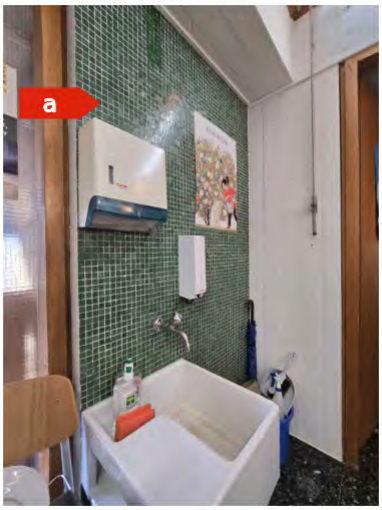

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 280: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4251	Quantité approximative	235 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

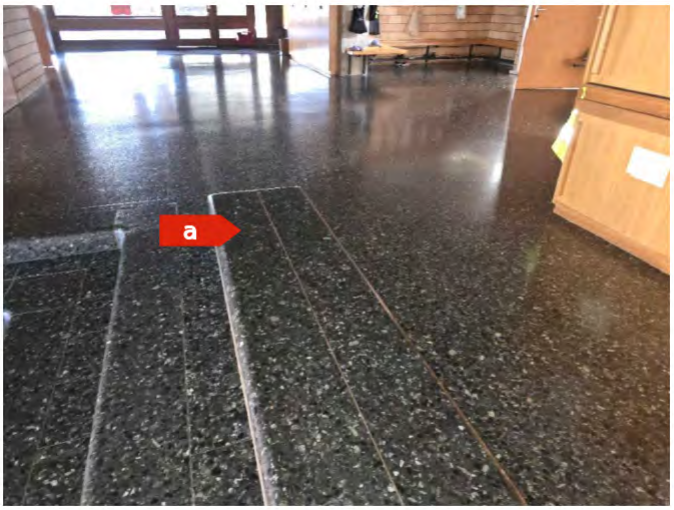

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 281: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4252	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

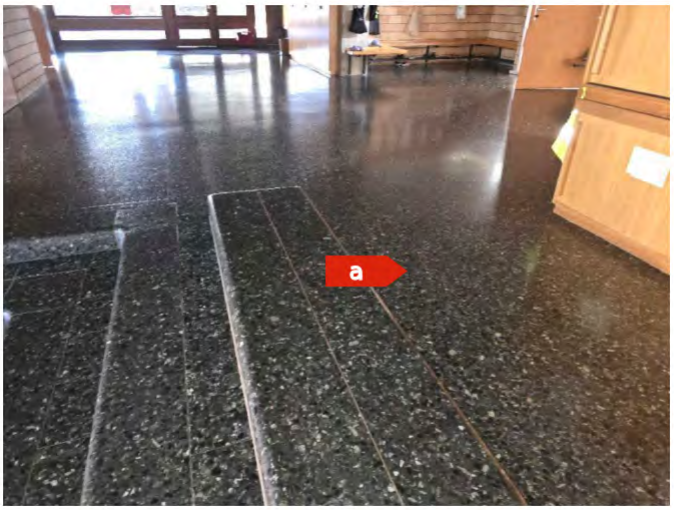

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 282: Sol en asphalte type serpentinite

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	4253	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Espace polyvalent parascolaire	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

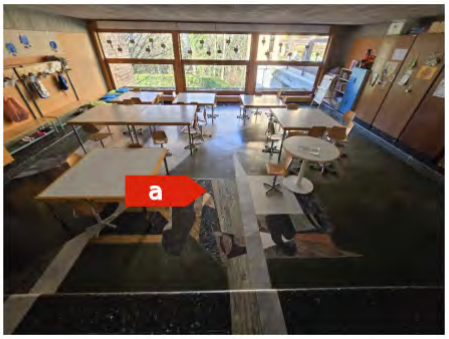

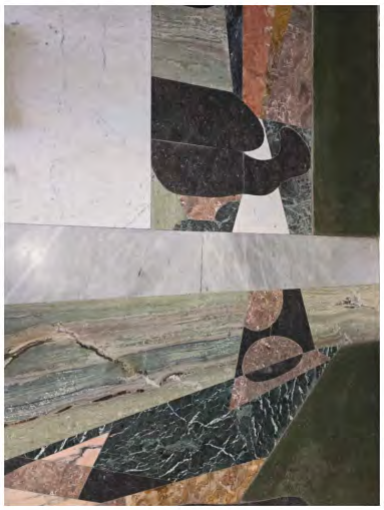

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Susceptible de contenir de l'amiante. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 283: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	5979	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 284: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	5980	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 285: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(E)_Amiante	ID élément	5981	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 286: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	5983	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 287: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	5984	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 288: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(D)_Amiante	ID élément	5985	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 289: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	5987	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 290: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	5988	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 291: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(C)_Amiante	ID élément	5989	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 292: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	5990	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 293: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	5991	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 294: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(A)_Amiante	ID élément	5992	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 295: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	5994	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 296: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	5995	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 297: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	3(B)_Amiante	ID élément	5996	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 298: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6000	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 103	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 299: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6001	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 103	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 300: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6004	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 103	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

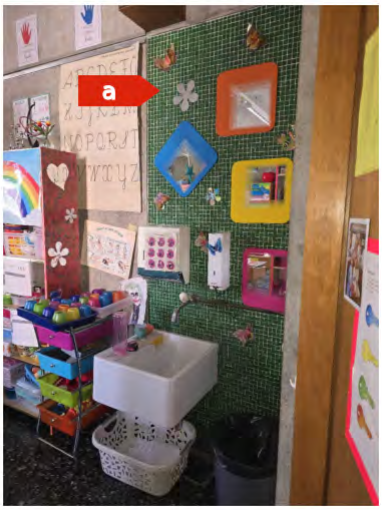

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 301: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6009	Quantité approximative	100 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 101	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

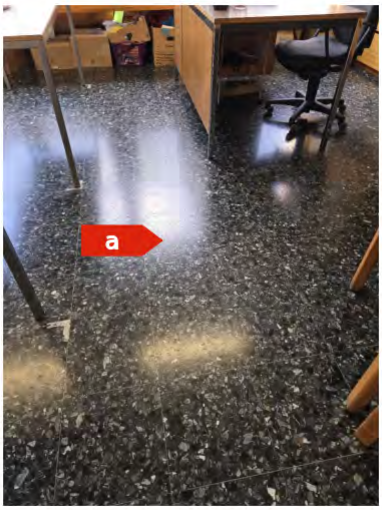

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 302: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6010	Quantité approximative	100 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 101	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

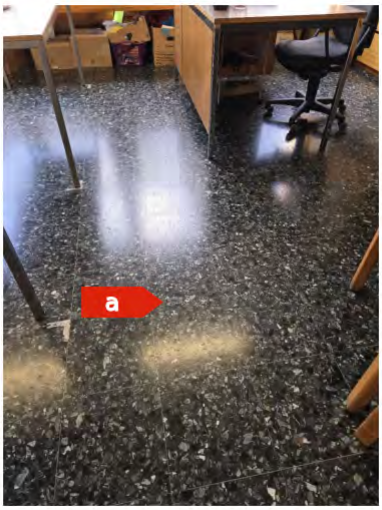

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 303: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6013	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 101	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 304: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6018	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 102	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

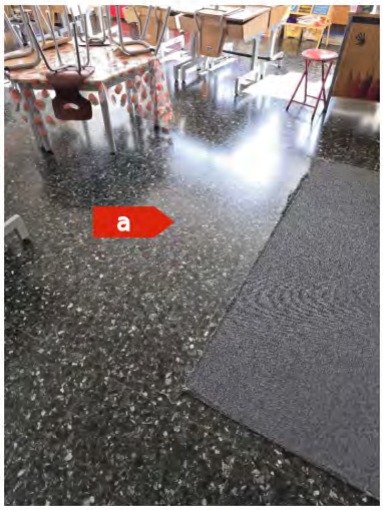

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 305: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6019	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 102	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

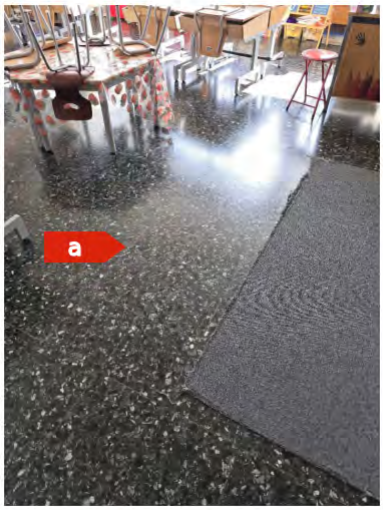

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 306: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6022	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 102	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

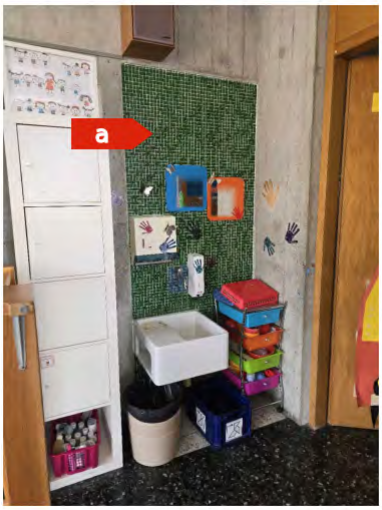

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 307: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6026	Quantité approximative	52 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

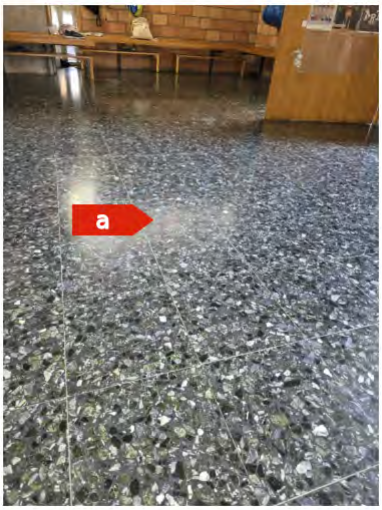

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 308: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6027	Quantité approximative	52 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

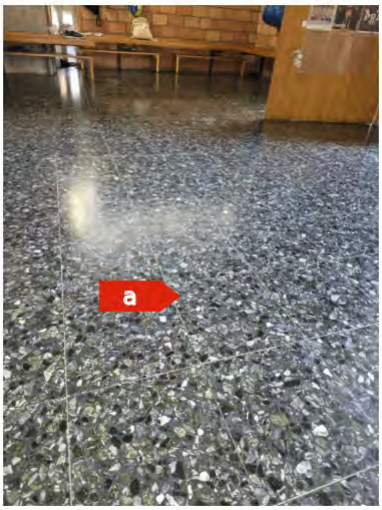

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 309: Colle de carreau de terrazzo blanc 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6028	Quantité approximative	0,5 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

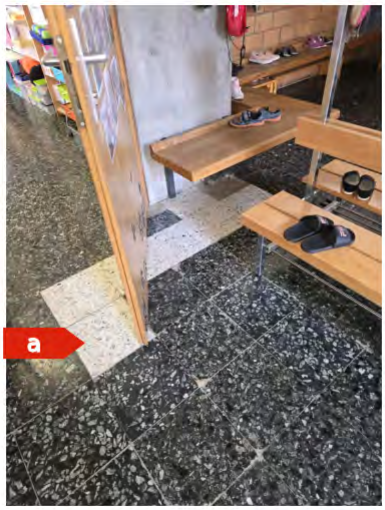

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 310: Carreau de terrazzo blanc 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6029	Quantité approximative	0,5 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

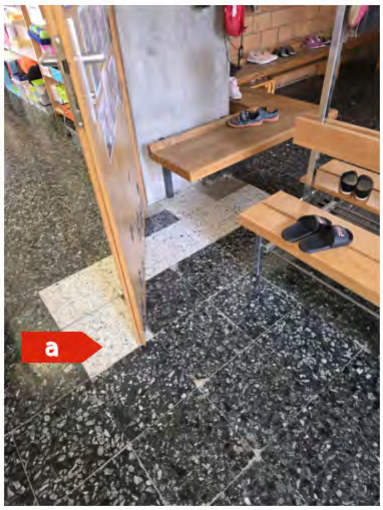

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 311: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6034	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 312: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6035	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 313: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6039	Quantité approximative	4 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage + WC profs	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 314: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6040	Quantité approximative	4 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage + WC profs	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 315: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6041	Quantité approximative	8 m
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	Local nettoyage + WC profs	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 316: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6042	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage + WC profs	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 317: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6044	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

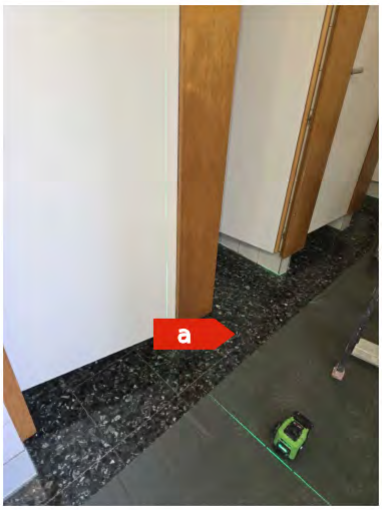

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 318: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6045	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

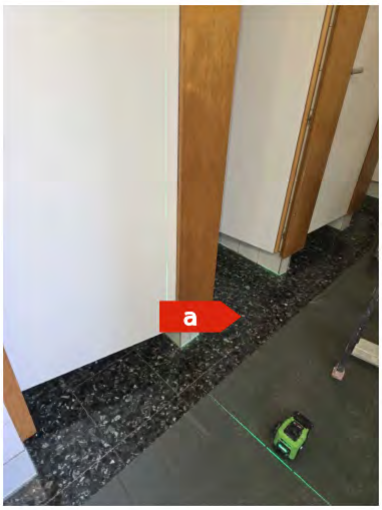

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 319: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6046	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 320: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6047	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 321: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6050	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

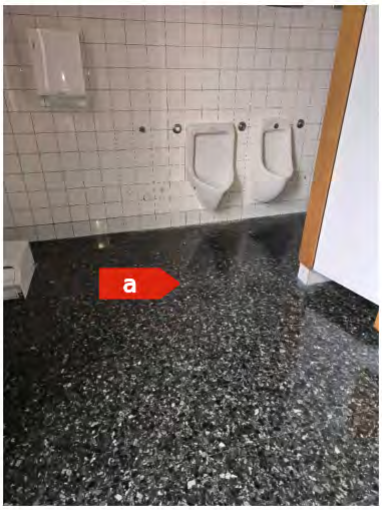

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 322: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6051	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

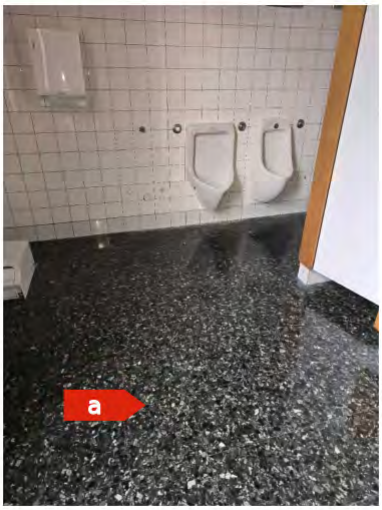

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 323: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6052	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

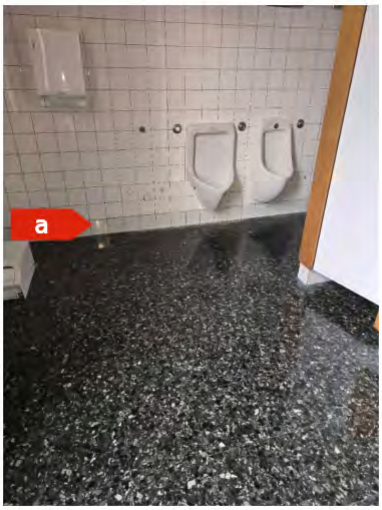

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 324: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	6053	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

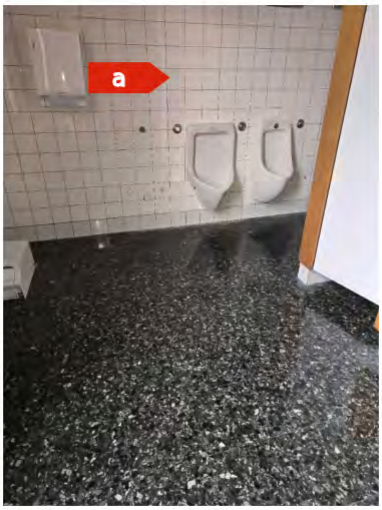

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 325: Colle de faïence beige 10 cm x 10 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(E)_Amiante	ID élément	6058	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	App. Concierge - Cuisine	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

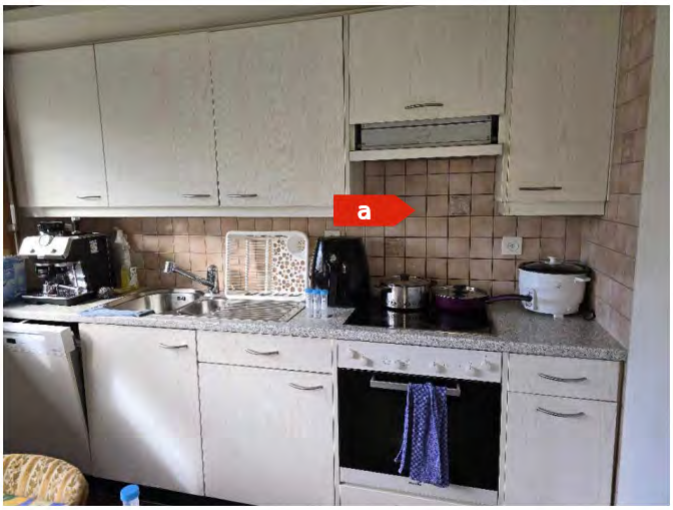

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 326: Colle de carreaux blancs 15 cm x 15 cm sur socle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(E)_Amiante	ID élément	6075	Quantité approximative	10 m²
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	App. Concierge - Buanderie	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**1**	**0**	**2**	**2**	**1**	**A**	**II**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Dégradée

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 327: Colle de faïence blanche et bleue grise 20 cm x 25 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(E)_Amiante	ID élément	6078	Quantité approximative	17 m²
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	App. Concierge - WC	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

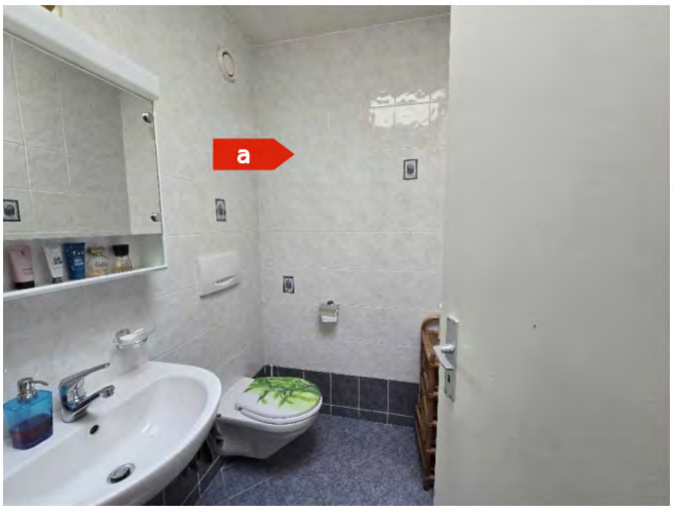

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 328: Colle de faïence blanche et beige 20 cm x 25 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(E)_Amiante	ID élément	6081	Quantité approximative	19 m²
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	App. Concierge - Salle de bain	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 329: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6099	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 110	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

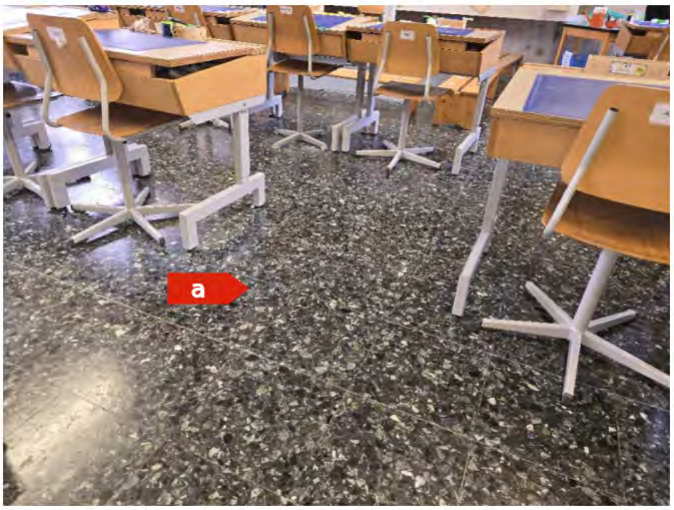

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 330: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6100	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 110	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 331: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6103	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 110	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 332: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6107	Quantité approximative	84 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 109	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

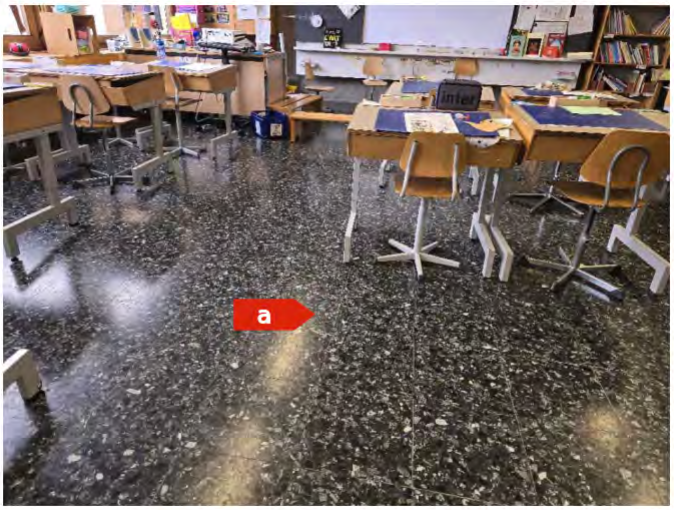

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 333: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6108	Quantité approximative	84 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 109	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

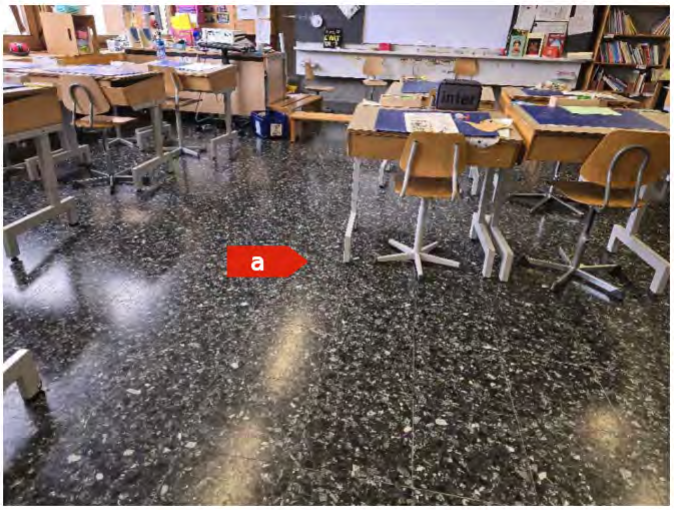

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 334: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6111	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 109	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 335: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6115	Quantité approximative	79 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 108	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 336: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6116	Quantité approximative	79 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 108	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

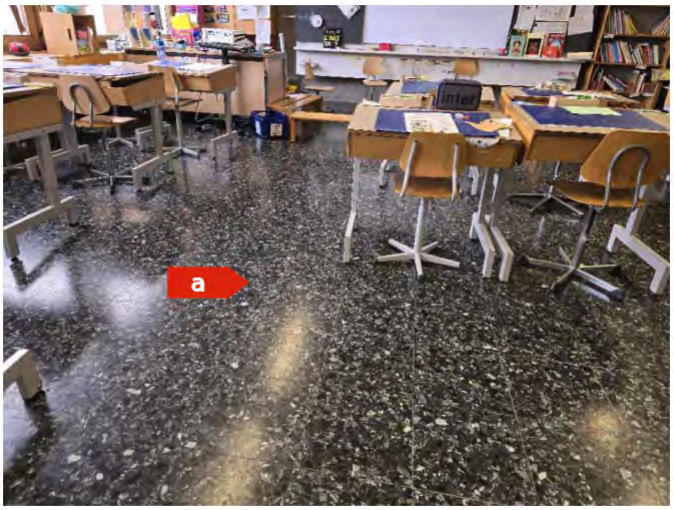

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 337: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6119	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 108	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

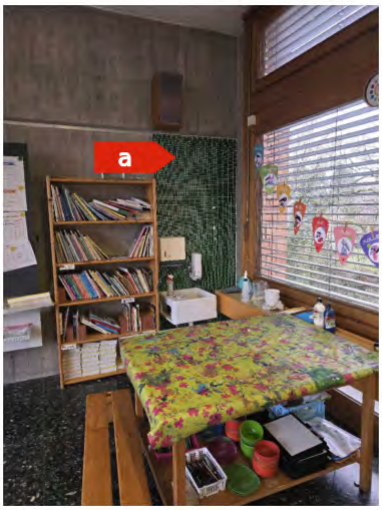

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 338: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6123	Quantité approximative	47 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

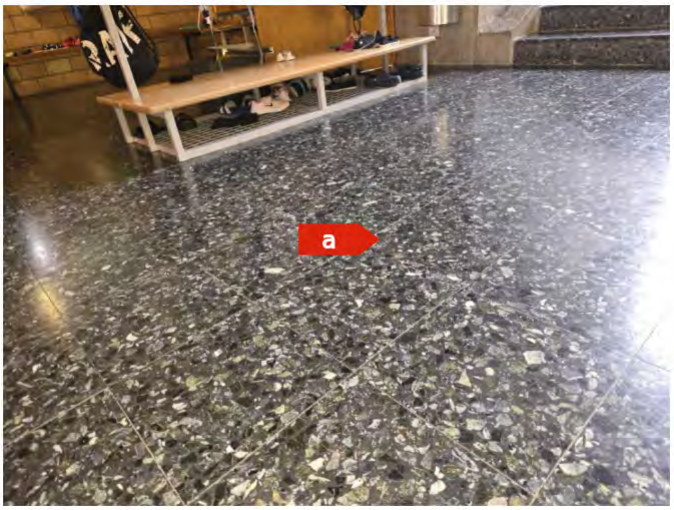

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 339: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6124	Quantité approximative	47 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

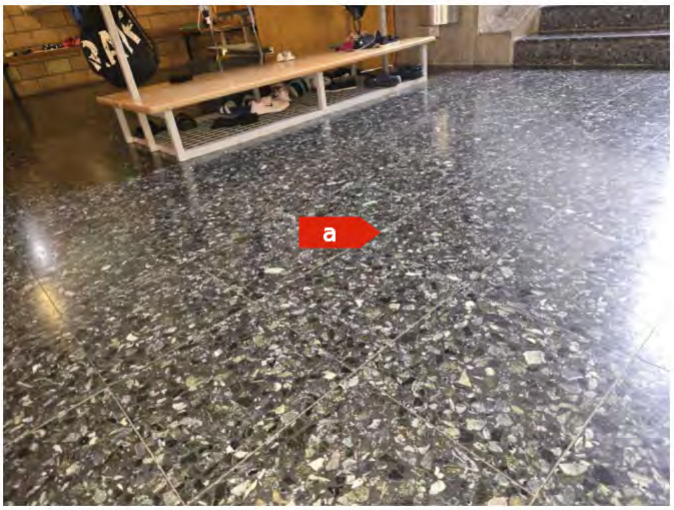

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 340: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6128	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

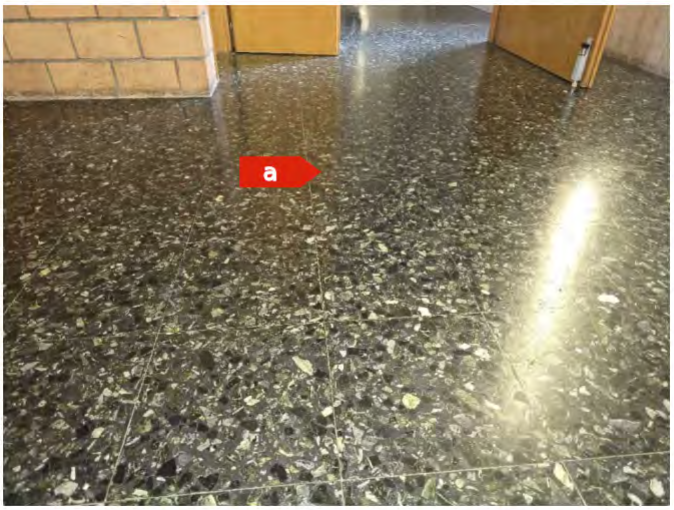

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 341: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6129	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

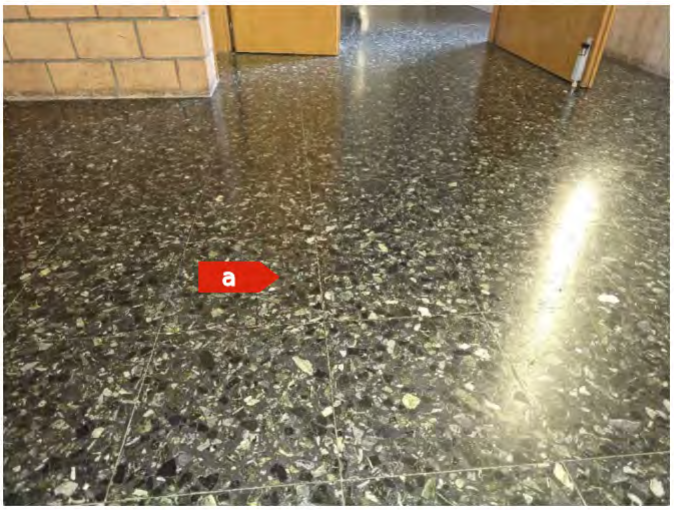

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 342: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6134	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

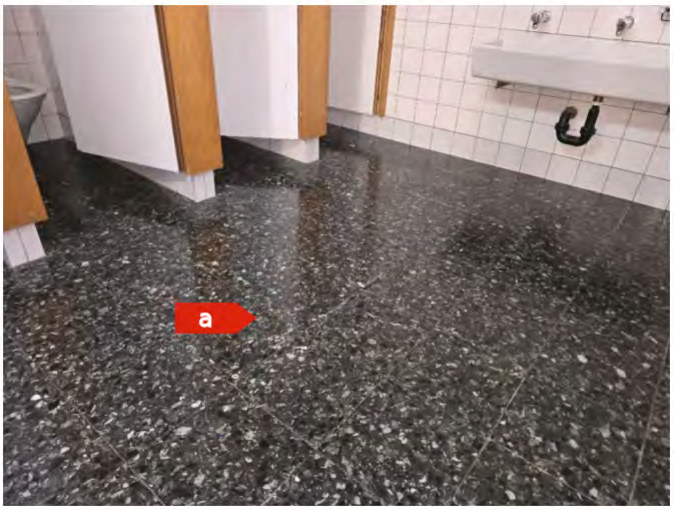

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 343: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6135	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 344: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6136	Quantité approximative	20 m
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 345: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6137	Quantité approximative	60 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 346: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6140	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

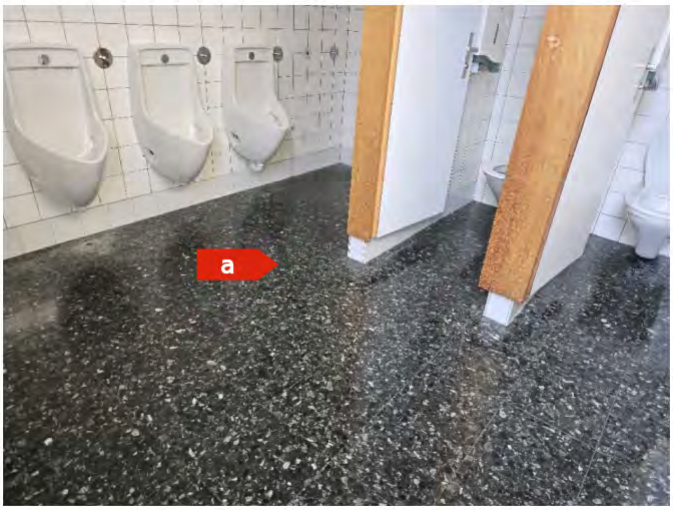

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 347: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6141	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

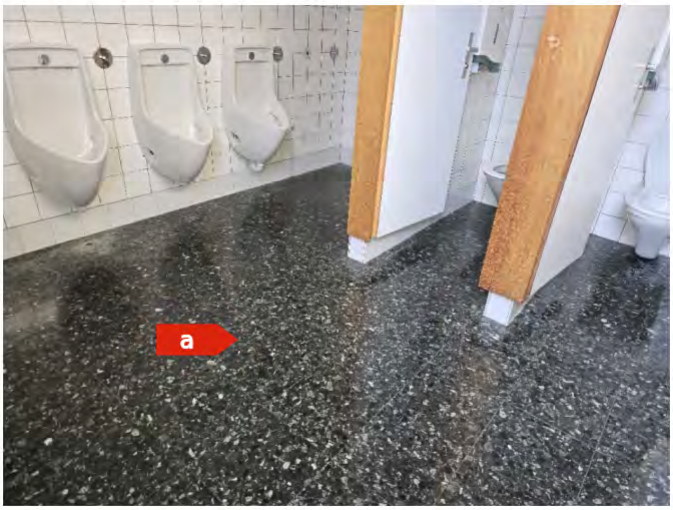

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 348: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6142	Quantité approximative	20 m
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

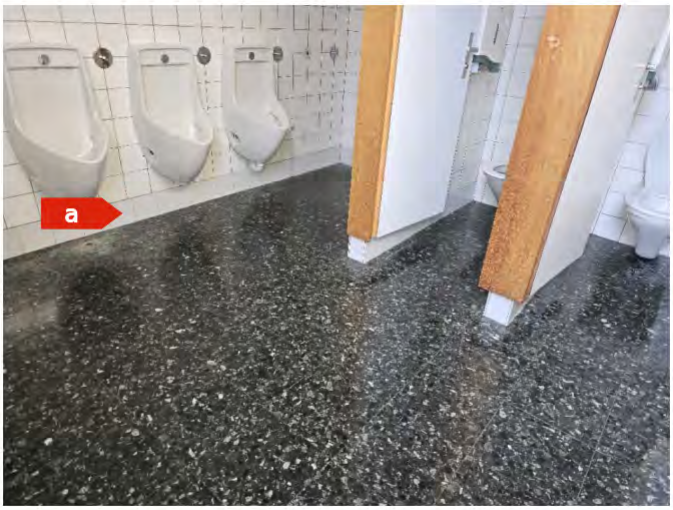

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 349: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6143	Quantité approximative	60 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 350: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6146	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 112	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 351: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6147	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	WC 112	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 352: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6148	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 112	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

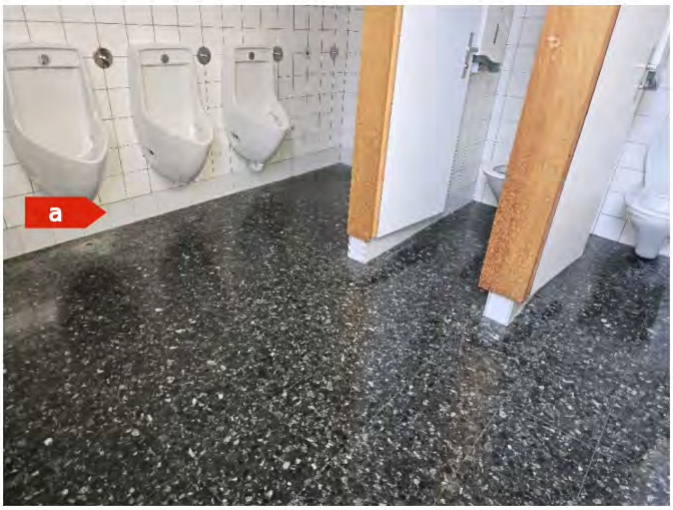

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 353: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6149	Quantité approximative	15 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	WC 112	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

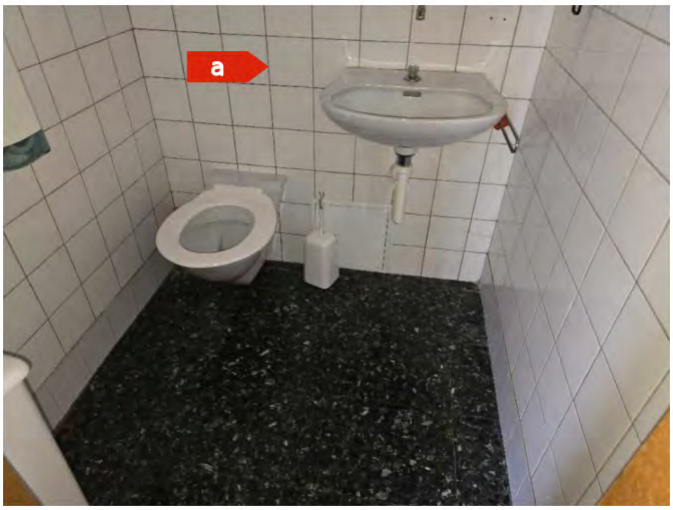

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 354: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6151	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 355: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6152	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

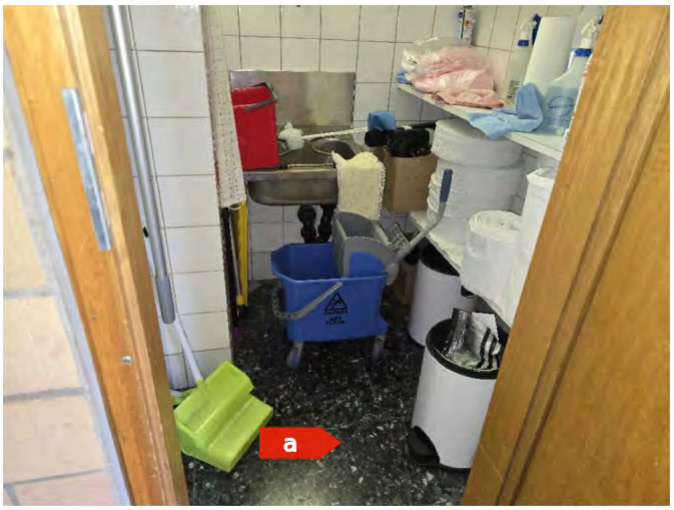

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 356: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6153	Quantité approximative	5 m
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 357: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	6154	Quantité approximative	15 m²
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 358: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6161	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 115	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

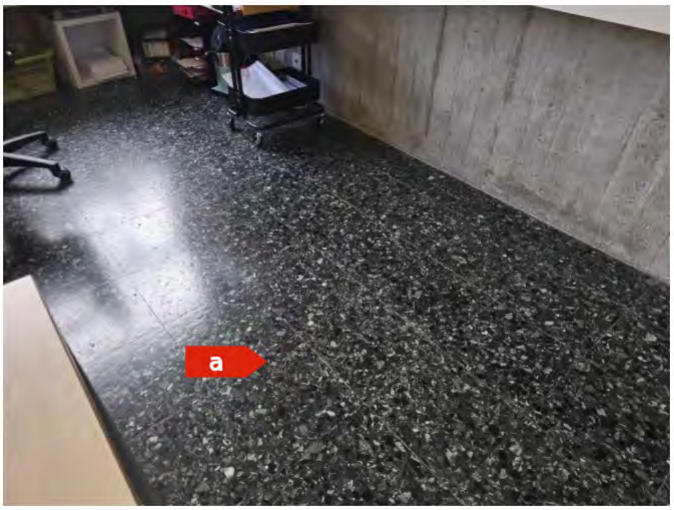

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 359: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6162	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 115	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

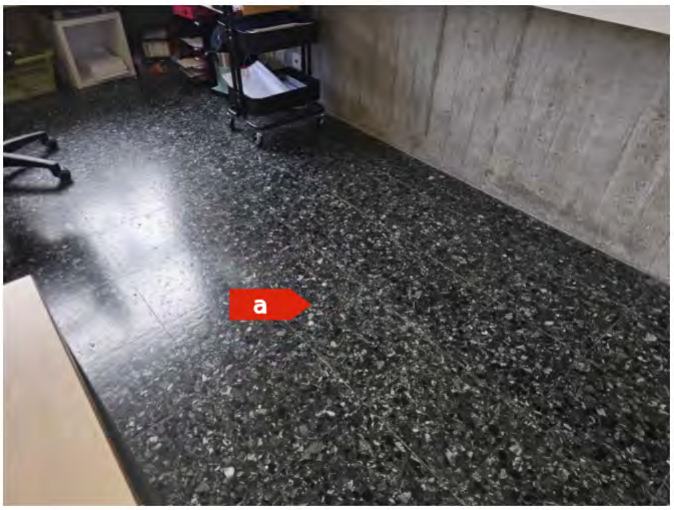

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 360: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6165	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 115	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 361: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6169	Quantité approximative	84 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 116	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 362: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6170	Quantité approximative	84 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 116	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

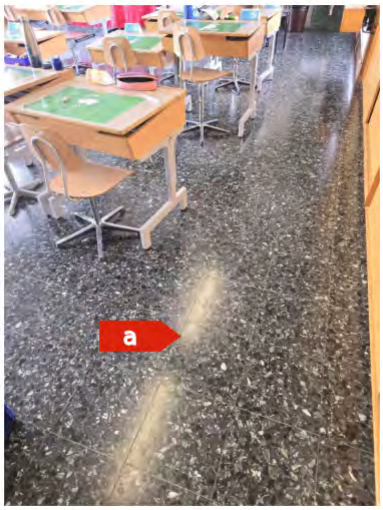

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 363: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6173	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 116	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 364: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6177	Quantité approximative	81 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 117	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

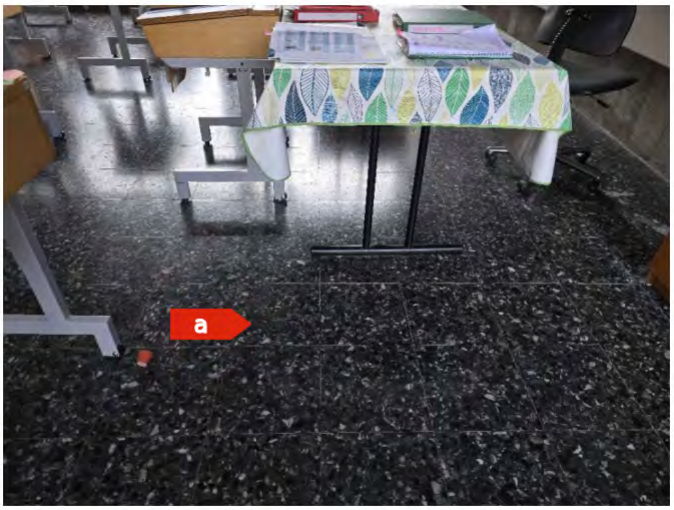

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 365: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6178	Quantité approximative	81 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 117	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 366: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6181	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 117	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

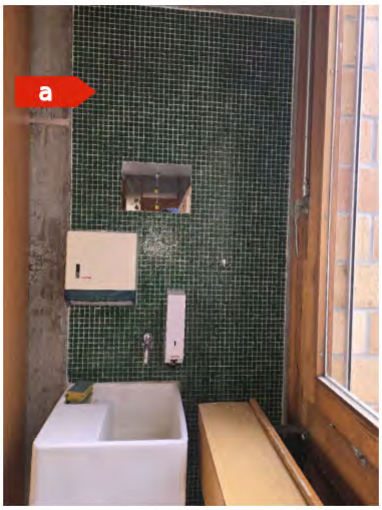

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 367: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6185	Quantité approximative	44 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

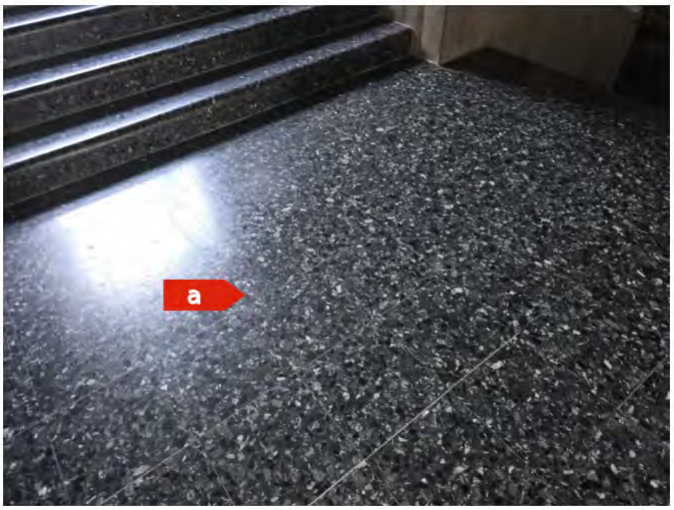

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 368: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6186	Quantité approximative	44 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

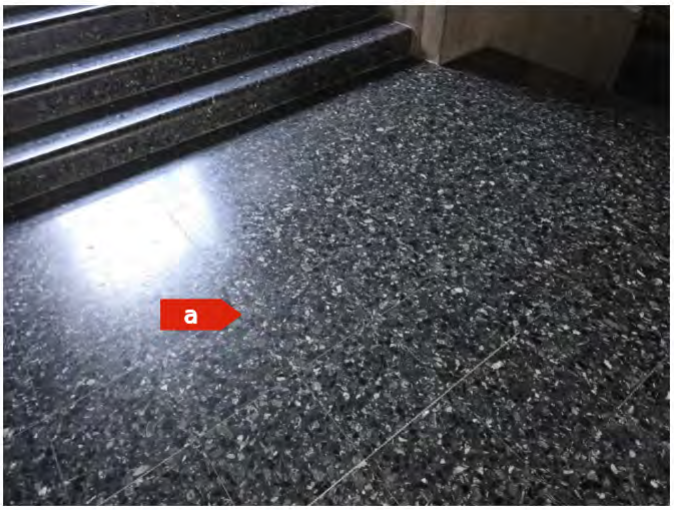

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 369: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6190	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

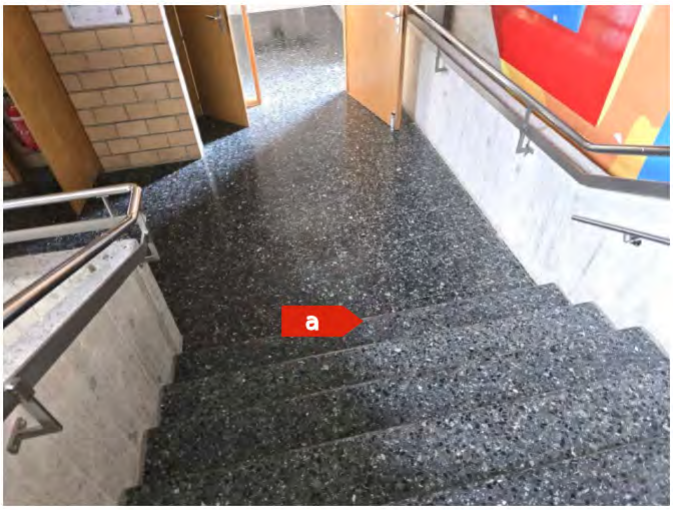

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 370: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6191	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

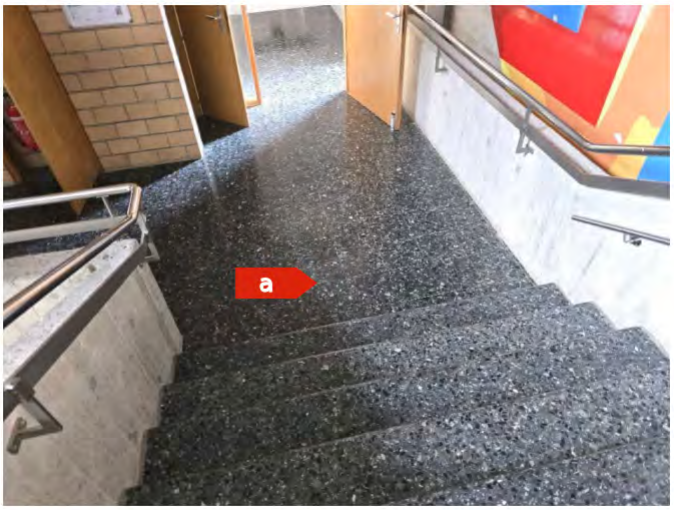

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 371: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6196	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

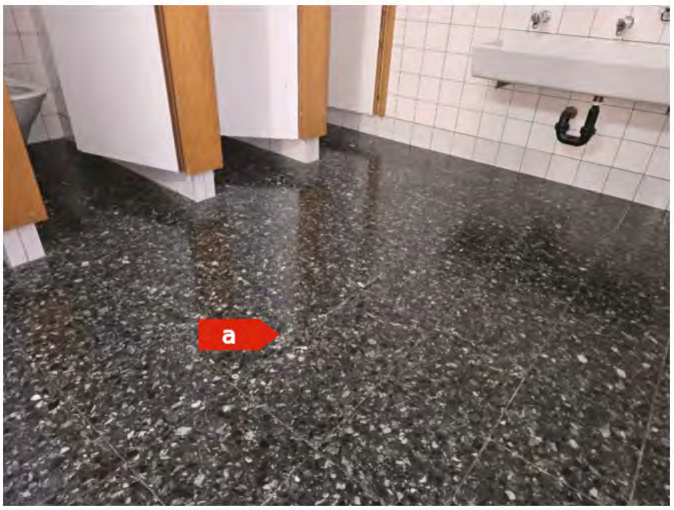

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 372: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6197	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

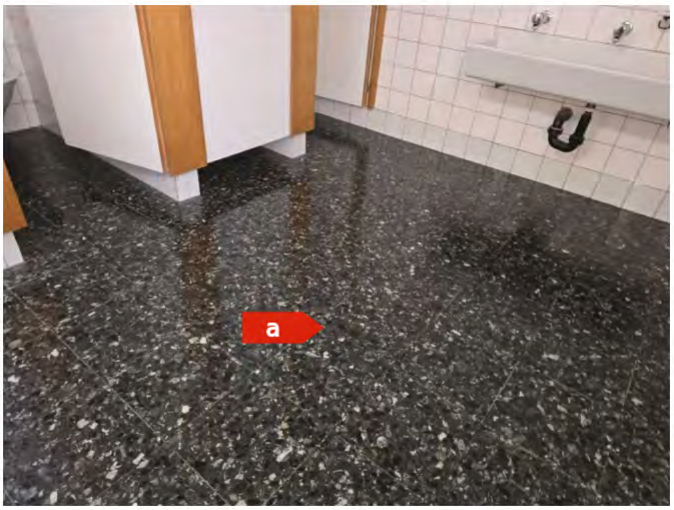

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 373: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6198	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 374: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6199	Quantité approximative	60 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 375: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6202	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

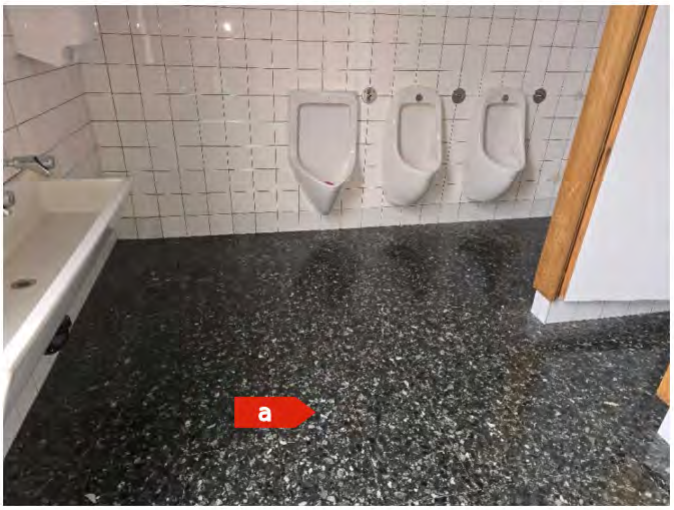

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 376: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6203	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 377: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6204	Quantité approximative	20 m
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 378: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6205	Quantité approximative	60 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 379: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6208	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 119	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

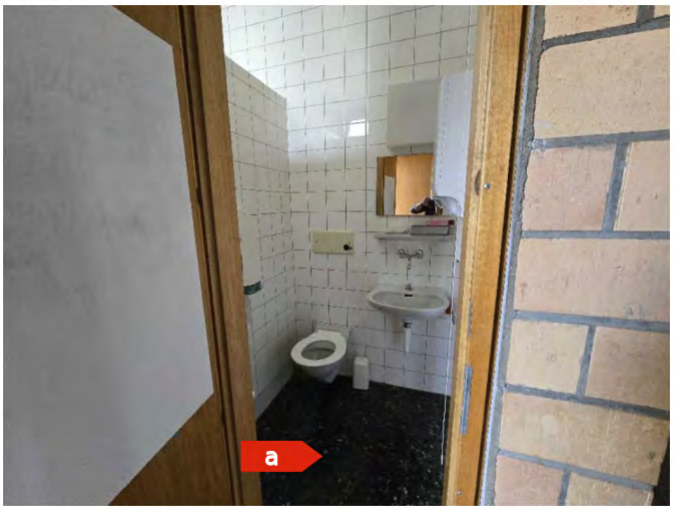

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 380: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6209	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 119	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 381: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6210	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 119	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

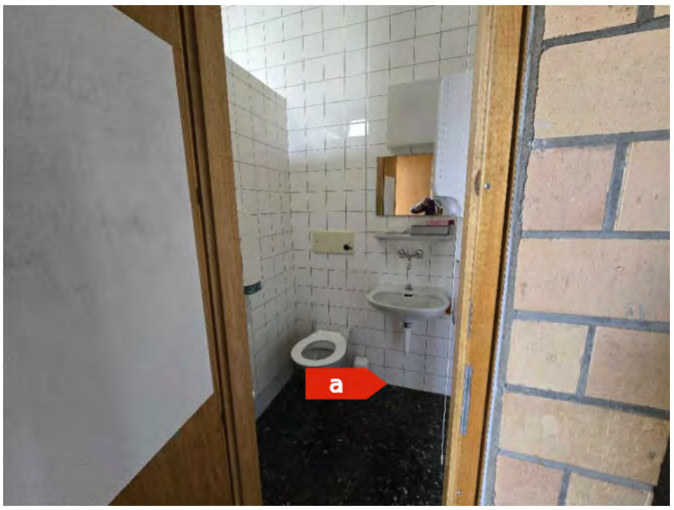

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 382: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6211	Quantité approximative	12 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 119	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 383: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6213	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 384: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6214	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 385: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6215	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 386: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	6216	Quantité approximative	12 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

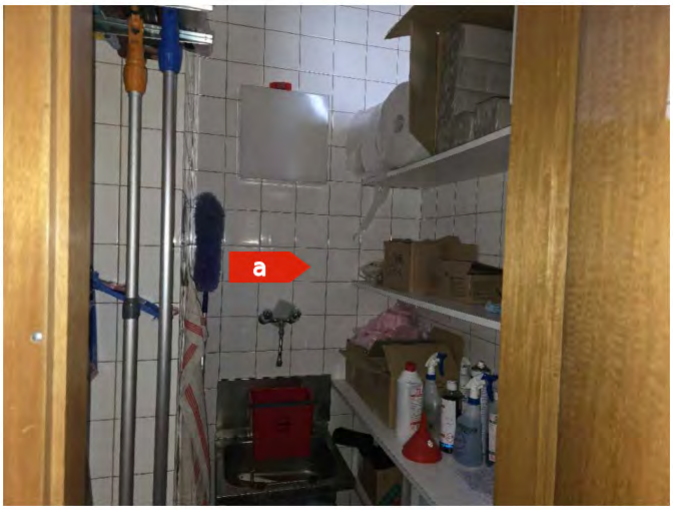

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 387: Eléments sous baignoire

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(E)_Amiante	ID élément	7983	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	App. concierge - Salle de bain	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 388: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	7984	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 389: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	7985	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 390: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(B)_Amiante	ID élément	7986	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 391: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	7988	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 392: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	7989	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 393: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(C)_Amiante	ID élément	7990	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 394: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	7992	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 395: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	7993	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 396: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(D)_Amiante	ID élément	7994	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 397: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(E)_Amiante	ID élément	7996	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 398: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(E)_Amiante	ID élément	7997	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 399: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	4(E)_Amiante	ID élément	7998	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 400: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8000	Quantité approximative	101 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 203	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 401: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8002	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 203	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

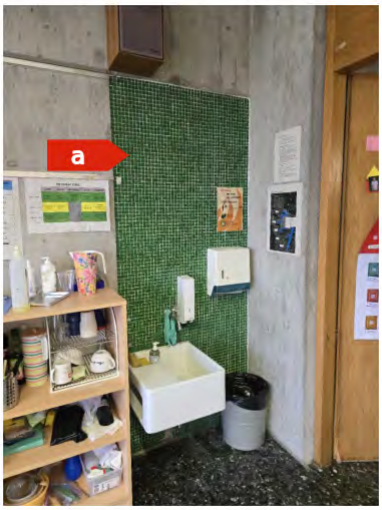

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 402: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8006	Quantité approximative	101 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 203	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

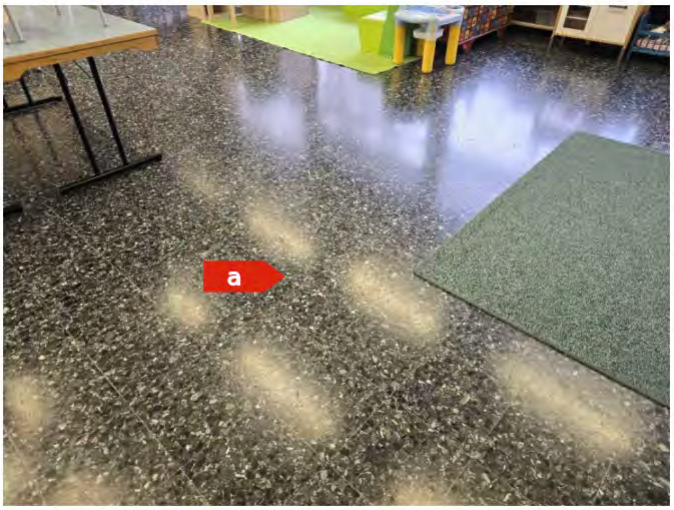

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 403: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8011	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 202	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

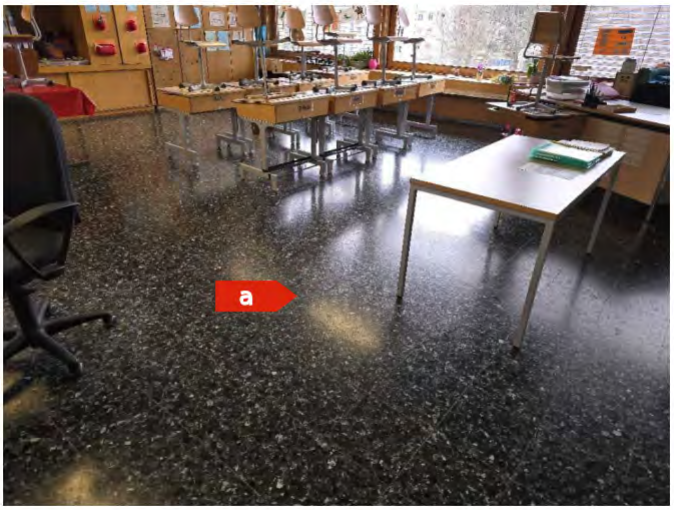

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 404: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8012	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 202	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

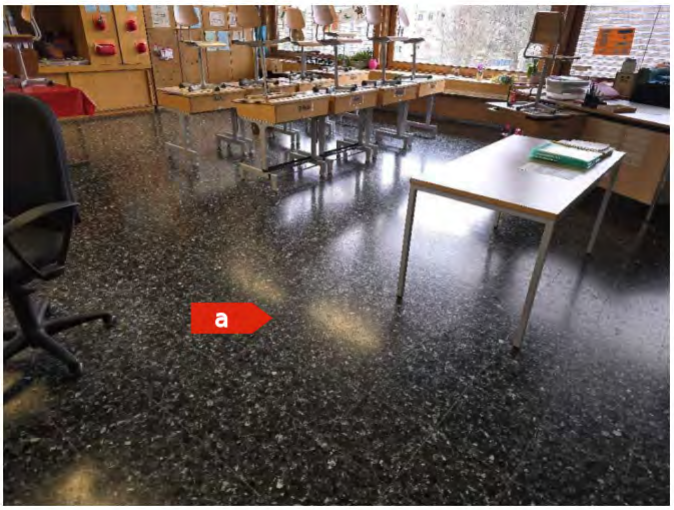

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 405: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8015	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 202	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

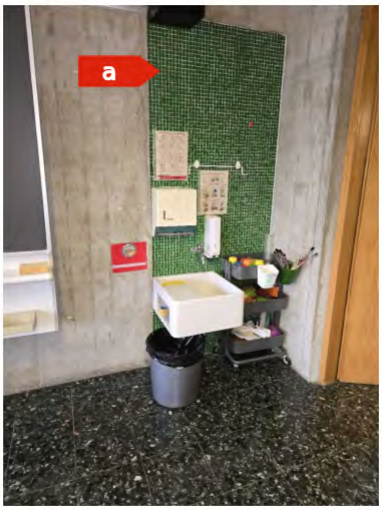

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 406: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8022	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 201	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

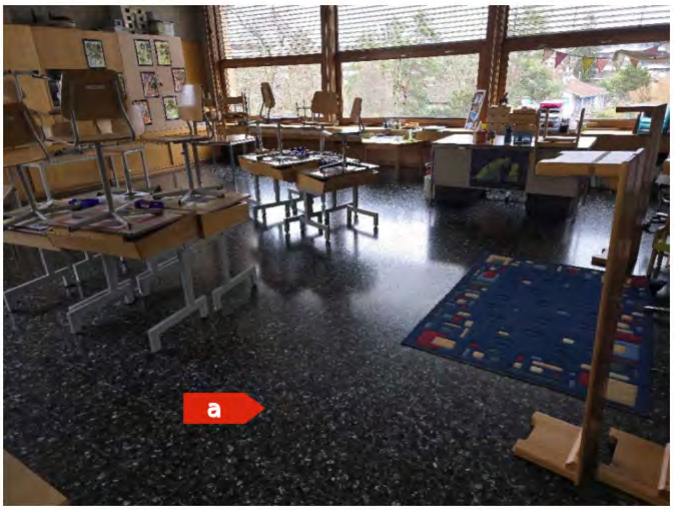

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 407: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8023	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 201	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

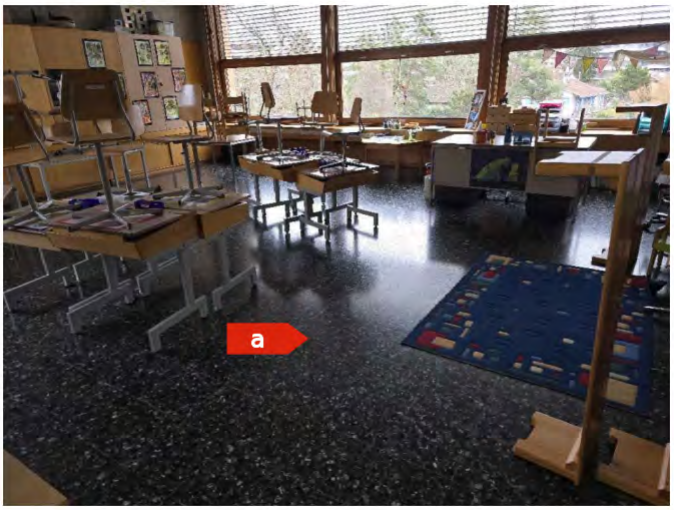

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 408: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8026	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 201	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

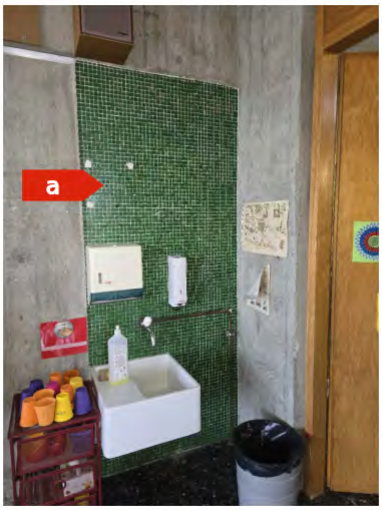

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 409: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8032	Quantité approximative	51 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

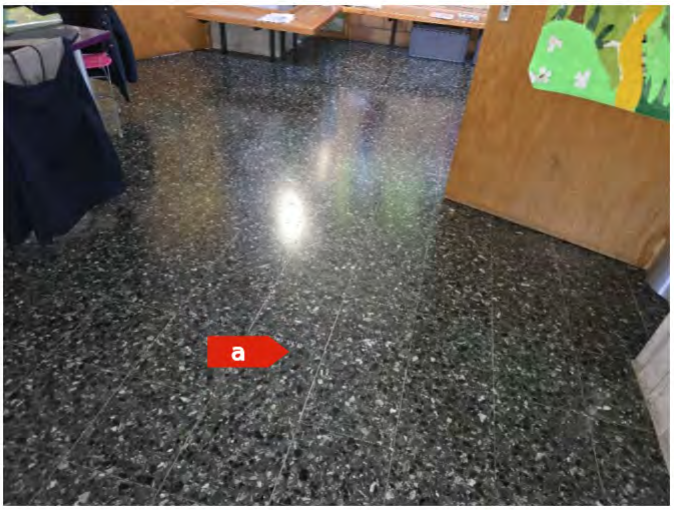

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 410: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8033	Quantité approximative	51 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

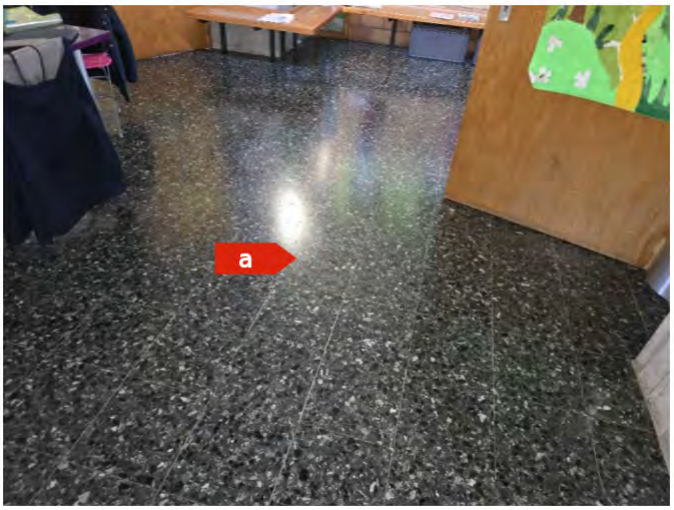

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 411: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8038	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 412: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8039	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 413: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8042	Quantité approximative	4 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local Swisscom + WC profs	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 414: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8043	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local Swisscom + WC profs	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 415: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8044	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	Local Swisscom + WC profs	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

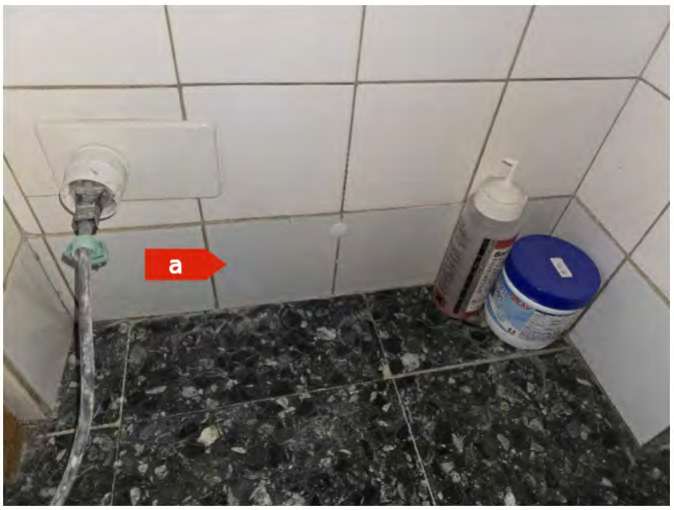

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 416: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8045	Quantité approximative	24 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local Swisscom + WC profs	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 417: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8047	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

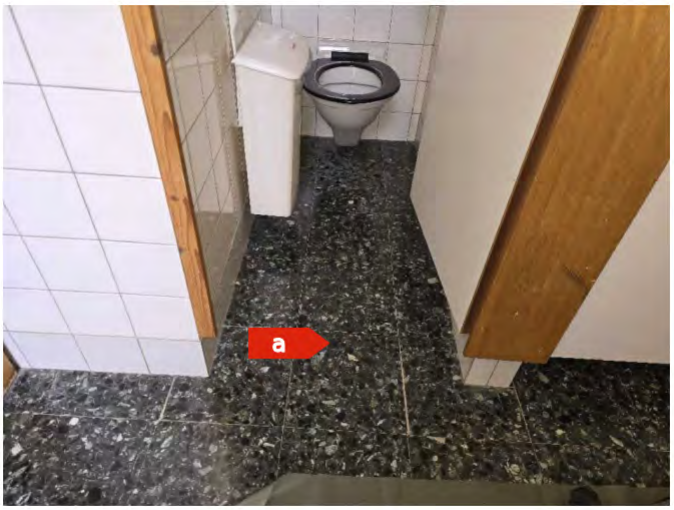

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 418: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8048	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

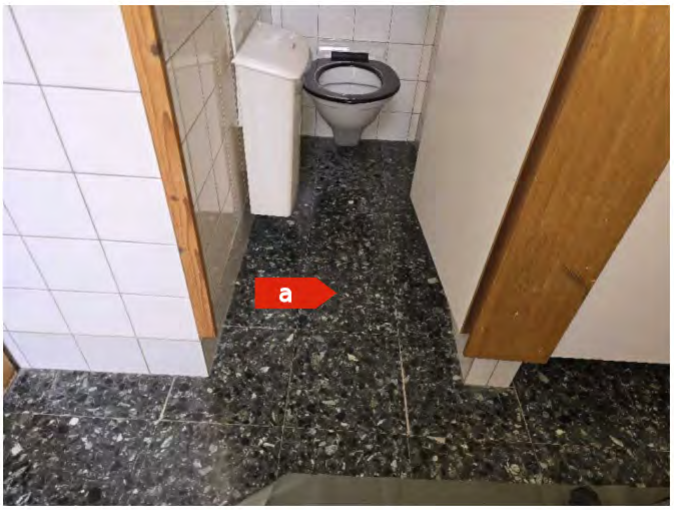

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 419: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8049	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

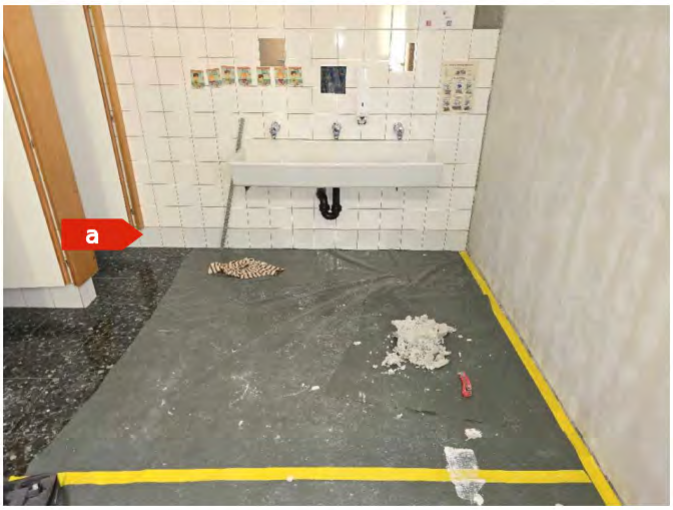

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 420: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8050	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

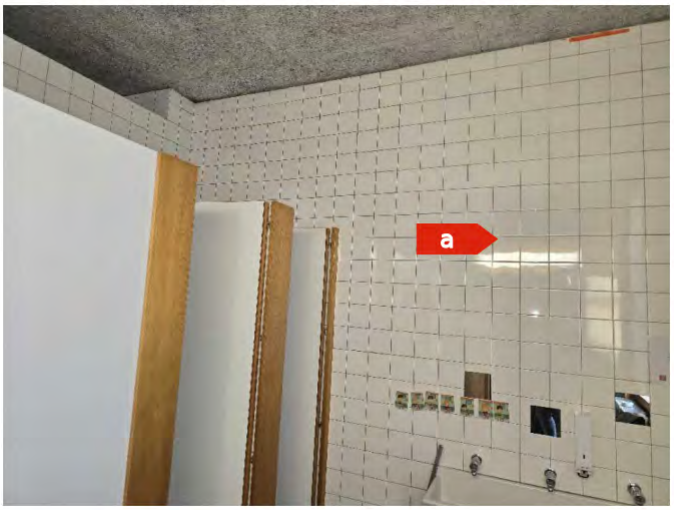

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 421: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8054	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

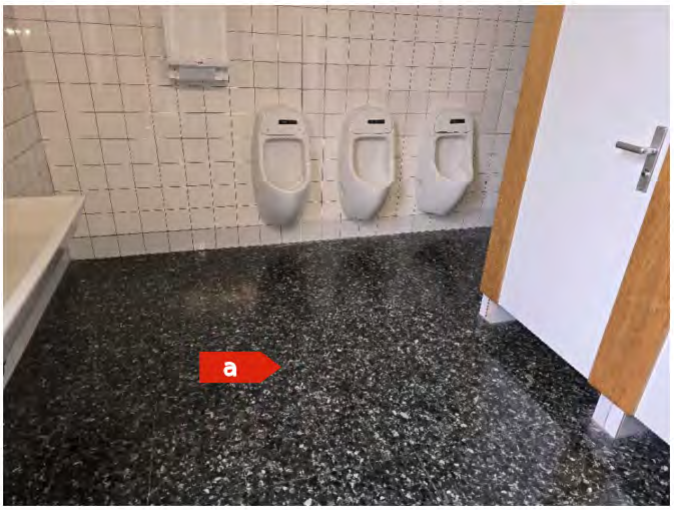

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 422: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8055	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

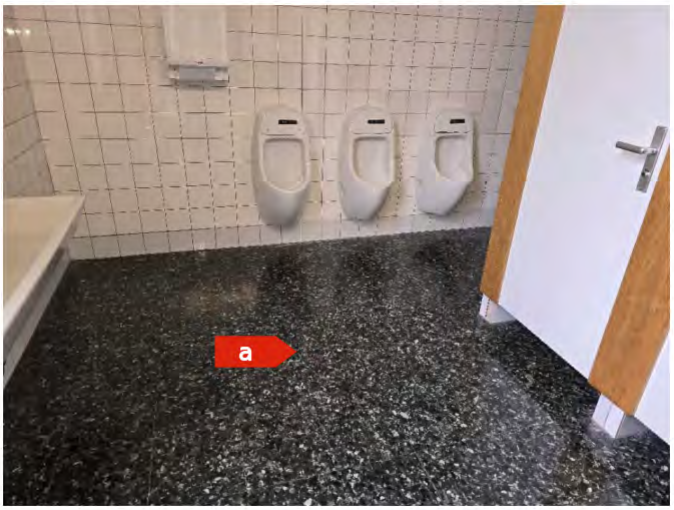

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 423: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8056	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

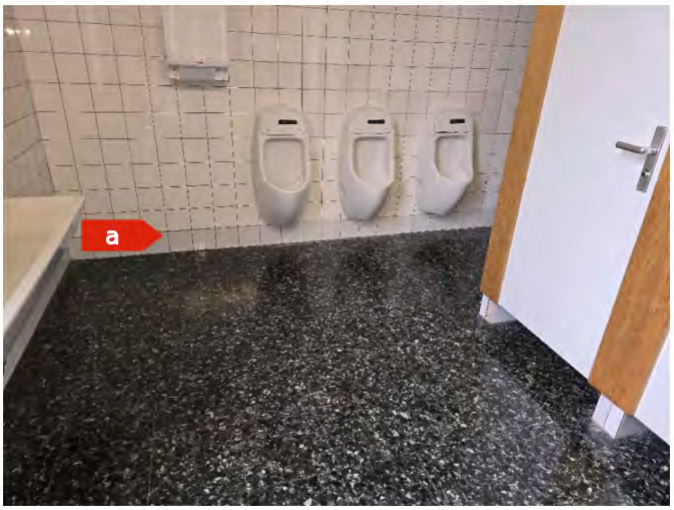

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 424: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8057	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

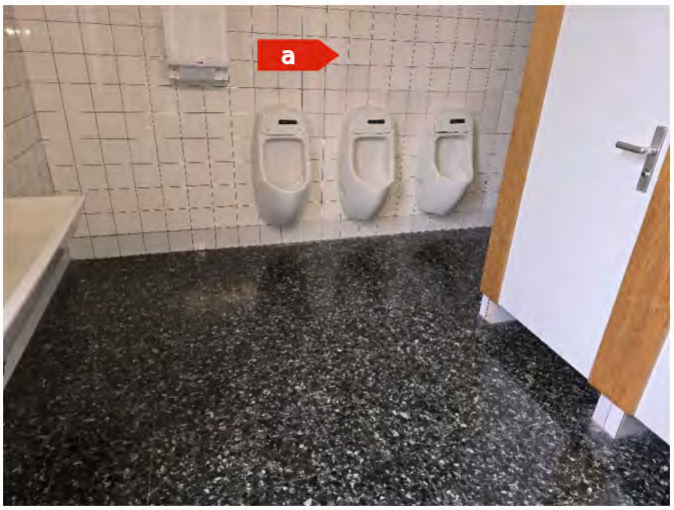

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 425: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8070	Quantité approximative	84 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 209	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 426: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8071	Quantité approximative	84 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 209	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

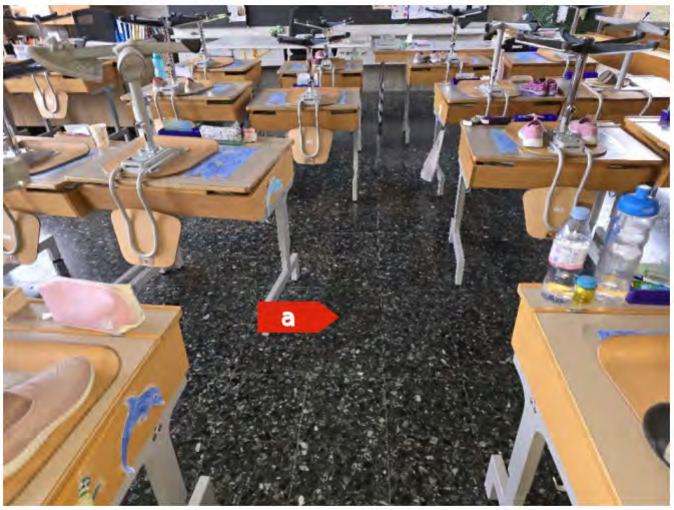

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 427: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8074	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 209	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

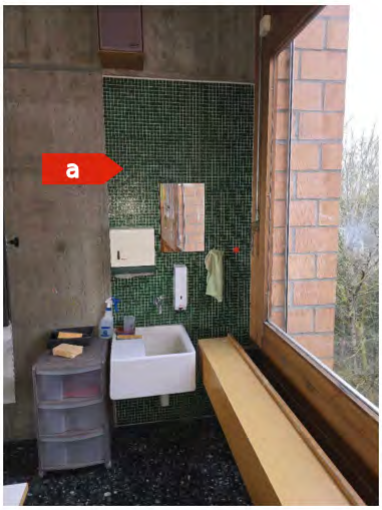

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 428: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8078	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 210	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

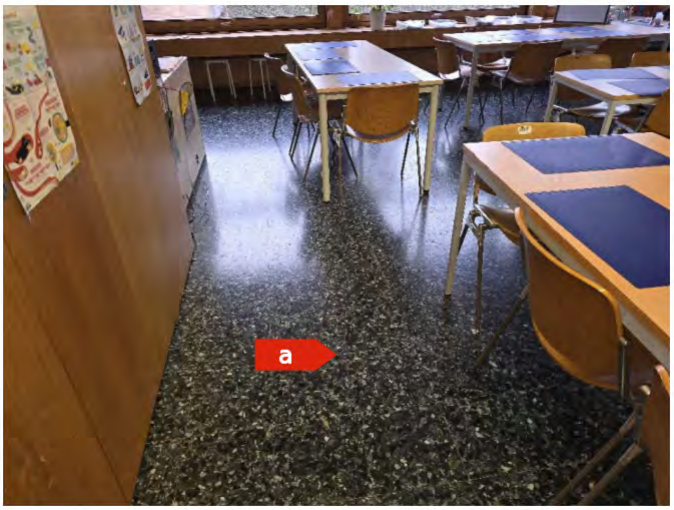

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 429: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8079	Quantité approximative	80 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 210	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

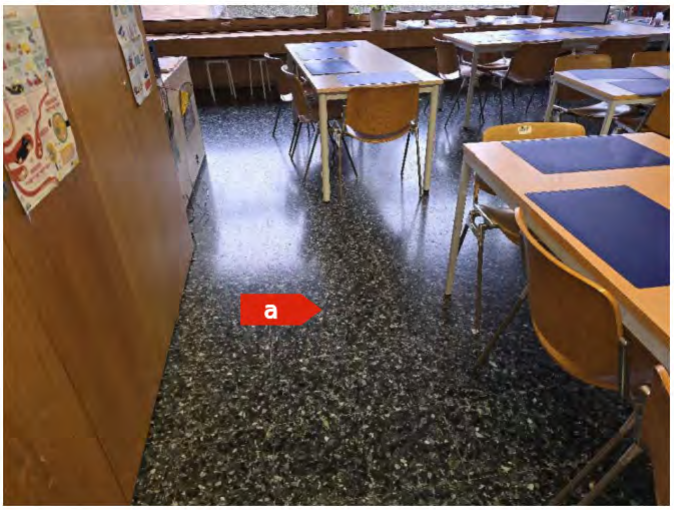

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 430: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8082	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 210	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 431: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8086	Quantité approximative	79 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 208	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

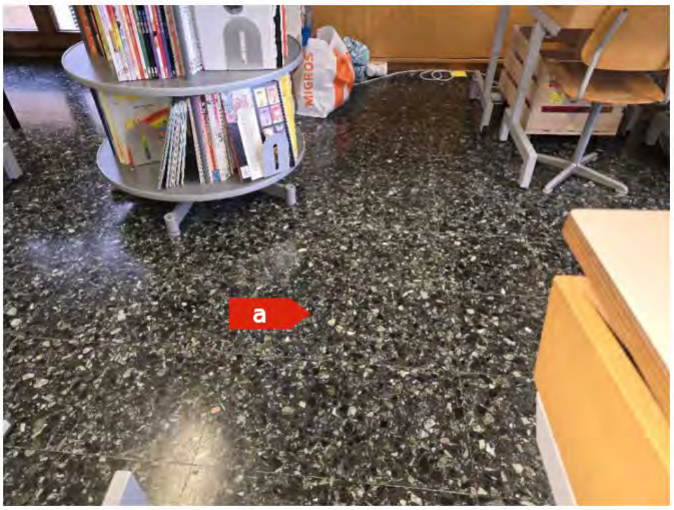

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 432: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8087	Quantité approximative	79 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 208	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

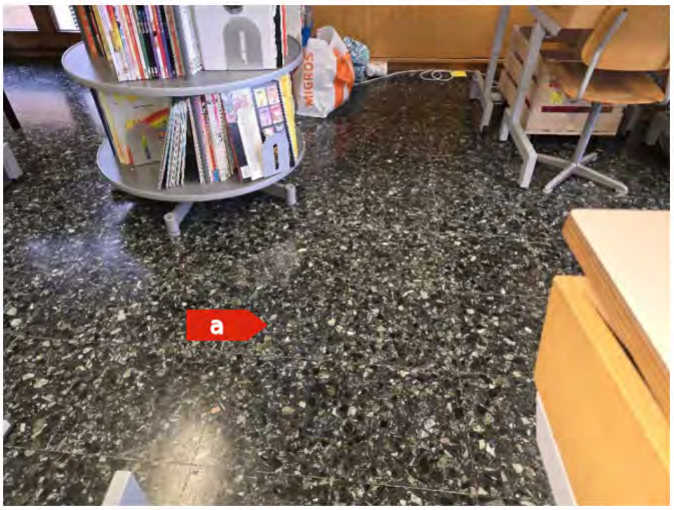

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 433: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8090	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 208	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 434: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8094	Quantité approximative	47 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

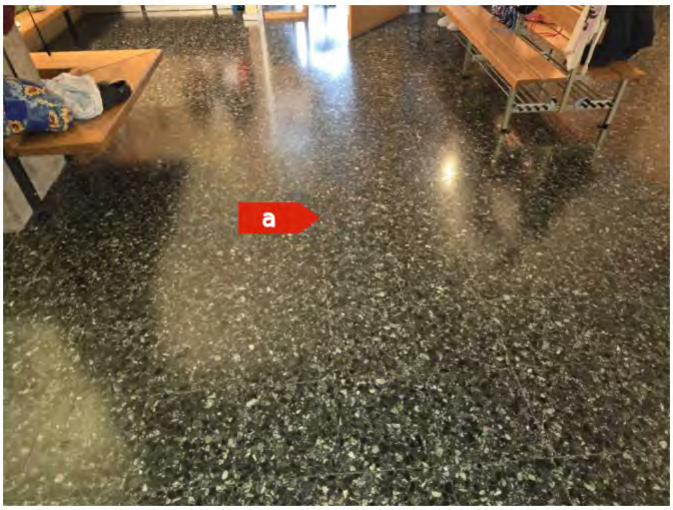

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 435: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8095	Quantité approximative	47 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

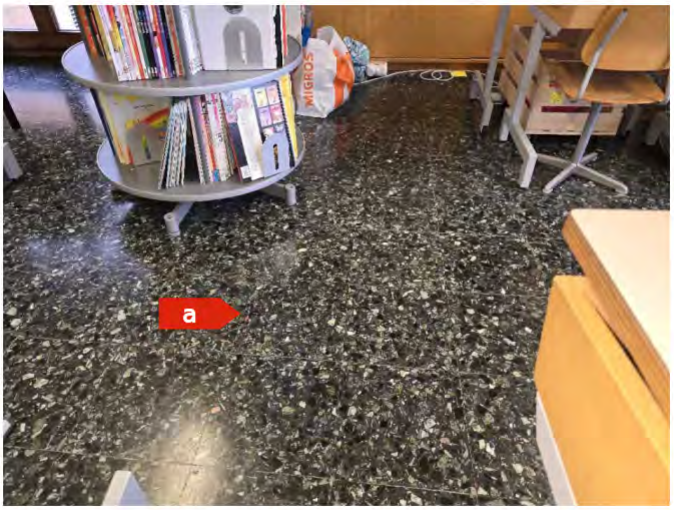

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 436: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8099	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

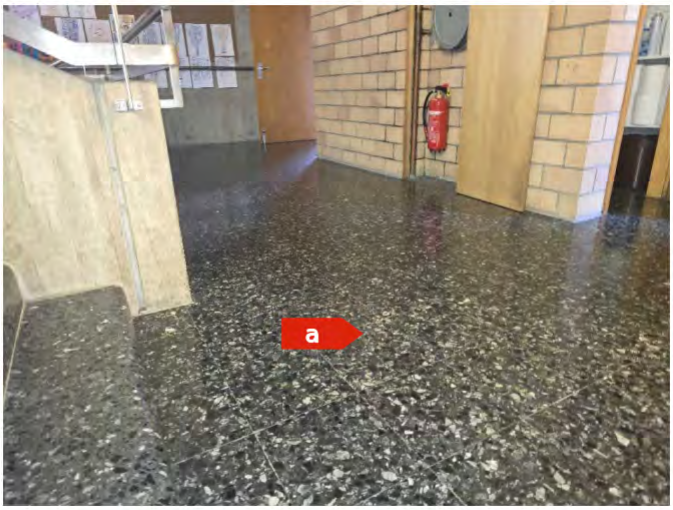

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 437: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8100	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

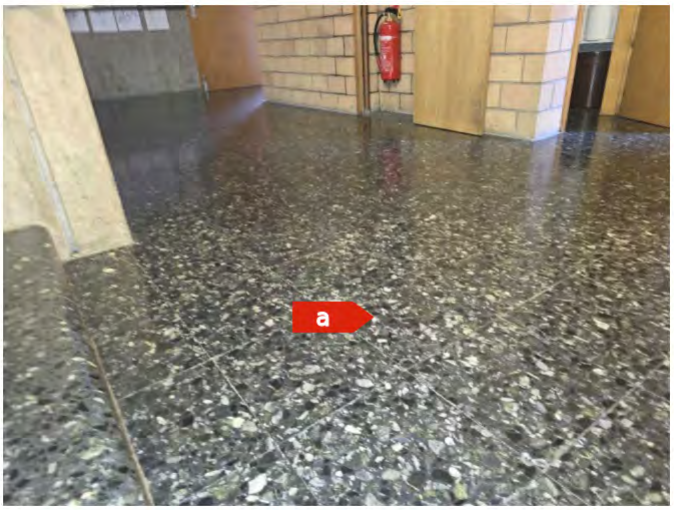

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 438: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8106	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

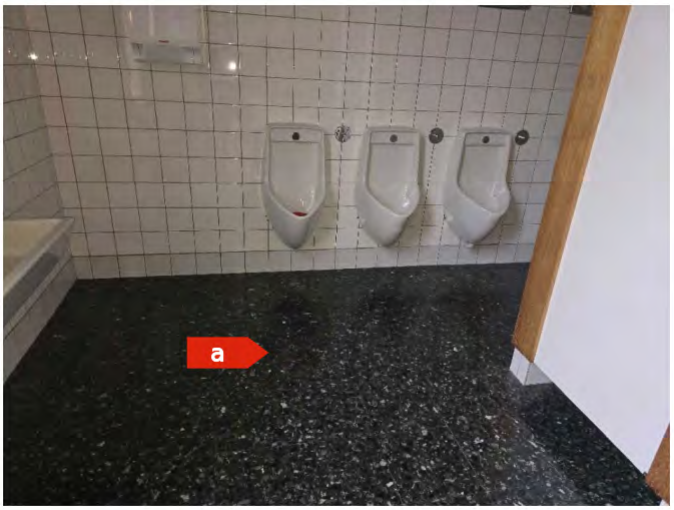

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 439: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8107	Quantité approximative	9 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

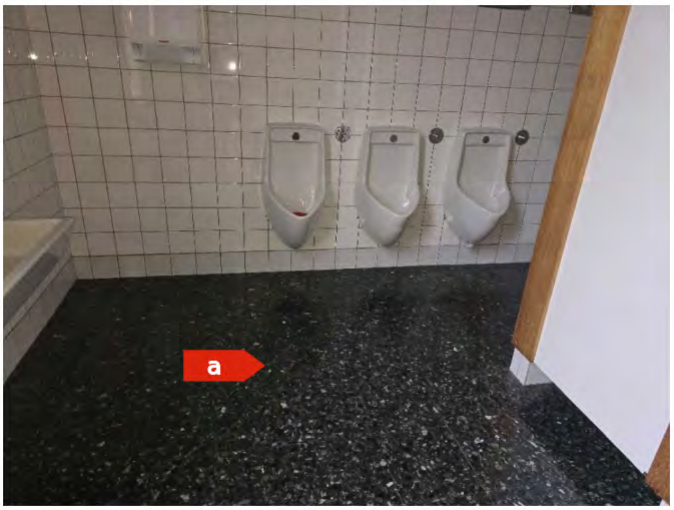

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 440: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8108	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

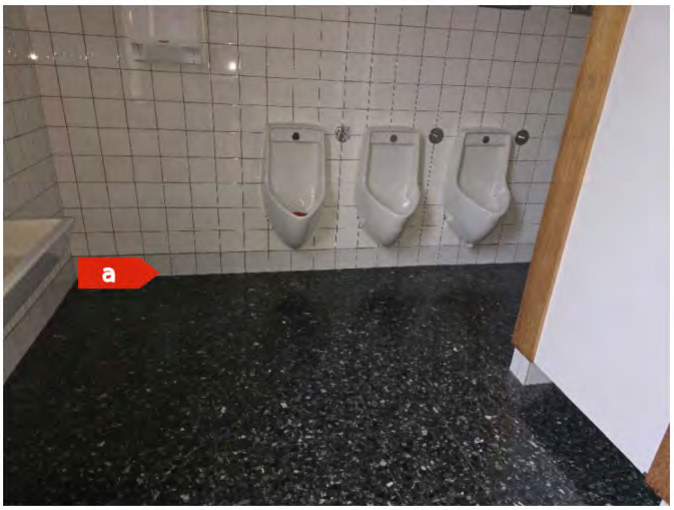

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 441: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8109	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

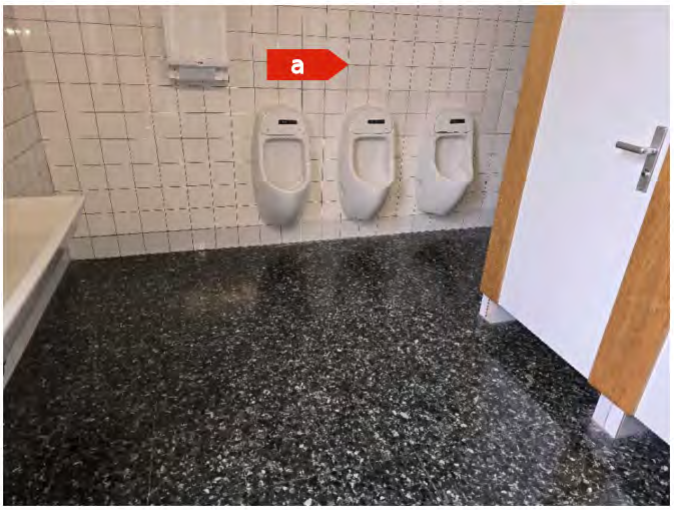

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 442: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8112	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 212	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

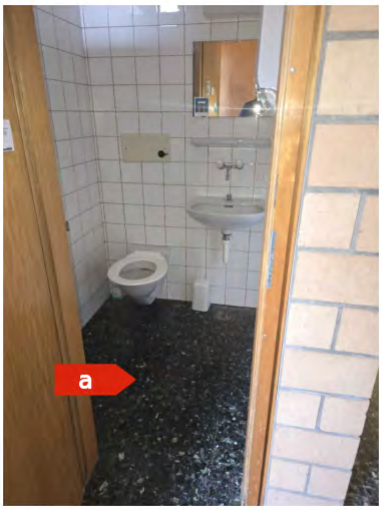

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 443: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8113	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 212	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

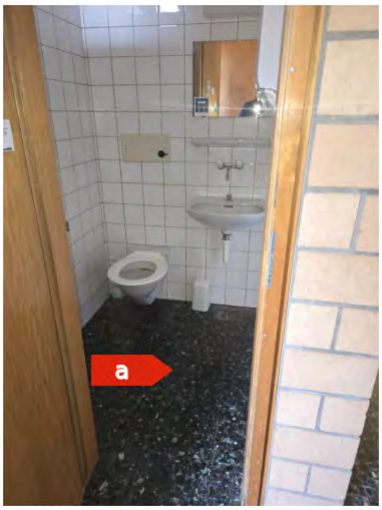

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 444: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8114	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 212	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

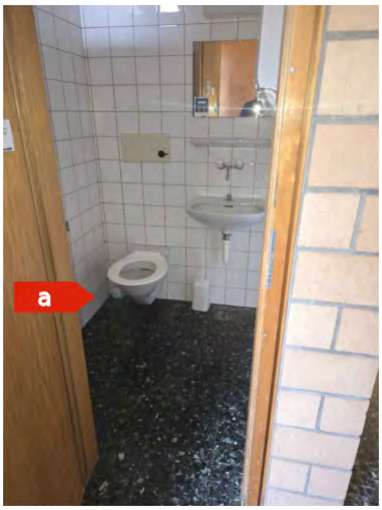

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 445: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8115	Quantité approximative	15 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 212	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

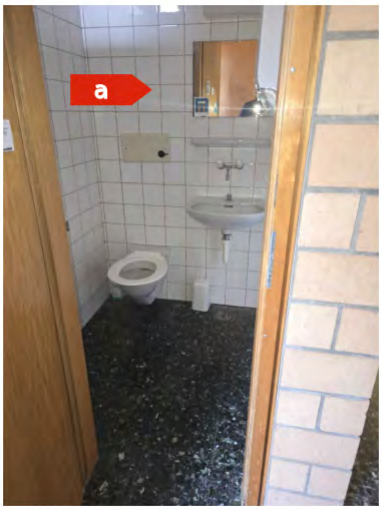

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 446: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8117	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

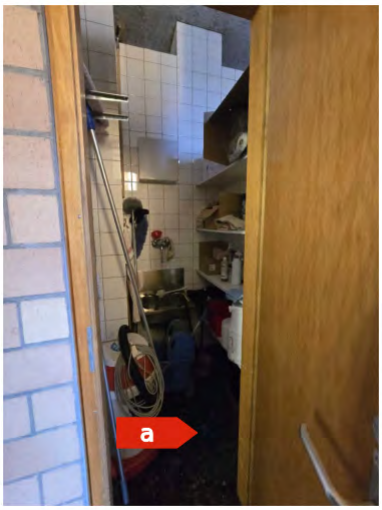

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 447: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8118	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

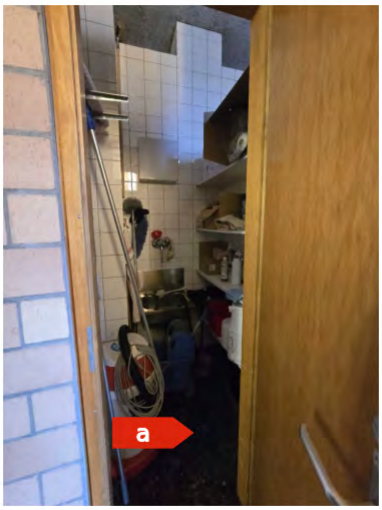

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 448: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8119	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 449: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8120	Quantité approximative	15 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 450: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8122	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

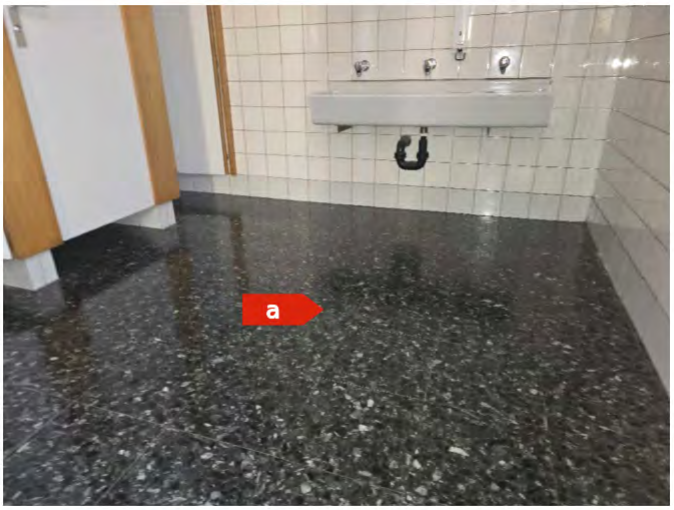

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 451: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8123	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

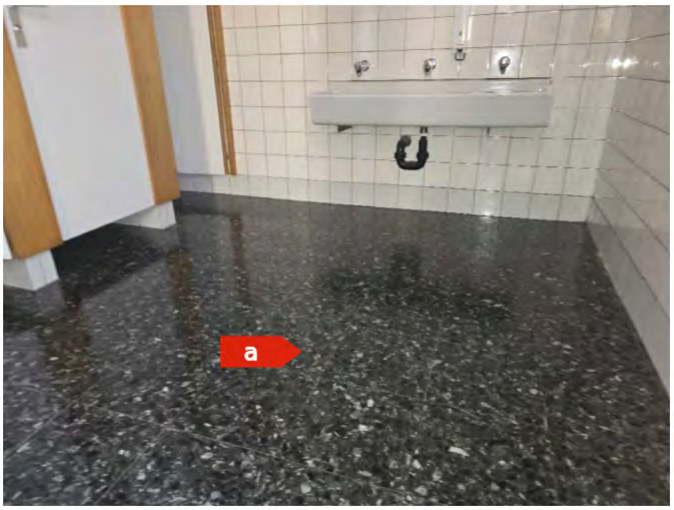

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 452: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8124	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

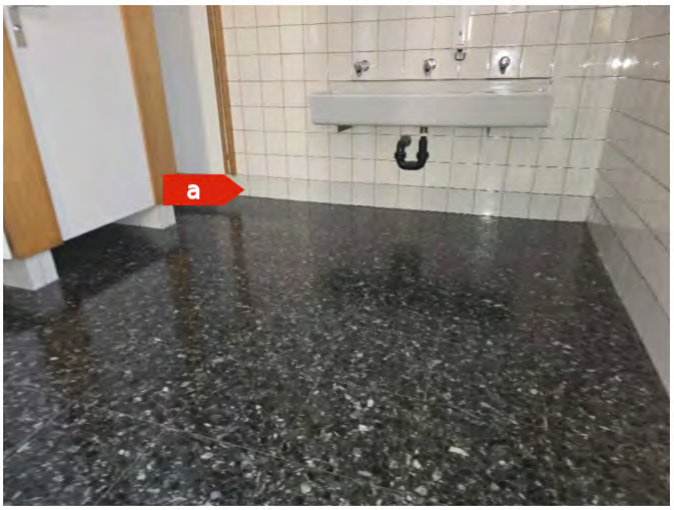

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 453: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8125	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

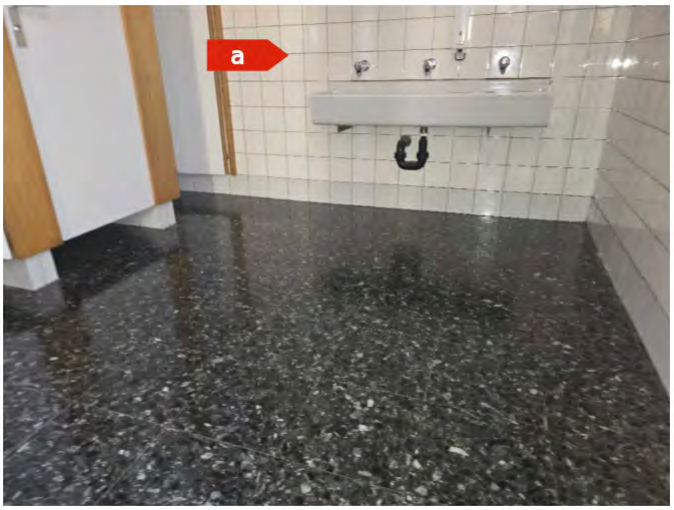

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 454: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8133	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de classe 215	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

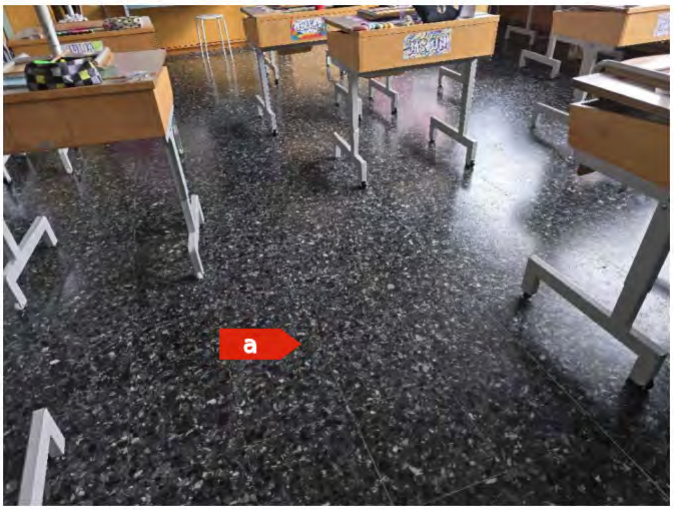

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Le même type de fibres d'amiante à été repérés dans le terrazzo, possiblement dû à une contamination.

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 455: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8134	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 215	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147, 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 456: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8137	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 215	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 457: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8141	Quantité approximative	83 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 216	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

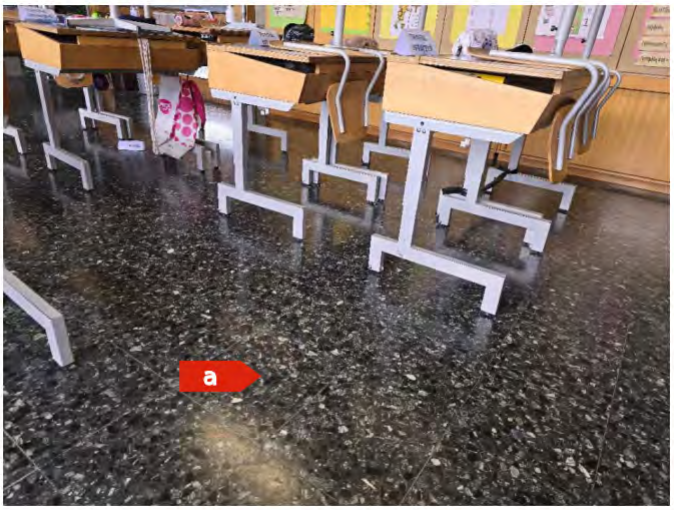

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 458: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8142	Quantité approximative	83 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 216	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 459: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8145	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 216	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 460: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8149	Quantité approximative	81 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 217	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

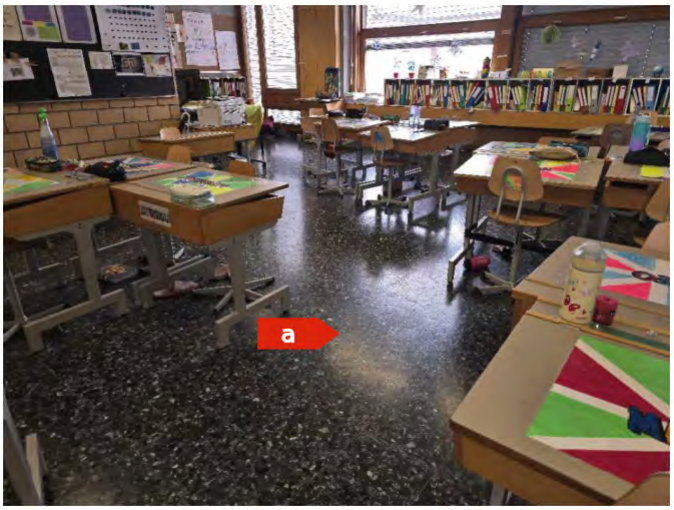

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 461: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8150	Quantité approximative	81 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 217	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

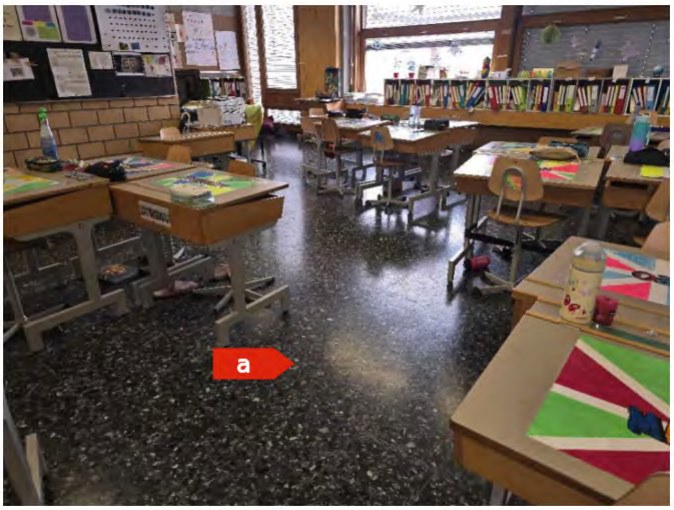

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 462: Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8153	Quantité approximative	2,5 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 217	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2187 et 2387

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 463: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8157	Quantité approximative	44 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

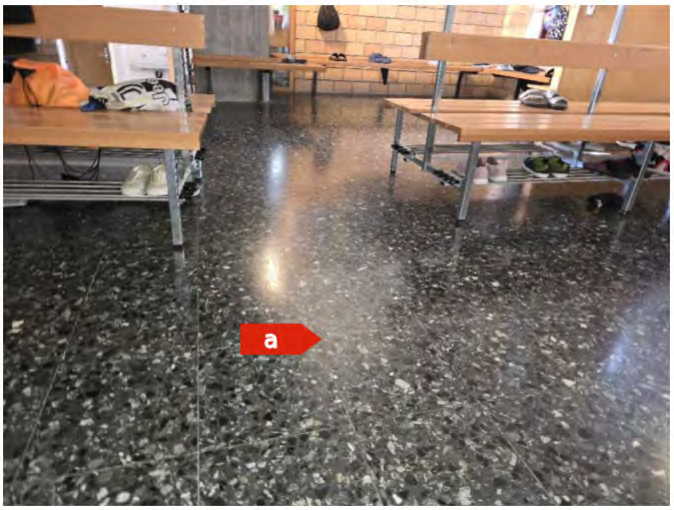

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 464: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8158	Quantité approximative	44 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

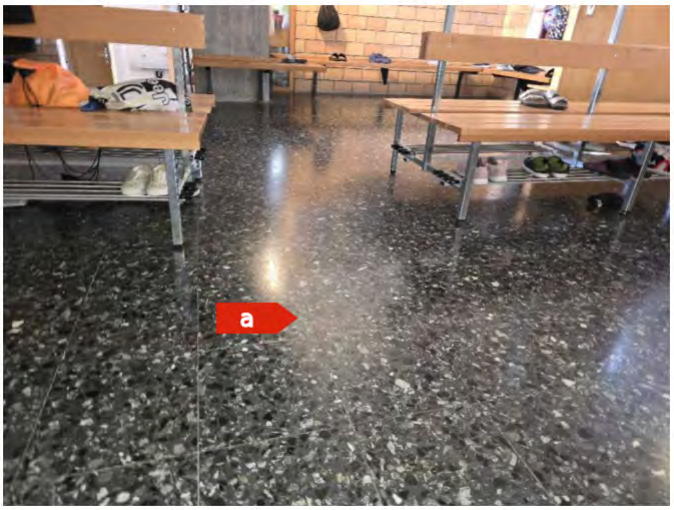

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 465: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8162	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

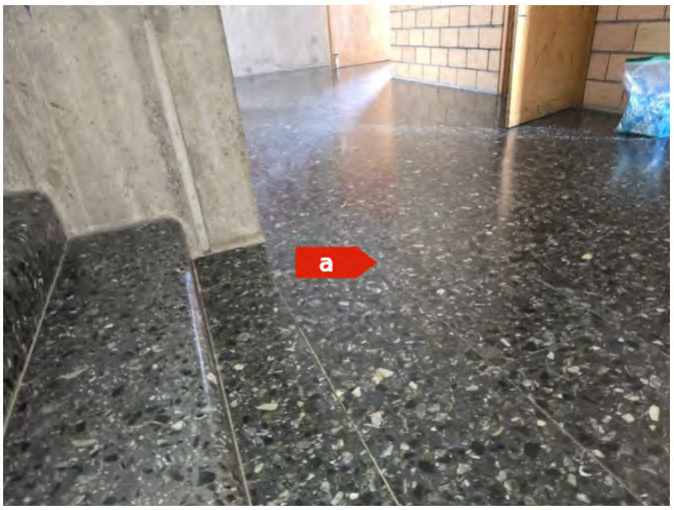

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 466: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8163	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

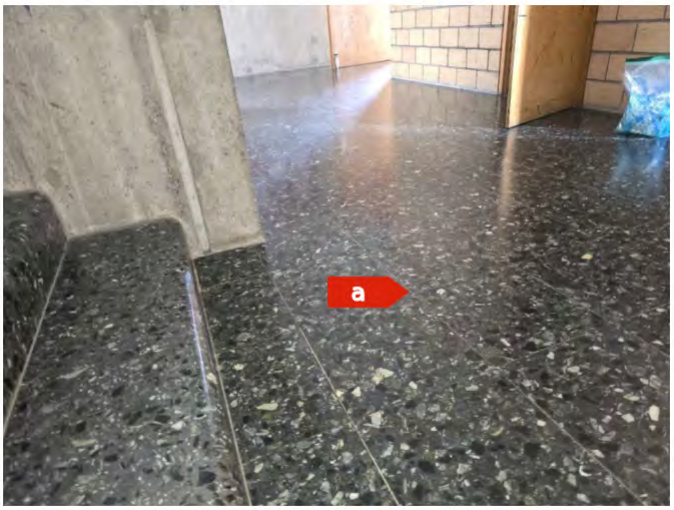

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 467: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8168	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 468: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8169	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

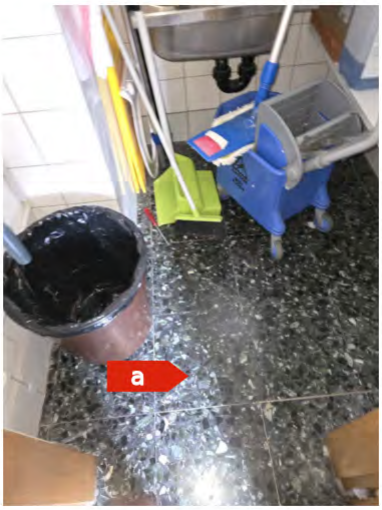

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 469: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8170	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 470: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8171	Quantité approximative	15 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Local nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 471: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8173	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 472: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8174	Quantité approximative	11 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

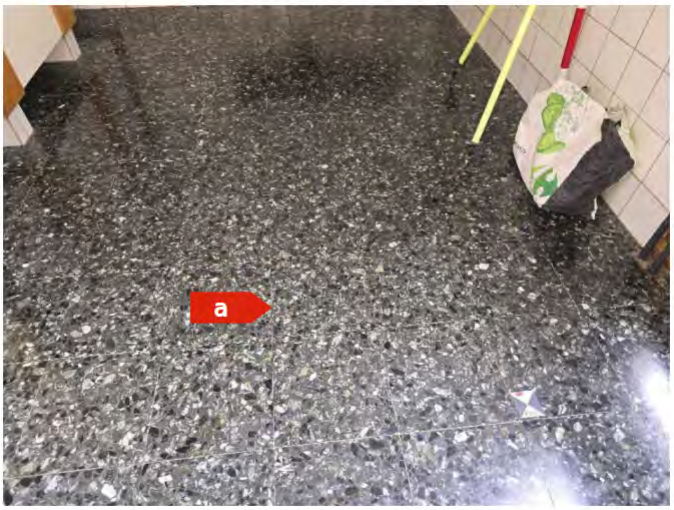

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 473: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8175	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

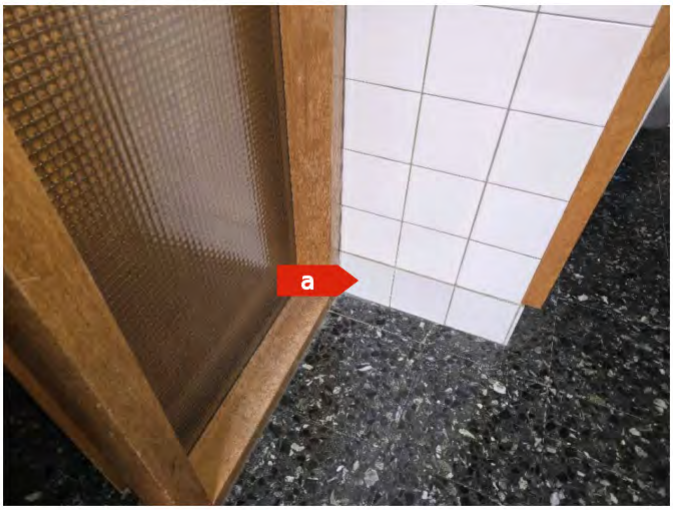

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 474: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8176	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 475: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8179	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 219	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l’amiante par analogie à l’élément n°8133 (même type de fibres d’amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 476: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8180	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 219	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		

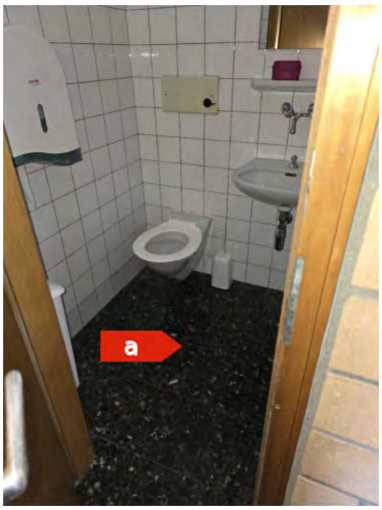

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 477: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8181	Quantité approximative	4 m
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 219	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

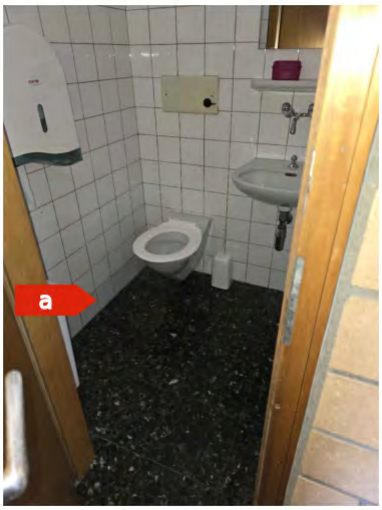

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 478: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8182	Quantité approximative	12 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC 219	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 479: Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8184	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

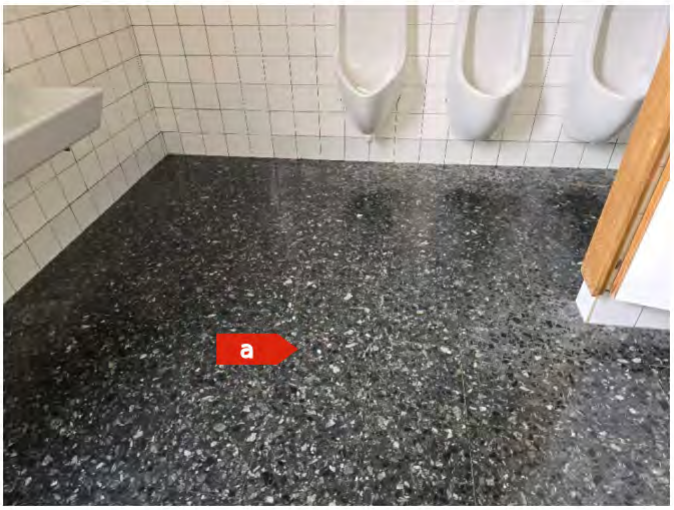

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 480: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8185	Quantité approximative	2 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

L'amiante est présente de manière hétérogène dans ce matériau. Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°35, 2324, 4029, 4125, 6035, 6147 et 8039

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 481: Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8186	Quantité approximative	16 m
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°2124, 2504, 4109, 6041 et 8044

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 482: Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8187	Quantité approximative	30 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

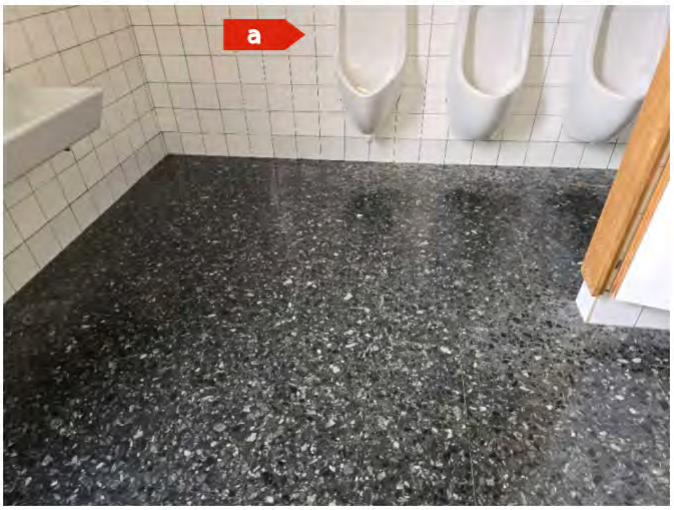

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**2**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Considéré comme amianté par analogie aux prélèvements n°8, 2142, 2503, 2567, 4193, 6149

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 483: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8988	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 484: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8989	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 485: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(B)_Amiante	ID élément	8990	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 486: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8992	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 487: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8993	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 488: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(C)_Amiante	ID élément	8994	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 489: Eléments sous chape

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8996	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 490: Gaines techniques

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8997	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 491: Châssis de construction

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	5(D)_Amiante	ID élément	8998	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 492: Tous les matériaux et installations

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9529	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Tour ascenseur-local 41	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		

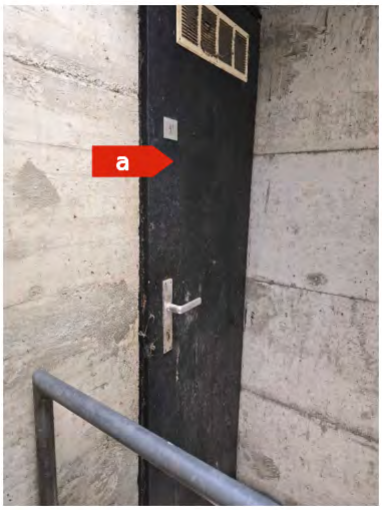

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**3**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 493: Tous les matériaux et installations

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9530	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture tour ascenseur	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 494: Tous les matériaux et installations

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9533	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Bloc D	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**1**	**2**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 495: Tous les matériaux et installations

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9534	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Bloc E	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible.Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 496: Tous les matériaux et installations

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9535	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Bloc C	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 497: Tous les matériaux et installations

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9536	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Bloc B	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		

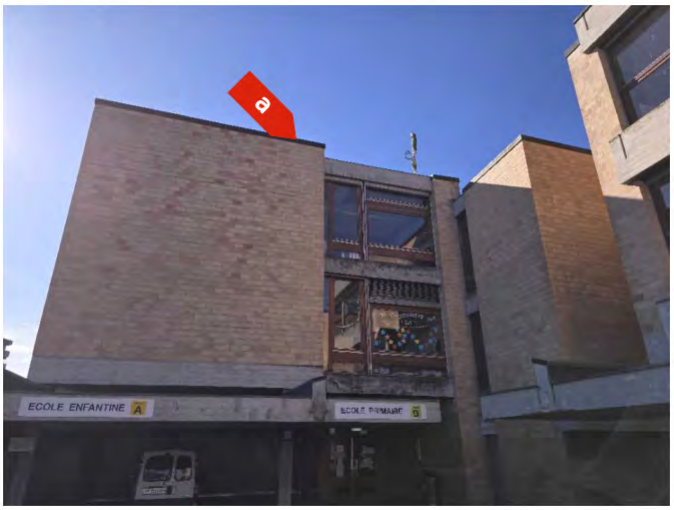

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 498: Tous les matériaux et installations

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9537	Quantité approximative	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Bloc A	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		

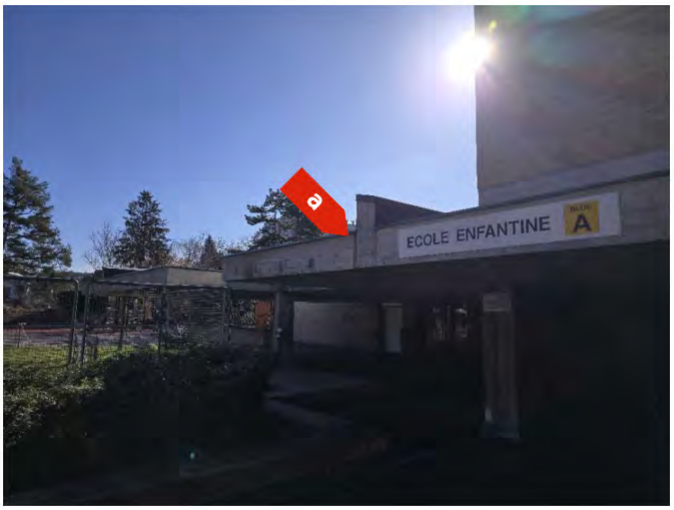

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**3**	**2**	**C**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 499: Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm + colle

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9568	Quantité approximative	98 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Expert
Local	Théâtre en plein air	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	**a**
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**A**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Par principe de précaution, cet élément est considéré comme contenant de l'amiante par analogie à l'élément n°8133 (même type de fibres d'amiante repérées dans la colle de terrazzo et le terrazzo, possiblement dû à une contamination). Des investigations complémentaires devront être effectuées en cas de travaux sur cet élément pour confirmer la pollution de ce matériau

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 500: Eléments sous dalles en béton

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9571	Quantité approximative	Non
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Entrée Bloc E au rez	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d’utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l’utilisation des locaux	Degré d’urgence des mesures à prendre	Mesure d’urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d’élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 501: Complexes d'étanchéité

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	6_Amiante	ID élément	9572	Quantité approximative	Non
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Avant-toits blocs A-B-C-D	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		

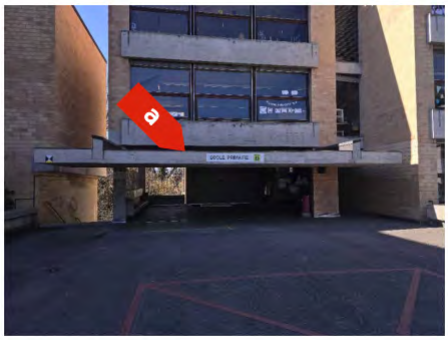

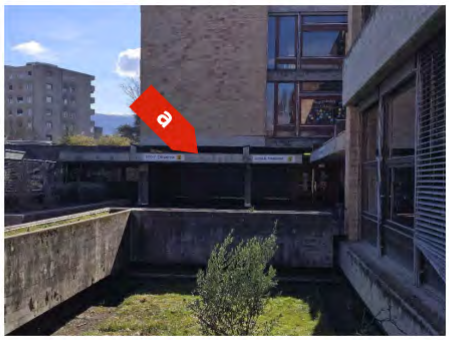

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1re étape				2e étape			3e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**B**	**III**	**Non**

Mesure d'assainissement à prendre

Assainissement par une entreprise spécialisée en désamiantage et reconnue par la SUVA

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E / Voir tableau "conditionnement"

Remarque

Non accessibles. Susceptibles de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Autre

Conditionnement des matériaux contenant de l'amiante selon la filière d'élimination :

Type de matériau	Filière d'élimination	Conditionnement
Eléments en fibrociment en bon état	Décharge type B	Emballage résistant à la déchirure et transparent portant la mention « attention, contient de l’amiante »
Autres matériaux amiantés	Décharge type E	Sacs en plastique indéchirables et hermétiques à la poussière (fermeture en col de cygne) portant la mention « attention, contient de l’amiante »

Liste des matériaux susceptibles de contenir des métaux lourds

ID	ID plan	Étage	Local	Élement	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1000	1B_Plomb	2ème sous-sol	Entrée piscine	Murs	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	0.21	0.11	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4229
1001	1B_Plomb	2ème sous-sol	Entrée piscine	Radiateur	Métal	Peinture	Noir	État d'usage	Non défini		Non	0.31	0.11	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4230
1002	1B_Plomb	2ème sous-sol	Entrée piscine	Tuyaux	Métal	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	0.19	0.11	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4231
1003	1B_Plomb	2ème sous-sol	Bureau natation	Murs	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<LOD	-		Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4232
1004	1B_Plomb	2ème sous-sol	Chaufferie	Murs	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4233 et #4234
1005	1B_Plomb	2ème sous-sol	Chaufferie	Plafond	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4235 et #4236
1006	1B_Plomb	2ème sous-sol	Chaufferie	Cadre de porte et porte	Métal	Peinture	Bleu	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4237 et #4238
1007	1B_Plomb	2ème sous-sol	Chaufferie	Sol	Résine	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4239 et 4240
1008	1A_Plomb	2ème sous-sol	Sous station chauffage et bourse aux vêtements	Sol	Résine	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4241 et #4242
1009	1A_Plomb	2ème sous-sol	Local 2029	Murs	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4243 et #4244
1010	1A_Plomb	2ème sous-sol	Local 2029	Plafond	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	0.28	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4245
1011	1A_Plomb	2ème sous-sol	Local 2007	Sol	Résine	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	0.21	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4247
1012	1A_Plomb	2ème sous-sol	Locaux 2001 à 2005	Sol	Résine	Peinture	Gris foncé	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4250 et #4252
1013	1A_Plomb	2ème sous-sol	Dégagement réserve et local n°2007	Sol	Résine	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	0.24	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4253
1014	1B_Plomb	2ème sous-sol	Entrée véhicule PC	Sol	Résine	Peinture	Gris/verte	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4261 et #4263
1015	1B_Plomb	2ème sous-sol	Tous les locaux	Porte	Métal	Peinture	Gris foncé	État d'usage	Non défini m²		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4265 et #4267
1016	1B_Plomb	2ème sous-sol	Entrée véhicule PC	Murs	Béton	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4269 et #4271
1017	1B_Plomb	2ème sous-sol	Sas 1	Sol	Résine	Peinture	Saumon	État d'usage	Non défini m²		Non	0.47	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4272
1018	1B_Plomb	2ème sous-sol	Sas 1	Sol	Résine	Peinture	Orange	État d'usage	Non défini		Non	0.10	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4274
1019	1B_Plomb	2ème sous-sol	Sas 1	Murs	Béton	Peinture	Saumon	État d'usage	Non défini		Non	0.18	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4275
1020	1B_Plomb	2ème sous-sol	Sas 1	Porte	Métal	Peinture	Gris foncé	État d'usage	Non défini		Non	0.26	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4276
1021	1B_Plomb	2ème sous-sol	Désinfection 1	Sol	Béton	Peinture	Orange	État d'usage	Non défini		Non	0.22	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4277
1022	1B_Plomb	2ème sous-sol	Réfectoire	Sol	Résine	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4278 et #4279
1023	1B_Plomb	2ème sous-sol	Réfectoire	Murs et plafond	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini m²		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4280 et #4281
1024	1B_Plomb	2ème sous-sol	WC F. 1	Sol	Résine	Peinture	Vert	État d'usage	Non défini		Non	0.27	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4282

ID	ID plan	Étage	Local	Élement	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1025	1B_Plomb	2ème sous-sol	WC F. 1	Mur et plafond	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4283 et #4285
1026	1B_Plomb	2ème sous-sol	WC F. 1	Cadre de porte et porte	Bois	Peinture	Gris foncé	État d'usage	Non défini		Non	<LOD	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4287 et #4289
1027	1B_Plomb	2ème sous-sol	Stationnement	Sol	Résine	Peinture	Orange	État d'usage	Non défini		Non	0.20	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4290
1028	1B_Plomb	2ème sous-sol	Stationnement	Murs	Béton	Peinture	Orange	État d'usage	Non défini		Non	0.20	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4292
1030	1A_Plomb	2ème sous-sol	Tous les locaux	Sol	Béton	Peinture	Vert	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considéré comme ne contenant pas de plomb par analogie à l'élément n°3062.
1040	1A_Plomb	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements	Sol	Béton	Peinture	Vert	État d'usage	Non défini		Non	0.22	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4365
1041	1A_Plomb	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements	Sol	Béton	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	0.34	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4366
1042	1A_Plomb	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements	Murs et plafond	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4366 et #4367
3000	2A_Plomb	1er_sous-sol	Hall/secrétariat	Murs	Enduit	Crépi	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4254 et #4256
3001	2A_Plomb	1er_sous-sol	Hall/secrétariat	Murs	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4257 et #4258
3002	2A_Plomb	1er_sous-sol	Local 1002	Murs	Enduit	Crépi	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie aux éléments identiques du bâtiment.
3003	2A_Plomb	1er_sous-sol	Local 1003	Murs	Enduit	Crépi	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie aux éléments identiques du bâtiment.
3004	2A_Plomb	1er_sous-sol	Local 1004	Murs	Enduit	Crépi	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<LOD	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4259
3005	2A_Plomb	1er_sous-sol	Local 1005	Murs	Enduit	Crépi	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie aux éléments identiques du bâtiment.
3006	2A_Plomb	1er_sous-sol	Local 1006	Murs	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	0.30	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4260
3050	2A_Plomb	1er_sous-sol	Tennis de table	Murs	Béton	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4298, #4299 et #4300
3051	2A_Plomb	1er_sous-sol	Tennis de table	Cadre de porte et porte	Bois	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4301, #4303 et #4304
3052	2A_Plomb	1er_sous-sol	Tennis de table	Radiateur et tuyaux	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4305 et #4306
3053	2A_Plomb	1er_sous-sol	Dégagement bloc B	Murs	Enduit	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4308 et #4310
3054	2A_Plomb	1er_sous-sol	Local 1019	Radiateur et tuyaux	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	0.40	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4311

ID	ID plan	Étage	Local	Élement	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3055	2B_Plomb	1er_sous-sol	1038	Sol	Béton	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	0.36	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4349
3056	2B_Plomb	1er_sous-sol	Salle de rythmique 2	Baie vitrée	Métal	Peinture	Noir	État d'usage	Non défini		Non	0.15	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4350
3057	2B_Plomb	1er_sous-sol	Gymnase	Radiateur, tuyaux et éléments métalliques	Métal	Peinture	Orange	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesures #4352 et 4353
3058	2B_Plomb	1er_sous-sol	Gymnase	Murs	Enduit	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie aux éléments identiques du bâtiment.
3059	2B_Plomb	1er_sous-sol	WC hommes	Radiateur et tuyaux	Métal	Peinture	Bleue	État d'usage	Non défini		Non	0.38	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4354
3060	2B_Plomb	1er_sous-sol	WC hommes	Murs	Enduit	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	0.24	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4355
3061	2B_Plomb	1er_sous-sol	Stockage gymnase	Sol	Béton	Peinture	Vert	État d'usage	Non défini		Non	0.32	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4363
3065	1A_Plomb	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements	Sol	Béton	Peinture	Beige	État d'usage	Non défini		Non	0.15	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Mesure #4368
3070	2A_Plomb	1er_sous-sol	Tous les locaux	Radiateur et tuyaux	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considéré l'ensemble des peintures identiques comme ne contenant pas de plomb par analogie à l'élélment n°3054.
3071	2A_Plomb	1er_sous-sol	Palier	Mur	Béton	Peinture	Multicouleurs	État d'usage	0,5 m²		Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considéré comme contenant du plomb par analogie aux éléments identiques du bâtiment.
4043	3(D)_Plomb	Bloc D-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Rouge	État d'usage	2,5 m²	1	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8195.
4044	3(D)_Plomb	Bloc D-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Rouge foncé	État d'usage	2,5 m²	2	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8194
4045	3(D)_Plomb	Bloc D-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Rouge ocre	État d'usage	2,5 m²	3	Non	>0.5		mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8195
4046	3(D)_Plomb	Bloc D-Rez	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	11 Pièce(s)		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément identiques du bâtiment.

ID	ID plan	Étage	Local	Élement	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4072	3(E)_Plomb	Bloc E-Rez	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	7 Pièce(s)		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément identiques du bâtiment.
4119	3(C)_Plomb	Bloc C-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Multicolore	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément identiques du bâtiment.
4120	3(C)_Plomb	Bloc C-Rez	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	11 Pièce(s)		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément identiques du bâtiment.
4177	3(B)_Plomb	Bloc B-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie aux éléments identiques du bâtiment.
4178	3(B)_Plomb	Bloc B-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Brun	État d'usage	3 m²	4	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8063.
4179	3(B)_Plomb	Bloc B-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Bleu foncé	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8068
4180	3(B)_Plomb	Bloc B-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Bleu	État d'usage	1,5 m²	5	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8067.
4181	3(B)_Plomb	Bloc B-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Vert	État d'usage	1 m²	6	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8065.
4182	3(B)_Plomb	Bloc B-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Turquoise	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inferieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8064.
4183	3(B)_Plomb	Bloc B-Rez	Palier	Mur	Béton	Peinture	Moutarde	État d'usage	0,2 m²	7	Non	<0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8066.

ID	ID plan	Étage	Local	Élement	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4184	3(B)_Plomb	Bloc B-Rez	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	11 Pièce(s)		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément identiques du bâtiment.
4258	3(A)_Plomb	Bloc A-Rez	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	11, Pièce(s)		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4359, #4360 et #4361
6088	4(E)_Plomb	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Tous les locaux	Murs et plafonds	Enduit	Crépi + Peinture + Tapisserie	Multicolore	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4319, #4320, #4321, #4322 et #4323
6089	4(E)_Plomb	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Tous les locaux	Radiateurs	Métal	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	0,17	0,14	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4324
6091	4(B)_Plomb	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément identiques du bâtiment.
6092	4(B)_Plomb	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8062
6093	4(B)_Plomb	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Turquoise	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inferieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8064.
6094	4(B)_Plomb	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Bleu foncé	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8068
6095	4(B)_Plomb	Bloc B-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Brun	État d'usage	4 m²	8	Non	>0,5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8063
6096	4(B)_Plomb	Bloc B-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Vert	État d'usage	0,6 m²	9	Non	>0,5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8065
6097	4(B)_Plomb	Bloc B-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Moutarde	État d'usage	0,2 m²	10	Non	>0,5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8066
6098	4(B)_Plomb	Bloc B-1er étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Bleu clair	État d'usage	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8201

ID	ID plan	Étage	Local	Élement	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6156	4(C)_Plomb	Bloc C_1er étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Multicolore	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inferieurs aux valeurs cantonales en vigueur par analogie au éléments identiques du bâtiment.
6157	4(C)_Plomb	Bloc C_1er étage	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément identiques du bâtiment.
6221	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément identiques du bâtiment.
6222	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Bleu clair	Ecaillé	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inférieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8201.
6223	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Bleu	Ecaillé	3 m²	11	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8067.
6224	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Bleu foncé	Ecaillé	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inferieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8068.
6225	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Orange foncé	Ecaillé	2 m²	12	Non	>0.5		mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8198.
6226	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Orange	Ecaillé	2 m²	13	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8197.
6227	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Jaune	Ecaillé	Non défini		Non	<0.5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Considérés comme contenant des teneurs en plomb inferieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8196.
6228	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Rouge	Ecaillé	2 m²	14	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8195.

ID	ID plan	Étage	Local	Élement	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6229	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Rouge foncé	Ecaillé	0,7 m²	15	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8194.
6230	4(D)_Plomb	Bloc D-1er étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Rouge ocre	Ecaillé	0,3 m²	16	Non	>0.5	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8195.
8062	5(B)_Plomb	Bloc B-2ème étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Blanc	État d'usage	Non défini		Non	0,32	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		(XRF VD) Reading #3919
8063	5(B)_Plomb	Bloc B-2ème étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Brun	État d'usage	3 m²	17	Non	0,61	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	(XRF VD) Reading #3926
8064	5(B)_Plomb	Bloc B-2ème étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Turquoise	État d'usage	Non défini		Non	0,28	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		(XRF VD) Reading #3925
8065	5(B)_Plomb	Bloc B-2ème étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Vert	État d'usage	0,5 m²	18	Non	1,16	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	(XRF VD) Reading #3924
8066	5(B)_Plomb	Bloc B-2ème étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Moutarde	État d'usage	0,3 m²	19	Non	0,71	-	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	(XRF VD) Reading #3920
8067	5(B)_Plomb	Bloc B-2ème étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Bleu	État d'usage	0,5 m²	20	Non	0,51	0,12	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	(XRF VD) Reading #3927
8068	5(B)_Plomb	Bloc B-2ème étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Bleu foncé	État d'usage	Non défini		Non	0,11	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		(XRF VD) Reading #3923
8069	5(B)_Plomb	Bloc B-2ème étage	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4312, #4313 et #4315
8131	5(C)_Plomb	Bloc C-2ème étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Multicolore	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4327 à #4335
8132	5(C)_Plomb	Bloc C-2ème étage	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4336 et #4337
8194	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Rouge foncé	État d'usage	1 m²	21	Non	0,5	0,09	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Reading #4338
8195	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Rouge	Ecaillé	0,5 m²	22	Non	1,03	0,12	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Reading #4339
8196	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Jaune	Ecaillé	3 m²		Non	0,18	0,13	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4340

ID	ID plan	Étage	Local	Élement	Substrat	Revêtement	Couleur	Etat	Quantité	Fiche	Prélevé	Ev	Erreur	Unité(s)	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
8197	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Orange	Ecaillé	2 m²	23	Non	0,77	0,12	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Reading #4342
8198	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Palier	Mur	Béton	Peinture	Orange foncé	Ecaillé	2 m²	24	Non	0,58	0,11	mg/cm²	En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir	Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"	Reading #4343
8199	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Bleu foncé	État d'usage	0,5 m²		Non	0,24	0,13	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4344
8200	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Bleu	Ecaillé	1 m²		Non	0,26	0,13	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4345
8201	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Palier et escaliers	Mur	Béton	Peinture	Bleu clair	Ecaillé	1,5 m²		Non	0,32	0,12	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4346
8202	5(D)_Plomb	Bloc D-2ème étage	Tout l'étage	Radiateurs	Métal	Peinture	Gris	État d'usage	Non défini		Non	<0,5	-	mg/cm²	Pas de précautions particulières relatives au risque plomb		Reading #4347 et #4348

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 1: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	3(D)_Plomb	ID élément	4043	Quantité	2,5 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8195.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 2: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	3(D)_Plomb	ID élément	4044	Quantité	2,5 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8194

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 3: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	3(D)_Plomb	ID élément	4045	Quantité	2,5 m²
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur			

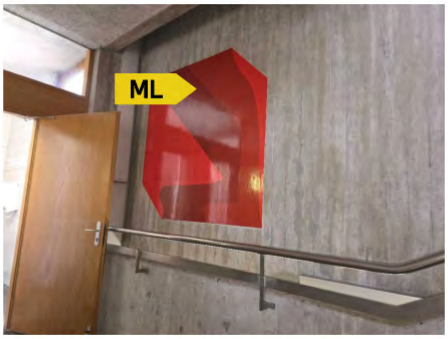

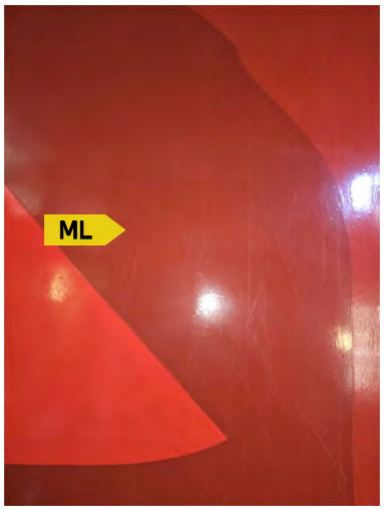

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8195

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 4: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	3(B)_Plomb	ID élément	4178	Quantité	3 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		



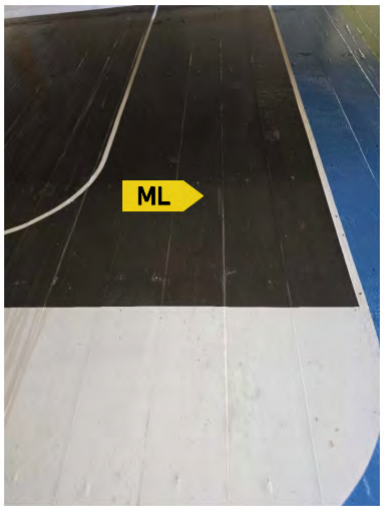

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8063.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 5: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	3(B)_Plomb	ID élément	4180	Quantité	1,5 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		



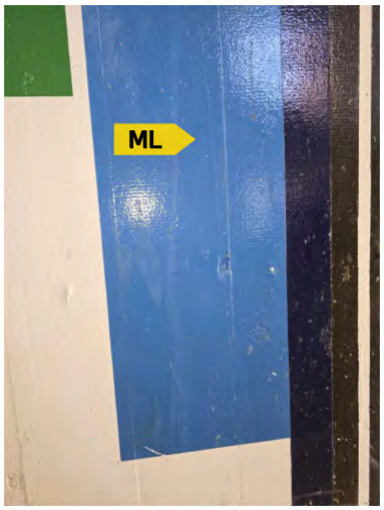

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir

Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"

Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8067.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 6: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	3(B)_Plomb	ID élément	4181	Quantité	1 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		



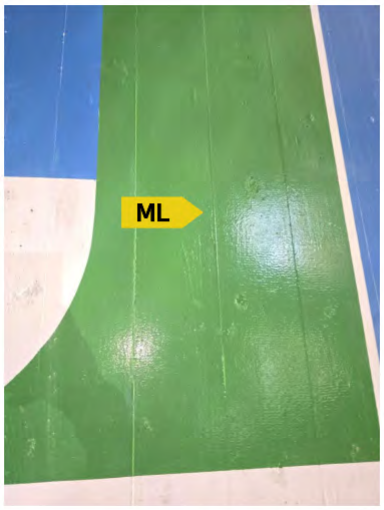

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir

Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"

Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8065.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 7: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	3(B)_Plomb	ID élément	4183	Quantité	0,2 m²
		Étage	Bloc B-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	<0.5 mg/cm²
		Erreur	-		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8066.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 8: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(B)_Plomb	ID élément	6095	Quantité	4 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0,5 mg/cm²
		Erreur	-		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8063

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 9: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(B)_Plomb	ID élément	6096	Quantité	0,6 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0,5 mg/cm²
		Erreur	-		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8065

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 10: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(B)_Plomb	ID élément	6097	Quantité	0,2 m²
		Étage	Bloc B-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0,5 mg/cm²
		Erreur	-		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb supérieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8066

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 11: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(D)_Plomb	ID élément	6223	Quantité	3 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		

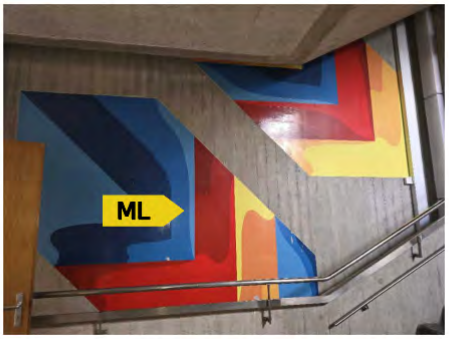



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir

Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"

Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8067.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 12: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(D)_Plomb	ID élément	6225	Quantité	2 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur			

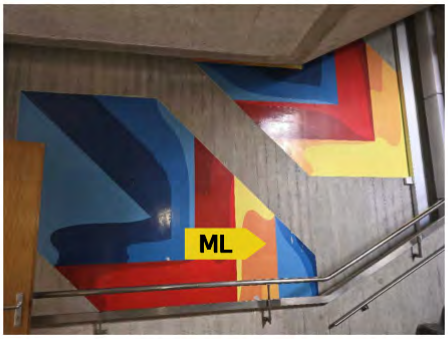



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir

Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"

Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8198.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 13: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(D)_Plomb	ID élément	6226	Quantité	2 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		

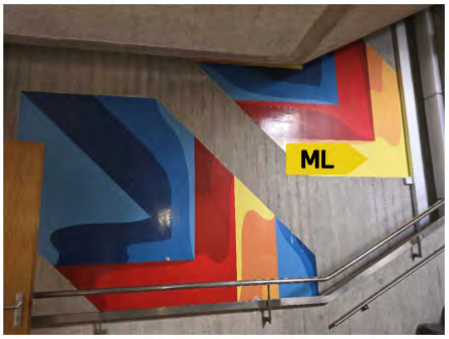



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir

Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"

Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8197.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 14: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(D)_Plomb	ID élément	6228	Quantité	2 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		

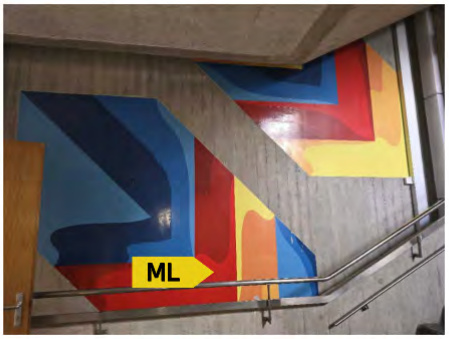



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir

Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"

Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8195.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 15: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(D)_Plomb	ID élément	6229	Quantité	0,7 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		

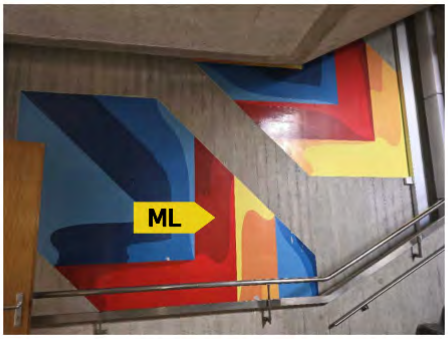



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8194.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 16: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	4(D)_Plomb	ID élément	6230	Quantité	0,3 m²
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	>0.5 mg/cm²
		Erreur	-		

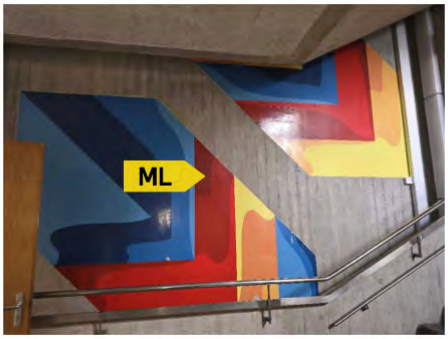

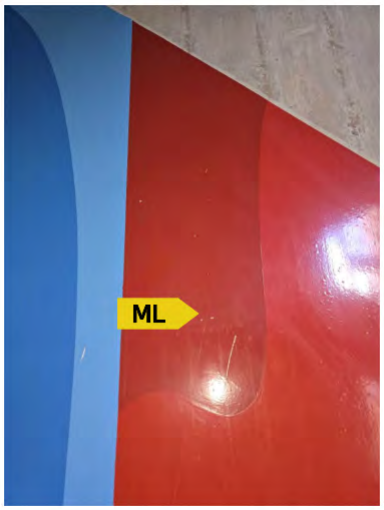

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Considérés comme contenant des teneurs en plomb superieures aux valeurs cantonales en vigueur par analogie à l'élément n°8195.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 17: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5(B)_Plomb	ID élément	8063	Quantité	3 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	0,61 mg/cm²
		Erreur	-		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
(XRF VD) Reading #3926

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 18: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5(B)_Plomb	ID élément	8065	Quantité	0,5 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	1,16 mg/cm²
		Erreur	-		



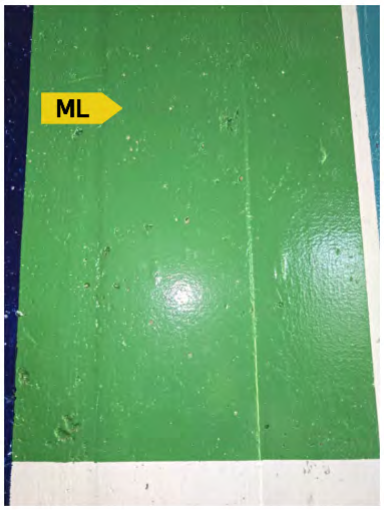

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
(XRF VD) Reading #3924

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 19: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5(B)_Plomb	ID élément	8066	Quantité	0,3 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	0,71 mg/cm²
		Erreur	-		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
(XRF VD) Reading #3920

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 20: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5(B)_Plomb	ID élément	8067	Quantité	0,5 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	0,51 mg/cm²
		Erreur	0,12		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
(XRF VD) Reading #3927

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 21: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5(D)_Plomb	ID élément	8194	Quantité	1 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	0,5 mg/cm²
		Erreur	0,09		

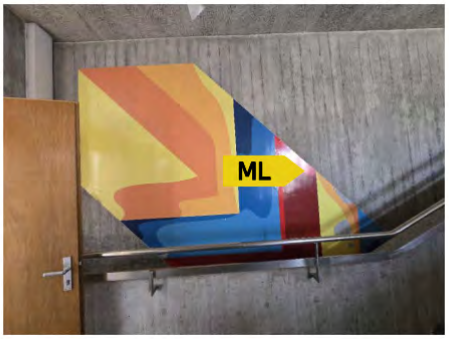



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Reading #4338

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 22: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5(D)_Plomb	ID élément	8195	Quantité	0,5 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	1,03 mg/cm²
		Erreur	0,12		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Reading #4339

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 23: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5(D)_Plomb	ID élément	8197	Quantité	2 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	0,77 mg/cm²
		Erreur	0,12		

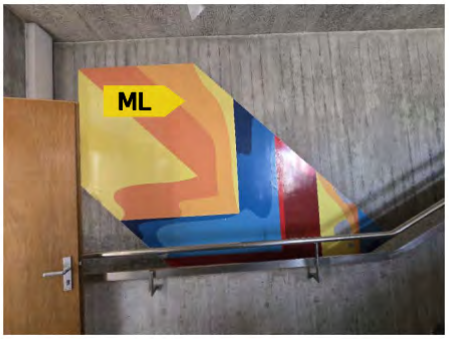

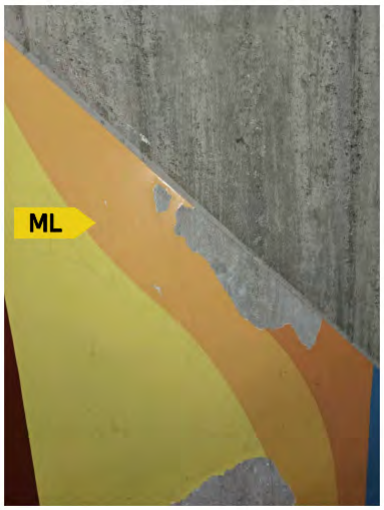

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir
Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"
Remarque
Reading #4342

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 24: Mur

Localisation		Élément		Métaux lourds	
ID plan	5(D)_Plomb	ID élément	8198	Quantité	2 m²
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Valeur	0,58 mg/cm²
		Erreur	0,11		



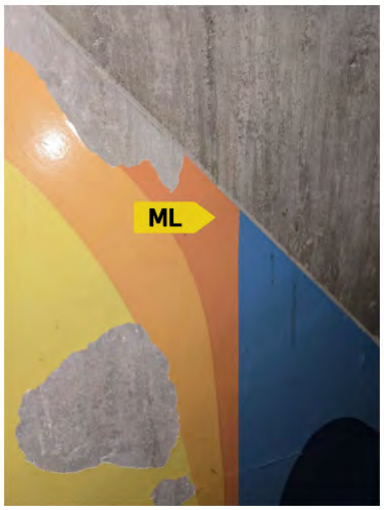

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
En cas de travaux, seule une entreprise formée et équipée pour les interventions sur des peintures contenant du plomb peut intervenir

Filière d’élimination et conditionnement
Selon les travaux prévus, voir tableau "élimination et conditionnement"

Remarque
Reading #4343

Autre

Elimination et conditionnement des éléments contenant du plomb :

Type de travaux	Type de peinture	Filière d'élimination	Conditionnement
Démolition d'un bâtiment industriel	Peinture sur maçonnerie	Selon la concentration massique	Selon filière
Démolition autre	Peinture sur maçonnerie	Recyclage	
	Peinture sur boiserie	Bois de chantier Incinération dans une UVTD	
	Peinture sur éléments métalliques	Recyclage	
Réfection de peinture	Peinture sur tout support	Repreneur spécialisé (y compris EPC, décapant...) selon les travaux prévus	

Liste des matériaux susceptibles de contenir des PCB

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_PCB	2ème sous-sol	Hall piscine n°2021	0003	Luminaire	1 Pièce(s)	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Postérieur à 1980, non-MSP, sans risque
1B_PCB	2ème sous-sol	Bureau natation	0024	Peinture noire de radiateur	3 Pièce(s)	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Chaufferie	0041	Résine de sol gris clair moucheté	145 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Chaufferie	0044	Peinture de sol violette	40 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Chaufferie	0046	Joint de dilatation paroi de piscine	6 m	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1A_PCB	2ème sous-sol	Dégagement réserve et local n°2007	0057	Peinture de sol gris clair	89 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Prélèvement composite de 2 occurrences. <LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Hall piscine n°2021	0058	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	1	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2029	0062	Peinture de sol verte inférieure	53 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2029	0063	Condensateur et ballast de tube fluorescent	7 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	2	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2007	0065	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	3	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2001	0070	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	4	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Locaux 2001, 2002 et 2003	0076	Peinture de sol gris foncé	114 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Prélèvement composite de 3 occurrences. <LQ = en dessous de la limite de quantification

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2002	0080	Condensateur et ballast de tube fluorescent	7 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	5	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2003	0084	Condensateur et ballast de tube fluorescent	8 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	6	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2004	0085	Condensateur et ballast de tube fluorescent	7 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	7	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2004	0087	Peinture de sol gris foncé	55 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considéré comme ne contenant pas de PCB par analogie au prélèvement n°0076
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2005	0090	Condensateur et ballast de tube fluorescent	8 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	8	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2005	0092	Peinture de sol gris foncé	44 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considéré comme ne contenant pas de PCB par analogie au prélèvement n°0076
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2006	0095	Condensateur et ballast de tube fluorescent	8 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	9	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Local 2006	0097	Résine de sol gris foncé	44 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Entrée véhicule P.C.	0101	Condensateur et ballast de tube fluorescent	13 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	10	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Local matériels et engins, entrée véhicule P.C	0103	Peinture de sol grise/verte	570 m²	5,5 mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Prélèvement composite de 3 occurrences

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_PCB	2ème sous-sol	Local matériels et engins	0105	Peinture grise anthracite sur porte blindée	3 Pièce(s)	30,1 mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Prélèvement composite de 3 occurrences
1B_PCB	2ème sous-sol	Local matériels et engins	0106	Condensateur et ballast de tube fluorescent	50 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	11	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 1	0110	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	12	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 1	0114	Peinture grise anthracite sur porte blindée	2 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considéré comme ne contenant pas de PCB par analogie au prélèvement n°0105
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 1	0116	Résine de sol saumon moucheté supérieure	4.5 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 1	0118	Résine de sol orange moucheté supérieure	3.5 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0304
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 1	0119	Peinture de sol grise/verte inférieure	8 m²	<100	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0103
1B_PCB	2ème sous-sol	Désinfection 1	0120	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	13	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Désinfection 1	0124	Résine de sol orange moucheté	7.5 m²	<100	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0304
1B_PCB	2ème sous-sol	Désinfection 1	0125	Peinture de sol orange l'ensemble de la surface	12.5 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Désinfection 1	0126	Peinture grise anthracite sur porte blindée	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0105

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_PCB	2ème sous-sol	Réfectoire	0131	Condensateur et ballast de tube fluorescent	16 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	14	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Réfectoire	0139	Résine de sol gris moucheté supérieure	131 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Posée après 2015, non-MSP, sans risque
1B_PCB	2ème sous-sol	Réfectoire	0141	Résine de sol orange moucheté inférieure	131 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0304
1B_PCB	2ème sous-sol	Bureau 1	0151	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	15	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Bureau 1	0155	Résine de sol gris moucheté supérieure	8.5 m²	<100	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Posée après 2015, non-MSP, sans risque
1B_PCB	2ème sous-sol	Bureau 1	0158	Peinture de sol grise/verte inférieure	8.5 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0103
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir canton 60l	0160	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	16	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir canton 60l	0162	Résine de sol gris/jaune moucheté	59.5 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0169
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir canton 57l	0165	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	17	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir canton 57l	0169	Résine de sol gris/jaune moucheté	61 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir commune 60l	0170	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	18	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir commune 60l	0172	Résine de sol gris/jaune moucheté	59.5 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0169
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir commune 57l	0175	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	19	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir commune 57l	0179	Résine de sol gris/jaune moucheté	61 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0169
1B_PCB	2ème sous-sol	WC F. 1	0180	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	20	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	WC F. 1	0185	Résine de sol vert moucheté	11 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	WC H. 1	0190	Condensateur et ballast de tube fluorescent	8 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	21	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	WC H. 1	0195	Résine de sol vert moucheté	24 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0200	Condensateur et ballast de tube fluorescent	6 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	22	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0207	Peinture grise sur groupe frigorifique	1 Pièce(s)	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0209	Peinture grise sur cuve filtre	8 Pièce(s)	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Prélèvement composite de 3 occurrences. <LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0211	Résine de sol vert moucheté	61 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0212	Peinture grise anthracite sur porte blindée	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0105

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_PCB	2ème sous-sol	Diesel	0215	Condensateur et ballast de tube fluorescent	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	23	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Diesel	0218	Peinture verte sur groupe électrogène	1 Pièce(s)	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Diesel	0221	Peinture grise anthracite sur porte blindée	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0105
1B_PCB	2ème sous-sol	Diesel, fosse E.U.	0222	Peinture grise anthracite sur porte blindée	2 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0105
1B_PCB	2ème sous-sol	Diesel	0224	Résine de sol vert moucheté supérieure	25 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	Diesel	0225	Peinture de sol grise inférieure	25 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0412
1B_PCB	2ème sous-sol	Citerne	0226	Peinture bleue de citerne	24 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Citerne	0229	Peinture murale bleue d'étanchéité inférieure	23 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Cuisine	0230	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	24	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Cuisine	0234	Résine de sol gris clair rugueuse	19 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Cuisine	0236	Résine de sol vert moucheté dans égout	2.5 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	Vivres	0240	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	25	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Vivres	0242	Résine de sol gris clair rugueuse	10 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0234

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_PCB	2ème sous-sol	Bureau 2	0245	Condensateur et ballast de tube fluorescent	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	26	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Bureau 2	0248	Résine de sol gris/jaune moucheté	13 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0169
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 2	0250	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	27	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 2	0252	Peinture grise anthracite sur porte blindée	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0105
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 2	0254	Résine de sol orange moucheté	10 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0304
1B_PCB	2ème sous-sol	Stationnement	0260	Condensateur et ballast de tube fluorescent	10 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	28	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Stationnement	0267	Résine de sol orange moucheté	96 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0304
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir 1	0270	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	29	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir 1	0274	Résine de sol gris/jaune moucheté	43 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0169
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir 2	0275	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	30	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Dortoir 2	0277	Résine de sol gris/jaune moucheté	31 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0169

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_PCB	2ème sous-sol	Hospitalisation 18 + 15l	0280	Condensateur et ballast de tube fluorescent	5 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	31	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Hospitalisation 18 + 15l	0282	Résine de sol vert moucheté	80 m²	<100	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	Hospitalisation 16 + 14l	0285	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	32	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Hospitalisation 16 + 14l	0287	Résine de sol vert moucheté	73 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	Traitement	0290	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	33	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Traitement	0294	Résine de sol vert moucheté	19.5 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	Bureau 3	0295	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	34	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Bureau 3	0297	Résine de sol orange moucheté	15 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0304
1B_PCB	2ème sous-sol	Désinfection 2	0300	Condensateur et ballast de tube fluorescent	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	35	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Désinfection 2	0304	Résine de sol orange moucheté	23 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1B_PCB	2ème sous-sol	Désinfection 2	0305	Peinture de sol orange	3 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0125
1B_PCB	2ème sous-sol	Désinfection 2	0306	Peinture grise anthracite sur porte blindée	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0105

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 3	0310	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	36	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 3	0314	Résine de sol orange moucheté	8 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0304
1B_PCB	2ème sous-sol	Sas 3	0315	Peinture grise anthracite sur porte blindée	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0105
1B_PCB	2ème sous-sol	WC F. 2	0320	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	37	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	WC F. 2	0324	Résine de sol vert moucheté	13 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0329
1B_PCB	2ème sous-sol	WC H. 2	0325	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	38	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1B_PCB	2ème sous-sol	WC H. 2	0329	Résine de sol vert moucheté	15 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1A_PCB	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette de train	0400	Condensateur et ballast de tube fluorescent	60 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	39	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette de train	0407	Peinture de sol verte	283 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Prélèvement composite de 3 occurrences. <LQ = en dessous de la limite de quantification
1A_PCB	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette de train	0409	Résine marron sur lavoir	12 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1A_PCB	2ème sous-sol	Sous station chauffage et maquette de train	0412	Peinture de sol grise	117 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Prélèvement composite de 3 occurrences. <LQ = en dessous de la limite de quantification
1A_PCB	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette de train	0414	Résine de sol beige épaisse	18 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1A_PCB	2ème sous-sol	Dépôt protection civile	0420	Condensateur et ballast de tube fluorescent	44 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	40	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
1A_PCB	2ème sous-sol	Dépôt protection civile	0422	Peinture de sol grise	280 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0412
1A_PCB	2ème sous-sol	Abri public - entrée + sas	0452	Peinture de sol blanche	40 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
1A_PCB	2ème sous-sol	Abri public - entrée	0454	Peinture blanche sur porte blindée et main courante	3 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Prélèvement composite de 2 occurrences. <LQ = en dessous de la limite de quantification
1A_PCB	2ème sous-sol	Abri public - abris 1, 2. 3, 4	0455	Peinture blanche sur porte blindée	5 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0454
1A_PCB	2ème sous-sol	Abri public - abris 1, 2, 3, 4	0459	Peinture de sol blanche	Non défini	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0452
2A_PCB	1er sous-sol	Hall/secrétariat	2002	Condensateur et ballast de tube fluorescent	12 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	41	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de repos 1002	2011	Condensateur et ballast de tube fluorescent	7 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	42	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Salle d'examen 1003	2016	Condensateur et ballast de tube fluorescent	7 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	43	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Salle d'examen 1004	2021	Condensateur et ballast de tube fluorescent	7 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	44	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle stérilisation 1005	2031	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	45	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Local nettoyage 1009	2041	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	46	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Dépôts 1010-1011	2056	Condensateur et ballast de tube fluorescent	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	47	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Tennis de table - l'ensemble des pièces	2061	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Tennis de table - loc. ventilation	2072	Peinture de sol grise	50 m²	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°0412
2A_PCB	1er sous-sol	Brossage 1006	2121	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	SIG	2131	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	48	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	WC filles	2141	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	49	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	WC profs	2148	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	50	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_PCB	1er sous-sol	Nettoyage	2155	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	51	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	WC garçons	2159	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	52	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Dégagement bloc B	2171	Condensateur et ballast de tube fluorescent	10 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	53	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Dégagement bloc B	2172	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Bureau 1	2176	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe 1020	2186	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Bureau 1, salle de classe 1020, classe ECSP	2189	Peinture grise sur radiateur	6 Pièce(s)	3448,4 mg/kg	Oui	L	54	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux et valorisation du support décontaminé	Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Classe ECSP	2201	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2211	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2212	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe 1023	2213	Peinture grise sur radiateur	3 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	55	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Bibliothèque parascolaire	2221	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Bibliothèque parascolaire	2222	Peinture grise sur radiateur	2 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	56	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Bibliothèque parascolaire	2224	Résine de sol multicolore	89 m²	5,9 mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		
2A_PCB	1er sous-sol	Dégagement	2231	Condensateur et ballast de tube fluorescent	6 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	57	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Dégagement	2232	Peinture grise sur radiateur	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	58	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de rythmique	2251	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de rythmique	2252	Peinture grise sur radiateur	6 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	59	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_PCB	1er sous-sol	Dépôt rythmique	2261	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	60	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe ECSP	2271	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe ECSP	2272	Peinture grise sur radiateur	2 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	61	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considéré comme contenant des PCB par analogie aux éch. n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : > 2g de PCB/to demétal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la diagnostic PCB du SABRA (v2 du 08/20218), l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Palier bloc C	2281	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe spécialisée 1025	2291	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe spécialisée 1025	2295	Peinture grise sur radiateur	6 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	62	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Dégagement restaurant scolaire	2302	Peinture grise sur radiateur	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	63	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Dégagement restaurant scolaire	2305	Condensateur et ballast de tube fluorescent	19 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	64	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_PCB	1er sous-sol	Bureau infirmière + éducatrice	2311	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	65	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Bureau infirmière + éducatrice	2312	Peinture grise sur radiateur	2 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	66	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Nettoyage + informatique	2317	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	67	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Restaurant scolaire	2322	Condensateur et ballast de tube fluorescent	23 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	68	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Restaurant scolaire	2323	Peinture grise sur radiateur	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	69	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 1	2331	Condensateur et ballast de tube fluorescent	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	70	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 1	2332	Peinture grise sur radiateur	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	D	71	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_PCB	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 1	2341	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	72	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 2	2351	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	73	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Vestiaire parascolaire 2	2352	Peinture grise sur radiateur	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	D	74	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Douche de vestiaire parascolaire 2	2356	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	75	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Cuisine restaurant scolaire	2361	Condensateur et ballast de tube fluorescent	9 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	76	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Palier bloc D	2371	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	77	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Palier bloc D	2372	Peinture grise sur radiateur	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	D	78	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe 1031	2381	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Salle de classe 1031	2383	Peinture grise sur radiateur	6 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	D	79	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2A_PCB	1er sous-sol	Local concierge	2391	Condensateur et ballast de tube fluorescent	2 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	80	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Hall + vestiaire ouvert parascolaire	2401	Condensateur et ballast de tube fluorescent	21 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	81	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2A_PCB	1er sous-sol	Hall + vestiaire ouvert parascolaire	2402	Peinture grise sur radiateur	2 Pièce(s)	>100	Non	D	82	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2B_PCB	1er sous-sol	Aula	2406	Condensateur et ballast de tube fluorescent	28 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	83	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2B_PCB	1er sous-sol	Aula	2407	Peinture grise sur radiateur	6 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	84	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_PCB	1er sous-sol	Sous escalier Aula	2416	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	85	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2B_PCB	1er sous-sol	Sous escalier Aula	2417	Peinture de sol fine gris foncé	8.5 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
2B_PCB	1er sous-sol	Salle de rythmique 2	2421	Condensateur et ballast de tube fluorescent	14 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	86	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2B_PCB	1er sous-sol	Salle de rythmique 2	2422	Peinture grise sur radiateur	6 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	D	87	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
2B_PCB	1er sous-sol	Salle de rythmique 2	2423	Peinture noire de cadre de fenêtre	6 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
2B_PCB	1er sous-sol	Nettoyage	2431	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	88	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2B_PCB	1er sous-sol	Électricité	2441	Condensateur et ballast de tube fluorescent	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	89	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2B_PCB	1er sous-sol	Salle de gymnastique	2451	Luminaire à iode	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	Salle de gymnastique	2452	Peinture jaune sur radiateur, tuyau et barrière métallique	12 Pièce(s)	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_PCB	1er sous-sol	WC homme	2471	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	>50 mg/kg	Non	D	90	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	WC homme	2472	Peinture bleue sur radiateur	2 Pièce(s)	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
2B_PCB	1er sous-sol	WC femme	2481	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	WC femme	2482	Peinture bleue sur radiateur	2 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°2472
2B_PCB	1er sous-sol	Bassin de natation	2501	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	Bassin de natation	2502	Peinture bleue sur radiateur	2 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°2472
2B_PCB	1er sous-sol	Local technique sous escalier	2541	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	>50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	Local technique sous escalier	2542	Peinture bleue sur radiateur	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°2472
2B_PCB	1er sous-sol	Vestiaire homme et femme piscine	2551	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	Vestiaire homme et femme piscine	2552	Peinture bleue sur radiateur	2 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°2472
2B_PCB	1er sous-sol	Vestiaires filles, garçons et profs	2565	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	Vestiaires filles, garçons et profs	2566	Peinture bleue sur radiateur	4 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°2472
2B_PCB	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2601	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	Accès bassin gardien	2602	Peinture bleue sur radiateur	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°2472

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
2B_PCB	1er sous-sol	FSG - Gym Lancy	2621	Condensateur et ballast de tube fluorescent	4 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	91	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
2B_PCB	1er sous-sol	FSG- Gym Lancy	2622	Peinture de sol verte fine	44 m²	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
2B_PCB	1er sous-sol	Local matériels scolaire gym	2631	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2B_PCB	1er sous-sol	Local matériels gym	2641	Condensateur et ballast de tube fluorescent	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
2A_PCB	1er sous-sol	Escalier bloc C	3981	Peinture œuvres d'art multicolore	Non défini	7.0 mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		
3(D)_PCB	Bloc D-Rez	Palier et escaliers	4047	Condensateurs et ballasts	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	92	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
3(D)_PCB	Bloc D-Rez	Reste de l'étage	4048	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
3(D)_PCB	Bloc D-Rez	Tout l'étage	4049	Peinture grise sur radiateurs	Non défini	>100 mg/kg	Non	E	93	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
3(E)_PCB	Bloc E-Rez	Tout l'étage	4071	Peinture grise sur radiateurs	Non défini	>100 mg/kg	Non	E	94	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
3(E)_PCB	Bloc E-Rez	Cabine de projection 36	4073	Condensateurs et ballasts	1 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	95	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
3(C)_PCB	Bloc C-Rez	Palier	4121	Condensateurs et ballasts	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	96	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
3(C)_PCB	Bloc C-Rez	Tout l'étage	4122	Peinture grise sur radiateurs	Non défini	>100 mg/kg	Non	E	97	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
3(C)_PCB	Bloc C-Rez	Reste de l'étage	4123	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
3(B)_PCB	Bloc B-PCB	Tout l'étage	4185	Peinture grise sur radiateurs	Non défini	>100 mg/kg	Non	E	98	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
3(B)_PCB	Bloc B-PCB	Palier	4186	Condensateurs et ballasts	9 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	D	99	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Présents jusqu'au 2ème étage. Considéré comme contenant des PCB par défaut
3(B)_PCB	Bloc B-PCB	Reste de l'étage	4187	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
3(A)_PCB	Bloc A-Rez	WC 12 filles	4197	Peinture blanche sur radiateur	1 Pièce(s)	<100 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Considérée comme ne contenant pas de PCB par analogie à l'élément n°6087
3(A)_PCB	Bloc A-Rez	Reste de l'étage	4217	Peinture grise sur radiateurs	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	100	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
3(D)_PCB	Bloc D-Rez	Palier	4259	Peinture grise sur radiateurs	Non défini	>100 mg/kg	Non	E	101	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Présence à tous les étages. L'échantillonnage est impossible sans endommager l'œuvre d'art. Susceptible de contenir des PCB. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant les travaux

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
4(B)_PCB	BlocB-1er étage	Tout l'étage	6008	Peinture grise sur radiateurs	14 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	102	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
4(B)_PCB	BlocB-1er étage	Tout l'étage	6017	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
4(E)_PCB	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Tous les locaux	6087	Peinture blanche sur radiateurs	6 Pièce(s)	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
4(E)_PCB	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Tous les locaux	6090	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
4(C)_PCB	Bloc C-1er étage	Palier et escaliers	6158	Condensateurs et ballasts	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	E	103	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considérés comme contenant des PCB par défaut
4(C)_PCB	Bloc C-1er étage	Reste de l'étage	6159	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
4(C)_PCB	Bloc C-1er étage	Tout l'étage	6160	Peinture grise sur radiateurs	Non défini	>100 mg/kg	Non	E	104	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
4(D)_PCB	Bloc D-1er étage	Tout l'étage	6218	Peinture grise sur radiateurs	Non défini	>100 mg/kg	Non	E	105	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
4(D)_PCB	Bloc D-1er étage	Palier et escaliers	6219	Condensateurs et ballasts	3 Pièce(s)	>50 mg/kg	Non	E	106	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considérés comme contenant des PCB par défaut
4(D)_PCB	Bloc D-1er étage	Reste de l'étage	6220	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8009	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 203	8010	Peinture grise sur radiateurs	4 Pièce(s)	895,3 mg/kg	Oui	L	107	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 2.68 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8020	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 202	8021	Peinture grise sur radiateurs	4 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	108	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8030	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	Salle de classe 201	8031	Peinture grise sur radiateurs	4 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	109	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	WC filles	8053	Peinture grise sur radiateurs	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	110	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	WC garçons	8060	Peinture grise sur radiateurs	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	111	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	Palier et escaliers	8061	Peinture grise sur radiateurs	1 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	112	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
5(C)_PCB	Bloc C-2ème étage	Tout l'étage	8128	Peinture grise sur radiateurs	15 Pièce(s)	>100 mg/kg	Non	E	113	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
5(C)_PCB	Bloc C-2ème étage	Palier	8129	Condensateurs et ballasts	Non défini	>50 mg/kg	Non	D	114	Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage	Considéré comme contenant des PCB par défaut
5(C)_PCB	Bloc C-2ème étage	Tous les autres locaux	8130	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
5(D)_PCB	Bloc D-2ème étage	Palier	8192	Condensateurs et ballasts	Non défini	>50 mg/kg	Non	D	115	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considéré comme contenant des PCB par défaut
5(D)_PCB	Bloc D-2ème étage	Reste de l'étage	8193	Luminaires	Non défini	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque
5(D)_PCB	Bloc D-2ème étage	Tout l'étage	8204	Peinture grise sur radiateurs	Non défini	>100 mg/kg	Non	E	116	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé	Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée
5(B)_PCB	Bloc B-2ème étage	Escalier bloc B	8206	Peinture œuvres d'art multicolore	100 m²	107.2 mg/kg	Oui	L	117	Si un assainissement est envisagé, décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB	Si une décontamination est effectuée, envoyer les déchets dans une usine d'incinération des déchets spéciaux / Bidon étanche portant la mention «PCB-déchets spéciaux ».	Peinture présente sur toute la hauteur de la cage d'escalier.
5(C)_PCB	Bloc C-2ème étage	Escalier bloc C	8208	Peinture œuvres d'art multicolore	Non défini	47.0 mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		
5(D)_PCB	Bloc D-2ème étage	Escalier bloc D	8209	Peinture œuvres d'art multicolore	Non défini	4.0 mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Somme PCB	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6_PCB	Extérieur	Façades	9557	Joint en silicone entre menuiserie et maçonnerie	400 m	<50 mg/kg	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		Présent autour du bâtiment sur toutes les façades. Non-MSP, sans risque
6_PCB	Extérieur	Escaliers appartement	9562	Peinture de sol orange	Non défini	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification
6_PCB	Extérieur	Façades	9564	Joint de dilatation entre éléments béton	Non défini	<LQ mg/kg	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux PCB		<LQ = en dessous de la limite de quantification

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 1: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0058	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Hall piscine n°2021	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



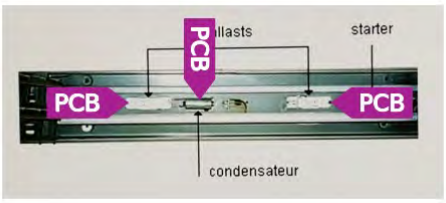

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0063	Quantité	7 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local 2029	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



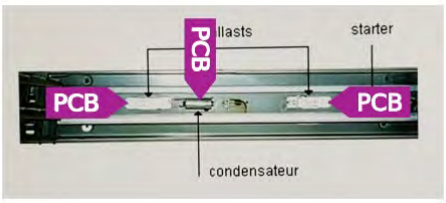

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 3: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0065	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local 2007	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



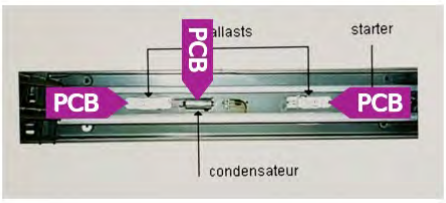

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 4: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0070	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local 2001	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



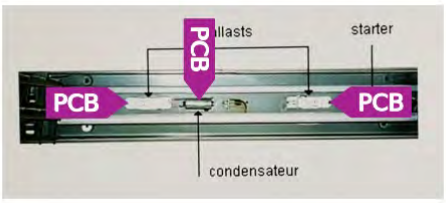

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 5: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0080	Quantité	7 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local 2002	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

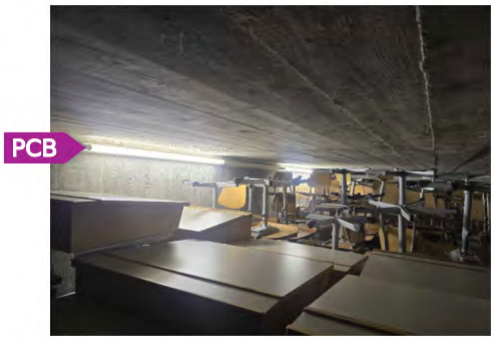

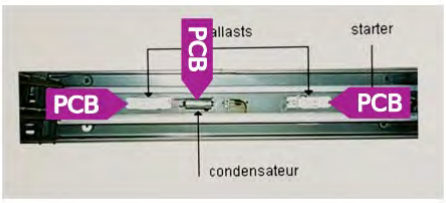

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 6: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0084	Quantité	8 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local 2003	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

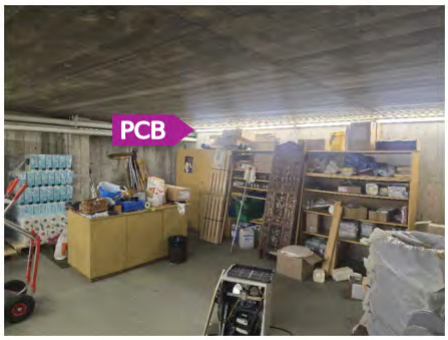

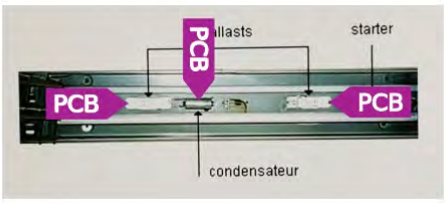

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 7: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0085	Quantité	7 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local 2004	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

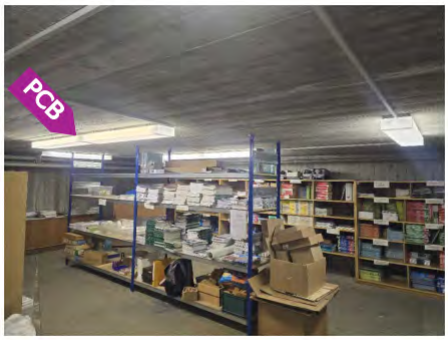

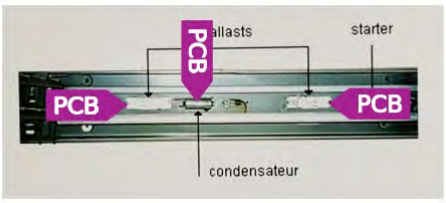

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 8: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0090	Quantité	8 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local 2005	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

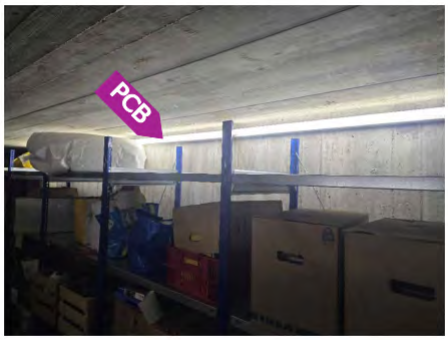

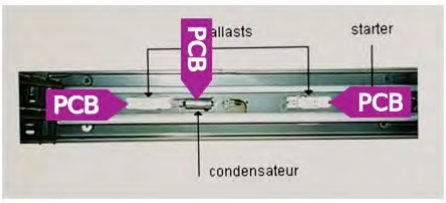

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 9: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0095	Quantité	8 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local 2006	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



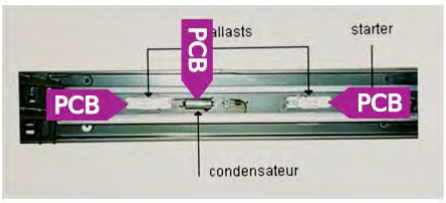

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 10: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0101	Quantité	13 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Entrée véhicule P.C.	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



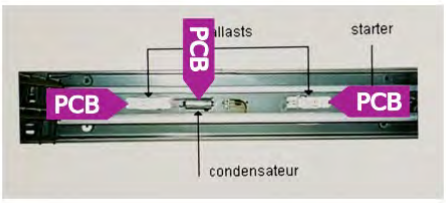

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 11: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0106	Quantité	50 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local matériels et engins	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

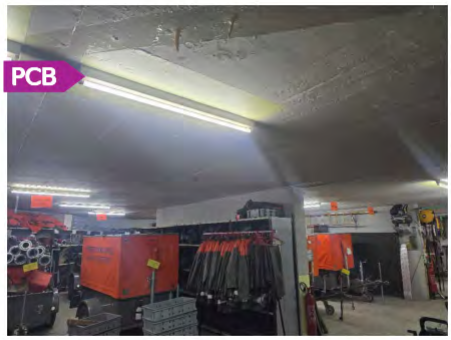

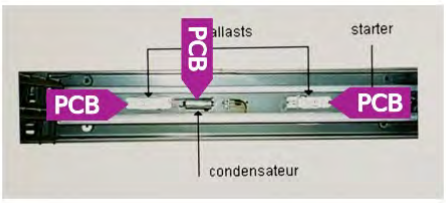

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 12: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0110	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Sas 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

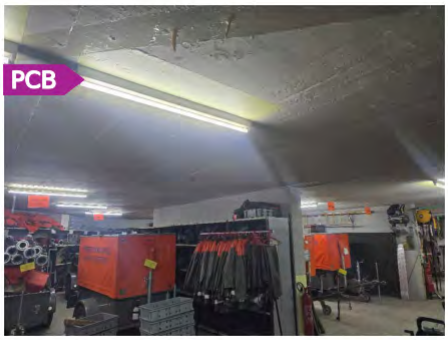

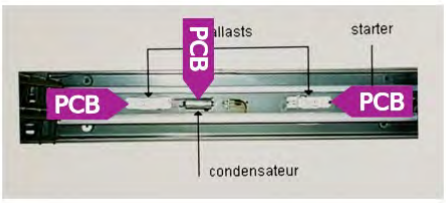

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 13: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0120	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Désinfection 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



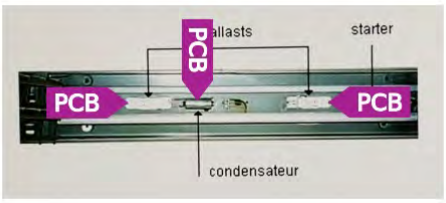

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 14: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0131	Quantité	16 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Réfectoire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



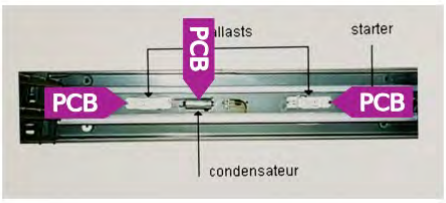

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 15: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0151	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bureau 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



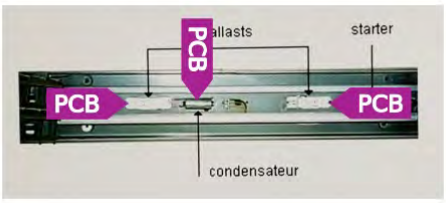

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 16: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0160	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir canton 60l	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



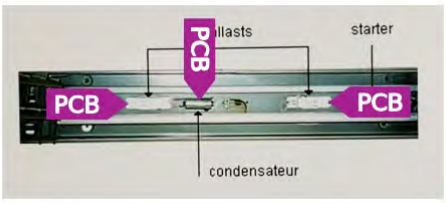

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 17: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0165	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir canton 57l	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



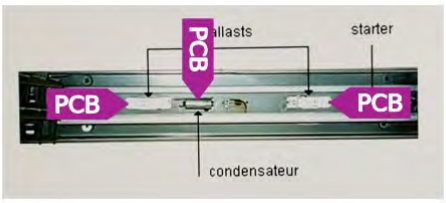

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 18: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0170	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir commune 60l	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



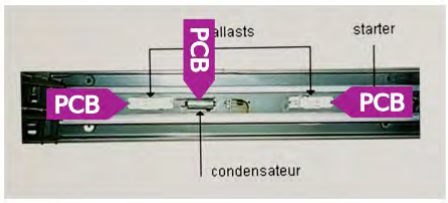

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 19: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0175	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir commune 57l	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



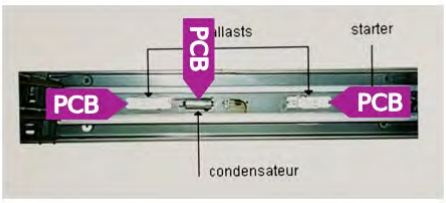

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 20: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0180	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC F. 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



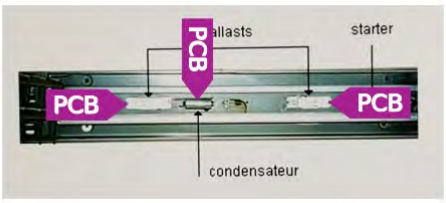

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 21: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0190	Quantité	8 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC H. 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



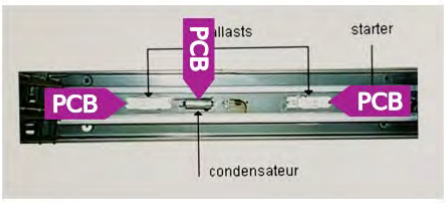

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 22: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0200	Quantité	6 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Fosse E.U.	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

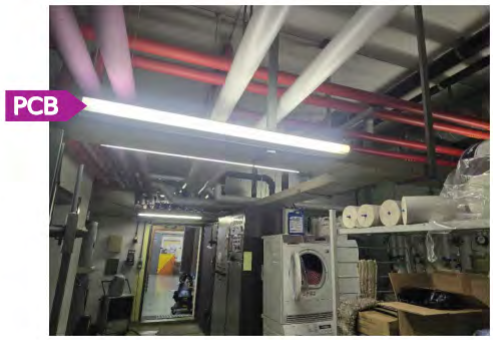

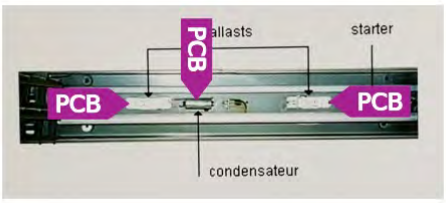

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 23: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0215	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Diesel	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



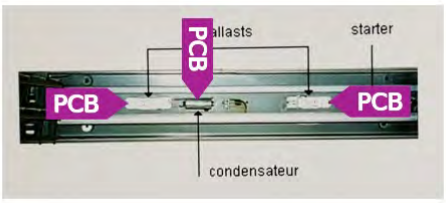

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 24: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0230	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Cuisine	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



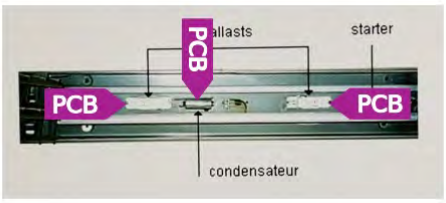

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 25: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0240	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Vivres	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

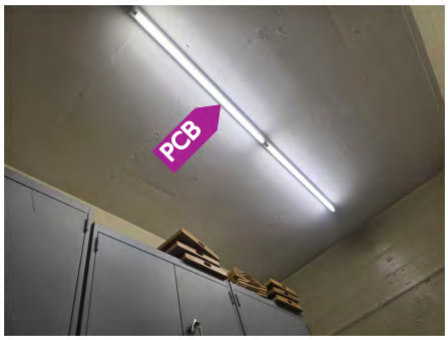

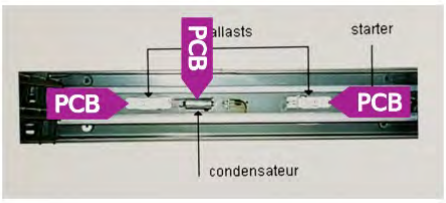

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 26: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0245	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bureau 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



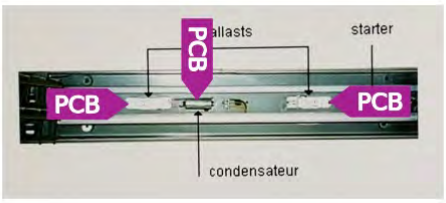

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 27: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0250	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Sas 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



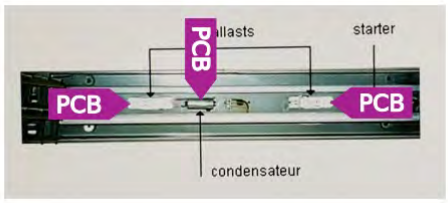

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 28: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0260	Quantité	10 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Stationnement	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



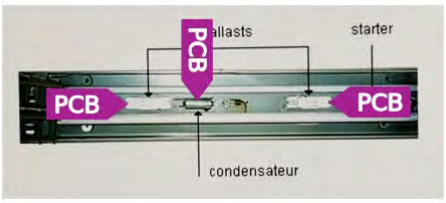

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 29: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0270	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



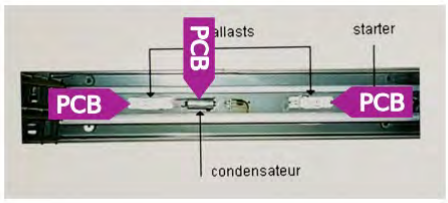

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 30: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0275	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

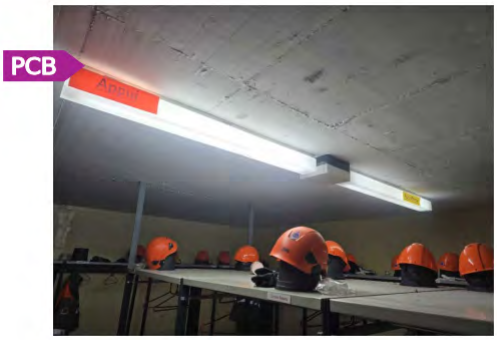

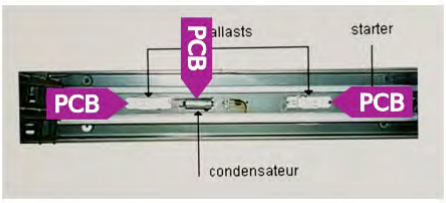

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 31: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0280	Quantité	5 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Hospitalisation 18 + 15l	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



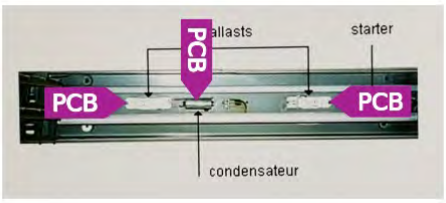

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 32: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0285	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Hospitalisation 16 + 14l	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

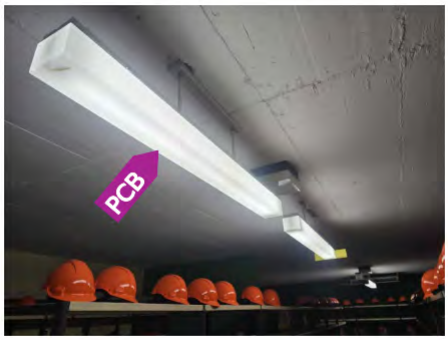

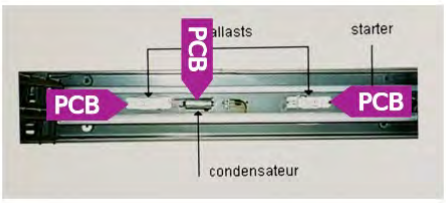

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 33: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0290	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Traitement	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



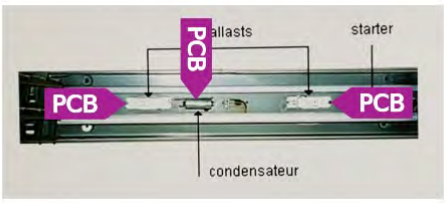

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 34: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0295	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bureau 3	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

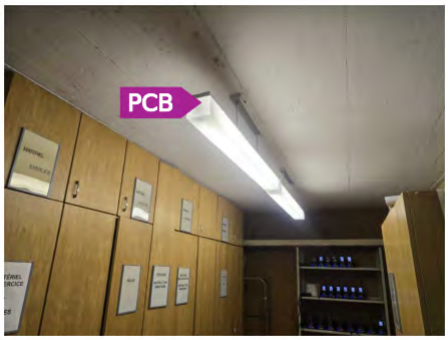

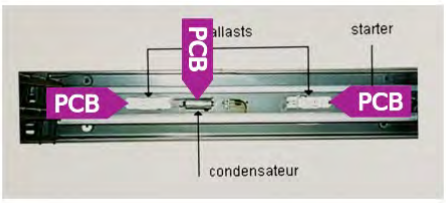

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 35: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0300	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Désinfection 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



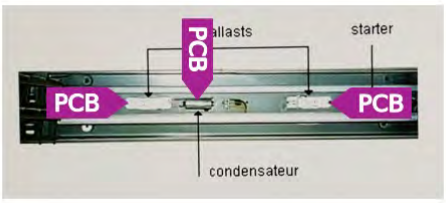

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 36: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0310	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Sas 3	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



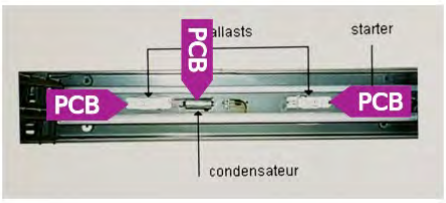

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 37: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0320	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC F. 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



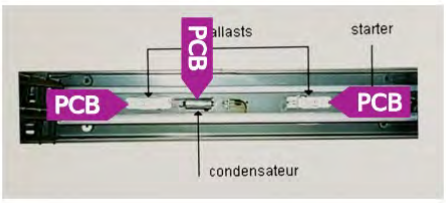

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 38: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1B_PCB	ID élément	0325	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC H. 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



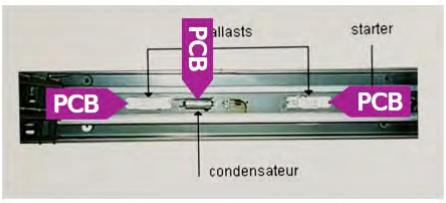

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 39: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0400	Quantité	60 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bourse aux vêtements et maquette de train	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



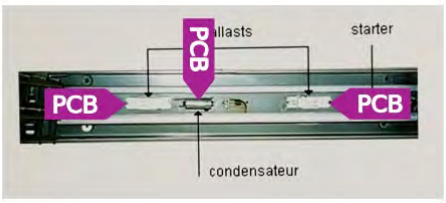

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 40: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	1A_PCB	ID élément	0420	Quantité	44 Pièce(s)
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dépôt protection civile	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



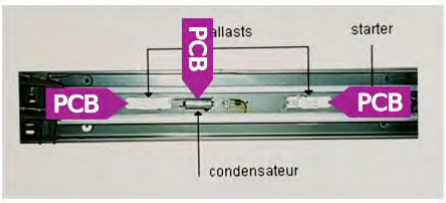

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 41: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2002	Quantité	12 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Hall/secrétariat	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



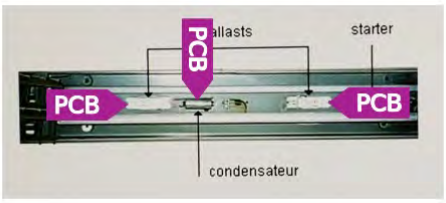

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 42: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2011	Quantité	7 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle de repos 1002	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



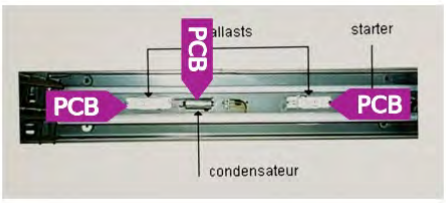

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 43: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2016	Quantité	7 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle d’examen 1003	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



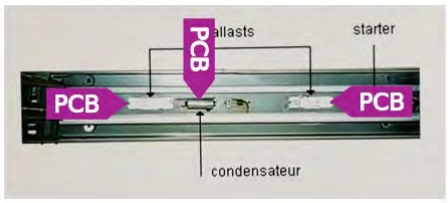

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 44: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2021	Quantité	7 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle d’examen 1004	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



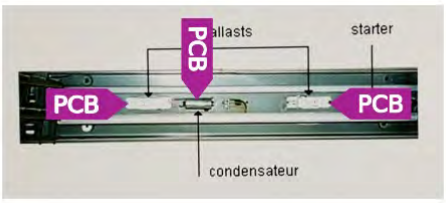

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 45: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2031	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle stérilisation 1005	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



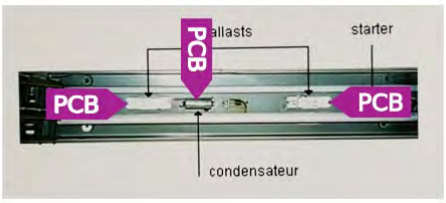

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 46: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2041	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local nettoyage 1009	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



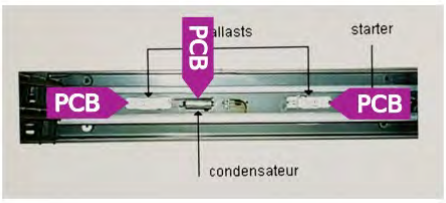

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 47: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2056	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dépôts 1010-1011	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



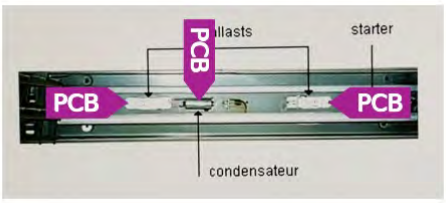

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 48: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2131	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	SIG	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



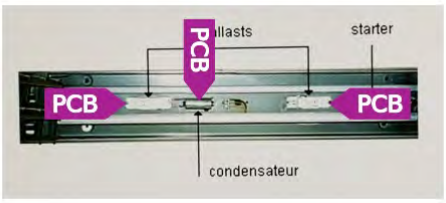

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 49: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2141	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



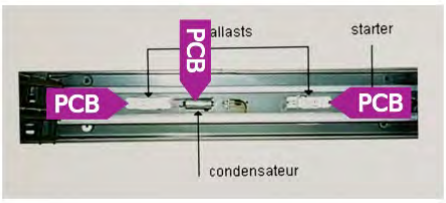

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 50: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2148	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC profs	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



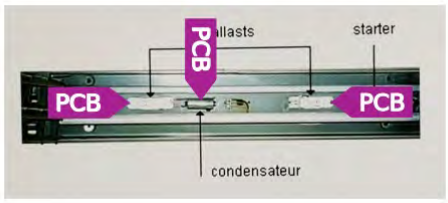

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 51: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2155	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



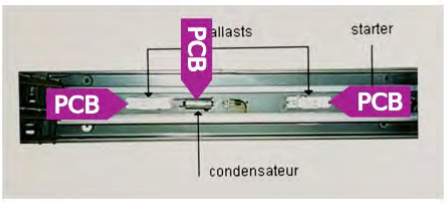

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 52: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2159	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

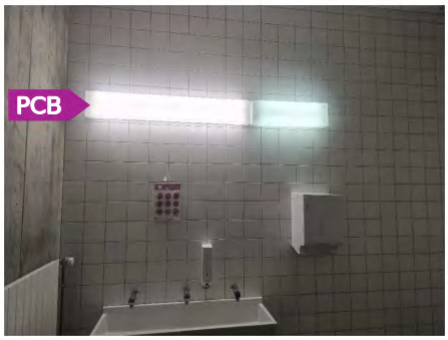

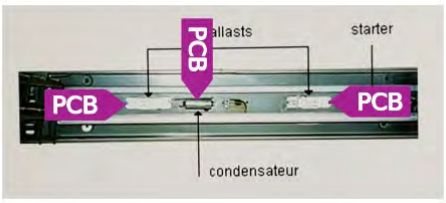

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 53: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2171	Quantité	10 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dégagement bloc B	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



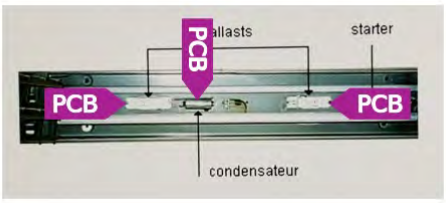

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 54: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2189	Quantité	6 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Laboratoire
Local	Bureau 1, salle de classe 1020, classe ECSP	Échantillon prélevé	Oui	Somme PCB	3448,4 mg/kg
		Support	Métallique		

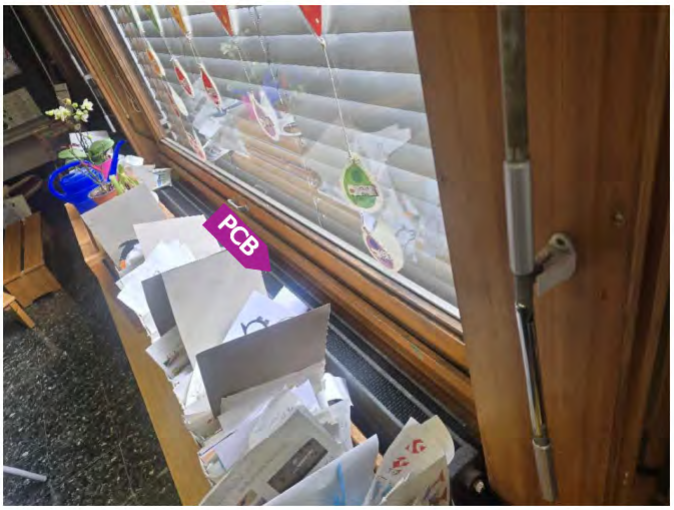

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux et valorisation du support décontaminé
Remarque
Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 55: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2213	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 1023	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 56: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2222	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bibliothèque parascolaire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 57: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2231	Quantité	6 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



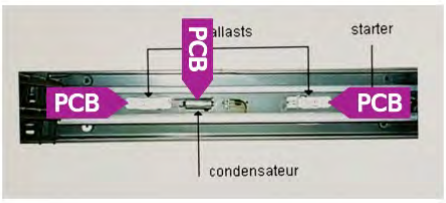

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 58: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2232	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 59: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2252	Quantité	6 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de rythmique	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 60: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2261	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dépôt rythmique	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



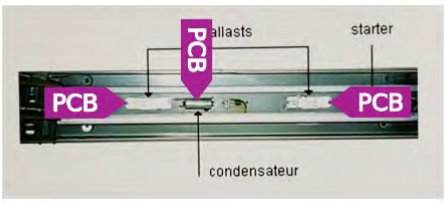

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 61: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2272	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe ECSP	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par analogie aux éch. n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : > 2g de PCB/to demétal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la diagnostic PCB du SABRA (v2 du 08/20218), l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 62: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2295	Quantité	6 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe spécialisée 1025	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation

Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé

Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 63: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2302	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Dégagement restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 14 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 64: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2305	Quantité	19 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dégagement restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



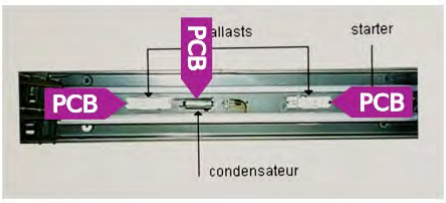

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 65: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2311	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bureau infirmière + éducatrice	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



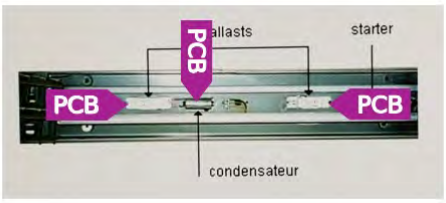

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 66: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2312	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Bureau infirmière + éducatrice	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		

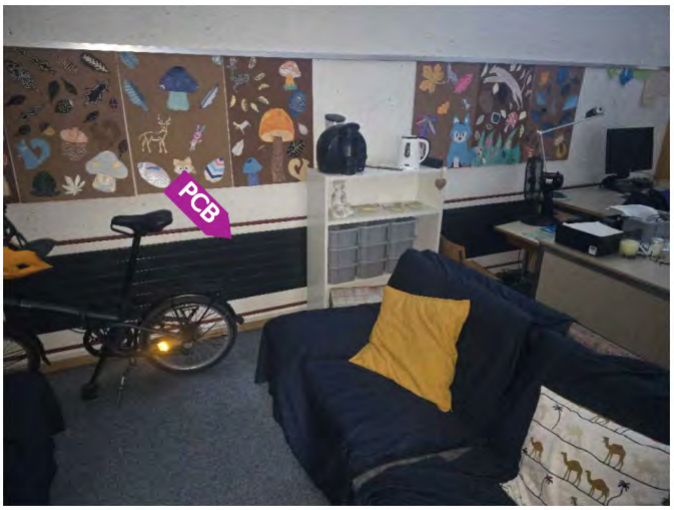

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 67: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2317	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Nettoyage + informatique	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



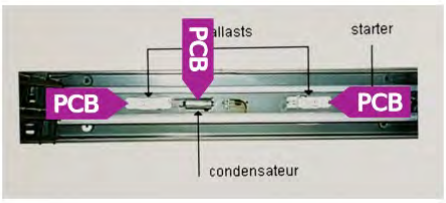

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 68: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2322	Quantité	23 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



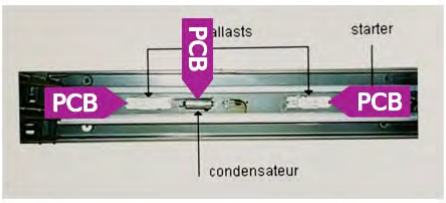

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 69: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2323	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 70: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2331	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



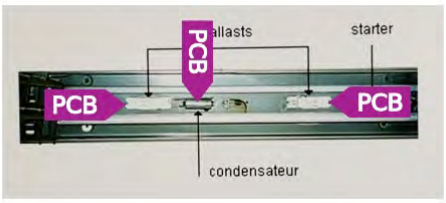

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 71: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2332	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 72: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2341	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Douche de vestiaire parascolaire 1	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



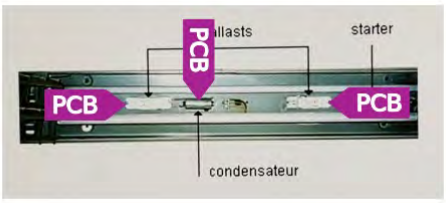

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 73: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2351	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Vestiaire parascolaire 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

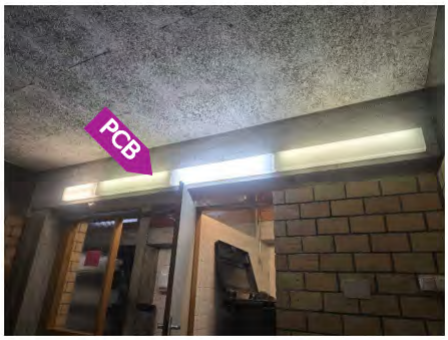

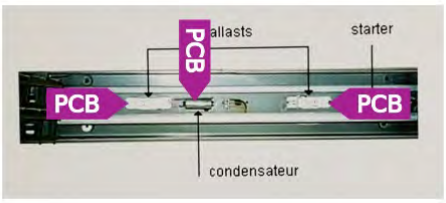

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 74: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2352	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Vestiaire parascolaire 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 75: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2356	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Douche de vestiaire parascolaire 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



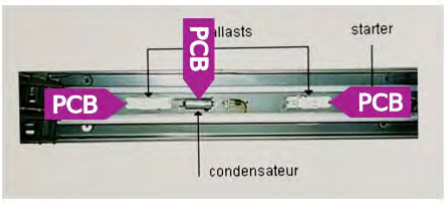

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 76: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2361	Quantité	9 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Cuisine restaurant scolaire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



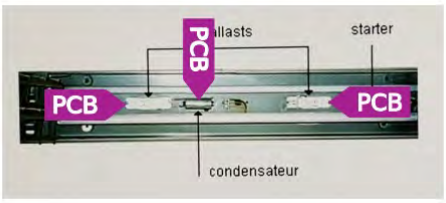

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 77: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2371	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Palier bloc D	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



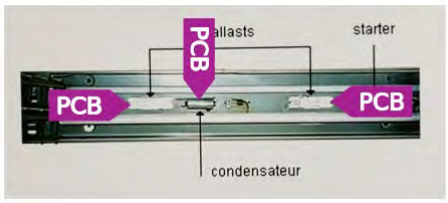

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 78: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2372	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Palier bloc D	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 79: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2383	Quantité	6 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle de classe 1031	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 80: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2391	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Local concierge	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



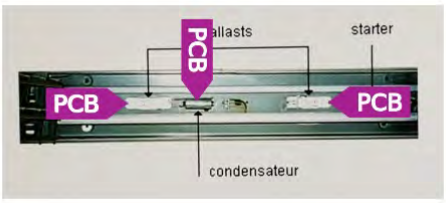

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 81: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2401	Quantité	21 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Hall + vestiaire ouvert parascolaire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

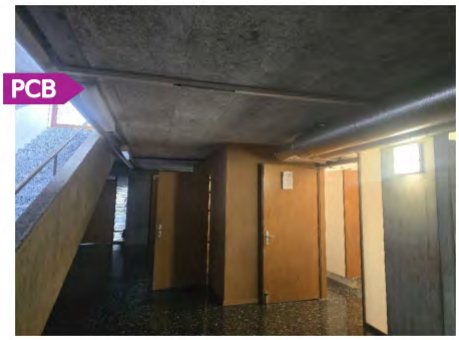

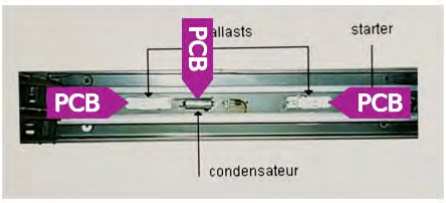

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 82: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2A_PCB	ID élément	2402	Quantité	2 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Hall + vestiaire ouvert parascolaire	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100
		Support	Métallique		





Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 83: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2406	Quantité	28 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Aula	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

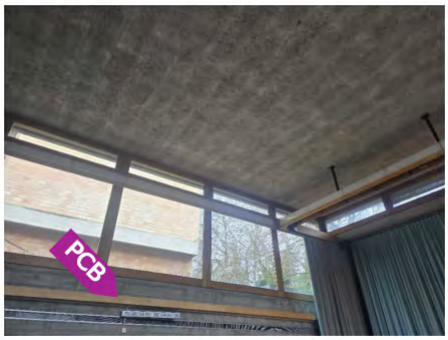

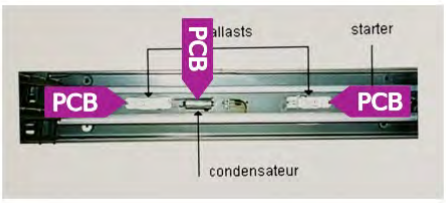

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 84: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2407	Quantité	6 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Aula	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		

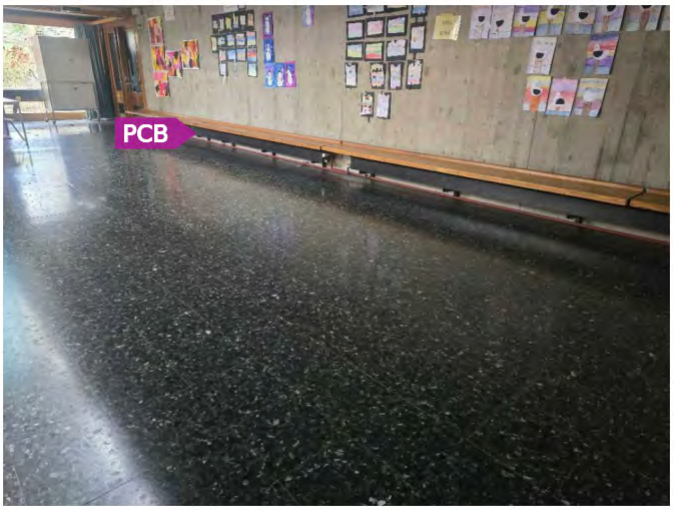

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 85: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2416	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Sous escalier Aula	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



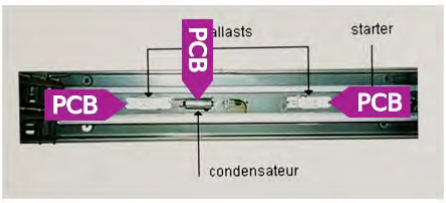

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 86: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2421	Quantité	14 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle de rythmique 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



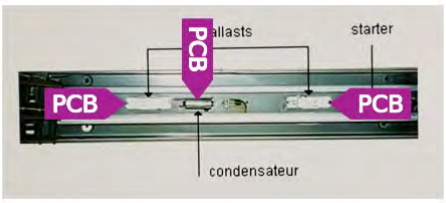

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 87: Peinture grise sur radiateur

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2422	Quantité	6 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle de rythmique 2	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 88: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2431	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Nettoyage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

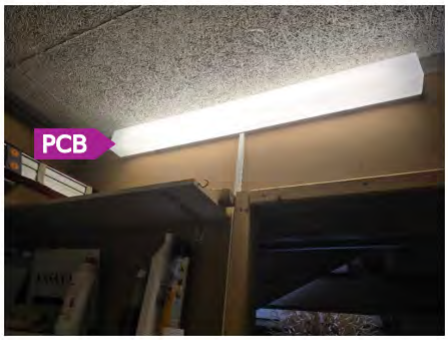

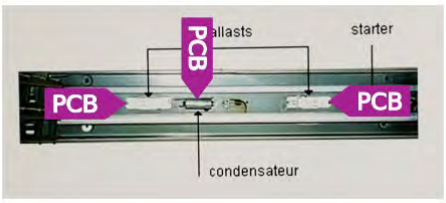

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 89: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2441	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Électricité	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



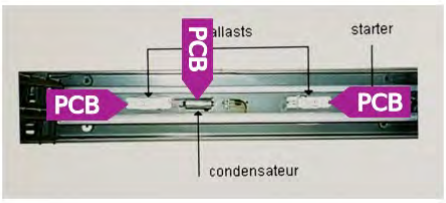

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 90: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2471	Quantité	Non défini
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC homme	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



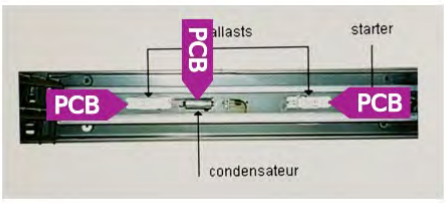

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Élément postérieur à 1986, non-MSP, sans risque

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 91: Condensateur et ballast de tube fluorescent

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	2B_PCB	ID élément	2621	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	FSG - Gym Lancy	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



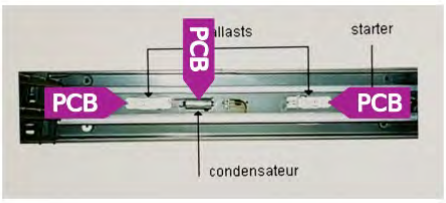

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 92: Condensateurs et ballasts

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(D)_PCB	ID élément	4047	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



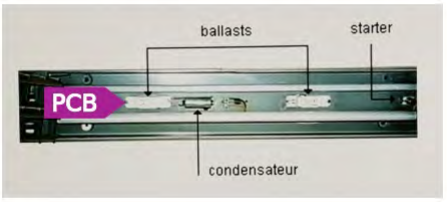

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 93: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(D)_PCB	ID élément	4049	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support			



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 94: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(E)_PCB	ID élément	4071	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 95: Condensateurs et ballasts

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(E)_PCB	ID élément	4073	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	Bloc E-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Cabine de projection 36	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



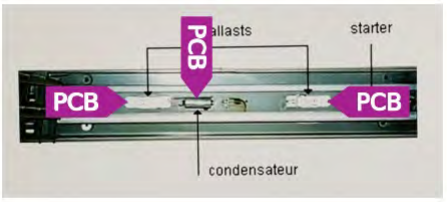

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 96: Condensateurs et ballasts

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(C)_PCB	ID élément	4121	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Défaut
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



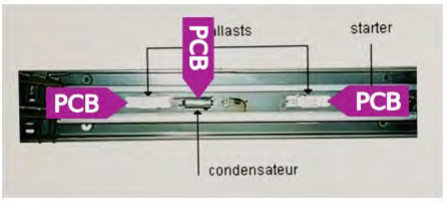

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 97: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(C)_PCB	ID élément	4122	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc C-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 98: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(B)_PCB	ID élément	4185	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc B-PCB	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 99: Condensateurs et ballasts

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(B)_PCB	ID élément	4186	Quantité	9 Pièce(s)
		Étage	Bloc B-PCB	Évaluateur	Défaut
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



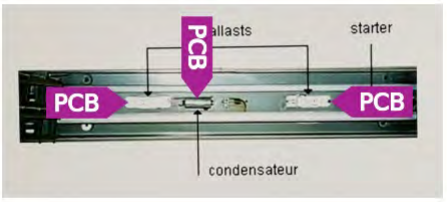

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »

Filière d’élimination et conditionnement

La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage

Remarque

Présents jusqu'au 2ème étage. Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 100: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(A)_PCB	ID élément	4217	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	Bloc A-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Reste de l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 101: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	3(D)_PCB	ID élément	4259	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc D-Rez	Évaluateur	Expert
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Béton		

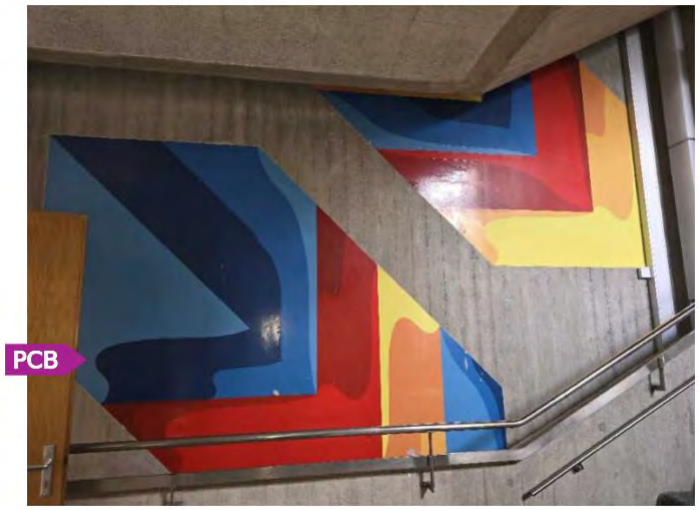

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Présence à tous les étages. L'échantillonnage est impossible sans endommager l'œuvre d'art. Susceptible de contenir des PCB. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant les travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 102: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	4(B)_PCB	ID élément	6008	Quantité	14 Pièce(s)
		Étage	BlocB-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 103: Condensateurs et ballasts

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	4(C)_PCB	ID élément	6158	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



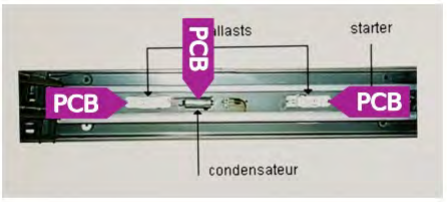

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considérés comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 104: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	4(C)_PCB	ID élément	6160	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc C-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 105: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	4(D)_PCB	ID élément	6218	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 106: Condensateurs et ballasts

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	4(D)_PCB	ID élément	6219	Quantité	3 Pièce(s)
		Étage	Bloc D-1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			



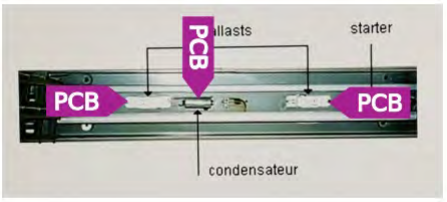

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considérés comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 107: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(B)_PCB	ID élément	8010	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de classe 203	Échantillon prélevé	Oui	Somme PCB	895,3 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : 2.68 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 108: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(B)_PCB	ID élément	8021	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 202	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 109: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(B)_PCB	ID élément	8031	Quantité	4 Pièce(s)
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Salle de classe 201	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 110: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(B)_PCB	ID élément	8053	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC filles	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 111: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(B)_PCB	ID élément	8060	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	WC garçons	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 112: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(B)_PCB	ID élément	8061	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Palier et escaliers	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 113: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(C)_PCB	ID élément	8128	Quantité	15 Pièce(s)
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation

Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé

Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 114: Condensateurs et ballasts

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(C)_PCB	ID élément	8129	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc C-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

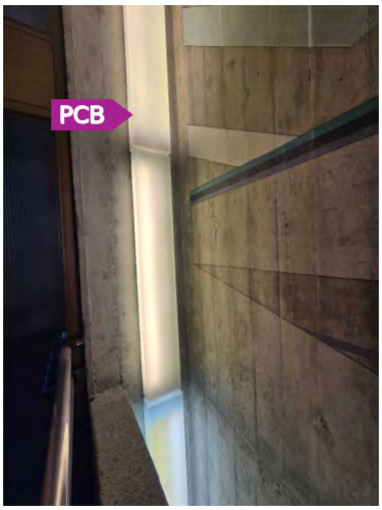

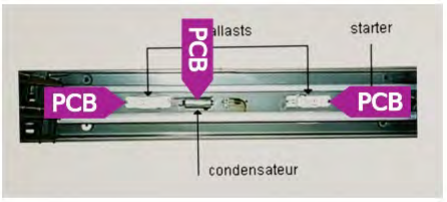

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Elément à déposer précautionneusement : Démonter les rampes d’éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »
Filière d’élimination et conditionnement
La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 115: Condensateurs et ballasts

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(D)_PCB	ID élément	8192	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Défaut
Local	Palier	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>50 mg/kg
		Support			

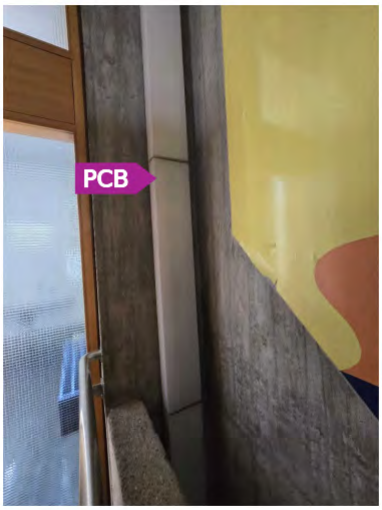

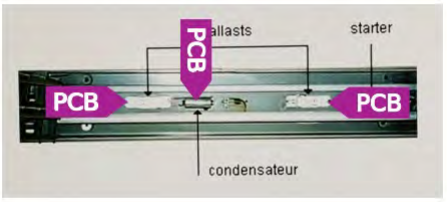

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considéré comme contenant des PCB par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 116: Peinture grise sur radiateurs

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(D)_PCB	ID élément	8204	Quantité	Non défini
		Étage	Bloc D-2ème étage	Évaluateur	Expert
Local	Tout l'étage	Échantillon prélevé	Non	Somme PCB	>100 mg/kg
		Support	Métallique		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération des déchets de peinture dans une installation d'incinération des déchets spéciaux, et valorisation du support décontaminé
Remarque
Considérée comme contenant des PCB par analogie aux éléments n°2189 et 8010. Estimation de la concentration totale de PCB (support + revêtement) : >2 g de PCB/to de métal (voir annexe 11). En accord avec le point XIII.12 de la directive du SABRA "Diagnostic PCB avant travaux, version 2 d'août 2018", l'analyse de PCB dans l'air est fortement recommandée

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 117: Peinture œuvres d'art multicolore

Localisation		Élément		PCB	
ID plan	5(B)_PCB	ID élément	8206	Quantité	100 m²
		Étage	Bloc B-2ème étage	Évaluateur	Laboratoire
Local	Escalier bloc B	Échantillon prélevé	Oui	Somme PCB	107.2 mg/kg
		Support	Béton		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Si un assainissement est envisagé, décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB

Filière d’élimination et conditionnement
Si une décontamination est effectuée, envoyer les déchets dans une usine d’incinération des déchets spéciaux / Bidon étanche portant la mention «PCB-déchets spéciaux ».

Remarque
Peinture présente sur toute la hauteur de la cage d'escalier.

Liste des matériaux susceptibles de contenir des HAP

Localisation			Élément				Résultats						
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité	Teneur/poids total	Testé au Pak Marker	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1A_HAP	2ème sous-sol	Vide sanitaire 1	0069	Papier noir sur calorifugeage	30m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	1	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Vide sanitaire 2	0082	Papier noir sur calorifugeage	15m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	2	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Matériels et engins	0108	Calorifugeage vert, rouge et violet plâtre + liège bitumineux	109m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	3	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Sas 1	0113	Calorifugeage vert et violet liège bitumineux	7m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	4	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Désinfection 1	0122	Calorifugeage vert liège bitumineux	22m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	5	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Réfectoire	0134	Calorifugeage vert et violet liège bitumineux	132m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	6	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Bureau 1	0153	Calorifugeage violet liège bitumineux	2.5m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	7	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Dortoir canton 57l	0167	Calorifugeage violet liège bitumineux	15m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	8	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Dortoir commune 57l	0177	Calorifugeage violet liège bitumineux	5m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	9	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	WC F. 1	0182	Calorifugeage violet liège bitumineux	14m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	10	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Localisation			Élément				Résultats						
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité	Teneur/poids total	Testé au Pak Marker	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_HAP	2ème sous-sol	WC H. 1	0192	Calorifugeage violet liège bitumineux	32m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	11	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0202	Calorifugeage violet liège bitumineux	24m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	12	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Fosse E.U.	0204	Calorifugeage rouge liège bitumineux	58m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	13	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Diesel	0217	Calorifugeage rouge liège bitumineux	58m	>1000 mg/kg	Non	Non	D		Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Stationnement	0263	Calorifugeage violet liège bitumineux	64m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	14	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Stationnement	0265	Calorifugeage vert liège bitumineux	130m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	15	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Dortoir 1	0272	Calorifugeage violet liège bitumineux	3m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	16	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Traitement	0292	Calorifugeage violet liège bitumineux	10m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	17	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Désinfection 2	0302	Calorifugeage vert liège bitumineux	27m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	18	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	Sas 3	0312	Calorifugeage vert liège bitumineux	5m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	19	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Localisation			Élément				Résultats						
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité	Teneur/poids total	Testé au Pak Marker	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1B_HAP	2ème sous-sol	WC F. 2	0322	Calorifugeage vert liège bitumineux	12m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	20	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1B_HAP	2ème sous-sol	WC H. 2	0327	Calorifugeage vert liège bitumineux	14m	>1000 mg/kg	Non	Non	D	21	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considérée comme contenant des HAP par défaut.
1A_HAP	2ème sous-sol	Bourse aux vêtements et maquette de train	0403	Peinture bitumineuse sur canalisation en fonte	40m	>250 mg/kg	Oui	Non	D	22	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Un test rapide au spray "PAK-marker" a été réalisé sur cet élément. L'apparition immédiate d'une coloration jaune indique la présence de HAP. Ce type de matériau est généralement caractérisé par une concentration élevée en HAP. Une analyse en laboratoire peut être effectuée pour déterminer la teneur en HAP de ce matériau
2A_HAP	1er sous-sol	Salle de rythmique	2255	Liège bitumineux + étanchéité bitumineuse inférieur	196m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	23	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Des prélèvements complémentaires sont nécessaires afin de déterminer les teneurs en HAP pour chacun de ces matériaux (sondages non réalisés lors du diagnostic car trop destructifs)
2B_HAP	1er sous-sol	Bassin de natation	2531	Liège bitumineux mural sous baie vitrée	26m²	<LQ mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP		<LQ = en dessous de la limite quantitative
3(E)_HAP	Bloc E-Rez	Cabine de projection 36	4068	Colle bitumineuse noire	Non défini	10.2 mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP		
4(E)_HAP	Bloc E-1er étage	App. Concierge - Cuisine	6061	Plaque bitumineuse sous évier	1Pièce(s)	>1000 mg/kg	Non	Non	D	24	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par défaut
6_HAP	Extérieur	Toiture bassin solarium	9501	Etanchéité bitumineuse supérieure	600m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	25	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par défaut
6_HAP	Extérieur	Toiture bassin solarium	9504	Pare-vapeur bitumineux inférieur	600m²	10,8 mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	
6_HAP	Extérieur	Toiture vestiaires	9506	Etanchéité bitumineuse supérieure	550m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	26	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par défaut
6_HAP	Extérieur	Toiture vestiaires	9509	Pare-vapeur bitumineux inférieur	550m²	<250 mg/kg	Non	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme ne contenant pas de HAP par analogie aux prélèvements n°9504, 9519

Localisation			Élément				Résultats						
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité	Teneur/poids total	Testé au Pak Marker	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6_HAP	Extérieur	Toiture gymnastique	9512	Etanchéité bitumineuse inférieure	530m²	21.9 mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Posée sur béton
6_HAP	Extérieur	Toiture Hall (lanterneau)	9515	Etanchéité bitumineuse supérieure	200m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	27	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par défaut
6_HAP	Extérieur	Toiture Hall (lanterneau)	9517	Isolation intermédiaire en liège bitumineux	200m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	28	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par défaut
6_HAP	Extérieur	Toiture Hall (lanterneau)	9519	Pare-vapeur bitumineux inférieur	200m²	3 mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	
6_HAP	Extérieur	Toiture Aula	9521	Etanchéité bitumineuse supérieure	180m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	29	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par défaut
6_HAP	Extérieur	Toiture Aula	9523	Isolation intermédiaire en liège bitumineux	180m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	30	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par défaut
6_HAP	Extérieur	Toiture Aula	9525	Pare-vapeur bitumineux inférieur	180m²	<250 mg/kg	Non	Non	E		Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme ne contenant pas de HAP par analogie aux prélèvements n°9504, 9519
6_HAP	Extérieur	Toiture Lanterneau 2	9527	Pare-vapeur bitumineux inférieur	50m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	31	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Présent sous couverture en cuivre. Posée directement sur structure bois (non collé).
6_HAP	Extérieur	Lanterneau Bloc E	9532	Pare-vapeur bitumineux	50m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	32	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par défaut
6_HAP	Extérieur	Préau en face bloc C	9538	Enrobé bitumineux (réparation)	Non défini	5.1 mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Production de matériaux de récupération (granulats, graves), réutilisation comme matière première pour la fabrication d'enrobés ou en alternative mise en décharge type B	
6_HAP	Extérieur	Préau en face blocs A-B-C-D	9539	Enrobé bitumineux	Non défini	< LQ mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Production de matériaux de récupération (granulats, graves), réutilisation comme matière première pour la fabrication d'enrobés ou en alternative mise en décharge type B	Echantillon composite. < LQ = Inférieur à la limite de quantification.

Localisation			Élément				Résultats						
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité	Teneur/poids total	Testé au Pak Marker	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6_HAP	Extérieur	Terrain de basket	9540	Enrobé bitumineux	Non défini	<250 mg/kg	Non	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Production de matériaux de récupération (granulats, graves), réutilisation comme matière première pour la fabrication d'enrobés ou en alternative mise en décharge type B	Considéré comme ne contenant pas de HAP par analogie aux prélèvements n°9539, 9541, 9548
6_HAP	Extérieur	Parc bloc A	9541	Enrobé bitumineux	Non défini	4.6 mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Production de matériaux de récupération (granulats, graves), réutilisation comme matière première pour la fabrication d'enrobés ou en alternative mise en décharge type B	Echantillon composite
6_HAP	Extérieur	Préau cabinet dentaire	9542	Enrobé bitumineux	Non défini	<250 mg/kg	Non	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Production de matériaux de récupération (granulats, graves), réutilisation comme matière première pour la fabrication d'enrobés ou en alternative mise en décharge type B	Considéré comme ne contenant pas de HAP par analogie aux prélèvements n°9504, 9519
6_HAP	Extérieur	Passage façade arrière	9543	Enrobé bitumineux	Non défini	<250 mg/kg	Non	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Production de matériaux de récupération (granulats, graves), réutilisation comme matière première pour la fabrication d'enrobés ou en alternative mise en décharge type B	Considéré comme ne contenant pas de HAP par analogie aux prélèvements n°9504, 9519
6_HAP	Extérieur	Accès Club Lancy-Natation	9544	Enrobé bitumineux (réparation)	Non défini	<250 mg/kg	Non	Non	E		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Production de matériaux de récupération (granulats, graves), réutilisation comme matière première pour la fabrication d'enrobés ou en alternative mise en décharge type B	Considéré comme ne contenant pas de HAP par analogie aux prélèvements n°9504, 9519
6_HAP	Extérieur	Bas de façade Lancy-Natation	9547	Peinture bitumineuse noire	10m²	>1000 mg/kg	Oui	Non	E	33	Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Considéré comme contenant des HAP par avis d'expert. Un test rapide au spray "PAK-marker" a été réalisé sur cet élément. L'apparition immédiate d'une coloration jaune indique la présence de HAP. Ce type de matériau est généralement caractérisé par une concentration élevée en HAP. Une analyse en laboratoire peut être effectuée pour déterminer la teneur en HAP de ce matériau
6_HAP	Extérieur	Façade Bloc E et parking	9548	Enrobé bitumineux	Non défini	< LQ mg/kg	Non	Oui	L		Pas de mesures d'assainissement obligatoires liées aux HAP	Production de matériaux de récupération (granulats, graves), réutilisation comme matière première pour la fabrication d'enrobés ou en alternative mise en décharge type B	Echantillon composite
6_HAP	Extérieur	Bloc A - Toiture et avant-toit	9573	Complexe d'étanchéité	800m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	34	Assainissement par une entreprise spécialisée qui possède du personnel formé en matière'd'assainissement HAP (cours ETI 2.0 ou équivalent)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_HAP	Extérieur	Bloc B - Toiture et avant-toit	9574	Complexe d'étanchéité	400m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	35	Assainissement par une entreprise spécialisée qui possède du personnel formé en matière'd'assainissement HAP (cours ETI 2.0 ou équivalent)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_HAP	Extérieur	Bloc C - Toiture et avant-toit	9575	Complexe d'étanchéité	400m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	36	Assainissement par une entreprise spécialisée qui possède du personnel formé en matière'd'assainissement HAP (cours ETI 2.0 ou équivalent)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Localisation			Élément				Résultats						
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité	Teneur/poids total	Testé au Pak Marker	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6_HAP	Extérieur	Bloc D - Toiture et avant-toit	9576	Complexe d'étanchéité	400m²	>1000 mg/kg	Non	Non	D	37	Assainissement par une entreprise spécialisée qui possède du personnel formé en matièred'assainissement HAP (cours ETI 2.0 ou équivalent)	Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1: Papier noir sur calorifugeage

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1A_HAP	ID élément	0069	Quantité	30 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Vide sanitaire 1	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		

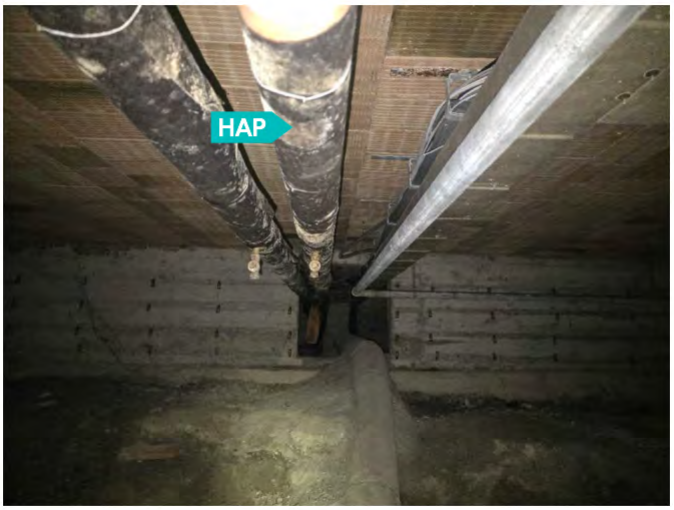

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 2: Papier noir sur calorifugeage

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0082	Quantité	15 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Vide sanitaire 2	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 3: Calorifugeage vert, rouge et violet plâtre + liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0108	Quantité	109 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Matériels et engins	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		

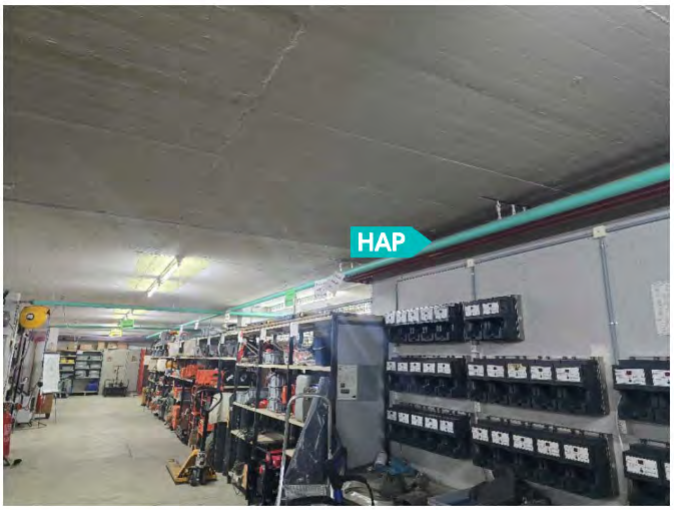

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 4: Calorifugeage vert et violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0113	Quantité	7 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Sas 1	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 5: Calorifugeage vert liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0122	Quantité	22 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Désinfection 1	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		

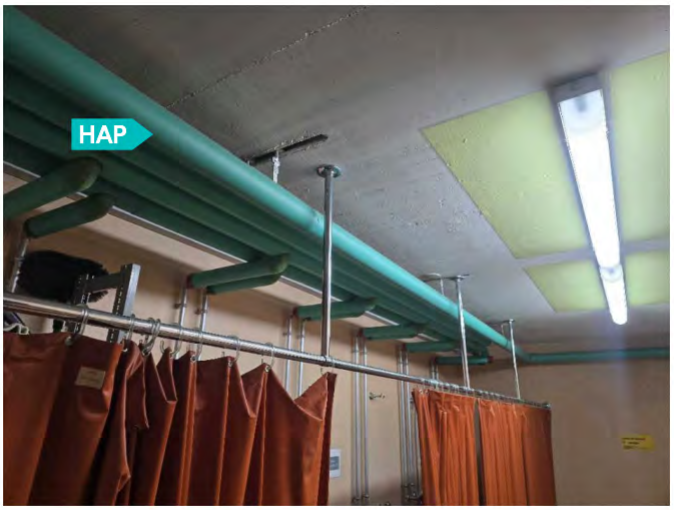

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 6: Calorifugeage vert et violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0134	Quantité	132 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Réfectoire	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 7: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0153	Quantité	2.5 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bureau 1	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 8: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0167	Quantité	15 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir canton 57l	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		

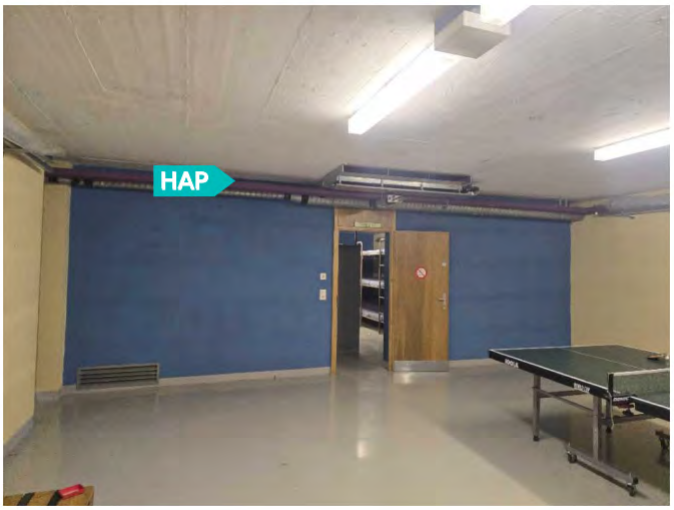

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 9: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0177	Quantité	5 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir commune 57l	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 10: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0182	Quantité	14 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC F. 1	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 11: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0192	Quantité	32 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC H. 1	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 12: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0202	Quantité	24 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Fosse E.U.	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 13: Calorifugeage rouge liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0204	Quantité	58 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Fosse E.U.	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		

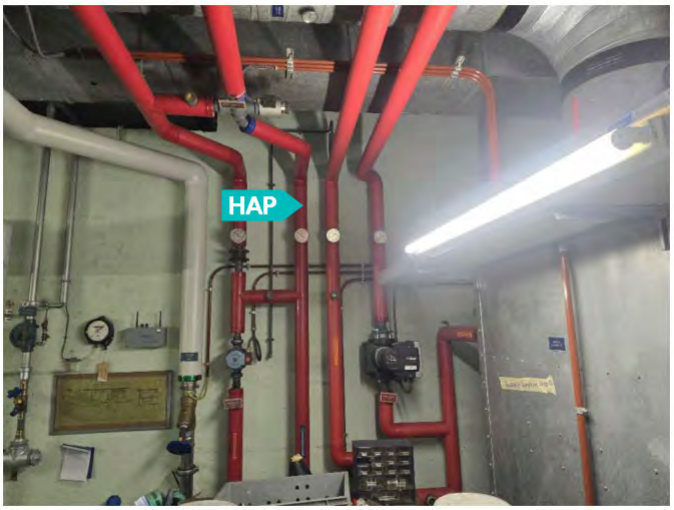

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 14: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0263	Quantité	64 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Stationnement	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 15: Calorifugeage vert liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0265	Quantité	130 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Stationnement	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 16: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0272	Quantité	3 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Dortoir 1	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		

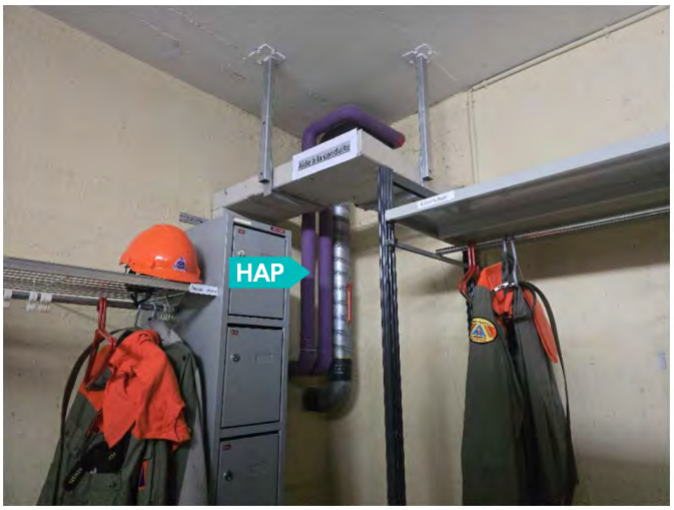

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 17: Calorifugeage violet liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0292	Quantité	10 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Traitement	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 18: Calorifugeage vert liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0302	Quantité	27 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Désinfection 2	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 19: Calorifugeage vert liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0312	Quantité	5 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Sas 3	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 20: Calorifugeage vert liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0322	Quantité	12 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC F. 2	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 21: Calorifugeage vert liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1B_HAP	ID élément	0327	Quantité	14 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	WC H. 2	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considérée comme contenant des HAP par défaut.

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 22: Peinture bitumineuse sur canalisation en fonte

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	1A_HAP	ID élément	0403	Quantité	40 m
		Étage	2ème sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Bourse aux vêtements et maquette de train	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>250 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Oui		

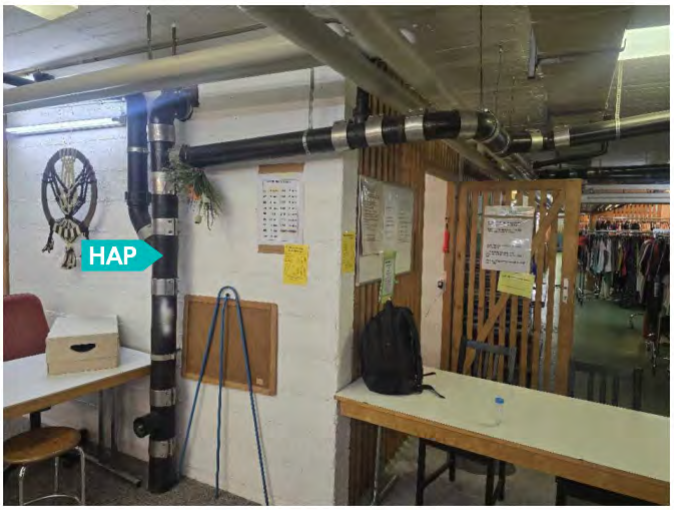

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Un test rapide au spray "PAK-marker" a été réalisé sur cet élément. L’apparition immédiate d’une coloration jaune indique la présence de HAP. Ce type de matériau est généralement caractérisé par une concentration élevée en HAP. Une analyse en laboratoire peut être effectuée pour déterminer la teneur en HAP de ce matériau

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 23: Liège bitumineux + étanchéité bitumineuse inférieur

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	2A_HAP	ID élément	2255	Quantité	196 m²
		Étage	1er sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Salle de rythmique	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		

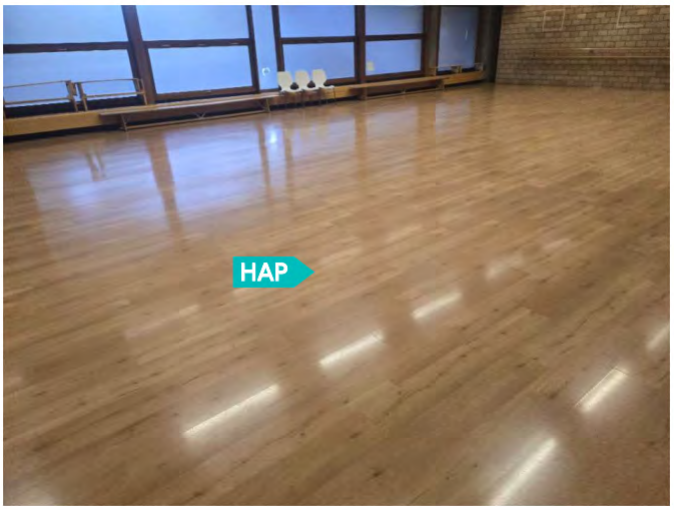

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Des prélèvements complémentaires sont nécessaires afin de déterminer les teneurs en HAP pour chacun de ces matériaux (sondages non réalisés lors du diagnostic car trop destructifs)

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 24: Plaque bitumineuse sous évier

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	4(E)_HAP	ID élément	6061	Quantité	1 Pièce(s)
		Étage	Bloc E-1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	App. Concierge - Cuisine	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considéré comme contenant des HAP par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 25: Etanchéité bitumineuse supérieure

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9501	Quantité	600 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture bassin solarium	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considéré comme contenant des HAP par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 26: Etanchéité bitumineuse supérieure

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9506	Quantité	550 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture vestiaires	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considéré comme contenant des HAP par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 27: Etanchéité bitumineuse supérieure

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9515	Quantité	200 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Hall (lanterneau)	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considéré comme contenant des HAP par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 28: Isolation intermédiaire en liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9517	Quantité	200 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Hall (lanterneau)	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considéré comme contenant des HAP par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 29: Etanchéité bitumineuse supérieure

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9521	Quantité	180 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Aula	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considéré comme contenant des HAP par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 30: Isolation intermédiaire en liège bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9523	Quantité	180 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Aula	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considéré comme contenant des HAP par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 31: Pare-vapeur bitumineux inférieur

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9527	Quantité	50 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture Lanterneau 2	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Présent sous couverture en cuivre. Posée directement sur structure bois (non collé).

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 32: Pare-vapeur bitumineux

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9532	Quantité	50 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Lanterneau Bloc E	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Considéré comme contenant des HAP par défaut

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 33: Peinture bitumineuse noire

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9547	Quantité	10 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Expert
Local	Bas de façade Lancy-Natation	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Oui		



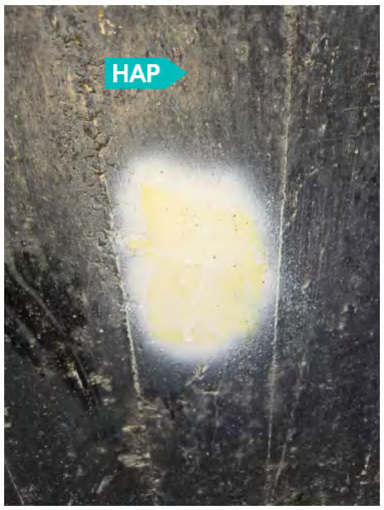

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Respect de la législation en vigueur (notamment dépose sans émission de poussières ainsi que port des EPI réglementaires...)

Filière d’élimination et conditionnement

Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination

Remarque

Considéré comme contenant des HAP par avis d'expert. Un test rapide au spray "PAK-marker" a été réalisé sur cet élément. L’apparition immédiate d’une coloration jaune indique la présence de HAP. Ce type de matériau est généralement caractérisé par une concentration élevée en HAP. Une analyse en laboratoire peut être effectuée pour déterminer la teneur en HAP de ce matériau

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 34: Complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9573	Quantité	800 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Bloc A - Toiture et avant-toit	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Assainissement par une entreprise spécialisée qui possède du personnel formé en matièred'assainissement HAP (cours ETI 2.0 ou équivalent)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 35: Complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9574	Quantité	400 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Bloc B - Toiture et avant-toit	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Assainissement par une entreprise spécialisée qui possède du personnel formé en matièred'assainissement HAP (cours ETI 2.0 ou équivalent)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 36: Complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9575	Quantité	400 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Bloc C - Toiture et avant-toit	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Assainissement par une entreprise spécialisée qui possède du personnel formé en matièred'assainissement HAP (cours ETI 2.0 ou équivalent)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 37: Complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HAP	
ID plan	6_HAP	ID élément	9576	Quantité	400 m²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Bloc D - Toiture et avant-toit	Échantillon prélevé	Non	Teneur/poids total	>1000 mg/kg
		Testé au Pak Marker	Non		



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Assainissement par une entreprise spécialisée qui possède du personnel formé en matièred'assainissement HAP (cours ETI 2.0 ou équivalent)
Filière d’élimination et conditionnement
Incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets, et cela quelle que soit la concentration en HAP. Prendre contact avec l'usine avant l'élimination
Remarque
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Liste des matériaux susceptibles de contenir des HBCD

Localisation			Élément				Résultats					
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Valeur HBCD	Prélevé	Ev	Fiche	M.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
6_HBCD	Extérieur	Toiture bassin solarium	9502	Isolation intermédiaire en foamglass	Non défini	- -	Non	E		Aucune mesure particulière n'est à entreprendre en matière d'assainissement	Ces isolants peuvent être évacués en tant que déchet ordinaire via la filière d'élimiation agréée (UIOM)	Non-MSP, sans risque
6_HBCD	Extérieur	Toiture vestiaires	9507	Isolation intermédiaire en foamglass	Non défini	- -	Non	E		Aucune mesure particulière n'est à entreprendre en matière d'assainissement	Ces isolants peuvent être évacués en tant que déchet ordinaire via la filière d'élimiation agréée (UIOM)	Non-MSP, sans risque
6_HBCD	Extérieur	Toiture gymnastique	9510	Isolation supérieure en polyurethane	Non défini	- -	Non	E		Aucune mesure particulière n'est à entreprendre en matière d'assainissement	Ces isolants peuvent être évacués en tant que déchet ordinaire via la filière d'élimiation agréée (UIOM)	Présente sous graviers et sur étanchéité bitumineuse inférieure. Non-MSP, sans risque
6_HBCD	Extérieur	Toiture gymnastique	9513	Plaque en polystyrène expansé entre éléments béton	Non défini	49.6 mg/kg	Oui	L		Aucune mesure particulière n'est à entreprendre en matière d'assainissement	Ces isolants peuvent être évacués en tant que déchet ordinaire via la filière d'élimiation agréée (UIOM)	Présente sous étanchéité bitumineuse inférieure
6_HBCD	Extérieur	Toiture bloc E	9578	Isolation dans complexe d'étanchéité	Non défini	>30000 mg/kg	Non	D	1	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).	Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_HBCD	Extérieur	Toiture bloc D	9579	Isolation dans complexe d'étanchéité	Non défini	>30000 mg/kg	Non	D	2	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).	Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_HBCD	Extérieur	Toiture bloc C	9580	Isolation dans complexe d'étanchéité	Non défini	>30000 mg/kg	Non	D	3	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).	Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_HBCD	Extérieur	Toiture bloc B	9581	Isolation dans complexe d'étanchéité	Non défini	>30000 mg/kg	Non	D	4	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).	Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_HBCD	Extérieur	Toiture bloc A	9582	Isolation dans complexe d'étanchéité	Non défini	>30000 mg/kg	Non	D	5	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023)	Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet	Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux
6_HBCD	Extérieur	Façade	9583	Isolation en polystyrène extrudé mauve	Non défini	1318.60 mg/kg	Oui	L	6	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).	500-30'000mg/kg : Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchet ordinaire (UIOM). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.	Uniquement repéré en façade (côté bois) à l'angle d'une fenêtre
6_HBCD	Extérieur	Façades	9584	Isolation en polystyrène expansé blanc	Non défini	610.60	Oui	L	7	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).	500-30'000mg/kg : Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchet ordinaire (UIOM). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.	

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1: Isolation dans complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HBCD	
ID plan	6_HBCD	ID élément	9578	Quantité	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture bloc E	Échantillon prélevé	Non	Valeur HBCD	>30000 mg/kg



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).

Filière d’élimination et conditionnement

Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2: Isolation dans complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HBCD	
ID plan	6_HBCD	ID élément	9579	Quantité	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture bloc D	Échantillon prélevé	Non	Valeur HBCD	>30000 mg/kg



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).

Filière d’élimination et conditionnement

Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 3: Isolation dans complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HBCD	
ID plan	6_HBCD	ID élément	9580	Quantité	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture bloc C	Échantillon prélevé	Non	Valeur HBCD	>30000 mg/kg



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).

Filière d’élimination et conditionnement
Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.

Remarque
Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 4: Isolation dans complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HBCD	
ID plan	6_HBCD	ID élément	9581	Quantité	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture bloc B	Échantillon prélevé	Non	Valeur HBCD	>30000 mg/kg

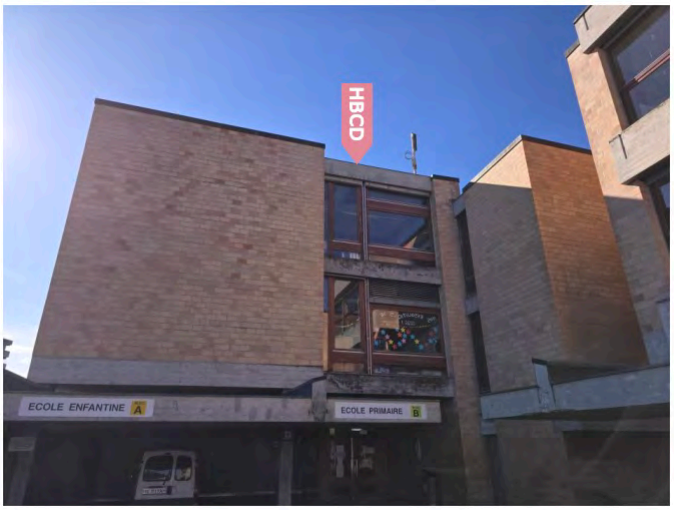

Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).

Filière d’élimination et conditionnement

Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 5: Isolation dans complexe d'étanchéité

Localisation		Élément		HBCD	
ID plan	6_HBCD	ID élément	9582	Quantité	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture bloc A	Échantillon prélevé	Non	Valeur HBCD	>30000 mg/kg



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023)

Filière d’élimination et conditionnement

Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchets spéciaux (UIDS). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet

Remarque

Non accessible. Susceptible de dissimuler des MSP. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 6: Isolation en polystyrène extrudé mauve

Localisation		Élément		HBCD	
ID plan	6_HBCD	ID élément	9583	Quantité	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Laboratoire
Local	Façade	Échantillon prélevé	Oui	Valeur HBCD	1318.60 mg/kg



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre
Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).

Filière d’élimination et conditionnement
500-30'000mg/kg : Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchet ordinaire (UIOM). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.

Remarque
Uniquement repéré en façade (côté bois) à l'angle d'une fenêtre

Fiche d’identification des éléments contenant des substances dangereuses
Fiche 7: Isolation en polystyrène expansé blanc

Localisation		Élément		HBCD	
ID plan	6_HBCD	ID élément	9584	Quantité	Non défini
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Laboratoire
Local	Façades	Échantillon prélevé	Oui	Valeur HBCD	610.60



Attention, s’informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Mesure d'assainissement à prendre

Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).

Filière d’élimination et conditionnement

500-30'000mg/kg : Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchet ordinaire (UIOM). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.

Remarques générales

Conclusions

Tableaux récapitulatif des éléments pollués confirmés par analyses ou selon avis du diagnostiqueur et considérés comme pollués par défaut en annexes 15 et 16 de ce rapport

Nous vous rappelons que les démarches mentionnées sont obligatoires. De plus, il est nécessaire de s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur les éléments contenant des polluants et sur les installations ou locaux qui font l'objet d'une réserve.

Les matériaux contenant des polluants doivent être signalisés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité de ces matériaux.

Afin de vous aider à gérer la présence de matériaux contenant des polluants dans vos bâtiments, HSE Conseils SA peut également vous proposer les prestations suivantes :

- Marquage des matériaux contenant des polluants
- Mesure de polluants dans l'air
- Etablissement ou contrôle de plan de retrait ou confinement (PRC) pour les matériaux pollués
- Métrer des éléments contenant des polluants pour la préparation des appels d'offres
- Appels d'offres aux entreprises spécialisées
- Surveillance de chantier, contrôles finaux et mesures libératoires
- Mise à jour des diagnostics

HSE Conseils SA



Diagnostiqueur

Arnaud Petit



Visa qualité

Alexandre Figueiredo



Membre de direction

François Porret

Annexe 1

Plans et localisation des éléments

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1A_Amiante
Étage	2ème sous-sol

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

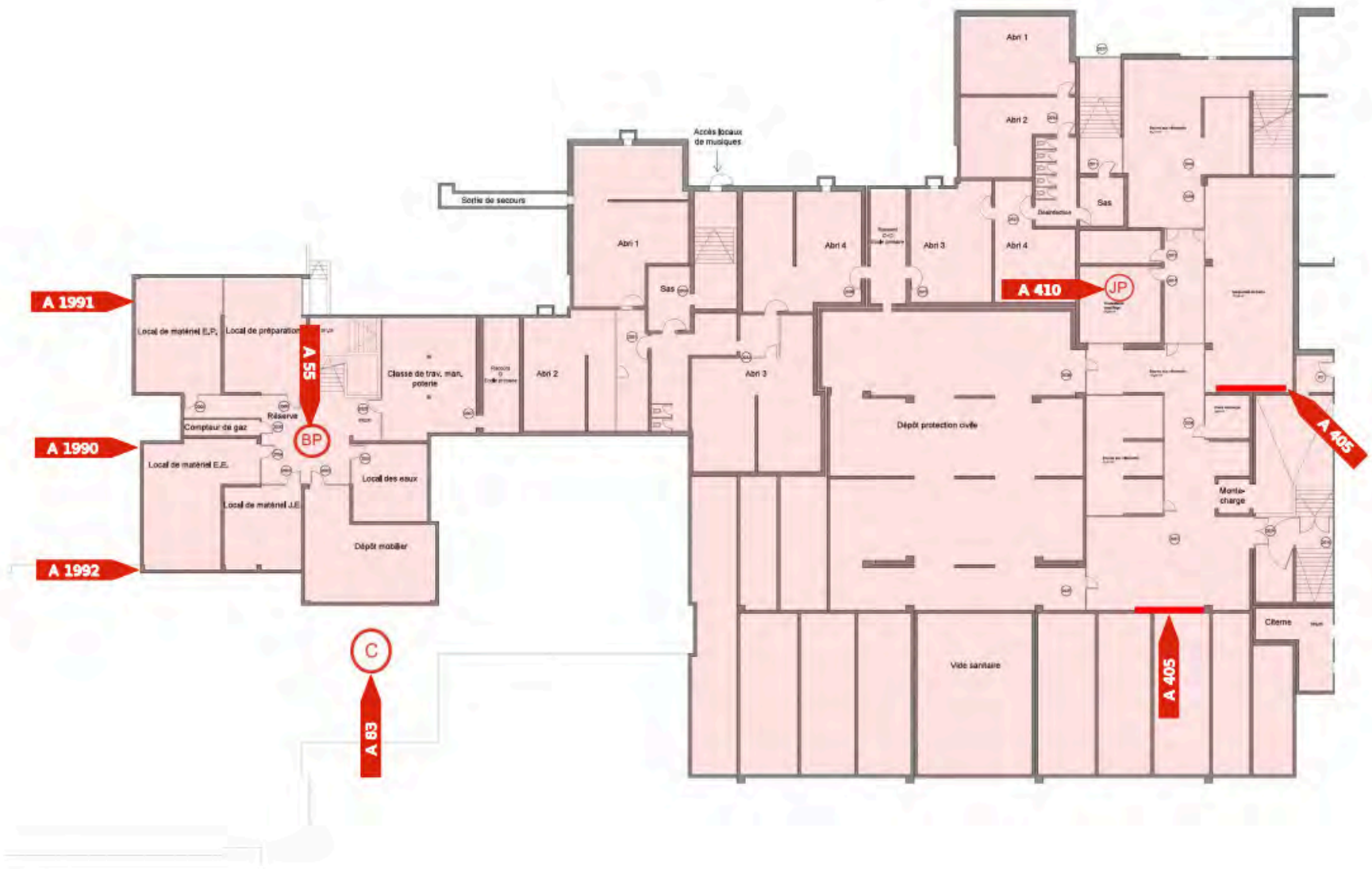

Amiante

ID plan	1A_Amiante
Étage	2ème sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A55	Bouchon plâtre de calorifugeage	NFA
A83	Carton ignifuge sur ancienne conduite	NFA
A405	Colle de faïence gris moucheté 10cm x 10cm sur lavoir	NFA
A410	Joint plat sur canalisation	NFA
A1990	Eléments sous chape	Installations
A1991	Gaines techniques	Installations
A1992	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1A_Plomb
Étage	2ème sous-sol

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

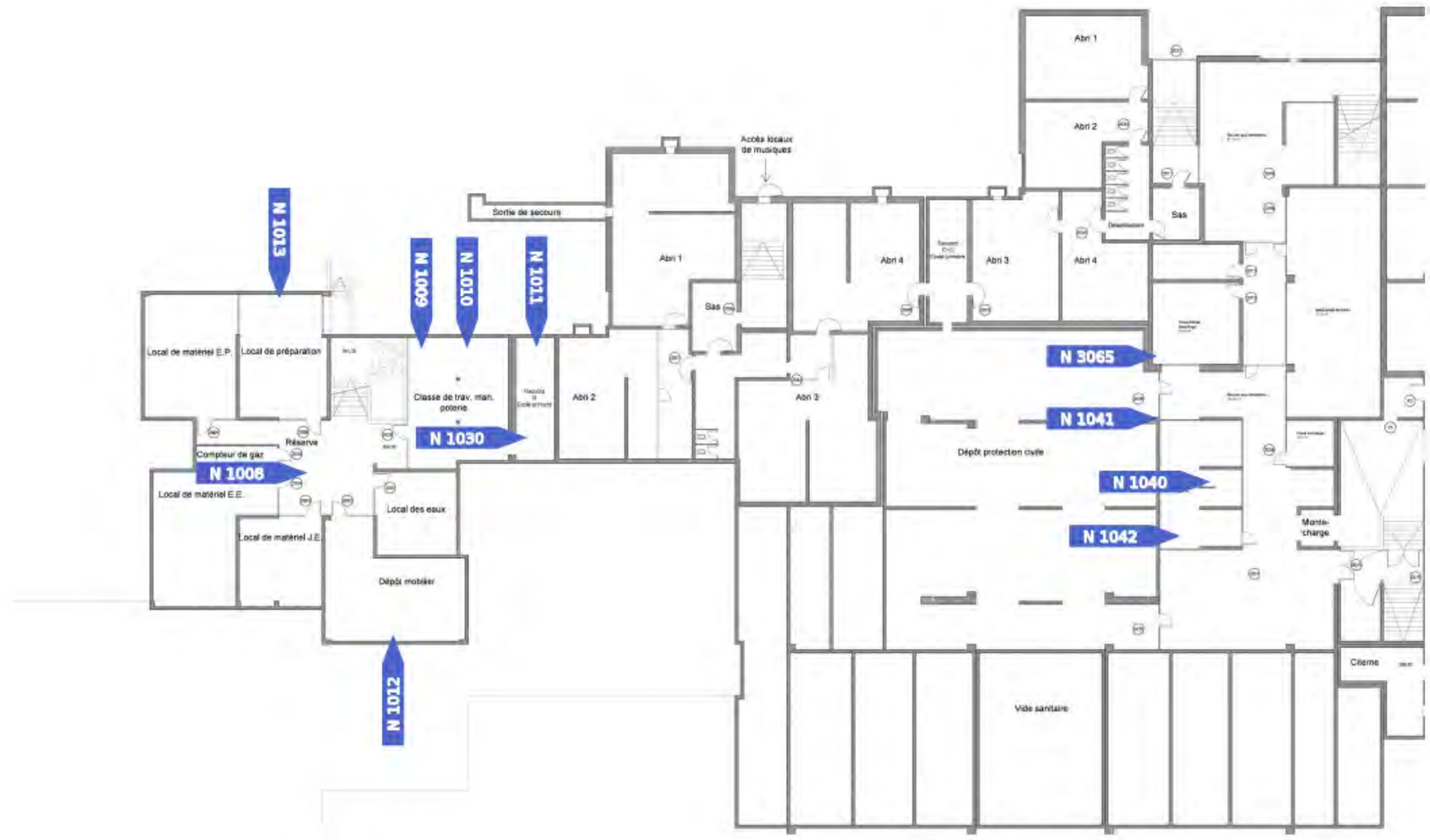

Métaux lourds

ID plan	1A_Plomb
Étage	2ème sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N1008	Sol	
N1009	Murs	
N1010	Plafond	
N1011	Sol	
N1012	Sol	
N1013	Sol	
N1030	Sol	
N1040	Sol	
N1041	Sol	
N1042	Murs et plafond	
N3065	Sol	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1A_PCB
Étage	2ème sous-sol

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

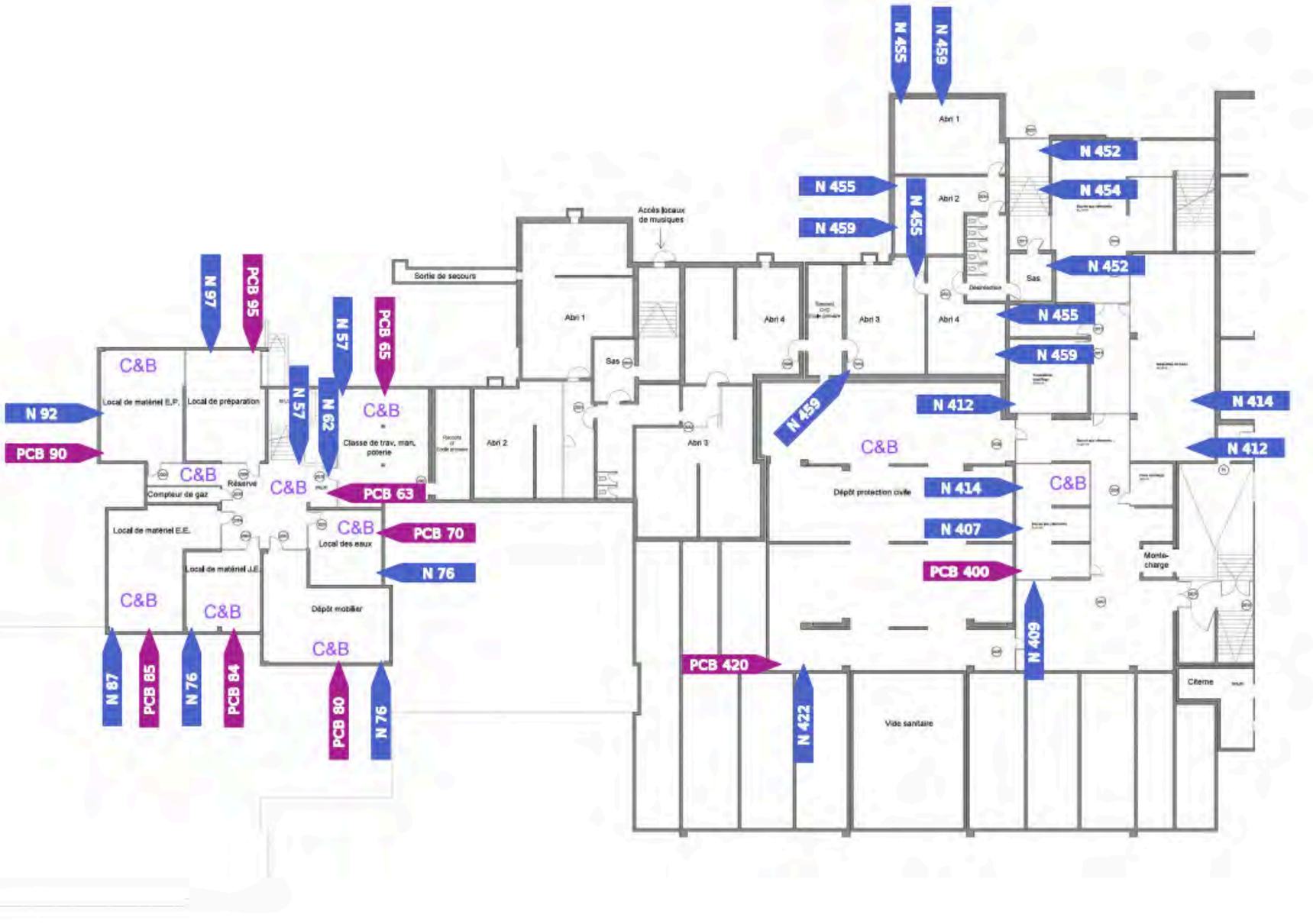

PCB

ID plan	1A_PCB
Étage	2ème sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N57	Peinture de sol gris clair	
N62	Peinture de sol verte inférieure	
PCB63	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB65	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB70	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N76	Peinture de sol gris foncé	
PCB80	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB84	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB85	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N87	Peinture de sol gris foncé	
PCB90	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N92	Peinture de sol gris foncé	
PCB95	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N97	Résine de sol gris foncé	
PCB400	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N407	Peinture de sol verte	
N409	Résine marron sur lavoir	
N412	Peinture de sol grise	
N414	Résine de sol beige épaisse	
PCB420	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N422	Peinture de sol grise	
N452	Peinture de sol blanche	
N454	Peinture blanche sur porte blindée et main courante	
N455	Peinture blanche sur porte blindée	
N459	Peinture de sol blanche	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1A_HAP
Étage	2ème sous-sol

Légende

HAP..	Contient des HAP
N..	Ne contient pas des HAP
R..	Assaini
N/A..	Présence de HAP à évaluer
R..	Réserve

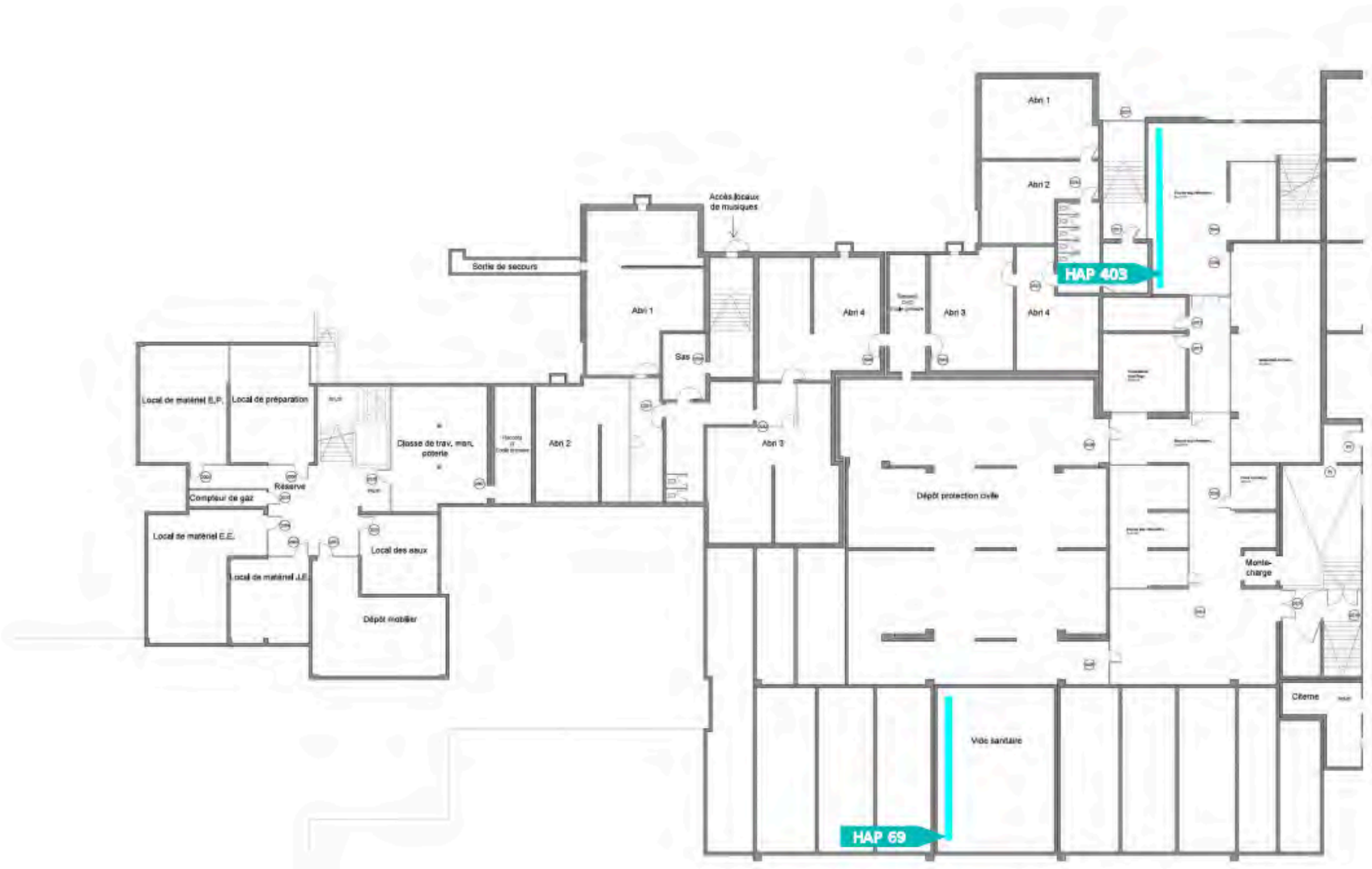

HAP

ID plan	1A_HAP
Étage	2ème sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

HAP69	Papier noir sur calorifugeage	
HAP403	Peinture bitumineuse sur canalisation en fonte	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1B_Amiante
Étage	2ème sous-sol

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

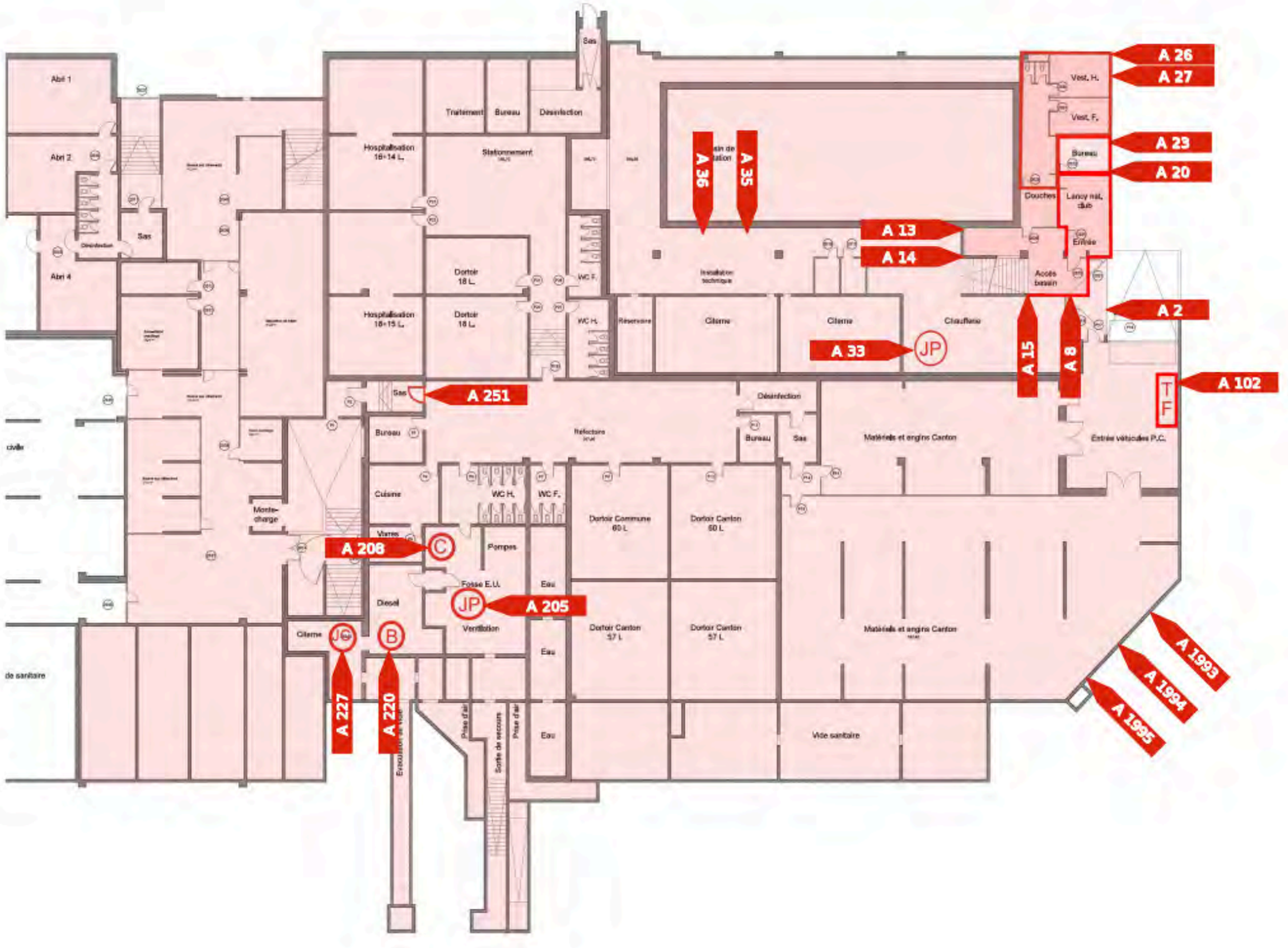

Amiante

ID plan	1B_Amiante
Étage	2ème sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A2	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A8	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A13	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm inférieur	NFA
A14	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm inférieur	NFA
A15	Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm supérieur	NFA
A20	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A23	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A26	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A27	Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm supérieur	NFA
A33	Joint plat sur canalisation	NFA
A35	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A36	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A102	Tableau noir en fibrociment	NFA
A205	Joint plat sur canalisation	NFA
A208	Clapet sur conduit de ventilation	NFA
A220	Coffret électrique en bakélite sur génératrice	NFA
A227	Joint sur citerne	NFA
A251	Porte coupe-feu	NFA
A1993	Eléments sous chape	Installations
A1994	Gaines techniques	Installations
A1995	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1B_Plomb
Étage	2ème sous-sol

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

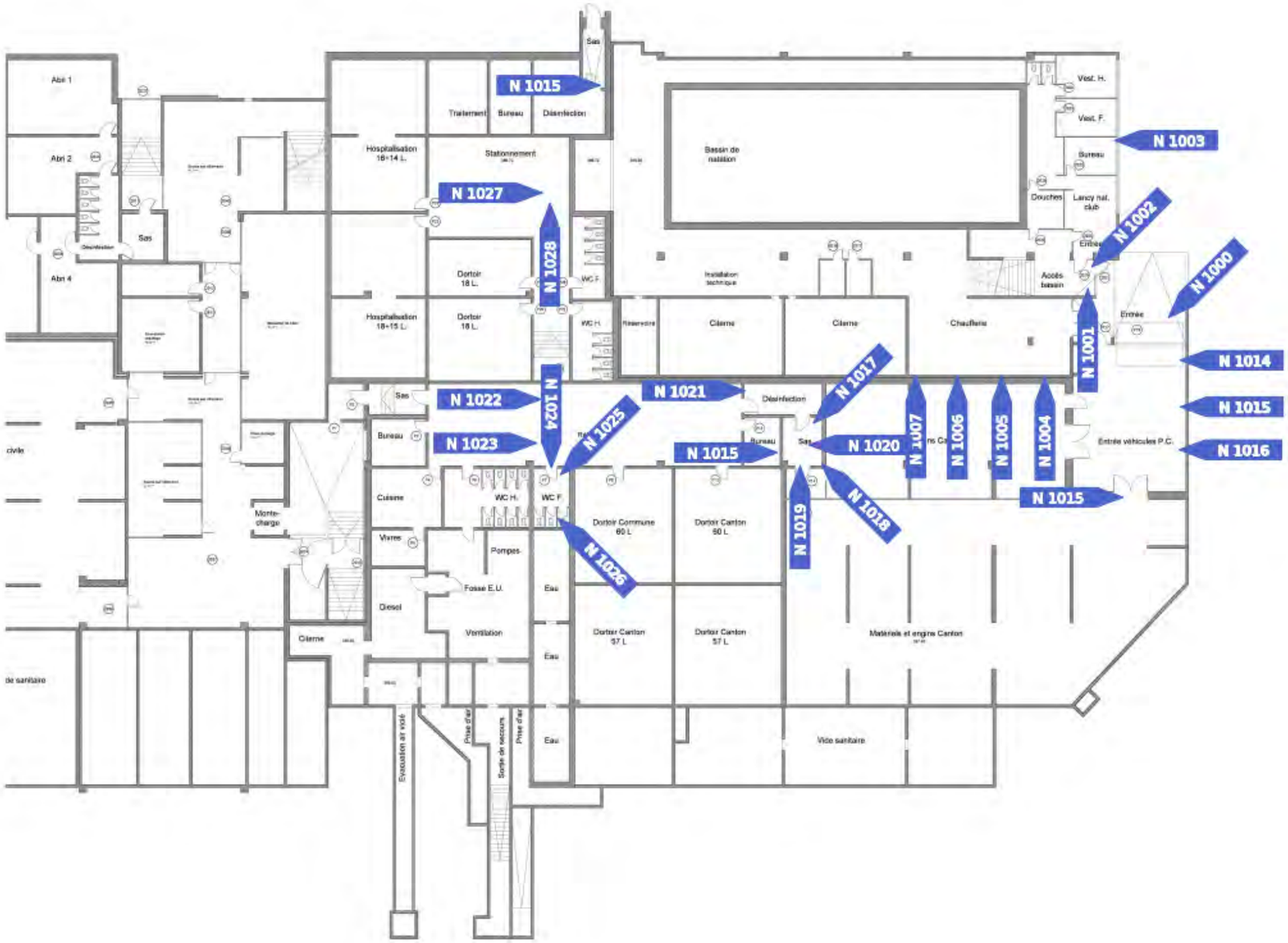

Métaux lourds

ID plan	1B_Plomb
Étage	2ème sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N1000	Murs	
N1001	Radiateur	
N1002	Tuyaux	
N1003	Murs	
N1004	Murs	
N1005	Plafond	
N1006	Cadre de porte et porte	
N1007	Sol	
N1014	Sol	
N1015	Porte	
N1016	Murs	
N1017	Sol	
N1018	Sol	
N1019	Murs	
N1020	Porte	
N1021	Sol	
N1022	Sol	
N1023	Murs et plafond	
N1024	Sol	
N1025	Mur et plafond	
N1026	Cadre de porte et porte	
N1027	Sol	
N1028	Murs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1B_PCB
Étage	2ème sous-sol

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

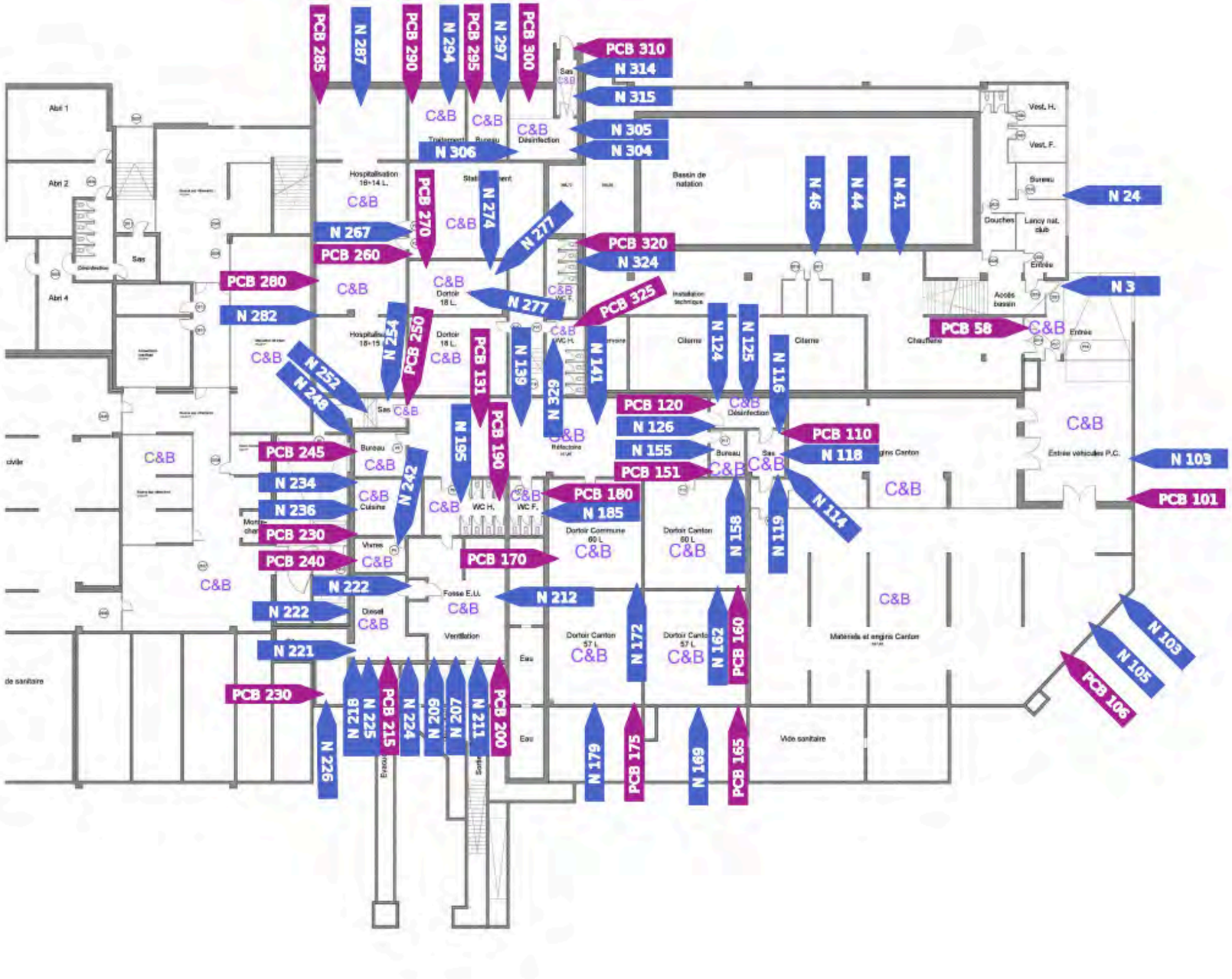

PCB

ID plan	1B_PCB
Étage	2ème sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N3	Luminaire	
N24	Peinture noire de radiateur	
N41	Résine de sol gris clair moucheté	
N44	Peinture de sol violette	
N46	Joint de dilatation paroi de piscine	
PCB58	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB101	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N103	Peinture de sol grise/verte	
N105	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
PCB106	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB110	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N114	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
N116	Résine de sol saumon moucheté supérieure	
N118	Résine de sol orange moucheté supérieure	
N119	Peinture de sol grise/verte inférieure	
PCB120	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N124	Résine de sol orange moucheté	
N125	Peinture de sol orange l’ensemble de la surface	
N126	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
PCB131	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N139	Résine de sol gris moucheté supérieure	
N141	Résine de sol orange moucheté inférieure	
PCB151	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N155	Résine de sol gris moucheté supérieure	
N158	Peinture de sol grise/verte inférieure	
PCB160	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N162	Résine de sol gris/jaune moucheté	
PCB165	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N169	Résine de sol gris/jaune moucheté	
PCB170	Condensateur et ballast de tube fluorescent	

N172	Résine de sol gris/jaune moucheté	
PCB175	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N179	Résine de sol gris/jaune moucheté	
PCB180	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N185	Résine de sol vert moucheté	
PCB190	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N195	Résine de sol vert moucheté	
PCB200	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N207	Peinture grise sur groupe frigorifique	
N209	Peinture grise sur cuve filtre	
N211	Résine de sol vert moucheté	
N212	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
PCB215	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N218	Peinture verte sur groupe électrogène	
N221	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
N222	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
N224	Résine de sol vert moucheté supérieure	
N225	Peinture de sol grise inférieure	
N226	Peinture bleue de citerne	
PCB230	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N234	Résine de sol gris clair rugueuse	
N236	Résine de sol vert moucheté dans égout	
PCB240	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N242	Résine de sol gris clair rugueuse	
PCB245	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N248	Résine de sol gris/jaune moucheté	
PCB250	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N252	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
N254	Résine de sol orange moucheté	
PCB260	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N267	Résine de sol orange moucheté	
PCB270	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N274	Résine de sol gris/jaune moucheté	
N277	Résine de sol gris/jaune moucheté	
PCB280	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N282	Résine de sol vert moucheté	
PCB285	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N287	Résine de sol vert moucheté	
PCB290	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N294	Résine de sol vert moucheté	

PCB295	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N297	Résine de sol orange moucheté	
PCB300	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N304	Résine de sol orange moucheté	
N305	Peinture de sol orange	
N306	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
PCB310	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N314	Résine de sol orange moucheté	
N315	Peinture grise anthracite sur porte blindée	
PCB320	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N324	Résine de sol vert moucheté	
PCB325	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N329	Résine de sol vert moucheté	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	1B_HAP
Étage	2ème sous-sol

Légende

HAP..	Contient des HAP
N..	Ne contient pas des HAP
R..	Assaini
N/A..	Présence de HAP à évaluer
R..	Réserve

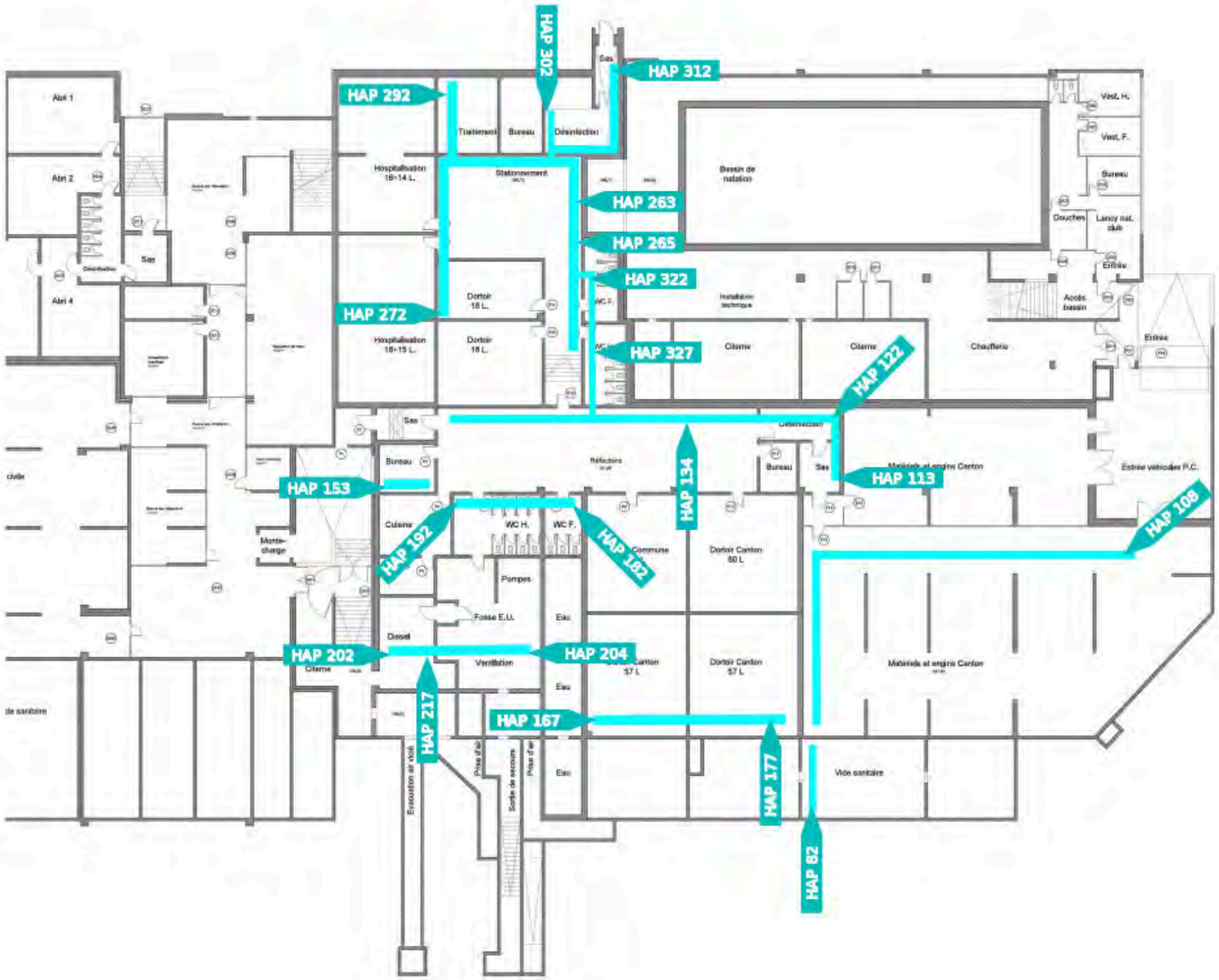

HAP

ID plan	1B_HAP
Étage	2ème sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

HAP82	Papier noir sur calorifugeage	
HAP108	Calorifugeage vert, rouge et violet plâtre + liège bitumineux	
HAP113	Calorifugeage vert et violet liège bitumineux	
HAP122	Calorifugeage vert liège bitumineux	
HAP134	Calorifugeage vert et violet liège bitumineux	
HAP153	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP167	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP177	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP182	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP192	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP202	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP204	Calorifugeage rouge liège bitumineux	
HAP217	Calorifugeage rouge liège bitumineux	
HAP263	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP265	Calorifugeage vert liège bitumineux	
HAP272	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP292	Calorifugeage violet liège bitumineux	
HAP302	Calorifugeage vert liège bitumineux	
HAP312	Calorifugeage vert liège bitumineux	
HAP322	Calorifugeage vert liège bitumineux	
HAP327	Calorifugeage vert liège bitumineux	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2A_Amiante
Étage	1er sous-sol

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

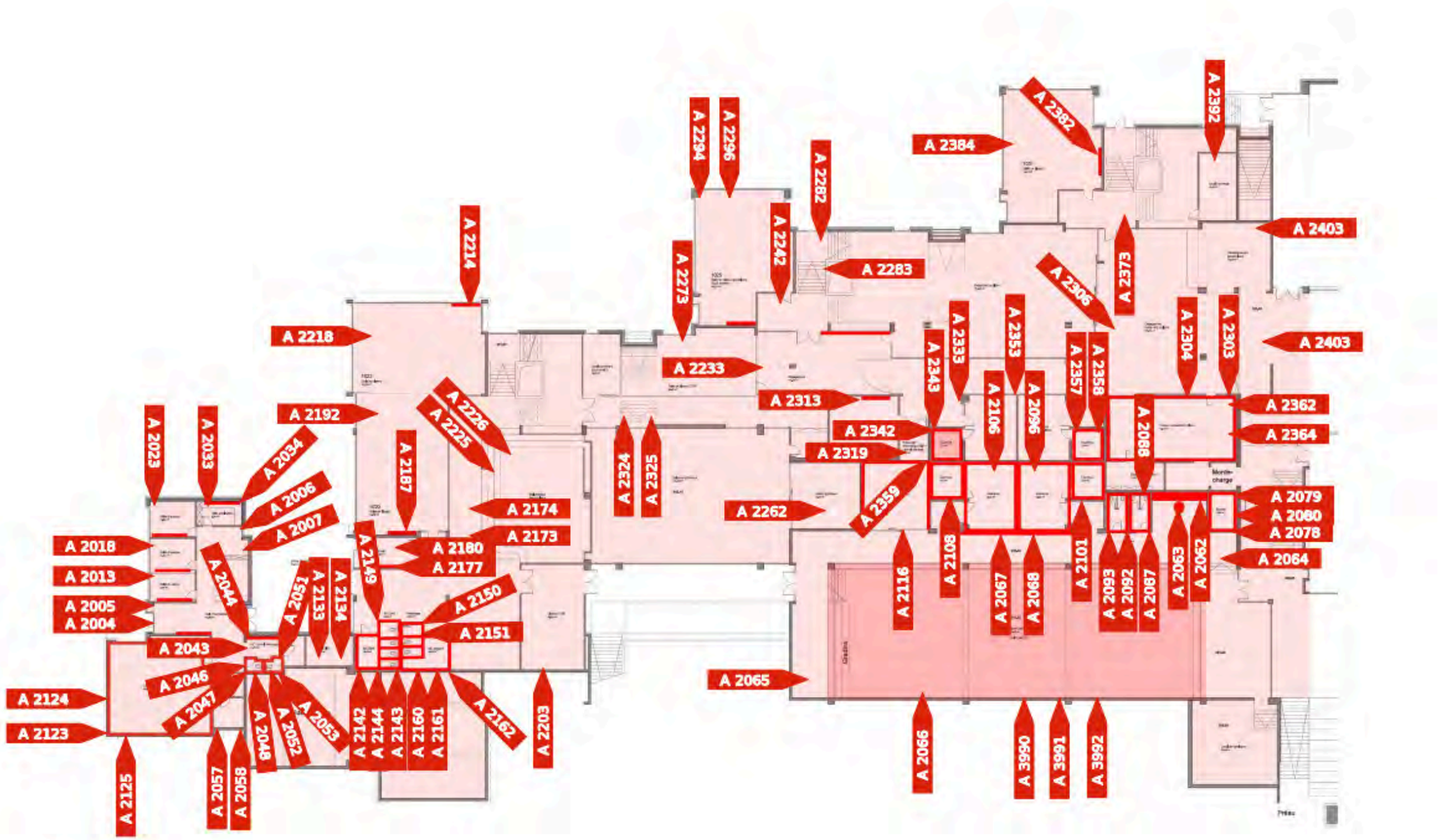

Amiante

ID plan	2A_Amiante
Étage	1er sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A2004	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2005	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2006	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2007	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2013	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2018	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2023	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2033	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2034	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	NFA
A2043	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2044	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2046	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2047	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2048	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2051	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2052	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2053	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	NFA
A2057	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2058	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2062	Éléments derrière crédence	NFA
A2063	Plaque bitumineuse sous évier	NFA
A2064	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2065	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2066	Eléments sous parquet	NFA
A2067	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm évier 1 et 2	NFA
A2068	Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm évier 1 et 2	NFA
A2078	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2079	Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm	NFA
A2080	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	NFA
A2087	Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	NFA

A2088	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	NFA
A2092	Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	NFA
A2093	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	NFA
A2096	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	NFA
A2101	Colle de faïence blanche 12cm x 24cm	NFA
A2106	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm +colle	NFA
A2108	Colle de faïence blanche 12cm x 24cm	NFA
A2116	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2123	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2124	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2125	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2133	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2134	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2142	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2143	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2144	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2149	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2150	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2151	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2160	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2161	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2162	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2173	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2174	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2177	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2180	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2187	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A2192	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2203	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle inférieur	NFA
A2214	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A2218	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2225	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2226	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2233	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2242	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2262	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2273	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2282	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2283	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2294	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA

A2296	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2303	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2304	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2306	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2313	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2319	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2324	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2325	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2333	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2342	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2343	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2353	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2357	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2358	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2359	Colle de carrelage blanc antidérapant 15cm x 15cm	NFA
A2362	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2364	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2373	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2382	Colle de mosaïque murale kaki 2 cm x 2 cm	NFA
A2384	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2392	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2403	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A3990	Eléments sous chape	Installations
A3991	Gaines techniques	Installations
A3992	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2A_Plomb
Étage	1er_sous-sol

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

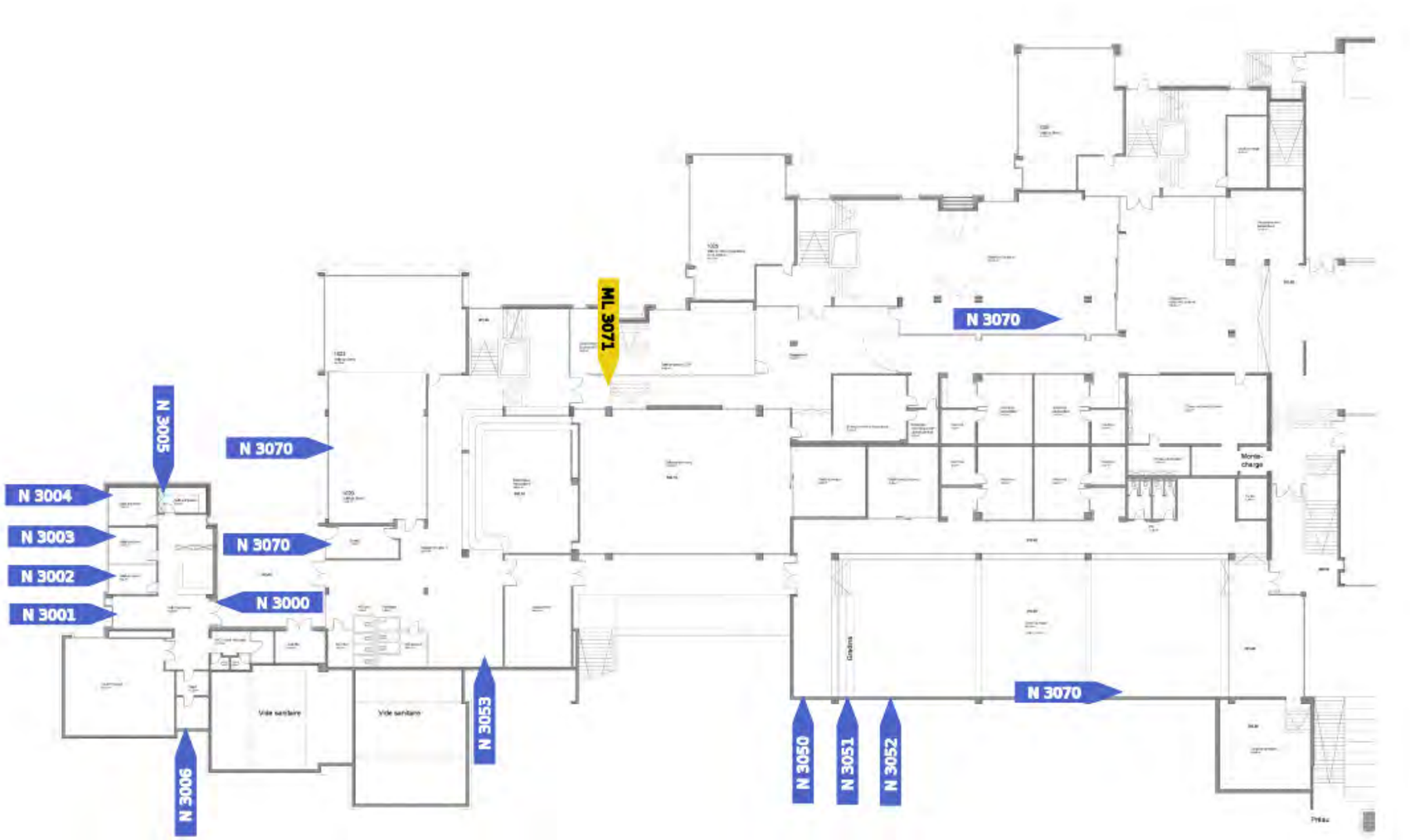

Métaux lourds

ID plan	2A_Plomb
Étage	1er_sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N3000	Murs	
N3001	Murs	
N3002	Murs	
N3003	Murs	
N3004	Murs	
N3005	Murs	
N3006	Murs	
N3050	Murs	
N3051	Cadre de porte et porte	
N3052	Radiateur et tuyaux	
N3053	Murs	
N3054	Radiateur et tuyaux	
N3070	Radiateur et tuyaux	
ML3071	Mur	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2A_PCB
Étage	1er sous-sol

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

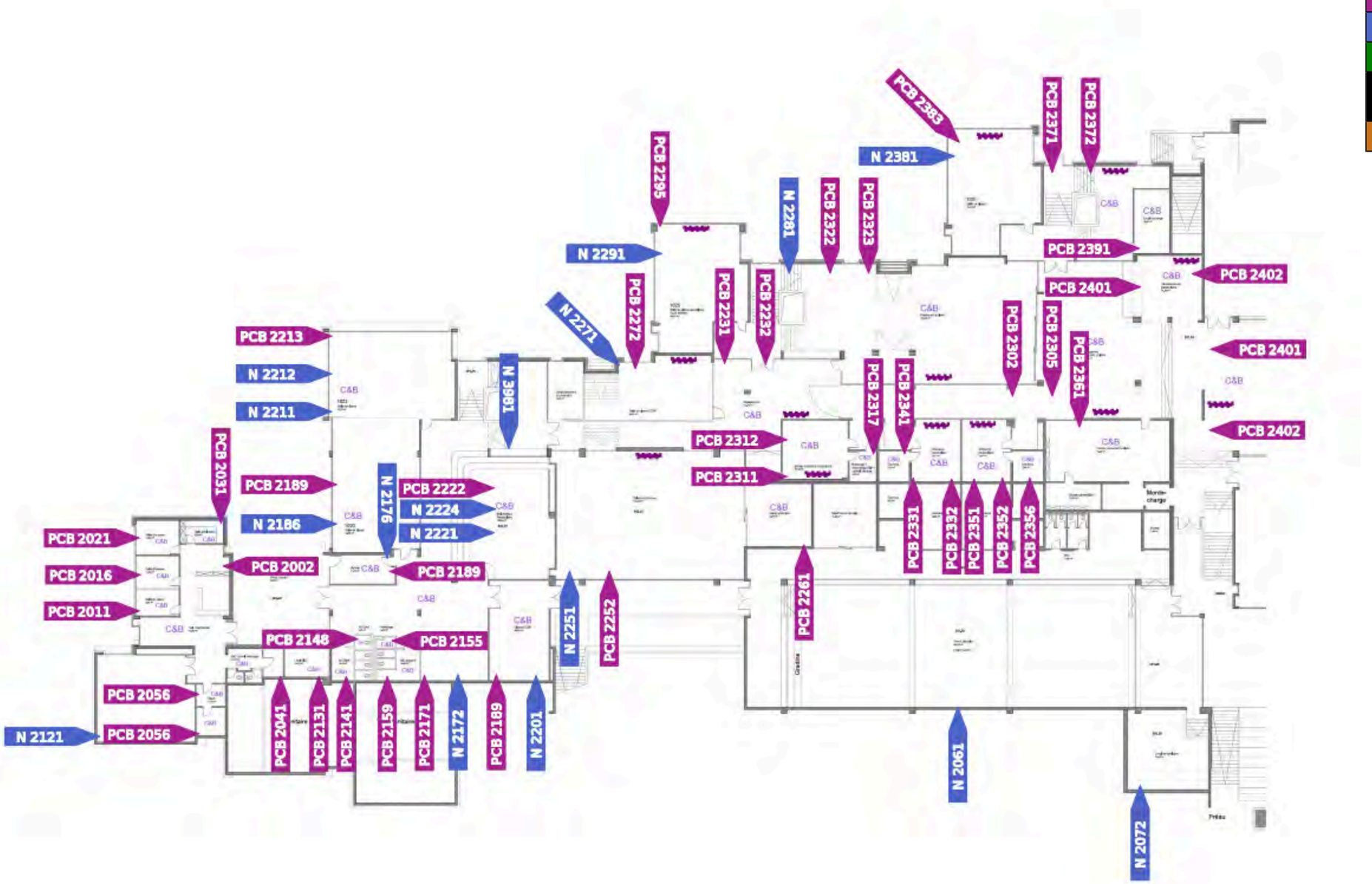

PCB

ID plan	2A_PCB
Étage	1er sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB2002	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2011	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2016	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2021	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2031	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2041	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2056	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2061	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2072	Peinture de sol grise	
N2121	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2131	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2141	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2148	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2155	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2159	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2171	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2172	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2176	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2186	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2189	Peinture grise sur radiateur	
N2201	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2211	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2212	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2213	Peinture grise sur radiateur	
N2221	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2222	Peinture grise sur radiateur	
N2224	Résine de sol multicolore	
PCB2231	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2232	Peinture grise sur radiateur	
N2251	Condensateur et ballast de tube fluorescent	

PCB2252	Peinture grise sur radiateur	
PCB2261	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2271	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2272	Peinture grise sur radiateur	
N2281	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2291	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2295	Peinture grise sur radiateur	
PCB2302	Peinture grise sur radiateur	
PCB2305	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2311	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2312	Peinture grise sur radiateur	
PCB2317	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2322	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2323	Peinture grise sur radiateur	
PCB2331	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2332	Peinture grise sur radiateur	
PCB2341	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2351	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2352	Peinture grise sur radiateur	
PCB2356	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2361	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2371	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2372	Peinture grise sur radiateur	
N2381	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2383	Peinture grise sur radiateur	
PCB2391	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2401	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2402	Peinture grise sur radiateur	
N3981	Peinture œuvres d'art multicolore	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2A_HAP
Étage	1er sous-sol

Légende

HAP..	Contient des HAP
N..	Ne contient pas des HAP
R..	Assaini
N/A..	Présence de HAP à évaluer
R..	Réserve

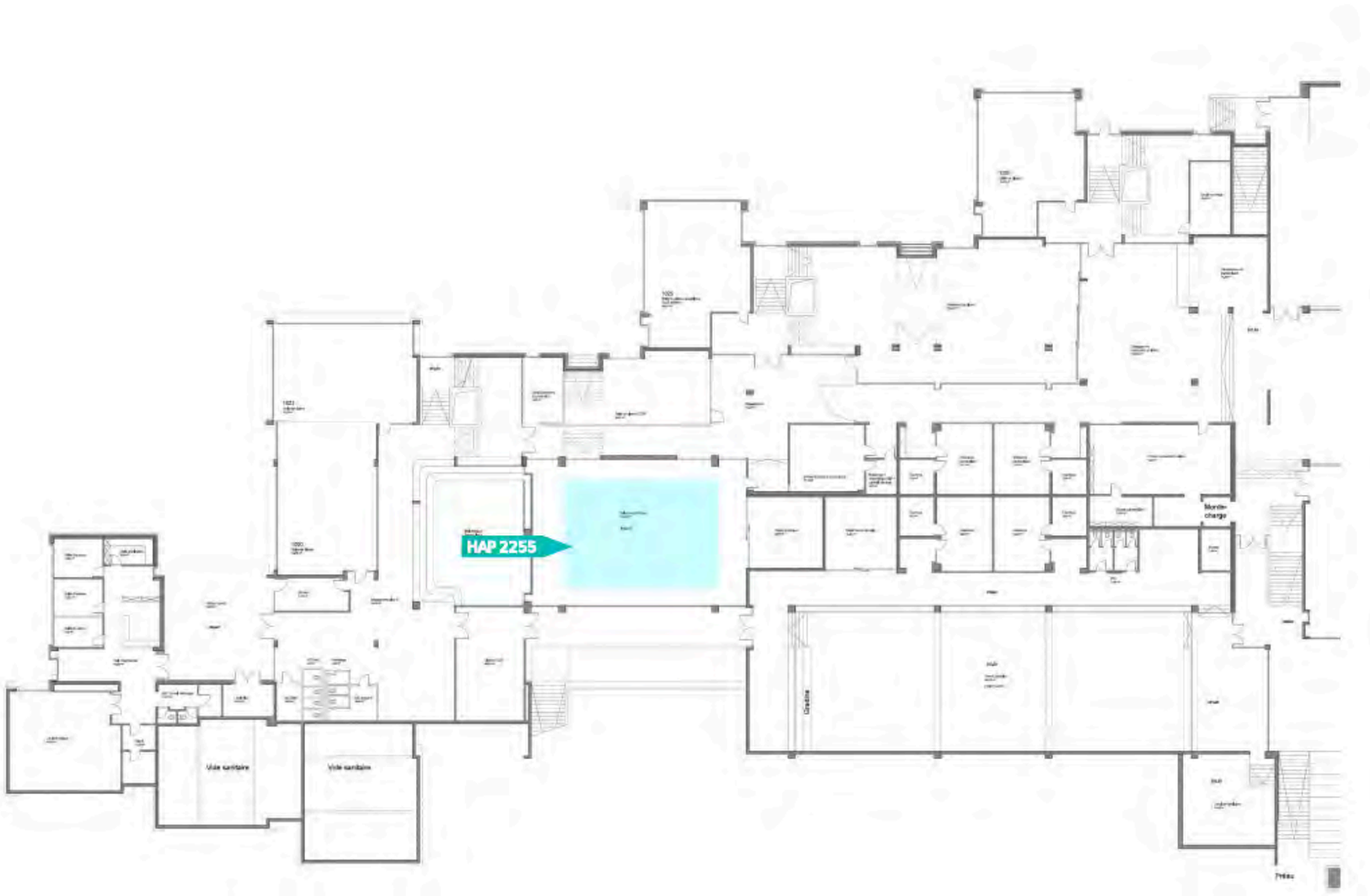

HAP

ID plan	2A_HAP
Étage	1er sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

HAP2255	Liège bitumineux + étanchéité bitumineuse inférieur	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2B_Amiante
Étage	1er sous-sol

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

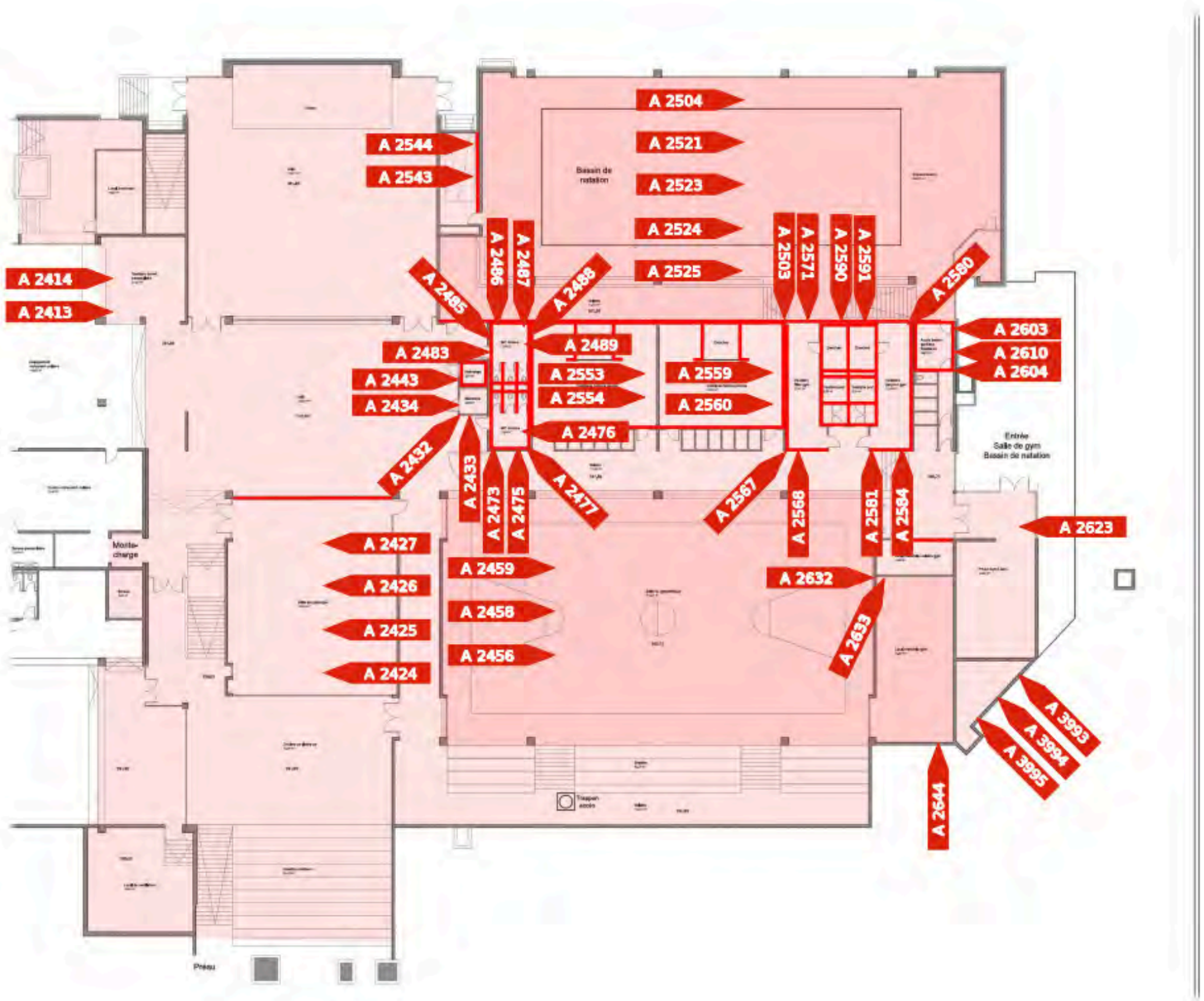

Amiante

ID plan	2B_Amiante
Étage	1er sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A2413	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2414	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2424	Carreau de terrazzo blanc 30cm x 30cm	NFA
A2425	Colle de carreau de terrazzo blanc 30cm x 30cm	NFA
A2426	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2427	Mastic intérieur de fenêtre	NFA
A2432	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2433	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2434	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2443	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2456	Résine de sol gris foncé inférieure	NFA
A2458	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2459	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2473	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2475	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2476	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2477	Carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm + colle rénovation	NFA
A2483	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2485	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2486	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2487	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	NFA
A2488	Carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm rénovation	NFA
A2489	Colle de carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm rénovation	NFA
A2503	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2504	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2521	Colle de carrelage bleu strié 12cm x 24cm sur plage	NFA
A2523	Colle de plinthe et carrelage bleu et blanc strié 12cm x 24cm dans pédiluve	NFA
A2524	Colle de carrelage blanc 8cm x 15cm de rigole périphérie des plages	NFA
A2525	Colle de faïence et carrelage bleu et blanc dans le bassin	NFA

A2543	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2544	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A2553	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2554	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	NFA
A2559	Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm (inférieure)	NFA
A2560	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2567	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2568	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	NFA
A2571	Colle de carrelage brun foncé 15cm x 15cm rénovation	NFA
A2580	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2581	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	NFA
A2584	Colle de carrelage brun foncé 15cm x 15cm rénovation	NFA
A2590	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2591	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	NFA
A2603	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	NFA
A2604	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm (inférieure)	NFA
A2610	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2623	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2632	Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	NFA
A2633	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm + colle	NFA
A2644	Résine de sol gris foncé inférieure	NFA
A3993	Eléments sous chape	Installations
A3994	Gaines techniques	Installations
A3995	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2B_Plomb
Étage	1er_sous-sol

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



Métaux lourds

ID plan	2B_Plomb
Étage	1er_sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N3056	Baie vitrée	
N3057	Radiateur, tuyaux et éléments métalliques	
N3058	Murs	
N3059	Radiateur et tuyaux	
N3060	Murs	
N3061	Sol	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2B_PCB
Étage	1er sous-sol

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve



PCB

ID plan	2B_PCB
Étage	1er sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB2406	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2407	Peinture grise sur radiateur	
PCB2416	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2417	Peinture de sol fine gris foncé	
PCB2421	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2422	Peinture grise sur radiateur	
N2423	Peinture noire de cadre de fenêtre	
PCB2431	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
PCB2441	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2451	Luminaire à iode	
N2452	Peinture jaune sur radiateur, tuyau et barrière métallique	
PCB2471	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2472	Peinture bleue sur radiateur	
N2481	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2482	Peinture bleue sur radiateur	
N2501	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2502	Peinture bleue sur radiateur	
N2541	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2542	Peinture bleue sur radiateur	
N2551	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2552	Peinture bleue sur radiateur	
N2565	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2566	Peinture bleue sur radiateur	
N2601	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2602	Peinture bleue sur radiateur	
PCB2621	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2622	Peinture de sol verte fine	
N2631	Condensateur et ballast de tube fluorescent	
N2641	Condensateur et ballast de tube fluorescent	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	2B_HAP
Étage	1er sous-sol

Légende

HAP..	Contient des HAP
N..	Ne contient pas des HAP
R..	Assaini
N/A..	Présence de HAP à évaluer
R..	Réserve



HAP

ID plan	2B_HAP
Étage	1er sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N2531	Liège bitumineux mural sous baie vitrée	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(A)_Amiante
Étage	Bloc A-Rez

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

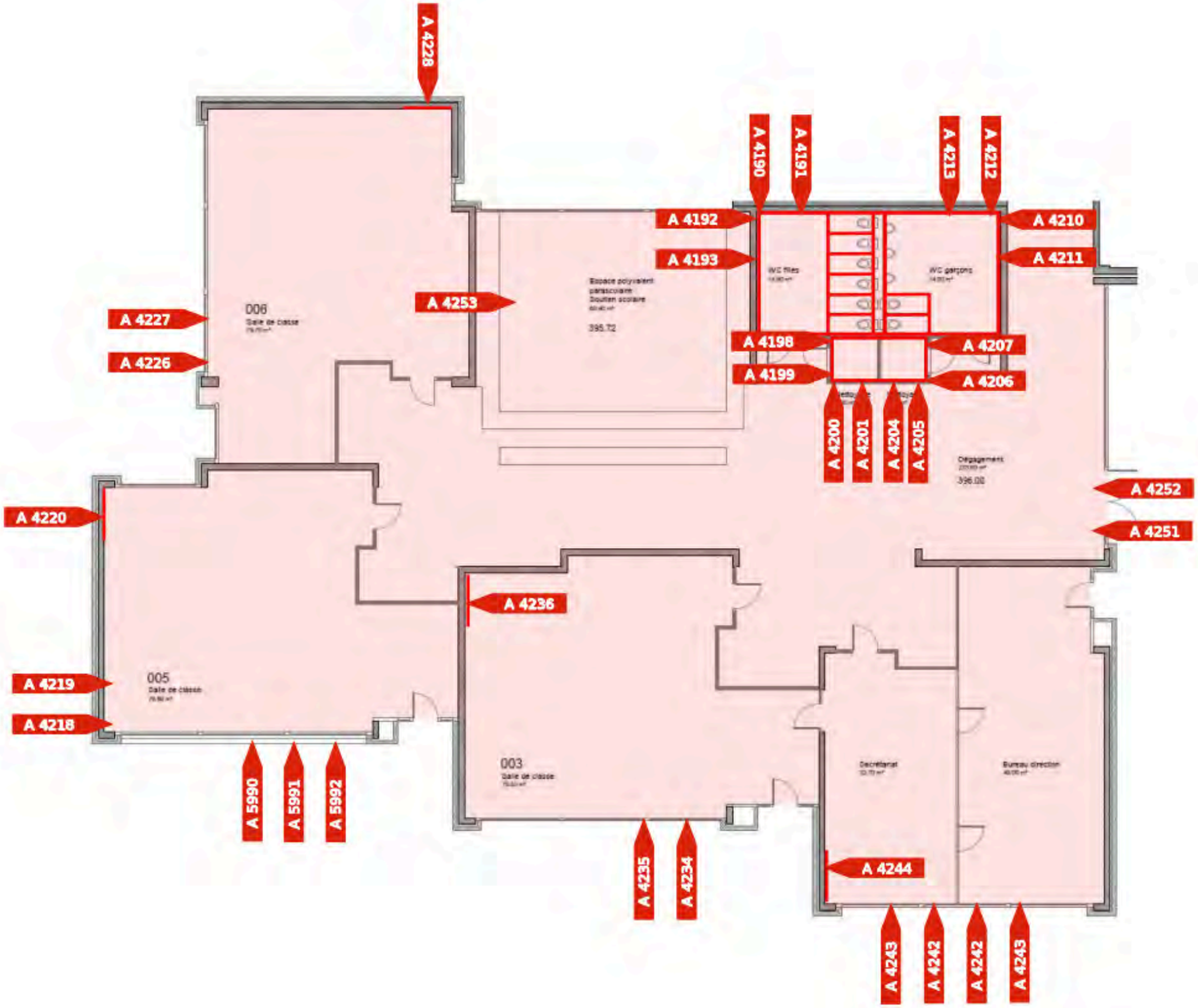

Amiante

ID plan	3(A)_Amiante
Étage	Bloc A-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A4190	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4191	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4192	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4193	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4198	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4199	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4200	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4201	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4204	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4205	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4206	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4207	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4210	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4211	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4212	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4213	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4218	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4219	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4220	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4226	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4227	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4228	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4234	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4235	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4236	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4242	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4243	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4244	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4251	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4252	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA

A4253	Sol en asphalte type serpentinite	NFA
A5990	Eléments sous chape	Installations
A5991	Gaines techniques	Installations
A5992	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(A)_Plomb
Étage	Bloc A-Rez

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



Métaux lourds

ID plan	3(A)_Plomb
Étage	Bloc A-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N4258	Radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(A)_PCB
Étage	Bloc A-Rez

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

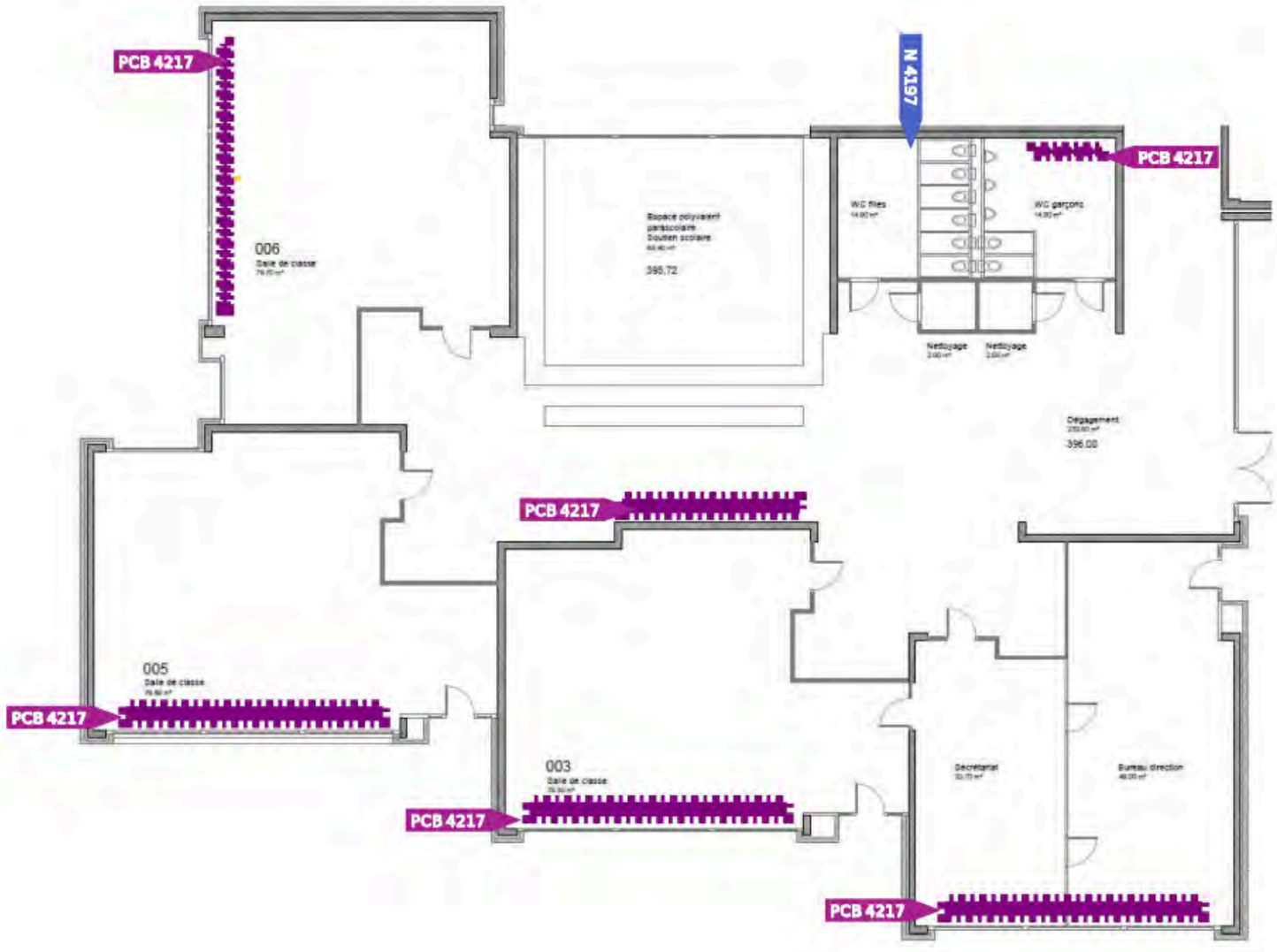

PCB

ID plan	3(A)_PCB
Étage	Bloc A-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N4197	Peinture blanche sur radiateur	
PCB4217	Peinture grise sur radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(B)_Amiante
Étage	Bloc B-Rez

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	3(B)_Amiante
Étage	Bloc B-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A4124	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4125	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4126	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4132	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4134	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4141	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4142	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4147	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4148	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4154	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4155	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4160	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4161	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4162	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4163	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4165	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4166	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4167	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4168	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4171	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4172	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4173	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4174	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A5994	Eléments sous chape	Installations
A5995	Gaines techniques	Installations
A5996	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(B)_Plomb
Étage	Bloc B-Rez

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



Métaux lourds

ID plan	3(B)_Plomb
Étage	Bloc B-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N4177	Mur	
ML4178	Mur	
N4179	Mur	
ML4180	Mur	
ML4181	Mur	
N4182	Mur	
ML4183	Mur	
N4184	Radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(B)_PCB
Étage	Bloc B-PCB

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

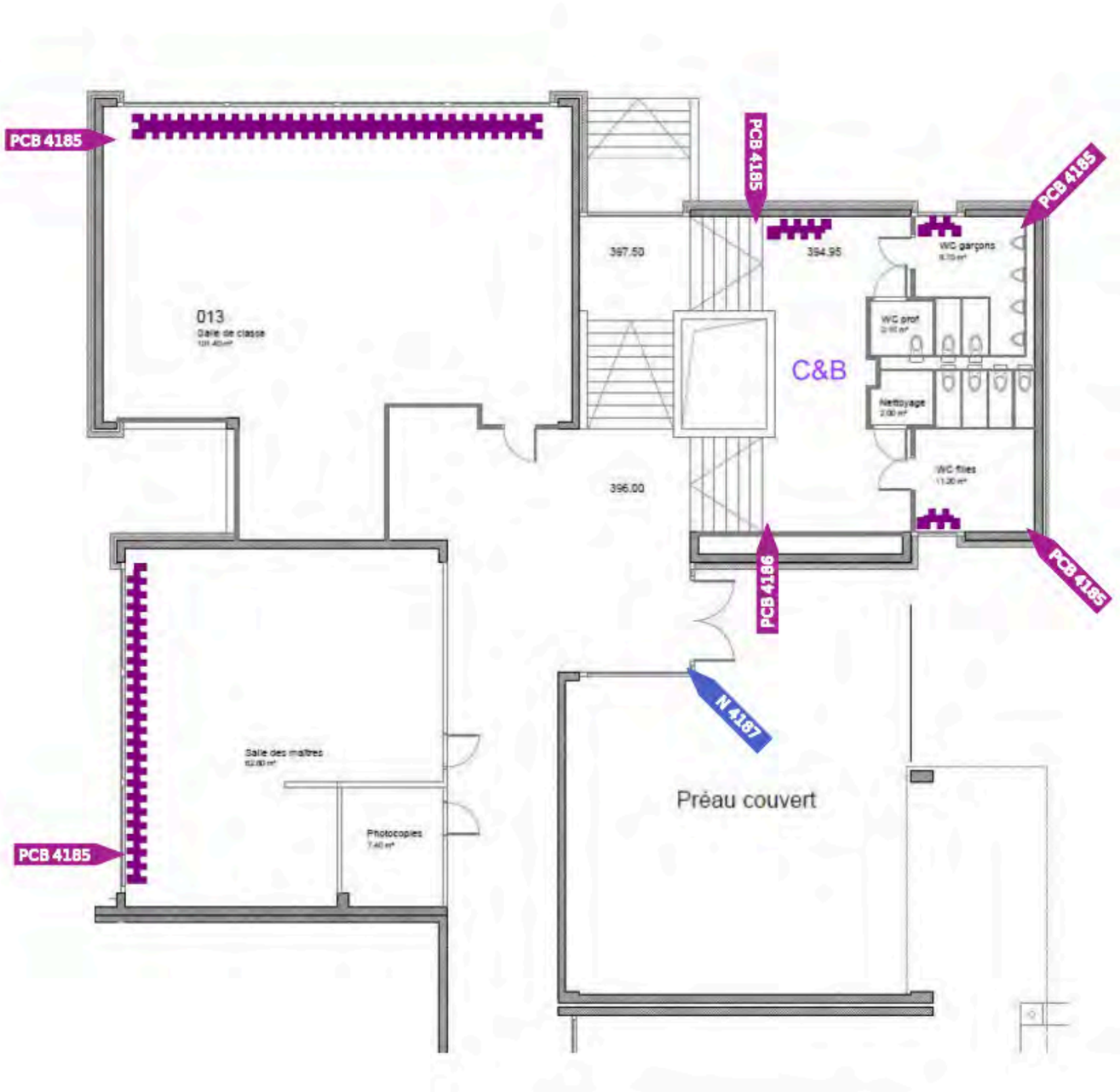

PCB

ID plan	3(B)_PCB
Étage	Bloc B-PCB

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB4185	Peinture grise sur radiateurs	
PCB4186	Condensateurs et ballasts	
N4187	Luminaires	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(C)_Amiante
Étage	Bloc C-Rez

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	3(C)_Amiante
Étage	Bloc C-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A4074	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4075	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4076	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4082	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4083	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4084	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4090	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4091	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4096	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4097	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4102	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4104	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4105	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4107	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4108	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4109	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4110	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4113	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4114	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4115	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4116	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A5987	Châssis de construction	Installations
A5988	Gaines techniques	Installations
A5989	Eléments sous chape	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(C)_Plomb
Étage	Bloc C-Rez

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



Métaux lourds

ID plan	3(C)_Plomb
Étage	Bloc C-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N4119	Mur	
N4120	Radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(C)_PCB
Étage	Bloc C-Rez

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

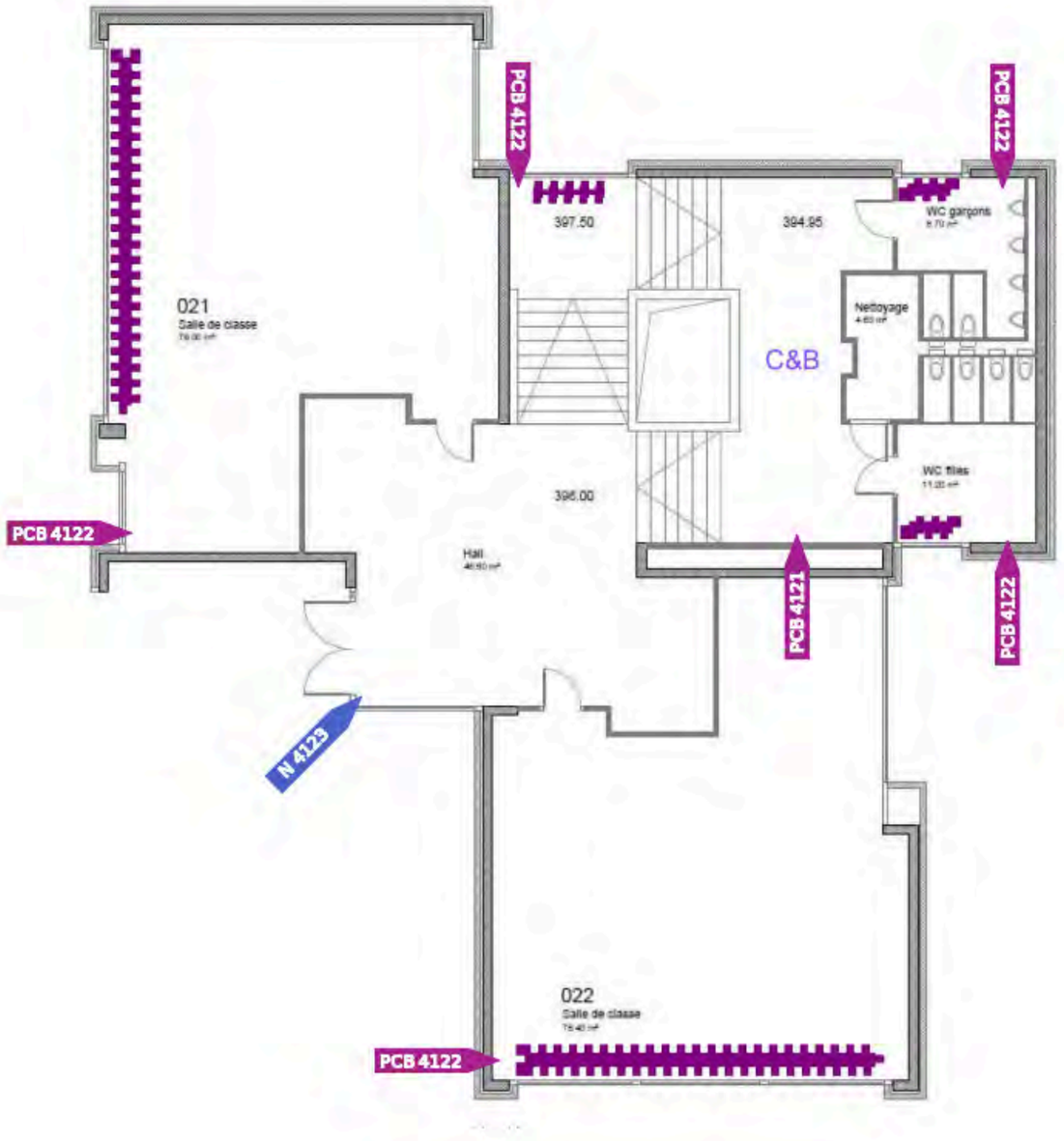

PCB

ID plan	3(C)_PCB
Étage	Bloc C-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB4121	Condensateurs et ballasts	
PCB4122	Peinture grise sur radiateurs	
N4123	Luminaires	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(D)_Amiante
Étage	Bloc D-Rez

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

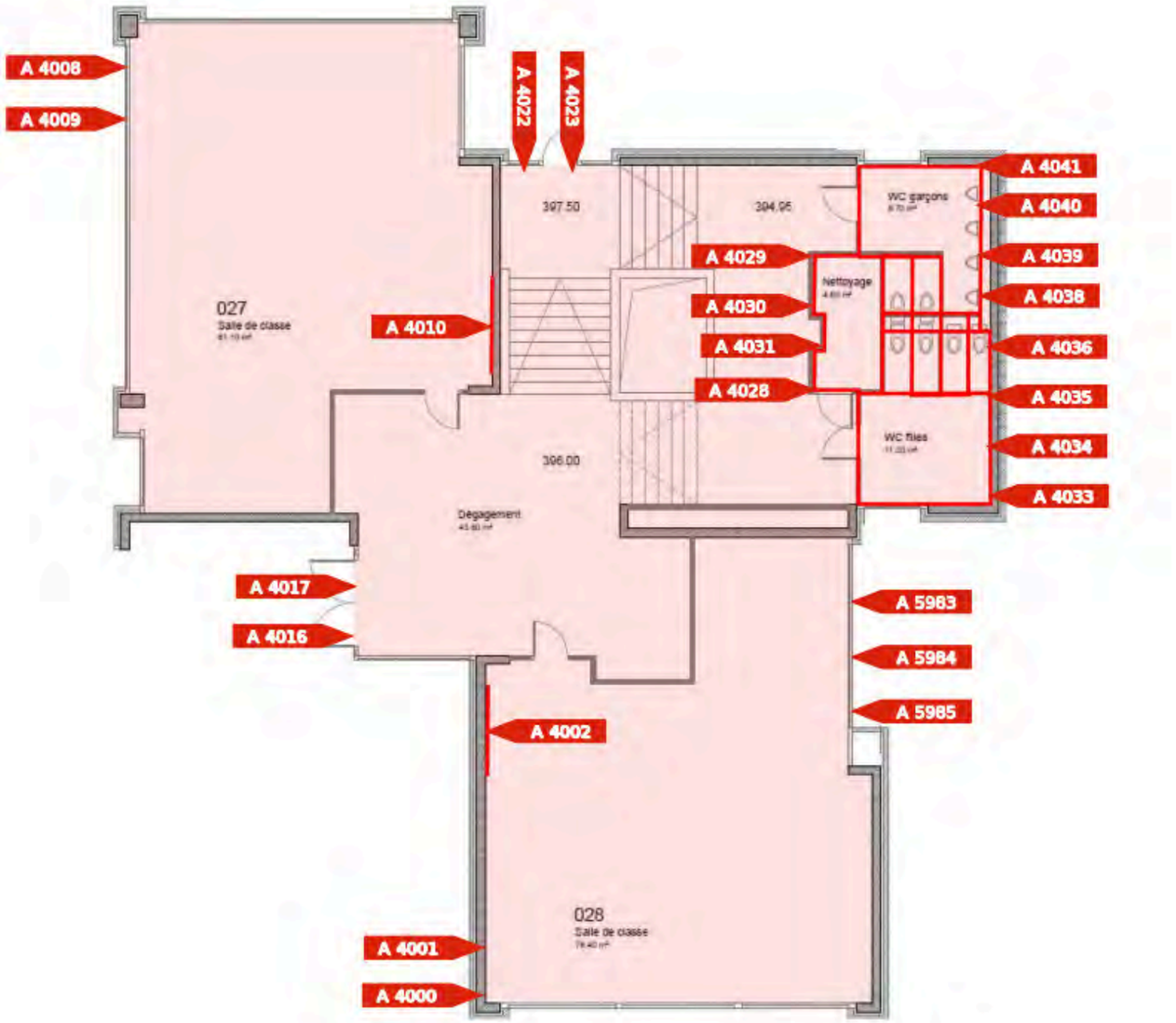

Amiante

ID plan	3(D)_Amiante
Étage	Bloc D-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A4000	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4001	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4002	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4008	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4009	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4010	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A4016	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4017	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4022	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4023	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4028	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4029	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4030	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4031	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4033	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4034	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4035	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4036	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A4038	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4039	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4040	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A4041	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A5983	Châssis de construction	Installations
A5984	Gaines techniques	Installations
A5985	Eléments sous chape	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(D)_Plomb
Étage	Bloc D-Rez

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

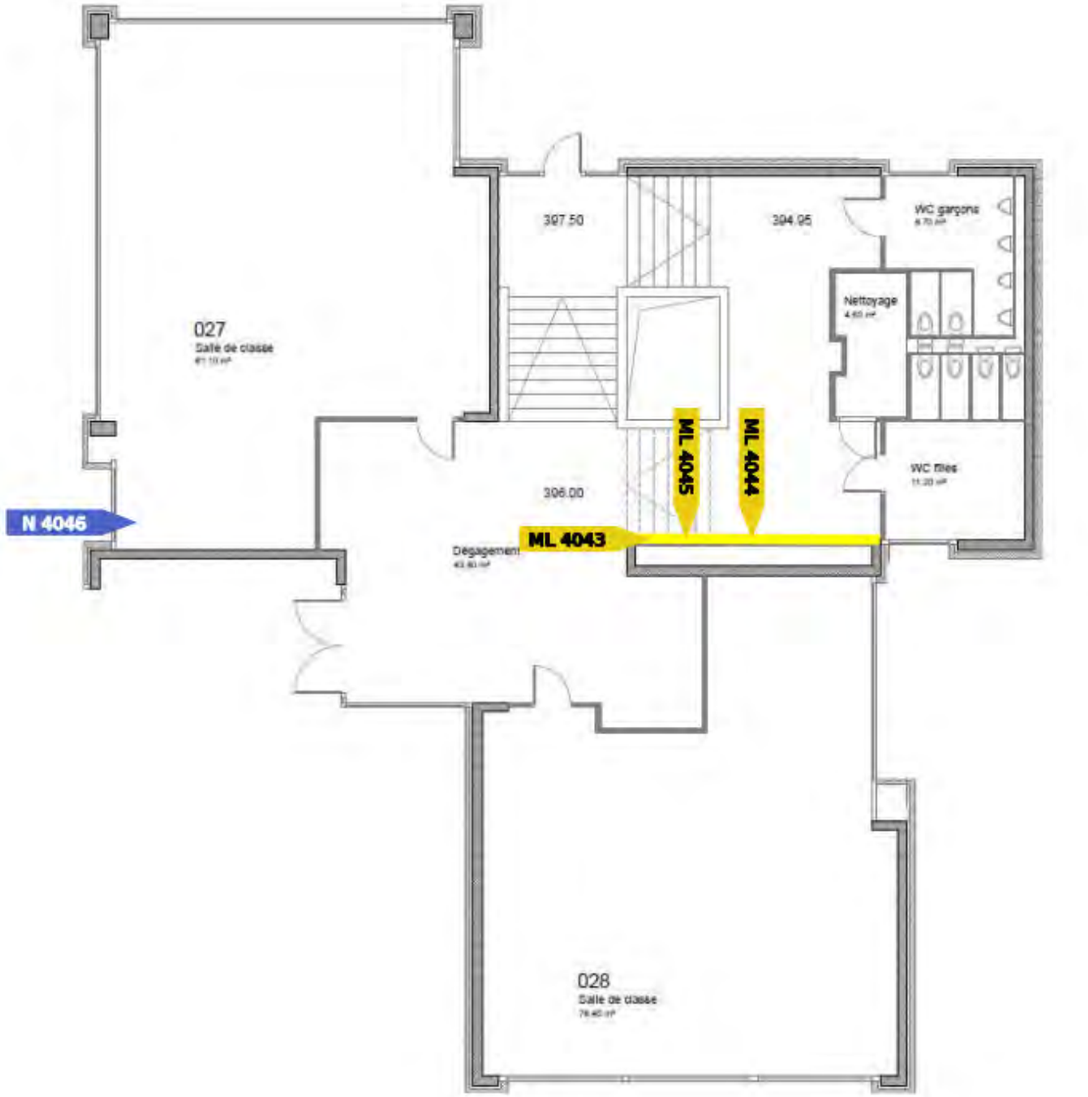

Métaux lourds

ID plan	3(D)_Plomb
Étage	Bloc D-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

ML4043	Mur	
ML4044	Mur	
ML4045	Mur	
N4046	Radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(D)_PCB
Étage	Bloc D-Rez

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

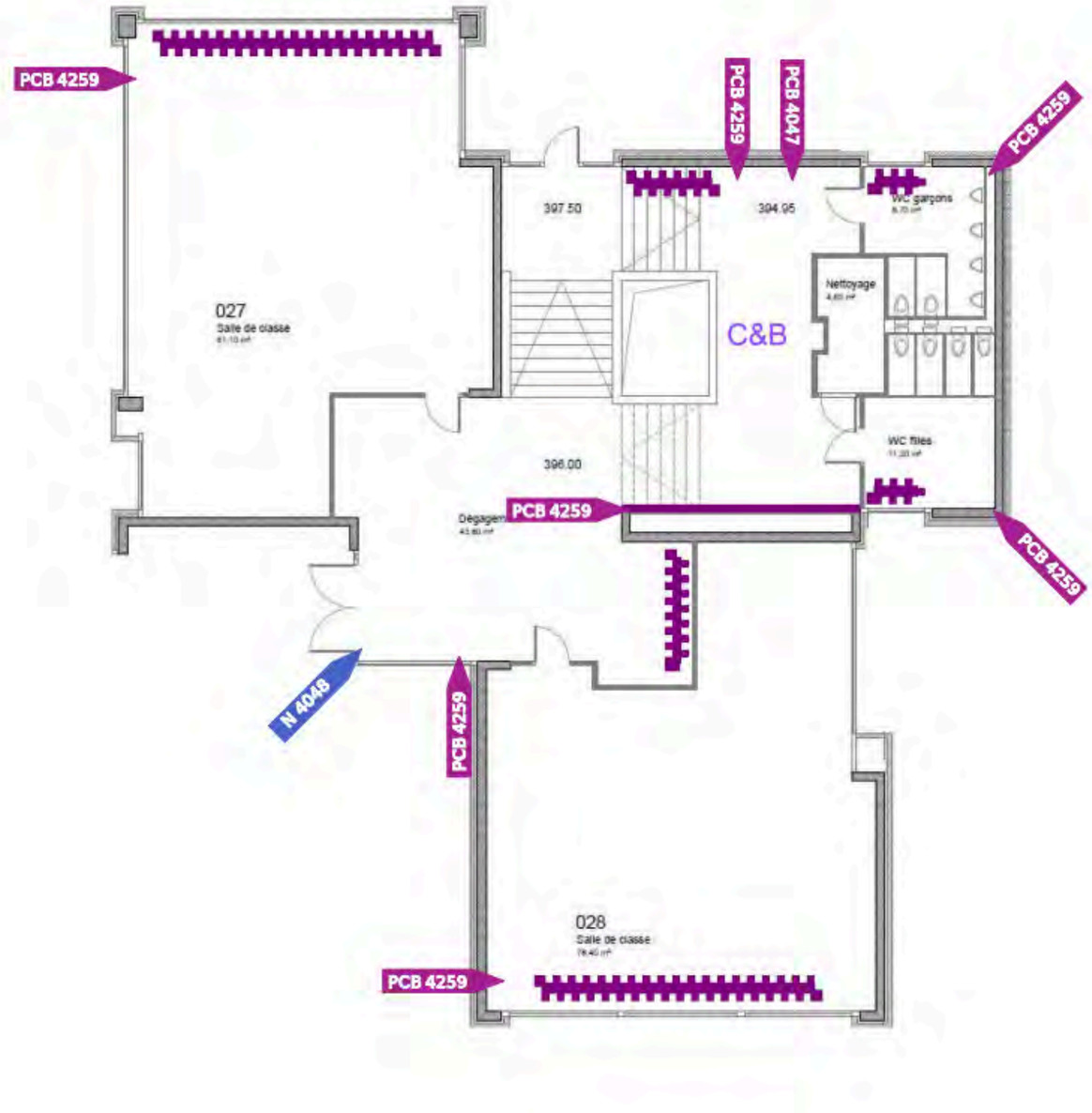

PCB

ID plan	3(D)_PCB
Étage	Bloc D-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB4047	Condensateurs et ballasts	
N4048	Luminaires	
PCB4049	Peinture grise sur radiateurs	
PCB4259	Peinture grise sur radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(E)_Amiante
Étage	Bloc E-Rez

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

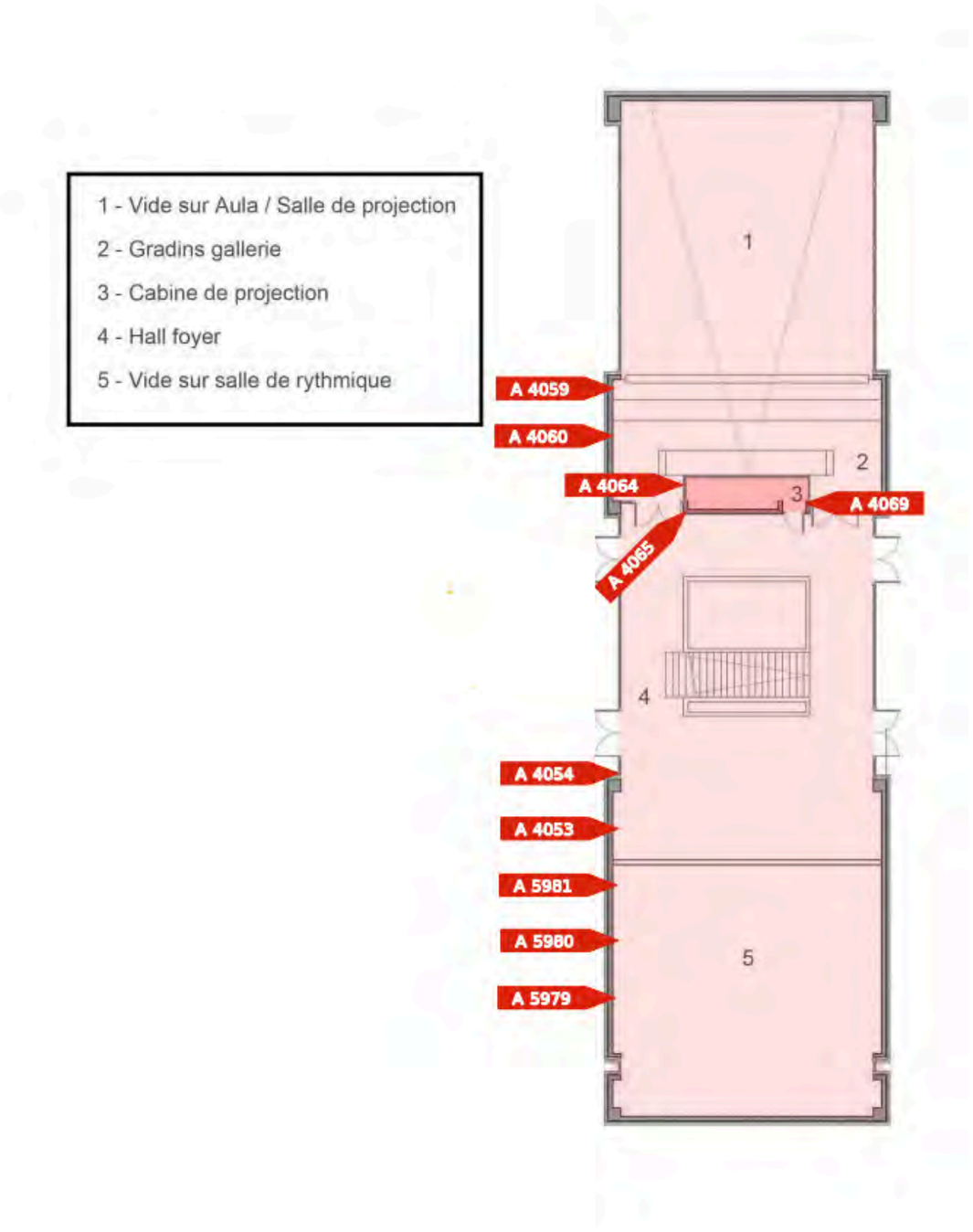

Amiante

ID plan	3(E)_Amiante
Étage	Bloc E-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A4053	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4054	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4059	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4060	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4064	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4065	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A4069	Dallette vinyle beige tachetée	NFA
A5979	Châssis de construction	Installations
A5980	Gaines techniques	Installations
A5981	Eléments sous chape	Installations

ID plan	3(E)_Plomb
Étage	Bloc E-Rez

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

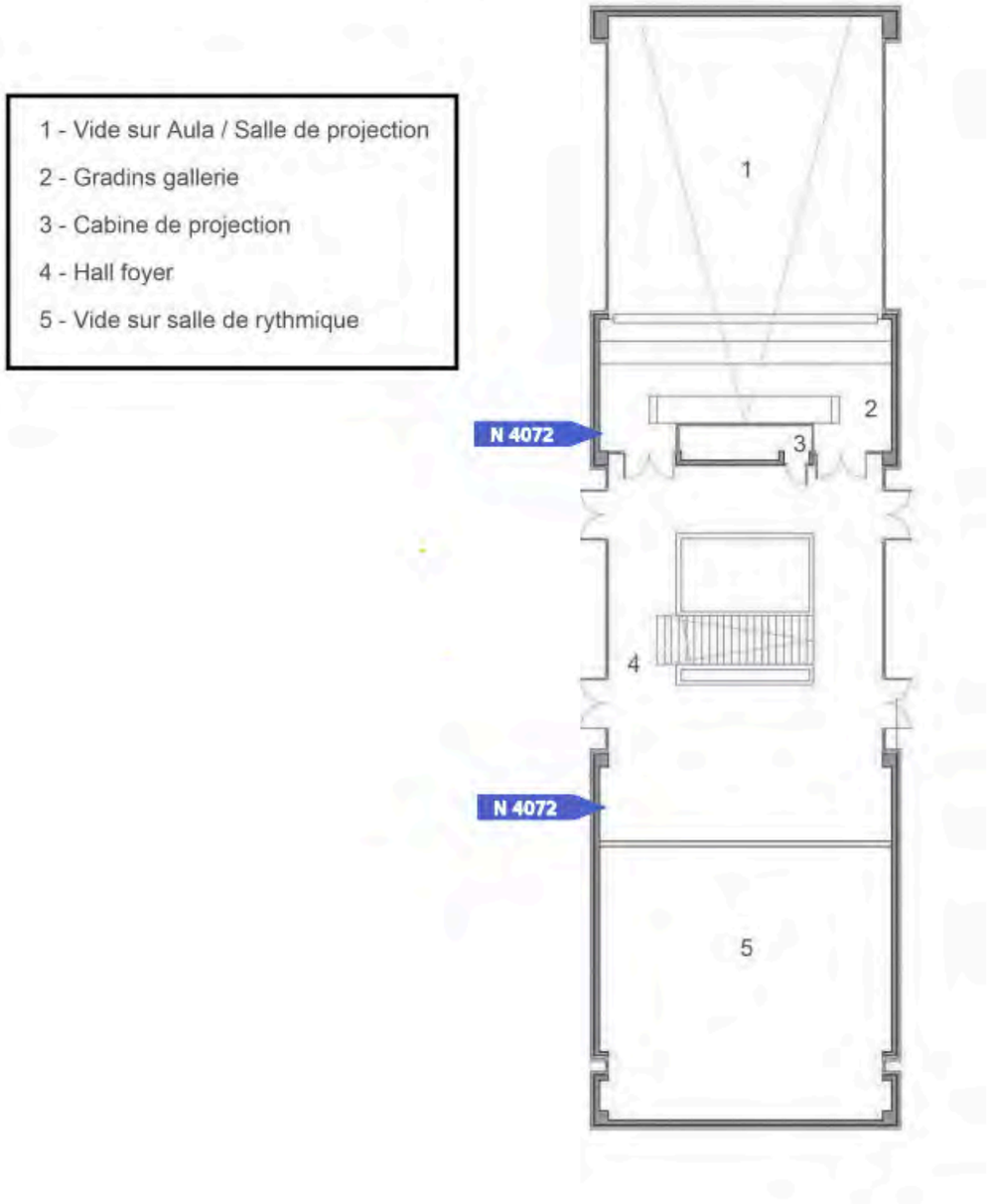

Métaux lourds

ID plan	3(E)_Plomb
Étage	Bloc E-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N4072	Radiateurs	

ID plan	3(E)_PCB
Étage	Bloc E-Rez

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

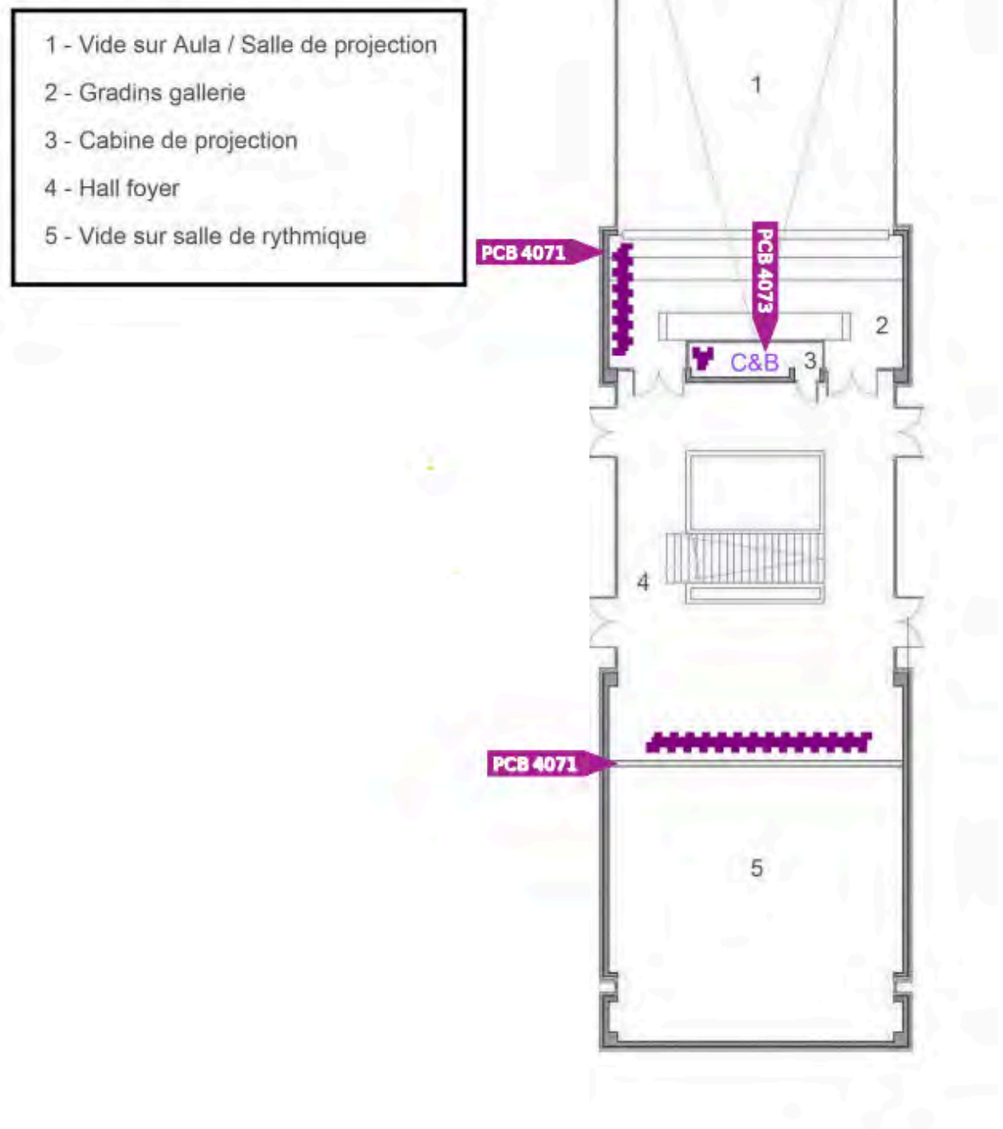

PCB

ID plan	3(E)_PCB
Étage	Bloc E-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB4071	Peinture grise sur radiateurs	
PCB4073	Condensateurs et ballasts	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	3(E)_HAP
Étage	Bloc E-Rez

Légende

HAP..	Contient des HAP
N..	Ne contient pas des HAP
R..	Assaini
N/A..	Présence de HAP à évaluer
R..	Réserve

1 - Vide sur Aula / Salle de projection
2 - Gradins gallerie
3 - Cabine de projection
4 - Hall foyer
5 - Vide sur salle de rythmique

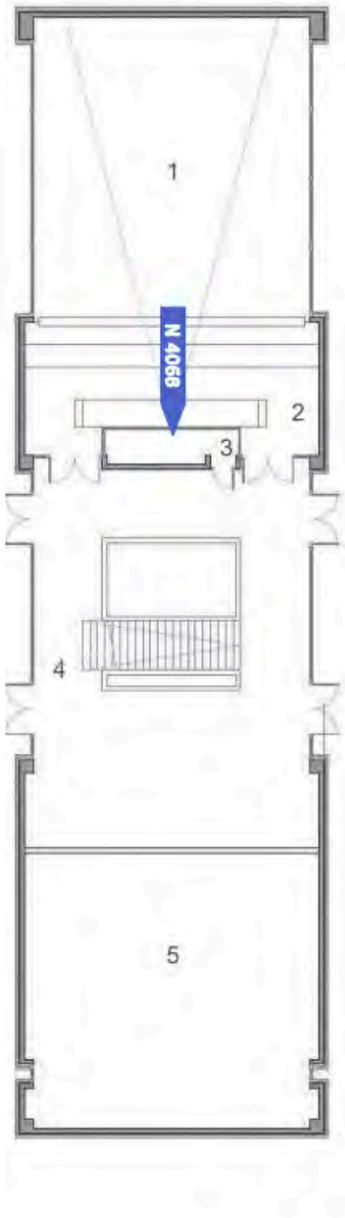

HAP

ID plan	3(E)_HAP
Étage	Bloc E-Rez

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N4068	Colle bitumineuse noire	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(B)_Amiante
Étage	Bloc B-1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	4(B)_Amiante
Étage	Bloc B-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A6000	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6001	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6004	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6009	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6010	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6013	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6018	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6019	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6022	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6026	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6027	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6028	Colle de carreau de terrazzo blanc 30 cm x 30 cm	NFA
A6029	Carreau de terrazzo blanc 30 cm x 30 cm	NFA
A6034	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6035	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6039	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6040	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6041	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6042	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A6044	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6045	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6046	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6047	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A6050	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6051	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6052	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6053	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A7984	Eléments sous chape	Installations
A7985	Gaines techniques	Installations
A7986	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(B)_Plomb
Étage	Bloc B-1er étage

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

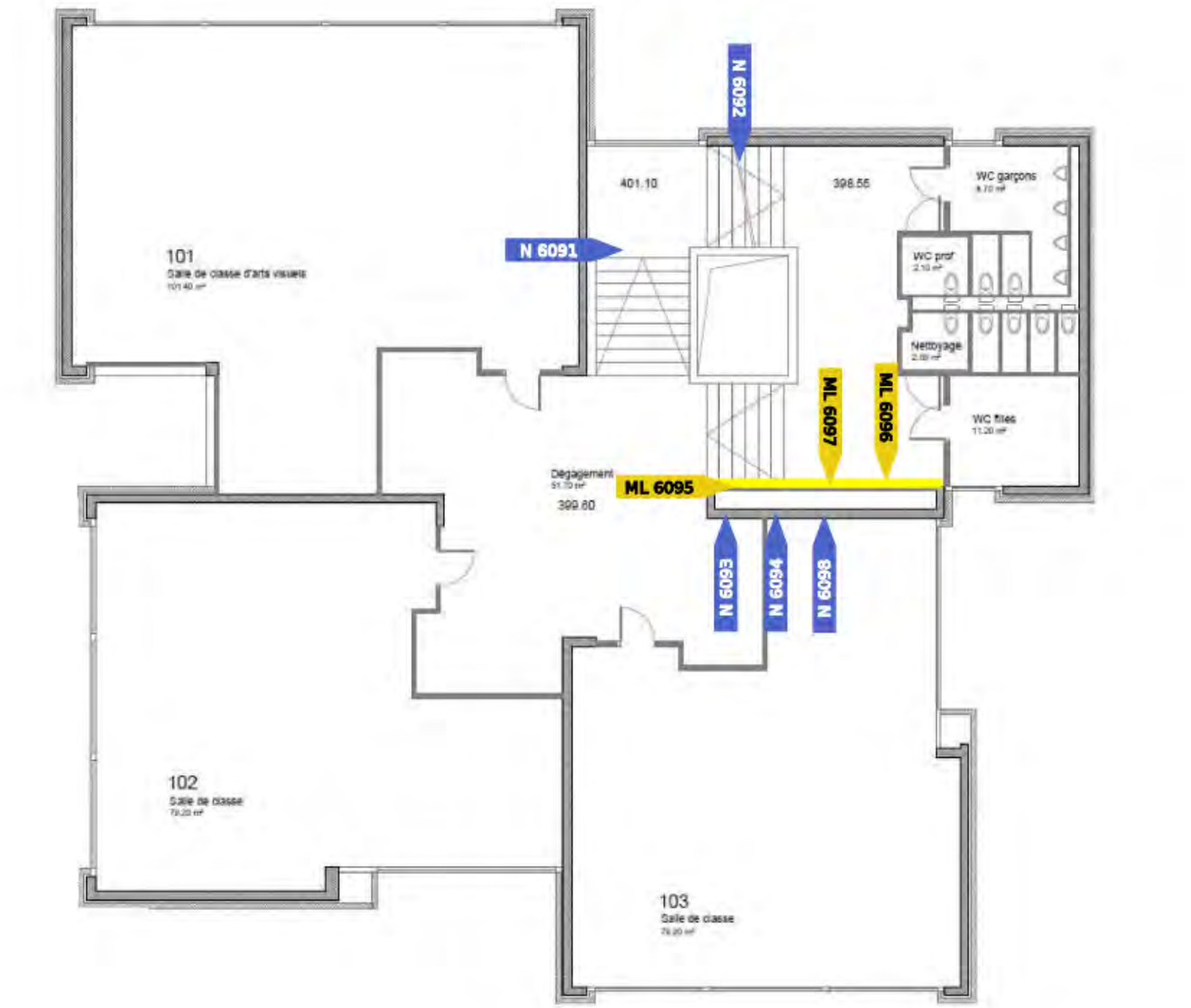

Métaux lourds

ID plan	4(B)_Plomb
Étage	Bloc B-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N6091	Radiateurs	
N6092	Mur	
N6093	Mur	
N6094	Mur	
ML6095	Mur	
ML6096	Mur	
ML6097	Mur	
N6098	Mur	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(B)_PCB
Étage	BlocB-1er étage

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

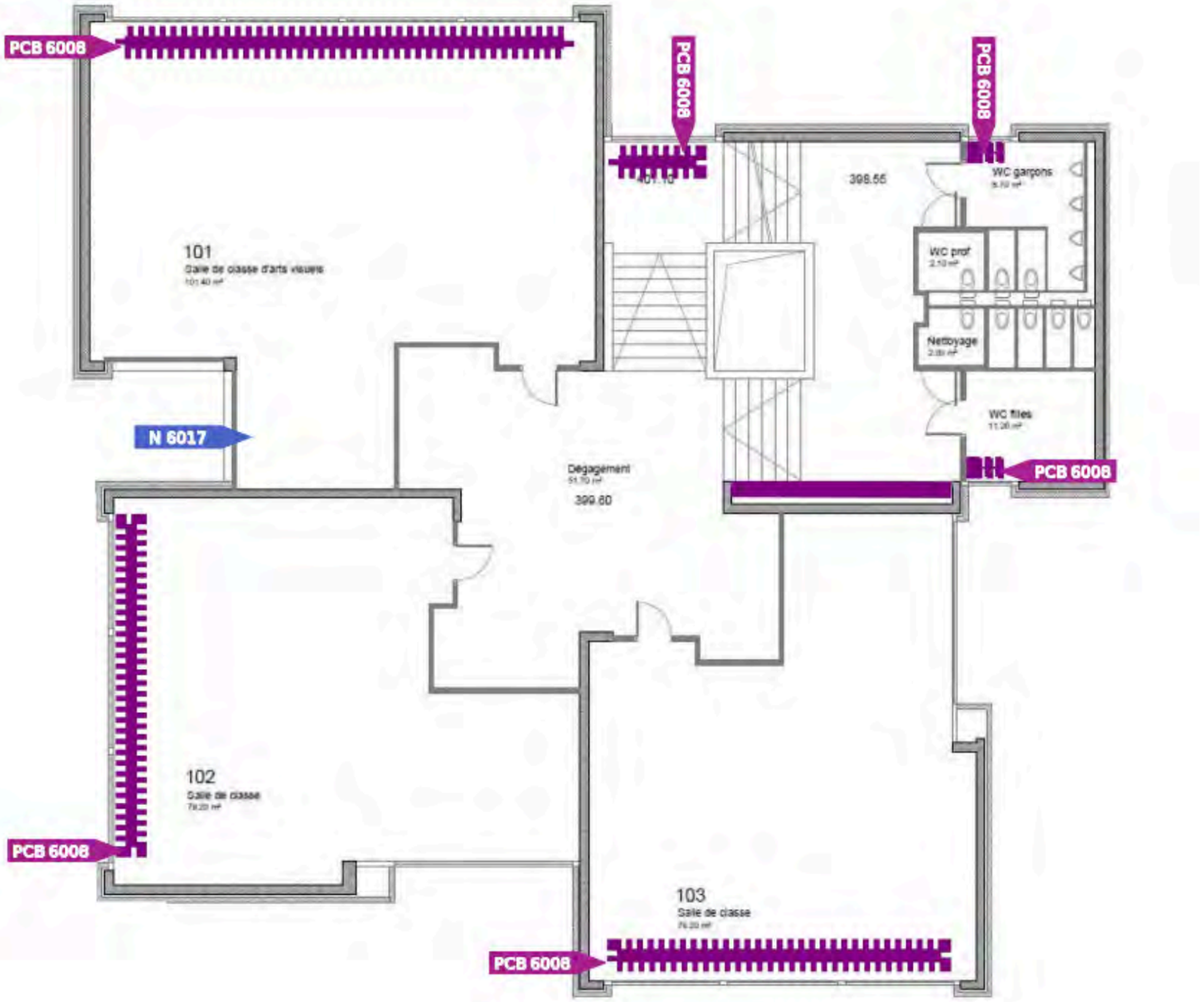

PCB

ID plan	4(B)_PCB
Étage	BlocB-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB6008	Peinture grise sur radiateurs	
N6017	Luminaires	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(C)_Amiante
Étage	Bloc C-1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

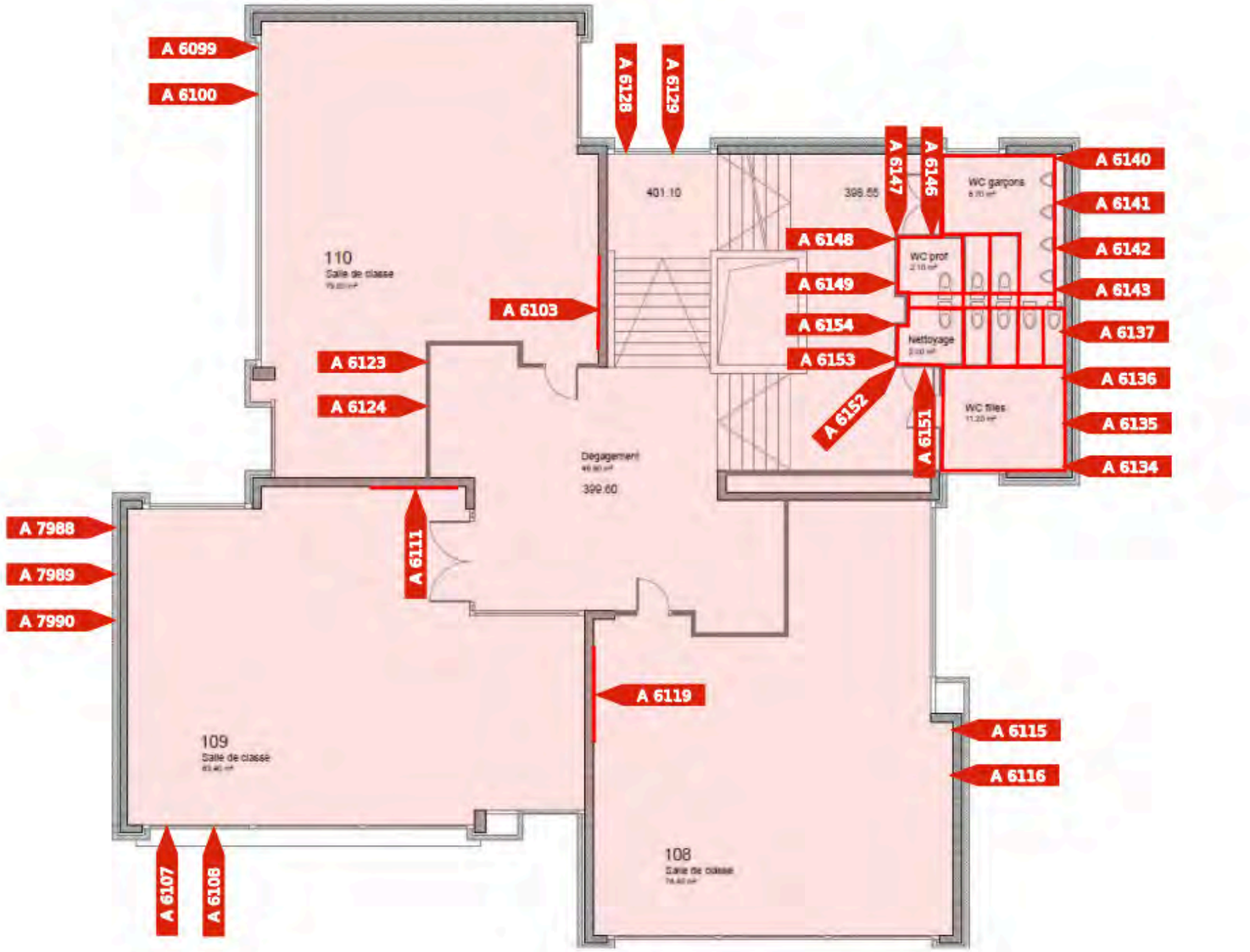

Amiante

ID plan	4(C)_Amiante
Étage	Bloc C-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A6099	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6100	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6103	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6107	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6108	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6111	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6115	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6116	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6119	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6123	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6124	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6128	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6129	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6134	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6135	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6136	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6137	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A6140	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6141	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6142	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6143	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A6146	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6147	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6148	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6149	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A6151	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6152	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6153	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6154	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A7988	Eléments sous chape	Installations

A7989	Gaines techniques	Installations
A7990	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(C)_Plomb
Étage	Bloc C_1er étage

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



Métaux lourds

ID plan	4(C)_Plomb
Étage	Bloc C_1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N6156	Mur	
N6157	Radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(C)_PCB
Étage	Bloc C-1er étage

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

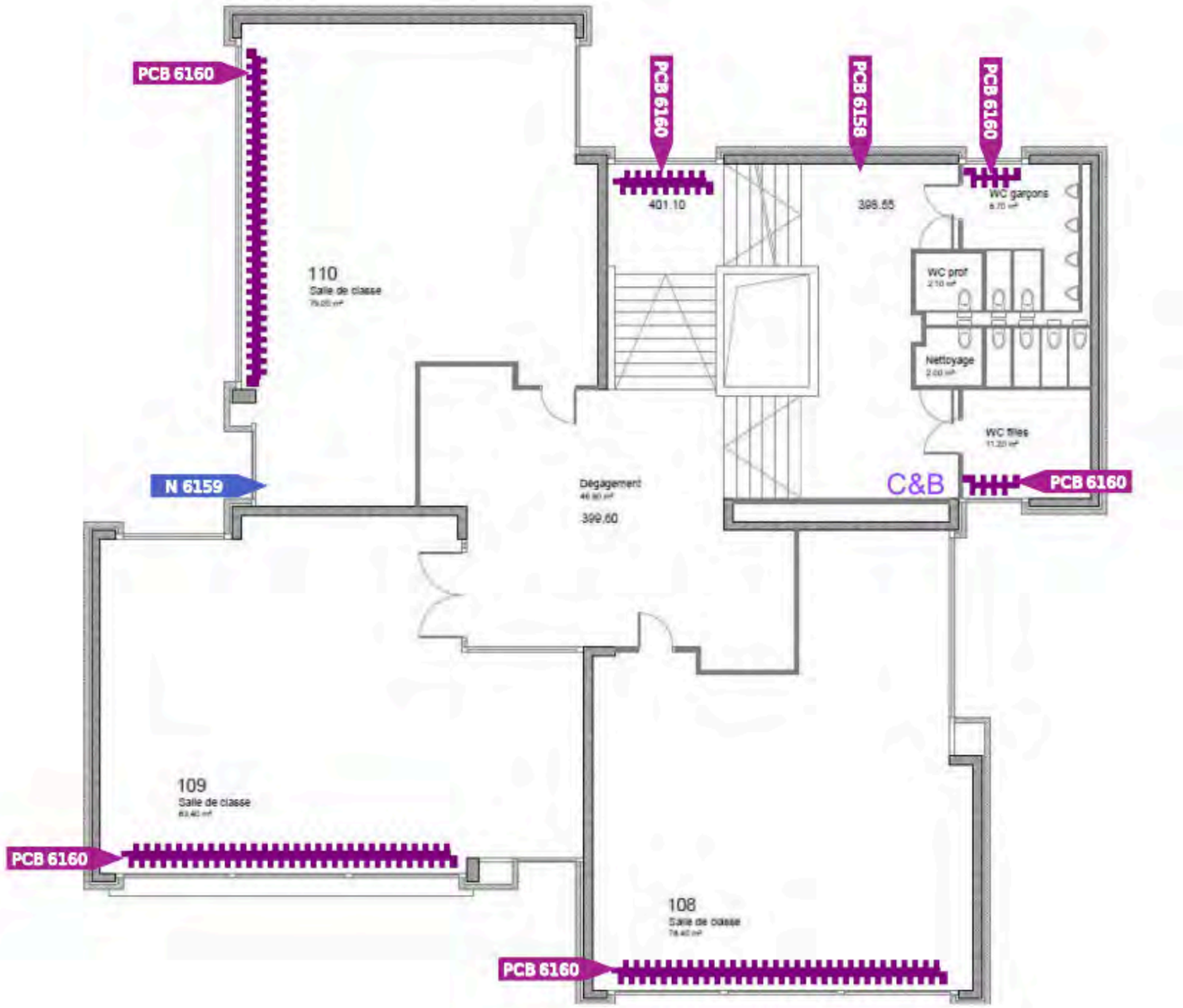

PCB

ID plan	4(C)_PCB
Étage	Bloc C-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB6158	Condensateurs et ballasts	
N6159	Luminaires	
PCB6160	Peinture grise sur radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(D)_Amiante
Étage	Bloc D-1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	4(D)_Amiante
Étage	Bloc D-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A6161	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6162	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6165	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6169	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6170	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6173	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6177	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6178	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6181	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A6185	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6186	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6190	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6191	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6196	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6197	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6198	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6199	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A6202	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6203	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6204	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6205	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A6208	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6209	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6210	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6211	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A6213	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6214	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A6215	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A6216	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A7992	Eléments sous chape	Installations

A7993	Gaines techniques	Installations
A7994	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(D)_Plomb
Étage	Bloc D-1er étage

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

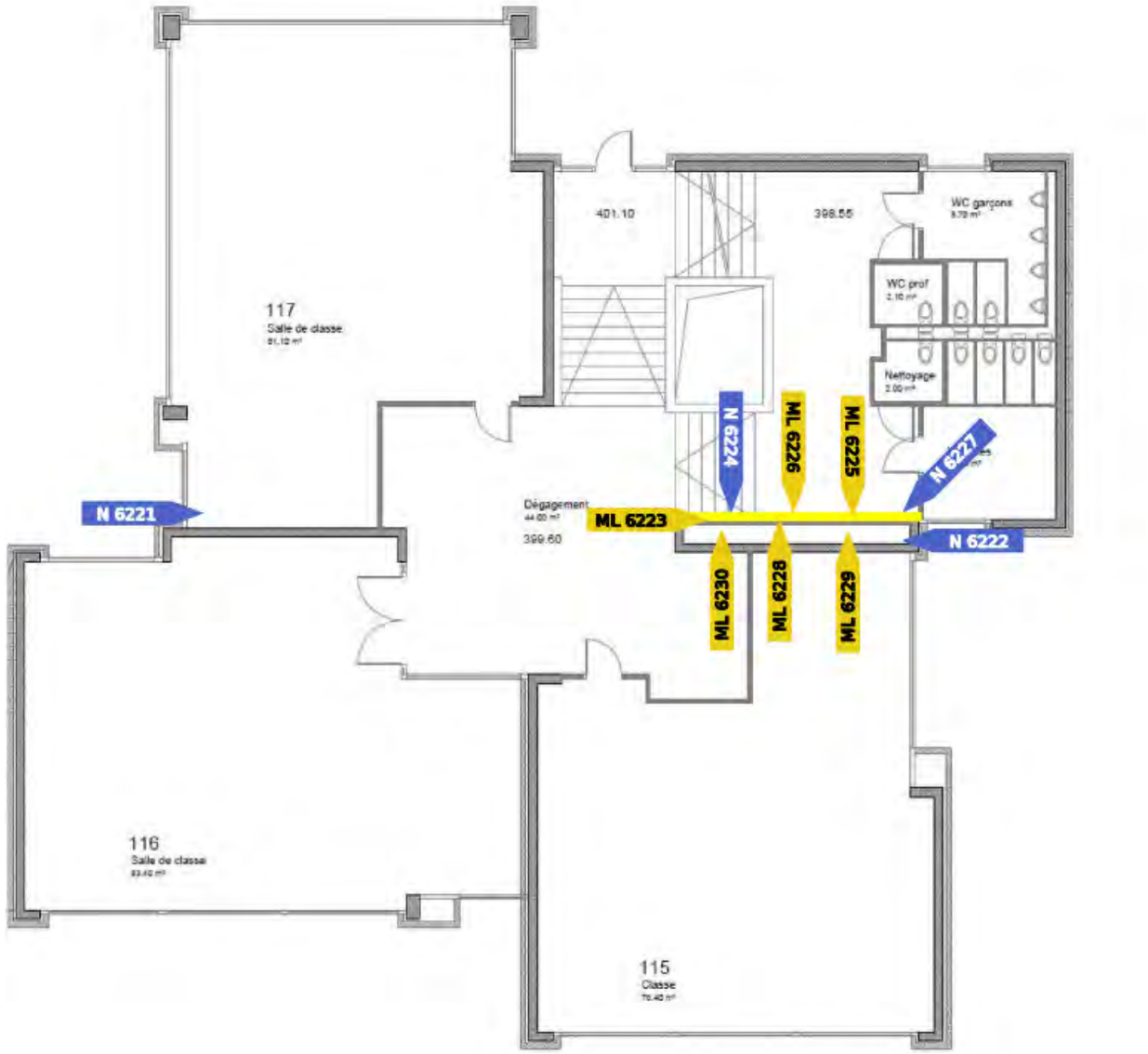

Métaux lourds

ID plan	4(D)_Plomb
Étage	Bloc D-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N6221	Radiateurs	
N6222	Mur	
ML6223	Mur	
N6224	Mur	
ML6225	Mur	
ML6226	Mur	
N6227	Mur	
ML6228	Mur	
ML6229	Mur	
ML6230	Mur	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(D)_PCB
Étage	Bloc D-1er étage

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

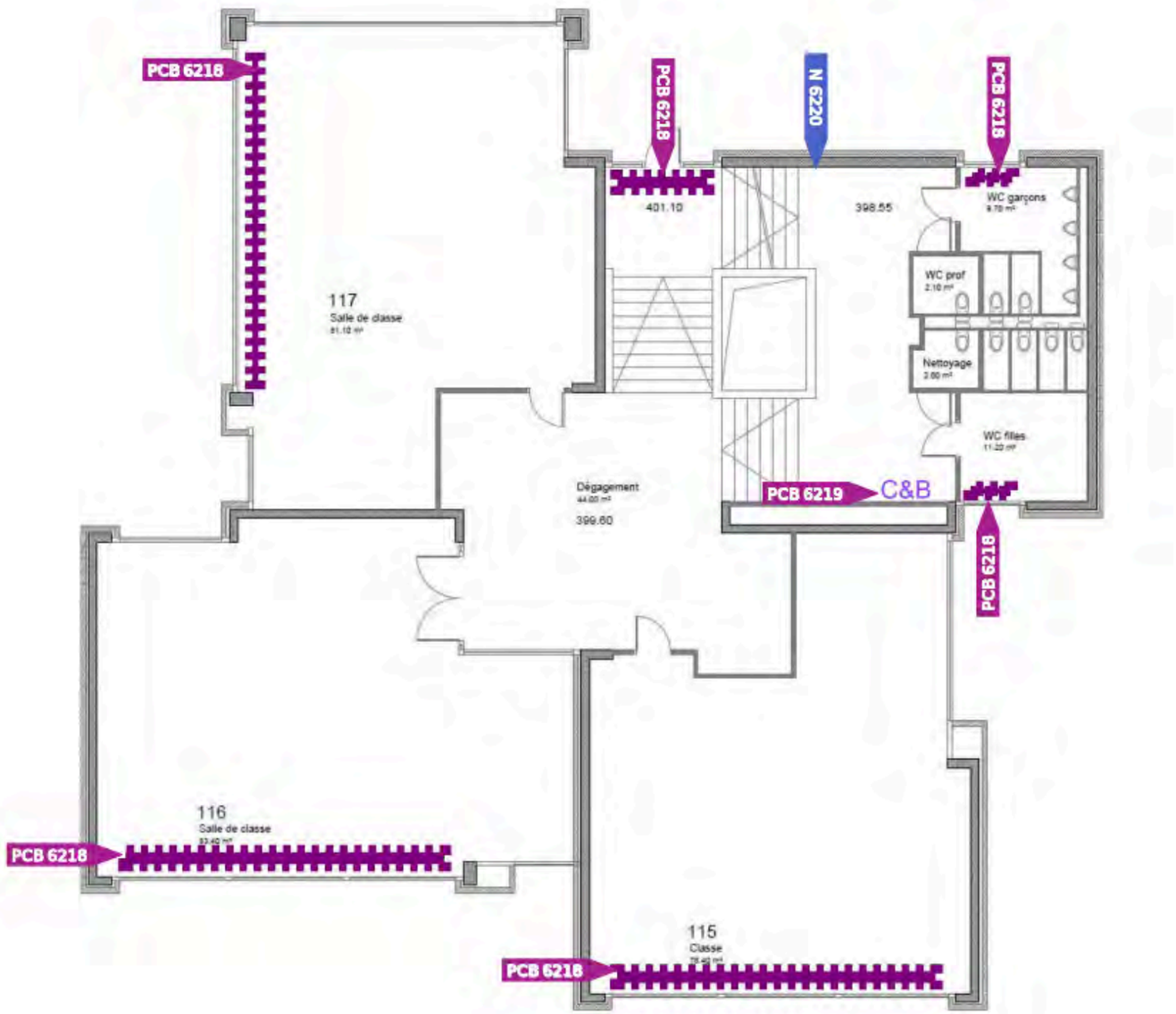

PCB

ID plan	4(D)_PCB
Étage	Bloc D-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB6218	Peinture grise sur radiateurs	
PCB6219	Condensateurs et ballasts	
N6220	Luminaires	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(E)_Amiante
Étage	Bloc E-1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

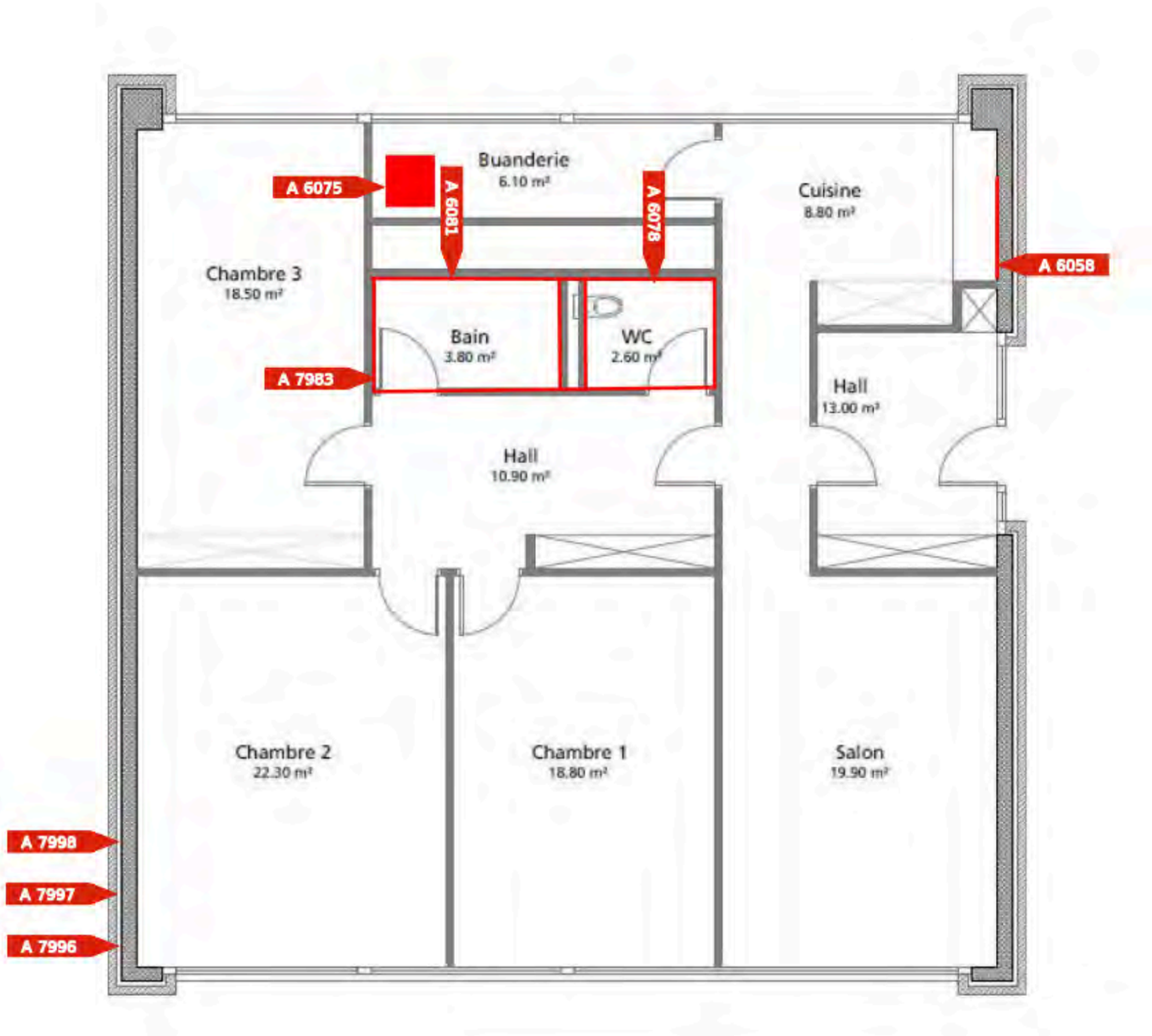

Amiante

ID plan	4(E)_Amiante
Étage	Bloc E-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A6058	Colle de faïence beige 10 cm x 10 cm	NFA
A6075	Colle de carreaux blancs 15 cm x 15 cm sur socle	NFA
A6078	Colle de faïence blanche et bleue grise 20 cm x 25 cm	NFA
A6081	Colle de faïence blanche et beige 20 cm x 25 cm	NFA
A7983	Eléments sous baignoire	Installations
A7996	Eléments sous chape	Installations
A7997	Gaines techniques	Installations
A7998	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(E)_Plomb
Étage	Bloc E-1er étage

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

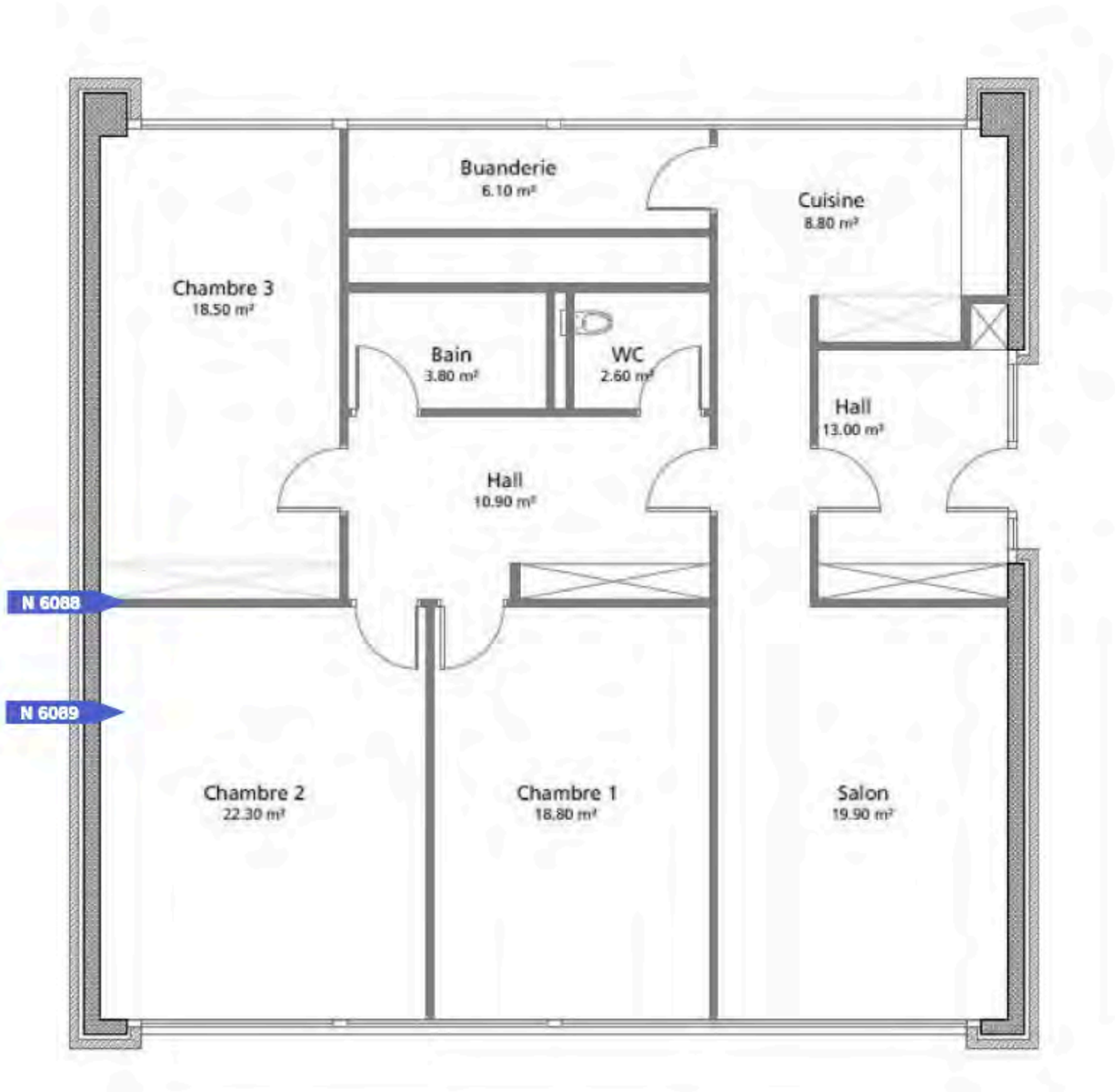

Métaux lourds

ID plan	4(E)_Plomb
Étage	Bloc E-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N6088	Murs et plafonds	
N6089	Radiateurs	

ID plan	4(E)_PCB
Étage	Bloc E-1er étage

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

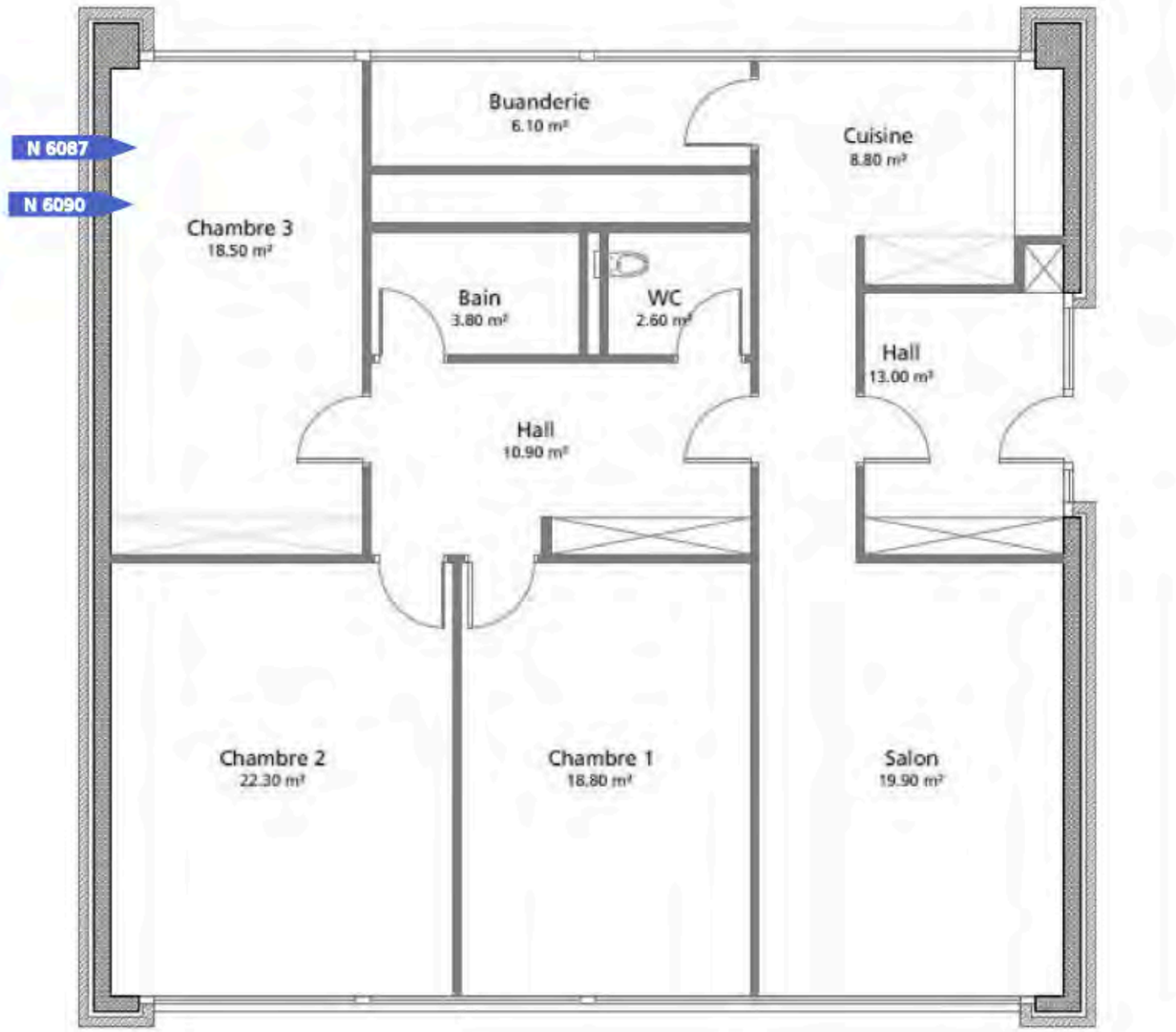

PCB

ID plan	4(E)_PCB
Étage	Bloc E-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N6087	Peinture blanche sur radiateurs	
N6090	Luminaires	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	4(E)_HAP
Étage	Bloc E-1er étage

Légende

HAP..	Contient des HAP
N..	Ne contient pas des HAP
R..	Assaini
N/A..	Présence de HAP à évaluer
R..	Réserve

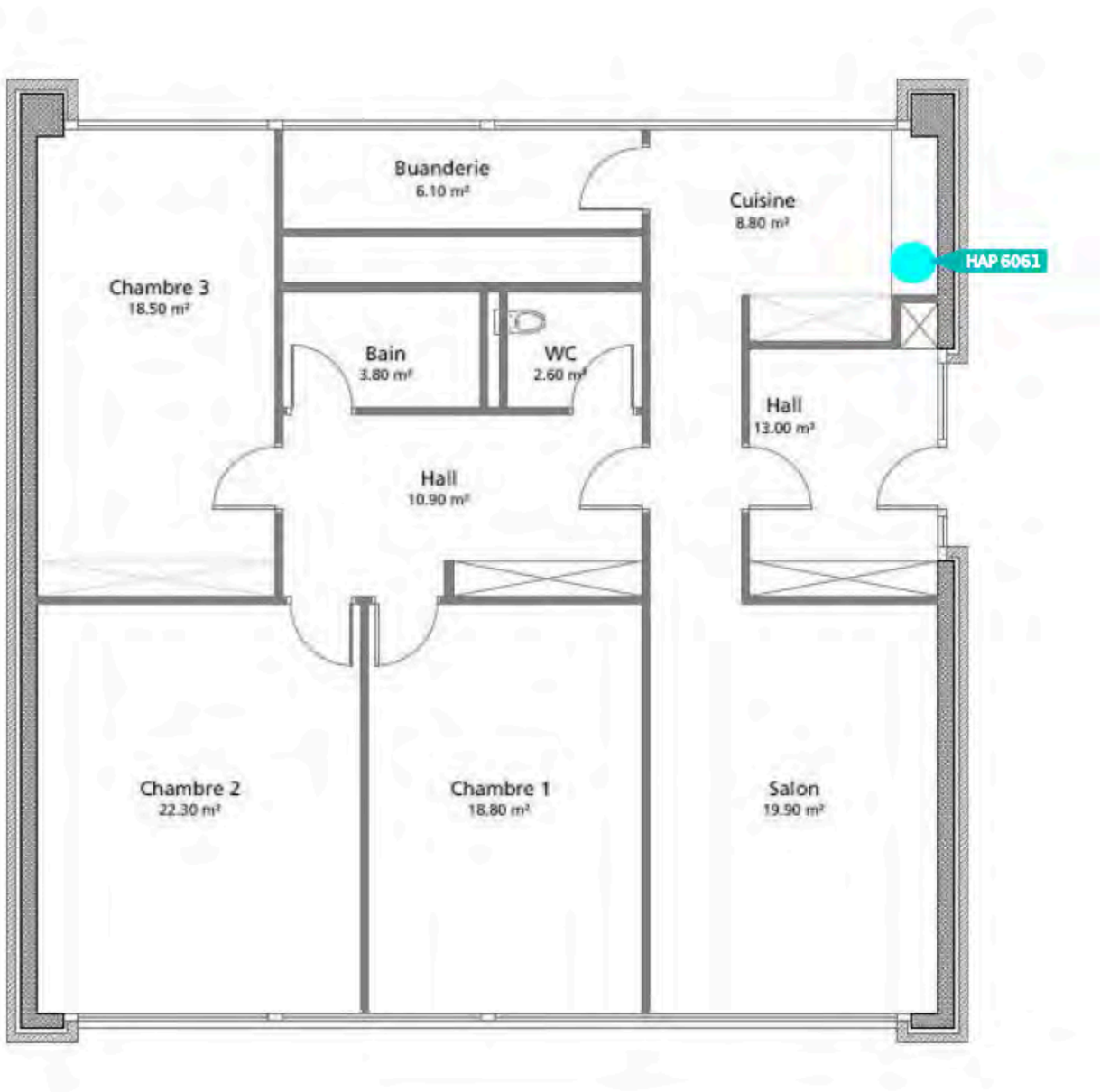

HAP

ID plan	4(E)_HAP
Étage	Bloc E-1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

HAP6061	Plaque bitumineuse sous évier	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(B)_Amiante
Étage	Bloc B-2ème étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	5(B)_Amiante
Étage	Bloc B-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A8000	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8002	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8006	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8011	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8012	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8015	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8022	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8023	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8026	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8032	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8033	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8038	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8039	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8042	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8043	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8044	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8045	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8047	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8048	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8049	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8050	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8054	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8055	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8056	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8057	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8988	Eléments sous chape	Installations
A8989	Gaines techniques	Installations
A8990	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(B)_Plomb
Étage	Bloc B-2ème étage

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

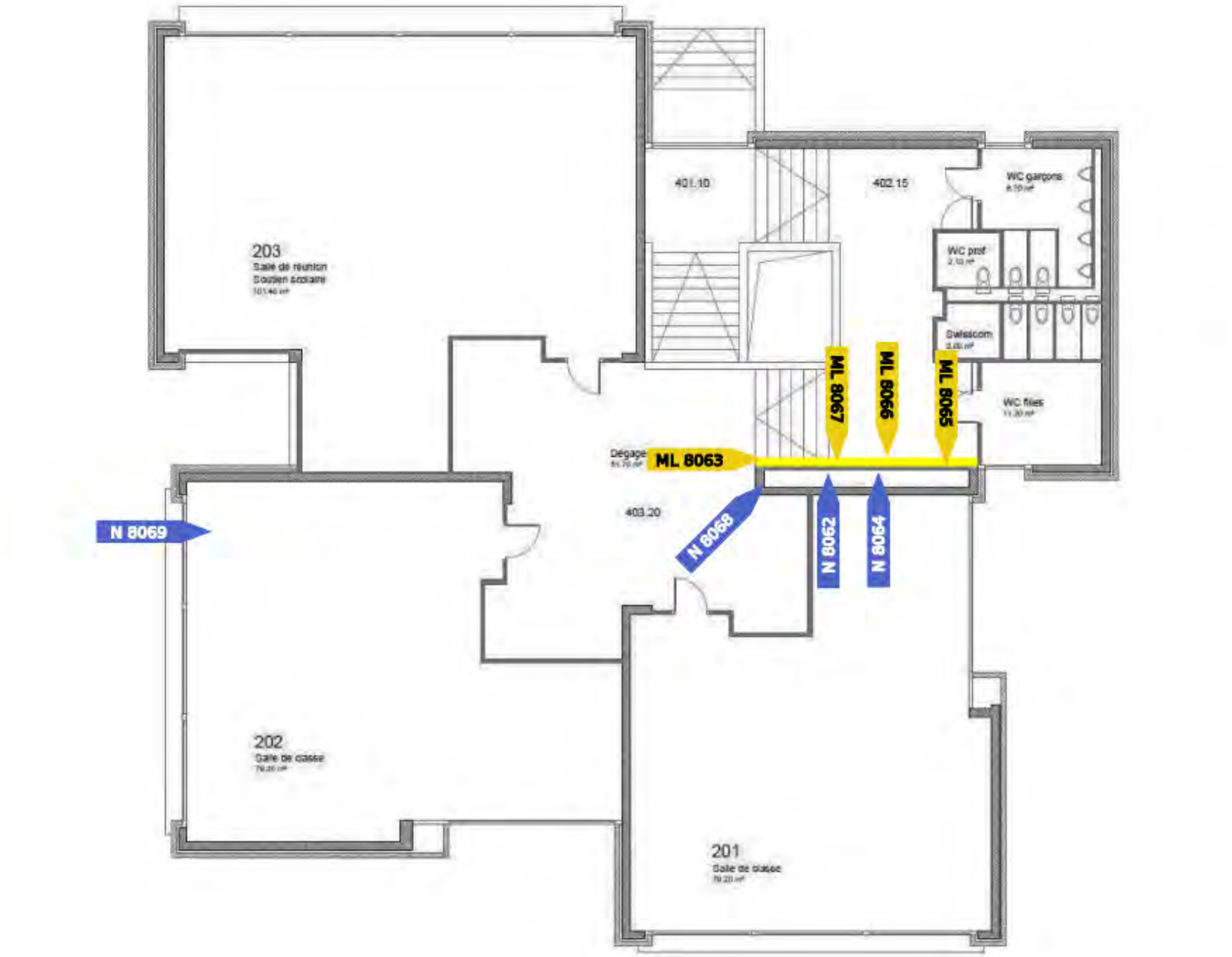

Métaux lourds

ID plan	5(B)_Plomb
Étage	Bloc B-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N8062	Mur	
ML8063	Mur	
N8064	Mur	
ML8065	Mur	
ML8066	Mur	
ML8067	Mur	
N8068	Mur	
N8069	Radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(B)_PCB
Étage	Bloc B-2ème étage

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

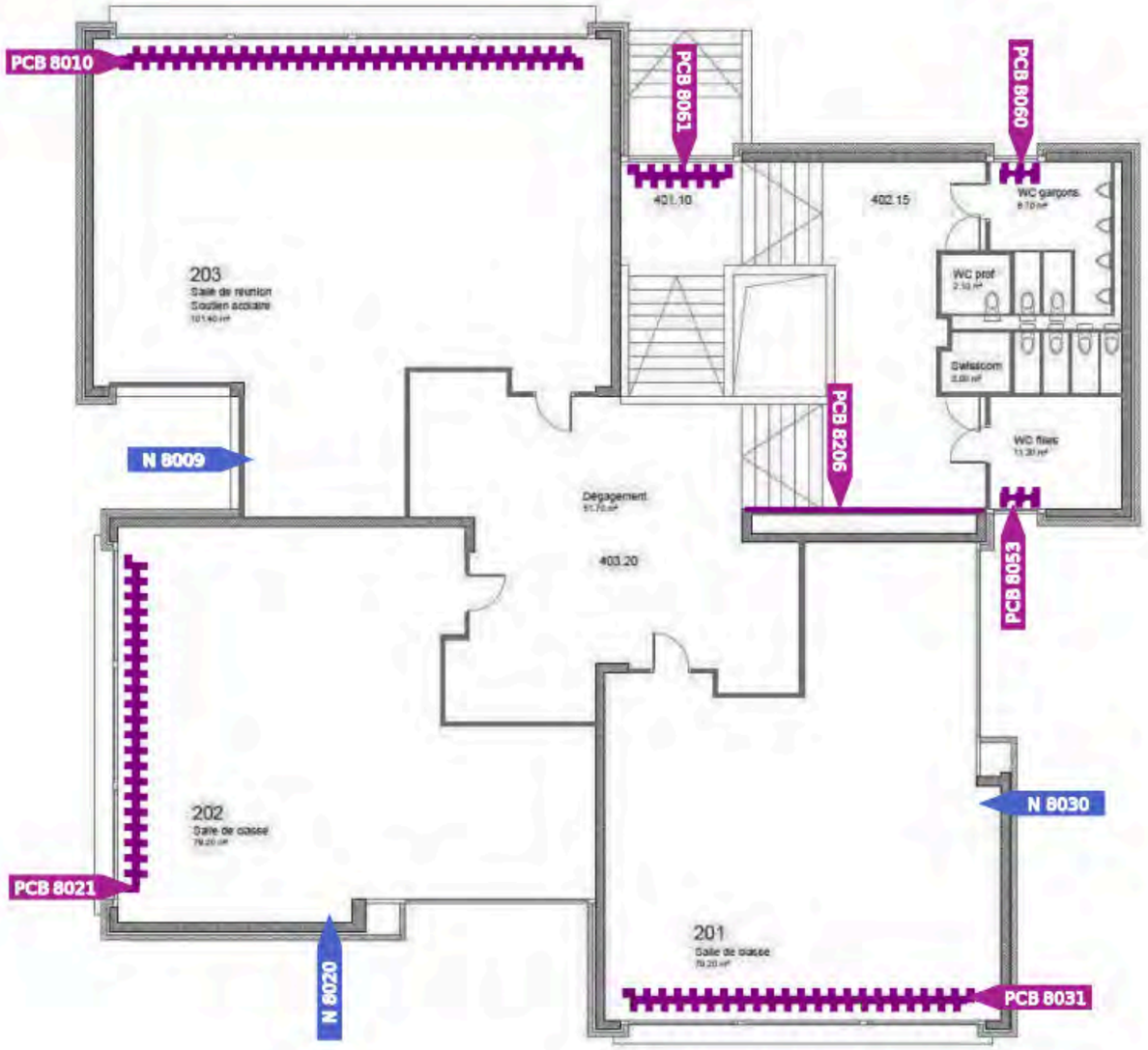

PCB

ID plan	5(B)_PCB
Étage	Bloc B-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N8009	Luminaires	
PCB8010	Peinture grise sur radiateurs	
N8020	Luminaires	
PCB8021	Peinture grise sur radiateurs	
N8030	Luminaires	
PCB8031	Peinture grise sur radiateurs	
PCB8053	Peinture grise sur radiateurs	
PCB8060	Peinture grise sur radiateurs	
PCB8061	Peinture grise sur radiateurs	
PCB8206	Peinture œuvres d'art multicolore	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(C)_Amiante
Étage	Bloc C-2ème étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

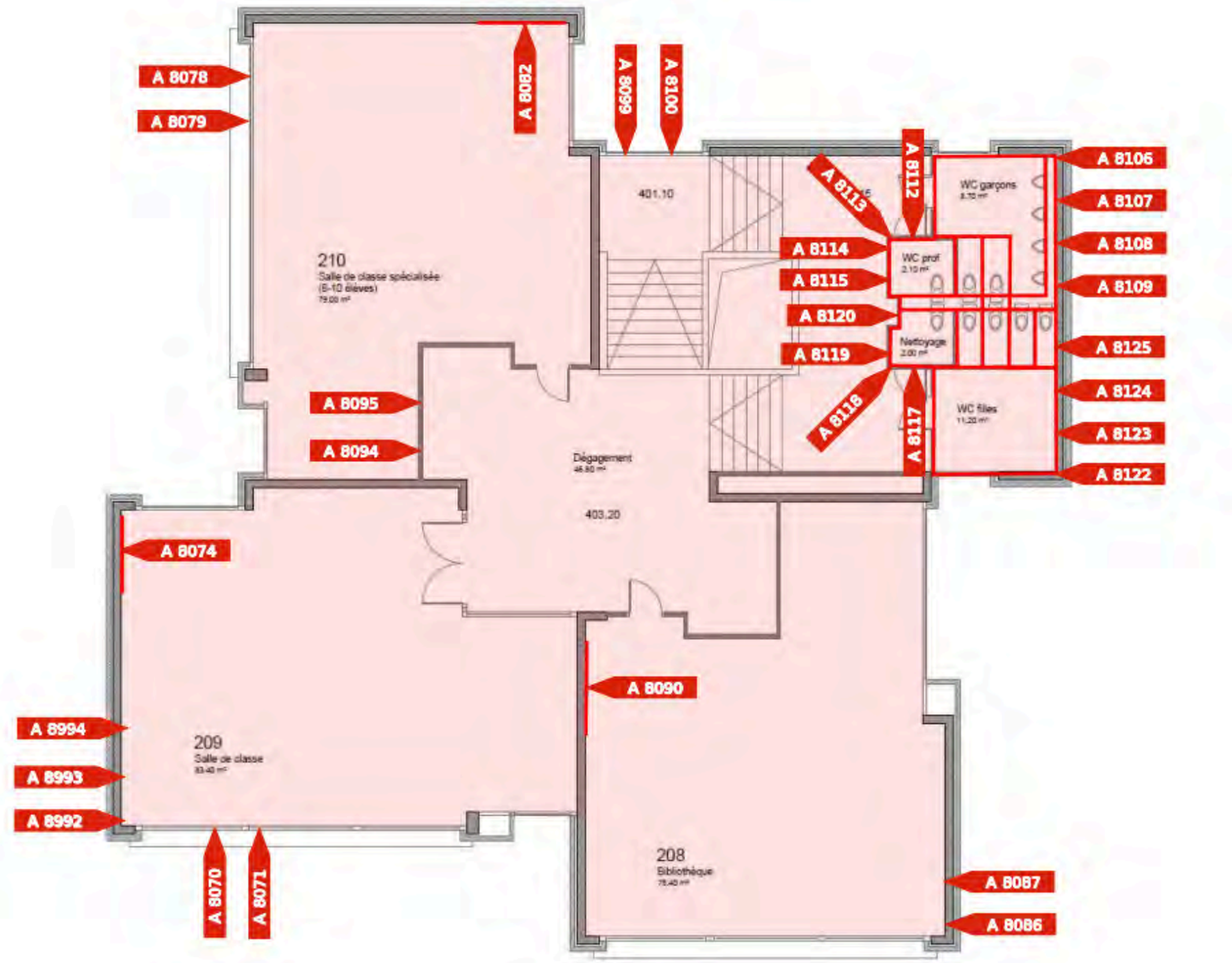

Amiante

ID plan	5(C)_Amiante
Étage	Bloc C-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A8070	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8071	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8074	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8078	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8079	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8082	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8086	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8087	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8090	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8094	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8095	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8099	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8100	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8106	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8107	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8108	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8109	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8112	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8113	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8114	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8115	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8117	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8118	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8119	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8120	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8122	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8123	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8124	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8125	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8992	Eléments sous chape	Installations

A8993	Gaines techniques	Installations
A8994	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(C)_Plomb
Étage	Bloc C-2ème étage

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve



Métaux lourds

ID plan	5(C)_Plomb
Étage	Bloc C-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N8131	Mur	
N8132	Radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(C)_PCB
Étage	Bloc C-2ème étage

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

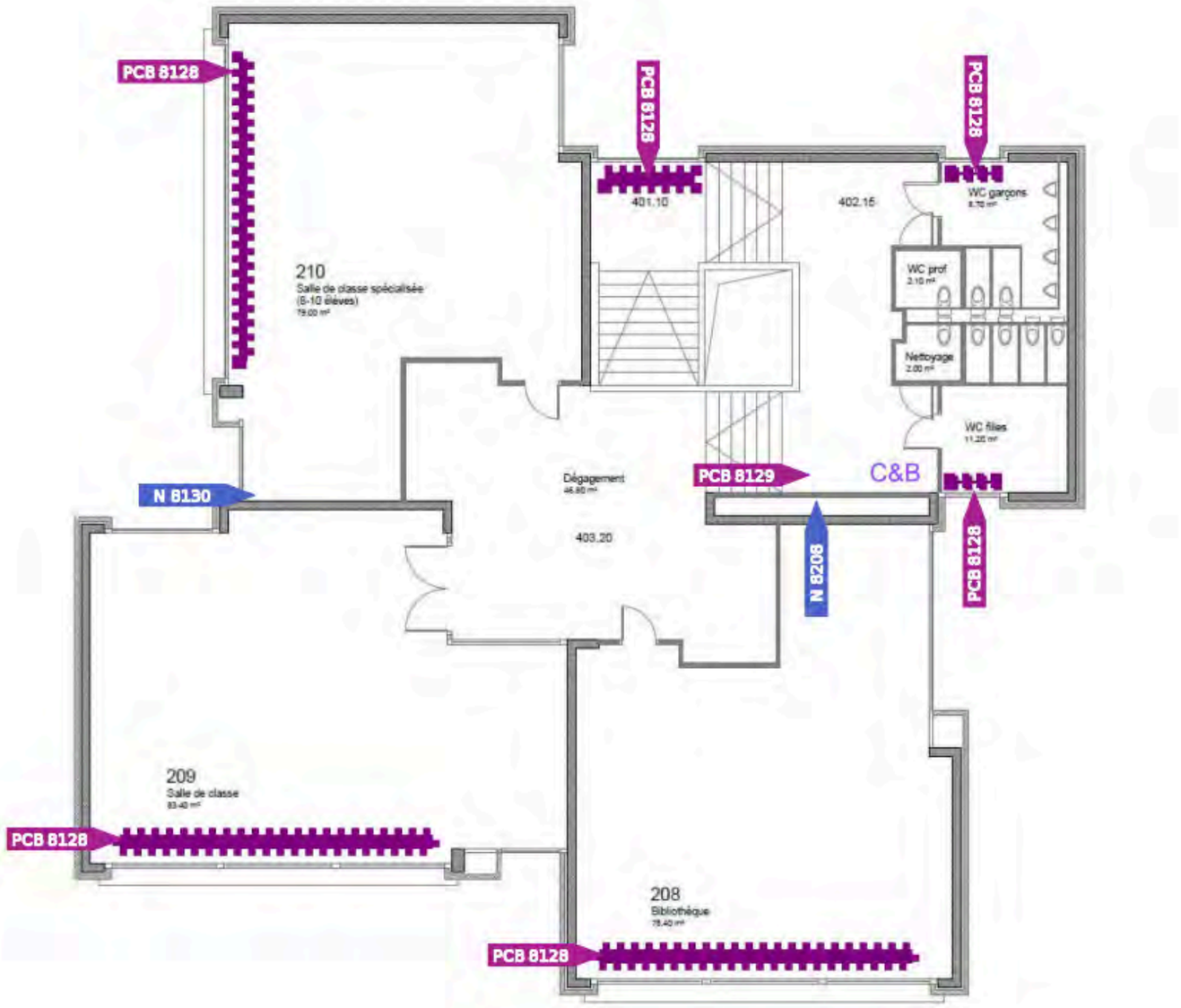

PCB

ID plan	5(C)_PCB
Étage	Bloc C-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB8128	Peinture grise sur radiateurs	
PCB8129	Condensateurs et ballasts	
N8130	Luminaires	
N8208	Peinture œuvres d'art multicolore	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(D)_Amiante
Étage	Bloc D-2ème étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve

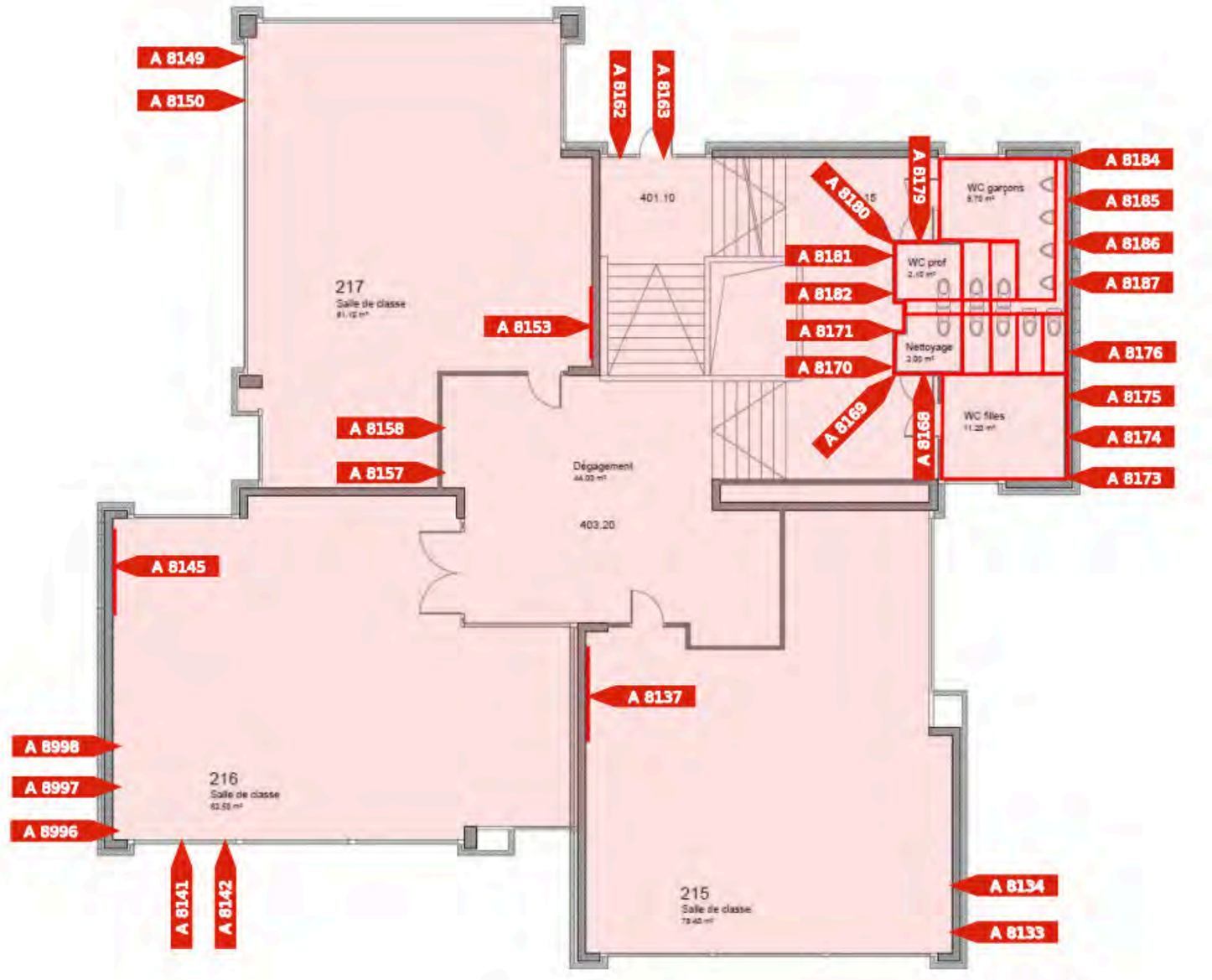

Amiante

ID plan	5(D)_Amiante
Étage	Bloc D-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A8133	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8134	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8137	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8141	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8142	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8145	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8149	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8150	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8153	Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	NFA
A8157	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8158	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8162	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8163	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8168	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8169	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8170	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8171	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8173	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8174	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8175	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8176	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8179	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8180	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8181	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8182	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8184	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8185	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	NFA
A8186	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	NFA
A8187	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	NFA
A8996	Eléments sous chape	Installations

A8997	Gaines techniques	Installations
A8998	Châssis de construction	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(D)_Plomb
Étage	Bloc D-2ème étage

Légende

ML..	Contient des métaux lourds
N..	Ne contient pas des métaux lourds
R..	Assaini
N/A..	Présence de métaux lourds à évaluer
R..	Réserve

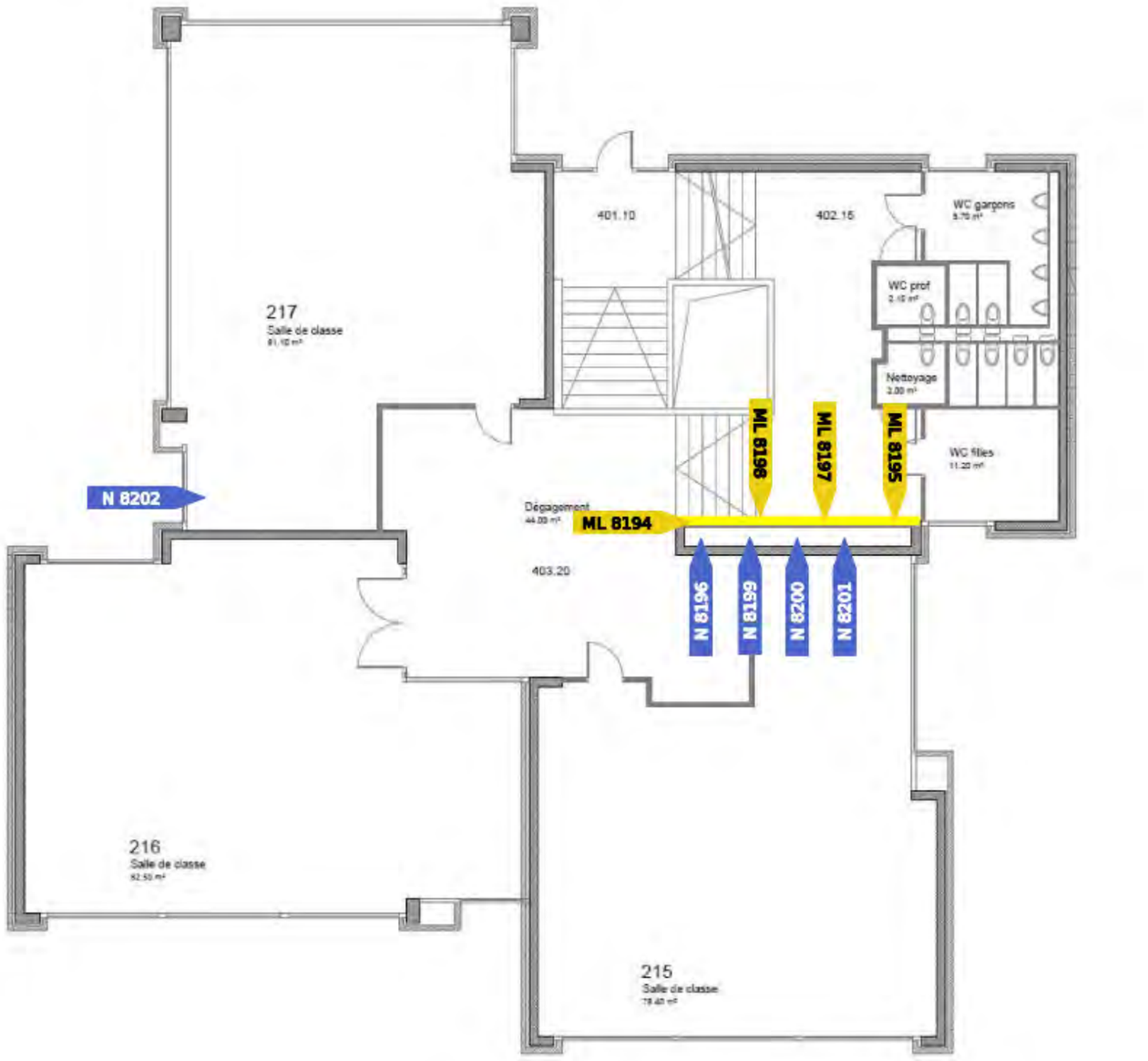

Métaux lourds

ID plan	5(D)_Plomb
Étage	Bloc D-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

ML8194	Mur	
ML8195	Mur	
N8196	Mur	
ML8197	Mur	
ML8198	Mur	
N8199	Mur	
N8200	Mur	
N8201	Mur	
N8202	Radiateurs	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	5(D)_PCB
Étage	Bloc D-2ème étage

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve

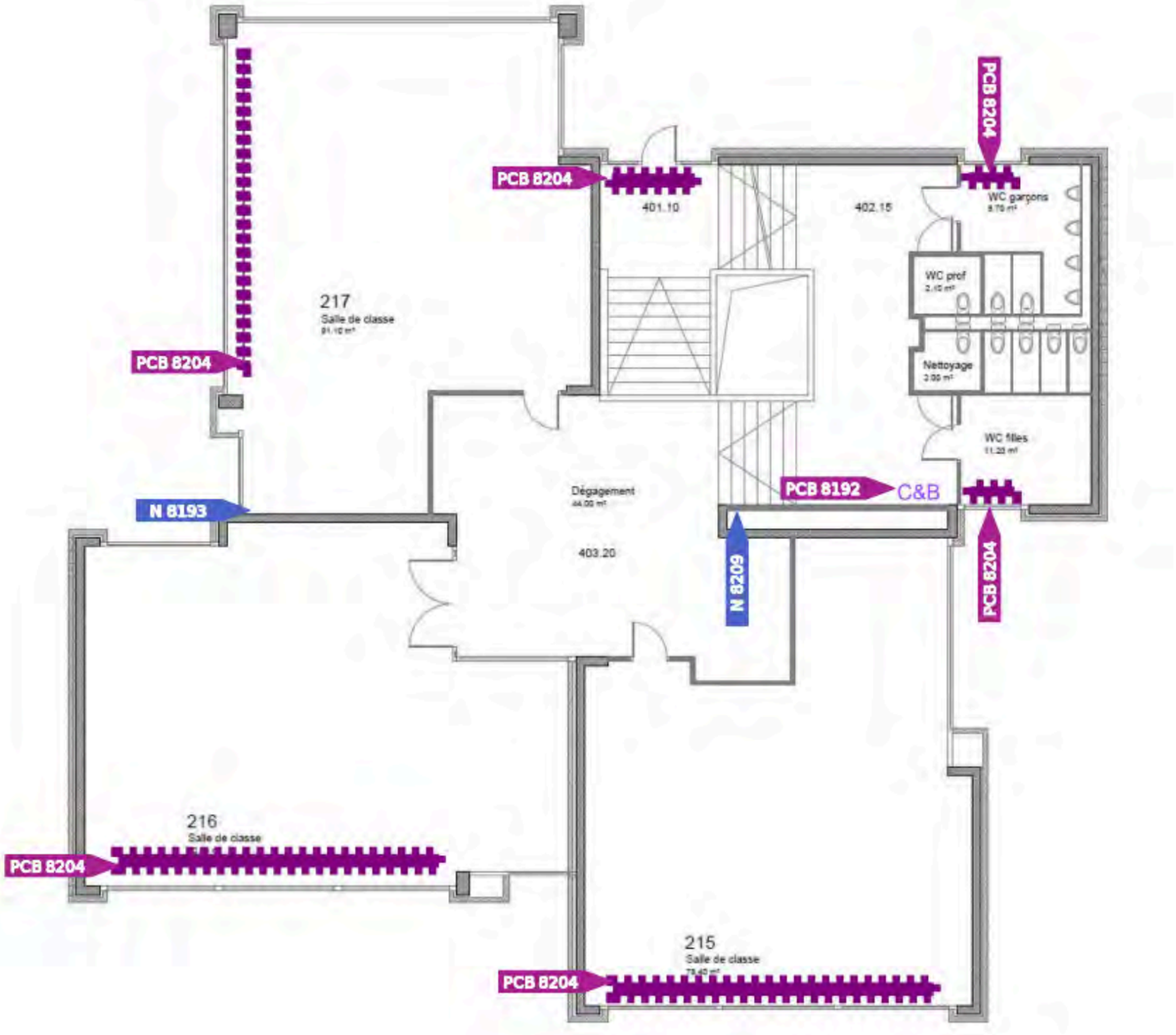

PCB

ID plan	5(D)_PCB
Étage	Bloc D-2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

PCB8192	Condensateurs et ballasts	
N8193	Luminaires	
PCB8204	Peinture grise sur radiateurs	
N8209	Peinture œuvres d'art multicolore	

ID plan	6_Amiante
Étage	Extérieur

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	6_Amiante
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A9529	Tous les matériaux et installations	Installations
A9530	Tous les matériaux et installations	Installations
A9533	Tous les matériaux et installations	Installations
A9534	Tous les matériaux et installations	Installations
A9535	Tous les matériaux et installations	Installations
A9536	Tous les matériaux et installations	Installations
A9537	Tous les matériaux et installations	Installations
A9568	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm + colle	NFA
A9571	Eléments sous dalles en béton	NFA
A9572	Complexes d'étanchéité	Installations

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	6_PCB
Étage	Extérieur

Légende

PCB..	Contient des PCB
N..	Ne contient pas des PCB
R..	Assaini
N/A..	Présence de PCB à évaluer
R..	Réserve



A - Toitures bloc A
B - Toitures bloc B
C - Toitures bloc C
D - Toitures bloc D
E - Toitures bloc E
L1 - Lanterneau 1
L2 - Lanterneau 2
PB - Préau en face blocs
TB - Terrain de basket
PA - Parque bloc A
PRCB - Préau cabinet dentaire
PFA - Passage façade arrière
ALN - Accès Lancy Natation
P - Parking

PCB

ID plan	6_PCB
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N9557	Joint en silicone entre menuiserie et maçonnerie	
N9562	Peinture de sol orange	
N9564	Joint de dilatation entre éléments béton	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	6_HAP
Étage	Extérieur

Légende

HAP..	Contient des HAP
N..	Ne contient pas des HAP
R..	Assaini
N/A..	Présence de HAP à évaluer
R..	Réserve

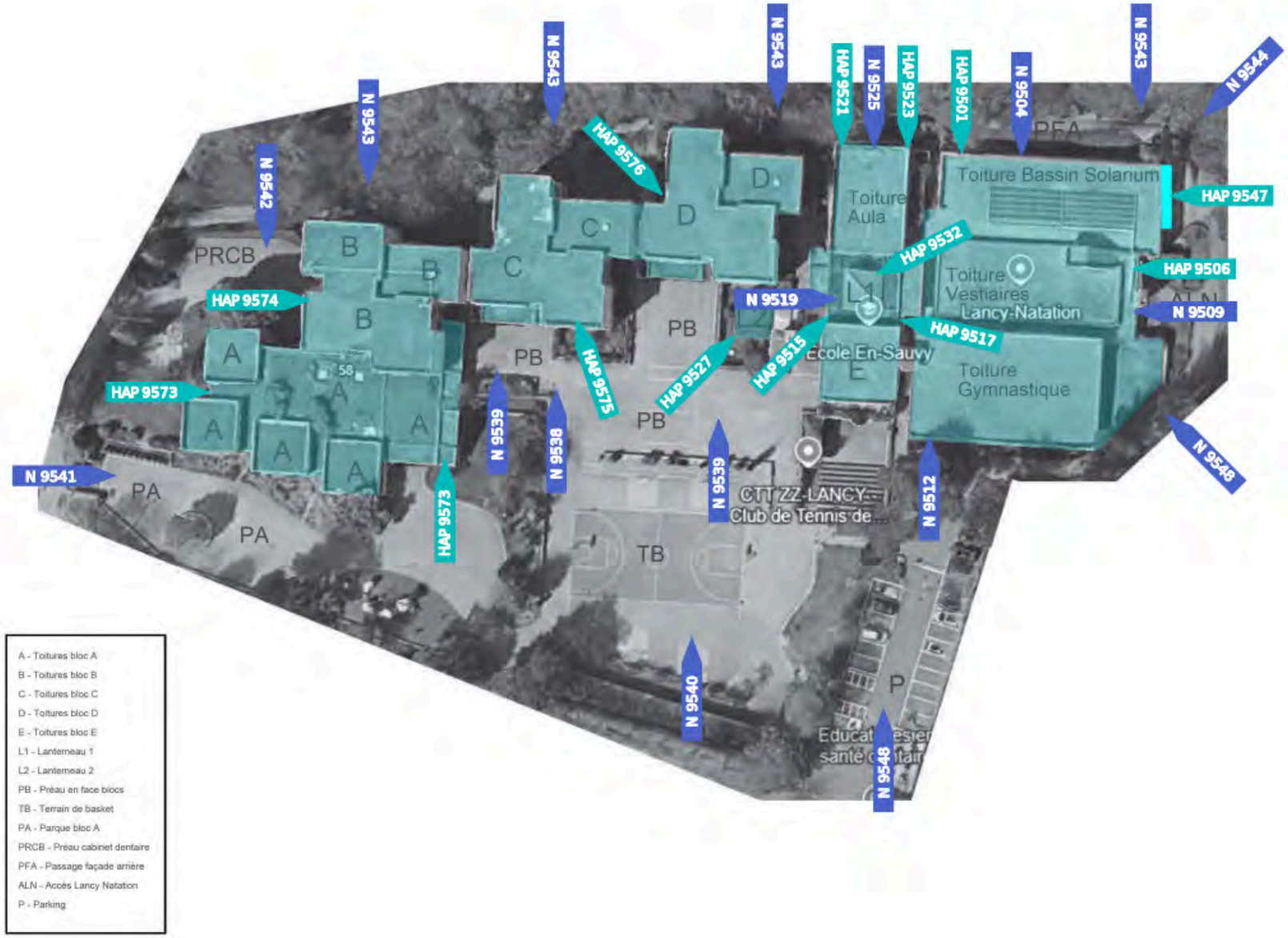

HAP

ID plan	6_HAP
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

HAP9501	Etanchéité bitumineuse supérieure	
N9504	Pare-vapeur bitumineux inférieur	
HAP9506	Etanchéité bitumineuse supérieure	
N9509	Pare-vapeur bitumineux inférieur	
N9512	Etanchéité bitumineuse inférieure	
HAP9515	Etanchéité bitumineuse supérieure	
HAP9517	Isolation intermédiaire en liège bitumineux	
N9519	Pare-vapeur bitumineux inférieur	
HAP9521	Etanchéité bitumineuse supérieure	
HAP9523	Isolation intermédiaire en liège bitumineux	
N9525	Pare-vapeur bitumineux inférieur	
HAP9527	Pare-vapeur bitumineux inférieur	
HAP9532	Pare-vapeur bitumineux	
N9538	Enrobé bitumineux (réparation)	
N9539	Enrobé bitumineux	
N9540	Enrobé bitumineux	
N9541	Enrobé bitumineux	
N9542	Enrobé bitumineux	
N9543	Enrobé bitumineux	
N9544	Enrobé bitumineux (réparation)	
HAP9547	Peinture bitumineuse noire	
N9548	Enrobé bitumineux	
HAP9573	Complexe d'étanchéité	
HAP9574	Complexe d'étanchéité	
HAP9575	Complexe d'étanchéité	
HAP9576	Complexe d'étanchéité	

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

ID plan	6_HBCD
Étage	Extérieur

Légende

HBCD..	Contient des HBCD
N..	Ne contient pas des HBCD
R..	Assaini
N/A..	Présence de HBCD à évaluer
R..	Réserve



HBCD

ID plan	6_HBCD
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N9502	Isolation intermédiaire en foamglass	
N9507	Isolation intermédiaire en foamglass	
N9510	Isolation supérieure en polyurethane	
N9513	Plaque en polystyrène expansé entre éléments béton	
HBCD9578	Isolation dans complexe d'étanchéité	
HBCD9579	Isolation dans complexe d'étanchéité	
HBCD9580	Isolation dans complexe d'étanchéité	
HBCD9581	Isolation dans complexe d'étanchéité	
HBCD9582	Isolation dans complexe d'étanchéité	
HBCD9583	Isolation en polystyrène extrudé mauve	
HBCD9584	Isolation en polystyrène expansé blanc	

Annexe 2

Stratégie d'échantillonnage et interprétation

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP								
Bâtiment	Local	Description du matériau	Nbre d'occ. / métrés	Stratégie d'éch.	Nbre d'éch. prélevés	Analyses positives	Analyses négatives	Interprétation des résultats et conclusions
Amiante								
Ecole En Sauvy	L'ensemble des bâtiments	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	99 occ.	15%	15	7	8	Compte tenu de la nature hétérogène du matériau, la totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie aux prélèvements positifs
Ecole En Sauvy	L'ensemble des bâtiments	Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	99 occ.	18%	18	1	17	Compte tenu de la nature hétérogène du matériau, la totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie aux prélèvements positifs
Ecole En Sauvy	L'ensemble des bâtiments	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	71 occ.	8%	6	6	0	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Entrée piscine, vestiaire piscine n°2026 au 2ème sous-sol	Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm	2 occ.	50%	1	1	0	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	L'ensemble des bâtiments	Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm	58 occ.	9%	5	5	0	La totalité de la population identique est considérée comme contenant de l'amiante
Ecole En Sauvy	Tennis de table - WC homme et dame	Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	2 occ.	50%	1	1	0	La totalité de la population identique est considérée comme contenant de l'amiante
Ecole En Sauvy	Tennis de table - WC homme et dame	Colle de faïence blanche 12cm x 24cm	2 occ.	50%	1	1	0	La totalité de la population identique est considérée comme contenant de l'amiante
Ecole En Sauvy	Blocs A-B-C-D Toutes les salles de classes	Colle de mosaïque murale verte et kaki 2cm x 2cm	31 occ.	13%	4	2	2	Compte tenu de la nature hétérogène du matériau, la totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie aux prélèvements positifs
Ecole En Sauvy	WC homme et femme au 1er sous-sol Escaliers hall au rez du bloc D	Carreau de terrazzo gris clair 30 cm x 30 cm	3 occ.	67%	2	1	1	Compte tenu de la nature hétérogène du matériau, la totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie aux prélèvements positifs
Ecole En Sauvy	WC homme et femme au 1er sous-sol Escaliers hall au rez du bloc D	Colle de carreau de terrazzo gris clair 30 cm x 30 cm	3 occ.	67%	2	1	1	Compte tenu de la nature hétérogène du matériau, la totalité de la population identique est considérée comme amiantée par analogie aux prélèvements positifs
Ecole En Sauvy	Vestiaires fille et garçon gym au 1er sous-sol	Colle de carrelage brun foncé 15cm x 15cm rénovation	2 occ.	100%	2	1	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant de l'amiante
Ecole En Sauvy	490	Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm	2 occ.	50%	1	1	0	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Entrée piscine au 2ème sous-sol	Colle de faïence bleu foncé 12cm x 12cm, colle de faïence bleu foncé 24cm x 24cm	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	L'ensemble des bâtiments	Colle de plaque bois/ciment plafond	152 occ.	11%	16	0	16	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Bureau natation au 2ème sous-sol Hall/secrétariat, salle de repos 1002, salle d'examen 1003 et 1004, local nettoyage 1009, dépôt 1010 et 1011, brossage 1006 au 1er sous-sol	Crépi mural blanc petit grain	9 occ.	33%	3	0	3	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Vestiaire piscine n°2026 au 2ème sous-sol WC homme et femme, vestiaire homme et femme piscine, vestiaire fille et garçon gym, vestiaire profs 1 et 2, accès bassin gardien au 1er sous-sol	Colle de faïence blanche 15cm x 15cm rénovation	9 occ.	56%	5	0	5	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Locaux n°2001, 2002, 2003, 2004, 2005 au 2ème sous-sol	Peinture de sol gris foncé	3 occ.	33%	1 échantillon composite de 3 occurrences	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Matériels et engins, sas 1 et 3, désinfection 1 et 2, refectoire, stationnement, WC homme et femme 2, fosse E.U., diesel au 2ème sous-sol	Calorifugeage vert et rouge liège bitumineux	11 occ.	36%	4	0	4	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP								
Bâtiment	Local	Description du matériau	Nbre d'occ. / métrés	Stratégie d'éch.	Nbre d'éch. prélevés	Analyses positives	Analyses négatives	Interprétation des résultats et conclusions
Ecole En Sauvy	Matériels et engins, sas 1, réfectoire, bureau 1, dortoirs canton 57l et commune 57l, WC homme et femme 1 stationnement, fosse E.U., dortoir 1, traitement au 2ème sous-sol	Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	12 occ.	33%	4	0	4	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Sas 1, 2 et 3, désinfections 1 et 2, réfectoire, stationnement, bureau 3 au 2ème sous-sol	Résine de sol orange moucheté	8 occ.	38%	3	0	3	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Réfectoire, bureau 1 au 2ème sous-sol	Résine de sol gris moucheté supérieure	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Bureaux 1 et 2, stationnement au 2ème sous-sol	Plaque de faux-plafond type "Pavaroc"	3 occ.	67%	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Dortoirs canton 57l et commune 57l, dortoirs canton 60l et commune 60l, bureau 2, dortoirs 1 et 2 au 2ème sous-sol	Résine de sol gris/jaune	7 occ.	29%	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	WC homme et femme 1 et 2, fosse E.U., diesel, cuisine, hospitalisation 18 + 15l et 16 + 14l, traitement au 2ème sous-sol	Résine de sol vert moucheté	10 occ.	30%	3	0	3	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Cuisine, vivres au 2ème sous-sol	Résine de sol gris clair rugueuse	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Cuisine, vivres au 2ème sous-sol	Résine de sol gris clair rugueuse	3 occ.	33%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Sous station chauffage et maquette de train, dépôt protection civile au 2ème sous-sol	Peinture de sol grise	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Entrée + sas, abris 1, 2, 3, 4 dans abri public au 2ème sous-sol	Peinture de sol blanche	5 occ.	20%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Salle de repos 1002, salles d'examen 1003 et 1004	Revêtement de sol bleu moucheté + colle + ragréage	3 occ.	33%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Tennis de table - vestiaires 1 et 2 douche	Colle de carrelage gris tacheté 24cm x 24cm	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	WC filles et garçons, salles de classe 1020 et 1023	Stratifié blanc en bois type "Formica"	4 occ.	50%	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Salles de classe 1020, 1023, 1025	Stratifié imitation bois en bois type "Formica"	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Banc de la galerie et côté baie vitrée, murs côté école, côté extérieur côté galerie dans le local du bassin de natation au 1er sous-sol	Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé	5 occ.	60%	3	0	3	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Galerie et plage dans le local du bassin de natation, local technique sous escalier, vestiaires profs 1 et 2, accès bassin gardien au 1er sous-sol	Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm	5 occ.	60%	3	0	3	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Vestiaires homme et femme piscine au 1er sous-sol	Colle de faïence blanche et bleue 12cm x 12cm sur les bancs	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Vestiaires homme, femme, fille, garçon et profs piscine au 1er sous-sol	Colle de carrelage bleu clair 12cm x 24cm	3 occ.	67%	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Vestiaires fille et garçon gym au 1er sous-sol	Colle de carrelage brun 15cm x 15cm	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Vestiaires fille et garçon gym au 1er sous-sol	Colle de carrelage brun clair 10cm x 10cm rénovation	2 occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP									
Bâtiment	Local	Description du matériau	Nbre d'occ. / métrés		Stratégie d'éch.	Nbre d'éch. prélevés	Analyses positives	Analyses négatives	Interprétation des résultats et conclusions
Ecole En Sauvy	Cuisine, séjour, hall + dégagement, buanderie de l'appartement concierge au 1er étage	Colle de carrelage ocre 9 cm x 20 cm	4	occ.	50%	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Cuisine, hall + dégagement, buanderie, chambres de l'appartement concierge au 1er étage	Crépi intérieur blanc gros grain	4	occ.	50%	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Cuisine, séjour, hall + dégagement, buanderie, WC, salle de bain, chambres de l'appartement concierge au 1er étage	Enduit blanc au plafond	7	occ.	43%	3	0	3	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Palier et escaliers au 1er et 2ème étage du bloc D	Peintures sur béton	2	occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Salles de classe 203 et 202 au 2ème étage du bloc B	Stratifié gris en bois type "Formica"	2	occ.	50%	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
Ecole En Sauvy	Façades	Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non défini			12	0	12	La totalité de la population identique est considérée comme non amiantée
PCB									
Ecole En Sauvy	Divers locaux	Peinture grise sur radiateurs	220	p.	2 échantillons composites de 6 pièces par type de revêtement et par type de support	2	2	0	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs supérieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Locaux 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005	Peinture de sol gris foncé	213	m2	1 prélèvement composite de 3 locaux par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	Divers locaux au 2ème sous-sol (locaux de la PC)	Peinture grise anthracite sur porte blindée	13	p.	1 prélèvement composite de 3 pièces par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : SAS 1-2-3, désinfection 1 et 2, réfectoire, stationnement et bureau 3	Résine de sol orange moucheté	294	m2	1 prélèvement composite par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Local matériels et engins, entrée véhicule PC, SAS 1 et bureau 1	Peinture de sol grise/verte	590	m2	1 prélèvement composite par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Dortoirs canton 57l et 60l, dortoirs commune 57l et 60l, dortoirs 1 et 2 ainsi que bureau 2	Résine de sol grise/jaune mouchetée	330	m2	1 prélèvement composite par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : WC F. 1 et 2, WC H. 1 et 2, Fosse E.U., Diesel, Cuisine, Hospitalisation 14-15-16-18l et traitement	Résine de sol vert moucheté	330	m2	1 prélèvement composite par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Cuisine et vivres	Résine de sol gris clair rugueuse	30	m2	1 prélèvement par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Désinfection 1 et 2	Peinture de sol orange	15	m2	1 prélèvement par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Diesel, sous station chauffage, maquette de train, dépôt protection civile, local ventilation du tennis de table	Peinture de sol grise	480	m2	1 prélèvement composite de 2 occurrences par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : WC homme et femme, bassin de natation, local technique sous escalier, vestiaires homme-femme-filles-garçons-profs piscine et accès bassin gardien	Peinture bleue sur radiateur	14	p.	1 prélèvement composite de 2 pièces par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur

Stratégie d'échantillonnage et interprétation des résultats des MSP								
Bâtiment	Local	Description du matériau	Nbre d'occ. / métrés	Stratégie d'éch.	Nbre d'éch. prélevés	Analyses positives	Analyses négatives	Interprétation des résultats et conclusions
Ecole En Sauvy	Bloc A au rez : WC 12 filles Bloc E au 1er : Tous les locaux de l'appartement concierge	Peinture blanche sur radiateur	7 p.	1 prélèvement par type de revêtement et par type de support	1	0	1	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
				HAP				
Ecole En Sauvy	Toiture bassin solarium Toiture vestiares Toiture hall (lanterneau) Toiture Aula	Pare-vapeur bitumineux inférieur	4 occ.	50%	2	0	2	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur
Ecole En Sauvy	Préaux Parc bloc A Passage façade arrière Accès Lancy-Natation Passage bloc E Parking	Enrobé bitumineux	3900 m2	4 prélèvements composites de 3 (12 échantillons)	4	0	4	La totalité de la population identique est considérée comme contenant des valeurs inférieures aux valeurs cantonales en vigueur

Annexe 3

Rapport d'analyses amiante 1

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

SURCOTEC
LABORATOIRE D'ANALYSES

RAPPORT D'ANALYSE

Recherche et identification d'amiante dans un prélèvement de matériau

No de rapport : HSECO620250304A

Client :

Entreprise : HSE CONSEILS SA
Contact : M. A. Petit
Adresse : Chem. de la Marbrerie 3
1227 Carouge

Prélèvement :

Date de réception : 03.03.2025
Date d'analyse : 04.03.2025
Référence client : 2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En- Sauvy

RESULTATS :

Les échantillons ci-dessous ont été préparés selon la norme HSG 248 et analysés selon les parties appropriées des normes VDI 3866 (Part 5) / HSG 248 / VDI 3492 et méthode interne d'acidification directe:

Echantillon	Description	Techniques d'analyses	Résultat de l'analyse
2064	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	MOLP	**Amiante non détecté**
2458	Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	MOLP	**Amiante non détecté**
4125	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	MOLP	**Amiante détecté (chrysotile, traces)**
6147	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	MOLP	**Amiante détecté (chrysotile, traces)**
8100	Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	MOLP	**Amiante non détecté**

SURCOTEC SA - 109A chemin du Pont-du-Centenaire - 1228 Plan-les-Ouates - T: +41 22 794 73 83 - labo@surcotec.ch
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne concernent que les échantillons fournis.

SURCOTEC
LABORATOIRE D'ANALYSES

RAPPORT D'ANALYSE

Recherche et identification d'amiante dans un prélèvement de matériau

REMARQUES :

Les données concernant la détection et le type d'amiante sont comprises dans le domaine d'accréditation, la quantité d'amiante est donnée à titre indicatif. La limite de détection est supérieure ou égale à 0.01%. Les autres indications figurant sur le rapport et concernant les échantillons proviennent de la fiche fournie par le client. Les échantillons sont conservés pendant6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux qui en contiennent doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau contenant de l'amiante est considéré comme exempt d'amiante.

En restant à votre disposition en cas de question concernant nos documents qualités, nos méthodes d'analyses ou toutes autres informations.

Rédigé par : Laure Cunin

Signature :



Validé par : Limat Dominique

Responsable du laboratoire ou son remplaçant agréé

Signature :



Date d'émission du rapport	Version	Auteur	Commentaires
04.03.2025	Version 1		Rapport initial

SURCOTEC SA - 109A chemin du Pont-du-Centenaire - 1228 Plan-les-Ouates - T: +41 22 794 73 83 - labo@surcotec.ch
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne concernent que les échantillons fournis.

Annexe 4

Rapport d'analyses amiante 2

RAPPORT D'ANALYSE

Recherche de fibres d'amiante dans un prélèvement de matériaux

Rapport d'analyse du lot N °: 25030035

Version : 1

Identification du client
Entreprise : HSE Conseils SA (GE)
Expert : Arnaud Petit
Adresse : Chemin de la Marbrerie 3bis,
1227 Carouge

Identification du lot
Référence : 2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En- Sauvy
Date de réception : 03/03/2025
Nombre d'échantillons : 5

RÉSULTATS D'ANALYSE

L'analyse des échantillons est réalisée par microscopie optique à lumière polarisée selon une procédure interne accréditée ISO/CEI 17025, conformément à la norme HSG 248.

VERSION

Version	Modifications	Date d'émission
1	Rapport initial	04/03/2025

109C Chemin du Pont-du-Centenaire CH-1228 Plan-les-Ouates
Tel : +41 22 880 03 20 | Fax : +41 22 880 03 21 | analyse@lelabo-ae.ch | www.lelabo-ae.ch
Ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Échantillon		Résultat
ECH-001	2225 Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Amiante non détecté
ECH-002	4001 Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Amiante non détecté
ECH-003	4252 Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Amiante non détecté
ECH-004	6197 Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Amiante non détecté
ECH-005	8134 Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Amiante non détecté

109C Chemin du Pont-du-Centenaire CH-1228 Plan-les-Ouates
Tel : +41 22 880 03 20 | Fax : +41 22 880 03 21 | analyse@lelabo-ae.ch | www.lelabo-ae.ch
Ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

REMARQUES

Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les indications figurant sur le rapport et concernant les échantillons proviennent de la fiche fournie par le client.

Ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux qui en contiennent doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau contenant de l'amiante est considéré comme exempt d'amiante.

Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles questions concernant les analyses, les résultats ou toutes autres informations.

Analyses réalisées par : Ingrid Megevand



Rapport validé par : Anthony Oudom
Responsable du laboratoire ou remplaçant agréé



109C Chemin du Pont-du-Centenaire CH-1228 Plan-les-Ouates
Tel : +41 22 880 03 20 | Fax : +41 22 880 03 21 | analyse@lelabo-ae.ch | www.lelabo-ae.ch
Ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Annexe 5

Rapport d'analyses amiante 3

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
0008 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	Chrysotile
0009 - Colle de faïence bleu foncé 12cm x 12cm	Non décelé
0010 - Colle de plinthe blanche 10cm x 20cm	Non décelé
0011 - Colle de plinthe gris moucheté 8cm x 30cm	Non décelé
0012 - Colle de carrelage gris moucheté 30cm x 30cm supérieur	Non décelé
0015 - Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm supérieur	Chrysotile
0016 - Colle de carrelage blanc 10cm x 20cm supérieur	Non décelé
0017 - Colle de carrelage beige 15cm x 15cm inférieur	Non décelé
0021 - Crépi mural blanc petit grain	Non décelé
0022 - Plaque bitumineuse sous évier	Non décelé
0025 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm rénovation	Non décelé
0028 - Colle de carrelage gris taupe 15cm x 15cm inférieur	Non décelé
0029 - Colle de carrelage gris taupe 10cm x 10cm réparation	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
0035 - Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Trémolite
0036 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Non décelé
0039 - Résine de sol gris clair moucheté	Non décelé
0040 - Résine de sol gris clair moucheté	Non décelé
0043 - Peinture de sol violette	Non décelé
0045 - Joint de dilatation paroi de piscine	Non décelé
0055 - Bouchon plâtre de calorifugeage	Amosite
0056 - Peinture de sol gris clair	Non décelé
0061 - Peinture de sol verte inférieure	Non décelé
0068 - Papier noir sur calorifugeage	Non décelé
0075 - Peinture de sol gris foncé	Non décelé
0096 - Résine de sol gris foncé	Non décelé
0107 - Calorifugeage vert et rouge liège bitumineux	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
0115 - Résine de sol saumon moucheté supérieure	Non décelé
0123 - Résine de sol orange moucheté supérieure	Non décelé
0132 - Calorifugeage vert liège bitumineux	Non décelé
0133 - Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	Non décelé
0150 - Plaque de faux-plafond type "Pavaroc"	Non décelé
0154 - Résine de sol gris moucheté supérieure	Non décelé
0168 - Résine de sol gris/jaune moucheté	Non décelé
0203 - Calorifugeage rouge liège bitumineux	Non décelé
0223 - Résine de sol vert moucheté	Non décelé
0232 - Enduit sous évier	Non décelé
0233 - Résine de sol gris clair rugueuse	Non décelé
0261 - Plaque de faux-plafond type "Pavaroc"	Non décelé
0266 - Résine de sol orange moucheté	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
0273 - Résine de sol gris/jaune moucheté	Non décelé
0281 - Résine de sol vert moucheté	Non décelé
0303 - Résine de sol orange moucheté	Non décelé
0326 - Calorifugeage vert liège bitumineux	Non décelé
0328 - Résine de sol vert moucheté	Non décelé
0402 - Peinture bitumineuse sur canalisation en fonte	Non décelé
0405 - Colle de faïence gris moucheté 10cm x 10cm sur lavoir	Chrysotile
0406 - Peinture de sol verte	Non décelé
0408 - Resine marron sur lavoir	Non décelé
0411 - Peinture de sol grise	Non décelé
0413 - Resine de sol beige épaisse	Non décelé
0450 - Crépi blanc mur et plafond	Non décelé
0451 - Peinture de sol blanche	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
0457 - Plaque murale type "Pavaroc"	Non décelé
2003 - Crépi mural blanc petit grain	Non décelé
2007 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Non décelé
2014 - Revêtement de sol bleu moucheté + colle + ragréage	Non décelé
2035 - Enduit gris sous évier	Non décelé
2063 - Plaque bitumineuse sous évier	Non décelé
2065 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Non décelé
2071 - Peinture de sol grise	Non décelé
2075 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
2076 - Crépi mural gris	Non décelé
2087 - Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	Chrysotile
2101 - Colle de faïence blanche 12cm x 24cm	Chrysotile
2102 - Colle de carrelage gris tacheté 24cm x 24cm	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
2122 - Crépi mural blanc petit grain	Non décelé
2124 - Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm	Chrysotile
2142 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	Chrysotile
2163 - Stratifié blanc en bois type "Formica"	Non décelé
2174 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Non décelé
2178 - Enduit sous évier	Non décelé
2187 - Colle de mosaïque murale verte 2cm x 2cm	Chrysotile
2190 - Stratifié blanc en bois type "Formica" sous tableau	Non décelé
2191 - Stratifié imitation bois en bois type "Formica"	Non décelé
2223 - Résine de sol multicolore	Non décelé
2230 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
2241 - Crépi gris clair grain fin	Non décelé
2254 - Liège bitumineux + étanchéité bitumineuse inférieur	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
2283 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Non décelé
2300 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
2314 - Revêtement de sol type linoléum bleu/gris + colle supérieur	Non décelé
2320 - Crépi blanc plafond supérieur	Non décelé
2324 - Carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Trémolite
2344 - Colle de carrelage beige 15cm x 15cm	Non décelé
2359 - Colle de carrelage blanc antidérapant 15cm x 15cm	Chrysotile
2363 - Crépi mural gris clair grain moyen	Non décelé
2365 - Colle de carrelage gris moucheté 10cm x 10cm	Non décelé
2366 - Enduit sous évier	Non décelé
2382 - Colle de mosaïque murale kaki 2cm x 2cm	Chrysotile
2400 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
2414 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
2424 - Carreau de terrazzo blanc 30cm x 30cm	Non décelé
2425 - Colle de carreau de terrazzo blanc 30cm x 30cm	Non décelé
2427 - Mastic intérieur de fenêtre	Chrysotile | Trémolite
2454 - Revêtement de sol supérieur terrain de sport	Non décelé
2459 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30cm x 30cm	Non décelé
2474 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation	Non décelé
2488 - Carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm rénovation	Non décelé
2489 - Colle de carreau de terrazzo gris 30cm x 30cm rénovation	Non décelé
2503 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	Chrysotile
2504 - Colle de plinthe gris clair 15cm x 15cm côté vestiaire	Chrysotile
2505 - Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé sur banc de galerie	Non décelé
2507 - Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé mur côté extérieur	Non décelé
2508 - Colle de faïence blanche, bleu clair, bleu foncé mur côté galerie	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
2510 - Colle de faïence rose inférieure banc côté baie vitrée	Non décelé
2513 - Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm dans galerie	Non décelé
2514 - Colle de carrelage blanc 8cm x 15cm de rigole dans galerie	Non décelé
2526 - Colle de faïence blanche 12cm x 20cm dans espace musculation	Non décelé
2527 - Colle de carrelage noir strié 24cm x 24cm dans espace musculation	Non décelé
2530 - Liège bitumineux mural sous baie vitrée	Non décelé
2545 - Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm	Non décelé
2555 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation	Non décelé
2556 - Colle de faïence blanche et bleue 12cm x 12cm sur les bancs	Non décelé
2561 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation	Non décelé
2563 - Colle de carrelage bleu clair 12cm x 24cm	Non décelé
2567 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm	Chrysotile
2569 - Colle de faïence blanche 15cm x 15cm de rénovation dans la douche	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
2570 - Colle de carrelage brun 15cm x 15cm	Non décelé
2571 - Colle de carrelage brun foncé 15cm x 15cm rénovation	Chrysotile
2572 - Colle de carrelage brun clair 10cm x 10cm rénovation	Non décelé
2586 - Colle de carrelage bleu clair 12cm x 24cm	Non décelé
2593 - Colle de carrelage beige strié 15cm x 15cm	Non décelé
2594 - Colle de carrelage gris clair marbré 10cm x 10cm	Non décelé
2607 - Colle de carrelage beige strié 12cm x 24cm	Non décelé
2608 - Colle de carrelage beige 20cm x 20cm	Non décelé
2632 - Colle de faïence blanche 20cm x 20cm	Non décelé
4000 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
4021 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
4022 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
4029 - Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Chrysotile | Trémolite

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
4032 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
4050 - Colle de carreau de terrazzo gris clair 30 cm x 30 cm	Chrysotile | Trémolite
4051 - Carreau de terrazzo gris clair 30 cm x 30 cm	Chrysotile | Trémolite
4058 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
4067 - Colle bitumineuse noire	Non décelé
4069 - Dallette vinyle beige tachetée	Chrysotile
4070 - Crépi mural jaune	Non décelé
4106 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
4107 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
4109 - Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	Chrysotile
4124 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
4169 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
4193 - Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	Chrysotile

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
4196 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
4220 - Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	Non décelé
4256 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
6000 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
6028 - Colle de carreau de terrazzo blanc 30 cm x 30 cm	Non décelé
6029 - Carreau de terrazzo blanc 30 cm x 30 cm	Non décelé
6032 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
6035 - Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Chrysotile | Trémolite
6041 - Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	Chrysotile
6043 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
6058 - Colle de faïence beige 10 cm x 10 cm	Chrysotile
6059 - Crépi intérieur blanc gros grain	Non décelé
6060 - Plaque bitumineuse sous évier	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
6063 - Colle de carrelage ocre 9 cm x 20 cm	Non décelé
6065 - Enduit mural derrière tapisserie	Non décelé
6072 - Colle de carrelage ocre 9 cm x 20 cm	Non décelé
6075 - Colle de carreaux blancs 15 cm x 15 cm sur socle	Chrysotile
6076 - Enduit blanc au plafond	Non décelé
6077 - Colle de carrelage bleu gris 20 cm x 20 cm	Non décelé
6078 - Colle de faïence blanche et bleue grise 20 cm x 25 cm	Chrysotile
6080 - Colle de carrelage bleu gris 20 cm x 20 cm	Non décelé
6081 - Colle de faïence blanche et beige 20 cm x 25 cm	Chrysotile
6082 - Enduit blanc au plafond	Non décelé
6083 - Colle de parquet	Non décelé
6084 - Crépi intérieur blanc gros grain	Non décelé
6085 - Enduit blanc au plafond	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
6099 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
6149 - Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	Chrysotile
6161 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
8002 - Colle de mosaïque murale verte 2 cm x 2 cm	Non décelé
8004 - Stratifié gris en bois type "Formica"	Non décelé
8006 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
8036 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
8039 - Carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Chrysotile
8044 - Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	Chrysotile
8098 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé
8099 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
8133 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Chrysotile | Trémolite
8161 - Colle de plaque bois/ciment plafond	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
8168 - Colle de carreau de terrazzo vert foncé 30 cm x 30 cm	Non décelé
8203 - Peintures sur béton	Non décelé
9500 - Etanchéité bitumineuse supérieure	Non décelé
9503 - Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non décelé
9505 - Etanchéité bitumineuse supérieure	Non décelé
9508 - Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non décelé
9511 - Etanchéité bitumineuse inférieure	Non décelé
9514 - Etanchéité bitumineuse supérieure	Non décelé
9516 - Isolation intermédiaire en liège bitumineux	Non décelé
9518 - Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non décelé
9520 - Etanchéité bitumineuse supérieure	Non décelé
9522 - Isolation intermédiaire en liège bitumineux	Non décelé
9524 - Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non décelé

Rapport : MAT-QCR-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	04.03.2025 12.03.2025 201
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
9526 - Pare-vapeur bitumineux inférieur	Non décelé
9546 - Peinture bitumineuse noire	Non décelé
9549 - Joint mortier de parpaing	Non décelé
9550 - Joint mortier de parpaing	Non décelé
9561 - Peinture de sol orange	Non décelé
9563 - Joint de dilatation entre éléments béton	Non décelé

Remarques

La méthode de préparation utilisée est appropriée à des échantillons dont la teneur en amiante est faible et/ou qui présentent une matrice complexe. Les analyses sont effectuées selon la norme ISO 22'262-1 adaptée, par microscopie électronique à balayage. La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé.
Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations analysées sont archivées pendant 3 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement. Les échantillons ont été prélevés et identifiés par le client. Les modifications apportées aux différentes versions sont disponibles dans l'échange d'email avec le laboratoire.
Information FaCH : Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux qui en contiennent doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau contenant de l'amiante est considéré comme exempt d'amiante.

Gland, le 12.03.2025

Mathias Bovy
Analyste

Cécile Méziat
Responsable laboratoire

Annexe 6

Rapport d'analyses amiante 4

Rapport : MAT-QDB-09
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 18.03.2025 4
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
0109 - Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	Non décelé
0201 - Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	Non décelé
0262 - Calorifugeage violet plâtre + liège bitumineux	Non décelé
0264 - Calorifugeage vert liège bitumineux	Non décelé

Remarques

La méthode de préparation utilisée est appropriée à des échantillons dont la teneur en amiante est faible et/ou qui présentent une matrice complexe. Les analyses sont effectuées selon la norme ISO 22'262-1 adaptée, par microscopie électronique à balayage. La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé.
Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations analysées sont archivées pendant 3 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement. Les échantillons ont été prélevés et identifiés par le client. Les modifications apportées aux différentes versions sont disponibles dans l'échange d'email avec le laboratoire.
Information FaCH : Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux qui en contiennent doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau contenant de l'amiante est considéré comme exempt d'amiante.

Gland, le 18.03.2025

Mathias Bovy
Analyste

Cécile Méziat
Responsable laboratoire

Annexe 7

Rapport d'analyses amiante 5

Rapport : MAT-QKL-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.08.2025 19.08.2025 10
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud40 _En-Sauvy		

Résultats

Echantillons	Amiante
3980 - Peinture œuvres d'art multicolore	Non décelé
3982 - Joint œuvres d'art	Non décelé
4260 - Joint œuvres d'art	Non décelé
4261 - Joint œuvres d'art	Non décelé
8205 - Peinture œuvres d'art multicolore	Non décelé
8207 - Peinture œuvres d'art multicolore	Non décelé
9590 - Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non décelé
9591 - Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non décelé
9592 - Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non décelé
9593 - Masse d'égalisation entre cadre et maçonnerie	Non décelé

Rapport : MAT-QKL-03
Version : 1

Rapport d'analyse amiante dans les matériaux

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception : Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.08.2025 19.08.2025 10
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud40 _En-Sauvy		

Remarques

La méthode de préparation utilisée est appropriée à des échantillons dont la teneur en amiante est faible et/ou qui présentent une matrice complexe. Les analyses sont effectuées selon la norme ISO 22'262-1 adaptée, par microscopie électronique à balayage. La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé.
Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations analysées sont archivées pendant 3 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement. Les échantillons ont été prélevés et identifiés par le client. Les modifications apportées aux différentes versions sont disponibles dans l'échange d'email avec le laboratoire.
Information FaCH : Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux qui en contiennent doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau contenant de l'amiante est considéré comme exempt d'amiante.

Gland, le 19.08.2025

Mathias Bovy
Analyste

Cécile Méziat
Responsable laboratoire

Annexe 8

Evaluation des risques selon FACH

Méthode d'évaluation des risques

La méthode SUVA-FACH 2891 a été utilisée dans le cadre de cette expertise afin d'évaluer les risques d'exposition aux fibres d'amiante. Elle comprend trois étapes successives : l'évaluation des matériaux, l'évaluation de l'utilisation des locaux et la détermination du degré d'urgence des mesures à prendre.

1ère étape : Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante

Cette étape revient à évaluer le risque de libération de fibres d'amiante en tenant compte de l'état du matériau, de son degré d'agglomération et des influences extérieures susceptibles d'accélérer sa détérioration. Le cumul des trois facteurs permet d'obtenir une appréciation allant de 0 à 5.

Facteur	Popriétés et facteurs d'influence indentifiés		Evaluation
1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3	_____
	Fortement aggloméré	1	_____
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1	_____
	Intact, non endommagé	0	_____
	Vitrifié, confiné	-1	_____
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1	_____
	Aucune influence extérieure	0	_____
Total = évaluation globale du matériau			_____

2ème étape : Evaluation de l'utilisation des locaux, risque de contact avec l'amiante et exposition

La seconde étape intègre deux nouveaux facteurs : le type et la fréquence de l'utilisation du local ainsi que le degré d'accessibilité du matériau amianté. La matrice suivante permet d'obtenir une lettre allant de A à C par la combinaison de ces paramètres.

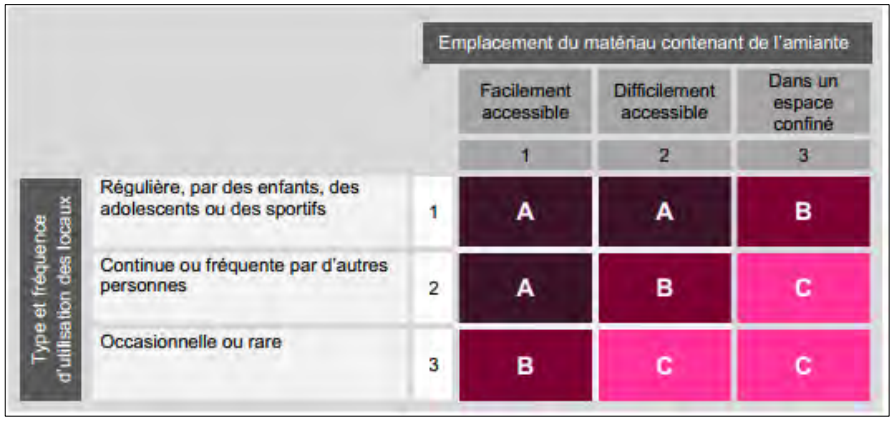

Type et fréquence d'utilisation des locaux		Emplacement du matériau contenant de l'amiante: Facilement accessible (1)	Difficilement accessible (2)	Dans un espace confiné (3)
Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	1	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	2	A	B	C
Occasionnelle ou rare	3	B	C	C

3ème étape : Détermination de l'urgence des mesures à prendre

Les résultats des phases précédentes sont rassemblés et combinés dans la troisième étape, de manière à déterminer le degré d'urgence des mesures à prendre.



Evaluation du matériau	Risque de libération d'amiante: A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I

Mesures à prendre

Sur la base du degré d'urgence attribué, une série de mesures devront être exécutées. Celles-ci sont répertoriées dans ce dernier tableau.

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'aissainissement	- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
II Recommander des mesures d'assainissement	- Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux

Annexe 9

Données de l'appareil XRF Heuresis Pb 200i 1

HSE Conseils SA
FRIBOURG | GENÈVE | JURA | NEUCHÂTEL | VALAIS | VAUD
contact@hseconseils.ch | www.hseconseils.ch

Company	Heuresis Corp.
Model	Pb200i
Type	XRF Lead Paint Analyzer
Serial Num.	1692
App Version	Pb200i-4.1-8

Reading #	Concentration	Units	3 SD	NomSecs	Date	Time	User	Mode	Analytic Mode	
4227	0.13	mg/cm2	0.12	7.65	24/02/2025	10:44:26	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	Mesures de
4228	0.64	mg/cm2	0.12	7.26	24/02/2025	10:44:45	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	contrôle
4229	0.21	mg/cm2	0.11	8.45	24/02/2025	10:47:46	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4230	0.31	mg/cm2	0.11	8.29	24/02/2025	10:48:35	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4231	0.19	mg/cm2	0.11	8.34	24/02/2025	10:49:34	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4232	<LOD	mg/cm2	0.12	7.92	24/02/2025	10:50:44	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4233	0.22	mg/cm2	0.11	8.29	24/02/2025	11:52:16	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4234	0.4	mg/cm2	0.12	7.88	24/02/2025	11:52:42	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4235	<LOD	mg/cm2	0.12	6.98	24/02/2025	11:53:06	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4236	0.18	mg/cm2	0.12	7.01	24/02/2025	11:53:29	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4237	0.27	mg/cm2	0.11	8.11	24/02/2025	11:54:15	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4238	0.15	mg/cm2	0.12	6.81	24/02/2025	11:54:36	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4239	0.37	mg/cm2	0.12	7.86	24/02/2025	11:55:10	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4240	0.24	mg/cm2	0.1	9.65	24/02/2025	11:55:31	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4241	0.14	mg/cm2	0.15	4.85	24/02/2025	14:47:36	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4242	0.23	mg/cm2	0.13	6.57	24/02/2025	14:48:51	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4243	0.26	mg/cm2	0.12	6.78	24/02/2025	14:51:14	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4244	0.35	mg/cm2	0.12	6.78	24/02/2025	14:51:35	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4245	0.28	mg/cm2	0.13	6.74	24/02/2025	14:51:52	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4247	0.21	mg/cm2	0.12	7.46	24/02/2025	14:52:52	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4250	0.13	mg/cm2	0.11	8.46	24/02/2025	14:55:48	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4252	0.32	mg/cm2	0.12	7.25	24/02/2025	14:56:16	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4253	0.24	mg/cm2	0.11	8.51	24/02/2025	15:00:15	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4254	<LOD	mg/cm2	0.12	7.39	24/02/2025	16:37:15	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4256	0.17	mg/cm2	0.13	6.67	24/02/2025	16:37:52	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4257	0.37	mg/cm2	0.11	8.75	24/02/2025	16:38:12	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	

4258	0.31	mg/cm2	0.13	6.3	24/02/2025	16:38:43	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4259	<LOD	mg/cm2	0.12	7.37	24/02/2025	16:40:40	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4260	0.3	mg/cm2	0.13	6.52	24/02/2025	16:42:52	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4261	0.26	mg/cm2	0.12	7.47	25/02/2025	09:50:59	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4263	0.3	mg/cm2	0.11	8.18	25/02/2025	09:51:32	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4265	0.43	mg/cm2	0.11	9.42	25/02/2025	09:52:06	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4267	0.42	mg/cm2	0.12	6.8	25/02/2025	09:52:34	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4269	0.2	mg/cm2	0.12	7.69	25/02/2025	09:54:42	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4271	0.38	mg/cm2	0.1	9.97	25/02/2025	09:55:08	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4272	0.47	mg/cm2	0.1	9.69	25/02/2025	10:41:08	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4274	0.1	mg/cm2	0.12	7.53	25/02/2025	10:42:06	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4275	0.18	mg/cm2	0.12	7.7	25/02/2025	10:43:09	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4276	0.26	mg/cm2	0.13	6.21	25/02/2025	10:44:22	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4277	0.22	mg/cm2	0.12	6.93	25/02/2025	11:22:15	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4278	0.23	mg/cm2	0.11	9	25/02/2025	11:23:10	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4279	0.43	mg/cm2	0.11	8.01	25/02/2025	11:23:44	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4280	0.26	mg/cm2	0.12	7.82	25/02/2025	11:24:53	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4281	0.07	mg/cm2	0.12	6.92	25/02/2025	11:25:16	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4282	0.27	mg/cm2	0.13	6.53	25/02/2025	12:50:11	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4283	0.15	mg/cm2	0.13	6.24	25/02/2025	12:50:55	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4285	0.18	mg/cm2	0.13	6.24	25/02/2025	12:51:10	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4287	<LOD	mg/cm2	0.11	8.58	25/02/2025	12:51:47	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4289	<LOD	mg/cm2	0.12	7.23	25/02/2025	12:52:25	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4290	0.2	mg/cm2	0.13	6.15	25/02/2025	16:22:55	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4292	0.2	mg/cm2	0.13	5.81	25/02/2025	16:24:06	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4293	0.33	mg/cm2	0.11	8.96	25/02/2025	16:54:58	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4294	0.24	mg/cm2	0.13	6.48	25/02/2025	16:55:22	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4295	0.9	mg/cm2	0.15	4.89	26/02/2025	08:05:35	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	Mesures de contrôle
4296	<LOD	mg/cm2	0.16	4.39	26/02/2025	08:05:52	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4298	0.41	mg/cm2	0.11	8.91	26/02/2025	10:14:23	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4299	0.25	mg/cm2	0.12	7.47	26/02/2025	10:15:00	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4300	0.17	mg/cm2	0.14	5.22	26/02/2025	10:15:19	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4301	<LOD	mg/cm2	0.12	7.22	26/02/2025	10:15:47	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	

4303	0.06	mg/cm2	0.12	6.83	26/02/2025	10:16:09	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint
4304	0.11	mg/cm2	0.12	7.88	26/02/2025	10:16:25	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint
4305	0.32	mg/cm2	0.11	8.3	26/02/2025	10:16:57	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint
4306	<LOD	mg/cm2	0.13	6.52	26/02/2025	10:17:18	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint

Annexe 10

Données de l'appareil XRF Heuresis Pb 200i 2

Company	Heuresis Corp.
Model	Pb200i
Type	XRF Lead Paint Analyzer
Serial Num.	1692
App Version	Pb200i-4.1-8

Reading #	Concentration	Units	3 SD	NomSecs	Date	Time	User	Mode	Analytic Mode	
4308	0.08	mg/cm2	0.09	12.65	26/02/2025	12:48:00	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4310	0.07	mg/cm2	0.11	8.75	26/02/2025	12:48:29	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4311	0.4	mg/cm2	0.11	8.58	26/02/2025	12:49:24	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4312	0.34	mg/cm2	0.12	7.8	26/02/2025	12:54:46	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4314	0.27	mg/cm2	0.1	10.38	26/02/2025	12:55:14	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4315	0.31	mg/cm2	0.1	9.73	26/02/2025	12:55:50	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4316	0.61	mg/cm2	0.12	8	26/02/2025	12:57:05	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4317	1.23	mg/cm2	0.16	3.93	26/02/2025	12:57:38	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4318	0.29	mg/cm2	0.86	0.14	26/02/2025	16:53:46	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4319	<LOD	mg/cm2	0.12	7.74	26/02/2025	16:53:54	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4320	<LOD	mg/cm2	0.12	7.46	26/02/2025	16:54:20	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4321	0.13	mg/cm2	0.12	7.38	26/02/2025	16:54:46	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4322	<LOD	mg/cm2	0.35	0.88	26/02/2025	16:55:42	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4323	<LOD	mg/cm2	0.13	6.08	26/02/2025	16:55:47	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4324	0.17	mg/cm2	0.14	5.49	26/02/2025	17:03:00	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4325	0.74	mg/cm2	0.18	3.4	27/02/2025	07:59:31	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	Mesures de contrôle
4326	0.07	mg/cm2	0.17	3.6	27/02/2025	07:59:47	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4327	0.26	mg/cm2	0.11	8.8	27/02/2025	10:03:26	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4329	0.26	mg/cm2	0.12	7.04	27/02/2025	10:03:55	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4330	0.33	mg/cm2	0.13	6.06	27/02/2025	10:04:25	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4331	0.2	mg/cm2	0.17	3.68	27/02/2025	10:04:51	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4332	0.41	mg/cm2	0.12	7.08	27/02/2025	10:05:07	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4333	0.07	mg/cm2	0.17	3.56	27/02/2025	10:05:36	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4334	<LOD	mg/cm2	0.18	3.22	27/02/2025	10:05:51	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4335	0.24	mg/cm2	0.18	3.25	27/02/2025	10:06:11	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4336	0.21	mg/cm2	0.13	6.73	27/02/2025	10:07:51	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	

4337	0.28	mg/cm2	0.14	5.34	27/02/2025	10:08:21	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4338	0.5	mg/cm2	0.09	12.39	27/02/2025	12:25:03	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4339	1.03	mg/cm2	0.12	7.86	27/02/2025	12:26:53	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4341	0.18	mg/cm2	0.13	6.02	27/02/2025	12:28:02	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4342	0.77	mg/cm2	0.12	7.2	27/02/2025	12:29:23	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4343	0.58	mg/cm2	0.11	9.04	27/02/2025	12:30:21	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4344	0.25	mg/cm2	0.13	6.2	27/02/2025	12:31:10	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4345	0.26	mg/cm2	0.13	5.89	27/02/2025	12:32:19	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4346	0.34	mg/cm2	0.12	7.47	27/02/2025	12:33:42	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4347	0.21	mg/cm2	0.12	7.06	27/02/2025	12:36:14	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4348	0.34	mg/cm2	0.12	7.43	27/02/2025	12:37:03	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4349	0.36	mg/cm2	0.11	9.2	27/02/2025	17:37:44	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4350	0.15	mg/cm2	0.13	6.63	27/02/2025	17:38:53	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4352	0.2	mg/cm2	0.13	6.05	27/02/2025	17:40:26	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4353	0.19	mg/cm2	0.13	6.33	27/02/2025	17:40:44	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4354	0.38	mg/cm2	0.11	9.39	27/02/2025	17:41:06	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4355	0.24	mg/cm2	0.11	8.13	27/02/2025	17:41:47	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4356	<LOD	mg/cm2	0.16	4.08	28/02/2025	07:57:51	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	Mesures de contrôle
4358	0.69	mg/cm2	0.17	3.5	28/02/2025	07:58:22	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4359	0.33	mg/cm2	0.15	5	28/02/2025	10:38:24	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4360	0.22	mg/cm2	0.16	4.39	28/02/2025	10:39:11	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4361	0.37	mg/cm2	0.16	4.22	28/02/2025	10:40:03	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4363	0.32	mg/cm2	0.11	8.27	28/02/2025	11:53:53	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4365	0.22	mg/cm2	0.12	7.11	28/02/2025	11:54:38	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4366	0.34	mg/cm2	0.11	8.76	28/02/2025	11:55:41	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4367	0.21	mg/cm2	0.13	6.71	28/02/2025	11:56:22	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4368	0.15	mg/cm2	0.13	6.31	28/02/2025	11:56:38	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	
4370	0.15	mg/cm2	0.12	7.44	28/02/2025	11:57:30	HSE-Conseils	Unlimited Time	Lead Paint	

Annexe 11

Données de l'appareil XRF Heuresis Pb 200i 3

Company	Heuresis Corp.
Model	Pb200i
Type	XRF Lead Paint Analyze
Serial Num.	8702
App Version	Pb200i-4.1-8

Reading #	Concentration	Units	3 SD	NomSecs	Date	Time	User	Mode	Analytic Mode	
3912	<LOD	mg/cm2	0.12	6.09	26.02.2025	11:58:35	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	Mesures de contrôle
3913	0.98	mg/cm2	0.13	4.98	26.02.2025	11:59:12	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	
3919	0.32	mg/cm2	0.54	8.31	26.02.2025	13:25:54	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	
3920	0.71	mg/cm2	0.22	1.8	26.02.2025	13:27:11	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	
3923	0.11	mg/cm2	0.32	0.86	26.02.2025	13:28:41	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	
3924	1.16	mg/cm2	0.23	1.72	26.02.2025	13:29:22	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	
3925	0.28	mg/cm2	0.29	1.08	26.02.2025	13:30:07	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	
3926	0.61	mg/cm2	0.31	0.93	26.02.2025	13:30:54	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	
3927	0.51	mg/cm2	0.25	1.49	26.02.2025	13:31:54	HSE Conseils 3	Unlimited Time	Lead Paint	

Annexe 12

Rapport d'analyses PCB

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0024		0041		0044	
Description	Peinture noire de radiateur		Résine de sol gris clair moucheté		Peinture de sol violette	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		-	
Mélange technique	-		-		-	
Facteur de conversion[2]	-		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.5	<LQ	0.5	<LQ	0.4	<LQ
PCB 52	0.5	<LQ	0.5	<LQ	0.4	<LQ
PCB 101	0.5	<LQ	0.5	<LQ	0.4	<LQ
PCB 153	0.5	<LQ	0.5	<LQ	0.4	<LQ
PCB 138	0.5	<LQ	0.5	<LQ	0.4	<LQ
PCB 180	0.5	<LQ	0.5	<LQ	0.4	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0046		0057		0062	
Description	Joint de dilatation paroi de piscine		Peinture de sol gris clair		Peinture de sol verte inférieure	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		-	
Mélange technique	-		-		-	
Facteur de conversion[2]	-		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.3	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 52	0.3	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 101	0.3	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 153	0.3	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 138	0.3	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 180	0.3	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0076		0097		0103	
Description	Peinture de sol gris foncé		Résine de sol gris foncé		Peinture de sol grise/verte	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		5.5	
Mélange technique	-		-		Non identifié	
Facteur de conversion[2]	-		-		5.0	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		1.1	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.4	<LQ	0.6	<LQ	0.5	<LQ
PCB 52	0.4	<LQ	0.6	<LQ	0.5	<LQ
PCB 101	0.4	<LQ	0.6	<LQ	0.5	<LQ
PCB 153	0.4	<LQ	0.6	<LQ	0.5	0.6
PCB 138	0.4	<LQ	0.6	<LQ	0.5	0.5
PCB 180	0.4	<LQ	0.6	<LQ	0.5	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0105		0116		0125	
Description	Peinture grise anthracite sur porte blindée		Résine de sol saumon moucheté supérieure		Peinture de sol orange l'ensemble de la surface	
Concentration totale[1] [mg/kg]	30.1		-		-	
Mélange technique	Aroclor 1254		-		-	
Facteur de conversion[2]	4.7		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	6.4		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.4	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 52	0.4	0.6	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 101	0.4	1.8	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 153	0.4	1.7	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 138	0.4	1.9	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 180	0.4	0.4	0.4	<LQ	0.4	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0169		0207		0209*	
Description	Résine de sol gris/jaune moucheté		Peinture grise sur groupe frigorifique		Peinture grise sur cuve filtre	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		-	
Mélange technique	-		-		-	
Facteur de conversion[2]	-		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.4	<LQ	0.4	<LQ	1.0	<LQ
PCB 52	0.4	<LQ	0.4	<LQ	1.0	<LQ
PCB 101	0.4	<LQ	0.4	<LQ	1.0	<LQ
PCB 153	0.4	<LQ	0.4	<LQ	1.0	<LQ
PCB 138	0.4	<LQ	0.4	<LQ	1.0	<LQ
PCB 180	0.4	<LQ	0.4	<LQ	1.0	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0218		0226*		0229	
Description	Peinture verte sur groupe électrogène		Peinture bleue de citerne		Peinture murale bleue d'étanchéité inférieure	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		-	
Mélange technique	-		-		-	
Facteur de conversion[2]	-		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.4	<LQ	1.0	<LQ	0.5	<LQ
PCB 52	0.4	<LQ	1.0	<LQ	0.5	<LQ
PCB 101	0.4	<LQ	1.0	<LQ	0.5	<LQ
PCB 153	0.4	<LQ	1.0	<LQ	0.5	<LQ
PCB 138	0.4	<LQ	1.0	<LQ	0.5	<LQ
PCB 180	0.4	<LQ	1.0	<LQ	0.5	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0234*		0304		0329	
Description	Résine de sol gris clair rugueuse		Résine de sol orange moucheté		Résine de sol vert moucheté	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		-	
Mélange technique	-		-		-	
Facteur de conversion[2]	-		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.8	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 52	0.8	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 101	0.8	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 153	0.8	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 138	0.8	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ
PCB 180	0.8	<LQ	0.4	<LQ	0.4	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0407		0409*		0412	
Description	Peinture de sol verte		Résine marron sur lavoir		Peinture de sol grise	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		-	
Mélange technique	-		-		-	
Facteur de conversion[2]	-		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.5	<LQ	0.9	<LQ	0.5	<LQ
PCB 52	0.5	<LQ	0.9	<LQ	0.5	<LQ
PCB 101	0.5	<LQ	0.9	<LQ	0.5	<LQ
PCB 153	0.5	<LQ	0.9	<LQ	0.5	<LQ
PCB 138	0.5	<LQ	0.9	<LQ	0.5	<LQ
PCB 180	0.5	<LQ	0.9	<LQ	0.5	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	0414		0452		0454	
Description	Résine de sol beige épaisse		Peinture de sol blanche		Peinture blanche sur porte blindée et main courante	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		-	
Mélange technique	-		-		-	
Facteur de conversion[2]	-		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.5	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 52	0.5	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 101	0.5	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 153	0.5	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 138	0.5	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 180	0.5	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	2189*		2224		2417	
Description	Peinture grise sur radiateur		Résine de sol multicolore		Peinture de sol fine gris foncé	
Concentration totale[1] [mg/kg]	3'448.4		5.9		-	
Mélange technique	Aroclor 1260		Aroclor 1260		-	
Facteur de conversion[2]	3.1		3.1		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	1'112.4		1.9		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	1.5	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 52	1.5	7.5	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 101	1.5	91.9	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 153	1.5	329.9	0.4	0.8	0.5	<LQ
PCB 138	1.5	259.7	0.4	0.6	0.5	<LQ
PCB 180	1.5	423.4	0.4	0.5	0.5	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	2423*		2452		2472	
Description	Peinture noire de cadre de fenêtre		Peinture jaune sur radiateur, tuyau et barrière métallique		Peinture bleue sur radiateur	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		-	
Mélange technique	-		-		-	
Facteur de conversion[2]	-		-		-	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		-	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.6	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 52	0.6	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 101	0.6	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 153	0.6	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 138	0.6	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ
PCB 180	0.6	<LQ	0.4	<LQ	0.5	<LQ

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	2622		6087		8010*	
Description	Peinture de sol verte fine		Peinture blanche sur radiateurs		Peinture grise sur radiateurs	
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		895.3	
Mélange technique	-		-		Aroclor 1260	
Facteur de conversion[2]	-		-		3.1	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		288.8	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.4	<LQ	0.5	<LQ	4.8	<LQ
PCB 52	0.4	<LQ	0.5	<LQ	4.8	<LQ
PCB 101	0.4	<LQ	0.5	<LQ	4.8	5.6
PCB 153	0.4	<LQ	0.5	<LQ	4.8	66.3
PCB 138	0.4	<LQ	0.5	<LQ	4.8	73.9
PCB 180	0.4	<LQ	0.5	<LQ	4.8	143.0

Rapport : PCB-QDB-03
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.03.2025 20.03.2025 38
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud-40_Ecole-En-Sauvy		

Résultats

N°	9562		9564		
Description	Peinture de sol orange		Joint de dilatation entre éléments béton		
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		-		
Mélange technique	-		-		
Facteur de conversion[2]	-		-		
Somme des 6 congénères [mg/kg]	-		-		
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	
PCB 28	0.4	<LQ	0.3	<LQ	
PCB 52	0.4	<LQ	0.3	<LQ	
PCB 101	0.4	<LQ	0.3	<LQ	
PCB 153	0.4	<LQ	0.3	<LQ	
PCB 138	0.4	<LQ	0.3	<LQ	
PCB 180	0.4	<LQ	0.3	<LQ	

Remarques

[1]Σ6 congénères x Facteur de conversion. [2]Le facteur conventionnel de 5 est utilisé lorsque le mélange est non identifié. [3]Limite de quantification en [mg/kg].
Les échantillons sont extraits selon la méthode EPA 3546 adaptée. Ils sont analysés par GC/MS selon la méthode EPA 8082a adaptée avec une incertitude de mesure d'environ 20%. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations sont conservées pendant 1 mois. Les échantillons ont été prélevés et identifiés par le client. Les modifications apportées aux différentes versions sont disponibles dans l'échange d'email avec le laboratoire.
* Quantité de matière reçue faible

Gland, le 21.03.2025

Oriane Merienne	Guillaume Leyvraz	Cécile Méziat
Analyste	Responsable analyse chimique	Responsable laboratoire

Annexe 13

Rapport d'analyses PCB 2

Rapport : PCB-QKL-01
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.08.2025 18.08.2025 4
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_En-Sauvy		

Résultats

N°	3981		8206		8208	
Description	Peinture œuvres d'art multicolore		Peinture œuvres d'art multicolore		Peinture œuvres d'art multicolore	
Concentration totale[1] [mg/kg]	7.0		107.2		47.0	
Mélange technique	Non identifié		Aroclor 1254		Non identifié	
Facteur de conversion[2]	5.0		4.7		5.0	
Somme des 6 congénères [mg/kg]	1.4		22.8		9.4	
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	LQ[3]	Concentration [mg/kg]
PCB 28	0.5	<LQ	0.8	<LQ	0.6	<LQ
PCB 52	0.5	<LQ	0.8	1.4	0.6	<LQ
PCB 101	0.5	<LQ	0.8	5.3	0.6	1.5
PCB 153	0.5	0.8	0.8	7.4	0.6	3.5
PCB 138	0.5	0.6	0.8	5.7	0.6	2.9
PCB 180	0.5	<LQ	0.8	3.0	0.6	1.5

Rapport : PCB-QKL-01
Version : 1

Rapport d'analyse PCB

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.08.2025 18.08.2025 4
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_En-Sauvy		

Résultats

N°	8209		
Description	Peinture œuvres d'art multicolore		
Concentration totale[1] [mg/kg]	4.0		
Mélange technique	Non identifié		
Facteur de conversion[2]	5.0		
Somme des 6 congénères [mg/kg]	0.8		
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	
PCB 28	0.4	<LQ	
PCB 52	0.4	<LQ	
PCB 101	0.4	<LQ	
PCB 153	0.4	0.8	
PCB 138	0.4	<LQ	
PCB 180	0.4	<LQ	

Remarques

[1]Σ6 congénères x Facteur de conversion. [2]Le facteur conventionnel de 5 est utilisé lorsque le mélange est non identifié. [3]Limite de quantification en [mg/kg].
Les échantillons sont extraits selon la méthode EPA 3546 adaptée. Ils sont analysés par GC/MS selon la méthode EPA 8082a adaptée avec une incertitude de mesure d'environ 20%. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations sont conservées pendant 1 mois. Les échantillons ont été prélevés et identifiés par le client.
Les modifications apportées aux différentes versions sont disponibles dans l'échange d'email avec le laboratoire.

Gland, le 19.08.2025

Oriane Merienne Analyste	Guillaume Leyvraz Responsable analyse chimique	Cécile Méziat Responsable laboratoire

Annexe 14

Estimation de la concentration totale de PCB

Calcul de la concentration totale en polluant d'un élément de construction

POLLUANT :	PCB
Facteur de conversion OLED	4.3

La teneur totale « y » en polluants d'un élément de construction se calcule à partir de la quantité de polluants dans la peinture, divisée par la masse totale de la peinture et du support. Il en résulte la formule suivante [1] :

$$y \frac{mg\ \text{polluant}}{kg\ \text{élément de constr.}} = a \frac{mg\ \text{polluant}}{kg\ \text{peinture}} * \frac{Masse\ volumique\ peinture * épaisseur\ peinture}{(Masse\ volumique\ support\ * épaisseur\ support) + (Masse\ volumique\ peinture * épaisseur\ peinture)}$$

Elément		Concentration totale en polluant de l'élément de construction		Type de revêtement	Masse volumique du revêtement	Epaisseur du revêtement	Masse du revêtement	Concentration de PCB dans le revêtement (résultat du laboratoire)	Facteur de conversion utilisé par le laboratoire	Concentration de PCB dans le revêtement (selon OLED)	Quantité de PCB (selon OLED)	Support	Masse volumique du support	Epaisseur du support	Masse du support
No.	Matériau	[g/to] ou [mg/kg] ou [ppm]			[kg/m^3]	[m]	[kg]	[mg/kg]		[mg/kg]	[mg]		[kg/m^3]	[m]	[kg]
2189	Peinture grise sur radiateur	**14.18**	mg/kg	Peinture	1400	0.0005	0.700	3448.4	3.1	4783.26	3,348.29	Métallique	7850	0.03	235.5
8010	Peinture grise sur radiateur	**3.68**	g/to	Peinture	1400	0.0005	0.700	895.3	3.1	1241.87	869.31	Métallique	7850	0.03	235.5

Annexe 15

Rapport d'analyses HAP

Rapport : HAP-QCX-01
Version : 2
Annule et remplace les versions précédentes

Rapport d'analyse HAP

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	10.03.2025 11.03.2025 1
Dossier :	2501092_Genève_Florissant11-13_Contamines18		

Résultats

N°	203		
Description	Colle bitumineuse de revêtement de sol type linoléum gris		
Concentration totale[1] [mg/kg]	-		
Concentration HAP légers[2] [mg/kg]	-		
	LQ[3]	Concentration [mg/kg]	
Naphtalène	1.0	<LQ	
Acenaphtylène	1.0	<LQ	
Acenaphthène	1.0	<LQ	
Fluorène	1.0	<LQ	
Phenanthrène	1.0	<LQ	
Anthracène	1.0	<LQ	
Fluoranthène	1.0	<LQ	
Pyrène	1.0	<LQ	
Benzo(a) anthracène	1.0	<LQ	
Chrysène	1.0	<LQ	
Benzo(b) fluoroanthène	1.0	<LQ	
Benzo(k) fluoroanthène	1.0	<LQ	
Benzo(a)pyrène	1.0	<LQ	
Dibenzo(a,h) anthracène	1.0	<LQ	
Indeno(1,2,3,c,d) pyrène	1.0	<LQ	
Benzo(g,h,i) pérylène	1.0	<LQ	

Rapport : HAP-QCX-01
Version : 2
Annule et remplace les versions précédentes

Rapport d'analyse HAP

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	10.03.2025 11.03.2025 1
Dossier :	2501092_Genève_Florissant11-13_Contamines18		

Remarques

[1]Correspond à la somme des 16 HAP selon EPA. [2]HAP légers selon la directive SABRA: Naphtalène, Acénaphthène, Acénaphtylène, Fluorène, Phénanthrène, Anthracène. [3]Limite de quantification en [mg/kg].
Les échantillons sont extraits selon la méthode EPA 3546 adaptée. Ils sont analysés par GC/MS selon la méthode EPA 8270D adaptée avec une erreur de mesure d'environ 20%. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations sont archivées pendant 1 mois. Les échantillons ont été prélevés et identifiés par le client.
Les modifications apportées aux différentes versions sont disponibles dans l'échange d'email avec le laboratoire.

Gland, le 12.03.2025

Oriane Merienne	Guillaume Leyvraz	Cécile Méziat
Analyste	Responsable analyse chimique	Responsable laboratoire

Annexe 16

Rapport d'analyses HBCD

Rapport : HBCD-QDG-01
Version : 1

Rapport d'analyse HBCD

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	18.03.2025 19.03.2025 1
Dossier :	2502043_ Lancy_Curé-Baud40 _En-Sauvy		

Résultats

Echantillon	LQ[1]	Concentration HBCD [mg/kg]
9513 - Plaque en polystyrène expansé entre éléments béton	49.60	<LQ

Remarques

[1]Limite de quantification en mg/kg
Les échantillons sont extraits par des solvants puis analysés par GC/MS avec une erreur de mesure d'environ 20%. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations sont conservées pendant 1 mois. Les échantillons ont été prélevés et identifiés par le client.
Les modifications apportées aux différentes versions sont disponibles dans l'échange d'email avec le laboratoire.

Gland, le 20.03.2025

Oriane Merienne	Guillaume Leyvraz	Cécile Méziat
Analyste	Responsable analyse chimique	Responsable laboratoire

Annexe 17

Rapport d'analyses HBCD 2

Rapport : HBCD-QKL-01
Version : 1

Rapport d'analyse HBCD

Références

Client :	HSE Conseils SA Chemin de la Marbrerie 3bis 1227 Carouge	Date de réception: Date d'analyse : Nombre d'échantillons :	14.08.2025 18.08.2025 2
Dossier :	2502043_Lancy_Curé-Baud40_En-Sauvy_HBCD		

Résultats

Echantillon	LQ[1]	Concentration HBCD [mg/kg]
9583 - Isolation en polystyrène extrudé mauve	42.60	1'318.60
9584 - Isolation en polystyrène expansé blanc	57.90	610.60

Remarques

[1]Limite de quantification en mg/kg
Les échantillons sont extraits par des solvants puis analysés par GC/MS avec une erreur de mesure d'environ 20%. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et analysés. Les préparations sont conservées pendant 1 mois. Les échantillons ont été prélevés et identifiés par le client.
Les modifications apportées aux différentes versions sont disponibles dans l'échange d'email avec le laboratoire.

Gland, le 19.08.2025

Oriane Merienne
Analyste

Guillaume Leyvraz
Responsable analyse chimique

Cécile Méziat
Responsable laboratoire

Annexe 18

Récapitulatif de pollution confirmée (LAB-EXP)

Conclusions et mesures d'urgence à prendre							
Bâtiment	**Local**	**N°élément(s)**	**Description du matériau**	**Quantité appr.**	**Dates du prochain contrôle****	**Intervention / Assainissement**	**Mesures à prendre**
Amiante							
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Dégagement réserve	55	Bouchon plâtre en calorifugeage	2 p.	Rapide (I)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Lancer immédiatement les travaux d'assainissement / Prendre des mesures temporaires ou d'urgence / Effectuer des mesures de qualité de l'air
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Vide sanitaire 2	83	Carton ignifuge sur ancienne conduite	1 p.	Rapide (I)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Lancer immédiatement les travaux d'assainissement / Prendre des mesures temporaires ou d'urgence / Effectuer des mesures de qualité de l'air
Ecole En Sauvy	Bloc E - Rez : Cabine de projection 36	4069	Dallette vinyle beige tachetée	6 m2	< 5 ans (II)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans / Effectuer éventuellement des mesures de qualité de l'air.
Ecole En Sauvy	Bloc E Appartement concierge au 1er Buanderie	6075	Colle de carreaux blancs 15 cm x 15 cm sur socle	10 m2	< 5 ans (II)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans / Effectuer éventuellement des mesures de qualité de l'air.
Ecole En Sauvy	Divers locaux à tous les étages	2, 13, 23, 35, 2006, 2034, 2044, 2048, 2053, 2058, 2064, 2080, 2088, 2093, 2096, 2106, 2116, 2125, 2133, 2144, 2151, 2162, 2173, 2180, 2192, 2203, 2218, 2225, 2233, 2242, 2262, 2273, 2282, 2296, 2306, 2315, 2319, 2324, 2333, 2353, 2373, 2384, 2392, 2403, 2413, 2424, 2426, 2434, 2443, 2458, 2476, 2477, 2486, 2488, 2610, 2623, 2633, 4001, 4008, 4016, 4023, 4028, 4034, 4039, 4054, 4060, 4065, 4075, 4083, 4091, 4097, 4103, 4108, 4114, 4125, 4134, 4142, 4148, 4155, 4161, 4165, 4172, 4191, 4199, 4205, 4211, 4219, 4227, 4235, 4243, 4252, 6001, 6010, 6019, 6027, 6029, 6035, 6040, 6045, 6051, 6100, 6108, 6116, 6124, 6129, 6135, 6141, 6147, 6151, 6162, 6170, 6178, 6186, 6191, 6197, 6203, 6209, 6214, 8000, 8012, 8023, 8033, 8039, 8043, 8048, 8055, 8071, 8079, 8087, 8095, 8100, 8107, 8113, 8118, 8123, 8134, 8142, 8150, 8158, 8163, 8169, 8174, 8180, 8185 et 9568	Carreau de terrazzo (diverses couleurs) 30 cm x 30 cm	7300 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	Divers locaux à tous les étages	2, 13, 23, 36, 2007, 2034, 2044, 2048, 2053, 2058, 2065, 2080, 2088, 2093, 2096, 2106, 2116, 2125, 2134, 2144, 2151, 2162, 2174, 2180, 2192, 2203, 2218, 2226, 2233, 2242, 2262, 2273, 2283, 2296, 2306, 2315, 2319, 2325, 2333, 2353, 2373, 2384, 2392, 2403, 2414, 2424, 2425, 2434, 2443, 2459, 2476, 2477, 2487, 2489, 2610, 2623, 2633, 4000, 4009, 4017, 4022, 4029, 4033, 4038, 4053, 4059, 4064, 4074, 4082, 4090, 4096, 4102, 4107, 4113, 4124, 4132, 4141, 4147, 4154, 4160, 4166, 4171, 4190, 4198, 4204, 4210, 4218, 4226, 4234, 4242, 4251, 6000, 6009, 6018, 6026, 6028, 6034, 6039, 6044, 6050, 6099, 6107, 6115, 6123, 6128, 6134, 6140, 6146, 6152, 6161, 6169, 6177, 6185, 6190, 6196, 6202, 6208, 6213, 8006, 8011, 8022, 8032, 8038, 8042, 8074, 8054, 8070, 8078, 8086, 8094, 8099, 8106, 8112, 8117, 8122, 8133, 8141, 8149, 8157, 8162, 8168, 8173, 8179, 8184 et 9568	Colle de carreau de terrazzo (diverses couleurs) 30 cm x 30 cm	7300 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Entrée piscine, Vestiares piscine 2023-2024-2025	15 et 27	Colle de carrelage bleu clair strié 12cm x 24cm	32 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Douches de vestiaire parascolaire 1	2359	Colle de carrelage blanc antidérapant 15 cm x 15 cm	8 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Vestiaires filles gym	2571 et 2584	Colle de carrelage brun foncé 15 cm x 15 cm	1 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	Divers locaux à tous les étages	2005, 2047, 2052, 2068, 2079, 2124, 2143, 2150, 2161, 2304, 2343, 2358, 2364, 2433, 2475, 2485, 2504, 2544, 2554, 2559, 2568, 2581, 2591, 2604, 4030, 4035, 4040, 4104, 4109, 4115, 4162, 4167, 4173, 4192, 4200, 4206, 4212, 6041, 6046, 6052, 6136, 6142, 6148, 6153, 6198, 6204, 6210, 6215, 8044, 8049, 8056, 8108, 8114, 8119, 8124, 8170, 8175, 8181 et 8186	Colle de plinthe gris clair 15 cm x 15 cm	750 ml	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Conclusions et mesures d'urgence à prendre							
Bâtiment	**Local**	**N°élément(s)**	**Description du matériau**	**Quantité appr.**	**Dates du prochain contrôle****	**Intervention / Assainissement**	**Mesures à prendre**
Ecole En Sauvy	Divers locaux à tous les étages	8,20, 26, 2004, 2013, 2018, 2023, 2033, 2043, 2046, 2051, 2057, 2067, 2078, 2123, 2142, 2149, 2160, 2177, 2303, 2313, 2342, 2357, 2362, 2432, 2473, 2483, 2503, 2543, 2553, 2560, 2567, 2580, 2590, 2603, 4031, 4036, 4041, 4105, 4110, 4116, 4163, 4174 4168, 4193, 4201, 4207, 4213, 6042, 6047, 6053, 6137, 6143, 6149, 6154, 6199, 6205, 6211, 6216, 8045, 8050, 8057, 8109, 8115, 8120, 8125, 8171, 8176, 8182 et 8187	Colle de faïence blanche 15 cm x 15 cm	2000 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Bourse aux vêtements et maquette	405	Colle de faïence gris moucheté 10cm x 10cm sur lavoir	10 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Tennis de table-WC homme et femme	2087, 2092 et 2632	Colle de faïence blanche 20 cm x 20 cm	30 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Tennis de table-Vestiaires 1 et 2 douches	2101 et 2108	Colle de faïence blanche 12 cm x 24 cm	60 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	Tous les étages : salles de cours	2187, 2214, 2294, 2382, 4002, 4010, 4076, 4084, 4126, 4220, 4228, 4236, 4244, 6004, 6013, 6022, 6103, 6111, 6119, 6165, 6173, 6181, 8002, 8015, 8026, 8074, 8082, 8090, 8137, 8145 et 8153	Colle de mosaïque murale verte et kaki	80 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	Bloc E Appartement concierge au 1er Cuisine	6058	Colle de faïence beige 10 cm x 10 cm	3 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	Bloc E Appartement concierge au 1er WC	6078	Colle de faïence blanche et bleue grise 20 cm x 25 cm	20 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	Bloc E Appartement concierge au 1er Salle de bain	6081	Colle de faïence blanche et beige 20 cm x 25 cm	20 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Entrée véhicules P.C.	102	Tableau noir en fibrociment	1 p.	< 10 ans (III)	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Diesel	220	Coffret électrique en bakélite sur génératrice	1 p.	< 10 ans (III)	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Tennis de tables-Bar	2063	Plaque bitumineuse sous évier	1 p.	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Ecole En Sauvy	2e sous-sol : Salle de rythmique 2	2427	Mastic de fenêtre intérieur	4 p.	< 10 ans (III)	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Effectuer l'assainissement avant les travaux / Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.
Plomb							
Ecole En Sauvy	Bloc D Rez, 1er étage et 2ème étage : Palier	4043, 6228 et 8195	Mur en béton Peinture rouge	5 m2	Rapide	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021
Ecole En Sauvy	Bloc D Rez, 1er étage et 2ème étage : Palier	4044, 6229 et 8194	Mur en béton Peinture rouge foncée	5 m2	Rapide	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021
Ecole En Sauvy	Bloc D Rez, 1er étage : Palier	4045, 6230	Mur en béton Peinture rouge ocre	5 m2	Avant travaux	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021

Conclusions et mesures d'urgence à prendre							
Bâtiment	**Local**	**N°élément(s)**	**Description du matériau**	**Quantité appr.**	**Dates du prochain contrôle****	**Intervention / Assainissement**	**Mesures à prendre**
Ecole En Sauvy	Bloc B Rez, 1er étage et 2ème étage : Palier	4178, 6095 et 8063	Mur en béton Peinture brune	10 m2	Avant travaux	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021
Ecole En Sauvy	Blocs B-D Rez, 1er étage et 2ème étage : Palier	4180, 6223 et 8067	Mur en béton Peinture bleue	5 m2	**Rapide**	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021
Ecole En Sauvy	Bloc B Rez, 1er étage et 2ème étage : Palier	4181, 6096 et 8065	Mur en béton Peinture verte	5 m2	Avant travaux	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021
Ecole En Sauvy	Bloc B Rez, 1er étage et 2ème étage : Palier	4183, 6097 et 8066	Mur en béton Peinture moutarde	3 m2	Avant travaux	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021
Ecole En Sauvy	Bloc D 1er étage et 2ème étage : Palier	6225 et 8198	Mur en béton Peinture orange foncée	5 m2	**Rapide**	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021
Ecole En Sauvy	Bloc D 1er étage et 2ème étage : Palier	6226 et 8197	Mur en béton Peinture orange	5 m2	**Rapide**	Entreprise respectant les mesures de protection selon les règles en vigueur	Respecter les mesures de protection de niveau 2 mentionnées dans la directive SABRA " Travaux sur des peintures contenant du plomb ", version 2 - Janvier 2021
PCB							
Ecole En Sauvy	Tous les blocs Tous les étages (sauf 2ème sous-sol)	2189, 2213, 2222, 2232, 2252, 2272, 2295, 2302, 2312, 2323, 2332, 2352, 2372, 2383, 2402, 2407, 2422, 4049, 4071, 4122, 4185, 4217, 6008, 6160, 6218, 8010, 8021, 8031, 8053, 8060, 8061, 8128 et 8204	Peinture grise sur radiateurs	220 p.	**Rapide**	Décontamination préalable de la peinture par une entreprise ayant suivi une formation en matière d'assainissement PCB avant démontage de l'installation	Respecter les consignes de la directive PCB du SABRA (version 2, août 2018) et réaliser des analyses d'air comme recommandé dans le point XIII.12
Ecole En Sauvy	Bloc B-2ème étage	8206	Peinture œuvres d'art multicolore	100 m2	Avant travaux	Des mesures de protection de base doivent être prises afin de limiter les émissions de poussière en cas d'intervention sur cette peinture : choix d'une méthode dégageant peu de poussière et de vapeur, mettre en place une protection des surfaces, utilisation d'une aspiration à la source	Respecter les consignes de la directive PCB du SABRA (version 2, août 2018)

Conclusions et mesures d'urgence à prendre								
Bâtiment	**Local**	**N°élément(s)**	**Description du matériau**	**Quantité appr.**		**Dates du prochain contrôle****	**Intervention / Assainissement**	**Mesures à prendre**
HBCD								
Ecole En Sauvy	Façades	9583, 9584	Isolation en polystyrène extrudé mauve et isolation en polystsrène expansé blanc	Non défini	m2	Avant travaux	500-30'000mg/kg : Les déchets de polystyrène contenant du HBCD seront éliminés en tant que déchet ordinaire (UIOM). Ils devront être emballés dans des sacs étanches avant leur transport jusqu'au site d'élimination, afin d'éviter une dissémination de poussières et résidus pendant le trajet.	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023).

* Dans ce tableau figure le numéro d'une fiche d'identification type d'une famille de matériau identique. D'autres fiches peuvent également avoir été créées pour un matériau de la même famille. Se référer au rapport.
** Date du prochain contrôle à compter à partir de la date d'édition du présent rapport.

Annexe 19

Récapitulatif des éléments pollués par défaut

Conclusions et mesures d'urgence à prendre							
Bâtiment	**Local**	**N°élément(s)**	**Description du matériau**	**Quantité appr.**	**Dates du prochain contrôle****	**Intervention / Assainissement**	**Mesures à prendre**
Amiante							
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Chaufferie, Fosse E.U., Sous-station chauffage	33, 205 et 410	Joint plat sur canalisation	70 p.	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Fosse E.U.	208	Clapet sur conduit de ventilation	3 p.	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Citerne	227	Joint sur citerne	1 p.	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : SAS 2	251	Porte coupe-feu	1 p.	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Salle de gymnastique	2456 et 2644	Résine de sol gris foncé inférieure	556 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Bassin de natation	2521	Colle de carrelage bleu strié 12 cm x 24 cm sur plage	35 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Bassin de natation	2523	Colle de plinthe et carrelage bleu et blanc strié 12 cm x 24 cm dans pédiluve	3 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Bassin de natation	2524	Colle de carrelage blanc 8 cm x 15 cm de rigole périphérie des plages	100 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Bassin de natation	2525	Colle de faïence et carrelage bleu et blanc dans le bassin	230 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc E - 1er Appartement concierge Salle de bain	7983	Eléments sous baignoire	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc A - Rez : Espace polyvalent parascolaire	4253	Sol en asphalte type serpentinite	80 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc B - Tous les étages : Palier	4188	Peinture murale	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Tennis de table	2066	Eléments sous parquet	315 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Tennis de table-Bar	2062	Eléments derrière crédence	2,5 m2	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Tous les étages	1990, 1993, 3990, 3993, 5981, 5985, 5989, 5990, 5994, 7984, 7988, 7992, 7996, 8988, 8992 et 8996	Eléments sous chape	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Tous les étages	1991, 1994, 3991, 3994, 5980, 5984, 5988, 5991, 5995, 7985, 7989, 7993, 7997, 8989, 8993 et 8997	Gaines techniques	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Tous les étages	1992, 1995, 3992, 3995, 5979, 5983, 5987, 5992, 5996, 7986, 7990, 7994, 7998, 8990, 8994 et 8998	Châssis de construction	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Tour ascenseur extérieur Local 41	9529	Tous les matériaux et installations	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.

Conclusions et mesures d'urgence à prendre							
Bâtiment	**Local**	**N°élément(s)**	**Description du matériau**	**Quantité appr.**	**Dates du prochain contrôle****	**Intervention / Assainissement**	**Mesures à prendre**
Ecole En Sauvy	Tour ascenseur extérieur Toiture	9530	Tous les matériaux et installations	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc D Toiture	9533	Tous les matériaux et installations	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc E Toiture	9534	Tous les matériaux et installations	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc C Toiture	9535	Tous les matériaux et installations	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc B Toiture	9536	Tous les matériaux et installations	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc A Toiture	9537	Tous les matériaux et installations	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Bloc E Entrée au rez	9571	Eléments sous dalles en béton	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
Ecole En Sauvy	Blocs A-B-C-D Avant.toits	9572	Complexes d'étanchéité	Non défini	< 10 ans (III)	Entreprise spécialisée reconnue par la SUVA	Considéré comme contenant de l'amiante par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant travaux.
PCB							
Ecole En Sauvy	Tous les étages : divers locaux	58, 63, 65, 70, 80, 84, 85, 90, 95, 101, 106, 110, 120, 131, 151, 160, 165, 170, 175, 180, 190, 200, 215, 230, 240, 245, 250, 260, 270, 275, 280, 285, 290, 295, 300, 310, 320, 325, 400, 420, 2002, 2011, 2016, 2021, 2031, 2041, 2056, 2131, 2141, 2148, 2155, 2159, 2171, 2231, 2261, 2305, 2311, 2317, 2322, 2331, 2341, 2351, 2356, 2361, 2371, 2391, 2401, 2406, 2416, 2421, 2431, 2441, 2471, 2621, 4047, 4073, 4121, 4186, 6158, 6219, 8129 et 8192	Condensateur et ballast de tube fluorescent	510 pce	Avant-travaux	Elément à déposer précautionneusement : démonter les rampes d'éclairage, sans retirer les condensateurs et les remettre à un centre de collecte officiel « SENS eRecycling » ou à un récupérateur détenteur de la licence « SENS eRecycling »	La séparation et l'élimination des condensateurs/ballasts en tant que déchets spéciaux sont assurés par la filière de recyclage
HAP							
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Vides sanitaires 1 et 2	69 et 82	Papier noir sur calorifugeage	45 m	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Matériel et engins, SAS 1, désinfection 1, réfectoire, bureau 1, dortoir canton 57l, dortoir commune 57l, WC F. 1, WC H. 1, Fosse E.U., Diesel, Stationnement, Dortoir 1, Traitement, Désinfection 2, SAS 3, WC F. 2, WC H. 2	108, 113, 122, 134, 153, 167, 177, 182, 192, 202, 204, 217, 263, 265, 272, 292, 302, 312, 322 et 327	Calorifugeages vert, rouge et violet en plâtre sur liège bitumineux	437 m	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut

Conclusions et mesures d'urgence à prendre								
Bâtiment	**Local**	**N°élément(s)**	**Description du matériau**	**Quantité appr.**		**Dates du prochain contrôle****	**Intervention / Assainissement**	**Mesures à prendre**
Ecole En Sauvy	2ème sous-sol : Bourse aux vêtements et maquette de train	403	Peinture bitumineuse sur canalisation en fonte	40	m	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut
Ecole En Sauvy	1er sous-sol : Salle de rythmique	2255	Liège bitumineux + étanchéité bitumineuse inférieur	196	m2	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut
Ecole En Sauvy Bloc E	1er étage : App. Concierge-Cuisine	6061	Plaque bitumineuse sous évier	1	pce	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut
Ecole En Sauvy Extérieur	Toiture bassin solarium, toiture vestiaires, toiture hall (lanterneau), toiture Aula	9501, 9506, 9515 et 9521	Etanchéité bitumineuse supérieure	1500	m2	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut
Ecole En Sauvy Extérieur	Toiture hall (lanterneau), toiture Aula	9517 et 9523	Isolation intermédiaire en liège bitumineux	380	m2	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut
Ecole En Sauvy Extérieur	Toiture lanterneau 2, lanterneau bloc E	9527 et 9532	Pare-vapeur bitumineux	100	m2	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut
Ecole En Sauvy Extérieur	Bas de façade Lancy-Natation	9547	Peinture bitumineuse noire	10	m2	-	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut
Ecole En Sauvy Extérieur	Blocs A-B-C-D : Toiture et avant-toit	9573, 9574, 9575 et 9576	Complexe d'étanchéité	2000	m2	Avant-travaux	Ces matéraux doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement de matériaux contenant des HAP" dans sa dernière version. Les déchets sont éliminés conformément à l'OLED.	Considéré comme contenant des HAP par défaut. Des investigations supplémentaires sont nécessaires avant-travaux
HBCD								
Ecole En Sauvy	Blocs A-B-C-D-E Toitures	9578, 9579, 9580, 9581 et 9582	Isolation dans complexe d'étanchéité	Non défini		-	Ces isolants doivent être retirés selon les exigences définies dans la directive du SABRA "Diagnostic et assainissement des matériaux contenant du HBCD" Version 1.2 -10.2023)	Considéré comme contenant de l'HBCD par défaut

* Dans ce tableau figure le numéro d'une fiche d'identification type d'une famille de matériau identique. D'autres fiches peuvent également avoir été créées pour un matériau de la même famille. Se référer au rapport.
** Date du prochain contrôle à compter à partir de la date d'édition du présent rapport.

Annexe 20

Plans des bâtiments

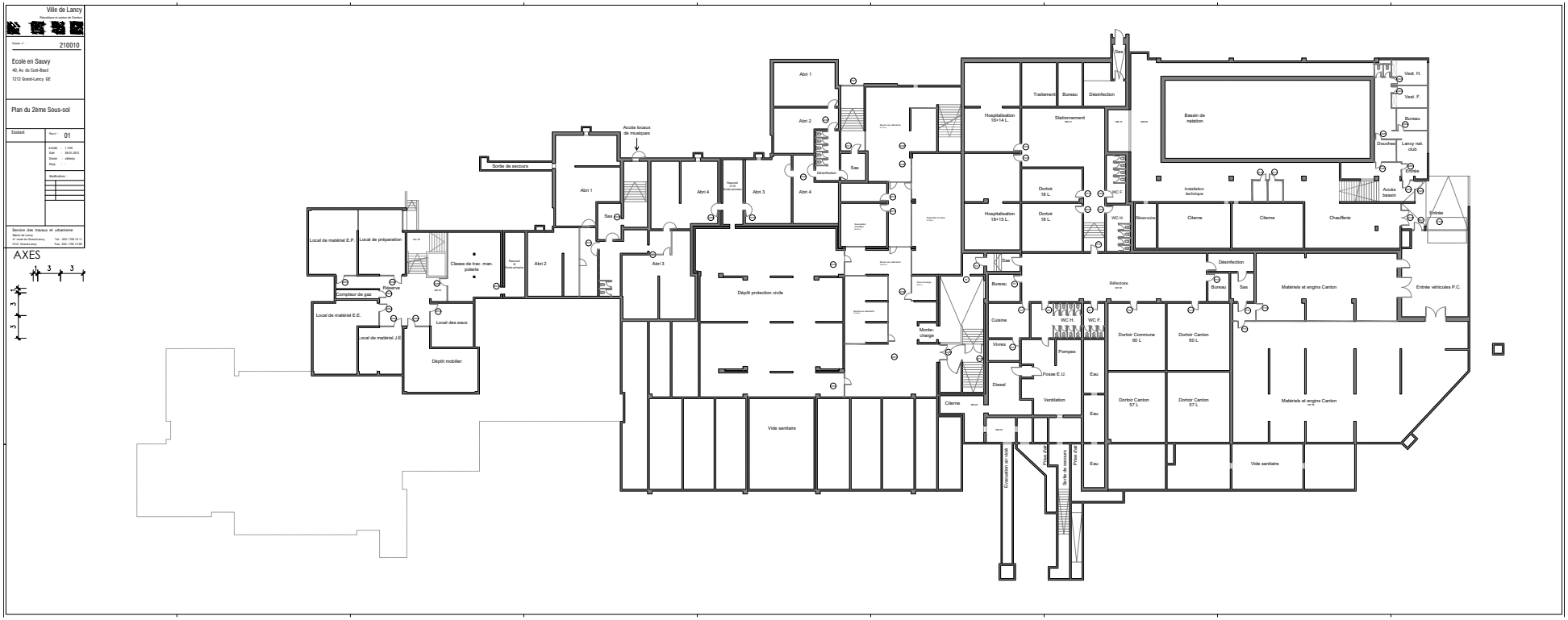
Ville de Lancy
210010
Ecole en Sauvy
40, Av. du Curé-Baud
1212 Grand-Lancy, GE
Plan du 2ème Sous-sol
Existant
01
Modifications
Service des travaux et urbanisme
AXES
Sortie de secours
Accès locaux de musiques
Abri 1
Abri 2
Abri 3
Abri 4
Sas
Désinfection
Local de matériel E.P.
Local de préparation
Classe de trav. man. poterie
Compteur de gaz
Réserve
Local de matériel E.E.
Local de matériel J.E.
Local des eaux
Dépôt mobilier
Dépôt protection civile
Vide sanitaire
Hospitalisation 16+14 L.
Hospitalisation 16+15 L.
Traitement
Bureau
Désinfection
Stationnement
Dortoir 18 L.
Dortoir 18 L.
WC H.
WC F.
Sas
Basin de natation
Installation technique
Réservoir
Citerne
Citerne
Chaufferie
Vest. H.
Vest. F.
Bureau
Douches
Lancy nat. club
Entrée
Accès bassin
Entrée
Désinfection
Bureau
Sas
Matériels et engins Canton
Entrée véhicules P.C.
Réfectoire
Cuisine
Vivres
Diesel
Citerne
Monte-charge
WC H.
WC F.
Pompes
Fosse E.U.
Ventilation
Eau
Eau
Eau
Dortoir Commune 60 L
Dortoir Canton 60 L
Dortoir Canton 57 L
Dortoir Canton 57 L
Matériels et engins Canton
Vide sanitaire
Evacuation air vicié
Prise d'air
Sortie de secours
Prise d'air

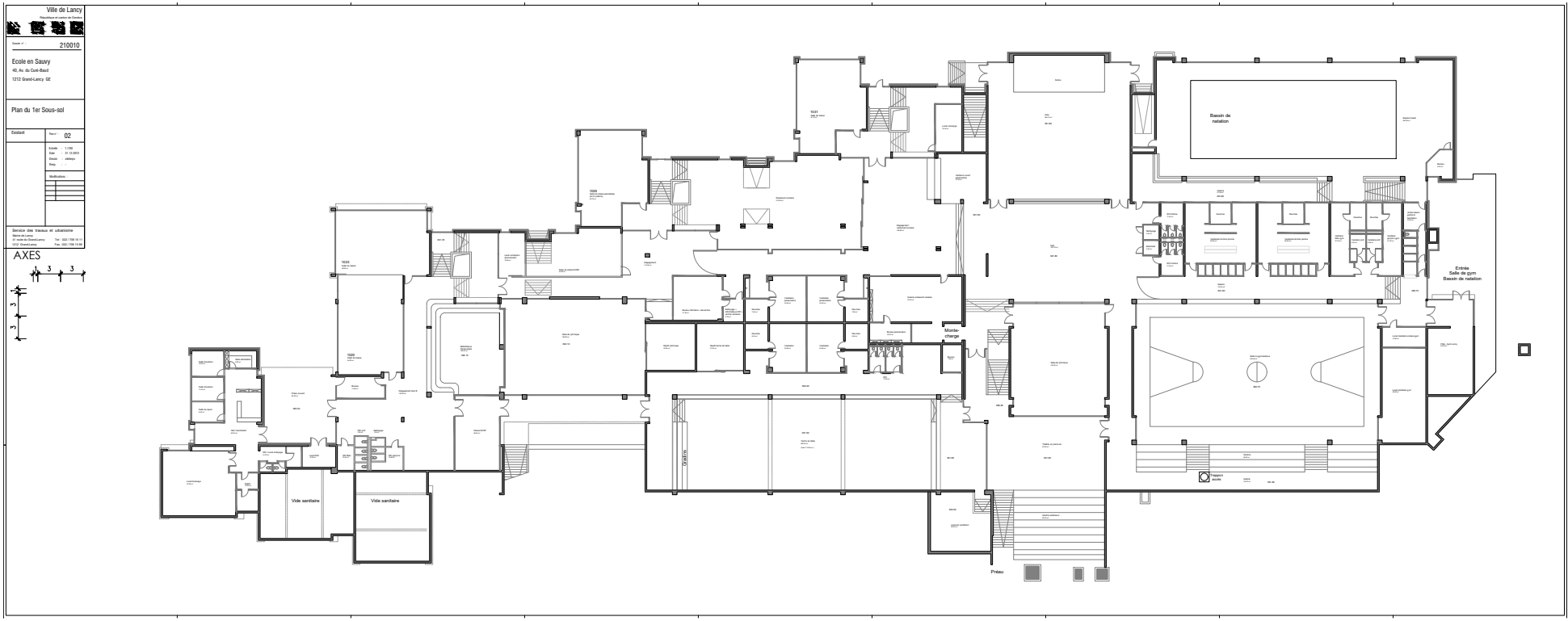
Ville de Lancy
210010
Ecole en Sauvy
40, Av. du Curé-Baud
1212 Grand-Lancy GE
Plan du 1er Sous-sol
Existant
02
Service des travaux et urbanisme
AXES
Bassin de natation
Entrée
Salle de gym
Bassin de natation
Monte-charge
Vide sanitaire
Vide sanitaire
Préau
Préau

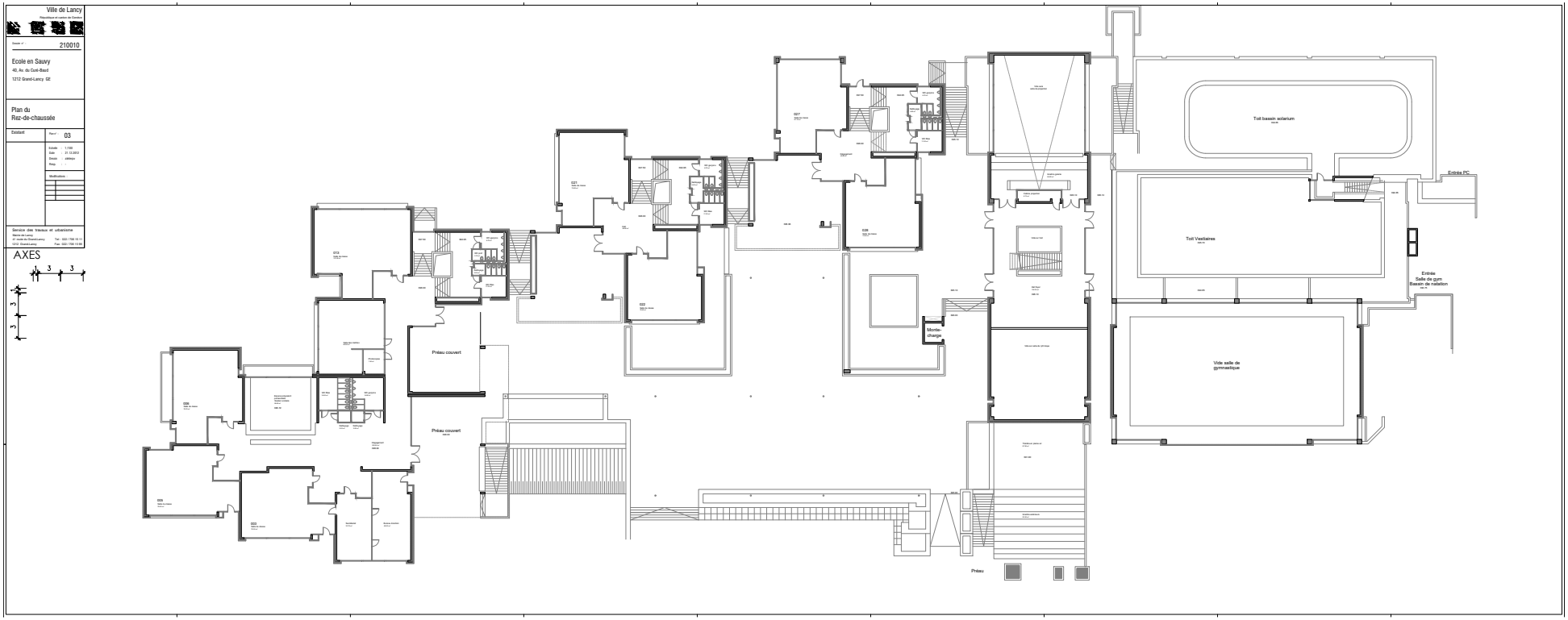
Ville de Lancy
210010
Ecole en Sauvy
40, Av. du Curé-Baud
1212 Grand-Lancy GE
Plan du
Rez-de-chaussée
Existant
03
Service des travaux et urbanisme
AXES
Préau couvert
Préau couvert
Préau
Monte-charge
Toit bassin aclarium
Toit Vestiaires
Vide salle de gymnastique
Entrée PC
Entrée
Salle de gym
Bassin de natation

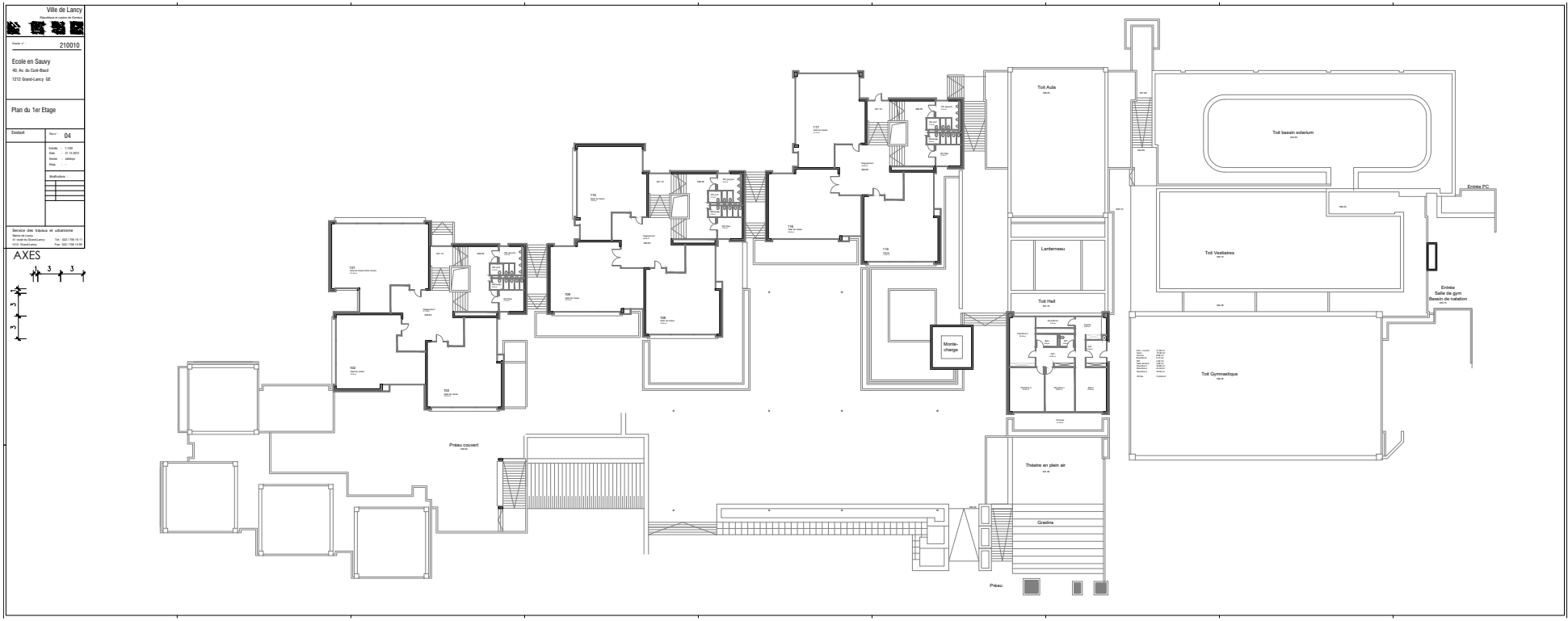
Ville de Lancy
210010
Ecole en Sauvy
40, Av. du Curé-Baud
1212 Grand-Lancy GE
Plan du 1er Etage
Existant
04
Service des travaux et urbanisme
AXES
Toit Aula
Toit bassin solarium
Entrée PC
Lanterneau
Toit Vestiaires
Entrée
Salle de gym
Bassin de natation
Toit Hall
Monte-charge
Toit Gymnastique
Préau couvert
Théatre en plein air
Gradins
Préau

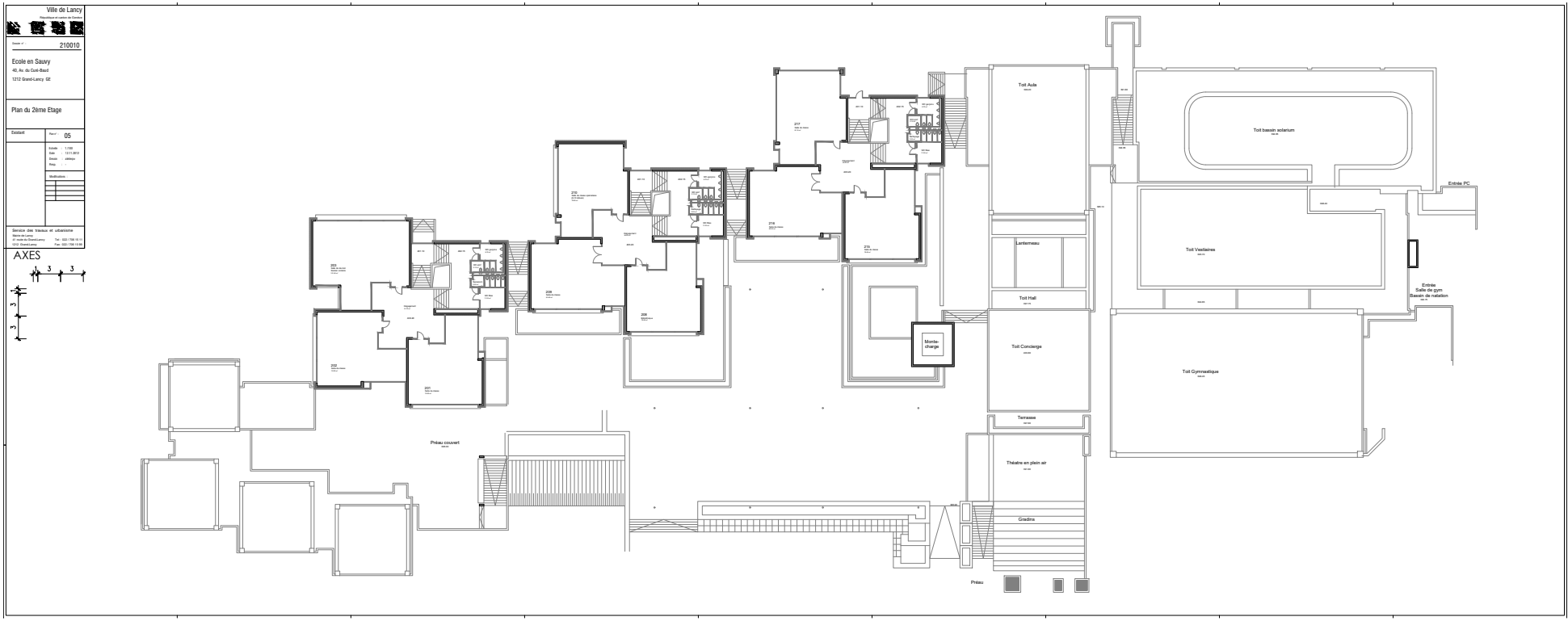
Ville de Lancy
210010
Ecole en Sauvy
40, Av. du Curé-Baud
1212 Grand-Lancy GE
Plan du 2ème Etage
05
Service des travaux et urbanisme
AXES
Toit Aula
Toit bassin solarium
Entrée PC
Lanterneau
Toit Vestiaires
Entrée
Salle de gym
Bassin de natation
Toit Hall
Monte-
charge
Toit Conciergе
Toit Gymnastique
Terrasse
Préau couvert
Théatre en plein air
Gradins
Préau

Certificat énergétique basé sur la SIA2031:2016 calculé

Fait avec: 'Logiciel: Lesosai v.2024.0 (build 1908)'

- Bâtiment construit -

Bâtiment: Analyse Ofen - Ecole en Sauvy **Egid:** 1020241

Adresse: Avenue Curé Baud 40

Localité: Grand - Lancy NPA: 1212 Canton: Genève

Surface de référence énergétique: 10 253 m² Station météo: Genève-Cointrin (SIA 2028)

Année de construction: 1975 Année de réhabilitation : 0

Type : Bat. Non climatisé - SIA

Certificat fait le: 07.11.24

Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Électricité produite: 124300.0 kWh/an

1) Consommation totale d'énergie primaire

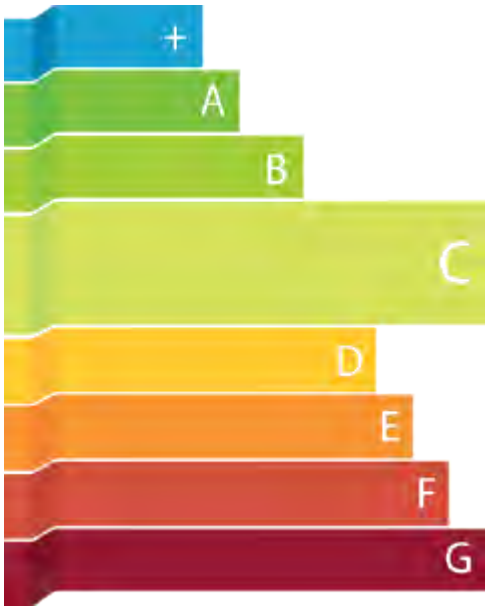

(2) Besoin de chaleur pour le chauffage

E

(3) Émission de gaz à effet de serre

G

(1)
La consommation totale d'énergie primaire inclut non seulement la consommation de tous les agents énergétiques utilisés par le bâtiment (par ex. électricité, gaz, bois), mais aussi la consommation d'énergie nécessaire pour produire ces agents.

(2)
Le besoin en chaleur pour le chauffage tient compte de la qualité de l'enveloppe thermique (toits, murs, sols) et les pertes par ventilation.
Les systèmes techniques n'entrent pas dans ce calcul.

(3)
L'émission de gaz à effet de serre indique la quantité de gaz nuisibles au climat qui sont émis par la consommation d'agents énergétiques, exprimée en CO2 équivalent.

Auteur du certificat : Célestin Hager

Société: Planair SA

E-Mail: celestin.hager@planair.ch Tél. : 022 566 65 97

Lieu, date

Carouge, le 07 novembre 2024

Signature

Explication des classes:
Les classes vous permettent de juger d'un coup d'oeil la consommation énérgétique et l'impact en CO2. Les classes se déclinent de A (vert) pour le bâtiment à très bonne performance à G (rouge) pour la plus mauvaise.
La classe B correspond à la valeur de référence minimale d'un bâtiment non climatisé construit avant 2016.
La classe "+" (bleu) correspond à un bâtiment à énergie positive, sur l'année le bâtiment produit plus de ce qu'il utilise.

Résultats annuels:

			Référence
(1) Énergie primaire total (E_p)			
C	1 801 008 kWh	ou 175.7 kWh/m²	129.8 kWh/m²
(2) Besoin de chaleur pour le chauffage (Q_H)			
E	982 460 kWh	ou 95.8 kWh/m²	44.1 kWh/m²
(3) Émission de gaz à effet de serre ($CO_{2,équi}$)			
G	243 404 kg	ou 23.7 kg/m²	5.8 kg/m²

Calculs selon les normes ou les méthodes suivantes:

Besoin de chaleur :	SIA380/1:2016 Justificatif
Besoin de froid :	n/a
Eau chaude sanitaire :	SIA380/1 avec correction simplifiée
Technique du bâtiment :	SIA384/3
Electr. ventilation :	Selon rapport annexe
Electr. eclairage :	SIA380/1:2016
Electr. appareils :	SIA380/1:2016
Product. photovoltaïque :	Selon rapport annexe
Eolien :	n/a
Product. solaire thermique :	SIA384/3
Ascenseurs et autres :	Selon rapport annexe

Certificat fait le: 07.11.24 Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Énergie livrée et produite calculée (MWh)

Générateurs H: Chauffage W: Eau chaude sanitaire C: Refroidissement				Besoins d'énergie	Production électrique	Energie aux. totale	Agents énergétiques							Besoins énergétiques pondérés
Nom	**H**	**W**	**C**				CAD, incinération or					Electricité livrée	Electricité exportée	
Capteurs solaires thermiques		✘		132.4	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.5
CàD	✘	✘		1369.7	0.0	0.0	1369.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	986.2
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ventilation												26.0		81.5
Eclairage												94.7		297.5
Appareils												0.0		0.0
Technique du bâtiment												2.3		7.1
Ascenseurs et autres												246.7		774.7
Production photovoltaïque					124.3							-99.4	-24.9	-346.5
Production éolienne					0.0							0.0	0.0	0.0
Énergie livrée ou exportée							1369.7	0.0	0.0	0.0	0.0	270.4	-24.9	
Facteur de pondération							0.720	0.000	0.000	0.000	0.000	3.140	1.380	
Besoins d'énergie pondérés							986.2	0.0	0.0	0.0	0.0	849.1	-34.3	1801.0
Indice de dépense d'énergie													**kWh/m²**	175.7
Facteur de pond. gaz à effet de serre						kg/kWh	0.143	0.000	0.000	0.000	0.000	0.123	0.080	
Quantité de gaz à effet de serre						kg	195871.9	0.0	0.0	0.0	0.0	45543.1	1988.8	

Surface de référence énergétique: ..... 10253 m²

Station météo: ..... Genève-Cointrin (SIA 2028)

Les informations concernant les valeurs utilisées dans les calculs se trouvent dans les rapports en annexe.

Certificat fait le: 07.11.24

Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Consommations estimées en une année :

Agent énergétique	kWh/x	Quantité	kg/kWh	Gaz à effet de serre
CAD, incinération or	1.00	1 369 734 kWh	0.143	195 872 kg
Electr. utilisée	1.00	369 856 kWh	0.123	45 543 kg
Electr. exportée	1.00	-24 860 kWh	0.080	1 989 kg

Ces valeurs peuvent différer (+/-50%) dans les cas réels si le bâtiment n'est pas utilisé de manière standard

Annexes :

(0) Calcul SIA380/1 - Justificatif
(1) Calculs ventilation, partie thermiquement active et besoin électrique
(2) Calculs production photovoltaïque
(3) Calculs besoins électriques autres

Commentaires de l'auteur du certificat :

Certificat énergétique basé sur la SIA2031:2016 calculé

Fait avec: 'Logiciel: Lesosai v.2024.0 (build 1908)'

- Bâtiment construit -

Bâtiment: Analyse Ofen - Ecole en Sauvy **Egid:** 1020241

Adresse: Avenue Curé Baud 40

Localité: Grand - Lancy NPA: 1212 Canton: Genève

Surface de référence énergétique: 10 253 m² Station météo: Genève-Cointrin (SIA 2028)

Année de construction: 1975 Année de réhabilitation : 0

1) Consommation totale d'énergie primaire

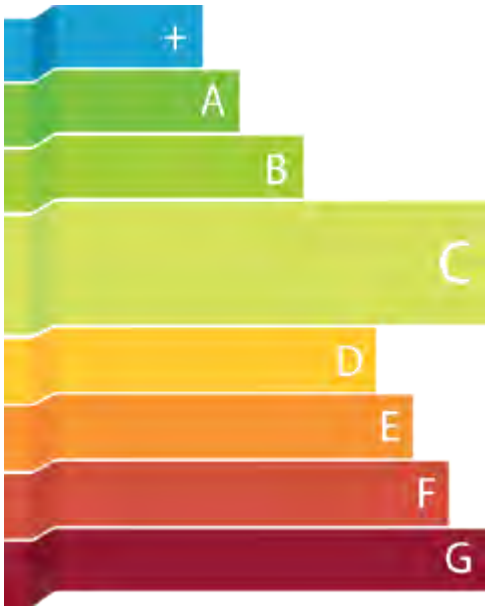

Type : Bat. Non climatisé - SIA

Certificat fait le: 07.11.24

Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Électricité produite: 124300.0 kWh/an

(2) Besoin de chaleur pour le chauffage

C

(3) Émission de gaz à effet de serre

G

(1)
La consommation totale d'énergie primaire inclut non seulement la consommation de tous les agents énergétiques utilisés par le bâtiment (par ex. électricité, gaz, bois), mais aussi la consommation d'énergie nécessaire pour produire ces agents.

(2)
Le besoin en chaleur pour le chauffage tient compte de la qualité de l'enveloppe thermique (toits, murs, sols) et les pertes par ventilation.
Les systèmes techniques n'entrent pas dans ce calcul.

(3)
L'émission de gaz à effet de serre indique la quantité de gaz nuisibles au climat qui sont émis par la consommation d'agents énergétiques, exprimée en CO2 équivalent.

Auteur du certificat : Célestin Hager

Société: Planair SA

E-Mail: celestin.hager@planair.ch Tél. : 022 566 65 97

Lieu, date

Carouge, le 07 novembre 2024

Signature

Explication des classes:
Les classes vous permettent de juger d'un coup d'oeil la consommation énérgétique et l'impact en CO2. Les classes se déclinent de A (vert) pour le bâtiment à très bonne performance à G (rouge) pour la plus mauvaise.
La classe B correspond à la valeur de référence minimale d'un bâtiment non climatisé construit avant 2016.
La classe "+" (bleu) correspond à un bâtiment à énergie positive, sur l'année le bâtiment produit plus de ce qu'il utilise.

Résultats annuels:

				Référence
(1) Énergie primaire total (E_p)				
C	1 541 027 kWh	ou	150.3 kWh/m²	129.8 kWh/m²
(2) Besoin de chaleur pour le chauffage (Q_H)				
C	624 276 kWh	ou	60.9 kWh/m²	44.1 kWh/m²
(3) Émission de gaz à effet de serre ($CO_{2,équi}$)				
G	192 091 kg	ou	18.7 kg/m²	5.8 kg/m²

Calculs selon les normes ou les méthodes suivantes:

Besoin de chaleur :	SIA380/1:2016 Justificatif
Besoin de froid :	n/a
Eau chaude sanitaire :	SIA380/1 avec correction simplifiée
Technique du bâtiment :	SIA384/3
Electr. ventilation :	Selon rapport annexe
Electr. eclairage :	SIA380/1:2016
Electr. appareils :	SIA380/1:2016
Product. photovoltaïque :	Selon rapport annexe
Eolien :	n/a
Product. solaire thermique :	SIA384/3
Ascenseurs et autres :	Selon rapport annexe

Certificat fait le: 07.11.24 Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Énergie livrée et produite calculée (MWh)

Générateurs H: Chauffage W: Eau chaude sanitaire C: Refroidissement				Besoins d'énergie	Production électrique	Energie aux. totale	Agents énergétiques							Besoins énergétiques pondérés
							CAD, gaz					Electricité livrée	Electricité exportée	
Nom	**H**	**W**	**C**											
Capteurs solaires thermiques		✘		132.4	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.6
CàD	✘	✘		1011.6	0.0	0.0	1011.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	728.3
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ventilation												26.0		81.5
Eclairage												94.7		297.5
Appareils												0.0		0.0
Technique du bâtiment												1.6		5.0
Ascenseurs et autres												246.7		774.7
Production photovoltaïque					124.3							-99.4	-24.9	-346.5
Production éolienne					0.0							0.0	0.0	0.0
Énergie livrée ou exportée							1011.6	0.0	0.0	0.0	0.0	269.8	-24.9	
Facteur de pondération							0.720	0.000	0.000	0.000	0.000	3.140	1.380	
Besoins d'énergie pondérés							728.3	0.0	0.0	0.0	0.0	847.0	-34.3	1541.0
Indice de dépense d'énergie													**kWh/m²**	150.3
Facteur de pond. gaz à effet de serre						kg/kWh	0.143	0.000	0.000	0.000	0.000	0.123	0.080	
Quantité de gaz à effet de serre						kg	144651.9	0.0	0.0	0.0	0.0	45450.5	1988.8	

Surface de référence énergétique: ..... 10253 m²

Station météo: ..... Genève-Cointrin (SIA 2028)

Les informations concernant les valeurs utilisées dans les calculs se trouvent dans les rapports en annexe.

Certificat fait le: 07.11.24

Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Consommations estimées en une année :

Agent énergétique	kWh/x	Quantité	kg/kWh	Gaz à effet de serre
CAD, gaz	1.00	1 011 552 kWh	0.143	144 652 kg
Electr. utilisée	1.00	369 190 kWh	0.123	45 450 kg
Electr. exportée	1.00	-24 860 kWh	0.080	1 989 kg

Ces valeurs peuvent différer (+/-50%) dans les cas réels si le bâtiment n'est pas utilisé de manière standard

Annexes :

(0) Calcul SIA380/1 - Justificatif
(1) Calculs ventilation, partie thermiquement active et besoin électrique
(2) Calculs production photovoltaïque
(3) Calculs besoins électriques autres

Commentaires de l'auteur du certificat :

Certificat fait le: 07.11.24 Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Certificat énergétique basé sur la SIA2031:2016 calculé

Fait avec: 'Logiciel: Lesosai v.2024.0 (build 1908)'

- Bâtiment construit -

Bâtiment: Analyse Ofen - Ecole en Sauvy **Egid:** 1020241

Adresse: Avenue Curé Baud 40

Localité: Grand - Lancy NPA: 1212 Canton: Genève

Surface de référence énergétique: 10 253 m² Station météo: Genève-Cointrin (SIA 2028)

Année de construction: 1975 Année de réhabilitation : 0

1) Consommation totale d'énergie primaire

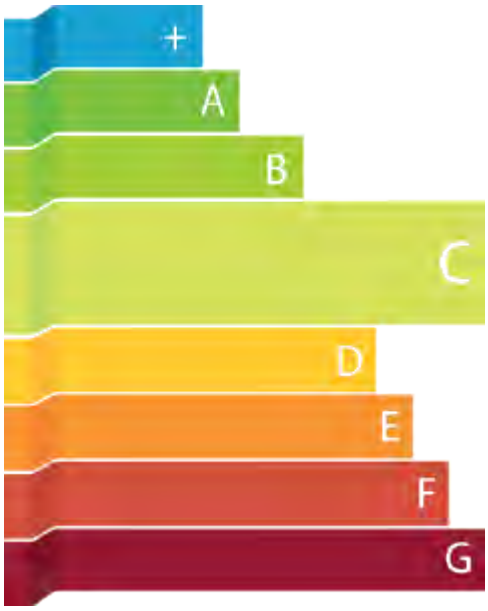

Type : Bat. Non climatisé - SIA

Certificat fait le: 07.11.24

Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Électricité produite: 223800.0 kWh/an

(2) Besoin de chaleur pour le chauffage

C

(3) Émission de gaz à effet de serre

G

(1)
La consommation totale d'énergie primaire inclut non seulement la consommation de tous les agents énergétiques utilisés par le bâtiment (par ex. électricité, gaz, bois), mais aussi la consommation d'énergie nécessaire pour produire ces agents.

(2)
Le besoin en chaleur pour le chauffage tient compte de la qualité de l'enveloppe thermique (toits, murs, sols) et les pertes par ventilation.
Les systèmes techniques n'entrent pas dans ce calcul.

(3)
L'émission de gaz à effet de serre indique la quantité de gaz nuisibles au climat qui sont émis par la consommation d'agents énergétiques, exprimée en CO2 équivalent.

Auteur du certificat : Célestin Hager

Société: Planair SA

E-Mail: celestin.hager@planair.ch Tél. : 022 566 65 97

Lieu, date

Carouge, le 07 novembre 2024

Signature

Certificat énergétique basé sur la SIA2031:2016 calculé

Fait avec: 'Logiciel: Lesosai v.2024.0 (build 1908)'



Explication des classes:

Les classes vous permettent de juger d'un coup d'oeil la consommation énérgétique et l'impact en CO2. Les classes se déclinent de A (vert) pour le bâtiment à très bonne performance à G (rouge) pour la plus mauvaise.
La classe B correspond à la valeur de référence minimale d'un bâtiment non climatisé construit avant 2016.
La classe "+" (bleu) correspond à un bâtiment à énergie positive, sur l'année le bâtiment produit plus de ce qu'il utilise.

Résultats annuels:

				Référence
(1) Énergie primaire total (E_p)				
C	1 467 383 kWh	ou	143.1 kWh/m²	129.8 kWh/m²
(2) Besoin de chaleur pour le chauffage (Q_H)				
C	665 911 kWh	ou	64.9 kWh/m²	44.1 kWh/m²
(3) Émission de gaz à effet de serre ($CO_{2,équi}$)				
G	220 081 kg	ou	21.5 kg/m²	5.8 kg/m²

Calculs selon les normes ou les méthodes suivantes:

Besoin de chaleur :	SIA380/1:2016 Justificatif
Besoin de froid :	n/a
Eau chaude sanitaire :	SIA380/1 avec correction simplifiée
Technique du bâtiment :	SIA384/3
Electr. ventilation :	Selon rapport annexe
Electr. eclairage :	SIA380/1:2016
Electr. appareils :	SIA380/1:2016
Product. photovoltaïque :	Selon rapport annexe
Eolien :	n/a
Product. solaire thermique :	n/a
Ascenseurs et autres :	Selon rapport annexe

Certificat fait le: 07.11.24 Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Énergie livrée et produite calculée (MWh)

Générateurs H: Chauffage W: Eau chaude sanitaire C: Refroidissement				Besoins d'énergie	Production électrique	Energie aux. totale	Agents énergétiques							Besoins énergétiques pondérés
							CAD, gaz					Electricité livrée	Electricité exportée	
Nom	**H**	**W**	**C**											
CàD	✕	✕		1185.6	0.0	0.0	1185.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	853.6
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ventilation												26.0		81.5
Eclairage												94.7		297.5
Appareils												0.0		0.0
Technique du bâtiment												1.7		5.2
Ascenseurs et autres												246.7		774.7
Production photovoltaïque					223.8							-134.3	-89.5	-545.2
Production éolienne					0.0							0.0	0.0	0.0
Énergie livrée ou exportée							1185.6	0.0	0.0	0.0	0.0	234.8	-89.5	
Facteur de pondération							0.720	0.000	0.000	0.000	0.000	3.140	1.380	
Besoins d'énergie pondérés							853.6	0.0	0.0	0.0	0.0	737.3	-123.5	1467.4
Indice de dépense d'énergie													**kWh/m²**	143.1
Facteur de pond. gaz à effet de serre						kg/kWh	0.143	0.000	0.000	0.000	0.000	0.118	0.080	
Quantité de gaz à effet de serre						kg	169538.9	0.0	0.0	0.0	0.0	43380.7	7161.6	

Surface de référence énergétique: ..... 10253 m²

Station météo: ..... Genève-Cointrin (SIA 2028)

Les informations concernant les valeurs utilisées dans les calculs se trouvent dans les rapports en annexe.

Certificat fait le: 07.11.24

Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Consommations estimées en une année :

Agent énergétique	kWh/x	Quantité	kg/kWh	Gaz à effet de serre
CAD, gaz	1.00	1 185 587 kWh	0.143	169 539 kg
Electr. utilisée	1.00	369 088 kWh	0.118	43 381 kg
Electr. exportée	1.00	-89 520 kWh	0.080	7 162 kg

Ces valeurs peuvent différer (+/-50%) dans les cas réels si le bâtiment n'est pas utilisé de manière standard

Annexes :

(0) Calcul SIA380/1 - Justificatif
(1) Calculs ventilation, partie thermiquement active et besoin électrique
(2) Calculs production photovoltaïque
(3) Calculs besoins électriques autres

Commentaires de l'auteur du certificat :

Certificat fait le: 07.11.24 Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Certificat énergétique basé sur la SIA2031:2016 calculé

Fait avec: 'Logiciel: Lesosai v.2024.0 (build 1908)'

- Bâtiment construit -

Bâtiment: Analyse Ofen - Ecole en Sauvy **Egid:** 1020241

Adresse: Avenue Curé Baud 40

Localité: Grand - Lancy NPA: 1212 Canton: Genève

Surface de référence énergétique: 10 253 m² Station météo: Genève-Cointrin (SIA 2028)

Année de construction: 1975 Année de réhabilitation : 0

1) Consommation totale d'énergie primaire

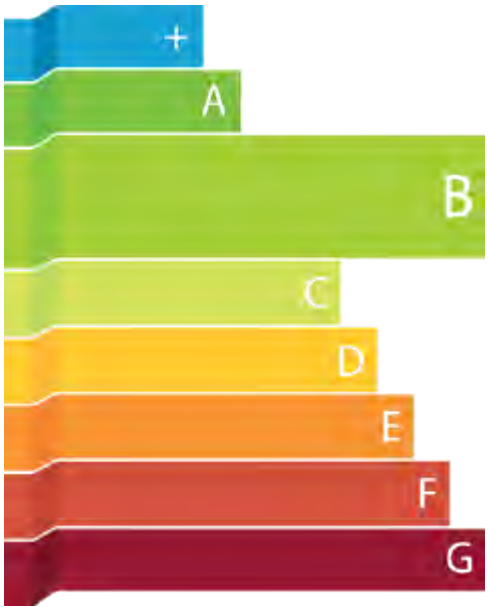

Type : Bat. Non climatisé - SIA

Certificat fait le: 07.11.24

Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Électricité produite: 124300.0 kWh/an

(2) Besoin de chaleur pour le chauffage

B

(3) Émission de gaz à effet de serre

E

(1)
La consommation totale d'énergie primaire inclut non seulement la consommation de tous les agents énergétiques utilisés par le bâtiment (par ex. électricité, gaz, bois), mais aussi la consommation d'énergie nécessaire pour produire ces agents.

(2)
Le besoin en chaleur pour le chauffage tient compte de la qualité de l'enveloppe thermique (toits, murs, sols) et les pertes par ventilation.
Les systèmes techniques n'entrent pas dans ce calcul.

(3)
L'émission de gaz à effet de serre indique la quantité de gaz nuisibles au climat qui sont émis par la consommation d'agents énergétiques, exprimée en CO2 équivalent.

Auteur du certificat : Célestin Hager

Société: Planair SA

E-Mail: celestin.hager@planair.ch Tél. : 022 566 65 97

Lieu, date Signature

Carouge, le 07 novembre 2024

Explication des classes:
Les classes vous permettent de juger d'un coup d'oeil la consommation énérgétique et l'impact en CO2. Les classes se déclinent de A (vert) pour le bâtiment à très bonne performance à G (rouge) pour la plus mauvaise.
La classe B correspond à la valeur de référence minimale d'un bâtiment non climatisé construit avant 2016.
La classe "+" (bleu) correspond à un bâtiment à énergie positive, sur l'année le bâtiment produit plus de ce qu'il utilise.

Résultats annuels:

				Référence
(1) Énergie primaire total (E_p)				
B	1 294 635 kWh	ou	126.3 kWh/m²	130.0 kWh/m²
(2) Besoin de chaleur pour le chauffage (Q_H)				
B	353 533 kWh	ou	34.5 kWh/m²	44.2 kWh/m²
(3) Émission de gaz à effet de serre ($CO_{2,équi}$)				
E	143 367 kg	ou	14.0 kg/m²	5.8 kg/m²

Calculs selon les normes ou les méthodes suivantes:

Besoin de chaleur :	SIA380/1:2016 Justificatif
Besoin de froid :	n/a
Eau chaude sanitaire :	SIA380/1 avec correction simplifiée
Technique du bâtiment :	SIA384/3
Electr. ventilation :	Selon rapport annexe
Electr. eclairage :	SIA380/1:2016
Electr. appareils :	SIA380/1:2016
Product. photovoltaïque :	Selon rapport annexe
Eolien :	n/a
Product. solaire thermique :	SIA384/3
Ascenseurs et autres :	Selon rapport annexe

Certificat fait le: 07.11.24 Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Énergie livrée et produite calculée (MWh)

Générateurs H: Chauffage W: Eau chaude sanitaire C: Refroidissement				Besoins d'énergie	Production électrique	Energie aux. totale	Agents énergétiques							Besoins énergétiques pondérés
Nom	**H**	**W**	**C**				CAD, chaleur force,					Electricité livrée	Electricité exportée	
Capteurs solaires thermiques		✘		202.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	1.0
CàD	✘	✘		671.3	0.0	0.0	671.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	483.3
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ventilation												26.0		81.5
Eclairage												94.7		297.5
Appareils												0.0		0.0
Technique du bâtiment												1.0		3.1
Ascenseurs et autres												246.7		774.7
Production photovoltaïque					124.3							-99.4	-24.9	-346.5
Production éolienne					0.0							0.0	0.0	0.0
Énergie livrée ou exportée							671.3	0.0	0.0	0.0	0.0	269.3	-24.9	
Facteur de pondération							0.720	0.000	0.000	0.000	0.000	3.140	1.380	
Besoins d'énergie pondérés							483.3	0.0	0.0	0.0	0.0	845.6	-34.3	1294.6
Indice de dépense d'énergie													**kWh/m²**	126.3
Facteur de pond. gaz à effet de serre						kg/kWh	0.143	0.000	0.000	0.000	0.000	0.123	0.080	
Quantité de gaz à effet de serre						kg	95988.8	0.0	0.0	0.0	0.0	45389.7	1988.8	

Surface de référence énergétique: ..... 10253 m²

Station météo: ..... Genève-Cointrin (SIA 2028)

Les informations concernant les valeurs utilisées dans les calculs se trouvent dans les rapports en annexe.

Certificat fait le: 07.11.24

Numéro: CH_Bureau_241107.1020241

Consommations estimées en une année :

Agent énergétique	kWh/x	Quantité	kg/kWh	Gaz à effet de serre
CAD, chaleur force,	1.00	671 251 kWh	0.143	95 989 kg
Electr. utilisée	1.00	368 753 kWh	0.123	45 390 kg
Electr. exportée	1.00	-24 860 kWh	0.080	1 989 kg

Ces valeurs peuvent différer (+/-50%) dans les cas réels si le bâtiment n'est pas utilisé de manière standard

Annexes :

(0) Calcul SIA380/1 - Justificatif
(1) Calculs ventilation, partie thermiquement active et besoin électrique
(2) Calculs production photovoltaïque
(3) Calculs besoins électriques autres

Commentaires de l'auteur du certificat :

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

CHRISTIAN DUPRAZ ARCHITECTURE OFFICE / CHRISTIAN BISCHOFF
AOÛT 2025



Vue des lucarnes. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

PARTIE I : ARCHITECTURE **4**

PARTIE II : HISTOIRE **82**

PARTIE I : ARCHITECTURE

CHRISTIAN DUPRAZ ARCHITECTURE OFFICE

SOMMAIRE PARTIE I

7 I. INTRODUCTION
8 Contexte
9 Objectifs
10 Intervenants
11 Échéancier

13 II. ANALYSE ARCHITECTURALE
14 Analyse du site
18 Analyse urbaine
20 Accessibilité
21 Analyse fonctionnelle
22 Plans existants
24 Comparatif surfaces
28 Interventions

31 III. DIAGNOSTICS
32 Stucture
34 Paysage
36 Comparatifs - Labels

39 IV. FAISABILITÉ
42 V0 - Rocades - Patrimoine - Accessibilité
48 V1 - Extension sous tennis de table
52 V2 - Extension sur piscine
58 V3 - Extension sous préau
62 Surfaces variantes
66 Estimation +/- 25%
68 Planning intentionnel
70 Comparatif variantes extension V1, V2, V3
73 Conclusion

75 V. CONSULTATIONS
76 DIP
77 OCAN
78 OPS
79 OCeau
80 OAC

ANNEXES

A0 Cahier des charges VdL

A1.1 Documentation graphique
A1.2 Quantitatif

A2.1 Rapport structure : Avis géotechnique
A2.2 Étude de résistance sismique succinte du bâtiment
A2.3 Rapport structure : Carbonatation
A2.4 Étude de faisabilité : Variantes pour la salle de sport

A3.1 Diagnostic paysager
A3.2 Expertise agro-pédologique

A4 Reportage photographique

I. INTRODUCTION

CONTEXTE

Construite dans les années 1970 par Paul Waltenspuhl, l'école En-Sauvy est l'une des six écoles réalisées par le même architecte pour la Ville de Lancy pendant une période de 20 ans. Conçues en parallèle et selon des logiques constructives communes, ces écoles constituent un ensemble patrimonial unique pour la Ville de Lancy et le canton de Genève.

Peu modifiée depuis sa construction, l'école a été recensée comme exceptionnelle par l'Office des Patrimoines et des Sites (OPS).

La Ville de Lancy souhaite, d'une part, mener un projet de rénovation énergétique de l'école dans le respect du patrimoine architectural, et d'autre part, adapter l'offre de l'école aux besoins actuels du Département de l'Instruction Publique (DIP), qui doit répondre à une constante augmentation de la population.

Dans ce cadre, la maîtrise d'ouvrage mandate le bureau Christian Dupraz Architecte Office ainsi qu'une équipe de mandataires spécialisés pour mener une étude préliminaire (phase 21 selon la norme SIA 142).

OBJECTIFS

L'objectif de cette étude est d'identifier des variantes viables de transformation et d'extension du bâtiment, en tenant compte des aspects architecturaux, patrimoniaux, paysagers et structurels.

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

L'étude architecturale vise à adapter le programme existant de l'école aux besoins actuels des différents utilisateurs (DIP, associations, protection civile, etc.), tout en respectant le patrimoine architectural de l'école En-Sauvy.

Pour ce faire, plusieurs chapitres abordent la question de l'amélioration des besoins.

- Une étude historique permet de mieux comprendre la démarche architecturale de Paul Waltenspühl, et plus spécifiquement celle des écoles de Lancy.

- Une analyse des transformations réalisées depuis la construction offre une meilleure compréhension de la réalité quotidienne de l'école.

- Une analyse fonctionnelle comparative met en lumière les écarts entre le programme existant et le programme du RCLEP, exigé par le DIP dans la mesure du possible dans le cadre d'une rénovation.

- Une première variante explore l'adaptation du programme à travers des rocardes.

- Plusieurs variantes examinent la capacité du bâtiment à accueillir une extension destinée à une nouvelle salle d'éducation physique.

PAYSAGE

L'étude paysagère s'inscrit dans les objectifs du Plan Climat de Lancy (PCL). Elle vise principalement à explorer les possibilités de végétalisation des préaux afin de lutter contre les îlots de chaleur et d'atténuer les effets du changement climatique.

Une analyse de la végétation existante ainsi qu'une étude pédologique des sols permet d'identifier les zones les plus adaptées à la végétalisation. L'étude prend également en compte les besoins des différents utilisateurs : le DIP pour les surfaces minimales des préaux, ainsi que les accès et zones de manœuvre nécessaires à la protection civile. Enfin, des schémas de principe pour la gestion des eaux sont élaborés.

STRUCTURE

L'étude structurelle a pour but, d'une part, d'analyser certains défauts existants (carbonatation, tassement du bloc A) et, d'autre part, d'évaluer la faisabilité des différentes variantes proposées. Une analyse sismique complète cette étude.

INTERVENANTS

Maître d'Ouvrage

Ville de Lancy
- Pascal Gagliardi - Chef de Service - Service des Travaux et de l'Énergie (STE)
- Maude Christophe - Cheffe du Pôle Architecture - STE
- Emilie Benarab - Ingénieur Civil - STE
- Alexandre Xygalas - Chef des projets - Service de l'environment (SE)

Mandataires

Architecture - Christian Dupraz Architecture Office
- Christian Dupraz - Architecte FAS SIA
- Ignacio Ferrer - Architecte ETSAM
- Thierry Manasseh - Architecte EPFL SIA

Histoire
- Christian Bischoff - Architecte EPFZ et historien de l'architecture

Thomas Jundt Ingénieurs Civils - Structure
- Valdemar Monteiro - Ingénieur FEUP
- Alban Nguyen - Ingénieur EPFL

Pleineterre - Paysage
- Valérie Hoffmeyer - architectepaysagiste HES FSAP
- Robin Ossent - architecte-paysagiste HES FSAP
- Layla Jaccaz - dessinatrice en architecture du paysage CFC

Terasol - Analyse des sols
- Yannick Poyat - Ingénieur agronome et Dr. en aménagement et urbanisme

Autorités (Voir chapitre Consultations)

ÉCHÉANCIER

DATE	SERVICES CONCERNÉS
26.9.2024	Séance de lancement à la Ville de Lancy
26.11.2024	Séance - Ville de Lancy
13.12.2024	Retour - Ville de Lancy
4.2.2025	Séance - Ville de Lancy
12.2.2025	**Séance DIP**
25.2.2025	Retour- Ville de Lancy
12.3.2025	Retour DIP
26.3.2025	Séance- Ville de Lancy
27.3.2025	**Séance OCAN**
28.3.2025	Retour- Ville de Lancy
31.3.2025	Retour- OCAN
15.4.2025	**Séance - OPS**
16.4.2025	**Séance - OAC**
12.5.2025	Retour - OPS
27.5.2025	**Séance - OCEau**
28.5.2025	Retour - OCEeau
5.6.2025	Séance pré-finale Ville de Lancy
9.7.2025	Retour - Ville de Lancy
24.7.2025	Séance pré-finale Paysage
7.8.2025	Retour - Ville de Lancy
22.8.2025	**RENDU ÉTUDE**

II. ANALYSE ARCHITECTURALE

ANALYSE DU SITE

CADASTRE

L'école En-Sauvy est située au numéro 40 de l'avenue du Curé-Baud, dans la commune de Lancy. Elle occupe la zone nord de la parcelle 3415 (24 280 m²), qu'elle partage avec le parc En-Sauvy au sud, ainsi que la parcelle 3002 (400 m²), qu'elle occupe en totalité. Elle se trouve en zone de développement 3.

La limite nord de la parcelle est constituée par les parcelles 4073, 4211 et 5458, propriétés privées. Elle est bordée à l'est par l'avenue du Curé-Baud (DP 3853) et à l'ouest par le Voiret (DP 3852).



Carte SITG : Zone de développement 3

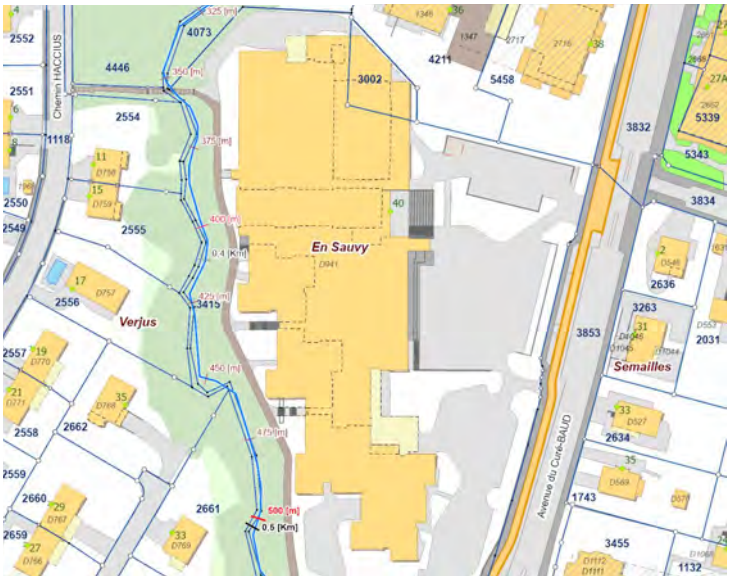

Carte SITG : Cadastre

FORÊT

L'école se situe en partie à l'intérieur d'une zone non constructible de 20 m depuis la forêt. Le bâtiment bénéficie d'une situation acquise. Dans le cadre de la présente étude, l'Office cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) a été consulté concernant les possibilités de construire dans cette zone. Voir chapitre Consultations.

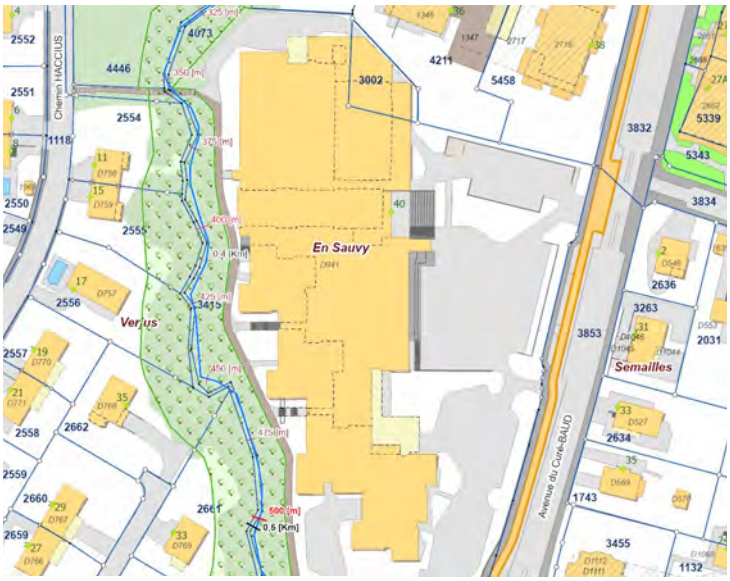

Carte SITG : Cadastre forestier

RUISSEAU

L'école se situe en partie à l'intérieur d'une zone non constructible de 30 m depuis le cours d'eau. Le bâtiment bénéficie d'une situation acquise. Dans le cadre de la présente étude, l'Office cantonal de l'Eau (OCEau) a été consulté concernant les possibilités de construire dans cette zone. Voir chapitre Consultations.

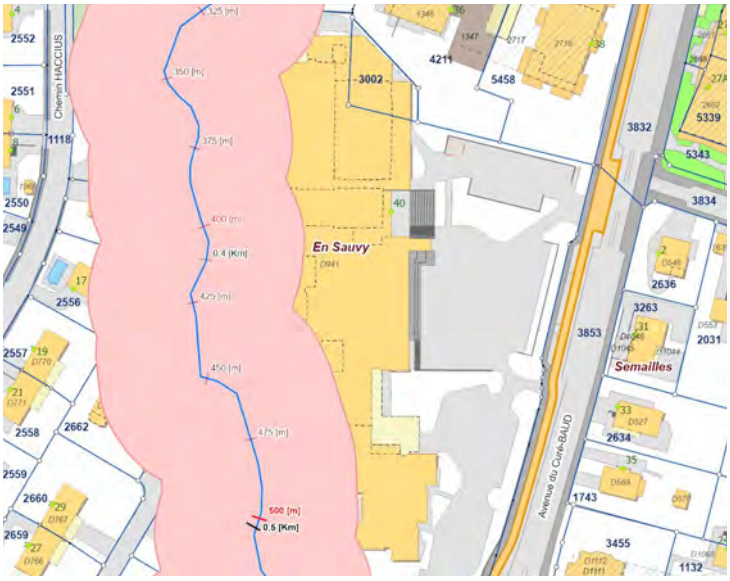

Carte SITG : Surface inconstructible de 30m au Voiret

ASSAINISSEMENT

Un collecteur EU traverse l'école depuis le sud vers le nord. Ce collecteur transite sous le radier des blocs de classe et continue sous les vides sanitaires du tennis de table et du poste PCi. Un collecteur EP avec exutoire orienté directement vers le ruisseau traverse la parcelle depuis l'est vers l'ouest en partie nord. Ce collecteur transite sous le radier du poste PCi et continue sous le radier de la centrale technique. Un bassin de retention récent (DD en 2017) a été construit sous le parking.

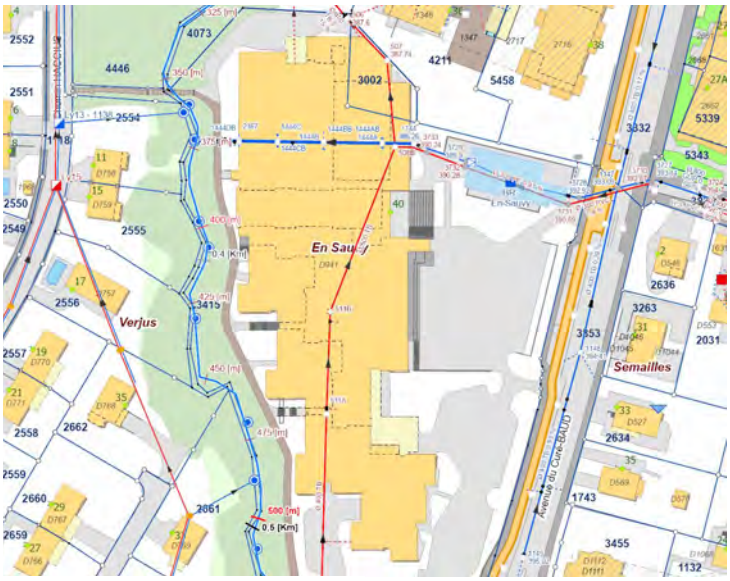

Carte SITG : Canalisations

GESTION DES EAUX

L'évacuation des eaux de pluie par infiltration vers le ruisseau est non admise.

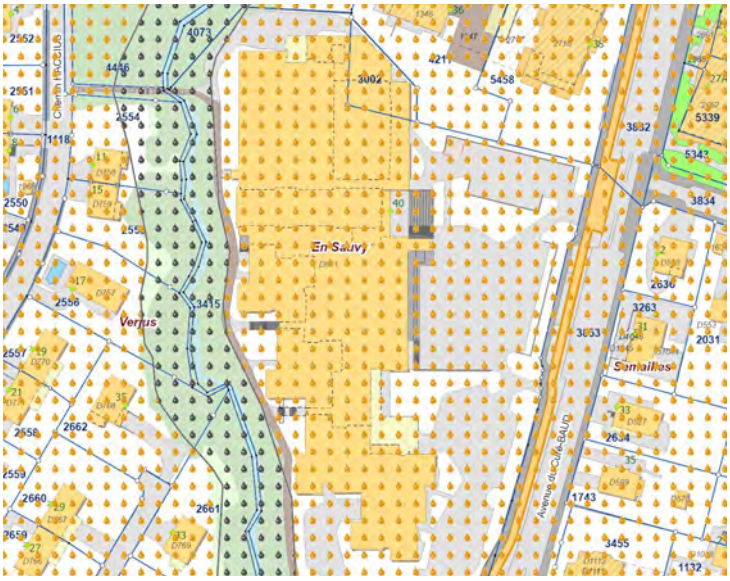

Carte SITG : Potentiel d'infiltration

PROJETS CONNEXES

Pavillon provisoire :
Un pavillon provisoire conçu, par le bureau Pascal Hüni Architectes Sàrl, sera construit dans le préau principal, en partie Est de la parcelle. Conçu sur pilotis de manière à ne pas géner la vue de l'école depuis l'Avenue du Curé-Baud, le pavillon permettra d'accueillir les rocades d'élèves tout au long du chantier.

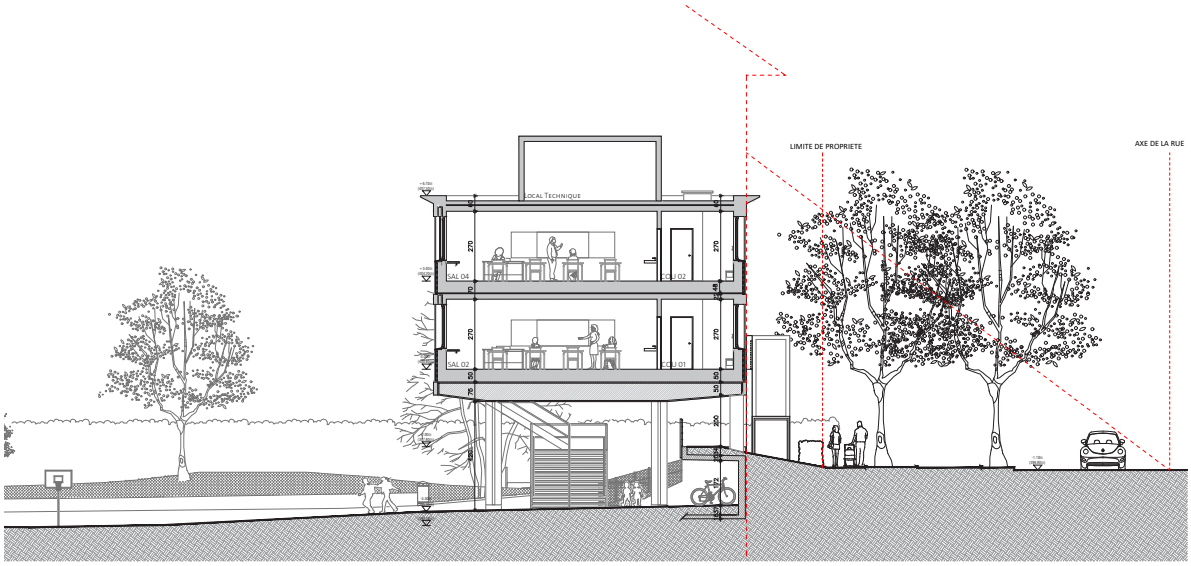

Coupe pavillon provisoire - Pascal Hüni Architectes Sàrl

Rénaturation du Voiret :
Un projet de renaturation du Voiret est actuellement en cours d'étude. En plus des mesures concernant le cours d'eau, les ouvrages d'affranchissement seront remplacés par des passerelles accessibles aux personnes à mobilité réduite. La passerelle sur le Voiret, au niveau de la piscine, est concernée par ces travaux, mais ne fait pas partie de cette étude.

ANALYSE URBAINE

TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE

Parmi les écoles conçues par Paul Waltenspuhl à Lancy, l'école En-Sauvy est celle qui propose une organisation plus linéaire. L'Avenue du Curé Baud à l'Est et le Voiret avec son cordon boisé à l'Ouest délimitent la parcelle et conditionnent fortément la morphologie de l'école. Cette condition linéaire absorbe, par le biais d'un sous-sol sémi-enterré, la topographie du terrain, qui descend vers le riusseau.

Le programme de l'école se situe à proximité de la rivière, éloigné des éventuelles nuisances sonores de l'avenue Curé Baud. Il offre ainsi deux espaces publics très différents. Côté Est, de plain-pied avec le rez-de-chaussée et en lien avec l'avenue du Curé Baud, se situent les grands espaces de jeu et le parking. Côté Ouest, au niveau du premier sous-sol, le long de l'école se situe une promenade paysagère d'une largeur d'à peine 2.5m qui serpente entre les blocs de classe et le cordon boisé. Des percées entre les blocs permettent de transiter entre ces deux univers : le préau et la promenade en contrebas.



27.1.1973 : Plan toitures

CONSTRUCTION ET ORGANISATION INTERNE

Construit par étapes entre 1971 et 1975, du sud vers le nord, l'école En-Sauvy fait partie des dernières écoles conçues par Paul Waltenspühl à Lancy. Ce phasage s'explique en partie par l'organisation programmatique, qui devait répondre à l'urgence des besoins démographiques de l'époque. Ainsi, les blocs de classes, plus urgents, ont été construits en premier, suivis des équipements sportifs.

Malgré cette urgence, l'école offre une distribution linéaire claire, avec les salles de classe au sud et les équipements sportifs au nord. Orientée selon un axe perpendiculaire Est-Ouest, la séquence rythmique/hall/aula fait office de charnière entre ces deux univers. Conçue avec une grande générosité spatiale et des doubles hauteurs, elle intègre des dispositifs tels que des parois amovibles ou des fenêtres en guillotine toute largeur, lui permettant d'offrir une grande continuité et flexibilité d'usage.

Par sa position centrale et ses qualités spatiales, cette séquence constitue le cœur du système. Une lucarne située au-dessus du hall permet l'arrivée de lumière naturelle jusqu'au premier sous-sol.

STRATES

Au-delà de la distribution programmatique en plan, la lecture du bâtiment par strates est nécessaire pour la compréhension du bâtiment.

Le strate supérieur est constitué par des émérgences pontuelles de trois niveaux (R+2) qui abritent fondamentalement des salles d'étude. Au niveau du rez-de-chaussée se trouvent les entrées des blocs en contact avec les préaux.

Le strate inférieur (niveaux SS1 et SS2), beaucoup plus vaste, s'étale sous le niveau du rez. Le premier sous-sol contient un éventail de programmes: cabinet dentaire, tennis de table, restaurant scolaire, salles de rythmique, salles d'étude, aula, piscine, salle de sport. Un parcours d'environ 150m sépare le cabinet dentaire à l'extrémité Sud de l'entrée de la piscine à l'extrémité nord du bâtiment. Le deuxième sous-sol abrite fondamentalement les programmes liés à la protection civil. S'y trouve également les locaux technique et d'autres locaux de stockage.

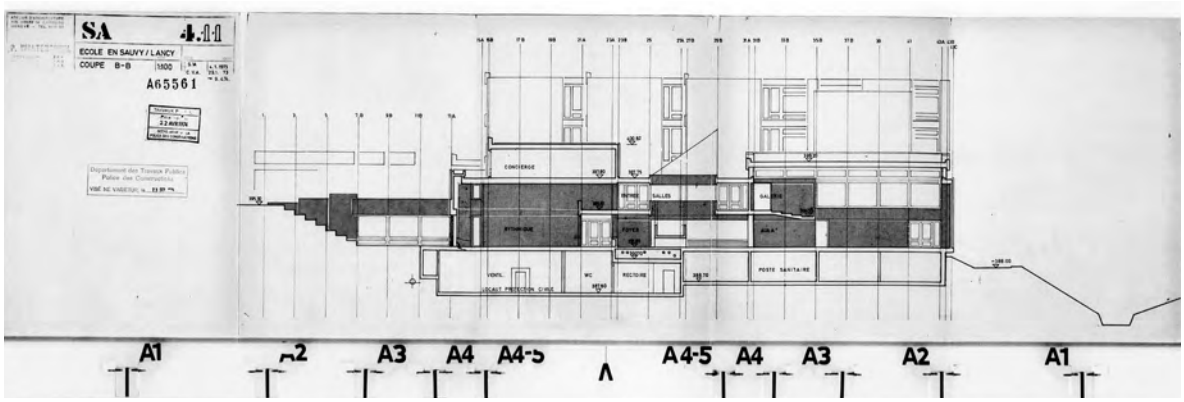

9.4.1974 : Coupe sur séquence Théatre en pleine aire / Salle de Rythmique / Hall / Aula

ACCESSIBILITÉ

Aujourd'hui, une grande partie de l'école En-Sauvy n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Le nombre de niveaux différents présents au premier sous-sol, ainsi que la configuration des tours des classe avec des toilettes en demi-niveaux, témoignent d'une époque où les principes d'accessibilité étaient moins pris en compte. Bien que rendre l'école entièrement accessible semble, a priori, disproportionné dans le cadre d'une rénovation, il est clairement possible d'améliorer la situation actuelle. Le club de tennis de table ZZ a clairement indiqué qu'il se voit actuellement contraint de refuser des membres à mobilité réduite, car la zone de jeu n'est pas accessible.

Le projet devra viser à rendre accessibles un maximum d'espaces, en s'assurant au moins de rendre accessible l'une des tours de classe ainsi que toutes les classes spéciales.

Le plan ci-après illustre les différents niveaux à franchir au premier sous-sol.

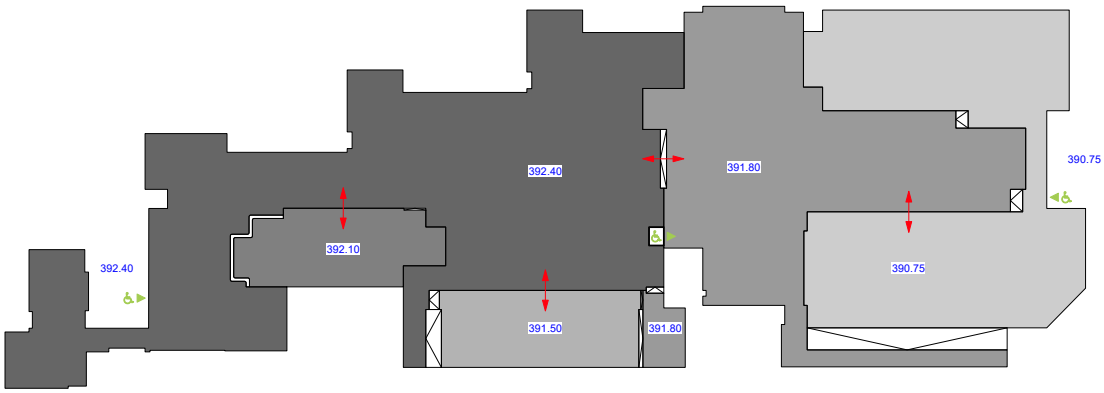

Existant : Sous-sol 1 - Accessibilité

ANALYSE FONCTIONNELLE

Le bâtiment principal de l'école En-Sauvy, sans compter le pavillon du parc, abrite un vaste programme, avec le DIP comme utilisateur principal. Elle dispose actuellement de 25 salles de d'étude ainsi que d'une série de locaux complémentaires nécessaires pour un groupe scolaire de cette taille (salles de rythmique, jeux, sport, ECSP, CLI, etc.). La piscine et le cabinet dentaire sont aussi utilisés par d'autres écoles de la commune.

Cependant, les besoins du Département de l'Instruction Publique (DIP) ont évolué depuis la construction de l'établissement, ce qui fait que le bâtiment ne correspond plus pleinement à ces exigences. Certaines salles sont trop petites, d'autres trop grandes, et certaines sont tout simplement manquantes.

En outre, le bâtiment abrite divers locaux qui ne sont pas liés au DIP, comme une salle de tennis de table, des espaces dédiés à la protection civile, entre autres. Certains de ces locaux seront déplacés, tandis que d'autres resteront en place.

Programmes qui pourraient être déplacés (non exhaustif) :

- 7.0 Programme parascolaire (restaurant, cuisine, bureaux, etc.)
- 8.6 Cabinet dentaire
- 9.1 Maquettes trains
- 9.2 Association ZZ Lancy Tennis de Table
- 9.5 Bourse aux vêtements
- 8.5 Appartement du concierge

Programmes manquants (non exhaustif) :

- 1.1 Salles d'étude (au maximum)
- 1.3 Un atelier d'arts visuels avec rangement
- 1.8 Une salle ECSP
- 4.0 Une salle d'éducation physique et annexes
- 9.3 Une salle de musculation

Le jeu de plans ci-après décrit la situation actuelle de l'école.

Les tableaux comparatifs illustrent graphiquement la réalité actuelle en termes de surfaces, en comparaison avec les besoins du DIP, de la commune et des autres utilisateurs.

L'annexe A1.1 – Documentation graphique - contient une analyse détaillée.

PLANS EXISTANTS

- 01_ENSEIGNEMENT_AUTRES SALLES
- 02_CLASSES INTÉGRÉES (CLI)
- 03_LOCAUX ENSEIGNANTS ET ADMIN.
- 04_ÉDUCATION PHYSIQUE
- 05_LOCAUX COMMUNS
- 06_AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
- 07_PARASCOLAIRE
- 08_LOCAUX SUPPLÉMENTAIRE
- 09_LOCAUX HORS DIP
- 10_PROTECTION CIVILE
- 11_AUTRE DÉGAGEMENTS
- AFFECTATION MODIFIÉ
- CLOISON MODIFIÉ



Existant : Niveau 02



Existant : Niveau 01

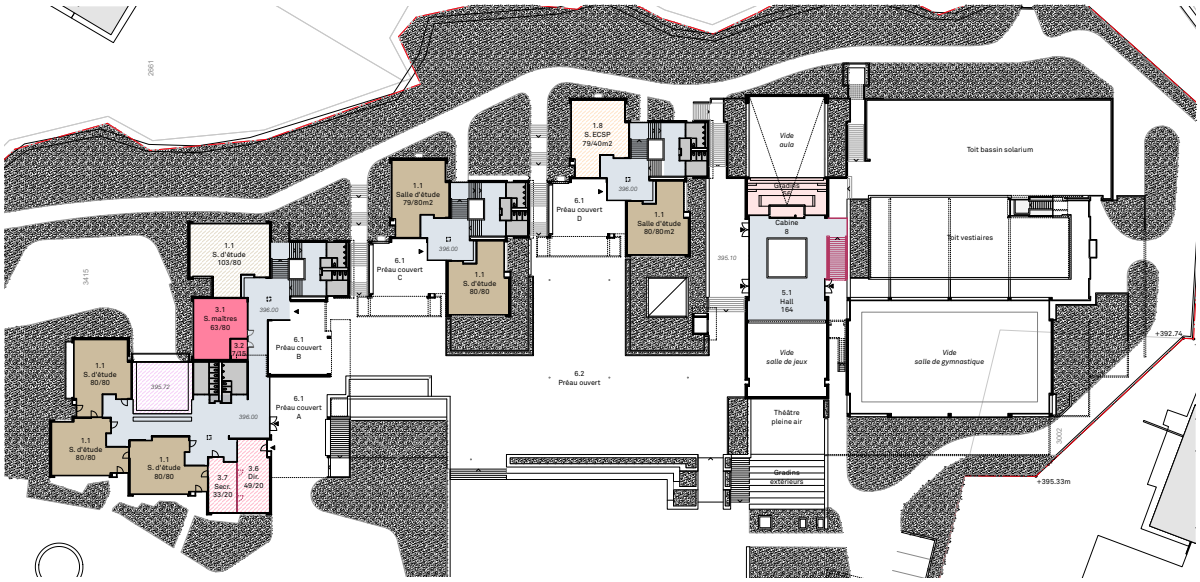

Existant : Rez-de-chaussée

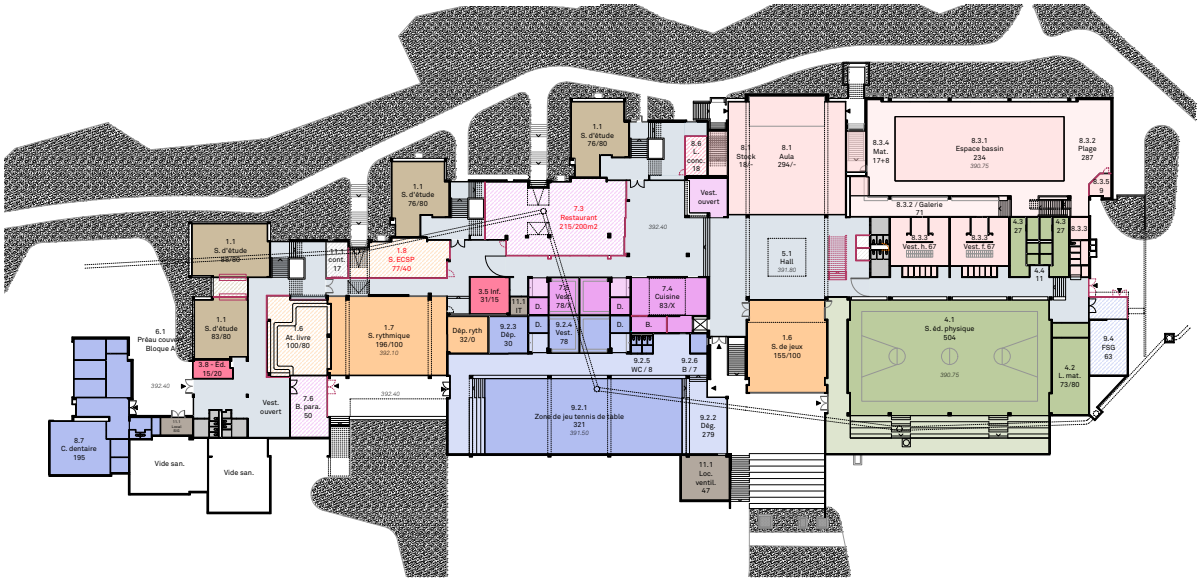

Existant : Sous-sol 1



Existant : Sous-sol 2

COMPARATIF SURFACES

LÉGENDE

SURFACE EN TROP

SURFACE MINIMUM DEMANDÉE

SURFACE MANQUANTE

SURFACE POUVANT ÊTRE DÉPLACÉ HORS SITE

* Locaux partagés avec GIAPP

Numéro + Nom
surface nécessaire

surface existante

1 ENSEIGNEMENT

1.1 Salle d'étude
24x80m²

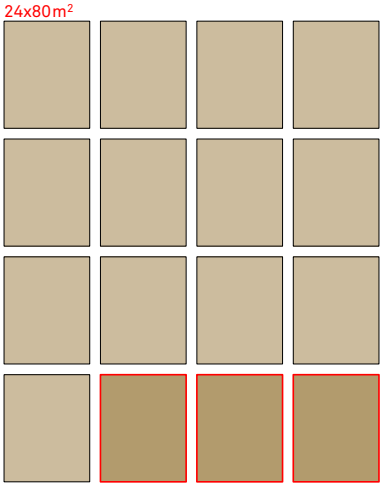

Le nombre de Salles d'étude n'était pas défini à priori. L'objectif de l'étude était d'en trouver un maximum.

1.3 At. arts vis.
2 x 100m²

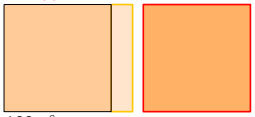

120m²

1.4 Rang. arts vis.
2 x 20m²

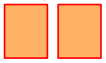

1.5 At. livre
80m²

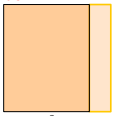

100m²

1.6 Salle jeux *
100m²

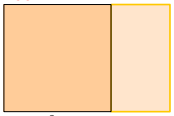

155m²

1.7 Salle rythmique *
100m²

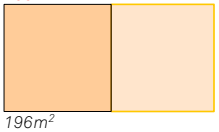

196m²

1.8 Salle d'enseignement d'appui ECSP *
3 x 40m²

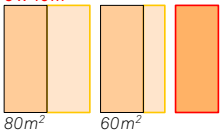

80m² *60m²*

Dans le cadre d'une rénovation le DIP accepte des Salles ECSP de 40m²

2 CLI

2.1/2.2 Salles CLI
3 x 40m²

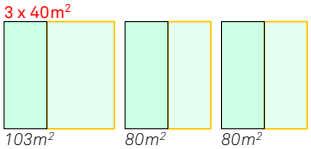

103m² *80m²* *80m²*

2.3 Bureau CLI
20m²



Dans le cadre d'une rénovation le DIP accepte des Salles CLI de 40m²

3 LOCAUX ENSEIGNANTS ADMINISTRATION

3.1 S. maîtres
80m²



63m²

3.2 Doc. polycopie
15m²



7m²

3.3 Tr. maîtres
20m²



3.4 Dép. av.
30m²



3.5 Inf.
15m²



31m²

3.6 B. dir.
20m²



49m²

3.7 B. sec.
20m²



49m²

3.8 B. édu
20m²



15m²

3.9 B. soutien
20m²



4
EDUCATION
PHYSIQUE

4.1 Salle d'éducation physique
2 x 30 x 16/7m

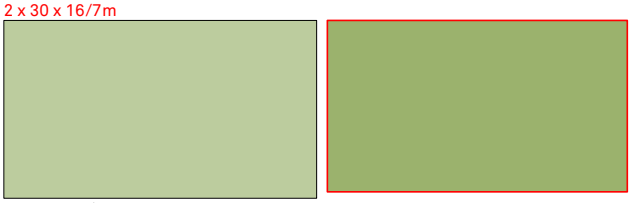

29.2 x 16.6/6.6m

4.2 Mat.
2 x 80m²

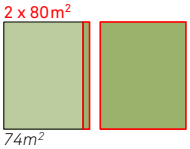

74m²

4.3 Vest.
2 x 80m²

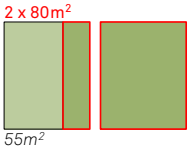

55m²

4.4 Vest. ens.
4 x 10m²

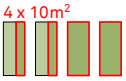

4.5 Dégagement / gradins
X m²



236m²

5
LOCAUX COMMUNS

5.1 Hall couloirs
X m²

5.2 Ascenseur pmr
3 x110 x 140 cm



5.4 Dépôt nett.
X m²



5.5 Containers
~17m²



17m2

5.3.1 WC f
1wc / 10f



5.3.2 WC g
1ur / 10g - 1wc / 30g



5.3.3 WC pmr
1 wc / étage



5.3.4 WC prof.
X m²



5.3.5 WC pers.
X m²



6
AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS

6.1 Préau couvert
25 x 20 m² = 500 m²



527m²

6.2 Préau ouvert (120 m2 / Salle d'étude)
25 x 120 m² = 3000 m²

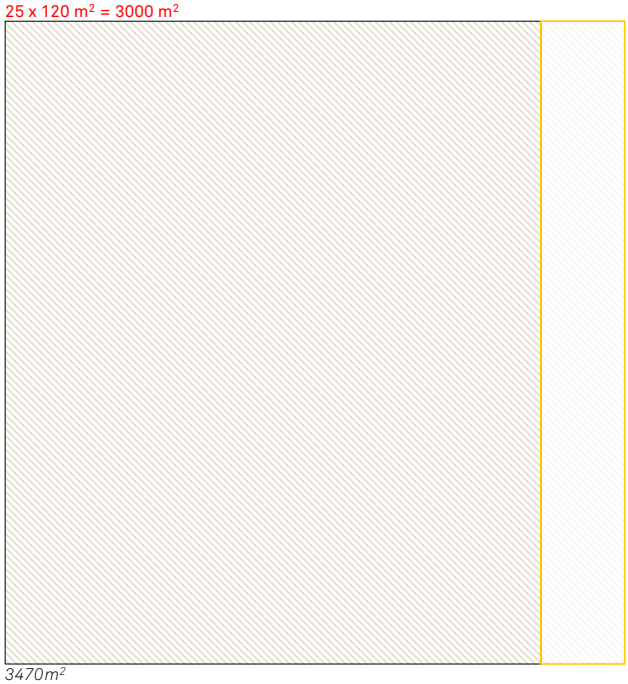

3470m²

6.3 Place pmr
1pl x 3.5 x 5 m



1pl

6.4 Dépose minute
1 x 2.5 x 5 m



1pl

6.5 Places vélos
1P/6P = 1pl./cl. + 7P/8P = 7pl./él. + 1pl/10 ens. = env. 80 pl. = env. 160 m²

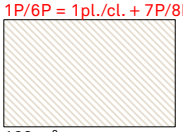

160 m²

7
PARASCOLAIRE

7.1 / 7.2 Salles parascolaire
6 x 80m²

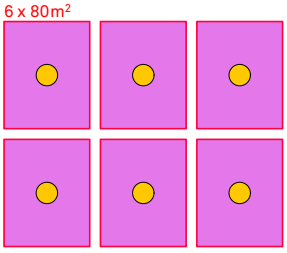

7.3 Restaurant scolaire
150 - 200 m²

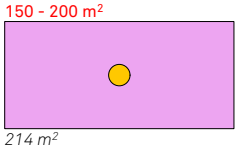

214 m²

7.4 Cuisine
X m²

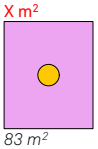

83 m²

7.5 Vestiaires
X m²

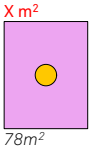

78m²

7.6 Bureau para.
0 m²



50m²

Aucune Salle parascolaire (7.1 / 7.2) n'existe actuellement dans le bâtiment principal de l'école, uniquement le restaurant avec ces annexes.
L'étude proposé de regrouper l'ensemble du programme parascolaire hors site.

8
EVENTUELLEMENT
LOCAUX
SUPPLEMENTAIRES

8.1 Aula = salle PV 120p *
160m²

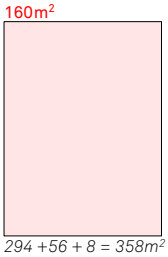

294 +56 + 8 = 358m²

8.4 Four poterie
15m²

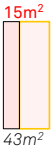

43m²

8.5 Appt conc.
~114m²

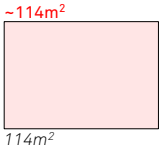

114m²

8.6 Loge conc.
~18m²



18m²

8.7 Cab. dent.
~194m²

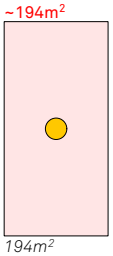

194m²

8.3.1 Bassin existant
25 x 12.5m (min 16'66 x 8m)

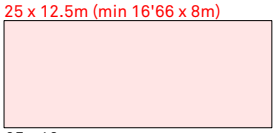

25 x 10m

8.3.2 Dég. (plage+galerie)
X m²

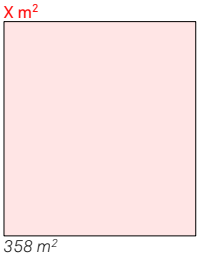

358 m²

8.3.3 Annexes (vest.+inf.)
~158m²

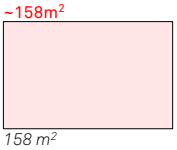

158 m²

8.3.4 Mat.
~25m²



25 m²

8.3.5 Bur.
~9m²



9m²

9
LOXAUX
HORS DIP

9.1 Maq. trains
~83m²

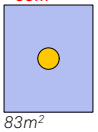

83m²

9.2.1 Zone de jeu tennis de table
12x6/4m (min) - 14x7/5 (int.)

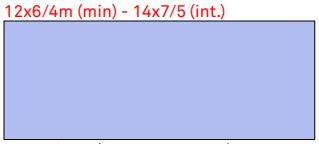

29x11/3.98 (3.31 sous poutre)
320m²

9.2.2 Dég.
X m²

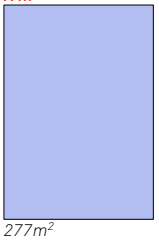

277m²

9.2.3 Dép.
Trop petit



30m²

9.2.4 Vest.
~78 m²



78m²

9.2.5 WC
Trop petit



8m²

9.2.6 Bur.
0 m²



7m²

9.3.1 Admin LN
50 - 60 m²

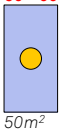

50m²

9.3.2 Vest.
~50m²

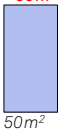

50m²

9.3.3 Stock
~9m²



9m²

9.4 Salle musculation
150 m²

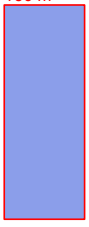

9.5 FSG L
~62m²

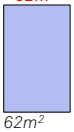

62m²

9.6 B. vêtements
~289m²

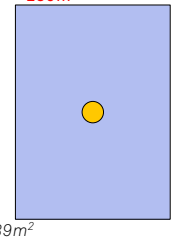

289m²

10
PROTECTION CIVILE

10.1 Poste PCi
1608m²



1608m²

10.2 Dépôt PCi
349m²

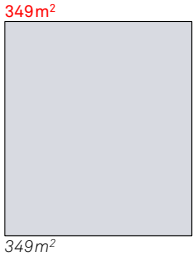

349m²

10.3 Abri PCi Bloc C
317m²

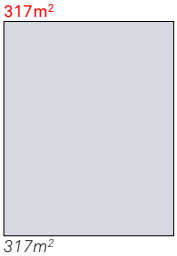

317m²

10.4 Abri Pci Bloc D
180m²



180m²

11
TECHNIQUE / ENTREPOSAGE

11.1 Centrale technique
385m²

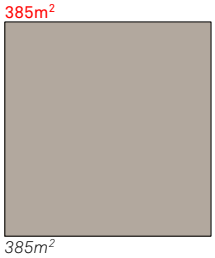

385m²

11.1 Eaux B
~28m²



28m²

11.1 Eaux D
~12m²



12m²

11.1 Racc. A+B
20m²



20m²

11.1 Racc. C+D
20m²



20m²

11.1 SIG
~12m²



12m²

11.1 IT
~7m²



7m²

11.1 Vent.
~48m²



48m²

11.1 Élec.
~3m²

3m²

11.1 Swisscom
~2m²

2m²

11.1 SS ch.
~29m²



29m²

11.2 Mat. E.P.
0m²



44m2

11.2 Mat. prép.
0m²



43m2

11.2 Mat. E.E.
0m²



55m2

11.2 Mat. J.E.
0m²



30m2

11.2 Dép. mob.
0m²



56m2

11.2 Cave conc.
0m²



5m2

INTERVENTIONS

De manière générale, l'école a peu subi de transformations depuis sa construction. Néanmoins, afin de répondre aux nouvelles demandes programmatiques du DIP, des modifications plus ou moins conséquentes ont été réalisées.

La plupart de ces interventions se concentrent au premier sous-sol. Ce niveau, à moitié enterré, relie l'ensemble des programmes de l'école par un dégagement de largeur variable, qui constitue une séquence architecturale caractéristique du projet d'origine. Cet espace de dégagement, comparable à ce que serait aujourd'hui un lieu informel, traverse le bâtiment de bout en bout.

Avec une programmation composée d'espaces ouverts (jeux, espace contines, restaurant, exposition), il a subi une grande partie de ces interventions, avec de nouveaux locaux qui ont progressivement colonisés ces espaces. Font partie de ces locaux le restaurant scolaire, qui était ouvert à l'origine, la salle ECSP, et plus récemment l'atelier du livre. Le bureau parascolaire adjacent à l'atelier du livre est également un ajout qui n'existait pas dans le projet initial.

Intervention après intervention, ce lieu de dégagement a fini par perdre le contact avec la lumière naturelle et est devenu un lieu sombre dont la lecture architecturale d'origine a été complètement déformée.



12.7.1976 : Sous-sol 1 - Zone de dégagement d'orgine

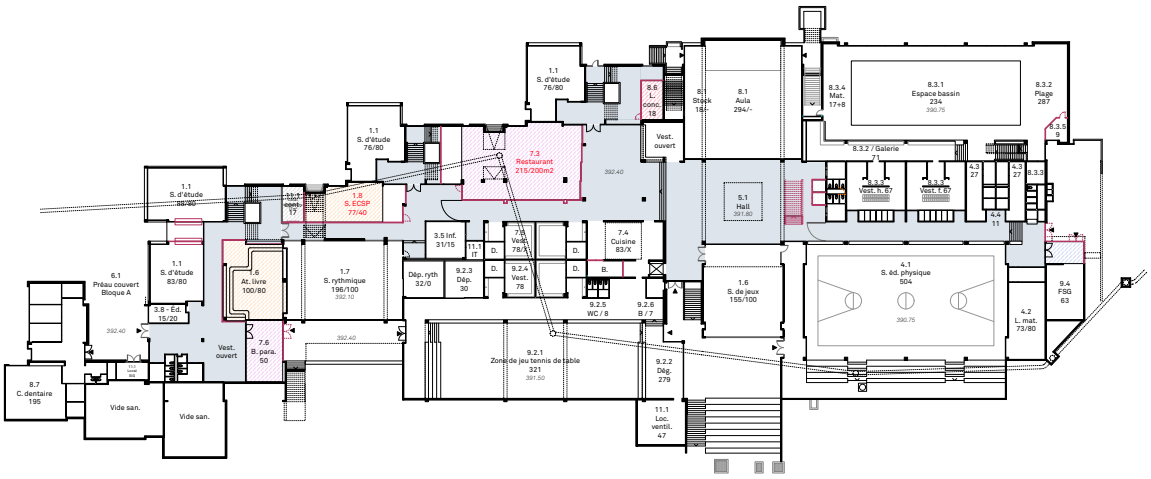

Existant : Sous-sol 1 - Modifications

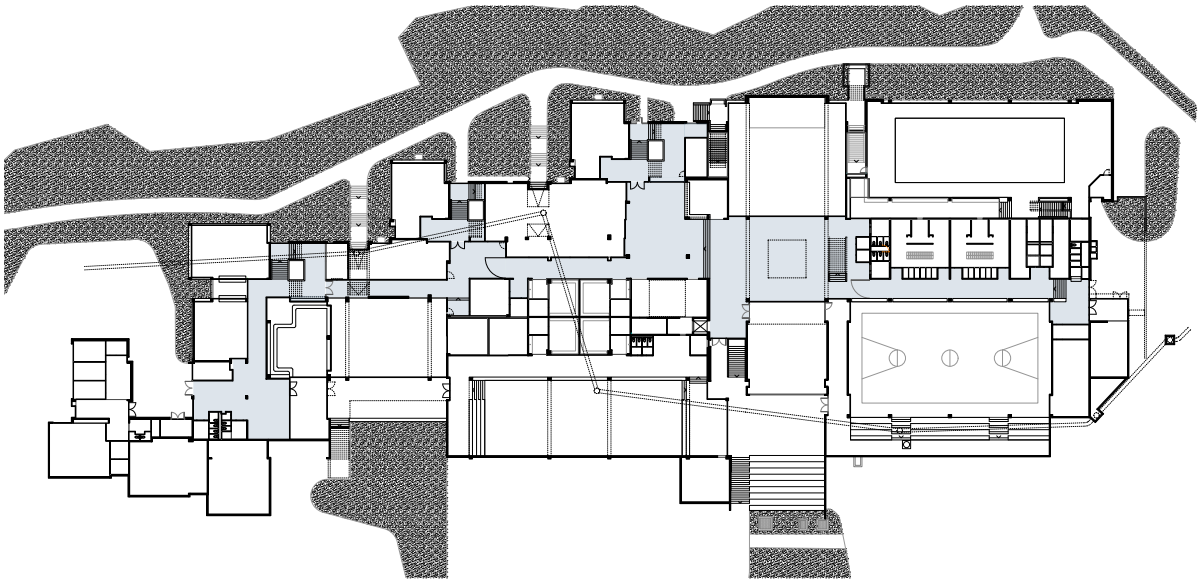

Existant : Sous-sol 1 - Zone de dégagement actuel

III. DIAGNOSTICS

La présente étude a mené des analyses liés à la structure du bâtiment et aux aménagements extérieurs. D'autres diagnostics ont été mandatés par la Ville de Lancy en parallèle, mais ne font pas partie intégrante de cette étude.

Diagnostics étude :
- Carbonatation
- Sismique
- Paysage
- Labélisations

Diagnostics hors étude :
- Audit protection incendie
- Audit CVSE
- Audit polluants
- Relevé géomètre complet du site
- Passage caméra des canalisations

STRUCTURE

L'analyse structurelle porte sur trois aspects. Les deux premiers, la carbonatation et le tassement, sont liés à des défauts de construction du bâtiment original. Le troisième, l'analyse parasismique, est nécessaire dans le cadre d'une rénovation.

CARBONATATION

Préalablement à la présente étude, la Ville de Lancy a mandaté une expertise à l'entreprise ECM, qui a relevé que le bâtiment était dans un état critique du point de vue de la carbonatation, ce qui pose un problème de sécurité pour les enfants si des éclats devait apparaître sur des zones accessibles. L'urgence de ce phenomène ne permet pas d'attendre le chantier de rénovation, et nécessite une intervention préventive.

L'étude propose d'intervenir en deux temps. Une intervention préventive urgente permet la mise en sécurité du bâtiment, avec un repérage et purge des éléments critiques. Un suivi biannuel doit être assuré. Une deuxième étape prévoit la réfection complète des façades méthode conventionelle.

TASSEMENT

La zone nord du Bloc A a subi un processus de tassement visible, entraînant plusieurs problèmes, notamment des vitrages cassés et des fenêtres à guillotine d'origine devenues difficiles à manœuvrer, laissant passer l'air à travers les interstices. Le sol de la zone contines au rez-de-chaussée montre également des fissures. Préalablement à la présente étude le bureau Perreten & Milleret a été mandaté par la Ville de Lancy pour comprendre l'origine de ce phénomène et proposer des solutions de stabilisation.

L'étude conclu qu'il existe deux processus:
- Un tassement cyclique du au phénomèe de retrait-gonflement
- Un tassement par consolidation

Pour lesquels il propose les solutions suivantes :
- Un renforcement du système de fondation par des micropieux
- Une consolidation du terrain par injection de mousse expansive

Dans le cadre de la présente étude, il est demandé d'analyser l'étude de Perreten & Milleret pour étudier différentes solutions de stabilisation. Pour ce faire le bureau Thomas Jundt demande un avis géotechnique au bureau Karakas Français, géotechniciens.

Après analyse des données géométriques l'étude arrive aux conclusions suivants :
- Il confrime l'existance d'un tassement cyclique du au phénomène de retrait-gonflement.
- Contrairement à l'étude précédente, elle considère comme peu probable qu'il existe un phénomène complémentaire de tassement par consolidation.

En ce qui concerne la stabilisation, l'étude propose les recommandations suivantes :
- Continuer à réaliser des mesures géométriques complémentaires pour estimer si les déformations sont compatibles avec l'usage.
- Le cas échéant réaliser une consolidation du terrain pour ne prendre aucun risque de fissuration vis-à-vis des rénovations à venir.

PARASISMIQUE

Selon l'analyse sismique, les éléments déterminants pour le calcul sont les trois blocs de classes, dont la hauteur est de R+3 depuis le niveau d'encastrement. Ces blocs, séparés les uns des autres par des joints de dilatation, doivent être étudiés indépendamment. Néanmoins, ils sont suffisament similares pour que l'étude du bloc B puisse être extrapolé aux blocs C et D.

L'étude montre que le facteur de conformité du bloc B est de 0.45 - 0.50. Celà signifie que le Bloc B est capable de résister à un séisme de magnitude équivalente à 45% du maximum prévu par la norme SIA 269/8. Dans le cadre d'une structure existante du type CO II-s (écoles et jardins d'enfants), la norme exige un facteur minimum de 0.40. Au delà, elle suggère de prévoir un calcul de proportionnalité des travaux de renforcement. Dans le cas présent, ce montant a été estimé à CHF 50'000.- HT par bloc

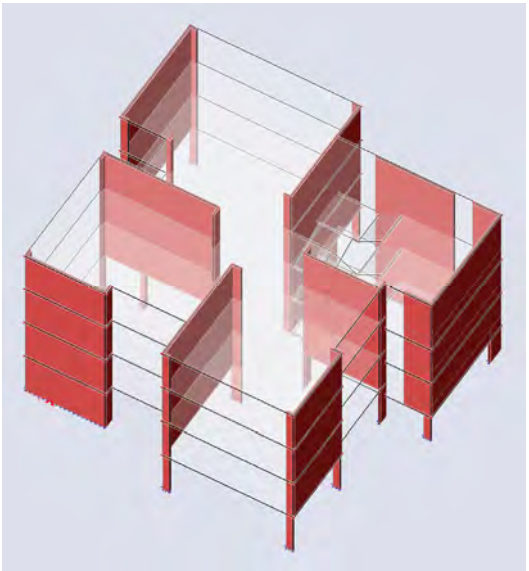

Existant : Modèle 3D - vue perspective

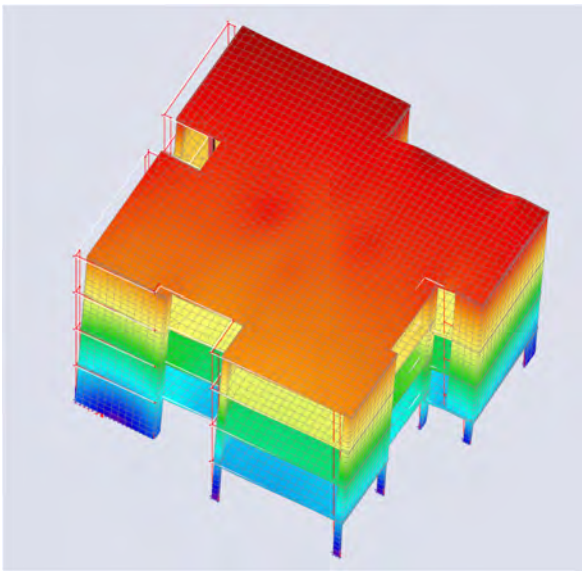

Mode principal direction x

PAYSAGE

DIAGNOSTIC PAYSAGE

Le travail sur les aménagements extérieurs de l'école En-Sauvy vise à s'aligner avec le Plan climat Lancy (PCL), adopté par la Ville de Lancy pour atténuer l'impact du changement climatique et, plus concrètement, lutter contre les îlots de chaleur dans les préaux des écoles.

Pour ce faire, l'étude établit une méthode de travail en quatre étapes. En premier lieu, il s'agit d'identifier la substance historique des aménagements extérieurs et d'analyser la végétation existante. En deuxième lieu, une analyse agro-pédologique des sols par sondage a permis d'établir une carte de plantabilité. Ensuite, en tenant compte de ces paramètres ainsi que des besoins des utilisateurs (préau, accès poste de protection civile, livraisons, etc.), des propositions de renforcement des plantations ont été élaborées. Ces principes sont valables pour toutes les variantes. Enfin, une analyse de l'impact de chacune des variantes d'extension de l'école a été réalisée du point de vue des aménagements extérieurs.

TOITURES ET GESTION DES EAUX

En complément de cette première analyse, et dans l'objectif de reverser les eaux de pluie vers les zones de plantation, un plan de gestion des eaux a été proposé. Une modification des pentes des préaux devra être mise en œuvre. Ce principe s'applique notamment au préau situé sur la zone de tennis de table. L'option de débrancher les eaux pluviales (EP) de toiture et de les récupérer pour les aménagements extérieurs a été écartée, car la plupart des descentes sont incorporées dans les colonnes en béton du bâtiment. En conséquence, des toitures extensives sont proposées sur les blocs des classes, l'appartement du concierge et l'Aula. Sur la partie nord, les surfaces des toitures plus basses des salles de sport se prêtent bien à l'installation de panneaux solaires.

VÉGÉTALISATION

La proposition de végétalisation des préaux cherche, d'une part, à récupérer les tracés plus souples qui étaient présents dans les premiers esquisses (plan du 16.09.1970), tout en conservant les éléments constitutifs du préau, tels que bancs, gradins, etc., qui seraient à conserver ou à réparer. Une végétalisation plus dense entre les différents préaux permet d'amplifier la séparation entre eux et d'éliminer l'effet d'îlot de chaleur. De grandes surfaces en copeaux viennent rogner sur la surface imperméable, créant des zones de jeux variées. La suppression de la zone de parking permet de réduire davantage les surfaces imperméables.

ZONE DE MANOEUVRE POSTE PROTECTION CIVILE

Le projet de renaturation du Voiret permettra de rendre le passage ruisseau perméable. L'accès au poste PCI, qui aujourd'hui se fait via ce chemin, sera supprimé et devra être remplacé par un accès aller-retour directement depuis l'avenue Curé-Baud, longeant la limite nord de la parcelle. Cette option nécessite un élargissement de la zone de manœuvre devant l'entrée du poste PCI, qui devra s'étendre jusqu'à la limite de la parcelle. Les pentes devront également être adoucies pour permettre les manœuvres.

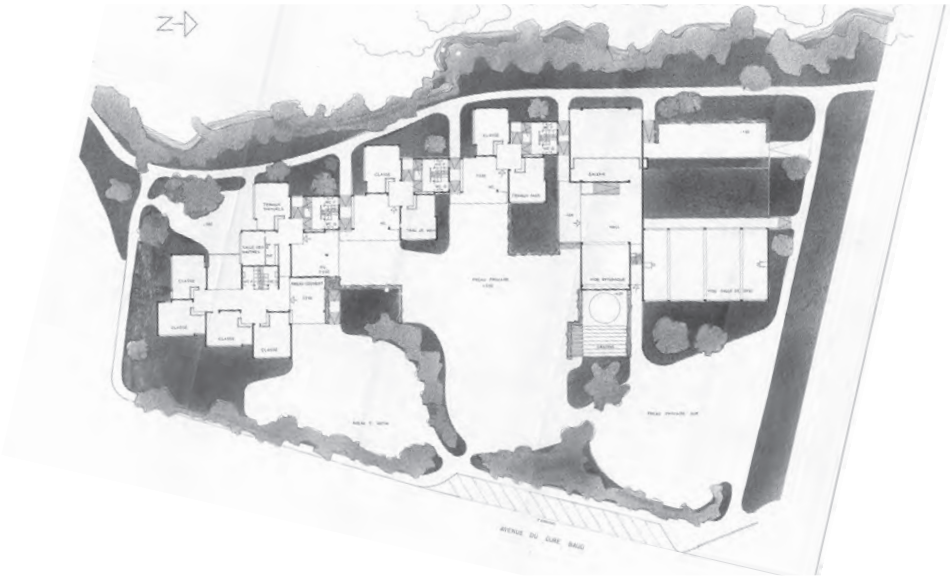

16.09.1970 : Rez-de chaussée avec aménagements extérieurs

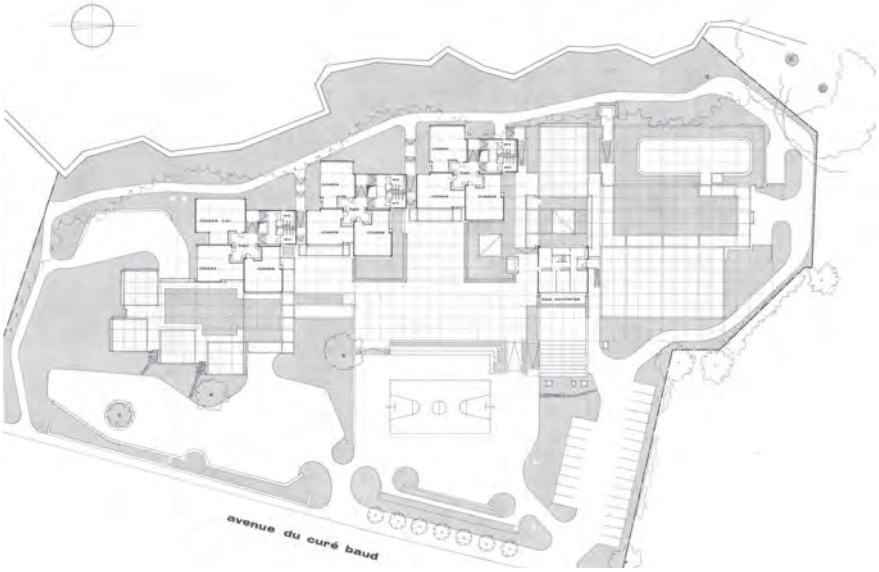

Existant : Rez-de chaussée avec aménagements extérieurs

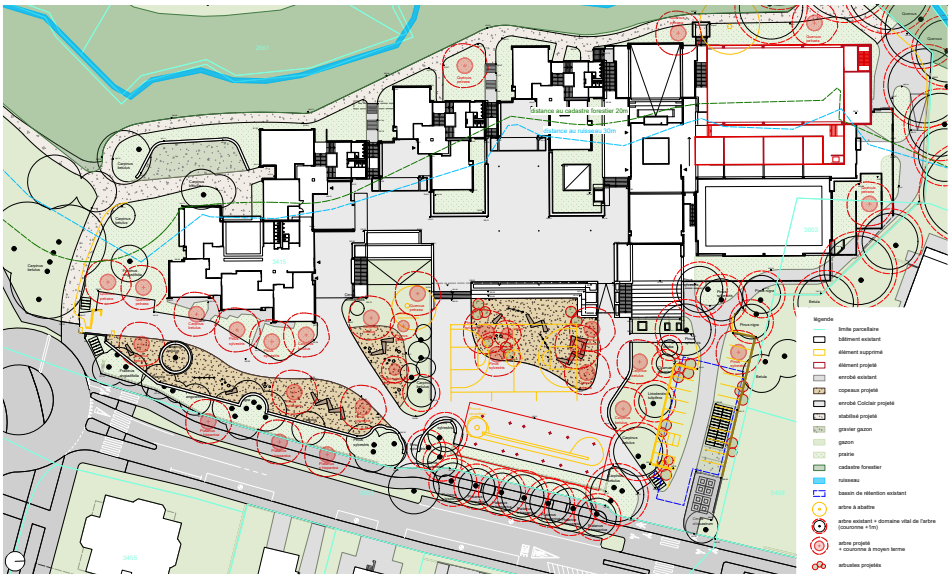

Étude paysage : Rez-de chaussée avec aménagements extérieurs

COMPARATIFS - LABELS

ÉCOLE DE BOUDINES
Patrimoine : Plan de site
Recensement : Intéressant
Année de construction : 1962-64
Architecte : Addor, Gaillard, Malnati et Payot
Architecte rénovation : APPA
CVSE : Tecnoservice
Standards énergétiques : HPE réonvation (Minergie)

ÉCOLE LIOTARD
Patrimoine : -
Recensement : Sans intérêt
Année de construction : 1973
Architectes : H. Duboule, W. Strub et A. Dupraz , J.-P. Iseli
Architecte rénovation : Christian Dupraz Architecture Office
CVSE : Conti et Associés
Standatd énergétiques : THPE rénovation / THPE construction neuve

COLLEGE ROUSSEAU :
Patrimoine : Inscrit à l'inventaire
Recensement : Mesures de protection en vigueur
Année de construction : 1967 - 69
Architecte : Alain Ritter
Architecte : Buckhardt Partner
Physicien bâtiment : Enpleo
CVSE : Chammartin & Spicher SA
Standards énergétiques : HPE rénovation (MoPec) / THPE construction neuve

ÉCOLE BELVEDERE
Patrimoine : -
Recensement : Intéressant
Année de construction : 1971-72
Architecte : Paul Waltenspuhl
Architecte rénovation : Giorgis Rodriguez Architectes
CVSE : Conti et Associés
Label rénovation : HPE Rénovation (MoPec)/ THPE construction neuve

ÉCOLE EN-SAUVY
Patrimoine : -
Recensement : Intéressant
Année de construction : 1971 -1975
Architecte : Paul Waltenspuhl

Vue le les exemples cités ci-avant et le niveau de protection de l'école En-Sauvy, similaire à celui de l'école Belvedere, il est raisonnable de viser à atteindre un label HPE rénovation par la voie MoPec pour la partie existante et THPE pour la partie extension.

IV. FAISABILITÉ

Les propositions ci-après ont comme objectif de comprendre la capacité de transformation et d'extension de l'école En-Sauvy sous l'angle du programme, du patrimoine, du paysage et de la structure.

La variante V0, contrairement aux autres trois variantes, ne propose pas d'extension, mais une adaptation programmatique par une série de rocades, ainsi qu'une mise en norme de l'accessibilité.

Les rocades propsées dans la V0 sont valables pour les autres trois variantes, qui s'en sert comme base pour ensuite proposer une extension.

Le jeu de plans ci-après ont été transmis par la Ville de Lancy lors de la séance de lancement de l'étude le 26.9.2024

Les plans illustrent de manière schématiques les affectations à réorganisser, à récupérer, à questionner. Ces besoins ont été ensuite précisés lors de séances successives avec les différents utilisateurs et services.

- Espaces DIP, éventuelles rocades et organisation à étudier
- Espace à récupérer
- affectation, espace, organisation à questionner
- A assainir / Espace à récupérer?
- Affectation intouchable

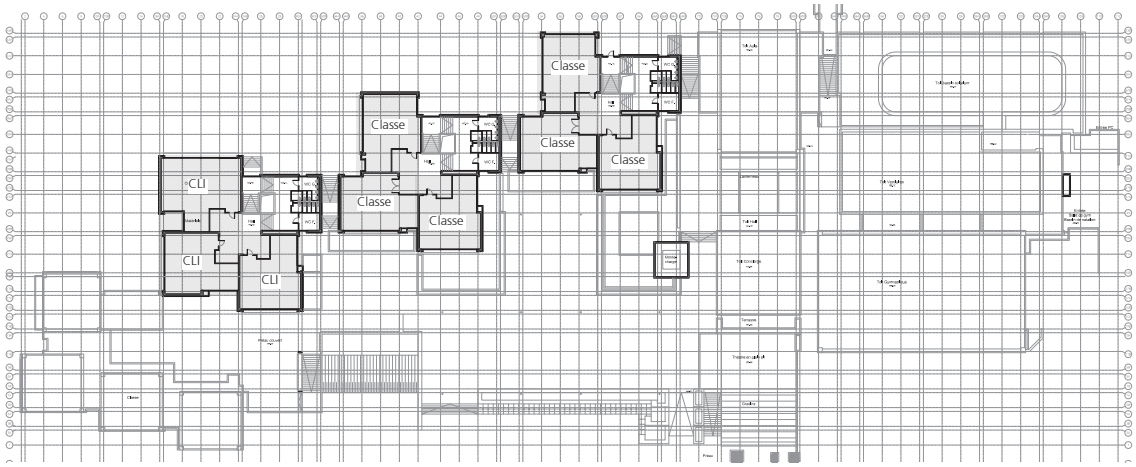

Existant : Niveau 02 - Schéma besoins

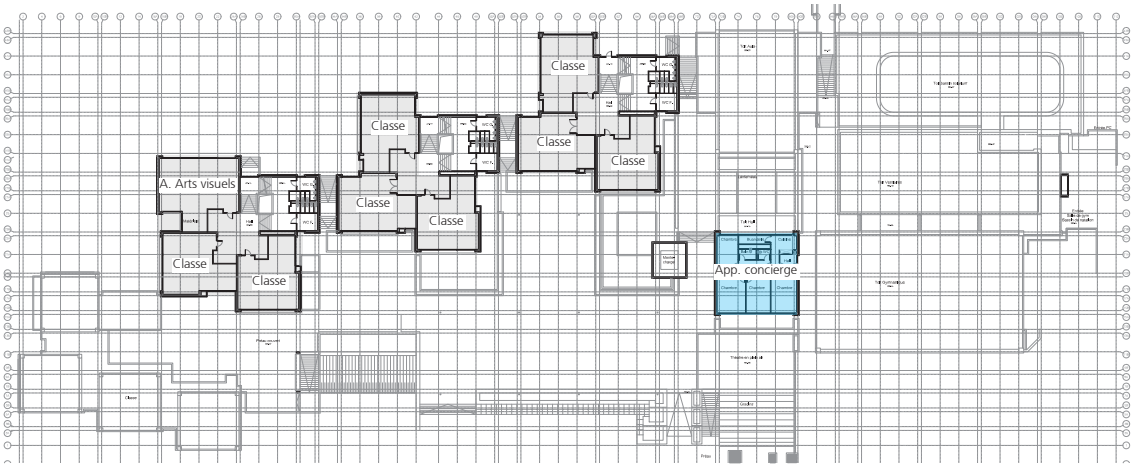

Existant : Niveau 01 - Schéma besoins

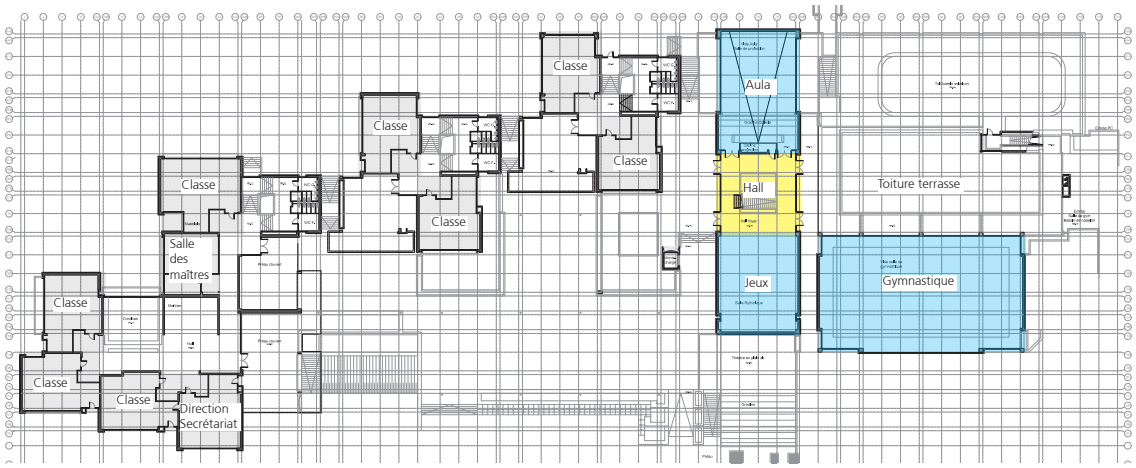

Existant : Rez-de-chaussée - Schéma besoins

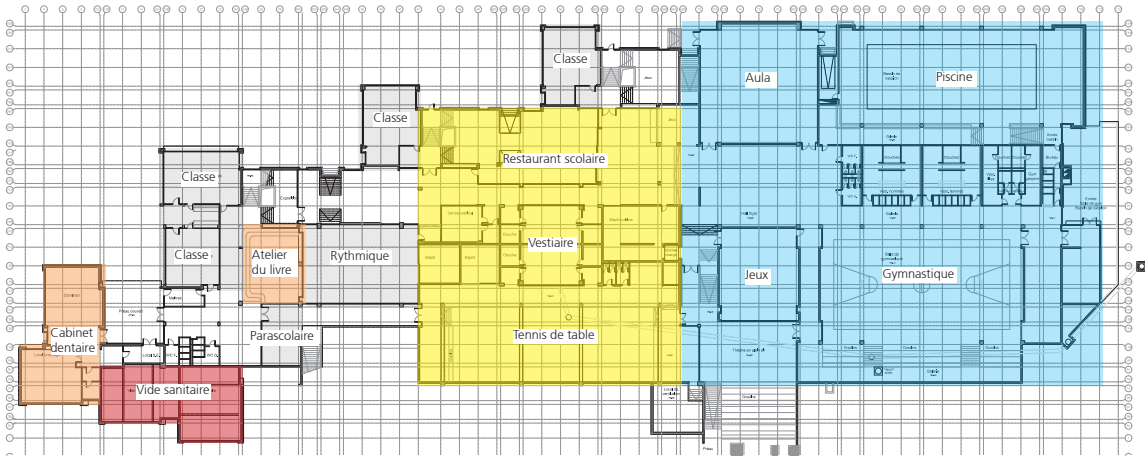

Existant : Sous-sol 1 - Schéma besoins

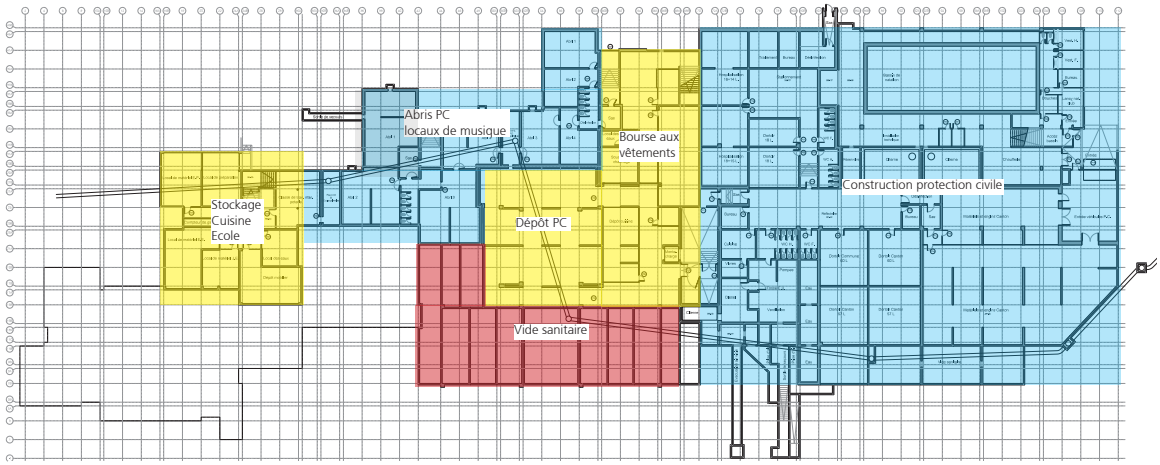

Existant : Sous-sol 2 - Schéma besoins

V0_ROCADES - PATRIMOINE - ACCESSIBILITÉ

V0_ARCHITECTURE

La variante V0 a pour objectif d'adapter par un jeu de rocades le programme existant aux besoins actuels des différents utilisateurs : DIP, associations, et commune. Contrairement aux autres trois variantes, celle-ci ne propose pas une deuxième salle de sport, et en conséquence, ne nécessite pas d'extension.

Les travaux les plus importants concernent la zone de tennis de table, où il est proposé de rabaisser le niveau de la dalle sur le vide sanitaire afin de l'aligner avec celui du sous-sol attenant. Ce geste significatif permet de rendre la zone accessible via le monte-charge existant et de remplacer la zone de la Bourse aux vêtements par une série de nouveaux espaces.

Au-delà de la question du programme, cette hypothèse donne réponses à deux questions majeurs dans le cadre d'En-Sauvy: le respect du patrimoine et l'accessibilité.

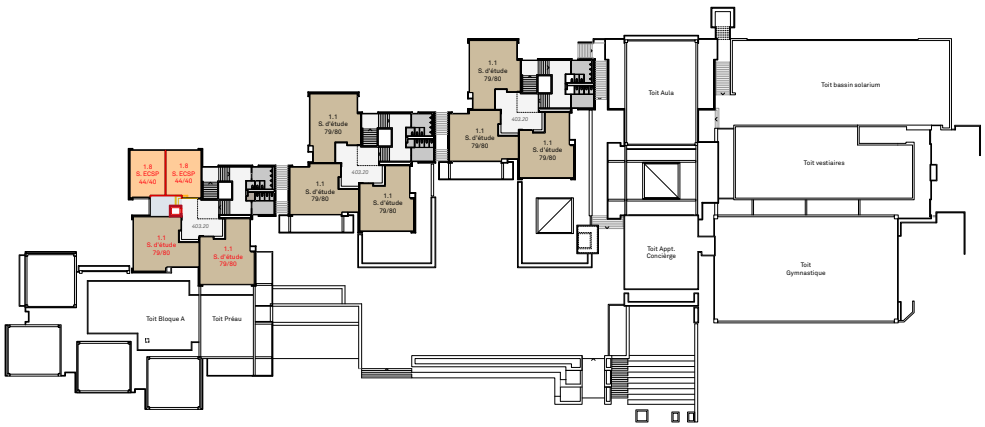

V0 : Niveau 02

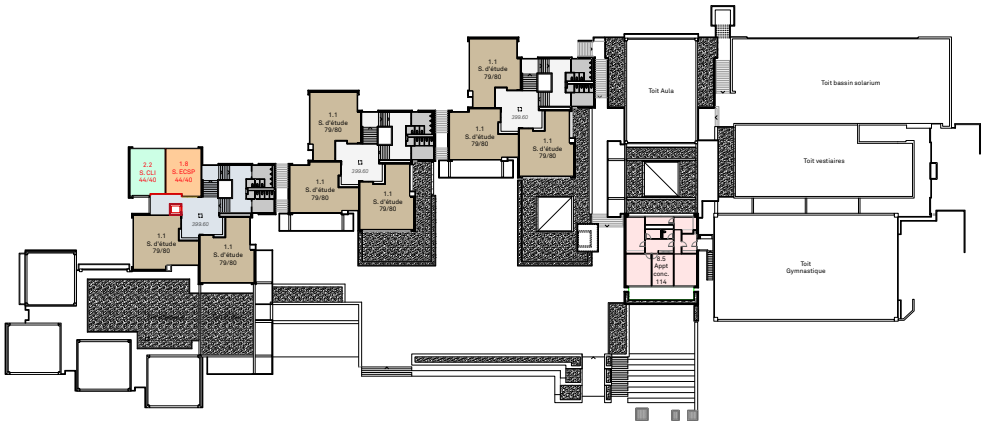

V0 : Niveau 01

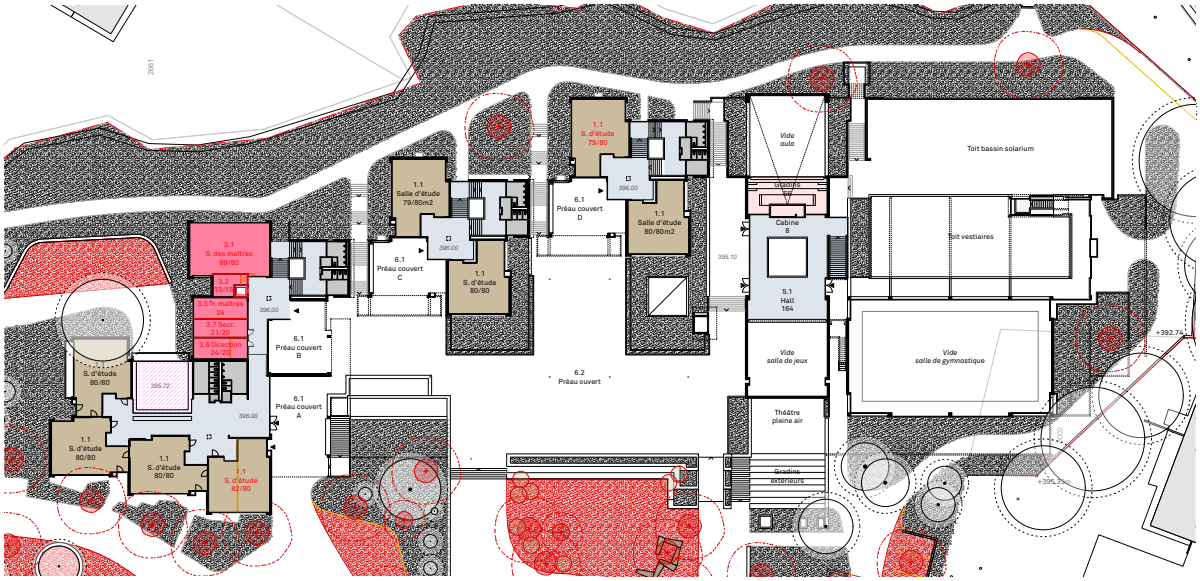

V0 : Rez-de-chaussée

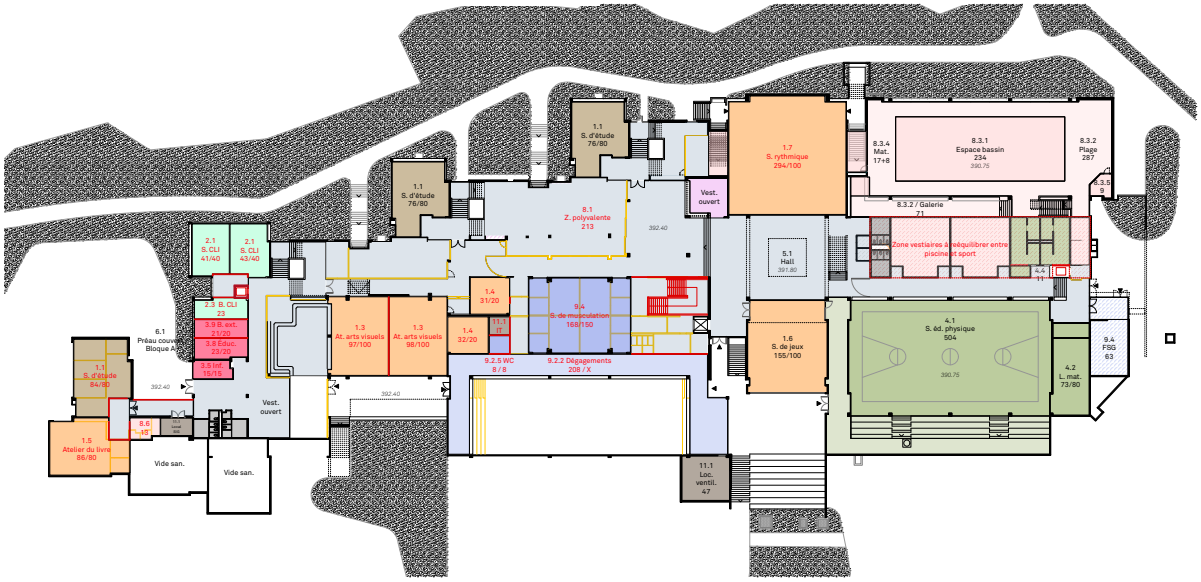

V0 : Sous-sol 1

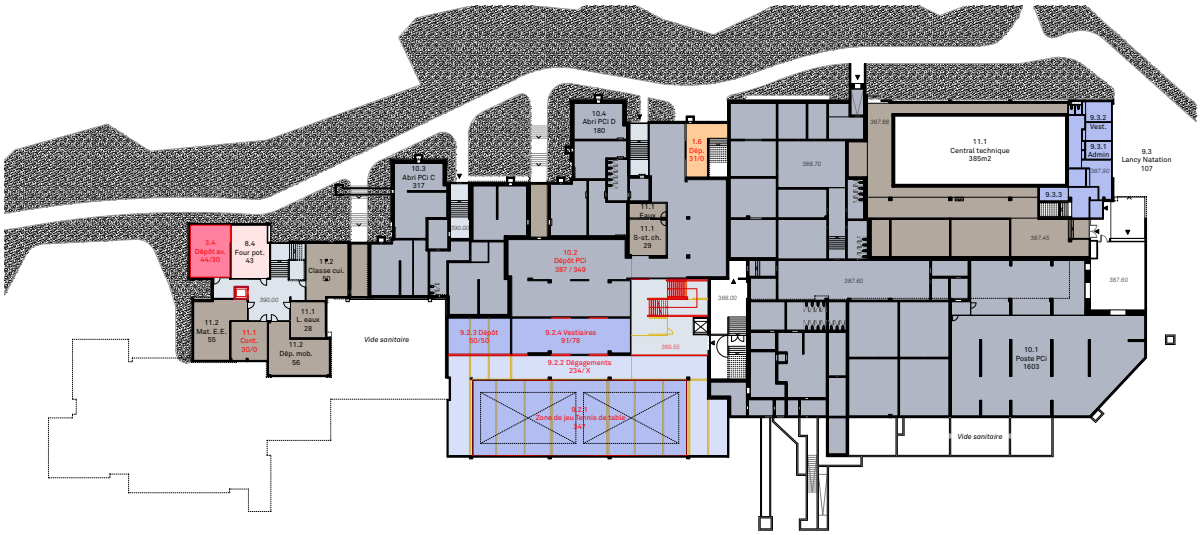

V0 : Sous-sol 2

V0_ARCHITECTURE - PROGRAMME

La nouvelle distribution du programme vise à adapter les espaces existants aux besoins actuels du DIP. Une analyse comparative détaillée entre les surfaces existantes et les surfaces nécessaires a permis d'identifier plusieurs pistes d'optimisation. Le déplacement de certains programmes, tels que le cabinet dentaire ou le restaurant scolaire, a non seulement permis d'intégrer les programmes manquants (comme demandé par le DIP pour une école de 25 classes), mais également d'augmenter le nombre de salles de classes, passant de 25 à 27.

Au-delà du simple programme, il a fallu déterminer le meilleur emplacement pour chaque fonction. Ainsi, la nouvelle configuration cherche à maximiser le nombre de salles spécialisées au premier sous-sol, en lien avec l'espace de dégagement traversant l'école, afin de rendre ce secteur le plus convivial possible. Cette organisation permet également de garantir l'accessibilité de ces espaces aux personnes à mobilité réduite.

Dans le même esprit, les petites salles spécialisées ont été regroupées dans la colonne du bloc B, à proximité du nouvel ascenseur, profitant de la généreuse superficie de la salle située côté Ouest. La nouvelle configuration du tennis de table, avec la salle de musculation à la place des vestiaires, s'inscrit également dans cette logique.

Les locaux administratifs ont quant à eux été placés près de l'entrée du bloc A, conformément aux souhaits du DIP. Une fois les salles spécialisées et les locaux administratifs positionnés, les salles de classe ont trouvé leur place de manière naturelle.

Une série d'astuces ont permis de caler le programme. Par exemple, une nouvelle connexion avec l'ancien cabinet dentaire a permis d'y installer une salle de classe et l'atelier du livre. La salle de rythmique actuelle a été divisée en deux pour accueillir deux salles d'art. La nouvelle salle de rythmique a pris la place de l'aula, dont la fonction n'est pas obligatoire pour le DIP.

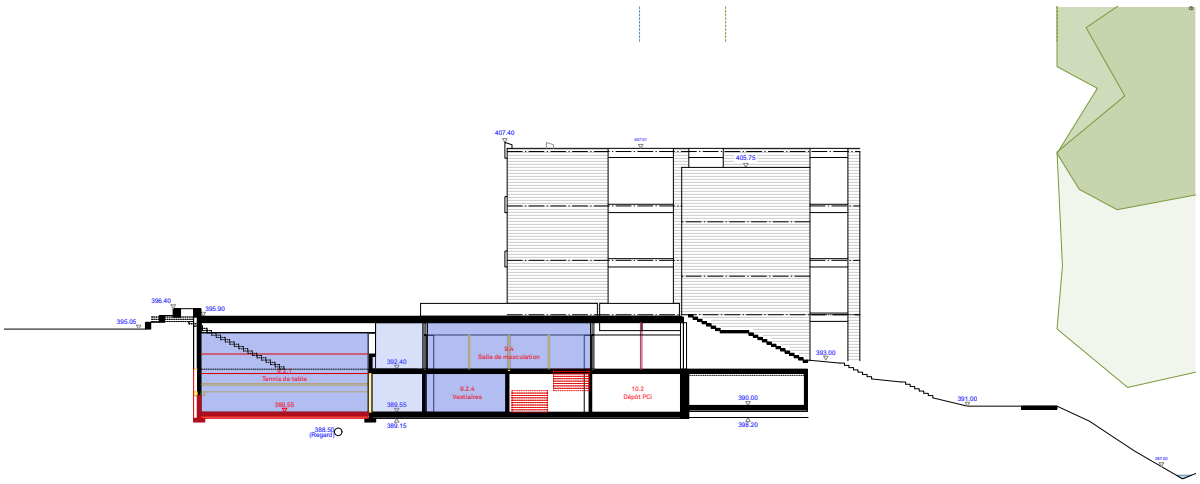

V0 : Coupe sur Tennis de table - Nouvelle dalle aligné avec radier

V0_ARCHITECTURE - ACCESSIBILITÉ

La question de l'accessibilité est étroitement liée à cet espace de dégagement. La configuration proposée permet de rendre accessible l'ensemble du premier sous-sol ainsi que le bloc B.

La variante propose d'étendre cette zone de dégagement afin d'intégrer le monte-charge existant, profitant ainsi des infrastructures déjà en place et minimisant les interventions nécessaires.

Au-delà de cette zone, il est proposé de rendre accessible l'une des tours, plus précisément le bloc B. Ce bloc, qui présente une morphologie légèrement différente des deux autres (car il abritait les grandes salles d'arts visuels, couture, etc.), se prête parfaitement à l'intégration d'un ascenseur reliant tous les niveaux. Les élèves en ayant besoin pourraient ainsi accéder aux wc du bloc A du rez-de-chaussée ou du sous-sol.

Au niveau de l'entrée nord, une plateforme élévatrice permet de réduire le détour pour les élèves à mobilité réduite. Toutefois, cette intervention réduirait sensiblement la surface des vestiaires, qui nécessiteraient une reconfiguration en concertation avec les utilisateurs de la piscine.

L'intervention la plus significative concerne l'abaissement de la dalle sous la salle de tennis de table, désormais accessible par le monte-charges existant. Si cette transformation, ambitieuse, ne suffit pas à atteindre les dimensions requises pour une salle d'éducation physique, elle permet néanmoins de répondre pleinement aux normes spécifiques aux salles de tennis de table. L'usage par le DIP est en outre facilité grâce à l'ajout d'un nouvel escalier. Enfin, la nouvelle dalle, alignée sur le niveau des locaux du sous-sol adjacent, favorise une continuité spatiale et fonctionnelle, intégrant ces espaces de manière fluide au reste du programme.

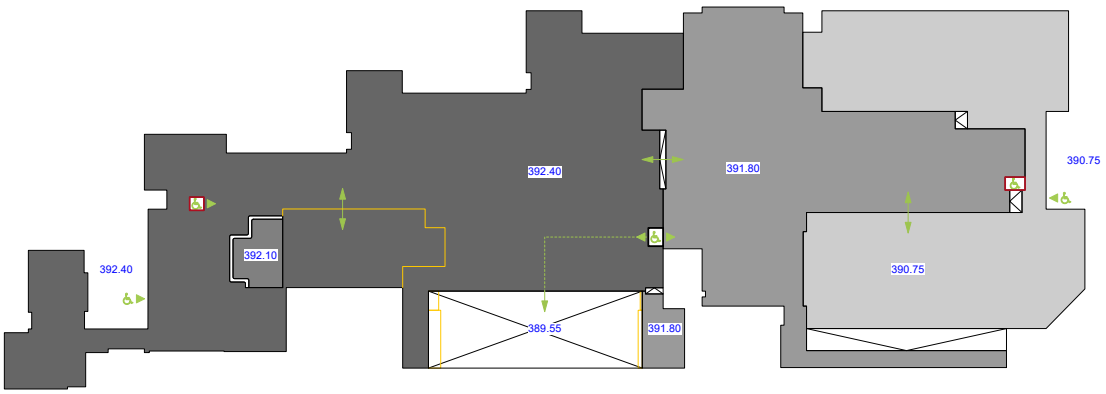

V0 : Sous-sol 1 - Schéma Accessibilité

V0_PATRIMOINE

Bien que la variante V0 ait une faible incidence sur l'extérieur du bâtiment, elle considère l'intérieur comme un élément patrimonial important qu'il est indispensable de mettre en valeur.

La succession d'interventions qui ont eu lieu au niveau du premier sous-sol ont clairement dénaturé la spatialité d'origine et, en conséquence, le patrimoine architecturale. L'ajout de nouveaux locaux a fini par réduire drastiquement l'apport de lumière naturelle, spécialement dans le bloc A, mais aussi ailleurs. Certains oeuvres d'art se trouvent cachés derrière des murs opaques. Le résultat est un couloir sombre, loin de l'espace lumineux.

L'étude cherche à montrer qu'il est possible de respecter les nouveaux besoins programmatiques tout en récupérant la spatialité d'origine.

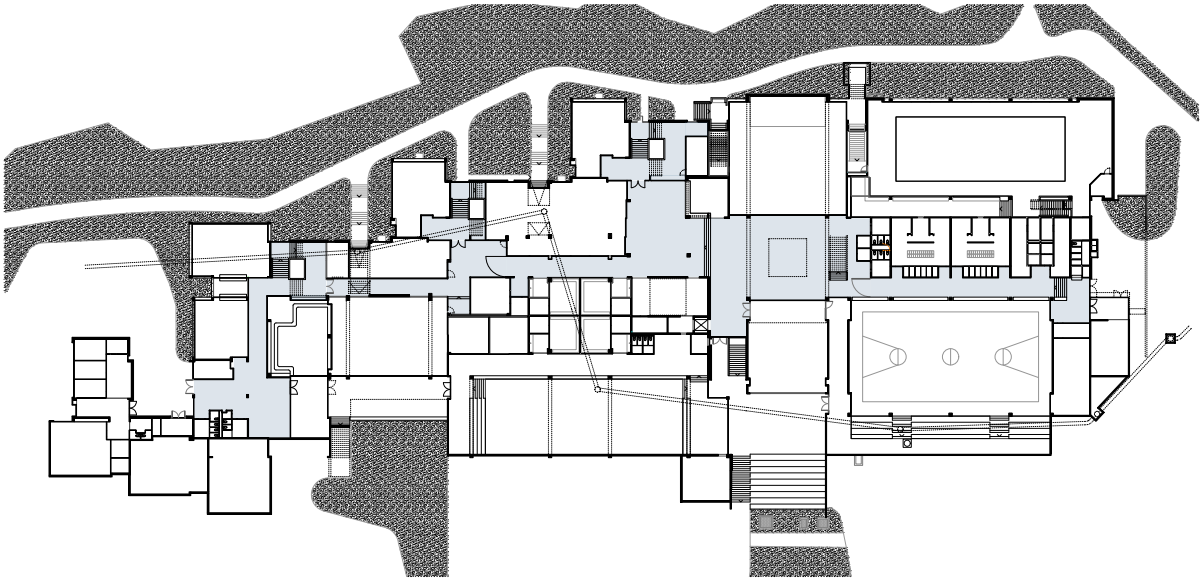

Existant : Sous-sol 1-: Zone de dégagement

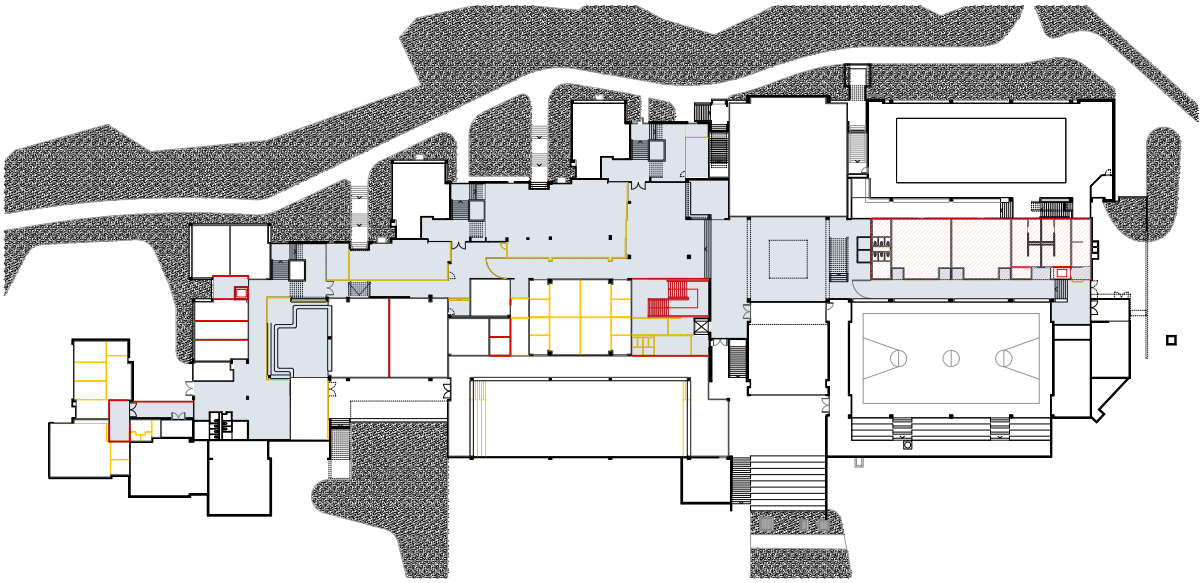

V0 : Sous-sol 1- Zone de dégagment

V0_STRUCTURE ET MISE EN OEUVRE

Au-delà de quelques interventions mineures, telles que la création d'une nouvelle cage d'ascenseur dans le bloc B et la construction d'un nouvel escalier pour accéder au tennis de table, l'enjeu principal au niveau du gros œuvre concerne le rabaissement de la dalle du tennis de table jusqu'au niveau du sous-sol adjacent.

La solution de mise en oeuvre retenue prévoit la démolition de la dalle du préau ainsi que du mur de soutènement. Le terrassement nécessaire implique également la dépose des gradins, qui devront être ensuite reconstitués. Cette variante d'exécution a été estimée comme moins coûteuse qu'une solution en sous-œuvre.

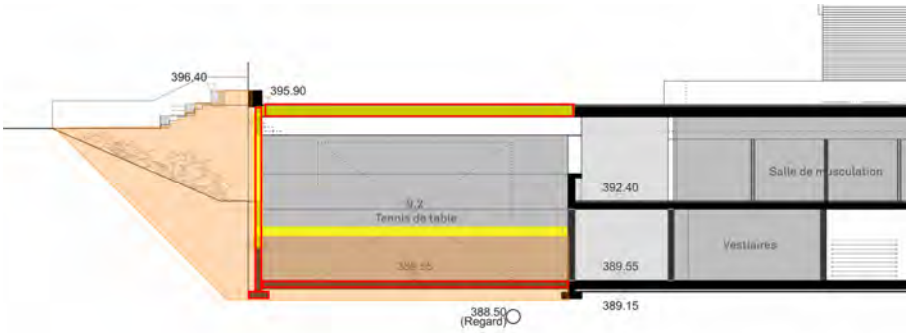

V0 : Coupe sur Tennis de table - Schéma structurel

V1 - EXTENSION SOUS TENNIS DE TABLE

ARCHITECTURE

La variante V01 explore la possibilité de construire la deuxième salle de sport sous le préau, à la place de la salle de tennis de table.

Cette variante repose sur la même logique de fonctionnement que la variante V0, avec l'ajout de nouveaux escaliers sous la lucarne de la cuisine existante. Le remplacement de la salle de tennis de table par une salle de sport — un programme plus directement lié à la vie quotidienne de l'école — permettra de dynamiser, d'éclairer et de rendre davantage conviviaux les espaces de circulation du premier sous-sol, qui occupent une place centrale dans le fonctionnement global de l'ensemble.

Au niveau de l'usage, et comme la nouvelle salle vient remplacer la salle de tennis de table, il sera nécessaire d'étudier les possibilités de mutualisation entre le club de tennis de table ZZ et le DIP.

Au-delà des aspects fonctionnels, la variante V01 présente une faiblesse majeure : le déficit de lumière naturelle. Les ouvertures latérales existantes, actuellement dissimulées derrière des affiches du ZZ Lancy et représentant une surface d'environ 40 m², ne suffisent pas à répondre aux besoins d'éclairement. Or, pour une salle simple, il est recommandé que la surface vitrée corresponde à au moins 20 % de la surface au sol de l'aire d'évolution, soit 100 m² dans le cas présent.

Pour pallier ce manque de lumière horizontale, il a été envisagé d'introduire un éclairage zénithal naturel par une ouverture dans la dalle du préau. Toutefois, le DIP s'est opposé à cette solution, réaffirmant la nécessité d'un apport de lumière horizontale dans les nouvelles salles de sport.

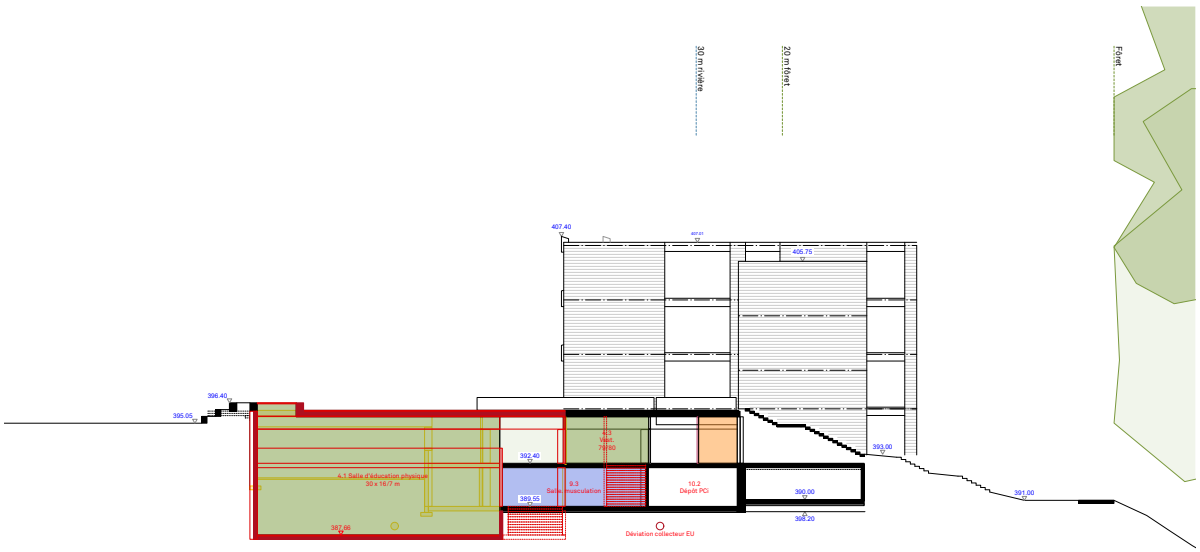

V1 : Coupe sur nouvelle salle de sport

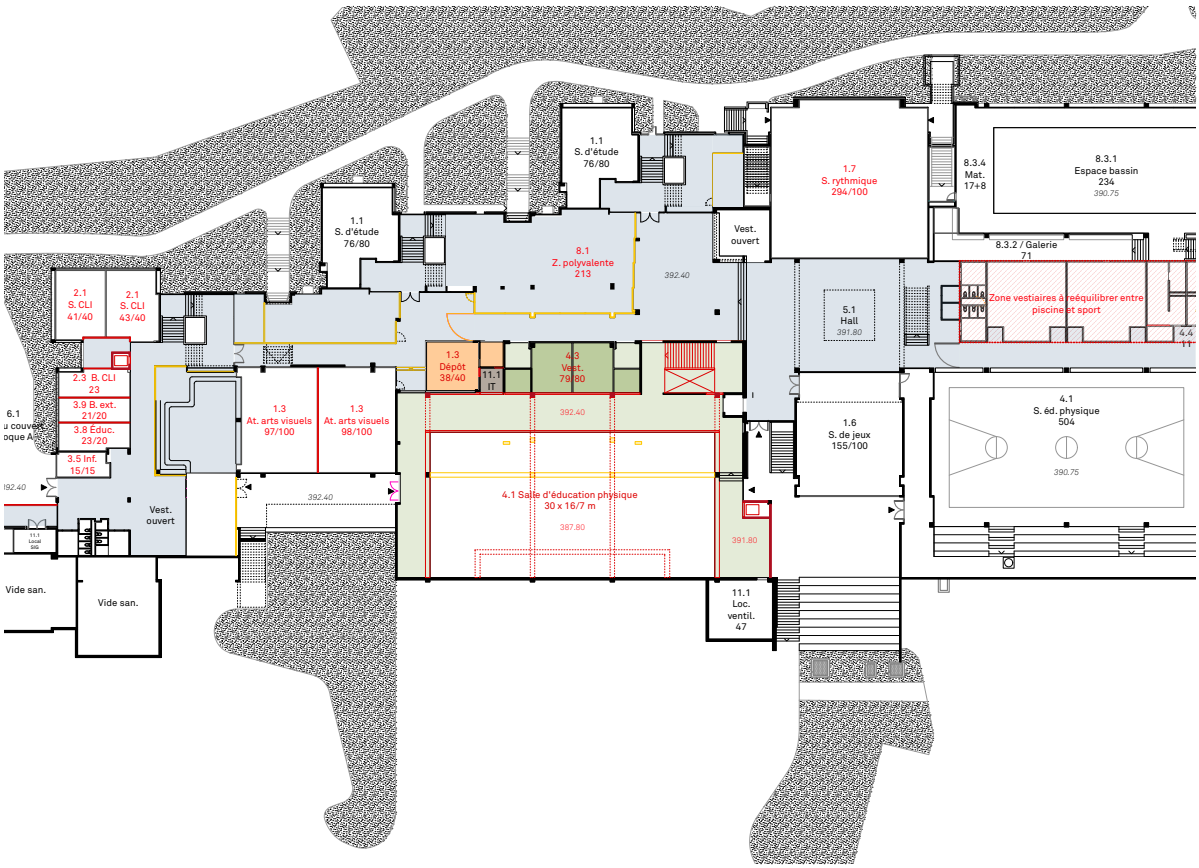

V1 : Sous-sol 1

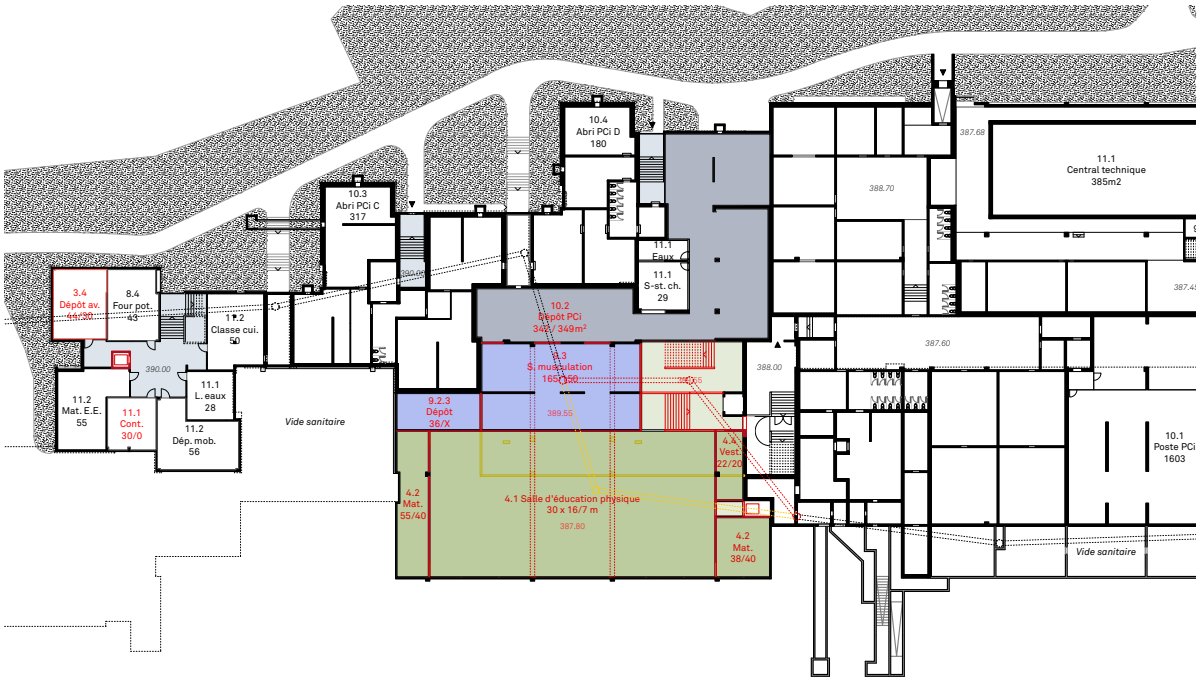

V1 : Sous-sol 1

PATRIMOINE

Cette solution, presque invisible depuis le préau, présente l'avantage de préserver la volumétrie extérieure du projet initial, tout en offrant une position neutre vis-à-vis du patrimoine bâti. Après travaux la seule trace visible sera la nouvelle lucarne, qu'il faudra étudier en dialogue avec le services des monuments et des sites.

En revanche, du point de vue de la lecture du patrimoine qui ressort de l'étude historique, une telle option, bien que très inoffensive au niveau du patrimoine, mais très invasive en termes de mise en œuvre, aurait difficilement pu être imaginée par Paul Waltenspühl lui-même, qui aurait probablement privilégié une extension ailleurs, en phase avec l'idée d'organisme évolutif qui domine la conception de ses écoles.

PAYSAGE

Concernant les aménagements extérieurs, cette variante a peu d'impact, car elle s'inscrit sous une dalle et n'affecte pas les surfaces de pleine terre. L'intégration de la lumière zénithale devra être étudiée en collaboration avec les architectes, en tenant compte des gradins adjacents, qui font également partie du patrimoine.

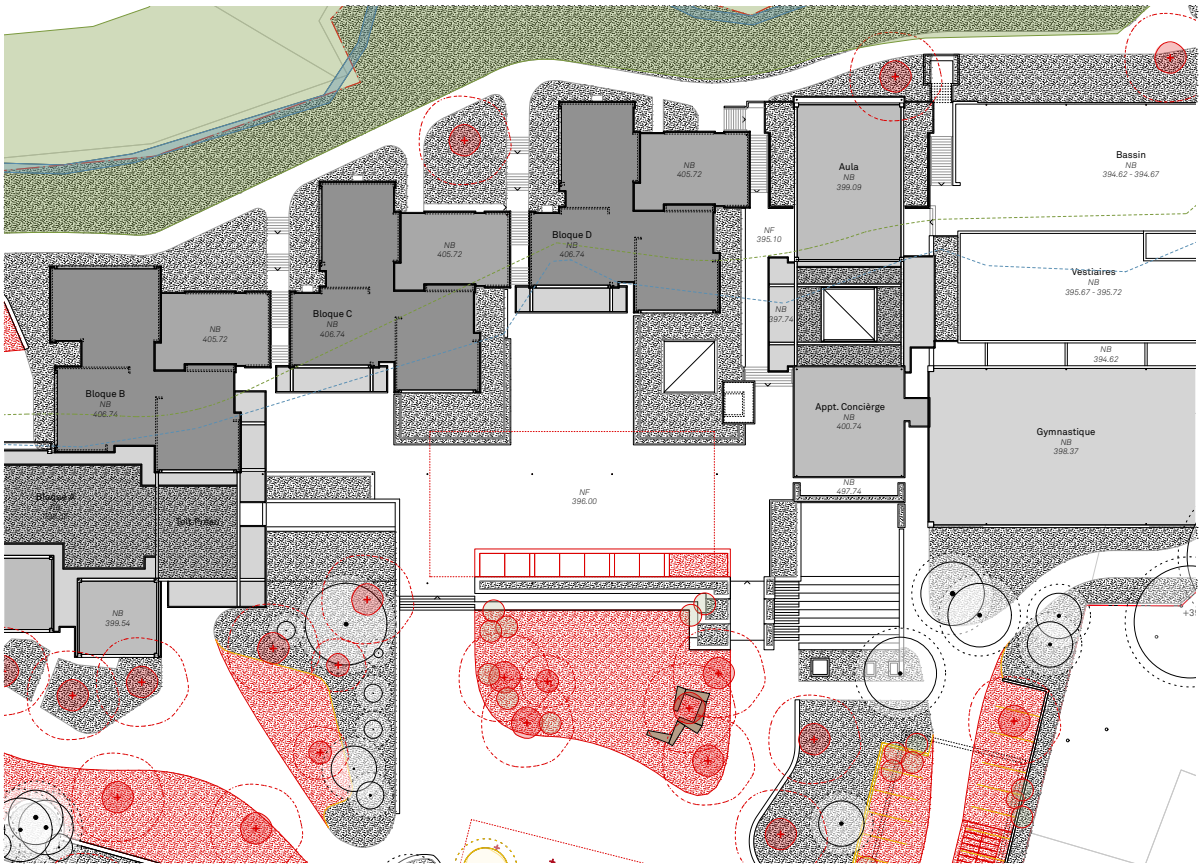

V1 : Plan de la toiture avec intégration de lumière zénithale

V1_STRUCTURE ET MISE EN OEUVRE

Plusieurs défis techniques sont à prévoir. Les dimensions de la salle, avec une hauteur libre d'au moins 7 m, demandent une profondeur d'excavation plus importante que celle du sous-sol adjacent. Des travaux complexes seront nécessaires, notamment à l'aplomb du bloc C, ainsi que la découpe du radier sur une zone étendue. L'augmentation de la portée de 11 m à 16 m demande aussi une hauteur statique plus importante. La mise en œuvre est similaire à celle de la V0, avec la démolition des éléments porteurs et un terrassement côté préau.

Des travaux préparatoires importants seront également requis pour déplacer le collecteur qui traverse actuellement le vide sanitaire sous le terrain de tennis de table. Ces interventions entraîneraient des coûts significatifs par rapport à d'autres variantes.
Les travaux nécessaires perturberont fortement la vie de l'école. Les utilisateurs du tennis de table devront trouver un lieu alternatif pendant la durée des travaux. La proximité avec les blocs de classe risque d'entraîner des nuisances sonores importantes. La zone du préau la plus proche des blocs de classe ne pourra pas être utilisée.

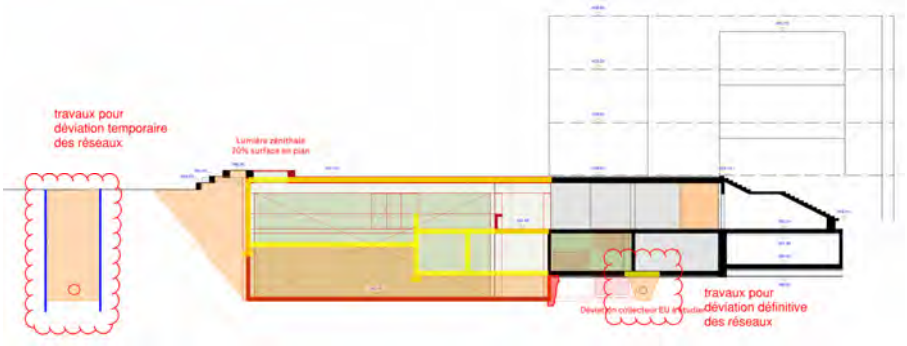

V1 : Coupe schématique des travaux

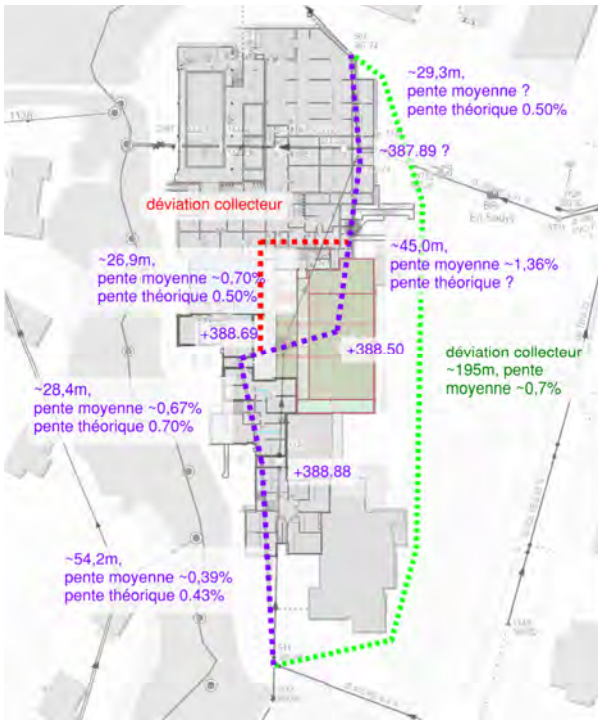

V1 : Déviation collecteur

V2 - EXTENSION SUR PISCINE

V2_ARCHITECTURE

La variante 02 explore la possibilité de surélever la piscine pour y aménager la deuxième salle de sport. Sur le plan de la silhouette générale, l'intervention profite de la faible hauteur de la toiture de la piscine pour ajouter un nouveau volume. Ce dernier s'intègre discrètement en arrière-plan par rapport à la vue depuis l'avenue du Curé-Baud, sans dépasser la hauteur des trois blocs de classes au sud.

Cette variante présente l'avantage de créer une salle de sport bénéficiant d'une grande liberté en matière d'ouvertures et de lumière naturelle, tout en exploitant pleinement sa situation en angle, à proximité de la forêt. Une configuration qui serait difficilement envisageable dans le cadre d'un projet neuf, puisque le bâtiment existant est situé dans une zone non constructible, en raison de la proximité du cours d'eau et de la forêt.

Sur le plan du programme, l'ajout de cet équipement sportif dans la zone nord renforce l'idée de pôle sportif, une notion déjà présente dans la composition originale de l'école, qui distingue clairement le programme scolaire, au sud, du programme sportif, au nord.

Une connexion avec l'école est envisagée via le hall d'entrée supérieur, valorisant ainsi un espace actuellement peu utilisé. Un deuxième accès est prévu côté nord pour les personnes à mobilité réduite, tandis qu'un troisième accès extérieur est possible via la façade nord de la salle de sport existante.

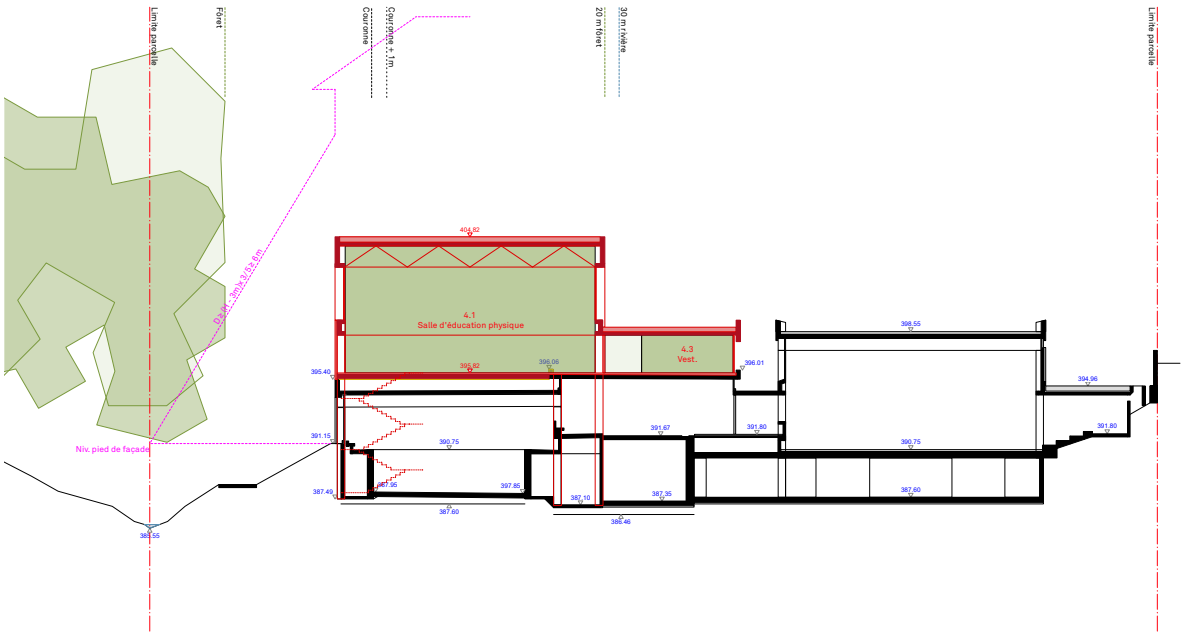

V02 : Coupe sur pisince

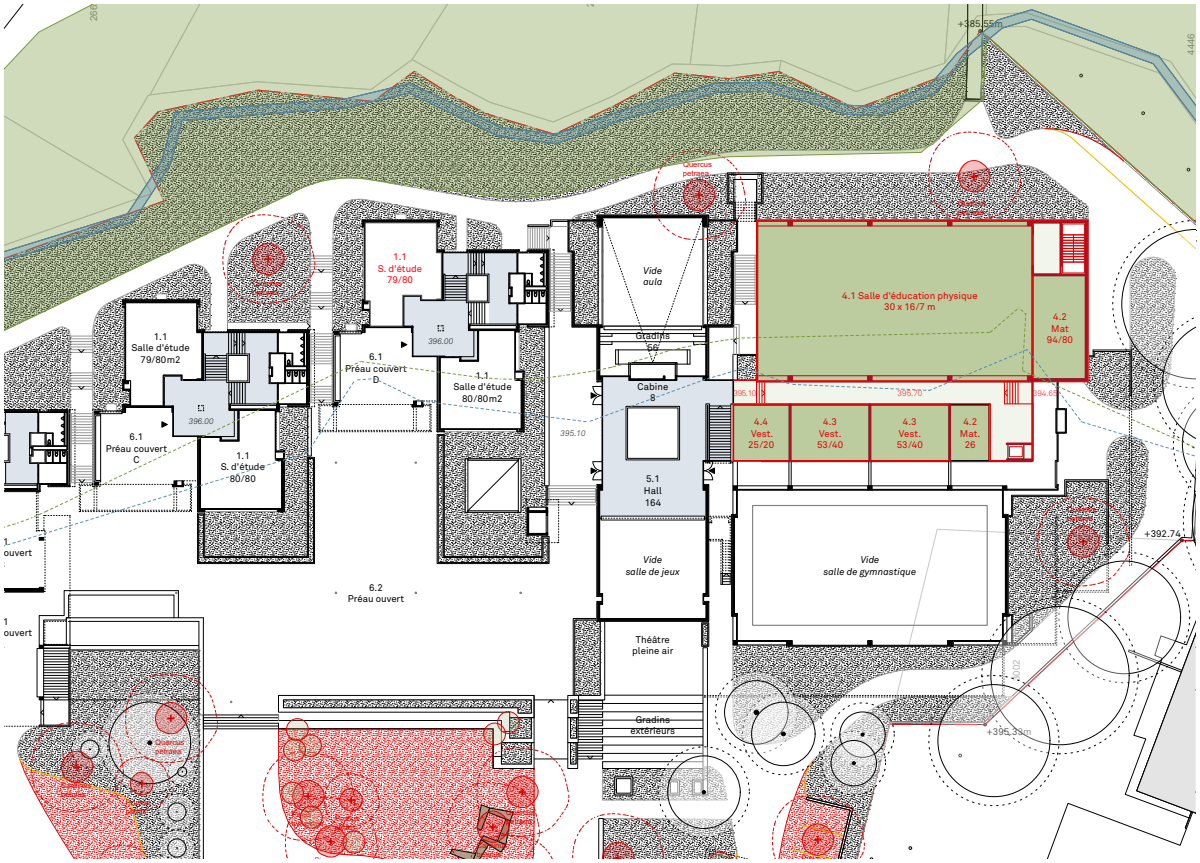

V02 : Rez-de-chaussée

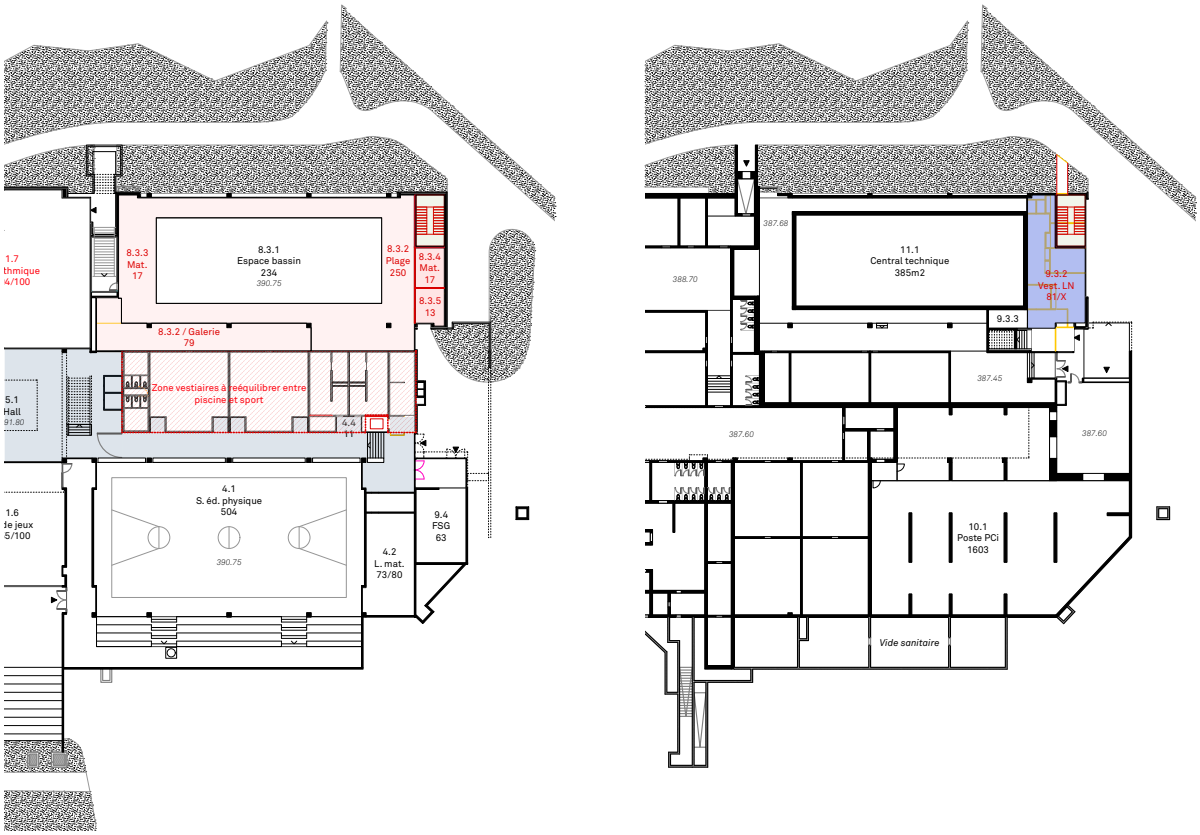

V02 : Sous-sol 1

L'idée d'une extension, qui assume clairement la modification de la volumétrie extérieure de l'architecture existante, s'inscrit dans la notion d'inachevé ou d'évolution propre aux écoles de Waltenspuhl. Construit par étapes, l'école En-Sauvy n'offre pas un point de vue unique, mais plutôt une succession de points de vue qui se déploient au fur et à mesure du parcours.

Les études d'extension sur la piscine, datant de la fin des années 1980 et dessinées par les bureaux Waltenspuhl Oberwiler, renforcent l'idée d'un projet évolutif et soulignent déjà cette zone comme étant capable d'accueillir de nouveaux programmes.
Le nouveau volume côté Voiret s'intègre harmonieusement dans la volumétrie générale où les constructions les plus hauts se situent le long de la fôret.

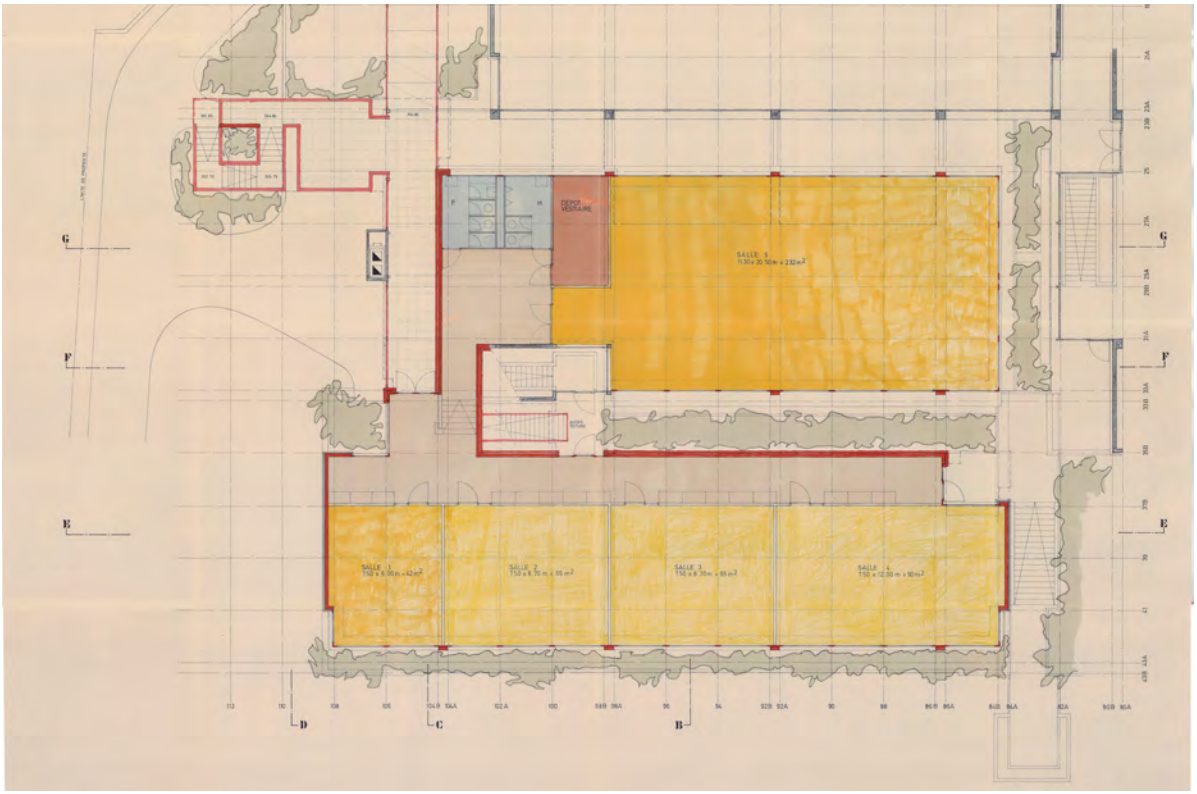

6.1.1989 : Projet d'extension sur piscine - Rez-de-chaussée

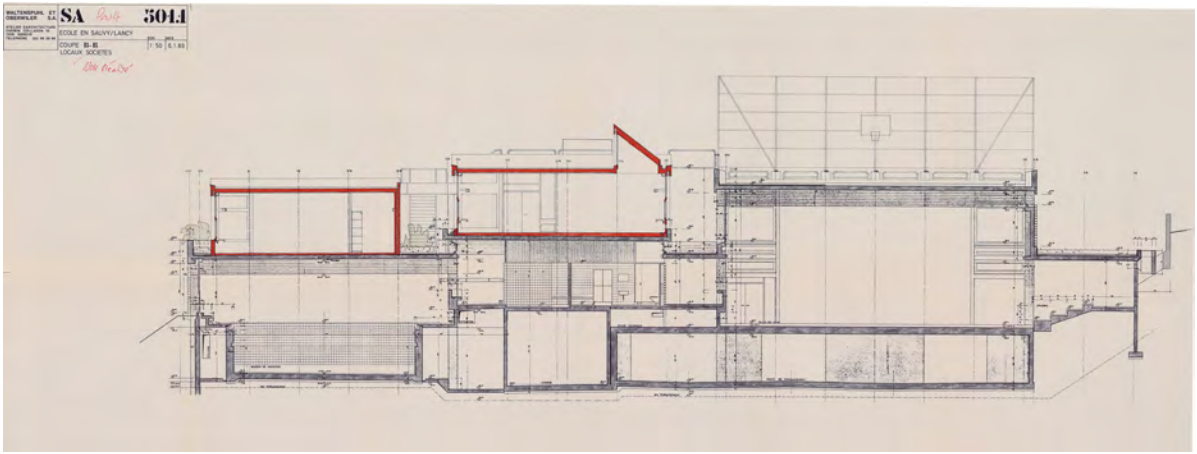

6.1.1989 : Projet d'extension sur piscine - Coupe

V2_PAYSAGE

Le projet de surélévation présente l'avantage de s'inscrire entièrement dans l'emprise du bâtiment existant, préservant ainsi les surfaces de pleine terre actuelles. Les aménagements extérieurs sont donc peu impactés, à l'exception éventuelle de la création d'un chemin d'accès sur la partie nord de la salle de sport existante.

V2_STRUCTURE ET MISE EN OEUVRE

Une structure légère en bois est envisagée pour la surélévation, dans le but de minimiser les contraintes sur la structure existante. Le niveau de référence de la salle d'éducation physique est aligné sur le toit des vestiaires, afin de préserver au maximum l'intégrité du patrimoine. L'interstice entre la piscine et la nouvelle salle permet l'implantation d'une structure en béton pour la dalle de la salle, indépendante de la dalle de toit de la piscine. Cette séparation offre l'avantage de respecter les exigences vibratoires nécessaires. Par ailleurs, les colonnes existantes ainsi que les fondations devront être renforcées pour supporter les nouvelles charges.

Contrairement aux autres variantes d'extension, celle-ci ne nécessite pas de travaux préparatoires lourds, ce qui permet de réduire le coût des travaux. En revanche, une attention particulière devra être portée à l'installation de chantier pour atteindre la totalité de la zone de chantier, ce qui pourrait entrainer des choix constructifs adaptés. Au niveau de la mise en oeuvre, cette variante offre l'avantage d'avoir une incidence mineur par rapport aux activités quitidiennes de l'école.

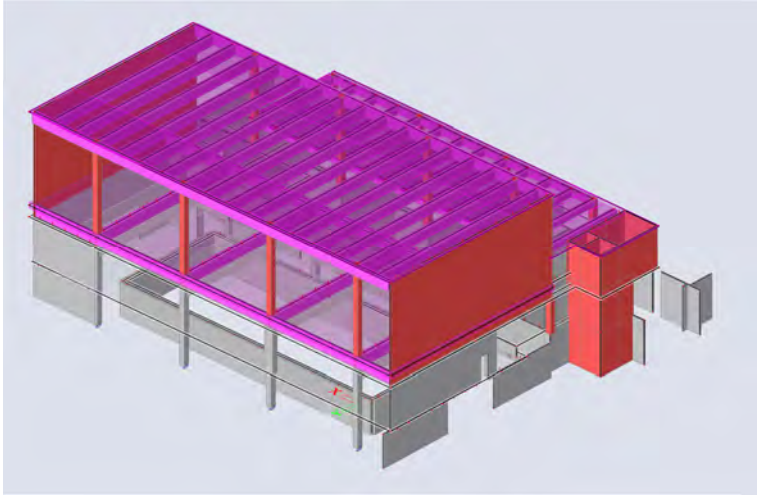

V02 : Enveloppe 3D des travaux prévus



Existant : Existant : Vue vers piscine depuis le préau des grands



V2 : Vue vers piscine depuis le préau des grands - Gabarit



Existant : Vue vers piscine depuis accès nord



V2 : Vue vers piscine depuis accès nords - Gabarit

V3 - EXTENSION SOUS PRÉAU

V3_ARCHITECTURE

La variante V3 propose d'implanter la nouvelle salle de sport sous le préau, à distance du bâtiment principal. Cette idée d'enterrer le volume s'inspire de l'abri vélo conçu par Paul Waltenspuhl, qui exploite une subtile différence de niveau entre la rue et le préau. Cette configuration crée un espace plus protégé et éloigné de la rue, offrant aux élèves un environnement plus intime. La nouvelle salle tire également parti de cette différence de niveau pour aménager une façade vitrée côté préau, positionnée en partie haute du volume.

Cette solution se présente comme un bâtiment indépendant, ce qui simplifie la gestion des accès. Cependant, cette indépendance constitue également une limite, puisque la construction ne favorise aucune amélioration fonctionnelle pour l'ensemble de l'école.

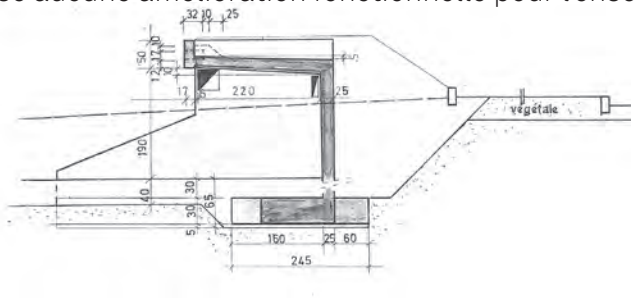

7.2.1973 : Garage à vélo - Coupe

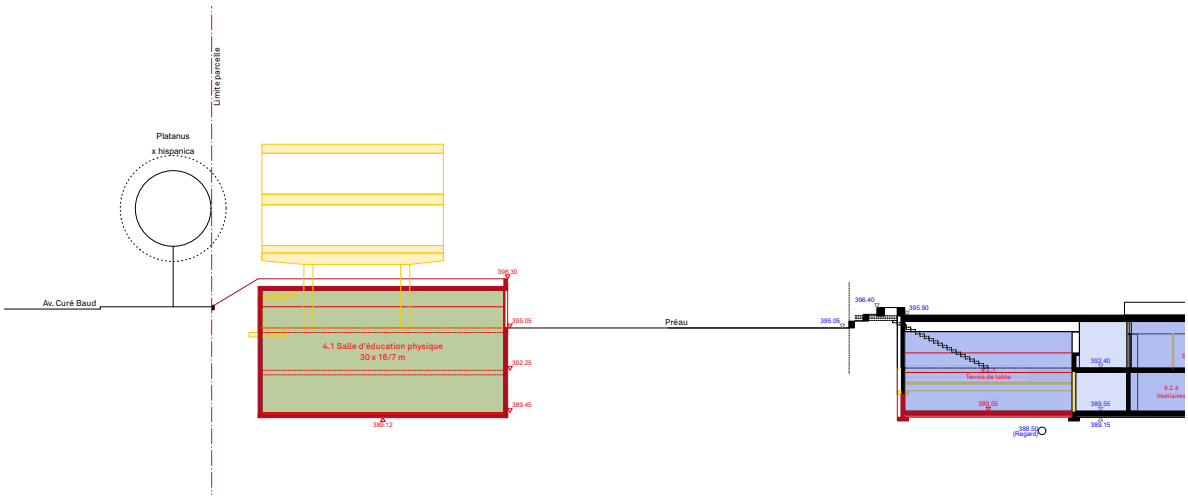

V03 : Coupe sur salle de sport

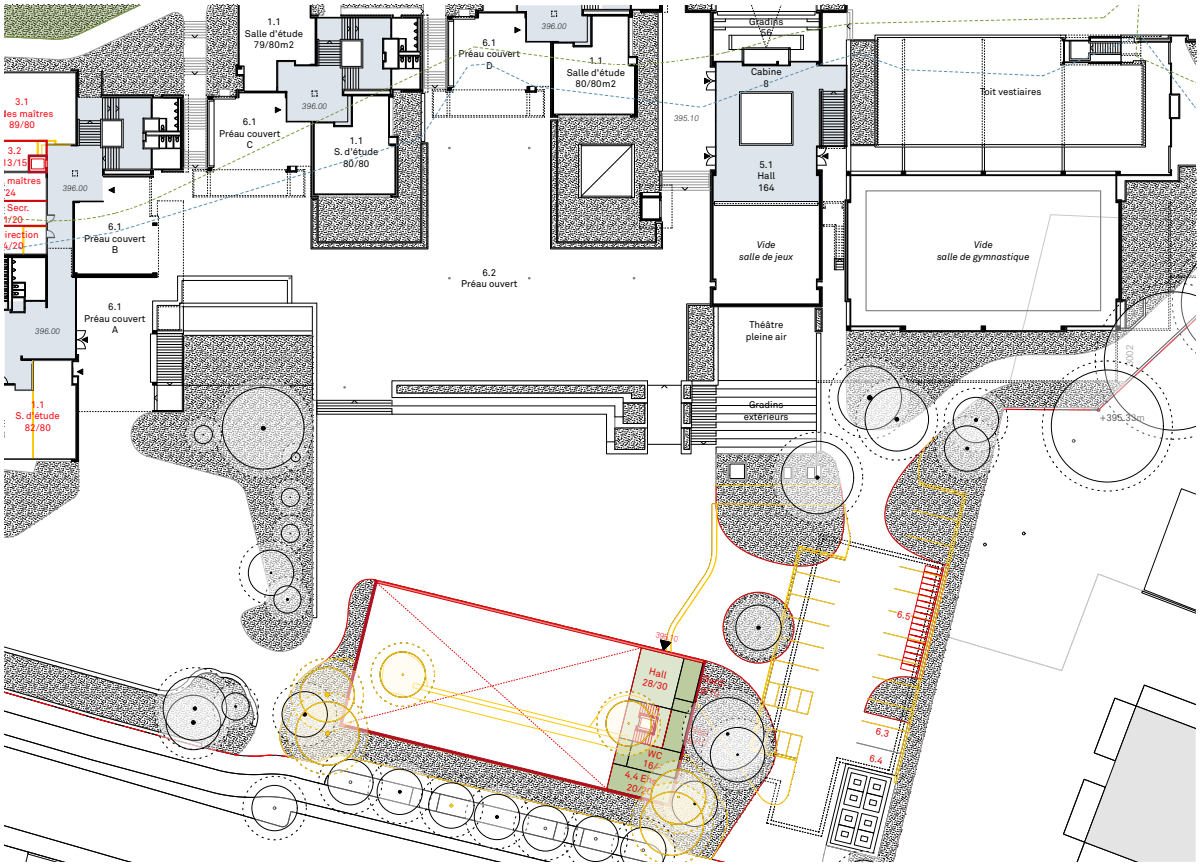

V03 : Rez-de-chaussée

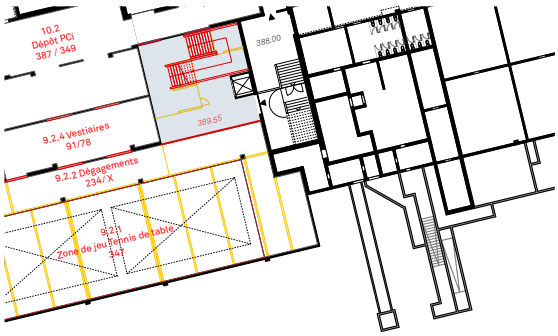

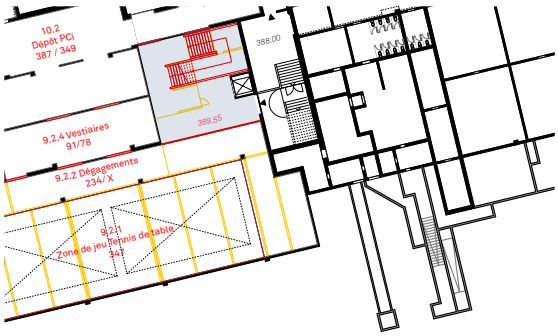

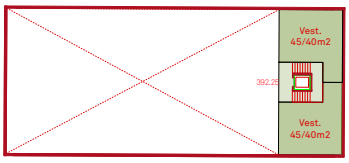

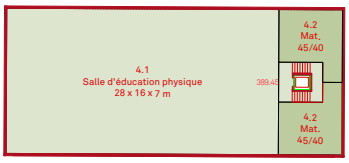

V03 : Sous-sol 1

V03 : Sous-sol 1

V3_PATRIMOINE

Le bâtiment principal restant intact dans cette variante, l'impact sur le patrimoine se limite à la démolition de l'abri vélo. La nouvelle salle, intégrée discrètement dans le terrain, évite ainsi l'introduction d'un langage architectural nouveau, susceptible de concurrencer le bâtiment patrimonial. La géométrie des préaux nécessitera la démolition de certains éléments constitutifs du paysage, notamment le banc en béton qui sépare le préau des grands de la zone de parking.

V3_PAYSAGE

Au niveau des aménagements, cette variante présente plusieurs inconvénients. La surface du préau des grands diminue, ce qui doit être compensé par une extension sur la zone actuellement occupée par le parking. Par ailleurs, la réduction des surfaces en pleine terre limite les possibilités de végétalisation autour du préau. L'implantation du bâtiment nécessiterait également l'abattage de certains arbres, entraînant des mesures de compensation, avec un risque de refus de l'OCAN.

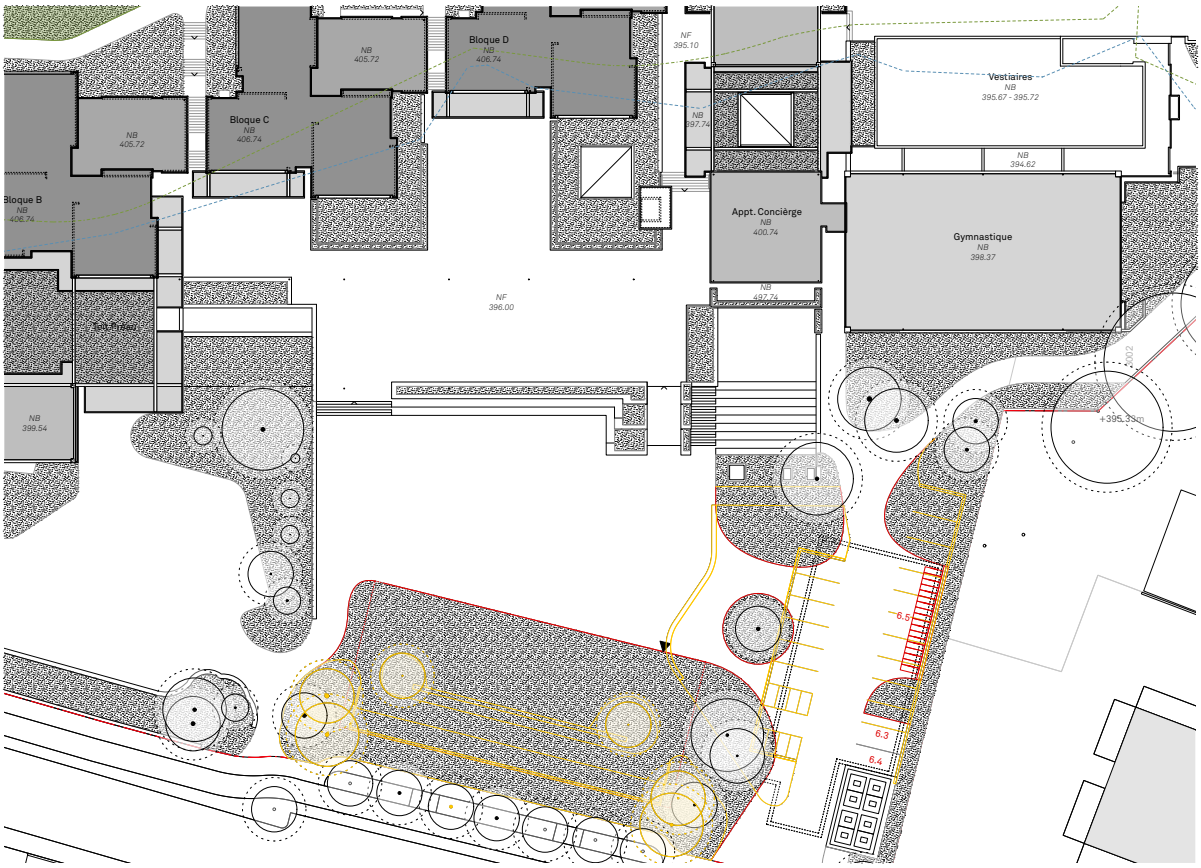

V03 - Plan toitures et aménagements extérieurs

V3_STRUCTURE ET MISE EN OEUVRE

La proximité de l'avenue du Curé-Baud nécessite la mise en place d'une paroi berlinoise afin d'en garantir sa stabilité. Un terrassement standard côté préau est possible. Une structure en béton est préconisée, car la quasi-totalité du bâtiment sera enterrée.

En termes de mise en œuvre, cette option présente l'avantage de pouvoir être construite sans perturber outre mesure la vie de l'école, au-delà des préaux. En revanche, sa construction devra être décalée dans le temps, jusqu'à la démolition du pavillon provisoire qui sera implanté au même emplacement, et dont la construction est prévu dès l'année prochaine.

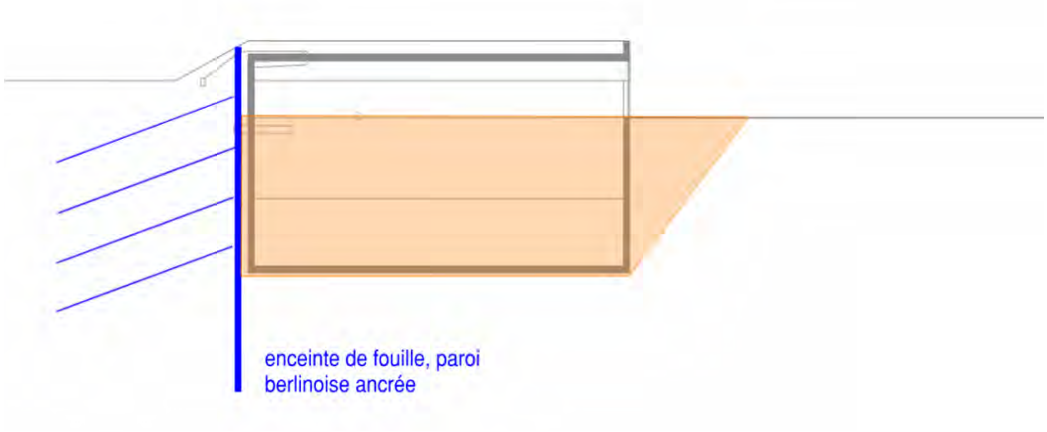

V03 : Coupe schématique des travaux

SURFACES VARIANTES

V0

LÉGENDE

Comparaison DIP / VdL

Unités au dessus des besoins

Unités en dessous des besoins

Unités à trouver hors site

Unités modifiés par rapport à V0

Pas pertinent

	NOM LOCAL	DIP / VdL UN	DIP / VdL M2	DIP / VdL TOT M2	2025 (25 classes) UN	2025 (25 classes) TOT M2	Δ DIP / VdL UN	Δ DIP / VdL TOT M2	V0 (27 classes) UN	V0 (27 classes) TOT M2	Δ DIP / VdL UN	Δ DIP / VdL TOT M2
1	**ENSEIGNEMENT - Programme nécessaire pour une école de 24 classes selon le RCLEP**											
1.1	Salles d'étude	25	80	2000	25	2012	0	12	27	2160	2	160
1.3	Atelier arts visuels	2	100	200	1	103	-1	-137	2	195	0	-5
1.4	Rangement arts visuels	2	20	40			-1		2	63	0	23
1.5	Atelier du livre	1	80	80	1	100	0	20	1	86	0	6
1.6	Salle de jeux	1	100	100	1	155	0	55	1	155	0	55
1.7	Sale rythmique	1	100	100	1	229	0	129	1	294	0	194
1.8	Salle ECSP	3	40	120	2	156	-1	36	3	132	0	12
2	**CLI**											
2.1	Salle CLI - Soutien pédagogique	2	40	80	3	262	0	182	2	84	0	4
2.2	Salle CLI - Activité Créatrices	1	40	40					1	44	0	4
2.3	Bureau CLI	1	20	20	0	0	-1	-20	1	23	0	3
3	**ENSEIGNANTS ADMIN**											
3.1	Salle des maîtres	1	80	80	1	63	0	-17	1	89	0	9
3.2	Loc. Doc. et polycopie	1	15	15	1	7	0	-8	1	13	0	-2
3.3	Salle de travail des maîtres	1	20	20	0	0	-1	-20	1	24	0	4
3.4	Économat et dépôt pour l'aV	1	30	30	0	0	-1	-30	1	44	0	14
3.5	Infirmerie	1	15	15	1	31	0	16	1	15	0	0
3.6	Bureau de la direction	1	20	20	1	49	0	29	1	24	0	4
3.7	Secrétariat	1	20	20	1	33	0	13	1	21	0	1
3.8	Bur. personnel d'encadrement	1	20	20	1	15	0	-5	1	23	0	3
3.9	Bur. personnel de soutien	1	20	20	0	0	-1	-20	1	21	0	1
4	**ÉDUCATION PHYSIQUE**											
4.1	Salle d'éd. ph. 30x16/17	2			1		-1		1		-1	
4.2	Local matériel	2	80	160	1	73	-1	-87	1	73	-1	-87
4.3	Groupe vestiaires	2	80	160	1	54	-1	-106	1	60	-1	-120
4.4	Vestiaire enseignants	2	10	20	1	11	-1	-9	1		-1	
5	**LOCAUX COMMUNS**											
5.1	Hall et couloirs											
5.2	Ascenseur pmr	3			1		-2		3		0	
5.3	Inst. sanitaires (f/g/p/pmr)											
5.4	Entrepôt nettoyage											
5.5	Local containers	1	17	17	1	17	0	0	1	30	0	13
6	**AMÉNAGEMENTS EXT.**											
6.1	Préau couvert 25 classes	25	20	500		527		27				
	Préau couvert 27 classes	27	20	540						527		-13
6.2	Préau ouvert 25 / 27classes	25	120	3000		3470		470				
	Préau ouvert 27 classes	27	120	3240						3727		487
6.3	Places pmr	1			1		0		1		0	
6.4	Dépose minute	1			1		0		1		0	
6.5	Places vélo	80			80		0		124		44	
7	**PARASCOLAIRE**											
7.1+7.2	Salles	6	80	480	0	0	-6	-480	0	0	-6	-480
7.3	Restaurant scolaire	1	200	200	1	214	0	14	0	0	-1	-200
7.4	Cuisine et loc. annexes	1	83	*83*	1	83	0	0	0	0	-1	-83
7.5	Vestiaires	1	78	*78*	1	78	0	0	0	0	-1	-78
8	**LOC. SUPPLEMENTAIRES - Éventuellement, locaux supplémentaires selon lE RCLEP**											
8.1	Salle Polyvalente	1	160	160	1	294	0	134	1	213	0	53
8.3.1	Bassin de natation (BN)	1			1		0		1		0	
8.3.2	Dégagements BN				1	358			1	358		
8.3.3	Locaux annexes BN	1	158	158	1	158	0	0	1	158	0	0
8.3.4	Locaux matériel BN	1	25	25	1	25	0	0	1	25	0	0
8.3.5	Bureau BN	1	9	9	1	9	0	0	1	9	0	0
8.4	Four à poterie	1	15	15	1	43	0	28	1	43	0	28
8.5	Appartement concierge	1	114	114	1	114	0	0	1	114	0	0
8.6	Loge concierge	1	18	18	1	18	0	0	1	13	0	-5
8.7	Cabinet dentaire	1	194	194	1	194	0	0	0	0	-1	-194
9	**LOCAUX HORS RCLEP - Locaux hors RCLEP. Besoins associations, Ville de Lancy**											
9.7	Maquettes trains	1	83	83	1	83	0	0	0	0	-1	-83
9.2.1	Zone de jeu Tennis de table (TT)	1	320	320	1	320	0	0	1	347	0	27
9.2.2	Dégagements TT				1	277			1	442		
9.2.3	Dépôt TT	1	50	50	1	30	0	-20	1	50	0	0
9.2.4	Vestiaires TT	1	78	78	1	78	0	0	1	91	0	13
9.2.5	WC TT	1	8	8	1	8	0	0	1	8	0	0
9.2.6	Bureau TT	1	0	0	1	7	0	7	0	0	-1	0
9.3.1	Admin Lancy Natation (LN)	1	50	50	1	50	0	0	1	50	0	0
9.3.2	Vestiaires LN	1	50	50	1	50	0	0	1	50	0	0
9.3.3	Stockage LN	1	9	9	1	9	0	0	1	9	0	0
9.4	Salle de musculation	1	150	150	0	0	-1	-150	1	168	0	18
9.5	FSG Lancy	1	63	63	1	63	0	0	1	63	0	0
9.6	Bourse aux vêtements	1	289	289	1	289	0	0	0	0	-1	-289
10	**LOC. PROTECTION CIVILE**											
10.1	Poste Pci	1	1608	1608	1	1608	0	0	1	1608	0	0
10.2	Dépôt Pci	1	349	349	1	349	0	0	1	387	0	38
10.3	Abri Pci Bloc C	1	317	317	1	317	0	0	1	317	0	0
10.4	Abri Pci Bloc D	1	180	180	1	180	0	0	1	180	0	0
11	**LOCAUX PROTECTION CIVILE**											
11.1	Locaux Technique	1	573	573	1	573	0	0	1	573	0	0
11.2	Locaux Entreposage	1	233	233	1	233	0	0	1	161	0	-72

V1

	NOM LOCAL	DIP / VdL UN	DIP / VdL M2	DIP / VdL TOT M2	2025 (25 classes) UN	2025 (25 classes) TOT M2	Δ DIP / VdL UN	Δ DIP / VdL TOT M2	V1 UN	V1 TOT M2	Δ DIP / VdL UN	Δ DIP / VdL TOT M2
1	**ENSEIGNEMENT - Programme nécessaire pour une école de 24 classes selon le RCLEP**											
1.1	Salles d'étude	25	80	2000	25	2012	0	12	27	2160	2	160
1.3	Atelier arts visuels	2	100	200	1	103	-1	-137	2	195	0	-5
1.4	Rangement arts visuels	2	20	40			-1		2	38	0	-2
1.5	Atelier du livre	1	80	80	1	100	0	20	1	86	0	6
1.6	Salle de jeux	1	100	100	1	155	0	55	1	155	0	55
1.7	Sale rythmique	1	100	100	1	229	0	129	1	294	0	194
1.8	Salle ECSP	3	40	120	2	156	-1	36	3	132	0	12
2	**CLI**											
2.1	Salle CLI - Soutien pédagogique	2	40	80	3	262	0	182	2	84	0	4
2.2	Salle CLI - Activité Créatrices	1	40	40					1	44	0	4
2.3	Bureau CLI	1	20	20	0	0	-1	-20	1	23	0	3
3	**ENSEIGNANTS ADMIN**											
3.1	Salle des maîtres	1	80	80	1	63	0	-17	1	89	0	9
3.2	Loc. Doc. et polycopie	1	15	15	1	7	0	-8	1	13	0	-2
3.3	Salle de travail des maîtres	1	20	20	0	0	-1	-20	1	24	0	4
3.4	Économat et dépôt pour l'aV	1	30	30	0	0	-1	-30	1	44	0	14
3.5	Infirmerie	1	15	15	1	31	0	16	1	15	0	0
3.6	Bureau de la direction	1	20	20	1	49	0	29	1	24	0	4
3.7	Secrétariat	1	20	20	1	33	0	13	1	21	0	1
3.8	Bur. personnel d'encadrement	1	20	20	1	15	0	-5	1	23	0	3
3.9	Bur. personnel de soutien	1	20	20	0	0	-1	-20	1	21	0	1
4	**ÉDUCATION PHYSIQUE**											
4.1	Salle d'éd. ph. 30x16/17	2			1		-1		2		0	
4.2	Local matériel	2	80	160	1	73	-1	-87	2	166	0	6
4.3	Groupe vestiaires	2	80	160	1	54	-1	-106	2	161	0	-19
4.4	Vestiaire enseignants	2	10	20	1	11	-1	-9	2		0	
5	**LOCAUX COMMUNS**											
5.1	Hall et couloirs											
5.2	Ascenseur pmr	3			1		-2		3		0	
5.3	Inst. sanitaires (f/g/p/pmr)											
5.4	Entrepôt nettoyage											
5.5	Local containers	1	17	17	1	17	0	0	1	30	0	13
6	**AMÉNAGEMENTS EXT.**											
6.1	Préau couvert 25 classes	25	20	500		527		27				
	Préau couvert 27 classes	27	20	540						527		-13
6.2	Préau ouvert 25 / 27classes	25	120	3000		3470		470				
	Préau ouvert 27 classes	27	120	3240						3727		487
6.3	Places pmr	1			1		0		1		0	
6.4	Dépose minute	1			1		0		1		0	
6.5	Places vélo	80			80		0		124		44	
7	**PARASCOLAIRE**											
7.1+7.2	Salles	6	80	480	0	0	-6	-480	0	0	-6	-480
7.3	Restaurant scolaire	1	200	200	1	214	0	14	0	0	-1	-200
7.4	Cuisine et loc. annexes	1	83	*83*	1	83	0	0	0	0	-1	-83
7.5	Vestiaires	1	78	*78*	1	78	0	0	0	0	-1	-78
8	**LOC. SUPPLEMENTAIRES - Éventuellement, locaux supplémentaires selon lE RCLEP**											
8.1	Salle Polyvalente	1	160	160	1	294	0	134	1	213	0	53
8.3.1	Bassin de natation (BN)	1			1		0		1		0	
8.3.2	Dégagements BN				1	358			1	358		
8.3.3	Locaux annexes BN	1	158	158	1	158	0	0	1	158	0	0
8.3.4	Locaux matériel BN	1	25	25	1	25	0	0	1	25	0	0
8.3.5	Bureau BN	1	9	9	1	9	0	0	1	9	0	0
8.4	Four à poterie	1	15	15	1	43	0	28	1	43	0	28
8.5	Appartement concierge	1	114	114	1	114	0	0	1	114	0	0
8.6	Loge concierge	1	18	18	1	18	0	0	1	13	0	-5
8.7	Cabinet dentaire	1	194	194	1	194	0	0	0	0	-1	-194
9	**LOCAUX HORS RCLEP - Locaux hors RCLEP. Besoins associations, Ville de Lancy**											
9.7	Maquettes trains	1	83	83	1	83	0	0	0	0	-1	-83
9.2.1	Zone de jeu Tennis de table (TT)	1	320	320	1	320	0	0	0	0	-1	-320
9.2.2	Dégagements TT				1	277			0	0		
9.2.3	Dépôt TT	1	50	50	1	30	0	-20	1	36	0	-14
9.2.4	Vestiaires TT	1	78	78	1	78	0	0	0	0	-1	-78
9.2.5	WC TT	1	8	8	1	8	0	0	0	0	-1	-8
9.2.6	Bureau TT	1	0	0	1	7	0	7	0	0	-1	0
9.3.1	Admin Lancy Natation (LN)	1	50	50	1	50	0	0	1	50	0	0
9.3.2	Vestiaires LN	1	50	50	1	50	0	0	1	50	0	0
9.3.3	Stockage LN	1	9	9	1	9	0	0	1	9	0	0
9.4	Salle de musculation	1	150	150	0	0	-1	-150	1	165	0	15
9.5	FSG Lancy	1	63	63	1	63	0	0	1	63	0	0
9.6	Bourse aux vêtements	1	289	289	1	289	0	0	0	0	-1	-289
10	**LOC. PROTECTION CIVILE**											
10.1	Poste Pci	1	1608	1608	1	1608	0	0	1	1608	0	0
10.2	Dépôt Pci	1	349	349	1	349	0	0	1	342	0	-7
10.3	Abri Pci Bloc C	1	317	317	1	317	0	0	1	317	0	0
10.4	Abri Pci Bloc D	1	180	180	1	180	0	0	1	180	0	0
11	**LOCAUX PROTECTION CIVILE**											
11.1	Locaux Technique	1	573	573	1	573	0	0	1	573	0	0
11.2	Locaux Entreposage	1	233	233	1	233	0	0	1	161	0	-72

V2

LÉGENDE

Comparaison DIP / VdL

Unités au dessus des besoins

Unités en dessous des besoins

Unités à trouver hors site

Unités modifiés par rapport à V0

Pas pertinent

	NOM LOCAL	DIP / VdL UN	DIP / VdL M2	DIP / VdL TOT M2	2025 (25 classes) UN	2025 (25 classes) TOT M2	Δ DIP / VdL UN	Δ DIP / VdL TOT M2	V2 UN	V2 TOT M2	Δ DIP / VdL UN	Δ DIP / VdL TOT M2
1	**ENSEIGNEMENT - Programme nécessaire pour une école de 24 classes selon le RCLEP**											
1.1	Salles d'étude	25	80	2000	25	2012	0	12	27	2160	2	160
1.3	Atelier arts visuels	2	100	200	1	103	-1	-137	2	195	0	-5
1.4	Rangement arts visuels	2	20	40			-1		2	63	0	23
1.5	Atelier du livre	1	80	80	1	100	0	20	1	86	0	6
1.6	Salle de jeux	1	100	100	1	155	0	55	1	155	0	55
1.7	Sale rythmique	1	100	100	1	229	0	129	1	294	0	194
1.8	Salle ECSP	3	40	120	2	156	-1	36	3	132	0	12
2	**CLI**											
2.1	Salle CLI - Soutien pédagogique	2	40	80	3	262	0	182	2	84	0	4
2.2	Salle CLI - Activité Créatrices	1	40	40					1	44	0	4
2.3	Bureau CLI	1	20	20	0	0	-1	-20	1	23	0	3
3	**ENSEIGNANTS ADMIN**											
3.1	Salle des maîtres	1	80	80	1	63	0	-17	1	89	0	9
3.2	Loc. Doc. et polycopie	1	15	15	1	7	0	-8	1	13	0	-2
3.3	Salle de travail des maîtres	1	20	20	0	0	-1	-20	1	24	0	4
3.4	Économat et dépôt pour l'aV	1	30	30	0	0	-1	-30	1	44	0	14
3.5	Infirmerie	1	15	15	1	31	0	16	1	15	0	0
3.6	Bureau de la direction	1	20	20	1	49	0	29	1	24	0	4
3.7	Secrétariat	1	20	20	1	33	0	13	1	21	0	1
3.8	Bur. personnel d'encadrement	1	20	20	1	15	0	-5	1	23	0	3
3.9	Bur. personnel de soutien	1	20	20	0	0	-1	-20	1	21	0	1
4	**ÉDUCATION PHYSIQUE**											
4.1	Salle d'éd. ph. 30x16/17	2			1		-1		2		0	
4.2	Local matériel	2	80	160	1	73	-1	-87	2	166	0	6
4.3	Groupe vestiaires	2	80	160	1	54	-1	-106	2	166	0	-14
4.4	Vestiaire enseignants	2	10	20	1	11	-1	-9	2		0	
5	**LOCAUX COMMUNS**											
5.1	Hall et couloirs											
5.2	Ascenseur pmr	3			1		-2		3		0	
5.3	Inst. sanitaires (f/g/p/pmr)											
5.4	Entrepôt nettoyage											
5.5	Local containers	1	17	17	1	17	0	0	1	30	0	13
6	**AMÉNAGEMENTS EXT.**											
6.1	Préau couvert 25 classes	25	20	500		527		27				
	Préau couvert 27 classes	27	20	540						527		-13
6.2	Préau ouvert 25 / 27classes	25	120	3000		3470		470				
	Préau ouvert 27 classes	27	120	3240						3727		487
6.3	Places pmr	1			1		0		1		0	
6.4	Dépose minute	1			1		0		1		0	
6.5	Places vélo	80			80		0		124		44	
7	**PARASCOLAIRE**											
7.1+7.2	Salles	6	80	480	0	0	-6	-480	0	0	-6	-480
7.3	Restaurant scolaire	1	200	200	1	214	0	14	0	0	-1	-200
7.4	Cuisine et loc. annexes	1	83	*83*	1	83	0	0	0	0	-1	-83
7.5	Vestiaires	1	78	*78*	1	78	0	0	0	0	-1	-78
8	**LOC. SUPPLEMENTAIRES - Éventuellement, locaux supplémentaires selon lE RCLEP**											
8.1	Salle Polyvalente	1	160	160	1	294	0	134	1	213	0	53
8.3.1	Bassin de natation (BN)	1			1		0		1		0	
8.3.2	Dégagements BN				1	358			1	329		
8.3.3	Locaux annexes BN	1	158	158	1	158	0	0	1	158	0	0
8.3.4	Locaux matériel BN	1	25	25	1	25	0	0	1	34	0	9
8.3.5	Bureau BN	1	9	9	1	9	0	0	1	13		
8.4	Four à poterie	1	15	15	1	43	0	28	1	43	0	28
8.5	Appartement concierge	1	114	114	1	114	0	0	1	114	0	0
8.6	Loge concierge	1	18	18	1	18	0	0	1	13	0	-5
8.7	Cabinet dentaire	1	194	194	1	194	0	0	0	0	-1	-194
9	**LOCAUX HORS RCLEP - Locaux hors RCLEP. Besoins associations, Ville de Lancy**											
9.7	Maquettes trains	1	83	83	1	83	0	0	0	0	-1	-83
9.2.1	Zone de jeu Tennis de table (TT)	1	320	320	1	320	0	0	1	347	0	27
9.2.2	Dégagements TT				1	277			1	442		
9.2.3	Dépôt TT	1	50	50	1	30	0	-20	1	50	0	0
9.2.4	Vestiaires TT	1	78	78	1	78	0	0	1	91	0	13
9.2.5	WC TT	1	8	8	1	8	0	0	1	8	0	0
9.2.6	Bureau TT	1	0	0	1	7	0	7	0	0	-1	0
9.3.1	Admin Lancy Natation (LN)	1	50	50	1	50	0	0	0	0	-1	-50
9.3.2	Vestiaires LN	1	50	50	1	50	0	0	1	81	0	31
9.3.3	Stockage LN	1	9	9	1	9	0	0	1	9	0	0
9.4	Salle de musculation	1	150	150	0	0	-1	-150	1	168	0	18
9.5	FSG Lancy	1	63	63	1	63	0	0	1	63	0	0
9.6	Bourse aux vêtements	1	289	289	1	289	0	0	0	0	-1	-289
10	**LOC. PROTECTION CIVILE**											
10.1	Poste Pci	1	1608	1608	1	1608	0	0	1	1608	0	0
10.2	Dépôt Pci	1	349	349	1	349	0	0	1	387	0	38
10.3	Abri Pci Bloc C	1	317	317	1	317	0	0	1	317	0	0
10.4	Abri Pci Bloc D	1	180	180	1	180	0	0	1	180	0	0
11	**LOCAUX PROTECTION CIVILE**											
11.1	Locaux Technique	1	573	573	1	573	0	0	1	573	0	0
11.2	Locaux Entreposage	1	233	233	1	233	0	0	1	161	0	-72

V3

	NOM LOCAL	DIP / VdL UN	DIP / VdL M2	DIP / VdL TOT M2	2025 (25 classes) UN	2025 (25 classes) TOT M2	Δ DIP / VdL UN	Δ DIP / VdL TOT M2	V3 UN	V3 TOT M2	Δ DIP / VdL UN	Δ DIP / VdL TOT M2
1	**ENSEIGNEMENT - Programme nécessaire pour une école de 24 classes selon le RCLEP**											
1.1	Salles d'étude	25	80	2000	25	2012	0	12	27	2160	2	160
1.3	Atelier arts visuels	2	100	200	1	103	-1	-137	2	195	0	-5
1.4	Rangement arts visuels	2	20	40			-1		2	63	0	23
1.5	Atelier du livre	1	80	80	1	100	0	20	1	86	0	6
1.6	Salle de jeux	1	100	100	1	155	0	55	1	155	0	55
1.7	Sale rythmique	1	100	100	1	229	0	129	1	294	0	194
1.8	Salle ECSP	3	40	120	2	156	-1	36	3	132	0	12
2	**CLI**											
2.1	Salle CLI - Soutien pédagogique	2	40	80	3	262	0	182	2	84	0	4
2.2	Salle CLI - Activité Créatrices	1	40	40					1	44	0	4
2.3	Bureau CLI	1	20	20	0	0	-1	-20	1	23	0	3
3	**ENSEIGNANTS ADMIN**											
3.1	Salle des maîtres	1	80	80	1	63	0	-17	1	89	0	9
3.2	Loc. Doc. et polycopie	1	15	15	1	7	0	-8	1	13	0	-2
3.3	Salle de travail des maîtres	1	20	20	0	0	-1	-20	1	24	0	4
3.4	Économat et dépôt pour l'aV	1	30	30	0	0	-1	-30	1	44	0	14
3.5	Infirmerie	1	15	15	1	31	0	16	1	15	0	0
3.6	Bureau de la direction	1	20	20	1	49	0	29	1	24	0	4
3.7	Secrétariat	1	20	20	1	33	0	13	1	21	0	1
3.8	Bur. personnel d'encadrement	1	20	20	1	15	0	-5	1	23	0	3
3.9	Bur. personnel de soutien	1	20	20	0	0	-1	-20	1	21	0	1
4	**ÉDUCATION PHYSIQUE**											
4.1	Salle d'éd. ph. 30x16/17	2			1		-1		2		0	
4.2	Local matériel	2	80	160	1	73	-1	-87	2	163	0	3
4.3	Groupe vestiaires	2	80	160	1	54	-1	-106	2	170	0	-10
4.4	Vestiaire enseignants	2	10	20	1	11	-1	-9	2		0	
5	**LOCAUX COMMUNS**											
5.1	Hall et couloirs											
5.2	Ascenseur pmr	3			1		-2		3		0	
5.3	Inst. sanitaires (f/g/p/pmr)											
5.4	Entrepôt nettoyage											
5.5	Local containers	1	17	17	1	17	0	0	1	30	0	13
6	**AMÉNAGEMENTS EXT.**											
6.1	Préau couvert 25 classes	25	20	500		527		27				
	Préau couvert 27 classes	27	20	540						527		-13
6.2	Préau ouvert 25 / 27classes	25	120	3000		3470		470				
	Préau ouvert 27 classes	27	120	3240						3573		333
6.3	Places pmr	1			1		0		1		0	
6.4	Dépose minute	1			1		0		1		0	
6.5	Places vélo	80			80		0		124		44	
7	**PARASCOLAIRE**											
7.1+7.2	Salles	6	80	480	0	0	-6	-480	0	0	-6	-480
7.3	Restaurant scolaire	1	200	200	1	214	0	14	0	0	-1	-200
7.4	Cuisine et loc. annexes	1	83	*83*	1	83	0	0	0	0	-1	-83
7.5	Vestiaires	1	78	*78*	1	78	0	0	0	0	-1	-78
8	**LOC. SUPPLEMENTAIRES - Éventuellement, locaux supplémentaires selon lE RCLEP**											
8.1	Salle Polyvalente	1	160	160	1	294	0	134	1	213	0	53
8.3.1	Bassin de natation (BN)	1			1		0		1		0	
8.3.2	Dégagements BN				1	358			1	358		
8.3.3	Locaux annexes BN	1	158	158	1	158	0	0	1	158	0	0
8.3.4	Locaux matériel BN	1	25	25	1	25	0	0	1	25	0	0
8.3.5	Bureau BN	1	9	9	1	9	0	0	1	9	0	0
8.4	Four à poterie	1	15	15	1	43	0	28	1	43	0	28
8.5	Appartement concierge	1	114	114	1	114	0	0	1	114	0	0
8.6	Loge concierge	1	18	18	1	18	0	0	1	13	0	-5
8.7	Cabinet dentaire	1	194	194	1	194	0	0	0	0	-1	-194
9	**LOCAUX HORS RCLEP - Locaux hors RCLEP. Besoins associations, Ville de Lancy**											
9.7	Maquettes trains	1	83	83	1	83	0	0	0	0	-1	-83
9.2.1	Zone de jeu Tennis de table (TT)	1	320	320	1	320	0	0	1	347	0	27
9.2.2	Dégagements TT				1	277			1	442		
9.2.3	Dépôt TT	1	50	50	1	30	0	-20	1	50	0	0
9.2.4	Vestiaires TT	1	78	78	1	78	0	0	1	91	0	13
9.2.5	WC TT	1	8	8	1	8	0	0	1	8	0	0
9.2.6	Bureau TT	1	0	0	1	7	0	7	0	0	-1	0
9.3.1	Admin Lancy Natation (LN)	1	50	50	1	50	0	0	1	50	0	0
9.3.2	Vestiaires LN	1	50	50	1	50	0	0		50	-1	0
9.3.3	Stockage LN	1	9	9	1	9	0	0		9	-1	0
9.4	Salle de musculation	1	150	150	0	0	-1	-150	1	168	0	18
9.5	FSG Lancy	1	63	63	1	63	0	0	1	63	0	0
9.6	Bourse aux vêtements	1	289	289	1	289	0	0	0	0	-1	-289
10	**LOC. PROTECTION CIVILE**											
10.1	Poste Pci	1	1608	1608	1	1608	0	0	1	1608	0	0
10.2	Dépôt Pci	1	349	349	1	349	0	0	1	387	0	38
10.3	Abri Pci Bloc C	1	317	317	1	317	0	0	1	317	0	0
10.4	Abri Pci Bloc D	1	180	180	1	180	0	0	1	180	0	0
11	**LOCAUX PROTECTION CIVILE**											
11.1	Locaux Technique	1	573	573	1	573	0	0	1	573	0	0
11.2	Locaux Entreposage	1	233	233	1	233	0	0	1	161	0	-72

ESTIMATION +/- 25 %

4.21_ESTIMATION DES COÛTS PAR CODE DE FRAIS DE CONSTRUCTION (CFC) +/- 25%

RÉCAPITULATIF COMPARATIF VARIANTES COÛT TOTAL TTC

VARIANTE	COÛT EXTENSIONS	COÛT TOTAL
V0 - ROCADES, PATRIMOINE, ACCESSIBILITÉ		35’968’275,81 CHF
V1 - EXTENSION SOUS TENNIS DE TABLE	17’494’325,12 CHF	53’462’600.93 CHF
V2 - EXTENSION SUR PISCINE	10’058’491,50 CHF	46’026’767.31CHF
V3 - EXTENSION SOUS PRÉAU	15’246’932,61 CHF	51’215’208.42CHF

VARIANTE V0

RECAPITULATIF			
article	descriptif		montant
1	TRAVAUX PREPARATOIRES		1 444 600,00 CHF
2	BÂTIMENT (Sous-sol abri non comptabilisé)		19 269 050,00 CHF
4	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS		2 728 550,00 CHF
5	FRAIS SECONDAIRES		406 500,00 CHF
6	HONORAIRES TOUS MANDATAIRES ET SPECIALISTES		5 692 200,00 CHF
7	DIVERS		3 516 330,00 CHF
9	FONDS ART		234 422,00 CHF
TOTAL HT			**33 291 652,00 CHF**
ARRONDI			- CHF
TVA		8,1%	2 696 623,81 CHF
TOTAL TTC			**35 988 275,81 CHF**

ESTIMATION DÉTAILLÉE							
article	descriptif	spécialiste	entreprise	unité	quantité	prix/unité HT	montant HT
1	**TRAVAUX PREPARATOIRES**						**1 444 600,00 CHF**
10	RELEVÉS, ETUDES PRELIMINAIRES						55 000,00 CHF
11	DÉBALAIEMENT, PRÉPARATION DU TERRAIN						625 100,00 CHF
12	PROTECTION, AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES						281 000,00 CHF
13	INSTALLATION DE CHANTIER COMMUN						95 000,00 CHF
15	ADAPTATION DES CONDUITES EXISTANTES						38 500,00 CHF
17	FONDATION SPÉCIALES, FOUILLES, ÉTANCHÉITÉS						350 000,00 CHF
2	**BÂTIMENT**						**19 269 050,00 CHF**
20	EXCAVATION						541 500,00 CHF
21	GROS OEVURES 1						3 874 400,00 CHF
22	GROS OEVURES 2						5 709 100,00 CHF
23	INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (PLANAIR)						729 000,00 CHF
24	CHAUFFAGE, VENTILATION (PLANAIR)						2 410 000,00 CHF
25	INSTALLATION SANITAIRES (PLANAIR)						2 302 000,00 CHF
27	AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS 1						2 354 000,00 CHF
28	AMÉNAGMENTS INTÉRIEURS 2						1 349 050,00 CHF
4	**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**						**2 728 550,00 CHF**
40	MISE EN FORME DU TERRAIN						743 050,00 CHF
41	CONSTRUCTIONS						660 000,00 CHF
42	JARDINS						844 000,00 CHF
44	INSTALLATIONS						481 500,00 CHF
5	**FRAIS SECONDAIRES**						**406 500,00 CHF**
51	AUTORISATION, TAXES						295 000,00 CHF
52	RÉPRODUCTION DE DOCUMENTS						86 500,00 CHF
53	ASSURANCES						25 000,00 CHF
6	**HONORAIRES**						**5 692 200,00 CHF**
61	ARCHITECTE						3 541 200,00 CHF
62	INGÉNIEUR CIVIL						210 000,00 CHF
63	INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN						200 000,00 CHF
64	INGÉNIEUR CHAUFFAGE, VENTILATION ET SANITAIRE						940 000,00 CHF
65	PHYSICIEN DU BÂTIMENT						50 000,00 CHF
66	SPÉCIALISTES						680 000,00 CHF
67	EXPERTS						71 000,00 CHF
7	**DIVERS**						**3 516 330,00 CHF**
70	DIVERS ET IMPRÉVUS (CFC de 0 à 4)			15%			3 516 330,00 CHF
9	**FONDS ART**						**234 422,00 CHF**
910	Provision pour fond artisitique (1% CFC 1à 4)			1%			234 422,00 CHF
TOTAL HT							**33 291 652,00 CHF**

VARIANTE V1

RECAPITULATIF			
article	descriptif		montant
1	TRAVAUX PREPARATOIRES		3 026 700,00 CHF
2	BÂTIMENT (Sous-sol abri non comptabilisé)		7 674 550,00 CHF
4	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS		200 000,00 CHF
5	FRAIS SECONDAIRES		136 500,00 CHF
6	HONORAIRES TOUS MANDATAIRES ET SPECIALISTES		3 946 577,00 CHF
7	DIVERS		1 090 125,00 CHF
9	FONDS ART		109 012,50 CHF
TOTAL HT			**16 183 464,50 CHF**
ARRONDI			- CHF
TVA		8,1%	1 310 860,62 CHF
TOTAL TTC			**17 494 325,12 CHF**

ESTIMATION DÉTAILLÉE							
article	descriptif	spécialiste	entreprise	unité	quantité	prix/unité HT	montant HT
1	**TRAVAUX PREPARATOIRES**						**3 026 700,00 CHF**
2	**BÂTIMENT**						**7 674 550,00 CHF**
4	**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**						**200 000,00 CHF**
5	**FRAIS SECONDAIRES**						**136 500,00 CHF**
6	**HONORAIRES**						**3 946 577,00 CHF**
7	**DIVERS**						**1 090 125,00 CHF**
9	**FONDS ART**						**109 012,50 CHF**
TOTAL HT							**16 183 464,50 CHF**

VARIANTE V2

RECAPITULATIF			
article	descriptif		montant
1	TRAVAUX PREPARATOIRES		132 500,00 CHF
2	BÂTIMENT (Sous-sol abri non comptabilisé)		6 565 750,00 CHF
4	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS		200 000,00 CHF
5	FRAIS SECONDAIRES		57 500,00 CHF
6	HONORAIRES TOUS MANDATAIRES ET SPECIALISTES		1 590 245,00 CHF
7	DIVERS		689 825,00 CHF
9	FONDS ART		68 982,50 CHF
TOTAL HT			**9 304 802,50 CHF**
ARRONDI			- CHF
TVA		8,1%	753 689,00 CHF
TOTAL TTC			**10 058 491,50 CHF**

ESTIMATION DÉTAILLÉE							
article	descriptif	spécialiste	entreprise	unité	quantité	prix/unité HT	montant HT
1	**TRAVAUX PREPARATOIRES**						**132 500,00 CHF**
2	**BÂTIMENT**						**6 565 750,00 CHF**
4	**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**						**200 000,00 CHF**
5	**FRAIS SECONDAIRES**						**57 500,00 CHF**
6	**HONORAIRES**						**1 590 245,00 CHF**
7	**DIVERS**						**689 825,00 CHF**
9	**FONDS ART**						**68 982,50 CHF**
TOTAL HT							**9 304 802,50 CHF**

VARIANTE V3

RECAPITULATIF			
article	descriptif		montant
1	TRAVAUX PREPARATOIRES		1 147 500,00 CHF
2	BÂTIMENT (Sous-sol abri non comptabilisé)		7 839 550,00 CHF
4	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS		250 000,00 CHF
5	FRAIS SECONDAIRES		136 500,00 CHF
6	HONORAIRES TOUS MANDATAIRES ET SPECIALISTES		3 714 845,00 CHF
7	DIVERS		923 705,00 CHF
9	FONDS ART		92 370,50 CHF
TOTAL HT			**14 104 470,50 CHF**
ARRONDI			- CHF
TVA		8,1%	1 142 462,11 CHF
TOTAL TTC			**15 246 932,61 CHF**

ESTIMATION DÉTAILLÉE							
article	descriptif	spécialiste	entreprise	unité	quantité	prix/unité HT	montant HT
1	**TRAVAUX PREPARATOIRES**						**1 147 500,00 CHF**
2	**BÂTIMENT**						**7 839 550,00 CHF**
4	**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**						**250 000,00 CHF**
5	**FRAIS SECONDAIRES**						**136 500,00 CHF**
6	**HONORAIRES**						**3 714 845,00 CHF**
7	**DIVERS**						**923 705,00 CHF**
9	**FONDS ART**						**92 370,50 CHF**
TOTAL HT							**14 104 470,50 CHF**

PLANNING INTENTIONNEL

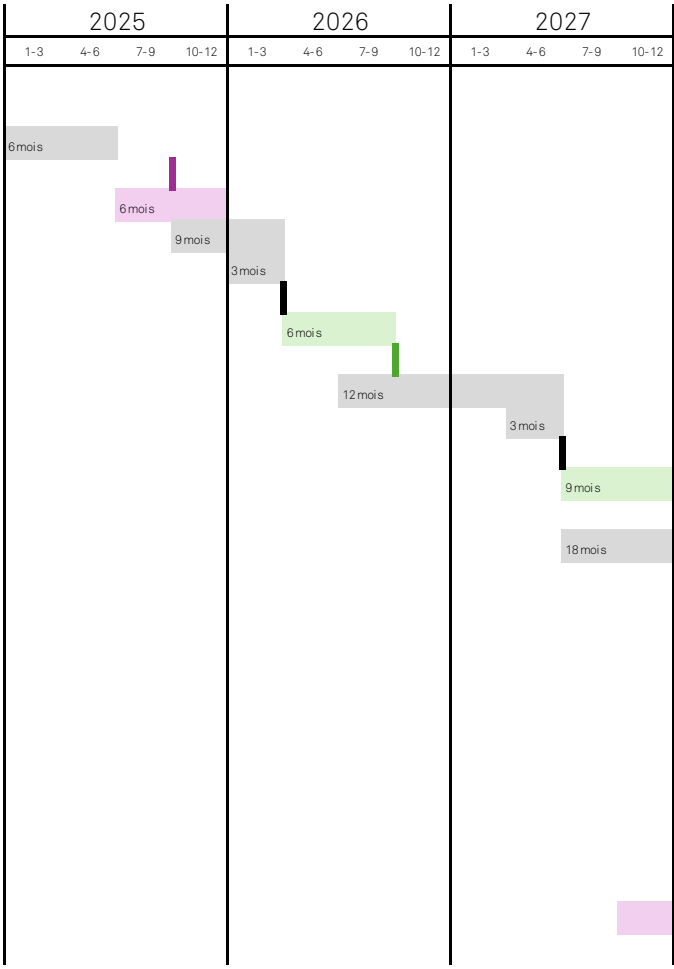

PHASES SIA V0, V1, V2

1.00 définition des objectifs
2.00 études préliminaires
crédit d'études
appel d'offres mandataires *
3.31 avant-projet
dossier demande préalable (DP)
dépose DP
instruction DP
DP en force
3.32 projet / devis général
3.33 dossier permis de construire (DD)
dépose DD
instruction DD
DD en force
4.41 appels d'offres
exposé des motifs et validation crédit de construction
crédit de construction **
5.51 plans d'execution
5.52 exécution des travaux
5.53 mise en service

VARIANTE CHANTIER V3

5.52 V3 ***
5.53 mise en service

BÂTIMENT PROVISOIRE

mise en exploitation pavillon provisoire
démontage pavillon provisoire (V03)

* La forme de mise en concurrence n'est pas encore définie.
Une alternative MEP n'entrênerait pas selon nous un décalage significative du planning.
** Selon pratique de la commune, le crédit de construction est demandé une fois 80% des offres rentrées.
*** La variante V03 implique le démontage anticipé du pavillon provisoire,
qui aurait autrement pu rester en place jusqu'à l'expiration de son autorisation.
Cette contrainte entraîne un décalage significatif de la date de fin de chantier pour cette option.

code couleur
mandataires
commune
canton

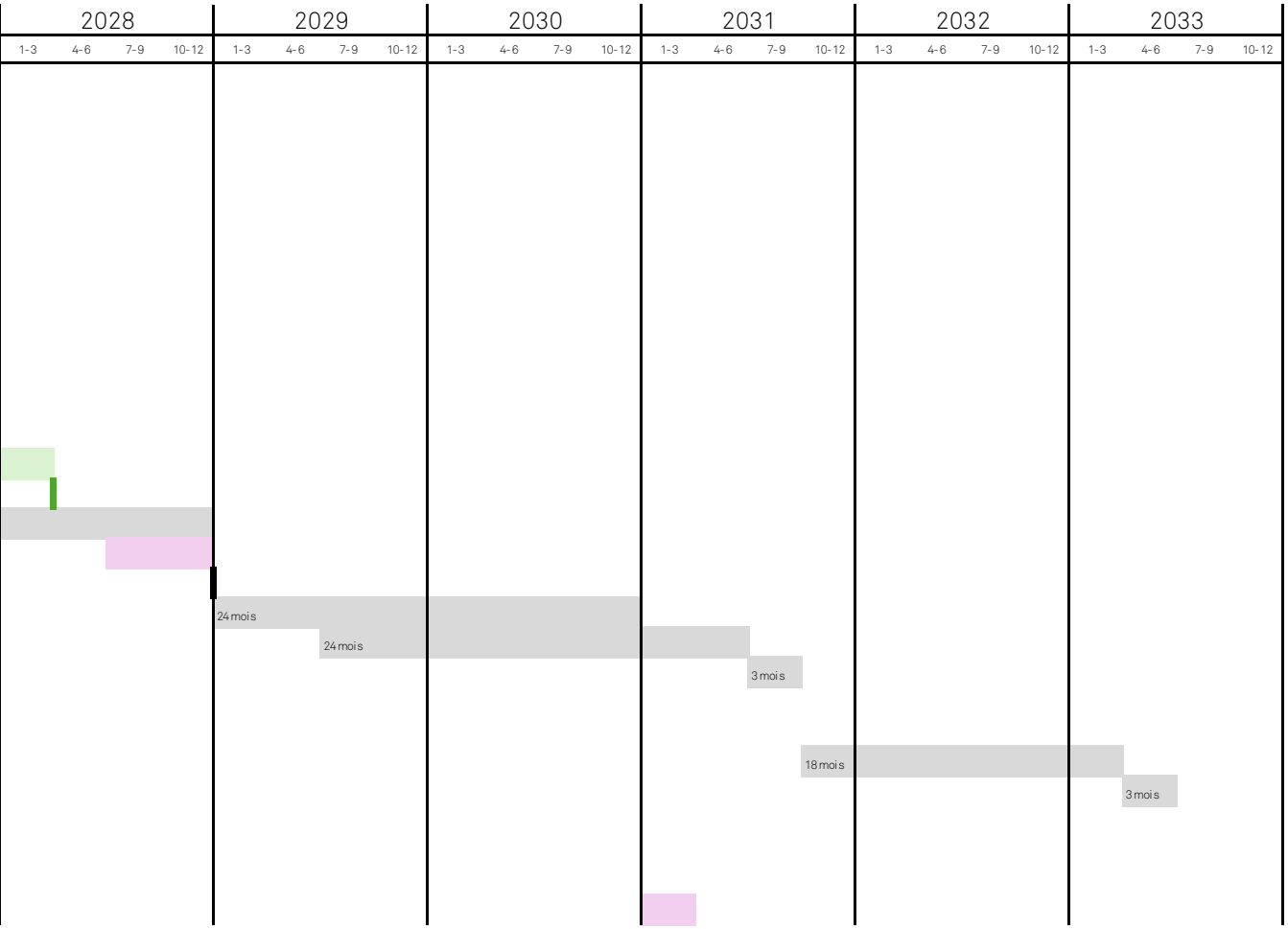
2028
2029
2030
2031
2032
2033
1-3
4-6
7-9
10-12
24 mois
24 mois
3 mois
18 mois
3 mois

COMPARATIF VARIANTES EXTENSION V1, V2, V3

V1_EXTENSION SOUS TENNIS DE TABLE

Architecture :
+ Dynamisation des espaces du premier sous-sol avec un nouveau programme DIP.
- Déplacement du tennis de table hors site.
- Salle de sport enterrée avec peu de fenêtres verticales et sans connexion visuelle avec l'extérieur.

Patrimoine :
+ Peu d'impact car complètement enterrée. Lumière zénithal à intégrer.
- Interprétation trop conservatrice de l'enjeu patrimonial qui, selon ce qui ressort de l'étude historique, invite à imaginer une évolution plus ambitieuse.

Paysage :
+ Préservation des surfaces de pleine terre.
+ Lumière zénithal à intégrer.

Structure :
- Déviation du collecteur à prévoir.
- Travaux délicats à l'aplomb des blocs de classe.
- Travaux de démolition très importants.
- Locaux pas utilisables pendant travaux.
- Travaux au cœur de l'école entraînent des nuisances, posent des problèmes de sécurité et compliquent la gestion du chantier en site occupé.
- Impact carbone très lourd, lié à une excavation importante, à de nouvelles fondations et à une structure en béton.
- Construction en bois pas possible.

Coût :
- Variante la plus couteuse car travaux préparatoires très importants.

Consultations :
- Le DIP s'est prononcé contre cette variante à cause du manque de lumière naturelle verticale.

V2_EXTENSIONS SUR PISCINE

Architecture :
+ Salle offrant un cadre unique en proximité de la forêt.
+ Lumière naturelle.
+ Dynamisation du hall d'entré supérieur, aujourd'hui interdit au passage.
+ Emplacement idéal en relation avec les autres équipements sportifs.
+ Révalorisation de la toiture de la piscine.

Patrimoine :
- Nouvel construction modifie la volumétrie d'origine.
+ L'étude historique offre une lecture plus souple du patrimoine, constitué par les écoles Waltenspühl, et les considère comme des organismes évolutifs.

Paysage :
+ Préservation des surfaces de pleine terre.

Structure et mise en oeuvre:
+ Construction en bois possible.
+ Pas de terrassement.
+ Travaux préparatoires mineurs (renforcement de la structure existante).
+ Travaux pouvant être effectués en site occupé.
- Installation de chantier à étudier.

Coût :
+ Variante peu couteuse car nouveau volume.

Consultations :
+ Le DIP s'est prononcé en faveur de cette variante.
+ L'OCAN s'est montré prêt à octroyer une dérogation pour autoriser la surélévation en zone non constructible car pas d'extension en plan.
+/- l'OPS s'est montré intéressé par cette variante et recommande de déposer une demande préalable et de la présenter auprès de la CMNS.
+/- L'OCEau recommande de demander une dérogagtion à l'interdiction de suréléver en zone non incostructible conformément à l'article 15, alinéa 3, lettre a).

V3_EXTENSIONS SOUS PRÉAU

Architecture :
- Peu de lumière naturelle, sans possibilité de vue vers l'extérieur depuis la salle.
- Pas de lien avec l'école.

Patrimoine :
+ Sans impact sur le bâtiment principal
- Modification de la géométrie des préaux, ce qui implique la démolition de bancs et de l'abri vélo d'origine.

Paysage :
- Nécessite l'abattage d'arbres.
- Diminution de la surface de pleine terre.
- Diminution de la surface du préau, qui doit être compensée dans la zone parking.

Structure et mise en oeuvre :
+ Peut être construite en site occupé.
- Nécessite le déplacement du pavillon provisoire.
- Impact carbone lourd, avec excavation importante et structure en béton.

Coût :
+ Coût relativement bas par rapport aux autres variantes.

Consultations :
- Le DIP s'est prononcé contre cette variante car pas de lien avec l'école.

CONCLUSION

La variante V2 : Extension sur la piscine, est la variante recommandée pour la suite des études. Ses qualités vis-à-vis des différents mandataires et des besoins des différents services ont mis d'accord la majorité des avis. Au niveau architectural, elle offre une salle de sport de grande qualité, avec une magnifique relation avec la forêt. Le nouveau volume, en arrière-plan par rapport aux préaux, s'intègre harmonieusement avec l'ensemble. Sa proximité avec les autres équipements sportifs enrichit le lien avec l'école via le hall supérieur.

Si une lecture du patrimoine conservatrice pourrait mener à privilégier d'autres variantes, l'étude historique montre que, au contraire, ces écoles ont été conçues comme des organismes vivants, et se prêtent à être agrandies. Pour les phases suivantes, un travail fin sur la matérialité devra être mené en dialogue avec l'OPS. En ce qui concerne les aménagements extérieurs, la surélévation de la piscine a l'avantage de préserver les surfaces de pleine terre, maximisant les possibilités de végétalisation. Au niveau structurel, cette variante, contrairement aux deux autres variantes, ne nécessite pas de terrassement ni de travaux préparatoires lourds. Les travaux pourraient être envisagés en parallèle des activités scolaires.

Comme pour cette étude, les phases suivantes nécessiteront un dialogue avec les autorités concernées. Il est souhaité de faire une demande préalable, telle que recommandée par l'OPS et l'OCEau, avant de déposer la demande définitive.



V2 : Vue vers piscine depuis le préau des grands - Gabarit

V. CONSULTATIONS

La présente étude préliminaire a été présentée aux services cantonaux qui seront plus particulièrement interpellés par le projet lors des phases suivantes. La succession de séances a permis d'identifier les avantages et inconvénients de chaque variante pour chaque service. Chaque rencontre a également permis de faire évoluer le projet jusqu'à sa version finale.

Ci-dessous l'échéancier des consultations :
- DIP - Direction de l'instruction publique : 12.2.2025
- OCAN - Office cantonal de l'agriculture et de la nature : 27.3.2025
- OPS - Office du patrimoine et des sites : 15.4.2025
- OCEau - Office cantonale de l'eau : 27.5.2025
- OAC - Office des autorisations de construire : 16.4.2025

DIP

DATE / LIEU : 12.2.2025 / Villa Rapin Lancy

PARTICIPANTS :
- Perucchi Marta (DIP) marta.perucchi@etat.ge.ch
- Trueba Nadia (DIP) Nadia.Trueba@etat.ge.ch
- Fauriel Sabine (DIP) sabine.fauriel@etat.ge.ch
- Castillo Daniel (DIP) daniel.castillo@etat.ge.ch
- Maude Christophe (VdL)
- Christian Dupraz (CDAO)
- Ignacio Ferrer (CDAO)

RETOUR SÉANCE : courriel du 12.3.25 de Daniel Castillo

Enseignement
- Prévoir trois salles d'appui de 40 m².
- L'espace proposé pour la salle de rythmique, prévu en lieu et place du restaurant scolaire, ne convient pas.

CLI :
- Inclure les salles pour la CLI : 3×40 m² + 1×20 m².

Locaux enseignants et administration :
- La surface des locaux doit être respectée.
- Compte tenu du nombre de salles de classe, il est souhaitable de prévoir une salle des maîtres spacieuse.
- Le bureau de direction et le secrétariat doivent être regroupés.
- Pour le reste des locaux administratifs et des espaces dédiés aux maîtres, se référer au programme ci-joint.

Éducation physique :
- V1 non retenue : la lumière uniquement zénithale est insuffisante.
- V2 sur piscine retenue : le DIP se tient à disposition pour appuyer cette solution auprès des autorités.
- V3 non retenue : manque de lumière naturelle et absence de lien avec l'école.

OCAN

DATE / LIEU : 27.3.2025 / Salle des Commissions Lancy, suivi de visite En-Sauvy

PARTICIPANTS :
- Edit Peres (DIP) edit.peres@etat.ge.ch
- Maude Christophe (VdL)
- Alexandre Xygalas (VdL)
- Christian Dupraz (CDAO)
- Ignacio Ferrer (CDAO)
- Robin Ossent (PT)

RETOUR SÉANCE : courriel du 31.3.2025 de Edit Peres

L'élargissement du chemin le long du Voiret pour constituer une piste de chantier nécessiterait une demande de défrichement temporaire.
Je confirme

L'élargissement du chemin pour constituer un accès permanent pour les SIS nécessiterait une demande de défrichement définitif. La surface défrichée devrait dans ce cas être compensée.
Je confirme

L'élargissement de la zone de livraison pour la protection civile au nord de la parcelle ne nécessite pas de demande car hors zone foret.
Je confirme

Une grande partie de l'école En-Sauvy se trouve actuellement à l'intérieur de la distance de 20m à respecter à la limite de la foret. Elle se trouve également à l'intérieur de la distance de 30m à respecter à la rivière. La variante V02, qui propose la surélévation de la piscine pour construire une salle de sport, nécessiterait une dérogation que l'OCAN serait prêt à octroyer dans la mesure où l'emprise au sol du bâtiment reste inchangé.
Je confirme

La construction de la variante V02 nécessiterait l'abattage, ou tout au moins l'élagage, d'au moins un arbre de la forêt dont quelques branches empiètent sur l'emprise de la piscine. Pour l'abattage d'un arbre isolé en forêt une demande d'abattage n'est pas nécessaire.
Il faudra demander un permis de coupe en forêt

OPS

DATE / LIEU : 15.4.2025 / Villa Rapin Lancy, suivi de visite En-Sauvy

PARTICIPANTS :
- Noemie Sakkal (OPS - SMS) - Directrice adjointe et conservatrice adjointe
- Benoit Margarit (OPS- SMS) - Architecte Conservateur
- Yvan Délémontey (OPS-IMAH) - Historien du patrimoine - auteur MAH
- Maude Christophe (VdL)
- Christian Dupraz (CDAO)
- Ignacio Ferrer (CDAO)
- Christian Bischof (CB)

RETOUR SÉANCE : courriel de Benoit Margarit du 12.5.2025

Nous prenons bonne note de l'analyse des potentialités de l'existant proposée qui est intéressante dans la mesure où elle interroge le programme et permet véritablement de s'appuyer sur les qualités du bâtiment actuel pour le projet.

Nous relevons l'impact significatif de la nouvelle ouverture, prévue au niveau de la salle de tennis de table, sur les aménagements extérieurs et en particulier les gradins existants. À cet effet, nous rappelons le soin apporté par Paul Waltenspühl au dessin des aménagements extérieurs qui forment un ensemble cohérent de haute valeur patrimoniale avec l'école. Par ailleurs et au vu de ce qui a été constaté sur place, le besoin de lumière de cette salle reste à vérifier ou a minima le dispositif d'apport lumineux à réétudier.

Le principe de surélévation prévu pour la future salle de gym est intéressant dans la mesure où il s'inscrit dans la continuité de l'architecture modulaire existante. Il peut être affiné afin d'initier un raccord qualitatif entre la nouvelle émergence et le bâtiment existant de sorte à assurer la préservation des éléments existants caractéristiques et dignes d'intérêt telles que les menuiseries que nous avons pu relever sur site. L'expression architecturale du nouveau bâtiment sera également à étudier dans un second temps pour assurer une insertion cohérente du projet dans l'existant. Plus généralement et au vu de son gabarit, le projet est en l'état soumis à l'octroi d'une dérogation dont le principe sera à vérifier avec l'OU et l'OAC.

L'assainissement thermique de l'école est à réaliser dans les règles de l'art, de manière à assurer la conservation et la restauration soignée des éléments caractéristiques dignes d'intérêt. Dans ce but, les principes validés initialement dans le cahier des charges de 2007 sont une première base de travail. Cependant, au vu de l'évolution des pratiques en matière de préservation patrimoniale, des progrès techniques et dans le souci d'améliorer le bilan carbone du projet (art. 117 et 118 LCI), nous nous interrogeons sur la pertinence d'un remplacement de la totalité des menuiseries existantes par des menuiseries bois-métal. Pour se déterminer plus précisément, un diagnostic de vétusté des menuiseries existantes reste indispensable.

Nous précisons enfin que ces premières orientations se basent uniquement sur la séance in situ et sur les documents transmis, et sont par conséquent d'ordre général. Elles seront amenées à s'affiner par la suite selon l'évolution du dossier. Considérant que la CMNS sera amenée à se déterminer sur le projet et ses différents principes, nous vous conseillons par ailleurs de déposer une demande préalable pour ce projet.

OCEAU

DATE / LIEU : 27.5.2025 / Bureaux OCEau

PARTICIPANTS :
- Sébastien Siméon (OCEau - Direction CP) - Coordinateur préavis
- Francis Délavy (OCEau - SAEP) - Chef de projets
- Maude Christophe (VdL)
- Alexandre Xygalas (VdL)
- Ignacio Ferrer (CDAO)

RETOUR SÉANCE : Courriel de Sébastien Siméon du 28.5.2025

Par ce message, nous donnons suite à notre entrevue du 27 courant dans les locaux de l'office concernant l'objet précité.

Comme mentionné lors de cette dernière, le projet de surélévation pour la réalisation d'une salle de sport dans la surface inconstructible ne répond pas au cadre dérogatoire de l'article 15, alinéa 6, de la LEaux-GE. Une dérogation conformément à l'article 15, alinéa 3, lettre a), a donc été mentionnée. Ce dernier précise : « Dans le cadre de projets de constructions, le département peut accorder des dérogations, pour autant que celles-ci ne portent atteinte aux fonctions écologiques du cours d'eau et de ses rives ou à la sécurité de personnes et des biens pour :
a) des constructions ou installations d'intérêt général dont l'emplacement est imposé par leur destination ».

La destination d'une installation impose que celle-ci soit implantée hors de la zone à bâtir lorsqu'elle ne peut, pour des raisons objectives, être édifiées qu'à un endroit précis hors de la zone à bâtir (implantation imposée positivement par la destination de la construction) ou lorsqu'aucune zone à bâtir existante ne s'y prête et qu'il ne serait pas admissible d'en délimiter une, si bien que l'installation en question ne peut être réalisée à l'intérieur de la zone à bâtir (implantation imposée négativement par la destination de la construction).

Une étude de variantes démontrant que l'emplacement est imposé par sa destination peut être faite et nous être adressée pour avis. Toutefois, l'esprit de la loi n'étant pas entièrement respecté, nous vous remercions de nous adresser la présentation faite afin qu'elle soit soumise à notre direction ainsi qu'à notre service juridique pour avis, par l'intermédiaire de M. Mégevand, Chef de secteur, qui nous lit en copie.

Aussi, nous vous adressons les plans de l'exutoire et du bassin de rétention demandés : (https://www.swisstransfer.com/d/6f9376b2-7772-4f98-9fb7-cd2c54b330d4).

Enfin, nous vous adressons ci-dessous les liens pour la documentation discutée :

surface inconstructible :
Surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau et du lac | ge.ch

eau en ville :
Eau en ville, la démarche ville éponge du Canton de Genève | ge.ch

OAC

DATE / LIEU : 16.4.2025 / Bureaux OAC

PARTICIPANTS :
- Alain Mathez (OAC - DAC) - Attaché de direction
- Zivan Radovanovic (OAC - RE) - Architecte LCI
- Maude Christophe (VdL)
- Christian Dupraz (CDAO)
- Ignacio Ferrer (CDAO)

NOTES SÉANCE :

Type de mandat
- L'équipe du bureau CDAO a remporté un appel d'offres lancé par la Ville de Lancy pour développer une étude de faisabilité concernant la rénovation et l'extension de l'école En-Sauvy :
  CDAO – Architecte
  Christian Bischoff – Architecte / Historien de l'architecture
  Thomas Jundt – Ingénieur civil
  Pleineterre – Paysagiste

MC précise que les enjeux de la commune sont les suivants :
- Rénovation architecturale et patrimoniale en lien avec l'état de vétusté du bâtiment
- Effectifs scolaires, la Ville de Lancy subit d'importantes pressions sur la commune et sur ce secteur. En effet de nombreux PLQ sont en développement, pourtant aucune nouvelle école n'est prévue dans le secteur.
- Environnementaux, les groupes scolaires seront désormais rénovés dans leur entier, bâti et préau dans le cadre de projets globaux, luttant notamment contre l'effet d'ilot de chaleur. Le plan climat lancéen est entré en vigueur en 2024.
- Des diagnostics sont en cours (géomètre, CVSE, polluants, etc.).

Effectifs scolaires :
- AM souligne les conséquences des problématiques des effectifs scolaires engendrant le refus de surélévation par exemple en procédure d'autorisation de construire en raison du manque de classe suite aux préavis communaux.
- L'OAC encourage à l'agrandissement et à l'extension du groupe scolaire dans le respect du patrimoine et de l'architecture existante

Étude :
CD/IF exposent les principaux enjeux de l'étude pour le volet architectural :
Augmenter le nombre de classes en effectuant des rocades
Adapter le programme aux exigences du DIP et de la Commune.
Identifier les modifications ayant perturbé la substance patrimoniale d'origine.
Mettre en place des dispositifs d'accessibilité PMR.
Explorer le potentiel d'extension pour l'ajout d'une deuxième salle de sport.
Procédure :

MC informe que la Commune de Lancy ne s'est pas encore positionné sur le type de procédure qui sera proposé par la suite (concours, MEP ou appel d'offres).
Le résultat de la présente étude permettra de faire un choix.

Patrimoine / OPS / CMNS :
- MC explique que l'école En-Sauvy a été renseigné comme exceptionnel dans le recensement du canton, mais qu'elle n'a pas encore été inscrit à l'inventaire.
- AM encourage la commune à établir un dialogue avec l'OPS pour l'éventuelle mise à l'inventaire qui permettra de faire vivre et évoluer le bâtiment tout en respectant la qualité patrimonial.
- MC interroge l'OAC sur les critères concrets engendrés par une mise à l'inventaire.
- AM indique que la mise à l'inventaire peut être plurielle. L'OPS ne pourrait à priori pas nous imposer de conserver des fenêtres impérativement si l'état de vétusté ne le permet pas.
- Par contre l'OPS peut imposer sa matérialité et sa proportion ainsi que le respect de l'identité du bâtiment
- La mise à l'inventaire se distingue du classement, beaucoup plus contraignant dans la conservation des éléments d'origine.

DemandePréalable :
- MC informe l'OAC que la Commune souhaite à priori déposer une demande préalable avant de lancer la mise en concurrence. Le retour de l'OPS permettra de statuer sur la question.
- ZR confirme qu'une demande préalable est une procédure permettant de valider un gabarit et des dérogations.
- AM précise qu'il existe un risque que la CMNS refuse de se prononcer ou s'oppose à la demande sans un projet plus détaillé.
- MC précise que l'OPS a conseillé à la Commune et à l'équipe CDAO de présenter le projet à la CMNS dans le cadre de la demande préalable.
- AM encourage au groupement à intégrer le volet paysage dans la demande.

Gabarit
- AM précise que le gabarit se calcule à partir de la hauteur moyenne du terrain naturel au pied de façade par tranche de 25m.
- Si une dérogation devait néanmoins s'avérer nécessaire, ce serait la CMNS qui l'octroierait.

Distance à la forêt / OCAN
- IF indique que selon les discussions avec l'OCAN, une dérogation par rapport à a zone non constructible de 20m depuis la foret ne poserait pas de problème dans la mesure ou l'emprise du projet reste inchangé.

Distance au cours d'eau / OCEau
- AM alerte sur le besoin de consulter l'OCEAU pour obtenir une dérogation par rapport à la zone non constructible de 30m au cours d'eau.
- IF Confirme que la distance est bien de 30m au cours d'eau.
- AM indique que le préavis du domaine de l'eau représente un préavis contraignant pouvant donc bloquer une DD.

Accessibilité
- AM encourage à bien expliquer les dispositifs d'accessibilité qui seront mises en place, et, le cas échant, pourquoi certaines zones ne le seraient pas.
- AM précise que le sujet de l'école inclusive représentera un enjeu important dans le préavis de l'OAC

PARTIE II : ANALYSE PATRIMONIALE

CHRISTIAN BISCHOFF

SOMMAIRE PARTIE II

85 INTRODUCTION

86 1. ASPECTS DE L'ARCHITECTURE SCOLAIRE EN SUISSE AU XXe SIÈCLE
86 1.1 Une ambition formatrice
87 1.2 Genève : une architecture nouvelle pour une éducation nouvelle
89 1.3 L'Exposition *Der neue Schulbau* à l'immeuble Clarté
91 1.4 L'école du parc Geisendorf
93 1.5 Une école construite dans l'urgence

97 2. LE PROJET DES ÉCOLES DE LANCY
97 2.1 La programmation scolaire
98 2.2 Le concours d'architecture pour le groupe scolaire des Palettes
103 2.3 L'influence d'Alfred Roth
106 2.4 Références architecturales
108 2.5 Symétrie rotative

110 3. LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES DE LANCY
110 3.1 L'organisation du bureau
114 3.2 Les collaborateurs de Paul Waltenspühl
119 3.3 Compostition et matériaux
124 3.4 Interventions artistiques
130 3.5 De la perception de l'art à celle de l'architecture
136 3.6 L'école En Sauvy
143 3.7 Entretien et sauvegarde

ANNEXES
A5.1 Bibliographie sélective
A5.2 Table des illustrations

INTRODUCTION

En 1964 Paul Waltenspühl signe le projet lauréat du concours pour la construction du groupe scolaire des Palettes au Grand-Lancy. C'est un concours d'un type particulier. Il s'agit non seulement de concevoir cette première école mais aussi de projeter un système applicable en même temps à la construction de l'école de La Caroline au Petit-Lancy et, à moyen et long terme, à plusieurs écoles supplémentaires.

Lancy est alors une commune en pleine expansion. Les statistiques indiquent que la population va passer de 7'500 à 15'000 habitants en trois ans et qu'elle pourrait atteindre les 50'000 habitants en trente ans[1]. Mandatés en 1961, pour étudier les conséquences de cette explosion démographique sur les équipements scolaires, Paul Waltenspühl et Georges Brera ont défini le nombre et la répartition des constructions scolaires. Des terrains ont été réservés pour entreprendre leur réalisation au fur et à mesure du développement des quartiers. Le système proposé par le lauréat du concours doit être suffisamment souple pour être appliqué ensuite par différents architectes. Les groupes scolaires des Palettes (1964-68) et de La Caroline (1964-69) seront ainsi les premiers d'une série.

Paul Waltenspühl et son collaborateur puis associé, Erwin Oberwiler, construiront à terme neuf écoles « *type Lancy* » : quatre supplémentaires à Lancy – Bachet-de-Pesay et Morgines (1969-70), En Sauvy (1971-74) et Tivoli (1975-78) – et trois écoles réalisées sur le même principe dans d'autres communes, à Chêne-Bougeries (1971-72), Coppet (1971-73) et Mendrisio (1976-79)[2].

Le plan des écoles a été élaboré en fonction de la différenciation des degrés. Les classes enfantines sont disposées en grappes alors que les classes primaires sont situées au 1er et 2e étages de blocs autonomes, de petites tours. La composition de chaque école résulte de l'agrégation de ces volumes distincts, ce qui permet les combinaisons les plus variées. Le système s'est aisément adapté

[1] La population de Lancy était de 37'234 habitants fin 2024. Paul Waltenspühl écrivait à ce propos en 1990 : « Le développement démographique de Lancy a été stoppé dès 1974 jusqu'à ce jour. », voir : Paul Waltenspühl, Concevoir, dessiner, construire : une passion, éditions Livres Total SA, Lausanne 1990, p. 142. L'architecte indique qu'en 1974, la population de la ville était de 23'770 habitants. La croissance a repris depuis et Lancy est ou est en passe de devenir la deuxième ville du canton.

[2] Après le départ de Paul Waltenspühl à la retraite, Erwin Oberwiler réalisera encore sur le même principe l'agrandissement de la petite école de Cérésole (1994-95) et le second groupe scolaire de Tivoli (1997-99).
Un cahier a été consacré à l'école de Mendrisio par la revue archi en 2012 : « Paul Waltenspühl, le scuole di Mendrisio/Paul Waltenspühl und die Schulen in Mendrisio », archi, nº 3/2012, pp. 23-75.

aux données topographiques des différents sites. Dans ce corpus de réalisations, l'école En Sauvy se distingue. Elle est la réalisation de la maturité du système. Les architectes ont adopté ici, en bordure du vallon boisé où coule le Voiret, une disposition linéaire particulièrement séduisante.

1. ASPECTS DE L'ARCHITECTURE SCOLAIRE EN SUISSE AU XXe SIÈCLE

1.1 Une ambition formatrice

L'architecture scolaire en Suisse au XXe siècle est présentée – et influencée – par les écrits de deux architectes. Le genevois Henry Baudin (1876-1929) diffuse, dans *Les constructions scolaires en Suisse* (1907) et *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse* (1917), les idées et les réalisations inspirées par le mouvement hygiéniste (ill. 01). Quant à Alfred Roth (1903-98), il fait en 1950, dans l'ouvrage trilingue *The new school / Das neue Schulhaus / La nouvelle école* – remanié et complété en 1957, 1961 et 1966[3] –, la synthèse du débat scolaire de l'entre-deux-guerres et de son actualisation dans le second après-guerre (ill. 02). Les réalisations que présentent les auteurs dans ces ouvrages sont le fruit d'époques et de conceptions architecturales distinctes, mais les principes qu'ils défendent – situation en contact avec la nature, orientation sud/sud-est, air et lumière, attention portée à l'espace de la salle de classe, locaux d'enseignement spécialisé, emplacements pour l'exercice physique – sont similaires. Cette communauté de vue n'a rien d'étonnant : le Mouvement moderne trouve dans la nouvelle pédagogie et le mouvement hygiéniste non seulement des alliés mais également une part de son vocabulaire et de son argumentation[4].

En 1917, en pleine guerre, Henry Baudin écrit[5] : « *Elaborant ce long travail jour à jour, au milieu de la destruction et de la mort, je me suis demandé souvent si je ne faisais pas œuvre vaine ; mais le sujet même de ce livre qui célèbre les mérites de l'école populaire m'a donné la foi en la vie, car le jour où cette école sera assise sur des bases nouvelles, l'homme sera son propre libérateur, et le progrès, la solidarité*

[3] La partie théorique reste inchangée mais Alfred Roth actualise chaque fois la liste des exemples présentés. Œuvre de Georges Brera et Paul Waltenspühl, l'école Geisendorf est présentée dans les éditions de 1957 et de 1961.

[4] Voir à ce sujet : Bruno Maurer, « Befreites Lernen. Le débat suisse sur l'architecture scolaire (1930-1950) », in L'école de plein air. Expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XXe siècle, sous la direction de Anne-Marie Châtelet, Dominique Lerch, Jean-Noël Luc, éditions Recherche, collection Focales, Paris 2003, p. 191.

[5] Henry Baudin, Les nouvelles constructions scolaires en Suisse : écoles primaires, secondaires, salles de gymnastiques, hygiène, décoration, etc., Genève, éditions d'Art et d'Architecture : Kündig ; Paris, éditions H. Gaulon, 1917, p. 13.

et la civilisation ne seront plus des mots vides. En travaillant à l'épanouissement complet de l'être, en l'accoutumant à la grande loi du travail, en orientant résolument son évolution vers des formes toujours supérieures de vie, les éducateurs œuvreront pour l'avènement d'une humanité plus fraternelle. » L'architecture scolaire peut être considérée selon lui comme « *l'auxiliaire puissant et indispensable de l'instruction et de l'éducation* »[6]. Cette conception, qui attribue à l'architecture une fonction formatrice, sous-tendra l'action et le discours des protagonistes du Mouvement moderne. Si l'école compte parmi les programmes favoris de ce dernier, comme en témoignent quelques réalisations emblématiques, les écoles en plein air de Johannes Duiker à Amsterdam (1930) et d'Eugène Beaudouin et Marcel Lods à Suresnes (1936) ou en Suisse, l'école *Bruderholz*, à Bâle de Hermann Baur (1939), c'est que les objectifs de la construction scolaire vont bien au-delà du mandat ordinaire de l'architecte (ill. 03-04-05).

En 1928, l'historien de l'art Fritz Wichert, directeur de l'Ecole d'art de Francfort, l'une des plus progressistes d'Allemagne, est l'auteur d'un article intitulé « La nouvelle architecture comme éducatrice ». Selon lui[7] : « *L'architecture, en tant que bâti, environnement, milieu conçu par l'homme, rayonne d'une force créatrice et façonne ainsi elle-même la nature de l'homme. Ce qui a été formé, forme à son tour. L'homme et son œuvre sont en constante interaction. Bref, le nouvel homme demande une nouvelle architecture, mais une nouvelle architecture exige un homme nouveau.* » Il poursuit[8] : « *La nouvelle pédagogie – là où elle gagne en maturité – ne peut pleinement s'épanouir que dans l'école conçue selon les principes de la nouvelle architecture. Il est même loisible de penser que l'architecture contribue fortement au développement de la pédagogie et inversement.* »

1.2 Genève : une architecture nouvelle pour une éducation nouvelle

[6] Ibidem, p. 12.
[7] Fritz Wichert, « Die Baukunst als Erzieher », in Das neue Frankfurt. Internationale Monatsschrift für die Probleme kultureller Neugestaltung, nº 12, décembre 1928, p. 233. Traduction de l'auteur du présent rapport.
[8] Ibidem p. 234.

Après la grande vague de construction de palais scolaires et d'écoles villageoises néoclassiques et *Heimatstil* dont Henry Baudin s'est fait l'historiographe, il ne se construit que très peu d'écoles[9] dans le canton de Genève avant le second après-guerre. Genève ne reste cependant pas à l'écart du débat sur la nouvelle école. Le rayonnement des recherches et de l'enseignement des pédagogues Edouard Claparède (1873-1940), Adolphe Ferrière (1879-1960), Jean Piaget (1896-1960) font de Genève l'un des centres de la nouvelle pédagogie[10], notamment grâce à la fondation en 1912, par Claparède et Ferrière, de l'Institut des sciences de l'éducation, *l'Institut Jean-Jacques Rousseau*, consacré à la formation pédagogique des maîtres. En parallèle, une école dédiée à l'expérimentation et à l'application de leurs théories est créée. Elle porte un nom évocateur des transformations architecturales que la nouvelle pédagogie va générer : *la Maison des Petits*. Le maître cède à l'enfant sa place au centre du processus éducatif. La nouvelle école est taillée à sa mesure. Rappelons également le développement, par l'Institut fondé en 1915 par le compositeur Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950), d'une méthode d'enseignement musical, *la rythmique* (ill. 06). Prenant en compte la perception corporelle de la musique, elle favorise une qualité importante pour la réception de l'architecture, la conscience de l'espace.

Par ailleurs, les jeunes professionnels du GANG, le Groupe pour l'architecture nouvelle à Genève[11], répercutent au plan local les expériences internationales. Dans leur acte de fondation, en janvier 1931, ils déclarent[12] : « *Le GANG a pour but l'étude et la diffusion de l'architecture nouvelle à Genève. Ses adhérents useront de tous les moyens à leur portée pour faire connaître cet esprit nouveau au public genevois, afin qu'il le comprenne et l'admette.* » L'exemple du travail accompli à Francfort de 1925 à 1930 par Ernst May (1876-1970), architecte de la Ville et directeur du plan d'extension, retient tout particulièrement leur attention. La

[9] Seules trois écoles sont construites à Genève dans l'entre-deux-guerres. Ce sont les écoles d'Hermance (1926-27) et du Grand-Saconnex (1934-35), œuvres de l'architecte Frédéric Mezger, et l'école de Genthod (1941) de Maurice Braillard et Jean Stengelin. En revanche, il y a de nombreux agrandissements d'écoles existantes. Voir à ce propos, Isabelle Charollais, « Constructions scolaires. Du monument à l'équipement », in L'architecture à Genève 1919-1975, DAEL, Payot, Lausanne 1999, p. 595.

[10] Voir à ce propos, Jeanne Briggs, « Un toit pour l'école : évolution de l'architecture scolaire de la Réforme à nos jours dans le canton de Genève ». Mémoire de licence, Sciences de l'éducation, Université de Genève, 2004. pp. 78-79.

[11] Le GANG est composé à l'origine de Frédéric Gampert (1897-1979), Boris Nazarieff (1908-79), Francis Quétant (1905-53), Jean-Henri Schürch (1905-?), Alberto Sartoris (1901-98), Marc-Joseph Saugey (1908-71) et René Schwertz (1908-2006). Il accueille par la suite de nouveaux membres.

[12] Bulletin technique de la Suisse romande, janvier 1931, p. 79.

Bibliothèque d'art et d'archéologie à Genève conserve une documentation réunie entre 1927 et 1932 par l'un des membres du groupe, Frédéric Gampert. Elle contient divers fascicules, textes dactylographiés et traductions à propos de l'intense activité constructive dirigée par Ernst May[13]. Relevons en particulier deux numéros thématiques de la revue *Das Neue Frankfurt*, consacrés à la construction scolaire[14]. La rédaction ne se contente pas de présenter « *l'architecture de la nouvelle école* », mais met l'accent sur « *les nouvelles perspectives de l'éducation* » et sur ses « *nouvelles méthodes et résultats* »[15]. Ernst May y présente en 1928 le projet, et en 1930 le bâtiment réalisé, de l'école pour la colonie d'habitation de Bornheimer Hang (ill. 07-08). Le plan *en peigne* de cette école construite dans la verdure permet de disposer toutes les classes de plain-pied et d'attribuer à chacune d'elles un espace d'enseignement en plein air. L'architecte met en garde ses collègues[16] : « *Les écoles modernes construites dans la dernière décennie ne sont pas celles qui sur un vieux programme jettent un manteau moderniste mais bien celles qui, en accord avec l'esprit de notre mouvement architectural moderne, font de la question intellectuelle de la nouvelle école le point de départ d'une nouvelle expression architecturale.* »

1.3 L'Exposition Der neue Schulbau à l'immeuble Clarté

Le type, dit *pavillonnaire*, de l'école de Bornheimer Hang a une grande influence sur les architectes modernistes genevois. En mai 1931, les projets du concours pour l'école de la cité Vieusseux s'en inspirent. En hommage à Ernst May, Louis Vincent nomme son projet lauréat *Mai*. Maurice Braillard en fait la critique : construire toutes les classes de plain-pied est onéreux et consomme trop d'espace. Il prend la défense du projet classé deuxième, de Gampert & Baumgartner et interpelle les pédagogues[17] (ill. 09-10-11) : « *Le système en pavillon ne peut être appliqué que partiellement pour l'école enfantine par exemple*

[13] « Documentation d'architecture, 1927-1932 : pièces diverses réunies par Frédéric Gampert », Genève, Bibliothèque d'art et d'archéologie, cote BAA GD Q 1188.
[14] Das Neue Frankfurt, nº 12, décembre 1928 et nº 12, décembre 1930.
[15] « Inhaltverzeichnis », in Das Neue Frankfurt, nº 12, décembre 1928, p. 196.
[16] Ernst May, « Die Neue Schule », in Das Neue Frankfurt, nº 12, décembre 1928, pp. 225-232.
[17] « La construction de l'école du chemin Vieusseux. Un concours d'architecture » in « Pour la cité moderne », La Suisse, 28 juin 1931, p. 6. L'article n'est pas signé mais Francis Quétant, la semaine suivante, dévoile que l'auteur en est Maurice Braillard.

; pour l'école primaire il faut construire sur deux étages. [...] Préférez-vous un terrain encombré de constructions, mais où tout serait de plein pied ou une école dans laquelle se trouveraient 5 classes sur 16 dans une situation peut-être inférieure à ce que vous auriez souhaité, mais dont tout l'ensemble, y compris le quartier, donnerait l'impression d'un tout bien organisé ? »

En 1933, le GANG installe à Genève, à la *Maison de verre,* l'exposition, *Der neue Schulbau*, considérée comme l'événement clé du débat helvétique sur l'architecture scolaire entre les deux guerres. Cette manifestation a été conçue pour le *Kunstgewerbemuseum* de Zurich par un groupe interdisciplinaire alliant à un pédagogue et un professeur d'hygiène des architectes et historiens de l'art de la jeune génération[18]. « *L'exposition était articulée en deux temps : la ‹présentation systématique› d'éléments et des problèmes de la construction scolaire, complétée par de multiples exemples de réalisation scolaires en Suisse et à l'étranger. La devise était : ‹L'enfant doit donner l'échelle de tout ce qui concerne l'école›; les exigences concrètes : une bonne illumination (au minimum de deux côtés), une aération transversale des salles de classe, une vue vers des espaces libres (jusqu'à l'école de plein air), un environnement naturel (dé-densification des structures immobilières, des écoles en pavillons dans un environnement paysager), un ameublement mobile à l'échelle de l'enfant* »[19]. Durant les deux semaines que dure la manifestation, les exposés et conférences se succèdent. Le 5 mai, l'architecte Werner M. Moser (1896-1970), élément moteur du groupe d'organisateurs, défend les avantages de l'école en plein air dans l'organisme urbain[20] et Boris Nazarieff présente le résultat de l'enquête internationale du GANG sur les écoles pavillonnaires. Quant au peintre Georges Aubert, il présente le lendemain sa méthode d'enseignement artistique et les travaux des élèves de son atelier-école de Lausanne[21]. Il deviendra le conseiller pour la mise en couleurs et l'auteur de

[18] Les organisateurs sont : le pédagogue Willi Schohaus, le professeur d'hygiène Willi von Gonzenbach, les architectes Max Ernst Haefeli, Werner M. Moser, Emil Roth, Rudolf Steiger et les historiens de l'art Georg Schmidt et Sigfried Giedion. Présentée d'abord au Kunstmuseum de Zurich (10 avril – 14 mai 1932), l'exposition est ensuite montrée dans plusieurs villes, notamment à Winterthour et à Bâle.

[19] Bruno Maurer, op. cit. p. 193.

[20] Ibidem.

[21] « A la maison de verre. Le lotissement rationnel et les nouvelles constructions scolaires », in La Tribune de Genève, vendredi 5 mai 1933, p. 5. Le même article paraît sous la rubrique « Pour la cité moderne», in La Suisse, jeudi 4 mai 1933, p. 7.

plusieurs œuvres artistiques remarquables dans les constructions des architectes du GANG[22].

Les projets de l'école de Vieusseux ne seront pas réalisés. Seules quelques écoles pavillonnaires sont construites en Suisse dans l'entre-deux guerres[23] : l'école primaire Mühlefeld (ill. 12) à Bienne (1931), le jardin d'enfants (ill. 13) de Kellermüller & Hoffmann à Zurich (1931) et surtout, clairement inspirée du modèle francfortois, l'école Bruderholz (ill. 14) de Hermann Baur à Bâle (1939). A Genève, bien que modeste, l'extension de l'Ecole des Crêts au Petit-Saconnex (ill. 15-16), construite à la fin des années trente par Henri Lesemann, est le reflet du débat scolaire de l'entre-deux-guerres[24]. Ce débat fixe les principes de la construction scolaire jusqu'aux années soixante.

1.4 L'école du parc Geisendorf[25]

Dans *L'architecture à Genève 1919-1975*, Isabelle Charollais écrit[26] : « L'i*mmédiat après-guerre est l'époque de la reprise et de la modernisation des équipements scolaires en fonction d'objectifs pédagogiques et urbanistiques nouveaux. En effet, dès 1945, et jusqu'au milieu des années cinquante, de nouvelles constructions scolaires importantes sont planifiées et réparties en fonction du développement de la population. A partir de la fin des années cinquante, une augmentation très nette du nombre des autorisations recensées montre l'adaptation des équipements scolaires à la croissance démographique qui accompagne le boom des années soixante. Dès ce moment, l'essentiel des constructions scolaires quitte les régions urbaines du centre-ville pour rejoindre les quartiers périphériques des communes*

[22] A ce sujet, voir : Christian Bischoff, Georges Aubert et les architectes du GANG, mémoire de DES, sous la direction de Bruno Reichlin, cycle postgrade « Sauvegarde du patrimoine bâti moderne et contemporain », Institut d'architecture de l'Université de Genève, 2003.

[23] Voir à ce propos : Patrick Mestelan, « La construction scolaire des années vingt et trente. L'adéquation rationnelle aux nouveaux programmes », in Architecture de la raison : la Suisse des années vingt et trente, essais recueillis par Isabelle Charollais et Bruno Marchand, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 1991, pp. 91-123. Voir en particulier les pages 106 à 108. L'école Mühlefeld de Bienne est un projet des services municipaux (Stadtbauamt Biel).

[24] Henri Lesemann, « L'annexe de l'Ecole des Crêts, au Petit-Saconnex, Genève », in Habitation, n°s 7-8, juillet-août 1941, pp. 119-123.

[25] Toutes les informations sur l'architecture de Paul Waltenspühl qui ne sont pas précisément référencées proviennent des nombreuses conversations que l'auteur a eues en 2005-2006 avec Erwin Oberwiler, collaborateur puis associé de Paul Waltenspühl, et avec Louis Waltenspühl, fils de ce dernier, lors de la préparation du livre Paul Waltenspühl architecte, infolio, Gollion 2007 sous la direction de Christian Bischoff, Isabelle Claden et Erwin Oberwiler.

[26] Isabelle Charollais, « Constructions scolaires. Du monument à l'équipement », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, L'architecture à Genève 1919-1975 – Description, Editions Payot Lausanne, République et Canton de Genève, Direction du patrimoine et des sites (DAEL) 1999, réédition 2005, p. 587.

en pleine expansion, comme Meyrin, Onex, Vernier ou Lancy. » L'auteure ajoute en note : « *De la fin de la Seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années cinquante environ quatre-vingt demandes d'autorisation sont recensées (...). Entre 1960 et 1970, plus de deux cents autorisations sont recensées ; ce rythme s'accélère encore dès le début des années soixante-dix et, entre 1970 et 1975, environ 150 demandes sont enregistrées*. »

La démographie galopante de cette période d'essor économique est une donnée essentielle pour la production architecturale des « Trente Glorieuses » (1946-75), que ce soit pour la construction de logements ou pour les équipements, notamment les écoles. Paul Waltenspühl rappelait en 1989[27] : « *Il faut bien se remettre en mémoire les questions pragmatiques des années soixante. En Suisse, entre 1950 et 1960, la hausse de population a été de 700'000 personnes, et même de 900'000 dans les années soixante. [...] Cette époque a été la décade des (trop) grands chiffres, un surmenage culturel*. »

C'est dans ce contexte de stress conjoncturel que Paul Waltenspühl et son ami et collègue Georges Brera édifient en ville de Genève, leur premier bâtiment scolaire[28], l'école du parc Geisendorf. Les deux architectes sont les lauréats d'un concours restreint auquel ils ont été invités en raison de leur deuxième place au concours de la caserne des pompiers[29]. Après l'école du parc Trembley (1947-50)[30], construite suite à un concours (1945) par l'architecte zurichois Roland Rohn (ill. 17-18), c'est la deuxième école que la ville de Genève édifie sur plan pavillonnaire dans un parc. Dans « Dessine-moi une école », Martine Jaquet écrit que l'école Geisendorf « *constitue probablement le meilleur exemple d'une construction conforme aux ‹ préceptes› de la nouvelle école* (ill. 19) *: implantation souple dans un parc, préservant la végétation, construction par étapes, bâtiments distincts adaptés à chaque âge, classes de plan carré, éclairage bilatéral permettant de s'affranchir de l'orientation sud-est, etc. Le langage architectural est*

[27] « Wir leben in der Tradition der sechsiger Jahre » (Interview avec Franz Füeg et Paul Waltenspühl), in Werk Bauen + Wohnen, n°s 7-8, juillet-août 1989, p.35. Traduction de l'auteur.
[28] Geisendorf est la seule réalisation scolaire de Georges Brera.
[29] Martine Jaquet, « Dessine-moi une école », in Pierre Frey, Ivan Kolecek (dir.), Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande. Histoire et actualité, Payot, Lausanne 1995, note51, p. 127.
[30] Les classes enfantines seront réalisées en 2e étape à partir de 1956.

enfin dégagé de l'image d'une école au service de la société pour se mettre entièrement à celui des enfants »[31].

Les protagonistes du débat scolaire de l'entre-deux-guerres accèdent, dans les années quarante, à des postes à responsabilités. Les experts qui évaluent en 1952 les projets de concours restreint de l'école du parc Geisendorf sont l'architecte bâlois Hermann Baur (1894-1980) et le directeur de l'Ecole d'architecture de Genève, Eugène Beaudouin (1898-1983)[32]. Tous deux sont les maîtres d'œuvre de constructions scolaires parmi les plus remarquées des années trente. L'école en plein air de Suresnes près de Paris, construite par Eugène Beaudouin et Marcel Lods en 1935-36 et l'école pavillonnaire Bruderholz, à Bâle, construite par Hermann Baur en 1938-39. Alfred Roth, alors rédacteur de la revue *Werk*, publie ces deux édifices dans le n° 6 de juin 1943. Ils font également partie des 21 exemples publiés lors de la première édition en 1950 de son livre *La nouvelle école.*

Le troisième professionnel du jury n'est autre que Frédéric Gampert (1897-1979) qui occupe alors le poste d'architecte de la Ville et dont le projet avait été classé deuxième lors du concours pour l'école de Vieusseux. En désignant le projet de Georges Brera et Paul Waltenspühl lauréat, ces architectes choisissent le projet qui permet le mieux de concrétiser à Genève les principes de la nouvelle école définis dans l'entre-deux-guerres.

1.5 Une école construite dans l'urgence

Publiée dans les meilleures revues d'architecture[33], l'école du parc Geisendorf établit la renommée de ses architectes (ill. 20). Pour un esprit rigoureux, tel Paul Waltenspühl, cette reconnaissance ne peut faire oublier le processus chaotique et le stress induits par les carences de la programmation scolaire.

Tout le processus constructif de l'école Geisendorf se déroule en effet dans l'urgence. Le Conseil administratif de la Ville de Genève se rend compte en décembre 1951 qu'une première étape, l'école primaire et la salle de

[31] Martine Jaquet, op. cit., pp. 123-124.

[32] « Pour la construction d'un groupe scolaire », sous la rubrique « A travers Genève », in La Tribune de Genève, 10 et 11 avril 1952.

[33] Des articles sont consacrés à cette réalisation non seulement dans la presse architecturale en Suisse mais aussi dans toute l'Europe : Royaume-Uni, Pays-Bas, Espagne, Italie, France... Voir « Bibliographie par objets », in C. Bischoff, I. Claden, E. Oberwiler, Paul Waltenspühl architecte, infolio, Gollion 2007, pp. 242-243.

gymnastique, doit être prête pour la rentrée de septembre 1953. Le 8 février 1952, il est décidé de consulter cinq équipes d'architectes. Un concours restreint est lancé le 19 février. Le rendu a lieu six semaines plus tard, le 31 mars. Le 8 avril, le jury se réunit et recommande de confier le mandat à Georges Brera et Paul Waltenspühl. Le 25 avril, le Conseiller administratif délégué aux écoles soulève le problème du manque de classes enfantines et propose des pavillons provisoires. Le délégué aux travaux, « *estime que le coût de ce genre de construction est trop élevé par rapport à un immeuble définitif et propose de faire édifier au parc Geisendorf l'école enfantine qui avait été prévue par MM. Brera et Waltenspühl en deuxième étape* »[34]. Il ajoute qu'il a pris les devants et que « *les architectes ont déjà pris l'engagement de terminer ces classes à l'automne.* »[35] A la mi-septembre, *La Tribune de Genève* annonce la pose du traditionnel sapin qui annonce la fin du gros œuvre de la première partie – le hall d'entrée et les quatre classes de l'aile ouest – et l'entrée prochaine des premiers élèves[36]. Pour ne pas perturber l'enseignement dans ces classes, l'aile est, comprenant trois classes, est réalisée en quatre mois durant l'été 1953[37].

Réalisée en deux chantiers éclairs de cinq et quatre mois, l'école enfantine Geisendorf répond cependant à toutes les exigences définies au cours des années trente (ill. 21-22). Les classes, de plain-pied, disposent d'un espace d'enseignement extérieur. Comme l'écrit Georges Brera, les architectes ont recherché ici « *une ambiance à l'échelle enfantine* »[38].

M. Burklin, membre de la commission des travaux du Conseil municipal chargée d'examiner, en 1954, l'ouverture du crédit pour ces constructions – l'école enfantine est en activité depuis près d'une année ![39] – exprime le sentiment

[34] Procès-verbaux du Conseil administratif de la Ville de Genève, 25 avril 1952, pp. 167-168. Le Conseiller administratif délégué aux écoles est Fernand Cottier et le délégué aux travaux, Maurice Thévenaz.
[35] Ibidem.
[36] « A l'école Geisendorf », sous la rubrique « A travers Genève » in La Tribune de Genève, 18 septembre 1952 et R. D., « Avant l'entrée des premiers élèves à l'école Geisendorf », in La Tribune de Genève, 20 et 21 septembre 1952. Nous ne savons pas à quelle date précise les élèves purent occuper l'aile ouest, vraisemblablement début novembre 1952 : les textes indiquent que le chantier, ouvert le 20 mai 1952, aurait duré 5 mois. Le 3 novembre 1953, le conseiller Cottier, donne connaissance au Conseil d'une lettre du Département de l'Instruction Publique disant que l'école Geisendorf est une réussite et le 13 novembre le Conseiller Thévenaz propose à ses homologues de visiter l'école.
[37] Voir à ce propos : « Ecole enfantine du Parc Geisendorf », in Werk, nº 3, mars 1954, pp. 98-100. Ce numéro de la revue porte le titre, « Aktuelle Schulhausfragen ». Il contient, outre l'école enfantine de Geisendorf, également les salles de sport de Plainpalais.
[38] Georges Brera, « Tendances nouvelles des constructions scolaires », in L'ordre professionnel, nº 19, 28 mai 1955.
[39] La construction de l'école enfantine a été réalisée à l'aide du fonds des grands travaux. « Ce mode de faire a permis au Conseil administratif de réaliser cette étape sans prendre l'avis du Conseil municipal ; c'était à l'époque une condition pour que les classes nécessaires se trouvent terminées à la rentrée de septembre 1953 mais c'était aussi empêcher le Conseil

d'impuissance des autorités : « *Ceux qui connaissent la question se rendent compte que l'on a toujours été en retard. Il a fallu ouvrir des classes dans des locaux d'habitation. Les propriétaires des immeubles en cause ont fait l'impossible pour donner satisfaction au Département. Il a fallu parlementer longuement pour construire une école enfantine à Vieusseux, qui est maintenant une école primaire. On a dû y adjoindre des pavillons préfabriqués. On est toujours de quelques années en retard en ce qui concerne les locaux scolaires* »[40].

Pour parvenir à la rapidité de construction nécessaire pour respecter les très courts délais de construction voulus par les autorités pour l'école Geisendorf, les architectes mettent à profit l'expérience acquise par Paul Waltenspühl lors de la construction des salles de sports de la rue du Stand (1951-53). Ils en reconduisent les choix constructifs (ill. 23) et utilisent les mêmes matériaux[41]. Ils renforcent la présence du bois qui devient le matériau de toutes les menuiseries. Afin de créer une continuité matérielle entre les bâtiments et le parc, ils utilisent la pierre du Salève pour les murs latéraux et les aménagements extérieurs[42].
L'inversion des étapes de réalisation repousse la construction de l'école primaire. Le programme du concours, établi d'après les données démographiques de 1951, prévoyait la construction de quatorze classes dont quatre spéciales. Dans leur projet lauréat, les architectes alignaient les salles de classe dans un bâtiment de deux niveaux, encadré par deux pavillons en rez-de-chaussée : au sud-ouest les classes spéciales et au nord-est le préau couvert[43]. Devant l'augmentation de la population, le Conseil municipal décide en octobre 1954 d'ajouter six classes au programme. Le Conseil administratif ne change pas pour autant les délais : l'école doit être prête pour la rentrée de septembre 1955. Si les architectes n'y parviennent pas, des pavillons provisoires seront construits à leurs frais[44].

---

municipal de donner son avis sur le type de construction adopté. Force-nous est bien maintenant de construire la suite dans le même style que le début. », M. Calame, conseiller municipal, rapporteur de la commission des travaux, in Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève, Séance du vendredi 17 septembre 1954.
[40] M. Burklin, conseiller municipal, ibidem.
[41] Voir Paul Waltenspühl, Concevoir, dessiner, construire : une passion, éditions Livres Total SA, Lausanne 1990, p. 46.
[42] « Ecole enfantine du Parc Geisendorf à Genève 1952-1953 », in Habitation, nº 3 (1954), p. 14.
[43] F. SCh. « Le futur groupe scolaire du parc Geisendorf », in La Tribune de Genève, 12, 13 et 14 avril 1952, p. 5 et « Groupe scolaire dans le Parc Geisendorf à Genève », in Werk, nº 10, octobre 1952, p. 326.
[44] Voir, à ce sujet, les Procès-verbaux du Conseil administratif de la Ville de Genève, du 8 septembre 1954 et du 14 janvier 1955. Voir également les Mémoriaux des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève, séance du 17 septembre 1954 et du 12 octobre 1954. Le 23 août 1955, Henri Stierlin dans « Architecture scolaire. L'école du parc Geisendorf » paru dans

Georges Brera et Paul Waltenspühl modifient leur projet (ill. 24-25). Ils ajoutent un troisième niveau à l'aile des classes[45] et disposent les classes spéciales à l'arrière, dans un corps de bâtiment parallèle. Cette addition est une trouvaille. Elle enrichit la spatialité du projet. Les architectes jouent du rapport des niveaux et des vues transversales. Un patio central devient le cœur de l'école. Il met en communication, par des portes coulissantes, le local de projection situé en haut avec la salle de rythmique qui, en bas, s'ouvre également sur le parc. Les architectes développent des séquences spatiales perpendiculaires à une volumétrie composée de strates parallèles. Le projet de concours de Jacques Schader pour l'école de Zollikon, publié en même temps que l'école enfantine de Geisendorf dans les revues *Forum* et *Werk*, a certainement contribué à l'émergence de ce concept. Il s'organisait autour d'une cage d'*escalier-aula* créant une ambiguïté spatiale du même ordre[46].

L'école primaire et la première salle de sport seront finalement terminées pour la rentrée de septembre 1956. Le projet n'est cependant pas encore achevé. Une nouvelle aile de classes primaires est édifiée en deux étapes, en 1963-64 et en 1965-66. Elle est implantée au nord du parc à proximité de la rue Faller. Quant à la seconde salle de sport, elle sera réalisée en 1969[47] (ill. 28). Les architectes y reconduisent le système constructif mais doivent adapter le projet à de nouvelles normes dimensionnelles[48].

Débutée dans l'urgence, la construction par étapes de l'école du parc Geisendorf s'est finalement étalée sur 17 ans laissant à ses architectes l'impression d'un processus mal maîtrisé.

La Tribune de Genève, signale qu' « à ce jour, l'état du chantier, où ne se dressent que les charpentes métalliques rouges sur leurs socles de béton, présente une image intéressante ». L'école sera prête pour la rentrée de septembre 1956.

[45] M. Calame, rapporteur de la commission des travaux du Conseil municipal : « Or, il a été facile aux architectes de montrer que, si cet ensemble doit être harmonieux, une fois complété dans l'avenir, c'est qu'il faut, à l'étape actuelle, réaliser les bâtiments les plus hauts au centre de la parcelle, pour ne pas être obligé d'ajouter plus tard, en bordure du parc, des constructions trop élevées ».
M. Thévenaz, conseiller administratif : « Reste la question du volume du bâtiment dans le parc ; là, les architectes ont réussi à trouver une solution très heureuse : vous savez que leur projet prévoit un sous-sol, avec des locaux annexes. Ce sous-sol serait supprimé et la hauteur du bâtiment passerait de 8 m. 50 à 10 m. seulement ; le volume ainsi obtenu ne déparerait pas du tout le parc. » Mémoriaux des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève, séance du 17 septembre 1954, p. 393 et p. 397.

[46] Le projet de Jacques Schader est publié en même temps que l'école enfantine du parc Geisendorf dans « De bouw van scholen in Zwitserland = Der Schulbau in der Schweiz », in Forum : maandblad voor architectuur en gebonden kunsten, nº 1, janvier 1954, pp. 38-39 et dans Werk, nº 3, mars 1954, p. 73.

[47] Entretemps Brera et Waltenspühl ont construit à côté de l'école le Centre pédagogique (1964-1965).

[48] Suivant les nouvelles prescriptions de l'enseignement primaire, les dimensions intérieures passent de 23,5 x 13,5 m à 27,2 x 16 m. Une importante installation de protection civile est construite en même temps que la salle de gymnastique. Elle s'étend jusqu'à la villa sise au 29, rue Liotard. Ces travaux offrent également l'occasion de rattacher l'installation de l'école enfantine à la chaufferie centrale.

2. LE PROJET DES ÉCOLES DE LANCY

2.1 La programmation scolaire

Le manque d'anticipation des besoins de constructions scolaires n'est pas un problème uniquement genevois. L'explosion démographique de l'après-guerre place les autorités du monde entier devant les mêmes difficultés. En 1957, la XXe Conférence Internationale de l'Instruction Publique, à Genève, conclut par un appel à l'entraide internationale et préconise la création, avec l'aide de l'UNESCO et du Bureau International de l'Education (BIE), d'un Centre International de la Construction Scolaire (CICS). Ce centre est fondé en 1961 à Lausanne avec l'appui de l'UIA, l'Union Internationale des Architectes. En 1963, dans une plaquette de présentation du champ d'activité de cette nouvelle organisation, son directeur, l'architecte genevois Pierre Bussat (1921-96), constate : « *De nos jours, la construction scolaire est un problème complexe, non seulement d'ordre qualitatif, mais quantitatif. [...] Dans les pays fortement industrialisés, les données démographiques évoluent avec une telle rapidité, qu'elles déjouent* quelquefois les *estimations les plus raisonnables* »[49]. Pour lui, les expériences faites au Royaume-Uni démontrent que seule l'industrialisation du bâtiment permettra de relever ce défi quantitatif tout en préservant la qualité.

Au début des années soixante, Lancy est l'une des communes suburbaines les plus touchées par l'expansion démographique de l'agglomération genevoise. Les autorisations de construire délivrées et les requêtes en cours montrent que la population va passer de 7'500 à 15'000 habitants en deux ou trois ans. Les possibilités de développement définies par les plans d'aménagement laissent imaginer que Lancy pourrait devenir une ville de 40'000 à 50'000 habitants en vingt ou trente ans[50]. Il faut répondre d'urgence aux besoins en matière d'équipements publics. Sous l'impulsion d'Alphonse Bernasconi[51], les autorités

[49] Pierre Bussat, Le CICS et son champ d'activité, Union Internationale des architectes, La Prensa División Comercial, Pino, Mexico, 1963, pp. 21-22. Il semble que l'organisation n'ait eu qu'une durée d'existence brève de quelques années.

[50] En fait la population de la Ville de Lancy a augmenté très rapidement pour atteindre 20'500 habitants en 1970. La progression a été ensuite plus lente pour s'accélérer à nouveau récemment. La population de Lancy était de 26'788 habitants en décembre 2003 et de 37 234 habitants fin 2024.

[51] Alphonse Bernasconi, Conseiller administratif chrétien-social sera l'un des grands acteurs de l'essor de la commune. En 1964, il présente au Conseil municipal le premier programme communal de grands travaux : « en dix ans, la commune doit construire, entre autres, quatre groupes scolaires, une salle des fêtes et une piscine, transformer la mairie, créer parcs et promenades, sans oublier l'adaptation des routes communales aux nouvelles réalités de la circulation ». Voir Isabelle Brunier, Anita Frei, David Hiler, Bernard Lescaze, Luc Weibel, Dominique Zumkeller, Histoire de Lancy, Ville de Lancy, 2001, p. 232.

municipales chargent, en octobre 1961, Georges Brera et Paul Waltenspühl « *d'établir une esquisse de programmation afin de définir les grandes lignes des implantations scolaires futures* »[52].

« *Notre Commune va se trouver en présence d'un problème financier considérable pour la réalisation de ce programme ; aussi, nous vous serions reconnaissants de dégager un certain nombre de principes de base pour édifier des groupes scolaires adaptés aux exigences pédagogiques et de construction économique* »[53].

Présenté le 12 avril 1962, le rapport définit le nombre et la répartition des constructions scolaires (ill. 29) ainsi qu'une méthode de travail pour ajuster ces prévisions au cours des ans. Les auteurs préconisent la construction de six « groupes scolaires de grandeur conforme » – le terme témoigne de l'influence de Le Corbusier et des CIAM – d'une capacité de 450 à 500 élèves. Paul Waltenspühl et Georges Brera concluent leur rapport par une recommandation : « *Les groupes scolaires devront être conçus de manière à présenter une grande flexibilité fonctionnelle, afin qu'il soit possible d'adapter les constructions aussi bien aux à-coups de l'évolution démographique, qu'aux idées nouvelles d'une vivante pédagogie* »[54]

2.2 Le concours d'architecture pour le groupe scolaire des Palettes

Suite à cette *Etude de prévision et de répartition des constructions scolaires*, la Commune de Lancy organise en 1963-64 un concours restreint pour la construction du double groupe scolaire des Palettes[55] au Grand-Lancy. Cette école doit servir de prototype aux six unités scolaires de seize classes prévues par l'étude[56]. Des terrains ont été réservés pour entreprendre leur réalisation au fur et à mesure du développement des quartiers. Le système proposé doit être

[52] P. Waltenspühl, « Programmation de l'équipement scolaire. Méthode d'application pratique pour une commune suburbaine en expansion », in Concevoir..., 1990, p. 135.
[53] Paul Waltenspühl arch. F.A.S. ing. S.I.A. et Georges Brera, arch. F.A.S., « Commune de Lancy. Constructions scolaires. Prévision et Répartition ». Genève, le 12 avril 1962, pp. 1-2.
[54] Paul Waltenspühl et Georges Brera, op. cit., p. 14.
[55] Le groupe scolaire des Palettes est double. Il comporte 2 unités de 16 classes, soit 32 classes.
[56] Le système est sensé permettre la réalisation du projet par un autre architecte. Initialement seuls, les groupes scolaires des Palettes et de Caroline doivent être construits par le lauréat du concours. Finalement Paul Waltenspühl construit lui-même 6 groupes scolaires à Lancy : Palettes (32 classes, 1964-68), Caroline (24 classes, 1964-69), les petites écoles satellites de Bachet et Morgines (10 et 8 classes, 1969-70), En Sauvy (27 classes, 1971-74) et Tivoli (9 classes, 1977). Erwin Oberwiler construit encore, sur le même principe, l'école de Cérésole (4 classes, 1993-94) et la deuxième étape de l'école de Tivoli (10 classes, 1997-99).
Hors de Lancy, Paul Waltenspühl construit sur le même système l'école Belvédère à Chêne-Bougerie (8 classes, 1971-72), l'école de Coppet (VD, 10 classes, 1971-73), l'école de Mendrisio (TI, 25 classes, 1976-79).

suffisamment souple pour être appliqué ensuite par différents architectes. Le groupe scolaire des Palettes sera ainsi le premier d'une série. En plus du groupe scolaire des Palettes au Grand-Lancy, la première étape (1964-65) comprend aussi la construction de l'école de la Caroline[57] au Petit-Lancy. La deuxième étape (1965-70) prévoit la construction de deux écoles supplémentaires (Surville au Grand-Lancy et Verjus au Petit-Lancy) et la dernière (1970-73) de deux groupes additionnels (Les Mouilles et Claire-Vue au Petit-Lancy)[58].

Douze bureaux d'architectes genevois sont invités[59] au concours (ill. 30-39). Paul Waltenspühl et Georges Brera, auteurs de l'étude préalable, obtiennent l'autorisation de participer séparément[60]. Pierre Bussat (1921-1996), directeur du CICS fait partie du collège d'experts chargé d'examiner les projets[61]. L'intitulé du concours précise : « *Le programme se présente sous la forme d'un marché échelonné dans le temps et quantitativement suffisant pour justifier l'étude d'un processus de réalisation rationalisé* »[62]. C'est donc un concours d'un type particulier. Il ne s'agit pas seulement de faire le projet du double groupe scolaire des Palettes (1964-65) mais de projeter un système applicable en même temps à la construction de l'école de La Caroline et, à moyen (1965-70) et long terme

[57] L'école de la Caroline est l'école-type de 16 classes tandis que l'école des Palettes est un double groupe scolaire de 32 classes.

[58] Les six écoles et le nombre de classes projetées seront bien réalisés mais avec une répartition sur la commune un peu différente de celle définie dans la planification de 1962. L'école des Palettes (avenue des Communes Réunies 60) et celle de la Caroline (rue des Bossons 74) furent réalisées à l'emplacement prévu. Par ailleurs, l'école des Mouilles et celle de Surville qui étaient projetées au Petit-Lancy vont être remplacées par les écoles du Bachet-de-Pesay (chemin des Pontets 5) et des Morgines (avenue des Morgines 17B) respectivement écoles-satellites des Palettes et de la Caroline en raison du manque de classes de degrés inférieurs dans ces quartiers. L'école de Verjus sera finalement nommée En Sauvy (avenue du Curé-Baud 58) et celle de Claire-vue, école de Tivoli (chemin du Fief-de-Chapitre 15) et réalisées dans les zones définies par la planification de 1962.

[59] Les douze équipes d'architectes invités au concours sont : A. Bordigoni/R. Fleury/P. Collin, G. Brera, G. Chatelain/F. Martin/C. Michaillet, P. Come, J.P. Dom /F. Maurice, A. et F. Gaillard, I. Galeotto /L. Hermes, H. Schneider, R. Schwertz/A. Cornaz, W. Strub/H. Duboule, P. Waltenspühl.

[60] A ce propos Aurélie Buisson et Bruno Marchand écrivent : « D'après les témoignages de Peter Böcklin et Bernard Mocellin respectivement recueillis par Aurélie Buisson à Genève et Tannay les 13 septembre 2016 et 1er mars 2017, Brera et Waltenspühl auraient rendu deux projets distincts lors du concours pour la construction des écoles de Lancy, et ce avec la conviction d'optimiser leur chance de remporter le mandat qui, d'après la stratégie tacitement mise au point par les deux architectes, promettait d'être commun. Mais lorsque les résultats furent annoncés, Waltenspühl, le lauréat, s'accapara le mandat. » A_Buisson et B. Marchand, Georges Brera / Architecte, infolio, Gollion 2019, note 97, p. 63. Erwin Oberwiler contestait cette interprétation des faits : « Je ne pense pas que ce soit vrai, ça ne correspond pas à la mentalité de Waltenspühl, à sa rigueur. » Entretien au bureau de Louis Waltenspühl, Genève, le 16 juin 2005.

[61] Outre Pierre Bussat, le jury comprend : les architectes Albert Cingria (1906-1966) et Arthur Lozeron (1905-1970), président du jury ; les autorités communales : Ch. Babel, Maire de Lancy, H. Rosselet et A. Bernasconi, Conseillers administratifs ; André Marais, représentant du Département des Travaux Publics ; Deux conseillers avec voix consultatives et suppléants : E. Bolsterli, Inspecteur-adjoint à la Direction de l'enseignement primaire et P. Tremblet, ingénieur.

[62] Commune de Lancy, « Programme », in « Directives pour l'étude d'avant-projet d'un groupe scolaire aux Palettes – Grand-Lancy », Lancy, 21 juin 1963, p. 1. Pour préciser ce qu'on entend par « Processus de réalisation rationalisé », deux documents provenant du CICS sont remis aux concurrents. Le premier est la traduction par Pierre Bussat d'un texte paru dans Architects' Journal nº 3454 du 29 juin 1961 : « L'exemple du CLASP », CLASP = Consortium of Local Authorities Special Programme. Le second est un texte écrit par Pierre Bussat en mars 1963: «Qu'entend-on par la rationalisation des constructions scolaires ».

(1970-1973), à deux fois deux écoles supplémentaires. Les organisateurs du concours envisagent même que le système puisse être utiliser ailleurs qu'à Lancy[63] :

« *De plus, les problèmes soulevés par l'expansion de l'agglomération genevoise dans son ensemble, la décentralisation de l'enseignement secondaire inférieur (cycle d'orientation) auxquels peuvent s'ajouter encore des problèmes similaires dans d'autres régions du canton, voire du pays, laissent entrevoir à moyen et à long terme des extensions possibles du marché. Etant donné les exemples dans ce domaine réalisés à l'étranger, il n'est pas déraisonnable d'envisager dès maintenant de telles possibilités.*

Pour assurer un développement dans les meilleures conditions, le système élaboré devra répondre à la condition essentielle d'être OUVERT. On entend par là qu'il devra présenter deux caractéristiques essentielles :

a) il ne devra pas être l'apanage d'une seule entreprise de réalisation ou d'un seul producteur ; c'est à dire que la production et l'assemblage des éléments de série devront être conçus de telle façon que leur réalisation puisse être en tout temps remise en soumission sur une base concurrentielle suffisamment large.

b) il devra pouvoir être appliqué par des architectes différents détenteurs de mandats compatibles avec les possibilités de réalisation, pour autant qu'ils en acceptent les règles et limitations.

Telle est la perspective dans laquelle doivent se placer ceux qui sont chargés de l'étude du programme de réalisation d'un groupement scolaire formé de deux unités situées aux Palettes – Grand-Lancy. »

Le concours est lancé fin juin 1963. Les concurrents peuvent retirer le fond de maquette en juillet. Le rendu est fixé au 30 novembre 1963 puis déplacé au 31 janvier 1964. Le collège d'experts se réunit les 7 et 15 février 1964 pour évaluer les onze projets reçus. L'un des bureaux invités n'a en effet pas effectué de rendu[64]. En plus des habituels critères de jugement – implantation générale et intégration dans le site, orientation, qualité de conception – le programme indique deux

[63] Ibidem,
[64] Il s'agit du bureau Strub et Duboule.

critères qui soulignent bien la spécificité de ce concours : la qualité du système constructif et la pertinence du projet pour une réalisation par étapes.

Dans son rapport le jury exprime « *sa satisfaction pour la haute tenue de l'ensemble des projets présentés* »[65]. Le 15 février 1964, les experts décident à l'unanimité de proposer à la Commune de Lancy de confier le mandat d'exécution à l'auteur du projet n° 10. Ils remarquent cependant que, sous l'angle de la rationalisation de la construction, la plupart des projets n'ont que partiellement répondu à leur attente : « *Même si leurs éléments constitutifs sont apparemment petits, l'unité de composition réelle est au minimum la salle de classe. [...] Dans ces conditions, leur mode de production, qu'il soit traditionnel ou industrialisé, devient secondaire* »[66].

Le 19 février 1964, le projet lauréat est présenté aux conseillers municipaux par Arthur Lozeron, architecte, président du collège d'experts, Pierre Bussat, architecte, directeur du Centre international de la construction scolaire et les conseillers administratifs Babel, Bernasconi et Rosselet. Alphonse Bernasconi rappelle à cette occasion que « *le Conseil municipal devra, lors de sa prochaine séance, se déterminer sur le choix du projet, proposé à l'unanimité par le collège d'experts, soit le projet portant le n° 10 / 12345... Les enveloppes cachetées contenant le motto de chacun des participants ne seront ouvertes qu'après cette décision.* »

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les conclusions du collège d'experts lors de la réunion du 26 février 1964. L'ouverture des enveloppes révèle que l'auteur du projet n° 10, portant le motto 12345..., est Paul Waltenspühl (ill. 40). Lors de cette même réunion le Conseil municipal décide de « *confier l'étude de l'implantation du groupe scolaire de la Caroline* (ill. 41) *à M. Paul Waltenspühl, sur la base de son avant-projet. La réalisation de celui-là pourrait commencer rapidement, la Commune disposant déjà de tout le terrain nécessaire, ce qui n'est pas le cas pour le groupe des Palettes.* »

Lors de la mise au point du dossier d'exécution deux variantes de système constructif sont étudiées et chiffrées par Paul Waltenspühl et ses collaborateurs :

[65] Ville de Lancy, Groupe scolaire des Palettes. Rapport du collège d'experts, Lancy, 15 février 1964, p. 9.
[66] Ibidem, p. 8.

la préfabrication et la construction traditionnelle rationalisée. En raison de l'exécution échelonnée cette seconde variante s'avère en fin de compte plus économique[67].

En 1990, Aurelio Galfetti écrit qu'à l'opposé du lieu commun – on naît architecte, on ne le devient pas – diffusé par trop de professeurs, Paul Waltenspühl lui a enseigné les vertus du travail et transmis l'amour du métier, appris jour après jour[68]. Le projet lauréat du concours des écoles de Lancy est le résultat d'une recherche patiente et systématique. A Genève, la scolarité d'un enfant est alors organisée en un parcours de huit ans, soit deux niveaux enfantins et six primaires. Les unités de 16 classes[69] définies par l'étude préalable comprennent deux de ces modules de base, soit douze classes primaires et quatre classes enfantines[70]. Le principe des écoles de Lancy est de disposer les classes enfantines en grappes et de créer des blocs indépendants mais juxtaposables de six classes primaires sur deux étages sur rez-de-chaussée.

Fait rare, les résultats du concours n'ont pas été publiés dans la presse architecturale. En revanche, un article intitulé « Pour les écoles des Palettes et de la Caroline » paraît le 5 mars 1964 dans le *Journal de Genève*. L'auteur y salue « *l'esprit de dynamisme et d'avant-garde* » de la mairie de Lancy et décrit le parti du projet lauréat[71] :

« *Le groupe scolaire des Palettes (...) sera construit sur un terrain de quelques 26'000 m2 au sud-ouest d'un très vaste complexe locatif qui viendra compléter dans quelques temps, l'actuel quartier des Palettes. Avec ses 50 m de hauteur et sa longueur de façade comparable à celle de l'Hôpital cantonal, ce colossal immeuble*

[67] Au sujet du système de construction des écoles de Lancy, voir « Programmation de l'équipement scolaire. Méthode d'application pratique pour une commune suburbaine en expansion », in Paul Waltenspühl, Concevoir, dessiner, construire: une passion, édition Livre Total S.A., Lausanne, 1990, p. 140. Dans « Ecole des Palettes au Grand-Lancy », op. cit., p. 144, il ajoute : « En 1964, j'étais lauréat d'un concours d'architectes pour l'école des Palettes. Ce succès devait me valoir, par la suite, la réalisation de dix écoles (dont six pour la seule Ville de Lancy), totalisant près de deux cents classes d'élèves. Un pareil programme de réalisation, s'il avait été prévisible à l'origine, aurait dû m'inciter à prévoir l'industrialisation des éléments de construction. Mais chaque nouveau mandat avait été le fait d'heureuses circonstances, d'une nouvelle aventure, ne permettant pas de programmer l'avenir. » Il faut noter également que, alors professeur à l'EPFZ depuis 1959, il donne comme thème de projet rapide à ses étudiants au 7e semestre 1961/62 l'étude d' « Unités de classes préfabriquées » et comme projet de semestre no 1, « Une usine de préfabrication lourde ».

[68] A. Galfetti, « Paul Waltenspühl: architetto e insegnante, insegnante et architetto», in P. Waltenspühl, Concevoir..., op. cit., pp. 8-9.

[69] Le Rapport général de la commission d'étude pour le développement de Genève, commandé en 1948 par le Département des travaux publics, (ou Rapport de 1948), préconisait également l'école primaire de 16 classes mais avec une répartition différente. L'école type ne concernait que les élèves de 9 à 13 ans, soit 4 niveaux, compte tenu de la séparation des garçons et des filles, 8 classes.

[70] Les classes des écoles de Lancy ont une surface de 82 m^2 et une hauteur de plafond de 331 cm. Le règlement scolaire prescrivait alors une surface de 72 à 80 m^2 et une hauteur de 300 cm.

[71] J.D. C., « Pour les écoles des Palettes et de la Caroline », in Journal de Genève, 5 mars 1964, p. 10.

sera d'un redoutable voisinage pour l'école. L'architecte Waltenspühl a su cependant tirer un excellent parti du terrain et surmonter le handicap du gratte-ciel voisin[72]. Son plan très concentré, opère une judicieuse séparation entre classes enfantines et classes primaires, il réserve aux préaux la meilleure orientation, il permet également de prévoir deux étapes dans la construction, chacune de 12 classes primaires et quatre enfantines, avec les salles annexes de rythmique, ainsi que les locaux de service (y compris les abris). » L'auteur conclut en indiquant que la commune de Lancy doit encore acquérir un « *fragment* » de terrain pour pouvoir réaliser le projet.

2.3 L'influence d'Alfred Roth

Bien que genevois de naissance, Paul Waltenspühl a une très bonne connaissance de la Suisse alémanique. Il passe son enfance entre la France et la Suisse : Genève, Sumiswald (Berne), Beaulieu-sur-Mer et Menton (Alpes maritimes), Zurich. C'est dans cette dernière ville qu'il commence l'école secondaire avant que la famille s'installe à nouveau à Genève. Il en va de même pour ses études : Technicum (1932-35) puis Ecole des Beaux-Arts (1935-37) de Genève et enfin Ecole polytechnique fédérale de Zurich, section génie-civil (1941-45).

Sa carrière de professeur, elle aussi, est partagée entre les deux sphères linguistiques : 1955-57, Ecole des arts décoratifs de Genève ; 1957-59, Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) (ill. 42); 1959-71, Ecole polytechnique fédérale de Zurich. A Lausanne, il a pour collègue l'architecte bernois Hans Brechbühler[73] qu'il avait connu en 1953 lors du CIAM d'Aix-en-Provence, où il avait également rencontré l'architecte bâlois Otto Senn[74] avec lequel il se lia d'amitié. A Zurich, ses collègues étaient Charles-Edouard Geisendorf, Alberto Camenzind (ill. 43), Werner Max Moser, Jacques Schader, Albert Heinrich Steiner[75] et son ami Alfred Roth[76], l'auteur de l'ouvrage trilingue *The new school / Das neue Schulhaus / La nouvelle école.*

[72] Le « gratte-ciel » dont il est ici question est alors en projet. Il s'agit de l'immeuble d'habitation Etoile-Palettes (588 logements) de Honegger frères dont l'autorisation de construire sera délivrée le 18 mai 1965.
[73] Hans Brechbühler (1907-89) est professeur à l'EPUL puis à l'EPFL (à partir du 1er janvier 1969) de 1956 à 1970. Son œuvre la plus connue est la « Gewerbeschule » de Berne (1937-39).
[74] Otto Senn (1902-93) est notamment l'architecte de la Bibliothèque de l'Université de Bâle (1962-68).
[75] C.-E. Geisendorf (1913-85) était selon Waltenspühl trop éloigné de la pratique architecturale. Il estimait beaucoup plus les architectes-constructeurs qu'étaient A. Camenzind (1914-2004), W. M. Moser (1896-1970), J. Schader (1917-2007), A.

Alfred Roth – nous l'avons déjà évoqué – est un observateur privilégié de l'évolution des constructions scolaires[77]. Rédacteur en chef de *Werk* de 1943 à 1957, il dédie chaque année un cahier de la revue à ce type d'édifices[78]. Les numéros thématiques consacrés à l'architecture des pays anglo-saxons et nordiques[79], ses activités d'enseignant et d'architecte aux Etats-Unis[80], ses fonctions au sein des associations professionnelles[81] le tiennent au fait des dernières tendances.

En 1953, Zurich accueille le 5e congrès d'Education en plein air[82]. Alfred Roth et le pédagogue Willy Schohaus[83], saisissent l'occasion pour présenter une exposition dressant l'état des lieux de la construction scolaire : *Das neue Schulhaus*[84]. Bien que les écoles suisses exposées satisfassent à toutes les exigences architecturales et techniques, du point de vue pédagogique et fonctionnel, elles ne soutiennent pas la comparaison avec les exemples internationaux. Le programme des écoles anglaises et américaines, en particulier, offre beaucoup plus d'espace au travail de groupe et aux activités extrascolaires[85].

Sous l'impulsion de Johannes Itten, directeur du Kunstgewerbemuseum, la Ville de Zurich invite douze architectes à projeter une école novatrice, au Chriesiweg

---

H. Steiner (1905-96). Le gymnase de Bellinzona (1956-58) de Camenzind possède de nombreux points communs avec l'école Geisendorf et plusieurs projets de Schader et Moser, nous le verrons, ont sans doute été des sources d'inspiration pour les constructions scolaires de Waltenspühl.

[76] Alfred Roth (1903-98) est professeur à l'EPFZ de 1957 à 1970.

[77] A propos d'Alfred Roth et des constructions scolaires voir notamment : This Oberhänsli, « L'architecture scolaire pavillonnaire en Suisse alémanique, dans les années », in L'architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale, sous la direction d'Anne-Marie Châtelet et Marc Le Cœur, Institut national de recherche pédagogique, Lyon 2004, pp. 240-244.

[78] Ces successeurs poursuivront cette pratique tout au long des années soixante. Paul Waltenspühl est abonné à cette revue depuis 1941 quand il débute ses études d'ingénieur en génie civil.

[79] Des numéros sont notamment dédiés à l'architecture anglaise (4/1947), danoise (5/1948), suédoise (9/1949), américaine (10/1950), hollandaise (11/1951), etc.

[80] Alfred Roth est professeur à l'Ecole d'architecture de l'Université George Washington de St. Louis USA de 1949 à 1952 et projette l'école primaire Holy Ghost à Berkeley/St. Louis réalisée en 1951-52 par Hellmuth Yamasaki & Leinenweber, architectes AIA, St. Louis. Il est professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich de 1957 à 1971 et doyen du Département d'architecture de 1958 à 1962. Il construit à Zurich l'école primaire Riedhof en 1962-63.

[81] L'activité d'Alfred Roth au sein des associations professionnelles est intense : 1946-55 membre de la commission de recherche pour la rationalisation de la construction de la SIA (Société des Ingénieurs et des Architectes), dès 1951 président de la Commission pour la construction scolaire de l'UIA (Union Internationale des Architectes), 1951-56 président du groupe suisse des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne), 1952-56 membre du comité pour les questions d'éducation de la FAS (Fédération des Architectes Suisses), 1955-64 président du Werkbund suisse.

[82] V. Internationalen Kongress für Schulbaufragen und Freilufterziehung/Fifth International Congress for School Construction and Open-Air Education.

[83] Willy Schohaus avait déjà collaboré en 1932 avec Werner Moser pour la fameuse exposition, Der Neue Schulbau. La nouvelle exposition se place clairement dans la continuité de cette manifestation.

[84] Exposition, Das neue Schulhaus, Kunstgewerbemuseum Zurich, 29. 08.-11.10.1953.

[85] Voir : Karin Dangel, Daniel Kurz, « 100 Jahre Reformdiskussion/A Century of Discussion on Reform » in Schulhausbau. Der Stand der Dinge. Der Schweizer Beitrag im internationalen Kontext, catalogue d'exposition, Zurich 2004, pp. 76-77.

dans le quartier de Altstetten[86]. Entièrement de plain-pied, le joli projet lauréat (ill. 44), réalisé en 1955-57, est une variation sur le thème de l'école pavillonnaire de type francfortois[87]. La contribution la plus innovante, dont l'influence sur l'architecture scolaire helvétique des années soixante est manifeste – notamment sur les écoles de Lancy – est due au bureau Haefeli, Moser et Steiger (HMS). Le projet, très concentré, est organisé sur deux niveaux. Quatre classes pentagonales, éclairées bilatéralement, sont disposées autour d'un espace de distribution central (ill. 44-45). Le plan de l'école résulte de la répétition et de l'addition de ce module de base, en forme de X[88].

L'école du parc Geisendorf figure en 1957 parmi les exemples de constructions scolaires choisis par Alfred Roth pour la réédition de *The new school / Das neue Schulhaus / La nouvelle école*. L'œuvre de Georges Brera et Paul Waltenspühl y illustre le principe de l'échelonnement en âge réalisé par la grande flexibilité de l'implantation[89]. Pour cette deuxième édition revue et augmentée, Alfred Roth reprend sans changement les chapitres de théories générales de l'édition de 1950 mais remanie la liste des exemples. Il ne retient que quatre des 21 écoles présentées initialement, dont l'école en plein air de Johannes Duiker à Amsterdam (1930) et le jardin d'enfants (ill. 47-48) qu'il a lui-même construit à Wangen (1948)[90]. La nouvelle sélection contient 32 constructions scolaires récentes d'Europe du Nord, d'Angleterre, des Etats-Unis et de Suisse[91]. Si la plupart des exemples de l'édition originale étaient de type linéaire, les salles de classe disposées le long d'un couloir, la deuxième édition présente les recherches

[86] Voir : « Zwölf Architekten entwerfen für die Stadt Zürich ein neues Primarschulhaus », in Werk, n° 3 mars 1955, pp. 77-85. Les architectes invités sont, Alfred Altherr, Oskar Bitterli, Bräuning+Leu+Dürig, Hans Brechbühler, Cramer+Jaray+Paillard, Werner Frey, Ernst Gisel, Haefeli+Moser+Steiger, E. Jauch, Ernst Schindler, Werner Stücheli, Max Ziegler. Le programme du concours est relativement ouvert, pour favoriser l'innovation. La surface des salles de classe est augmentée de 8 à 10 mètres carrés pour permettre de créer des zones pour le bricolage et le travail de groupe.

[87] Les lauréats sont les Zurichois Cramer, Jaray et Paillard. Albert Heinrich Steiner, architecte de la Ville de Zurich, Hermann Baur et Alfred Roth sont les architectes, membres du jury.

[88] Au sujet du projet de Haefeli, Moser et Steiger, voir l'article de Werk cité plus haut et : Werner Moser, « Considérations sur la conception d'écoles aujourd'hui et demain », in Eternit dans la construction. Revue de la S.A. Eternit Niederurnen, n° 55 août 1960, 2e cahier consacré à la construction scolaire moderne, pp. 967 à 978.

[89] Alfred Roth, The new school/La nouvelle école/Das neue Schulhaus, éditions Girsberger Zurich, 2e édition revue et augmentée, 1957, p. 33.

[90] Les deux autres exemples qui passent de la première à la deuxième édition sont deux écoles américaines : l'école Crow Island de Winnetka dans l'Illinois (1940) de Saarinen, Perkins, Wheeler & Will et l'école Park-Side de Riverside dans l'Illinois (1949/50) de Perkins et Will. Les classes de ces deux exemples de type linéaire présentent des coins bricolage bien conçus. Quant aux écoles de Duiker et de Roth, il faut noter qu'elles représentent déjà la tendance à la centralisation du plan.

[91] Les exemples sont répartis de la manière suivante : RFA 2, Pay-Bas 2, Danemark 2, Finlande 1, Royaume-Uni 5, USA 8, Suisse 7. Les autres exemples suisses sont : l'école primaire Matt à Hergiswil LU (1952-54) de Schaad & Jauch, l'école primaire Wasgenring à Bâle (1953-55) de B. et F. Haller, l'école primaire Untermoos à Zurich (1954-55) de Del Fabro, l'école secondaire Letzi à Zurich (1955-57) de Gisel et l'école secondaire Freudenberg à Zurich (1956) de Schader.

récentes des architectes sur l'espace de la classe et les nouveaux types d'agrégation des classes. La tendance est à la création de zones d'enseignement différenciées et au regroupement des salles de classe autour d'un espace commun. Cette évolution est représentée par le « *nouveau type de l'école primaire anglaise concentrée avec hall central* »[92] (ill. 49-50). Ce hall à usage multiple permet, selon A. Roth, de répondre à l'une des priorités de l'éducation : « *cultiver la vie et les activités en commun* ».

2.4 Références architecturales

Paul Waltenspühl est le plus souvent décrit comme un praticien de l'architecture. Lui-même écrit avoir « *horreur des exposés excathedra* »[93]. Cependant, ses quinze années d'enseignement universitaire lui ont donné l'occasion de participer à une soixantaine de jurys, de rédiger une trentaine d'expertises, de tenir une cinquantaine de conférences et de publier quelques-unes de ses recherches. Il écrit[94] : « *Malgré la surcharge de travail, je refusais rarement les appels, car j'étais conscient que les réflexions qu'imposaient ces activités complémentaires devaient clarifier mes connaissances, et donc profiter à mon enseignement.* » Il s'intéresse également à l'actualité architecturale et prend part aux Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) : celui d'Aix-en-Provence en 1953 et celui de Dubrovnik en 1956. En 1959, il participe encore au dernier congrès, celui d'Otterlo (ill. 51), « *celui des contestations élevées par le Team Ten qui l'avait organisé* »[95]. Il y assiste à la présentation par l'architecte néerlandais Aldo van Eyck de son projet (ill. 52-53), en cours de réalisation, pour l'orphelinat d'Amsterdam (1955-60) (ill. 54).

En 1963-64, Paul Waltenspühl associe à son enseignement, consacré à la question du développement de la ville de Neuchâtel, les professeurs invités Candilis, Josic et Woods[96]. Une photographie nous montre Waltenspühl et Candilis

[92] Alfred Roth, op. cit., 2e édition, pp. 34 et 36.
[93] « Publications », in P. Waltenspühl, in Concevoir..., op. cit., p. 112.
[94] Ibidem.
[95] Susanne Wettstein, « Souvenir personnel – Témoignage de ma reconnaissance envers mon professeur Paul Waltenspühl », in C. Bischoff, I. Claden, E. Oberwiler, op. cit., p. 9. Plusieurs photographies nous font voir Paul Waltenspühl à Otterlo. Dans l'une, il présente des plans masses de quartiers genevois. Une autre le montre lors d'un apéritif : on y reconnaît également l'architecte néerlandais Jacob Berend Bakema.
[96] Georges Candilis (1913-95), Alexis Josic (1921) et Shadrach Woods (1923-73) travaillent ensemble de 1955 à 1968. Ils sont connus comme les membres français du Team Ten. Au moment où ils enseignent aux côtés de Paul Waltenspühl, ils

côte à côte à Budapest (ill. 55), lors de la réunion de l'Union internationale des architectes (UIA)[97]. En 1964-65, à propos de Morges, c'est Ralph Erskine[98] qu'il invite. Les congrès ont donc été l'occasion pour Paul Waltenspühl de rencontrer plusieurs protagonistes de l'architecture contemporaine avec lesquels il noue des liens professionnels. Philippe Cuenat cite d'ailleurs comme références pour la conception des écoles de Lancy deux œuvres de Candilis et van Eyck[99] :

« *Si l'école de Geisendorf, construite avec Brera (1952-1956), avait déjà permis à Waltenspühl d'expérimenter la séparation des classes enfantines et primaires, la solution retenue pour les écoles de Lancy s'avère nettement plus complexe. Motivée par des critères aussi divers que la nécessité de préserver une construction échelonnée et par le souci de raccourcir les déplacements des élèves, la disposition spatiale a débouché sur la constitution de blocs sur un ou deux niveaux selon qu'il s'agit des secteurs réservés à l'école enfantine ou à l'école primaire, des blocs qui sont autant d'unités organiques. Moins fonctionnalistes qu'elle n'en a l'air, cette disposition repose en effet aussi sur des présupposés pédagogiques : les déhanchements des salles sont certes conçus dans un esprit fonctionnel pour permettre un éclairage bilatéral des classes, comme dans l'école primaire française* (ill. 56-57-58) *de Georges Candilis et Arthur Bugna au chemin des Vergers (1961-1962), mais ils sont aussi rendus possibles par le choix de travailler à partir de petites unités qui viennent s'agglomérer ensemble de manière décalée et surtout non hiérarchique. Le rejet du couloir et de l'effet corridor, la recherche d'espaces fortement différenciés, de niveaux multiples et d'éclairages contrastés, le désir de faciliter le contact entre des classes et des groupes homogènes ou de*

---

sont au sommet de leur notoriété grâce à leur projet lauréat au concours pour l'Université libre de Berlin (Freie Universität Berlin) en 1963.

[97] Les congrès d'Aix-en-Provence, de Dubrovnick et d'Otterlo donnent l'occasion à Paul Waltenspühl de côtoyer les jeunes architectes qui perçoivent les limites de la Charte d'Athènes, notamment les membres du Team Ten : Jaap Bakema, Georges Candilis, Rolf Gutmann, Alison et Peter Smithson, Aldo van Eyck, Bill et Gill Howell, John Voelcker, Shadrach Woods. Susanne Wettstein, son assistante à Zurich de 1966 à 1968 – qui sera par la suitel longuement la collaboratrice de Giancarlo de Carlo – témoigne du fait qu'il en parlait à ses étudiants de l'EPFZ, mais curieusement Waltenspühl n'a jamais rien écrit à propos de ces rencontres. Dans le livre dont il est l'auteur, Concevoir... op. cit., il revendique les influences conjointes de Le Corbusier, Mies van der Rohe et Wright et dans une moindre mesure celles de Niemeyer et Gropius, Aalto et Sharoun, Neutra et Jacobsen. La photo de groupe du congrès d'Otterlo le montre pourtant bien au dernier rang avec les architectes de la nouvelle génération. Outre les membres du Team Ten, citons José Antonio Coderch, Giancarlo de Carlo, Ralph Erskine, Ignazio Gardella, Alexis Josic, Louis Kahn, Vico Magistretti, Ernesto Rogers, Kenzo Tange, André Wogenscky, etc. Les architectes au congrès d'Otterlo étaient au nombre de 43, dont Alfred Roth et Paul Waltenspühl.

[98] Admirant l'œuvre des fonctionnalistes suédois (Asplund, Markelius, Lewerentz), l'architecte britannique, R. Erskine (1914-2005), s'établit en Suède en 1939. Il fait carrière aussi bien dans son pays d'adoption que dans son pays natal.

[99] Philippe Cuenat, « Les écoles de Lancy », in Ville de Lancy – Art et architecture : un cas d'école, Fonds d'art visuel, Ville de Lancy, 2016, pp.

souligner des ruptures et des changements d'atmosphères sont autant de traits qui prennent sens dans ce cadre non hiérarchique. Des traits qui avaient pour but de favoriser l'appropriation de l'espace par les enfants et qui avaient été affirmés avec force dans l'orphelinat d'Amsterdam (1955-1960) qu'Aldo van Eyck était venu présenter lors du onzième et dernier congrès des CIAM à Otterlo en 1959. »

Un autre projet d'Aldo van Eyck, membre du *Team Ten*, a sans doute servi de référence à la disposition en grappes des classes enfantines des écoles de Lancy : les petites écoles de Nagele (1954-56), réalisées en association avec H. P. D. van Ginkel (ill. 59-60), sont une bonne illustration du *hall central* qu'Alfred Roth appréciait tant dans les écoles anglaises. Elles regroupent deux grappes de trois classes autour d'un espace multifonctionnel. Déclinaison en trois exemplaires du même plan – pour l'école d'Etat, catholique et protestante – ces écoles se caractérisent par une architecture anguleuse et solide, toute en décrochements, qui annonce aussi le langage architectural des groupes scolaires de Lancy[100].

2.5 Symétrie rotative

Pour élaborer le projet de concours du groupe scolaire des Palettes, Paul Waltenspühl effectue une étude comparative des réalisations et projets de concours présentant le type d'agrégation des classes qui l'intéresse : une disposition en grappes des classes enfantines (ill. 61-62), à l'exemple des écoles de Nagele, et des blocs indépendants mais juxtaposables de six classes primaires sur deux étages (ill. 63-64), suivant le principe développé par le bureau HMS pour le concours de 1953. Le système développé pour les classes primaires des écoles de Lancy – à savoir l'agrégation de classes éclairées bilatéralement autour d'un hall central selon une trame modulaire – n'est en effet pas inédit. De nombreux projets de concours et d'écoles réalisées présentent des compositions témoignant du même type de recherches. L'un des exemples les plus fertiles pour la genèse des écoles de Lancy est un autre projet de Haefeli Moser Steiger (HMS), le projet lauréat du concours pour l'école de Rapperswil-Jona en 1960 (ill. 65-66-67) : les

[100] Ibidem, p. 36. Les écoles de Nagele de Aldo van Eyck et H.P.D. van Ginkel et l'école Chriesiweg à Altstetten de Cramer + Jaray + Paillard sont publiées dans le n° 5 de mai 1958 de la revue Werk.

classes disposant d'un coin pour le travail de groupe sont réparties par trois ou quatre autour d'un hall sur le principe de la symétrie rotative[101].

Parmi les réalisations qui précèdent les écoles de Lancy, il y a bien sûr, comme le note Philippe Cuenat, l'école primaire française à Genève (1961-62). Le plan de l'étage est remarquablement proche du plan du bloc de classes de Lancy mais le principe général est différent : l'accent n'est pas mis sur l'éclairage bilatéral[102] mais plutôt sur l'attribution d'un espace extérieur à chaque classe. Cette réalisation contient ainsi des similarités aussi bien avec les partis retenus par Waltenspühl pour les classes enfantines que primaires.

Un autre projet a sans doute eu une influence sur Waltenspühl pour la conception des « tours » de classes primaires de Lancy : le projet de concours de Walter M. Förderer pour une école à Saint-Gall, en 1962 (ill. 18-69). Ce projet, non réalisé, présente un plan beaucoup plus compact que celui de HMS à Rapperswil-Jona, mais la compacité même du plan joue en défaveur de l'éclairage bilatéral des classes.

A Genève (ill. 70-71), le projet de l'écoles des Charmilles (1963-66) des architectes Edmond Guex et Gerd Kirchhoff précède de peu celui des écoles de Lancy[103]. Il présente une disposition des classes en ailes de moulin autour d'un bloc central contenant la circulation verticale et les sanitaires. Deux blocs de douze classes sur quatre niveaux sont reliés par un vaste hall d'entrée. Les classes sont éclairées bilatéralement sans privilégier d'orientation.

Si les concepts fondamentaux des projets de Paul Waltenspühl sont posés rapidement et avec une grande détermination, l'architecte effectue ensuite un travail patient de développement et de mise au point. Il passe beaucoup de temps à sa table, crayon à la main. Le dessin est pour lui un véritable mode de réflexion qui contribue à « faire » le projet. Paul Waltenspühl effectue une étude comparative des réalisations et projets de concours à la recherche du juste

[101] Avec André Studer comme collaborateur. Voir Werner Moser, « Considérations sur la conception d'écoles aujourd'hui et demain », in Eternit dans la construction. Revue de la S.A. Eternit Niederurnen, nº 55 août 1960, 2e cahier consacré à la construction scolaire moderne, pp. 967 à 978.

[102] La partie vitrée forme un L : un côté et un petit retour à l'arrière des salles de classe.

[103] Voir : Mélanie Delaune Perrin, Franz Graf, « L'école des Charmilles ou la délicatesse du béton – (1, avenue d'Aïre) – Etude patrimoniale », Conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève, 2016.

déhanchement pour les classes primaires dans une suite de croquis. Partant du carré compact, il arrive à la croix fédérale, en passant par des croix plus ou moins déhanchées (ill. 72). L'école doit être compacte tout en étant aérée. Les facteurs pris en considération sont : l'éclairage et la ventilation bilatérale, l'orientation, le déhanchement, l'encombrement, la surface, le périmètre. Face à la solution retenue, le plus petit déhanchement, il observe : « *c'est la solution adaptée, avec éclairage bilatéral, encombrement restreint, surface et périmètre minimaux. Les écoles de Lancy sont économiques, que ce soit par m^2 ou m^3 de construction ou par unité de classe ou par élève.* »[104]

La recherche de Paul Waltenspühl à propos du juste déhanchement est dans l'air du temps. En juin 1964, la revue *Werk* publie un article de Roland Gross[105] : « La symétrie rotative dans la construction scolaire ». L'auteur y étudie plusieurs projets d'écoles présentant des compositions similaires et en particulier l'école *Riedenhalde* à Zurich qu'il a construite en 1957-59 en collaboration avec Hans Escher et Robert Weilenmann (ill. 73-74-75). La plupart des exemples retenus ne présentent cependant pas la recherche de compacité qu'illustrent les écoles de Lancy.

3. LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES DE LANCY

3.1 L'organisation du bureau

Depuis le début des années soixante, Georges Brera et Paul Waltenspühl (ill. 76) ont installé leurs ateliers (ill. 77) l'un à côté de l'autre à l'attique d'une des Tours de Carouge[106]. Le bureau de Georges Brera est en tête d'immeuble, au numéro 10 de l'avenue Vibert, celui de Paul Waltenspühl est au 14, et entre-deux, au 12, se trouve le secrétariat commun. Leurs amis architectes, René Schwertz[107] et

[104] Paul Waltenspühl, « Un choix didactique et architectural pour les écoles », in AVE. -Genève, nº 18, 1992, p. 6.
[105] Roland Gross, « Drehsymmetrien im Schulbau », in Werk, nº 6, juin 1964, pp. 197-203.
[106] Depuis 1946, leurs bureaux étaient à la rue de Lausanne. En 1946, Paul Waltenspühl s'associe, à l'essai, pour une année, avec Georges Brera et Jean Bommer. Lassé de cette association, il reprend son indépendance dès l'année suivante. Voir à ce propos : Paul Waltenspühl, Souvenirs de jeunesse, Genève 2000, p. 92. Archives privées, famille Waltenspühl. Ensuite, la collaboration avec Georges Brera se poursuit en libre association.
[107] P. Waltenspühl connaît R. Schwertz (né en 1908) depuis le stage qu'il a effectué auprès de l'Atelier d'architectes (Lesemann, Saugey, Schwertz et Vincent) en 1935-36. R. Schwertz est installé au 16 de l'av. Vibert. Il est associé à Brera et Waltenspühl pour les projets des Tours de Carouge (1958-62), de l'usine Tarex à Lancy (1961-63) et de l'ensemble d'immeubles locatifs de Versoix (1972-74).

Georges Berthoud[108] occupent les locaux attenants, respectivement au 16 et au 18. Non loin, l'attique d'une autre tour abrite le bureau Perreten[109] et Milleret, les ingénieurs civils de plusieurs projets dont Paul Waltenspühl est l'architecte : les écoles du Grand-Lancy[110] (1965-75), la piscine Marignac (1967-68) (ill. 78), la halle d'entretien des transports publics de la Jonction (1970-71), la passerelle de Pré-Monnard (1977), l'ensemble résidentiel de Frontenex (1979-85) (ill. 79), le passage sous-voie de la croisée de la route de Chancy (1981-82). Bien que de nombreux projets soient menés en association avec Georges Brera, Paul Waltenspühl tient à la séparation des deux bureaux au sein d'une seule agence d'architecture et à l'indépendance que procure ce statut aux deux architectes. Chacun possède ses locaux et ses collaborateurs. Seul le secrétariat organisé en deux parties, l'une traitant le courrier et l'autre la comptabilité, est, jusqu'au début des années 1970, commun. En raison de l'important volume de travail que génèrent la construction simultanée de plusieurs écoles et le concours pour le plan directeur de l'EPFL (ill. 80) à Dorigny[111], Paul Waltenspühl engage alors une secrétaire affectée à son seul bureau, sa fille artiste, Corinne[112]. Peu après, une jeune dessinatrice, Béatrice Rymann, intègre l'équipe. Elle sera pendant près de trente ans la collaboratrice fidèle de Paul Waltenspühl puis d'Erwin Oberwiler, jusqu'à la fermeture du bureau en 2001.

Jusqu'en 1973, l'atelier de Paul Waltenspühl ne connaît pas de règlement interne. Les employés successifs se transmettent les uns aux autres les usages du bureau, notamment en ce qui concerne les pratiques de dessin. Le format des plans n'est pas normalisé. Le papier est toujours coupé en fonction de l'échelle et de l'objet représenté. La dimension du rouleau de calque détermine la hauteur maximale du plan. En revanche concernant la longueur, il n'y a quasiment pas de limite. Parfois les plans font jusqu'à 250 cm de long, avec une foule d'informations

[108] G. Berthoud (né en 1931) a étudié à l'EPFZ de 1951 à 1957. En 1954 il fait un stage auprès de G. Brera et P. Waltenspühl. De 1957 à 1959, il est successivement l'assistant de W. Dunkel, P. Waltenspühl et A. Roth à l'EPFZ. Il est engagé en 1959 par Brera et Waltenspühl comme chef du bureau construction des Tours de Carouge. En 1962 il ouvre sa propre agence au 18 de l'avenue Vibert. Il joue ensuite un rôle essentiel dans le montage de l'opération de la Tourelle (1965-73) dont il est l'un des architectes.

[109] Les ingénieurs des Tours de Carouge sont R. Perreten, S. Stevenin et P. Trembley.

[110] En revanche, pour les écoles du Petit-Lancy les ingénieurs sont Fol et Duchemin.

[111] Avec P. Nierlé.

[112] Corinne travaille dans le bureau de son père et de l'agence Oberwiler & Waltenspühl SA de 1972 à 1975 et de 1977 à 1988. Paul Waltenspühl lui commande plusieurs œuvres artistiques : une peinture murale pour l'école des Morgines (1970), une mosaïque de sol pour l'école EN Sauvy (1971), une composition murale pour une double entrée de l'ensemble résidentiel de la Tourelle (1972).

concernant le coffrage, le calepinage des carrelages, des briques. A l'exception de quelques plans importants, comme les plans de publications, la plupart des dessins sont au crayon à la mine de plomb avec souvent du crayon rouge pour les remplissages. Avant l'arrivée d'instruments performants, comme le « rapidograph », dessiner à l'encre est un luxe. Le crayon est beaucoup plus rapide et efficace. Pour les écoles de Lancy, les plans à l'échelle 1/50 sont dessinés à l'encre mais la plupart des plans de détails sont encore au crayon. Aujourd'hui à l'ère de l'informatique, il est difficile de se souvenir de la rapidité de dessin qu'un bon professionnel peut alors atteindre. Le dossier d'exécution complet d'une maison individuelle n'occupe un dessinateur que pendant une quinzaine de jours.

La « convention interne du bureau » est instituée en 1973 à l'occasion d'un ralentissement des activités. Plusieurs grands projets (ill. 81-82) échappent alors à Paul Waltenspühl[113]. Paul Waltenspühl ressent durement ces échecs qui le contraignent à se séparer de collaborateurs de qualité et à optimiser la productivité du bureau. C'est dans ce contexte économique difficile que la « convention interne » est introduite. Elle vient compléter les règles du contrat collectif régissant les professions techniques à Genève. Elle traite les points suivants : horaire, salaire, décompte des heures, journal personnel, organisation du bureau, travaux du secrétariat, propriété intellectuelle. En dépit des circonstances qui ont présidé à sa mise en place la « convention interne » retient l'attention par ses phrases d'introduction[114] : « La bonne marche du bureau vise d'abord la qualité architecturale avant de tendre vers un rendement financier plus substantiel. L'expérience a démontré à l'évidence que la bonne marche d'une agence d'architecture (surtout si elle est divisée en plusieurs bureaux) exige une direction ferme mais sans autoritarisme bridant les initiatives personnelles. Dans cet esprit, chaque collaborateur doit être tenu à une discipline de travail claire et

[113] Au second tour du concours pour le plan directeur de l'EPFL de Dorigny (1970-71), le jury choisit le projet du groupe zurichois dirigé par l'architecte et colonel, Jakob Zweifel. Paul Waltenspühl est profondément affecté par cette décision car il estime qu'elle ne repose pas uniquement sur des considérations architecturales. Il est convaincu que le projet qu'il a développé avec son ami Pierre Nierlé est supérieur et « objectivement plus souple et ouvert ». Peu après, le projet des tours du Pré-du-camp (1970-73), à Plan-les-Ouates - mille logements sociaux (HLM) répartis dans cinq tours de 22 étages, soit des logements pour près de trois milles habitants - est rejeté par référendum populaire, après qu'une autorisation de construire en bonne et due forme ait été délivrée. Le projet sera finalement remplacé, quinze ans plus tard « par un quartier ni chair ni poisson, de caractère villageois ».

[114] P. Waltenspühl, « Convention interne au bureau », Genève, 2 janvier 1973. Archives E. Oberwiler.

librement consentie, basée sur l'accord de principe d'un certain nombre de règles conventionnelles. »

Grâce à sa double formation Paul Waltenspühl assume parfois le rôle d'ingénieur civil de ses propres projets et exceptionnellement de ceux de Georges Brera. C'est surtout le cas en début de carrière. Il est l'ingénieur du stade de Champel (1947), de la Bibliothèque braille romande (1950) (ill. 83-84), des salles de sport de la rue du Stand (1951-53), de l'école et du Centre pédagogique de Geisendorf (1952-69), mais aussi de la villa construite par Georges Brera pour la famille Maier à Cologny (1958) (ill. 85), et en collaboration avec Heinz Weisz, de l'immeuble de logements pour personnes âgées de la Gradelle (1964). L'agence d'architectes de Paul Waltenspühl n'a pas de bureau d'ingénieurs attitré. Le choix de celui-ci dépend, au-delà de l'indispensable compétence professionnelle, de la recherche d'un équilibre subtil qui contribue à la faisabilité d'une opération : le lieu d'implantation du bureau, son secteur d'influence et l'appartenance politique de ses patrons. A Lancy, les mandats d'ingénieurs civils des écoles sont ainsi partagés entre Perreten et Milleret au Grand-Lancy et Fol et Duchemin au Petit-Lancy. Comme ces écoles sont conçues comme l'adaptation à un programme et à un site des mêmes éléments constructifs, on pourrait penser que les solutions auxquelles sont arrivés les deux bureaux sont similaires. Il n'en est rien. Bien que la forme extérieure du béton ne varie pas, le ferraillage des sommiers de 825 cm de portée, au-dessus des fenêtres des salles de classe, est dessiné de manière totalement différente par les deux bureaux : alors que Perreten et Milleret prévoient une corbeille comprenant une multitude de petits fers, Fol et Duchemin résolvent la question avec quelques gros fers dans la partie inférieure des sommiers. Cette invisible différence technique ne préoccupe pas Paul Waltenspühl. Ingénieur, il envisage les questions de structure de manière pragmatique et prend ses distances face au rationalisme structurel qui fascine nombre de ses collègues architectes. Ses constructions révèlent parfois une relative indétermination du dessin du béton armé. Dans la pesée d'intérêts qu'exige la conception

architecturale, les données spatiales, fonctionnelles, économiques ont pour lui plus d'importance que la forme idéale de la structure[115].

En 1976, en accord avec Georges Brera, Paul Waltenspühl transfert son atelier d'architecture à la Tourelle dans les locaux qu'il s'est aménagé en 1972-73 (ill. 86-87). Ceux-ci étaient occupés jusque-là par le bureau de construction des derniers bâtiments, des finitions et des aménagements extérieurs de ce complexe résidentiel. En raison de la construction du Palais des expositions (Palexpo), Georges Brera a besoin de plus de place pour ses propres collaborateurs. De plus, les deux architectes connaissent alors quelques divergences. Le départ pour la Tourelle marque la fin de la collaboration intense avec Georges Brera. Paul Waltenspühl est soulagé de cette séparation tranquille qui leur permet de maintenir de bons rapports hors du cadre professionnel.

3.2 Les collaborateurs de Paul Waltenspühl

La charge de professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich et toutes les sollicitations corollaires qu'elle comporte – commissions, expertises, jurys – entraînent des absences fréquentes et répétées de Paul Waltenspühl de Genève. Il peut certes se reposer sur Josef Arnold (1927-90)[116], son plus proche collaborateur. Cet excellent technicien intervient peu au niveau du projet et s'occupe avant tout de réalisation. Il a dirigé notamment les chantiers de l'usine Eternit de Payerne (1956-57), du pavillon suisse de la 12e Triennale de Milan (1960), de l'usine Tarex (1961-63). Il dirigera les premières étapes des chantiers des écoles de Lancy (1965-66).

Paul Waltenspühl doit cependant renforcer son équipe et trouver de nouveaux collaborateurs. En juillet 1964, il engage une architecte d'origine polonaise[117],

[115] Cette question a provoqué un échange intéressant entre E. Oberwiler, J.-P. Cêtre et B. Reichlin, lors de la défense du diplôme de DEA de Mélanie Delaune, « Les groupes scolaires lancéens de Paul Waltenspühl : étude d'un cas d'école », 3e cycle « Sauvegarde du patrimoine bâti moderne et contemporain », Institut d'architecture de l'Université de Genève, 6 novembre 2006.

[116] J. Arnold travaille chez P. Waltenspühl depuis 1956, directement après ses études au Technikum de Berthoud. Il dirigera aussi les chantiers de la Tourelle (1965-73) et de la piscine de Lancy (1967-68). La piscine de Lancy est un projet commun de G. Brera, P. Nierlé et P. Waltenspühl. Les plans ont été dessinés dans le bureau de P. Nierlé. La belle maison-bureau que celui-ci s'est construit en 1960 est située à Lancy, à l'avenue Eugène-Lance, juste en face de l'entrée de la piscine. Le chantier de La Tourelle mobilisant complètement J. Arnold, G. Perler prendra ensuite la direction du chantier de la piscine. Après le chantier de la Tourelle, J. Arnold collabore encore occasionnellement avec le bureau Waltenspühl notamment pour l'école de Tivoli, l'immeuble administratif Digital et l'ensemble résidentiel de Frontenex.

[117] La présence d'architectes venant de Pologne, au sein du bureau Waltenspühl, ne doit rien au hasard. Lors des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) auxquels il a participé, Paul Waltenspühl a rencontré deux protagonistes de

Maria Krystyna Blocka (1937-2000), pour travailler à divers projets : les écoles de Lancy et les études d'urbanisme de Genève, Neuchâtel et de la région de Morges (ill. 88-89). Elle bénéficie rapidement de toute la confiance de Paul Waltenspühl et sera pendant plus de dix ans une de ses plus proches collaboratrices.

En septembre 1964, c'est au tour d'Alfred Grazioli (1940-2018)[118] de rejoindre l'équipe. Il met au point la trame qui ordonne aussi bien les classes primaires et enfantines que les salles de gymnastique. La maille carrée simple de 280 cm de côté du projet de concours devient dans le projet définitif une trame double. Au quadrillage de 275 cm de côté, l'entraxe des grandes fenêtres à guillotine, s'ajoutent des bandes intermédiaires de 55 cm pour les sommiers, les retours de façades, les fameuses « niches ». L'introduction de ce sous-module permet de gérer le très subtil jeu d'épaisseurs différenciées des élévations extérieures et intérieures.

Paul Waltenspühl recherche encore quelqu'un capable de prendre en charge totalement le projet des groupes scolaires de Lancy. Il s'agit de l'exécution de l'école des Palettes, au Grand-Lancy, étudiée de manière très complète pour le concours, mais aussi de développer et de réaliser en parallèle l'école de la Caroline, au Petit-Lancy. Andrzej Leman (1934-2011)[119], ami et futur époux de Krystyna Blocka, lui recommande alors Erwin Oberwiler (1935-2017)[120]. Pour faire comprendre à Erwin Oberwiler ses attentes et l'esprit dans lequel il doit aborder le projet des groupes scolaires de Lancy, Paul Waltenspühl emmène celui-ci dans sa

---

la scène architecturale de ce pays : Jerzy Zoltan (1913-2005), l'un des principaux collaborateurs de Le Corbusier dans l'atelier de la rue de Sèvres, rentré à Varsovie en 1950, et Zbigniew Ihnatowicz (1906-1995). Ces deux architectes sont notamment, avec Jerzy Hryniewiecki, les auteurs du projet du grand stade de Varsovie, Stadion Dziesięciolecia (1955), dont les gradins sont des remblais constitués des ruines de la ville détruite lors des bombardements de 1944. Paul Waltenspühl se lie d'amitié avec Zbigniew Ihnatowicz et lui rend visite à Varsovie. En janvier 1964, il accueille à Genève le fils Ihnatowicz, Grzegorz, comme stagiaire dans son bureau. Par la suite, régulièrement, d'autres architectes viendront de Pologne pour y travailler quelque temps.

[118] Né à Bâle, A. Grazioli travaille dans cette ville pour W. M. Förderer avant d'être engagé à Genève, par P. Waltenspühl. Il est également quelque temps son assistant à l'EPFZ (1965-66). Par la suite il étudie et obtient le diplôme de la Hochschule für Gestaltung (Hfg) d'Ulm. A partir de 1972, il enseigne l'urbanisme et le projet à l'» Universität der Künste Berlin » (Ukb). Il a publié, en 2005, Der gedachte Raum. Methodik einer Architekturentwurfslehre et est l'auteur, en association avec A. Krischanitz de l'extension du Musée Rietberg (2004-06) à Zurich.

[119] Andrzej-Jerzi Leman est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Varsovie, puis de l'EAUG en 1961. Il a connu Erwin Oberwiler alors qu'ils travaillaient tous deux pour Jean-Marc Lamunière en 1960-61. A. Leman travaillera ensuite pour Van den Broek et Bakema à Rotterdam (1962-63) puis de retour à Genève pour Marc J. Saugey (1967-71). Il est avec G. Brera, J.-M. Ellenberger, J.-J. Gerber et B. Mocellin l'un des architectes de PALEXPO (1978-81, 1986).

[120] Erwin Oberwiler a suivi les cours de la Kunstgewerbeschule de Bâle, d'abord dans la filière artistique puis en architecture. En 1956, à la fin de son apprentissage chez René Toffol, il trouve un emploi dans une agence dont les premiers projets ont été très remarqués : le bureau de Hans Ulrich Huggel et Walter Wurster. En 1959, il s'installe à Genève. Il travaille d'abord chez Pierre Braillard puis chez Jean-Marc Lamunière (1960-63). Il y retrouve un compagnon bâlois des années d'apprentissage, Rino Brodbeck. Erwin Oberwiler est chargé de l'établissement des plans d'exécution des Tours de Lancy qu'il suit jusqu'à la phase de chantier où Gérard Küpfer prendra le relais.

Sunbeam voir deux bâtiments : l'école Geisendorf, où le second bâtiment primaire, le long de la rue Faller est en cours de construction (1963-65) et l'école Lachenal de Versoix (1961-64) construite par le bureau Billaud sur un principe pavillonnaire semblable à celui de l'école Wasgenring (1953-62) à Bâle, de Bruno et Fritz Haller. Cette visite est une sorte de test. Paul Waltenspühl fait réagir Erwin Oberwiler à quelques aspects spécifiques des constructions scolaires : le brouhaha des enfants, les déplacements de groupe, la qualité de l'air dans une classe de 32 élèves, la diffusion de la lumière, le maniement difficile des fenêtres à guillotine, les aménagements et détails à l'échelle de l'enfant, leur solidité... Le projet de l'école des Palettes existe, certes, et il n'est pas question d'en repenser les principes mais de les affiner et de les mettre en œuvre avec soin.

Erwin Oberwiler (ill. 90) projette tout le système de préfabrication des écoles de Lancy et en dessine les assemblages[121]. Pour répondre aux données du concours de 1963-64, Paul Waltenspühl et ses collaborateurs, étudient jusqu'au niveau du dossier d'exécution deux variantes de projet : la préfabrication lourde et la construction traditionnelle rationalisée. Josef Arnold établit les soumissions des deux variantes. Dès réceptions des offres du gros œuvre – maçonnerie, béton armé – il apparaît que la préfabrication est plus chère que la construction traditionnelle. Le projet se caractérise en effet par des constructions de faible hauteur, de deux à quatre niveaux au maximum, et par de très importants sous-sols servant de liaisons entre les différents bâtiments. Ceux-ci ne peuvent pas être préfabriqués. De plus, au moment de la prise de décision, Paul Waltenspühl n'a le mandat que pour les deux premières écoles et ne sait pas qu'à terme dix écoles, dont sept pour la seule ville de Lancy, seront réalisées sur le même principe. En 1990 il écrit[122] : « *Un pareil programme de réalisation, s'il avait été prévisible à l'origine aurait dû m'inciter à prévoir l'industrialisation des éléments de construction. Mais chaque nouveau mandat avait été le fait d'heureuses circonstances, d'une nouvelle aventure, ne permettant pas de programmer l'avenir*. » Pour Paul Waltenspühl, l'argument économique est incontournable. A l'inverse d'autres architectes, les raisons idéologiques seules ne sauraient lui faire

[121] L'introduction de la micro-trame apporte de nombreux avantages et fut approuvée immédiatement, mais elle ne favorise pas la préfabrication.
[122] P. Waltenspühl, « Ecole des Palettes au Grand-Lancy », in Concevoir..., 1990, p. 144.

choisir la préfabrication. C'est pour lui une question de moralité. L'économie de la construction définit ses choix et sert toujours de base à son argumentation.

Le chantier des premières étapes est mené par Josef Arnold, directeur des travaux, et par Erwin Oberwiler, responsable de l'établissement des plans et de la coordination entre chantier et bureau. A la fin de cette première phase, en 1966, Josef Arnold quitte le projet pour s'occuper de la construction de la piscine de Lancy, puis de l'ensemble résidentiel de la Tourelle. Erwin Oberwiler se retrouve alors seul en charge des écoles. Les choix constructifs primordiaux, les moindres détails, ont été définis par un travail critique et systématique au cours des six premiers mois (fin 1964, début 1965). Tout en découle. A l'exception de quelques modifications spatiales, il ne s'agit ensuite que d'être fidèle à ces décisions initiales et d'en tirer les conséquences. Les phases ultérieures montrent rapidement la souplesse du système. Dès l'achèvement de la première phase en 1967, l'évolution démographique entraîne l'agrandissement de l'école de la Caroline (1968-69). De plus, le nouveau règlement scolaire avance l'âge de scolarisation ; il faut augmenter le nombre de classes enfantines. Les écoles du Bachet-de-Pesay et des Morgines (1969-70) sont alors construites en tant que satellites respectifs (ill. 91-92-93 et 94-95-96-97) des écoles-mères des Palettes et de la Caroline dont elles utilisent et complètent l'équipement (bassin de natation, salle de judo servant également, en journée, à la gymnastique). Le système permet donc de gérer aussi bien un double groupe scolaire de 32 classes, comme l'école des Palettes, qu'une petite école de huit classes, comme l'école des Morgines[123]. Par ailleurs il s'adapte également à des contextes spécifiques. En Sauvy, le terrain situé le long d'un cours d'eau, le Voiret, impose une disposition linéaire qui se révèle particulièrement heureuse et sera répétée à Coppet et à Mendrisio.

A Bâle, lors de la construction de l'école de Münchenstein par son maître d'apprentissage, René Toffol, Erwin Oberwiler avait fait l'expérience d'un processus décisionnaire très contrôlé, passant par l'intermédiaire de commissions. A Lancy, l'immédiateté de la relation avec le maître d'ouvrage le surprend. Le temps presse : les premières classes des écoles des Palettes et de la

[123] Construite plus tard (1994-95), l'école de Cérésole est encore plus petite. Elle ne compte que quatre classes.

Caroline doivent être prêtes dès l'année suivante. Pour les autorités lancéennes, il va de soi que le rôle des architectes est de rechercher et d'appliquer les meilleures solutions et que la responsabilité entière de l'affaire leur incombe. Les architectes traitent donc directement avec le conseiller administratif délégué aux écoles, Alphonse Bernasconi[124] (ill. 98), et avec l'employé communal engagé pour suivre les nouvelles constructions scolaires, Eric Séchaud[125]. Au niveau cantonal le rapport est tout aussi immédiat. L'interlocuteur de Paul Waltenspühl et de ses collaborateurs à la Direction de l'enseignement primaire est le plus souvent le directeur en personne, Emile Bölsterli.

Après une phase d'observation réciproque, Paul Waltenspühl et Erwin Oberwiler parviennent rapidement à un équilibre dans leur relation de travail. Celle-ci n'est pas précisément définie mais elle fonctionne « merveilleusement bien » et n'évolue que peu au fil des ans. Chacun comprend et accepte la position de l'autre. Avant même de travailler pour lui, Erwin Oberwiler admirait plusieurs des réalisations de Paul Waltenspühl : les salles de sport de la rue du Stand, l'école de Geisendorf. Il estime que l'architecte a un talent et des capacités hors du commun. Œuvrant à ses côtés, il l'observe et étudie son mode de fonctionnement. Il sait sur quels éléments sont basées ses prises de décisions et s'attache à les mettre à sa disposition. Tous deux partagent les mêmes conceptions : ils sont d'accord sur l'architecture qu'ils souhaitent produire, sur les moyens pour y parvenir et, même si le mot n'est jamais prononcé, sur l'esthétique de cette architecture. Mettant toujours son propre travail en question, Paul Waltenspühl possède un très grand pouvoir de conviction : il réussit à formuler ses idées de manière à ce que ses employés et les entreprises avec lesquelles il travaille le comprennent. Pour les écoles de Lancy, les délais de réalisation sont extrêmement courts et de nombreuses décisions doivent être prises en son absence. Erwin Oberwiler prend en charge l'affaire, en assume les responsabilités quotidiennes mais est attentif à ce que la maîtrise du projet demeure dans les mains de Paul Waltenspühl.

[124] A. Bernasconi est conseiller administratif de 1947 à 1979.
[125] E. Séchaud est chef du Service immobilier de la Ville de Lancy de 1964 à 1999.

L'un des aspects positifs du poste de professeur de Paul Waltenspühl à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (1959-71) est qu'il lui permet de prendre une distance, un temps de réflexion, vis-à-vis des questions que soulèvent les projets du bureau. Il revient à Genève riche d'énergie et d'idées nouvelles et les projets en cours en profitent beaucoup. Il fait parfois plancher ses étudiants, comme c'est l'usage à l'époque, sur les thèmes qui occupent ses employés. C'est en particulier le cas pour les projets d'urbanisme, notamment les études des villes de Neuchâtel et de la région de Morges[126].

La construction des écoles de Lancy – Palettes (1964-68), Caroline (1964-69), Bachet et Morgines (1969-70), en Sauvy (1971-74), Tivoli (1975-78) –, celle des écoles réalisées sur le même principe à Chêne-Bougeries (1971-72), à Coppet (1971-73)[127], et à Mendrisio (1976-79) (ill. 99-100), les nombreux projets non réalisés d'écoles du même type pour d'autres communes, puis les agrandissements, les réparations et interventions sur l'ensemble de ce parc immobilier et finalement la construction des écoles de Cérésole (1994-95) et du second groupe scolaire de Tivoli (1997-99), occuperont Erwin Oberwiler de manière presque continue jusqu'à son départ à la retraite en 2001[128].

3.3 Composition et matériaux

Les nouvelles conceptions pédagogiques, en particulier la recherche d'un enseignement différencié, individuel ou en groupe, et la prise en compte de l'échelle et des capacités perceptives de l'enfant, ont entraîné une redéfinition de

[126] C'est aussi le cas pour les Tours de Carouge. Les études réalisées durant un semestre par l'un de ses étudiants zurichois, Jacques Blumer, représentent une précieuse contribution au développement du projet.
[127] En 1971, trois écoles sont à réaliser en même temps : en Sauvy à Lancy, Belvédère à Chêne-Bougeries et l'école intercommunale de Coppet. E. Oberwiler a besoin de renfort. Michael Annen du bureau ASS propose à P. Waltenspühl de prendre dans son équipe un de ses collaborateurs, Michel Dunand. Après un apprentissage d'électricien, le jeune homme a fait un apprentissage de dessinateur-architecte. Son travail donne pleine satisfaction mais il connaît quelques tensions avec d'autres collaborateurs du bureau ASS. Michel Dunand assiste Erwin Oberwiler lors des chantiers de Chêne et de Coppet. Il se révèle un excellent conducteur de travaux et se voit confier la réalisation de la halle d'entretien CGTE de la Jonction. Avec la baisse d'activité qui suit la crise pétrolière, il quitte le bureau et se voit confier la direction de chantiers importants par d'autres architectes de la place : notamment le centre postal de Montbrillant (1973-79) de Jean-Marie Ellenberger, le siège central des TPG au Bachet-de-Pesay (1984-90) de Paul Marti, l'UBS des Acacias (1988-94) de Philippe Joye, le siège de l'UEFA à Nyon (1997 –99) de Patrick Berger.
[128] En 1985, à l'achèvement de l'ensemble résidentiel de Frontenex, Paul Waltenspühl prend sa retraite. Les activités du bureau d'architectes se poursuivent sous la direction d'Erwin Oberwiler, d'abord dans le cadre d'une société anonyme, Waltenspühl & Oberwiler SA, puis dès 1993 sous la forme d'une société en nom propre. Entre-temps Erwin Oberwiler participera aux projets de logements de Frontenex (1979-85), de l'école et de la salle de gymnastique de Jussy (1981-84) et conduira les projets de logements de Trembley (1984-87), au Petit-Saconnex, et de Veyrier (1985-87), ainsi qu'une multitude de constructions rurales et bâtiments publics dans la commune de Dardagny et celle de Malval, où il habite. En 2001, l'année même du décès de Paul Waltenspühl, Erwin Oberwiler prend à son tour une retraite active.

l'espace scolaire. La modularité du plan et la rationalisation de la construction vont apparaître à Paul Waltenspühl – et à de nombreux architectes de sa génération – comme les solutions les plus appropriées pour satisfaire ces exigences et l'évolution extrêmement rapide des besoins en locaux d'enseignement. Le caractère exceptionnel de l'entreprise lancéenne réside dans l'application d'un même principe à sept reprises, dans une même commune, par les mêmes architectes[129]. En effet pendant plus de trente ans, la Ville de Lancy s'en est entièrement remise aux compétences de Paul Waltenspühl et d'Erwin Oberwiler pour sa programmation scolaire et la construction de ses groupes scolaires. L'extension du mandat à plusieurs écoles a rendu possible l'expérimentation de groupements différents, l'adaptation et l'amélioration progressive d'un même principe, chance exceptionnelle pour un architecte à qui l'opportunité de bâtir sur un acquis, de parfaire un projet et de le faire évoluer dans des constructions successives, est rarement offerte. Le plan des écoles, nous l'avons vu, est élaboré en fonction de la différenciation des degrés appelant des agrégations de classes spécifiques. Les classes enfantines, disposées en grappes, sont si possible de plain-pied, en contact avec l'extérieur. Les classes primaires sont situées aux premier et deuxième étages de blocs autonomes, de petites tours, composés de quatre parties ordonnées à la manière d'une croix « déhanchée ». Les deux types d'agrégation des cellules permettent les combinaisons les plus variées. Le système s'adapte ainsi aisément aux sites et aux programmes des différents groupes scolaires. Par ailleurs, des locaux pour les activités spéciales et le sport sont prévus: ouverts au public en dehors des heures scolaires, ils font des écoles les véritables centres des nouveaux quartiers (ill. 101).

Trame

Le plan est basé sur une trame carrée de 275 cm (5 x 55 cm) de côté, correspondant à une travée de fenêtres. S'y ajoutent des bandes intermédiaires de 55 cm de large pour les sommiers. Cette trame ordonne aussi bien les classes

[129] À six ou sept reprises ? Les deux chiffres se rencontrent dans les textes sur les écoles de Lancy. Faut-il compter la petite école de Cérésole construite trente ans (1994-95) après Caroline et Palettes.

enfantines, primaires que les salles de sport ou les autres fonctions (ill. 102-103-104-105). Cette trame n'est cependant ni rigide, ni totalement bidirectionnelle (voir schémas). Le plan des classes aussi bien enfantines que primaires correspond à 3 x 3 modules de base, soit 825 x 825 cm, à quoi s'ajoute un module pour la « niche » pour l'enseignement de groupe, soit 825 x 1100 cm. Dans ces dernières dimensions sont compris l'espace d'entrée et le vestiaire de chaque classe. Cette trame supplémentaire qui transforme le carré de base en rectangle permet à la fois le « déhanchement » des classes primaires et le décalage des classes enfantines.
Les plus grandes dimensions – pour les équipements sportifs ou culturels – sont gérées par la multiplication du module de base mais le système devient alors orienté : les sommiers de 55 cm et les porteurs sont disposés tous les 825 cm.

Modulation verticale

La hauteur d'une brique (plus un joint de mortier au total 15 cm) correspond à la hauteur d'une marche d'escalier. Cette modulation verticale de 15 cm ordonne la position et les dimensions de tout l'aménagement intérieur (ill. 106-107). Les tablettes de fenêtres sont ainsi à 75 cm du sol, le bas du bandeau d'éclairage à 225 cm, le plafond des coins de travail pour l'enseignement de groupe à 226 cm (15 x 15 cm +1 joint de mortier) et le plafond de l'espace d'enseignement principal à 331 cm (22 x 15 cm + 1 joint de mortier).

Matériaux

Le prix de construction peu élevé des écoles imposait un choix de matériau réduit et systématique : porteurs en béton propre de décoffrage, cloisons en briques de parement, plafonds acoustiques en panneaux de fibre de bois agglomérée (Perfecta) posés sur fond de coffrage, carreaux de sol (30 x 30 cm) et marches d'escalier en marbre reconstitué noir vert, main courante en acier chromé, cadres de fenêtres en bois de sapin du Canada (hemlok), menuiserie intérieure en bois d'abachi puis, quand ce dernier ne fut plus disponible, en bois de limba. En béton brut, l'ossature contraste avec les tons chauds des autres matériaux : panneaux

de remplissage en briques rose orangé, menuiseries en hemlok, ferblanterie de cuivre (ill. 108-109).
Dès la construction de la première étape de l'école de Tivoli (1975-78) Paul Waltenspühl et Erwin Oberwiler ont choisi de remplacer les fenêtres en bois par des fenêtres en bois/aluminium nécessitant moins d'entretien. Ils ont adopté cette solution pour toutes les constructions et agrandissements postérieurs : Palettes (1982-86), Cérésole (1994-95) et Tivoli (1997-99).
Les écoles ont été construites avec une brique en terre cuite locale, traitée par imprégnation, fabriquée par la briqueterie de Bardonnex. C'était alors un nouveau produit qui a immédiatement posé problème. Sur les façades exposées, l'eau pénétrait malgré tout par les joints, était retenue par l'imprégnation et faisait éclater la surface de la brique en cas de gel. Elles ont été remplacées par des briques de la briqueterie Keller dont les tons se rapprochent de la brique d'origine mais présentent malheureusement beaucoup moins de variations et de nuances. Cette autre brique, beaucoup moins poreuse, a été utilisée pour la construction de l'école de Cérésole et l'agrandissement de l'école de Tivoli et pour la réfection de certaines façades des écoles des Palettes et En Sauvy.

Écoles enfantines

Les classes enfantines sont de plain-pied avec leur préau. Aux Palettes, en raison de la grande taille de l'école – il s'agit d'un double groupe scolaire de deux fois 16 classes – il a été admis que les classes soient étagées sur deux niveaux, la moitié d'entre elles donnant ainsi sur le toit engazonné des classes de plain-pied.
Pour répondre à la mobilité des petits élèves (4-6 ans), les classes enfantines bénéficient d'une toiture surélevée sur des potelets d'angles et sont donc éclairées de tous côtés (ill. 110-111). Ce jour périphérique permet une disposition libre de mobilier. Les jeunes élèves étaient groupés par quatre ou six autour de tables rondes. La hauteur généreuse de l'espace d'enseignement principal (331 cm) contraste avec le plafond bas (226 cm) des circulations et la niche dite de « bricolage ». Elle permet un enseignement en aparté pour de petits groupes.
Le hall des premières écoles enfantines est agrémenté par un « théâtre enfantin », un espace en décaissé de 3 marches, soit 45 cm plus bas que les circulations,

dont le sol est orné d'une intervention artistique. Les enfants peuvent s'y asseoir sur les marches qui ceinturent l'espace pour assister à une présentation ou un spectacle.

Écoles primaires

Les écoles primaires sont composées par l'addition de blocs de deux étages sur rez-de-chaussée (de 1 à 4 blocs selon la taille de l'école). Disposées comme les ailes d'un moulin-à-vent. Cette disposition fragmente le volume et accentue la dimension verticale. Les blocs de classes apparaissent comme de petites tours (ill. 112). Les classes primaires (7-13 ans) ont la même surface que les classes enfantines (82 m2) et sont éclairées et ventilées bilatéralement (ill. 113-114-115-116). Conçues à l'origine pour 32 élèves, alignés en 5 colonnes de pupitres individuels orientés vers l'enseignante et le tableau noir, elles accueillent aujourd'hui des effectifs moins importants et sont meublées beaucoup plus librement. A l'époque, le jour principal de gauche, plus favorable à l'écriture de la main droite, était imposé. Avant l'arrivée des enfants et de leurs dessins, la seule touche de couleur était l'encadrement de pâtes de verre du lavabo.

L'espace clair de la classe contraste avec les niches de vestiaires groupées au centre de bâtiment. Cet aménagement plus compact que ne le prévoyait le règlement a été testé en présence de l'inspecteur scolaire : une maquette grandeur nature a été construite. Il a ainsi été démontré que 96 élèves pouvaient sans bousculade occuper les lieux et repartir. Au plafond, le calepinage sans coupe des plaques de Perfecta (50 x 200 cm) suit la disposition en moulinet du plan ; le croisement des deux modules de 55 cm est marqué par un cube de béton suspendu (ill. 117).

Éclairage artificiel

Dans ses réalisations Paul Waltenspühl essaie toujours de regrouper et d'encastrer les équipements et d'épurer les surfaces afin de libérer l'espace. Un exemple de cette double stratégie concerne le traitement de l'éclairage artificiel et des plafonds. L'architecte considère le miroir du plafond comme un ciel intérieur que rien ne devrait perturber (ill. 118). Dans la plupart de ses constructions, les

luminaires sont donc disposés latéralement, contre les parois, et sont associés aux sources d'éclairage naturel. Les lampes, des tubes fluorescents formant des traits de lumière, sont placées à proximité immédiate des fenêtres et des vitrages intérieurs. Jouant des contrastes d'intensité de lumière pour créer l'ambiance, Paul Waltenspühl réinterprète, avec l'éclairage nocturne, les zones de clarté et d'ombre produites par l'éclairage diurne.
Dans les écoles de Lancy, l'éclairage artificiel est linéaire dans les locaux d'enseignement et ponctuel dans les circulations et les niches des vestiaires. Il est toujours disposé latéralement, jamais au plafond. Dans les classes primaires, le bandeau d'éclairage était, à l'origine, placé bilatéralement devant les fenêtres, à 225 cm du sol.

Aménagement extérieur

Avec leurs équipements sportifs et de loisirs polyvalents, les écoles de Lancy répondent à de multiples besoins communautaires qui dépassent leur fonction première d'enseignement. Elles sont les centres chaleureux et vivants des nouveaux quartiers densément bâtis où elles s'inspirent. Elles sont parcourues par un réseau de cheminements qui les relie aux grands ensembles alentour (ill. 119). Les écoles n'ont pas de façade principale ; le volume découpé se prolonge dans la verdure environnante par de petites architectures de béton : murets, bancs, bornes d'éclairages, etc. Aucun architecte paysagiste n'est intervenu. Paul Waltenspühl a dirigé les travaux. Il a fait le choix de planter uniquement des essences indigènes (ill. 120), notamment des pins qu'il appréciait particulièrement.

3.4 Interventions artistiques

Dès 1964, Paul Waltenspühl fait part à Erwin Oberwiler de son intention de faire participer des artistes à l'aménagement des écoles de Lancy et nomme les premiers artistes avec qui il envisage collaborer : ses amis Jean Latour et Charles-François Philippe ainsi que le jeune Jean Baier qu'il connaît bien depuis

l'exposition organisée en 1961 par L'Œuvre dans les Tours de Carouge[130]. Erwin Oberwiler est naturellement séduit par l'idée : dans le milieu bâlois où il a été formé, la collaboration entre architectes et artistes est chose courante.

Dès le début de l'entreprise, Paul Waltenspühl à l'idée précise des lieux de ces interventions artistiques : le sol des théâtres enfantins et la haute paroi des cages d'escalier des blocs de classes primaires. Ces emplacements ne permettent pas le regard frontal, statique. Seule la vision partielle, en mouvement est possible. Paul Waltenspühl est attentif à l'art contemporain. Au début de son mandat de professeur à Zurich, il fréquente régulièrement la galerie de Maurice et Renée Ziegler[131] à la Rämistrasse. Il acquiert quelques œuvres d'artistes contemporains : Jean Baier, Bernhard Luginbühl. A sa demande, ses assistants organisent des projections de films sur l'art moderne. Ainsi le 12 juillet 1960, sont présentés les films: *Works of Calder* (1950) de Herbert Matter[132], *Adventures of an * (1956)* de John Hubley, *Toccata for toy trains* (1957) de Charles et Ray Eames et *Isognomik* (1959) de Leonardo Bezzola et Bernhard Luginbüh[133].

L'insertion d'œuvres d'art dans les écoles et les ensembles de logements répond à plusieurs préoccupations : elle appartient au standard de l'architecture contemporaine, elle procure du travail aux artistes et leur redonne une place dans la société. De plus, Paul Waltenspühl est convaincu de l'importance pédagogique de cette confrontation du public – et en particulier des enfants – avec l'art contemporain. Il attribue le choix d'une carrière artistique par sa fille Corinne à un talent naturel mais aussi à l'ambiance artistique dans laquelle a baigné son enfance[134]. Tous les écoliers n'ayant pas la même chance, il estime que c'est le rôle de l'école de sensibiliser les enfants à l'art dès leur plus jeune âge.

---

[130] Jean Baier fait partie du comité d'organisation de cette exposition. Il est avec C. F. Philippe et G. Musy l'un des auteurs de la signalisation graphique extérieure et expose dans le groupe arts plastiques des ateliers. Voir : « Bâtir, Habiter, OEV. Exposition OEV, Tours de Carouge/Genève », édition OEV, Groupe de Genève, en collaboration avec le groupe des architectes des Tours de Carouge, Carouge 1961.

[131] Maurice Ziegler est l'un des assistants de Paul Waltenspühl à l'EPFZ. Les deux hommes s'associent pour la construction de l'usine Wanner à Bilten (GL) en 1963 - 64 et 1965 – 66. C'est par l'entremise de Maurice Ziegler que les artistes Gottfried Honegger er Jakob Bill ont été contactés. Ils ont créé, en 1968, des œuvres, respectivement pour l'usine Wanner et pour l'ensemble résidentiel de la Tourelle.

[132] Le suisse Herbert Matter (1907-84) s'installe aux États-Unis en 1936 alors que ses affiches pour l'Office suisse du tourisme lui valent déjà une certaine notoriété. Il avait étudié à l'École de Beaux-Arts à Genève (1925-27) avant de poursuivre sa formation à Paris. Voir le site officiel dédié à l'artiste : http://herbertmatter.org.

[133] Fonds Paul Waltenspühl, archives architectures genève, HEPIA. Classeur concernant l'enseignement du 6e semestre, été 1960.

[134] Voir à ce propos : Paul Waltenspühl, « Corinne Waltenspühl, à la poursuite du rêve… », Genève printemps 2000. Archives privées, famille Waltenspühl.

Les premières œuvres réalisées à Lancy sont les sols d'asphalte des théâtres enfantins des écoles des Palettes et de la Caroline[135]. Elles s'inscrivent dans la continuité de la mosaïque de carreaux de grès composée par Charles-François Philippe pour l'école enfantine de Geisendorf. Les architectes les présentent au maître de l'ouvrage plus comme l'animation ludique de ces surfaces que comme l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments. Pour les Palettes, Jean Latour se fait livrer par une entreprise un tas de déchets de marbres et une scie à eau. Avec l'aide d'un maçon, il coupe et pose lui-même la mosaïque de marbres. Pour la Caroline, Charles-François Philippe choisit de travailler avec des carreaux de pâte de verre. Dans chaque classe, la paroi de la niche où s'inscrit le lavabo est revêtu de ce matériau (ill. 121). A Genève, aucun fournisseur n'a les couleurs retenues en stock. En Italie, les fabricants vont bientôt fermer pour la période de vacances et ne veulent pas livrer. Ils proposent de tenir à disposition à l'usine, en vrac, les quantités souhaitées. Paul Waltenspühl profite de ses propres vacances pour prendre livraison de la marchandise. Avec son fils, Louis, encore enfant, il passe à l'usine, charge le matériel à l'arrière de son break Mini et apporte le tout à son bureau des Tours. Le temps presse, l'école doit ouvrir dans quelques jours. Tous les employés du bureau se mettent au travail. Suivant les indications de Charles-François Philippe, ils collent les petits carreaux de pâte de verre sur du papier calque pour préparer la pose qui est effectuée dans un temps record (ill. 122). La mairie de Lancy obtient des syndicats l'autorisation pour l'entreprise Geneux Dancet de faire travailler ses ouvriers le week-end. L'asphalte est coulé juste à temps pour l'ouverture de l'école, le lundi.

Les théâtres enfantins sont très bien accueillis par les autorités de Lancy. Les architectes osent donc proposer l'étape suivante : la réalisation des peintures murales[136] des quatre premières cages d'escalier des écoles primaires. Cette fois l'ambition culturelle de l'entreprise est déclarée. A la surprise des architectes, l'affirmation du statut d'œuvres d'art des interventions ne provoque pas de vagues du côté des autorités. Les architectes bénéficient du soutien total d'Alphonse Bernasconi. Les deux premières cages d'escalier de l'école des

[135] Dimensions : Palettes, J. Latour, 12,37 x 8,57 m et Caroline, C.-F. Philippe, 15,12 x 8, 57 m = surface du sol.
[136] Dimensions : surface du mur, de 9,45 x 5,30 m à 12,00 x 5,30 m. Pour des données précises sur toutes les œuvres, se reporter à Gestes mesurés, op.cit., pp. 62-66.

Palettes sont peintes par Jean Baier et Jean Latour (ill. 123), et celles de la Caroline par Jean Baier et Charles-François Philippe. Les œuvres exécutées ne correspondent pas à l'idée que le conseiller administratif se fait de l'art. Il les perçoit d'avantage comme des jeux géométriques de couleurs. Il fait cependant confiance aux architectes. L'astuce de partager les frais, en intégrant le matériel et la réalisation des œuvres aux coûts de construction, ne fait apparaître que les modestes honoraires des artistes comme charge extraordinaire. Aucune opposition ne se manifeste. L'opération est lancée. La composition du Conseil administratif ne varie pas durant les années suivantes. L'opération se poursuit sans encombre lors de la construction des étapes successives des différents groupes scolaires. Comme pour la conduite des travaux de construction, la responsabilité des interventions artistiques se reporte peu à peu sur Erwin Oberwiler. Ce dernier est passionné par l'art contemporain. La personnalité la plus marquante de ses années de formation est l'historien de l'art, Georg Schmidt (1896-1965), directeur de 1939 à 1961 du Kunstmuseum de Bâle, qui acquiert grâce à lui un renom international[137]. Erwin Oberwiler suit les cours, accompagnés de projection de diapositives, que celui-ci donne le mercredi en fin de journée dans l'aula du musée. Ce cours, auquel il assiste en 1953-54, est une révélation pour Erwin Oberwiler. Pour la première fois il bénéficie d'un enseignement qui le sort de la conception très figée de la culture – Goethe, Schiller, Mozart, la flûte et les chansons patriotiques – dont était imprégnée aussi bien son milieu familial que l'éducation dispensée par les écoles qu'il avait suivies jusqu'alors. Les cours de Georg Schmidt représentent pour le jeune homme l'ouverture sur la culture contemporaine et sur le monde. Non seulement Erwin Oberwiler assiste aux cours d'architecture et d'histoire de l'art que donne Georg Schmidt mais il participe aussi aux visites d'expositions que ce dernier organise. En 1957, lors de l'exposition « La peinture abstraite en Suisse » au Musée des beaux-arts de Neuchâtel, Georg Schmidt attire l'attention de ses étudiants sur l'œuvre d'un jeune artiste genevois, Jean Baier, dont les recherches ouvrent selon lui de nouvelles perspectives à la peinture géométrique.

[137] Georg Schmidt est le frère de l'architecte bâlois Hans Schmidt (1893-1972), l'un des chefs de file du Neues Bauen en Suisse.

Quand Erwin Oberwiler visite pour la première fois les locaux dans lesquels il va travailler avec Paul Waltenspühl, il est agréablement surpris de découvrir, dans la salle de conférences du bureau des Tours de Carouge, une grande composition de Jean Baier (ill. 124). Depuis l'exposition de Neuchâtel, Erwin Oberwiler est devenu un familier de l'artiste et de son œuvre. Peu après son arrivée à Genève, il acquiert en 1959, deux peintures sur aluminium et deux sérigraphies de l'artiste à la Galerie Elphénor[138], au bas de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Serge Diakonov, qui dirige le lieu, expose côte à côte des œuvres d'art africain et d'art géométrique, notamment Henri Marcacci, Charles-François Philippe, Pierre Terbois[139]. Jean Baier est alors peu connu. Il travaille encore comme ouvrier métallurgiste dans une usine du quartier de la Jonction. Erwin Oberwiler fait partie, avec Alfred Roth, des premiers amateurs de l'œuvre du jeune artiste. Jean Baier a 27 ans et Erwin Oberwiler 24. Ils se lient rapidement d'amitié. Collectioneur, Erwin Oberwiler acquiert rapidement une connaissance approfondie de la scène artistique genevoise. Il suggère à Paul Waltenspühl de nouveaux noms : Albert Rouiller (1968), Gérald Ducimetière (1969), Richard Reimann (1970) ... La peinture murale que ce dernier réalise aux Palettes est sa première œuvre monumentale (ill. 125). Le jeune artiste y inaugure une nouvelle veine géométrique qui fera sa renommée. Par ailleurs, Erwin Oberwiler encourage Paul Waltenspühl à confier à sa fille Corinne une des parois de cage d'escalier de l'école des Morgines (1970) ainsi que le sol de la cantine de l'école en Sauvy (1971). Lors de la réalisation de cette dernière école, le système est bien établi. Les bâtiments accueillent trois peintures murales, deux mosaïques de sols et deux sculptures monumentales.

L'aventure artistique que représente la constitution patiente de l'ensemble d'une trentaine d'œuvres d'art des écoles de Lancy est unique. Dans les autres communes où ont été construites des écoles de même type, Chêne-Bougeries, Coppet, Mendrisio, la conjonction d'éléments favorables présents à Lancy ne s'est jamais reformée. Seul l'exceptionnel rapport de confiance qui s'est établi entre le bureau d'architectes et les autorités lancéennes – et en particulier entre Paul

[138] Exposition du 17 juillet au 31 août 1959. Voir H. Stierlin, « Jean Baier », in Werk, nº 9, septembre 1959.
[139] H. Stierlin, alors journaliste, rend compte de ces expositions dans la presse quotidienne et spécialisée. Voir en particulier: « Pierre Terbois - Art africain », in Werk, Werkchronik 1958, « Peintres de l'abstraction géométrique », Tribune de Genève, 30 septembre 1959.

Waltenspühl et Alphonse Bernasconi, le conseiller administratif alors en charge des constructions scolaires – a permis au fil des ans la réalisation de cet ensemble. Cet ensemble d'œuvres *in situ* a été plusieurs fois mis en lumière.

En 1974, dix ans après le début de l'opération, l'inauguration de l'école en Sauvy est l'occasion d'un premier bilan. Le photographe Walter Reimann est mandaté pour faire un reportage sur l'ensemble des vingt-cinq œuvres d'art déjà réalisées. L'exposition de ces photos, des tirages en couleurs de format 30 x 30 cm, est montrée dans le foyer de l'école en même temps que les plans, à fond argenté, des cinq écoles déjà construites, ainsi que ceux du projet de l'école de Tivoli[140] (ill. 126). Cette présentation fait ressortir la grande cohérence et la haute tenue de l'ensemble. Des personnalités du milieu artistique genevois, Charles Georg, conservateur du Cabinet des estampes, Rainer Mason, critique d'art, Charles Palfi, membre de la Commission du fonds de décoration, saluent l'exemplarité de la démarche et des résultats obtenus. Les œuvres d'art participent à l'image que la population et les autorités entendent donner de la commune : Lancy, ville moderne s'identifie à l'art contemporain et l'encourage. L'image porte : l'association d'artistes, L'Œuvre, organise en 1975 l'une de ses assemblées à l'école des Palettes et, en signe de reconnaissance pour la « *qualité équilibrée* » et la « *densité exceptionnelle* » des travaux artistiques, distingue la commune de son label.

En 1996, Erwin Oberwiler offre à la Ville de Lancy quarante-cinq œuvres d'art qu'il a acquis au fil des années. Les auteurs de ces œuvres ont tous effectué un travail de grandes dimensions dans les écoles de Lancy. Les œuvres offertes sont présentées – et confrontées aux photographies des interventions artistiques dans les écoles – dans une exposition à la Villa Bernasconi du 10 novembre au 4 décembre 1999. A cette occasion paraît un catalogue intitulé *Gestes mesurés – Erwin Oberwiler collectionneur et architecte*[141]. Ce catalogue contient deux inventaires (ill. 127) : celui des œuvres données par l'architecte à la Ville de Lancy ainsi que celui des œuvres *in situ* avec leur positionnement en plan dans chacune

[140] Les écoles construites sont alors Palettes, Caroline, Bachet, Morgines et En Sauvy. L'école de Tivoli sera construite en deux étapes à vingt ans d'écart: 1975-78 et 1997-99.
[141] Philippe Cuenat, Gestes mesurés – Erwin Oberwiler collectionneur et architecte, Service culturel de la Ville de Lancy, 1999.

des écoles.

En 2016, une nouvelle publication présente les écoles de Lancy et les œuvres qu'elles contiennent : *Ville de Lancy – Art et architecture : un cas d'école*[142].

Nous renvoyons le lecteur à ces textes et ces inventaires pour avoir un panorama complet de ce cycle d'œuvres d'art et des précisions sur chacune d'entre elles.

3.5 De la perception de l'art à celle de l'architecture

A propos de son inscription dans la section génie-civil de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich en 1940, Paul Waltenspühl écrit : « *J'avais tant hésité jusque-là entre la vocation de peintre et celle d'architecte et, maintenant, c'était vers la technique pure que je m'orientais résolument. Toute ma vie, j'allais être partagé entre des pensées contradictoires : artiste ou technicien ?* »[143] Cette question, Paul Waltenspühl n'est pas seul à se la poser. Elle figure à l'arrière-plan de tout le débat de l'immédiat après-guerre sur la « *synthèse des arts* », la relation de l'architecture et des arts plastiques. A Bridgwater en 1947, alors que la reconstruction des pays dévastés par la guerre mobilise toutes les forces, les congressistes du 6e CIAM [144] abordent les « *dangereuses* » questions esthétiques[145]. L'artiste, Hans Arp, et l'historien de l'art, Sigfried Giedion, proposent une série de questions sur « *la synthèse des arts plastiques* » tandis que le groupe MARS, et James M. Richards[146], rédacteur en chef de *Architectural Review*, en soumettent d'autres sur « *l'influence de la standardisation* »[147].

---

[142] Philippe Cuenat, Erwin Oberwiler, Ville de Lancy – Art et architecture : un cas d'école, Fonds d'art visuel, Ville de Lancy, 2016. Signalons par ailleurs qu'une large sélection d'œuvres de la collection d'Erwin Oberwiler a été exposée en 2005 au Kunstmuseum d'Olten. Elle était présentée sous le titre, « Schnittstelle. Aus der Sammlung Erwin Oberwiler » du 21 mai – 31 juillet 2005. Après le décès d'Erwin Oberwiler, le 29 janvier 2017, 1000 pièces de cette collection, surtout des œuvres de petites tailles, ont été déposées au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Une exposition a alors été organisée: «Voyages en zigzag dans la collection d'Erwin Oberwiler», du 1er juillet au 30 septembre 2018.

[143] Paul Waltenspühl poursuit l'interrogation: «romantique ou cartésien? genevois (de naissance et de cœur) ou suisse alémanique (d'origine)? hérétique ou chrétien? doutes ou certitudes?», in P. Waltenspühl, «Souvenirs de jeunesse», Genève 2000, pp. 60-61. Archives privées, famille Waltenspühl.

[144] CIAM = Congrès internationaux d'architecture moderne. Le 1er CIAM a lieu en 1928 au château de La Sarraz, près de Lausanne. Les congrès suivants sont: Francfort 1929, Bruxelles 1930, Athènes 1933, Paris 1937. Le 6e congrès a lieu après dix ans d'interruption, en 1947, à Bridgwater (ou Bridgewater) dans le Somerset. A propos des CIAM d'après-guerre voir les articles de Jos Bosman: «CIAM 1947-1956», in Katharina Medici-Mall (éd.), Fünf Punkte in der Architekturgeschichte. Festschrift für Adolf Max Vogt, gta EPFZ, Birkhäuser 1985, pp. 196-211; «CIAM After the War: a Balance of the Modern Movement», in Rassegna, no 52, décembre 1992, pp. 6-21.

[145] Le compte-rendu de la séance plénière de la 2e commission au 7e congrès de Bergame, le 29 juillet 1949, commence par ces mots: «M. Giedion ouvre la discussion en soulignant qu'il se rendait compte avant le Congrès de Bridgwater combien il était dangereux de parler de questions esthétiques, et qu'il avait eu lui-même des doutes.» Voir: Documents. Bergamo 1949. CIAM 7, Kraus Reprint, Nendeln 1979, non paginé.

[146] Architecte de formation, James Maude Richard (1907-92) est l'influent rédacteur de Architectural Review (AR) de 1937 à 1971. Les britanniques participent aux CIAM dès le 4e congrès, à Athènes en 1933. L'acronyme MARS par lequel ils

Les questions que Sigfried Giedion rédige avec Hans Arp pour le congrès de Bridgewater ont pour but de préciser les modalités concrètes de la coopération des arts : « *Il ne fait aucun doute* » écrit-il en introduction, « *que notre époque à un rapport à l'art différent des précédentes. L'objet de ce questionnaire, qui s'occupe d'applications pratiques est de clarifier ce rapport.* »[148] Quelle est la fonction de l'art dans le domaine architectural ? Est-ce une fonction purement décorative ou symbolique ? Architecte, peintres et sculpteurs doivent-ils travailler ensemble dès le début d'un projet ? Dans quelle mesure l'initiative doit-elle être laissée à l'artiste plutôt qu'à l'architecte ? Quelle est la relation qui devrait exister entre l'œuvre d'art et la paroi ? Celle-ci devrait-elle rester vierge, l'œuvre devrait-elle en faire partie ou en être détachée ? Sont également abordés en détail les rôles respectifs de la couleur, des nouveaux matériaux, de la lumière, de la matière et de ses textures. Au total, les deux auteurs préparent dix-huit questions dont certaines comportent jusqu'à trois rubriques. Parfois la formulation même de la question indique la réponse attendue : « *le sculpteur et le peintre ne doivent-ils être appelés qu'après l'achèvement d'un projet, comme c'est l'usage depuis la dégénérescence de l'architecture au XIXe siècle ?* »[149] D'autres font référence à des architectes et à leurs œuvres : « *Contrairement à ce qui a été fait à d'autres époques, les parois principales devraient-elles être laissées intactes et les parois sans signification spatiale recueillir le décor comme c'est le cas pour les peintures murales de Le Corbusier pour la maison Badovici* ? »[150]

La version finale – très abrégée – du questionnaire est présentée lors du congrès de Bergame en 1949. Les débats qu'il suscite comptent quelques beaux moments, comme celui où Le Corbusier affirme : « *L'architecte doit être absolument plasticien. Pas nécessairement un plasticien des choses plastiques, mais il doit être un pôle récepteur et réfracteur de toutes les choses des Arts plastiques. Et il*

désignent leur groupe vient de: Modern Architecture Research Society. C'est le premier collectif à devenir membre des CIAM.

[147] Documents. Bergamo 1949. CIAM 7, Kraus Reprint, Nendeln 1979, non paginé.

[148] H. Arp, S. Giedion, «Zusammenarbeit in den drei Kategorien: Architektur, Bildhauerei und Malerei», Zurich, décembre 1946, p. 1, fonds CIAM, archives du gta, EPFZ. Traduction de l'auteur.

[149] Ibidem, p. 2.

[150] Ibidem, p. 3. Il s'agit en fait de la maison E-1027 de Eileen Gray. Jean Badovici (1893-1956) assiste Eileen Gray (1878-1976) dans la conception et la construction de cette maison. Ils rédigent ensemble une description détaillée dans un numéro spécial de L'Architecture Vivante, publié en 1929, intitulé « Maison en bord de mer, E-1027 ».

faut que le plasticien se manifeste dans chaque ligne, dans chaque volume et dans chaque surface qu'il détermine. »

Paul Waltenspühl a entendu et intégré cette injonction. Il comprend les changements de perception induits par l'art moderne : la décomposition de la figure par les cubistes[151], celle du mouvement par les futuristes[152]. Une toile peinte par Marcel Duchamp symbolise ces changements de perception (ill. 128-129) : *Nu descendant un escalier (N°2)*. Son auteur écrit[153] : « *Cette version définitive du ‹Nu descendant un escalier›, peinte en janvier 1912, fut la convergence dans mon esprit de divers intérêts, dont le cinéma encore en enfance, et la séparation des positions statiques dans les chronophotographies de Marey en France, d'Eakins et Muybridge en Amérique. Peint, comme il l'est, en sévères couleurs bois, le nu anatomique n'existe pas, ou du moins, ne peut pas être vu, car je renonçai complètement à l'apparence naturaliste d'un nu, ne conservant que ces quelque vingt différentes positions statiques dans l'acte successif de la descente. [...] Je me sentais plus cubiste que futuriste dans cette abstraction d'un nu descendant un escalier : l'aspect général et le chromatisme brunâtre du tableau sont nettement cubistes, même si le traitement du mouvement a quelques connotations futuristes.* »

En 1959, Paul Waltenspühl est l'une des personnalités à répondre à un questionnaire de L'Œuvre [154] à propos de « *l'intégration des arts à l'architecture* »[155]. Il donne alors sa définition de la question: « *C'est une recherche d'émotions esthétiques par enrichissement réciproque de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des autres arts décoratifs, inséparablement liés pour former une unité d'expression cohérente.* » Il ajoute: « *Aussi vieille que l'humanité*

[151] Le mouvement cubiste se développe entre 1905 et le milieu des années 1920 en passant par plusieurs phases : précubisme, cubisme analytique, synthétique, orphique, etc.

[152] Les toiles Il Lavoro et La città che sale d'Umberto Boccioni (1882-1916), présentées en 1911 à la Mostra d'arte libera à Milan, sont des exemples précoces de décomposition du mouvement.

[153] Marcel Duchamp, « À propos de moi-même », dans Duchamp du signe, Paris, Flammarion, 1994, p. 222. Dans un autre extrait du même texte Duchamp ajoute : « Avant d'être présenté à l'Armory Show de New York en 1913, je l'avais envoyé aux Indépendants de Paris en février 1912, mais mes amis artistes ne l'aimèrent pas et me demandèrent au moins d'en changer le titre. Au lieu de modifier quoi que ce fût, je le retirai et l'exposai en octobre de la même année au Salon de la Section d'or, cette fois sans opposition. »

[154] Au sujet de cette association (OEV), pendant romand du Schweizerischer Werkbund (SWB), voir deux articles d'Antoine Baudin: «Quelques repères pour une histoire de l'association L'Œuvre 1913/1963», in Les cahiers historiques de L'Œuvre, nº 1, Vevey-Genève 1998; «Identité romande et ‹résistance au nudisme›. Position de l'association L'Œuvre, 1925-1945», in Revue suisse d'art et d'archéologie, cahier nº 3, Zurich 2001, pp. 175-184.

[155] «L'Œuvre OEV», in Architecture, formes + fonctions, 6e année, Lausanne 1959, pp. 190-191. Les autres personnalités interrogées sont: les peintres Jaques Berger et Bernard Schorderet, les sculpteurs Léon Prébandier et Henri Presset, le graphiste Pierre Monnerat, l'architecte Marc J. Saugey et l'éditeur Marc Lamunière.

cette fonction de l'art est, tout comme elle, en continuelle évolution, à la recherche d'un équilibre sans cesse remis en question par l'interaction de l'évolution sociale, des besoins nouveaux qu'elle implique et des techniques appelées à les satisfaire. »[156] L'esprit de ces phrases, comme le vocabulaire utilisé, reflète précisément les questionnements des CIAM de l'après-guerre. À la question « *qu'est-ce que pour vous ce qu'on nomme le ‹nouvel espace›* ? », la réponse de Paul Waltenspühl est celle d'un homme cultivé de la seconde moitié du XXe siècle : « *Par le ‹nouvel espace›, on entend en général l'espace aperspectif révélé par l'intégration du facteur temps. C'est l'espace vu dans sa continuité.* »[157]

Plus de la moitié des œuvres créées pour les écoles de Lancy sont des revêtements de sol (5 œuvres) ou des compositions murales dans les cages d'escaliers des « tours » des écoles primaires (13 œuvres). Ces lieux ne permettent pas la perception frontale, statique, des interventions artistiques. Les sols d'asphalte des théâtres enfantins ne peuvent être vus que partiellement ou en perspective. Quant aux peintures murales, même quand elles sont d'une seul tenant, leurs surfaces passent derrière les volées d'escalier. Les quelques œuvres disposées dans des situations plus traditionnelles – en évidence au centre d'un mur vide ou sur un socle – sont disposées dans des lieux d'expression corporelle ou de jeu, comme le relief de bois élaboré par Albert Rouiller pour la salle de rythmique de l'école de Caroline, ou le *Hibou* en grès de Bourgogne sculpté par Daniel Polliand pour la cour de récréation de l'école en Sauvy. Les photographies prises sur le vif par Erwin Oberwiler rendent bien la perception *en mouvement* pour laquelle ces œuvres ont été conçues (ill. 130-131-132-133).

Cette appréhension dynamique ne s'applique pas qu'aux interventions artistiques, elle régit aussi la perception de l'architecture des écoles de Lancy.

L'urgence qui a présidé à la construction de l'école Geisendorf, l'*Étude de prévision et de répartition des constructions scolaires* qu'il a rédigée avec Georges Brera ont conduit Paul Waltenspühl à élaborer un concept d'écoles réalisables par étapes afin de répondre rapidement aux besoins. Dans *Concevoir, dessiner, construire :*

[156] Ibidem.
[157] Ibidem.

une passion, le livre dans lequel il esquisse, en 1990, « *un panorama représentatif* »[158] de son activité professionnelle, Paul Waltenspühl publie les plans des étapes de construction (ill. 134-135-136-137) des écoles « type Lancy ». Il écrit[159] : « *Les étapes de réalisation successives doivent gêner le moins possible les premiers occupants. Les écoles enfantines croissent en principe à raison de 4 unités de classe (=2 ‹tubes› d'enseignement), les écoles primaires par bloc de 6 classes (=1 ‹tube›).* » À l'exception de la petite école des Morgines (8 classes, 2 enfantines et 6 primaires), réalisée d'un jet, toutes les écoles sont construites en plusieurs années. La construction de l'école des Palettes se fait ainsi en quatre étapes de 1965 à 1969[160], celle de Caroline en cinq étapes de 1965 à 1970[161], plus une sixième étape un peu plus tard, en 1972-73, pour la salle de judo. Des locaux supplémentaires seront ajoutés à l'école des Palettes en 1982-83 (bâtiment pour la Croix-Rouge) et en 1985-86 (agrandissement du rez inférieur : classe d'activités créatrices, salle parascolaire, 2 salles d'appui).

Ce mode de production de l'architecture induit le mode de perception de cette même architecture. Il faut y intégrer le facteur temps, la construction échelonnée mais aussi la vision partielle et en mouvement. Les écoles n'ont pas de façade principale : les volumes découpés constituent des « moments » d'architecture.

Participant au congrès d'Otterlo, invitant certains des protagonistes de ce congrès à enseigner à ses côtés à Zurich, Paul Waltenspühl est un témoin direct du déplacement du discours de l'architecture moderne vers de nouveaux paradigmes. Peut-être, est-ce avec le vocabulaire conceptuel du Team Ten qu'il faudrait écrire l'architecture des écoles de Lancy, remplacer le mot « grappe », utilisé jusqu'ici pour qualifier l'agrégation des classes, par « cluster ». La conception par étapes n'évacue pas les questions formelles. Ce n'est cependant plus la forme classique mais le produit de l'assemblage d'éléments types. Peut-

[158] P. Waltenspühl, Concevoir..., op. cit., p.12.
[159] Ibidem, pp. 140-141.
[160] Palettes : 1965, 4 classes enfantines ; 1966, 4 classes enfantines + théâtre enfantin, 12 classes primaires, hall d'exposition, 2 salles de travaux manuels, salle des maîtres, inspecteur, infirmerie ; 1967-68, salle de rythmique, salle de gymnastique, hall d'exposition, cuisine, salle de conférence, abris P. A., 2 salles de travaux manuels, 3 classes primaires ; 1969, salles des maîtres, inspecteur, 6classes primaires.
[161] Caroline : 1965, 4 classes enfantines + théâtre enfantin ; 1966, 8 classes primaires, 2 classes de travaux manuels, centre médical, hall d'exposition, infirmerie, salles de maîtres, abris P. A. ; 1967-68, salle de rythmique, salle de gymnastique, salle de conférence, appartement du concierge ; 1968, 8 classes primaires ; 1969-70, bassin de natation.

être faut-il confronter ce questionnement avec ce qu'écrit le tessinois Aurelio Galfetti à propos de l'architecture de son ancien professeur[162] :

« *Comme tous les ‹fils› de Le Corbusier, Waltenspühl est attiré par l'invention du prototype. Le Corbusier, face à chaque projet, actualise, voire même renouvelle la typologie : c'est la force du génie. A une autre échelle, des recherches plus modestes mais parallèles conduisent à inventer, pour chaque projet, un ‹prototype›. Comme je l'ai déjà dit, c'est un trait commun à beaucoup d'architectes. Je pense au travail de l'Atelier 5 ou de Hertzberger. Mais il y a quelque chose de différent chez Waltenspühl. Les épigones de Le Corbusier, en particulier les Nordiques, après avoir puisé à pleines mains et durant des années dans le monde des ‹jeux de volumes›, s'évertuent, dans leur tentative pour trouver leur propre identité, à affirmer la supériorité présupposée d'un projet qui naîtrait de l'intérieur et qui reléguerait les problèmes de forme au dernier stade du processus créatif. Waltenspühl, en Méditerranéen, connaît le rôle et l'importance de la forme et ne laisse planer aucune équivoque sur l'origine de sa vision. Le site, le contenu fonctionnel, la dimension sociale, mais aussi la forme sont importants pour Waltenspühl qui construit des usines et des écoles. Son travail, qu'il s'agisse d'un type ou de l'autre, a comme support principal le projet des ‹relations spatiales› mais dès le début il tient compte des problèmes de forme. Lorsque cette difficile synthèse s'accomplit – par exemple dans les écoles de Lancy, En Sauvy et Palettes – on peut parler, au-delà d'une œuvre de qualité, d'un véritable prototype. J'ai souvent entendu Waltenspühl parler d'espace, de lumière, de modénature, de construction. En revanche, je ne l'ai jamais entendu parler de langage. On pourrait penser que cet argument est éloigné de sa recherche. Je pense que, surtout, la conscience des limites empêche de parler des choses plus personnelles, plus intimes ou, dans le cas de Waltenspühl, simplement de celles qui sont les plus difficiles à enseigner*. »

[162] Aurelio Galfetti, « Paul Waltenspühl : architetto e insegnante, insegnante e architetto », in Concevoir..., op. cit., p.9. Traduction de l'auteur. Paul Waltenspühl a été le professeur de diplôme de nombreux tessinois : Aurelio Galfetti mais aussi Emilio Bernegger, Roberto Bianconi, Mario Campi, Giacarlo Durisch, Vittorio Pedrocchi, Flora Ruchat-Roncati, etc.

3.6 L'école En Sauvy

Les premières étapes des écoles des Palettes et de la Caroline[163] répondent parfaitement aux attentes architecturales et pédagogiques. Cependant, dès 1966, les classes enfantines font cruellement défaut. L'arrivée d'une population jeune fait augmenter le taux de natalité et un nouveau règlement scolaire, abaissant l'âge de scolarisation, est introduit[164]. Ces changements incitent Paul Waltenspühl à établir une nouvelle programmation scolaire. Dès lors, les besoins de la commune en matière de locaux scolaires sont régulièrement réévalués par les architectes et ce, jusqu'au milieu des années 1990.

Si Paul Waltenspühl est sans conteste l'auteur du système développé pour les écoles des Palettes et de la Caroline, son application au fil des ans repose davantage sur son collaborateur puis associé, Erwin Oberwiler[165]. Toutes conçues sur le même principe, les écoles s'adaptent aux données topographiques des sites et peu à peu intègrent de légères modifications pour mieux répondre aux besoins des usagers et améliorer les détails constructifs.

Descriptions

L'école En Sauvy représente l'apogée d'un système qui a été perfectionné au cours des ans (ill. 138-139). Voici ce qu'en écrit Paul Waltenspühl dans *Concevoir, dessiner, construire : une passion* en 1990[166] :

« *Cette grande école communale de Lancy se trouve en bordure de l'avenue du Curé-Baud. Pour être à l'abri de la circulation, les classes devaient être éloignées le*

[163] Les premières classes sont ouvertes déjà en septembre 1965, soit quelques mois après l'ouverture du chantier.

[164] En effet, en 1962, l'estimation du nombre d'enfants en âge de scolarité par rapport à la population résidante a été calculée selon des enquêtes dans diverses villes suisses et européennes. La moyenne des habitants par foyer prévue à Lancy s'élève alors à 3,2 alors qu'en 1967 elle est de 3,5. De plus, en 1962, il n'est pas encore question de recevoir les enfants de quatre ans alors que c'est le cas en 1966, augmentant les besoins en classes enfantines. Ce n'est donc pas le nombre de classes total qui a été mal défini par l'étude de 1962, mais plutôt la répartition des différents degrés.

[165] L'école de Cérésole (1994-95) et la seconde étape de l'école de Tivoli (1997-99) sont l'œuvre d'Erwin Oberwiler et représentent les ultimes déclinaisons du système. Les architectes estiment en effet qu'il est temps de tourner la page. Contactés en 1998 pour reprendre le développement de l'avant-projet de l'école du Petit-Lancy qu'ils avaient établi des années auparavant, ils conseillent aux autorités communales d'organiser un concours d'architecture. Erwin Oberwiler et Paul Waltenspühl font partie du jury. Avec ses grands volumes simples, de granit et de verre, le projet lauréat des architectes Chevalley, Longchamp et Russbach, construit de 2001 à 2004, rompt clairement avec le corpus de bâtiments construits au cours des quatre décennies précédentes

L'agrandissement de l'école de Cérésole au Petit-Lancy comprend 4 classes, et 3 salles spéciales. Si les matériaux utilisés et l'unité de classe restent identiques aux autres écoles, la composition linéaire de l'école la différencie des modèles antérieurs mais avait déjà été proposée par Paul Waltenspühl dans son avant-projet pour l'agrandissement de l'école située au centre de la commune à côté de la mairie.

[166] P. Waltenspühl, « École En Sauvy », in Concevoir..., op. cit., p. 164.

plus possible de cette artère, reculées en bordure d'un petit vallon boisé où coule le Voiret.

Trois blocs étagés se détachent en hauteur de l'école enfantine au-dessus d'une vaste ‹galette› souterraine. Les locaux en sous-sol sont éclairés par des lanterneaux ou des vitrages donnant à l'arrière sur le vallon, au devant sur l'amphithéâtre à ciel ouvert, ou encore sur des courettes surbaissées.

On y trouve un important équipement ouvert le soir à la population du quartier (théâtre enfantin, salle de rythmique, aula, restaurant scolaire, salle de gymnastique, piscine couverte à fond mobile de 10 x 25 m) ainsi qu'une halle de ping-pong à l'usage d'un grand club.

En repliant des parois mobiles, plusieurs salles peuvent être réunies en enfilade créant ainsi un vaste espace favorable à l'organisation de joyeuses fêtes populaires.

Le tout est fondé sur un abri de protection civile qui sert de radier, vu le mauvais état du sol. De belles œuvres d'art, panneaux peints et sculptures, animent l'espace. »

Cette description est caractéristique de l'absence d'emphase, avec laquelle Paul Waltenspühl parle de son architecture. L'étirement en longueur du complexe scolaire répond certes à des données pragmatiques mais cette disposition linéaire est particulièrement séduisante (ill. 140-141). Elle sera d'ailleurs répétée dans une situation inversée – au pied d'une colline boisée – à l'école Canavée à Mendrisio (1976-79). Cette disposition résulte d'une pensée contextuelle, la volonté d'éloigner le plus possible l'école du bruit de la circulation provenant de l'avenue du Curé-Baud, mais également de l'attrait de la rive boisée et de la volonté de confronter le bâti avec la végétation. Notons qu'en 1962, dans l'*Étude de prévision et de répartition des constructions scolaires,* l'école, nommée alors « Verjus », était prévue de l'autre côté du cours d'eau, entre le chemin des Verjus et le Voiret (ill. 29).

Dans le texte ci-dessus, Paul Waltenspühl met l'accent sur les particularités qui distinguent l'école En Sauvy des autres écoles du type « Lancy », dont elle partage pourtant toutes les caractéristiques présentées ci-dessus au chapitre 3.3 « *Composition et matériaux* ». En *2016,* dans *Ville de Lancy – Art et architecture : un*

cas d'école, Erwin Oberwiler, rappelle quelles sont ces caractéristiques communes, exemplairement représentées à l'école En Sauvy[167] :

« *La réflexion et la conception des écoles lancéennes sont restées viables et utiles à l'enseignement pendant plus de cinquante ans. Elles sont basées en 1963 sur une proposition pédagogique innovatrice pour les écoles genevoises et réalisées* de *manière originale : des salles de classe agrandies – avec adjonction d'un coin de travail pour les activités de groupe –, un éclairage bilatéral et une ventilation transversale offrant un bon climat à tous les locaux d'enseignement, une disposition des classes avec l'ouverture principale alternant de l'est à l'ouest, un rassemblement de deux, quatre ou six locaux en petits groupes (par grappes ou disposés sous forme de moulin à vent) qui forment des unités scolaires de quatre à trente-deux classes et qui ont été réalisées par étapes selon les besoins et le rythme d'agrandissement de la ville de Lancy.*

Ces qualités d'organisation donnent une dimension humaine même aux plus grands complexes scolaires (Palettes, En-Sauvy, Caroline) et sont accentuées par les éléments constructifs suivants :

- *le jeu subtil des variations volumétriques qui résultent de la différenciation de hauteur entre les coins de travail, niches de vestiaires et dégagements des écoles enfantines (d'une hauteur de 2,26 m), des classes (3,29 m) et des salles annexes (aula, rythmique ou gymnastique jusqu'à 8 m).*
- *le dosage de la luminosité : faible dans les niches des vestiaires et les zones de liaison en sous-sol entre les bâtiments, moyenne dans les montées d'escaliers et forte dans tous les locaux d'enseignement.*
- *le choix volontairement réduit des matériaux employés, sélectionnés selon les besoins (béton, brique, bois, verre, carrelage en simili-pierre et Perfecta acoustique pour tous les plafonds).*

L'architecture générale de ces ensembles scolaires se caractérise par un jeu variable de plots qui contraste avec les volumes massifs hauts et souvent longitudinaux des immeubles avoisinants. De plus, ces caractéristiques facilement observables et répétitives dans tous les quartiers de Lancy offrent à la ville sa

[167] Erwin Oberwiler, « Dialogues avec l'art », in Ville de Lancy – Art et architecture : un cas d'école, op.cit. p. 39.

singularité, à l'image de la signalétique communale visible aux arrêts de transports publics : Vous êtes bien à Lancy. »

En plan, En Sauvy présente une petite modification par rapport aux écoles précédentes : les vestiaires devant chaque classe qui, aux écoles des Palettes et de la Caroline se sont révélés trop étroits, ont été ici élargis.

L'école a été construite en quatre phases (ill. 142), en progressant du sud au nord : 1971, l'école enfantine ; 1972, la première « tour » de classes primaires ; 1973, la salle de ping-pong et deux nouvelles tours de classes primaires ; 1974, l'aula, le bassin de natation et la salle de sport[168]. Une « *vaste galette* » – mi-sous-sol, mi-rez-inférieur – met en relation tous les différents volumes : « *les locaux en sous-sol sont éclairés par des lanterneaux* (ill. 143-144-145) *ou des vitrages donnant à l'arrière sur le vallon, au devant sur l'amphithéâtre* (ill. 146) *à ciel ouvert ».*

En 1971, alors que le chantier débute à l'extrémité sud du terrain, les autorités entament des négociations pour acquérir 700 m^2 de terrain supplémentaire au nord du site. Les propriétaires refusant de vendre, le projet est modifié[169] : « *Après examen par notre architecte, M. Paul Waltenspühl, il a été possible de modifier partiellement la disposition des abris de protection civile et le chemin d'accès a été repoussé au maximum contre le bâtiment, compte tenu du développement nécessaire à ce chemin, en raison de la déclivité du terrain. De ce fait, la surface a été réduite à 400 m^2.* » Comme cette surface est indispensable à la construction de la dernière phase de travaux (aula, appartement du concierge, salle de gymnastique, bassin de natation), le Conseil municipal vote le 13 septembre 1973 – et accepte par sept oui et une abstention – « *la clause d'urgence pour l'expropriation et la prise de possession anticipée du terrain afin de ne pas retarder la terminaison de ce groupe scolaire*. »[170] Il faut bien constater aujourd'hui que les 300 m^2 prévus initialement auraient permis de réaliser un accès mieux dimensionné aux abris de la protection civile.

[168] En Sauvy comprenait à l'origine: 4 classes enfantines + théâtre enfantin, 21 classes primaires, 2 salles de travaux manuels, 1 salle des maîtres, 1 restaurant scolaire, 1 aula, 1 infirmerie, 1 salle de ping-pong, 1 salle de rythmique, 1 salle de gymnastique, 1 bassin de natation. « Le tout est fondé sur un abri de protection civile qui sert de radier, vu le mauvais état du sol. »

[169] Compte-rendu de la « Commission des Bâtiments », 13 septembre 1973, Archives de la Ville de Lancy.

[170] Le 6 février 1974 les autorités lancéennes parviennent enfin à s'entendre avec les propriétaires des 400 m2 : « Sur la base d'un protocole d'accord signés par tous les intéressés, la procédure d'expropriation ainsi que tous recours contre la prise de possession anticipés sont annulés. Le prix de vente de la parcelle est arrêté à frs. 200'000.—Sans discussion, tous les commissaires présents donnent leur accord pour que l'affaire soit classé définitivement. » Compte-rendu des « Commissions des Finances et des Bâtiments », 6 février 1974, Archives de la Ville de Lancy.

Une des particularités remarquables de l'édifice rappelle un dispositif spatial de l'école Geisendorf (ill. 25) : « *en repliant des parois mobiles, plusieurs salles peuvent être réunies en enfilade créant ainsi un vaste espace favorable à l'organisation de joyeuses fêtes populaires* ». Ce dispositif spatial transversal permet de faire communiquer l'aula avec l'amphithéâtre à ciel ouvert, au travers du hall-foyer et de la salle de rythmique. À l'origine, l'escalier reliant les deux niveaux du hall-foyer, était placé perpendiculairement à l'enfilade et formait un obstacle dans la séquence spatiale. Il a été démoli et reconstruit un peu plus loin en 1982-83 (ill. 147-148-149).

Comme les autres écoles construites par Paul Waltenspühl à Lancy, l'école En Sauvy a été conçue pour une vision partielle et en mouvement. En raison de l'étirement en longueur imposé par le site, l'arrivée par l'avenue du Curé-Baud permet de saisir d'un balayage du regard la succession des moments architecturaux qui la composent : de gauche à droite – du sud au nord –, le « cluster » des classes enfantines, les trois « tours » des classes primaires puis les volumes plus bas des salles culturelles et sportives.

Interventions artistiques, transformations

En Sauvy compte huit interventions artistiques : deux revêtements de sol en asphalte (Corinne Waltenspühl 1971, Serge Vaezi 1972) (ill. 150-151) ; trois peintures murales dans les cages d'escalier (Serge Candolfi, Nicolas (Suter), Jean Vigny, 1973) (ill. 152-153-154) et deux sculptures, une sur le préau (Daniel Polliand, 1973) (ill. 155) l'autre dans le hall-foyer (Jean-Yves Geisel, 1974) (ill. 156). La huitième, œuvre de Richard Reimann, est hors norme. Des superpositions de rayures sont appliquées au plafond, aux murs et à la sous-face de l'escalier du restaurant scolaire, au rez-de-chaussée inférieur. Elles transforment complètement la perception de cet espace. Ces lignes brisées sur l'arête des volumes ne créent pas seulement des ambiguïtés spatiales, elles jouent un rôle signalétique en rendant présent le danger bien réel que constituent ces angles (ill. 157-158).

En dehors de travaux d'entretien et de réparations[171], l'école n'a pas contenu de transformations majeures. L'affectation de certaines pièces a changé. Des espaces ouverts ont été cloisonnés. C'est notamment le cas, en 1982-83, du restaurant scolaire au rez-de-chaussée inférieur. Ce cloisonnement a fortement amoindri l'impact des « rayures » peintes par Richard Reimann.

Une opération mineure mais très dommageable a été le remplacement du dispositif d'éclairage des classes en 2002-03. Le plafond, le « ciel intérieur » que rien n'aurait dû perturber, a été équipé de rails d'éclairage. Les standards d'éclairage ont beaucoup évolué depuis les années 1970. L'intensité de lumière qui semblait alors plus que généreuse, ne suffit plus aujourd'hui. Cependant une solution plus proche de celle d'origine aurait pu être élaborée.

Projets non réalisés

L'école a été décrite ici telle qu'elle a été construite. D'autres projets on été esquissés parfois même détaillés sans être mis à exécution. Des projets d'immeubles locatifs, de part et d'autre de l'emplacement de l'école, ont été étudiés. Un plan de situation de 1969-70 montre que Paul Waltenspühl a envisagé d'encadrer l'école de deux ensembles d'habitation : au sud, deux plots de forme carrée et au nord un ensemble de trois immeubles en forme de losanges. Cette forme particulière laisse deviner que l'architecte prévoyait ici trois tours[172], avec des plans d'étage en arêtes de poisson, à l'exemple de son « *projet d'un quartier d'habitation collective dans le haut de la ville de Neuchâtel* » de 1963-65[173]. Ces parcelles voisines de l'école étaient alors en mains privées (voir-ci-dessus) et ces projets n'auront pas de suite immédiate. Cependant, quatre ans plus tard, en 1974, les architectes Lucien Archinard et Jean Zuber élaborent un avant-projet pour un grand bâtiment multifonctionnel comprenant des logements (sociaux, pour 3e âge, pour artistes et artisans), des bureaux, un centre médico-social, une garderie d'enfants et des garages, au sud de l'école, à l'emplacement de l'actuel

[171] 1988-89, remplacement des briques endommagées par des briques de l'usine Keller de Zurich et réfection ponctuelle de l'étanchéité des toitures. Le même type d'intervention sera de nouveau effectué en 1997.
[172] Une quatrième tour prolongée d'une longue barre articulée est esquissée en pointillés au bord du Voiret et le long du chemin des Verjus (à l'emplacement de l'actuel chemin Paul Maerky).
[173] Voir Concevoir..., 1990, pp. 104-107.

Parc En Sauvy[174]. Le bâtiment articulé, aurait consisté en une barre légèrement pliée de cinq niveaux, surmontée d'une tour de dix niveaux supplémentaires (soit quinze niveaux au total à l'exemple des cinq premières tours de Carouge). L'expression architecturale aurait été proche de celle de la sixième tour de Carouge (22 niveaux, 1971-73), œuvre des même architectes (en association avec Alfred Damay et Jean-Jacques Mégevand).[175]

Concernant l'école elle-même, le dossier de plans conservés aux Archives de la Ville de Lancy montre que les architectes sont arrivés rapidement au parti définitif et à la si caractéristique disposition linéaire du complexe bâti. Les plans contiennent cependant des petites variantes qui pourraient influencer les projets à venir.

Les premiers plans d'aménagements extérieurs sont beaucoup plus organiques que ce qui a finalement été réalisé[176]. Dans ces premières versions du projet, les lignes entre la végétation et les parties en dur – cheminements et préaux – étaient totalement fluides, ce qui auraient créé un contraste séduisant avec l'angularité des lignes bâties.

Les archives conservent également un ensemble de plans de l'année 1989[177]. Des aménagements pour la Société des samaritains sont alors étudiés. Ils ne seront jamais réalisés. Les nouveaux locaux sont prévus au-dessus de la piscine et au-dessus des vestiaires actuels. Plusieurs variantes sont alors étudiées : une première version, datée de janvier 1989, prévoit un nouvel escalier extérieur et place une grande salle de 232 m^2 au-dessus des vestiaires et quatre salles plus petites (42 m^2, 2 x 65 m^2, 90 m^2) au-dessus de la piscine. La coupe montre que dans cette variante la toiture de la salle de sport aurait été utilisée comme un terrain de jeu extérieur et ceinturée d'un grillage. Deux variantes légèrement plus tardives, novembre 1989, sont un peu plus modestes. La première place les locaux fermés au-dessus des vestiaires et un espace extérieur accessible en toiture de la piscine alors que la seconde inverse ce dispositif.

[174] Réalisé en 1981 (passerelle), 1984 (parc) et 1985 (passage), par le Centre de réalisations expérimentales (CREX) sous la direction de Georges Descombes.
[175] Voir Manuel Baud-Bovy, « Tours de Carouge », in Dictionnaire carougeois, Tome III B, Urbanisme et architecture à Carouge, Ville de Carouge, 2001, pp. 384-393.
[176] Voir à ce propos, l'Annexe 3.3.1 de la présente étude : Diagnostic paysage.
[177] Ces plans sont présentés ci-dessus dans la « Partie I : Architecture ».

Il est intéressant de constater que Paul Waltenpühl et Erwin Oberwiler avait identifié ces toitures, situées à l'angle nord du complexe bâti, comme l'emplacement d'un possible agrandissement de l'école En Sauvy.

3.7 Entretien et sauvegarde

Jusqu'à son départ à la retraite en 2001, Erwin Oberwiler, s'est occupé du suivi des interventions – entretien ou transformation – dans les groupes scolaires de Lancy. Bien que ces derniers aient été bien entretenus et aient fait l'objet de réparations ponctuelles, au début des années 2000, après plus de trente ans d'usage intensif, une intervention générale se révélait nécessaire, en particulier l'amélioration de l'isolation thermique. Du point de vue architectural et fonctionnel les bâtiments n'étaient pas obsolètes et correspondaient encore aux objectifs pédagogiques. Les autorités de la Ville de Lancy, conscientes de posséder un ensemble de constructions scolaires de qualité, se dotaient alors des moyens matériels et humains pour assurer la pérennité de ce patrimoine. En 2002, elles engageaient un architecte, Stéphane Rudaz, pour concevoir et mener à bien un processus coordonné de réhabilitation, en concertation avec la Direction du patrimoine et des sites. Une équipe pluridisciplinaire était réunie pour élaborer les lignes directrices des futures interventions. Elle comprenait notamment le Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie (CUEPE) et le bureau d'ingénieur civil Perreten et Milleret qui, dès 1968 à l'école du Bachet, avait participé à la construction des écoles. Erwin Oberwiler, mémoire vivante des bâtiments, était consulté et tant qu'expert.

L'école du Bachet-de-Pesay était choisie comme chantier-pilote : elle est de petite taille (dix classes) et son enveloppe de façade n'avait jamais connu d'intervention importante. Les principaux problèmes étaient : l'éclatement des briques exposées à la pluie et aux chocs thermiques (ouest et sud), ce qui générait des infiltrations d'eau ; la carbonatation des bétons ; les fenêtres dont la menuiserie de bois était usée et dont les vitrages simples ne correspondaient plus aux normes d'isolation thermique ; l'étanchéité des toitures. Après l'analyse et le

bilan thermique[178], effectués par le CUEPE, l'évaluation précise de chaque élément constitutif des façades et l'examen des interventions pratiquées au cours des ans par Erwin Oberwiler, un protocole d'intervention était élaboré. Il comprenait outre le traitement de la carbonatation des bétons, la substitution intégrale des briques des façades exposées[179], ponctuelle pour les autres. Cette opération permettait de porter à douze centimètres l'isolation des grands pans de briques des façades borgnes tandis que les trois centimètres d'origine étaient maintenus sur les façades vitrées, là où la brique rencontre les menuiseries de fenêtres et les bandeaux de béton : la modénature de ces façades n'était ainsi pas modifiée. Les vitrages simples et les menuiseries en sapin du Canada (Hemlock) étaient remplacés, en respectant les dimensions de profils et les systèmes d'ouverture d'origine – notamment les grands ouvrants à guillotine des salles de classe qui sont une caractéristique importante des écoles – par du vitrage isolant et des cadres en bois de chêne, beaucoup plus résistant. En toiture une isolation en verre cellulaire plus consistante était posée lors de la réfection de l'étanchéité et des ferblanteries. Le chantier eut lieu en 2005-06. Sans changer l'aspect des constructions – la seule modification notable étant l'épaississement des têtes de mur en brique qui, en raison de l'augmentation de l'isolation, passa de trois à trois briques et demie – les travaux ciblés dont l'école du Bachet-de-Pesay fit l'objet, améliorèrent son bilan thermique. Aujourd'hui en 2025, l'amélioration obtenue est cependant considérée comme insuffisante.

Les travaux de restauration de l'école du Bachet-de-Pesay, leur mise en œuvre, les expérimentations faites au cours du chantier, ont constitué un corpus de références servant de base aux interventions sur l'ensemble des groupes scolaires par la suite. En 2006, pour des questions d'économie et d'entretien, la

[178] L'objectif de cette étude était «d'évaluer le comportement thermique du bâtiment, de dresser le bilan énergétique de l'état existant et des améliorations envisagées et de proposer un choix de solutions techniques de l'enveloppe (toiture, murs, vitrages) qui contribuent à améliorer le confort, diminuer les impacts sur l'environnement, respecter la qualité du bâtiment et satisfaire la Commission des monuments et sites.» Voir Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie de l'Université de Genève, dirigé par le professeur Willi Weber, «Etude thermique de l'école du Bachet-de-Pesay», CUEPE, 2003. Cette étude a eu une importance capitale dans l'acceptation du projet par le Département de l'aménagement de l'équipement et du logement (DAEL): son caractère scientifique et académique légitime les interventions proposées.

[179] Les écoles ont été construites avec une brique en terre cuite locale, traitée par imprégnation, fabriquée par la briqueterie de Bardonnex. C'était alors un nouveau produit qui a immédiatement posé problème. Sur les façades exposées, l'eau pénétrait malgré tout par les joints, était retenue par l'imprégnation et faisait éclater la surface de la brique en cas de gel. Elles ont été remplacées par des briques de la briqueterie Keller dont les tons se rapprochent de la brique d'origine mais présentent malheureusement beaucoup moins de variations et de nuances. Cette autre brique, beaucoup moins poreuse, avait déjà été utilisée lors de la réfection de certaines façades des écoles des Palettes et en Sauvy et pour les agrandissements des écoles de Cérésole et de Tivoli.

Direction du patrimoine et des sites et les autorités lancéennes avaient choisi de différencier le traitement des bâtiments. Deux petites écoles, Bachet-de-Pesay et Morgines, étaient inscrites à l'inventaire, tandis que les autres - Caroline, Palettes, en Sauvy et Tivoli – ne devaient pas bénéficier de mesures de protection. Les autorités avaient cependant décidé de coordonner les travaux de réhabilitation par un cahier des charges[180]. En effet, sur l'ensemble de ce parc de constructions scolaires, les pathologies étaient les mêmes et appelaient les mêmes solutions. La principale différence de traitement entre les deux groupes, les deux écoles inscrites à l'inventaire et les autres, concernait les menuiseries des fenêtres. Pour rester au plus près de l'aspect d'origine des bâtiments, caractérisé par les tons chauds de la brique et du bois des menuiseries – Paul Waltenspühl tenait à ce que ses écoles contrastent avec « la grisaille » du « cadre urbain brutal à forte densité d'immeubles massifs » où elles s'insèrent – il a été prévu de poser à l'école des Morgines des fenêtres en chêne sur le modèle de ce qui a été fait au Bachet-de-Pesay. En revanche dans les autres écoles, il a été décidé de remplacer les menuiseries d'origine en bois de sapin du Canada par des fenêtres en bois/aluminium moins coûteuses et nécessitant moins d'entretien. C'était la solution qu'avait adoptée Paul Waltenspühl dès la construction de la première étape de l'école de Tivoli (1975-78) et pour les constructions et agrandissements postérieurs : Palettes (1982-86), Cérésole (1994-95) et Tivoli (1997-99).

Le cahier des charges couvrait également les interventions à l'intérieur des écoles. Là encore les auteurs s'étaient inspirés des expériences faites sur le chantier-pilote de l'école du Bachet-de-Pesay : remplacement des revêtements de sol des salles de classes par un linoléum[181], nettoyage et imprégnation d'une protection sur les éléments de béton et les murs de briques, pose d'un bandeau d'affichage

[180]Regrettons ici que les autorités n'aient pas décidé d'inscrire à l'inventaire l'ensemble des écoles et en particulier les premières construites sur le principe développé par Paul Waltenspühl, l'école des Palettes et de la Caroline. Nous sommes conscients que le choix des écoles du Bachet-de-Pesay et des Morgines a été dicté par des raisons économiques: ces écoles étant beaucoup plus petites, elles génèrent des travaux moins conséquents. La bonne conduite à adopter en matière d'interventions sur un bâtiment dépend en grande partie de la personne qui s'y emploie. Les personnes en charge des dossiers changeant au cours des ans, les autorités auront à cœur de veiller à ce que le cahier des charges établi soit respecté et appliqué. Plus récente (1994-95), l'école Cérésole n'est pas soumise à ce cahier des charges.

[181] A l'école du Bachet-de-Pesay, les anciens revêtements en PVC gris des classes ont été remplacés par du linoléum bleu pastel contrastant avec les couleurs chaudes des briques en terre cuite et du bois des menuiseries.

devant les fenêtres à l'emplacement du bandeau d'éclairage d'origine[182]. Ces travaux donnaient l'occasion de débarrasser les espaces de la multitude de petits ajouts qui finissent par encombrer toute construction. Ils ont redonné de l'éclat aux matériaux en permettant - et c'est là chose primordiale - de faire redécouvrir aux usagers la qualité architecturale des espaces où ils évoluent et que l'usure des ans et la routine quotidienne leur avaient fait oublier.

Toutes les écoles construites à Lancy par Paul Waltenspühl et Erwin Oberwiler auraient dû bénéficier de ce traitement. La situation a ensuite évolué. Les deux petites écoles, Bachet-de-Pesay et Morgines ont bien été inscrites à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés le 13 octobre 2006. Ensuite, le statut patrimonial des autres écoles a été réévalué. Le double groupe scolaire des Palettes a été inscrit à l'inventaire, le 7 juin 2012. Le Recensement architectural du canton de Genève (RAC-2018) a attribué les valeurs « intéressant »[183] à l'école de La Caroline et « exceptionnel »[184] à l'école En Sauvy. Ces valeurs ont été confirmées par la Commission scientifique de suivi le 19 septembre 2019. Quant à la dernière école, Tivoli, pour la première étape construite en 1975-78, le Système d'information du territoire genevois (SITG) indique aujourd'hui à propos de son recensement : « *Bâtiment étudié dont les résultats sont en cours d'examen par la Commission scientifique de suivi* ». La deuxième étape a été construite en 1997-99, et est donc postérieure à la période couverte par le recensement. Cette sixième et dernière école, construite douze ans après les premières, présente quelques modifications du système. De plus, elle est située dans un contexte particulièrement contraint.

---

[182] Le système d'éclairage d'origine des classes était constitué de bandeaux lumineux posés en périphérie de la classe, notamment devant les grandes fenêtres à guillotine. Ce système a été supprimé lors de travaux visant à mettre en conformité l'éclairage des classes avec les standards actuels. Afin de redonner la trace de la composition d'origine, un bandeau d'aggloméré stratifié a été fixé aux fenêtres de l'école du Bachet-de-Pesay. Sa face verticale est munie d'une surface magnétique permettant l'affichage.

[183] Bâtiment présentant au moins l'un des critères suivants : Degré satisfaisant de conservation de la substance architecturale ; Grande qualité architecturale, structurelle ou décorative, de niveau local ou régional ; Exemplarité ou originalité de son architecture (caractère constructif, stylistique, typologique) ; Ancienneté ; Valeur historique : témoignage d'une activité particulière ; Résidence d'un personnage historique ou d'une personne morale ayant une notoriété locale ou régionale ; Théâtre d'un événement historique de portée locale ou régionale ; Notoriété régionale de son architecte ; Appartenant à un ensemble ou à un site d'intérêt, de niveau local ou régional.

[184] Bâtiment cumulant plusieurs des critères suivants : Degré élevé de conservation de la substance architecturale ; Remarquable qualité architecturale, structurelle ou décorative, de niveau national ou international ; Exemplarité ou originalité de son architecture (caractère constructif, stylistique, typologique) ; Ancienneté ; Importante valeur historique : témoignage d'une activité particulière ; résidence d'un personnage historique ou d'une personne morale ayant une notoriété nationale ou internationale ; Théâtre d'un événement historique de portée nationale ou internationale ; Notoriété nationale ou internationale de son architecte ; Appartenant à un ensemble ou à un site remarquable, de niveau national ou international.

Si, prise séparément, chacune des écoles est digne d'attention et illustre le talent de ses concepteurs, c'est dans l'ensemble qu'elles forment que réside leur singularité patrimoniale. Cette valeur d'ensemble, résultante d'une suite de démarches cohérentes, est aujourd'hui reconnue. L'école En Sauvy ressort cependant du lot. Son implantation (ill. 159-160), étirée le long d'un petit cours d'eau, est particulièrement réussie. Elle représente l'aboutissement d'un système qui est alors parfaitement au point (ill. 161 à 171).

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

VILLE DE LANCY
AOÛT 2025

ANNEXE A0
CAHER DES CHARGES VILLE DE LANCY

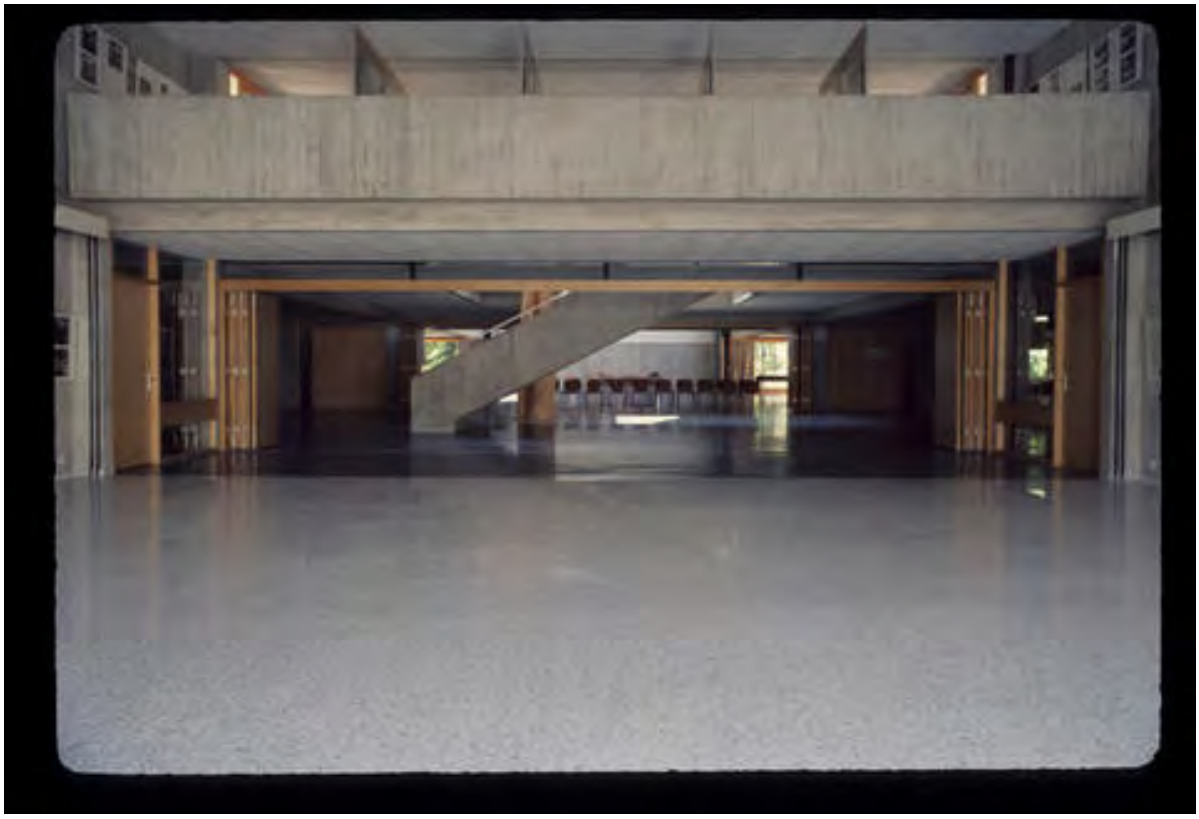

Vue depuis la Salle de rythmique vers l'Aula. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Descriptif Equipe pluridisciplinaire

APPEL D'OFFRES ETUDE PRELIMINAIRE

Marché de service

Procédure de gré à gré

RENOVATION ET TRANSFORMATION DE L'ECOLE EN SAUVY



18 Juillet 2024

Table des matières

Introduction **3**

1. Cadre de l'étude préliminaire **3**

1.1. Volet 1 : Architecture **3**

1.1.1. Analyse historique, patrimoniale et architecturale 3

1.1.2. Analyse de site 3

1.1.3. Analyse fonctionnelle de l'existant & comparatif avec le programme DIP 3

1.1.4. Etude préliminaire de régénération urbaine 4

1.1.5. Analyse des labellisations possibles 4

1.2. Volet 2 : Ingénierie civile 5

1.2.1. Etude des sous-œuvre et des modifications structurelles 5

1.2.2. Vérification de la sécurité parasismique 5

1.2.3. Estimations des travaux d'assainissement des bétons 5

1.3. Volet 3 : Paysage – environnement **6**

2. Documents fournis **6**

3. Document à fournir **7**

4. Planning **7**

5. Livrables **7**

6. Clause particulière **8**

Introduction

La ville de Lancy souhaite procéder à des travaux de rénovation et de transformation de l'école en Sauvy située Avenue du Curé Baud au Grand-Lancy. En effet, la commune doit pouvoir répondre aux besoins de la population lancéenne, en constante augmentation, aux exigences du Département de l'Instruction Publique (DIP) et à la nécessaire rénovation énergétique de ses groupes scolaires. Il est également à noter que le bâtiment existant présente une importante carbonatation et que le bloc A (classes enfantines) subit un affaissement notable pour lequel des études ont déjà eu lieu (voir en annexe). Une étude parallèle est actuellement réalisée par un géomètre consistant à poser des cibles sur le bâtiment afin de vérifier d'éventuels tassements ou basculement des façades supplémentaires en particulier du bloc A et des façades côté Voiret.

Il est à souligner que l'ensemble de bâtiments constituant l'école en Sauvy, qui fut construit entre les années 1971 et 1975 par le bureau Paul Waltenspülh, représente un intérêt reconnu au titre de la protection du patrimoine de l'architecture du XXe siècle. En effet, l'ensemble scolaire est évalué comme exceptionnel par le recensement architectural du canton de Genève de l'Office du Patrimoine et des Sites (OPS).

Afin de pouvoir mieux identifier le périmètre des travaux à réaliser, la ville requiert les services d'une équipe pluridisciplinaire au travers d'un bureau d'architecte, d'un ingénieur civil, d'un architecte paysagiste et d'un historien afin de réaliser une étude préliminaire au sens de la norme SIA 102, phase 21.

Il est précisé qu'un projet de pavillon provisoire dans le préau est en cours d'élaboration (phase SIA 32) voir plans en annexe. Ce pavillon sera composé de 6 salles de classes permettant les futures rocades de classes dans le cadre du chantier de l'école, qui se déroulera en site occupé sensible.

1. Cadre de l'étude préliminaire

1.1. Volet 1 : Architecture

1.1.1. Analyse historique, patrimoniale et architecturale

Il sera demandé au mandataire architecte, de sous-traiter à un historien en architecture, une analyse historique et architecturale, des groupes scolaires de Paul Waltenspül, de sa démarche architecturale, de son apport dans le patrimoine du XXème siècle, de la place de l'école En Sauvy dans ce travail et de l'évolution de l'Ecole en Sauvy de sa création à ce jour. Cette analyse permettra de consulter l'OPS en finalité de cette étude et de développer des études de projet en lien avec l'existant. Il devra comporter tous les éléments nécessaires à un positionnement de l'OPS.

1.1.2. Analyse de site

Il sera demandé au mandataire architecte, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, une analyse de site complète au niveau des gabarits, des accès et mode d'accès, de la végétation, des vues, des orientations, de la topographie, d'éventuelles problématiques OPAM ou bruits, du rapport du groupe scolaire avec son environnement bâti et naturel et de tout élément pertinent permettant une analyse étayant les études de projet. Toute information émanant du SITG et pouvant impacter de façon significative le projet devra être soulevé dans le cadre du présent mandat.

1.1.3. Analyse fonctionnelle de l'existant & comparatif avec le programme DIP

La Ville de Lancy est en plein développement et en passe de devenir la 2ème ville la plus peuplée du Canton de Genève. Les nombreux projets de plan localisé de quartier sont développés dans une logique de densification urbaine suivant ainsi les politiques cantonales. L'augmentation de la population en découlant engendre une augmentation importante des effectifs scolaires et un impact sur les groupes scolaires existants. Leur rénovation doit être plurielle, prenant en compte les aspects Utilisateurs, Architecturale & Patrimoine, Façades, Sécurité feu & sûreté, Acoustique, Accessibilité PMR, Mobilité & Environnemental.

Ce qui sera demandé dans le cadre de cette étude est d'axer l'analyse sur l'utilisation actuelle du groupe scolaire (affectation des espaces, surfaces) en lien avec le programme du DIP et d'identifier en particulier les lacunes au bon fonctionnement du groupe (espaces manquants, surfaces insuffisantes ou au contraire généreuses). Des plans schématiques et des organigrammes comparatifs entre l'existant et le programme du DIP seront un bon outil.

Il est à noter que les groupes scolaires de la Ville de Lancy sont utilisés hors des activités purement scolaires et notamment par de nombreuses associations comme Le Lancy natation, le ZZ-Lancy, la bourse aux vêtements… Si le DIP reste prioritaire dans l'utilisation de l'école, ces associations devront être prises en compte dans les études.

Il est à noter que le cabinet dentaire présent dans le bloc A sera déplacé et que ces espaces pourront être récupérés (voir annexe).

1.1.4. Etude préliminaire de régénération urbaine

Le futur appel d'offres aura pour objectif de répondre entre autres à l'augmentation du nombre de classes, et à l'adaptation en découlant, de tous les espaces en lien avec le programme du DIP. L'ensemble scolaire étant recensé comme exceptionnel, et les politiques communales favorisant les questions de transformation et de régénération dans la logique de l'utilisation du patrimoine existant, des solutions comme une extension ne sont à priori pas acceptables. Il est privilégié des études visant à trouver des surfaces supplémentaires au sein des volumes existants ou en sous-œuvre. Une surélévation sur la toiture arrière de la piscine, si elle est jugée pertinente par l'équipe pluri-disciplinaire, pourra être étudiée dans le cadre de la variante à libre choix de l'architecte.

Il est attendu pour cette étude au minimum 3 variantes. Ces variantes devront être chiffrées à +/- 25% et un planning estimatif devra être estimé par variante :

Variante 1 Modification et réorganisation interne uniquement

Variante 2 Récupération des volumes en sous œuvre

Variante 3 Variante à libre choix de l'architecte

Toute proposition cohérente au niveau patrimonial, architectural et dans le sens d'une approche frugale et dans une logique de sobriété sera la bienvenue.

1.1.5. Analyse des labellisations possibles

Il sera demandé au mandataire de réaliser une brève recherche sur les types de labels garantissant l'utilisation de matériaux sains, durables et d'efficience énergétique obtenus par des bâtiments

similaires, avec des contraintes patrimoniales, datant de la même époque et ayant été rénovés en Suisse (par exemple, les labels Minergie, SNBS-Bâtiment, LEED, BREEAM, DGNB, etc.). L'analyse devra inclure une comparaison succincte des labels possibles pour ce type de bâtiments. Un bref tableau comparatif des labels appropriés dans le cadre précité et résumant leur pertinence et leurs avantages est attendu.

Pour information, un CECB+ est en cours au sein du pôle énergie du Service des Travaux et de l'Energie dont les résultats seront connus pour fin octobre 2024.

1.2. Volet 2 : Ingénierie civile

1.2.1. Etude des sous-œuvre et des modifications structurelles

Dans le cadre de la variante 2, l'étude préliminaire devra pouvoir évaluer les possibilités d'exploitation des vides sanitaires existants, en évaluant les volumes supplémentaires pouvant être obtenus par abaissement des niveaux, reprise en sous œuvre, démolition / reconstruction de plancher, ajout de planchers supplémentaires ou autres.

L'étude devra comprendre une analyse de la faisabilité de chaque proposition, en prenant en compte les aspects géotechniques, structuraux, d'exécution (il est à noter que l'école devra rester, au moins partiellement, en service, pendant l'intégralité des travaux) et financiers avec un chiffrage CFC +/- 25%.

Les avantages et inconvénients de chaque solution proposée devront également être listés sous forme de tableau comparatif.

Le rendu de l'étude préliminaire doit être fait sous forme de rapport, complété par des schémas ainsi que des tableaux comparatifs.

1.2.2. Vérification de la sécurité parasismique

L'étude préliminaire doit comprendre la vérification de la sécurité parasismique des bâtiments existants étapes 1 et 2 selon les directives de l'Office Fédéral des Eaux et de la Géologie (OFEG).

Pour ce volet, les fiches d'inventaire et de résultat doivent être rendue.

1.2.3. Estimations des travaux d'assainissement des bétons

Les façades de l'ensemble scolaire sont composées de bandeaux en béton coulé en place et de mur en briques de parement. De nombreux éléments ont été réalisés en béton apparent. On observe des dégradations importantes de ces bétons (fissures, éclats, aciers corrodés, etc), les éléments ayant été réalisés selon les techniques de l'époque.

Afin de préciser les niveaux de dégradations, une expertise a été menée. Sur la base des résultats de cette expertise, l'étude préliminaire devra déterminer les techniques et l'ampleur des travaux d'assainissement des bétons à effectuer, pour la phase des travaux définitif. Elle devra également comprendre un chiffrage estimatif CFC à +/- 25% des travaux.

Une étude distincte devra indiquer l'échéance de réalisation des travaux définitifs et proposer des mesures conservatoires de mise en sécurité des usagers en précisant leur temporalité, leur mise en œuvre et leur chiffrage à +/-10%.

Un rapport comportant les surfaces estimatives des zones à assainir ainsi que les techniques projetées, est attendu.

Un rapport distinct comportant les différentes échéances de travaux nécessaires, un chiffrage plus précis et les modalités de mise en œuvre de mesures conservatoires est attendu.

1.3. Volet 3 : Paysage – environnement

La Ville de Lancy a adopté une stratégie politique pour une adaptation aux changements climatiques : Plan climat Lancéen (PCL), qui est composé de fiches de mesures spécifiques (mesures phares). De plus, une étude a été menée pour diagnostiquer les préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur. Cette étude mentionne, dans la fiche « Ecole En-Sauvy », des objectifs minimums à atteindre en termes d'arborisation et autres surfaces végétalisées.

L'étude préliminaire devra, en coordination avec le programme du DIP et des surfaces minimums requises de préaux, évaluer le potentiel de végétalisation maximal du site, et ce afin de répondre aux objectifs des mesures phares du PCL.

L'étude relèvera tous les espaces, hors espaces verts, dont un aménagement permettra à la végétation de trouver de bonne condition de développement, et ce pour les strates herbacées, arbustives, arborées. Ainsi, les conditions requises pour le développement racinaire n'étant pas les mêmes pour ces différentes strates, l'étude mentionnera le type de végétation prévu par espace, et ce en fonction des conditions de sols à disposition : pleine terre, fosse de plantation, techno-sols, plantation sur dalle, réseaux, etc. Les espaces relevés devront permettre une bonne cohabitation entre la végétation et les usagers.

Un chapitre sur la végétation arborée existante devra inclure une synthèse des essences rencontrées, leur état sanitaire et une évaluation de leur pérennité dans le temps (selon relevés de l'Inventaire cantonal des arbres).

Un chapitre devra prévoir une analyse pédologique (physique, chimique et biologique) des espaces de pleine terre existants dans lesquels des arbres pourraient être plantés, ceci afin de qualifier si des améliorations des sols doivent être entreprises (décompaction, enrichissement, épaisseurs, pollution, etc.). Elle devra également prévoir des sondages pour tout emplacement proposé en zone imperméabilisée, afin de connaitre le type de sous-sol pour une éventuelle réutilisation des matériaux dans des techno-sols (espaces terre-pierre/fosse type Stockholm).

L'étude devra inclure des schémas de principe de gestion des eaux de pluie, afin que celles-ci soient redistribuées dans les espaces plantables au bénéfice de la végétation ou gérées à ciel ouvert, et dont l'exutoire devra être connecté au cours d'eau le Voiret.

Enfin, l'étude devra comprendre un chiffrage estimatif à +/- 25% des travaux, y compris déplacements de réseaux.

2. Documents fournis

Voici la liste des documents techniques fournis dans le cadre de cet appel d'offre :

- Ensemble des plans d'origine en PDF
- Plans existants DWG et PDF

- Schémas indiquant l'utilisation actuel des locaux
- Etude géotechnique de 2021 par le bureau Perreten et Milleret
- Estimatif et plans de 2021 par le bureau Perreten et Milleret
- Rapport des mesures de carbonatation de 2024 par le laboratoire ECM
- Rapport infiltrations dalle de 2015 par le bureau Perreten et Milleret
- Groupe scolaire Waltenspühl - Principe et stratégie des rénovations
- PCL – mesures phares Territoire
- Diagnostic des préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur – fiche Ecole En-Sauvy
- Projet connexe : plans du pavillon provisoire du préau
- Une visite sur place est possible sur demande.

3. Document à fournir

- Une offre avec taux horaire et estimation d'heures, pour chaque volet et par un mandataire spécialisé.
- Les heures estimées dans l'offre devront être cohérentes avec les délais décrits ci-dessous et seront à forfait.
- 3 à 5 références d'opérations similaires (groupes scolaires, transformations lourdes, transformation/ rénovation de bâtiment mis à l'inventaire)
- Descriptif du bureau
- Présentation de l'équipe & CV des personnes en charge du projet
- Les sondages seront à faire chiffrer par des entreprises dans le cadre de demande d'offres à piloter par les mandataires adjudicataires de ce présent appel d'offres.

4. Planning

- **Date de rendu de l'offre : 21 août 2024 à 12h**
- Plusieurs visites sur place seront nécessaires dans le cadre de ce mandat.
- Il est à prévoir 4 séances minimum de présentation auprès des Services de la Ville de Lancy.
- Le rendu final de cette étude préliminaire est attendu pour mi-décembre 2024.
- Une préconsultation durant le mois de janvier 2025 au plus tard est à prévoir de l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature, de l'Office du Patrimoine et des Sites et du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse est attendue de cette étude.

5. Livrables

Volet Architecture

- Analyse patrimoniale et architecturale - Rapport d'étude par un historien
- Analyse de site – Schémas et photos sur la base d'informations SITG et d'une analyse sur place
- Analyse fonctionnelle de l'existant - Organigrammes et plans de surfaces
- Analyse fonctionnelle de l'existant - Comparatifs de surfaces utiles DIP et analyse
- Etude de régénération urbaine – 3 variantes d'études sont attendues (documents graphiques utiles type perspective, plans, coupes, schémas…), comparatif sommaire entre variantes (avantages et inconvénients), planning estimatif et estimatif des coûts +/-25%

- Analyse de références existantes de bâtiments similaires et de la même époque avec tableau comparatif des labels possibles dans le cadre précité.

Volet ingénierie civile

- Etude des variantes architecturales et en particulier des sous-œuvre et des modifications structurelles – Un rapport, complété par des schémas ainsi que des tableaux comparatifs.
- Vérification de la sécurité parasismique - des fiches d'inventaire et de résultat
- Estimations des travaux d'assainissement des bétons - Un rapport comportant les surfaces estimatives des zones à assainir ainsi que les techniques projetées.
- Estimations des travaux d'assainissement des bétons - Un rapport distinct comportant les différentes échéances de travaux nécessaires, un chiffrage plus précis et les modalités de mise en œuvre de mesures conservatoires est attendu.

Volet Paysage

- Définition des espaces végétalisables
- Analyse de la végétation existante
- Analyses de sol pleine terre
- Sondage et rapport lié sous-sol
- Schéma de principe de gestion des eaux
- Estimatif des coûts +/-25%

Global

- Présentation au DIP, à l'OPS et à l'OCAN donnant lieu à un positionnement consultatif.

6. Clause particulière

Les bureaux réalisant l'étude préliminaire auront la possibilité de répondre à l'appel d'offres AIMP pour les phases d'études suivantes sachant qu'ils ne seront à aucun moment impliqués dans l'établissement de l'appel d'offres pour les phases SIA 31 à 53 ou de son cahier des charges dans le présent mandat. Les résultats de cette présente étude feront partie des annexes de l'appel d'offres.

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

CHRISTIAN DUPRAZ ARCHITECTURE OFFICE
AOÛT 2025

ANNEXE A1.1
DOCUMENTATION GRAPHIQUE



Vue depuis l'Avenue du Curé-Baud du préau enfantin. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

1 ANALYSE DE L'EXISTANT

2 VARIANTE V0 - ROCCADES / ACCESSIBILITÉ / PATRIMOINE

3 VARIANTES EXTENSION

1 ANALYSE DE L'EXISTANT

LÉGENDE

- 01_ENSEIGNEMENT_SALLES D'ÉTUDE
- 01_ENSEIGNEMENT_AUTRES SALLES
- 02_CLASSES INTÉGRÉES (CLI)
- 03_LOCAUX ENSEIGNANTS ET ADMIN.
- 04_ÉDUCATION PHYSIQUE
- 05_LOCAUX COMMUNS
- 06_AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
- 07_PARASCOLAIRE
- 08_LOCAUX SUPPLÉMENTAIRE
- 09_LOCAUX HORS DIP
- 10_PROTECTION CIVILE
- 11_AUTRE DÉGAGEMENTS
- AFFECTATION MODIFIÉ
- CLOISON MODIFIÉ

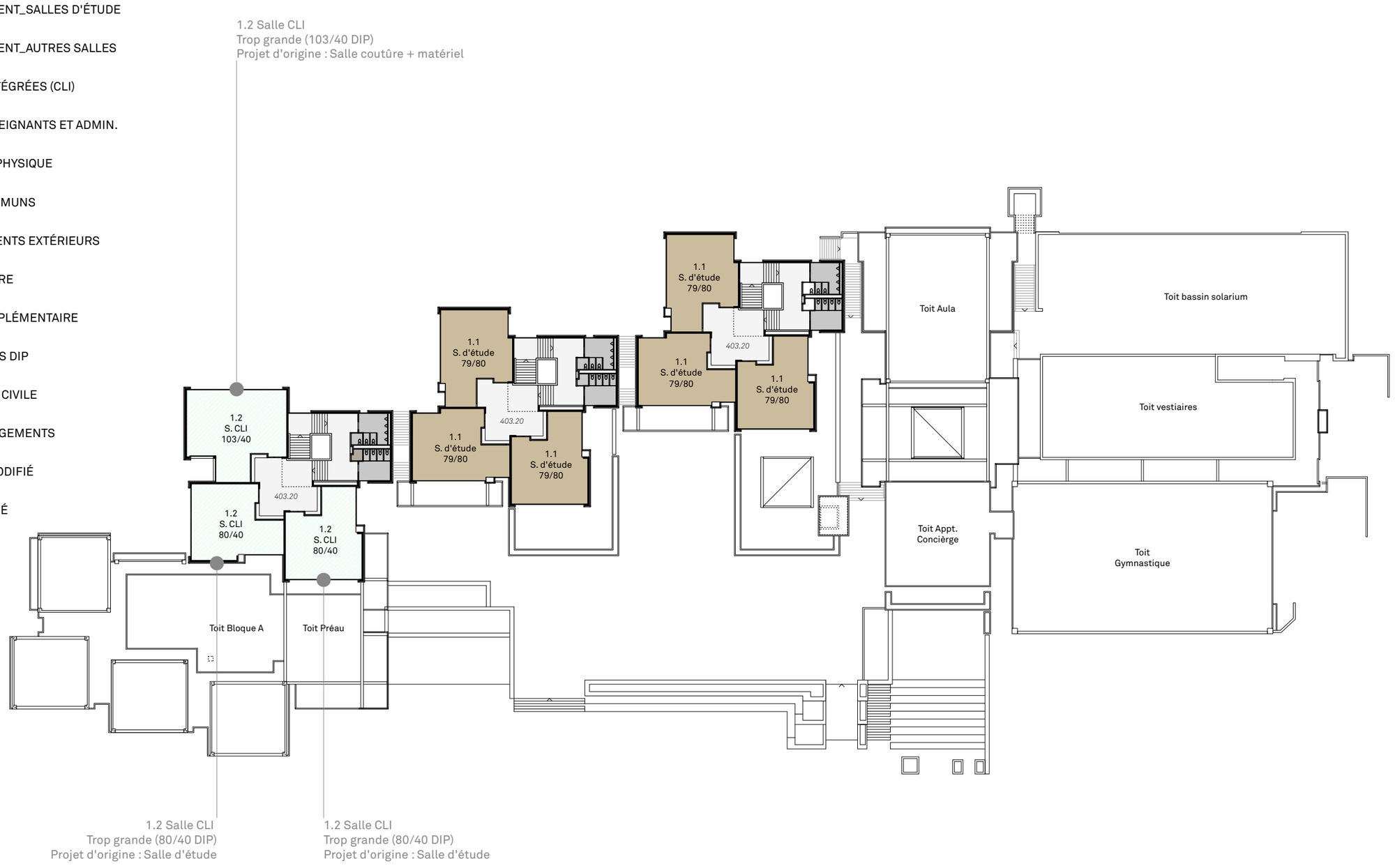

N02_PLANS EXISTANTS COMMENTÉS

1 : 500

LÉGENDE

- 01_ENSEIGNEMENT_SALLES D'ÉTUDE
- 01_ENSEIGNEMENT_AUTRES SALLES
- 02_CLASSES INTÉGRÉES (CLI)
- 03_LOCAUX ENSEIGNANTS ET ADMIN.
- 04_ÉDUCATION PHYSIQUE
- 05_LOCAUX COMMUNS
- 06_AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
- 07_PARASCOLAIRE
- 08_LOCAUX SUPPLÉMENTAIRE
- 09_LOCAUX HORS DIP
- 10_PROTECTION CIVILE
- 11_AUTRE DÉGAGEMENTS
- AFFECTATION MODIFIÉ
- CLOISON MODIFIÉ

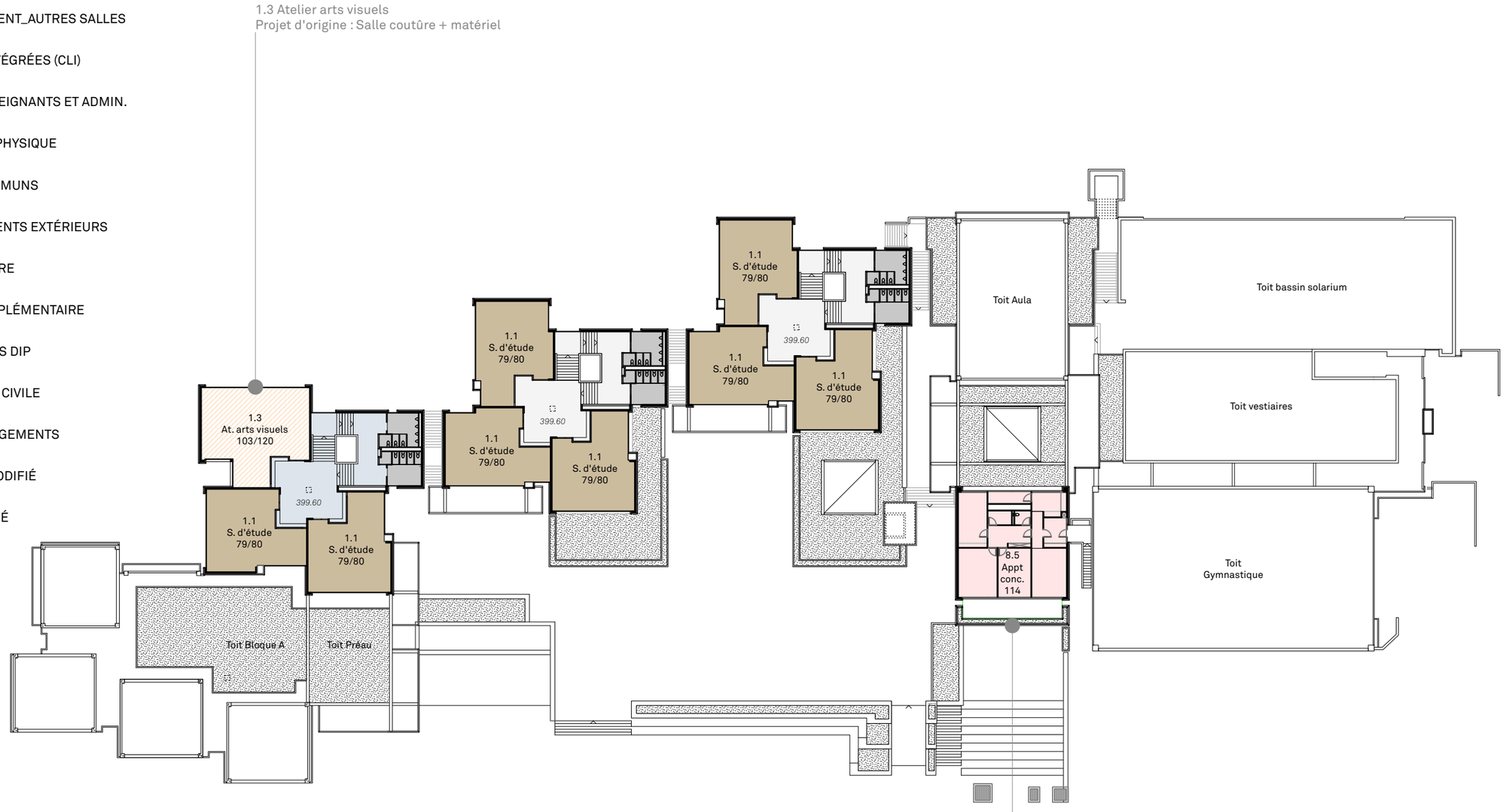

N01_PLAN EXISTANT COMMENTÉ

1 : 500

LÉGENDE

- 01_ENSEIGNEMENT_SALLES D'ÉTUDE
- 01_ENSEIGNEMENT_AUTRES SALLES
- 02_CLASSES INTÉGRÉES (CLI)
- 03_LOCAUX ENSEIGNANTS ET ADMIN.
- 04_ÉDUCATION PHYSIQUE
- 05_LOCAUX COMMUNS
- 06_AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
- 07_PARASCOLAIRE
- 08_LOCAUX SUPPLÉMENTAIRE
- 09_LOCAUX HORS DIP
- 10_PROTECTION CIVILE
- 11_AUTRE DÉGAGEMENTS
- AFFECTATION MODIFIÉ
- CLOISON MODIFIÉ

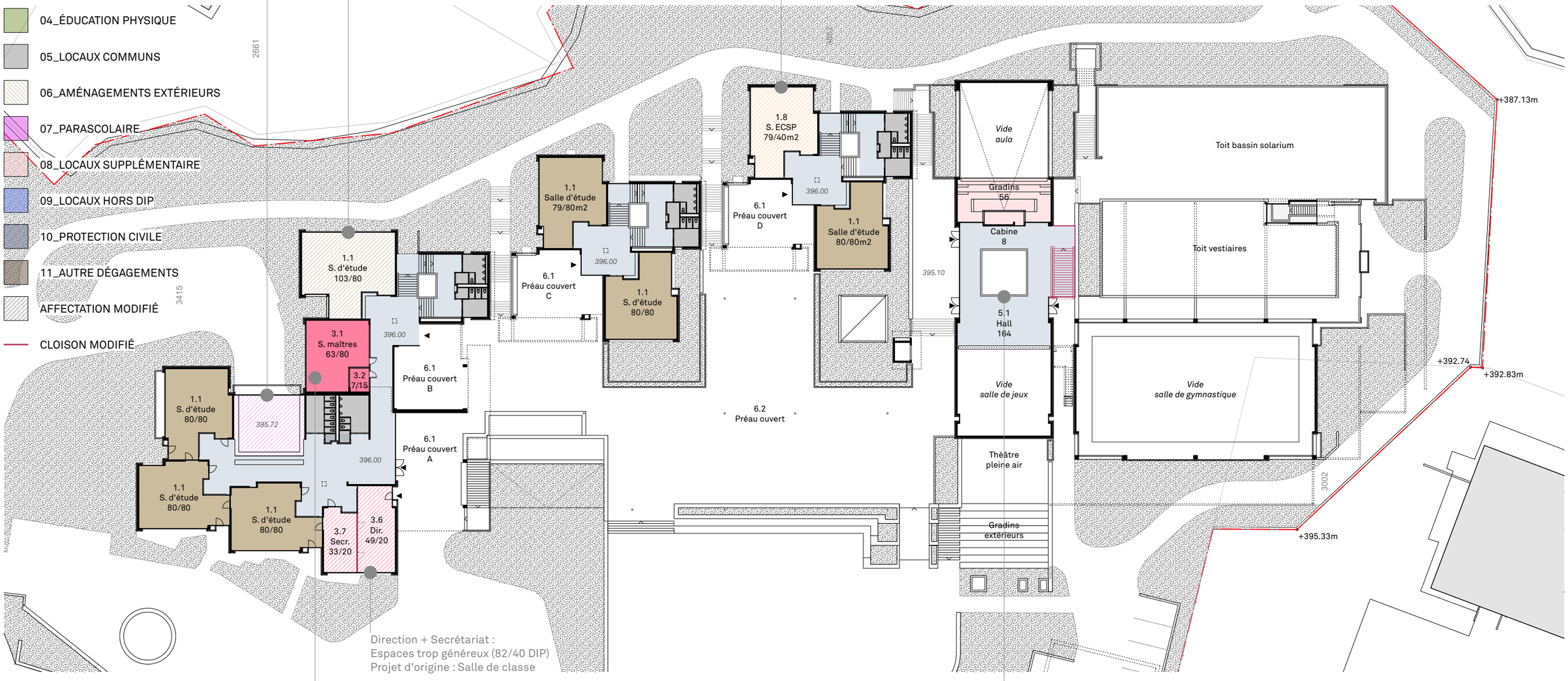

RDC_PLAN EXISTANT COMMENTÉ

1 : 500

LÉGENDE

- 01_ENSEIGNEMENT_SALLES D'ÉTUDE
- 01_ENSEIGNEMENT_AUTRES SALLES
- 02_CLASSES INTÉGRÉES (CLI)
- 03_LOCAUX ENSEIGNANTS ET ADMIN.
- 04_ÉDUCATION PHYSIQUE
- 05_LOCAUX COMMUNS
- 06_AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
- 07_PARASCOLAIRE
- 08_LOCAUX SUPPLÉMENTAIRE
- 09_LOCAUX HORS DIP
- 10_PROTECTION CIVILE
- 11_AUTRE DÉGAGEMENTS
- AFFECTATION MODIFIÉ
- CLOISON MODIFIÉ

1.6 At. du livre :
Espace cloisonné il y a env. 2 ans.
Pas de lumière naturelle
Ventilation méchanique depuis patio

Modification lègère
Projet d'origine :
2 classes avec vestiaire entre elles

1.8 Classe ECSP + local contaiaires:
Espace cloisonnés après 1981
Claase ECSP trop grand (60/40m² DIP)

3.5 Infirmerie :
Très généreux (31/15m2 DIP)

7.3 / 7.4 Restaurant scolaire et annexes :
Espace cloisonné vers 1983
Programme pouvant être déplacé hors site

8.6 Local concierge + rangement :
Espace cloisonné aprés 1981
Projet d'orgine : Pas de cloison. Zone de jeux

Programme natation :
Salle de musculation de 150m2 à proximité à trouver

Accès :
Modifié vers 1991

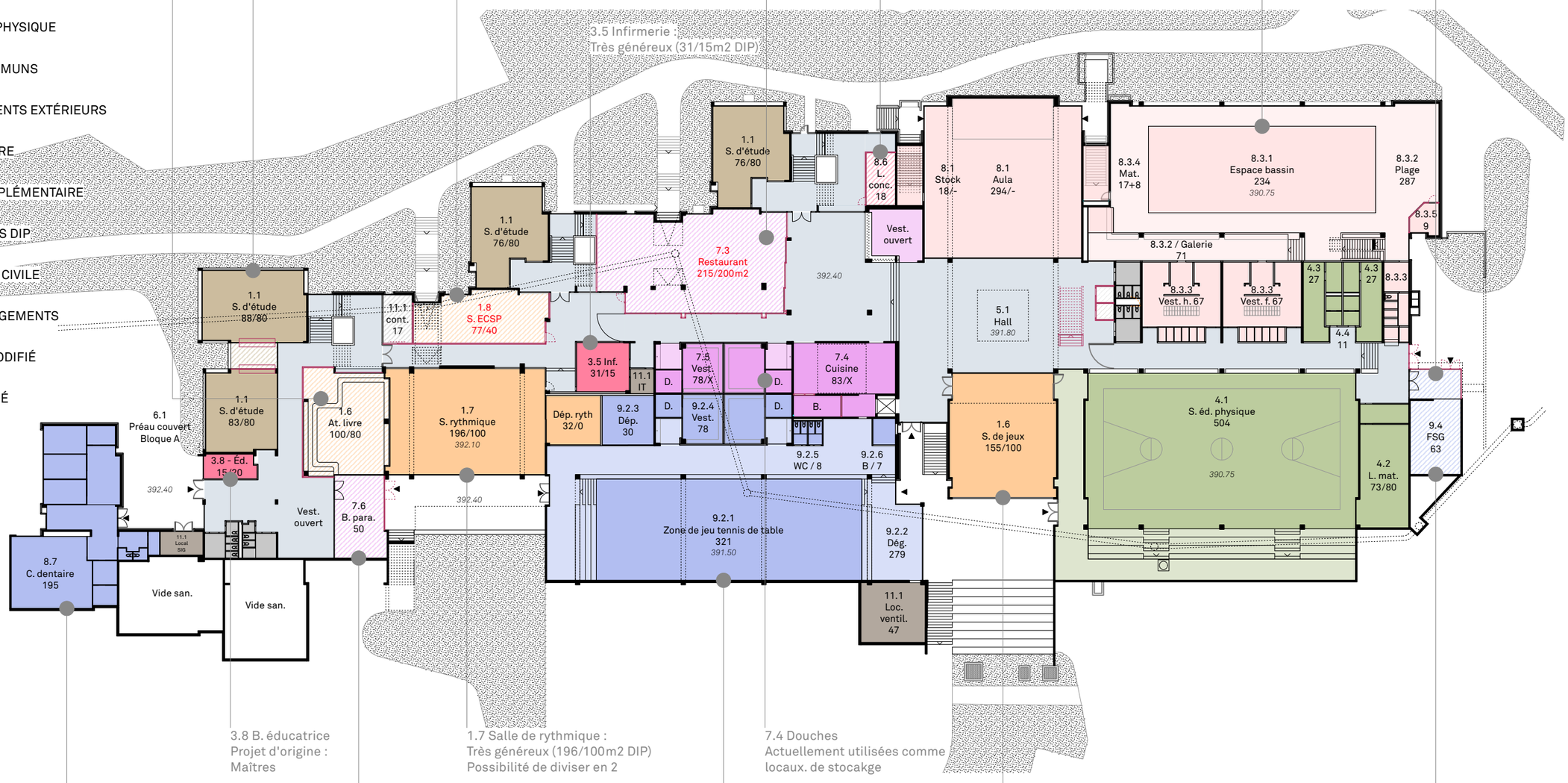

3.8 B. éducatrice
Projet d'origine :
Maîtres

1.7 Salle de rythmique :
Très généreux (196/100m2 DIP)
Possibilité de diviser en 2

7.4 Douches
Actuellement utilisées comme
locaux. de stocakge

8.7 Cabinet dentaire :
Programme pouvant être déplacé hors site

B. parascolaire :
Façade extérieure ajoutée après 1981
Projet d'origine : Vestiaire extérieur
Programme pouvant être déplacé hors site

9.2 Tennis de table :
Remplacement par salle de sport à étudier
Hauteur sous-plafond insuffisant
Dépôt trop petit
Pas accessible pmr
Problème infiltration
Ventilation insuffisante

1.6 Salle de jeux :
Espace très généreux (155/100m2 DIP)
Système façade guillotine d'origine en panne

9.4 Local FSG Lancy :
Projet d'origine : Local matériel jardinier

SS1_PLAN EXISTANT COMMENTÉ

1 : 500

le voiret

le voiret

classe

classe

vest.

restaurant scolaire

aula

mat.

bassin de natation

galerie

wc

wc

hall - foyer

vest. 1

vest. 2

vest.f.

vest.h.

mon.

c

galerie

jardin d'enfants

preau

jardin d'enfants

c.med.

vest. 1

vest. 2

d.

d.

d.

d.

cuisine

mat.

mat.

vest. 1

vest. 2

b.

jeux

rythmique

maitres

entrée

entrée

entrée

entrée bassin

matériel

jardin

galerie

tennis de table

entrées

rythmique

gymnastique

cabinet dent.

entrées

hall

s.e.

wc

wc

théatre

gradins

brossage

vide sanit.

vide sanit.

ventil.

ville de lancy

ecole en sauvy 1e s-sol

arch. p. waltenspuhl 1:200

CA 13.7.76

SS1_PLAN 1976

1:500

Atelier du livre :
Espace cloisonné vers 2022
Pas de lumière naturelle
Ventilation méchanique depuis patio

Classe ECSP + local contaiaires:
Espaces cloisonnés après 1981

Restaurant scolaire :
Programme à supprimer avec cuisine et vestiaires
Plans 1983 - P. Waltenspühl

Local concièrge + rangement :
Espace cloisonné aprés 1981
Projet d'orgine : Pas de cloison. Zone de jeux

Local matériel SFG :
Extension
Plans 1991 - Waltenspühl et Oberwiler

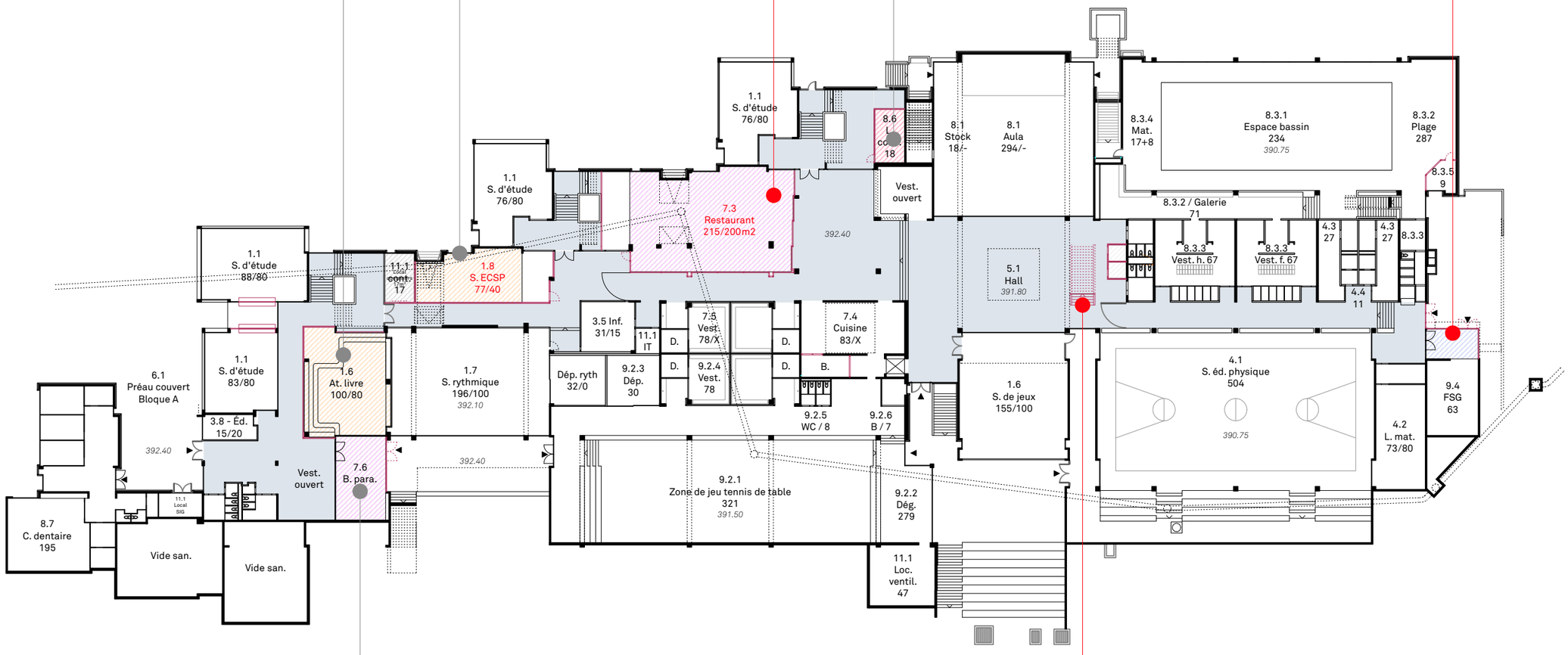

Salle animateurs parascolaire :
Extension après 1981
Projet d'origine : Vestiaire extérieur

Hall Central :
Escalier déplacé
Plans 1978 - P. Waltenspühl

SS1_MODIFICATIONS

1 : 500

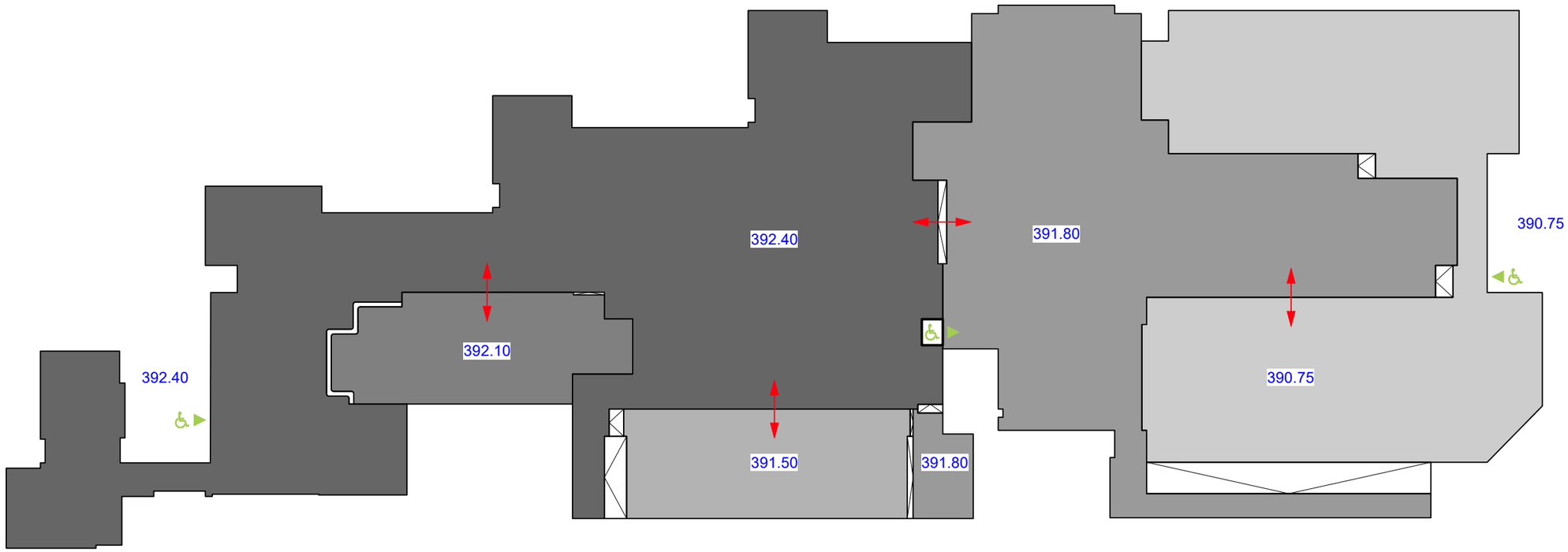

SS1_ACCESSIBILITÉ

1:500

LÉGENDE

- 01_ENSEIGNEMENT_SALLES D'ÉTUDE
- 01_ENSEIGNEMENT_AUTRES SALLES
- 02_CLASSES INTÉGRÉES (CLI)
- 03_LOCAUX ENSEIGNANTS ET ADMIN.
- 04_ÉDUCATION PHYSIQUE
- 05_LOCAUX COMMUNS
- 06_AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
- 07_PARASCOLAIRE
- 08_LOCAUX SUPPLÉMENTAIRE
- 09_LOCAUX HORS DIP
- 10_PROTECTION CIVILE
- 11_AUTRE DÉGAGEMENTS
- AFFECTATION MODIFIÉ
- CLOISON MODIFIÉ

Bloc B - Sous-sol 2
Très faible hauter sous plafond : 211.5 cm

9.6 Bourse aux vêtements / Maquettes trains
Projet d'origine : Dépôt Aula / Dépôt cuisine
Programme pouvant être déplacé hors site

8.1 Aula
Connexion avec Aula condamné

11.1 Centrale technique :
Zone reconfigurée par rapport au projet d'origine

9.3 Lancy Natation :
Programme pouvant être déplacé hors site



Vide sanitaire
Étudier possibilité de creuser sous Tennis de table

SS2_PLAN EXISTANT COMMENTÉ

1 : 500

1
ENSEIGNEMENT

1.1 Salle d'étude
24x80m²

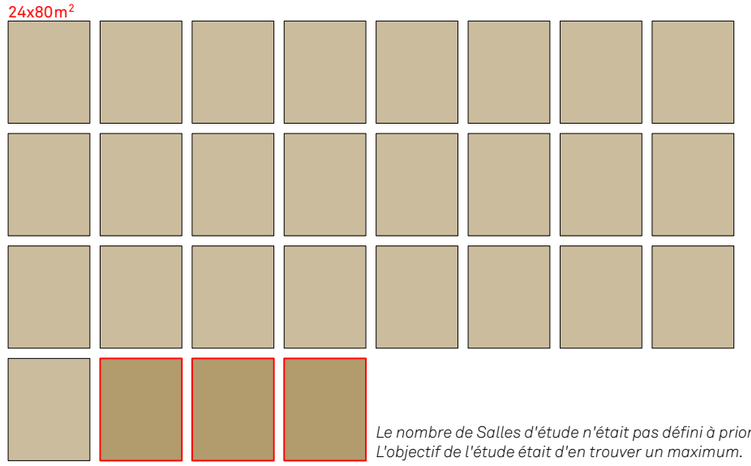

Le nombre de Salles d'étude n'était pas défini à priori. L'objectif de l'étude était d'en trouver un maximum.

1.3 At. arts vis.
2 x 100m²

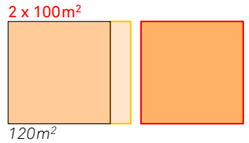

120m²

1.4 Rang. arts vis.
2 x 20m²

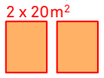

1.5 At. livre
80m²

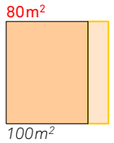

100m²

1.6 Salle jeux *
100m²

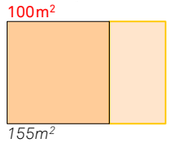

155m²

1.7 Salle rythmique *
100m²

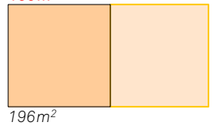

196m²

1.8 Salle d'enseignement d'appui ECSP *
3 x 40m²

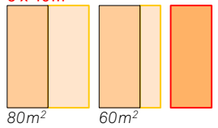

80m² *60m²*

Dans le cadre d'une rénovation le DIP accepte des Salles ECSP de 40m²

2
CLI

2.1/2.2 Salles CLI
3 x 40m²

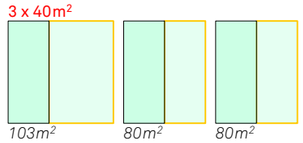

103m² *80m²* *80m²*

2.3 Bureau CLI
20m²



Dans le cadre d'une rénovation le DIP accepte des Salles CLI de 40m²

3
LOCAUX
ENSEIGNANTS
ADMINISTRATION

3.1 S. maîtres
80m²

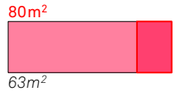

63m²

3.2 Doc. polycopie
15m²



7m²

3.3 Tr. maîtres
20m²



3.4 Dép. av.
30m²



3.5 Inf.
15m²



31m²

3.6 B. dir.
20m²

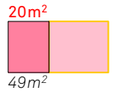

49m²

3.7 B. sec.
20m²



49m²

3.8 B. édu
20m²



15m²

3.9 B. soutien
20m²



4
EDUCATION
PHYSIQUE

4.1 Salle d'éducation physique
2 x 30 x 16/7m

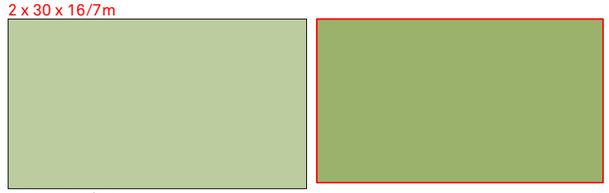

29.2 x 16.6/6.6m

4.2 Mat.
2 x 80m²

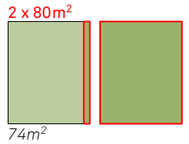

74m²

4.3 Vest.
2 x 80m²

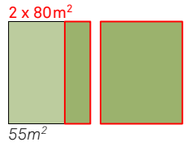

55m²

4.4 Vest. ens.
4 x 10m²

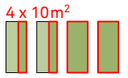

4.5 Dégagement / gradins
X m²



236m²

5
LOCAUX COMMUNS

5.1 Hall couloirs
X m²

5.2 Ascenseur pmr
3 x110 x 140 cm



5.4 Dépôt nett.
X m²

5.5 Containers
~17m²



17m2

5.3.1 WC f
1wc / 10f

5.3.2 WC g
1ur / 10g - 1wc / 30g

5.3.3 WC pmr
1 wc / étage

5.3.4 WC prof.
X m²

5.3.5 WC pers.
X m²

6
AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS

6.1 Préau couvert
25 x 20 m² = 500 m²

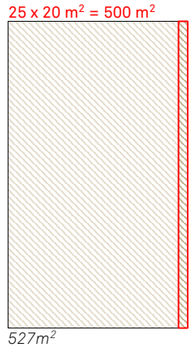

527m²

6.2 Préau ouvert (120 m2 / Salle d'étude)
25 x 120 m² = 3000 m²

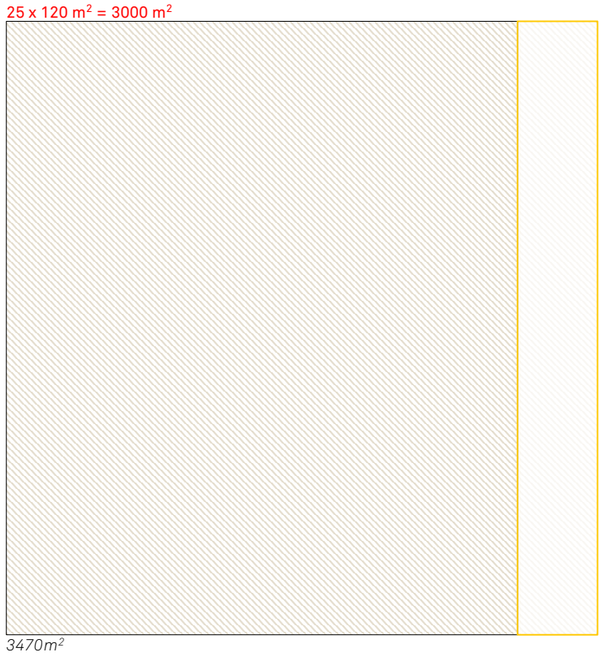

3470m²

6.3 Place pmr
1pl x 3.5 x 5 m



1pl

6.4 Dépose minute
1 x 2.5 x 5 m



1pl

6.5 Places vélos
1P/6P = 1pl./cl. + 7P/8P = 7pl./él. + 1pl/10 ens. = env. 80 pl. = env. 160 m²

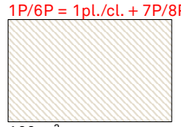

160 m²

COMPARATIF : EXISTANT / BESOINS DIP

1 : 500

7
PARASCOLAIRE

7.1 / 7.2 Salles parascolaire
6 x 80m²

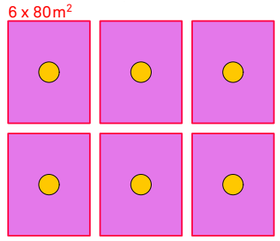

7.3 Restaurant scolaire
150 - 200 m²

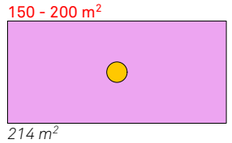

214 m²

7.4 Cuisine
X m²

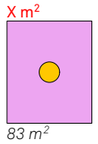

83 m²

7.5 Vestiaires
X m²

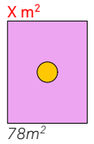

78m²

7.6 Bureau para.
0 m²

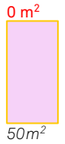

50m²

Aucune Salle parascolaire (7.1 / 7.2) n'existe actuellement dans le bâtiment principal de l'école, uniquement le restaurant avec ces annexes.
L'étude proposé de regrouper l'ensemble du programme parascolaire hors site.

8
EVENTUELLEMENT LOCAUX SUPPLEMENTAIRES

8.1 Aula = salle PV 120p *
160m²

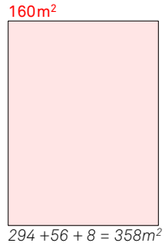

294 +56 + 8 = 358m²

8.4 Four poterie
15m²

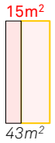

43m²

8.5 Appt conc.
~114m²

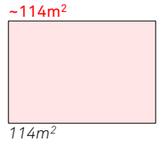

114m²

8.6 Loge conc.
~18m²



18m²

8.7 Cab. dent.
~194m²

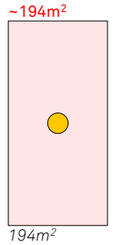

194m²

8.3.1 Bassin existant
25 x 12.5m (min 16'66 x 8m)

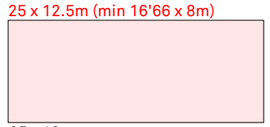

25 x 10m

8.3.2 Dég. (plage+galerie)
X m²

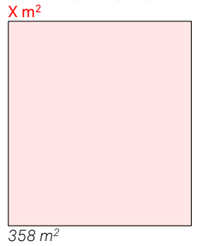

358 m²

8.3.3 Annexes (vest.+inf.)
~158m²

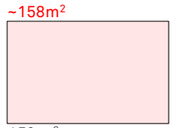

158 m²

8.3.4 Mat.
~25m²



25 m²

8.3.5 Bur.
~9m²



9m²

9
LOXAUX HORS DIP

9.1 Maq. trains
~83m²

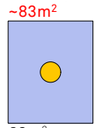

83m²

9.2.1 Zone de jeu tennis de table
12x6/4m (min) - 14x7/5 (int.)

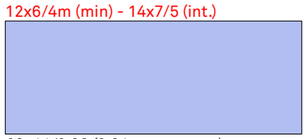

29x11/3.98 (3.31 sous poutre)
320m²

9.2.2 Dég.
X m²

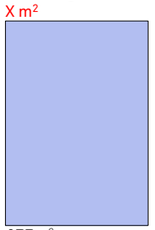

277m²

9.2.3 Dép.
Trop petit



30m²

9.2.4 Vest.
~78 m²

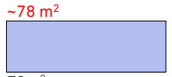

78m²

9.2.5 WC
Trop petit



8m²

9.2.6 Bur.
0 m²

7m²

9.3.1 Admin LN
50 - 60 m²

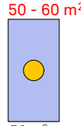

50m²

9.3.2 Vest.
~50m²

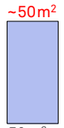

50m²

9.3.3 Stock
~9m²



9m²

9.4 Salle musculation
150 m²

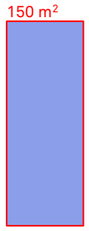

9.5 FSG L
~62m²

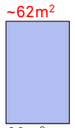

62m²

9.6 B. vêtements
~289m²

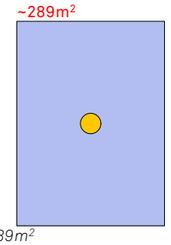

289m²

10
PROTECTION CIVILE

10.1 Poste PCi
1608m²



1608m²

10.2 Dépôt PCi
349m²

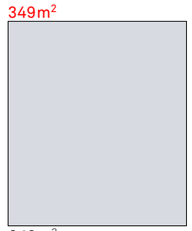

349m²

10.3 Abri PCi Bloc C
317m²

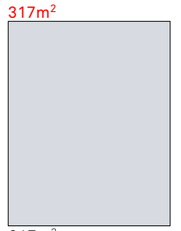

317m²

10.4 Abri Pci Bloc D
180m²

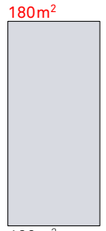

180m²

11
TECHNIQUE / ENTREPOSAGE

11.1 Centrale technique
385m²

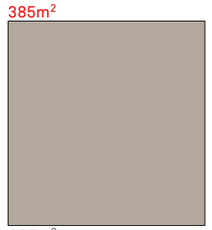

385m²

11.1 Eaux B
~28m²



28m²

11.1 Eaux D
~12m²



12m²

11.1 Racc. A+B
20m²



20m²

11.1 Racc. C+D
20m²



20m²

11.1 SIG
~12m²



12m²

11.1 IT
~7m²



7m²

11.1 Vent.
~48m²



48m²

11.1 Élec.
~3m²

3m²

11.1 Swisscom
~2m²

2m²

11.1 SS ch.
~29m²

29m²

11.2 Mat. E.P.
0m²

44m2

11.2 Mat. prép.
0m²

43m2

11.2 Mat. E.E.
0m²

55m2

11.2 Mat. J.E.
0m²

30m2

11.2 Dép. mob.
0m²

56m2

11.2 Cave conc.
0m²

5m2

LÉGENDE

SURFACE EN TROP

SURFACE MINIMUM DEMANDÉE

SURFACE MANQUANTE

SURFACE POUVANT ÊTRE DÉPLACÉ HORS SITE

* Locaux partagés avec GIAPP

Numéro + Nom
surface nécessaire

surface existante

COMPARATIF : EXISTANT / BESOINS DIP

1 : 500

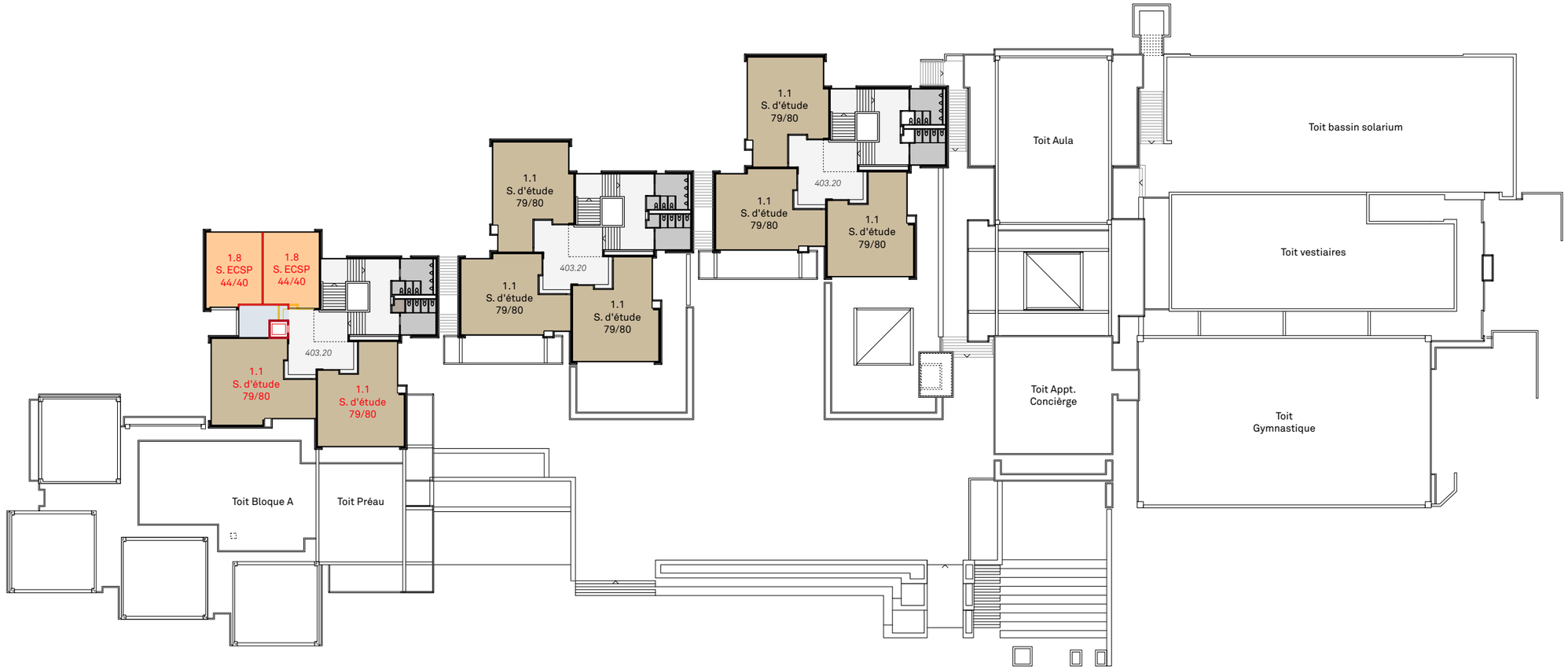
1.8
S. ECSP
44/40
1.8
S. ECSP
44/40
1.1
S. d'étude
79/80
403.20
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
403.20
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
403.20
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
Toit Aula
Toit bassin solarium
Toit vestiaires
Toit Appt.
Concièrge
Toit
Gymnastique
Toit Bloque A
Toit Préau

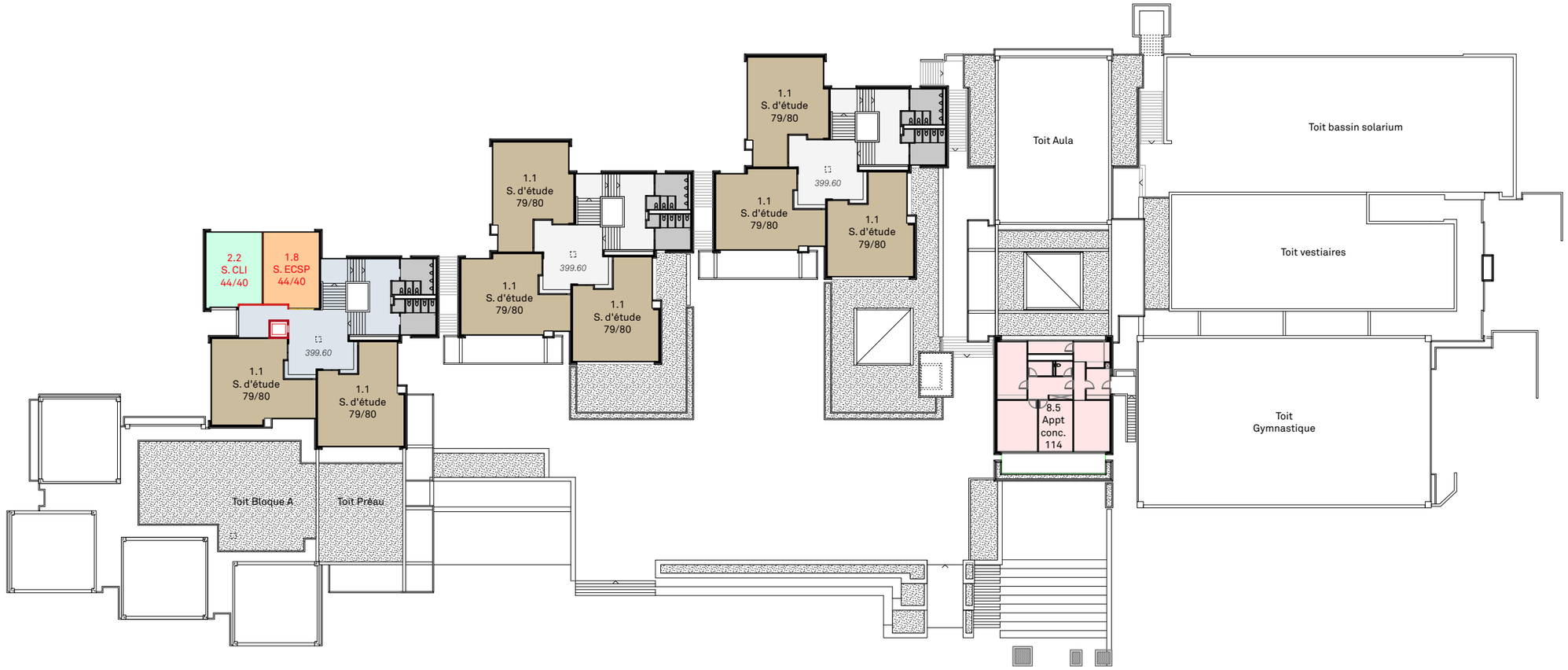
2.2
S. CLI
44/40
1.8
S. ECSP
44/40
399.60
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
399.60
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
399.60
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
79/80
Toit Aula
Toit bassin solarium
Toit vestiaires
8.5
Appt
conc.
114
Toit
Gymnastique
Toit Bloque A
Toit Préau

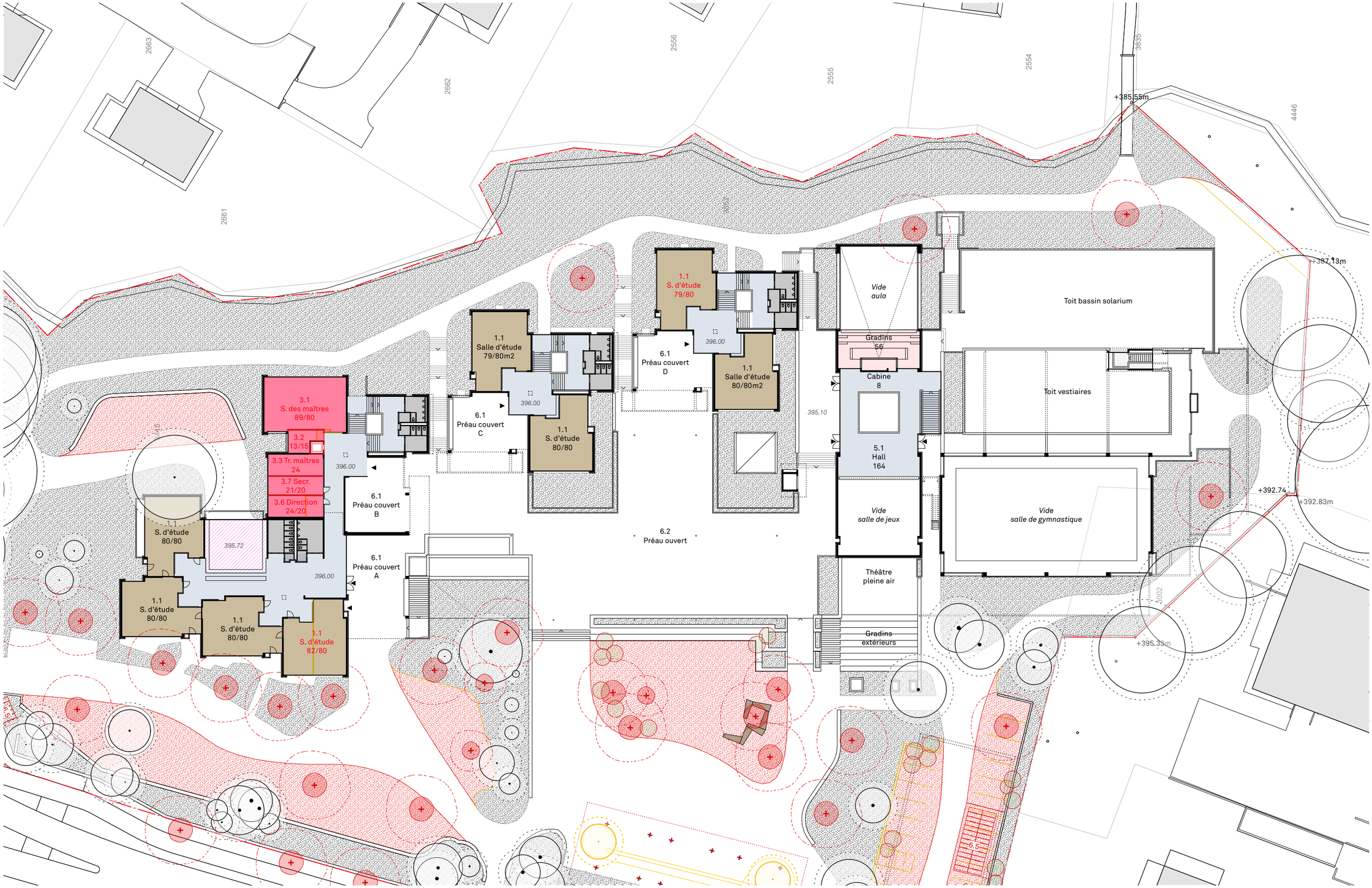
2663
2662
2661
2556
2555
2554
3835
4446
+385.55m
+387.13m
+392.74
+392.83m
+395.33m
3.1
S. des maîtres
89/80
3.2
13/15
3.3 Tr. maîtres
24
3.7 Secr.
21/20
3.6 Direction
24/20
1.1
S. d'étude
80/80
1.1
Salle d'étude
79/80m2
1.1
S. d'étude
79/80
1.1
S. d'étude
80/80m2
1.1
S. d'étude
80/80
1.1
S. d'étude
80/80
1.1
S. d'étude
80/80
1.1
S. d'étude
82/80
6.1
Préau couvert
A
6.1
Préau couvert
B
6.1
Préau couvert
C
6.1
Préau couvert
D
6.2
Préau ouvert
396.00
395.72
395.10
Vide
aula
Gradins
56
Cabine
8
5.1
Hall
164
Vide
salle de jeux
Théâtre
pleine air
Gradins
extérieurs
Toit bassin solarium
Toit vestiaires
Vide
salle de gymnastique
3002
6.5

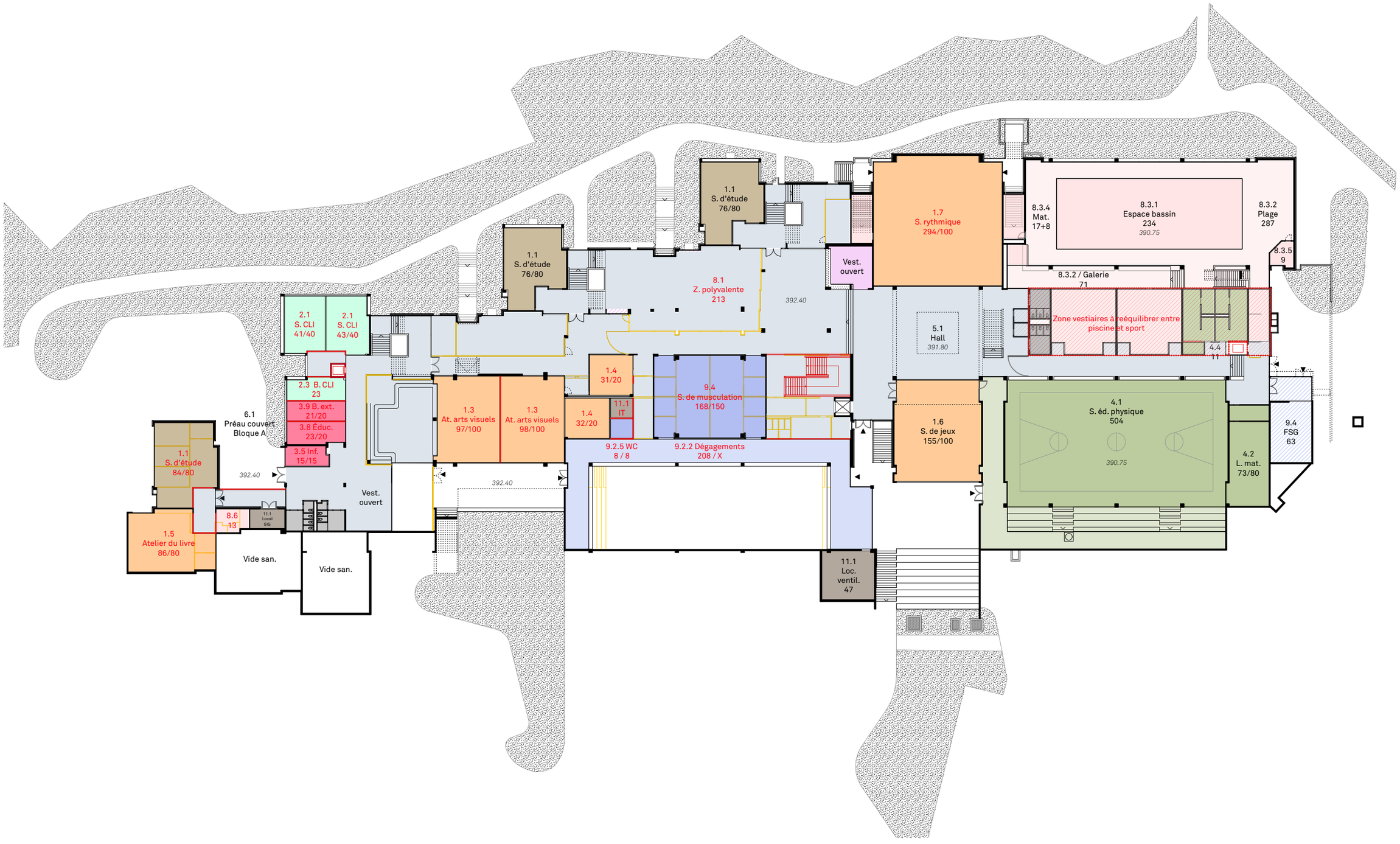
1.1
S. d'étude
76/80
1.1
S. d'étude
76/80
8.1
Z. polyvalente
213
392.40
Vest.
ouvert
1.7
S. rythmique
294/100
8.3.4
Mat.
17+8
8.3.1
Espace bassin
234
390.75
8.3.2
Plage
287
8.3.5
9
8.3.2 / Galerie
71
Zone vestiaires à rééquilibrer entre piscine et sport
4.4
11
5.1
Hall
391.80
2.1
S. CLI
41/40
2.1
S. CLI
43/40
2.3 B. CLI
23
3.9 B. ext.
21/20
3.8 Éduc.
23/20
3.5 Inf.
15/15
6.1
Préau couvert
Bloque A
1.4
31/20
11.1
IT
1.3
At. arts visuels
97/100
1.3
At. arts visuels
98/100
1.4
32/20
9.4
S. de musculation
168/150
9.2.5 WC
8 / 8
9.2.2 Dégagements
208 / X
1.6
S. de jeux
155/100
4.1
S. éd. physique
504
390.75
4.2
L. mat.
73/80
9.4
FSG
63
1.1
S. d'étude
84/80
392.40
392.40
Vest.
ouvert
8.6
13
11.1
Local
SIG
1.5
Atelier du livre
86/80
Vide san.
Vide san.
11.1
Loc.
ventil.
47

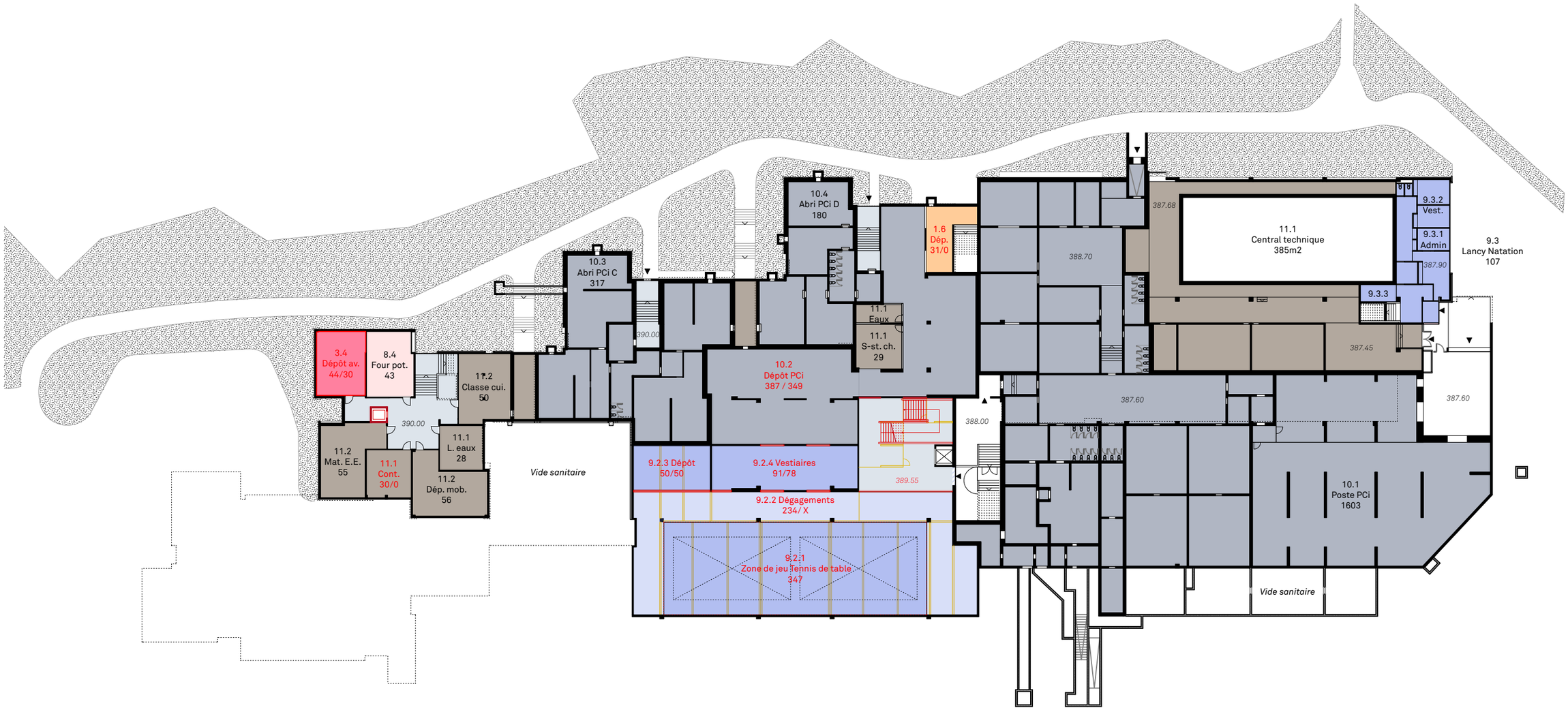
3.4
Dépôt av.
44/30
8.4
Four pot.
43
11.2
Classe cui.
50
390.00
11.2
Mat. E.E.
55
11.1
Cont.
30/0
11.1
L. eaux
28
11.2
Dép. mob.
56
Vide sanitaire
10.3
Abri PCi C
317
390.00
10.4
Abri PCi D
180
1.6
Dép.
31/0
11.1
Eaux
11.1
S-st. ch.
29
10.2
Dépôt PCi
387 / 349
9.2.3 Dépôt
50/50
9.2.4 Vestiaires
91/78
9.2.2 Dégagements
234/ X
9.2.1
Zone de jeu Tennis de table
347
388.00
389.55
388.70
387.68
11.1
Central technique
385m2
9.3.2
Vest.
9.3.1
Admin
387.90
9.3.3
9.3
Lancy Natation
107
387.45
387.60
387.60
10.1
Poste PCi
1603
Vide sanitaire

30 m rivière

20 m fôret

Fôret

Limite parcelle

407.40

407.01

405.75

396.40

395.90

395.05

9.4
Salle de musculation

393.00

392.40

9.2.1
Tennis de table

9.2.4
Vestiaires

10.2
Dépôt PCi

390.00

391.00

389.55

389.55

389.15

398.20

388.50
(Regard)

387.00

V0_ROCADES_COUE TENNIS DE TABLE

1 : 200

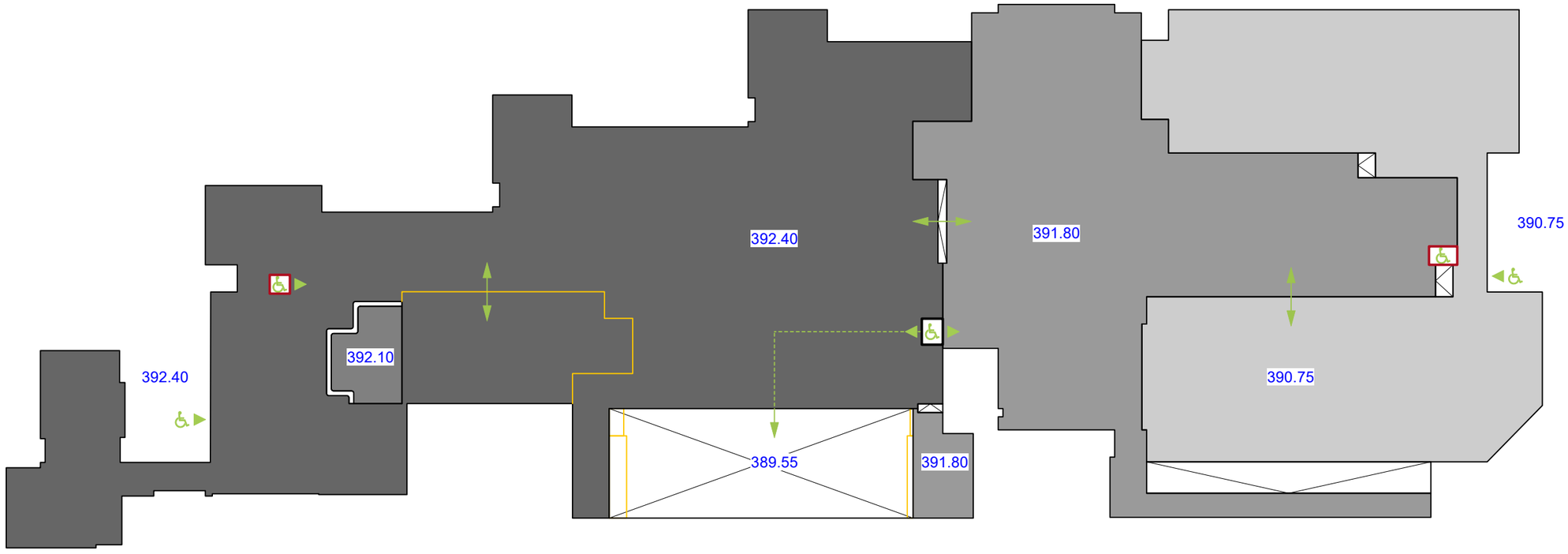
392.40
391.80
390.75
392.10
392.40
390.75
389.55
391.80

3 VARIANTES EXTENSIÓN

V1
SALLE DE SPORT SOUS TENNIS DE TABLE

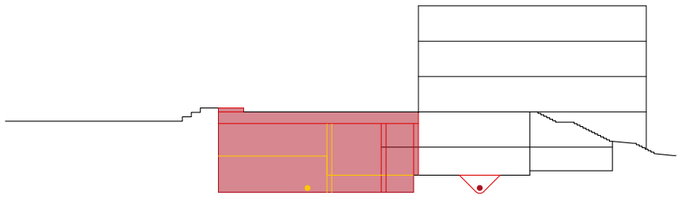

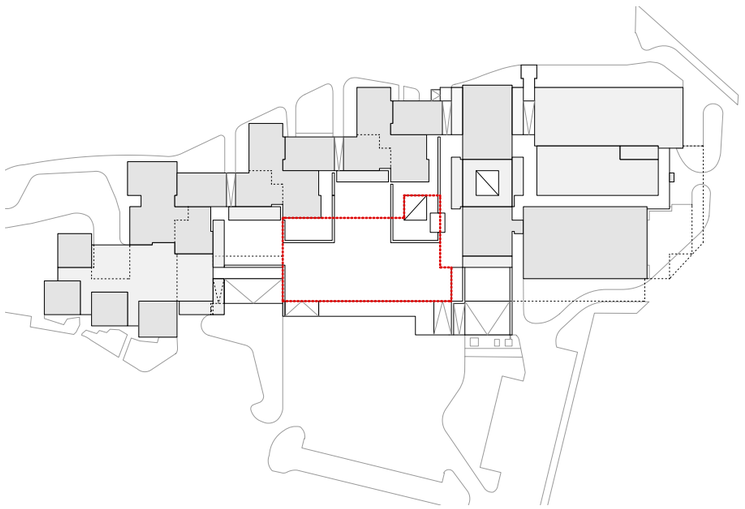

V2
SALLE DE SPORT SUR PISCINE

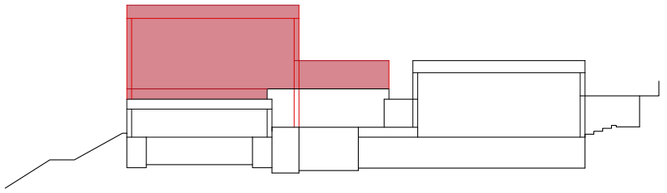

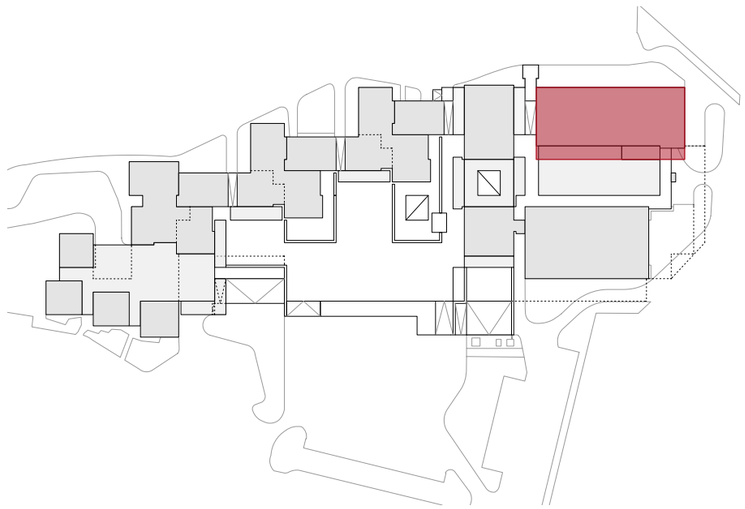

V3
SALLE DE SPORT SOUS PRÉAU

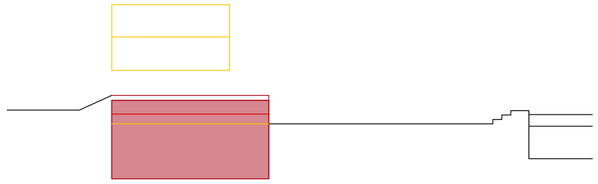

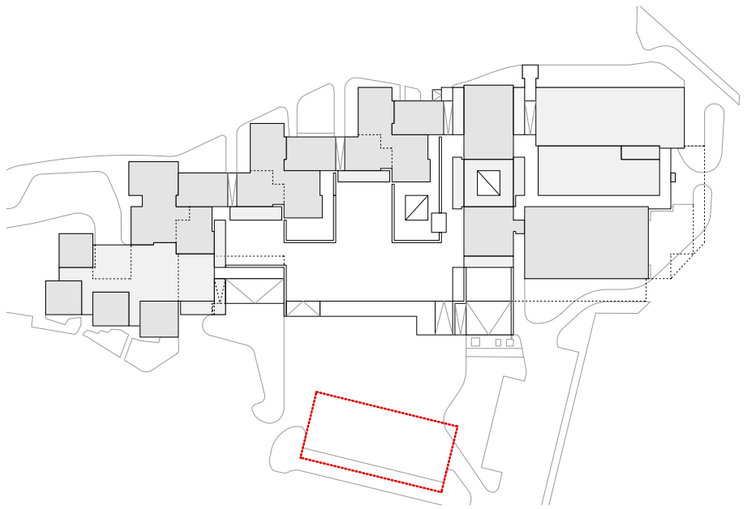

V1
SALLE DE SPORT EN SOUS-OEUVRE

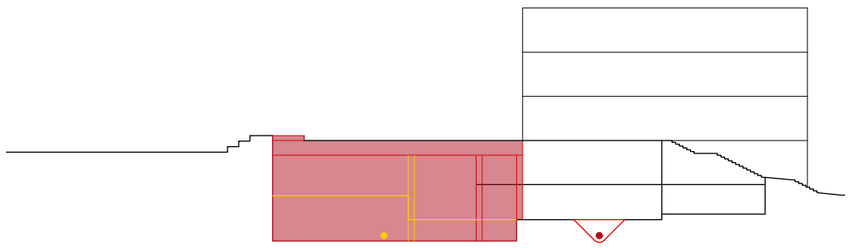

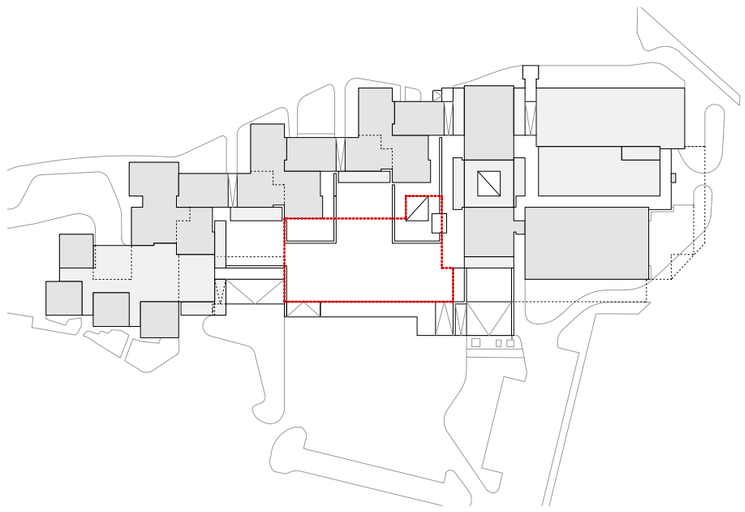

30 m rivière

20 m fôret

Fôret

407.40

407.01

405.75

396.40

395.05

4.3
Vest.
79/80

392.40

393.00

4.1 Salle d'éducation physique
30 x 16/7 m

9.3
Salle, musculation

10.2
Dépôt PCi

389.55

390.00

391.00

398.20

387.66

Déviation collecteur EU

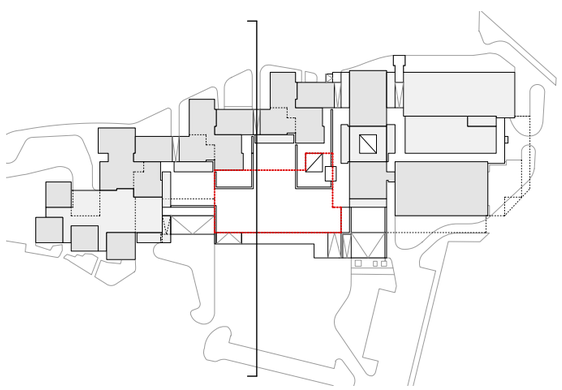

V1_COUPE SALLE DE SPORT

1 : 200

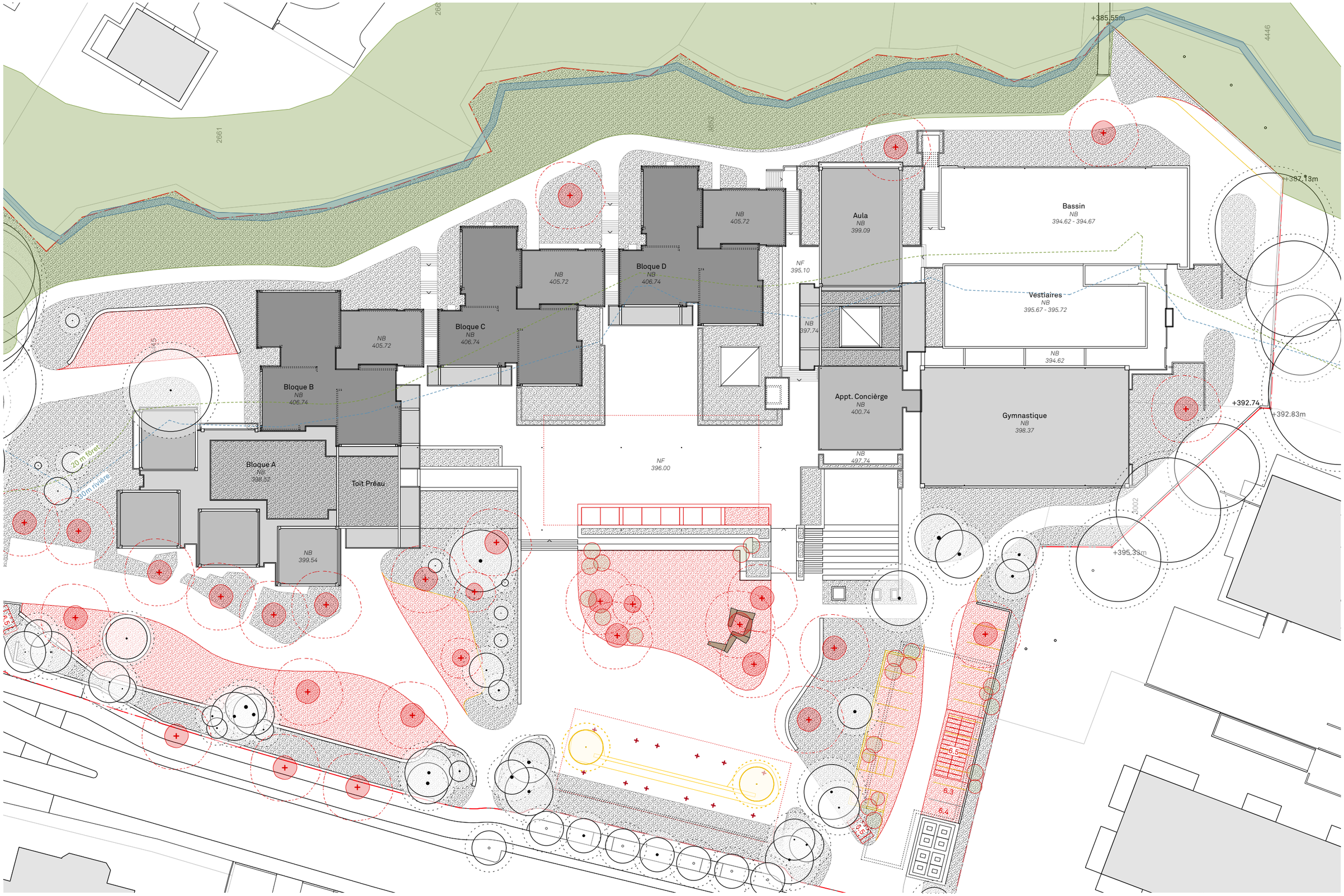

V1_TOITURE

1:500

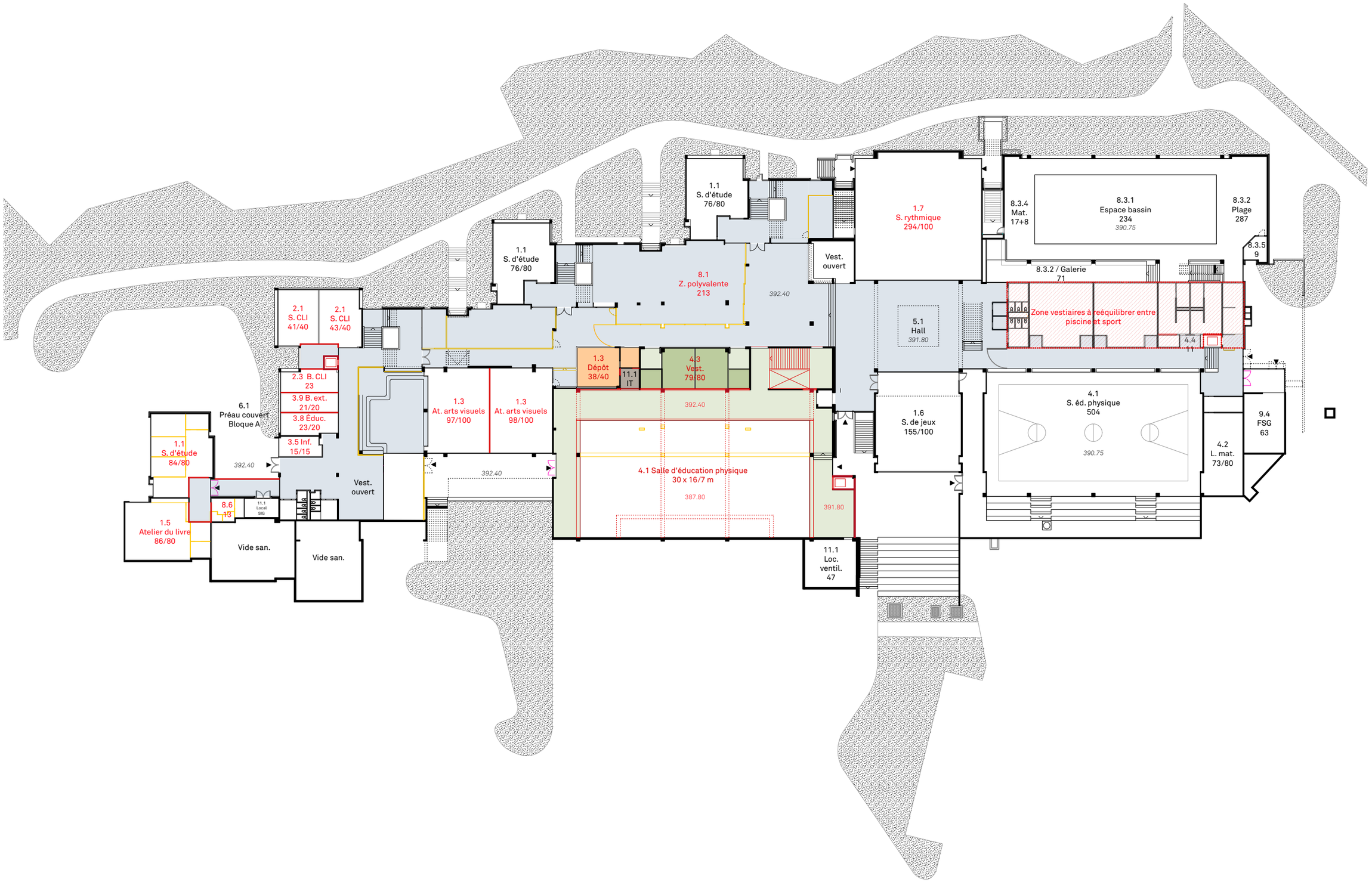
1.1
S. d'étude
76/80
1.1
S. d'étude
76/80
1.7
S. rythmique
294/100
8.3.4
Mat.
17+8
8.3.1
Espace bassin
234
390.75
8.3.2
Plage
287
8.3.5
9
8.3.2 / Galerie
71
Zone vestiaires à rééquilibrer entre piscine et sport
4.4
11
Vest.
ouvert
8.1
Z. polyvalente
213
392.40
2.1
S. CLI
41/40
2.1
S. CLI
43/40
5.1
Hall
391.80
1.3
Dépôt
38/40
11.1
IT
4.3
Vest.
79/80
2.3 B. CLI
23
3.9 B. ext.
21/20
3.8 Éduc.
23/20
3.5 Inf.
15/15
6.1
Préau couvert
Bloque A
1.3
At. arts visuels
97/100
1.3
At. arts visuels
98/100
392.40
1.6
S. de jeux
155/100
4.1
S. éd. physique
504
390.75
9.4
FSG
63
4.2
L. mat.
73/80
1.1
S. d'étude
84/80
392.40
392.40
4.1 Salle d'éducation physique
30 x 16/7 m
387.80
391.80
Vest.
ouvert
8.6
13
11.1
Local
SIG
1.5
Atelier du livre
86/80
Vide san.
Vide san.
11.1
Loc.
ventil.
47

V1_SS1

1:500

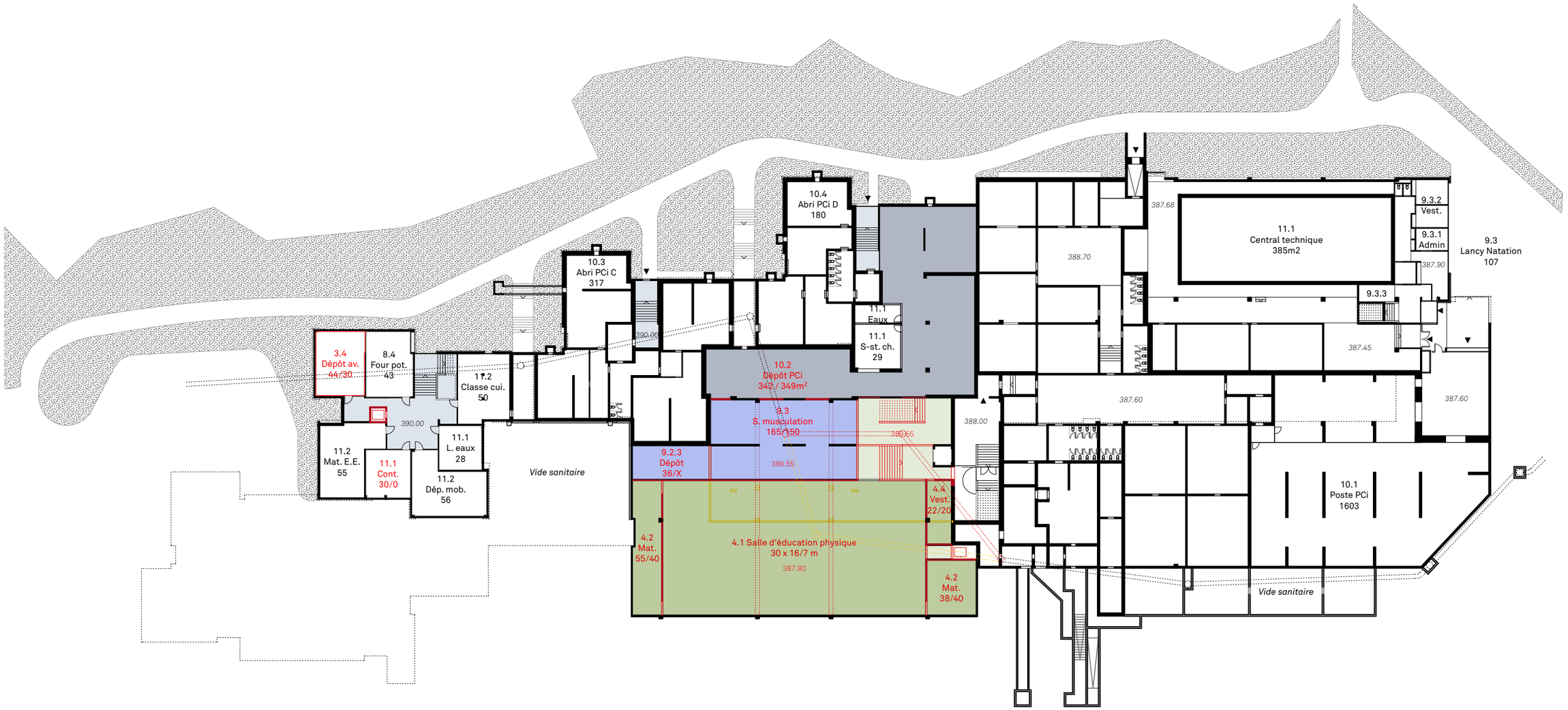
10.4
Abri PCi D
180
10.3
Abri PCi C
317
11.1
Eaux
11.1
S-st. ch.
29
10.2
Dépôt PCi
342 / 349m²
3.4
Dépôt av.
44/30
8.4
Four pot.
43
11.2
Classe cui.
50
390.00
390.06
11.2
Mat. E.E.
55
11.1
Cont.
30/0
11.1
L. eaux
28
11.2
Dép. mob.
56
Vide sanitaire
9.3
S. musculation
165/150
389.55
388.00
9.2.3
Dépôt
36/X
4.4
Vest.
22/20
4.2
Mat.
55/40
4.1 Salle d'éducation physique
30 x 16/7 m
387.80
4.2
Mat.
38/40
387.68
388.70
11.1
Central technique
385m2
9.3.2
Vest.
9.3.1
Admin
387.90
9.3.3
9.3
Lancy Natation
107
387.45
387.60
387.60
10.1
Poste PCi
1603
Vide sanitaire

V1_SS2

1:500

V2
SALLE DE SPORT SUR PISCINE

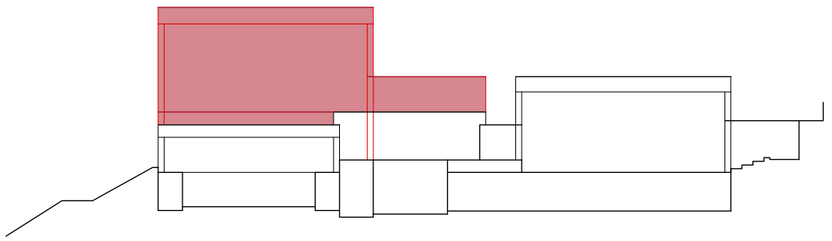

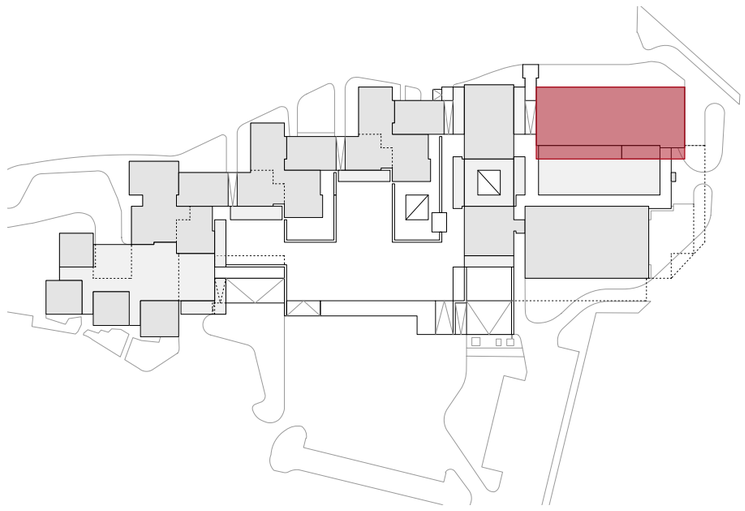

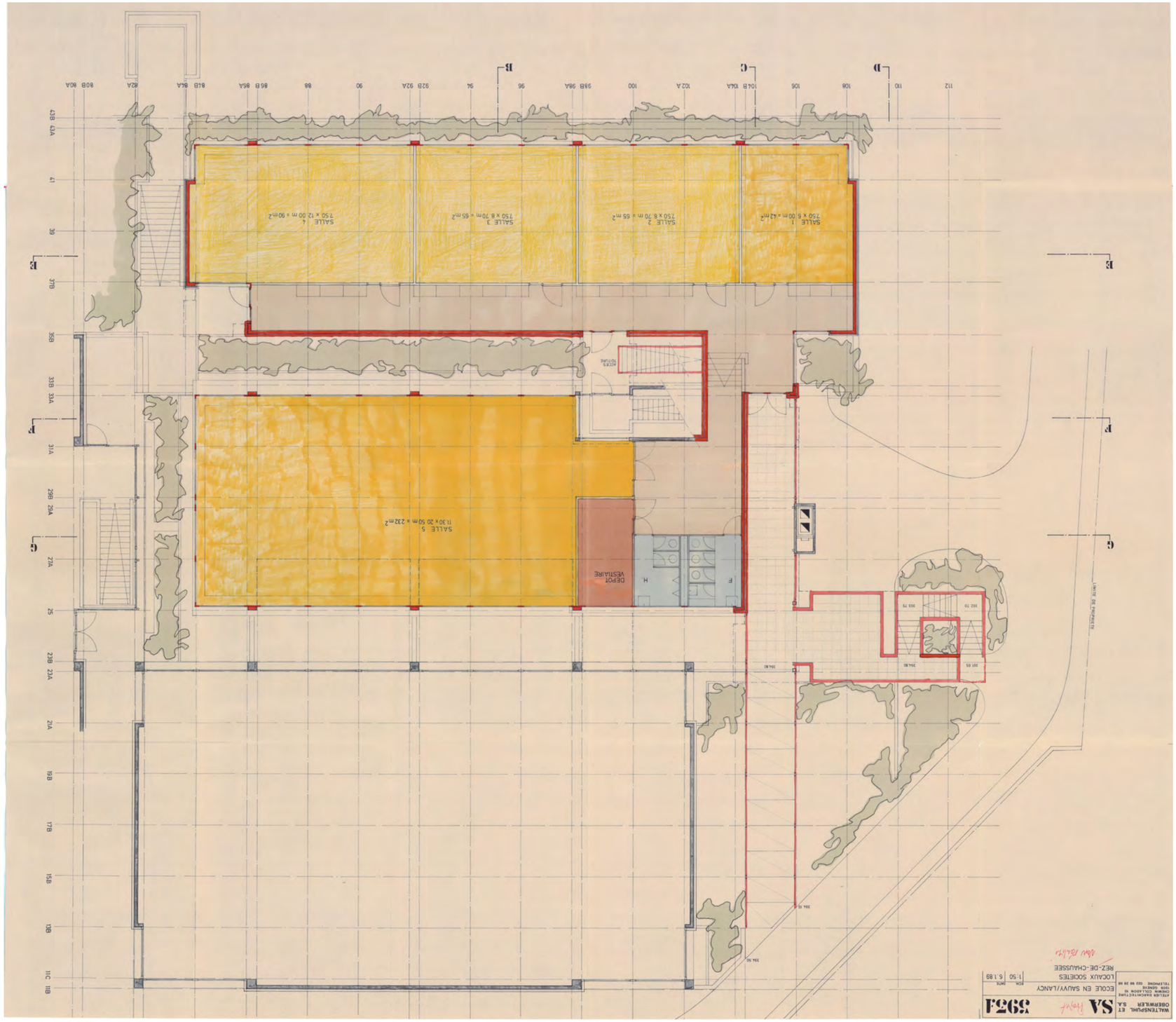

PROJET D'EXTENSION - 1989

WALTENSPUHL ET OBERWILER S.A.
ATELIER D'ARCHITECTURE
CHEMIN COLLADON 10
1209 GENEVE
TELEPHONE 022 98 28 88

SA Projet **3041**

ECOLE EN SAUVY/LANCY

COUPE **B-B**
LOCAUX SOCIETES

ECH.	DATE
1: 50	6.1.89

Non réalisé

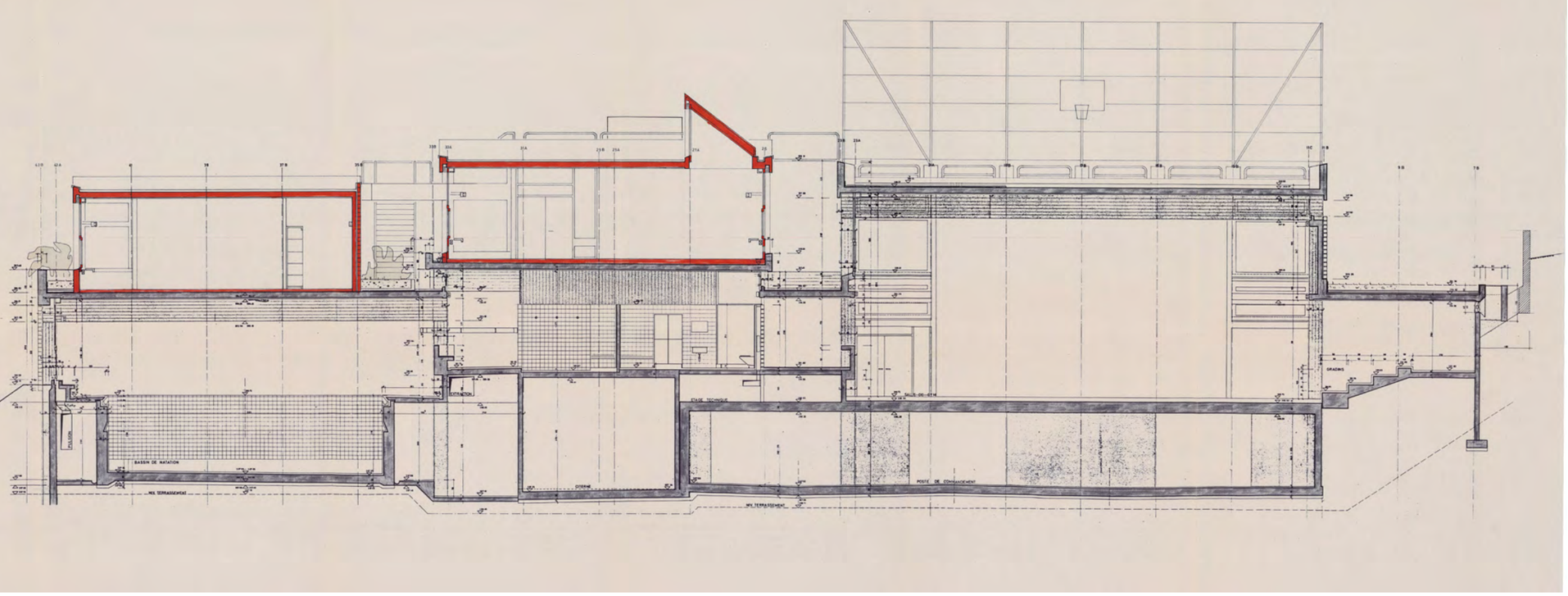

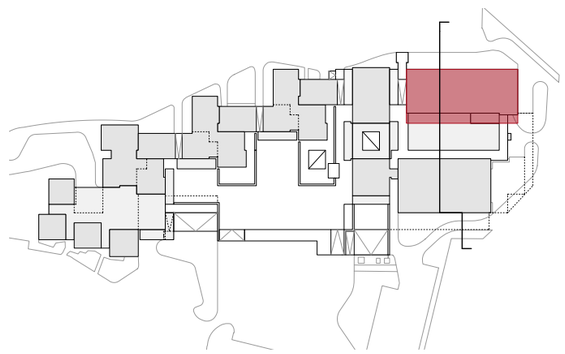

PROJET D'EXTENSION - 1989

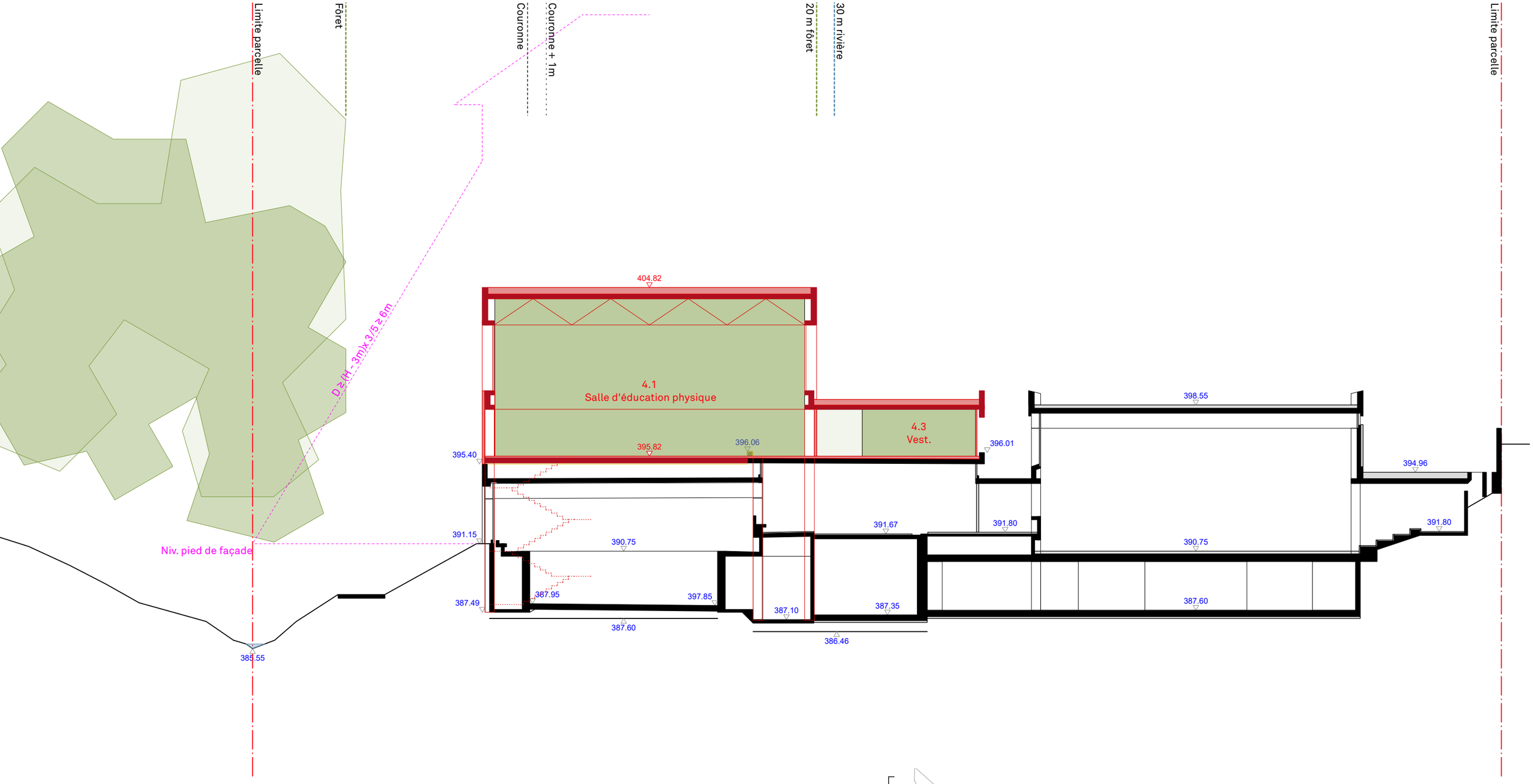

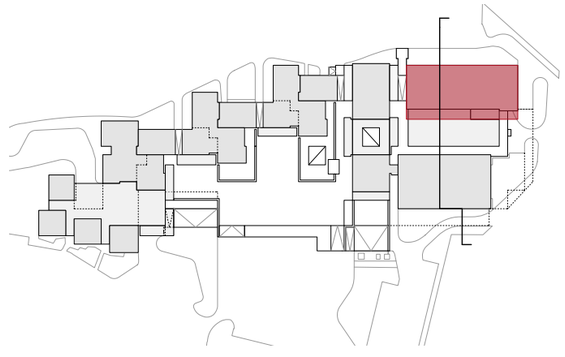

V2_COUPE SALLE DE SPORT

1 : 200

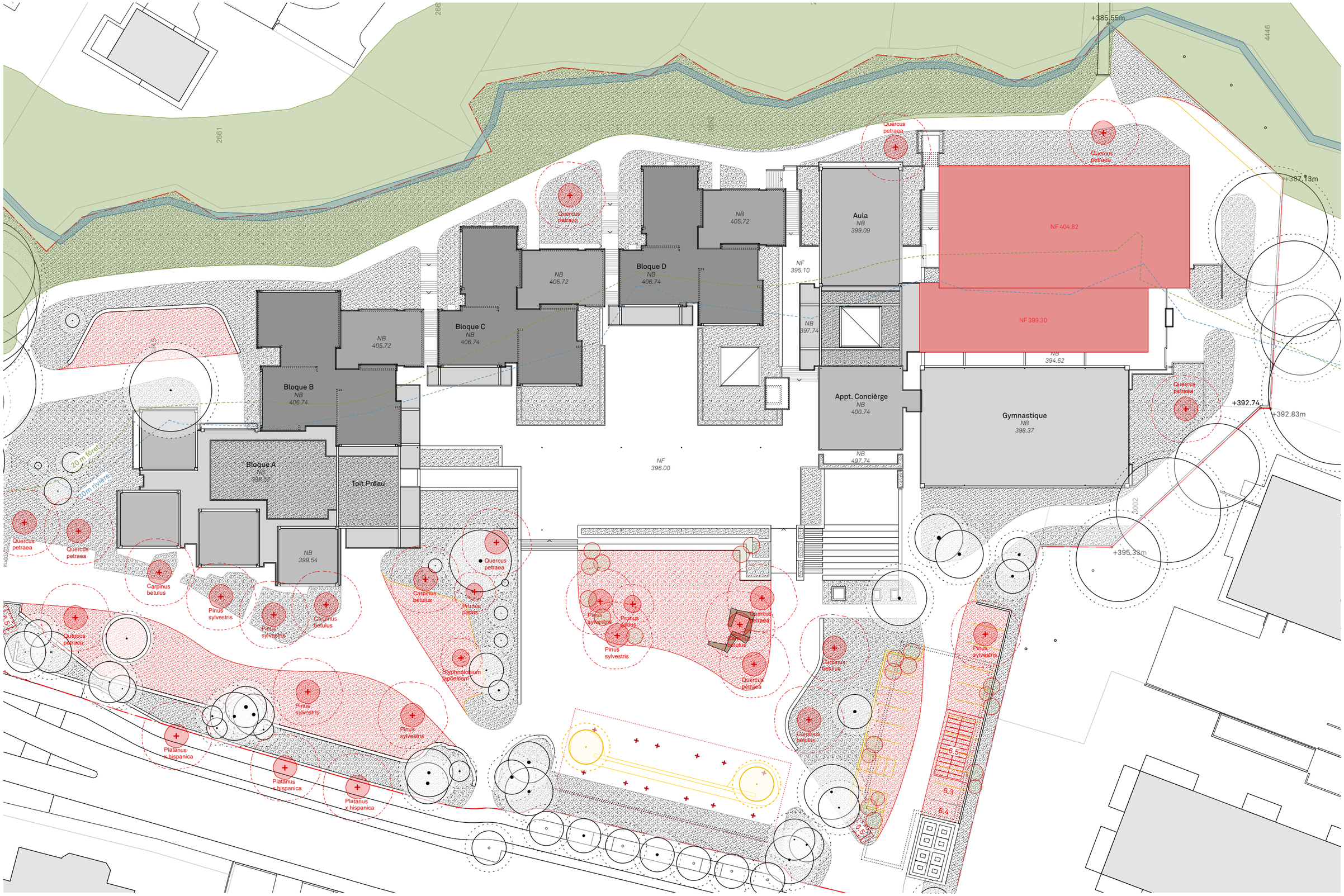

Bloque A
NB
398.37
Bloque B
NB
406.74
Bloque C
NB
406.74
Bloque D
NB
406.74
NB
405.72
NB
405.72
NB
405.72
Aula
NB
399.09
NF 404.82
NF 399.30
NF
395.10
NB
397.74
NB
394.62
Appt. Concièrge
NB
400.74
NB
497.74
Gymnastique
NB
398.37
NF
396.00
Toit Préau
NB
399.54
+385.55m
+387.13m
+392.74
+392.83m
+395.33m
20 m forêt
30m rivière
Quercus petraea
Carpinus betulus
Pinus sylvestris
Prunus padus
Styphnolobium japonicum
Platanus x hispanica
6.5
6.3
6.4

V2_TT

1:500

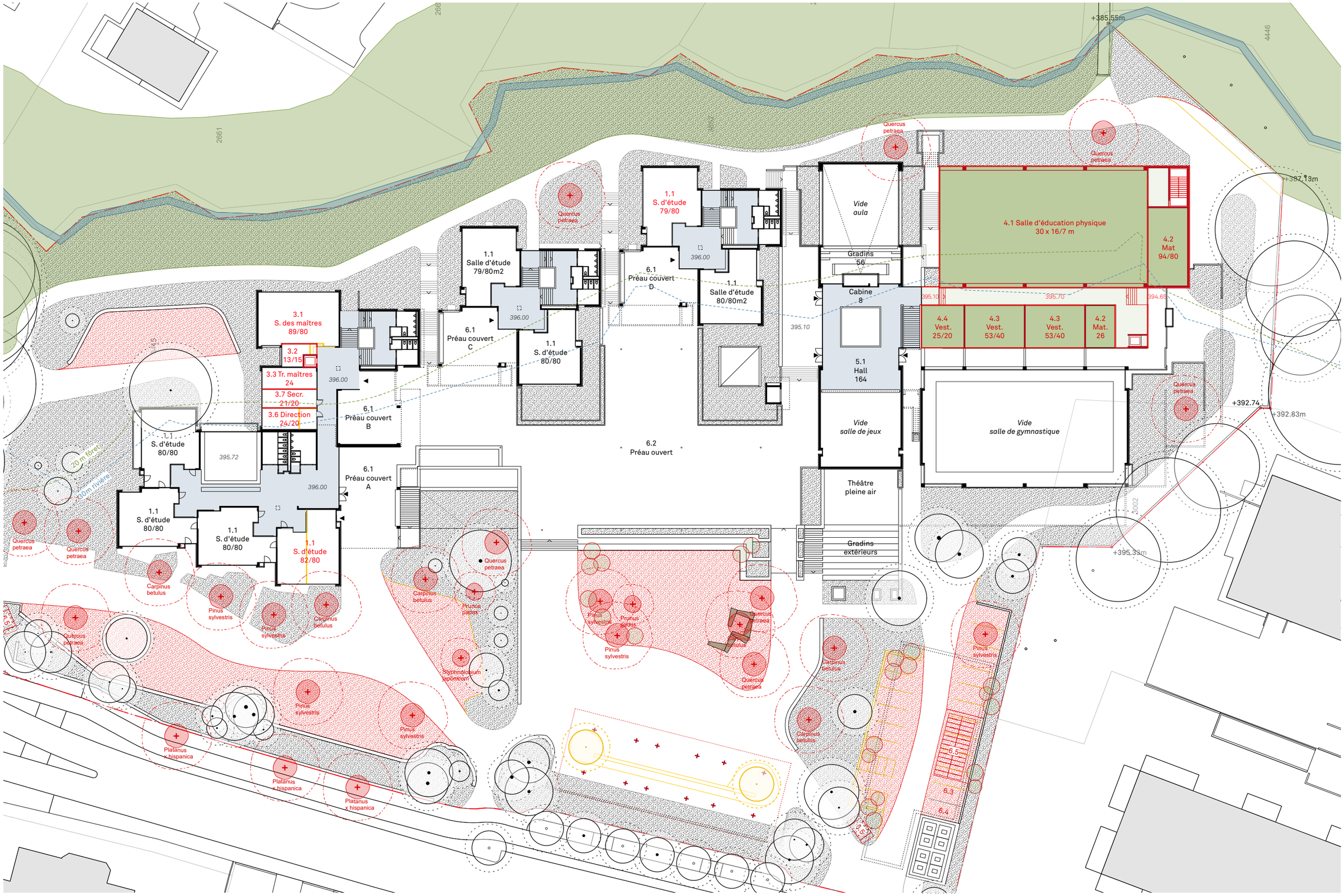

1.1 S. d'étude 79/80
1.1 Salle d'étude 79/80m2
6.1 Préau couvert D
1.1 Salle d'étude 80/80m2
6.1 Préau couvert C
1.1 S. d'étude 80/80
3.1 S. des maîtres 89/80
3.2 13/15
3.3 Tr. maîtres 24
3.7 Secr. 21/20
3.6 Direction 24/20
6.1 Préau couvert B
6.1 Préau couvert A
1.1 S. d'étude 80/80
1.1 S. d'étude 80/80
1.1 S. d'étude 82/80
6.2 Préau ouvert
Vide aula
Gradins 56
Cabine 8
5.1 Hall 164
Vide salle de jeux
Théâtre pleine air
Gradins extérieurs
4.1 Salle d'éducation physique 30 x 16/7 m
4.2 Mat 94/80
4.4 Vest. 25/20
4.3 Vest. 53/40
4.3 Vest. 53/40
4.2 Mat. 26
Vide salle de gymnastique
Quercus petraea
Carpinus betulus
Pinus sylvestris
Platanus x hispanica
Prunus padus
Styphnolobium japonicum
20 m forêt
30 m rivière
+385.55m
+387.13m
+392.74
+392.83m
+395.33m
395.10
395.70
394.65
396.00
395.72

V2_RDC

1:500

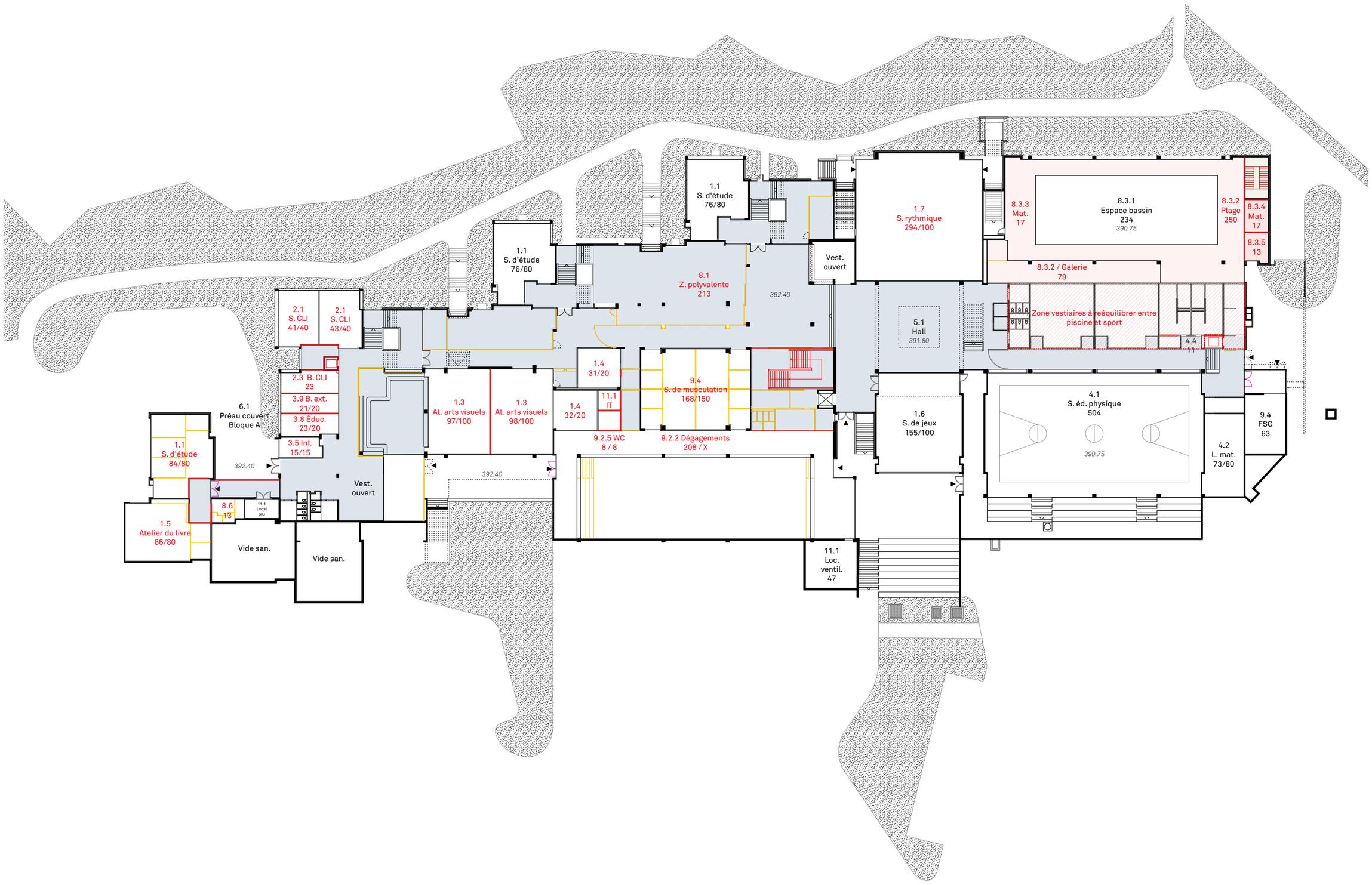
1.1
S. d'étude
84/80
1.5
Atelier du livre
86/80
6.1
Préau couvert
Bloque A
392.40
2.1
S. CLI
41/40
2.1
S. CLI
43/40
2.3 B. CLI
23
3.9 B. ext.
21/20
3.8 Éduc.
23/20
3.5 Inf.
15/15
8.6
13
11.1
Local
SIG
Vest.
ouvert
Vide san.
Vide san.
1.1
S. d'étude
76/80
1.1
S. d'étude
76/80
8.1
Z. polyvalente
213
392.40
1.3
At. arts visuels
97/100
1.3
At. arts visuels
98/100
392.40
1.4
31/20
11.1
IT
1.4
32/20
9.2.5 WC
8 / 8
9.4
S. de musculation
168/150
9.2.2 Dégagements
208 / X
Vest.
ouvert
1.7
S. rythmique
294/100
5.1
Hall
391.80
1.6
S. de jeux
155/100
11.1
Loc.
ventil.
47
8.3.3
Mat.
17
8.3.1
Espace bassin
234
390.75
8.3.2
Plage
250
8.3.4
Mat.
17
8.3.5
13
8.3.2 / Galerie
79
Zone vestiaires à rééquilibrer entre piscine et sport
4.4
11
4.1
S. éd. physique
504
390.75
4.2
L. mat.
73/80
9.4
FSG
63

V2_SS1

1:500

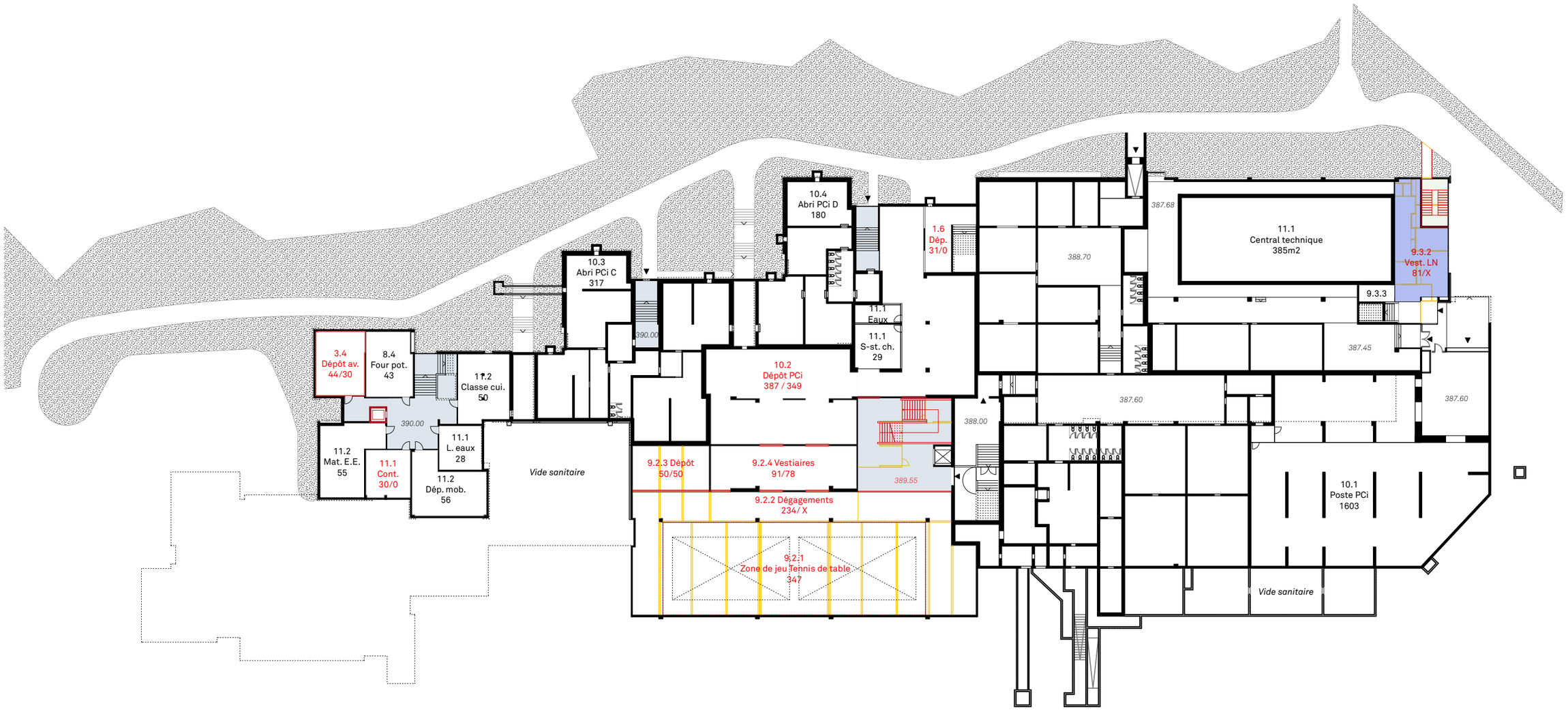
3.4
Dépôt av.
44/30
8.4
Four pot.
43
11.2
Classe cui.
50
390.00
11.2
Mat. E.E.
55
11.1
Cont.
30/0
11.1
L. eaux
28
11.2
Dép. mob.
56
Vide sanitaire
10.3
Abri PCi C
317
10.4
Abri PCi D
180
11.1
Eaux
11.1
S-st. ch.
29
10.2
Dépôt PCi
387 / 349
9.2.3 Dépôt
50/50
9.2.4 Vestiaires
91/78
9.2.2 Dégagements
234/ X
9.2.1
Zone de jeu Tennis de table
347
1.6
Dép.
31/0
388.00
389.55
388.70
387.68
11.1
Central technique
385m2
9.3.2
Vest. LN
81/X
9.3.3
387.45
387.60
387.60
10.1
Poste PCi
1603
Vide sanitaire

V2_RDC

1:500

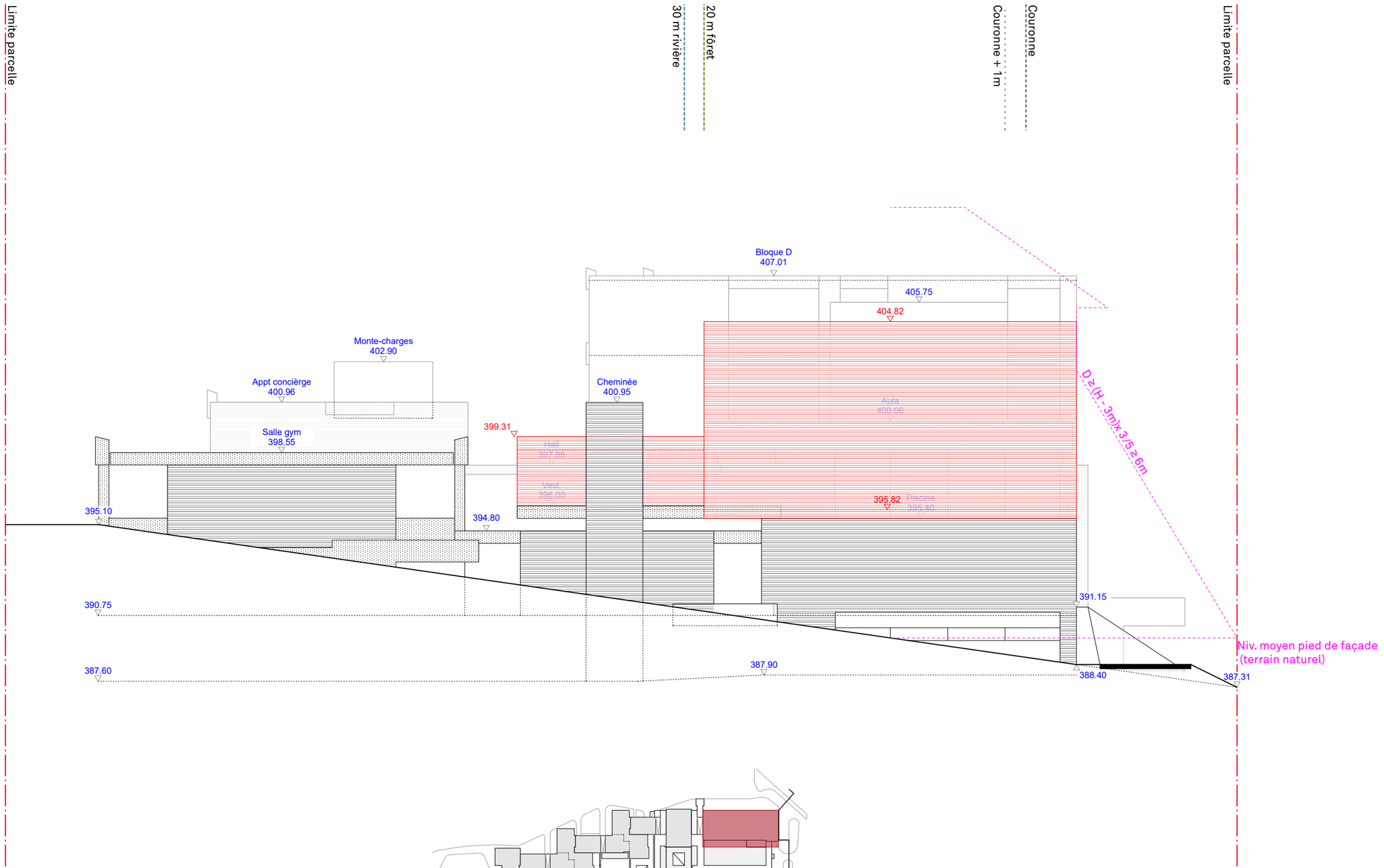

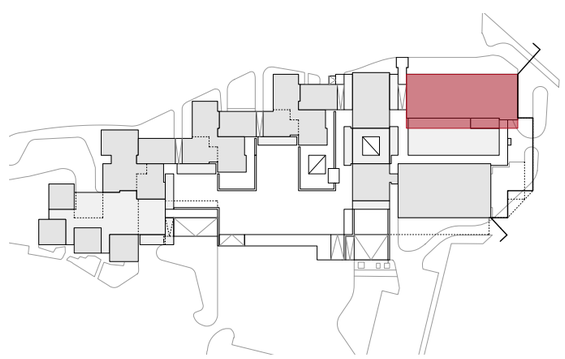

V2_ÉLÉVATION NORD

1 : 200



Vue depuis l'entrée de la piscine - situation actuelle



Étude

ÉTUDE VOLUMÉTRIQUE



Vue depuis le préau - situation actuelle



Etude

ÉTUDE VOLUMÉTRIQUE

V3
SALLE DE SPORT SOUS PRÉAU

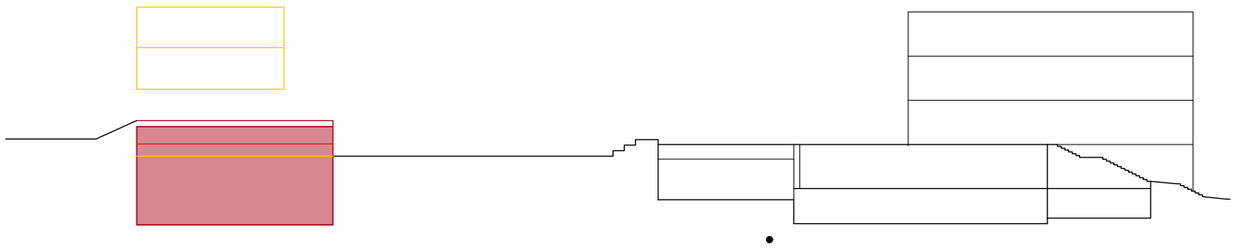

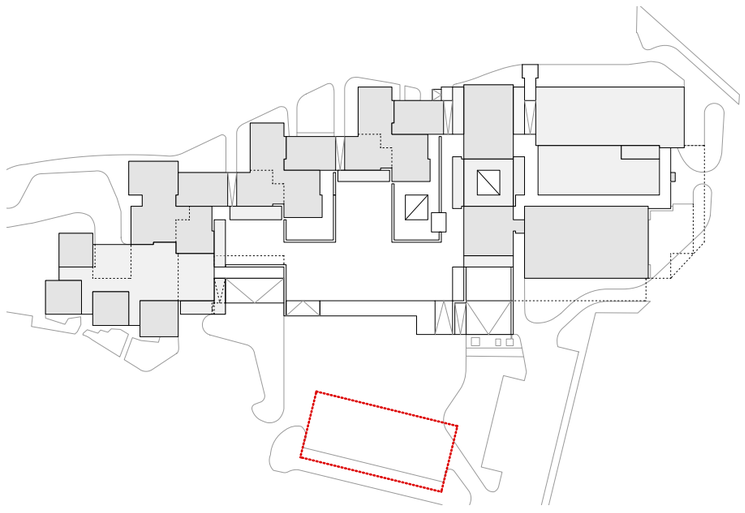

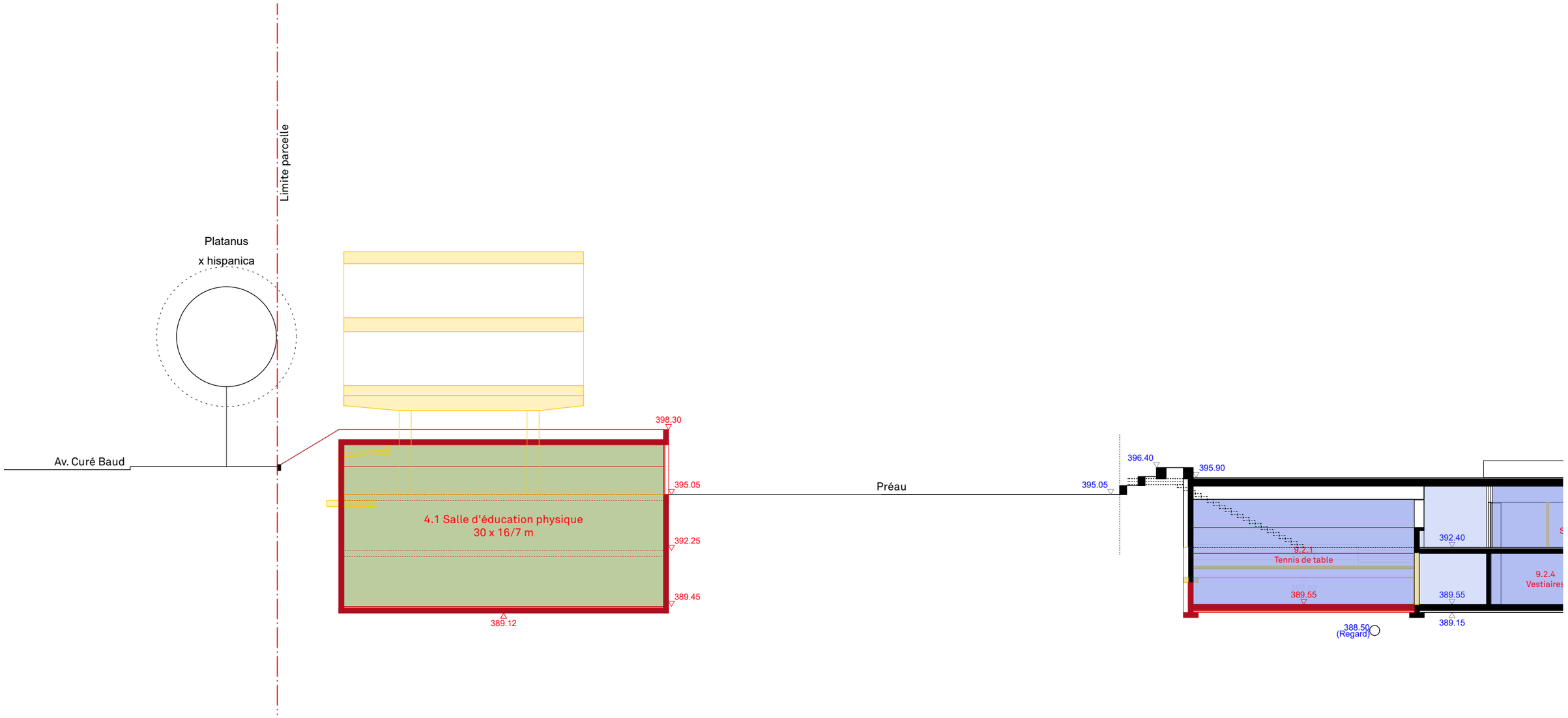

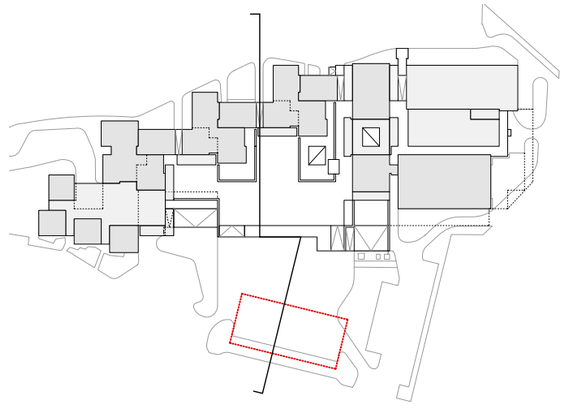

V3_COUPE

1:500

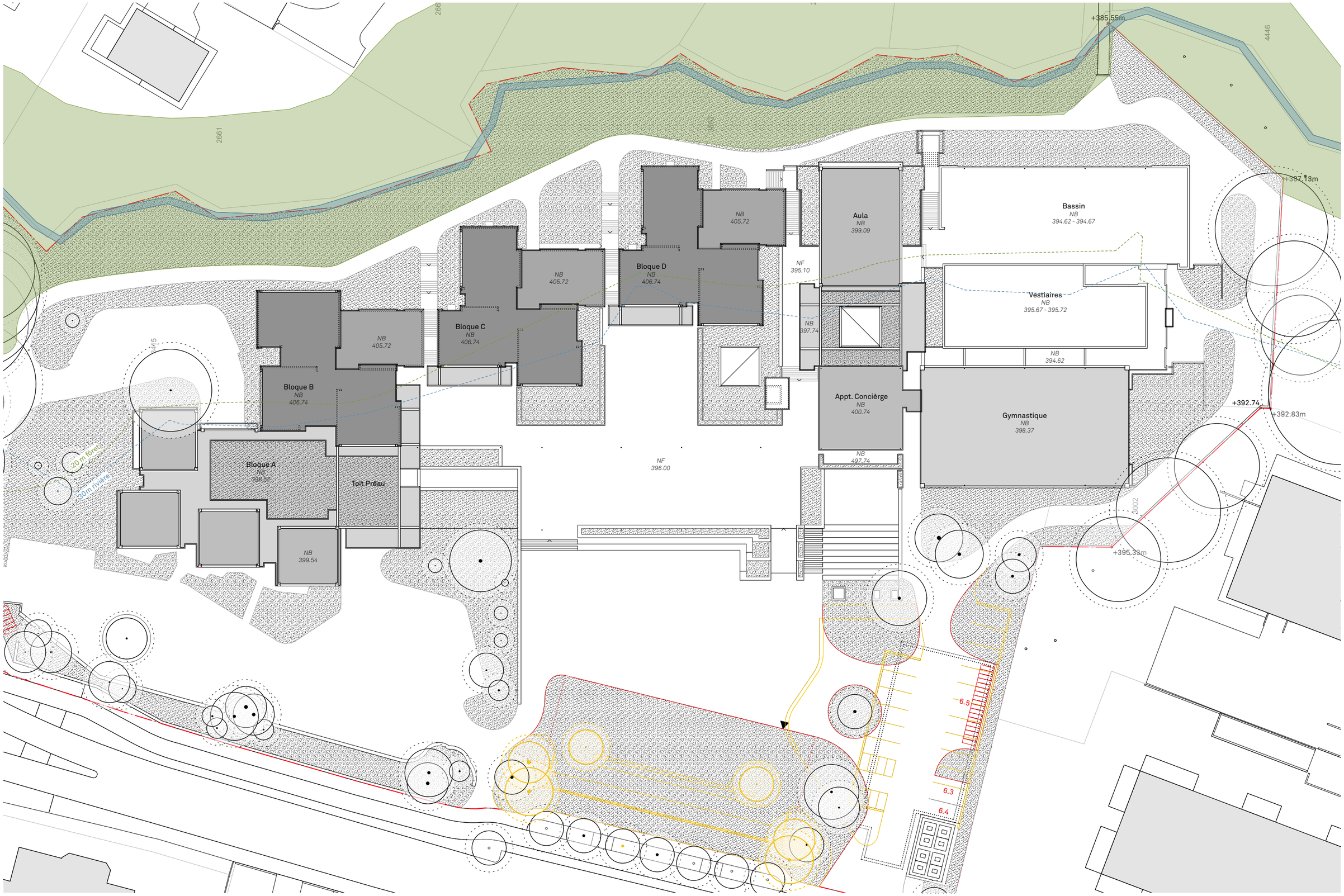
+385.55m
+387.13m
+392.74
+392.83m
+395.33m
Bloque A
NB
399.54
Toit Préau
Bloque B
NB
406.74
Bloque C
NB
406.74
Bloque D
NB
406.74
Aula
NB
399.09
Bassin
NB
394.62 - 394.67
Vestiaires
NB
395.67 - 395.72
Appt. Conciérge
NB
400.74
Gymnastique
NB
398.37
NF
396.00
NF
395.10
NB
405.72
NB
397.74
NB
394.62
NB
497.74
20 m forêt
30m rivière
6.5
6.3
6.4
2661
4446
4002

V3_TT

1:500

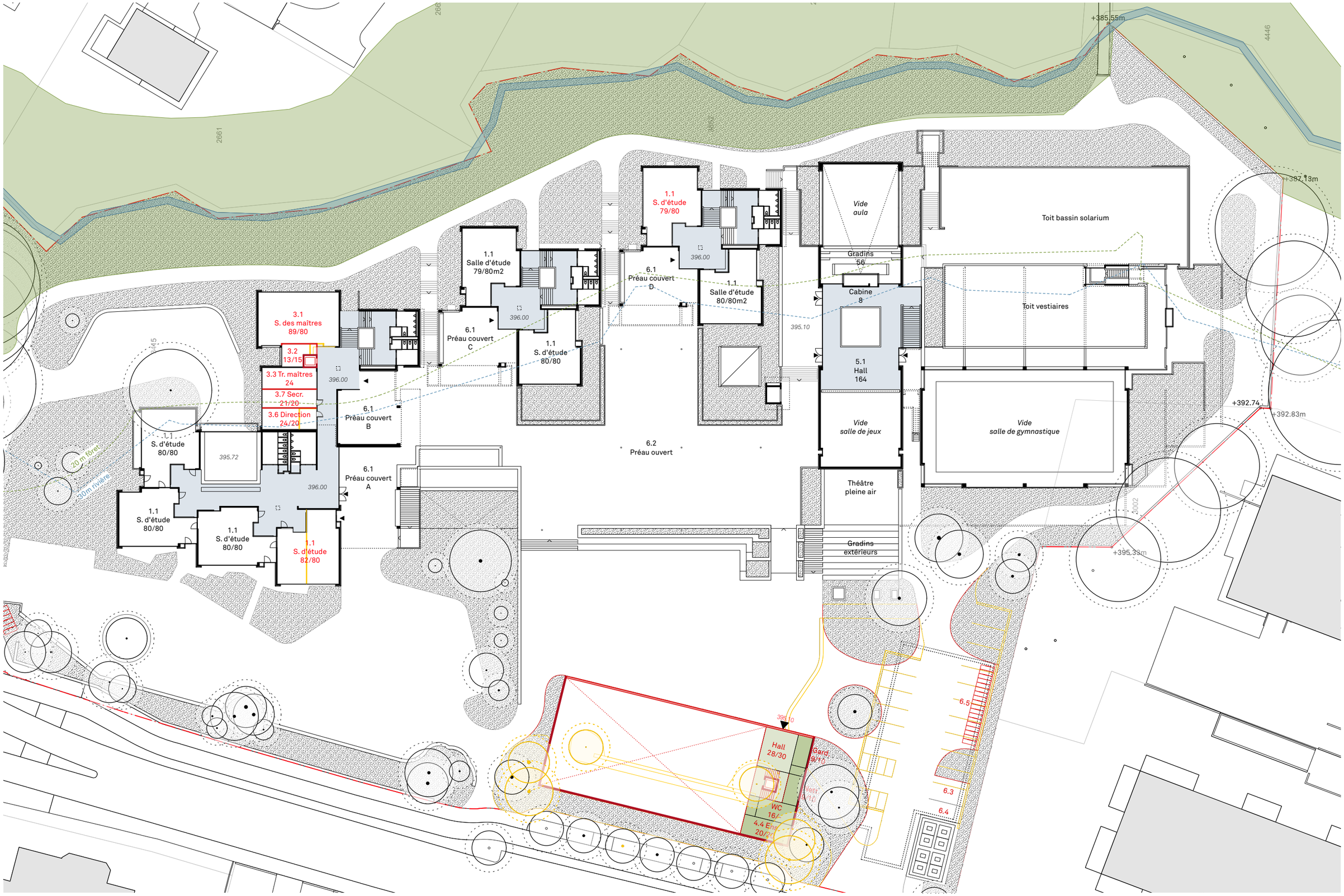

+385.55m
+387.13m
+392.74
+392.83m
+395.33m
Toit bassin solarium
Toit vestiaires
Vide aula
Gradins 56
Cabine 8
5.1 Hall 164
Vide salle de jeux
Vide salle de gymnastique
Théâtre pleine air
Gradins extérieurs
1.1 S. d'étude 79/80
1.1 Salle d'étude 79/80m2
6.1 Préau couvert D
1.1 Salle d'étude 80/80m2
6.1 Préau couvert C
1.1 S. d'étude 80/80
3.1 S. des maîtres 89/80
3.2 13/15
3.3 Tr. maîtres 24
3.7 Secr. 21/20
3.6 Direction 24/20
6.1 Préau couvert B
6.1 Préau couvert A
1.1 S. d'étude 80/80
1.1 S. d'étude 80/80
1.1 S. d'étude 80/80
1.1 S. d'étude 82/80
6.2 Préau ouvert
395.10
396.00
395.72
20 m forêt
30m rivière
Hall 28/30
Gard. 9/10
WC 16/-
4.4 Ens. 20/20
6.5
6.3
6.4

V3_RDC

1:500

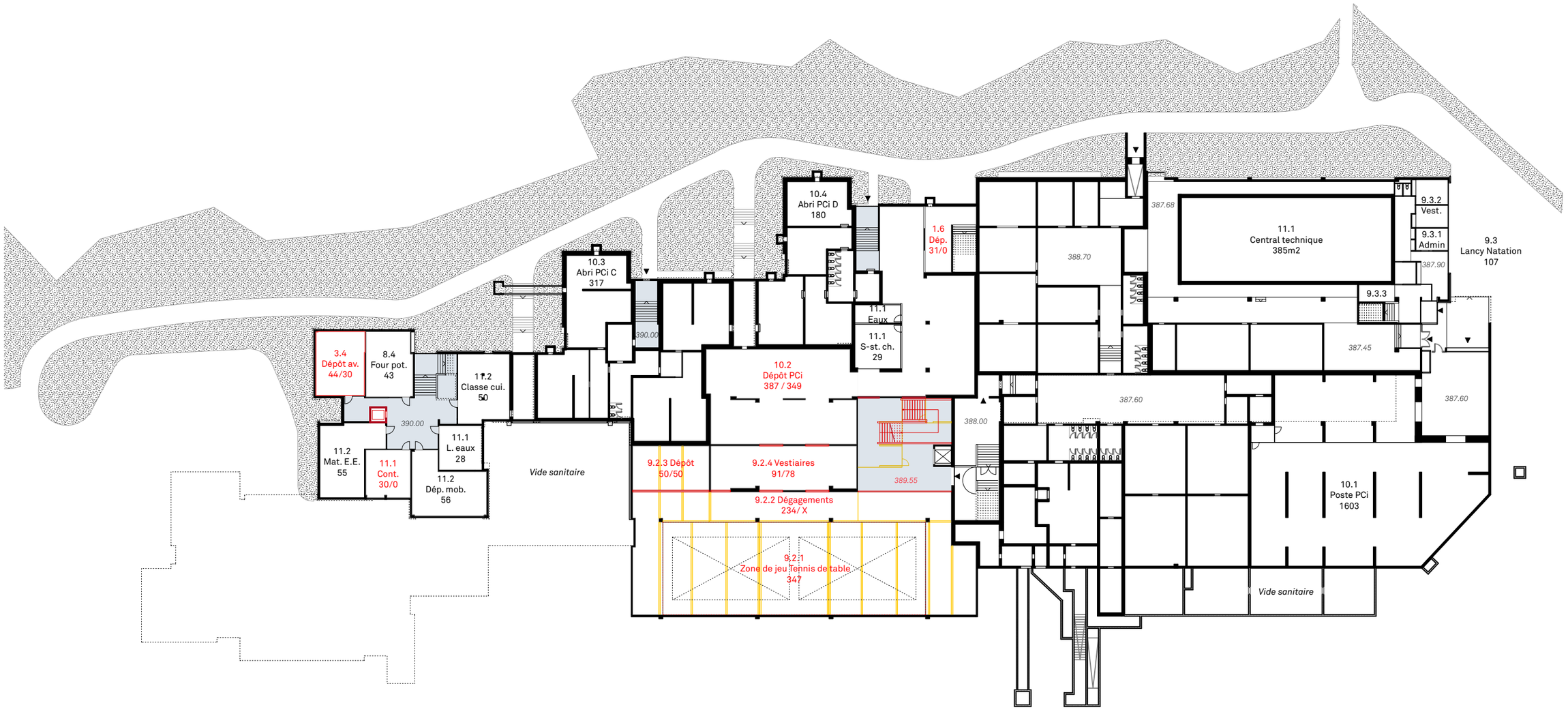
3.4
Dépôt av.
44/30
8.4
Four pot.
43
11.2
Classe cui.
50
390.00
11.2
Mat. E.E.
55
11.1
Cont.
30/0
11.1
L. eaux
28
11.2
Dép. mob.
56
Vide sanitaire
10.3
Abri PCi C
317
10.4
Abri PCi D
180
390.00
10.2
Dépôt PCi
387 / 349
11.1
Eaux
11.1
S-st. ch.
29
1.6
Dép.
31/0
388.70
388.00
389.55
9.2.3 Dépôt
50/50
9.2.4 Vestiaires
91/78
9.2.2 Dégagements
234/ X
9.2.1
Zone de jeu Tennis de table
347
387.68
11.1
Central technique
385m2
9.3.2
Vest.
9.3.1
Admin
9.3.3
387.90
387.45
387.60
387.60
9.3
Lancy Natation
107
10.1
Poste PCi
1603
Vide sanitaire

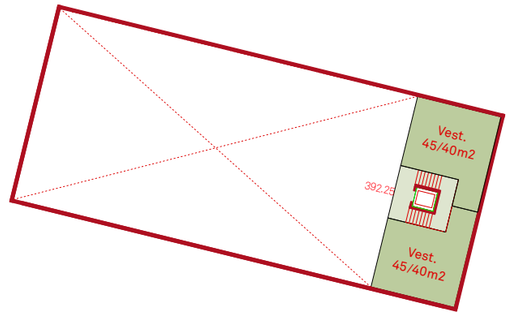
Vest.
45/40m2
392.25
Vest.
45/40m2

V3_SS1

1:500

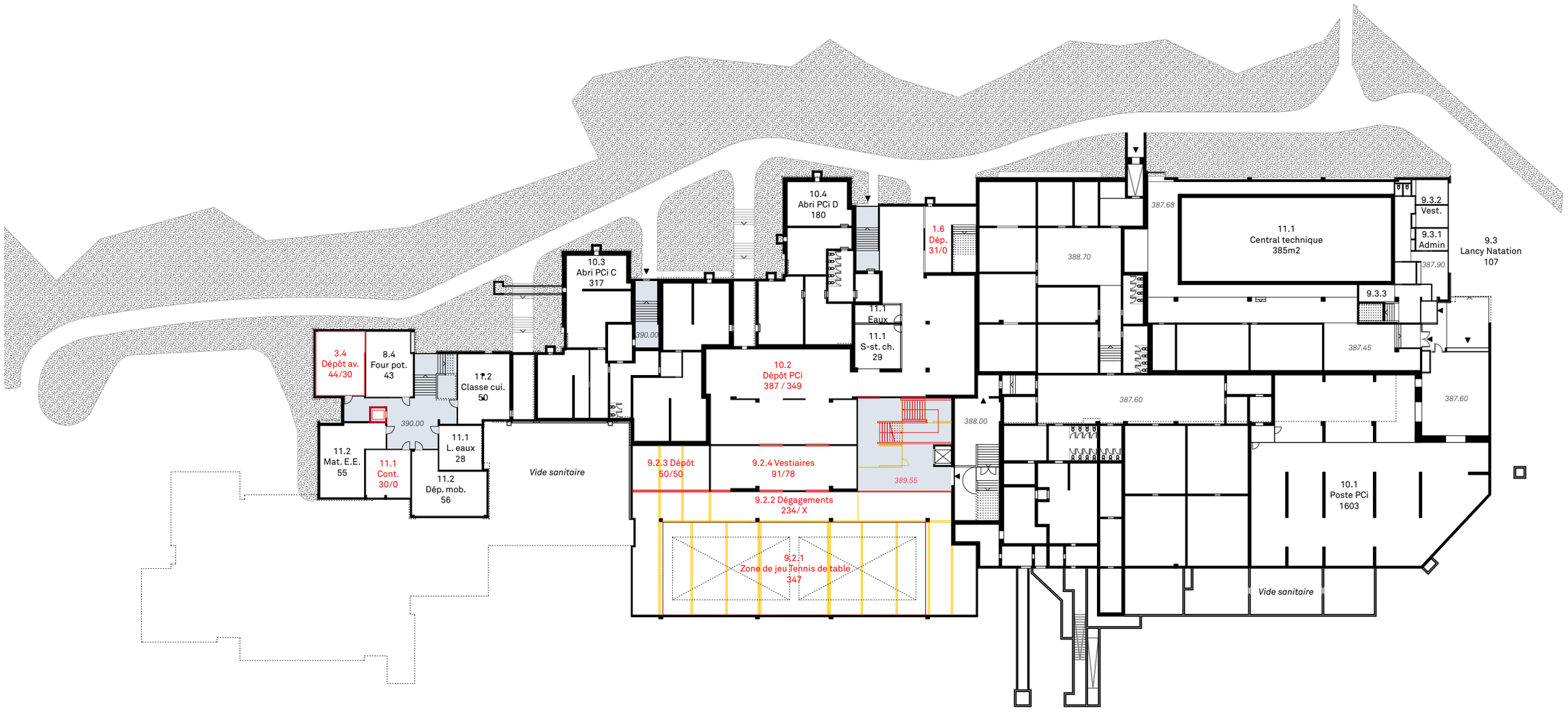
10.4
Abri PCi D
180
10.3
Abri PCi C
317
1.6
Dép.
31/0
11.1
Eaux
11.1
S-st. ch.
29
3.4
Dépôt av.
44/30
8.4
Four pot.
43
11.2
Classe cui.
50
390.00
10.2
Dépôt PCi
387 / 349
388.70
387.68
11.1
Central technique
385m2
9.3.2
Vest.
9.3.1
Admin
9.3
Lancy Natation
107
387.90
9.3.3
387.45
387.60
388.00
389.55
11.2
Mat. E.E.
55
11.1
Cont.
30/0
11.1
L. eaux
28
11.2
Dép. mob.
56
Vide sanitaire
9.2.3 Dépôt
50/50
9.2.4 Vestiaires
91/78
9.2.2 Dégagements
234/ X
9.2.1
Zone de jeu Tennis de table
347
10.1
Poste PCi
1603
Vide sanitaire

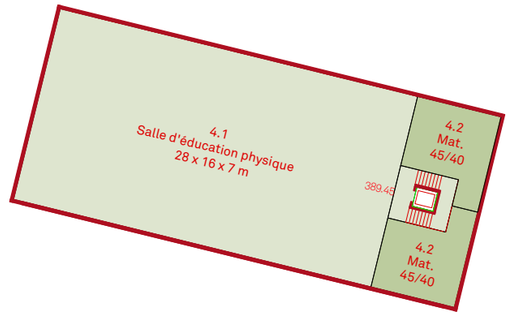
4.1
Salle d'éducation physique
28 x 16 x 7 m
389.45
4.2
Mat.
45/40
4.2
Mat.
45/40

V3_SS2

1:500

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

CHRISTIAN DUPRAZ ARCHITECTURE OFFICE
AOÛT 2025

ANNEXE A1.2
QUANTITATIFS



Vue du Bloc C depuis le Voiret. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

SURFACES

FACADE	BRIQUE (m^2)	BÉTON (m^2)	VITRAGE (m^2)	**TOTAL** (m^2)
N_01	227	124	130	
N_02	216	119	121	
N_03	194	35	72	
N_04	229	105	131	
TOTAL	866	383	454	
S_01	174	119	215	
S_02	148	99	119	
S_03	148	96	131	
S_04	131	142	97	
S_05	61	30	18	
TOTAL	662	486	580	
E_01	378	465	672	
O_01	890	524	640	
TOTAL	**2'796**	**1'741**	**2'346**	**6'883**

QUANTITATIF_ENVELOPPE

N_01A

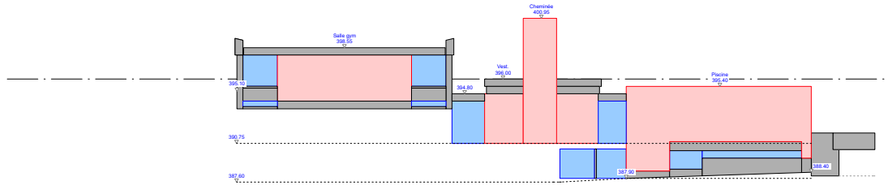

Brique : 173 m^2
Béton : 81 m^2
Vitrage : 55 m^2

N_01B

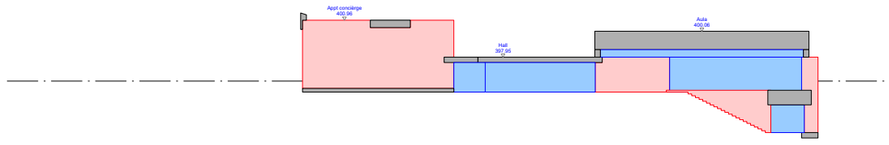

Brique : 104 m^2
Béton : 43 m^2
Vitrage : 75 m^2

TOTAL
Surface brique : 277 m^2
Surface béton : 124 m^2
Surface vitrée : 130 m^2

ÉLEVATION NORD 01

1 : 500

N_02A

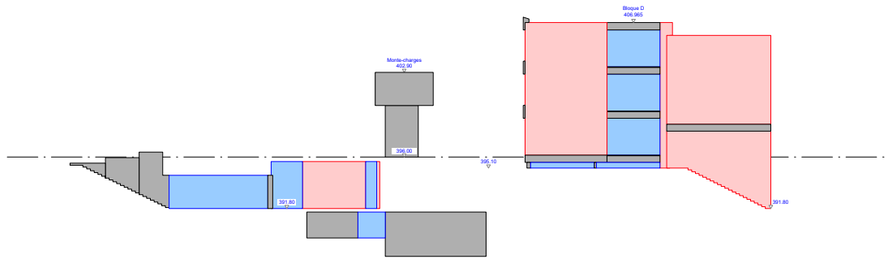

Brique : 202 m^2
Béton : 100 m^2
Vitrage : 84 m^2

N_02B

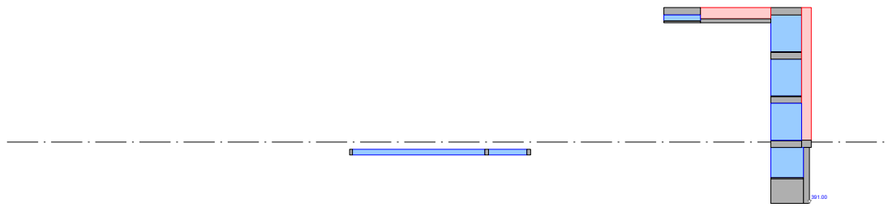

Brique : 14 m^2
Béton : 19 m^2
Vitrage : 37 m^2

TOTAL
Surface brique : 216 m^2
Surface béton : 119 m^2
Surface vitrée : 121 m^2

ÉLEVATION NORD 02

1 : 500

N_03A

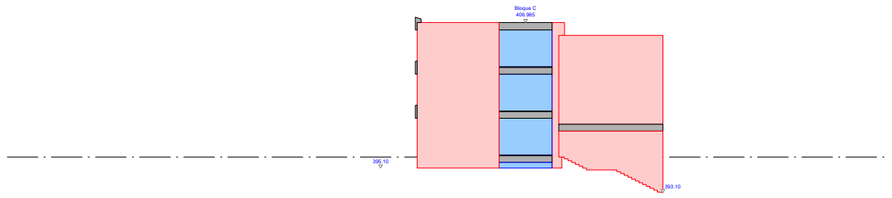

Brique : 180 m²
Béton : 16 m²
Vitrage : 41 m²

N_03B

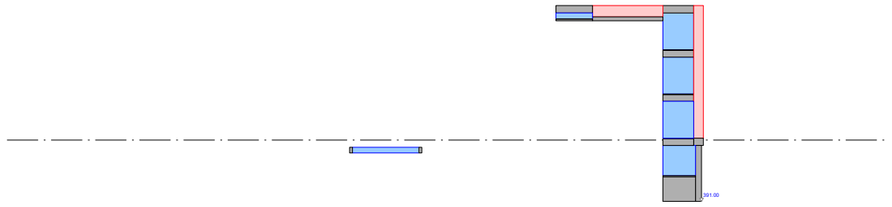

Brique : 14 m²
Béton : 19 m²
Vitrage : 33 m²

TOTAL
Surface brique : 194 m²
Surface béton : 35 m²
Surface vitrée : 72 m²

ÉLEVATION NORD 03

1 : 500

N_05A

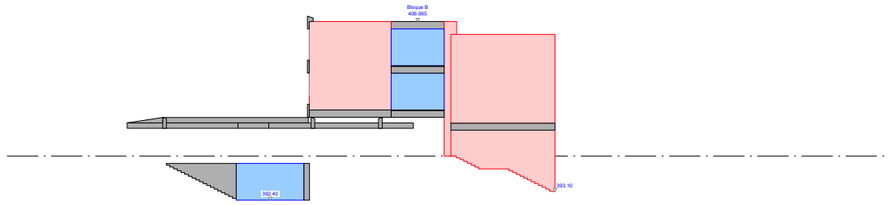

Brique : 148 m²
Béton : 27 m²
Vitrage : 43 m²

N_05B

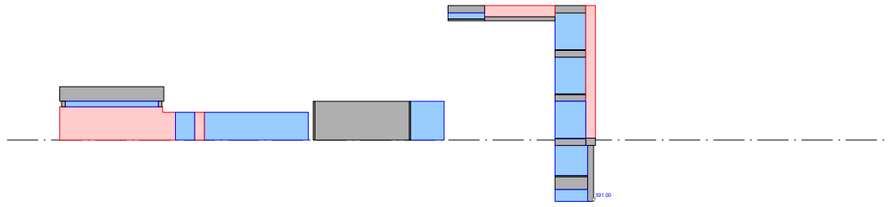

Brique : 41 m²
Béton : 51 m²
Vitrage : 68 m²

N_05C



Brique : 38 m²
Béton : 11 m²
Vitrage :13 m²

N_05D



Brique : 2 m²
Béton : 16 m²
Vitrage : 7 m²

TOTAL
Surface brique : 229 m²
Surface béton : 105 m²
Surface vitrée : 131 m²

ÉLEVATION NORD 05

1 : 500

S_01A



Brique : 51 m²
Béton : 27 m²
Vitrage : 51 m²

S_01B

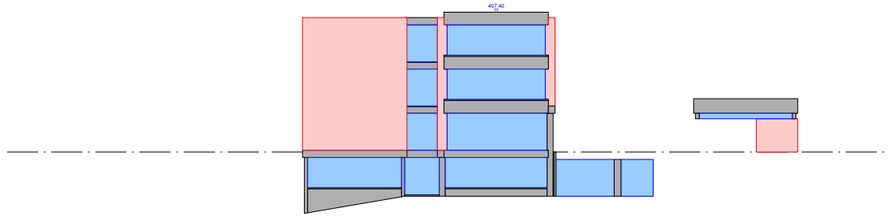

Brique : 114 m²
Béton : 82 m²
Vitrage : 161 m²

S_01C



Brique : 9 m²
Béton : 10 m²
Vitrage : 3 m²

TOTAL
Surface brique : 174 m²
Surface béton : 119 m²
Surface vitrée : 215 m²

ÉLEVATION SUD 01

1 : 500

S_02A

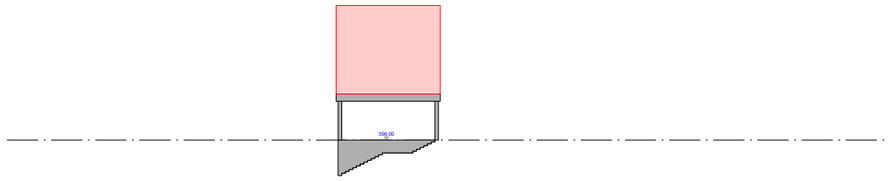

Brique : 61 m²
Béton : 18 m²
Vitrage : 0 m²

S_02B

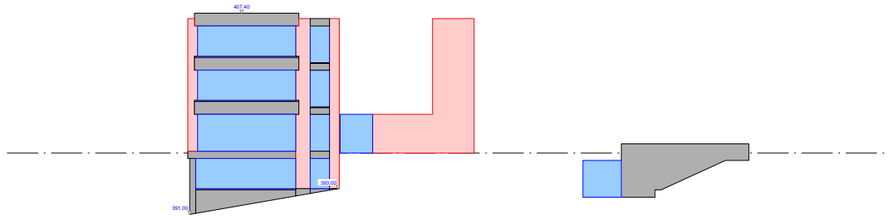

Brique : 87 m²
Béton : 81 m²
Vitrage : 119 m²

TOTAL
Surface brique : 148 m²
Surface béton : 99 m²
Surface vitrée : 119 m²

ÉLEVATION SUD 02

1 : 500

S_03A

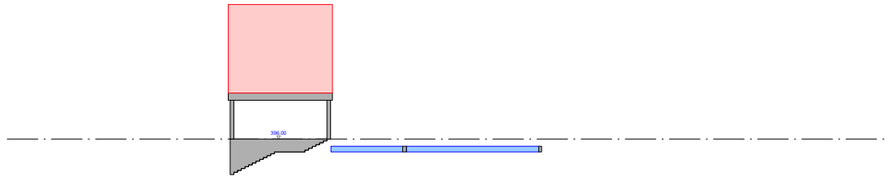

Brique : 61 m²
Béton : 18 m²
Vitrage : 8 m²

S_03B

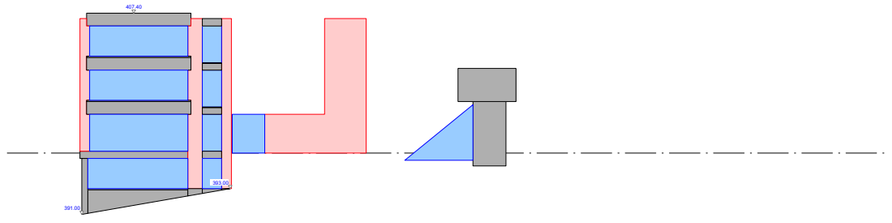

Brique : 87 m²
Béton : 78 m²
Vitrage : 123 m²

TOTAL
Surface brique : 148 m²
Surface béton : 96 m²
Surface vitrée : 131 m²

ÉLEVATION SUD 03

1 : 500

S_04A

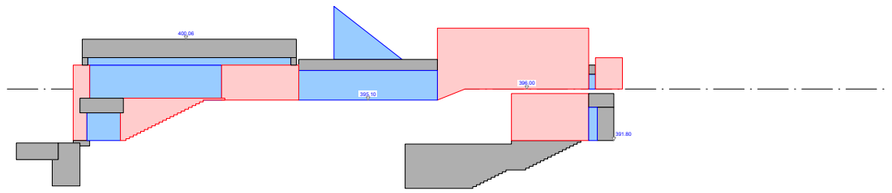

Brique : 131 m²
Béton : 97 m²
Vitrage : 89 m²

S_04B



Brique : 0 m²
Béton : 45 m²
Vitrage : 8 m²

TOTAL
Surface brique : 131 m²
Surface béton : 142 m²
Surface vitrée : 97 m²

ÉLEVATION SUD 04

1 : 500

S_05A

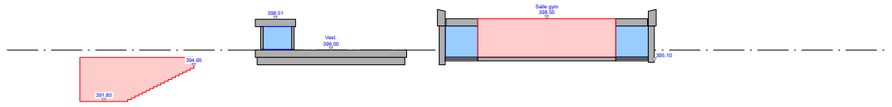

Brique : 61 m^2
Béton : 30 m^2
Vitrage : 18 m^2

TOTAL
Surface brique : 61 m^2
Surface béton : 30 m^2
Surface vitrée : 18 m^2

ÉLEVATION SUD 05

1 : 500

E_01A



Brique : 15 m²
Béton : 41 m²
Vitrage : 144 m²

E_01B

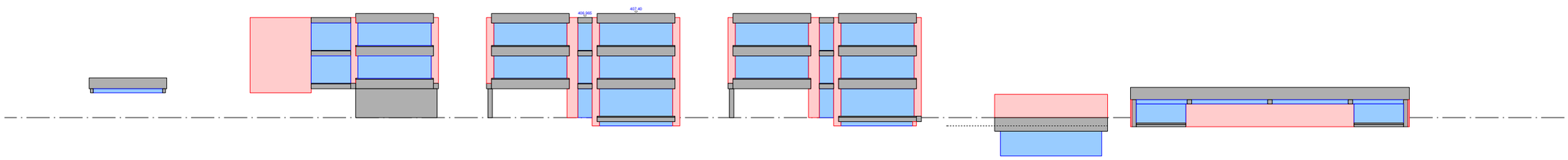

Brique : 212 m²
Béton : 275 m²
Vitrage : 376 m²

E_01C

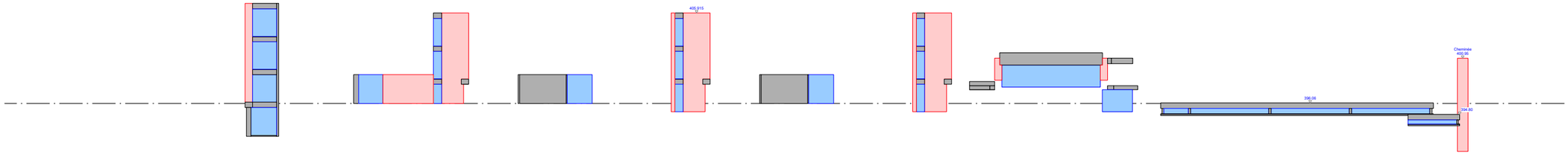

Brique : 137 m²
Béton : 123 m²
Vitrage : 135 m²

E_01D

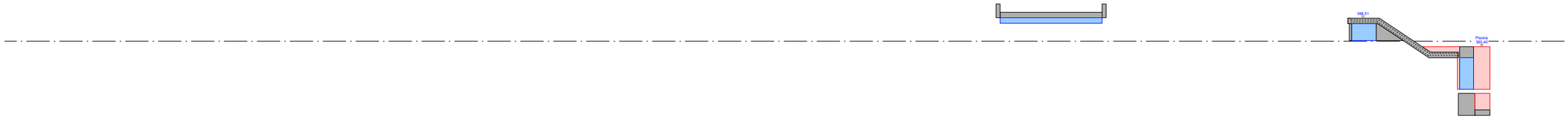

Brique : 14 m²
Béton : 26 m²
Vitrage : 17 m²

TOTAL
Surface brique : 378 m²
Surface béton : 465 m²
Surface vitrée : 672 m²

ÉLEVATION EST 01

1 : 500

O_01A

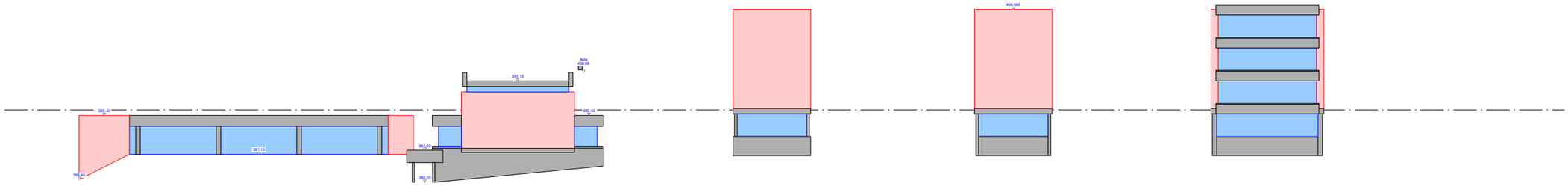

Brique : 318 m²
Béton : 242 m²
Vitrage : 243 m²

O_01B

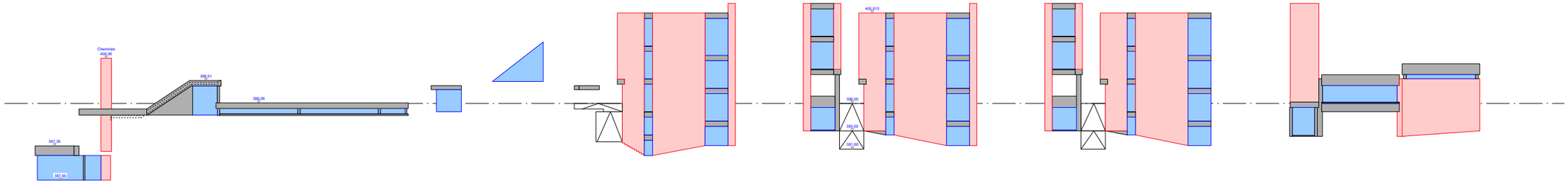

Brique : 519 m²
Béton : 131 m²
Vitrage : 249 m²

O_01C



Brique : 53 m²
Béton : 151 m²
Vitrage : 148 m²

TOTAL
Surface brique : 890 m²
Surface béton : 524 m²
Surface vitrée : 640 m²

ÉLEVATION OUEST 01

1 : 500

	SURFACES		
NIVEAU	SP (m^2)	ST (m^2)	VB (m^2)
N02	1'262	1'265	4'358
N01	1'416	161	4'604
RDC	1'996	1'422	7'706
SS1	5'973	3'601	24'146
SS2	4'710	116	17'119
TOTAL	**15'357**	**6'565**	**57'933**

N02



VB : 4'358 m²

N01

VB : 4'604 m²

QUANTITATIF
VOLUME BÂTI_VB

1 : 500

RDC

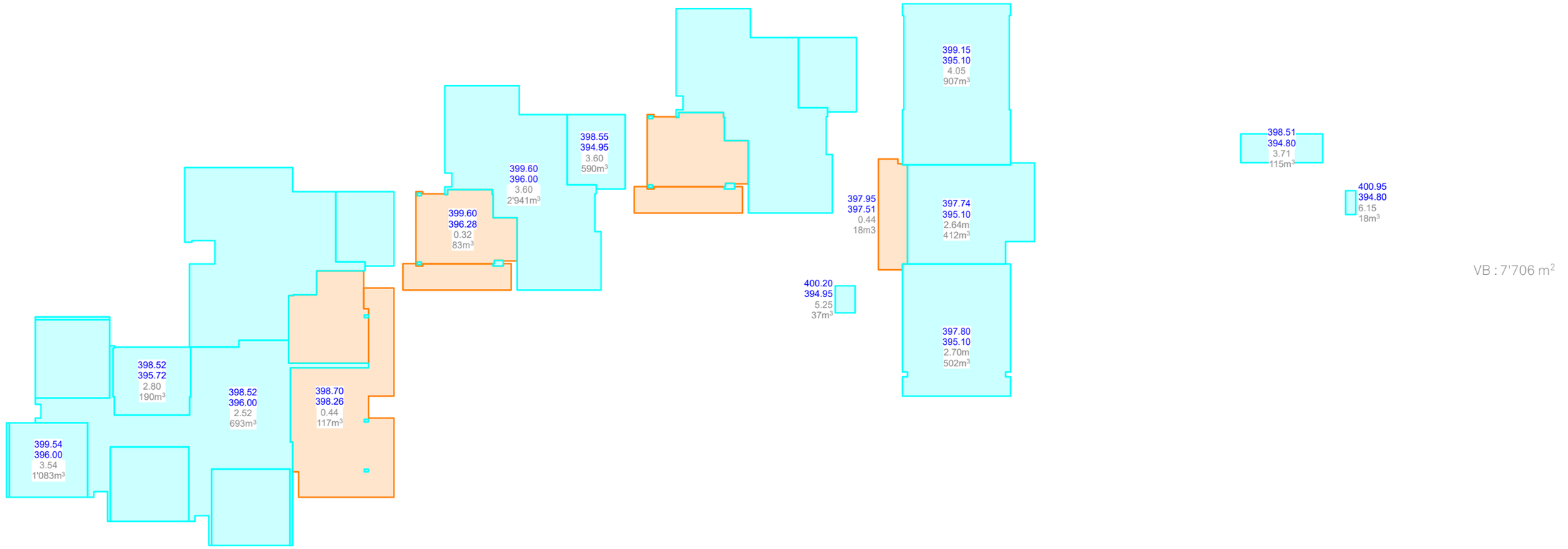

VB : 7'706 m2

SS1

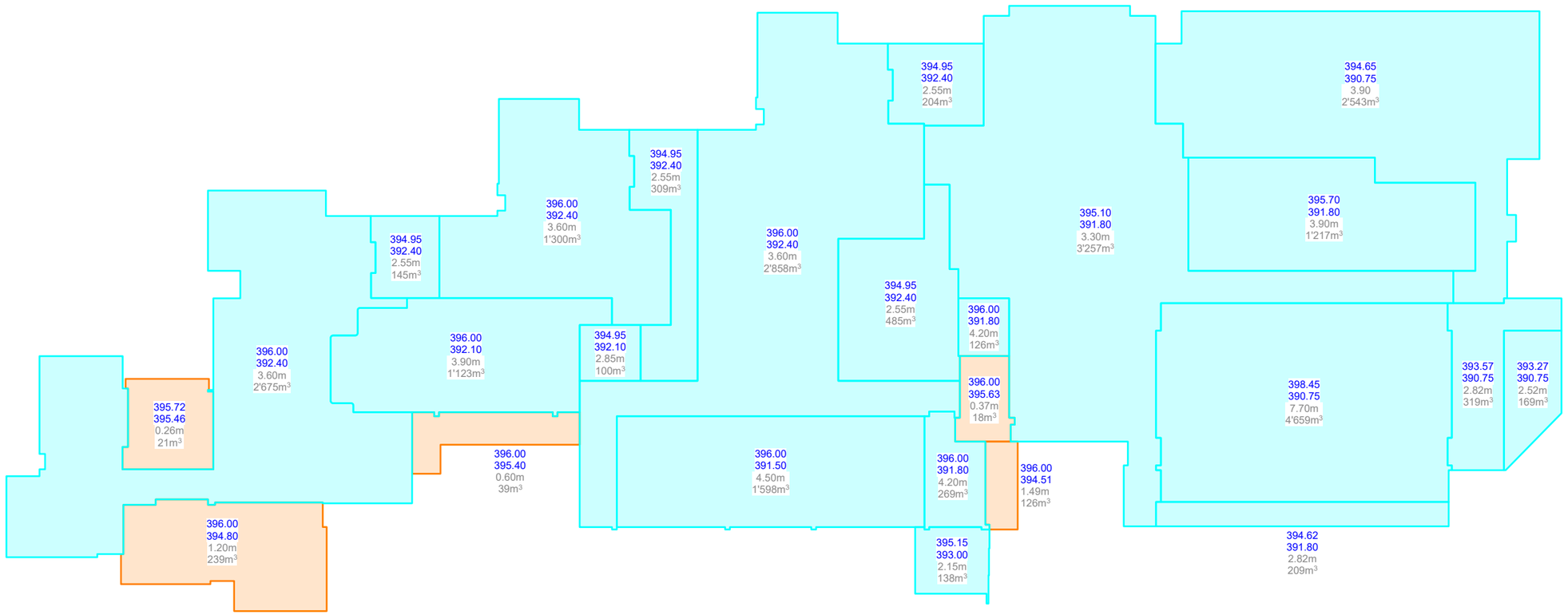

VB : 24'146 m2

QUANTITATIF
VOLUME BÂTI_VB

1 : 500

SS2

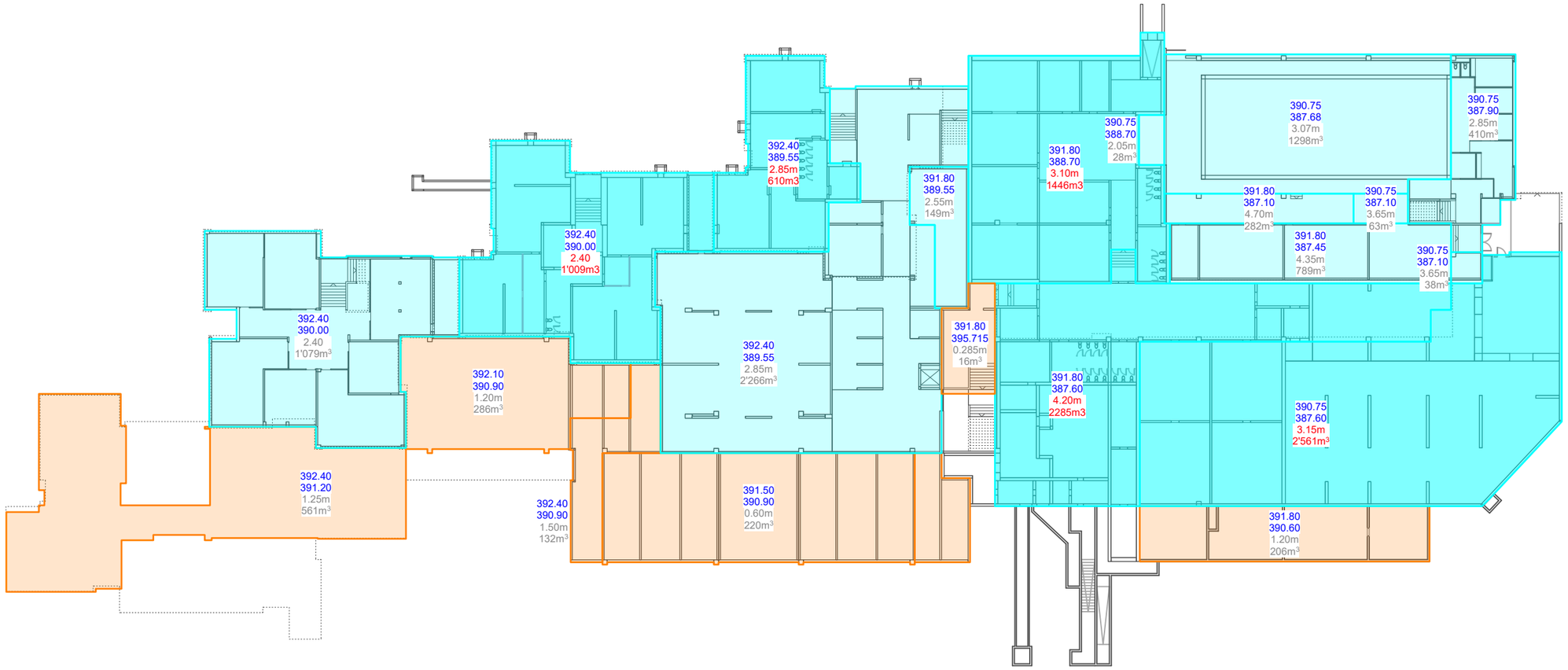

VB : 15'734 m²
Radier : 1'385m²
TOT : 17'119m²

QUANTITATIF
VOLUME BÂTI_VB

1 : 500

TT

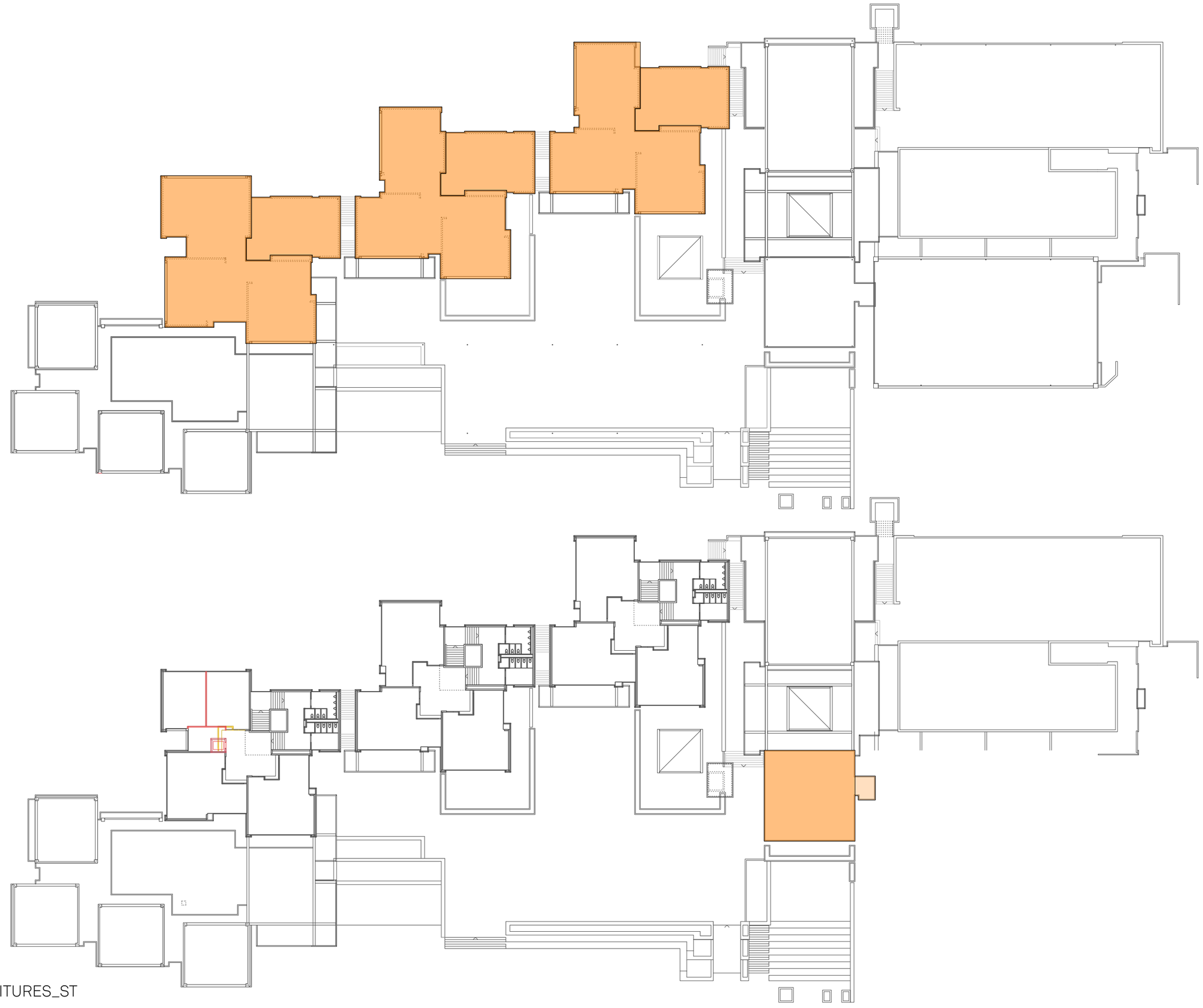

ST : 1265 m²

N02

ST : 161 m²

QUANTITATIF
SURFACE DES TOITURES_ST

1 : 500

N01

ST : 1422 m²

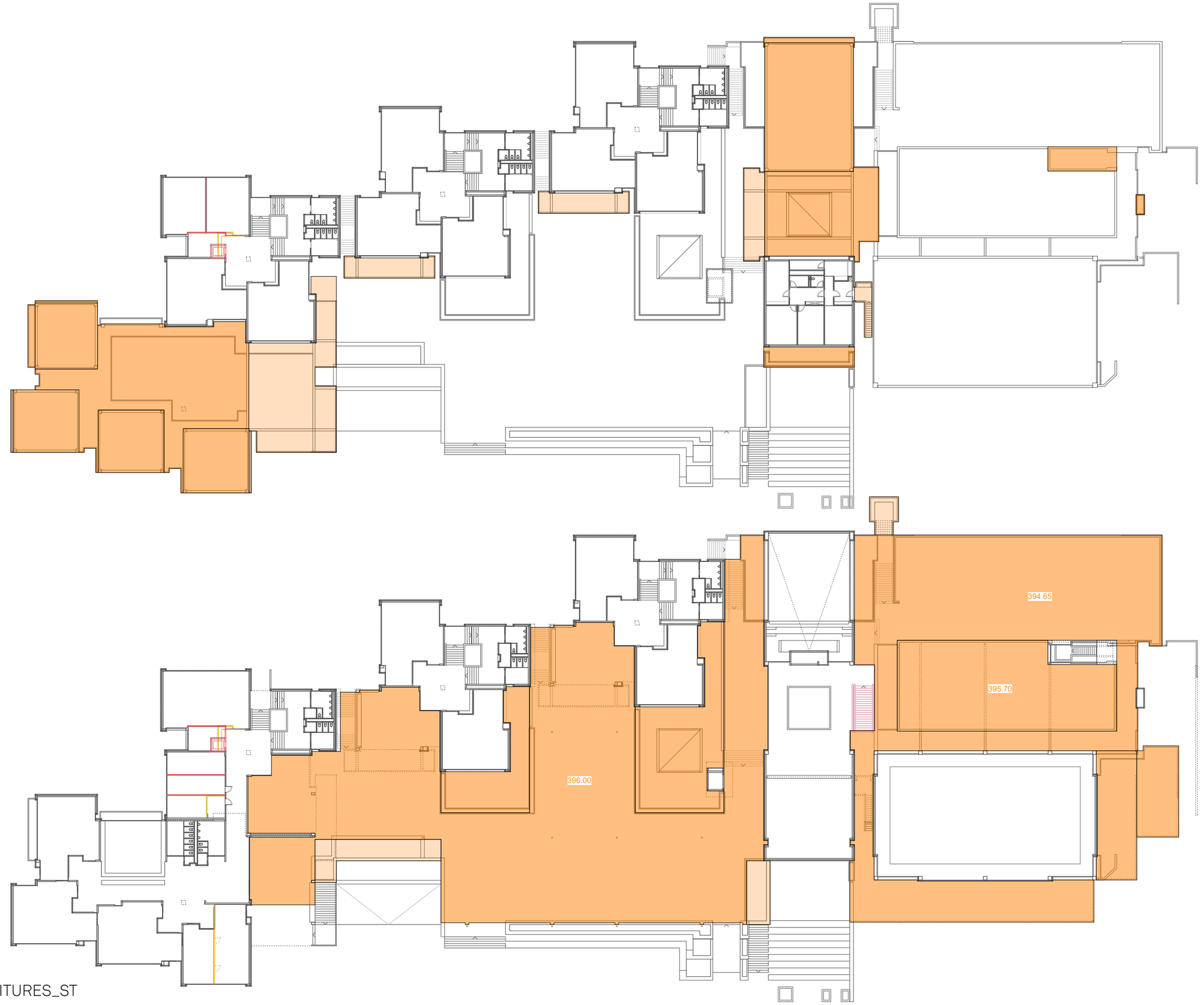

RDC

ST : 3601 m²

QUANTITATIF
SURFACE DES TOITURES_ST

1 : 500

SS1



ST : 116 m²

QUANTITATIF
SURFACE DES TOITURES_ST

1 : 500

N02

SP : 1262 m²

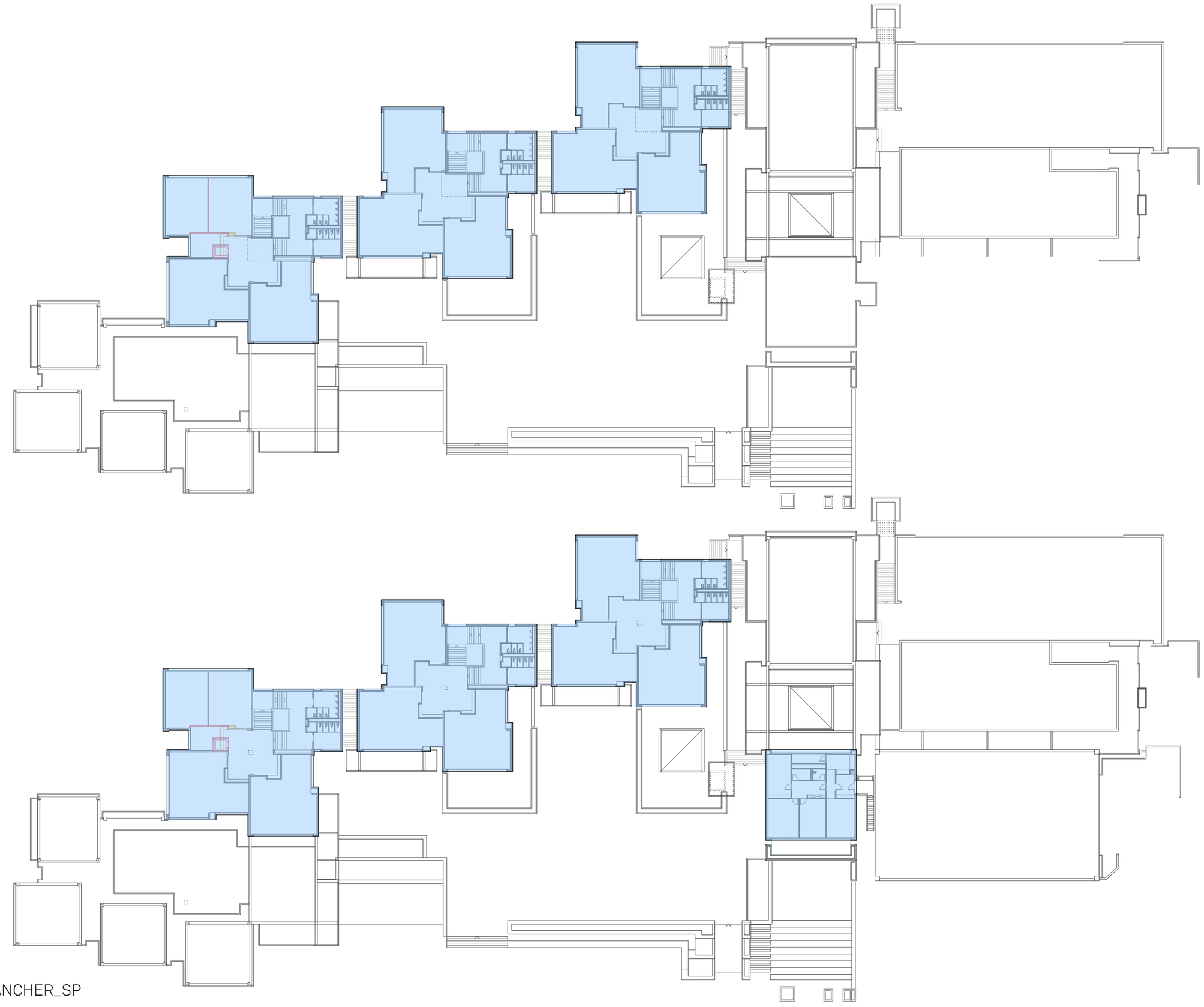

N01

SP : 1416 m²

QUANTITATIF
SURFACE DE PLANCHER_SP

1 : 500

RDC

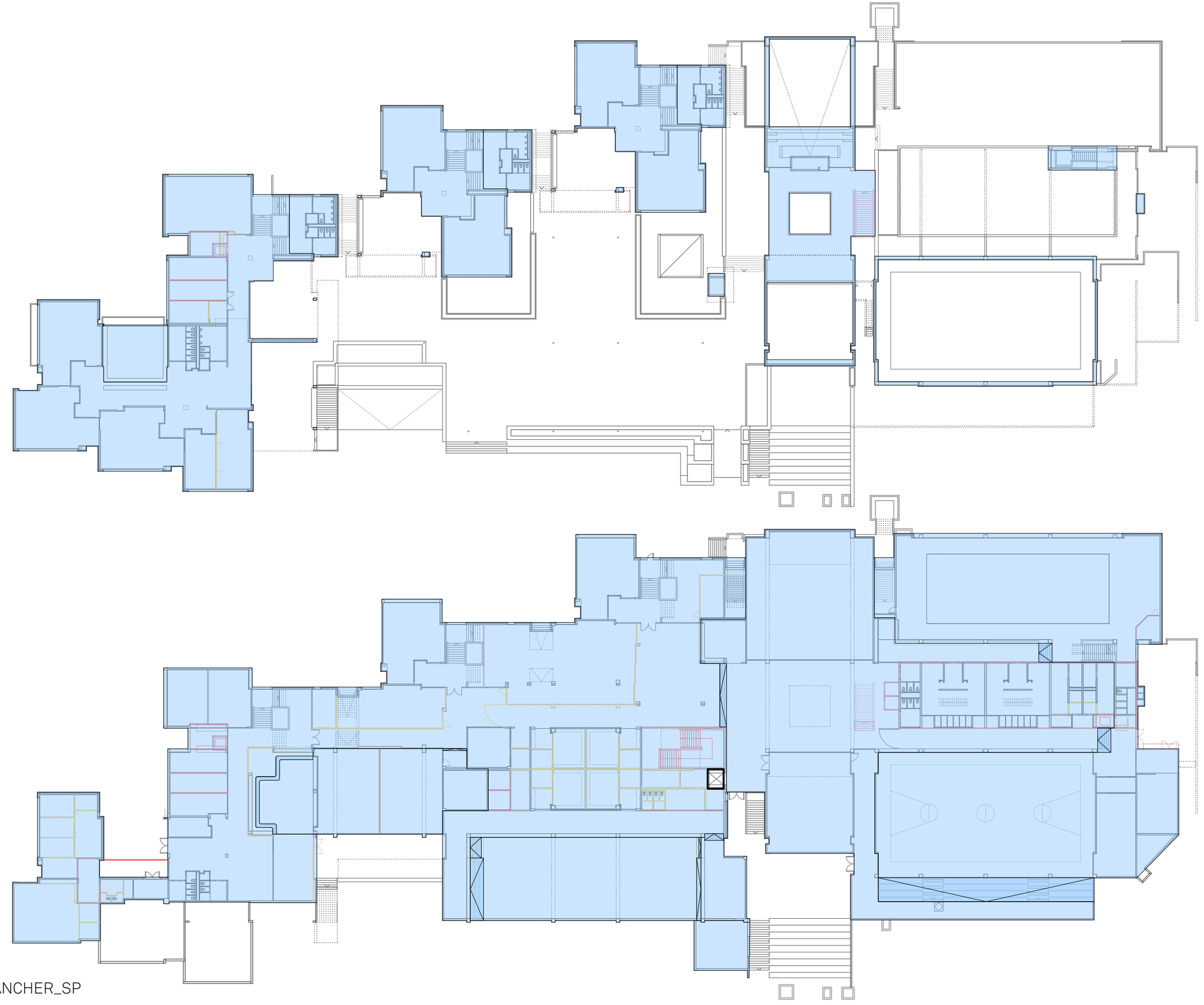

SP : 1996 m²

SS1

SP : 5973 m²

QUANTITATIF
SURFACE DE PLANCHER_SP

1 : 500

SS2

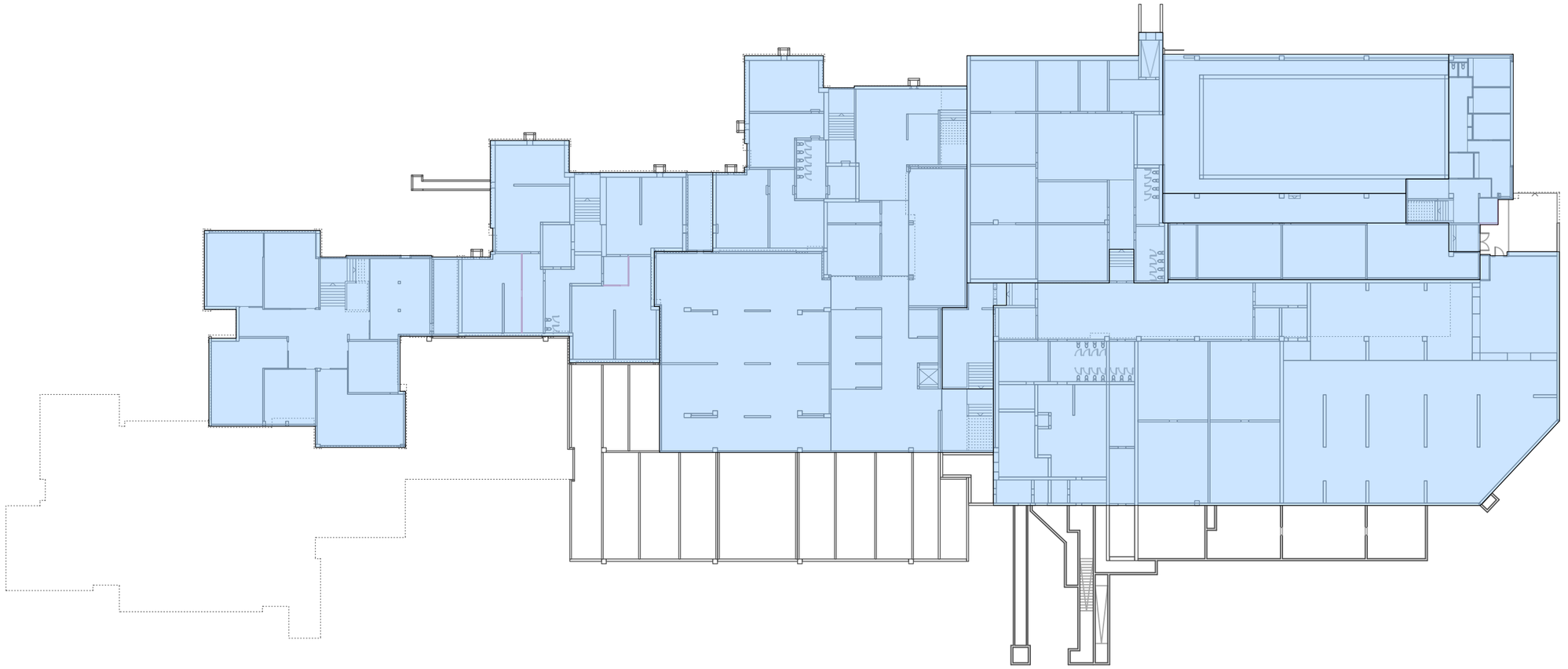

SP : 4710 m²

QUANTITATIF
SURFACE DE PLANCHER_SP

1 : 500

		SURFACES	
NIVEAU		SP (m^2)	VB (m^3)
V0	EXTENSION	556	1'132
V1	EXTENSION	709	2'157
V1	TOTAL (APRÉS DÉMOL.)	709	5'761
V2	EXTENSION	1'083	7'951
V3	EXTENSION	859	5'682

RDC

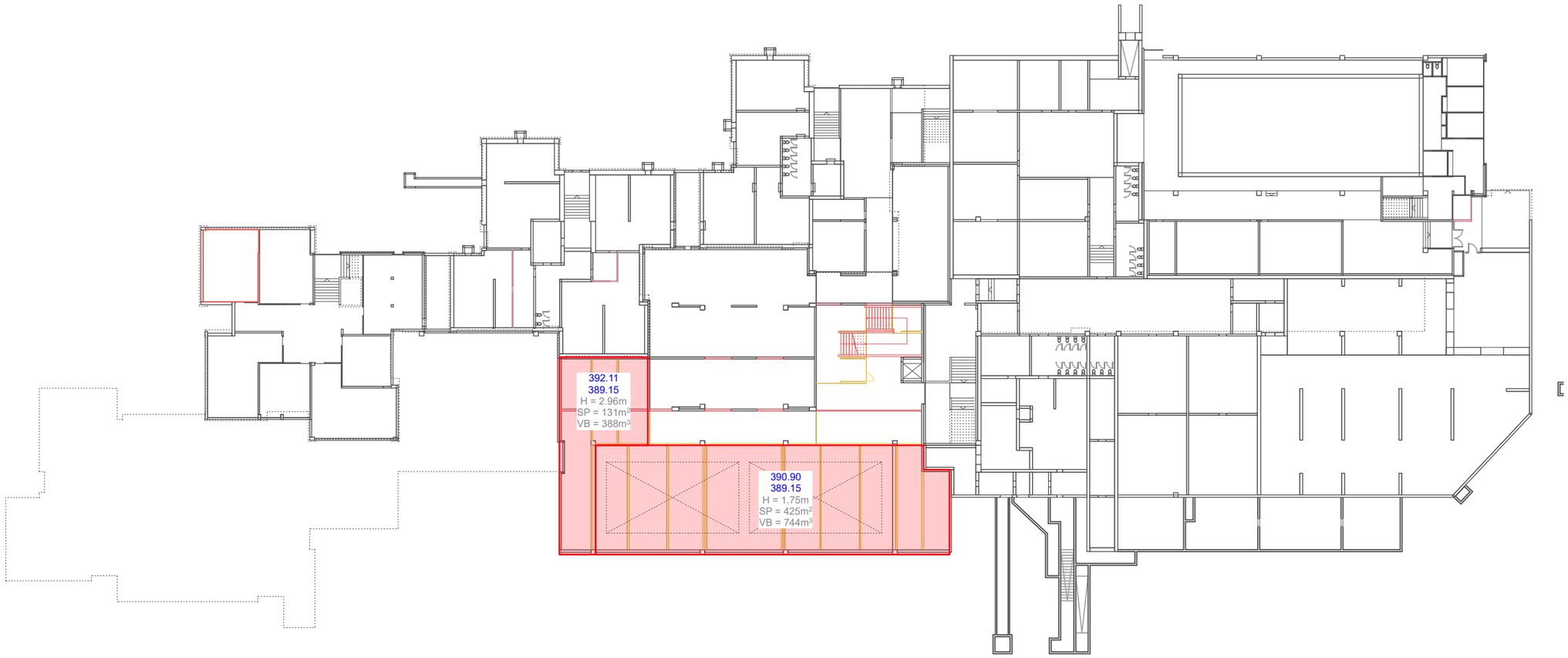

SP : 556 m²
VB : 1'132 m³

QUANTITATIF V0
VB / SP

1 : 500

SS2

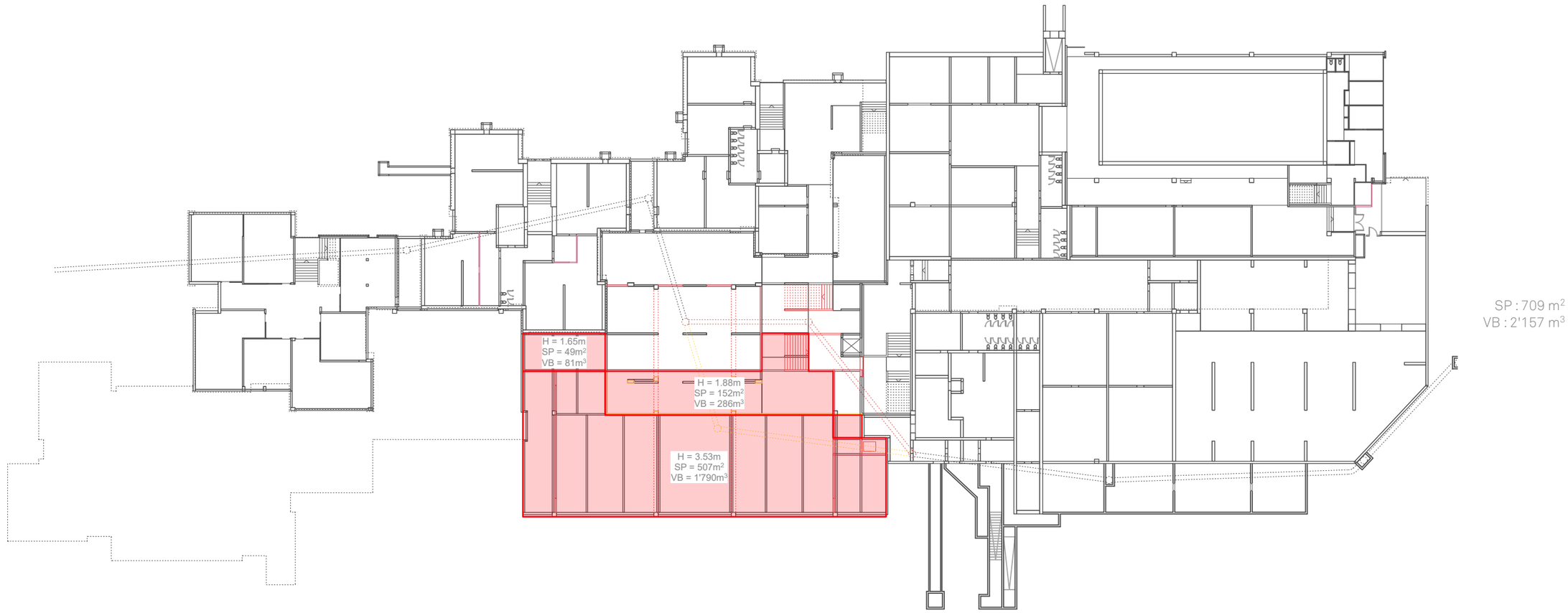

SP : 709 m²
VB : 2'157 m³

QUANTITATIF V1_APRÈS DÉMOLITION
VB / SP

1 : 500

SS2

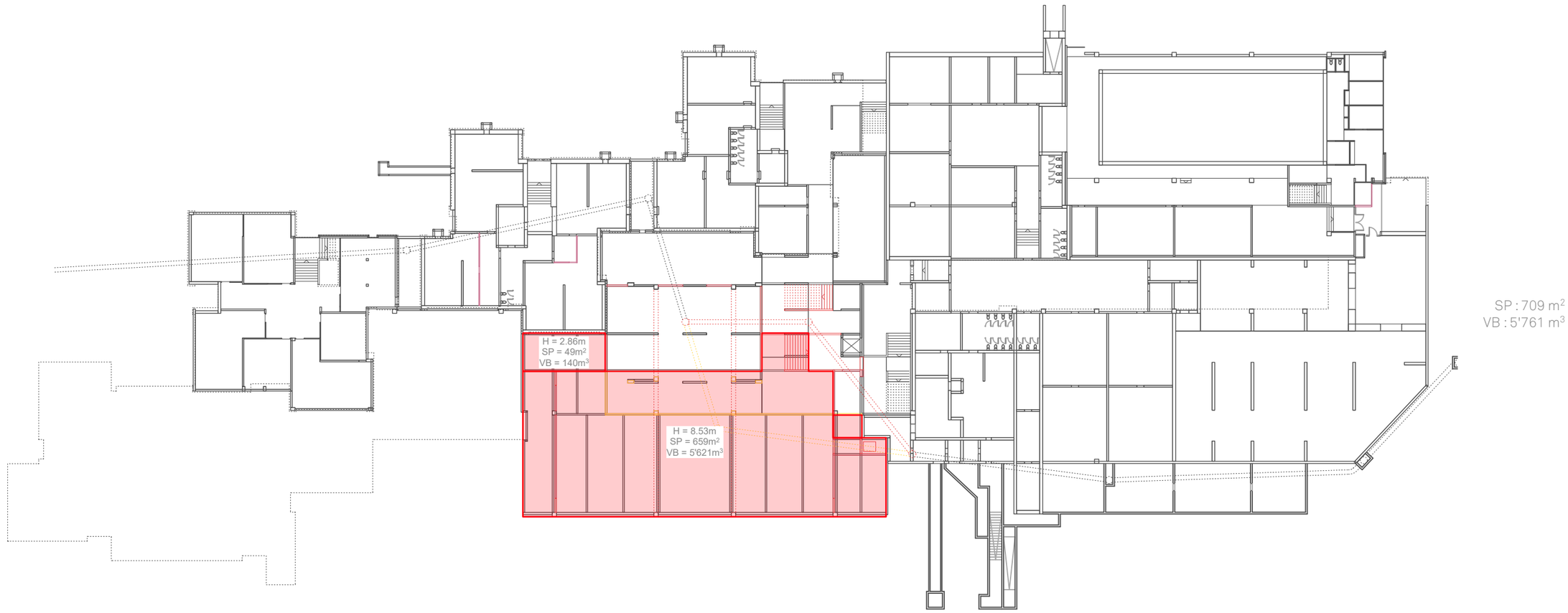

SP : 709 m²
VB : 5'761 m³

QUANTITATIF V1
VB / SP

1 : 500

RDC

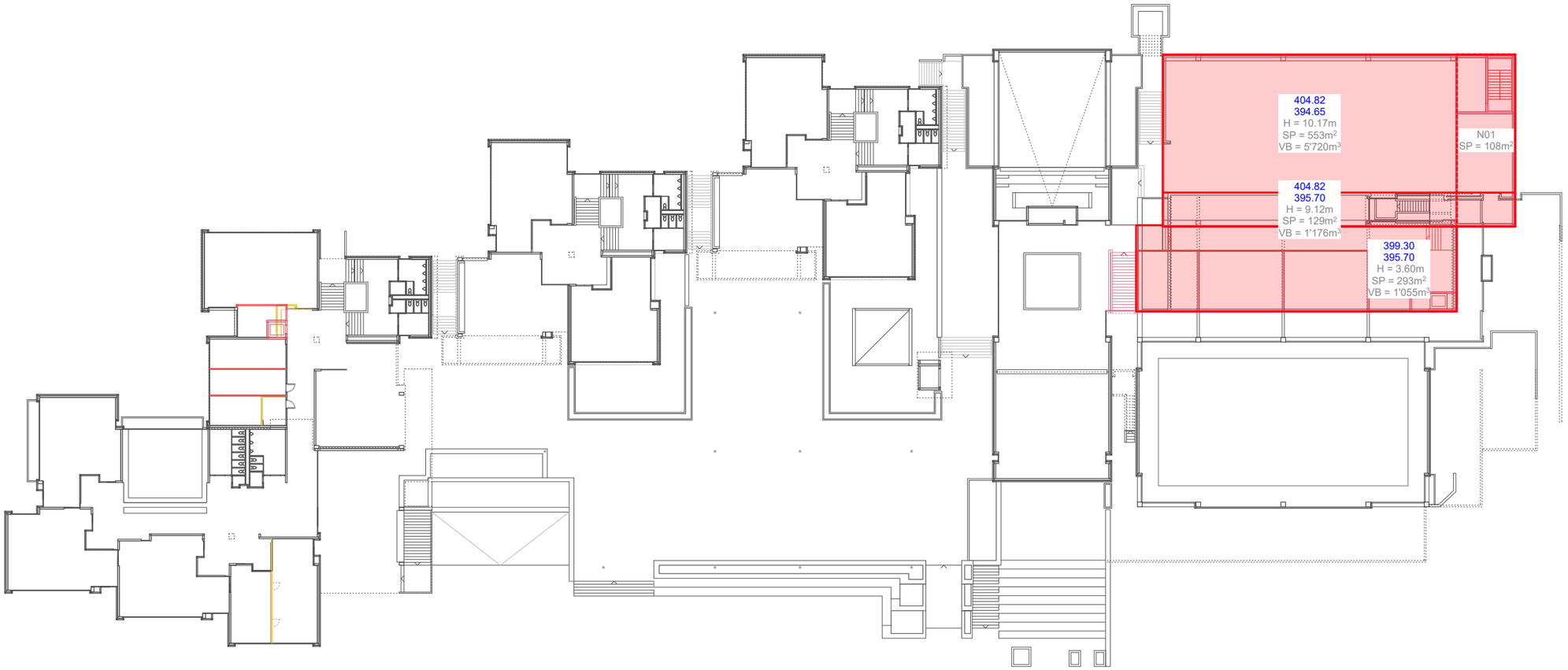

SP : 1083 m²
VB : 7'951 m³

QUANTITATIF V2
VB / SP

1 : 500

SS2

SP : 859 m²
VB : 5'682 m³

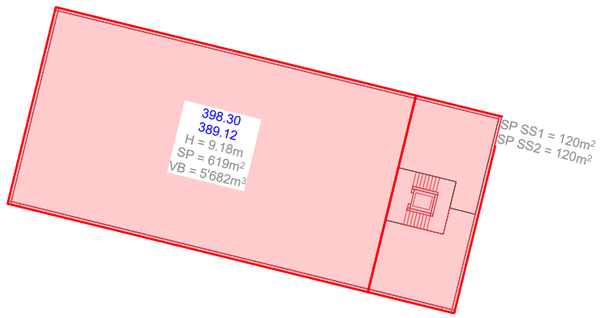

QUANTITATIF V3
VB / SP

1 : 500

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS
AOÛT 2025

ANNEXE A2.1
RAPPORT STRUCTURE : AVIS GÉOTECHNIQUE



Vue du Bloc C sur la Salle de rythmique. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

KARAKAS FRANÇAIS

- Géotechnique
- Géostructure
- Géologie
- Environnement

Commune **Lancy**

Concerne **Projet de transformation locaux Ecole En Sauvy**

Affaire **Avenue du Curé Baud 40**

Avis géotechnique
Rapport complémentaire à l'avis du 24 janvier 2025

Version définitive 1

Numéro **15105A**

Date **8 avril 2025**

Certifié
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015

Av. des Boveresses 44
1010 Lausanne

Ch. des Poteaux 10
1213 Petit-Lancy

Rue de la Poste 3
1920 Martigny

Rue de Gruyères 106
1630 Bulle

geotechnique@kfsa.ch
www.kfsa.ch

INFORMATIONS SUR LE DOCUMENT

Auteur(s) :	Lucas Lavire, ingénieur géotechnicien
Mandant(s) :	Thomas Jundt Ingénieurs Civils SA
Phase SIA :	-
Statut :	Version définitive 1
Réf. interne :	15105A - Rapport de synthèse

ANNEXES

Annexes :	

SUIVI DES VERSIONS

Version	Date	Modifications	Contrôle
1	08.04.2025	1ère diffusion	TME
2			
3			

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 4
2 DOCUMENTS DE BASE 4
3 MESURES GÉOMÈTRES 5
4 ANALYSE DES TASSEMENTS 6
4.1 Tassement par consolidation 6
4.2 Cyclicité et ampleur des tassements 7
4.2.1 Comportement général 7
4.2.2 Amplitude des tassements 7
4.2.3 Cyclicité 8
4.2.4 Tassement différentiel 10
5 CONCLUSION 11
6 RECOMMANDATIONS 12

1 INTRODUCTION

La présent rapport fait suite au mandat confié par Thomas Jundt Ingénieurs Civils SA le 14 novembre 2024, sur la base de notre offre du 12 novembre 2024.

Dans le cadre du projet de rénovation de l'école En Sauvy, le bureau Perreten et Milleret a été mandaté par la ville de Genève pour la réalisation d'une étude géotechnique pour étudier les causes du tassement du bloc A et proposer des solutions de stabilisation. Les conclusions de cette étude mettent en évidence deux mécanismes induisant ces tassements. Le premier étant le phénomène de retrait-gonflement. Le deuxième provenant de la consolidation du sol de fondation argileux et peu consolidé. Un système de renforcement du système de fondations superficielles au moyen d'un ensemble de micropieux est proposé pour stabiliser les tassements.

En parallèle, la consolidation du terrain par injection de mousse expansive par la technique Uretek est envisagée. Elle a pour but, en plus de stabiliser les tassements, de relever légèrement le bâtiment.

Dans le but d'évaluer les différentes solutions de renforcement de l'ouvrage, nous avons réanalysé les conditions géotechniques du site, et sur la base du rapport géotechnique de Perreten et Milleret ainsi que des mesures géométriques existantes, nous avons transmis un avis géotechnique le 24 janvier 2025.

Nous avons émis les observations suivantes :

- Nous confirmons l'hypothèse d'un tassement cyclique dû au phénomène de retrait-gonflement ;
- L'hypothèse de tassement complémentaire actuel par consolidation est peu probable ;

L'ouvrage n'étant soumis qu'aux tassements induits par les variations hydrogéologiques, nous avons émis les recommandations suivantes :

- Réaliser des mesures géométriques complémentaires pour estimer l'amplitude des tassements sur un cycle et en déterminer l'acceptabilité pour les rénovations à venir. L'ouvrage vivra potentiellement avec son comportement cyclique ;
- Réaliser une consolidation de terrain ou un renforcement du système de fondation par une reprise en sous-œuvre afin de rendre tout tassement cyclique négligeable.

Pour donner suite à ces recommandations, des mesures mensuelles de tassement prises entre juillet 2024 et janvier 2025 nous ont été transmises pour préciser et affiner nos conclusions.

Le but de cet avis géotechnique consiste en l'analyse des mesures géométriques et, sur la base de l'interprétation qui peut en être faite, d'évaluer le risque de désordres pour les rénovations à venir.

2 DOCUMENTS DE BASE

- Ecole en Sauvy – Lancy – Tassement du bloc A - Etude géotechnique – Ref : 7098G – 28.09.2021 – PERRETEN ET MILLERET
- Ensemble des coupes de principe sur fondation existante – 15.09.2021 - PERRETEN ET MILLERET
- Dossier de mesures des tassements de l'école En Sauvy – HCC Ingénieurs géomètres SA
- 15105A – Rapport de synthèse – 24 01 25 – Karakas & Français SA

3 MESURES GÉOMÈTRES

Depuis le 20 mars 1992, le bloc A de l'école En Sauvy fait l'objet d'un suivi de mesures de tassements sur un ensemble de 11 points disposés autour du bloc (balise 101 à 111). Dans le cadre du suivi complémentaire pour l'estimation des amplitudes de tassements et leur périodicité, 5 balises supplémentaires ont été ajoutées : la balise 106 B, en remplacement de la 106 qui n'était plus exploitable, ainsi que les balises 112 à 115 sur les blocs B et C1. La balise n°110 n'est plus mesurée.

Depuis les dernières mesures de 2021, 7 mesures complémentaires ont été réalisées chaque mois entre juillet 2024 et janvier 2025.

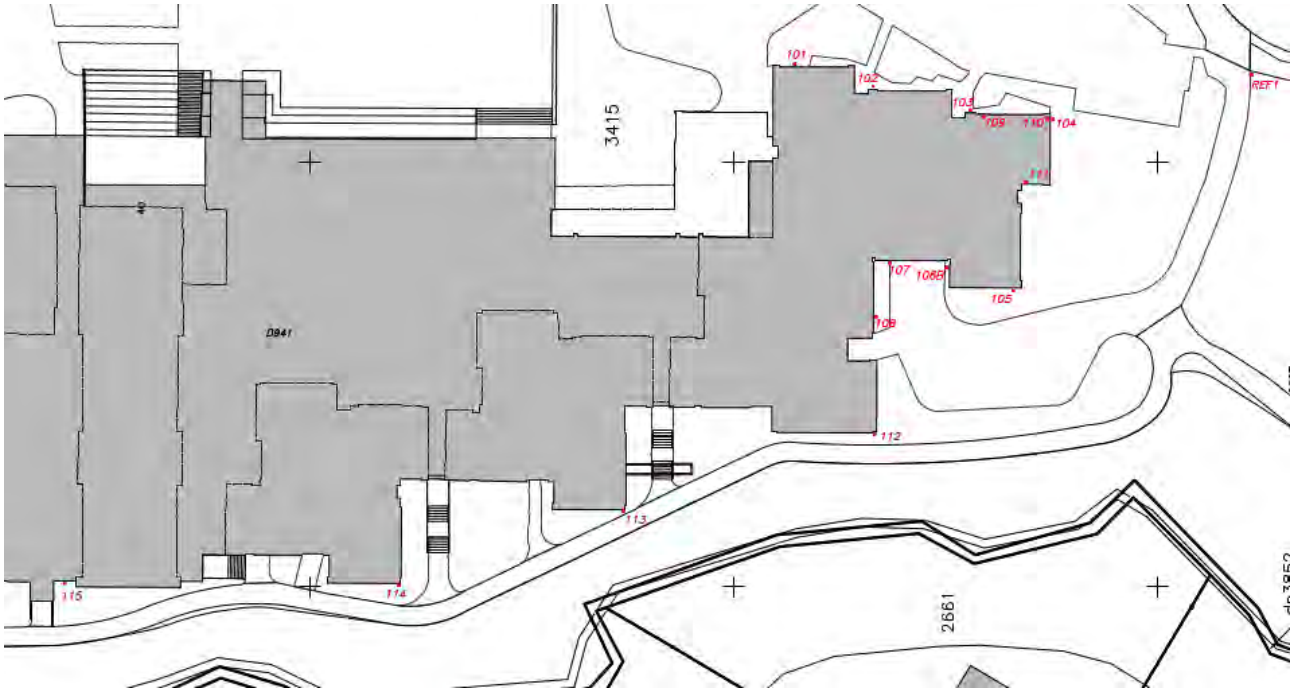

Figure 1 - Extrait de la situation des repères de surveillance HCC Ingénieurs géomètres

4 ANALYSE DES TASSEMENTS

4.1 TASSEMENT PAR CONSOLIDATION

Sur le graphique ci-dessous nous avons représenté les mesures de tassements de l'ensemble des repères en fonction du temps en incluant les dernières mesures.

A l'instar des conclusions de l'avis géotechnique, les nouvelles mesures ne mettent pas en évidence d'effet du tassement à long terme. Les mesures de 2024 oscillent autour des dernières mesures de 2008 et 2021. Pour le point n°105, le tassement de 2021 était exceptionnellement plus bas que les mesures précédentes. Néanmoins les mesures de 2024 restent dans le même ordre de grandeur que celles de 2021. Sur la base des explications et conclusion de l'avis géotechnique, nous confirmons avec ces nouvelles mesures de tassement que la part du tassement par consolidation dans le tassement mesuré est négligeable.

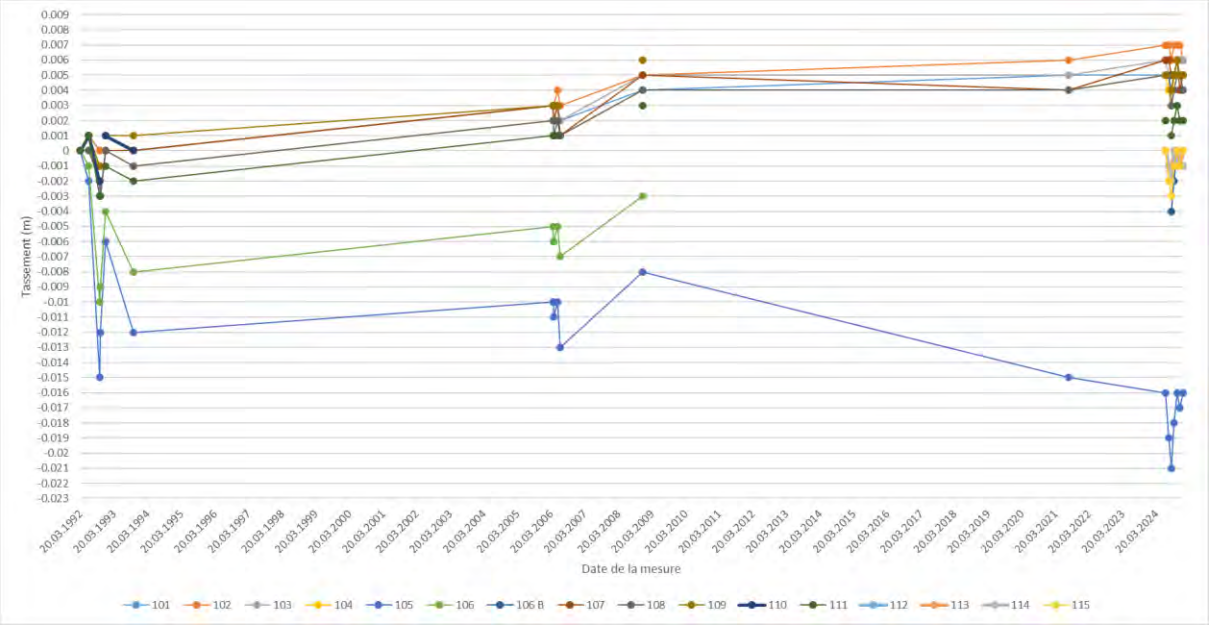

4.2 CYCLICITÉ ET AMPLEUR DES TASSEMENTS

4.2.1 Comportement général

Le graphique ci-dessous représente le tassement relatif à la première mesure de juillet 2024. Nous avons considéré ici la mesure de juillet comme valeur zéro, les mesures suivantes étant calculées comme tassement (positif ou négatif) par rapport à cette mesure zéro.

Nous constatons que l'ensemble des repères a une allure de tassement relativement similaire avec un point bas en septembre et un point haut en novembre où le tassement relatif après novembre reste relativement constant.

Ce constat indique en particulier que l'interaction sol structure est relativement homogène. L'ensemble semble se comporter comme un seul bloc où l'ensemble tasse positivement ou négativement en même temps. Ce comportement est favorable vis-à-vis du risque de fissuration.

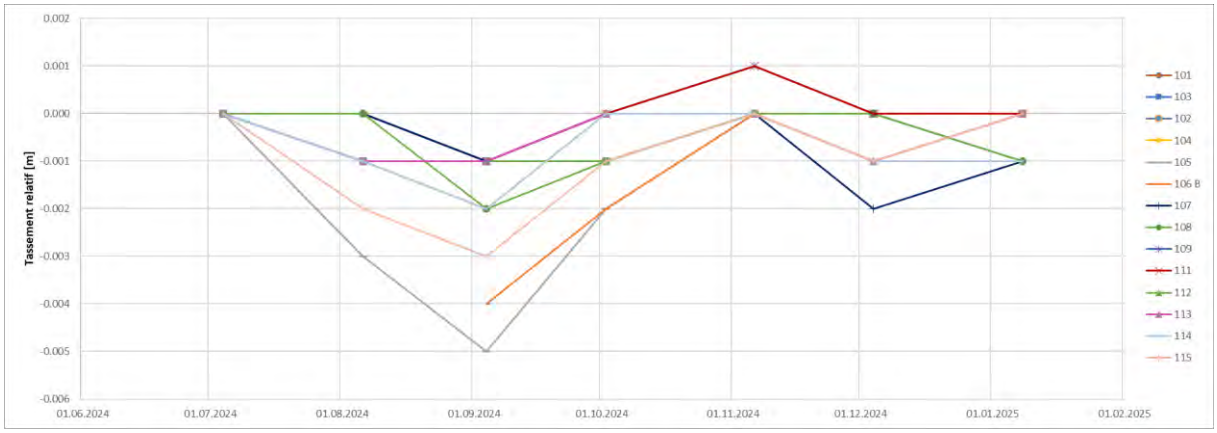

4.2.2 Amplitude des tassements

Sur le graphique ci-dessous, est représentée l'amplitude du tassement de chaque repère, c'est-à-dire la différence entre le tassement minimal et le tassement maximal exclusivement sur la dernière période de mesures 2024 – 2025.

Nous constatons que l'amplitude est relativement faible, inférieure à 2 mm. Seuls les points 105, 106B et 115 présentent des amplitudes supérieures de l'ordre de 5 mm, 4 mm et 3 mm.

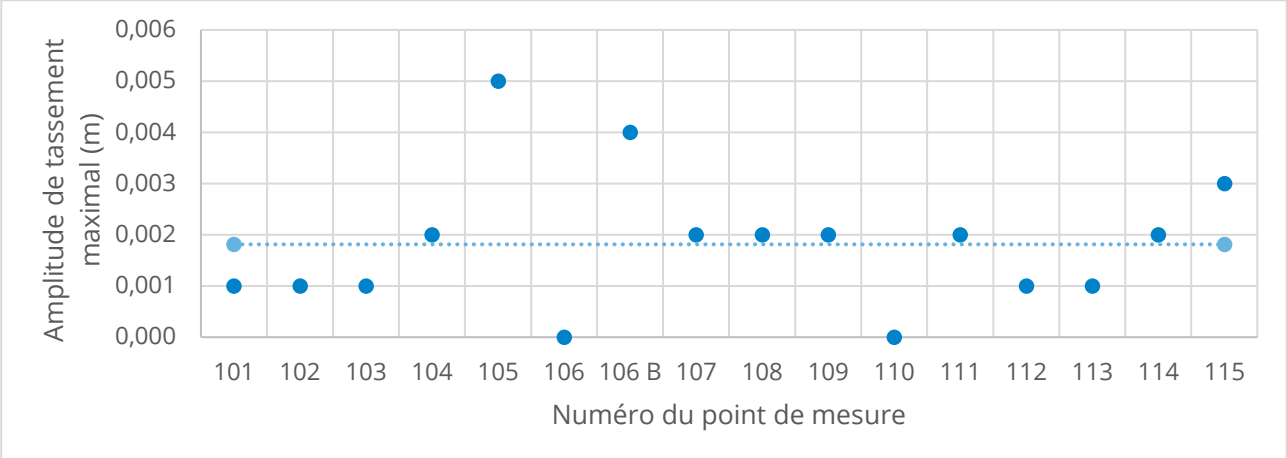

Les points 105 et 106 avaient déjà été identifiés comme les plus sensibles dans notre avis géotechnique. Leur amplitude, bien que plus élevée reste relativement modérée.

4.2.3 Cyclicité

Sur le graphique ci-dessous, nous avons représenté le tassement moyen de tous les repères pour chaque mois. Nous avons superposé celui-ci au graphique de l'indice d'humidité moyen du sol à la station de Genève Cointrin sur la période de 1991 à 2024. Nous constatons que les allures présentent de nombreuses similarités notamment un point bas en fin d'été ; une augmentation de l'humidité entre septembre et novembre qui correspond à une diminution du tassement ; puis un point haut atteint en novembre. Après novembre, l'indice d'humidité est relativement constant d'après le graphique ce qui correspond aux valeurs de tassements relativement constantes entre novembre et janvier. La corrélation entre les deux renforce l'hypothèse de tassement dû au phénomène de retrait-gonflement.

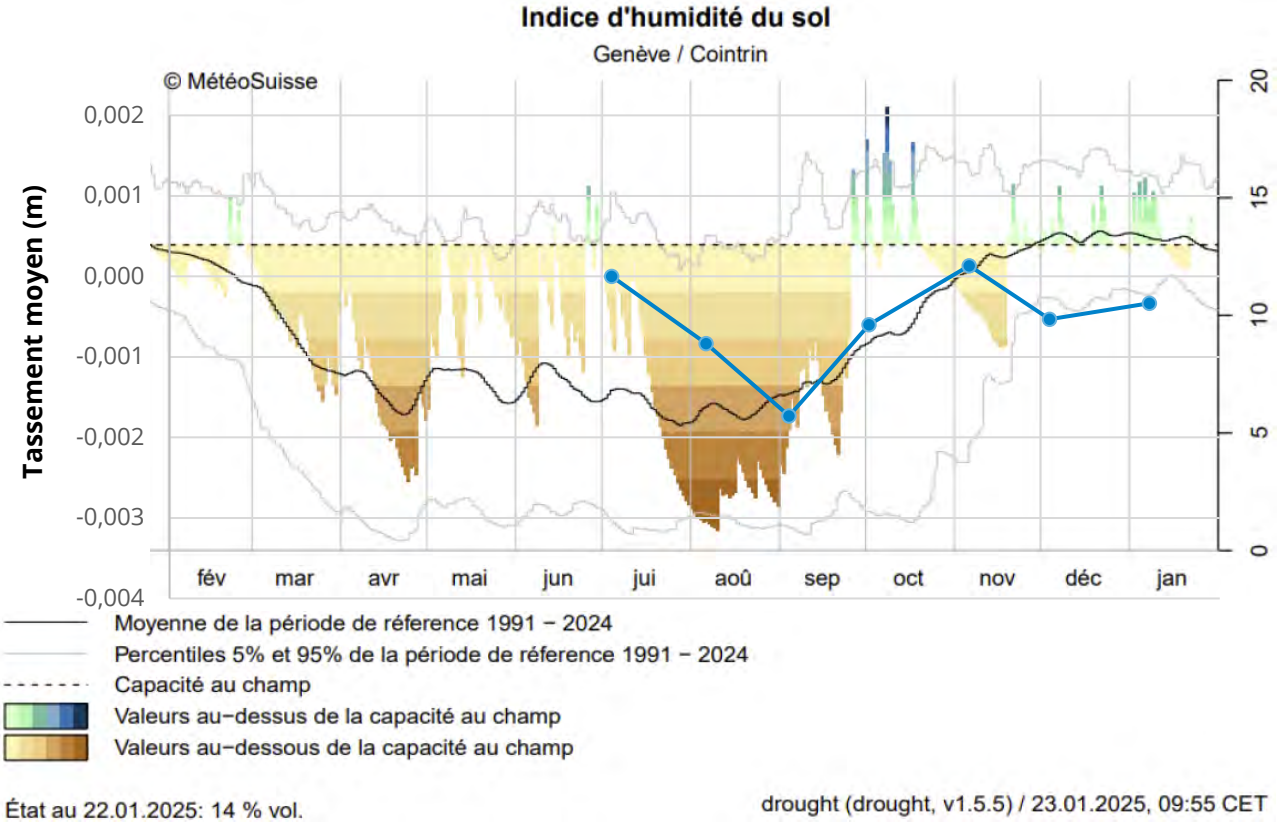

D'autre part, nous avons rajouté les récentes mesures dans le graphique des tassements absolus des points n°105 et n°106 que nous avions présentés dans notre avis géotechnique. Nous constatons bien à nouveau une forme en « V » dont la pointe intervient à chaque fois entre les mois d'août et septembre.

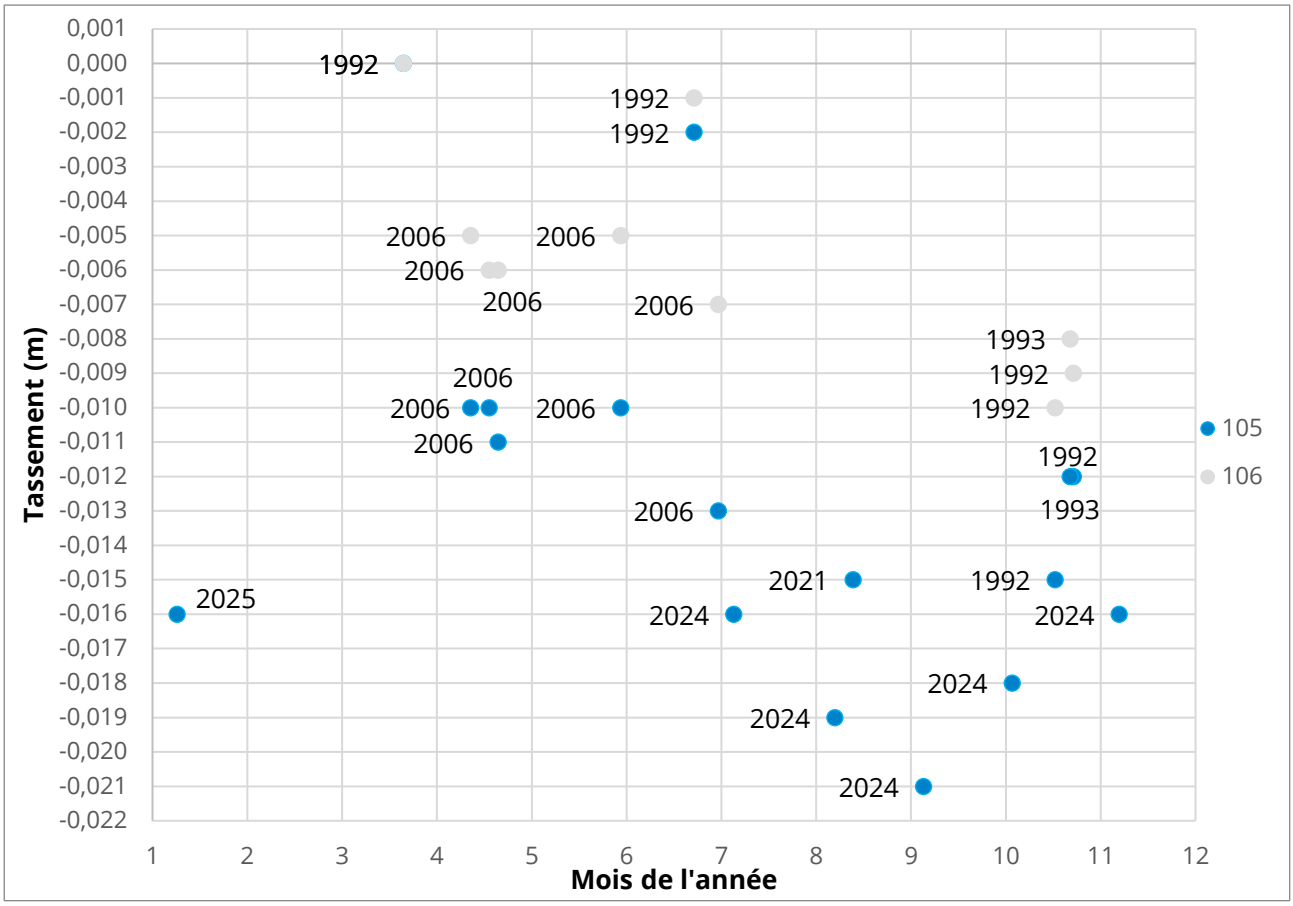

4.2.4 Tassement différentiel

Comme énoncé au paragraphe 4.2.1, le bloc semble se comporter comme un bloc rigide tassant de manière relativement homogène en lien avec le phénomène de retrait gonflement. En effet, si l'ensemble tasse de manière homogène, le risque de fissuration est tolérable voire négligeable.

Selon le plan de coffrage des fondations du bloc A, nous avons représenté la position approximative des points de relevé de tassement. Nous avons ensuite mesuré, selon les côtes en bleu sur le schéma, la distance entre points de mesures. A savoir que le tassement différentiel dépend des éléments porteurs, il faut donc considérer les distances entre des points portant sur les mêmes éléments. Il n'est ainsi pas représentatif de comparer les points n°101, 102 et 103 entre eux (la valeur obtenue serait favorable).

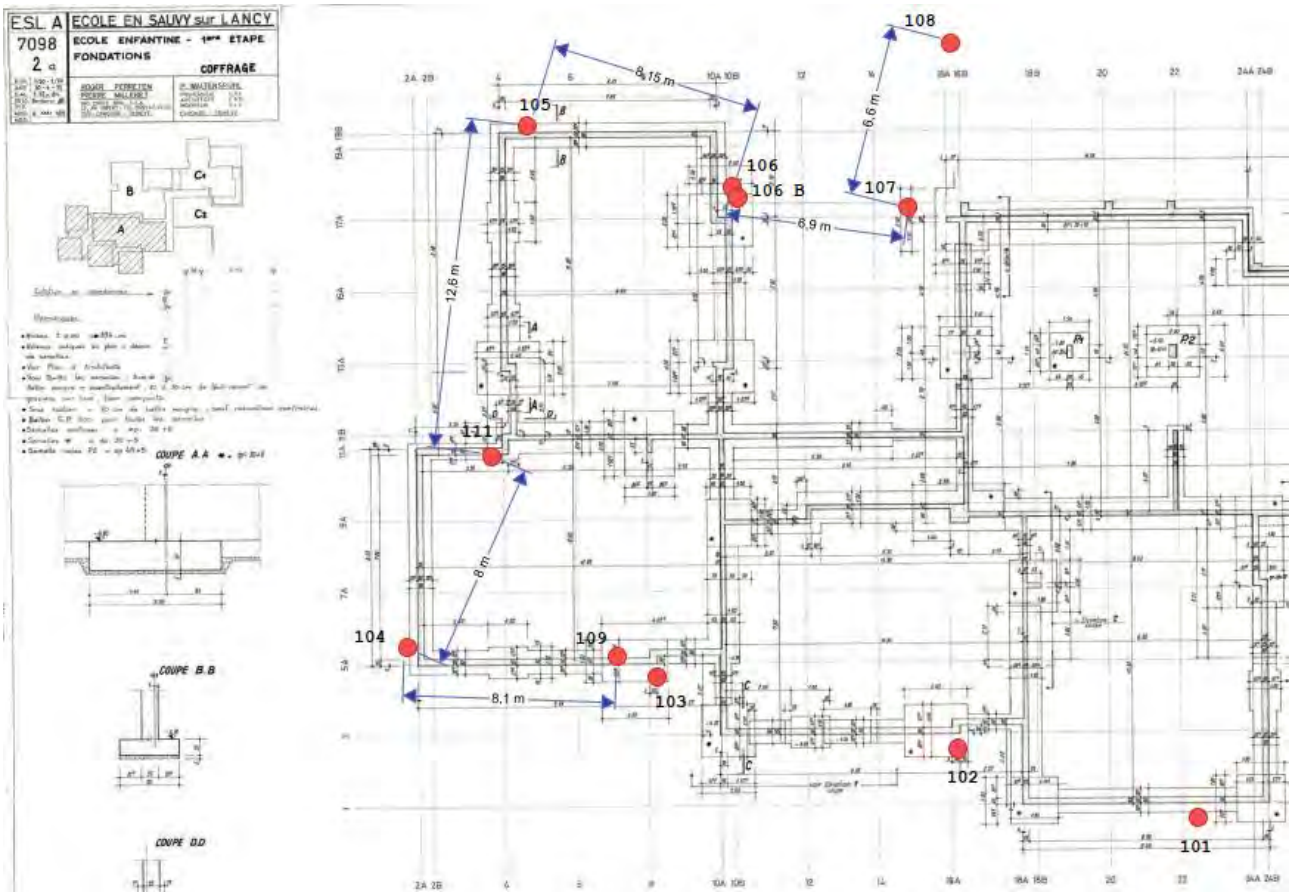

Selon le graphique du paragraphe 4.2.1, nous constatons que l'écart de valeurs entre deux points de mesures adjacents, sur la même date, est au maximum de 3 mm (écart entre 106 et 107 en septembre 2024). De plus la distance entre ces deux points est la distance la plus courte entre balise que nous ayons. Dans ce cas qui est le plus défavorable, avec les informations à disposition nous obtenons un tassement différentiel de 1/2300.

A savoir que le risque de fissuration est négligeable voire absent pour un tassement différentiel inférieur à 1/2000. Le risque devient plus important avec de petites fissures esthétiques pour un tassement différentiel compris entre 1/1000 et 1/2000.

Nous pouvons aussi nous placer dans une condition très défavorable où l'on supposerait que le centre de la dalle ne tasse absolument pas tandis que le point 105 (le plus sensible au retrait gonflement selon notre interprétation) serait à son amplitude de tassement maximal de 5 mm. La distance séparant le centre de la dalle et le point 105 est d'environ 7 m ce qui donnerait un tassement différentiel de 1/1400.

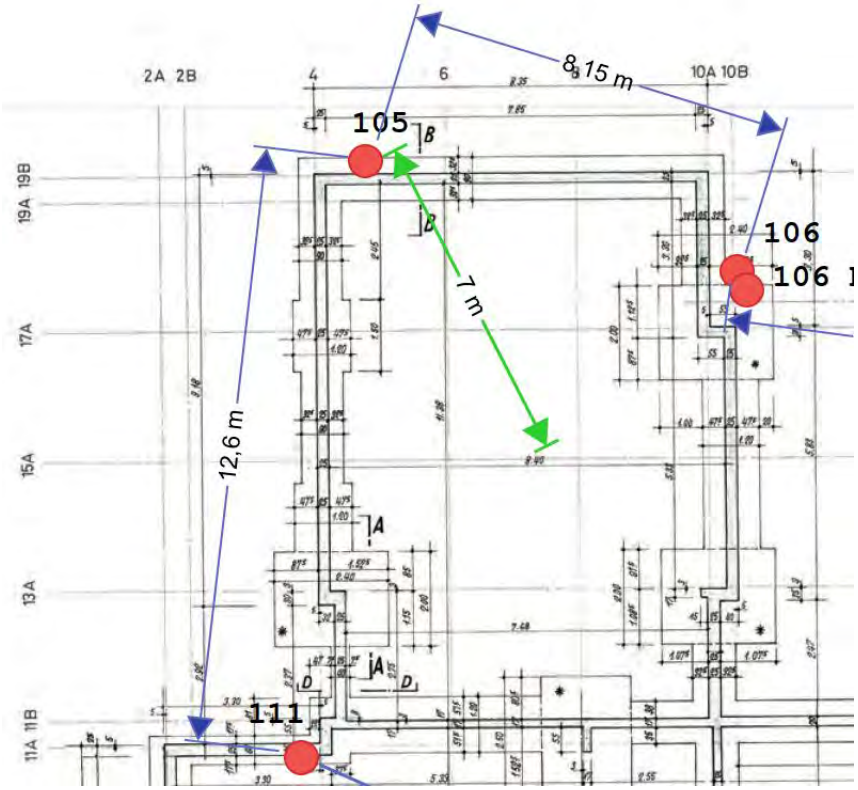

5 CONCLUSION

Les mesures géomètres complémentaires renforcent les hypothèses de tassement par phénomène de retrait gonflement et écartent celle du tassement par consolidation. Les mois de juillet à septembre sont les plus secs où le tassement atteint sa valeur extrême, à contrario entre novembre et janvier le tassement reste faible et stable, et semble le rester jusqu'au mois d'avril à mai avant de reprendre son cycle entre mai et juillet.

L'amplitude des tassements sur un cycle reste modérée, généralement inférieure à 2 mm et localement plus sensible pour les points 105 et 106 avec jusqu'à 5 mm. Notons aussi que l'été 2024 a été représentatif de mois secs et chaud. En effet, 2024 a connu le deuxième mois d'août le plus chaud depuis les premières mesures de 1864 d'après MétéoSuisse. La même source nous indique également que les précipitations sont déficitaires à la même période à Genève en connaissant son 9e mois d'août le plus sec et son 2e mois d'août le plus ensoleillé.

L'estimation des tassements différentiels a ainsi été réalisé sur la base de ces données représentatives avec des hypothèses assez défavorables. Les ordres de grandeur de tassements différentiels sont inférieurs à 1/2000 dans le cas le plus critique entre deux points de mesures de tassement. Dans l'hypothèse la plus défavorable où nous considérons un tassement nul au centre de la dalle et le tassement maximal observé sur le point 105, l'ordre de grandeur du tassement différentiel est de 1/1400.

6 RECOMMANDATIONS

Les conclusions précédemment énoncées ont montré que même dans les cas défavorables, c'est-à-dire en combinant conditions météorologiques représentatives, amplitude de tassement maximal et hypothèse de calcul défavorable, les tassements différentiels restent négligeables ou dans le pire des cas tolérables avec le risque de voir apparaître quelques petites fissures. Nous n'excluons pas le risque que des fissures apparaissent néanmoins si elles doivent apparaître elles resteront à priori faibles et localisées.

Néanmoins dans le cas où des fissures seraient apparues au cours du dernier cycle de mesure ou pour ne prendre aucun risque de fissuration vis-à-vis des rénovations à venir, il est tout de même envisageable de réaliser une consolidation du terrain par mousse expansive ou une reprise en sous-œuvre au moyen de micropieux. Ces solutions pourront être réalisées localement aux zones avec le risque de tassement différentiel le plus important, c'est-à-dire sous les fondations des points de mesures 105 et 106. Ailleurs, le tassement différentiel est négligeable et la réalisation de travaux en ce sens n'est pas nécessaire.

Se reporter à notre avis géotechnique du 24 janvier 2025 pour les recommandations liées à la consolidation par mousse expansive ou la reprise en sous-œuvre au moyen de micropieux.

* * *

Les solutions données dans ce rapport sont basées sur une interprétation des sondages et essais en laboratoire ainsi que notre expérience de cas similaires. Elles reflètent les connaissances dont nous disposons actuellement, illustrées par les documents mis à notre disposition et consultés qui figurent au paragraphe II.

Néanmoins, les sols sont par nature hétérogènes et des variations peuvent échapper à toutes investigations qui restent très ponctuelles. C'est pourquoi les terrassements devront être suivis de près par l'ingénieur afin de vérifier la concordance avec les hypothèses formulées et qu'il soit à même de déceler à temps toute anomalie dans la nature, la qualité et le comportement des sols rencontrés. S'il le juge nécessaire, il pourra se faire assister d'un géotechnicien en tant que spécialiste des sols.

KARAKAS & FRANÇAIS SA



KARAKAS
FRANÇAIS

- Géotechnique
- Géostructure
- Géologie
- Environnement

Commune **Lancy**

Concerne **Projet de transformation locaux Ecole En Sauvy**

Affaire **Avenue du Curé Baud 40**

Avis géotechnique
Annexes

Version définitive 1

Numéro **15105A**

Date **8 avril 2025**

Certifié
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015

Av. des Boveresses 44
1010 Lausanne

Ch. des Poteaux 10
1213 Petit-Lancy

Rue de la Poste 3
1920 Martigny

Rue de Gruyères 106
1630 Bulle

geotechnique@kfsa.ch
www.kfsa.ch

thomas jundt
ingénieurs civils

Transformation et rénovation de l'école En Sauvy à Lancy

Recommandations d'intervention concernant la problématique des tassements du bâtiment A



Versions	V0	V1	V2	V3
Dates	21.01.2025			
Elaboration	A. Nguyen			
Visa, n° RP	V. Monteiro			
Distribution	CDAO			

Rue des Horlogers 4
CH-1227 Carouge
+41 22 309 06 10
jundt.ch

1 RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet de transformation des locaux de l'école En Sauvy, un avis géotechnique complémentaire a été réalisé par le bureau Karakas & Français afin de préciser les risques liés aux phénomènes de tassements différentiels du terrain.

Ce rapport met en évidence que, dans les conditions observées, les amplitudes de tassements restent généralement modérées et tolérables, avec toutefois des zones plus sensibles localisées au droit des points de mesure 105 et 106.

Bien que les risques identifiés demeurent limités et qu'aucun désordre structurel majeur ne soit à craindre à court terme, le phénomène de retrait-gonflement des sols, accentué par des épisodes climatiques secs et chauds, peut engendrer l'apparition de fissures localisées sur le bâti.

Dans cette perspective, et au regard des travaux de transformation à venir, il nous semble opportun d'adopter une approche prudente et préventive. En effet, même si les fissures susceptibles d'apparaître resteraient a priori limitées et localisées, leur survenue après la rénovation représenterait un désagrément esthétique et pourrait compromettre la durabilité des interventions prévues.

Une consolidation préalable du terrain, par l'une des solutions évoquées par le géotechnicien (injection de mousse expansive ou reprise en sous-œuvre par micropieux), permettrait de réduire significativement ce risque. Ces interventions pourraient par ailleurs être réalisées de manière ciblée, principalement sous les fondations correspondant aux points 105 et 106, là où les tassements différentiels apparaissent les plus marqués.

Il convient toutefois de préciser que ces travaux de renforcement doivent être envisagés uniquement dans l'optique de **fixer la structure dans sa position actuelle**, sans chercher à la rehausser, ni à corriger les tassements déjà intervenus. En effet, toute tentative de remontée du bâtiment entraînerait un risque élevé de provoquer des fissurations additionnelles ou d'autres désordres imprévus, qui pourraient être plus dommageables que le tassement initial. La consolidation doit donc être comprise comme une mesure de stabilisation préventive et non comme une opération de redressement.

Nous attirons également l'attention sur l'équilibre économique de cette décision. Le coût relatif de ces travaux de renforcement reste limité par rapport à l'ensemble du budget consacré aux transformations. Leur réalisation en amont constitue ainsi un investissement pertinent : elle sécurise la pérennité de l'ouvrage et évite le risque de devoir engager ultérieurement des interventions correctives plus lourdes, potentiellement plus coûteuses et plus contraignantes une fois les travaux de rénovation achevés.

En conclusion, nous recommandons donc de procéder à la consolidation préventive du terrain au droit des zones sensibles identifiées, conformément aux solutions techniques proposées par le géotechnicien. Cette démarche permettra de réduire les risques de fissuration additionnelle, de préserver la qualité et la durabilité des travaux de transformation, et d'assurer une meilleure maîtrise des coûts à long terme.

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS
AOÛT 2025

ANNEXE A2.2
RAPPORT STRUCTURE : CARBONATATION



Vue du Bloc C sur la Salle de rythmique. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

thomas jundt
ingénieurs civils

Transformation et rénovation de l'école En Sauvy à Lancy

Etude des Mesures de Carbonatation du béton



Versions	V0-	V1-	V2-	V3-
Dates	03.03.2025	02.06.2025 Maj 23.07.2025		
Elaboration	V. Monteiro	V. Monteiro		
Visa, n° RP	V. Monteiro	V. Monteiro		
Distribution	CDAO	CDAO		

Rue des Horlogers 4
CH-1227 Carouge
+41 22 309 06 10
jundt.ch

TABLE DES MATIERES

1	**Introduction et généralités**	**3**
1.1	Objectifs	3
1.2	Bases	3
1.3	Généralités	3
2	**Examen de la carbonatation du béton**	**5**
2.1	Généralités	5
2.2	Sondages réalisés	5
2.3	Observations / dégradations générales constatées	5
3	**Conclusion**	**9**
3.1	Constat sur la carbonatation	9
3.2	Proposition de méthode de réfection	9
3.3	Planning d'intervention	11
4	**Annexes**	**13**
4.1	Rapport « n.1878 – Mesures de carbonatation en façade » de ECM [18.04.2024]	14
4.2	Devis Estimatif CPSA « Réfection Façades » du 31 janvier 2025	15
4.3	Devis Estimatif CPSA « Inspection et purges de Façades » du 13 février 2025	16

1 INTRODUCTION ET GÉNÉRALITÉS

1.1 OBJECTIFS

L'objet de ce rapport est l'étude des mesures de carbonatation du béton des bâtiments composant l'école En Sauvy à Lancy.

L'objectif du rapport est de faire une estimation des travaux d'assainissement des bétons, avec une estimation des zones à assainir ainsi que les techniques projetées.

Une analyse des différentes échéances de travaux nécessaires, un chiffrage plus précis et les modalités de mise en œuvre des mesures conservatoires.

Afin de préciser les niveaux de dégradations, une expertise a été menée par ECM, et un rapport à été établi le 18.04.2024. Sur la base des résultats de cette expertise, l'étude préliminaire devra déterminer les techniques et l'ampleur des travaux d'assainissement des bétons à effectuer, pour la phase des travaux définitif. Elle devra également comprendre un chiffrage estimatif CFC à +/- 25% des travaux.

Une étude distincte devra indiquer l'échéance de réalisation des travaux définitifs et proposer des mesures conservatoires de mise en sécurité des usagers en précisant leur temporalité, leur mise en œuvre et leur chiffrage à +/-10%.

1.2 BASES

- Rapport « n.1878 – Mesures de carbonatation en façade » de ECM [18.04.2024]
- Plans partiels d'ingénieur d'époque Perreten et Milleret (Coffrage et Armature) [1971]
- Dossier d'AO ville de Lancy [18.07.2024]
- Devis Estimatif CPSA « Réfection Façades » du 31 janvier 2025
- Devis Estimatif CPSA « Inspection et purges de Façades » du 13 février 2025

1.3 GÉNÉRALITÉS

1.3.1 Situation

Les bâtiments se situent le long de l'avenue du Curé Baud à Lancy.



Figure 1 : Vue de situation Google Maps

La construction des bâtiments remonte aux années 1970.

1.3.2 Bâtiment existant

Description générale

L'école est formée de plusieurs bâtiments séparés entre eux par des joints de dilatation. Tous les bâtiments sont composés de dalles pleines en béton armé portées par des murs et piliers en béton armé. Les façades extérieures sont en béton armé et brique.

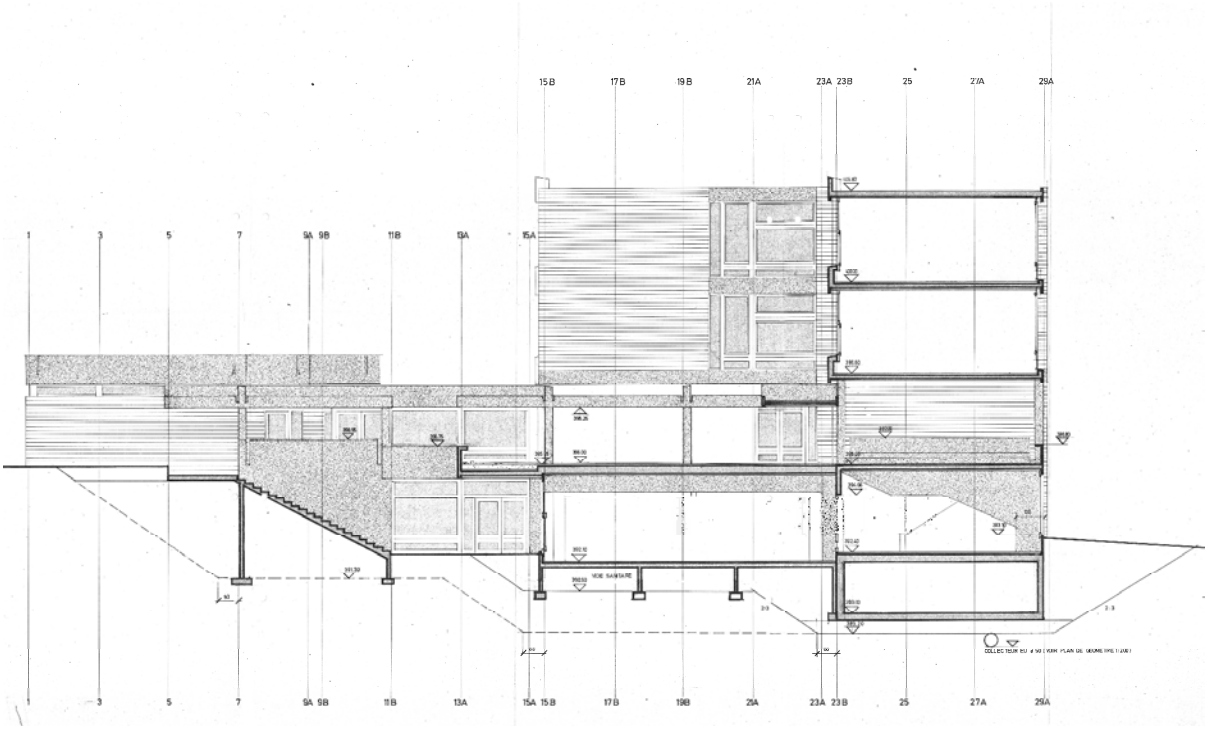

Figure 2 : Coupe type transversale.

Les façades de l'ensemble scolaire sont composées de bandeaux en béton coulé en place et de mur en briques de parement. De nombreux éléments ont été réalisés en béton apparent. On observe des dégradations importantes de ces bétons (fissures, éclats, aciers corrodés, etc), les éléments ayant été réalisés selon les techniques de l'époque.

2 EXAMEN DE LA CARBONATATION DU BÉTON

2.1 GÉNÉRALITÉS

La carbonatation du béton est un processus naturel d'une réaction chimique entre le gaz carbonique de l'air (CO2) et la chaux du ciment (Ca (OH)2) qui transforme ce dernier en carbonate de calcium (Ca CO3) et de ce fait, diminue le pH du béton.

En dessous d'un pH de 9.5, les aciers perdent la protection alcaline du béton et le risque d'oxydation de ces barres d'armature augmente fortement, notamment celles exposées aux intempéries.



Exemple ne correspondant pas à ce chantier :

- Couleur violacée : béton non carbonaté
- Couleur béton et/ou jaune : béton carbonaté

2.2 SONDAGES RÉALISÉS

Une campagne de sondages avec un rapport a été réalisé en avril de 2024 par le bureau ECM - Expertise & Consulting en Matériaux. (voir rapport LA2-R1du bureau ECM en annexe)

2.3 OBSERVATIONS / DÉGRADATIONS GÉNÉRALES CONSTATÉES

Différentes visites ont été réalisées pour constat visuels des dégradations des bétons, fin 2024 et début 2025.

À la suite des sondages ponctuels réalisés ainsi qu'au repérage visuel de l'état global de l'ouvrage, nous pouvons tirer de notre intervention les constats suivants :

- **L'ouvrage investigué est visuellement dégradé.**

  Les éléments en béton armé présentent de nombreuses dégradations visibles.

- Les façades, bandeaux des coursives et piliers en béton présentent quelques dégradations de type « éclat de béton présent et/ou en formation », « armature apparente oxydée » et « fissures en surfaces ».

  Ces dégradations proviennent notamment de l'enrobage moyen très faible des armatures relevées.

- Les murs en brique apparent sont dans l'ensemble visuellement sains, mais montrent de signe de détérioration à certains endroits.

Lors de notre intervention, nous avons pu constater que la peinture actuelle sur les éléments en béton armé est dégradée.

De façon générale, plusieurs éclats de béton sont en formation avec un risque de chute. Ce sont des risques qui soulèvent des préoccupations quant à la sécurité des occupants et de ces passants si un éclat devait se produire. Il est primordial d'intervenir pour purger ces éléments.

La carbonatation évolue rapidement ; il est nécessaire de la surveiller de près pour détecter toute progression anormale et prévenir le risque de détachement de fragments liés à cette évolution. Un contrôle de l'état devrait être réalisé à une fréquence d'environ tous les six mois afin de suivre l'état de dégradation.

En annexe quelques images des zones les plus dégradées, prises lors des visites, ces photos illustrent bien la situation actuelle et soulignent la nécessité d'une intervention.










ECOLE P







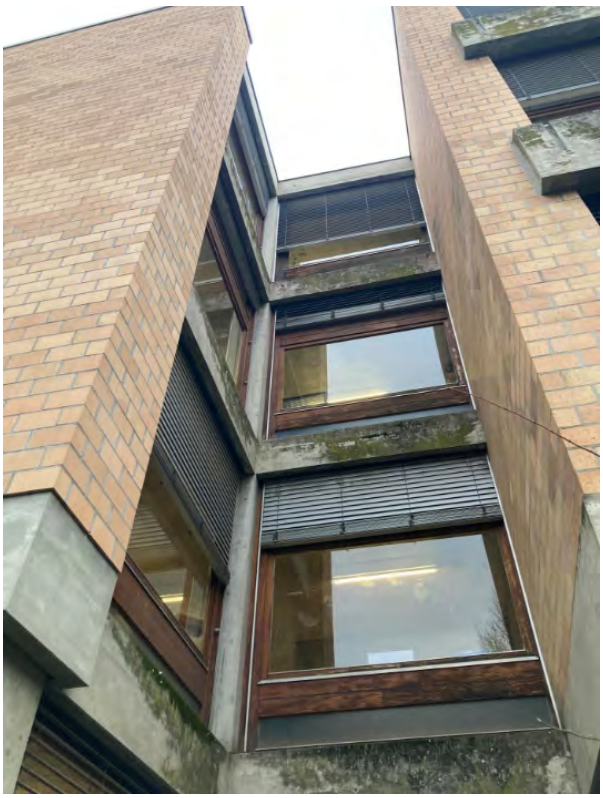





3 CONCLUSION

3.1 CONSTAT SUR LA CARBONATATION

Du point de vue de la carbonatation, le bâtiment est dans un état critique.

Comme mentionné dans le rapport de ECM du 18 avril 2024, le bâtiment souffre à double peine vis-à-vis du phénomène de carbonatation :

- Les armatures trop proches de la surface, ce qui les expose aux influences de la carbonatation
- Les bétons sont nus – ou recouvrent d'une couche de 2 à 4 mm d'enduit ciment, et ne bénéficient d'une protection suffisante.

Le **« niveau de risque »** est estimé en fonction du type d'élément, de son emplacement ainsi que la hauteur de chute d'un éventuel éclat de béton sur une quelconque personne.

Il est également estimé en fonction des dégradations constatées et de l'impact de ces dernières sur la structure dans le temps, d'un point de vue statique.

Le **« niveau de réfection »** est estimé en fonction du type d'élément, de l'importance des dégradations ainsi que de la possibilité de réfectionner ponctuellement ou pas l'élément en question. Les méthodes de réfection conventionnelles rentrent bien évidemment en compte.

Actuellement il y a des éléments qui présentent un niveau de risque élevé d'où nous préconisons une intervention préventive immédiate.

D'autres éléments présentent des risques faibles, sans préconisation d'intervention immédiate, mais avec une intervention envisage à moyen terme 2 ans/3 ans est souhaitée, car la carbonatation évolue rapidement, il faut surveiller afin de vérifier si pas une évolution rapide et un risque de morceaux qui de détachent lier à une évolution de la carbonatation.

Concernant les éléments de béton exposées certains aciers de surface ne sont plus protégés par l'alcalinité du béton, cependant uniquement quelques dégradations sont visibles en façade. Un risque de chute de dégradations, actuelles et futures, n'est pas à exclure.

Des éclats de béton présents et/ou en formation sont visibles ainsi que des barres apparentes oxydées.

Les sous-faces de ces éléments présentent ponctuellement des traces de ruissellement d'eau.

C'est pourquoi nous pouvons considérer pour ces éléments un niveau de risque "élevé " et de réfection "moyen" malgré un faible pourcentage d'acier touché par le phénomène de carbonatation du béton.

3.2 PROPOSITION DE MÉTHODE DE RÉFECTION

3.2.1 Méthode conventionnelle

Méthode conventionnelle pour le traitement de la carbonatation du béton / des chlorures :

- Dégager la surface de béton contaminé (profondeur variable, au minimum jusqu'au dégagement des aciers) ;
- Passiver les aciers ;

- Appliquer un mortier ad 'hoc permettant l'enrobage nécessaire des aciers respectant les normes en vigueur. S'assurer que ce dernier soit appliqué sur un béton sain et propre (sans poussière) et selon les préconisations du fournisseur ;
- Appliquer une peinture anti-carbonatation afin de réduire la vitesse de corrosion des armatures, ainsi que d'assurer son entretient dans le temps.

Précision sur la méthode de réfection :

- * Localement : réfection ponctuelle au droit notamment des dégradations visibles, à savoir efflorescences, fissures, éclats de béton présents et en formation… Ceci sur l'intégralité des zones dégradées, y compris une surface élargie aux abords de ces zones suivant la dégradation en question.
- ** Sur l'ensemble des surfaces : réfection totale d'un élément sur toute sa surface pour cause d'une dégradation trop importante et/ou générale visuellement.

Précision sur la méthode de dégagement des aciers :

- * Piquage :

  Avantages : travaux sur une petite zone avec une mise en œuvre rapide et facile.

  Inconvénient : génère des microfissurations dans la matrice du béton sain, dégradation possible des armatures.
- ** Hydrodémolition :

  Avantages : conserve l'intégrité des armatures, nettoie la surface de béton.

  Inconvénient : travaux sur une grande zone avec une mise en œuvre plus contraignante

Méthode conventionnelle d'entretien (élément sans dégradations notables) :

Aucune réfection particulière n'est nécessaire.
Seule l'application d'une peinture anti-carbonatation et/ou d'un inhibiteur de corrosion en surface de ces éléments serait judicieux pour la pérennité de la structure. Dans le cas d'une peinture, son entretient dans le temps est indispensable.

Référence à ce chapitre :

L'ensemble des réfections suggérées ci-après se réfèrent à ce présent chapitre ; hormis précisions particulières nécessaires pour certains éléments.

Note générale :

A noter de façon générale, que pour toutes pertes de sections relevées sur certaines armatures, les renforcements structurels éventuels doivent être évalués.

3.2.2 Façades, dalles, piliers en béton - Niveau de réfection faible

Au vu de nos investigations menées à ce jour, nous vous suggérons notamment, pour l'ensemble des éléments :

- De suivre la méthode conventionnelle sur l'ensemble des surfaces ** ;
- D'utiliser la méthode de piquage *;

- Au vu de l'enrobage moyen des armatures et du front de carbonatation mesuré, d'appliquer un inhibiteur de corrosion sur l'ensemble des surfaces.

3.2.3 Façades, dalles, piliers en béton - Niveau de réfection élevé

Au vu de nos investigations menées à ce jour, nous vous suggérons notamment, pour l'ensemble des éléments :

- De suivre la méthode conventionnelle sur l'ensemble des surfaces ** ;
- D'utiliser la méthode de piquage * ou d'hydrodémolition ;
- De réaliser un nouveau coffrage des parapets permettant un enrobage convenable des aciers, respectant les normes actuelles ;
- D'utiliser, pour le nouveau bétonnage, un mortier contenant un inhibiteur de corrosion.

3.2.4 Façades brique

En ce qui concerne les éléments de façades en briques, il a été observé que le support présente une irrégularité importante dans diverses zones, notamment du cotée du cours d'eau LE VOIRET, ce qui nécessite une attention particulière avant d'envisager toute intervention.

De plus, nous avons noté que la porosité du matériau est très élevée, ce qui pourrait compromettre la durabilité des futures rénovations. Il est impératif de consolider le fond, qui apparaît très friable, afin d'assurer une base solide pour les travaux à venir.

Nota générale – réfections complémentaires :

Au vu des dégradations constatées sur les éléments en brique, y compris les peintures actuelles, nous suggérons d'appliquer sur l'ensemble des éléments et des surfaces une nouvelle peinture adaptée comme revêtement pour une meilleure pérennité de l'ouvrage.

Par ailleurs, nous suggérons de réfléchir un détail de ferblanterie en sous-face des éléments. Ceci afin de créer une goutte pendante afin d'éviter tout ruissèlement d'eau et toute dégradation sur la partie basse des éléments à l'avenir.

3.3 PLANNING D'INTERVENTION

Nous préconisons deux étapes d'intervention :

1- Intervention préventive – Mise en sécurité de l'ouvrage

Purge des façades afin de retirer les éclats qui risquent de se détacher. Cette intervention permettra d'assurer la sécurité des occupants du bâtiment. Nous vous recommandons de planifier cette opération dans les plus brefs délais, idéalement après la fermeture de l'année scolaire 2025, pendant l'été 2025.

Un devis de l'entreprise Construction Perret SA pour cette intervention a été réalisé le 13 février 2025 « Inspection et purges de Façades » pour un montant de 17'608.40CHF TTC (Voir annexe)

Mise en sécurité de l'ouvrage :

Pour rappel, de façon générale, plusieurs éclats de béton sont en formation avec un risque de chute. Ce sont des risques pour les personnes si un éclat devait se produire.

Un repérage complet en amont des éclats de béton en formation doit être effectué avec la méthode du « frappé de marteau ». Ceci pour l'ensemble des éléments en béton armé de l'ouvrage.

En cas de diminution sensible de la section des aciers, il y aura lieu de faire estimer les éventuels besoins de renforcement ou remplacement.

2- Intervention pour réfection complète des façades

Pour une question de planning les travaux de réfection complète des façades peuvent être réalisées plus tard si le MO l'envisage une intervention à moyen terme 2 ans/3 ans est souhaitée, car la carbonatation évolue rapidement. Il faut surveiller afin de vérifier si pas une évolution rapide et un risque de morceaux qui de détachent lier à une évolution de la carbonatation.

La méthode d'intervention sera ce qui est préconisée, méthode conventionnelle.

Un devis de l'entreprise Construction Perret SA pour cette intervention a été réalisé le 31 janvier 2025, « Réfection Façades » pour un montant de 1'042'084,00CHF TTC (Voir annexe)

4 ANNEXES

4.1 RAPPORT « N.1878 – MESURES DE CARBONATATION EN FAÇADE » DE ECM [18.04.2024]

Route du Crêt de Choully 40
1242 Satigny

Expertise & Consulting
en Matériaux

WITSCHI Raphaël
ecm-sarl.ch

Ville de Lancy
Madame Pisanello
Service des travaux et urbanisme
41, route du Grand-Lancy
1212 Grand-Lancy

RAPPORT

Ouvrage	**Ecole en Sauvy**
Commande	**n°1878 – Mesures de carbonatation en façade**
Dates d'interventions	10 et 12 avril 2024
Date du rapport	18 avril 2024
n° du rapport	LA2-R1

Madame Pisanello,

Je me réfère à votre demande du 30 mars dernier, et je vous prie de trouver ci-dessous le compte rendu de nos 12 mesures de carbonatation sur place :

LOCALISATION



MESURE 1

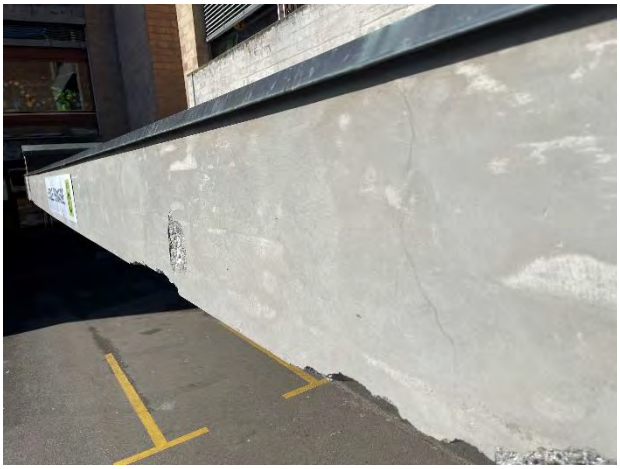

Profondeur de carbonatation : 13mm
Épaisseur de recouvrement : **11mm**

Etat de la surface extérieure :
- Enduit ciment 2-4mm
- Fissures
- Quelques éclats de carbonatation

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle

MESURE 2

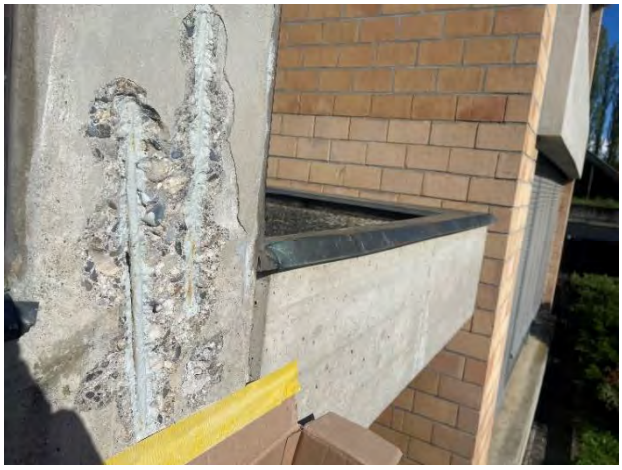

Profondeur de carbonatation : 15mm
Épaisseur de recouvrement : **5mm**

Etat de la surface extérieure :
- Enduit ciment 2-4mm
- Eclats de carbonatation nombreux et importants

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle

MESURE 3



Profondeur de carbonatation : 12mm
Épaisseur de recouvrement : **5mm**

Etat de la surface extérieure :
- Nombreux gonflement de l'enduit ciment
- Faïençage généralisé de l'enduit
- Humidité enfermée derrière l'enduit

Etat de l'armature dégagée :
- Décomposée par la corrosion





MESURE 4



Profondeur de carbonatation : 15mm
Épaisseur de recouvrement : **8mm**

Etat de la surface extérieure :
Eclats de carbonatation nombreux et importants

Etat de l'armature dégagée :
Corrosion superficielle

MESURE 5



Profondeur de carbonatation : 15mm
Épaisseur de recouvrement : **8mm**

Etat de la surface extérieure :
- Béton brut
- Nombreux éclats de carbonatation

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle

MESURE 6



Profondeur de carbonatation : **25mm**
Épaisseur de recouvrement : **13mm**

Etat de la surface extérieure :
- Béton brut
- Eclats de carbonatation nombreux et importants

Etat de l'armature dégagée :
- Corrodée

MESURE 7

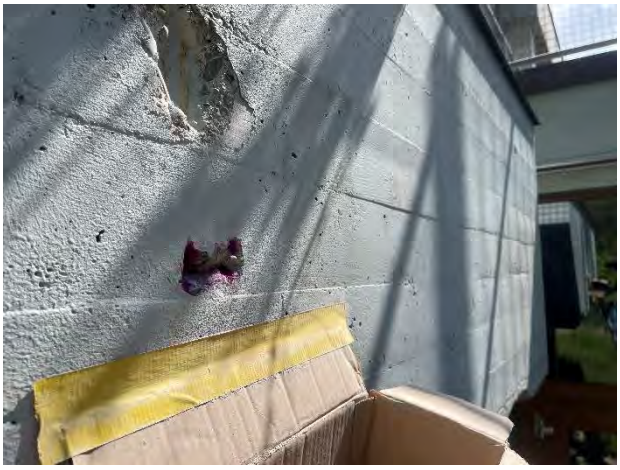

Profondeur de carbonatation : **25mm**
Épaisseur de recouvrement : **14mm**

Etat de la surface extérieure :
- Peinture grise sur béton brut
- Quelques éclats de carbonatation
- Boursouflure de carbonatation

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle





MESURE 8



Profondeur de carbonatation : **35mm**
Épaisseur de recouvrement : 41mm

Etat de la surface extérieure :
- Béton désactivé
- Béton peu résistant et poreux

Etat de l'armature dégagée :
- Bon état

MESURE 9



Profondeur de carbonatation : 6mm
Épaisseur de recouvrement : **9mm**

Etat de la surface extérieure :
- Enduit ciment en bon état
- Pas d'éclats

Etat de l'armature dégagée :
- Bon état

MESURE 10



Profondeur de carbonatation : 2mm
Épaisseur de recouvrement : **2mm**

Etat de la surface extérieure :
- Béton brut
- Eclats de carbonatation

Etat de l'armature dégagée :
- Corrodée

MESURE 11



Profondeur de carbonatation : 12mm
Épaisseur de recouvrement : **5mm**

Etat de la surface extérieure :
- Béton brut
- Nombreux éclats de carbonatation
- Armatures totalement décomposées

Etat de l'armature dégagée :
- Forte corrosion

MESURE 12



Profondeur de carbonatation : 18mm
Épaisseur de recouvrement : **19mm**

Etat de la surface extérieure :
- Enduit ciment
- Nombreux éclats de carbonatation
- Fissures

Etat de l'armature dégagée :
- Corrosion superficielle

CONCLUSIONS

Du point de vue de la carbonatation, le bâtiment est dans un état critique.

Le bâtiment souffre d'une double peine vis-à-vis du phénomène :

- Les armatures sont proches de la surface, ce qui les expose aux influences de la carbonatation
- Les bétons sont nus - ou recouvert d'une couche de 2 à 4mm d'enduit ciment, et ne bénéficient d'une protection suffisante.

Les mesures conservatoires du passé sont insuffisantes. Les purges avec badigeon des armatures n'ont été accompagnées ni d'un reprofilage ni d'un revêtement hydrofuge.

L'enduit ciment en place, qu'il soit d'origine ou appliqué ultérieurement, est inadapté. Il est à la fois trop peu imperméable aux intempéries et trop peu perméable à la vapeur. Par conséquent, il enferme de l'humidité à son dos, où les armatures affleurent.

Les expositions des façades, ou la proximité de la forêt n'exercent pas une influence significative.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agréer, Madame Pisanello, nos salutations distinguées,

ECM - Raphaël Witschi
Ingénieur HES en chimie



4.2 DEVIS ESTIMATIF CPSA « RÉFECTION FAÇADES » DU 31 JANVIER 2025

Construction Perret SA

Bâtiment – Génie civil – Transformation – Carbonatation – Désamiantage – Gypserie – Peinture – Travaux lacustres

Thomas Jundt ingénieurs civils
Chemin des Lance-Pierres 1
CH - 1252 Meinier
A l'att. M. Alban NGUYEN

N/réf. :AI

Satigny, le 31 Janvier 2025

Concerne : Ecole en-Sauvy
Avenue du Curé Baud 40, 1212 Lancy

DEVIS ESTIMATIF

Réfection des façades
Selon votre demande de devis par courriel

1. Echafaudages

1.1	Montage, location 4 mois, démontage, échafaudage de façade, type léger (200KG/m2) , y compris filet de protection, escalier d'accès avec grillage et porte à cadenas auvent de protection 45°, portique de protection et casquette étanche au sommet de l'échafaudage	bloc	1,00	274 500,00	*274 500,00*
	TOTAL 1. Echafaudages				**274 500,00**

2. Installations générales de chantier

2.1	Amenées et repli de tous les matériels et machines nécessaires spécifique au travaux de façades, pour la durée des travaux.	bloc	1,00	15 000,00	15 000,00
2.2	Installation de tableaux de distribution électrique sur échafaudage depuis départ fourni par le MO.	bloc	1,00	4 500,00	4 500,00
2.3	Installation prise d'eau depuis départ d'eau de l'immeuble, *non compris les consommations.*	bloc	1,00	2 700,00	2 700,00
2.4	Clôture de chantier sur périmètre de chantier, déplacements avec barrières Müba,	ml	150,00	35,00	5 250,00
	Non compris location du domaine public ou privé.				*pm*
	TOTAL 2. Installations générales de chantier		**H.T**	**CHF**	**27 450,00**

3. Protections

Mise en place de protections provisoires pendant nos travaux, y compris dépose et évacuation en fin de chantier, soit :

3.1	Protection des vitrages avec feuille polyéthylène et panneaux déplacées à l'avancement				
	toutes façades	bloc	1,00	16 500,00	16 500,00
	Total 3. Protections		**H.T.**	**CHF**	**16 500,00**

4. Lavages HP

4.1	Applications d`un produits d'impression pour l'élimination des cryptogames et exécution d'un Lavage haute pression 150 bars eau chaude sur les façades en béton, afin d'enlever toutes traces de salissures, y compris installation, déplacement et raccordement des machines. Compris récupération et traitement eau de lavage				
	toutes façades	bloc	1,00	34 385,00	34 385,00
4.2	Nettoyage après travaux des vitrages face extérieure y compris produits détergent nécessaire				
	toutes façades	bloc	1,00	24 800,00	24 800,00
4.3	Nettoyage après travaux des encadrements de fenêtres et des sores face extérieure y compris produits détergent nécessaire				
	toutes façades	bloc	1,00	44 000,00	44 000,00
	Total 4. Lavage		**H.T.**	**CHF**	**103 185,00**

5. Carbonatation

5.1	Traitement ponctuel de la carbonatation des éléments béton, travaux comprenant : - Piquage des zones dégradées et évacuation des gravats - Dégagement et traitement des armatures - Rhabillages avec mortier se rapprochant à l'existant - Injections de fissures toutes façades	bloc	1,00	353 500,00	353 500,00
	Total 5. Carbonatation		**H.T.**	**CHF**	**353 500,00**

6. Inhibiteur de corrosion

6.1	Fourniture et application d'un inhibiteur de corrosion Lankosteel 761 sur tous les éléments en béton toutes façades	bloc	1,00	49 514,40	49 514,40
6.2	Prélèvement et analyse de la pénétration	pce	10,00	650,00	6 500,00
	Total 6. Inhibiteur de corrosion		**H.T.**	**CHF**	**56 014,40**

7. Peinture de protection

7.1	Application selon les directives du fabriquant sur les surfaces extérieures en béton apparent d'une couche de fond et deux couches de peinture anti carbonatation, teinte à choix				
-	éléments en béton peint, toutes façades	bloc	1,00	115 500,00	115 500,00
	Total 7. Peinture de protection		**H.T.**	**CHF**	**115 500,00**

8. Travaux divers

8.1	Travaux divers de débarras de zones encombrés, rhabillages anciens fixations serrurerie, rhabillages anciens fixations des coulisseau de stores et divers estimation main d'œuvre				
	Maçon avec outils	hre	45,00	92,00	4 140,00
	Manœuvre avec outils.	hre	45,00	85,00	3 825,00
	fourniture estimée à 20% de la main d'œuvre	CHF	20%	7 965,00	1 593,00
8.2	Exécution de joint souple, compris lissage soigné				
	Joints de dilatation en façade largeur 10 à 30mm	ml	200,00	42,00	8 400,00
	Plus-value pour dépose de joints souples existants contaminés par les PCB, y compris conditionnement et taxes de traitement	ml	200,00	29,80	n.c
	Total 9. - Travaux divers		**H.T.**	**CHF**	**17 958,00**

RECAPITULATION

1.	Echafaudages			274 500,00
2.	Installations générales de chantier			27 450,00
3.	Protection et travaux préparatoires			16 500,00
4.	Lavage haute pression			103 185,00
5.	Carbonatation			353 500,00
6.	Inhibiteur de corrosion			56 014,40
7.	Hydrofuge et peinture de protection			115 500,00
8.	Travaux divers			17 958,00
	TOTAL	H.T	CHF	**964 607,40**
	ARRONDI A	H.T	CHF	964 000,00
	T.V.A. 8.1 %		CHF	78 084,00
	TOTAL S.E. ou O.	**T.T.C.**	**CHF**	**1 042 084,00**

- Les locations du domaine public ou privé restent à la charge du MO et ne sont pas compris dans notre offre.

La présente offre est établie sur la base des tarifs-salaires, du taux des charges sociales, des prix des matériaux, des transports et de la T.V.A. en vigueur à ce jour. Toute modification sera à charge ou au bénéfice du maître de l'ouvrage selon les directives de l'Office cantonal genevois d'analyse des prix de la construction OGAPC). L'exécution des travaux est subordonnée à la possibilité de se procurer la main-d'œuvre, les matériaux de construction et le matériel nécessaires.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et restons à votre disposition.

CONSTRUCTION PERRET S.A.

Sans réponse écrite de votre part dans un délai de 10 jours, et dans l'hypothèse où les travaux seraient exécutés selon confirmation verbale, le présent devis sera considéré comme accepté intégralement par le Maître d'Ouvrage.

Annexe : Conditions particulières de l'offre

Construction Perret SA

VAUDAGNE 84-92







Maître d'Ouvrage	:	MARCONI INVESTMENT SA
Architectes	:	OMARINI MICELLO
Direction des travaux	:	CONSTRUCTION PERRET SA
Ingénieurs	:	B+S Ingénieurs Conseils SA
Type d'ouvrage	:	Immeuble de logements locatifs Bâtiment inscrit à l'inventaire de l'OPS Monuments historiques
Adresse	:	Av. de Vaudagne 84-92 1217 Meyrin
Travaux de	:	Rénovation des façades Traitement anti-carbonatation Isolation plafonds extérieurs Désamiantage Peinture
Exécution	:	2019

Construction Perret SA

ANNEXE P2

VENDEE 27



Maître d'Ouvrage	:	MARCONI INVESTMENT SA
Architectes	:	OMARINI MICELLO
Type d'ouvrage	:	Immeuble d'habitation
Adresse	:	Chemin de la Vendée 27 – 1213 Petit-Lancy
Travaux de	:	Réfection façade et cage d'escalier et reprise peinture dans appartements occupés
Montant des travaux	:	200'000.00 CHF
Exécution	:	2018 - 2019

Construction Perret SA

TAVERNEY 7-11



Maître d'Ouvrage	:	PRIVE
Architecte	:	ACAU ARCHITECTURE SA
Type d'ouvrage	:	Immeuble d'habitations
Adresse	:	Chemin Taverney 7-11 – 1201 Genève
Travaux de	:	Travaux de réfection de façade d'un immeuble
Montant des travaux	:	1'800'000.00 CHF
Exécution	:	2020-2021

Construction Perret SA

RUE PRADIER 12



Maître d'Ouvrage	:	CAISSE DE PREVOYANCE DE L'ETAT DE GENEVE
Architecte	:	LIENGME MECHKAT ARCHITECTES SARL
Ingénieurs	:	LE COLLECTIF SA
Type d'ouvrage	:	Immeuble d'habitations
Adresse	:	Rue Pradier 12 – 1201 Genève
Travaux de	:	Travaux de réfection de façade d'un immeuble MH (monument historique)
Montant des travaux	:	200'000.00 CHF
Exécution	:	2023

Construction Perret SA

PONT-DE-VILLE 5-7



Maître d'Ouvrage	:	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER
Architectes	:	OMAR TRINCA ARCHITECTE
Ingénieur	:	GIACOMINI & JOLLIET INGENIEURS SA
Type d'ouvrage	:	Immeuble de logements
Adresse	:	Chemin du Pont-de-Ville 5-7 – 1224 Chêne-Bougeries
Travaux de	:	Assainissement des façades, traitement anti-carbonations. Cosmétique des bétons. Peinture
Exécution	:	2020 - 2021

Construction Perret SA

PEDRO-MEYLAN 8-10



Maître d'Ouvrage	:	Privé
Architecte	:	Atelier d'architecture Jacques Bugna
Ingénieurs	:	EDMS Ingénieurs SA
Type d'ouvrage	:	Immeuble d'habitations
Adresse	:	Rue Pedro-Meylan 8-10 – 1208 Genève
Travaux de	:	Travaux de carbonatation en façade et peinture
Montant des travaux	:	380'000.00 CHF
Exécution	:	2021

Construction Perret SA

ANNEXE P2

BOSSONS 2 – 16
GRAND'PORTES 1 – 7 - ONEX







Maître d'Ouvrage	:	MARCONI INVESTMENT SA
Architectes	:	OMARINI MICELLE ARCHITECTES SA
Ingénieurs	:	B+S INGENIEURS CONSEILS SA
Type d'ouvrage	:	Immeuble d'habitation
Adresse	:	Rue des Bossons 2 à 16 – Rue des Grand'Portes 1 à 7
Travaux de	:	Rénovation des façades, traitement anti-carbonatations, désamiantage et peinture.
Montant des travaux	:	4'920'000.00 CHF
Exécution	:	2017 - 2018

4.3 DEVIS ESTIMATIF CPSA « INSPECTION ET PURGES DE FAÇADES » DU 13 FÉVRIER 2025

CONSTRUCTION PERRET SA

Bâtiment - Génie civil - Transformation - Peinture - Carbonatation

Route du Bois-de-Bay 38
1242 Satigny-Genève
T +41 22 306 17 17
cpsa@cpsa.ch
www.cpsa.ch
CHE-105.842.975 TVA

Commune de Lancy
p.a. **THOMAS JUNDT INGENIEURS CIVILS**
Rue des Horlogers 4
1227 CAROUGE

N/réf. : Ai/jpo
V/réf. : Monsieur Valdemar Monteiro

Satigny, le 13 février 2025

Concerne : Ecole En-Sauvy
Avenue du Curé Baud 40 - 1212 Grand-Lancy

DEVIS N° 25-13

Inspections et purges des façades

1.	Prise des rendez-vous nécessaires avec l'inspectorat des chantiers et le service de la circulation, rendez-vous de police sur place.	bloc	1.00	180.00	180.00
2.	Amenée, mise en place et repli de la signalisation nécessaire selon rendez-vous de police.	bloc	1.00	850.00	850.00
3.	Amenée et repli des matériels et machines nécessaires, déplacement équipe, nettoyage et évacuations des gravats à la décharge.	bloc	1.00	1'450.00	1'450.00
4.	Déplacement et mise en place du camion nacelle.	pce	2.00	300.00	600.00
5.	Location yc machiniste de camion nacelle, hauteur de travail jusqu'à 37m et nacelle ciseaux verticale hauteur de travail jusqu'à 6m.	bloc	1.00	5'850.00	5'850.00
6.	Mise à disposition de personnel pour inspection et purges nécessaires yc établissement d'un reportage photos :				
	- Technicien	hre	5.00	120.00	600.00
	- Maçon avec outil	hre	27.00	95.00	2'565.00
	- Manœuvre avec outil	hre	36.00	88.00	3'168.00
		A reporter		CHF	15'263.00

BÂTIMENT - GENIE CIVIL - GYPSERIE - PEINTURE

Devis N° 25-13 THOMAS JUNDT - Ecole en Sauvy

	Report		CHF	15'263.00
7. Mise à disposition de personnel pour réparations d'un pilier abîmé sur sas entrée côté piscine yc préparation, traitement des aciers, coffrage, bétonnage et finition.				
- Maçon avec outil	hre	9.00	95.00	855.00
- Fournitures	%	20.00	855.00	171.00
8. EVENTUEL : Mise à disposition de personnel pour inspection et constats visuels de l'évolution (2 passages par année) yc établissement d'un reportage photos.	bloc	2.00	650.00	n.c.
TOTAL		H.T.	CHF	16'289.00
T.V.A. 8.1 %			CHF	1'319.40
TOTAL S.E. ou O.		**T.T.C.**	**CHF**	**17'608.40**

Non compris :

- **Les locations du domaine public ou privé**
- **Les consommations en énergie et fluides**

La présente offre est établie sur la base des tarifs-salaires, du taux des charges sociales, des prix des matériaux, des transports et de la T.V.A. en vigueur à ce jour. Toute modification sera à charge ou au bénéfice du maître de l'ouvrage selon les directives de l'Office cantonal genevois de la statistique (OCSTAT). L'exécution des travaux est subordonnée à la possibilité de se procurer la main-d'œuvre, les matériaux de construction et le matériel nécessaires.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et restons à votre disposition.

CONSTRUCTION PERRET S.A.

Confirmation de l'ordre

"Bon pour accord d'exécution et paiement comptant au reçu de la facture"

....., le .....

Sans réponse écrite de votre part dans un délai de 10 jours, et dans l'hypothèse où les travaux sont exécutés, le présent devis sera considéré comme accepté intégralement par le Maître d'Ouvrage.

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS
AOÛT 2025

ANNEXE A2.3
ÉTUDE DE RÉSISTANCE SISMIQUE SUCCINTE DU BÂTIMENT



Vue du Bloc C sur la Salle de rythmique. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

thomas jundt
ingénieurs civils

Transformation et rénovation de l'école En Sauvy à Lancy

Etude de résistance sismique succincte du bâtiment



Versions	V0-	V1-	V2-	V3-
Dates	02.01.2025	18.03.2025		
Elaboration	A. Nguyen	A. Nguyen		
Visa, n° RP	V. Monteiro	v. Monteiro		
Distribution	CDAO	CDAO		

Rue des Horlogers 4
CH-1227 Carouge
+41 22 309 06 10
jundt.ch

TABLE DES MATIERES

1	**Conclusions**	**3**
2	**Introduction et généralités**	**4**
2.1	Objectifs	4
2.2	Bases	4
2.3	Généralités	4
3	**Hypothèses**	**6**
3.1	Charges et combinaisons	6
3.2	Matériaux	6
3.3	Système porteur	7
3.4	Modèle 3D	7
4	**Sécurité parasismique**	**9**
4.1	Généralités	9
4.2	Comportement parasismique	9
4.3	Hypothèses	9
4.4	Analyse	10

1 CONCLUSIONS

Nous avons analysé succinctement l'Ecole En Sauvy à Lancy selon les principes d'examen de la SIA-269/8 afin de déterminer son comportement et sa résistance parasismique.

Notre étude se base sur l'analyse des plans et documents transmis incluant les documents d'archives et plans architecte ainsi qu'une visite sur place. Les résultats de cette étude sont des résultats en première approche afin d'obtenir des ordres de grandeur dans le cadre de l'étude de faisabilité. Lorsque les informations ne sont pas disponibles, des hypothèses (généralement du côté de la sécurité) sont admises selon notre expérience des bâtiments de cette époque.

Selon notre analyse, les bâtiments déterminants pour le calcul sismique sont les trois bâtiments de 2 étages sur Rez, B, C et D. Ces bâtiments sont en réalité des bâtiments type R+3 puisque le niveau d'encastrement se trouve au-dessus de la dalle sur SS2 et que des joints de dilatation empêchent l'encastrement dans la dalle sur SS1 des autres bâtiments. Les bâtiments B, C et D sont suffisamment similaires pour que notre analyse détaillée du bâtiment B puisse être extrapolée aux deux autres.

Selon ces hypothèses, le facteur de conformité aux actions sismiques peut être estimé à $\boldsymbol{\alpha_{eff} \approx 0,45}$ à $\boldsymbol{0,50}$. Cela signifie que le bâtiment peut résister à un séisme d'une intensité au moins égale à 45% de la valeur maximale prévue par les normes actuelles.

Pour les structures existantes de la classe CO II-s (écoles et jardins d'enfants) ayant un facteur de conformité $\alpha < \alpha_{min} = 0{,}40$ (c'est-à-dire une structure qui ne résiste pas à au moins 40% des efforts sismiques selon les dernières normes), on considère qu'une intervention est nécessaire. Au-delà, un calcul de proportionnalité des travaux de renforcement est suggéré par la SIA 269/8. Des travaux de renforts pour augmenter ce facteur de conformité au-delà de $\alpha_{eff} \approx 0{,}45$ sont donc nécessaires seulement s'ils sont proportionnés. Un calcul de proportionnalité détaillé doit être mené dans une étude ultérieure afin de déterminer si des travaux de renforts sont conseillés. Une telle étude de proportionnalité sort du cadre de notre étude mais un calcul rapide d'ordre de grandeur est joint à ce rapport. Le calcul conclut que la valeur maximale proportionnée à investir serait aux alentours de 50'000,- HT par bâtiment.

Pour ce qui concerne les éléments non porteurs, nous portons à l'attention du Maître d'Ouvrage que les éléments de façade et de faux plafonds doivent être suffisamment maintenus pour ne pas présenter de risque de chute pendant un séisme. Il en va de même pour les éléments de mobilier dans les salles de classe ou les couloirs qui pourraient chuter.

Selon demande, les étapes 1 et 2 des directives de l'OFEV ont été appliquées également. Sans surprise, l'école dans son entier se classe dans la classe de priorité 2 dû à sa construction/conception relativement saine et son occupation importante. L'école étant analysée ici comme bâtiment individuel et non comme bâtiment dans un parc immobilier, le calcul de la classe de priorité n'a pas d'incidence sur la nécessité ou non de renforcer l'ouvrage. Notre étude succincte est allée au-delà des exigences de ces deux étapes puisqu'une modélisation et un calcul détaillé a été effectué.

Pour la suite, nous recommandons au MO d'effectuer une étude sismique complète de l'école qui devra principalement :

- Piloter une campagne de sondages pour vérifier les hypothèses et le facteur de conformité
- Vérifier les fixations des éléments non-porteurs (façades, faux-plafond, mobilier) qui peuvent chuter pendant un séisme
- Proposer des méthodes de renforcement en harmonie avec le projet architectural
- Effectuer un calcul de proportionnalité

2 INTRODUCTION ET GÉNÉRALITÉS

2.1 OBJECTIFS

L'objet de ce rapport est l'étude succincte de la résistance sismique des bâtiments composant l'école En Sauvy à Lancy.

L'objectif du rapport est de faire une estimation qualitative du facteur de conformité à la sécurité parasismique du bâtiment et de proposer d'éventuelles pistes de sondages et méthodes de renforcement si besoin. L'approche utilisée est celle des principes d'examen de la SIA-269/8.

2.2 BASES

- Plans d'architecte du Service des travaux et urbanisme de Lancy [08.01.2013]
- Plans partiels d'ingénieur d'époque Perreten et Milleret (Coffrage et Armature) [1971]
- Dossier d'AO ville de Lancy [18.07.2024]
- Etude géotechnique Perreten et Milleret [28.09.2021]

2.3 GÉNÉRALITÉS

2.3.1 Situation

Les bâtiments se situent le long de l'avenue du Curé Baud à Lancy.



Figure 1 : Vue de situation Google Maps

La construction des bâtiments remonte aux années 1970.

2.3.2 Bâtiment existant

Description générale

L'école est formée de plusieurs bâtiments séparés entre eux par des joints de dilatation. Tous les bâtiments sont composés de dalles pleines en béton armé portées par des murs et piliers en béton armé.

Les bâtiments A, E, F et G sont de type Sous-sol + Rez avec un système de contreventement clairement identifiable. Ces bâtiments n'ont pas fait l'objet d'une étude sismique approfondie puisque de notre expérience, en zone sismique 1, ce type de bâtiment ne pose pas de problème de résistance aux actions horizontales.

Les bâtiment B, C et D sont de type Sous-sol + Rez + 3 (ou selon la nomenclature utilisée SS2 + SS1 + Rez + 1 + 2 avec un niveau d'encastrement au-dessus du SS2). Ces bâtiments sont très similaires au niveau de la structure, nous avons donc réalisé une étude plus approfondie sur le bâtiment B. Les résultats sont transposables aux bâtiment C et D.

Les bâtiments sont séparés entre eux par des joints de dilatation et doivent être étudiés séparément.

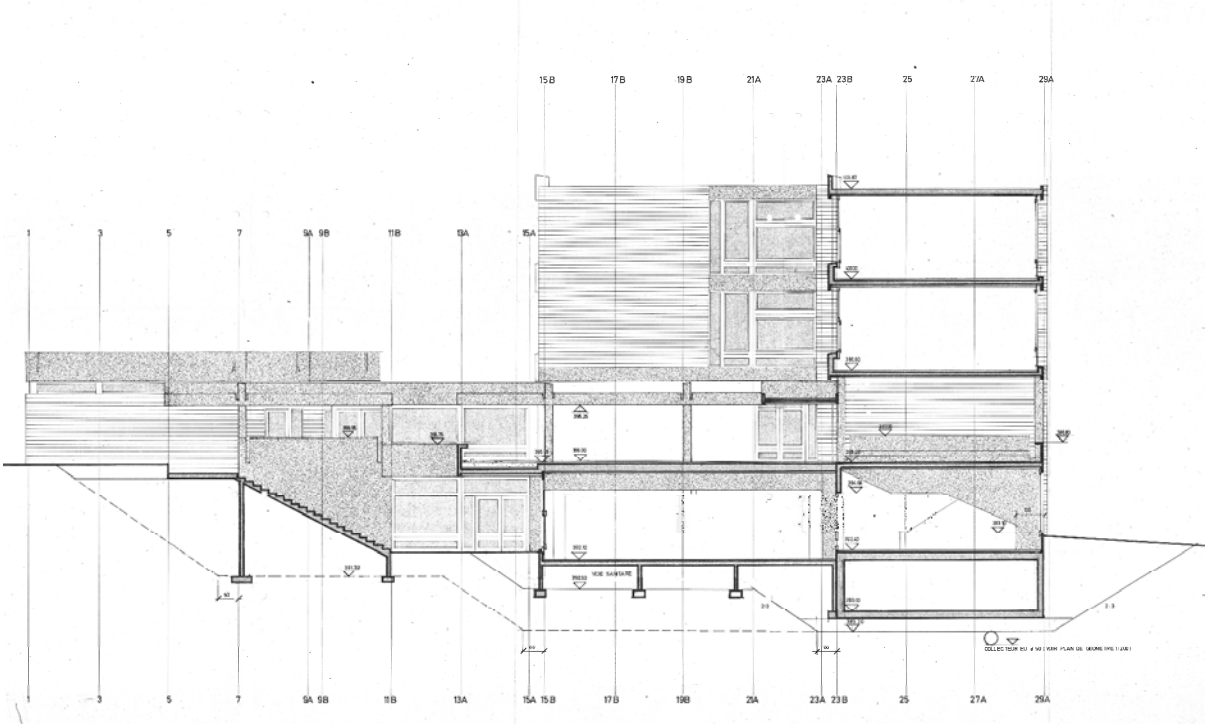

Figure 2 : Coupe type transversale.

3 HYPOTHÈSES

3.1 CHARGES ET COMBINAISONS

Pour la descente de charges et l'analyse, les hypothèses de charges de dimensionnement suivantes ont été retenues :

	Poids Propre	Charges Permanentes	Charges utiles
Dalle type	22,5cm b.a dalle pleine $563\ kg/m^2$	Finitions, chape, galandages $300\ kg/m^2$	$300\ kg/m^2$ (C1 : Surfaces avec tables et chaises)

Une charge linéaire de façade est prise en compte égale à $750\ kg/m'$.

La combinaison de charges utilisée pour l'analyse sismique et l'analyse à l'état de service long-terme est :

$$q_s = 1{,}0 \cdot (poids\ propre + charges\ permanentes + murs) + 0{,}3 \cdot (charges\ utiles)$$

3.2 MATÉRIAUX

3.2.1 Béton

Béton des dalles et murs type BN armé 300 (SIA-269/2). Estimation selon notre expérience des matériaux de l'époque.

$f_{ck} = 12{,}8\ N.mm^{-2}$ et $f_{cd} = 8{,}5\ N.mm^{-2}$, $\tau_{cd} = 0{,}72\ N.mm^{-2}$.

3.2.2 Acier

Type inconnu. Hypothèses selon notre expérience des bâtiments de l'époque :

Classe de ductilité B/C, $f_{sk} \approx 450\ N.mm^{-2}$, $f_{sd} \approx 390\ N.mm^{-2}$ $\varepsilon_{uk} \approx 50\ mm.m^{-1}$

3.3 SYSTÈME PORTEUR

Dalles béton épaisseur 22,5cm sur murs béton armé.

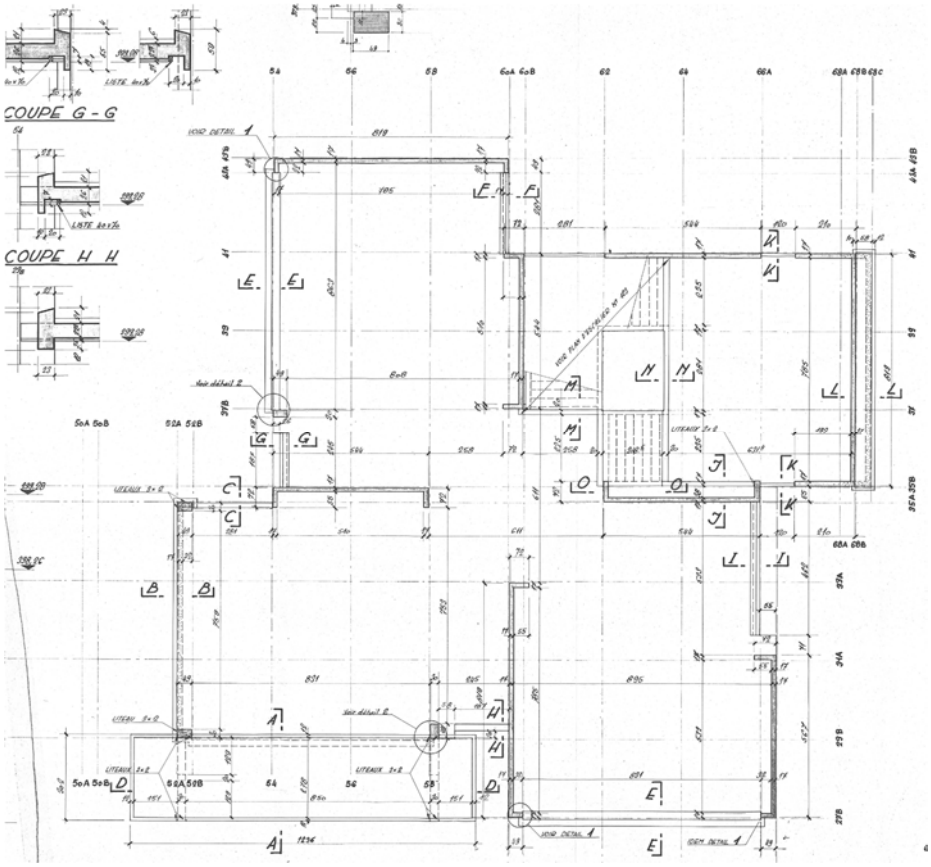

Figure 3 : Dalle type

3.4 MODÈLE 3D

3.4.1 Généralités

Un modèle 3D simple est élaboré afin de définir les fréquences propres du bâtiment ainsi que la répartition des efforts sismiques dans les contreventements et éléments porteurs hors-sol. Le sous-sol 2 est supposé former une boite rigide indéformable et n'est pas modélisé.

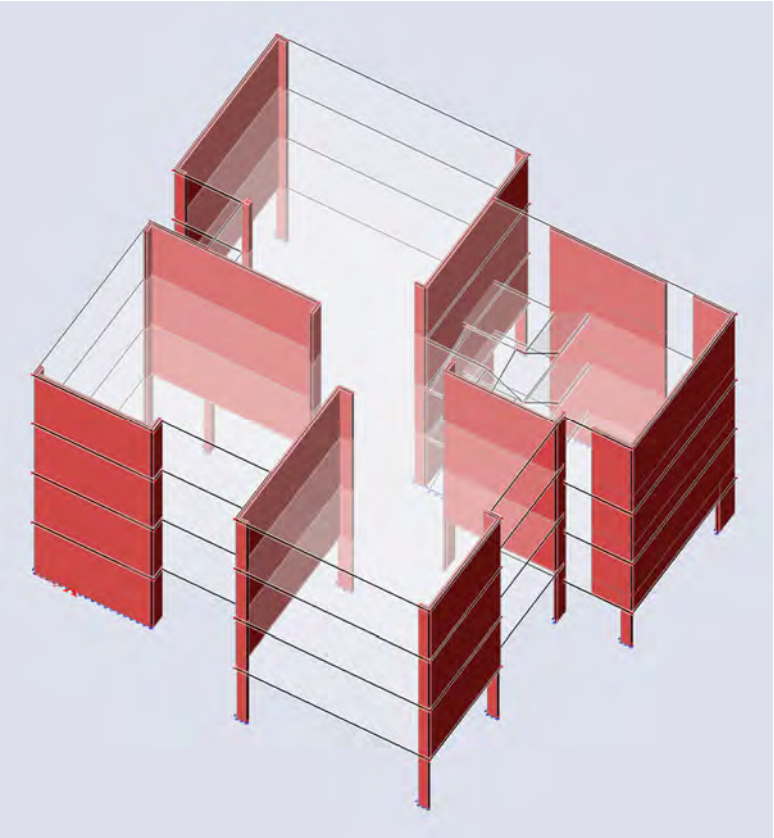

Figure 4 : Modèle 3D, vue perspective.

3.4.2 Hypothèses

- Module d'Young réduit pour les bétons des murs et les dalles (Rigidité selon §5.2.2 SIA-269/8).
  - $E_{c,murs,béton} = 50\% \cdot 30'000 = 15'000\ N.mm^{-2}$
  - $E_{c,dalle,flexion} = 5\% \cdot 32'000 = 1'600\ N.mm^{-2}$
  - $E_{c,dalle,normal} = 100\% \cdot 32'000 = 32'000\ N.mm^{-2}$
  - $E_{c,piliers} = 65\% \cdot 60'000 = 39'000\ N.mm^{-2}$
- Liaisons encastrées pour la détermination des périodes propres et des efforts
- Couvertes négligées

4 SÉCURITÉ PARASISMIQUE

4.1 GÉNÉRALITÉS

Le facteur de conformité d'un bâtiment aux actions sismiques est un nombre $0 \leq \alpha \leq 1$ qui caractérise le degré de conformité du bâtiment par rapport aux normes plus récentes (SIA-261 [2020]).

Pour les structures existantes de la classe CO II-s (écoles et jardins d'enfants) ayant un facteur de conformité $\alpha < \alpha_{min} = 0{,}40$ (c'est-à-dire une structure qui ne résiste pas à au moins 40% des efforts sismiques selon les dernières normes), on considère qu'une intervention est nécessaire. Au-delà, un calcul de proportionnalité des travaux de renforcement est suggéré.

4.2 COMPORTEMENT PARASISMIQUE

4.2.1 Général

Des joints de dilatation sont identifiables dans les plans d'exécution d'époque. Nous partons donc du principe que les bâtiments sont isolés et doivent être analysés séparément.

Le bâtiment présente les avantages suivants du point de vue de la résistance parasismique :

- Contreventements en béton armé continus aux étages
- Boîte rigide au sous-sol
- Dalles béton agissant comme des diaphragmes rigides
- Forme relativement rectangulaire et compacte hors-sol
- Bâtiment de faible hauteur.

Les faiblesses du bâtiment du point de vue du parasismique sont :

- « Soft story » relatif au SS1
- Transition des efforts horizontaux par les demi-paliers de la cage d'escalier
- Contreventement assuré par 3 refends au SS1, susceptibilité à la torsion

Les 7 critères de l'étape 2 des directives de l'OFEV sont bien respectés.

4.3 HYPOTHÈSES

4.3.1 Sol de fondation

Selon les cartes de sol de fondation SITG, l'école est fondée sur une couche non-consolidée d'une épaisseur de plus de 30m qui correspond à la classe D selon la SIA-261.

4.3.2 Classe d'ouvrage

La classe d'ouvrage retenue pour l'analyse est la classe II-s (écoles et jardins d'enfants selon SIA-269/8).

4.3.3 Zone sismique

Le bâtiment se situe en zone sismique Z1b.

4.3.4 Coefficient de comportement

La structure étant en béton armé, selon toute vraisemblance suffisamment ductile, le facteur de comportement est choisi à $q = 2{,}0$.

4.4 ANALYSE

4.4.1 Modes propres

Le calcul dynamique tiré du modèle 3D donne les périodes propres suivantes avec des modes couplés dans les deux directions :

$$T_{y1} = T_{x1} = 0{,}6\ s$$

Mode	ega [rad/	Période [s]	Fréq. [Hz]	Γ_{xi}	Γ_{yi}	Γ_{zi}	W_{xi}/W_{xtot}	W_{yi}/W_{ytot}	W_{zi}/W_{ztot}	xi_R/W_{xtot}	yi_R/W_{ytot}	zi_R/W_{ztot}
1	10.1127	0.62	1.61	896.7054	755.1350	-36.4110	0.3529	0.2503	0.0010	0.0274	0.0171	0.2597
2	10.978	0.57	1.75	1034.2020	-795.2548	25.3824	0.4694	0.2776	0.0005	0.0305	0.0464	0.0904

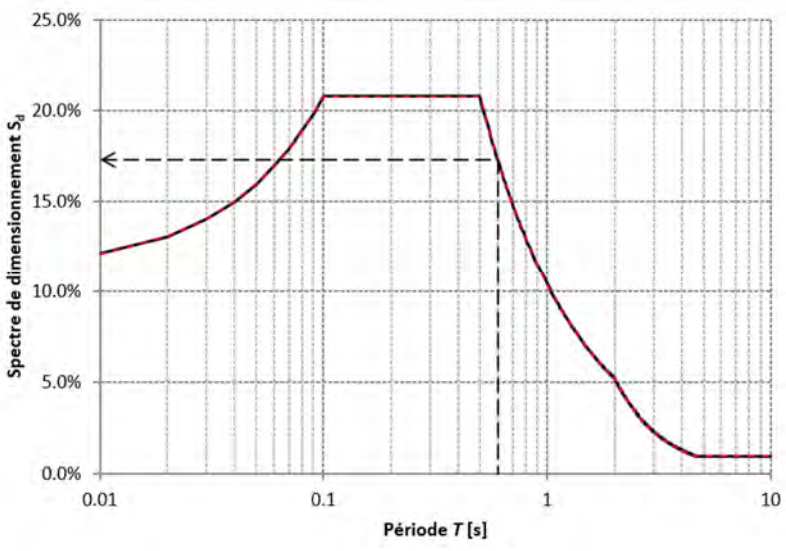

Figure 5 : Spectre de dimensionnement

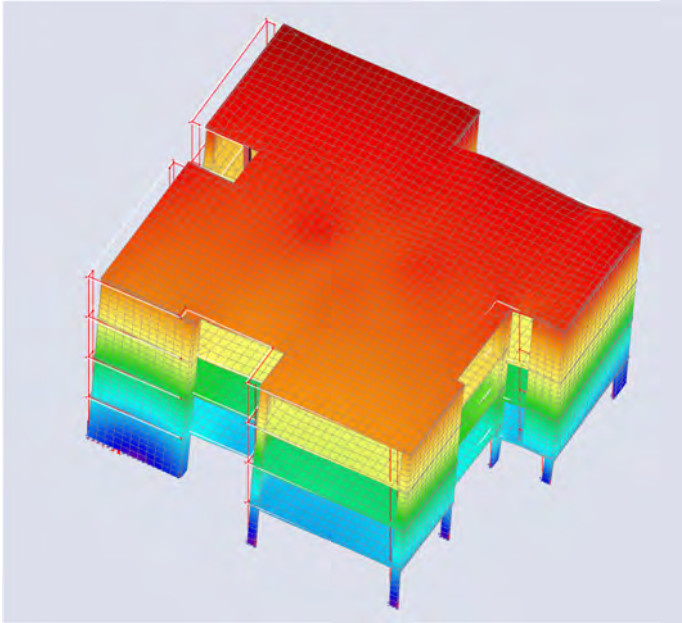

Figure 6 : Mode principal direction x

4.4.2 Analyse et facteur de conformité

Pour une première approche, la méthode des forces est utilisée car le bâtiment principal est relativement régulier en élévation et de forme compacte.

La résistance des murs est évaluée selon la norme SIA-262.

Le facteur de conformité est estimé autour de $\alpha_{eff} \approx 0{,}45 - 0{,}5$ avec une faiblesse au niveau des murs du SS1 et des liaisons avec la cage d'escalier.

4.4.3 Proportionnalité

Une analyse détaillée de proportionnalité doit être menée afin d'étudier si des mesures de renforcement sismiques sont recommandées. Pour ordre de grandeur, un calcul rapide est effectué en estimant une occupation du bâtiment B à env. $PB = 60\,personnes$.

Le montant maximal proportionné à investir serait d'environ 50'000,- pour des travaux de renforcement qui augmenteraient le facteur de conformité à $\alpha_{int} = 1{,}0$.

Il est difficile de dire a priori si ce montant est ou non proportionné. Si des travaux de rénovation sont prévus au SS1 et que la création d'un ou plusieurs refends n'engendre pas de coûts (non-structuraux) supplémentaires, il est possible que ces travaux soient proportionnés et donc recommandés.

Figure 7 Facteur de risque pour les personnes *PRF* appliqué pour calculer la réduction du risque

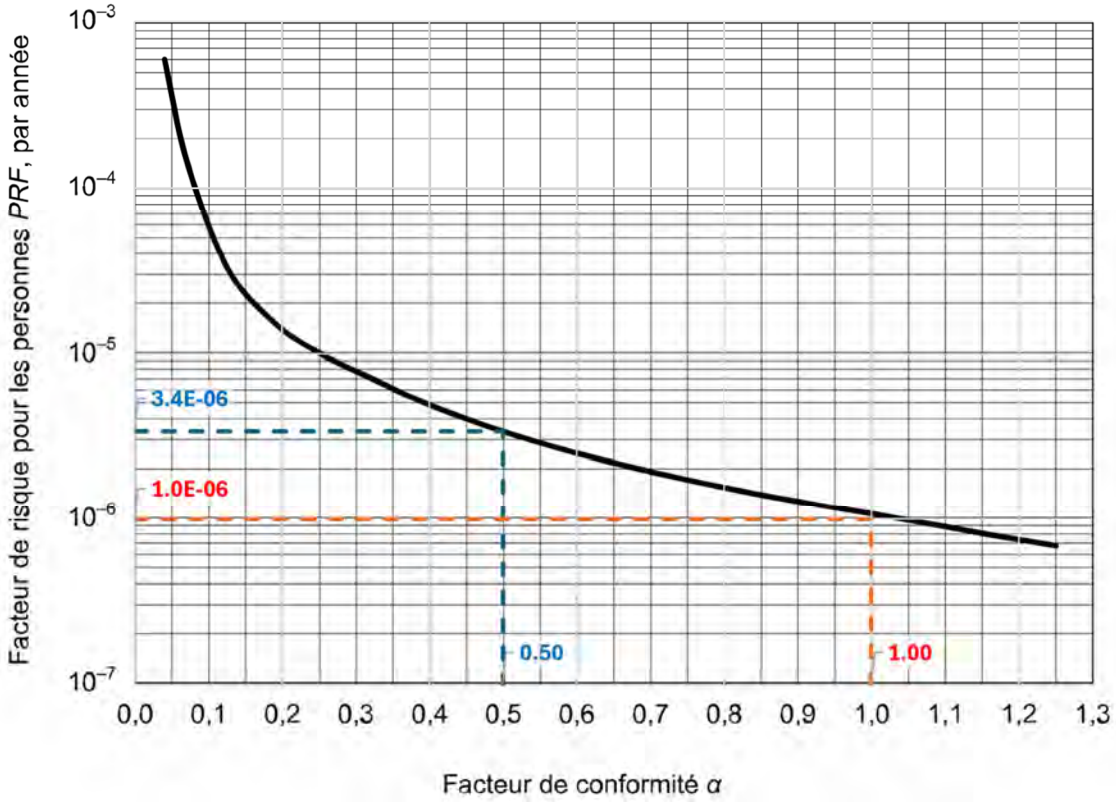

BWG
OFEG
UFAEG
UFAEG
FOWG

Recensement du risque sismique affectant les bâtiments
Inventaire - Etape 1

Ouvrage Ecole en Sauvy **Code** ☐☐☐☐ ☐☐

Rue Avenue du Curé Baud

PLZ ..... **Lieu** Lancy GE

Coordonnées CH **E:** ☐☐☐☐☐☐ **N:** ☐☐☐☐☐☐

Numéro de la commune 1212 **Canton** GE

Classe d'ouvrage selon la Norme SIA 261: I ☐ II s ☒ III ☐

Utilisation : Ecole primaire

Bien culturel non ☐ oui: importance nationale ☐ oui: importance régionale ☒

Conséquences possibles de l'effondrement du bâtiment:

Effondrement:

- ☐ Aucune répercussion
- ☐ Répercussions limitées
- ☒ Graves répercussions

Perte de fonction:

- ☐ Aucune fonction
- ☐ Transports publics
- ☐ Logistique
- ☐ Hôpital
- ☐ Communications
- ☐ Alimentation en énergie
- ☐ Unité de secours
- ☒ école

Remarques: .....

Documents: plans architecte + plan exé ing. partiels

Contact: .....

E - Mail: .....

Téléphone: .....

Evaluation basée sur:

- ☒ Vision locale
- ☒ Plans
- ☒ Photos

Levé effectué par: Date: 18.03.25

Société: Thomas Jundt Ingénieur Civil sa

Signature

BWG
OFEG
UFAEG
UFAEG
FOWG

Recensement du risque sismique affectant les bâtiments
Inventaire - Etape 1

Ouvrage Ecole en Savy Bâtiment B **Code**

Nombre d'étages au-dessus du terrain: R+3

Planchers: ☒ planchers rigides (b.a.) ☐ planchers flexibles (bois,...)

Classification en fonction des conséquences et de l'ampleur des dommages:

Classe de fonction: AIF

☐ FK I 1
☒ FK II (2)
☐ FK III 5

N = 55

ADP = 0,1 • [ ] • [ ] / 24 • [ ] / 7 • [ ] /52 = 5,5

ADS = 4

AZPS = (ADS + ADP) • AIF = 18

Zone sismique, année du projet		WEP				Terrain	WB
Zone sismique:		1	1b	2	3a	3b	Bon	1
Année du projet:	< 1970	3	6	15	30		Moyen	2
	1970 - 1989	2	(3)	4	8	15	Mauvais	(4)
	> 1989	1	1	1	1			

WEPB = WEP • WB = 12

Structure:

Contreventement en plan	WG	Contreventement en élévation	WA
Approprié	(0)	Continu	(0)
Inapproprié	2	Discontinu	2
Aucun	5	„Soft Storey"	5

Nature du contreventement	WW	Contour de l'ouvrage	WK
Noyaux, parois	(0)	Compact	(0)
Cadres autostables	1	Anguleux ou allongé	1
Treillis	2		
Cadres avec paroi de remplissage	2 - 4		
Système mixte	3		

Mode de construction, ductillité	WD	Fondation	WF
Béton armé, acier, composite	(0)	Toute la surface	0
Maçonnerie armée	2	Isolée	(1)
Préfabriqué, bois	3		
Maçonnerie, béton non armé	3 + n		

WBAU = (1 + WG + WA + WW + WK + WD + WF) = 2

Indicateurs pour la définition de priorités

WZ = WEPB • WBAU = 24

RZPS = AZPS • WZ = 432 ≈ 5 = 2200

pour toute Tiré

Annexe A

Critères d'aptitude pour une analyse à l'aide de calculs simples

Critère K1	Un système porteur permettant de reprendre les efforts horizontaux et de les transmettre jusque dans le sol de fondation est identifiable à l'aide des documents de base disponibles. Si le bâtiment est fractionné par des joints, ce critère doit être satisfait pour chacune des parties du bâtiment.
Décision K1 satisfait ☒ K1 non satisfait ☐	Justification / remarques:

Critère K2	Tous les éléments essentiels du système porteur destiné à reprendre les efforts horizontaux identifié sous le critère K1 sont continus de la fondation à leur sommet.
Décision K2 satisfait ☒ K2 non satisfait ☐	Justification / remarques:

Critère K3	La résistance à la torsion du système porteur destiné à reprendre les efforts horizontaux est suffisamment élevée.
Décision K3 satisfait ☒ K3 non satisfait ☐	Justification / remarques:

Critère K4	La résistance aux efforts horizontaux des différents étages ne varie pas brusquement sur la hauteur du bâtiment (exceptions: transition au niveau du sous-sol, de l'étage d'encastrement ou de l'attique).
Décision K4 satisfait ☒ K4 non satisfait ☐	Justification / remarques:

Critère K5	Les planchers présentent dans leur plan une capacité portante notable vis-à-vis des sollicitations en traction et en compression agissant dans deux directions perpendiculaires et ils sont à même de transmettre les efforts aux éléments du système porteur destiné à reprendre les efforts horizontaux.
Décision K5 satisfait ☒ K5 non satisfait ☐	Justification / remarques: dalle pleine b.a.

Critère K6	Une transmission suffisante des efforts tranchants des planchers aux parois porteuses est assurée.
Décision K6 satisfait ☒ K6 non satisfait ☐	Justification / remarques:

Critère K7	Toutes les parois sont ancrées aux planchers en traction et en compression perpendiculairement à leur plan ou elles satisfont au critère d'élancement suivant, sans tenir compte d'un appui latéral dû aux planchers: élancement des parois $h/t \leq 18$ en zone 1, $h/t \leq 14$ en zone 2 et $h/t \leq 10$ en zone 3).
Décision K7 satisfait ☒ K7 non satisfait ☐	Justification / remarques:

Annexe B

Questionnaire pour l'identification des défauts

s: satisfait, ns: non satisfait, na: non applicable, ?: données de base manquantes

Système de bâtiment

☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	SITE: le site est suffisamment éloigné de toute zone menacée par des glissements de terrain ou des éboulements qui pourraient être provoqués par des séismes, ou l'ouvrage est à même de résister aux déplacements du sol auxquels on peut s'attendre sans subir de dommages.
☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	BATIMENTS CONTIGUS: l'espacement avec tout bâtiment voisin est suffisamment grand. Si ce n'est pas le cas, les planchers des différents étages sont situés à la même hauteur que ceux du (des) bâtiment(s) voisin(s) et les bâtiments ont à peu près la même hauteur.
☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	ETAGES INTERMEDIAIRES: les étages intermédiaires internes sont soit contreventés dans les deux directions horizontales, indépendamment de la structure porteuse principale, soit reliés solidement au système de stabilisation pour les efforts horizontaux de la structure porteuse principale.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	CHAPE DE BETON SUR LES PLANCHERS: les planchers formés d'éléments en béton préfabriqué sont recouverts d'une chape de béton armé continue qui relie les éléments de béton entre eux.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	INFLUENCE DES PAROIS DE REMPLISSAGE: les parois de remplissage en maçonnerie des cadres sont séparées de la structure porteuse par des joints ou elles sont continues jusqu'à la base de la poutre supérieure et leur résistance (en tant que diaphragme) est faible en comparaison avec celle des colonnes des cadres.
☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES DE L'ARMATURE DES STRUCTURES EN BETON ARME: La disposition de l'armature remplit à peu prés les exigences minimales pour une construction non ductile selon la norme SIA 262.
☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	COLONNES COURTES DANS DES STRUCTURES PORTEUSES EN BETON: aucun étage ne comporte des colonnes dont le rapport entre la hauteur et l'épaisseur est inférieur à 2/3 du rapport caractérisant une colonne typique de l'étage considéré.

Etat

☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	FONDATIONS: les fondations ne présentent aucun signe de mouvements notables tels que tassements ou soulèvements qui pourraient avoir porté atteinte à l'intégrité ou à la résistance de la structure porteuse. (Tassements bâtiment A mais pas d'atteinte à l'intégrité de la structure)
☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	CORROSION DE L'ARMATURE: l'ensemble de la structure porteuse ne présente aucun signe laissant supposer que l'armature est endommagée ou présente des défauts. (carbonatation éléments non-porteurs, très peu sur éléments de contreventement)
☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	ECLATEMENT DU BETON: l'ensemble de la structure porteuse ne présente aucun éclatement du béton. (idem)
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	PRECONTRAINTE: les éléments de précontrainte ne présentent aucun signe de corrosion ou d'éclatement du béton.

Annexe B

☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	FISSURES DANS LES PAROIS EN BETON OU LES COLONNES EN BETON: les éventuelles fissures diagonales ont une ouverture inférieure ou égale à 1 mm et ne sont pas concentrées localement.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	CORROSION DES STRUCTURES PORTEUSES EN ACIER: l'ensemble de la structure porteuse ne présente aucun signe de corrosion.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	BRIQUES DE MAÇONNERIE: les briques de maçonnerie ne présentent aucun dommage. (pas de maçonnerie porteuse)
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	JOINTS DE MAÇONNERIE: le mortier ne peut pas être gratté facilement au moyen d'un outil en métal utilisé manuellement et il ne manque dans aucun joint. (idem)
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	FISSURES DANS LES PAROIS EN MAÇONNERIE: les éventuelles fissures diagonales ont une ouverture inférieure ou égale à 1 mm et les joints d'assise ne présentent aucun déplacement perpendiculaire au plan de la paroi supérieur à 3 mm. (idem)
☐ s	☒ ns	☐ na	☐ ?	ELEMENTS DE FIXATION: les fixations des éléments apposés à l'extérieur du bâtiment ne présentent aucun signe de corrosion, ni d'autre défaut ou dommage. (carbonatation des bandeaux préfabriqués)
☐ s	☒ ns	☐ na	☐ ?	ELEMENTS DE FAÇADES: l'ensemble de l'ouvrage ne comprend aucun élément de façade endommagé. (idem)

Liaisons

☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	TRANSMISSION DES EFFORTS DES PLANCHERS EN BETON ARME AUX PAROIS PORTEUSES: à la jonction avec les parois porteuses, les planchers, et en particulier leur armature, sont conçus de façon à pouvoir transmettre les efforts horizontaux dans les parois porteuses.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	TRANSMISSION DES EFFORTS DANS LES CADRES EN ACIER: les planchers sont reliés aux cadres en acier de façon à pouvoir transmettre les efforts horizontaux dans les cadres.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	LIAISON DES CHAPES DE BETON AVEC LES PAROIS PORTEUSES ET LES CADRES: les chapes de béton qui recouvrent les planchers en béton préfabriqué sont reliées aux parois porteuses et aux cadres par des goujons.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	LIAISON ENTRE LES POUTRES ET LES ELEMENTS PORTEURS VERTICAUX: les appuis des poutres sont conçus de manière à éviter qu'elles puissent tomber ou se déverser. Pour éviter que les poutres puissent tomber, elles sont soit fixées aux appuis, soit la longueur des appuis est au moins égale à 1/70 de leur portée, mais de 150 mm au minimum dans tous les cas.

Eléments de construction non porteurs

☐ s	☐ ns	☐ na	☒ ?	FIXATION DES PAROIS NON PORTEUSES: les parois non porteuses en maçonnerie non armée, y compris les parois de remplissage des cadres, sont suffisamment maintenues contre les forces qui s'exercent perpendiculairement à leur plan.

Annexe B

☐ s	☐ ns	☐ na	☒ ?	PLAFONDS SUSPENDUS: les plafonds suspendus susceptibles de présenter un danger pour les personnes sont suffisamment tenus aux éléments porteurs sus-jacents dans les deux directions horizontales.
☐ s	☐ ns	☐ na	☒ ?	APPUI CONTRE DES PLAFONDS SUSPENDUS: aucune paroi non porteuse ne s'appuie contre un plafond suspendu.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	TOITS: les éléments de toit en métal, en fibre de verre ou en ciment sont reliés solidement au système porteur du toit.
☐ s	☐ ns	☐ na	☒ ?	FAÇADES: les façades sont suffisamment maintenues à la structure porteuse du bâtiment contre les forces qui s'exercent dans toutes les directions. Chaque élément de façade est maintenu par au moins deux fixations.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	MAÇONNERIE A DEUX « PEAUX »: la « peau » extérieure de la maçonnerie à deux « peaux » est suffisamment maintenue dans le sens perpendiculaire à la paroi.
☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	PARAPETS EN MAÇONNERIE NON ARMEE: aucun parapet en maçonnerie non armée d'élancement supérieur à 2.5 ne se trouve au niveau du toit.
☒ s	☐ ns	☐ na	☐ ?	CHEMINEES EN MAÇONNERIE NON ARMEE: les cheminées en maçonnerie non armée ont un élancement égal à 5 au maximum (calculé à partir du point d'ancrage supérieur, aucun ancrage ne se trouvant généralement à la hauteur du passage à travers le toit) et elles sont suffisamment ancrées à la structure porteuse.
☐ s	☐ ns	☒ na	☐ ?	TOITS DE CHEMINEE: les toits de cheminée sont suffisamment ancrés aux cheminées.

Annexe C

Fiche de résultats concernant la vérification de la sécurité parasismique des bâtiments existants selon l'étape 2

Auteur: A. NGUYEN Société: Thomas Jundt Ing. civil Date: 18.03.25

Informations générales sur le bâtiment

Lieu, adresse: Avenue du Cyré Brun, Lancy, GE

Désignation du bâtiment: Ecole en Sauvy Code:

Coordonnées CH [m] E: N: N° commune: 1212 Canton: GE

Année de constr.: 1970 Année de transform.: - Fonction: Ecole primaire

Occupation selon le cahier technique SIA 2018, ch. 10.4.7: PB = 55 par bâtiment

Ingénieur auteur du contrôle: A. NGUYEN

Service fédéral compétent: -

Subdivision en plusieurs compartiments: ☒ oui / ☐ non; si oui: compartiment traité ici: B, C, D,

autre(s) partie(s), cf. feuille(s) -

Surface en plan: 420 m² Longueur: 24 m Largeur: 24 m

Nombre d'étages: R+3 ; dont sous le niveau du terrain: 1 Hauteur typique d'un étage: 3,60 m

Hauteur du bâtiment à partir des fondations: 17 m; à partir du niveau du terrain: 14 m

Données caractéristiques concernant la structure porteuse et l'action sismique

Classe d'ouvrages CO: ☐ I / ☒ II / ☐ III (motif: CO II-3 école)

Zone sismique: ☒ 1b / ☐ 2 / ☐ 3a / ☐ 3b

Classe de sol de fondation: ☐ A / ☐ B / ☐ C / ☒ D / ☐ E / ☐ F; si F: description:

Période de vibration fondamentale: direction transv.: 0,6 s; dir. long.: 0,6 s; méthode: Modèle 3D

Description succincte de la structure porteuse: Murs épilins b.a. dalles plines b.a.

Principaux résultats du contrôle

Critères d'aptitude:		K1	K2	K3	K4	K5	K6	K7
	Satisfait	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
	Non satisfait	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Méthode des forces de remplacement applicable: ☒ oui / ☐ non / ☐ seulement sous les conditions suivantes:

Méthode des forces de remplacement sous l'hypothèse: ☒ planchers rigides ☐ planchers non rigides

Construction des planchers: dalles pleines b.a.

Accélération spectrale de dimensionnement S_d pour le coefficient de comportement q = 2,0 :

dir. transversale: S_d = 17,3 % g; dir. longitudinale: S_d = 17,3 % g; valeur du plateau: S_d = 20,8 % g

Force de remplacement horizontale globale: dir. transversale: 4646 kN; dir. longitudinale: 4640 kN

Eléments (de constr.) déterminants pour le facteur de conformité: Murs du SS1

Facteur de conformité selon l'étape 2: α_{eff} = 0,45 (transversalement), α_{eff} = 0,45 (longitudinalement)

Défauts selon le questionnaire:

graves:

peu graves: Fixation des éléments non-porteurs à vérifier

Degré de priorité d'investigations complémentaires: ☐ 1 / ☐ 2 / ☐ pas d'autre examen requis

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS
AOÛT 2025

ANNEXE A2.4
ÉTUDE DE FAISABILITÉ : VARIANTES POUR LA SALLE DE SPORT



Vue du Bloc C sur la Salle de rythmique. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

thomas jundt
ingénieurs civils

Transformation et rénovation de l'école En Sauvy à Lancy

Etude de faisabilité – Variantes pour la salle de sport



Versions	V0-Provisoire	V1ccc	V2	V3
Dates	21.01.2025	31.07.2025		
Elaboration	A. Nguyen	A. Nguyen		
Visa, n° RP	V. Monteiro	V. Monteiro		
Distribution	CDAO	CDAO		

Rue des Horlogers 4
CH-1227 Carouge
+41 22 309 06 10
jundt.ch

TABLE DES MATIERES

1 Généralités et Conclusions 3
1.1 Objectif et Généralités 3
1.2 Conclusions 3

2 Variante V01 – Salle de sport au sous-sol 5
2.1 Présentation de la variante 5
2.2 Enjeux structuraux 6

3 Variante V02 – Salle de sport sur piscine 7
3.1 Présentation de la variante 7
3.2 Enjeux structuraux 8

4 Variante V03 – Salle de sport zone parking vélo 9
4.1 Présentation de la variante 9
4.2 Enjeux structuraux 10

5 Variante V00a – hauteur de la salle de tennis de table augmentée 11
5.1 Présentation de la variante 11
5.2 Enjeux structuraux 11

6 Variante V00b – hauteur de la salle de tennis de table augmentée jusqu'au SS2 12
6.1 Présentation de la variante 12
6.2 Enjeux structuraux 12

1 GÉNÉRALITÉS ET CONCLUSIONS

1.1 OBJECTIF ET GÉNÉRALITÉS

L'objet de ce rapport est la présentation de notre analyse rapide sur la faisabilité des différentes variantes pour le positionnement de la salle de sport dans le cadre de la rénovation de l'école En Sauvy à Lancy.

Le 26.11.2024, le bureau Christian Dupraz Architecture Office a présenté à la ville de Lancy trois variantes pour la création d'une nouvelle salle de sport sur le site.

Les trois variantes sont résumées sous forme de plans dans le document A_0110-ESA_PRESENTATION_1 du 26.11.2024 :

- V01 (Variante V04) : Salle de sport au sous-sol, sous le préau central
- V02 (Variante V07) : Salle de sport sur piscine, dans l'emprise des bâtiments existants
- V03 (Variante V06) : Salle de sport au niveau de la zone parking vélo

Par ailleurs, les variantes V00a et V00b sont analysées en complément :

- V00a : Hauteur de la salle de tennis de table augmentée en démolissant le vide technique. Travaux en sous-œuvre en conservant la dalle sur SS1.
- V00b : Hauteur de la salle de tennis de table augmentée jusqu'au niveau du SS2. Démolition de la dalle et reconstruction.

Dans la suite de ce rapport, nous analysons qualitativement les défis et enjeux du point de vue de la réalisation structurelle pour chacune de ces variantes.

1.2 CONCLUSIONS

- La variante V01 en remplacement de la salle de tennis de table est le moins facilement réalisable, avec des travaux en sous-œuvre et des déviations de réseaux à l'intérieur du bâtiment existant qui semblent très compliqués/onéreux.
- La variante V02 sur la piscine existante est la variante qui semble le plus rationnel en termes de structure. Les interventions sur la structure existantes seront ponctuelles et le projet ne nécessite pas d'importants volumes de terrassement. La question de l'installation de chantier reste à étudier en plus de détail.
- La variante V03 sous les parkings vélo présente la difficulté de la gestion de la proximité avec l'avenue du Curé Baud. D'importants travaux spéciaux sont à prévoir, ainsi qu'un volume de terrassement conséquent. Cette variante présente l'avantage d'être en dehors des bâtiment existants ce qui simplifie l'exécution : pas de travaux de renfort et installation de chantier simplifiée.
- La variante V00a permet de gagner la hauteur du vide technique dans la salle de tennis de table actuelle sans engager de travaux trop lourds (variante économique). La variante V00b nécessite quant à elle d'importants travaux de démolition/reconstruction pour descendre la salle de tennis de table jusqu'au niveau du SS2

Ce rapport ne traite que des problématiques (avantages, désavantages, couts) structuraux. Le comparatif général multivariables est explicité par l'architecte.

	Avantages	Désavantages
V01	+Installation de chantier simple sur le préau +Construction en béton armé robuste et souple	-Travaux importants de déviation des réseaux existant et création de chambre de relevage -Volume de terrassement important -Sous-œuvre à réaliser -Prix élevé -Surfaces existantes supprimées
V02	+Structure légère en bois +Peu de travaux spéciaux, terrassement ou travaux de démolition +Variante économique	-Installation de chantier compliquée, grue difficile à positionner -Travaux de renforts à effectuer dans le bâtiment existant avec risques associés de tassement/fissuration
V03	+Installation de chantier simple sur le préau +Construction indépendante du bâti existant +Construction en béton armé robuste et souple¨ +Variante économique	-Importants travaux spéciaux côté avenue du Curé Baud. -Volume de terrassement important

Estimation HT +/- 30%

CFC		V01	V02	V03	V00a	V00b
15	Déviation réseaux	600'000,-	,-	,-	,-	,-
21	Canalisation	100'000,-	50'000,-	100'000,-	20’000,-	50’000,-
11	Démolition	1'440'000,-	50'000,-	,-	170'000,-	630'000,-
20	Terrassement/Sous-œuvre	610'000,-	100'000,-	800'000,-	50'000,-	310'000,-
17	Travaux Spéciaux	,-	350'000,-	400'000,-	,-	,-
21	Construction	1'300'000,-	1'240'000,-	1'015'000,-	150'000,-	590'000,-
21	Renforts/Transformation	,-	750'000,-	,-	40'000,-	,-
	Total	**4'050'000,-**	**2'540'000,-**	**2'315'000,-**	**430'000,-**	**1’580'000,-**

2 VARIANTE V01 – SALLE DE SPORT AU SOUS-SOL

2.1 PRÉSENTATION DE LA VARIANTE

Dans cette variante, la salle de sport est imaginée sous le préau central dans l'emprise de la salle de tennis de table actuelle.

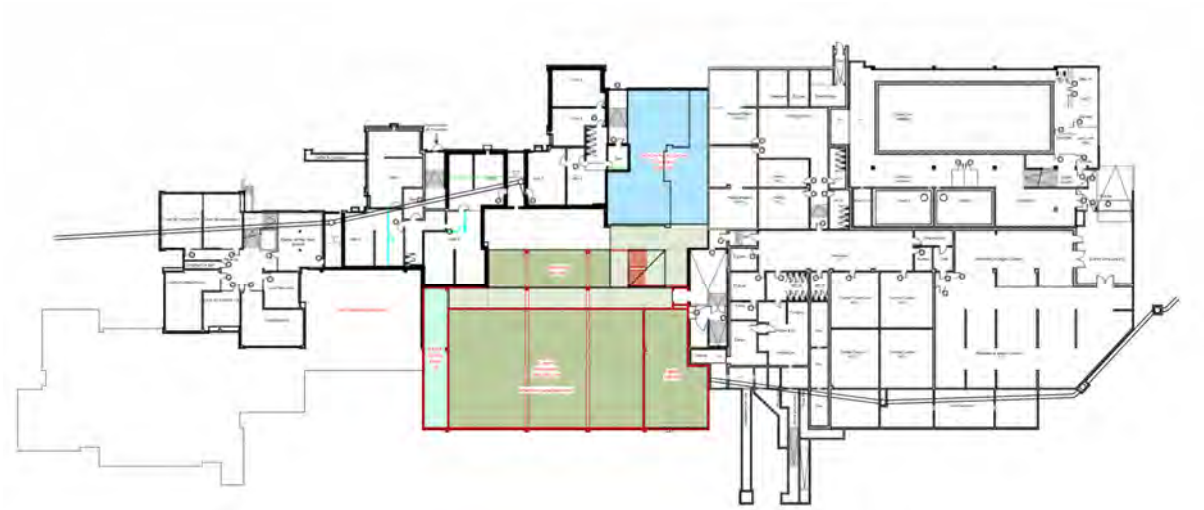

Figure 1 : Variante V01 – vue en plan SS2

La hauteur de la salle de sport prévue étant de plus de 8m, l'emprise verticale de la nouvelle construction s'étend à plus de 2m sous le niveau du dallage et des fondations actuelles au deuxième sous-sol.

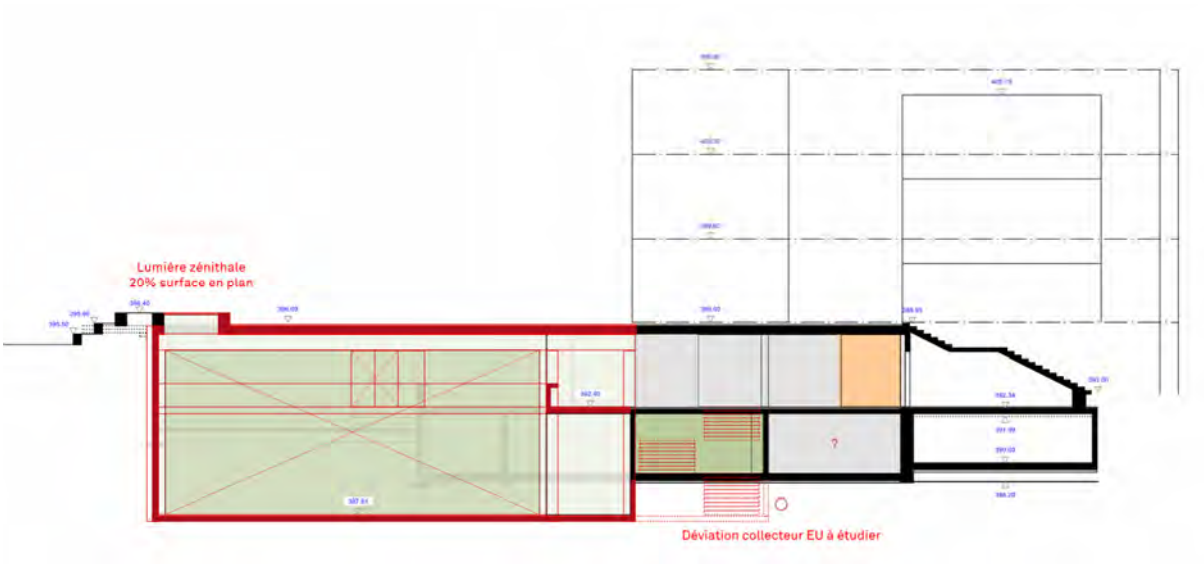

Figure 2 : Variante V01 – coupe sur projet de salle de sport

2.2 ENJEUX STRUCTURAUX

- Cette variante nécessite des travaux importants de démolition au niveau des Murs SS2, SS1 et des dallages, fondations et dalles sur SS2 et SS1 qui concernent les locaux de dépôts, vide sanitaire, salle de tennis de table et vestiaires.
- Un volume important de terrassement est nécessaire
- Des travaux de sous-œuvre compliqués sous le bâtiment existant sont à prévoir
- Les collecteurs principaux existant traversent l'emprise du projet pour la salle de sport. D'importants travaux de déviation sont à prévoir. Eventuel passage sous un abris PC compliqué.
- Une construction classique en béton armé (radier, murs et dalles) est envisagée.

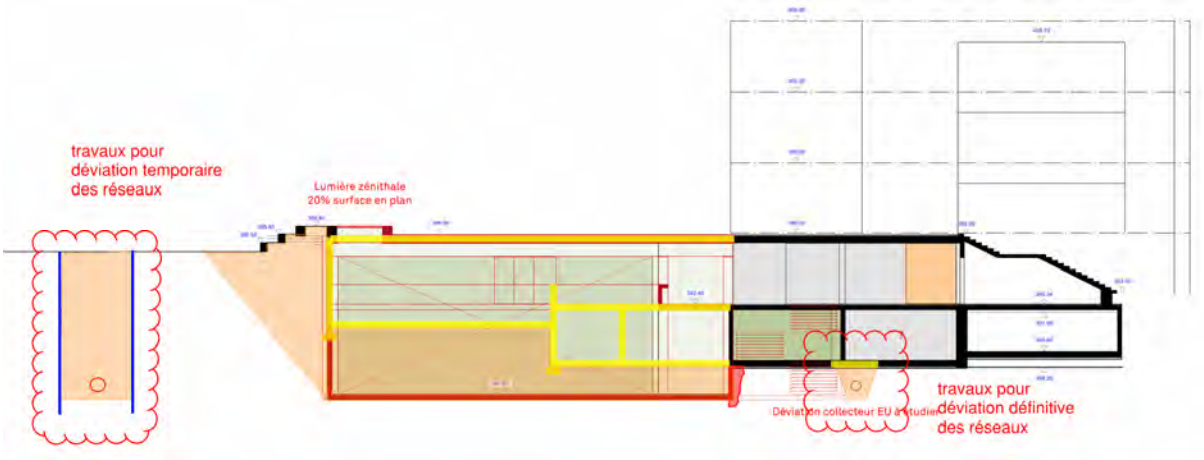

Figure 3 : Variante V01 – Coupe schématique des travaux

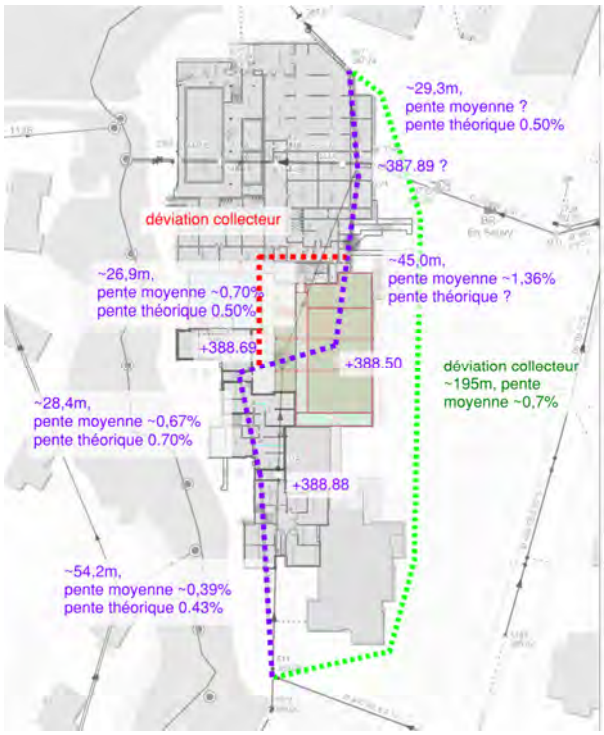

Figure 4 : Variante V01 – Collecteurs existants dans l'emprise du projet futur

3 VARIANTE V02 – SALLE DE SPORT SUR PISCINE

3.1 PRÉSENTATION DE LA VARIANTE

Dans cette variante, la salle de sport est imaginée comme volume supplémentaire positionné au Rez-de-chaussée, sur la piscine existante.

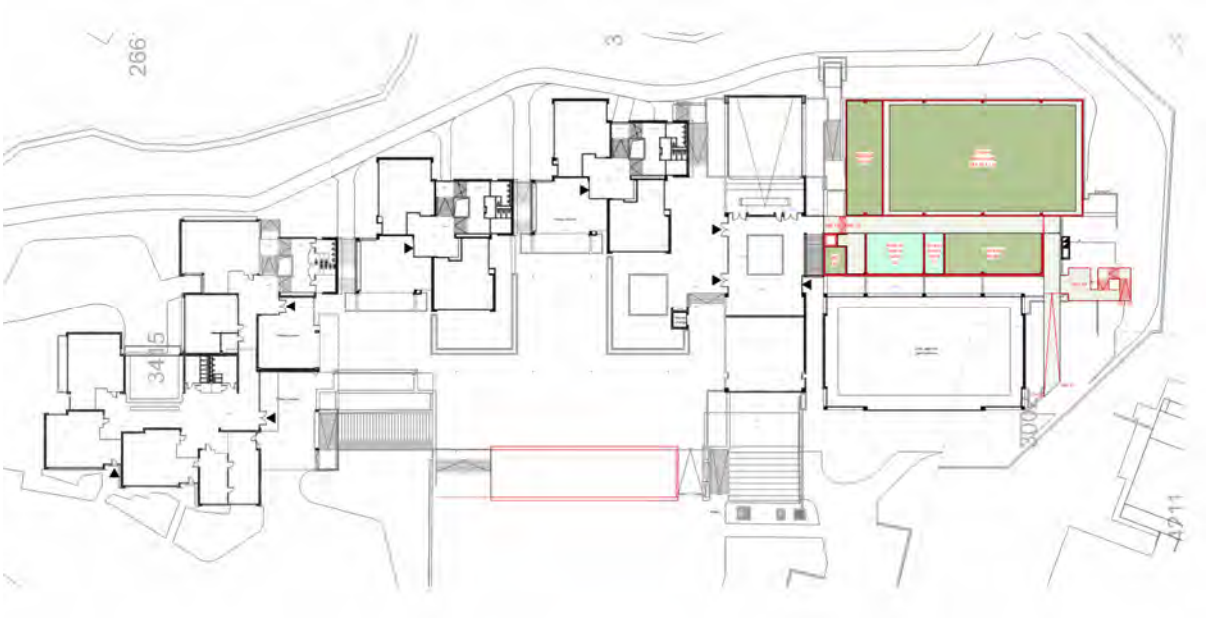

Figure 5 : Variante V02 – vue en plan Rez

Le plancher de la salle de sport est à cheval sur la dalle toiture de la piscine existante et la dalle toiture des vestiaires. Une extension basse sur les vestiaires est prévue.

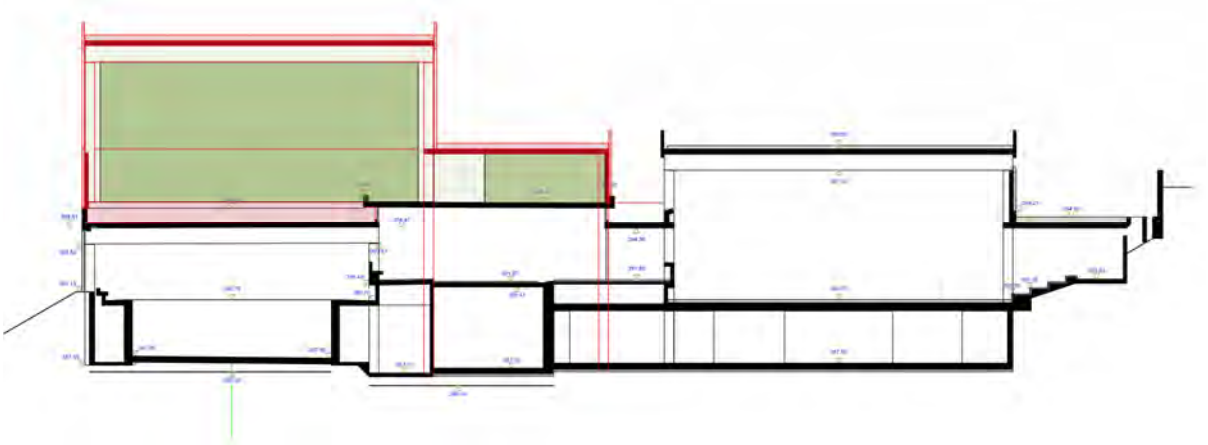

Figure 6 : Variante V02 – coupe sur projet salle de sport

3.2 ENJEUX STRUCTURAUX

- La dalle toiture piscine actuelle n'est pas dimensionnée pour reprendre les charges et contraintes vibratoires liées à la salle de sport. Une nouvelle dalle béton ou mixte doit être prévue sur la toiture existante.
- Les éléments porteurs existants doivent être sondés afin de déterminer leur résistance statique. Si insuffisante, des travaux de renfort doivent être prévu aux axes porteurs (piliers, murs et fondations)
- La structure prévue est une structure légère en bois afin de minimiser les éventuels travaux de renfort de l'existant. Des solutions de contreventement doivent être étudiées et intégrées au projet architectural.
- Une solution doit être trouvée pour l'installation de la grue de chantier devant l'entrée piscine/salle de gym

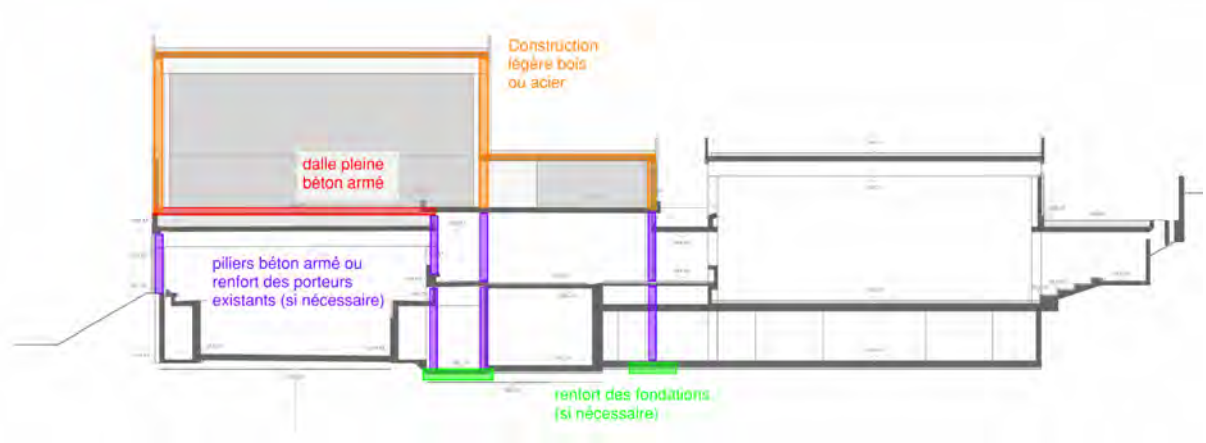

Figure 7 : Variante V02 – Coupe schématique des travaux

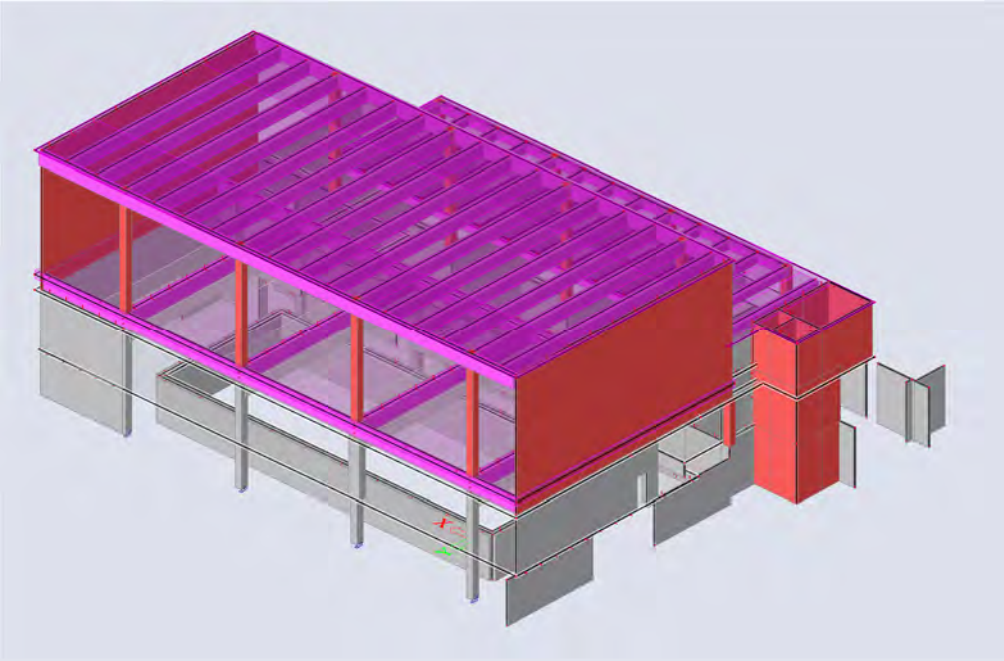

Figure 8 : Variante V02 – Enveloppe 3D des travaux prévus

4 VARIANTE V03 – SALLE DE SPORT ZONE PARKING VÉLO

4.1 PRÉSENTATION DE LA VARIANTE

Dans cette variante, la salle de sport est imaginée comme volume en dehors de l'emprise des constructions existantes, dans le préau au niveau de la zone parking vélo actuelle.



Figure 9 : Variante V03 – vue en plan SS2

La salle de sport est semi enterrée, avec une ouverture côté école en Rez.



Figure 10 : Variante V03 – coupe sur projet salle de sport

4.2 ENJEUX STRUCTURAUX

- Travaux spéciaux importants à prévoir côté Avenue du Curé Baud. Une paroi clouée doit être prévue pour former l'enceinte de fouille et empêcher les mouvements de tassement qui pourraient avoir un impact sur la voie de circulation.
- Volume de terrassement important à prévoir sur 70% de la hauteur de la salle
- La structure prévue est une structure légère en béton armé de construction classique (radier, murs, dalles).

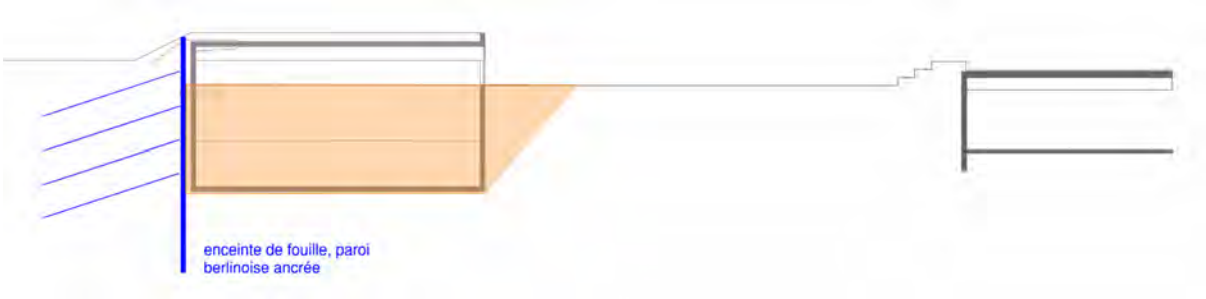

Figure 11 : Variante V03 – Coupe schématique des travaux

5 VARIANTE V00A – HAUTEUR DE LA SALLE DE TENNIS DE TABLE AUGMENTÉE

5.1 PRÉSENTATION DE LA VARIANTE

Dans cette variante complémentaire, la hauteur de la salle de tennis de table est augmentée en démolissant la dalle sur vide technique.

Des travaux de terrassement sont envisagés afin d'accéder à la salle de tennis de table. Le mur contre terre est ouvert et renforcé localement. La dalle sur vide technique est démolie et les fondations actuelles sont renforcées pour créer un radier général.

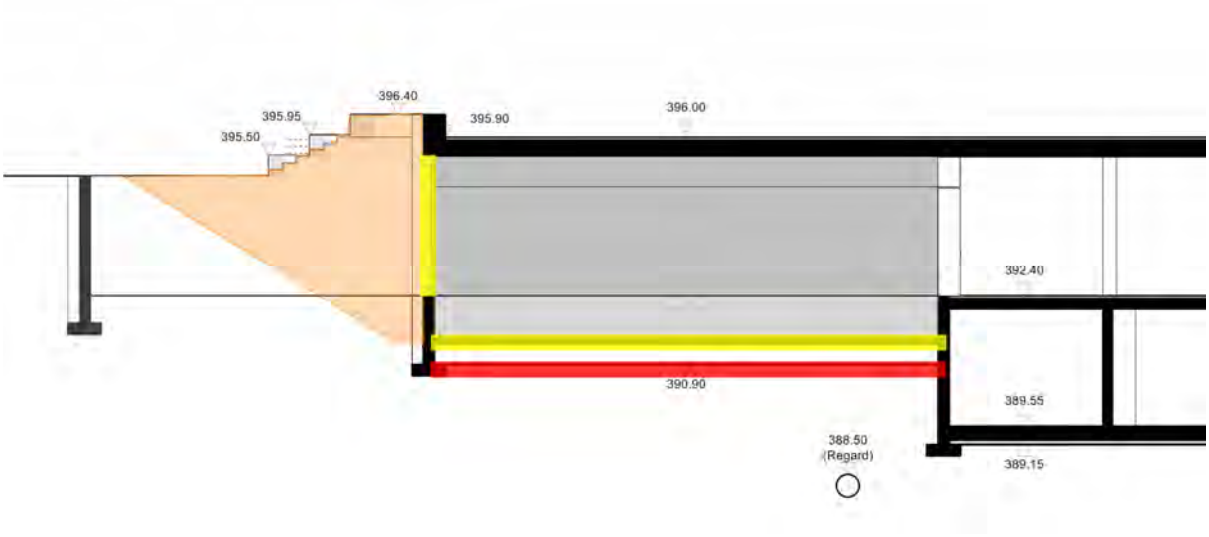

Figure 12 : Variante V00a – coupe sur projet salle de tennis de table

5.2 ENJEUX STRUCTURAUX

- Volume de terrassement à prévoir pour accéder au SS1
- Ouverture à créer dans mur contre terre existant avec système d'étayage
- Création radier

6 VARIANTE V00B – HAUTEUR DE LA SALLE DE TENNIS DE TABLE AUGMENTÉE JUSQU'AU SS2

6.1 PRÉSENTATION DE LA VARIANTE

Dans cette variante complémentaire, la hauteur de la salle de tennis de table est augmentée en démolissant la structure de la salle, en terrassant jusqu'au niveau du SS2 et en reconstruisant une structure en béton armé.

Une variante en conservant la dalle existante (travail en sous-œuvre) a été étudiée mais considérée trop onéreuse en raison des importants moyens d'étayage et travaux spéciaux à mettre en œuvre. Par ailleurs, des travaux sont de toute façon nécessaires sur cette dalle qui présente entre autres des défauts d'étanchéité.

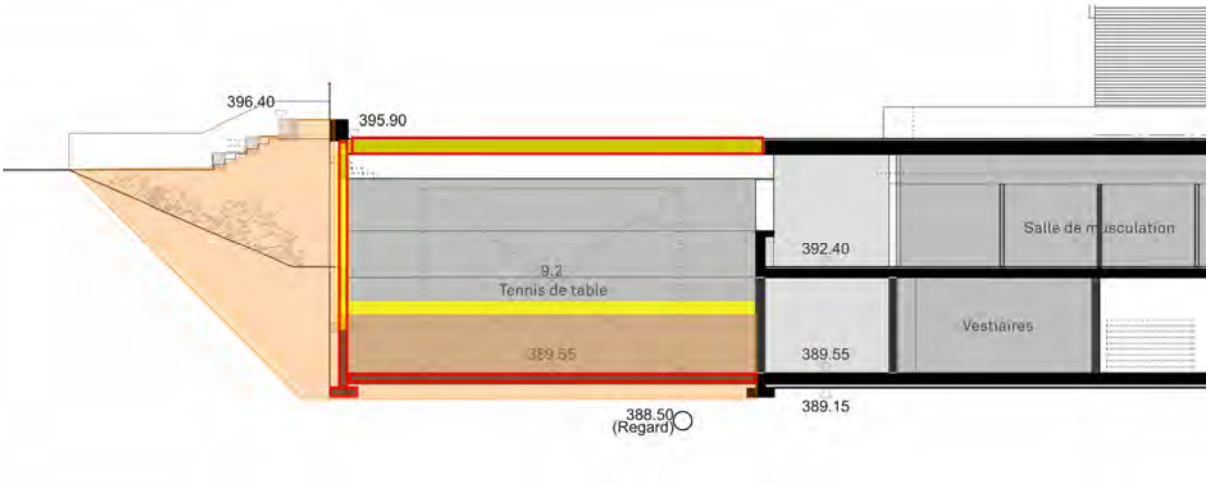

Figure 13 : Variante V00b – coupe sur projet salle de tennis de table

6.2 ENJEUX STRUCTURAUX

- Terrassements importants en talus jusqu'au 2ème sous-sol
- Démolition + reconstruction des dalles + murs + fondations

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

PLEINETERRE / TERASOL
AOÛT 2025

ANNEXE A3.1
DIAGNOSTIC PAYSAGER



Vue des blocs B, C, et D depuis le parking. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Ville de Lancy
République et canton de Genève

aménagements paysagers de l'école En-Sauvy

diagnostic et projet paysager

Genève, le 18 août 2025

pleineterre sàrl
paysage et communication



Sommaire

Méthode de travail - Une étude en 4 temps 3

Le projet paysager d'origine - Une école dans le paysage 4-5

Analyse de la végétation 6-9

- Typologies végétales 6
- Diagnostic strate arborée 7-8
- Diagnostic strate arbustive 9
- Diagnostic strate herbacée 10
- Diagnostic et mesures des différentes strates 11

Analyse des sols - Phase 1 12

Analyse des sols - Phase 2 13-14

- Analyse de terrain (sondages) 13
- Propositions de plantations 14

Analyse des matériaux 15-17

- Diagnostic et propositions 15
- Eléments d'origine à préserver 16
- Eléments pouvant être supprimés 17

Projet d'extension du bâtiment 19-21

- Variante d'extension n°1 19
- Variante d'extension n°2 20
- Variante d'extension n°3 21

Variante 2 : développements thématiques 23-26

- Variante d'extension n°2 seléctionnée 23
- Gestion des eaux 24
- Dimensionnement des préaux avant et après l'extension 25
- Schéma logistique parking et livraison 26

Projet paysager 28-35

- Image idéale à terme 28-29
- Plan des usages 30
- Plan de sols 31
- Sol vivant existant 32
- Sol vivant projeté 33
- Plan de plantations selon types de sols 34
- Canopée existante 35
- Canopée projetée 36
- Plan des types de toitures selon situation 37
- Plan de principe accès SIS 38
- Chiffrage 39

Méthode de travail

Une étude en 4 temps

Pour adapter le site de l'école En Sauvy aux changements climatiques selon le Plan climat lancéen (PCL), et lutter contre les îlots de chaleur dans les préaux d'écoles, il s'agit de répondre à des objectifs minimum à atteindre en termes d'arborisation et de surfaces végétalisées. Cette étude préliminaire doit évaluer le potentiel de végétalisation maximal du site.

1. Le bureau pleineterre a identifié en premier lieu la **substance historique des aménagements extérieurs et la manière de la préserver dans le projet de replantation**, notamment dans sa relation avec le paysage, le ruisseau et son cordon rivulaire, le parc En-Sauvy voisin. Un **relevé de la végétation existante** a permis ensuite d'évaluer son état général en croisant les données avec les relevés de l'Inventaire cantonal des arbres (ICA).
2. Pour identifier les espaces qui permettront à la végétation des trois strates de trouver de bonnes conditions de développement, le bureau **Terasol a procédé à une évaluation des sols en place et une carte de plantabilité**, édictant des pistes d'actions pour renforcer le triptyque eau-sol-arbres.
3. Sur la base de l'analyse historique et de la carte de plantabilité, des propositions pour **renforcer les plantations ont été élaborées, en tenant compte de l'adéquation des plantations prévues avec les usages d'une école** (préaux, livraisons, etc)
4. Les analyses de sol sur le terrain, comprenant des prélèvement à la tarière et des creuses à la machine à des endroits stratégiques, ont permis de **confirmer les intentions paysagères et d'adapter la palette végétale**.

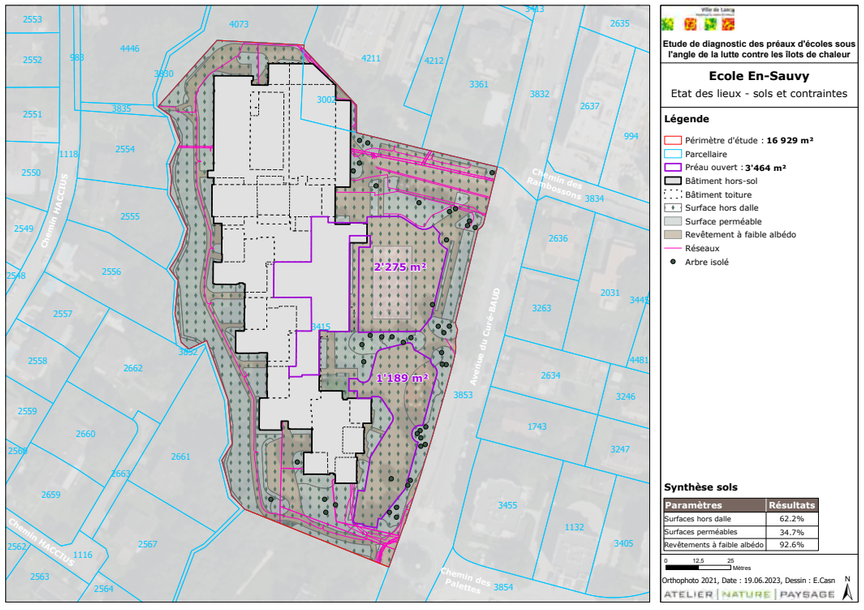

Etude de diagnostic des préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur

Ecole En-Sauvy

Etat des lieux - sols et contraintes

Légende

- Périmètre d'étude : **16 929 m²**
- Parcellaire
- Préau ouvert : **3'464 m²**
- Bâtiment hors-sol
- Bâtiment toiture
- Surface hors dalle
- Surface perméable
- Revêtement à faible albédo
- Réseaux
- Arbre isolé

Synthèse sols

Paramètres	Résultats
Surfaces hors dalle	62.2%
Surfaces perméables	34.7%
Revêtements à faible albédo	92.6%

0 12.5 25 Mètres

Orthophoto 2021, Date : 19.06.2023, Dessin : E.Casn

ATELIER | NATURE | PAYSAGE

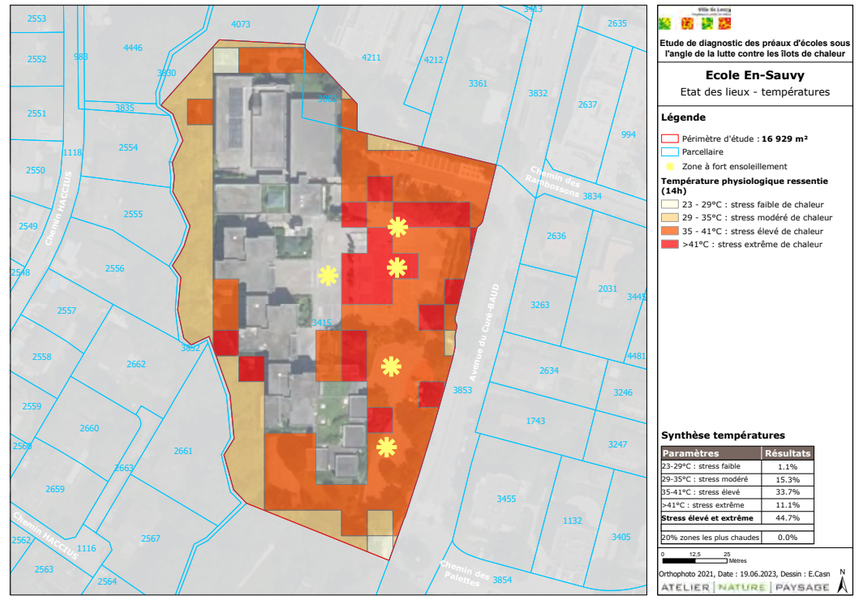

Etude de diagnostic des préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur

Ecole En-Sauvy

Etat des lieux - températures

Légende

- Périmètre d'étude : **16 929 m²**
- Parcellaire
- Zone à fort ensoleillement

Température physiologique ressentie (14h)

- 23 - 29°C : stress faible de chaleur
- 29 - 35°C : stress modéré de chaleur
- 35 - 41°C : stress élevé de chaleur
- >41°C : stress extrême de chaleur

Synthèse températures

Paramètres	Résultats
23-29°C : stress faible	1.1%
29-35°C : stress modéré	15.3%
35-41°C : stress élevé	33.7%
>41°C : stress extrême	11.1%
Stress élevé et extrême	44.7%
20% zones les plus chaudes	0.0%

0 12.5 25 Mètres

Orthophoto 2021, Date : 19.06.2023, Dessin : E.Casn

ATELIER | NATURE | PAYSAGE

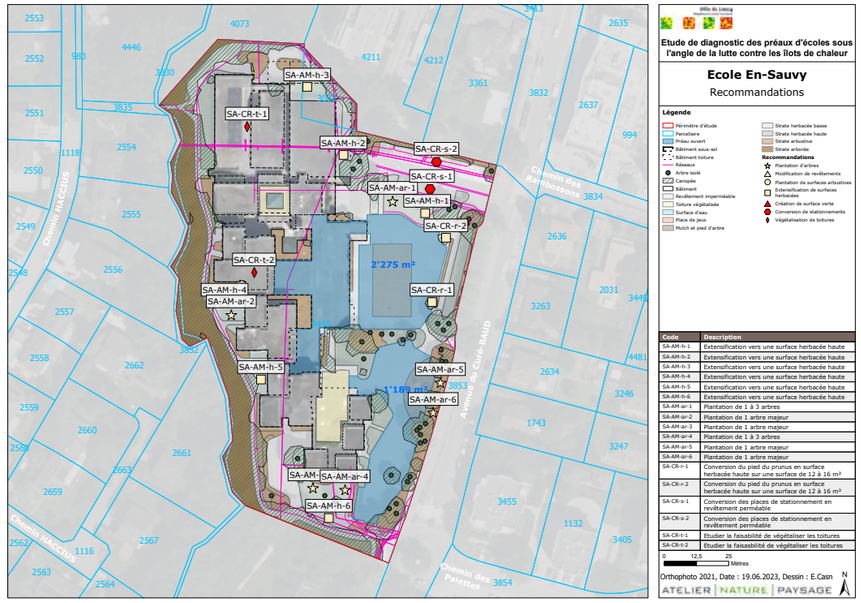

Etude de diagnostic des préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur

Ecole En-Sauvy

Recommandations

Légende

Périmètre d'étude
Parcellaire
Préau ouvert
Bâtiment sous-sol
Bâtiment toiture
Réseaux
Arbre isolé
Canopée
Bâtiment
Revêtement imperméable
Toiture végétalisée
Surface d'eau
Place de jeux
Mulch et pied d'arbre
Strate herbacée basse
Strate herbacée haute
Strate arbustive
Strate arborée

Recommandations

Plantation d'arbres
Modification de revêtements
Plantation de surfaces arbustives
Extensification de surfaces herbacées
Création de surface verte
Conversion de stationnements
Végétalisation de toitures

Code	Description
SA-AM-h-1	Extensification vers une surface herbacée haute
SA-AM-h-2	Extensification vers une surface herbacée haute
SA-AM-h-3	Extensification vers une surface herbacée haute
SA-AM-h-4	Extensification vers une surface herbacée haute
SA-AM-h-5	Extensification vers une surface herbacée haute
SA-AM-h-6	Extensification vers une surface herbacée haute
SA-AM-ar-1	Plantation de 1 à 3 arbres
SA-AM-ar-2	Plantation de 1 arbre majeur
SA-AM-ar-3	Plantation de 1 arbre majeur
SA-AM-ar-4	Plantation de 1 à 3 arbres
SA-AM-ar-5	Plantation de 1 arbre majeur
SA-AM-ar-6	Plantation de 1 arbre majeur
SA-CR-r-1	Conversion du pied du prunus en surface herbacée haute sur une surface de 12 à 16 m²
SA-CR-r-2	Conversion du pied du prunus en surface herbacée haute sur une surface de 12 à 16 m²
SA-CR-s-1	Conversion des places de stationnement en revêtement perméable
SA-CR-s-2	Conversion des places de stationnement en revêtement perméable
SA-CR-t-1	Etudier la faisabilité de végétaliser les toitures
SA-CR-t-2	Etudier la faisabilité de végétaliser les toitures

0 12.5 25 Mètres

Orthophoto 2021, Date : 19.06.2023, Dessin : E.Casn

ATELIER | NATURE | PAYSAGE

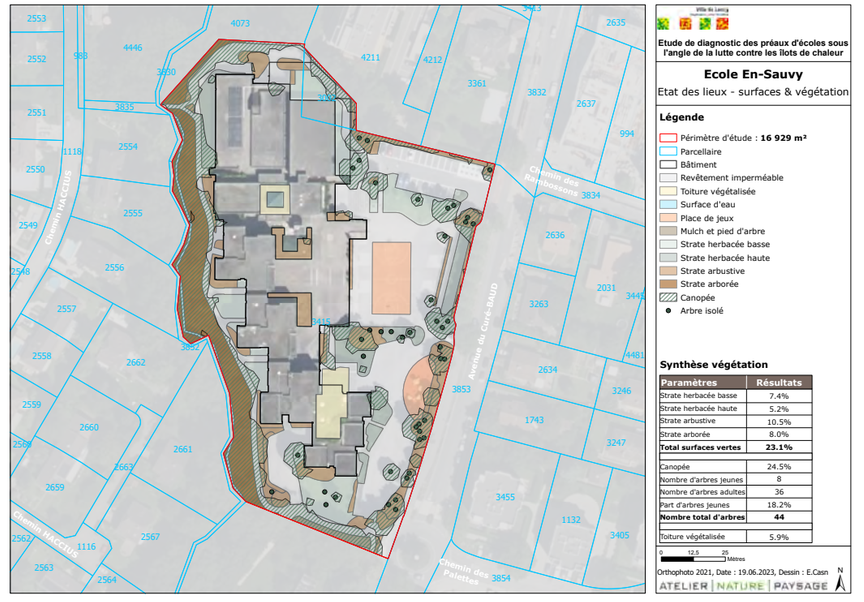

Etude de diagnostic des préaux d'écoles sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur

Ecole En-Sauvy

Etat des lieux - surfaces & végétation

Légende

- Périmètre d'étude : **16 929 m²**
- Parcellaire
- Bâtiment
- Revêtement imperméable
- Toiture végétalisée
- Surface d'eau
- Place de jeux
- Mulch et pied d'arbre
- Strate herbacée basse
- Strate herbacée haute
- Strate arbustive
- Strate arborée
- Canopée
- Arbre isolé

Synthèse végétation

Paramètres	Résultats
Strate herbacée basse	7.4%
Strate herbacée haute	5.2%
Strate arbustive	10.5%
Strate arborée	8.0%
Total surfaces vertes	**23.1%**
Canopée	24.5%
Nombre d'arbres jeunes	8
Nombre d'arbres adultes	36
Part d'arbres jeunes	18.2%
Nombre total d'arbres	**44**
Toiture végétalisée	5.9%

0 12.5 25 Mètres

Orthophoto 2021, Date : 19.06.2023, Dessin : E.Casn

ATELIER | NATURE | PAYSAGE

Ces quatres cartes, issues de l'étude diagnostic sous l'angle des îlots de chaleur par le bureau ANP, ont servi de base pour établir le diagnostic paysager et les recommandations..

Le projet paysager d'origine

Une école dans le paysage

Dans l'importante documentation en plans du bâtiment, ceux qui esquissent les aménagements extérieurs sont quasiment inexistants en dehors des plans de situation ou du détail constructifs de gradins.

Néanmoins le plan de disutation du 16 septembre 1970 fournit quelques intentions paysagères. **La représentation du Voiret de son cordon boisé accompagne de manière assez forte les bâtiments, formant un écrin dans lequel des plots viennent s'insérer. Cette masse végétale est représentée en deux nuances de gris, clair pour les arbres, sombre pour les arbustes et les surfaces enherbées ou à dominante végétale (bacs)**.

Ainsi la végétation semble vouloir s'immiscer dans le site scolaire: **les plots côté ruisseau sont en immersion végétale, au sud du site on peut lire une certaine continuité entre le ruisseau et l'avenue du Curé-Baud.** Ces plantations se poursuivent en cordon le long de l'avenue, formant un écrin ménageant quelques entrées dans l'espace des trois préaux, clairement délimités par la végétation: du sud au nord, le préau de l'école enfantine, du primaire I et du primaire II. **Les formes organiques et souples de ces massifs évoquent la fluidité du paysage du ruisseau et la volonté d'une école immergée dans le paysage, peu visible de l'extérieur.**

Paradoxalement, le système en peigne des chemins côté ruisseau suit la géométrie de l'architecture et de ses rendents et non celle du cours d'eau, marquant son appartenance au monde bâti.

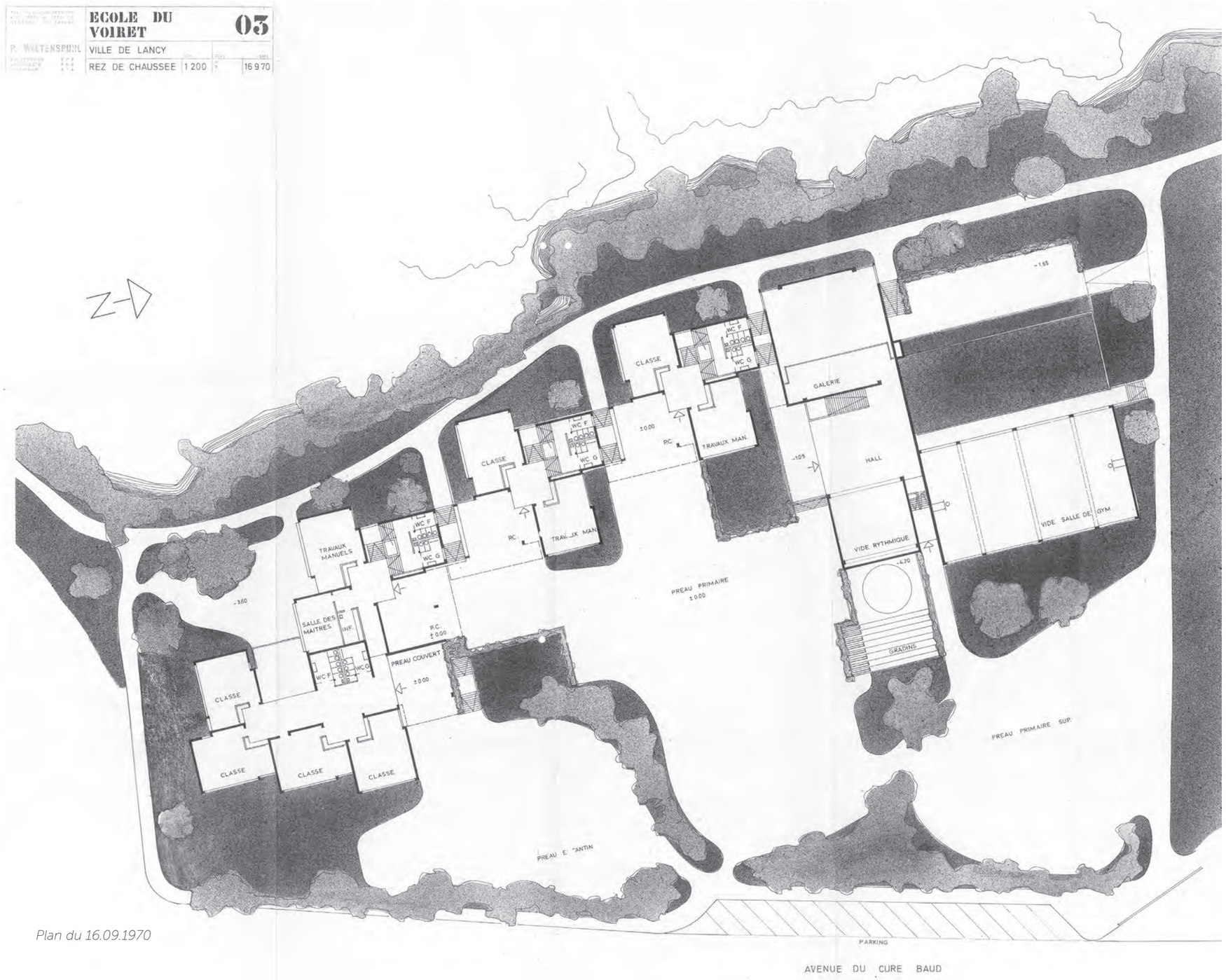

Plan du 16.09.1970

Le projet paysager d'origine

Une école dans le paysage

Les intentions de la première esquisse se perdent dans les plans de janvier 1974. Le dessin devient plus rigide et emprunte plus à l'aménagement routier qu'au paysage, côté avenue, mais aussi dans la manière de délimiter les espaces de préaux. L'insertion du parking, au nord du site, supprime le troisième préau.

La relation presque fusionnelle avec le paysage se disloque. Les ruptures sont assez nettement mises en évidence dans le plan en couleur ci-contre du 18 janvier 1974. Les bordures massives participent aussi à cet alourdissement général du projet, intervenu au moment de la réalisation.

L'école En Sauvy n'en reste pas moins une école insérée dans le paysage et en dialogue avec lui, tout comme celle de Geisendorf (1952-1956, Waltenspühl et Brera) est installée dans le parc avec toute la courtoisie que l'on sait, notamment envers le patrimoine arboré. L'aménagement du parc En Sauvy voisin par Georges Descombes (1980-1986), dans un esprit proche de celui de Waltenspühl dans sa reconnaissance du paysage du Voiret, participe à la qualité d'ensemble de l'école En Sauvy, qui se lit surtout dans ces continuités paysagères.

Les travaux pour son extension devront permettre une réhabilitation des préaux et des abords, si possible dans l'esprit de l'esquisse fondatrice de 1970, sans les adaptations plus tardives! Un retour à des sols perméables, à une végétation inspirée de celle du cordon boisé du ruisseau, à des préaux aux formes organiques, plus généreux en dimensions et en plantations, la réhabilitation du chemin du Voiret délesté de sa fonction logistique et la disparition des parkings sur le site de l'école permettront de réaffirmer ce projet dans toutes ses dimensions.

Pour la suite du projet :

1. s'inspirer de l'esquisse de 1970 pour réhabiliter les préaux et les abords de l'école, en renforçant la densité végétale d'ensemble depuis le ruisseau («l'école dans le paysage»)
2. retrouver des continuités végétales entre le site de l'école et ses voisins riverains du ruisseau, le parc En Sauvy au sud, le nouveau quartier au nord ouest-est, mais aussi est-ouest, entre le ruisseau et l'avenue du Curé-Baud, par des massifs structurants entre les préaux
3. supprimer les parkings à l'est et au nord et intégrer ces espaces au système de préaux



Plan du 16.09.1970

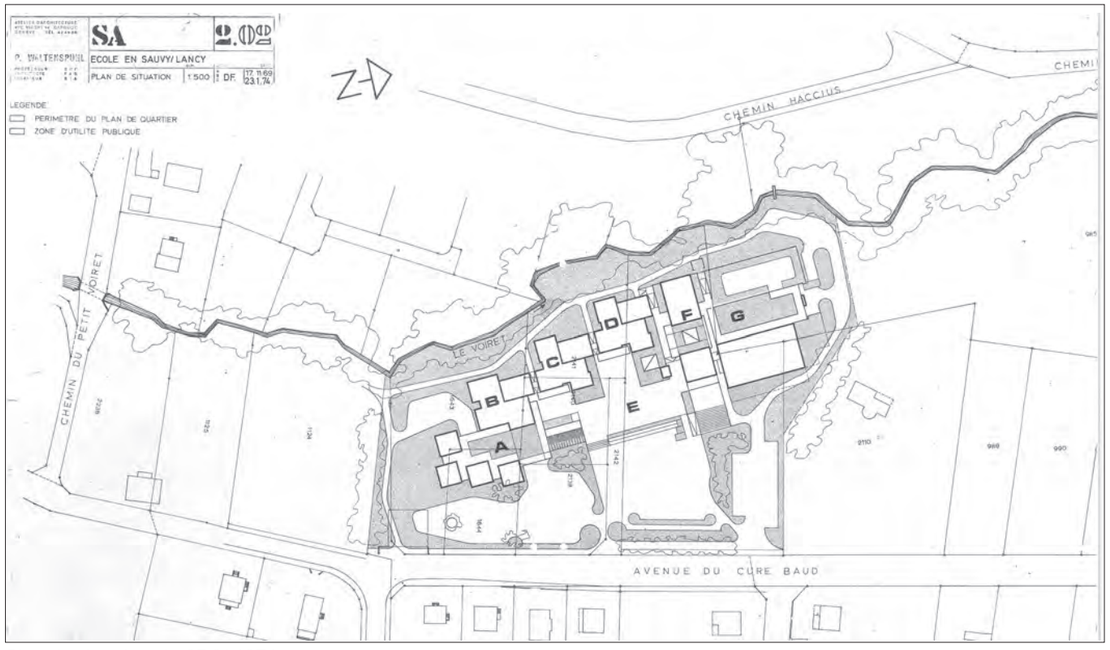

Plan de situation du 23.01.1974

Analyse de la végétation

Typologies végétales

Les données de l'Inventaire cantonal des arbres (ICA) ont été complétées par un inventaire visuel sur place, effectué en août et en octobre 2024.

En comparant les orthophotos de 1981 et de 2023, on constate que les arbres en place semblent en grande majorité être ceux qui ont été plantés à l'achèvement de l'école, notamment les pins et les charmes, avec plusieurs ajouts d'essences ornementales.

L'inventaire sur site s'est intéressé aux essences et à l'état général des arbres, en les organisant par typologies.

Pour la strate arborée:

- arbres majeurs
- bouquets
- arbres isolés
- arbres d'alignement
- cordon rivulaire inscrit au cadastre forestier

Pour la strate arbustive:

- arbustes
- haie taillée
- couvre-sol
- en bac
- mixte

Pour la strate herbacée:

- pelouses et gazons

Chacune des typologies est accompagnée de photographies d'ilustration (août et octobre 2024) et d'une appréciation visuelle.

Pour la suite du projet, cette identification des typologies permet :

1. d'établir une stratégie de replantation pour densifier ou replanter les masses végétales en tenant compte de la typologie à laquelle elles se rapportent (planter en bouquet, prévoir des arbres repères, etc)
2. d'envisager des évolutions dans l'entretien pour accroître la valeur biologique. (transformer les pelouses en gazon fleuri selon les usages ou en prairie par la gestion différenciée. Référence: *Guide des aménagements extérieurs, Ville de Sion, 2017*



Orthophoto 1981



Orthophoto 2023

Analyse de la végétation

Diagnostic de la strate arborée

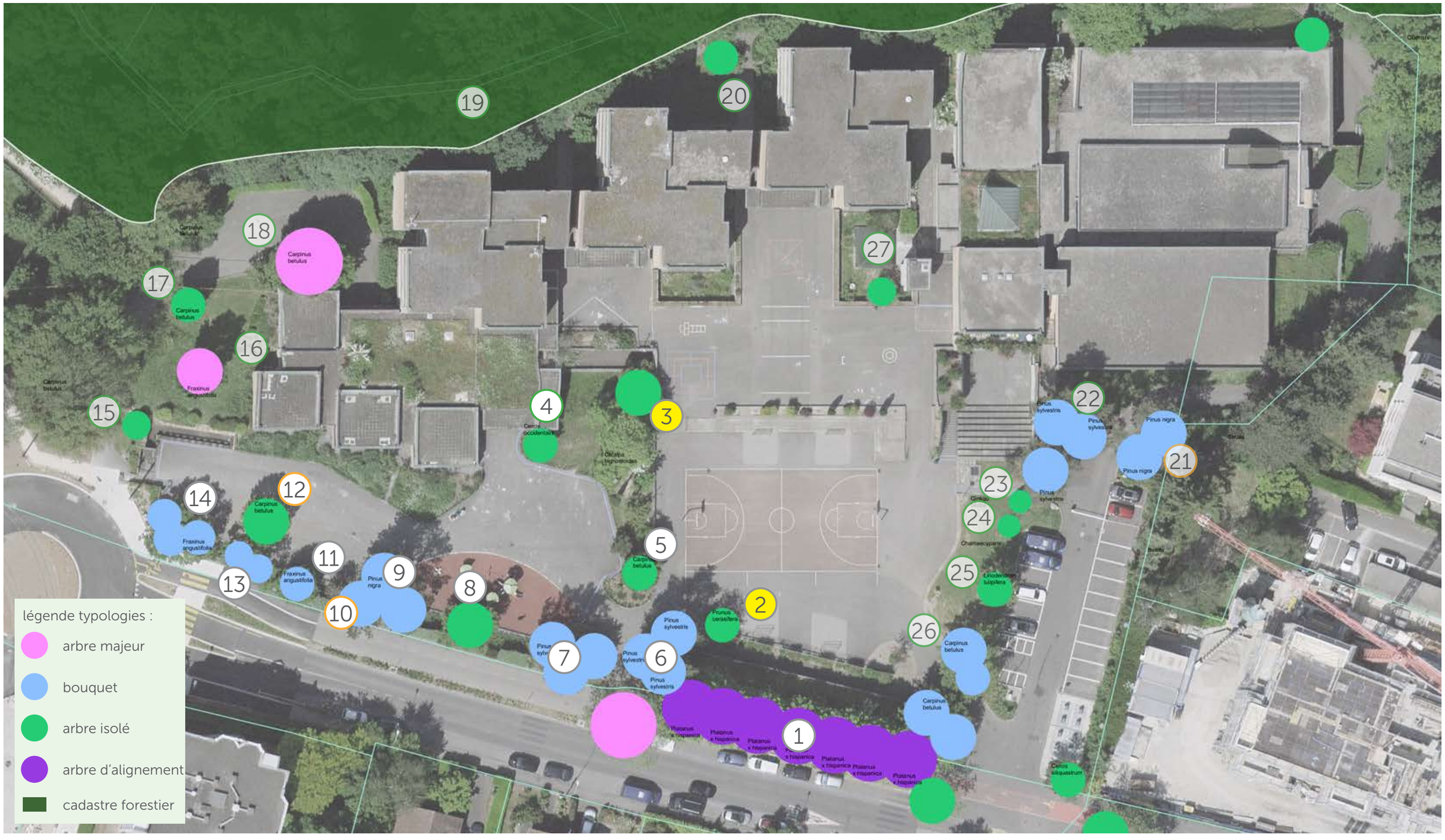

légende diagnostic : (7) bon état / essence adaptée (4) bon état / essence peu adaptée (10) état moyen / à remplacer à terme (2) mauvais état - à remplacer à court terme

voir aussi le tableau page 10

Analyse de la végétation

Diagnostic de la strate arborée


alignement de platanes en bon état


Petit prunier en mauvais état


Catalpa en mauvais état


Charme isolé en bon état


Charme isolé en bon état


Bouquet pins en bon état


Bouquet de pins en bon état

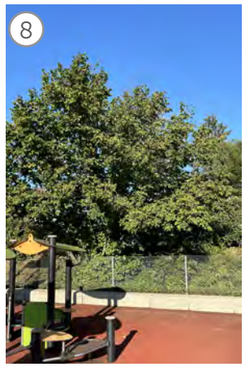
Hêtre de Perse en bon état


Bouquet de pins noirs en bon état


Jeunes pins en mauvais état (secs, étêtés)


Bouquet de frênes en bon état


Charme isolé en état moyen (couronne clairsemée, sol compacté)


Hêtre de perse en bon état


Bouquet de frênes en bon état


If isolé en bon état


Frêne isolé en bon état


Charme isolé en bon état


Charme isolé en bon état

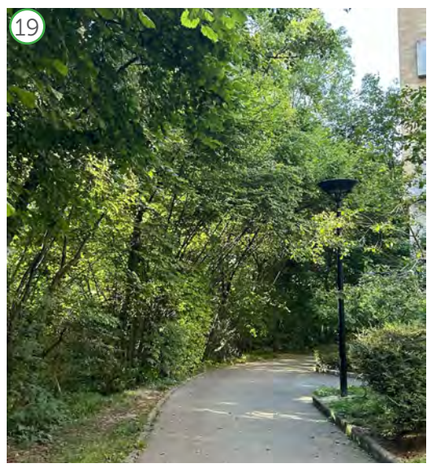
Lisière forestière du Voiret en bon état


Charme isolé en bon état

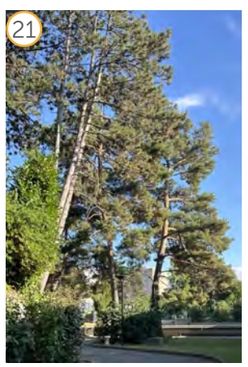
Bouquet de pins noir état moyen (sec)


Bouquet de pins sylvestres en bon état


Faux cyprès isolé en bon état


Ginkgo isolé (jeune) état moyen (couronne)


Tulipier isolé état moyen (couronne)


Bouquet de charmes en bon état


Olivier isolé en bon état

voir aussi le tableau page 10

Analyse de la végétation

Diagnostic de la strate arbustive



légende diagnostic :

7 bon état / essence adaptée

4 bon état / essence peu adaptée

10 état moyen - à remplacer à terme

2 mauvais état - à remplacer à court terme

voir aussi le tableau page 10

1

haie taillée pyracantha

2

haie libre, mixte

3

massif mixte ornemental, arbustes, graminées, couvre-sol, pelouse

4

massif arbustes et graminées

5

haie taillée monospécifique

6

haie taillée monospécifique

7

couvre-sol en lierre

8
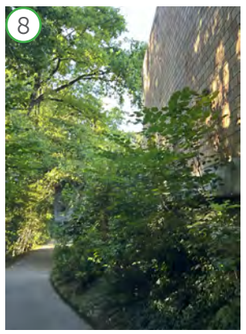
haie libre

9

couvre-sol monospécifique

10

conifères taillés horticoles

11

arbustes spontanés, pelouse

12
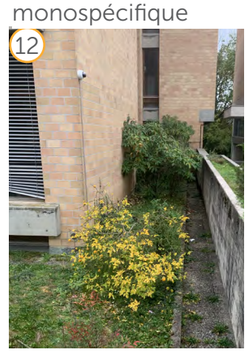
arbustes ornementaux, pelouse

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Analyse de la végétation

Diagnostic de la strate herbacée

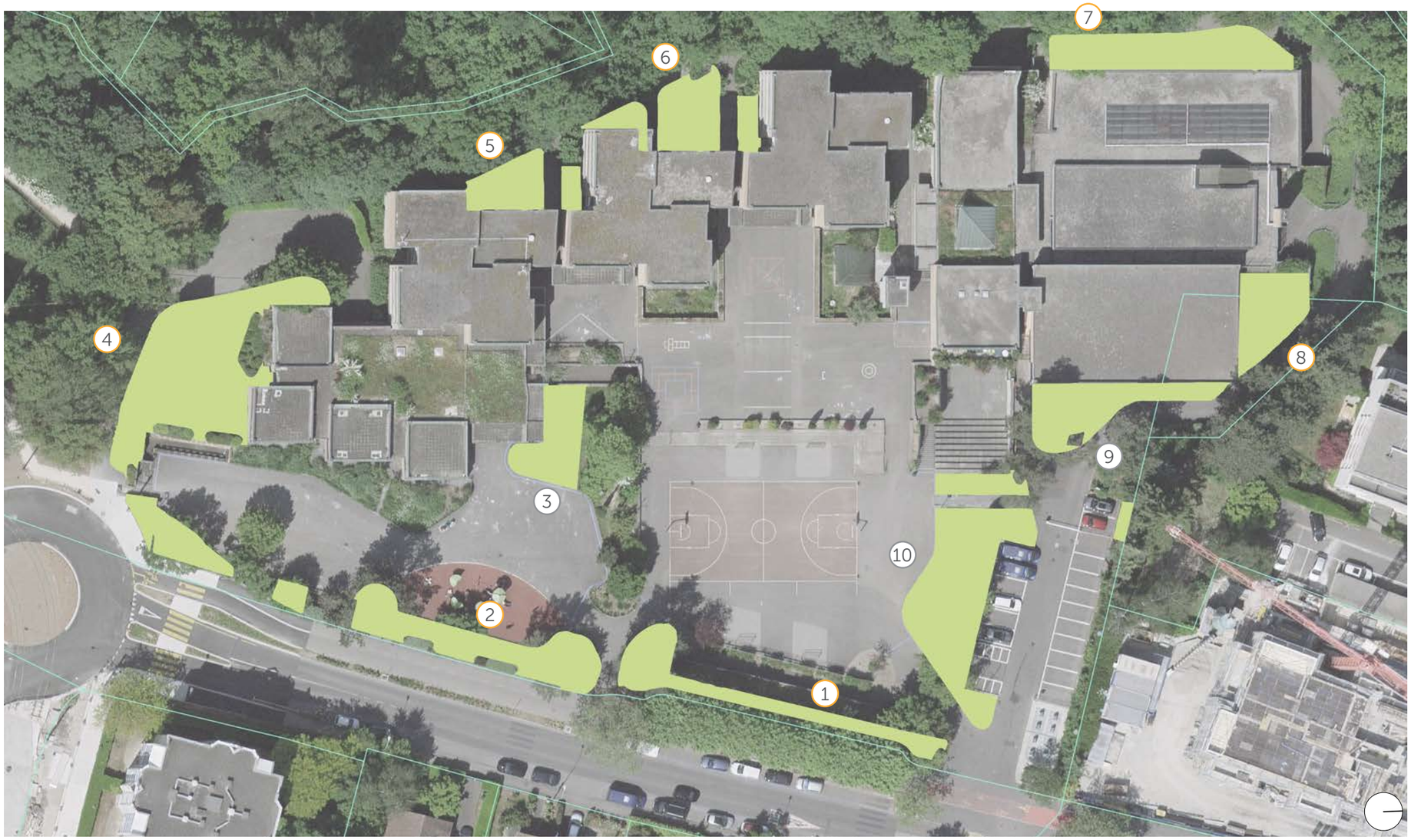



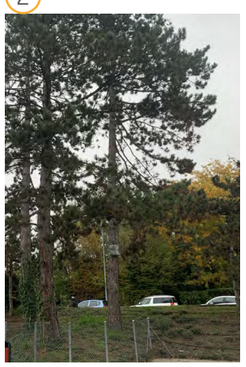







légende :

gazons avec entretien régulier et gazons fleuris plus extensifs (5')

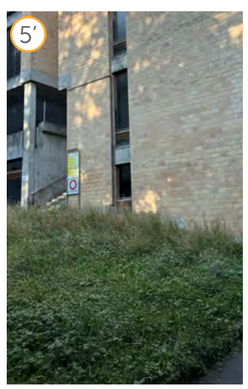



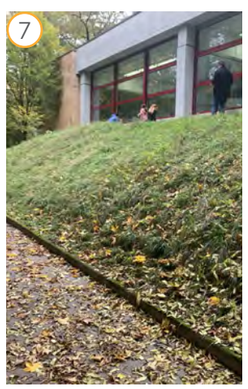







Analyse de la végétation

Diagnostic et mesures pour la strate arborée



La diversité des typologies arborées est un indicateur de la qualité du projet paysager:

- le **cordon rivulaire du Voiret** est l'élément majeur du paysage qui doit inspirer la végétation des préaux (chênes, charmes, etc.)

- les **bouquets (pins, charmes, pins noirs, frênes, hêtres de Perse)**, souvent plantés par groupes de 3-4 sujets. Ils constituent la trame majeure dans l'aménagement actuel des préaux

- les **arbres isolés** fonctionnent comme des repères (charme N°18, frêne N°16), ils pourraient être plus nombreux

- les **alignements en limite de site** (platanes côté avenue du Curé-Baud) délimitent le préau et la rue, avec les bouquets

>> **Cette diversité de composition est à renforcer. Si la plupart des arbres en place semblent être ceux qui ont été plantés à l'achèvement de l'école, il y a eu des ajouts d'essences ornementales, comme des pruniers à feuillage pourpre, un arbre de Judée, un olivier, un catalpa, etc. Ces sujets isolés par leur situation et leur essence nuisent à la composition d'ensemble.**

Pour la suite du projet :

1. comprendre et poursuivre la logique de plantation par bouquets, qui reste le typologie d'origine et la mieux adaptée du point de vue paysager (effets de masse) et climatique (augmentation de la canopée), dans la logique du cordon rivulaire
2. éviter les plantation au coup par coup sans réflexion d'ensemble (un olivier ici, un catalpa là...)
3. ne pas remplacer les essences présentes sur site mais inadaptées (arbre de Judée, prunier à feuillage pourpre, pins noirs...)
4. privilégier les essences adaptées aux conditions de sol selon la liste fournie (voir page 14).
5. planter des sujets de première grandeur comme repères, à l'échelle de la surélévation (variante d'extension 2, page 23)

Diagnostic et mesures pour la strate arbustive



Les arbustes sont de différents types :

- **arbustes en petits groupes** (conifères taillés, arbustes ornementaux isolés,...) composant des petites scènes souvent sans lien avec la composition d'ensemble (N°10, 12,...)

- **haies vives, mixte**s, surtout du côté du Voiret (N°8), jouant un rôle bienvenu de transition entre le bâti et le cordon rivulaire, bonne diversité et intéressantes sur le plan paysager

- **haies taillées**, souvent persistantes, monospécifiques (N°1, 5, 10) plantées pour séparer ou cacher des espaces, de faible valeur

- **couvre-sol monospécifiques**, peu d'entretien et de diversité (N°7, 9)

- **plantes en bac**, souvent ligneuses, persistantes et taillées, peu d'entretien et de diversité, intérêt paysager faible

- **massifs mixtes ornementaux** (N°3, 4), surtout en bordure du préau central, interrogent par leur rôle, usages et essences

>> **Cette strate, importante sur le plan paysager, de la biodiversité et du confort climatique, peut être fortement améliorée.**

Pour la suite du projet :

1. remplacer au fil du temps les arbustes de faible valeur paysagère et biologique (conifères taillés, arbustes à feuillages panachés, ...) par des masses arbustives mixtes
2. s'inspirer de la haie vive côté Voiret N°8 pour diversifier ou remplacer les haies existantes taillées (indigènes, port libre, mixité, selon la liste fournie)
3. diversifier les surfaces en couvre-sols en ajoutant des arbustes (indigènes, port libre, selon la liste fournie
4. renouveler les plantes en bacs par des végétaux ornementaux, présents toute l'année, durables (graminées ornementales non allergènes, vivaces à fleurs)
5. régénérer les massifs mixtes ornementaux en améliorant la palette végétale et la strate herbacée (cépées pour dégager des surfaces au sol)

Diagnostic et mesures pour la strate herbacée



Hormis le massif de graminées N°4, la strate herbacée est composée de **pelouses**.

>> **Cette strate, importante sur le plan de la biodiversité et de la qualité des sols peut être fortement améliorée sur le site de l'école en mettant en place les principes de la gestion différenciée.**

Pour la suite du projet :

1. transformer les pelouses en gazon fleuri dans les zones réellement utilisées par les élèves (N° 4, 10, env. 10 tontes par an), en prolongement des préaux à l'est
2. transformer les zones inaccessibles côté préaux et les zones enherbées côté Voiret en prairies de fauche de bonne valeur biologique (2 à 4 fauches par an selon le type choisi, voir page 14)

Analyse des sols - phase 1

Analyse des données disponibles (cartographie)

Cette première analyse cartographique a pour but de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est l'occupation actuelle du sol ?
- Quelles sont les caractéristiques du sous-sol (perméabilité, nappe et hauteur du rocher) ?
- Quelles sont les surfaces actuellement végétalisées ou semi-perméables sur lesquelles des arbres de grande ampleur peuvent être plantés ? (superficie présente, aménagements en souterrain, géologie,...).
- Quelles sont les surfaces imperméables qui présentent un fort potentiel de renaturation ?
- Sur ces surfaces, quels types de plantations peuvent être envisagés? Et quelles essences sont les plus susceptibles de s'implanter de manière pérenne (hauteur végétation, préférence d'humidité) ?

Cette première analyse se fonde sur les sondages géologiques à disposition (SITG), réalisés aux emplacements cartographiés ci-dessous.

Potentiels agronomiques

Nous proposons d'élargir la notion de trame brune en incluant toute zone dont le sous-sol est susceptible d'accueillir des racines. Sous cette perspective, la notion de trame brune concerne l'ensemble du volume souterrain, qu'il soit végétalisé ou imperméabilisé.

Sur la carte ci-dessous, concernant les surfaces dites ouvertes, nous avons distingué 2 classes :

- La **pleine terre, qui correspond aux surfaces de pleine terre actuellement sous la couverture canopée** (hauteur de végétation supérieure à 3m).
- La **pleine terre « plantable » qui correspond aux surfaces de pleine terre en dehors de la couverture canopée.** Ces surfaces sont considérées comme prioritaires pour accueillir de nouvelles plantations.

Concernant les surfaces dites fermées, nous avons distingué 2 classes :

- Les **surfaces imperméables qui correspondent aux surfaces scellées sans réseaux souterrains**. Ces surfaces sont considérées comme prioritaires pour accueillir une opération de désimperméabilisation des sols.
- Les **surfaces imperméables sur dalle qui correspondent aux surfaces scellées sans réseaux souterrains mais situées au-dessus d'une construction souterraine.**

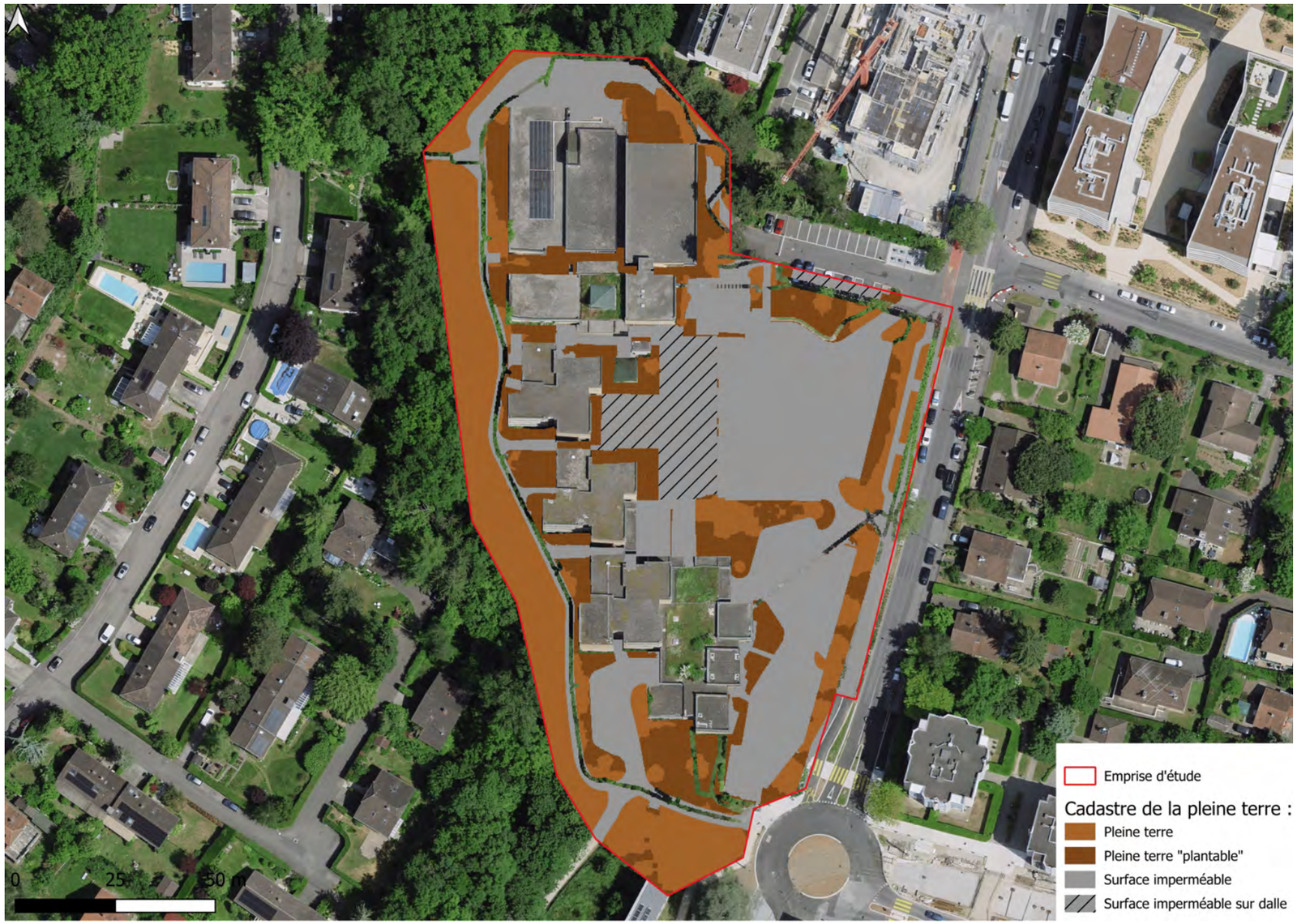



Ci-dessus: carte de la pleine terre et des potentiels «plantables»

Ci-contre, emplacement des sondages disponibles sur le SITG analysés dans la phase 1 par Terasol.

Analyse des sols - phase 2

Analyses de terrain (sondages)

L'expertise agropédologique des sols en pleine terre a permis de **confirmer la présence d'un certain nombre de secteurs à enjeux**, répartis selon 4 clusters[1] :

- Les sols du cluster 1 présentent **des propriétés pédologiques acceptables** pour envisager un développement arboré. La fertilité physique et chimique des sols démontre des valeurs satisfaisantes pour le développement arboré. En revanche, la profondeur utile risque d'être insuffisante. Des investigations complémentaires sont nécessaires pour préciser cette profondeur utile.
- Les sols du cluster 2 présentent des **propriétés pédologiques acceptables** pour le développement arboré. Ces sols sont peu calcaires et présente une texture équilibrée. La contrainte liée à la faible teneur en matière organique peut être compensée par des apports de compost mûr pour ajuster cette teneur.
- Les sols du cluster 3 **présentent des propriétés pédologiques contraignantes** pour le développement arboré. Leur faible pouvoir drainant et leur pH élevé limitent les possibilités de végétalisation à des espèces tolérant les milieux hydromorphes et les sols basiques.
- Les sols du cluster 4 sont similaires au cluster 1, ils présentent des **propriétés pédologiques favorables pour le développement arboré**. Leur excellent ratio matière organique/argile constitue un atout majeur pour le développement arboré. En revanche, les sols présentent une teneur en argiles plus élevée que dans le cluster 1, ils peuvent donc engendrer un drainage plus lent des eaux pluviales et des épisodes d'anoxies périodiques.

Les sols ont présenté des traces d'hydromorphie sur l'ensemble des surfaces en pleine terre observées, ce qui signifie que les sol sont peu perméables et comprennent une rétention en eau élevée avec un drainage lent. Nous préconisons de privilégier une palette d'espèces végétales tolérant les conditions d'hydromorphie temporaires :

- **Cluster 1, 3 et 4** : végétaux mésophiles supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires, avec quelques nuances entre clusters, comme le 4: plus riche sur le plan nutritif)
- **Cluster 2** : végétaux mésophiles et mésohygroclines et supportant les conditions d'hydromorphie temporaire

[1] *résumé de l'étude pédologique de Terasol, en annexe*

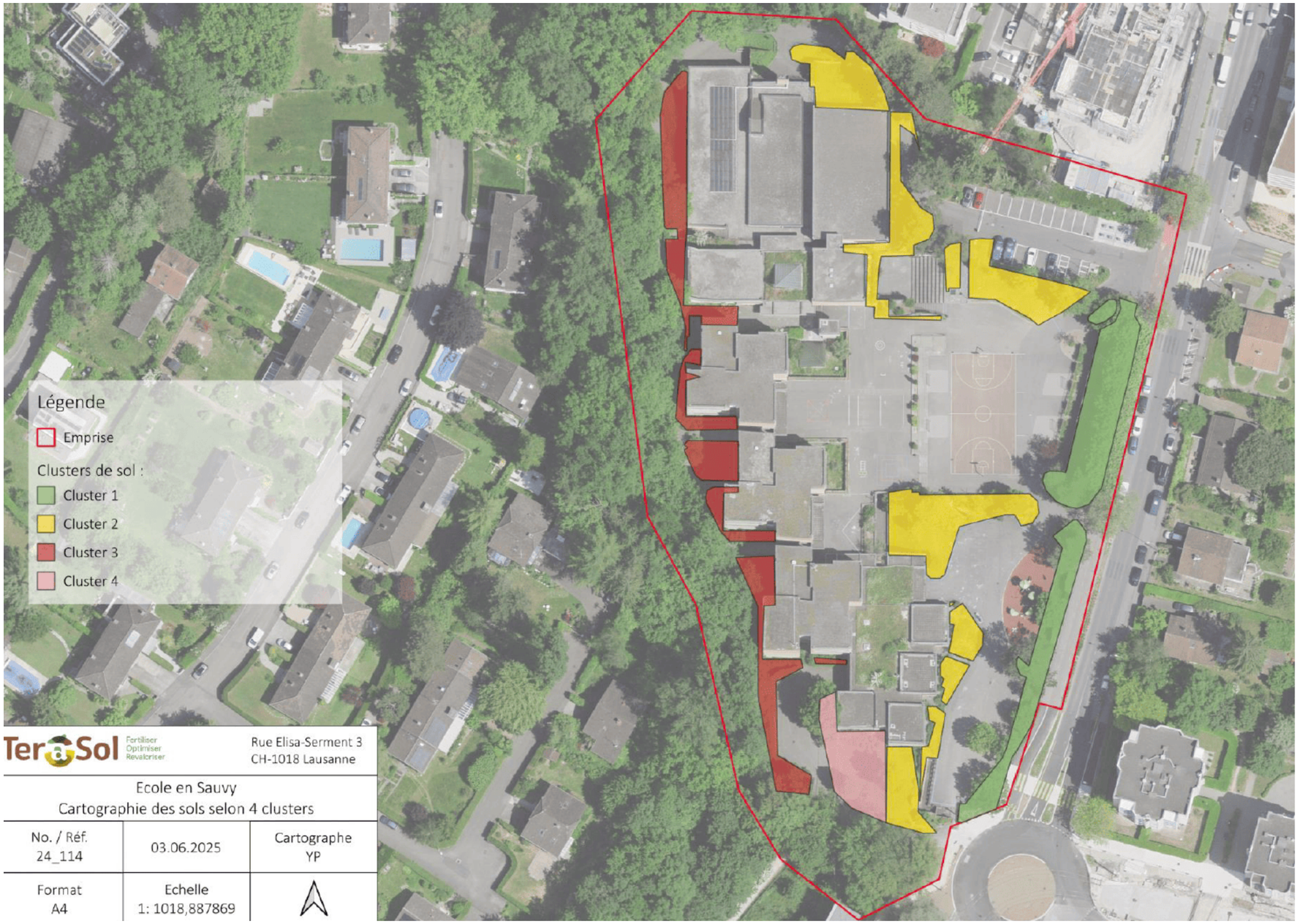

Ci-dessus: carte des clusters

Analyse des sols phase 2

Propositions de plantations

Pour les strates arborées et arbustives, une première analyse a établi un diagnostic selon quatre critères:

1. La **valeur paysagère** fait référence à la qualité ornementale ou historique (essences d'origine), à son rôle dans la composition générale, à son adaptation au site
2. La **valeur biodiversité** fait référence à la qualité biologique liée à l'espèce, pour la petite faune notamment
3. L'**adaptation au sol en place** fait référence aux qualités pédologiques du sol telles qu'analysées dans le chapitre spécifique
4. Les **essences d'avenir** font plus directement référence aux enjeux climatiques et à la capacité d'ombrage de l'essence (canopée)

Les essences obtenant une faible évaluation aux critères de valeur 1 et 2 et / ou au sol en place et climat ont fait l'objet d'une proposition d'alternative (voir l'étude Terasol).

Dans un second temps, après les analyses de sol sur le terrain, la palette végétale a été retravaillée selon les mêmes critères.

Pour la suite du projet : le tableau ci-contre fournit quelques pistes pour le choix des plantations en croisant d'une part les principes paysagers décrits en page 4 («*l'école dans le paysage», s'inspirer du projet d'origine insérant l'école dans le milieu naturel du ruisseau, prolonger autant que possible le cordon rivulaire dans les préaux*) et d'autre part les analyses de sol sur le terrain :

Listes de plantes par type de sol

Cluster 1
végétaux mésophiles supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires

	arbres	arbustes	herbacées
Type 1: première grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé	*Quercus petraea, év. Q. robur*, Carpinus betulus, Alnus glutinosa, Platanus orientalis*	*Cornus sanguinea, Viburnum opulus, Salix cinerea*	*graminées: Festuca pratensis, Poa pratensis, Alopecurus pratensis, Phleum pratense, Dactylis*
Type 2: 2e grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé	*Prunus padus*		*prairies écotype genevois*

Cluster 2: végétaux mésophiles et mésohygroclines et supportant les conditions d'hydromorphie temporaire

	arbres	arbustes	herbacées
Type 1: première grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé	*Quercus petraea ou Q. pubescens, Carpinus betulus, Alnus glutinosa, Pinus sylvestris*	*Cornus sanguinea, Viburnum opulus, Salix cinerea, Frangula alnus, Sambucus racemosa*	*Molinia caerulea, Deschampsia cespitosa, Alopecurus pratensis, Festuca arundinacea*
Type 2: 2e grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé	*Fraxinus ornus, Prunus padus*		*prairies écotype genevois*

Cluster 3 : végétaux mésophiles supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires

	arbres	arbustes	herbacées
Type 1: première grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé	*Quercus petraea, év. Q. robur*, Carpinus betulus, Alnus glutinosa*	*Cornus sanguinea, Viburnum opulus, Salix cinerea*	*Festuca pratensis, Poa pratensis, Alopecurus pratensis, Phleum pratense, Dactylis glomerata*
Type 2: 2e grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé	*Prunus padus*		

Cluster 4 : végétaux mésophiles supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires

	arbres	arbustes	herbacées
Type 1: première grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé	*Quercus petraea, év. Q. robur*, Carpinus betulus, Alnus glutinosa*	*Cornus sanguinea, Viburnum opulus, Salix cinerea*	*Festuca pratensis, Poa pratensis, Alopecurus pratensis, Phleum*
Type 2: 2e grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé	*2e grandeur, feuillu: Prunus padus*		*prairies écotype genevois*

Analyse des matériaux

Diagnostic et propositions

Le site scolaire est très minéral: l'addition des toitures et des surfaces en enrobé est à l'origine des effets d'îlot de chaleur, alors même que l'école se trouve à proximité immédiate d'un ruisseau et de son cordon boisé.

L'objectif est de transformer, à terme, ces différentes surfaces minérales, dans la logique du projet d'origine (l'école insérée dans le paysage).

Pour la suite du projet :

1. dans les préaux, partie basse (en pleine terre): opter pour un revêtement semi-perméable, qui permet d'une part l'infltration des eaux et le maintien d'un sol vivant, qui participe d'autre part au confort climatique par la rétention de l'eau dans les couches supérieures du revêtement (évaporation lente). La couleur du revêtement doit être claire pour maximiser l'albédo (réflectivité d'une surface) sans pour autant éblouir

   >> Le revêtement qui répond le mieux à ces critères est le gravier concassé / matière argilo-calcaire stabilisé à la chaux[1]. Le coût est relativement faible (30-50 CHF/m², 300 CHF/m² pavés en pierre naturelle). Avec ce type de revêtement, les secteurs peu piétinés peuvent se végétaliser spontanément, augmentant la part vivante du site. Les inconvénients sont surtout liés à l'entretien. A l'extérieur: ratissage, recharge lors de ravinements. A l'intérieur: traces sur les sols, surtout la première année. Des adapatations des comportements permettent d'y rémédier[2]

   >> D'autres formes de désimperméabilisation sont envisageables, avec des secteurs ouverts (pavés filtrants par exemple) et d'autres maintenus dans l'enrobé existant. Un projet participatif, avec les élèves, le corps enseignant et le personnel d'entretien, pour décider du dessin et des usages du préau, pourrait être mis en relation avec cette question du revêment des sols

2. dans les préaux, partie haute (sur dalle): opter pour un revêtement clair, type colclair, pour unifier les espaces et pour l'albédo
3. dans les passages d'entrée et les accès de livraison : maintien des enrobés en place (avantages: économie de moyens, inconvénient: signal «routier») ou pose d'un enrobé coloré type Colclair (avantages: unité du site, albédo, signal «préau», inconvénient: coût)

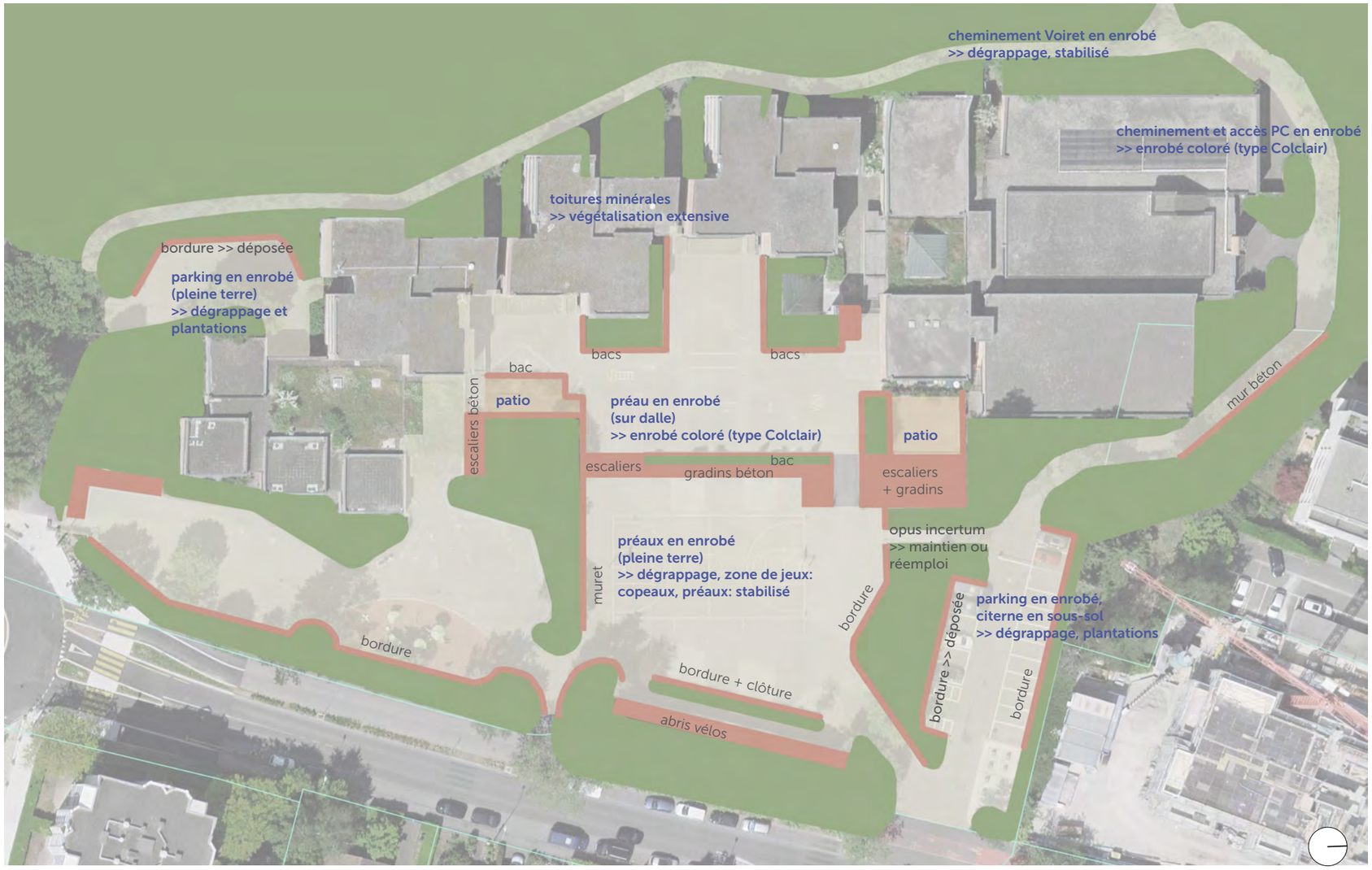

Matériaux en place et >> mesures préconisées

4. sur les places de jeux: privilégier les revêtements amortissants et perméables, permettant l'infltration des eaux, le maintien d'un sol vivant et participant au confort climatique (évaporation lente), sans matériaux synthétiques (EPDM, etc) >> Le revêtement qui répond le mieux à ces critères sont les copeaux de bois, dont les avantages et inconvénients sont comparables à ceux du stabilisé.
5. sur les toitures: remplacer les graviers par un substrat végétalisé extensif
6. les escaliers et les bacs en béton lavé font partie de l'identité du projet d'origine. Ils doivent être préservés et nettoyés / réparés si nécessaire, et replantés (voir pages 10 et 13)
7. les bordures, de différents matériaux, délimitent fortement les surfaces plantées des sols minéralisés. Ce dessin en courbe doit être préservé. Selon les choix qui sont faits pour les revêtements de sol (maintien de certains enrobés, perméabilité, etc), elles peuvent être remplacées par des voliges à niveau, pour favoriser le ruissellement des eaux de surface vers les secteurs plantés (voir le schéma de principe de gestion des eaux). Ceci est particulièrement important côté préau, identifié comme un îlot de chaleur. Le changement de revêtement de sol doit être couplé à un remodelage des pentes en direction des surfaces plantées.

[1] *selon demande de l'OCAN consulté en cours d'étude*

[2] *seuils intermédiaires en dur (le grand parvis sur dalle joue ce rôle ici,, grands paillasson avec brosses pour le nettoyage des semelles, mise à disposition de bottes pour les plus petits, etc)*

Analyse des matériaux

Eléments d'origine à préserver - usages à renouveler



bacs de délimitation à replanter (redonner du volume, voir page 14)



bacs suspendus, plantations arbustives, taillées et persistantes à diversifier (voir page 14), intégration des clôtures par le végétal (grimpantes).



escaliers et gradins, à préserver, renouveler les usages, éventuellement végétaliser par la suppression de pièces en béton (gradin sur patio utilisable comme classe d'extérieur?)

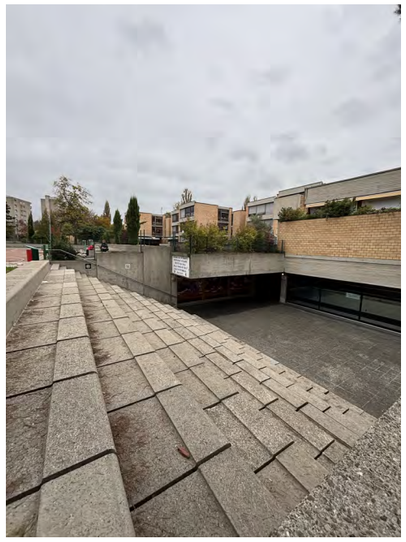



abri vélos à préserver, intégration de la clôture supérieure par le végétal (grimpantes).



muret de soutènement pouvant faire banc à préserver, clôture à déplacer en limite de trottoir côté route



bordures hautes: dessin des massifs plantés à préserver, mais la ligne de pavés à niveau suffit (passage petite faune, écoulement des eaux vers les surfaces plantées), clôture à déplacer en limite de trottoir



bordure haute faisant banc: à préserver, clôture à déplacer en limite de trottoir

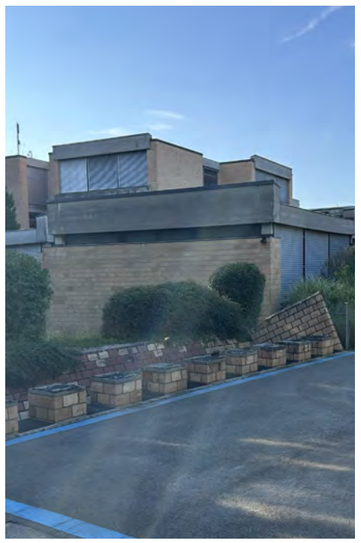



élément de jeu («labyrinthe») à rénover et repenser les usages (projet participatif avec les élèves, en relation avec le projet de sol ouvert? voir page 14 point 1)

Analyse des matériaux

Eléments pouvant être supprimés

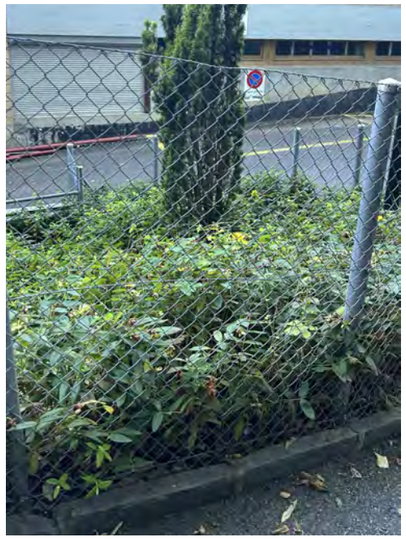







bordures entravant le ruissellement de l'eau vers les surfaces plantées, clôtures obstacle pour la petite faune: à supprimer et réemployert





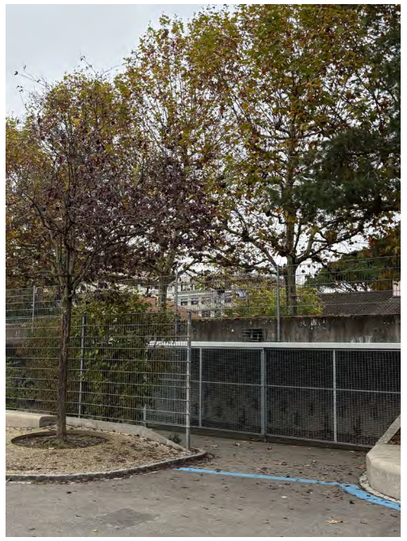

bordures entravant le ruissellement de l'eau vers les surfaces plantées, dalles *opus incertum* à préserver ou réemployer (éventuellement dans le cadre du projet préau ouvert, voir page 14, point 1), pavés de bordure à réemployer pour la délimitation à niveau des massifs / surfaces minérales



surfaces en EPDM à remplacer par des copeaux, bordure pavé béton à réemployer



bordures hautes à déposer pour réemploi

Projet d'extension du bâtiment: analyse des trois variantes du point de vue paysager

Projet d'extension du bâtiment:

variante d'extension n°1

Du point de vue du paysage:
- variante à faible impact visuel, pas de grande perte de surface de préau (ouverture zénithale environ 90m2)
- pas d'impact sur de futures plantations, salle de sport au sous-sol (surface sur dalle)

>> bien qu'étant la moins visible, cette variante ne poursuit pas le dispositif d'école dans le paysage avec lequelle elle n'entame aucun dialogue.



Projet d'extension du bâtiment:

variante d'extension n°2

Du point de vue du paysage:

- salle de sport ajoutée sur le bâtiment donc pas d'impact sur les surfaces des préaux ni les futures plantations
- volume surélevé à l'échelle des arbres du cordon rivulaire et du quartier situé au nord
- cour anglaise donc impact moyen sur la surface du préau non-couvert et léger impact sur les plantations existantes côté ruisseau
- risque potentiel pour le cadastre forestier (installation de chantier)

>> la plus intéressante pour la cohérence du paysage d'ensemble, si l'on considére le cordon boisé du ruisseau et le contexte bâti au nord.



Projet d'extension du bâtiment:

variante d'extension n°3

Du point de vue du paysage:
- variante la plus impactante, avec un nouveau bâtiment implanté dans l'emprise du terrain de sport. Diminution de la surface des préaux non-couverts et des potentiels de plantation (pleine terre)
- côté rue, impact à prévoir sur les platanes
- perte des abris vélos, à replacer sur le site

>> la variante la moins cohérente, car détachée du système architectural et paysager. Le volume s'aligne sur les géométries routières, oubliant les lignes de force du paysage bâti et non bâti.



Variante 2: développements thématiques

Variante 2: développements thématiques

variante d'extension n°2 seléctionnée



Variante 2: développements thématiques

Gestion des eaux

Le schéma de gestion des eaux de pluie ci-contre a pour objectif de redistribuer les eaux de ruissellement des sols vers les espaces plantables, au bénéfice de la végétation. Il indique :

- la part des sols imperméables (en gris, sur dalle et cheminements carrossables)

- la part des sols semi-perméables (en jaune: cheminements en stabilisé côté ruisseau et préaux bas)

- la part des sols perméables (en bleu: pleine terre plantée)

- les fosses de récolte des eaux de ruissellement à ciel ouvert, type impluvium (en bleu hachures)

- les chemins de l'eau sur les surfaces imperméables et semi-perméables (en gris: colclair ou enrobé existant): sur ces surfaces, les pentes sont orientées vers les zones plantées. Aucune bordure n'entrave le chemin de l'eau.

- les toitures végétalisées (extensif) retiennent les eaux de pluie et en évaporent une grande partie, jouant un rôle climatique pour le bâtiment. Le solde est acheminé vers le ruisseau (pour la toiture provisoire, il sera redirigé vers le massif est). Ces eaux ne peuvent pas être mises au profit de la végétation (descentes intégrées, fil d'eau trop bas).

Seules deux descentes indiquées sur le plan peuvent potentiellement être récupérées pour l'infiltration sur site.

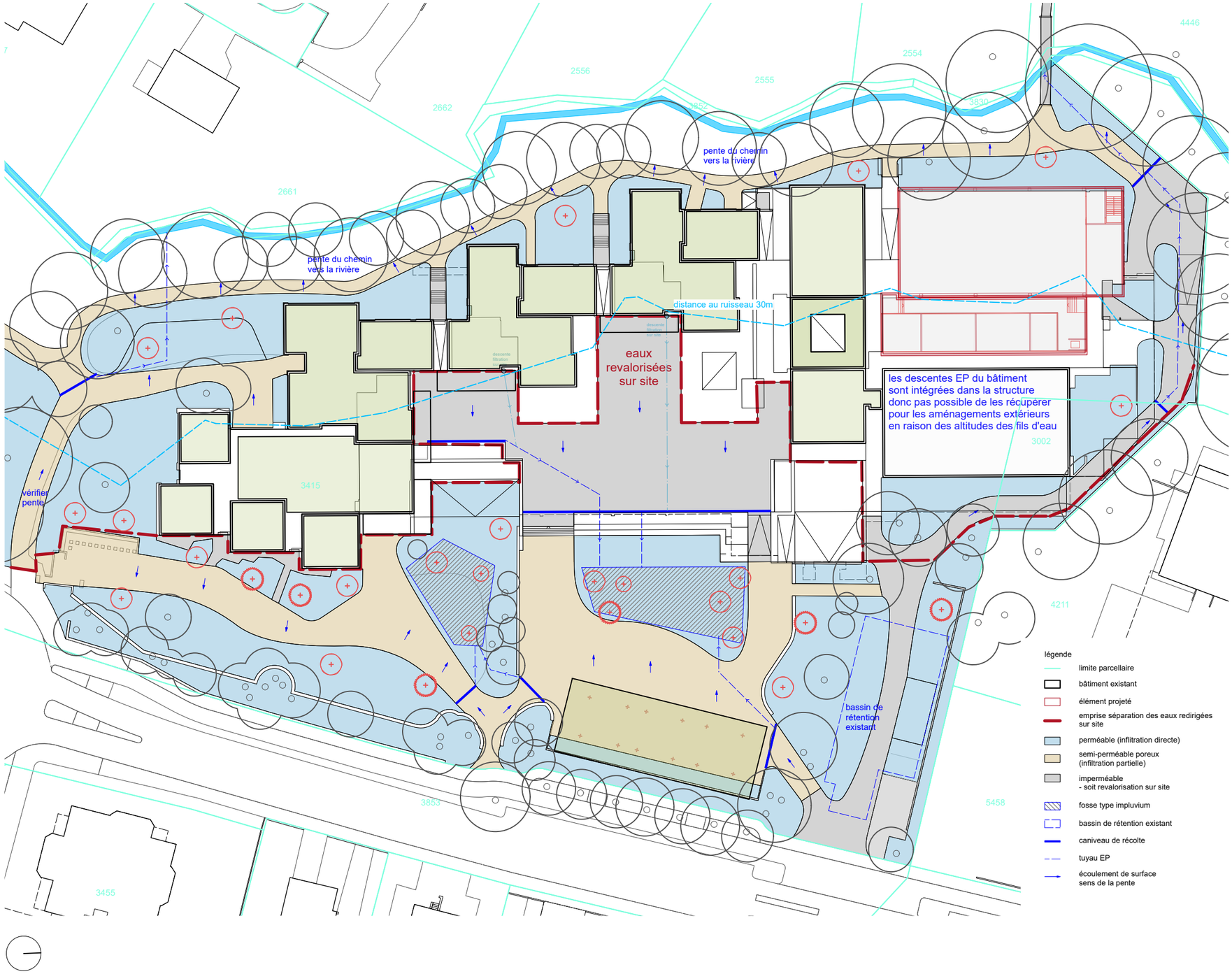

Variante 2: développements thématiques

Dimensionnement des préaux avant et après l'extension

Les exigences en m2 de surfaces de préau:

1 classe d'étude

= 20m2 de préau couvert

= 120m2 de préau non couvert

Les surfaces de préau actuelles:

25 classes d'étude

= 500m2 de préau couvert (520 m2 demandés)

= 3000m2 de préau non couvert (3120 m2 demandés)

Les surfaces de préau à prévoir après extension:

27 classes d'étude

= 540m2 de préau couvert demandé

= 3240m2 de préau non couvert demandé

Les surfaces de préau avec l'extension variante 2:

27 classes d'étude

= 920m2 de préau couvert

= 3422m2 de préau non couvert



Variante 2: développements thématiques

Schéma logistique parking et livraison

Un accès au local de la Protection civile doit être maintenu au nord ouest côté Voiret. L'accès est possible avec un retournement partiel sur la surface du garage, ce qui permet de supprimer l'accès carrossable du chemin de rive du Voiret.

Celui-ci doit cependant rester carrossable par les véhicules d'entretien (légers). Cet accès peut se faire par le sud du site, avec un retournement devant la PC (éviter le double sens sur l'accès PC au nord).

Dans la variante 2 d'extension, l'accès pour le chantier devra être étudié finement quant à son éventuel impact sur le cordon rivulaire.

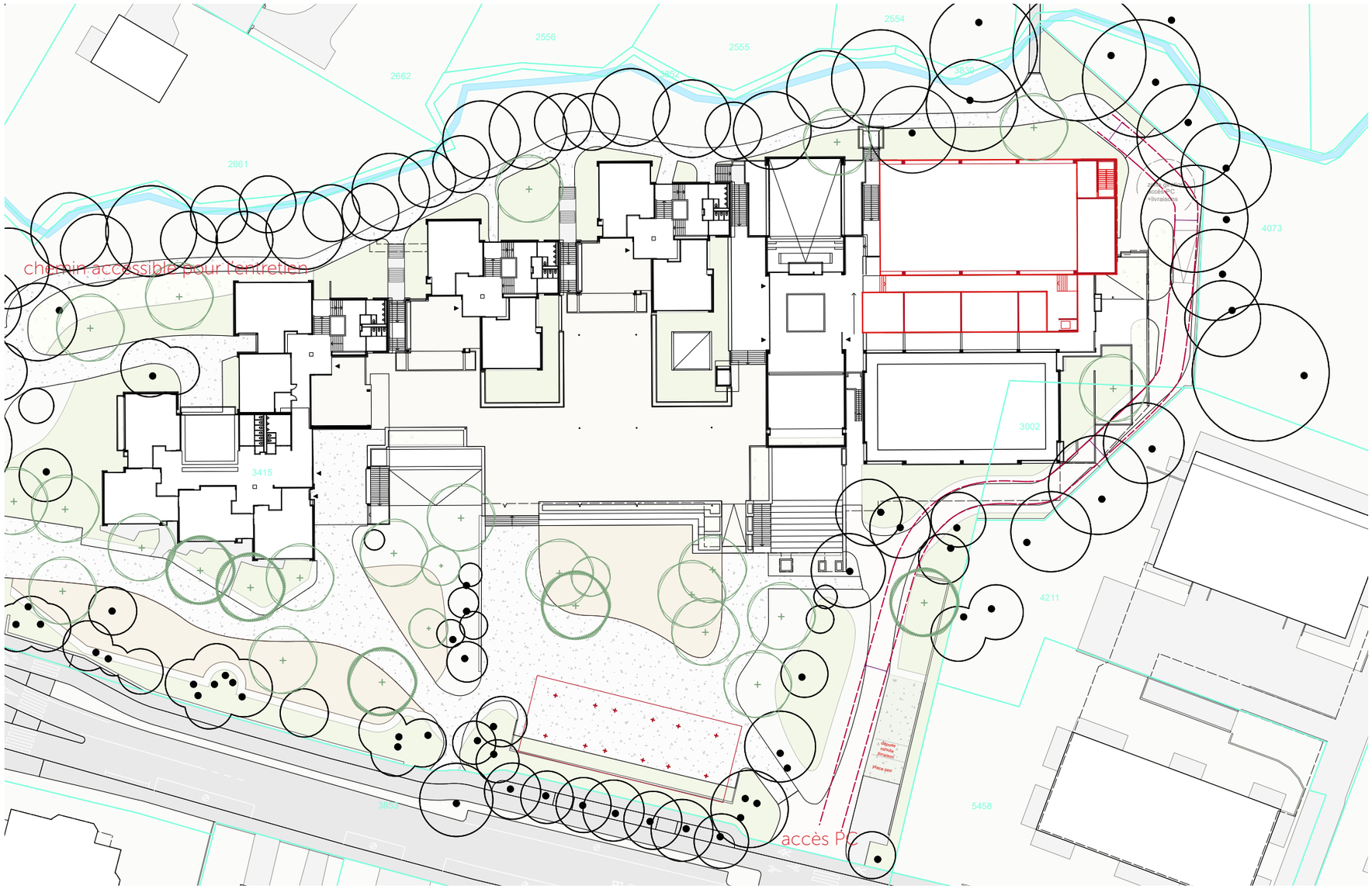

Projet paysager

Projet paysager

image idéale à terme

L'extension de l'école offre l'occasion de requalifier les espaces extérieurs, en se référant à la fois au projet d'origine et aux enjeux climatiques.

Cette proposition de «plan idéal» inclut:

- les trois préaux de l'esquisse de 1970
- la densification de la végétation entre les préaux
- la désimperméabilisation des sols en pleine terre, dans les préaux et sur les chemins côté Voiret
- la création d'espaces de préau de type «Oasis»
- la végétalisation / l'apport de panneaux solaires en toitures
- la suppression des parkings sur le site scolaire



Exemples de cours oasis réalisés dans la région parisienne. et en Belgique.







Projet paysager

image idéale à terme



Liste des arbres projetés :
- Quercus petraea, Quercus robur
- Carpinus betulus
- Alnus glutinosa
- Platanus orientalis
- Pinus sylvestris

Liste des arbustes projetés :
- Frangula alnus
- Cornus sanguinea
- Salix cinerea
- Viburnum opulus

Projet

plan des usages

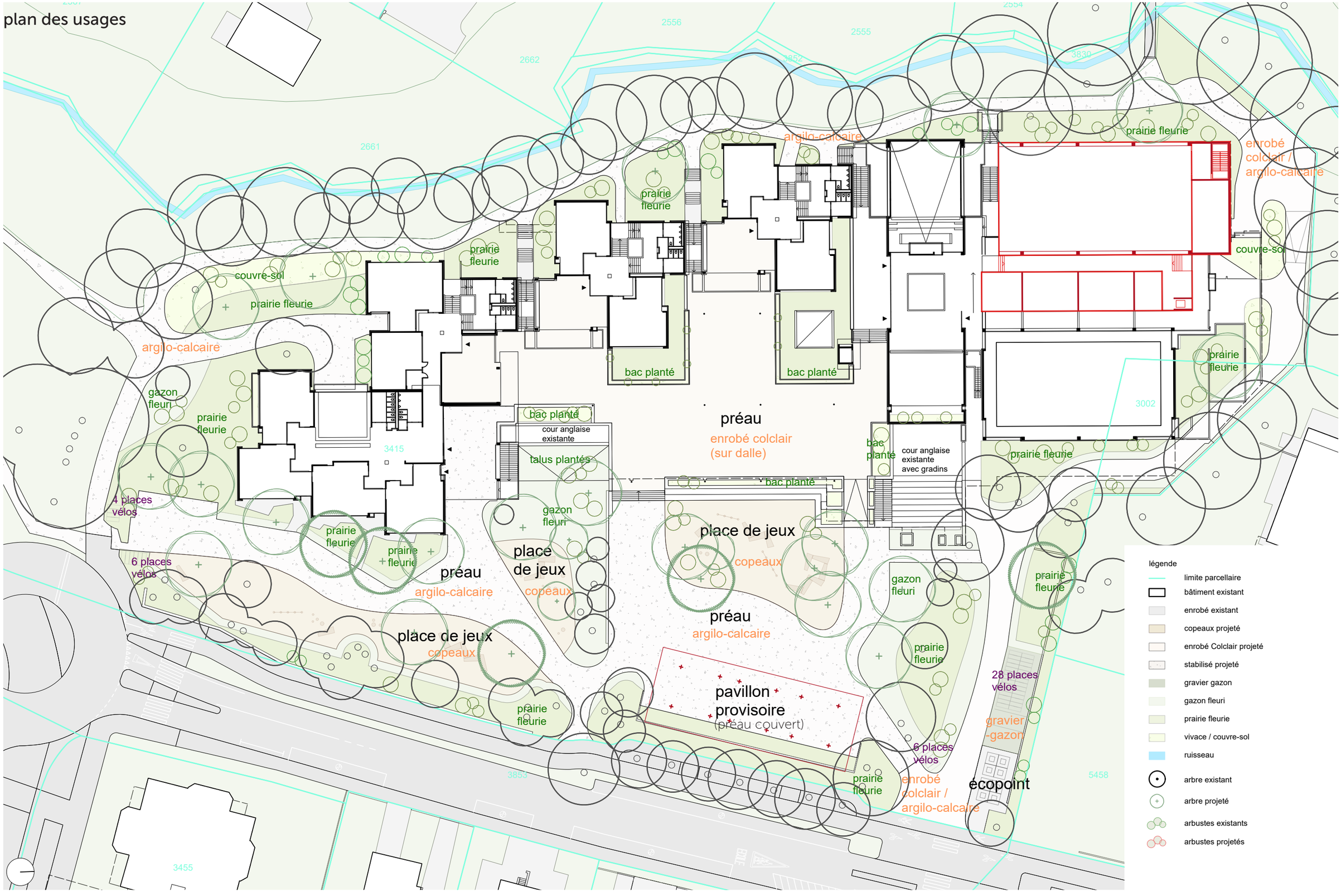

Projet

plan de sols



Projet

sol vivant existant



sol vivant existant:

- total de la surface scolaire = 15'247m²
- sol vivant = 3'942m²
- sol imperméable = 11'305m²
- surfaces sol vivant = **25.9%**
- surfaces sol imperméable = 74.1%

Projet

sol vivant projeté

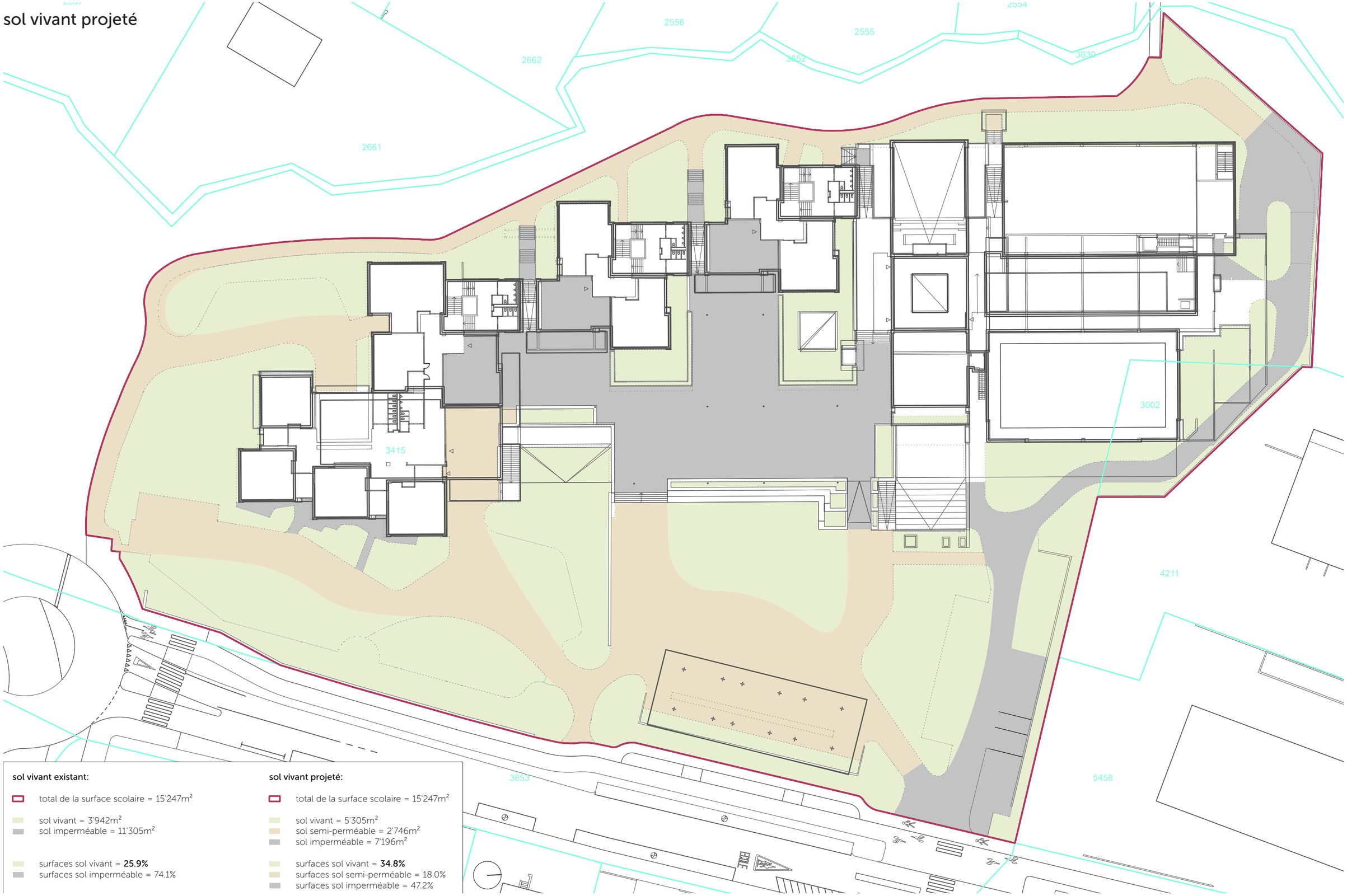

sol vivant existant:

- total de la surface scolaire = 15'247m²
- sol vivant = 3'942m²
- sol imperméable = 11'305m²
- surfaces sol vivant = **25.9%**
- surfaces sol imperméable = 74.1%

sol vivant projeté:

- total de la surface scolaire = 15'247m²
- sol vivant = 5'305m²
- sol semi-perméable = 2'746m²
- sol imperméable = 7'196m²
- surfaces sol vivant = **34.8%**
- surfaces sol semi-perméable = 18.0%
- surfaces sol imperméable = 47.2%

Projet

plan de plantations selon types de sols



légende

- limite parcellaire
- bâtiment existant
- enrobé existant
- copeaux projeté
- enrobé Colclair projeté
- stabilisé projeté
- gravier gazon
- gazon fleuri
- prairie fleurie
- vivace / couvre-sol
- cadastre forestier
- ruisseau
- bassin de rétention existant
- arbre à abattre
- arbre existant + domaine vital de l'arbre (couronne +1m)
- arbre conifère 1ère grandeur projeté + couronne à moyen terme
- arbre caduc projeté 1ère grandeur + couronne à moyen terme
- arbre caduc 2ème grandeur projeté + couronne à moyen terme
- arbustes existants
- arbustes projetés

plan de plantation illustratif avec les essences adaptées aux sols en place

- Quercus petraea, Quercus robur
- Carpinus betulus
- Alnus glutinosa
- Platanus orientalis
- Pinus sylvestris
- Frangula alnus
- Cornus sanguinea
- Salix cinerea
- Viburnum opulus

Projet

canopée exisante



Taux de la canopée existante:

- total de la surface scolaire = 15'247m^2
- taux de la canopée existante= 2'888m^2 = **18.9%**

La canopée existante est issu du Système d'Informations du Territoire à Genève (SITG)

Projet

canopée projetée



Taux de la canopée existante:

total de la surface scolaire = 15'247m²

taux de la canopée existante= 2'888m² = **18.9%**

La canopée existante est issu du Système d'Informations du Territoire à Genève (SITG)

Taux de la canopée projetée (2050):

total de la surface scolaire = 15'247m²

taux de la canopée projetée = 4'802m² = **31.5 %**

base de calcul:
le diamètre d'un arbre de première grandeur mesure 15m à l'âge de 50ans
=> le diamètre mesure donc 7,5m à l'âge de 25ans

le diamètre d'un arbre de deuxième grandeur mesure 8m à l'âge de 50ans
=> le diamètre mesure donc 4m à l'âge de 25ans

Projet

plan des types de toitures selon situation

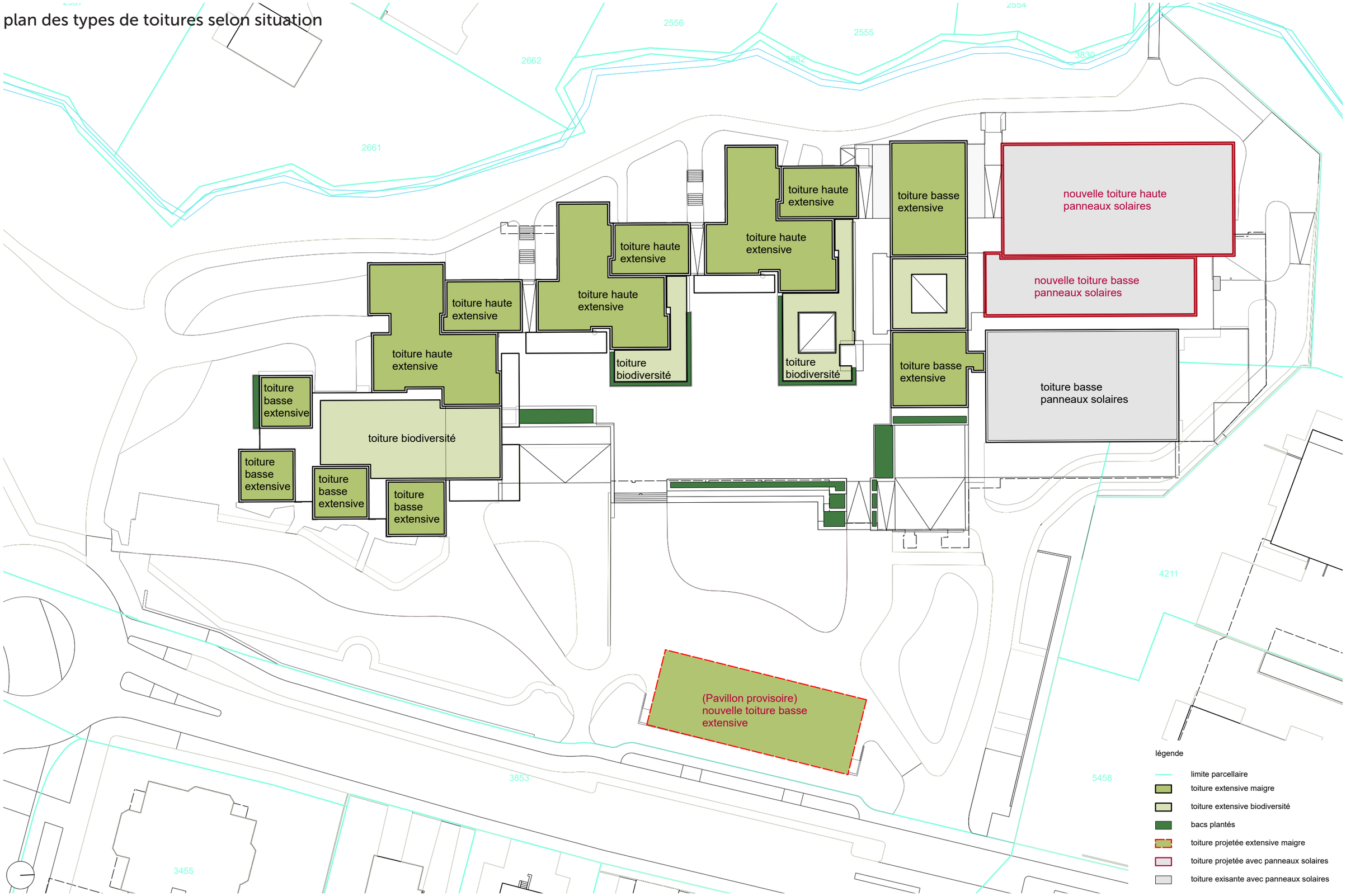

Projet

plan de principes accès SIS



Projet

chiffrage

pleineterre
paysage et communication

chiffrage estimatif +/- 25%

Mandat : Aménagements paysagers de l'école En-sauvy
Maître d'ouvrage : Ville de Lancy
Date : août 2025

article	unité	prix/u	quantité	total CHF
1. installations de chantier	10% coût des travaux			248 050,00 CHF
2. travaux préparatoires				165 000,00 CHF
dégrappage des enrobés, démolitions diverses, abattages				
3. constructions et réseaux				55 000,00 CHF
ouvrages de gestion des eaux (grilles, caniveaux, réseaux)				
4. revêtements et bordures				660 000,00 CHF
bordures pour les zones de copeaux, revêtements argilo-calcaires, revêtements copeaux, revêtements enrobé type colclair				
5. sols				275 000,00 CHF
terrassements, fosses de plantation de type impluvium pour les nouveaux arbres, revitalisation et recréation de sols				
6. plantations				250 000,00 CHF
fourniture des végétaux, plantations et fosses de plantations				
7. équipements				310 000,00 CHF
fourniture et pose de mobilier (bancs, tables, etc), 2 zones de jeu sur mesure, fontaines écopotables et arceaux vélos				
8. divers et imprévus	10% coût des travaux			171 500,00 CHF
9. toitures végétalisés	m2	220,0	2 700,0	594 000,00 CHF
comptabilisées hors des surfaces aménagements extérieurs				
sous total travaux HT				2 728 550,00 CHF
surface considérée en m2 hors toitures végétalisées				10 800
prix moyen TTC au m2 hors honoraires (et hors toitures végétalisées)				197,64 CHF
TVA 8.1%				221 012,55 CHF
total travaux TTC				2 949 562,55 CHF

honoraires études SIA 31-53	unité	prix/u	quantité	total CHF
heures selon feuille de calcul SIA 105 sur coût de l'ouvrage déterminant HT, facteur de difficulté 1, phases SIA 31 à 53 complètes	heures	130,0	4 000,0	520 000,00 CHF
TVA 8.1%				42 120,00 CHF
honoraires études TTC SIA 31-53				562 120,00 CHF
total travaux + honoraires TTC				3 511 682,55 CHF
prix moyen TTC au m2 y compris honoraires et toitures				260,12 CHF

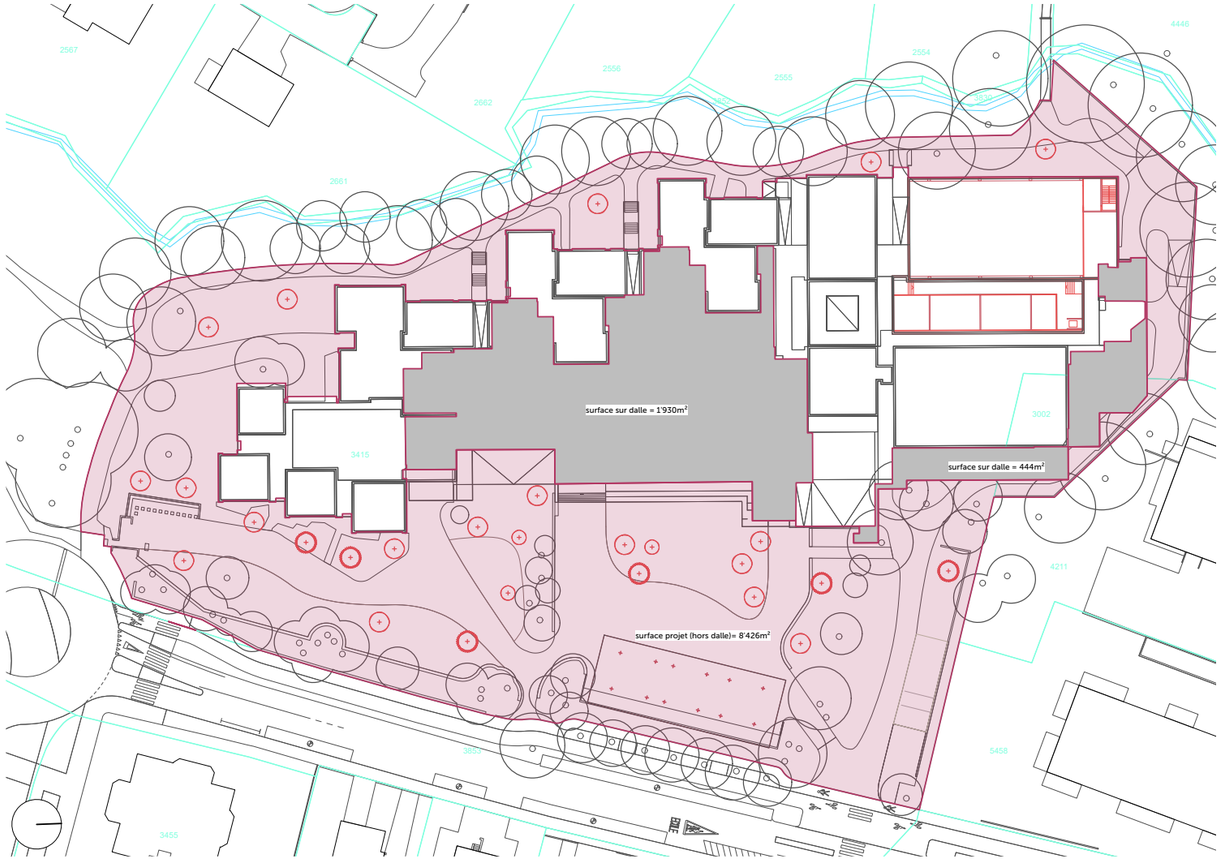

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

PLEINETERRE / TERASOL
AOÛT 2025

ANNEXE A3.2
EXPERTISE AGRO-PÉDOLOGIQUE



Vue des blocs B, C, et D depuis le parking. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Ecole En Sauvy

Evaluation des perspectives de plantation
&
Expertise agropédologique



N/réf : 24_0114 Août 2025

Terasol

Rue Elisa-Serment 3
CH – 1018 Lausanne
Tél : 021 882 27 27
E-mail : info@terasol.ch

Le présent document restitue les deux rapports réalisés par TeraSol dans le cadre des réflexions sur l'aménagement des espaces extérieurs de l'école En Sauvy. Il comprend :

- Le rapport d'évaluation des perspectives de plantation.
- Le rapport d'expertise agropédologique.

1. TABLE DES MATIERES

Analyse des perspectives de plantation

1. CONTEXTE 5
1.1. Objectif de l'étude 5
1.2. Emprise de l'étude 5
1.3. Contexte géologique 6
1.4. Sondages géologiques analysés 6
1.5. Occupation du sol 7

2. ANALYSE DES OPPORTUNITES DE PLANTATION 8
2.1. Cadastre de la pleine terre 8
2.2. Potentiel de désimperméabilisation des sols 9
2.3. Analyse du potentiel de plantation 10
2.4. Campagne de terrain 12

1. CONTEXTE 15
1.1. Objectif de l'étude 15
1.2. Emprise de l'étude et localisation des observations pédologiques 15

2. EVALUATION DE LA FERTILITE DES SOLS EN PLACE 16
2.1. Localisation des observations pédologiques 16
2.2. Description des sondages 18
2.3. Résultats des analyses en laboratoire 21
2.4. Cartographie des sols 23
2.5. Conclusions 28

3. POTENTIEL DE REVALORISATION DES MATERIAUX TERREUX 29
3.1. Localisation des observations pédologiques 29
3.2. Description des profils 31
3.3. Résultats des analyses laboratoire 32
3.4. Résultats des analyses des polluants selon l'OLED 33
3.5. Conclusions et préconisations opérationnelles 36

ANNEXES 37

Première partie

Evaluation des perspectives de plantation



Valérie Hoffmeyer

1. CONTEXTE

1.1. Objectif de l'étude

Le bureau pleineterre sollicite TeraSol pour un accompagnement méthodologique dans le cadre du projet de désimperméabilisation des espaces extérieurs de l'école En Sauvy. L'objectif de cet accompagnement est d'apporter de nouvelles clés de lecture afin d'enrichir la réflexion sur les perspectives de plantation.

Ce document retranscrit le raisonnement méthodologique appliqué pour répondre aux questions suivantes :

- Quelle est l'occupation actuelle du sol ?
- Quelles sont les caractéristiques du sous-sol (perméabilité, nappe et hauteur du rocher) ?
- Quelles sont les surfaces actuellement végétalisées ou semi-perméables sur lesquelles des arbres de grande ampleur peuvent être plantés ? (superficie présente, aménagements en souterrain, géologie,…).
- Quelles sont les surfaces imperméables qui présentent un fort potentiel de renaturation ?
- Sur ces surfaces, quels types de plantations peuvent être envisagés ? Et quelles essences sont les plus susceptibles de s'implanter de manière pérenne (hauteur végétation, préférence d'humidité) ?

1.2. Emprise de l'étude

L'école En Sauvy est située entre l'avenue du curé-BAUD et le ruisseau du Voiret.



Emprise d'étude

1.3. Contexte géologique

D'après la carte des géotypes, l'emprise d'étude est située sur 3 unités géologiques distinctes :

- Sur la partie ouest, un ancien marais drainé.
- Sur la partie centrale, une moraine de fond.
- Sur la partie Est, des dépôts glacio-lacustres.

Ces substrats géologiques sont généralement associés à une **faible perméabilité.**

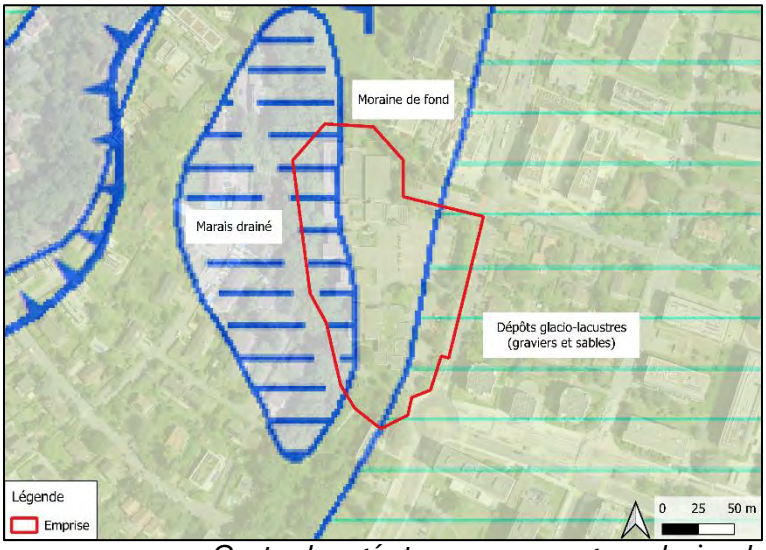

Carte des géotypes – www.geoadmin.ch

1.4. Sondages géologiques analysés

La carte en page suivante indique l'emplacement des 25 sondages géologiques publiques qui ont été considérés pour la caractérisation du sous-sol.

Les caractéristiques suivantes ont été analysées :

- Perméabilité des matériaux jusqu'à 5m de profondeur,
- Hauteur de la nappe phréatique,
- Hauteur du toit du rocher (roche mère consolidée).



Sondages géologiques analysés

1.5. Occupation du sol

La carte ci-contre illustre l'occupation du sol sur l'emprise d'étude. Les infrastructures en sous-sol ne sont pas considérées.



Carte de l'occupation du sol

Le diagramme ci-dessous illustre les statistiques de l'occupation du sol.

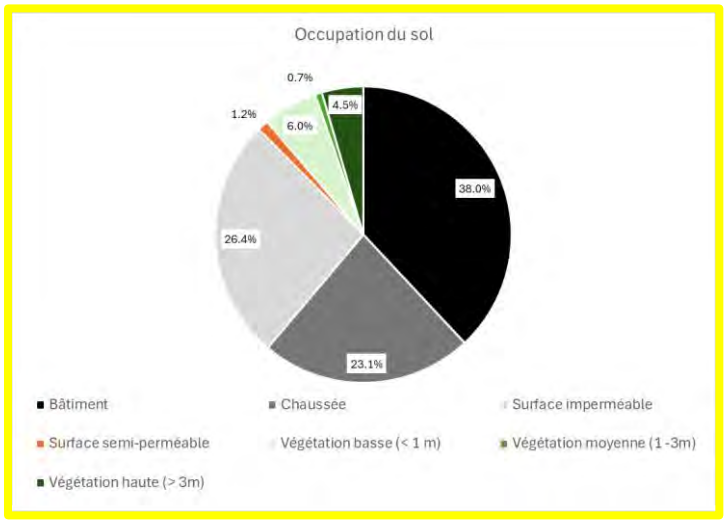

2. ANALYSE DES OPPORTUNITES DE PLANTATION

2.1. Cadastre de la pleine terre

La carte suivante représente le **cadastre de la pleine terre** à l'échelle de l'école. Le cadastre de la pleine terre découle de la notion de *trame brune,* laquelle est directement inspirée par les modèles des trames vertes, bleues, oranges, etc. D'une manière générale, la trame brune correspond à la continuité des surfaces de « pleine terre » au sens pédologique du terme, soit les zones où le continuum sous-sol / sol / atmosphère est respecté. Cette définition repose donc sur le principe de continuité écologique au même titre que les autres typologies de trames. Par continuité, il est question de connectivité biologique, permettant aux organismes édaphiques de se déplacer pour se reproduire, se nourrir, coloniser un milieu ou bien échapper aux perturbations.



Carte du cadastre de la pleine terre

Dans le cadre de cette étude, nous proposons d'élargir cette notion de trame brune en incluant toute zone dont le sous-sol est susceptible d'accueillir des racines. Sous cette perspective, la notion de trame brune concerne l'ensemble du volume souterrain, qu'il soit végétalisé ou imperméabilisé.

Concernant les **surfaces dites ouvertes**, nous avons distingué 2 classes :

- La **pleine terre**, qui correspond aux surfaces de pleine terre actuellement sous la couverture canopée (hauteur de végétation supérieure à 3m).

- La **pleine terre « plantable »** qui correspond aux surfaces de pleine terre en dehors de la couverture canopée. Ces surfaces sont considérées comme prioritaires pour accueillir de nouvelles plantations.

Concernant les **surfaces dites fermées**, nous avons distingué 2 classes :

- Les **surfaces imperméables** qui correspondent aux surfaces scellées sans réseaux souterrains. Ces surfaces sont considérées comme prioritaires pour accueillir une opération de désimperméabilisation des sols.
- Les **surfaces imperméables sur dalle** qui correspondent aux surfaces scellées sans réseaux souterrains mais situées au-dessus d'une construction souterraine.

2.2. Potentiel de désimperméabilisation des sols

Toute opération de désimperméabilisation induit le remplacement d'une surface scellée (enrobé bitumineux) par de la pleine terre pour y accueillir une végétation. Cependant, le succès d'une telle opération reste entièrement dépendant de la nature du substrat géologique sur lequel reposeront les fosses de plantations. En effet, un substrat imperméable (argile lourde, molasse) proche de la surface peut représenter une réelle contrainte pour le bon développement des arbres et pour la régulation du cycle de l'eau. La carte du potentiel de désimperméabilisation des sols permet de cibler les zones favorables au drainage des eaux pluviales en profondeur, soit des zones considérées comme prioritaires pour accueillir une opération de désimperméabilisation. Seules les surfaces imperméabilisées ont été considérées pour représenter graphiquement ce potentiel car elles demeurent la classe d'occupation du sol la plus appropriée pour accueillir une opération de désimperméabilisation.

Le potentiel de désimperméabilisation des sols est obtenu par une analyse multicritère reposant sur les quatre paramètres suivants : l'épaisseur de la zone non saturée, la profondeur d'apparition du toit du rocher, la perméabilité du sous-sol, la pente et la présence d'une construction souterraine. L'épaisseur de la zone non saturée, la perméabilité du sous-sol et la profondeur d'apparition du toit du rocher sont évaluées à partir d'une analyse approfondie des sondages géologiques publics qui ont été réalisés sur l'emprise entre 1900 et 2022. La profondeur d'apparition du toit du rocher permet de déduire l'épaisseur de roche meuble (sous-sol) dont la perméabilité est estimée par analyse des sondages géologiques. La pente est évaluée à partir du modèle numérique de terrain. Enfin, les parcelles inscrites dans le recensement des sites pollués ont également été prise en compte dans cette analyse étant donné que l'infiltration des eaux est interdite sur ces zones.

La carte suivante représente le potentiel de désimperméabilisation des sols sur l'école En Sauvy. La majorité des surfaces scellées sont associées à un potentiel modéré, ce qui revient à dire que les conditions (perméabilité du sous-sol, proximité de la nappe, proximité du rocher, pente) sont modérément favorables pour désimperméabiliser. La principale raison est la **faible perméabilité du sous-sol.** Les surfaces associées à un potentiel faible reposent sur des constructions souterraines.



Carte du potentiel de désimperméabilisation des sols

2.3. Analyse du potentiel de plantation

Les cartes suivantes synthétisent l'ensemble des informations présentées précédemment (évaluation multicritère). L'objectif est de spatialiser les secteurs à fort potentiel de végétalisation. Nous abordons ainsi la question de la végétalisation sous l'angle du potentiel agronomique (perméabilité du sous-sol, volume de sol disponible, etc.) pour vérifier en amont que la plantation est possible.

La carte suivante précise le potentiel de plantations directes sur l'emprise d'étude au regard du cadastre de la pleine terre et de la perméabilité du sous-sol. Les différentes strates végétales proposées (arbrisseaux, arbustes, arbres) dépendent des surfaces de pleine terre dite plantable.

Compte tenu de la faible perméabilité du sous-sol (estimée par analyse des sondages géologiques), il est vivement conseillé de privilégier des espèces tolérantes à l'engorgement en eau. Concernant la strate arborée, près de 2000 m^2 de surfaces de pleine terre sont disponibles pour accueillir des plantations. Si l'on considère une surface canopée moyenne de

75 m² à maturité, nous pouvons déduire un potentiel de plantation **d'au moins 26 arbres de grande ampleur**.



Carte du potentiel de plantation directe en pleine terre

Emprise d'étude

Potentiel agronomique (plantations directes) :

- Plantation d'arbrisseaux, privilégier les espèces résistantes à l'engorgement en eau
- Plantation d'arbrisseaux, privilégier les espèces mésophiles
- Plantation d'arbustes, privilégier les espèces résistantes à l'engorgement en eau
- Plantation d'arbustes, privilégier les espèces mésophiles
- Plantation d'arbres, privilégier les espèces résistantes à l'engorgement en eau
- Plantation d'arbres, privilégier les espèces mésophiles

La carte suivante précise le potentiel de plantations par désimperméabilisation du sol sur l'emprise d'étude au regard du cadastre de la pleine terre et du potentiel de désimperméabilisation des sols. Les différentes strates végétales proposées (arbrisseaux, arbustes, arbres) dépendent des surfaces à désimperméabiliser.

Compte tenu de la faible perméabilité du sous-sol (estimée par analyse des sondages géologiques), il est vivement conseillé de privilégier des espèces tolérantes à l'engorgement en eau. Concernant la strate arborée, près de 4600 m² de surfaces imperméables sont disponibles pour accueillir des opérations de désimperméabilisation. Si l'on considère une

surface canopée moyenne de 75 m² à maturité, nous pouvons déduire un potentiel de plantation **d'au moins 61 arbres de grande ampleur**.

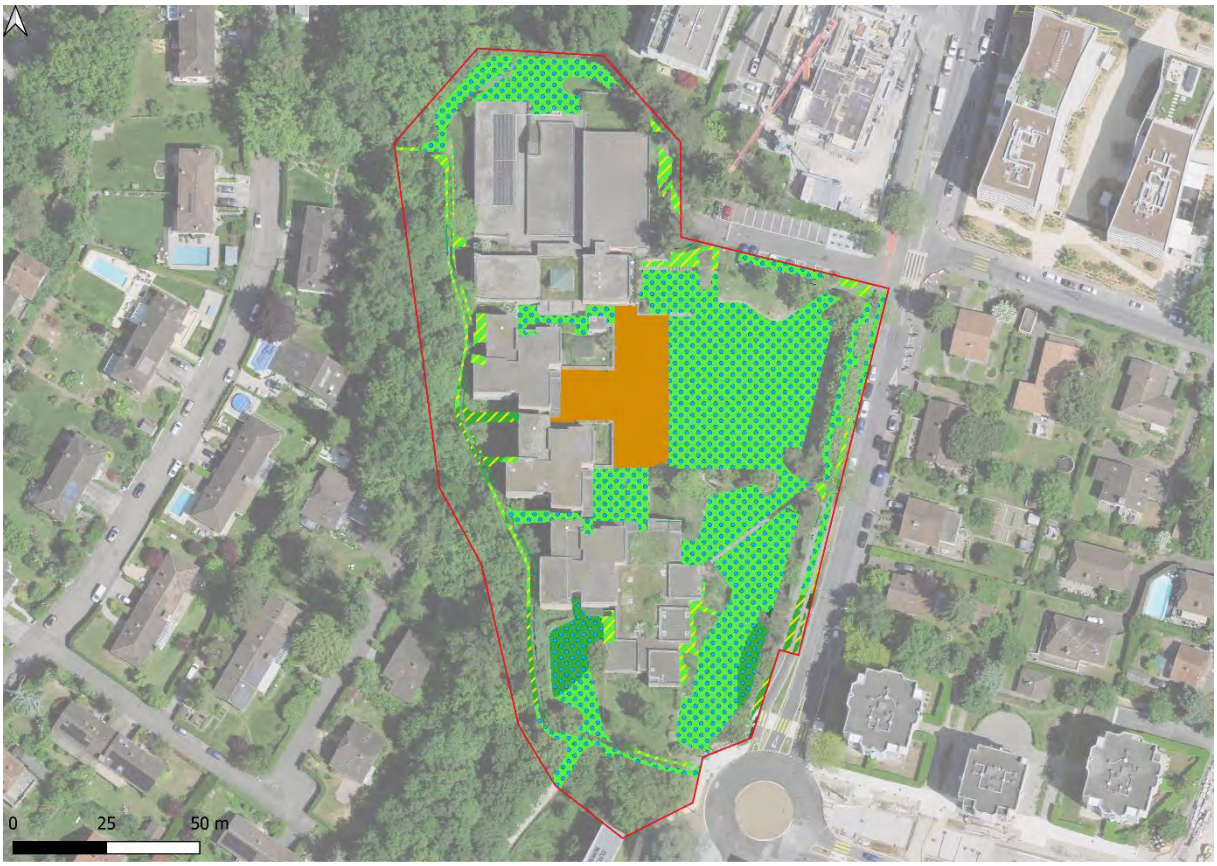

Carte du potentiel de plantation par désimperméabilisation

2.4. Campagne de terrain

Afin d'affiner l'analyse des opportunités de plantation sur les surfaces de pleine terre et les surfaces imperméables, une observation des sols sur le terrain est nécessaire pour réaliser une évaluation qualitative du potentiel agronomique des sols en place.

Cette campagne d'observation des sols sur le terrain porte deux objectifs :

1. **Caractériser l'état de santé des sols des surfaces de pleine terre**. Cette analyse repose sur la description de 7 sondages à la tarière manuelle (*Edelman*) dont l'implantation prévisionnelle est indiquée dans la carte suivante. Ces sondages permettront d'évaluer le fonctionnement des sols au regard de propriétés **physiques**, **chimiques** et **biologiques**.
2. **Evaluer le potentiel de revalorisation agronomique** des matériaux terreux situés sous les surfaces imperméables. Une quantification des ressources en matériaux terreux est établie à l'échelle de l'emprise projet afin d'estimer les volumes de matériaux revalorisables pour reconstituer les sols des futures fosses de plantations. L'objectif de cette démarche est de proposer une alternative à l'apport de terre végétale qui présente un coût économique et écologique pour le projet. Cette analyse repose sur la description de 3 sondages à la pelle mécanique dont l'implantation prévisionnelle est indiquée dans la carte suivante.

Ces observations seront réalisées **au printemps 2025** afin d'évaluer le niveau de ressuyage des sols en place.

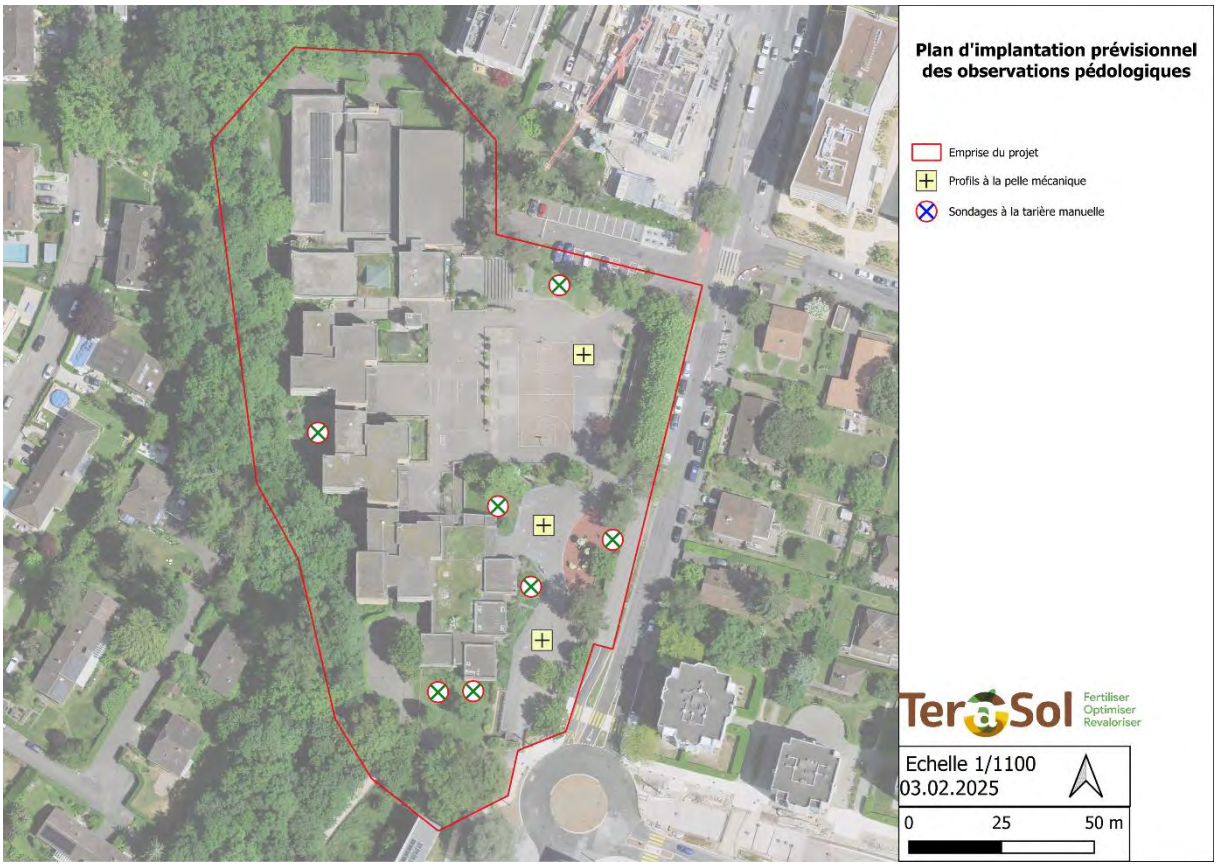

Deuxième partie

Expertise agropédologique



1. CONTEXTE

1.1. Objectif de l'étude

L'agronomie se définit comme la science visant à comprendre les mécanismes qui entrent en jeu dans la production agricole. Notre démarche consiste à transposer ce concept au monde urbain, afin de **comprendre les mécanismes associés à la végétation urbaine et de proposer des mesures pour les améliorer.**

Dans le cadre du projet de désimperméabilisation des espaces extérieurs de l'école en Sauvy, le bureau pleine terre sollicite TeraSol pour un accompagnement agropédologique.

Le sol est un objet complexe, plus encore dans le cas des sols urbains, car ils sont à l'intersection de divers usages, enjeux et processus. Le croisement entre les observations de terrains et les analyses en laboratoire permettent d'obtenir des informations complémentaires. Ces informations sont nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic agropédologique permettant de répondre aux problématiques suivantes :

- Les sols qui constituent les surfaces de pleine terre présentent-ils des **contraintes agronomiques** au développement arboré ?
- Les matériaux terreux actuellement en place sur les zones imperméabilisées peuvent-ils être **revalorisés pour de futures plantations** ?

1.2. Emprise de l'étude et localisation des observations pédologiques

Le site d'étude est situé entre l'avenue du curé-baud et le ruisseau du Voiret.

Cette expertise agropédologique repose sur l'observation de 7 sondages à la tarière Edelmann et 3 fosses pédologiques creusées à la pelle mécanique. La carte ci-contre indique l'emplacement des observations pédologiques.

Les **sondages à la tarière** concernent les surfaces en "pleine terre" du site, soit les zones où l'on observe une continuité sous-sol / sol / atmosphère. Ces observations sont destinées à évaluer le niveau de fertilité des sols en place au regard de la croissance arborée.

Les **profils à la pelle mécanique** concernent les surfaces scellées (imperméables) de la cour d'école. Ces observations sont destinées à évaluer le potentiel de revalorisation agronomique des matériaux terreux situés sous l'enrobé. L'objectif est de vérifier si ces matériaux peuvent être réemployés pour reconstituer les sols des futures plantations.

La suite du rapport est divisée en deux parties :

1. L'évaluation de la fertilité des sols en place
2. L'évaluation du potentiel de revalorisation des matériaux terreux

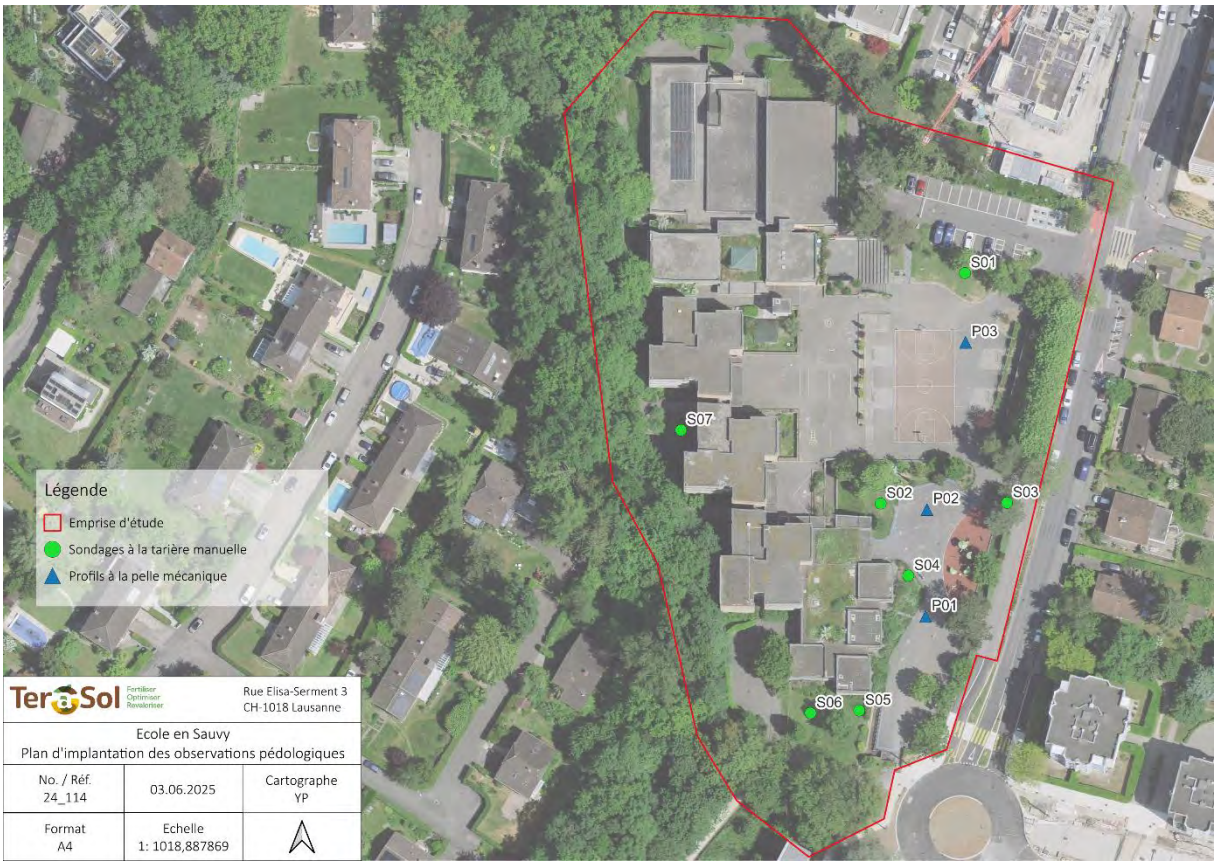

Plan d'implantation des observations pédologiques

2. EVALUATION DE LA FERTILITE DES SOLS EN PLACE

2.1. Localisation des observations pédologiques

Le 28 avril 2025, 7 sondages à la tarière manuelle ont été réalisés sur les zones en pleine terre du site d'étude. Ces investigations ont permis de caractériser les sols en place suivant les propriétés pédologiques suivantes :

- Épaisseur des horizons
- Couleur
- Pierrosité et éléments anthropiques
- Teneur en carbonates (réaction HCL)
- Traces d'hydromorphie
- Activité biologique (vers de terre)
- Présence de racines

Pour compléter ces observations de terrain, 8 échantillons ont donc été prélevés afin de réaliser des analyses en laboratoire. Ces échantillons sont représentatifs des sols du site d'étude. Les paramètres suivants ont été analysés :

- Texture
- pH KCL
- Matière organique
- Teneur en calcaires totale

- Teneur en potassium, phosphore, et magnésium
- Capacité d'Echange Cationique (CEC)

Le plan d'implantation des sondages à la tarière est précisé dans l'image suivante :



Plan d'implantation des sondages à la tarière

2.2. Description des sondages

Description sondage S01



H1

Test tactile : 12 - 18 % d'argiles
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire (test HCl) : 3% - 10%
Peu compact et cohésif



H2

Texture : 14.8 % d'argiles : texture limono-sableuse
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire total : 6,4 % : peu calcaire
Peu compact et cohésif

H3

Test tactile : 12 - 18 % d'argiles
Éléments grossiers : 15 – 20 %
Calcaire (test HCl) : 3% - 10%
Peu compact et cohésif
Présence de matériaux anthropique (brique)

Description sondage S02



H1

Test tactile : 12 - 18 % d'argiles
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire (test HCl) : 3% - 10%
Peu compact et cohésif

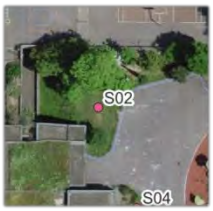

H2

Texture : 13,6 % d'argiles : texture limono-sableuse
Éléments grossiers : 5 - 10 %
Calcaire total : 8,8 %
Peu compact et cohésif
Présence de matériaux anthropique (brique)

H3

Test tactile : 12 - 18 % d'argiles
Éléments grossiers : 0 %
Calcaire (test HCl) : 25% - 55%
Peu compact et cohésif
Traces d'hydromorphie peu abondantes

Description sondage S03

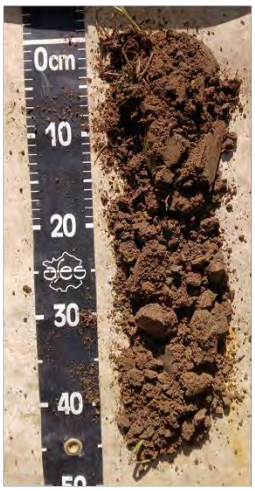



H1

Texture : 20,1 % d'argiles : texture Limoneuse
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire (test HCl) : 3% - 10%
Compact et peu cohésif
Présence de matériaux anthropique (brique)
Arrêt sondage : refus* après 45 cm ; donnée lacunaire

* Ce refus est certainement lié à une compacité élevée en profondeur qui empêche l'exploration à la tarière manuelle. Une investigation complémentaire à la pelle mécanique pourrait s'avérer nécessaire pour vérifier que la profondeur utile de ce sol est supérieure à 45 cm.

Description sondage S04

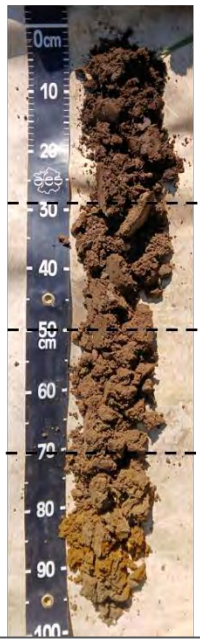



H1

Test tactile : 12 - 18 % d'argiles
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire (test HCl) : 10% - 20%
Peu compact et cohésif

28 cm

H2

Texture : 13,7 % d'argiles : texture limono-sableuse
Éléments grossiers : 5 - 10 %
Calcaire total : 21,4 %
Peu compact et cohésif
Présence de matériaux anthropique (brique)

50 cm

H3

Texture : 13.7 % d'argiles : texture limono-sableuse
Éléments grossiers : 5 - 10 %
Calcaire total : 21,4 %
Compact et cohésif
Présence de matériaux anthropique (brique
Traces d'hydromorphie peu abondantes

70 cm

H4

Test tactile : < 5 % d'argiles
Éléments grossiers : 0 %
Calcaire (test HCl) : 25% - 55%
Peu compact et non cohésif
Traces d'hydromorphie peu abondantes

Description sondage S05



H1

10 cm

Texture : 18 % d'argiles : texture limono-sableux
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire total : 17,3 %
Peu compact et cohésif



H2

Texture : 13 % d'argiles : texture limono-sableuse
Éléments grossiers : 5 - 10 %
Calcaire total : 20,9 %
Peu compact et cohésif

Description sondage S06



H1

25 cm

Test tactile : 18 - 25% d'argiles
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire (test HCl) : 10% - 20%
Peu compact et cohésif



H2

50 cm

Texture : 13,7 % d'argiles : texture limoneuse
Éléments grossiers : 5 - 10 %
Calcaire total : 21,4 %
Peu compact et cohésif
Présence de matériaux anthropique (brique)

H3

Test tactile : 12 - 18 % d'argiles
Éléments grossiers : 5 - 10 %
Calcaire total : 21,4 %
Compact et cohésif
Présence de matériaux anthropique (brique
Traces d'hydromorphie peu abondantes

Description sondage S07

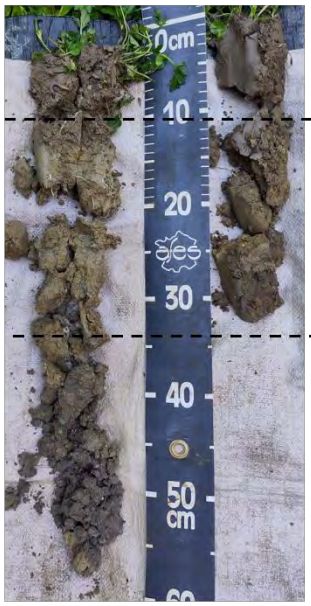

H1

Texture : 25,7 % d'argiles : texture limono – argileuse
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire total : 22,1 %
compact et cohésif

H2

Texture : 13,7 % d'argiles : texture limono-sableuse
Éléments grossiers : 2 - 5 %
Calcaire (test HCl) : 10% - 20%
Compact et cohésif
Traces d'hydromorphie modérément abondantes
Présence de matériaux anthropique (brique)

H3

Test tactile : 25 – 30 % d'argiles
Éléments grossiers : 5 - 10 %
Calcaire (test HCl) : 10% - 20%
Compact et cohésif
Traces d'hydromorphie modérément abondantes
Présence de matériaux anthropique (brique)
Arrêt sondage : refus* après 45 cm ; donnée lacunaire



* Ce refus est certainement lié à une compacité élevée en profondeur qui empêche l'exploration à la tarière manuelle. Une investigation complémentaire à la pelle mécanique pourrait s'avérer nécessaire pour vérifier que la profondeur utile de ce sol est supérieure à 45 cm.

2.3. Résultats des analyses en laboratoire

Le tableau suivant restitue les résultats d'analyse en laboratoire dont voici un résumé :

- **Texture** : La majorité des matériaux analysés présentent une texture à dominante limono-sableuse à limoneuse. La teneur en argiles est comprise en moyenne entre 13 et 25 %. Ces textures sont associées à une **bonne capacité de rétention en eau,** mais à **un faible pouvoir drainant**. Les sondages S06 et S07 comprennent une fraction argileuse plus importante.
- **Matière organique** : la teneur en matière organique (MO) est variable et est relativement faible pour les horizons de surface des sondages S01 et S02. Le sondage S03 comprend une fraction importante de MO, cette teneur est riche au regard du rapport MO/Argiles (34%) qui est supérieur au seuil optimum de 24%.
- **pH eau** : d'une manière générale, le pH H_2O des matériaux est basique. Cependant il ne dépasse pas **la valeur seuil de 8,4** , qui représente le pH d'équilibre de la calcite pure. Une diminution du pH peut être espérée par apport de matière organique fraiche et stimulation de l'activité biologique.
- **pH KCL** : L'eau pure est remplacée par une solution de KCL. Les ions K+ remplacent les ions H+, qui sont libérés dans la solution. Le pH KCL est toujours inférieur au pH H_2O , de 0,5 à 1,5 unité. Plus la différence est importante, plus le sol dispose d'une acidité de réserve, plus il pourra s'acidifier facilement. L'ensemble des matériaux présentent une acidité de réserve comprise entre 0,4 et 1,3.

- **<u>Calcaire total</u>** : Les matériaux terreux issus des sondages S01, S02 et S03 sont faiblement calcaires, tandis que ceux des autres sondages présentent une teneur en calcaire plus élevée.
- **<u>Éléments nutritifs (P, K, Mg)</u>** : Les analyses réalisées sur les matériaux montrent une variabilité des résultats. De manière générale, les matériaux terreux de surface présentent une légère carence en magnésium. En revanche, Les matériaux de sous-couche révèlent des carences plus marquées en phosphore, potassium et magnésium. Toutefois, ces paramètres ne constituent pas un facteur limitant, dans la mesure où ces teneurs peuvent être compensées par des apports de compost. Bien que le principal rôle du compost soit de favoriser la création du complexe argilo-humique (matière organique stable), cet amendement organique est également un réservoir d'éléments nutritifs (effet « fertilisant » du compost).
- **<u>CEC</u>** : La Capacité d'échange Cationique est une mesure de la capacité d'un sol à retenir et à échanger des cations, elle reflète le potentiel de fertilité du sol. L'ensemble des matériaux présente une capacité d'échange cationique relativement faible mais satisfaisante pour le développement arboré.

Paramètres	Gravier	Argile	Silt	Sable	Matière organique	pH	pH	Calcaire	Phosphore	Potassium	Magnesium	Capacité d'échange cationique (CEC)
Méthode	Estimation visuelle	GRAN	GRAN	GRAN	Corg (COT)	ph H20	pH KCL	CaCo3	CO2-CaCl2	CO2-CaCl2	CO2-CaCl2	CEC KUK
Unité	%	%	%	%	%	-	-	%	*Interprétation*	*Interprétation*	*Interprétation*	*meq./100g*
S01	< 10	14,8	21,1	64,1	1,3	8,1	7,4	6,4	Médiocre	Médiocre	Médiocre	10,6
S02	>30	13,6	41,5	45	1,2	8,2	7,4	8,8	Pauvre	Médiocre	Médiocre	10,6
S03	>30	20,1	34,5	45,4	6,9	7,6	7,1	7,1	Très riche	Riche	Satisfaisant	21,2
S04	>30	13,7	24,1	62,1	3,1	7,7	7,3	21,4	Médiocre	Satisfaisant	Satisfaisant	12,9
S05/S06 H1	>30	17,9	33,6	48,6	4,2	7,7	7,2	17,3	Satisfaisant	Riche	Satisfaisant	16,8
S05 H2	>30	13	29,6	57,5	1,3	8,1	7,4	20,9	Pauvre	Médiocre	Médiocre	13,6
S06/H2 - H3	0	20,4	53,5	26,1	0,5	8,5	7,2	24,7	Pauvre	Satisfaisant	Médiocre	12,2
S07 H1	< 10	25,7	42,8	31,5	4,2	7,5	7,1	22,1	Satisfaisant	Riche	Médiocre	10,9

Interprétation
Très riche
Riche
Satisfaisant
Médiocre
Pauvre

Synthèse des résultats d'analyse.

Note : Les indices mesurés pour les nutriments du sol et la CEC sont mis en relation avec les autres caractéristiques du sol afin de proposer une interprétation cohérente.

2.4. Cartographie des sols

Le croisement des données issues des observations de terrain et des analyses en laboratoire a permis de regrouper les sols observés selon 4 clusters.

Les résultats sont présentés dans les pages suivantes sous la forme de fiches profils qui synthétisent l'ensemble des informations relatives au **profil de sol**, à la **localisation des sondages**, au **bilan** et **conclusions agronomiques**.

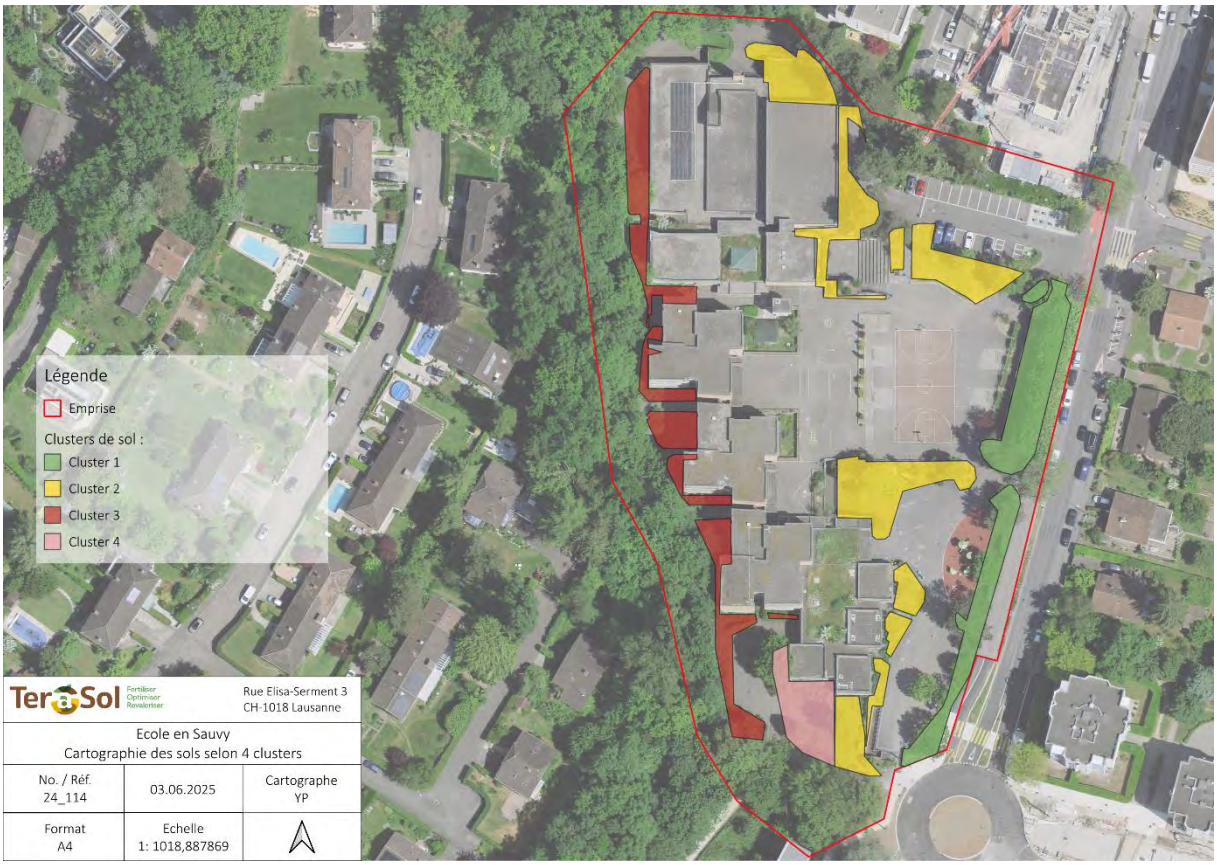

Cartographie des sols selon 4 clusters

Fiche profil : Cluster 1

Coupe et profil textural

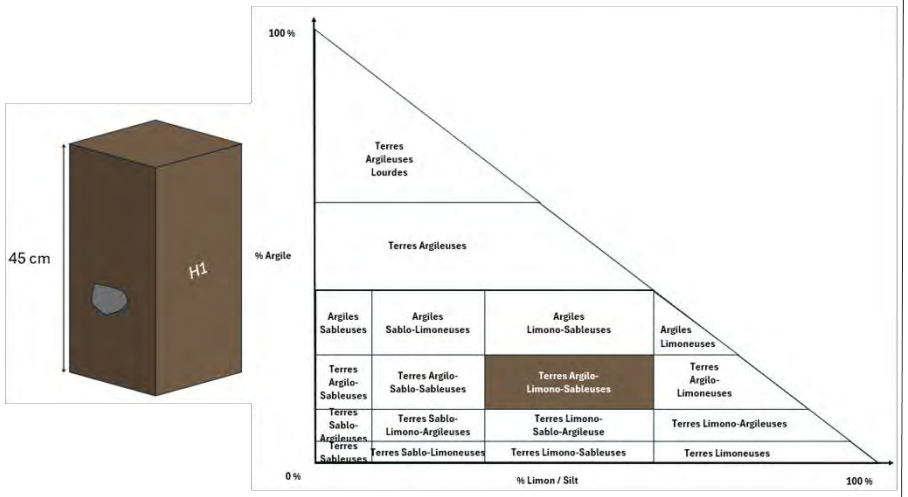

Potentiel agronomique modéré

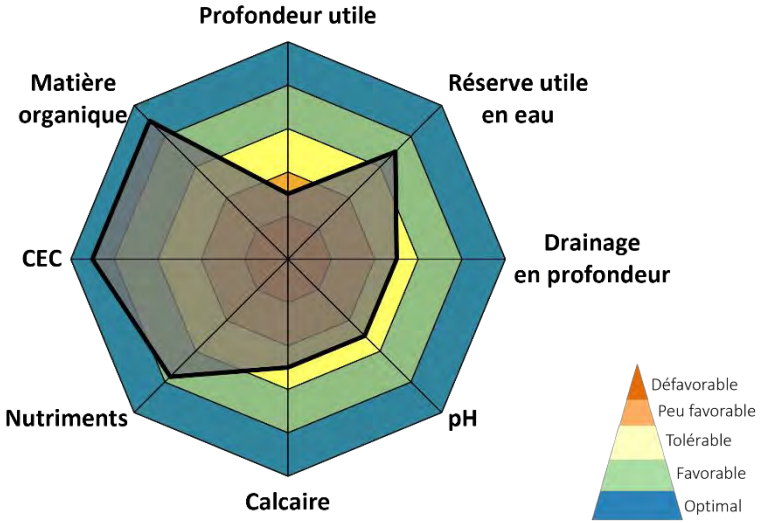

Localisation



Végétation optimisée

XX						
X						
m						
f						
h						
hh						
H						
	AA	A	aa	a	n	b

Privilégier les espèces végétales mésophiles supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires.

Bilan agronomique

Atouts :
Le sol associé au cluster 1 présente des fertilités chimique et biologique satisfaisantes pour assurer une croissance arborée.

Contraintes :
Seule la **profondeur utile apparait comme facteur limitant** la croissance arborée. En effet, plusieurs refus à la tarière manuelle ont été constatés à 45 cm de profondeur. Ces refus peuvent indiquer une profondeur utile insuffisante. Des investigations complémentaires à la pelle mécanique peuvent s'avérer nécessaires pour vérifier cette profondeur utile.

Fiche profil : Cluster 2

Coupe et profil textural

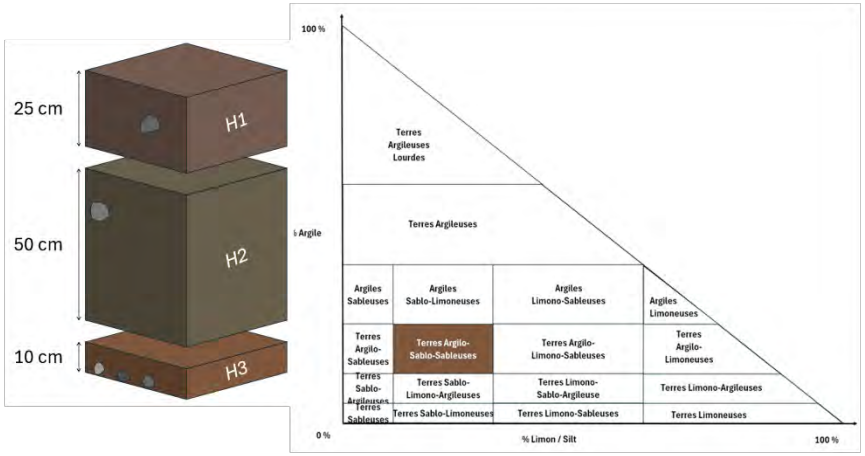

Potentiel agronomique modéré

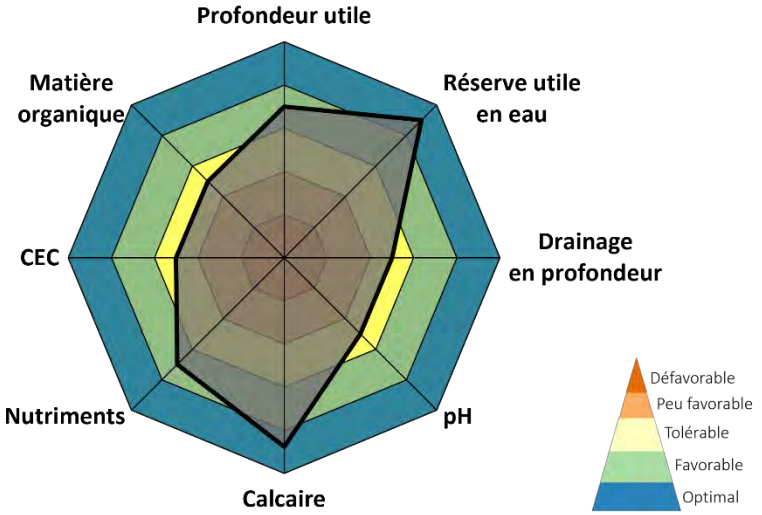

Localisation



Végétation optimisée

XX						
X						
m						
f						
h						
hh						
H						
	AA	A	aa	a	n	b

Privilégier les espèces végétales mésophiles et méso-hygroclines et supportant les conditions d'hydromorphie temporaire.

Bilan agronomique

Atouts :

- Les sols présentent une texture équilibrée associée à une bonne réserve utile en eau.
- Les sols sont peu calcaires, il n'y a donc pas de risque de chlorose ferrique.
- La profondeur utile est satisfaisante.

Contraintes :

Sur la partie nord du cluster 2 (sondage S02), **la teneur en matière organique (MO) est insuffisante** au regard de la teneur en argiles. Si l'on se réfère aux travaux du Pr. Pascal Boivin de l'HEPIA, le ratio [MO] / [Argiles] devrait être supérieur ou égal à 17% pour optimiser la fertilité du sol. Le ratio [MO] / [Argiles] actuel est de 8,8%.

Fiche profil : Cluster 3

Coupe et profil textural

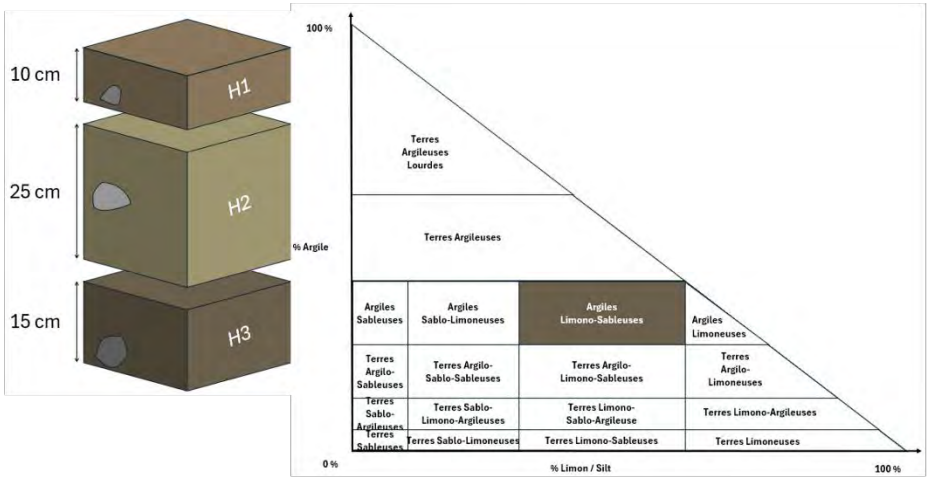

Potentiel agronomique faible

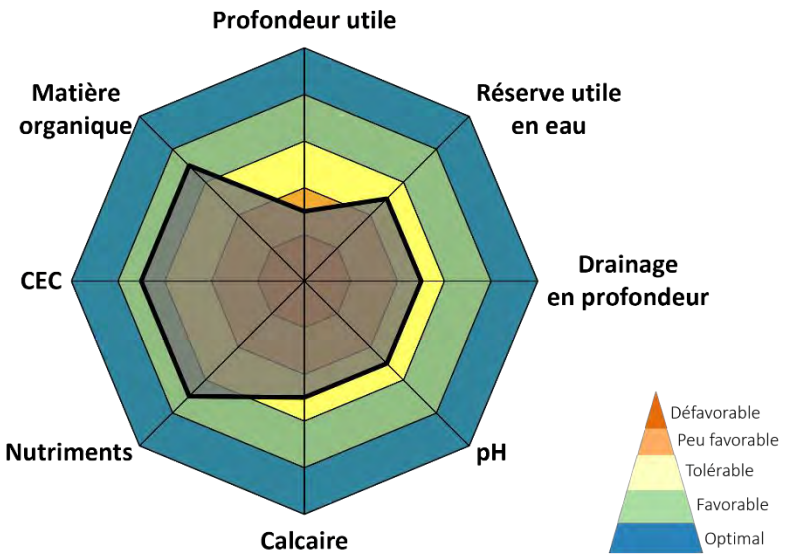

Localisation



Végétation optimisée

XX						
X						
m						
f						
h						
hh						
H						
	AA	A	aa	a	n	b

Privilégier les espèces végétales mésophiles supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires.

Bilan agronomique

Atouts :

Les sols présentent des fertilités physique et biologique satisfaisante.

Contraintes :

- La présence de **traces d'hydromorphie** visibles à partir de 10 cm de profondeur. Ces traces indiquent un drainage lent des eaux pluviales en profondeur qui peut entrainer un engorgement en eau une partie de l'année. Cette situation peut ralentir voire stopper la croissance d'espèces végétales respectivement sensibles et hyper-sensibles à l'engorgement en eau.
- La **profondeur utile est relativement faible**. Des investigations complémentaires à la pelle mécanique peuvent s'avérer nécessaires pour vérifier cette profondeur utile.

Fiche profil : Cluster 4

Coupe et profil textural

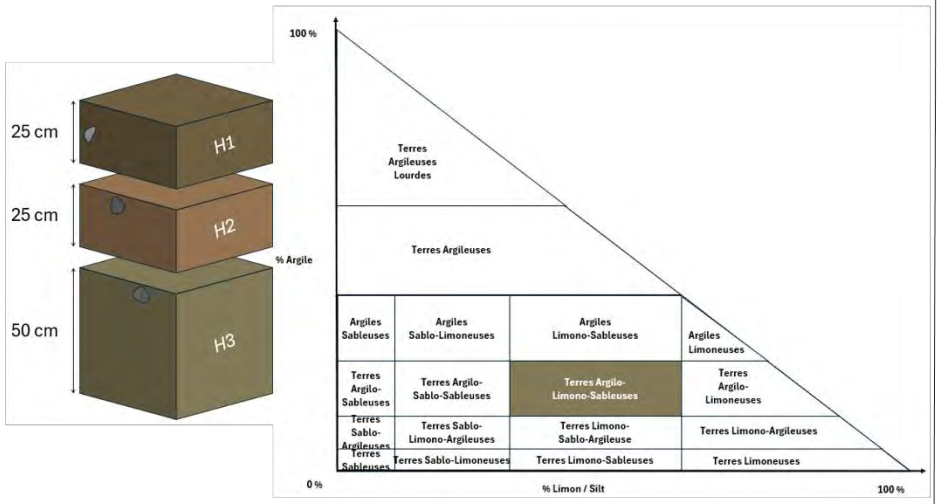

Potentiel agronomique élevé

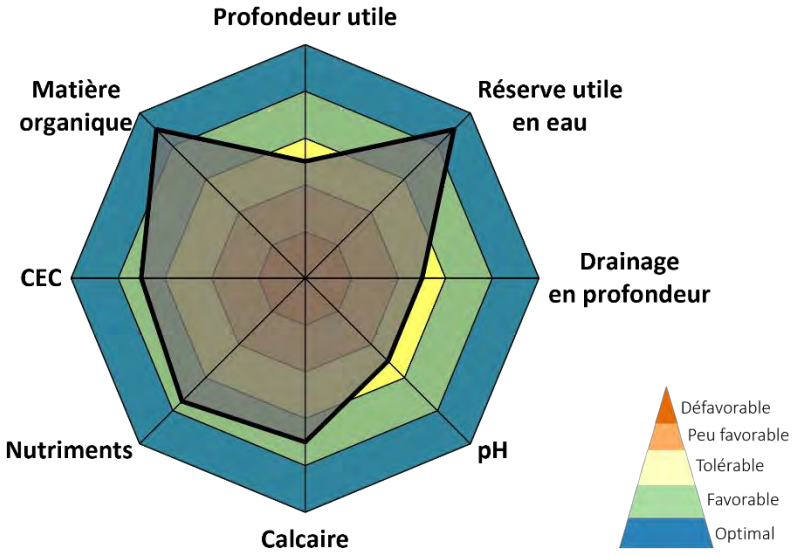

Localisation



Végétation optimisée

XX						
X						
m						
f						
h						
hh						
H						
	AA	A	aa	a	n	b

Privilégier les espèces végétales mésophiles supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires.

Bilan agronomique

Atouts :

- Le ratio [MO] / [Argiles] est excellent
- Les nutriments disponibles sont satisfaisants

Contraintes :

- La présence de **traces d'hydromorphie** visibles à partir de 25 cm de profondeur. Ces traces indiquent un drainage lent des eaux pluviales qui peut entrainer un engorgement en eau une partie de l'année.

2.5. Conclusions

L'expertise agropédologique des sols en pleine terre a permis de **confirmer la présence d'un certain nombre de secteurs à enjeux.**

Les sols en place ont été répartis selon **4 clusters** :

- Les sols du cluster 1 présentent **des propriétés pédologiques acceptables** pour envisager un développement arboré. La fertilité physique et chimique des sols démontre des valeurs satisfaisantes pour le développement arboré. En revanche, la profondeur utile risque d'être insuffisante. Des investigations complémentaires sont nécessaires pour préciser cette profondeur utile.
- Les sols du cluster 2 présentent des **propriétés pédologiques acceptables pour le développement arboré.** Ces sols sont peu calcaires et présente une texture équilibrée. La contrainte liée à la faible teneur en matière organique peut être compensée par des apports de compost mûr pour ajuster cette teneur.
- Les sols du cluster 3 **présentent des propriétés pédologiques contraignantes** pour le développement arboré. Leur faible pouvoir drainant et leur pH élevé limitent les possibilités de végétalisation à des espèces tolérant les milieux hydromorphes et les sols basiques.
- Les sols du cluster 4 sont similaires au cluster 1, ils présentent **des propriétés pédologiques favorables pour le développement arboré**. Leur excellent ratio matière organique/argile constitue un atout majeur pour le développement arboré. En revanche, les sols présentent une teneur en argiles plus élevée que dans le cluster 1, ils peuvent donc engendrer un drainage plus lent des eaux pluviales et des épisodes d'anoxies périodiques.

Les sols ont présenté des traces d'hydromorphie sur l'ensemble des surfaces en pleine terre observées, ce qui signifie que **les sols sont peu perméables et comprennent une rétention en eau élevée avec un drainage lent**.

Nous préconisons de **privilégier une palette d'espèces végétales tolérant les conditions d'hydromorphie temporaires.**

3. POTENTIEL DE REVALORISATION DES MATERIAUX TERREUX

3.1. Localisation des observations pédologiques

Le 28 avril 2025, 3 fosses pédologiques ont été observées et analysées in situ sur les zones imperméabilisé du site d'étude. Ces investigations ont permis de caractériser les propriétés pédologiques suivantes:

- Épaisseur des horizons
- Couleur
- Qualité structurale
- Compacité
- Traces d'hydromorphie
- Pierrosité et éléments anthropiques
- Teneur en carbonates (réaction HCL)

Pour compléter ces observations de terrain, 2 échantillons ont été prélevés afin de réaliser des analyses en laboratoire. Ces échantillons sont représentatifs des sols du site d'étude. De plus 3 échantillons composites ont été effectué pour évaluer si des pollutions de sols étaient présentes.

Les paramètres suivants ont été analysés :

- Texture
- pH KCL
- pH H2O
- Matière organique
- Teneur en calcaires totale
- Teneur en potassium, phosphore, et magnésium
- Analyses des polluants inorganique et HAP selon OLED

Les pages suivantes présentent les résultats des observations pour chaque profil et les analyses en laboratoire.



Localisation des profils pédologiques

3.2. Description des profils

Description des sols – profils P01





Enrobé

15 cm

Coffre
Texture : < 5 % d'argiles
Éléments grossiers : 50 %
Calcaire (test HCl) : > 55%
Meuble et sans cohésion

Non valorisable

55 cm

Dalle
La présence d'une dalle en béton a été constatée sur le sondage P01 à 50cm de profondeur. Cette construction souterraine n'apparaissait sur le cadastre du SITG.

Description des sols – profils P02

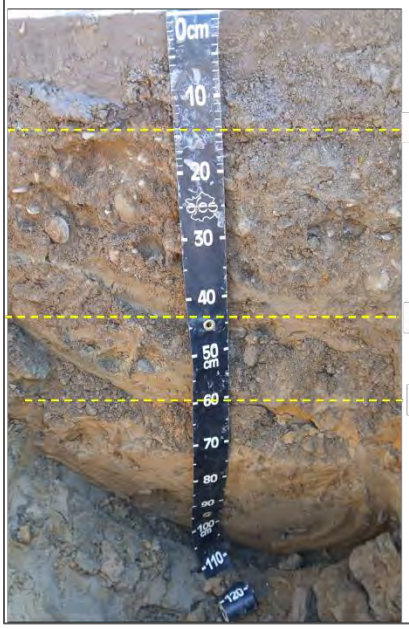

Enrobé

Non valorisable

14cm

H1 : Coffre
Texture : < 5 % d'argiles
Éléments grossiers : 30 %
Calcaire (test HCl) : 25 - 55%
Meuble et sans cohésion
Présence de matériaux anthropique

Non valorisable

45cm

H2 : Molasse altéré

Non valorisable

60 cm

Horizon H3
Texture : 27,1% d'argiles : texture limono-argileuse
Éléments grossiers : 0 %
Calcaire Total : 34,6 %
Peu compact et cohésif
Traces d'hydromorphie abondantes

Valorisable



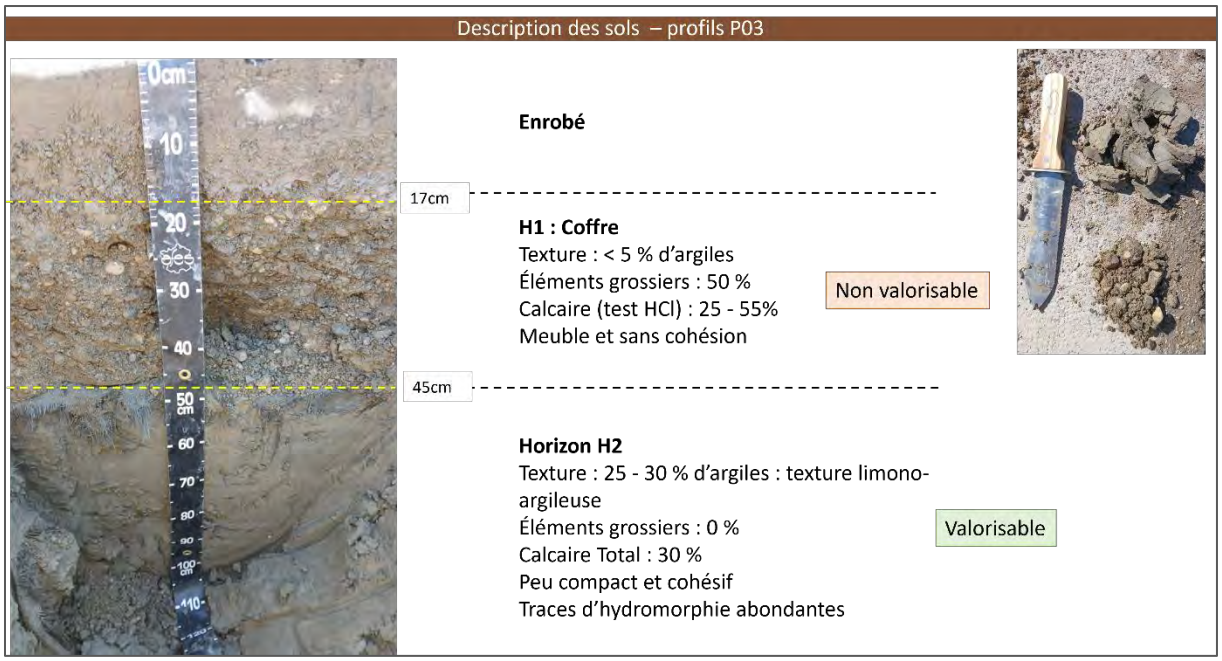

3.3. Résultats des analyses laboratoire

Le tableau suivant restitue les résultats d'analyse en laboratoire dont voici un résumé :

- **Texture** : les matériaux valorisables analysés présentent une texture à dominante limono-argileuse. La teneur en argiles est de 27 %. A contrario, la fraction en sable est très faible, < 10%. Ces textures sont associées à une **bonne capacité de rétention en eau,** mais à **un faible pouvoir drainant**. Les matériaux P02-H2 sont sableux et présentent une teneur en argile trop faible pour justifier une revalorisation.
- **Matière organique** : La teneur en matière organique est proche de 0.
- **pHeau** : d'une manière générale, le pH H_2O des matériaux est basique. Cependant il ne dépasse pas **la valeur seuil de 8,4** , qui représente le pH d'équilibre de la calcite pure. Une diminution du pH peut être espérée par apport de matière organique fraiche et stimulation de l'activité biologique.
- **pH KCL** : L'eau pure est remplacée par une solution de KCL. Les ions K+ remplacent les ions H+, qui sont libérés dans la solution. Le pH KCL est toujours inférieur au pH H_2O , de 0,5 à 1,5 unité. Plus la différence est importante, plus le sol dispose d'une acidité de réserve, plus il pourra s'acidifier facilement. Les matériaux terreux de sous-couche présentent une acidité de réserve comprise entre 0,8 et 1,2.
- **Calcaire total** : Les matériaux sont calcaires.
- **Éléments nutritifs (P, K, Mg)** : Les teneurs en éléments nutritifs sont globalement faibles. Ces paramètres ne représentent pas un facteur limitant dans la mesure où ces carences peuvent être comblées par apport de compost. Bien que le principal rôle du compost soit de favoriser la création du complexe argilo-humique (matière organique

stable), cet amendement organique est également un réservoir d'éléments nutritifs (effet « fertilisant » du compost).

- **CEC** : La Capacité d'échange Cationique est satisfaisante pour le développement arboré.

Paramètres	Gravier	Argile	Silt	Sable	Matière organique	pH	pH	Calcaire	Phosphore	Potassium	Magnesium	Capacité d'échange cationique (CEC)
Méthode	Estimation visuelle	GRAN	GRAN	GRAN	Corg (COT)	ph H20	pH KCL	CaCo3	CO2-CaCl2	CO2-CaCl2	CO2-CaCl2	CEC KUK
Unité	%	%	%	%	%	-	-	%	*Interprétation*	*Interprétation*	*Interprétation*	*meq./100g*
P02-H3/ P03 - H2	0	27,1	63,7	9,2	0,3	8,5	7,3	34,6	Médiocre	Médiocre	Médiocre	23,6
P02 H2	0	7,6	51,7	40,7	0	8,6	7,8	28,3	Pauvre	Médiocre	Satisfaisant	15,4

Interprétation
Très riche
Riche
Satisfaisant
Médiocre
Pauvre

Synthèse des résultats d'analyse.

Note : Les indices mesurés pour les nutriments du sol et la CEC sont mis en relation avec les autres caractéristiques du sol afin de proposer une interprétation cohérente.

3.4. Résultats des analyses des polluants selon l'OLED

	N° d'échantillon		P01 Coffre	P02 H2	P02-H3 P03-H2
	Date		16.05.2025	16.05.2025	16.05.2025
	Profondeur [cm]		14 - 45	45 - 65	60 - 110
	Substance	Unités			
Métaux lourds et fluor	Antimoine (Sb)	mg/kg	<1	<1	<1
	Arsenic (As)	mg/kg	3,9	12	4,5
	Plomb (Pb)	mg/kg	8,6	9,5	13
	Cadmium (Cd)	mg/kg	0,1	0,1	0,1
	Chrome total (Cr)	mg/kg	18	39	49
	Chrome IV (Cr)	mg/kg	<0,05	<0,05	<0,05
	Cuivre (Cu)	mg/kg	11	16	24
	Nickel (Ni)	mg/kg	20	45	**60**
	Mercure (Hg)	mg/kg	<0,05	<0,05	<0,05
	Zinc (Zn)	mg/kg	30	40	62
Substances organiques	Somme HAPs	mg/kg	<0,05	<0,05	<0,05
	Biphényles polychlorés (PCB)	mg/kg	<0,002	<0,002	<0,002
	Hydrocarbures aliphatiques C5-C10	mg/kg	<0,5	<0,6	<0,6
	Hydrocarbures aliphatiques C10-C40	mg/kg	<20	<20	<20
	Somme BTEXs	mg/kg	<0,01	<0,01	<0,01
	Hydrocarbures chlorés volatils	mg/kg	<0.01	<0.01	<0.01
	Carbone organique total (COT)	mg/kg	<5000	<5000	<5000
	FILIÈRE D'ÉVACUATION		A	A	T

A**	T	B	E	DS
Décharge de type A*	Décharge de type B*	Décharge de type B*	Décharge de type E*	Déchet spécial*
3	15	30	50	> 50
15	15	30	50	> 50
50	250	500	2000	> 2000
1	5	10	10	> 10
50	250	500	1000	> 1000
0.05	0.05	0.1	0.5	> 0.5
40	250	500	5000	> 5000
50	250	500	1000	> 1000
0.5	1	2	5	> 5
150	500	1000	5000	> 5000
3	12.5	25	250	> 250
0.1	0.5	1	10	> 10
1	5	10	100	> 100
50	250	500	5000	> 5000
1	5	10	100	> 100
0.1	0.5	1	5	> 5
	10000	20000	50000	> 50000

Selon les résultats d'analyses OLED :

- Les matériaux P01 Coffre et P02-H2 peuvent être évacués dans **une décharge de type A** (ou revalorisés sur place). (OLED – Annexe 3, ch.1)
- Les matériaux terreux P2/P3 situé à une profondeur de 60 cm pour les deux fosses peuvent être évacués dans **une décharge de type B** (ou revalorisés sur place). **Une teneur de 60 mg/kg de Nickel a été détecté sur les fosses P02-H3 et P03-H2.** (OLED – Annexe 3, ch.2)

Fiche matériaux P02H3

Coupe et profil textural

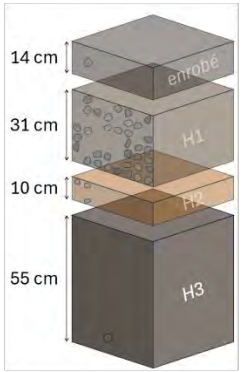

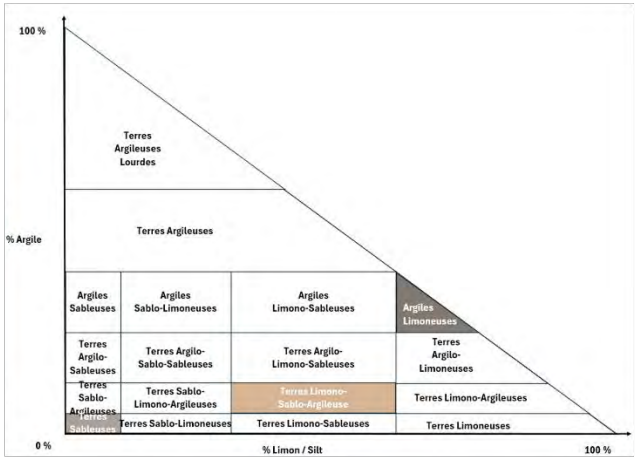

Potentiel agronomique modéré

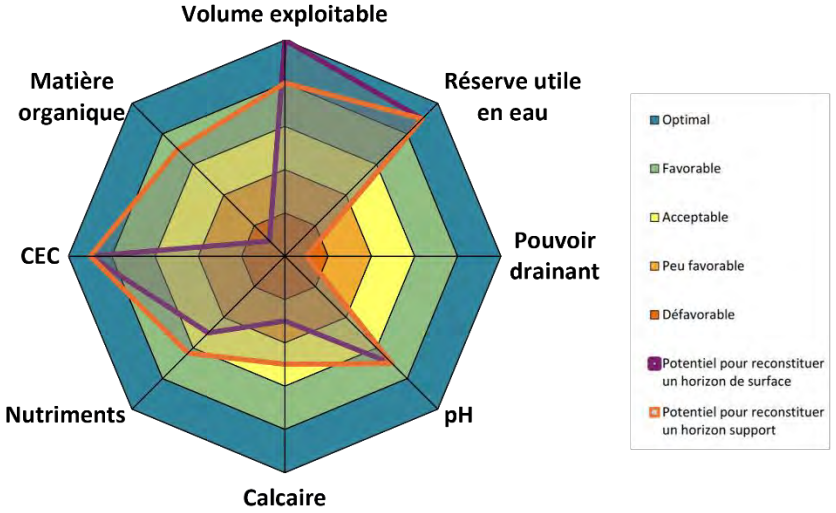

Localisation



Végétation optimisée

	AA	A	aa	a	n	b
XX						
X						
m						
f						
h						
hh						
H						

Privilégier les espèces végétales supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires.

Bilan agronomique

Voie de valorisation :

Le matériau H3 rencontré à partir de 60 cm de profondeur peut être revalorisé pour reconstituer un horizon support pour les futures plantations. En effet, ce matériau ne présente pas de contrainte agronomique majeure à l'exception du très faible pouvoir drainant associé à la forte teneur en argiles.

Un apport de matériaux terreux sera donc nécessaire pour reconstituer le profil de sol entre 0 et 60 cm de profondeur. Il est conseillé de cibler des matériaux terreux ayant des propriétés pédologiques similaires au matériau H3 pour éviter de de créer une discontinuité en termes de fertilité. Un apport de matériau terreux équivalent à de l'horizon B peut être envisagé entre 40cm et 60 cm de profondeur, surmonté par un matériau équivalent à de l'horizon A entre 0 et 40cm de profondeur.

Fiche des matériaux P03

Coupe et profil textural

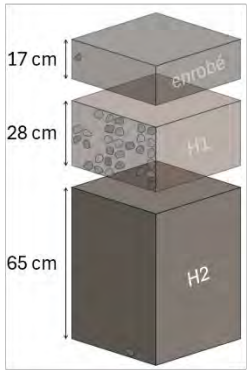

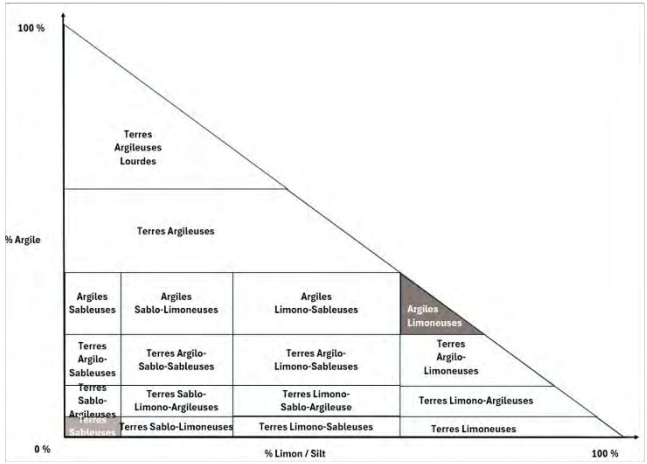

Potentiel agronomique modéré

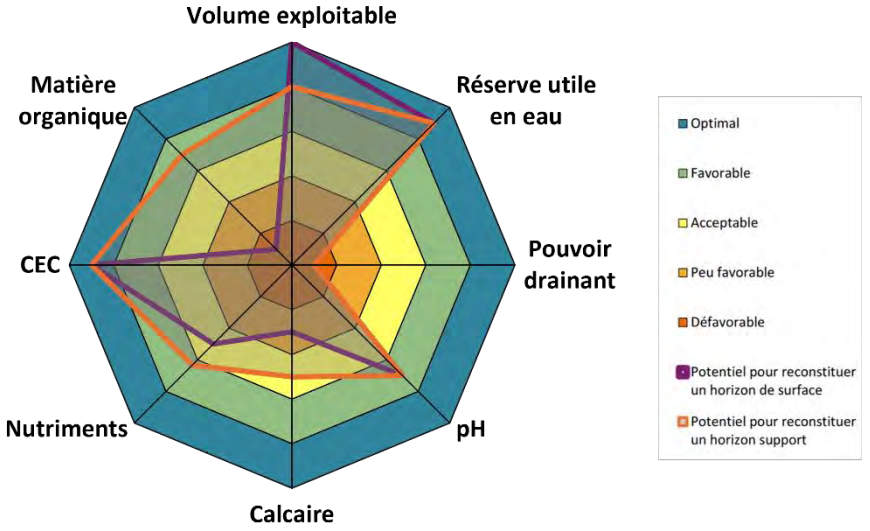

Localisation



Végétation optimisée

	AA	A	aa	a	n	b
XX						
X						
m						
f						
h						
hh						
H						

Privilégier les espèces végétales supportant les conditions d'hydromorphie temporaire et les sols neutres à calcaires.

Bilan agronomique

Voie de valorisation :

Le matériau H2 rencontré à partir de 45 cm de profondeur peut être revalorisé pour reconstituer un horizon support pour les futures plantations. En effet, ce matériau ne présente pas de contrainte agronomique majeure à l'exception du très faible pouvoir drainant associé à la forte teneur en argiles.

Un apport de matériaux terreux sera donc nécessaire pour reconstituer le profil de sol entre 0 et 45 cm de profondeur. Il est conseillé de cibler des matériaux terreux ayant des propriétés pédologiques similaires au matériau H2 pour éviter de de créer une discontinuité en termes de fertilité. Un apport de matériau terreux équivalent à de l'horizon A peut être envisagé entre 0 et 45cm de profondeur.

3.5. Conclusions et préconisations opérationnelles

Des analyses OLED ont été anticipées afin de pouvoir transmettre un diagnostic complet sur la possibilité de revaloriser les matériaux terreux. Ces analyses ont été effectuées selon l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

Le diagnostic de pollution a permis de **confirmer l'absence de pollution significative**.

Les analyses des matériaux terreux **ayant un potentiel de revalorisation** indiquent que ces derniers peuvent être réutilisés sur site.

Le diagnostic agropédologique a permis de **confirmer la présence de matériaux terreux susceptibles d'être revalorisés** pour reconstituer des sols fertiles. Ces matériaux sont tous **situés en profondeur**, sous l'actuel coffre.

- Ces matériaux terreux présentent des propriétés acceptables (P02–H3 et P03–H2), bien que leur teneur en argile élevée doive être prise en compte. Le volume des matériaux exploitable est néanmoins intéressant pour reconstituer un horizon de support (équivalent horizon B).
- Les analyses physico-chimiques révèlent certaines contraintes pédologiques. La forte teneur en argiles et la teneur élevée en calcaire doivent être pris en compte lors du choix de la palette végétale. Ces propriétés pédologiques limitent le choix des espèces végétales à des **taxons tolérants les conditions hydromorphes et les sols alcalins**.

La forte teneur en argile ainsi que la concentration élevée en calcaire doivent être prises en compte dans le choix des essences végétales. Ces caractéristiques limitent les possibilités à des taxons tolérants aux conditions hydromorphes et aux sols alcalins. Les essences d'arbres proposées, en fonction des différents clusters de sols, sont présentées dans le tableau ci-dessous :

		Arbres	**Arbustres**	**Herbacées**
Cluster 1	*Type 1*	Quercus petraea év. Q. robur*, Carpinus betulus, Alnus glutinosa, Platanus orientalis	Cornus sanguinea, Viburnum opulus, Salix cinerea	graminées: Festuca pratensis, Poa pratensis, Alopecurus pratensis, Phleum pratense, Dactylis glomerata
	Type 2	Prunus padus		prairies écotype genevois
Cluster 2	*Type 1*	Quercus petraea ou Q. pubescens, Carpinus betulus, Alnus glutinosa, Pinus sylvestris	*Cornus sanguinea, Viburnum opulus, Salix cinerea, Frangula alnus, Sambucus racemosa*	*Molinia caerulea, Deschampsia cespitosa, Alopecurus pratensis, Festuca arundinacea*
	Type 2	Fraxinus ornus, Prunus padus		prairies écotype genevois
Cluster 3	*Type 1*	*Quercus petraea, év. Q. robur*, Carpinus betulus, Alnus glutinosa*	*Cornus sanguinea, Viburnum opulus, Salix cinerea*	*Festuca pratensis, Poa pratensis, Alopecurus pratensis, Phleum pratense, Dactylis glomerata*
	Type 2	Prunus padus		
Cluster 4	*Type 1*	*Quercus petraea, év. Q. robur*, Carpinus betulus, Alnus glutinosa*	*Cornus sanguinea, Viburnum opulus, Salix cinerea*	*Festuca pratensis, Poa pratensis, Alopecurus pratensis, Phleum*
	Type 2	2e grandeur, feuillu: Prunus padus		prairies écotype genevois

*Type 1: première grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé

**Type 2 : deuxième grandeur, feuillu, en bouquets ou en isolé

ANNEXES

- Planches photographiques
- Résultats d'analyse en laboratoire

Profil S01



Profil S02



Profil S03



Profil S04



Profil S05



Profil S06



Profil S07

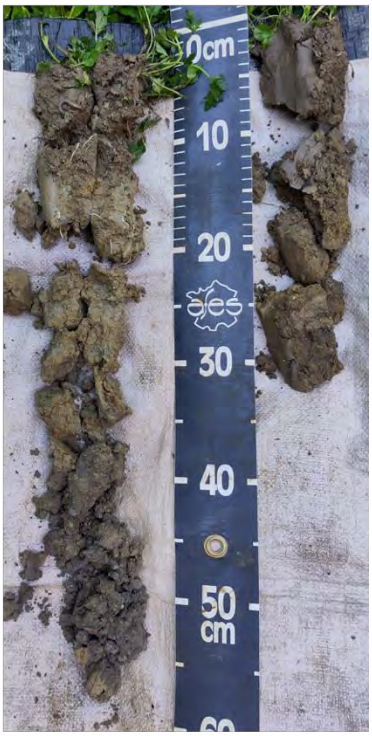

Fosse P01



Fosse P02



Fosse P03



Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

N° commande: 25-00873
N° client: 16573
Projet: 24-0114-En Sauvy
Date de réception: 08.05.2025

Gland, le 22.05.2025

TERASOL
Sara Guil
Rue Elisa-Serment 3
1018 LAUSANNE

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-001**
Nom de l'échantillon: S01
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	<10%		peu graveleux
Argile	GRAN	14,8	%	
Silt	GRAN	21,1	%	sablo-limoneux
Sable	GRAN	64,1	%	
MO	Corg (COT)	1,3	%	faible
pH	pH H2O	8,1		alcalin
pH	pH KCl	7,4		
CaCO3 tot.	CaCO3	6,4	%	peu calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation	F.corr.
				pauvre / médiocre / satisfaisant / riche / très riche	
P2O5	CO2-CACL2	2,8	indice		1,4
K2O	CO2-CACL2	1,1	indice		1,4
Mg	CO2-CACL2	4,7	indice		1,2

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	10,6	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	100,0	%	
K	CEC KUK (I-II)	1,0	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	91,7	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	5,6	%	
Na	CEC KUK (I-II)	1,7	%	
H	CEC KUK (I-II)	0,0	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-002**
Nom de l'échantillon: S02
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	>30%		très graveleux
Argile	GRAN	13,6	%	
Silt	GRAN	41,5	%	sablo-limoneux
Sable	GRAN	45,0	%	
MO	Corg (COT)	1,2	%	faible
pH	pH H2O	8,2		alcalin
pH	pH KCl	7,4		
CaCO3 tot.	CaCO3	8,8	%	peu calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation (pauvre · médiocre · satisfaisant · riche · très riche)	F.corr.
P2O5	CO2-CACL2	0,8	indice		1,5
K2O	CO2-CACL2	0,9	indice		1,4
Mg	CO2-CACL2	4,0	indice		1,2

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	10,6	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	100,0	%	
K	CEC KUK (I-II)	0,9	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	93,1	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	4,4	%	
Na	CEC KUK (I-II)	1,6	%	
H	CEC KUK (I-II)	0,0	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

TerSol Fertiliser Optimiser Revaloriser

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-003**
Nom de l'échantillon: S03
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	>30%		très gravéleux
Argile	GRAN	20,1	%	
Silt	GRAN	34,5	%	limoneux
Sable	GRAN	45,4	%	
MO	Corg (COT)	6,9	%	bon
pH	pH H2O	7,6		peu alcalin
pH	pH KCl	7,1		
CaCO3 tot.	CaCO3	7,1	%	peu calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation (pauvre · médiocre · satisfaisant · riche · très riche)	F.corr.
P2O5	CO2-CACL2	18,7	indice		0,0
K2O	CO2-CACL2	4,5	indice		0,6
Mg	CO2-CACL2	12,2	indice		1,0

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	21,2	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	88,5	%	
K	CEC KUK (I-II)	1,4	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	79,4	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	6,8	%	
Na	CEC KUK (I-II)	0,9	%	
H	CEC KUK (I-II)	11,5	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

TerSol Fertiliser Optimiser Revaloriser

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-004**
Nom de l'échantillon: S04
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	>30%		très graveleux
Argile	GRAN	13,7	%	
Silt	GRAN	24,1	%	sablo-limoneux
Sable	GRAN	62,1	%	
MO	Corg (COT)	3,1	%	satisfaisant
pH	pH H2O	7,7		alcalin
pH	pH KCl	7,3		
CaCO3 tot.	CaCO3	21,4	%	moyennement calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation (pauvre / médiocre / satisfaisant / riche / très riche)	F.corr.
P2O5	CO2-CACL2	3,0	indice		1,4
K2O	CO2-CACL2	3,7	indice		1,0
Mg	CO2-CACL2	7,9	indice		1,0

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	12,9	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	100,0	%	
K	CEC KUK (I-II)	1,7	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	90,2	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	6,9	%	
Na	CEC KUK (I-II)	1,2	%	
H	CEC KUK (I-II)	0,0	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

TerSol Fertiliser Optimiser Revaloriser

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-005**
Nom de l'échantillon: S07 H1
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	<10%		peu graveleux
Argile	GRAN	25,7	%	
Silt	GRAN	42,8	%	limoneux
Sable	GRAN	31,5	%	
MO	Corg (COT)	4,2	%	bon
pH	pH H2O	7,5		peu alcalin
pH	pH KCl	7,1		
CaCO3 tot.	CaCO3	22,1	%	moyennement calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation (pauvre / médiocre / satisfaisant / riche / très riche)	F.corr.
P2O5	CO2-CACL2	8,2	indice		1,0
K2O	CO2-CACL2	3,8	indice		0,8
Mg	CO2-CACL2	7,2	indice		1,2

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	16,8	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	94,3	%	
K	CEC KUK (I-II)	1,3	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	87,3	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	4,8	%	
Na	CEC KUK (I-II)	0,9	%	
H	CEC KUK (I-II)	5,7	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

TerSol Fertiliser Optimiser Revaloriser

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-006**
Nom de l'échantillon: S05/S06 H1
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	10-30%		moyennement graveleux
Argile	GRAN	17,9	%	
Silt	GRAN	33,6	%	sablo-limoneux
Sable	GRAN	48,6	%	
MO	Corg (COT)	4,2	%	bon
pH	pH H2O	7,7		alcalin
pH	pH KCl	7,2		
CaCO3 tot.	CaCO3	17,3	%	moyennement calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation (pauvre / médiocre / satisfaisant / riche / très riche)	F.corr.
P2O5	CO2-CACL2	12,0	indice		0,8
K2O	CO2-CACL2	4,3	indice		0,8
Mg	CO2-CACL2	6,6	indice		1,0

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	13,6	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	95,9	%	
K	CEC KUK (I-II)	2,1	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	86,7	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	5,9	%	
Na	CEC KUK (I-II)	1,2	%	
H	CEC KUK (I-II)	4,1	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

TerSol Fertiliser Optimiser Revaloriser

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-007**
Nom de l'échantillon: S05 H2
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	>30%		très graveleux
Argile	GRAN	13,0	%	
Silt	GRAN	29,6	%	sablo-limoneux
Sable	GRAN	57,5	%	
MO	Corg (COT)	1,3	%	faible
pH	pH H2O	8,1		alcalin
pH	pH KCl	7,4		
CaCO3 tot.	CaCO3	20,9	%	moyennement calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation	F.corr.
				pauvre médiocre satisfaisant riche très riche	
P2O5	CO2-CACL2	2,1	indice		1,4
K2O	CO2-CACL2	1,3	indice		1,4
Mg	CO2-CACL2	5,9	indice		1,2

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	12,2	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	100,0	%	
K	CEC KUK (I-II)	1,3	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	91,3	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	5,9	%	
Na	CEC KUK (I-II)	1,5	%	
H	CEC KUK (I-II)	0,0	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

TerSol Fertiliser Optimiser Revaloriser

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-008**
Nom de l'échantillon: S06/H2-H3
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	0%		non graveleux
Argile	GRAN	20,4	%	
Silt	GRAN	53,5	%	limoneux
Sable	GRAN	26,1	%	
MO	Corg (COT)	0,5	%	faible
pH	pH H2O	8,5		alcalin
pH	pH KCl	7,2		
CaCO3 tot.	CaCO3	24,7	%	moyennement calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation (pauvre / médiocre / satisfaisant / riche / très riche)	F.corr.
P2O5	CO2-CACL2	0,2	indice		1,5
K2O	CO2-CACL2	2,7	indice		1,0
Mg	CO2-CACL2	6,3	indice		1,2

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	10,9	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	100,0	%	
K	CEC KUK (I-II)	1,8	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	90,7	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	5,9	%	
Na	CEC KUK (I-II)	1,6	%	
H	CEC KUK (I-II)	0,0	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

TerSol Fertiliser Optimiser Revaloriser

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-009**
Nom de l'échantillon: P2 P3
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	0%		non graveleux
Argile	GRAN	27,1	%	
Silt	GRAN	63,7	%	limoneux
Sable	GRAN	9,2	%	
MO	Corg (COT)	0,3	%	faible
pH	pH H2O	8,5		alcalin
pH	pH KCl	7,3		
CaCO3 tot.	CaCO3	34,6	%	calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation	F.corr.
				pauvre médiocre satisfaisant riche très riche	
P2O5	CO2-CACL2	2,1	indice		1,3
K2O	CO2-CACL2	3,1	indice		1,0
Mg	CO2-CACL2	20,3	indice		0,4

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	23,6	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	100,0	%	
K	CEC KUK (I-II)	0,8	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	86,7	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	11,3	%	
Na	CEC KUK (I-II)	1,2	%	
H	CEC KUK (I-II)	0,0	%	

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

TerSol Fertiliser Optimiser Revaloriser

Sol-Conseil
Laboratoire & bureau d'étude

RAPPORT

N° échantillon: **25-00873-010**
Nom de l'échantillon: P2 H2
Matériel: TERRES

CARTE DE VISITE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
Gravier NA	Estimation visuelle	0%		non graveleux
Argile	GRAN	7,6	%	
Silt	GRAN	51,7	%	sableux
Sable	GRAN	40,7	%	
MO	Corg (COT)	0,0	%	faible
pH	pH H2O	8,6		alcalin
pH	pH KCl	7,8		
CaCO3 tot.	CaCO3	28,3	%	calcaire

NA: analyse non accréditée

ELEMENTS SOLUBLES

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation (pauvre / médiocre / satisfaisant / riche / très riche)	F.corr.
P2O5	CO2-CACL2	1,7	indice		1,5
K2O	CO2-CACL2	1,4	indice		1,4
Mg	CO2-CACL2	8,1	indice		0,8

CAPACITE D'ECHANGE CATIONIQUE

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Interprétation
CEC	CEC KUK (I-II)	15,4	meq./100g	faible
%sat.	CEC KUK (I-II)	100,0	%	
K	CEC KUK (I-II)	0,6	%	
Ca	CEC KUK (I-II)	90,6	%	
Mg	CEC KUK (I-II)	6,9	%	
Na	CEC KUK (I-II)	1,9	%	
H	CEC KUK (I-II)	0,0	%	

Conseiller: Delphine Seemann

Les résultats d'analyses correspondent aux échantillons transmis au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que dans sa forme intégrale. Les responsabilités de Sol-Conseil sont limitées aux conditions générales.

WESSLING part of ALS Limited

Rapport no. ULS25-004718-1
Lyss, le 16.05.2025

Désignation d'échantillon			P01 Coffre 15 - 45 cm	P02 45 - 65 cm	P2/P3 60 - 110 cm
N° d'échantillon	Unité	LQ	25-064477-01	25-064477-02	25-064477-03
Propriétés générales					
Solubilité dans l'eau	% masse MB	0.2	<0.2	<0.2	<0.2
Matière sèche	% masse MB	0.1	95	85	81
Préparation					
Lixiviat 24 h			13.05.2025	13.05.2025	13.05.2025
Métaux, métaux lourds et autres éléments					
Chrome VI					
Chrome (VI)	mg/l E/L	0.005	<0.005	<0.005	<0.005
Chrome (VI)	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Métaux et autres éléments					
Antimoine (Sb)	mg/kg MS	1	<1.0	<1.0	<1.0
Arsenic (As)	mg/kg MS	1	3.9	12	4.5
Plomb (Pb)	mg/kg MS	1	8.6	9.5	13
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	0.1	0.1	0.1	0.1
Chrome (Cr)	mg/kg MS	1	18	39	49
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	1	11	16	24
Nickel (Ni)	mg/kg MS	1	20	45	60
Mercure (Hg)	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Zinc (Zn)	mg/kg MS	5	30	40	62
Cations, anions et éléments non métalliques					
Fluorures (F)	mg/l E/L	0.1	0.13	0.21	0.15
Nitrites (NO2)	mg/l E/L	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Ammonium (NH4)	mg/l E/L	0.01	0.011	0.015	0.084
Azote ammoniacal (NH4-N)	mg/l E/L	0.0078	0.0085	0.012	0.065
Cyanure (libre) (CN)	mg/l E/L	0.005	<0.005	<0.005	<0.005
Cyanures totaux (CN)	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Paramètres organiques globaux					
Carbone organique (TOC400)	mg/kg MS	5000	<5000	<5000	<5000
Carbone organique dissous (COD)	mg/l E/L	1	<1.0	1.2	1.5
Perte au feu (550°C)	% masse MS	1	1.0	1.6	2.8
Hydrocarbures C10-C40	mg/kg MS	20	<20	<20	<20
Substances organiques volatiles					
Benzène	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Toluène	mg/kg MS	0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Éthylbenzène	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
m/p-Xylène	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
o-Xylène	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Somme des BTEX	**mg/kg MS**		-/-	-/-	-/-
Dichlorométhane	mg/kg MS	0.1	<0.1	<0.1	<0.1
cis-1,2-Dichloroéthylène	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Trichlorométhane (chloroforme)	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
1,1,1-Trichloroéthane	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Tétrachlorométhane	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Trichloroéthylène (tri)	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Tétrachloroéthylène (per)	mg/kg MS	0.01	<0.01	<0.01	<0.01
Somme HCC (OLED)	**mg/kg MS**		-/-	-/-	-/-
Hydrocarbures aliphatiques C5-C10	mg/kg MS		<0.5	<0.6	<0.6

WESSLING part of ALS Limited

Rapport no. ULS25-004718-1
Lyss, le 16.05.2025

Désignation d'échantillon			P01 Coffre 15 - 45 cm	P02 45 - 65 cm	P2/P3 80 - 110 cm
N° d'échantillon	Unité	LQ	25-064477-01	25-064477-02	25-064477-03
Substances organiques moyennement et peu volatiles					
HAP					
Naphtalène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Acénaphtylène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Acénaphtène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Fluorène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Phénanthrène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Anthracène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Fluoranthène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Pyrène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Benzo(a)anthracène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Chrysène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Indéno(1,2,3,c,d)pyrène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg MS	0.05	<0.05	<0.05	<0.05
Somme des HAP	**mg/kg MS**		-/-	-/-	-/-
PCB					
PCB n° 28	mg/kg MS	0.002	<0.002	<0.002	<0.002
PCB n° 52	mg/kg MS	0.002	<0.002	<0.002	<0.002
PCB n° 101	mg/kg MS	0.002	<0.002	<0.002	<0.002
PCB n° 138	mg/kg MS	0.002	<0.002	<0.002	<0.002
PCB n° 153	mg/kg MS	0.002	<0.002	<0.002	<0.002
PCB n° 180	mg/kg MS	0.002	<0.002	<0.002	<0.002
Somme des 6 PCB	**mg/kg MS**		-/-	-/-	-/-
Somme des 6 PCB (x4,3)	**mg/kg MS**		-/-	-/-	-/-

WESSLING
part of ALS Limited

Rapport no. ULS25-004718-1
Lyss, le 16.05.2025

Informations sur les échantillons

Echantillon n°	25-064477-01	25-064477-02	25-064477-03
Date de réception:	08.05.2025	08.05.2025	08.05.2025
Désignation	**P01 Coffre 15 - 45 cm**	**P02 45 - 65 cm**	**P2/P3 60 - 110 cm**
Type d'échantillons:	Sol	Sol	Sol
Prélèvement:	28.04.2025	28.04.2025	28.04.2025
Prélèvement par:	Client	Client	Client
Début des analyses:	09.05.2025	09.05.2025	09.05.2025
Fin des analyses:	16.05.2025	16.05.2025	16.05.2025

Méthodes

Paramètres	Norme	Laboratoire
Lixiviat (eau, 1:10) solide séché/broyé	WES 1532 (3.3.350, BAFU-F22mod.)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Lixiviat (eau, 1:10) solide brut	WES 1532 (3.3.350, BAFU-F22)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Chrome (VI)	DIN 38405 D24^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Chrome (VI) sur eau / lixiviat	DIN 38405 D24 (1987-05)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Minéralisation à l'eau régale	DIN ISO 11466 mod. (1997-06)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Métaux/Eléments (ICP-OES/ICP-MS) sur matière solide	DIN EN ISO 11885 mod. / DIN EN ISO 17294-2 mod. (2009-09 / 2017-01)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Matières sèches	DIN ISO 11465 (1996-12)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Carbone organique dissous (COD) sur eau/lixiviat	DIN EN 1484 (1997-08)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Cyanures totaux dans les solides	DIN ISO 11262 mod.^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Perte au feu de la matière sèche sur matière solide	DIN EN 12879 (2001-02)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Ammonium	DIN 38406 E5-1 (1983-10)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Cyanures libres dans l'eau / lixiviat	DIN 38405-13^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Solubilité dans l'eau d'un solide	DIN 38409 H1 (1987-01)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Anions dissous dans l'eau/lixiviat	DIN EN ISO 10304 mod.^	Laboratorien Lyss CH (CH)
HAP (16)	ISO 18287 mod.^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Polychlorobiphényles (PCB)	ISO 10382 mod.^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Composés organiques volatils dans les solides	DIN EN ISO 22155 mod. (2013-05)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Différentiation du carbone total en fonction de la température	DIN 19539 (2016-12)^	Laboratorien Lyss CH (CH)
Hydrocarbures C10-C40	DIN EN ISO 16703^	Laboratorien Lyss CH (CH)

A = procédé de mesure accrédité (ISO 17025)
MB = matière brute
MS = matière sèche
LQ = limite de quantification
E/L = eau / lixiviat
G = gaz
nd = non détecté
LB = liant bitumineux

Lien/code QR vers l'explication de l'évaluation

Des compléments d'information sur les principes d'analyses, par exemple les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Ligne vide dans la colonne "résultats" (case vide) = le paramètre n'a pas été commandé pour cet échantillon

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

CHRISTIAN DUPRAZ ARCHITECTURE OFFICE
AOÛT 2025

ANNEXE A4
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Vue entre les deux préaux depuis l'Avenue du Curé-Baud. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

PHOTOS EXTERIEURES
05 Photos extérieurs

SOUS-SOL 2
31 Bloc B
43 Dépôt PCi / Bours aux vêtements
57 Poste PCi
69 Locaux technique / Lancy Natation

SOUS-SOL 1
77 Blocs A et B
93 Bloc C
103 Bloc D
127 Tennis de table
137 Hall
149 Éducation Physique
163 Piscine

REZ-DE-CHAUSSEE
175 Blocs A et B
191 Hall

TOURS DE CLASSE
199 Bloc B
203 Bloc C
209 Bloc D

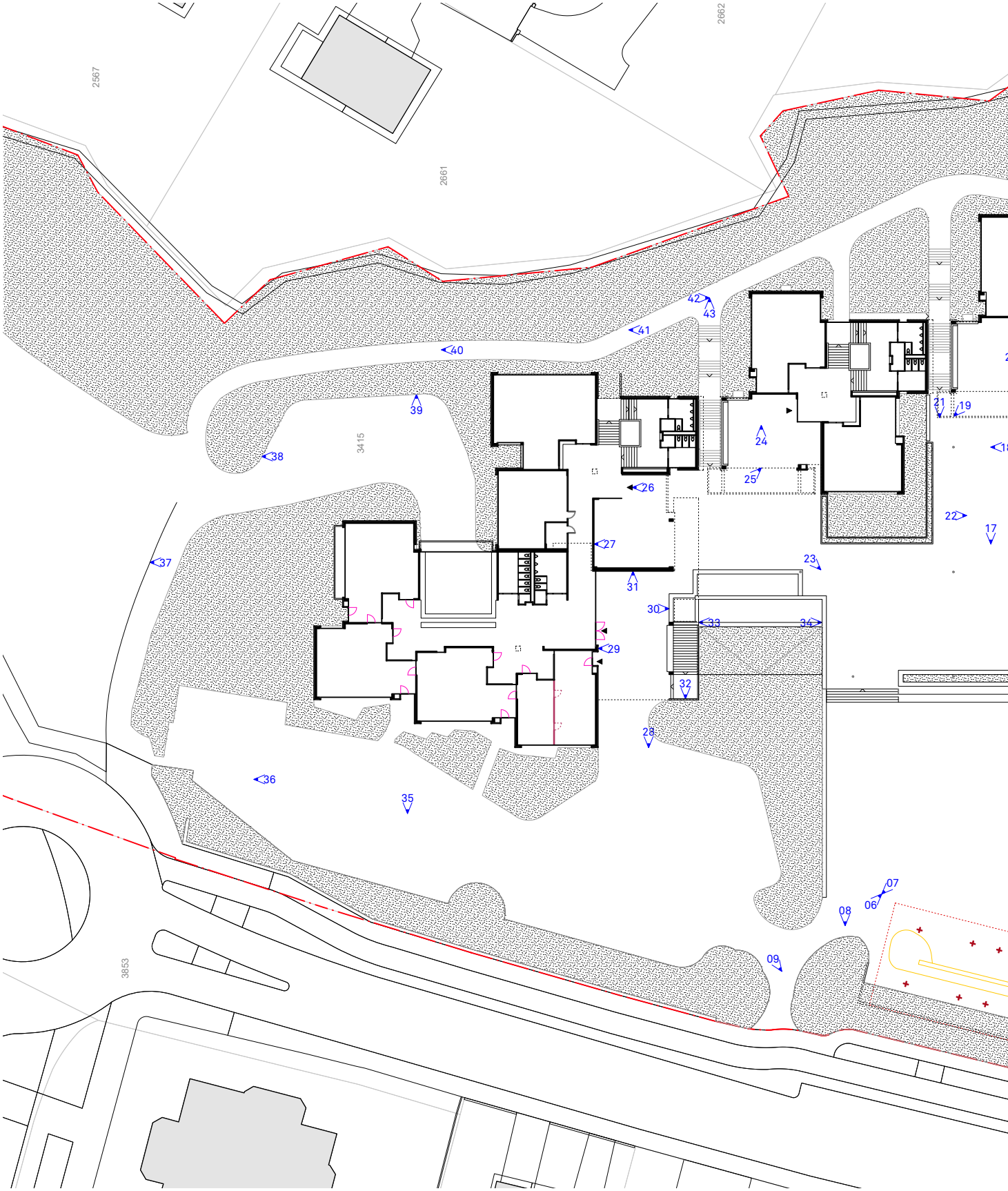
2567
2661
2662
3415
3853
36
35
37
38
39
40
41
42
43
24
25
26
27
31
30
33
34
29
32
28
22
23
21
19
17
07
06
08
09

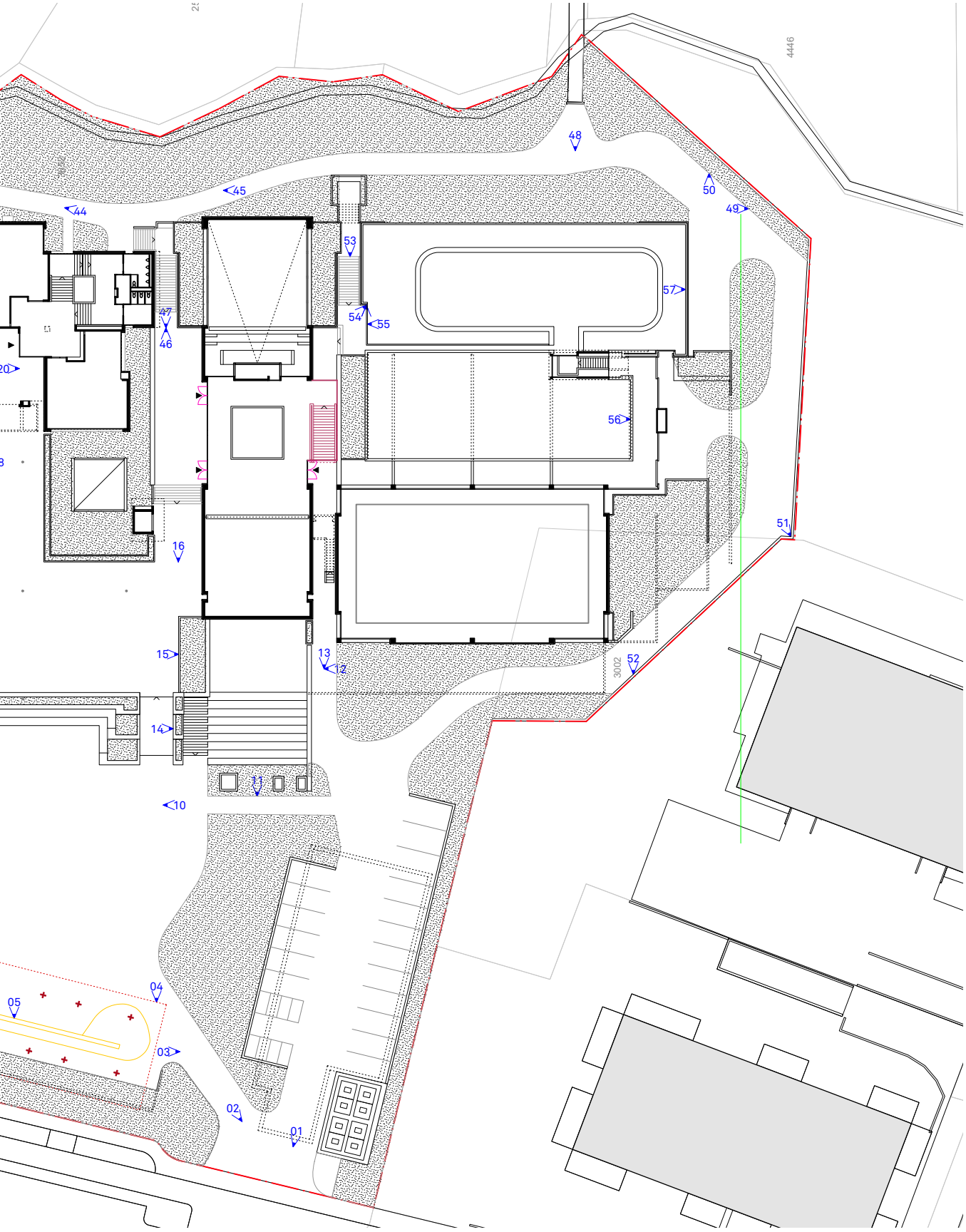
4446
48
50
49
45
44
53
57
54
55
47
46
56
51
16
15
13
12
52
3002
14
11
10
04
05
03
02
01



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06



Photo 07



Photo 08



Photo 09

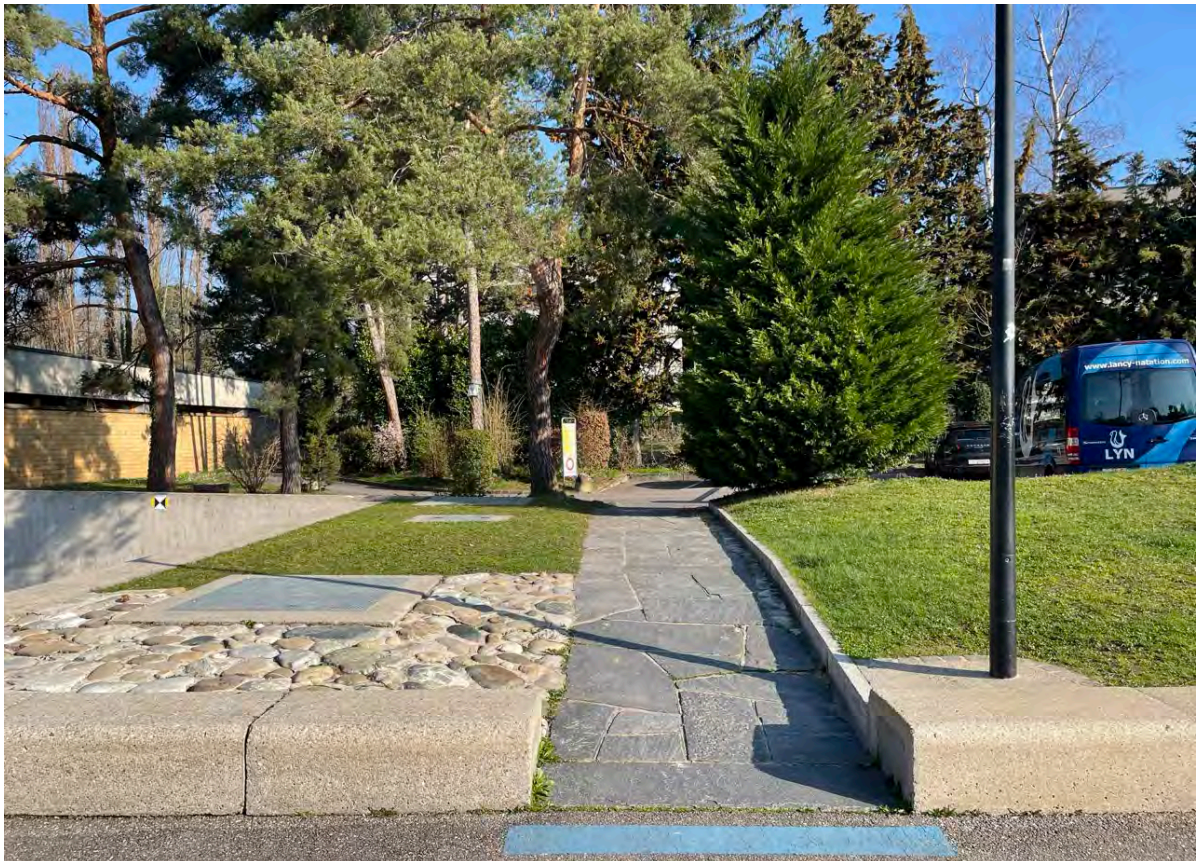

Photo 10



Photo 11



Photo 12

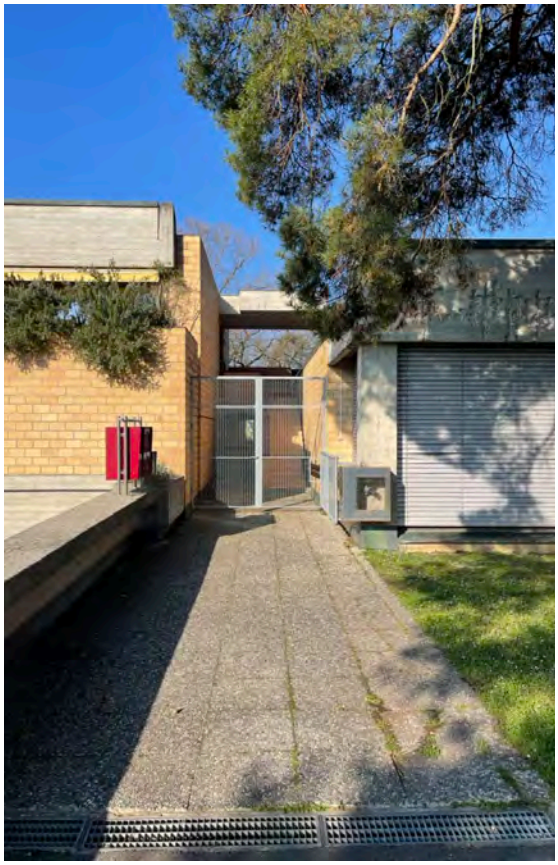

Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20

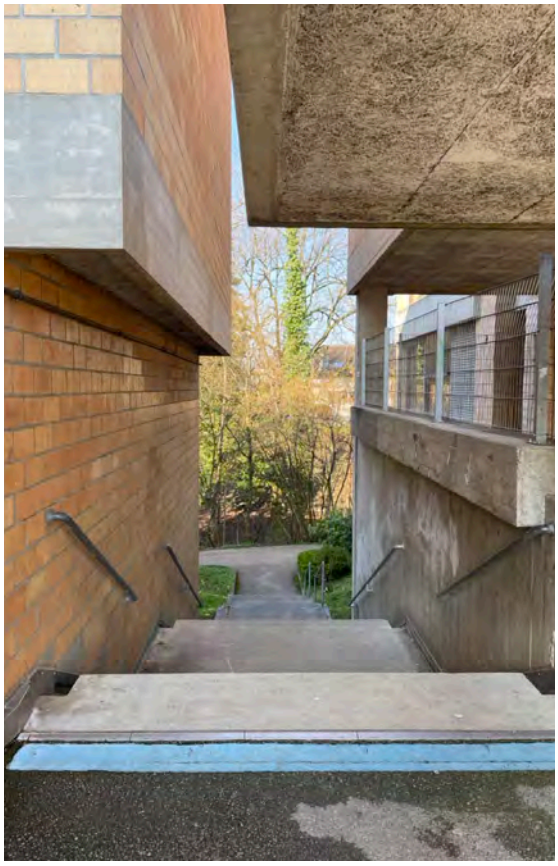

Photo 21

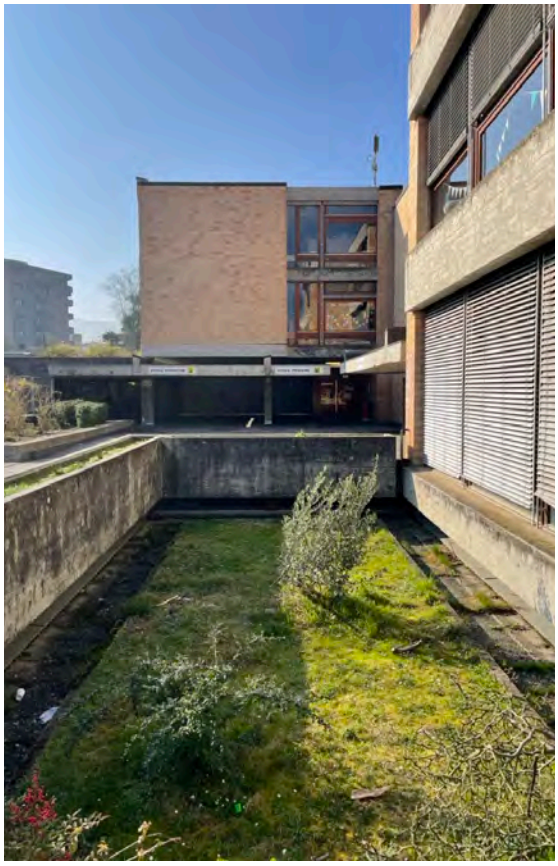

Photo 22



Photo 23



Photo 24



Photo 25

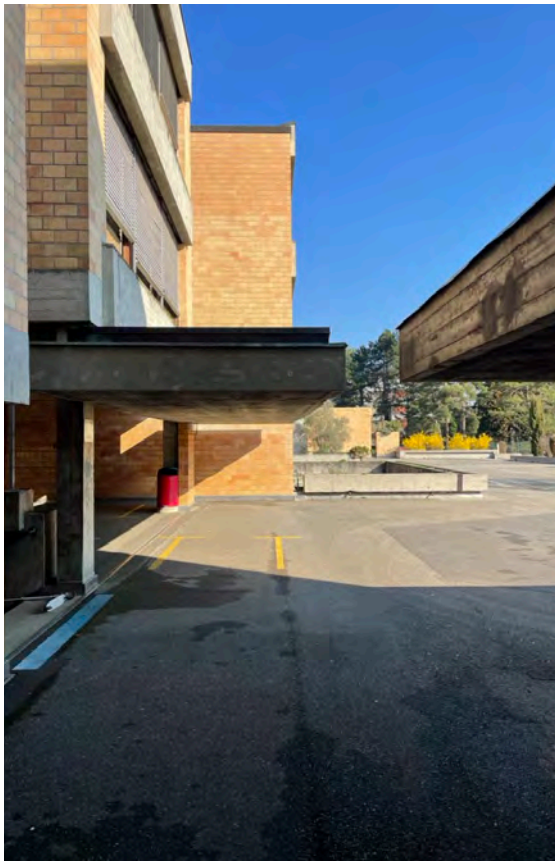

Photo 26

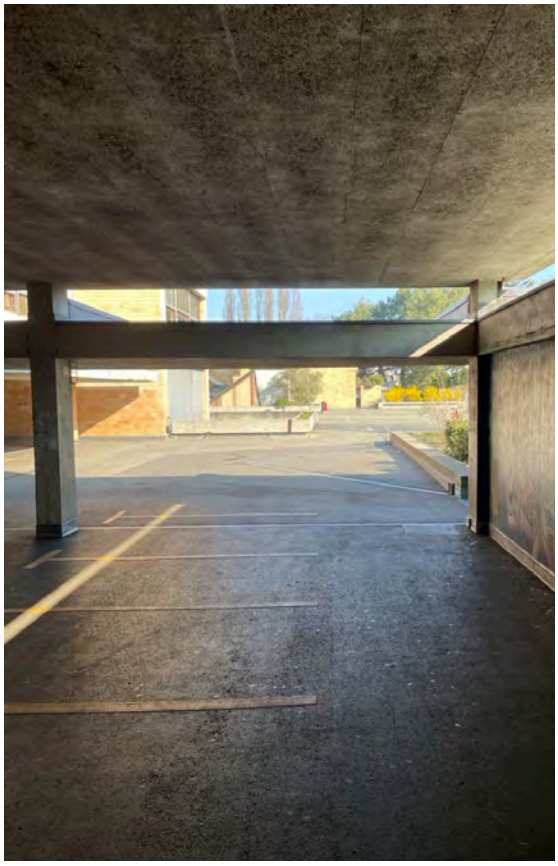

Photo 27



Photo 28



Photo 29



Photo 30

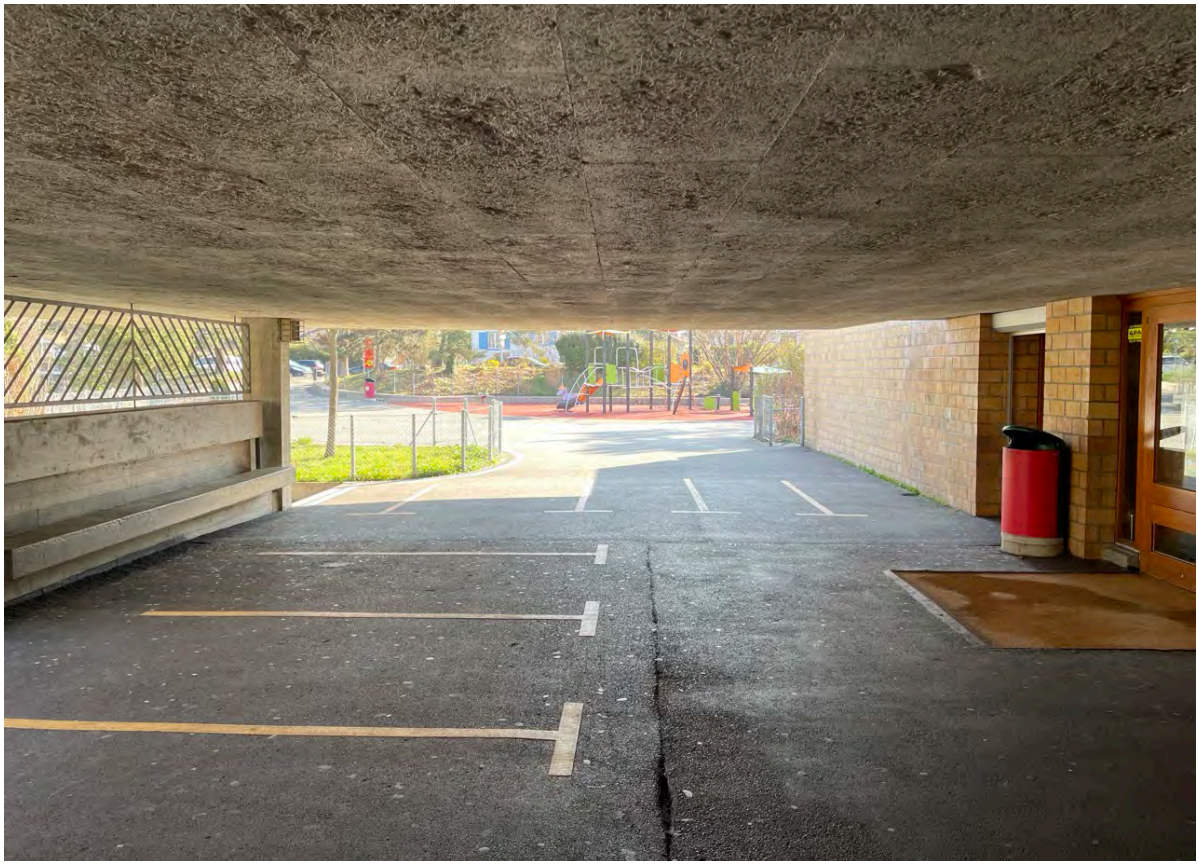

Photo 31



Photo 32



Photo 33



Photo 34



Photo 35



Photo 36



Photo 37



Photo 38



Photo 39



Photo 40



Photo 41



Photo 42

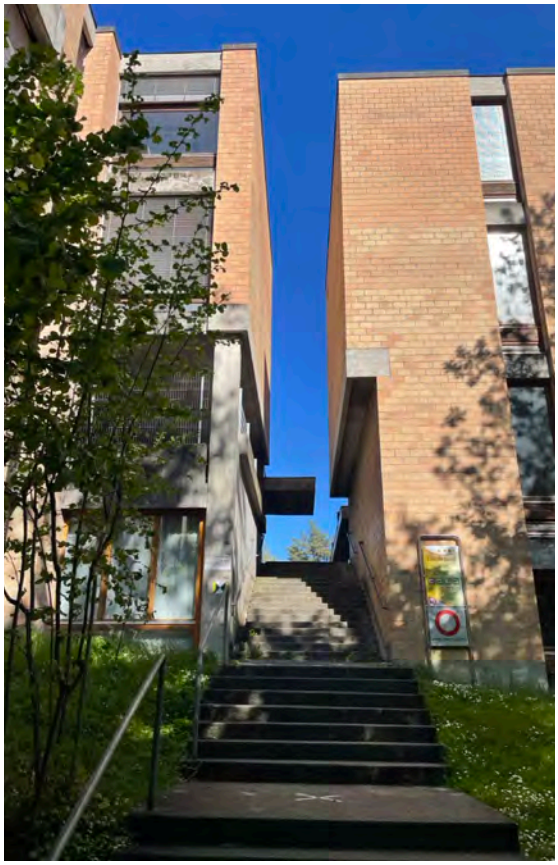

Photo 43



Photo 44

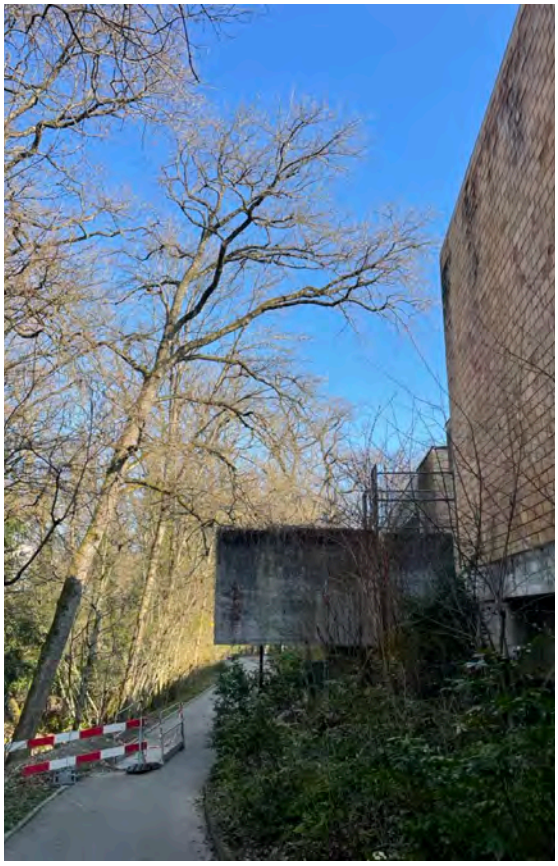

Photo 45



Photo 46

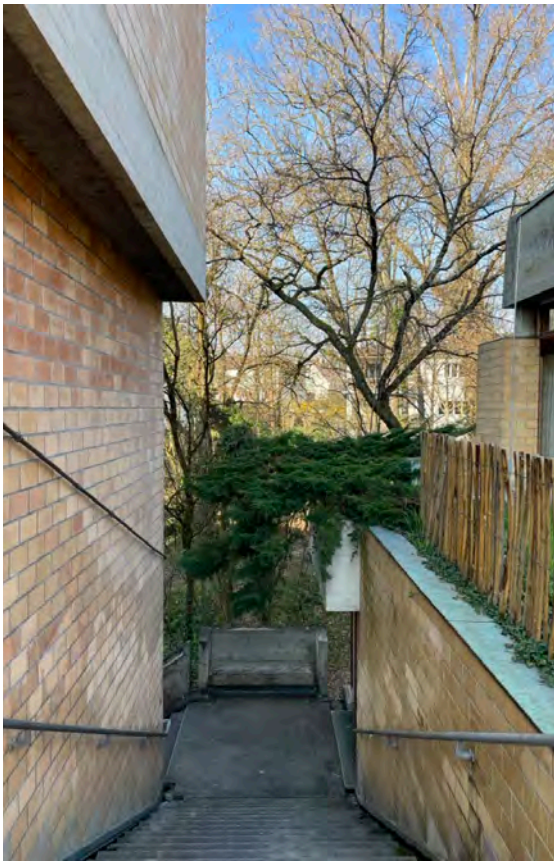

Photo 47



Photo 48



Photo 49



Photo 50



Photo 51



Photo 52



Photo 53



Photo 54



Photo 55



Photo 56



Photo 57

SOUS-SOL 2

Bloc B

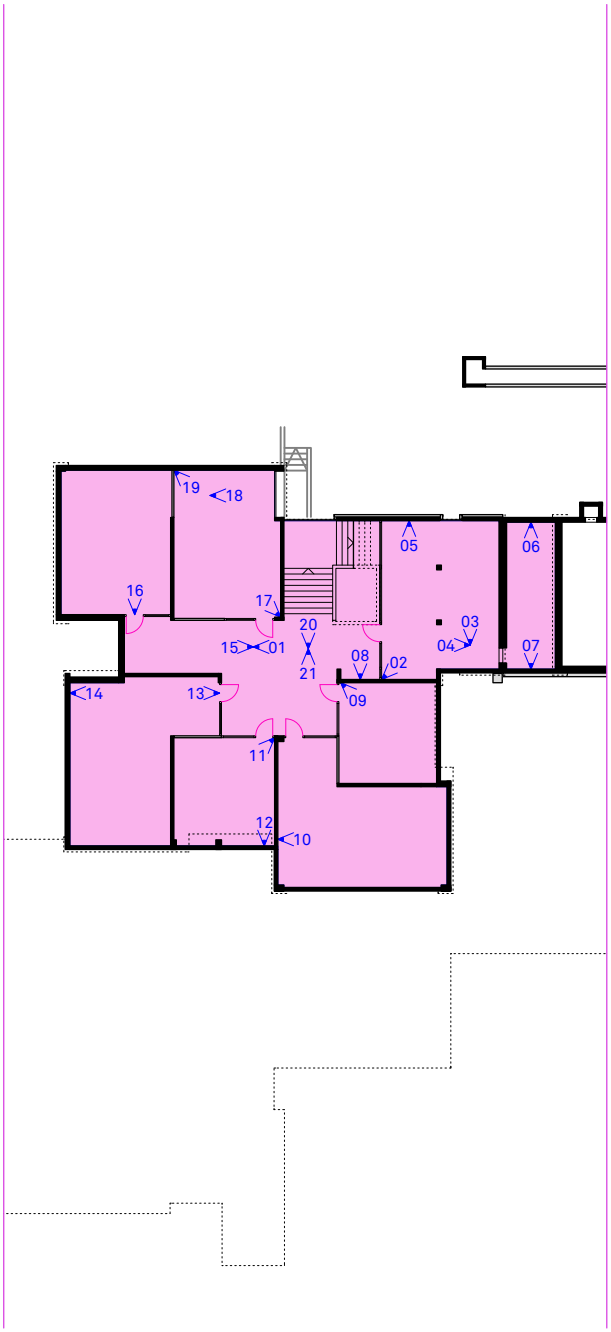

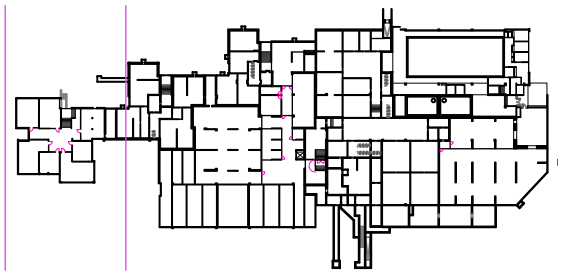



Photo 01

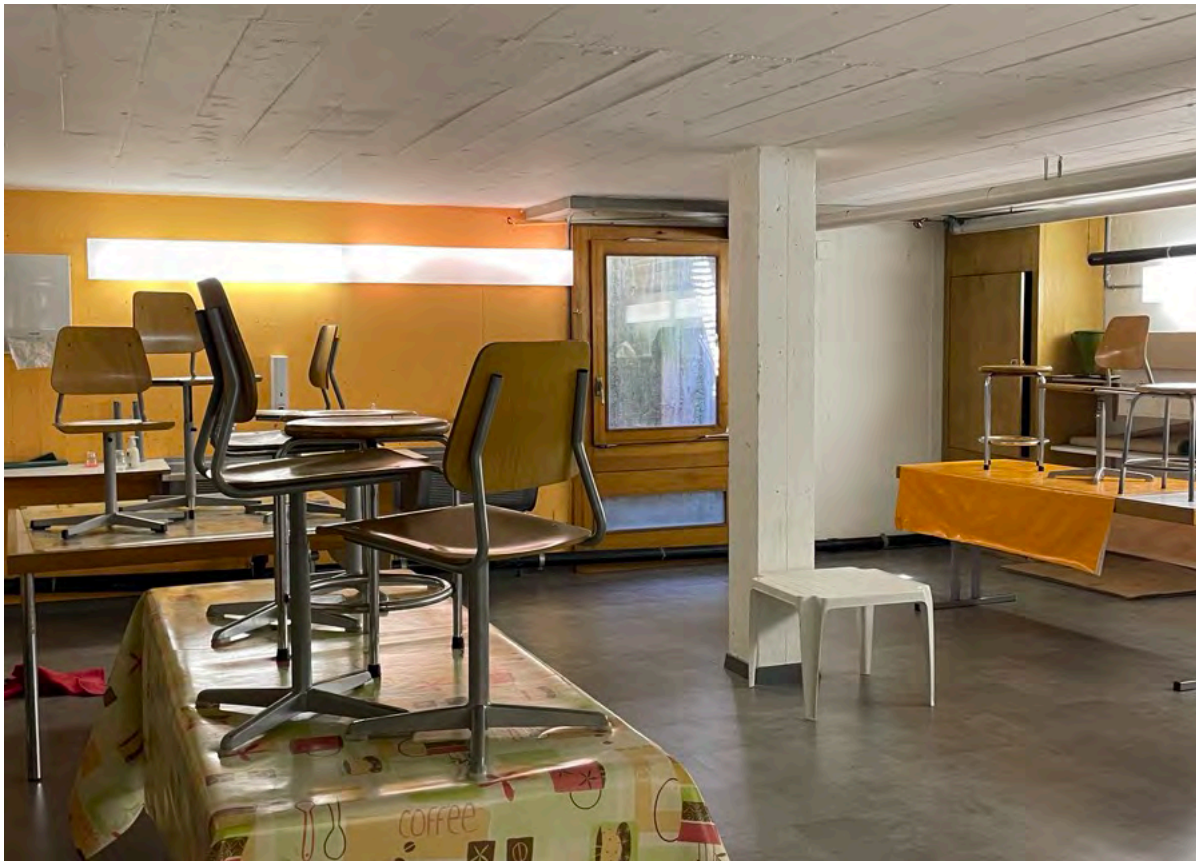

Photo 02



Photo 03



Photo 04

Photo 05



Photo 05



Photo 06



Photo 07



Photo 08



Photo 09



Photo 10



Photo 11

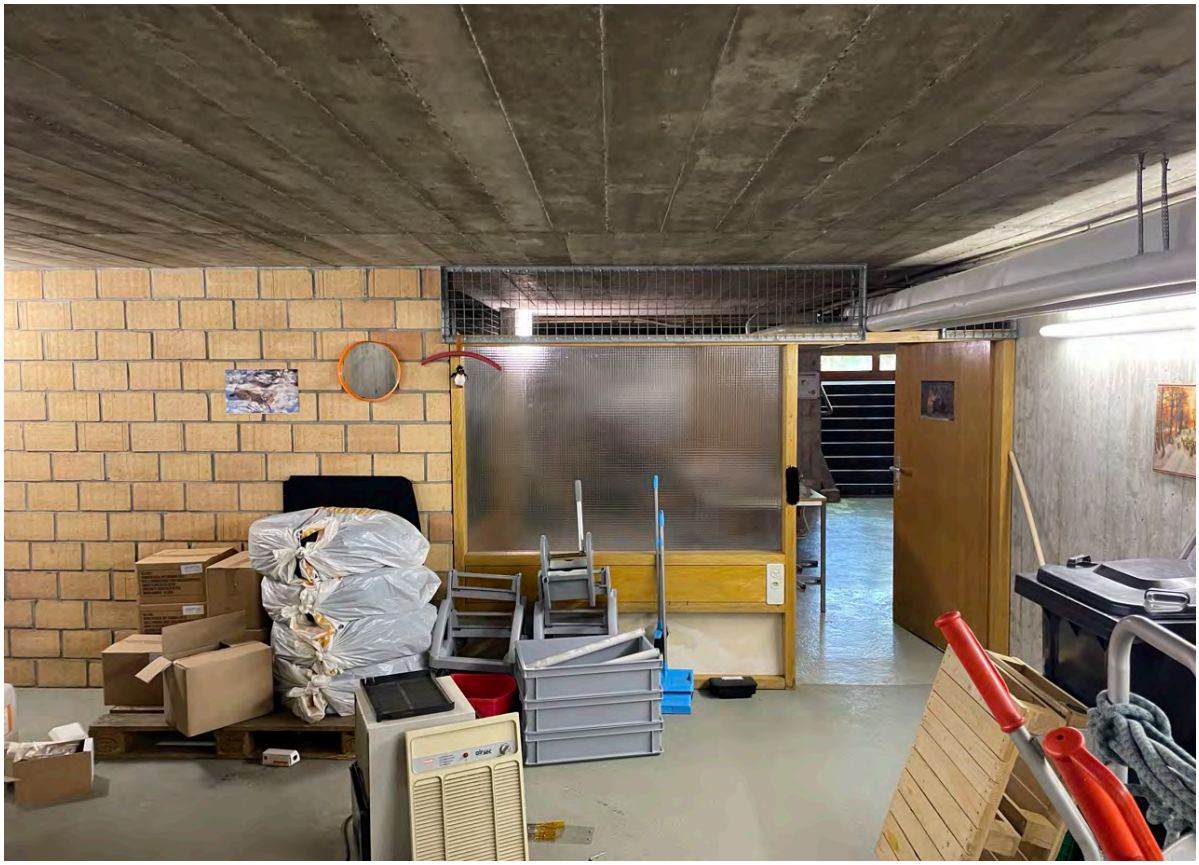

Photo 12



Photo 13



Photo 14

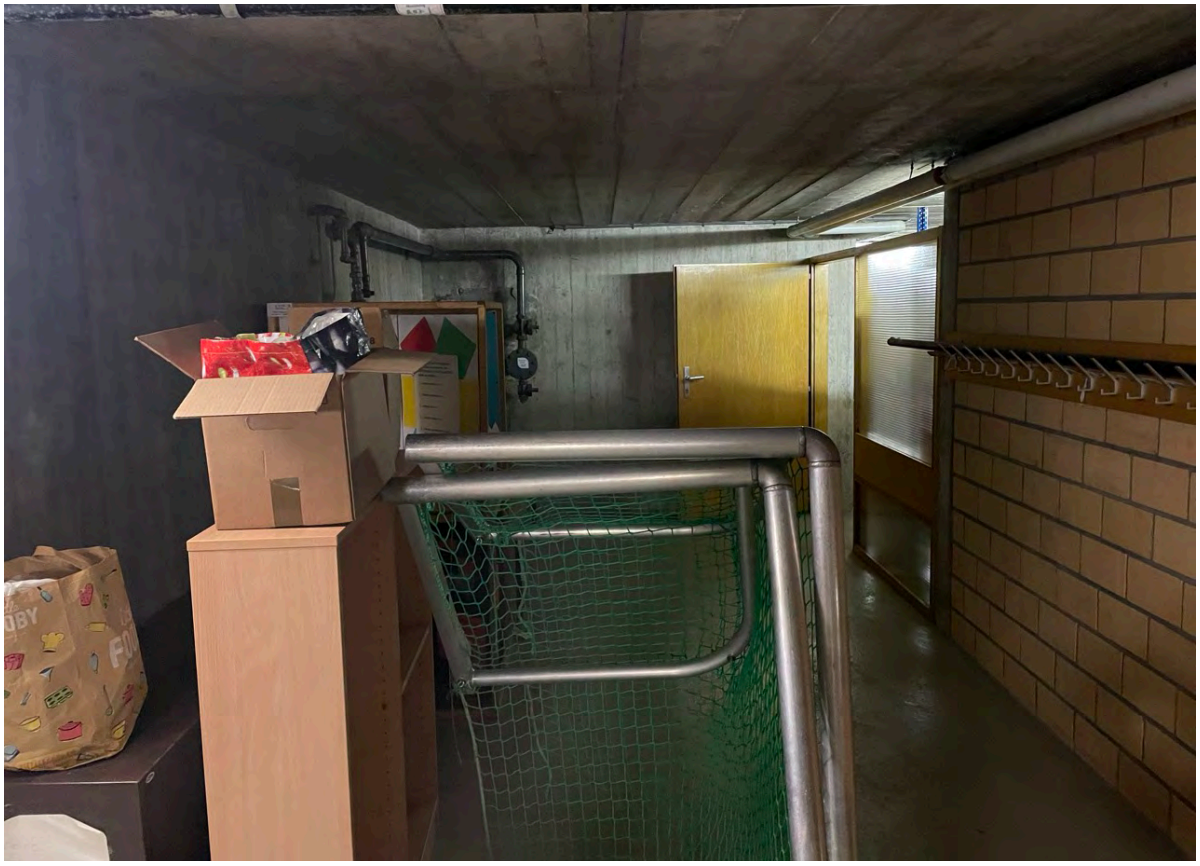

Photo 15



Photo 16

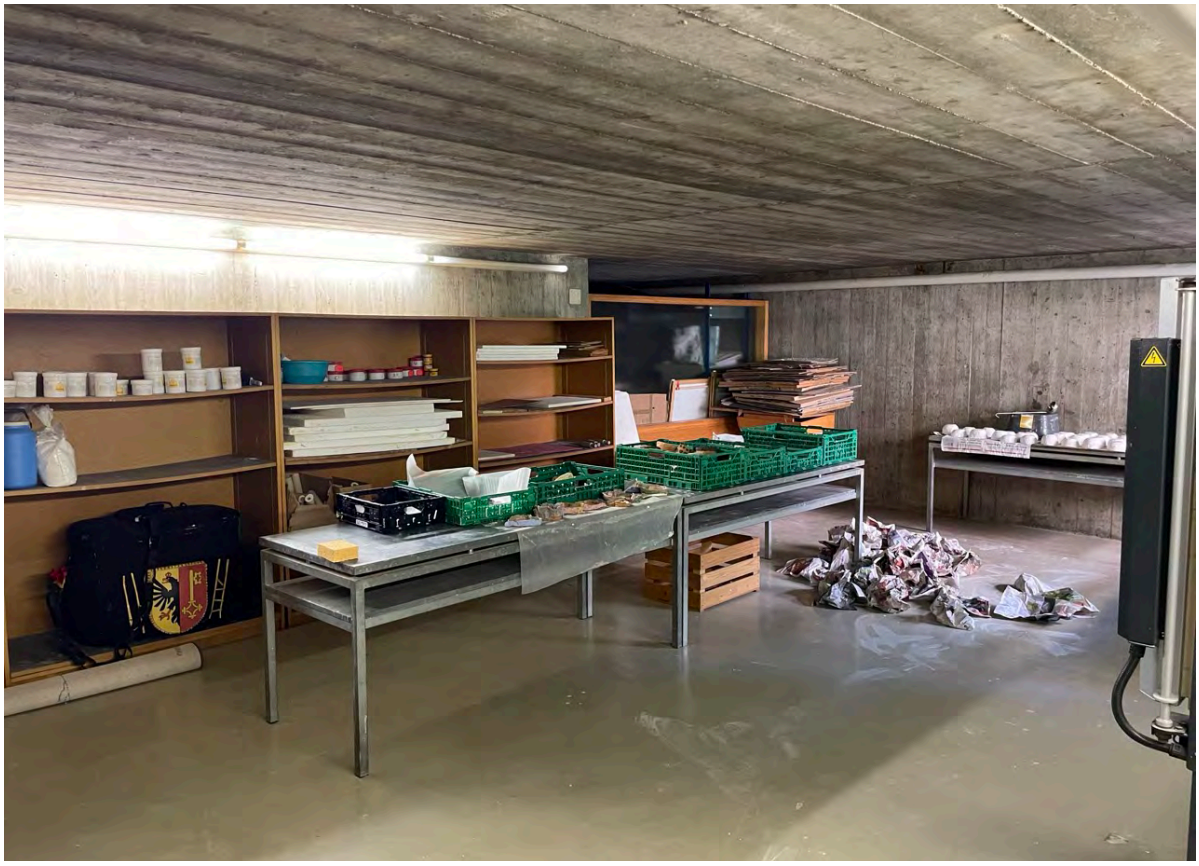

Photo 17



Photo 18



Photo 19

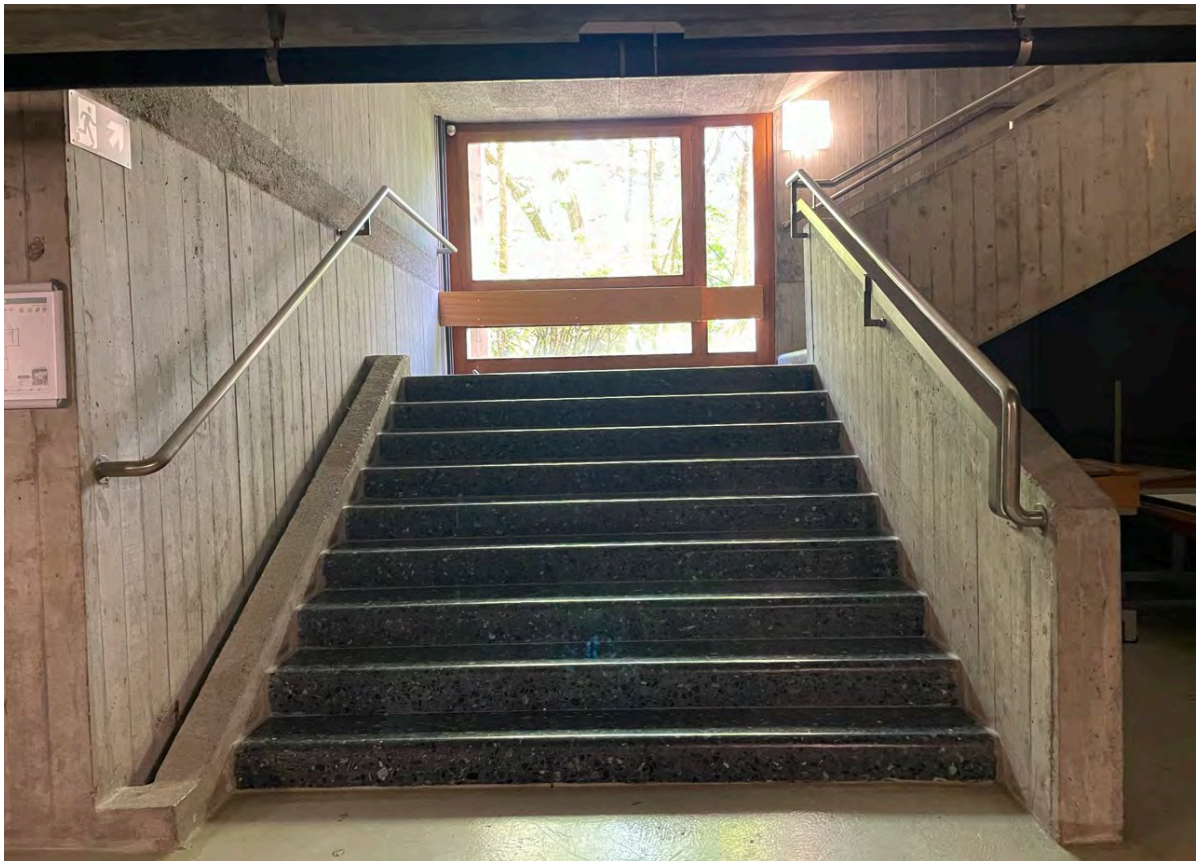

Photo 20

SOUS-SOL 2

Dépôt PCi / Bourse aux vêtements

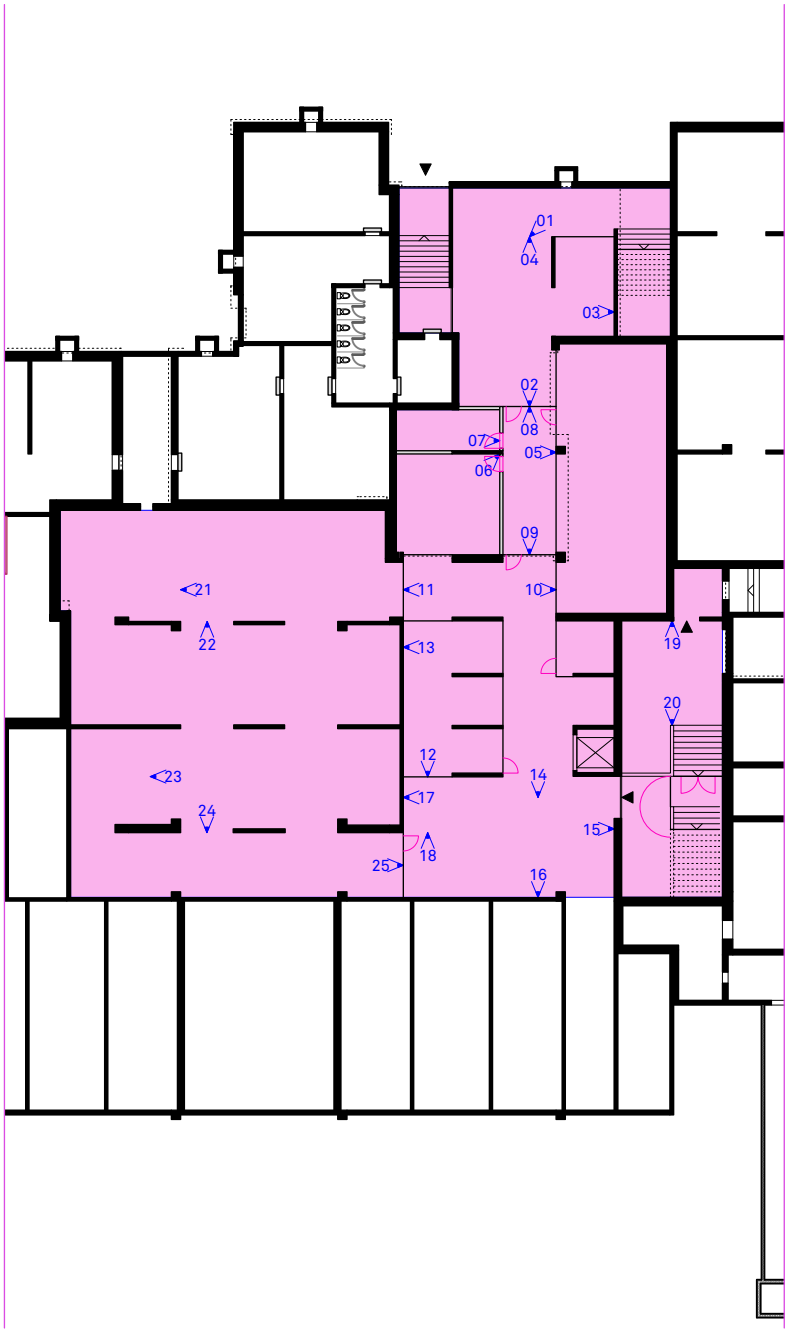

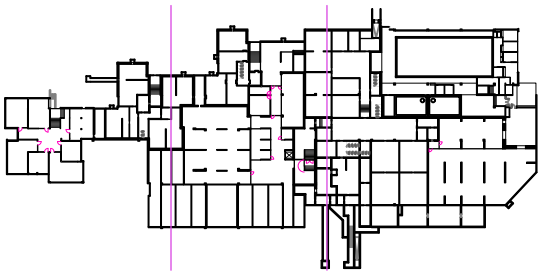



Photo 01

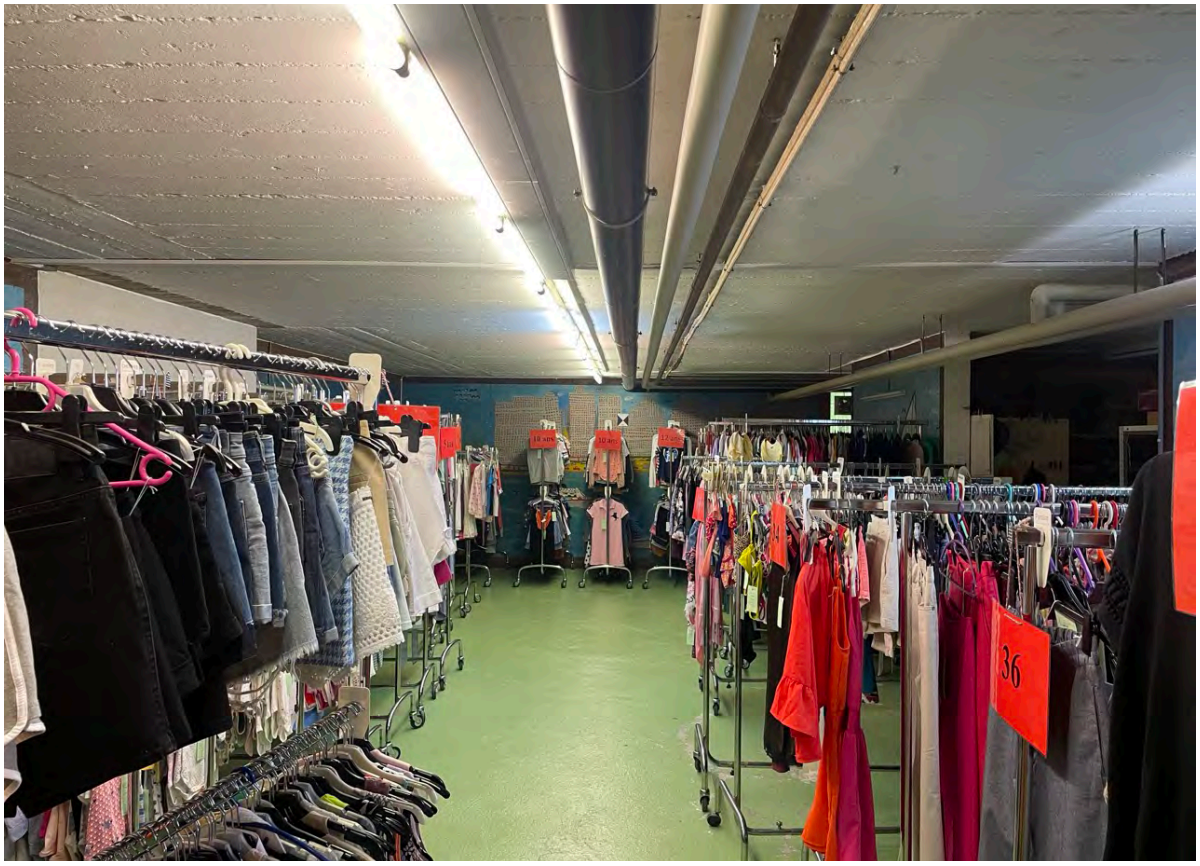

Photo 02

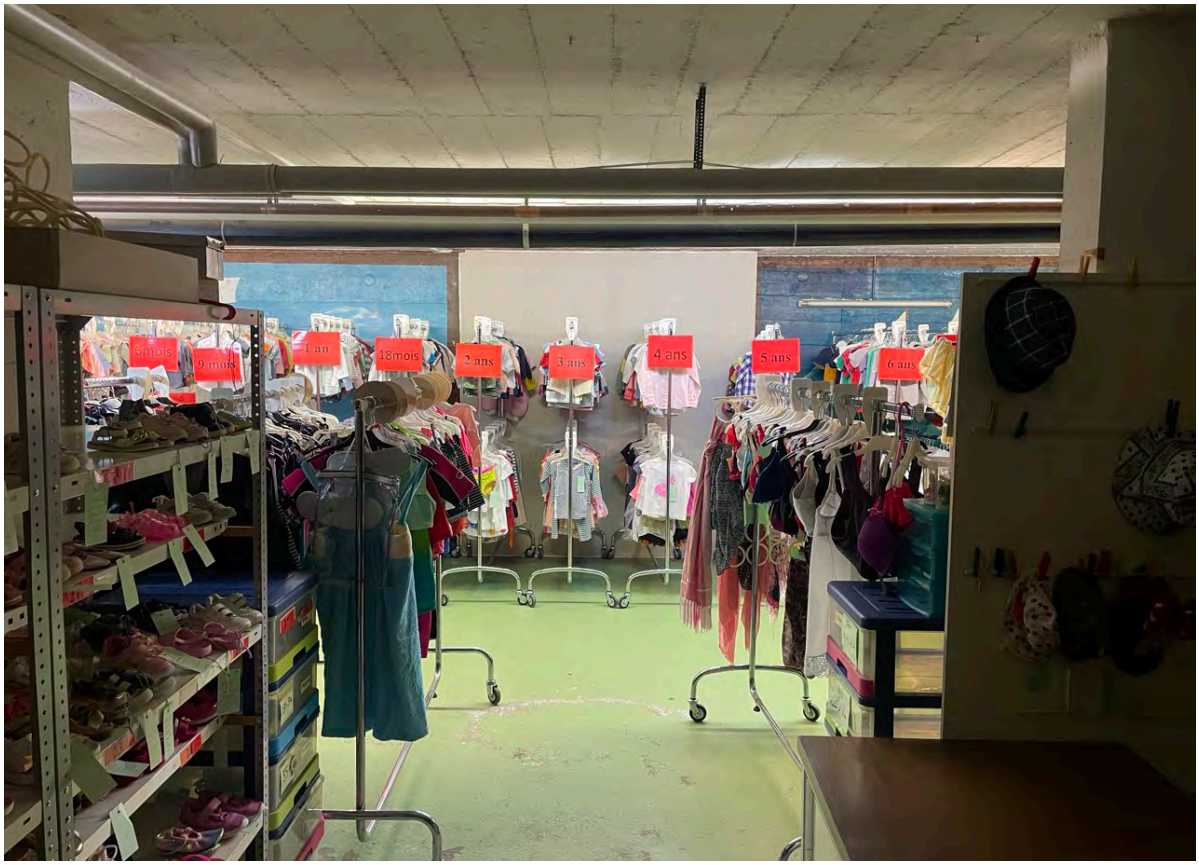

Photo 03

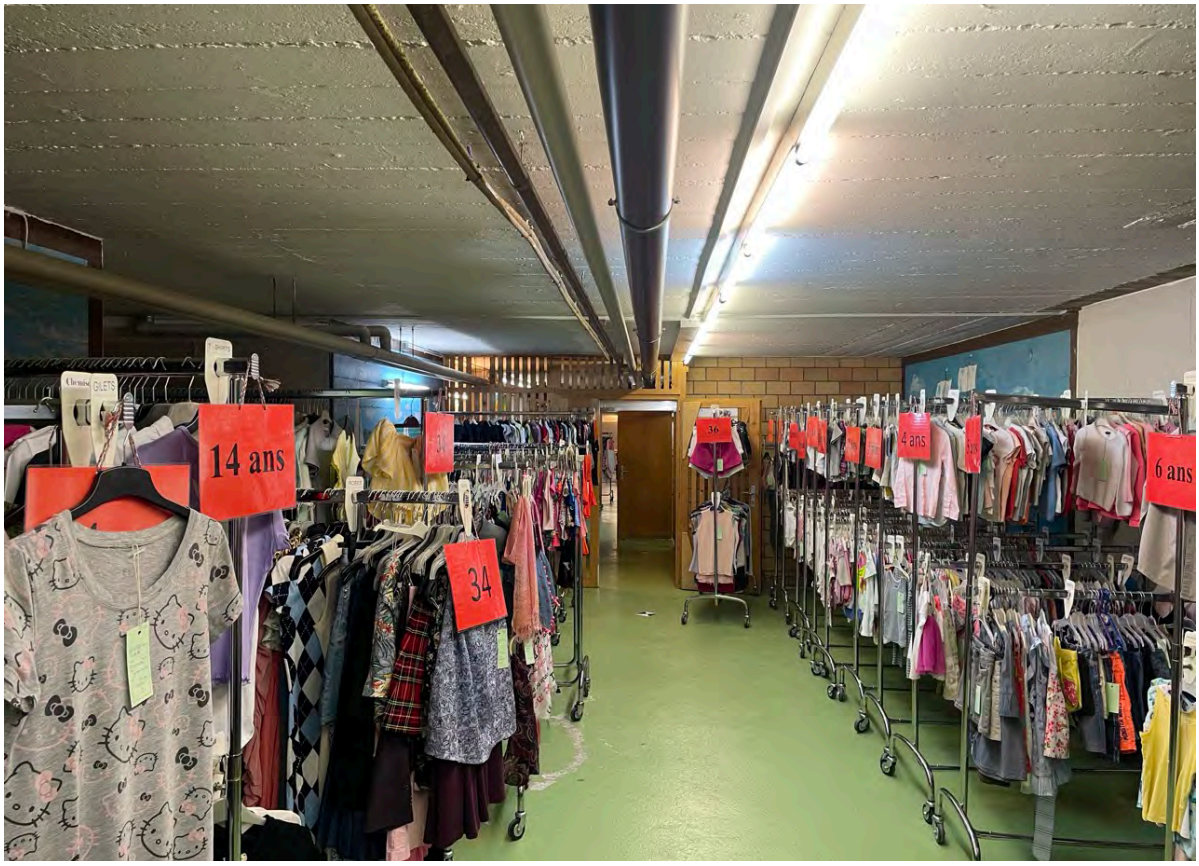

Photo 04



Photo 05



Photo 06



Photo 07



Photo 08

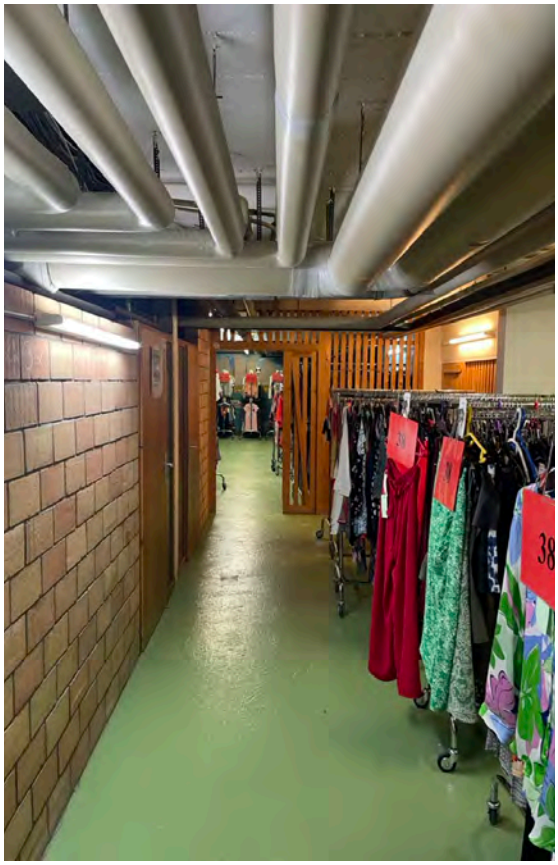

Photo 09



Photo 10



Photo 11

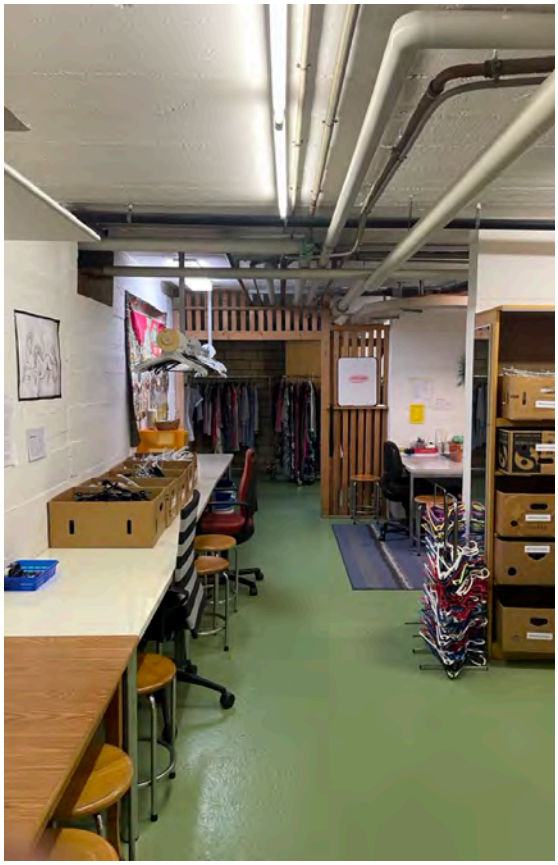

Photo 12

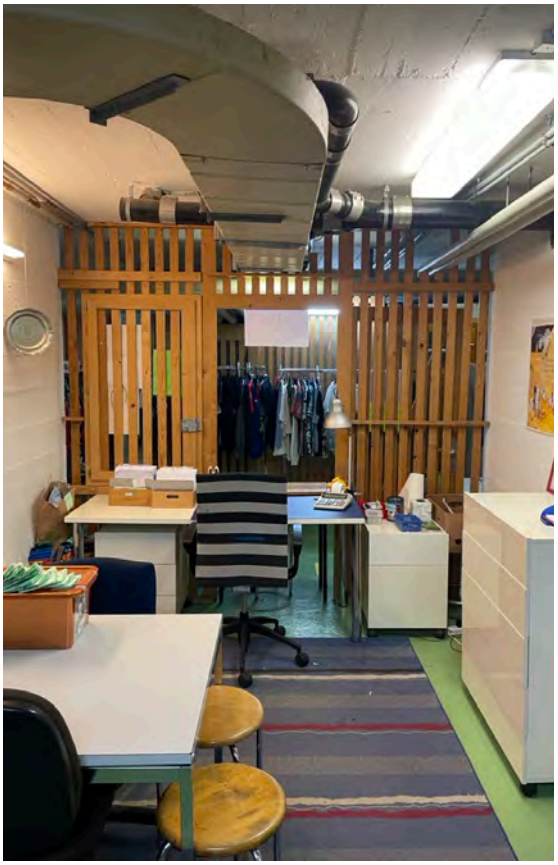

Photo 13

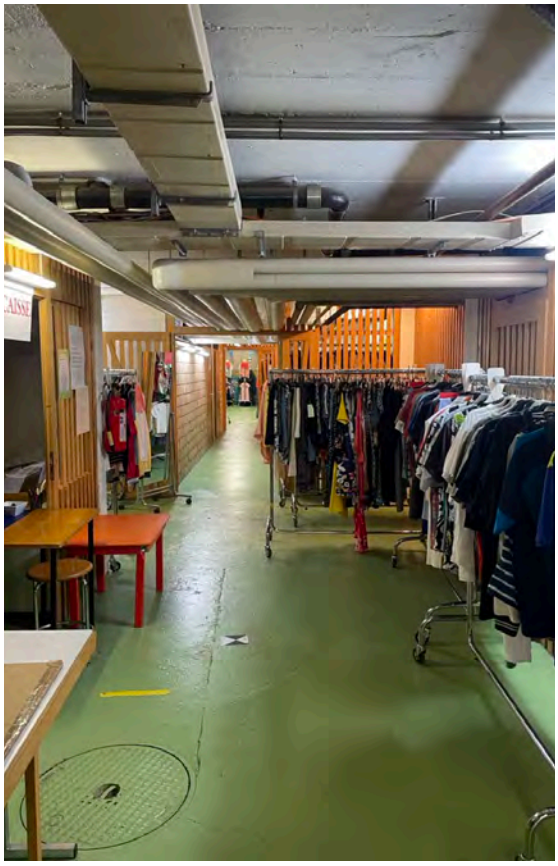

Photo 14



Photo 15

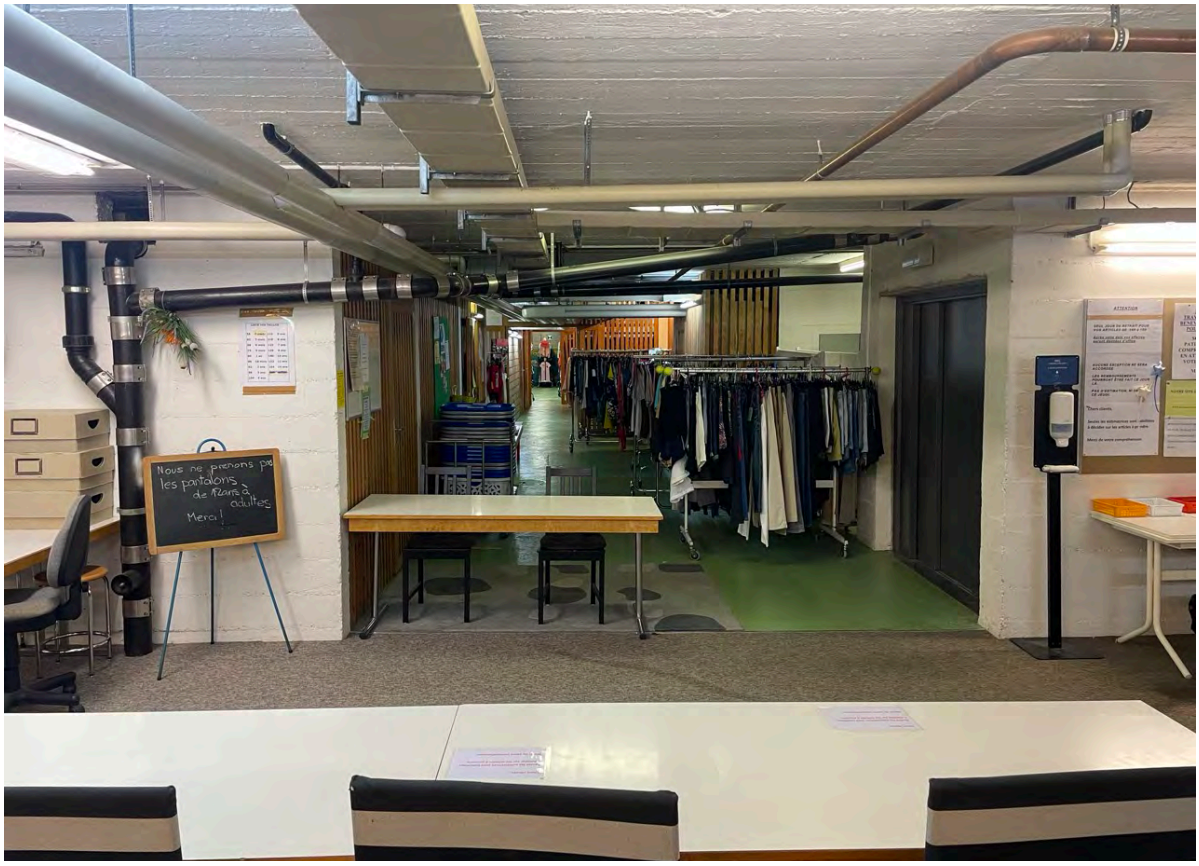

Photo 16

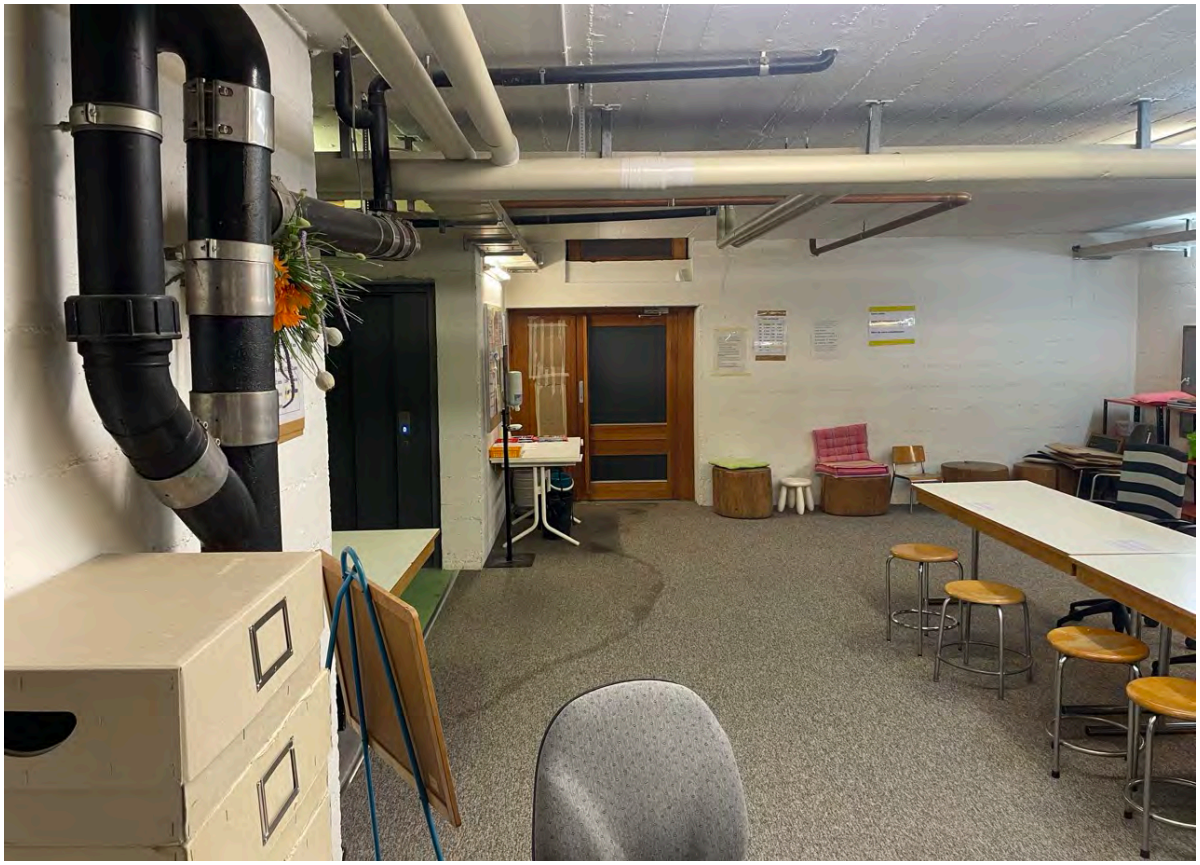

Photo 17



Photo 18

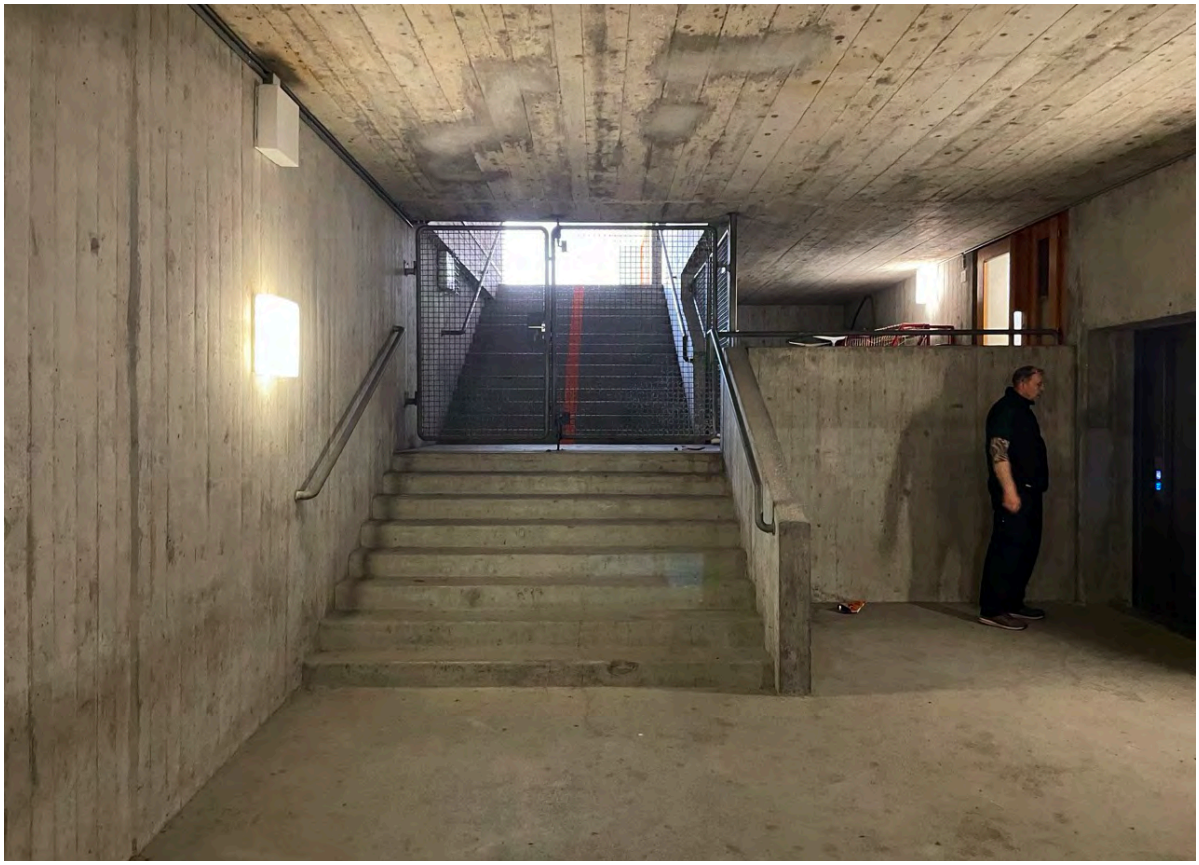

Photo 19

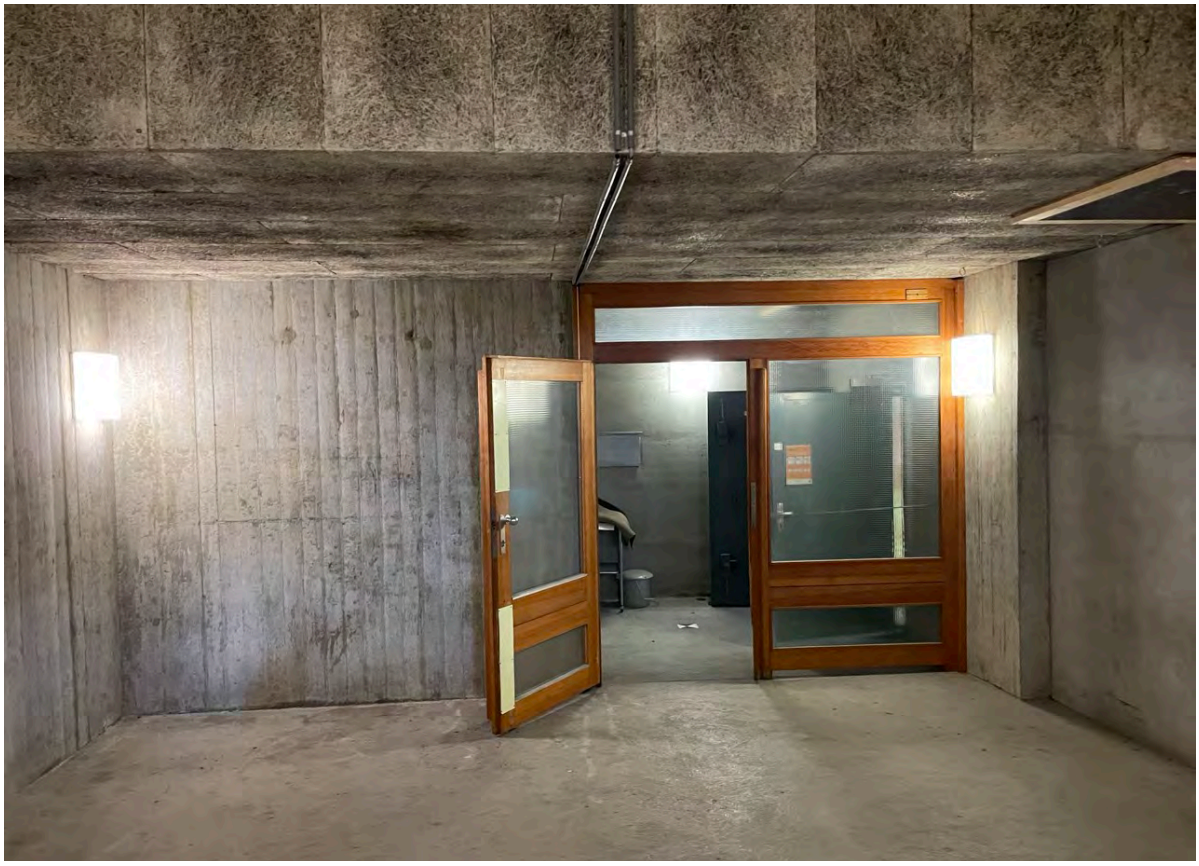

Photo 20



Photo 21

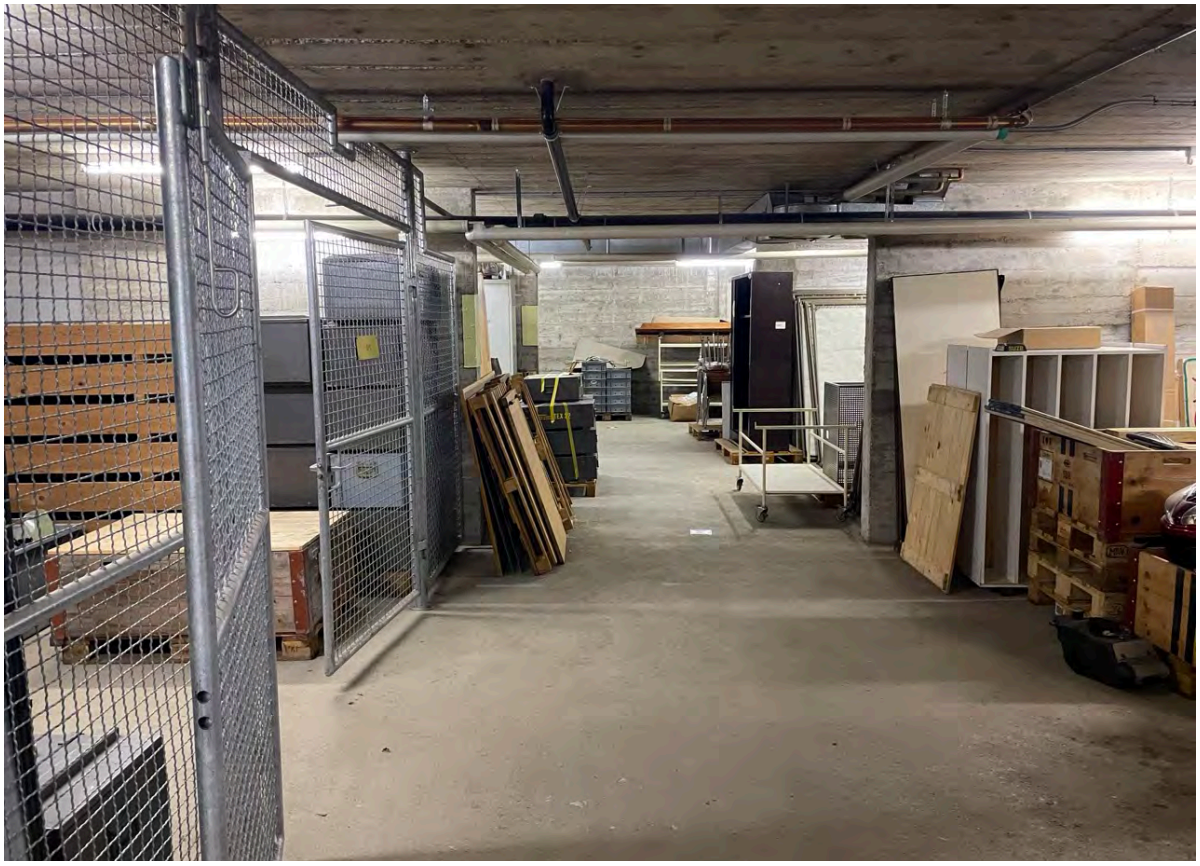

Photo 22



Photo 23



Photo 24

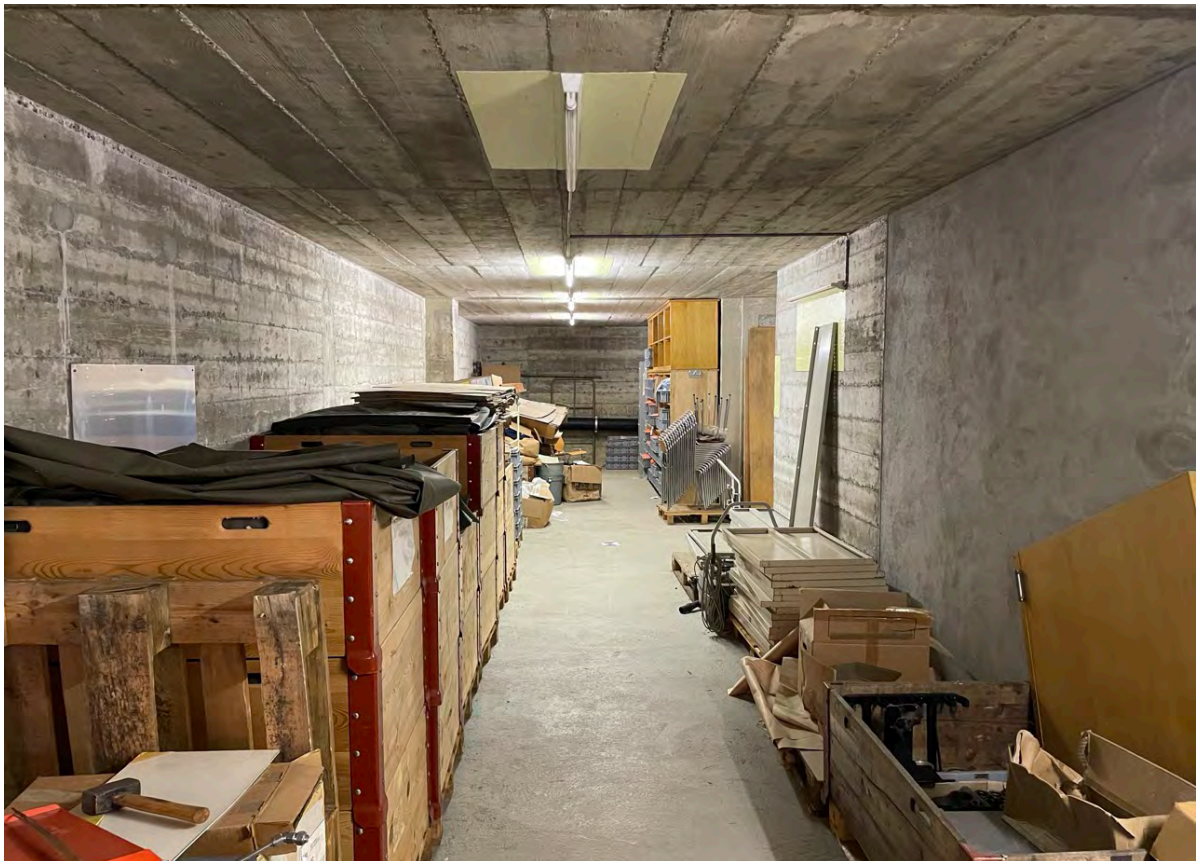

Photo 25

SOUS-SOL 2

Poste PCi

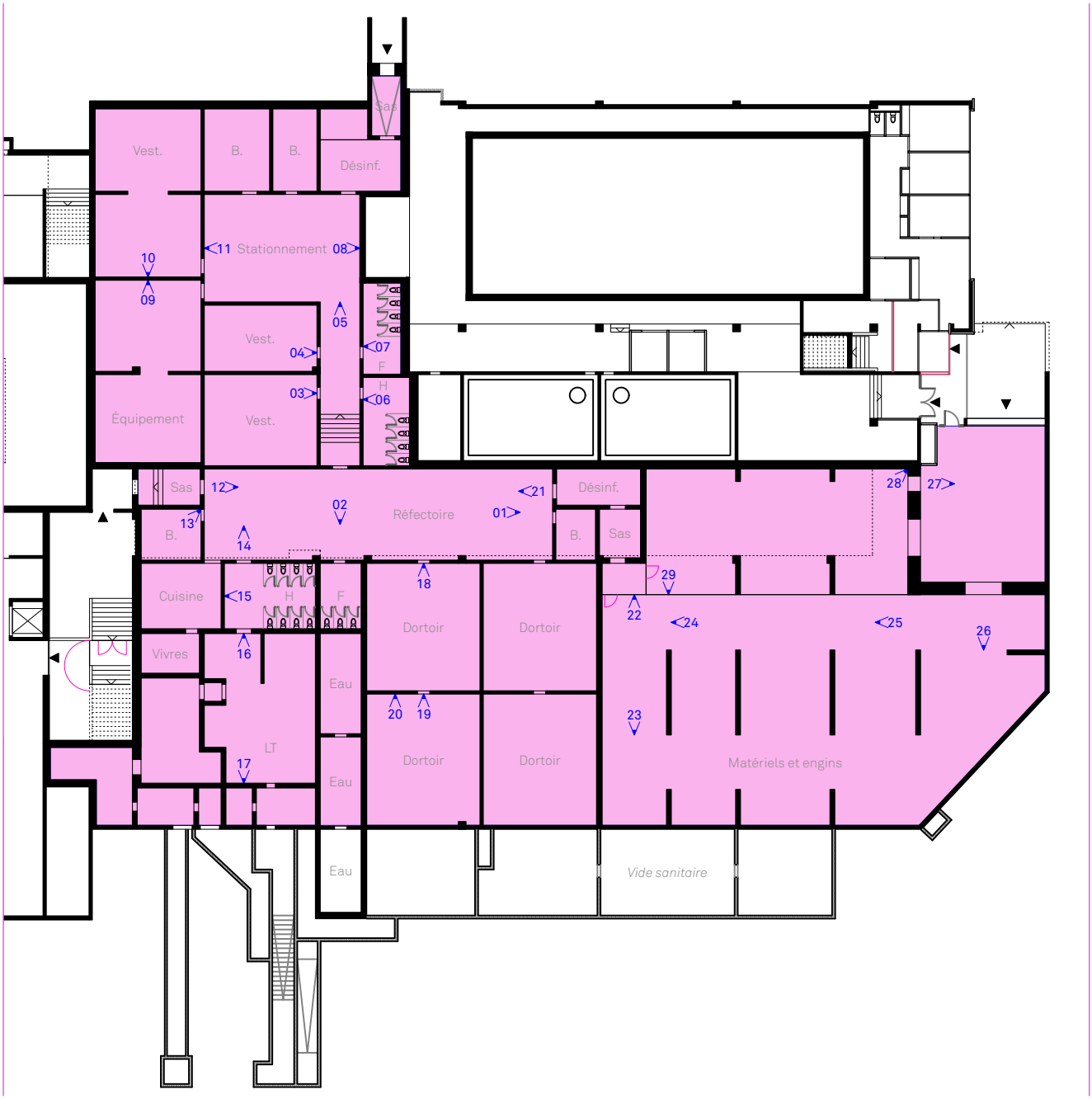

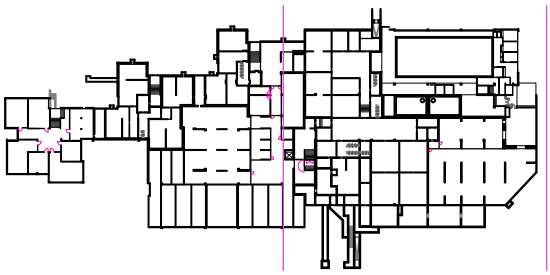



Photo 01



Photo 02

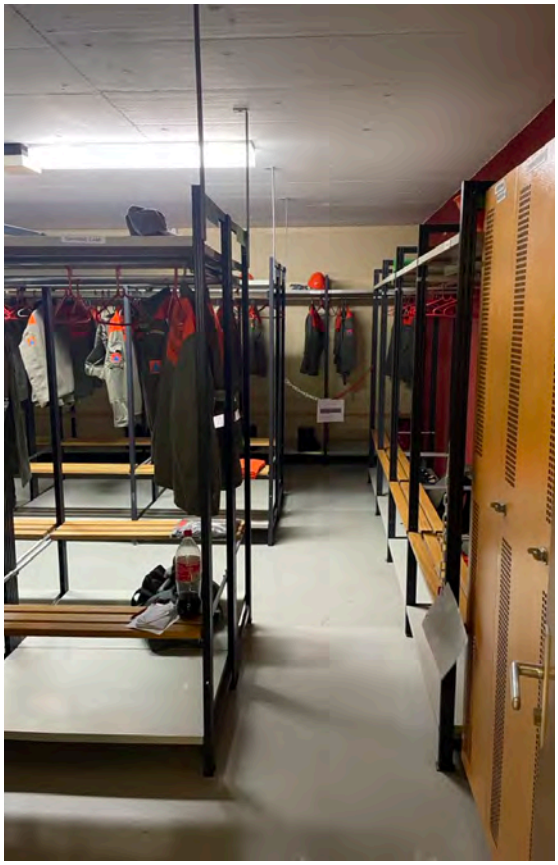

Photo 03

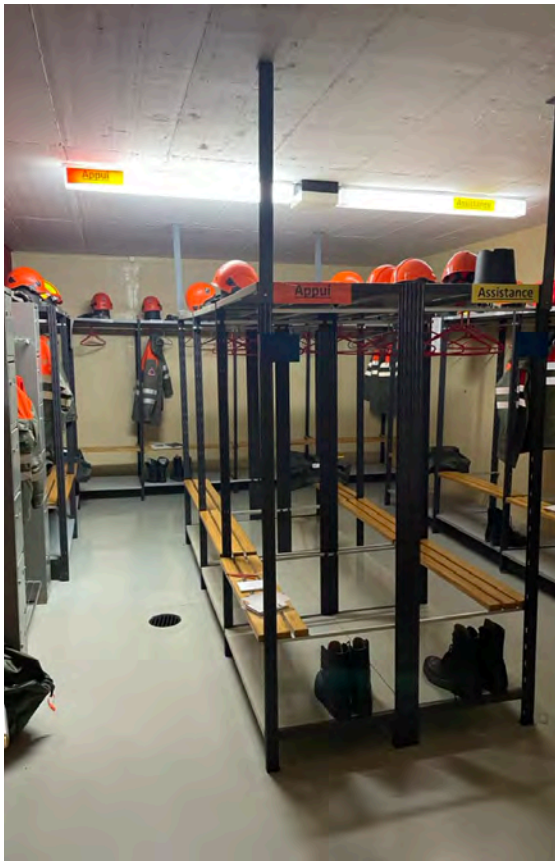

Photo 04

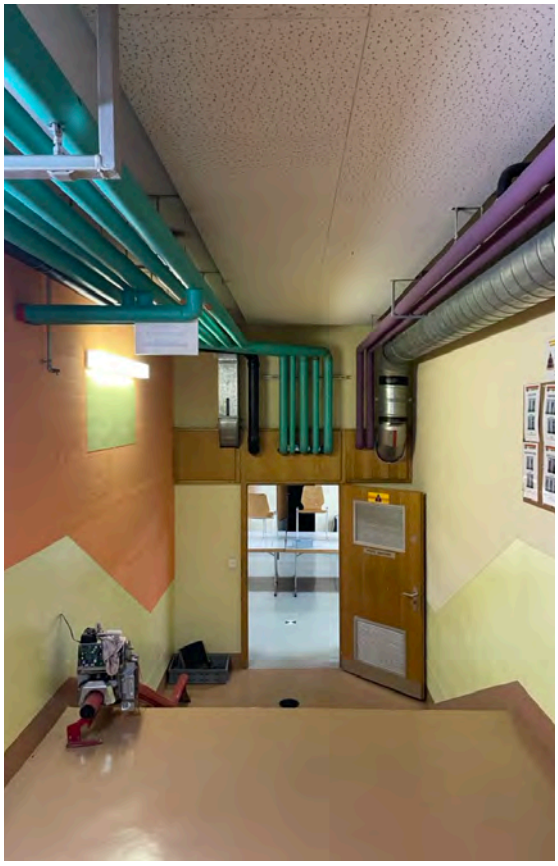

Photo 05



Photo 06



Photo 07



Photo 08

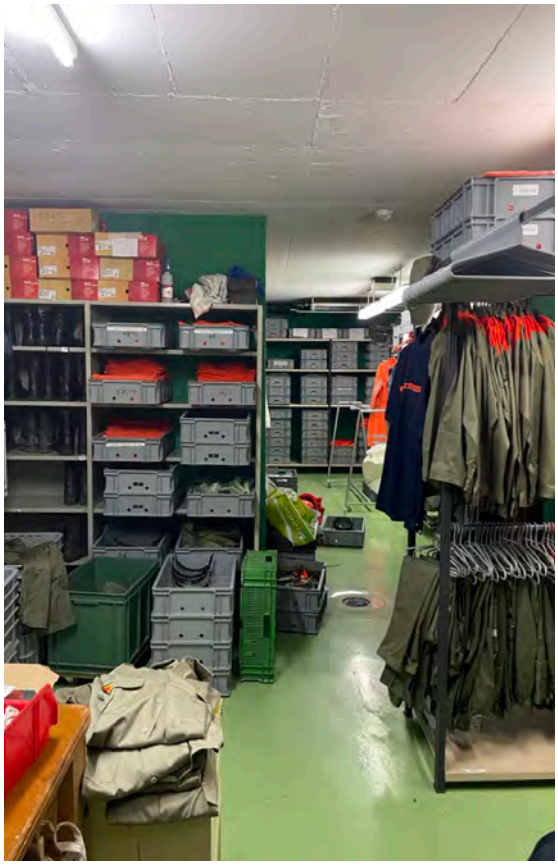

Photo 09

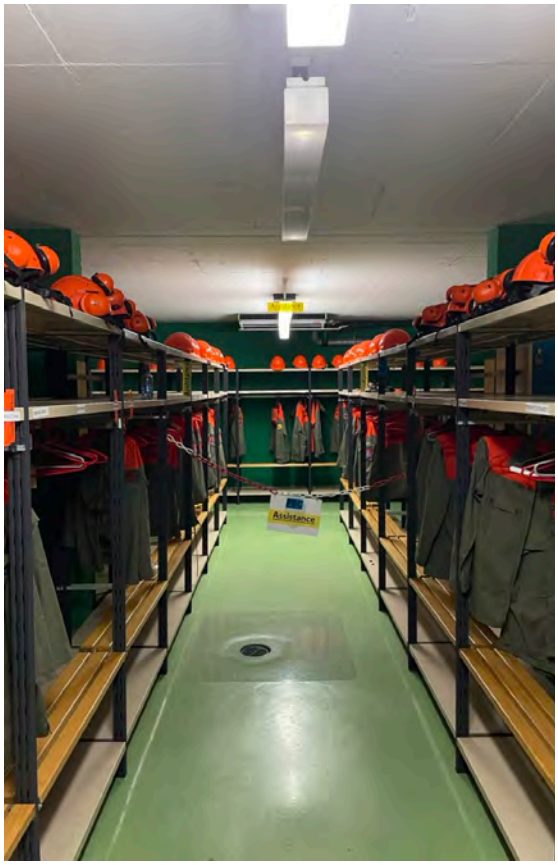

Photo 10

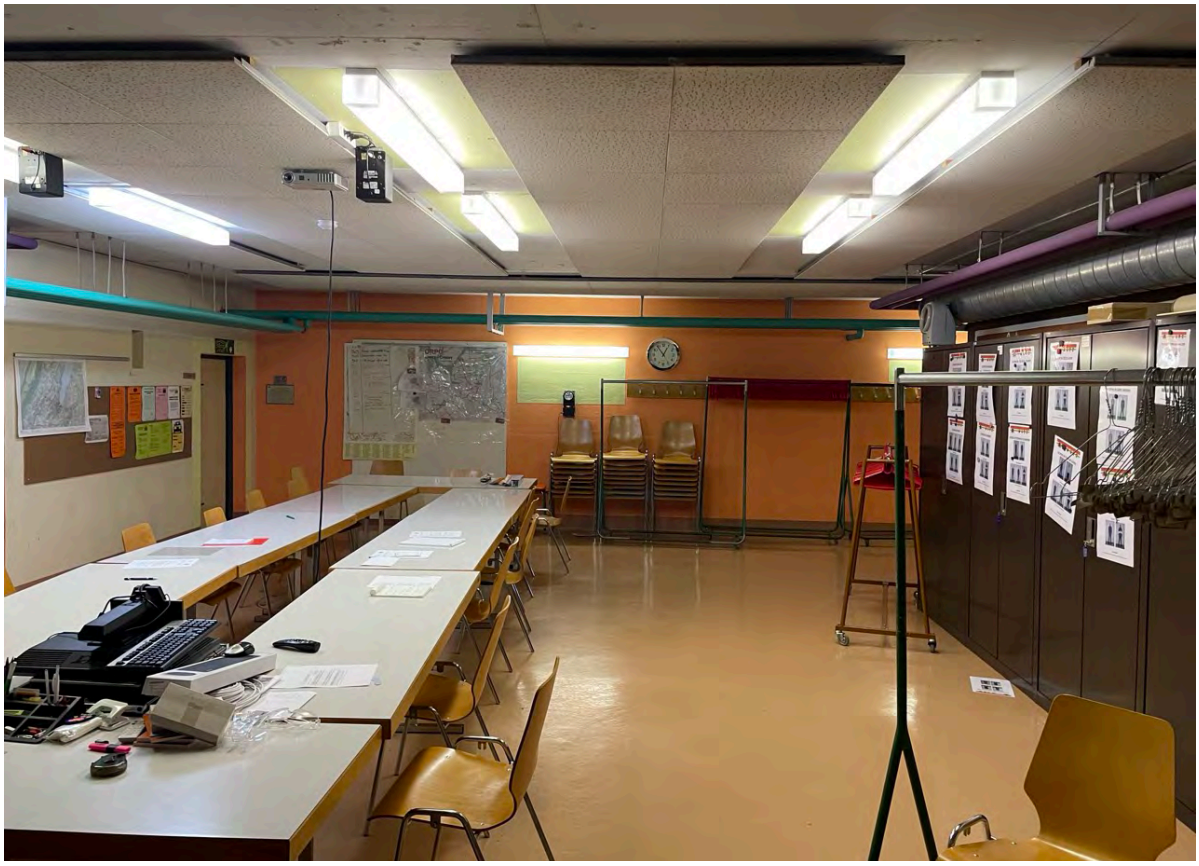

Photo 11

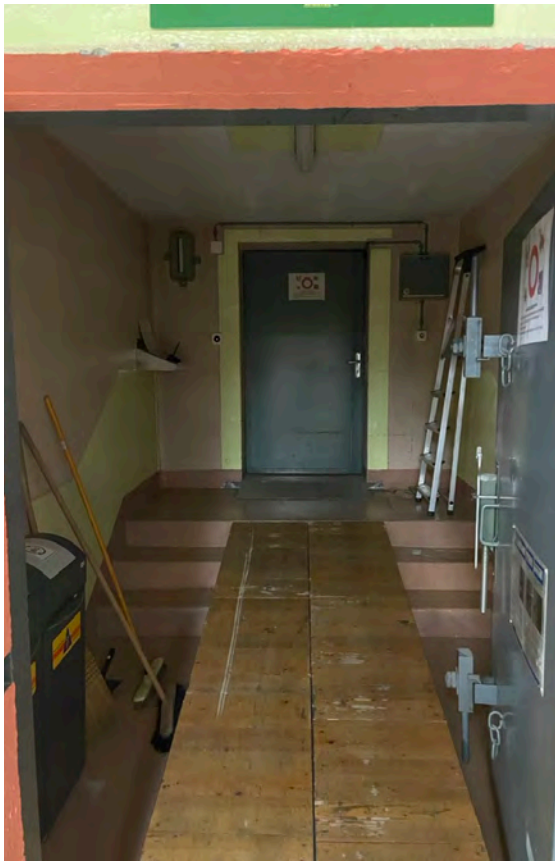

Photo 12

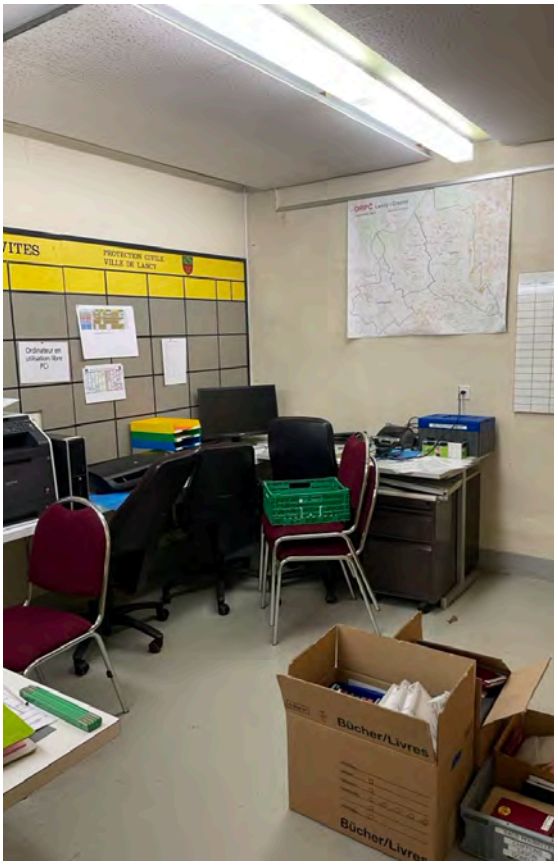

Photo 13



Photo 14



Photo 15

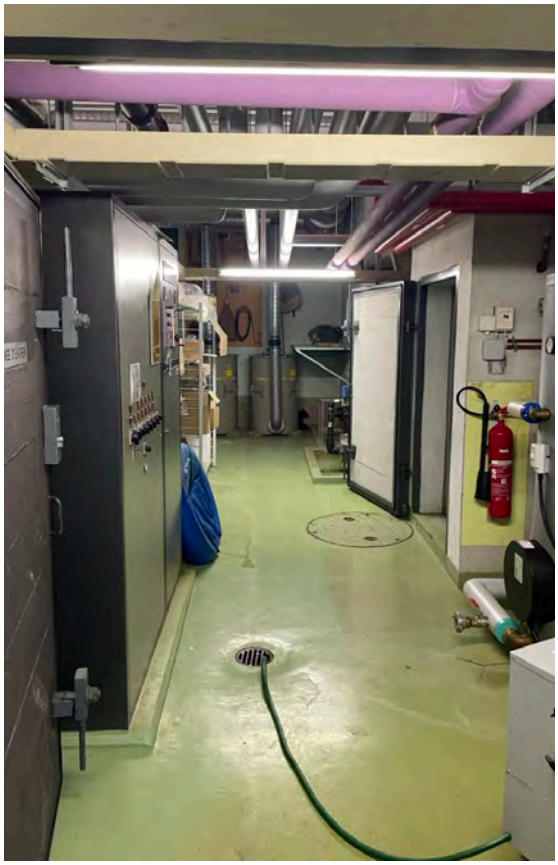

Photo 16

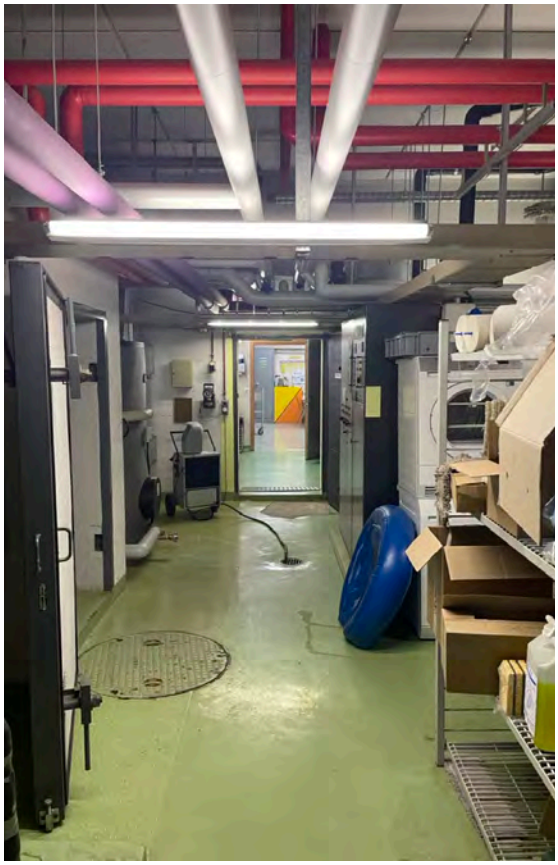

Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20



Photo 21

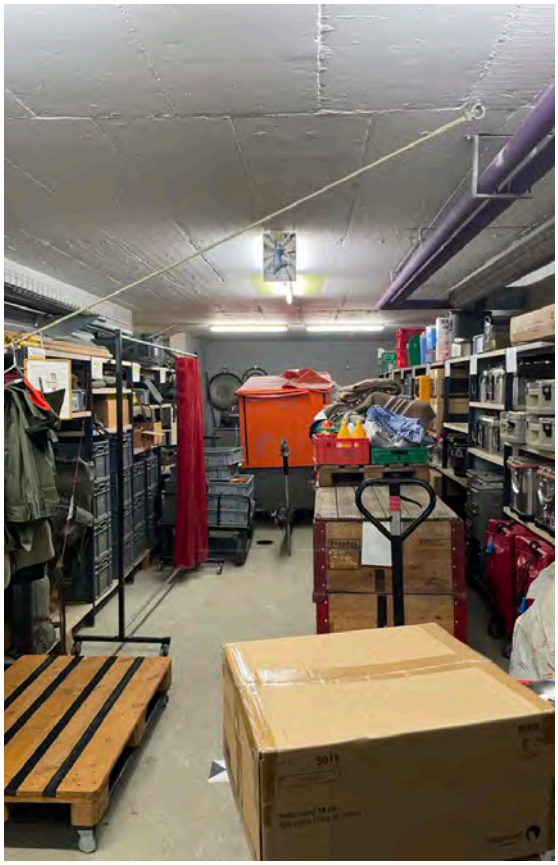

Photo 22

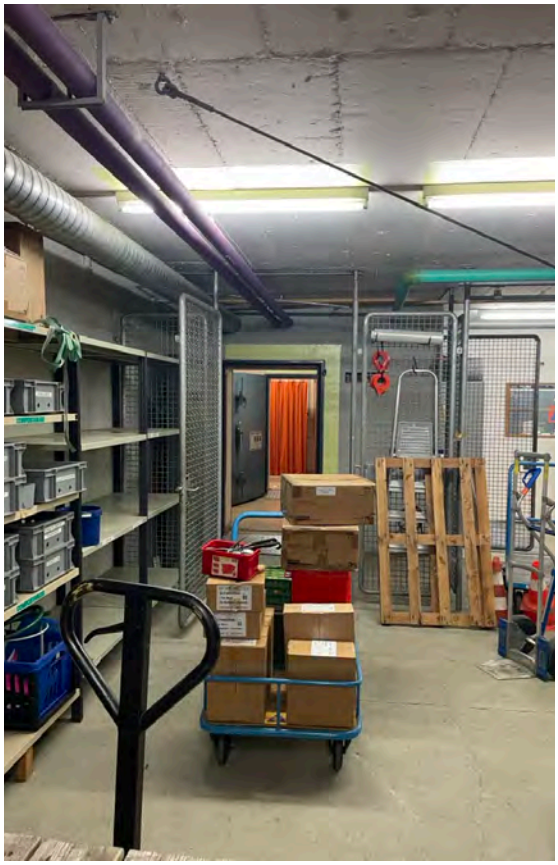

Photo 23



Photo 24

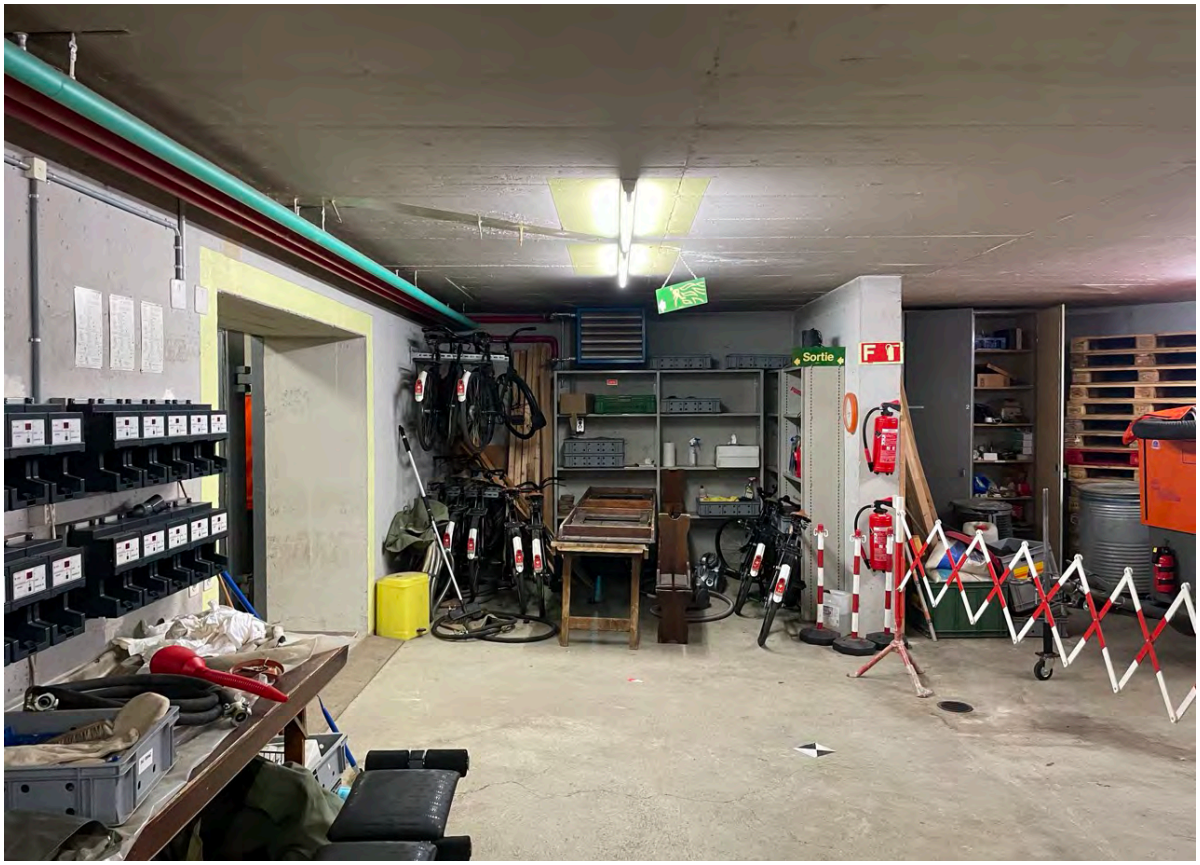

Photo 25



Photo 26

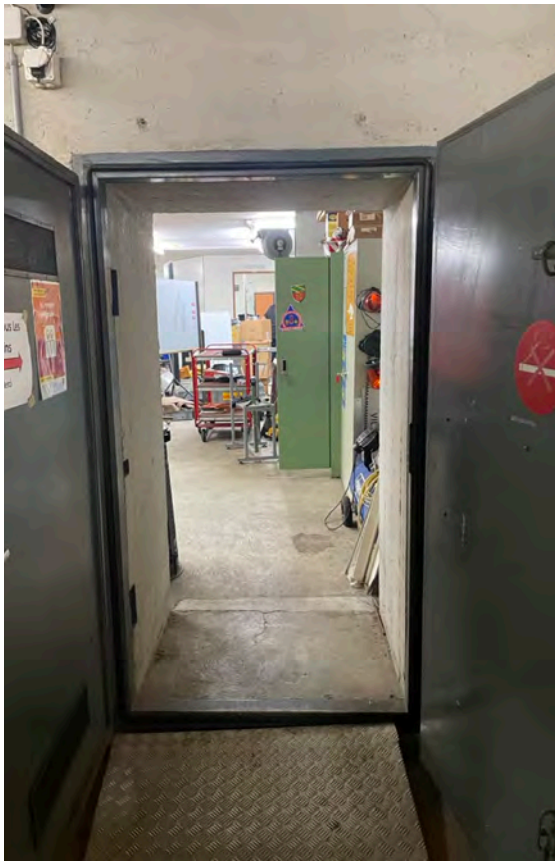

Photo 27

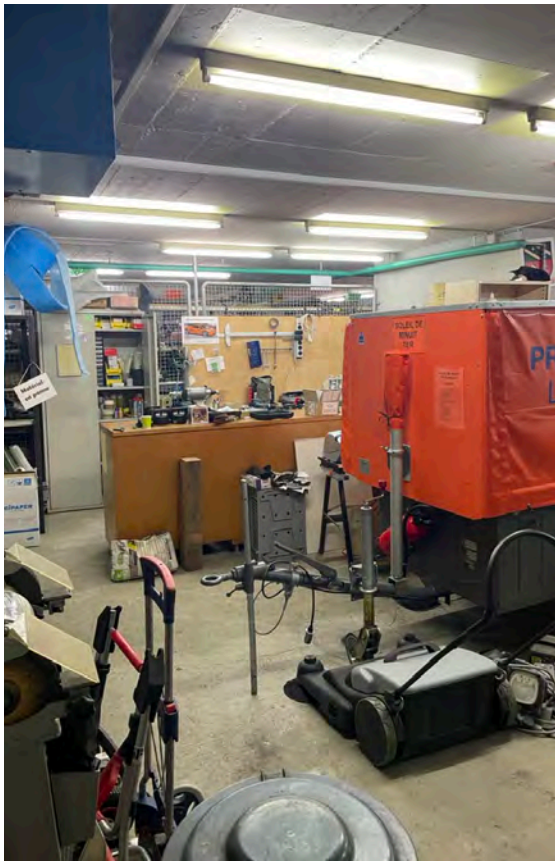

Photo 28

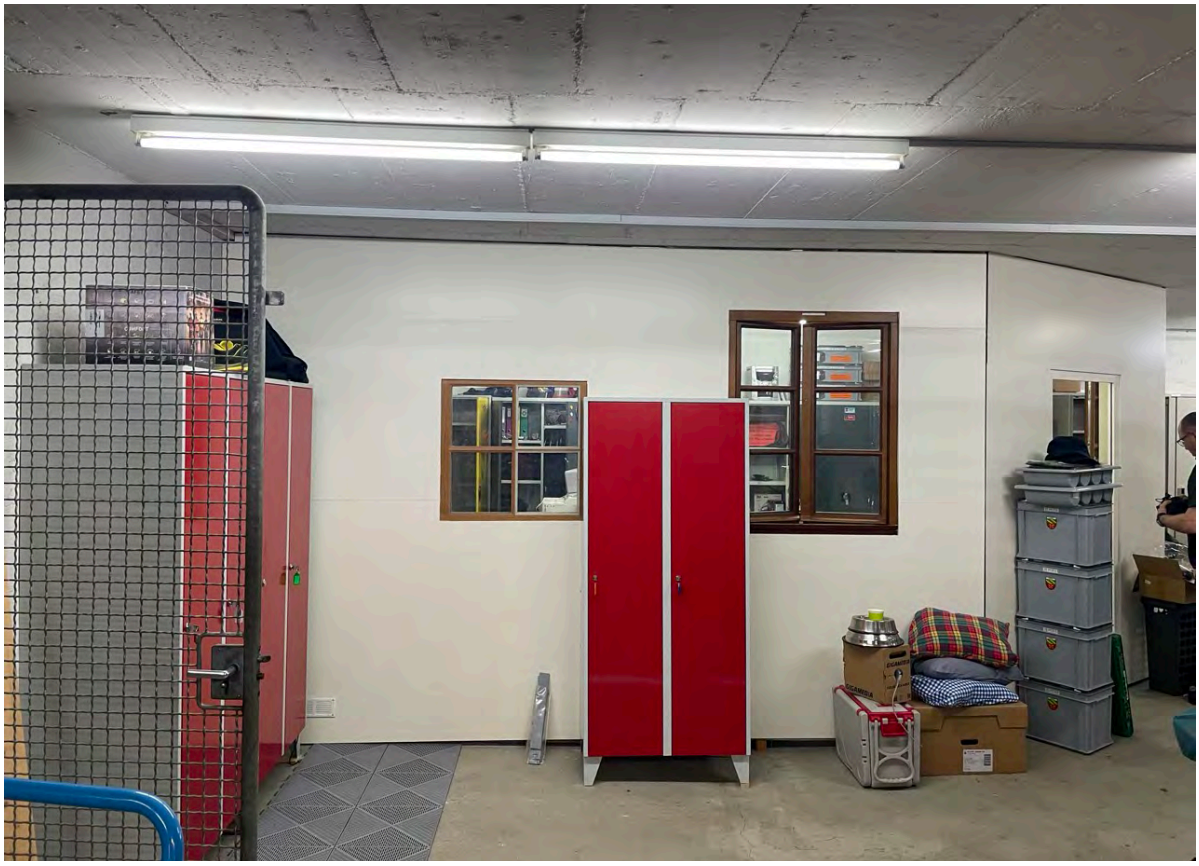

Photo 29

SOUS-SOL 2

Zone Technique / Lancy Natation

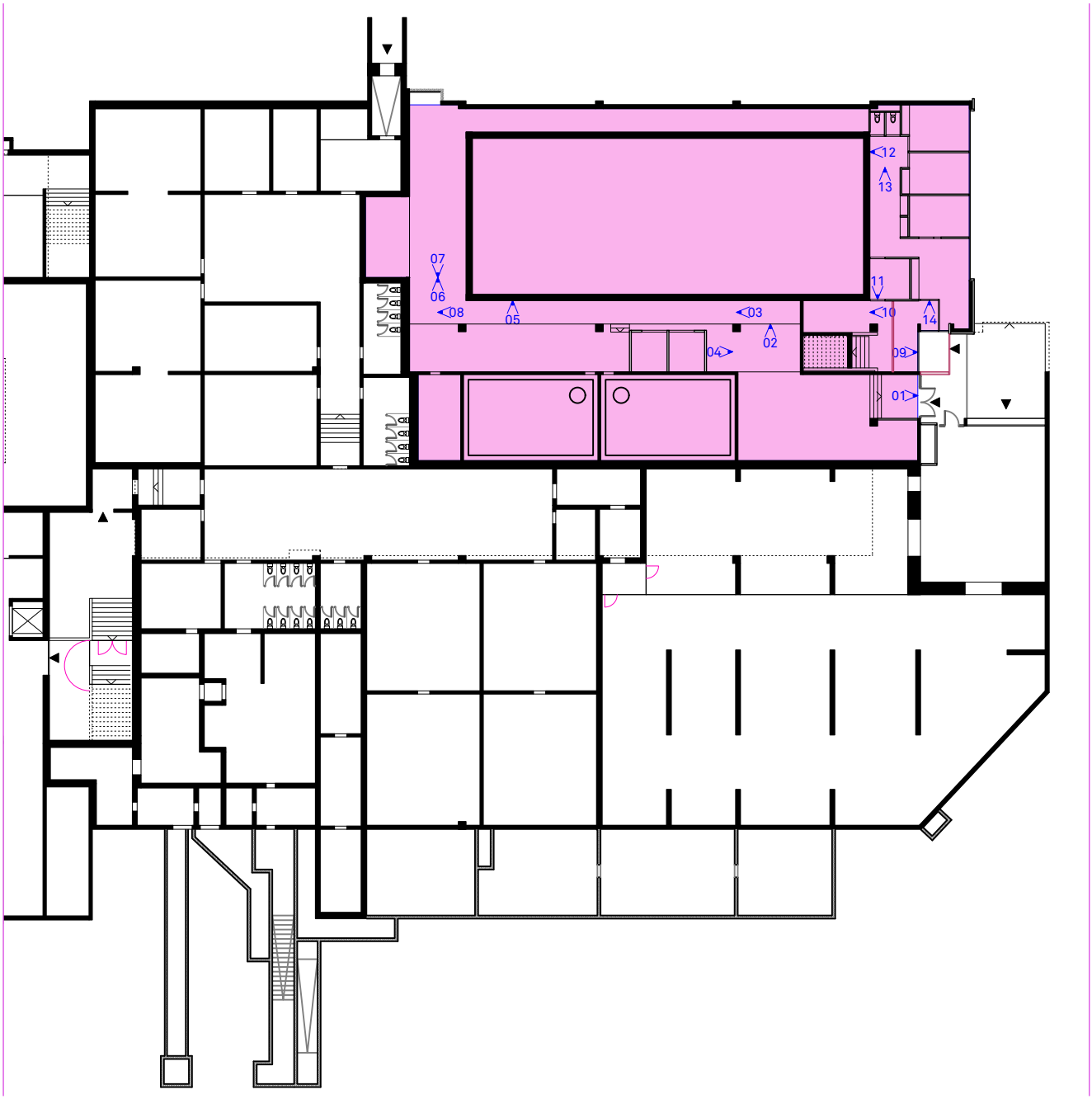

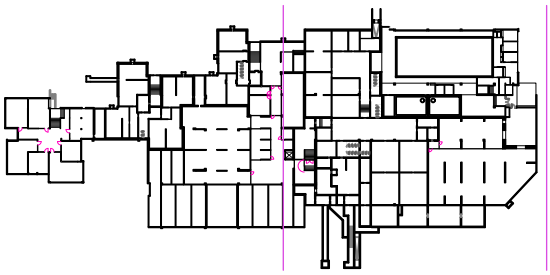



Photo 01



Photo 02

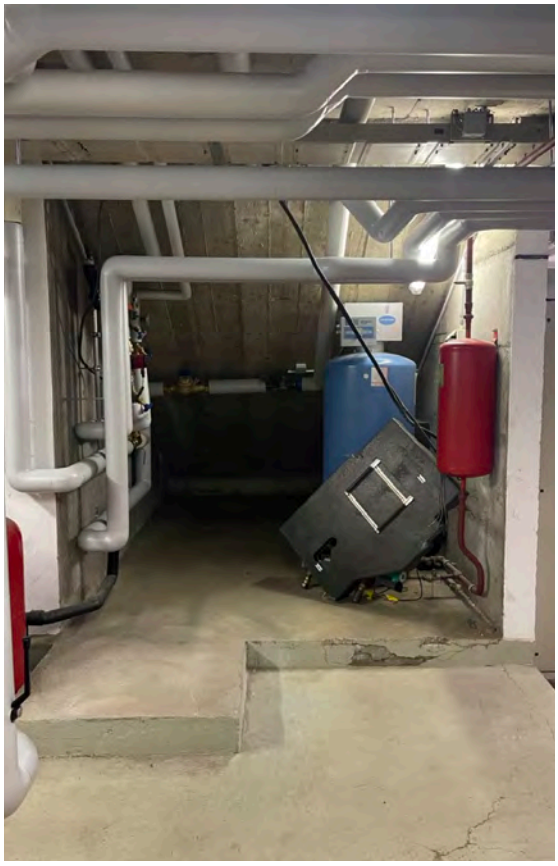

Photo 03



Photo 04



Photo 05

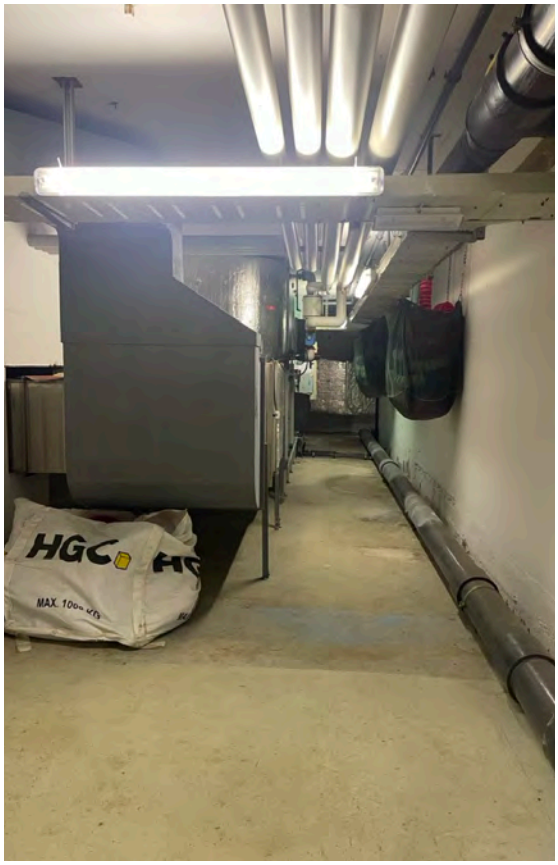

Photo 06

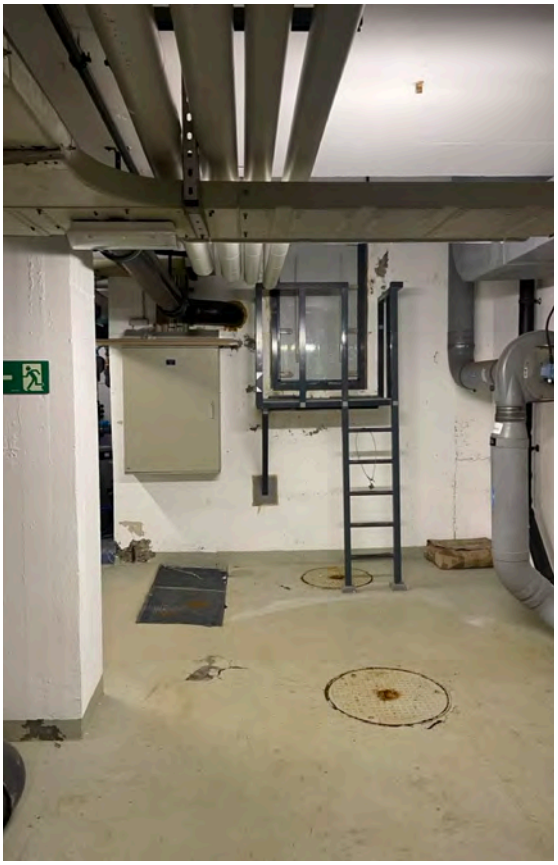

Photo 07



Photo 08

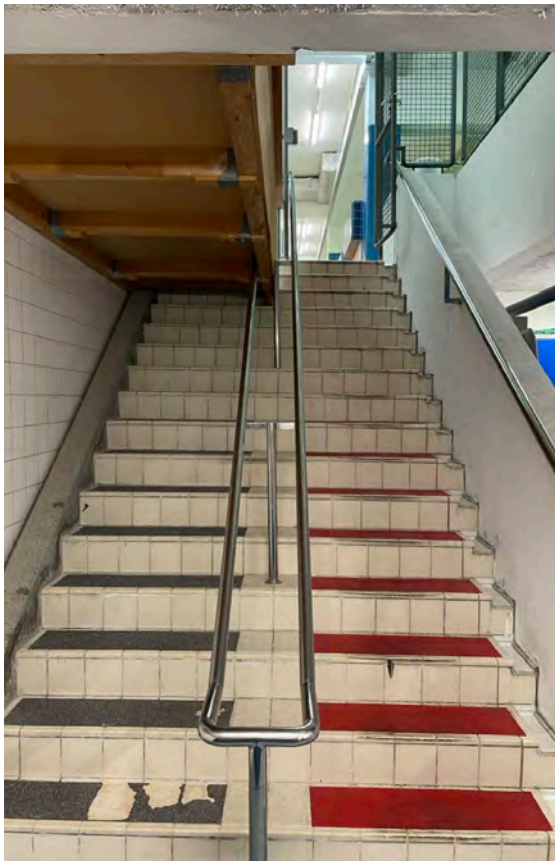

Photo 09



Photo 10



Photo 11

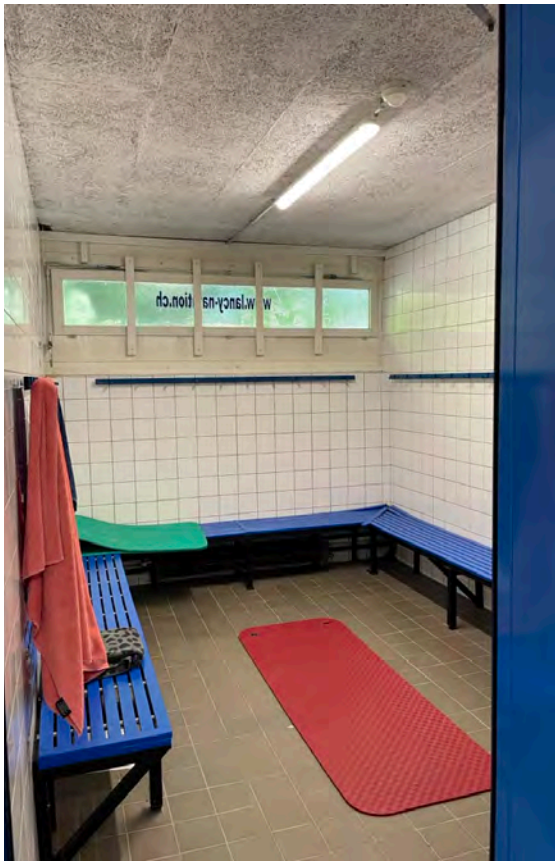

Photo 12



Photo 13



Photo 14

Photo XX

Photo XX

SOUS-SOL 1

Blocs A et B

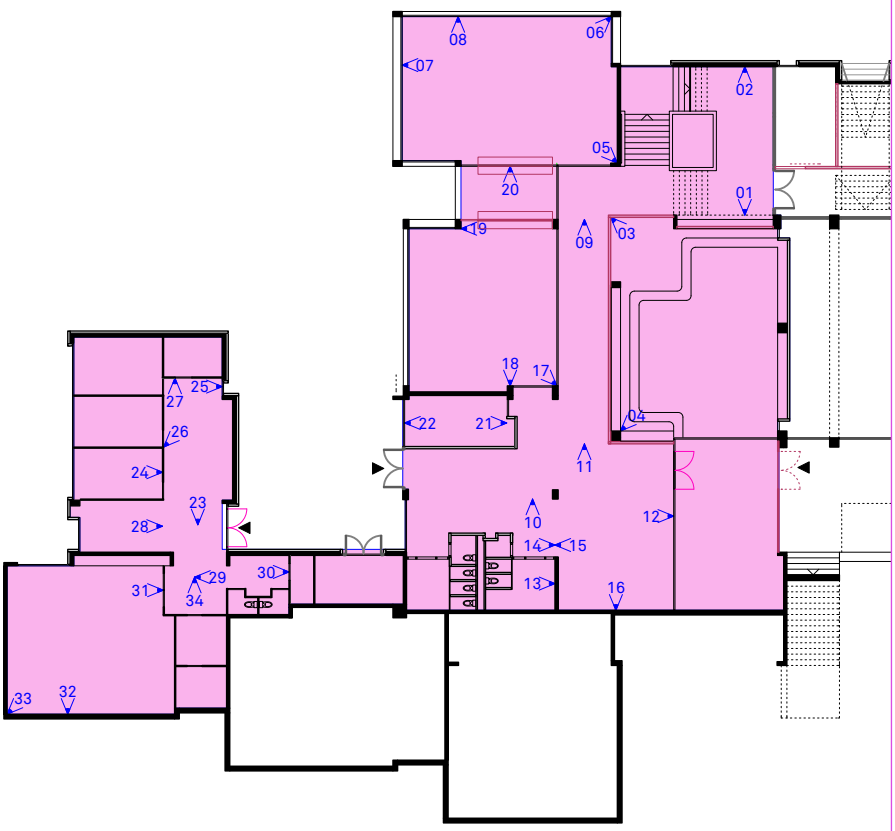

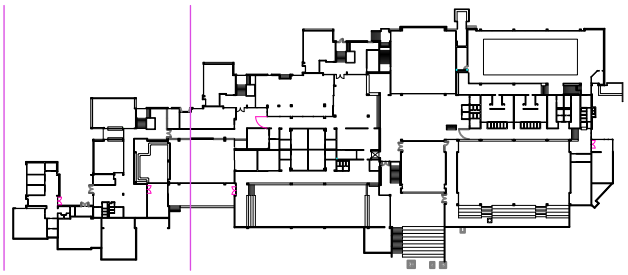



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06

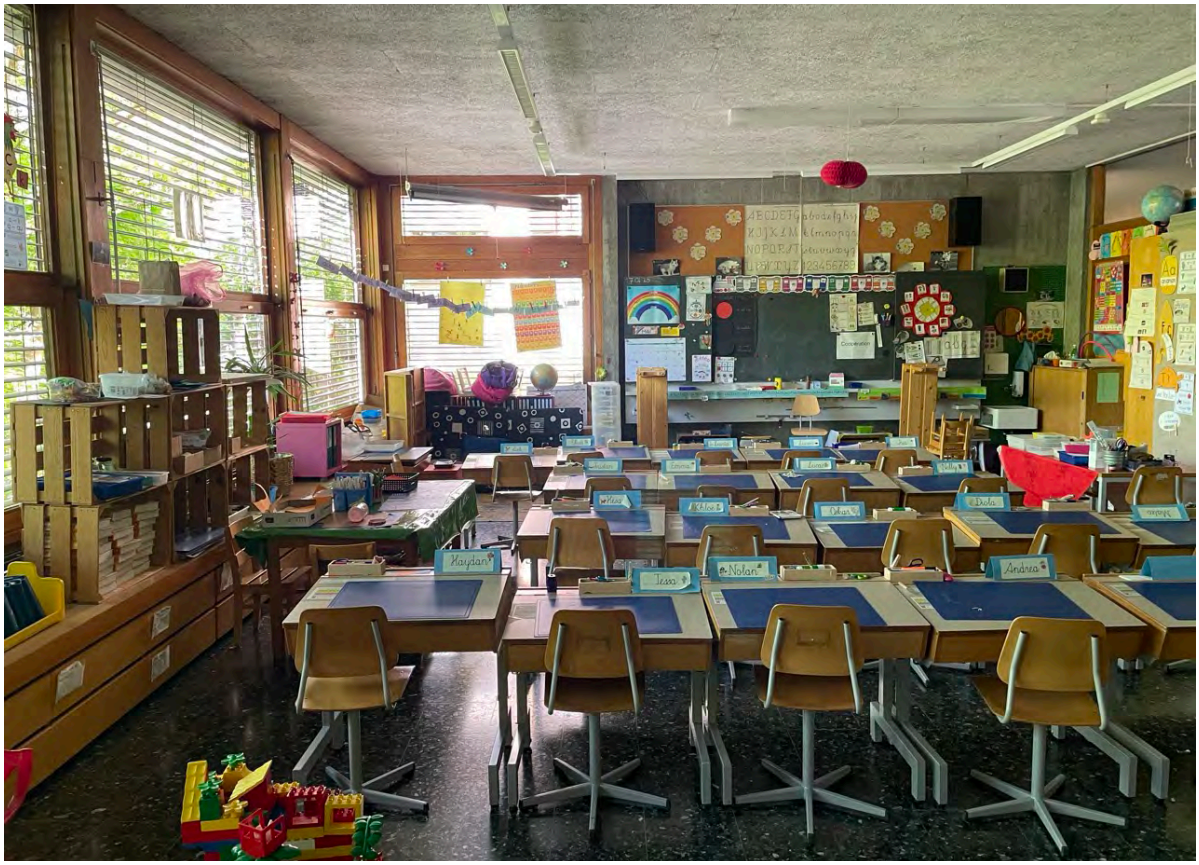

Photo 07

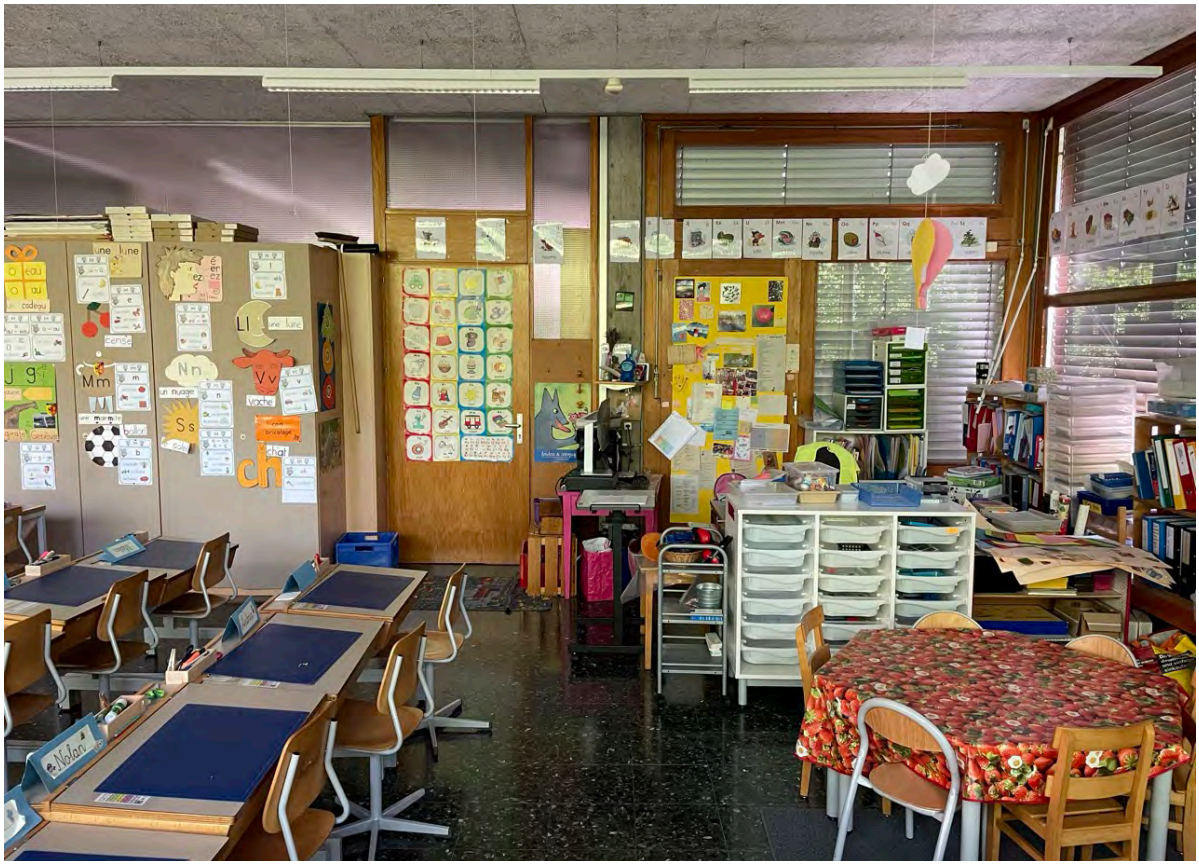

Photo 08

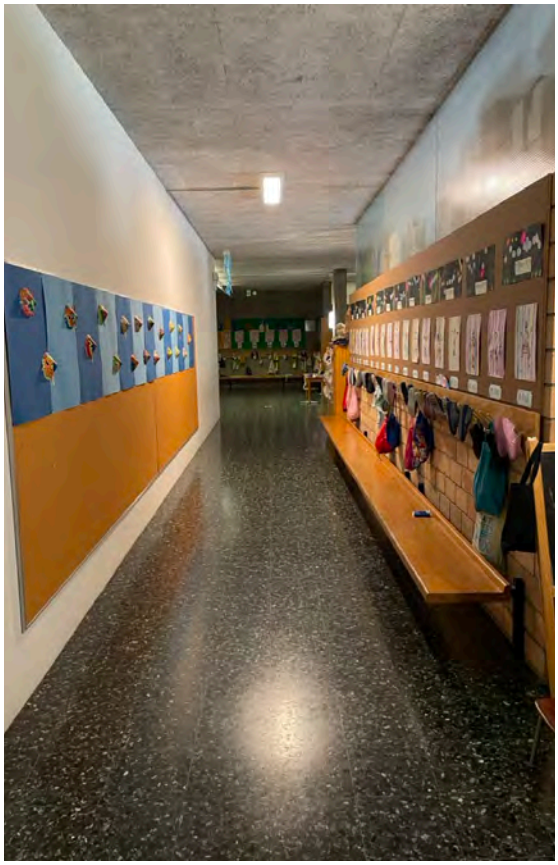

Photo 09



Photo 10



Photo 11

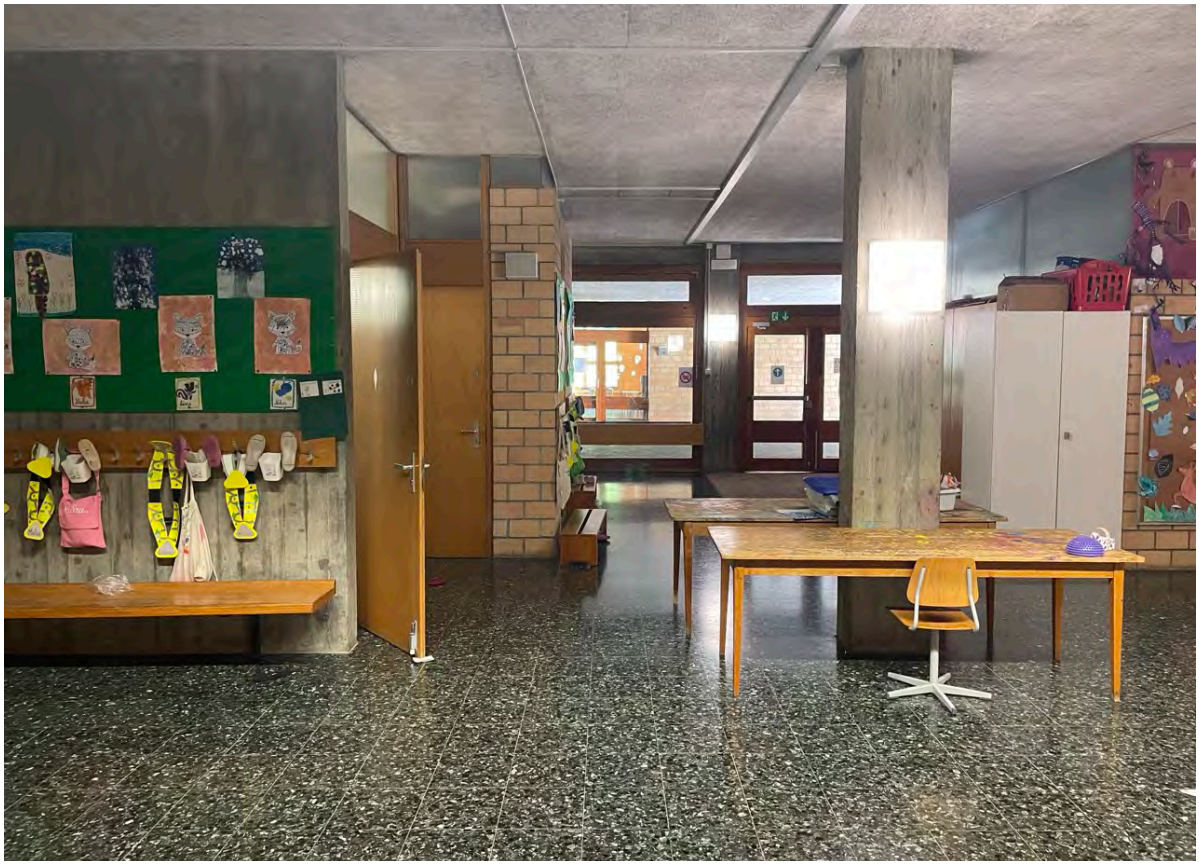

Photo 12

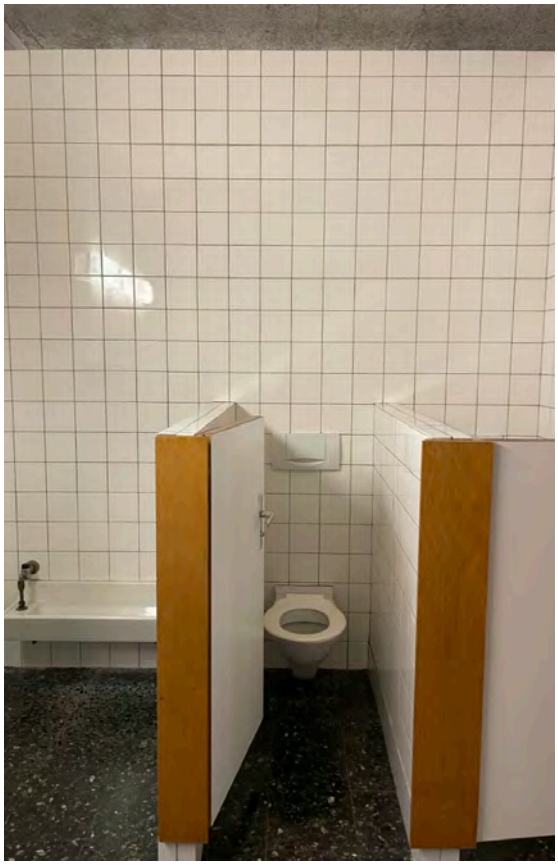

Photo 13

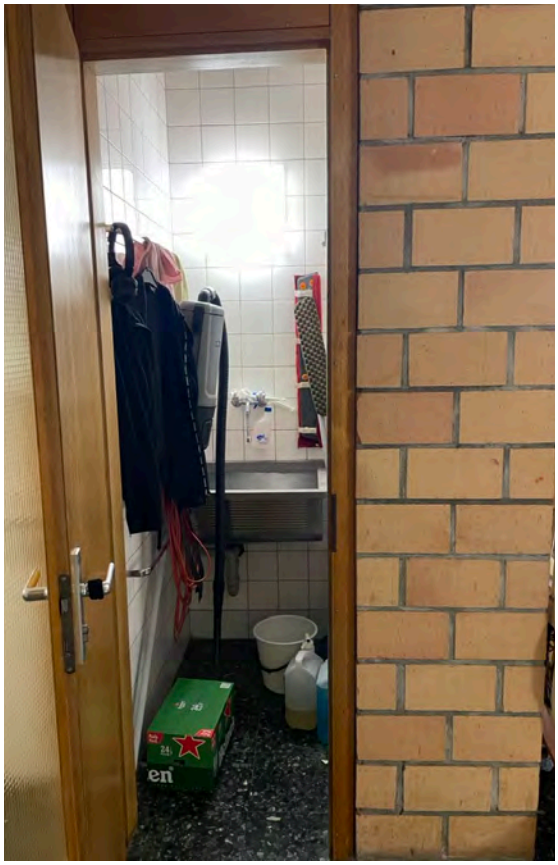

Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20



Photo 21

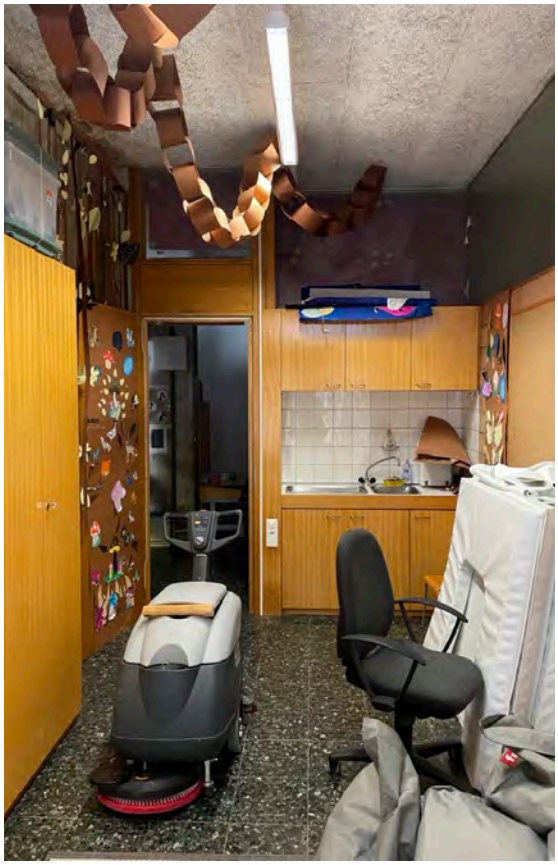

Photo 22



Photo 23

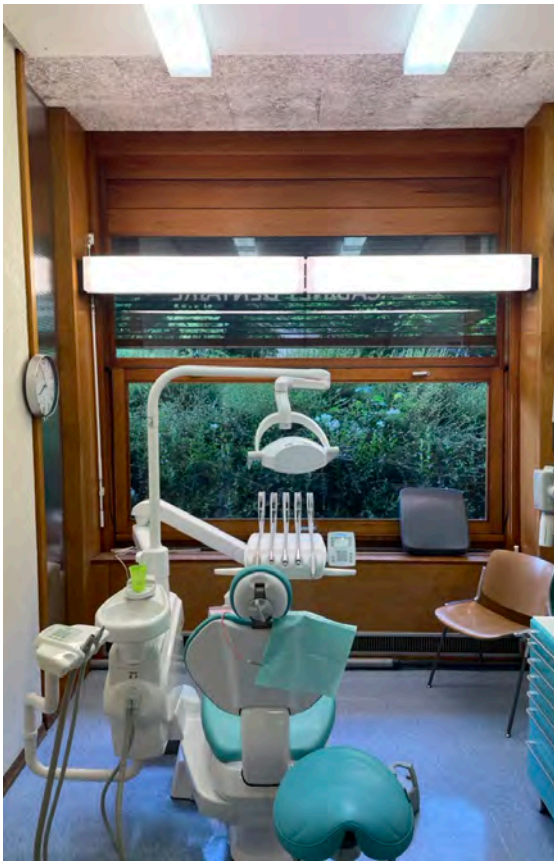

Photo 24



Photo 25



Photo 26



Photo 27



Photo 28



Photo 29



Photo 30



Photo 31

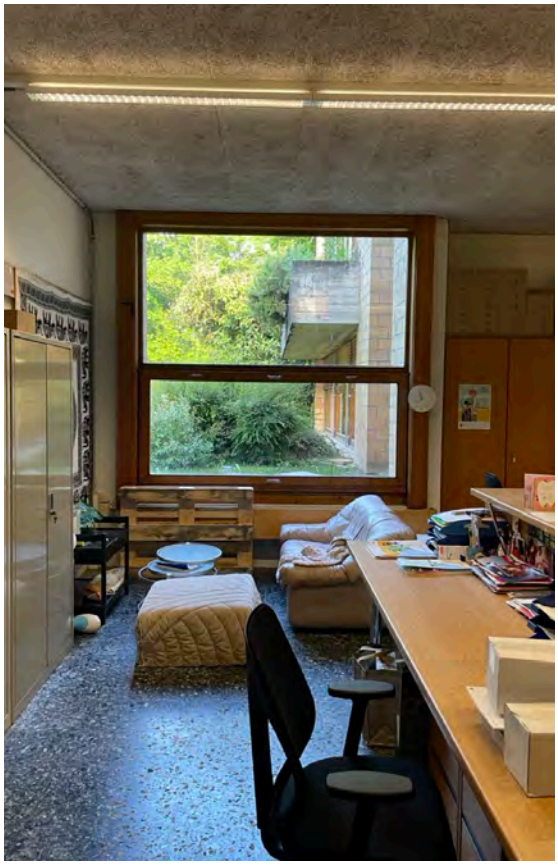

Photo 32



Photo 33



Photo 34

SOUS-SOL 1

Bloc C

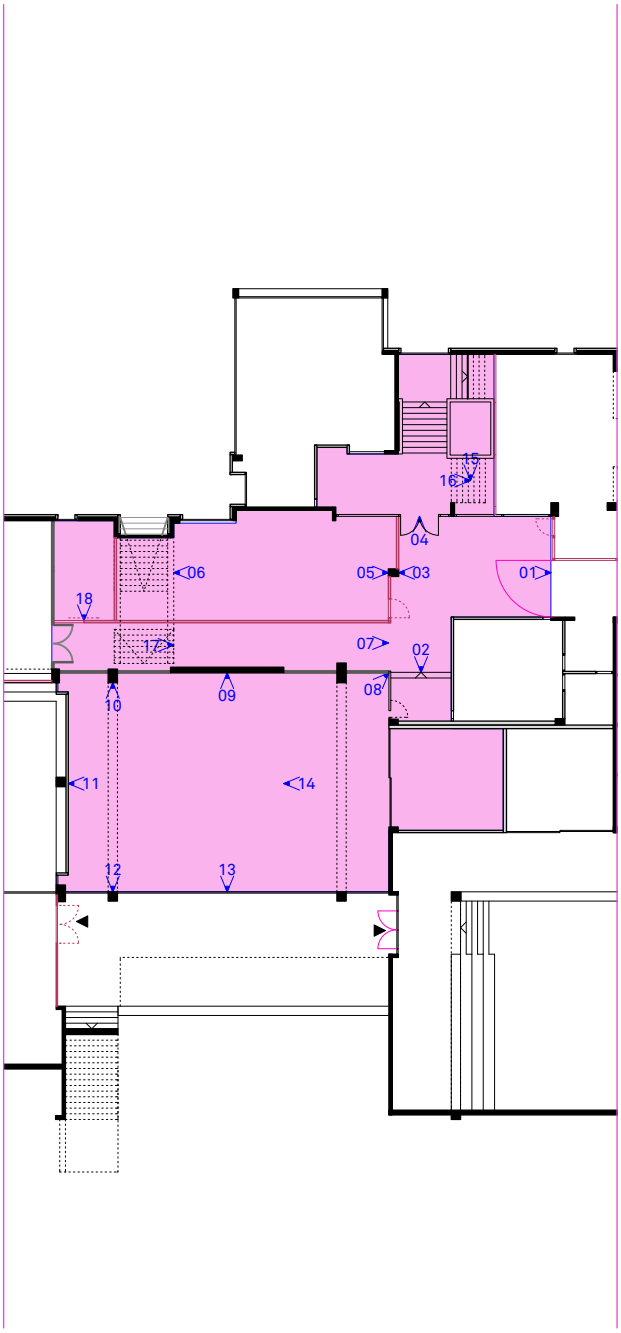

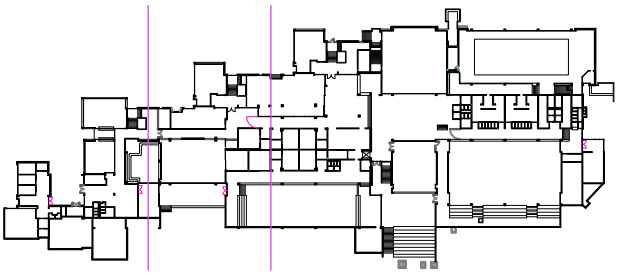



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06



Photo 07



Photo 08



Photo 09

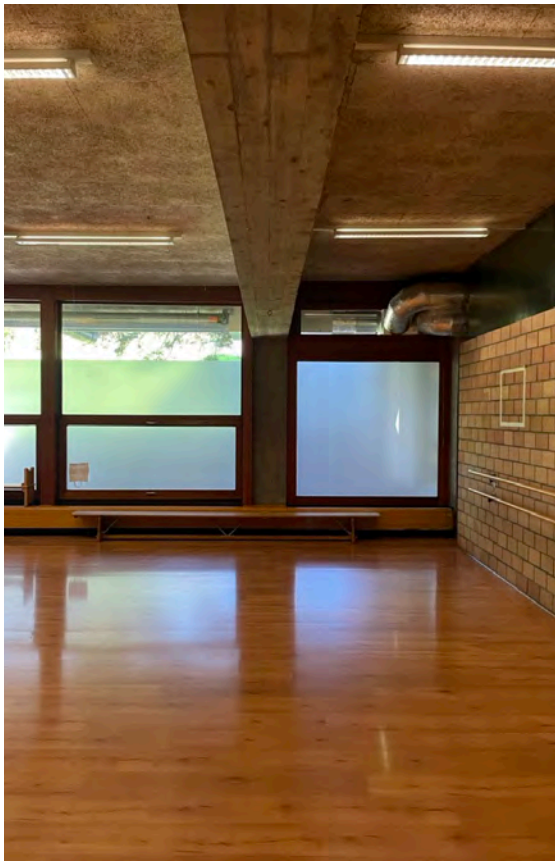

Photo 10

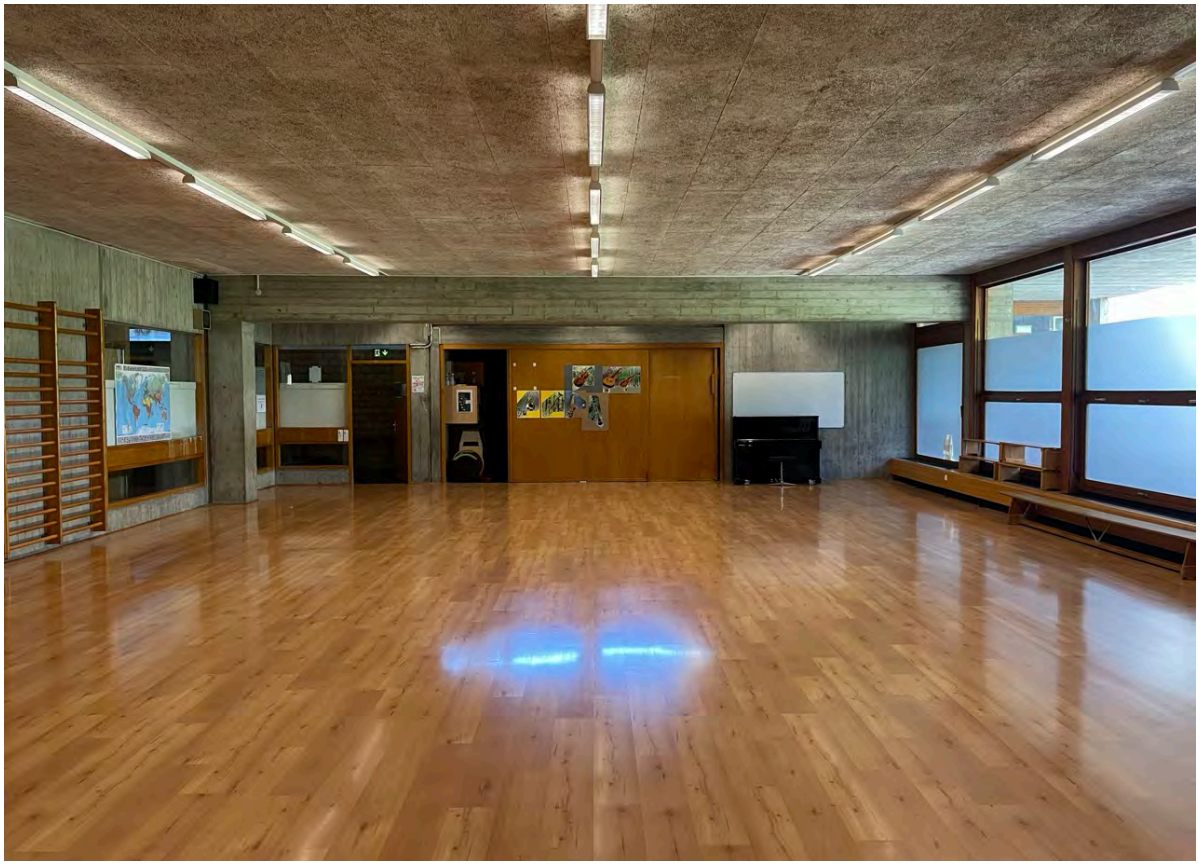

Photo 11

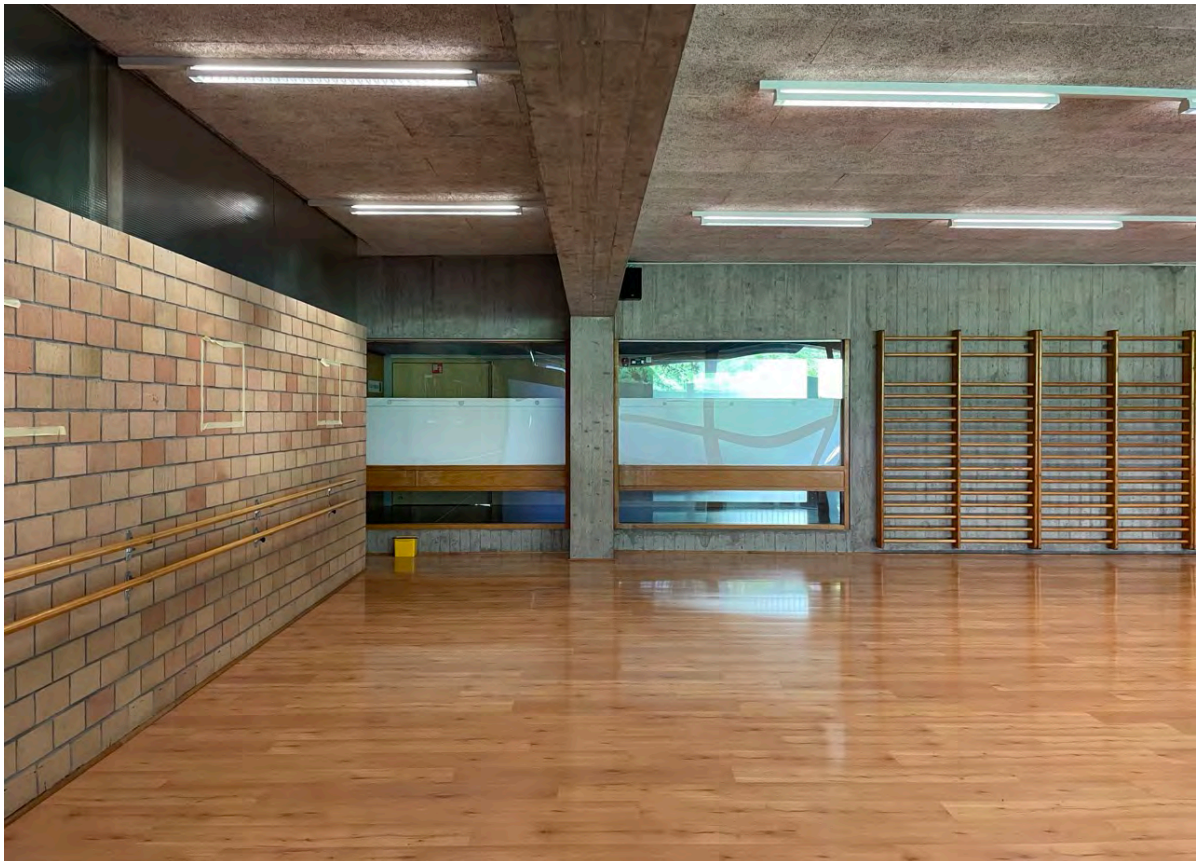

Photo 12



Photo 13

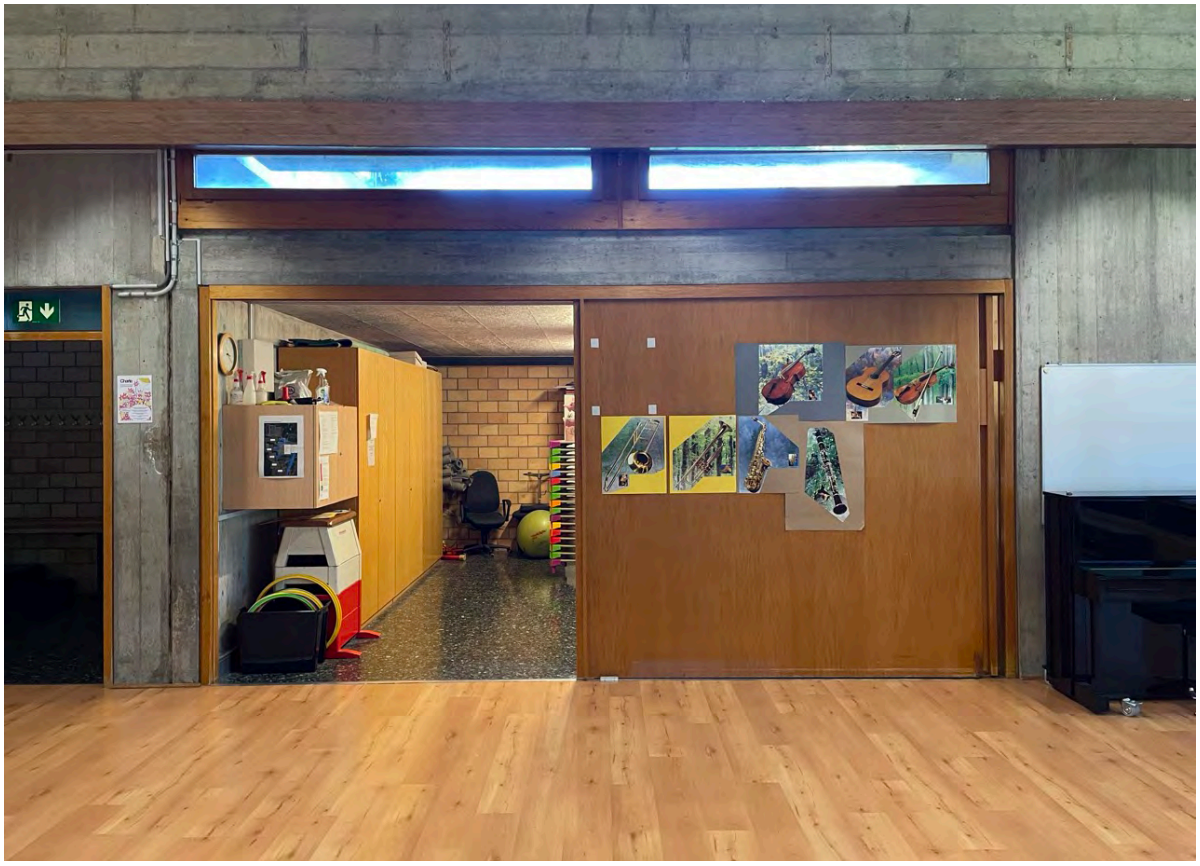

Photo 14



Photo 15



Photo 16

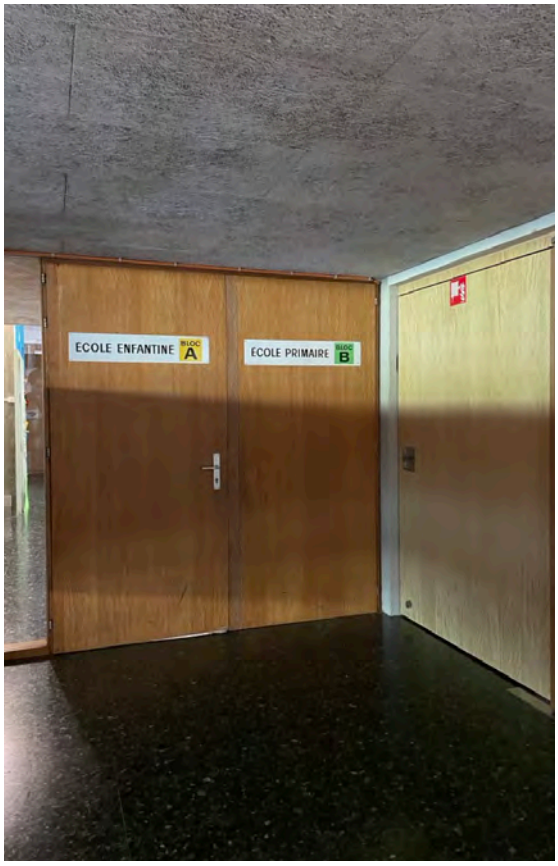

Photo 17



Photo 18

SOUS-SOL 1

Bloc D

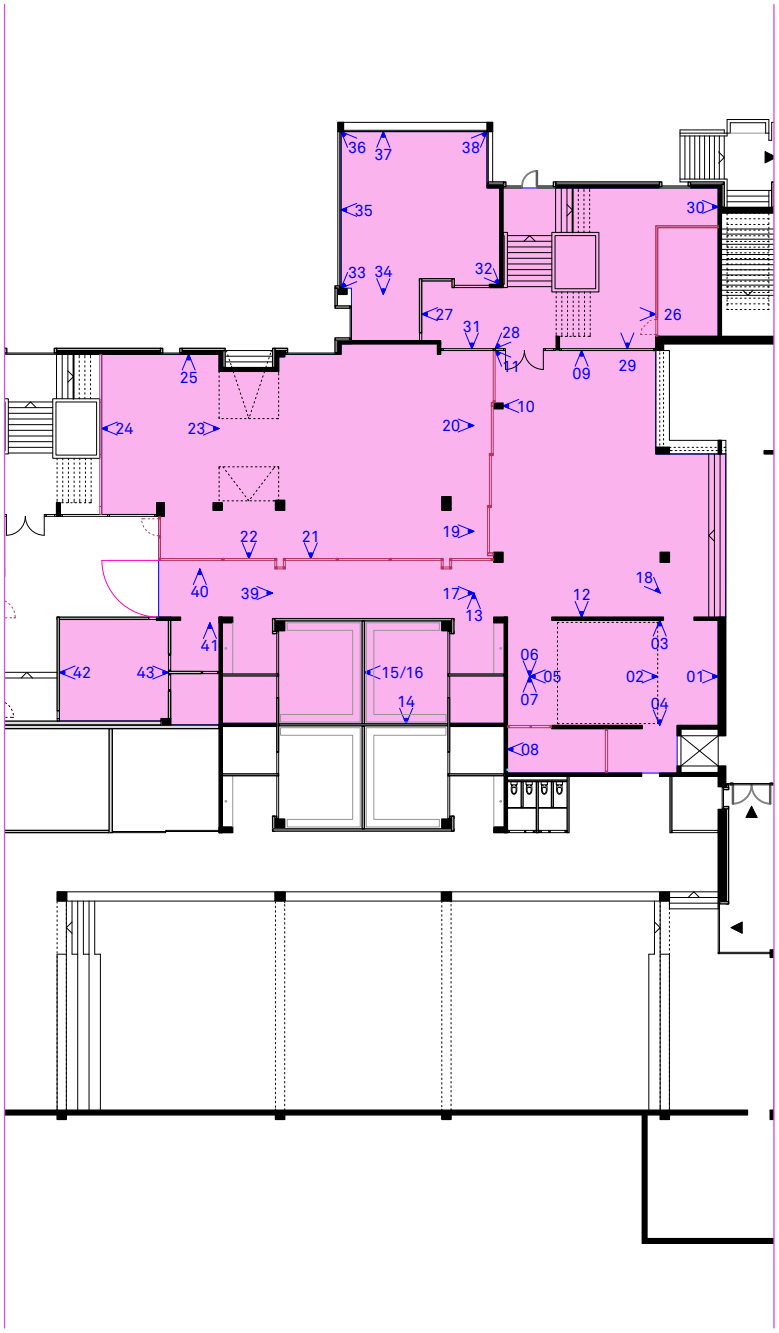

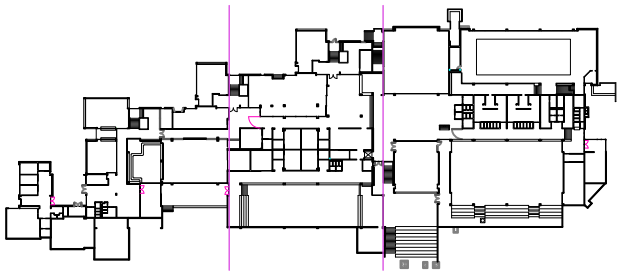

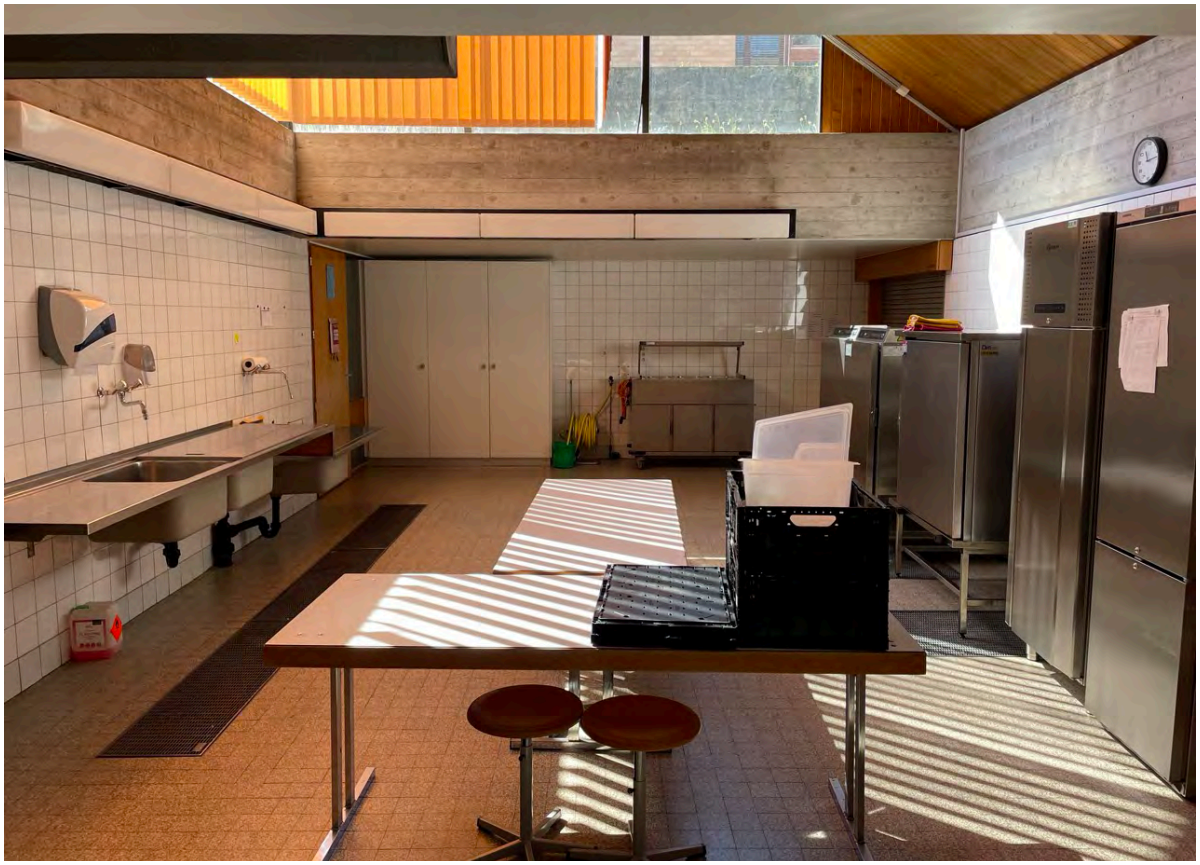

Photo 01

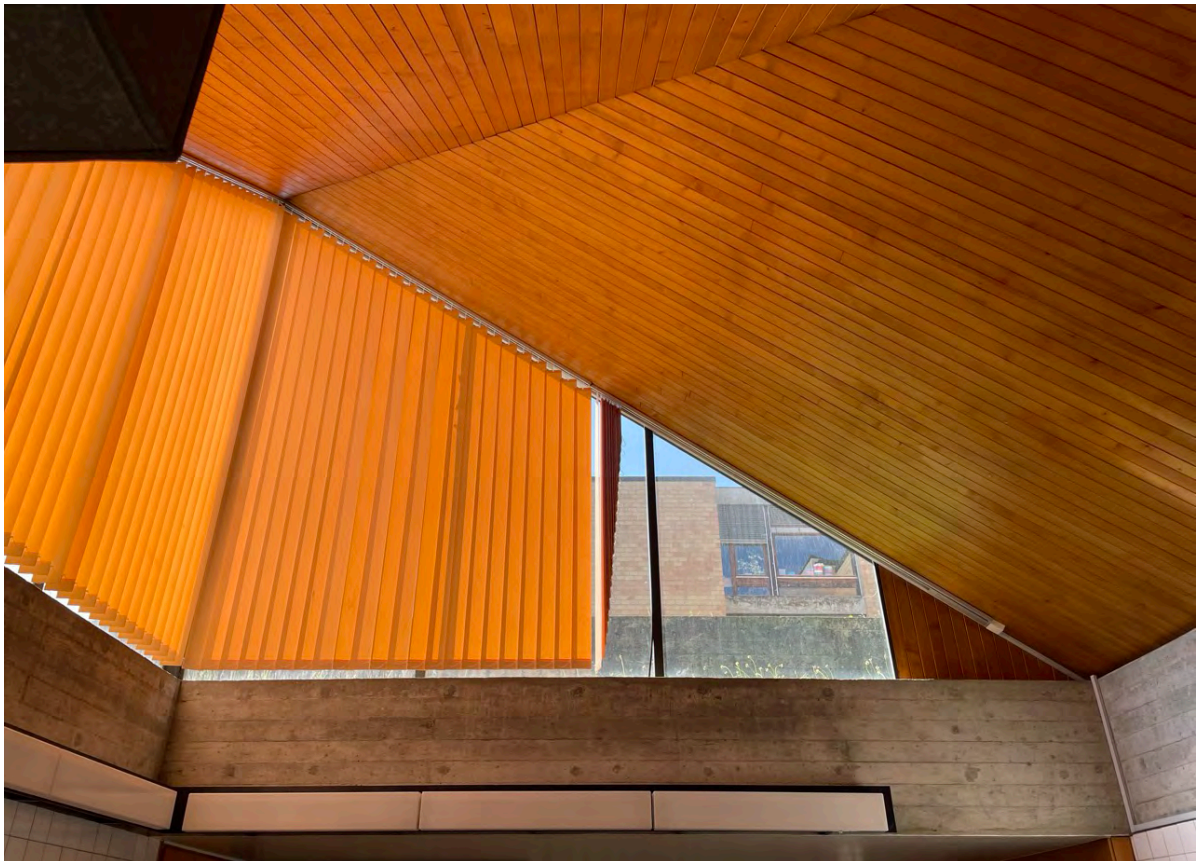

Photo 02



Photo 03

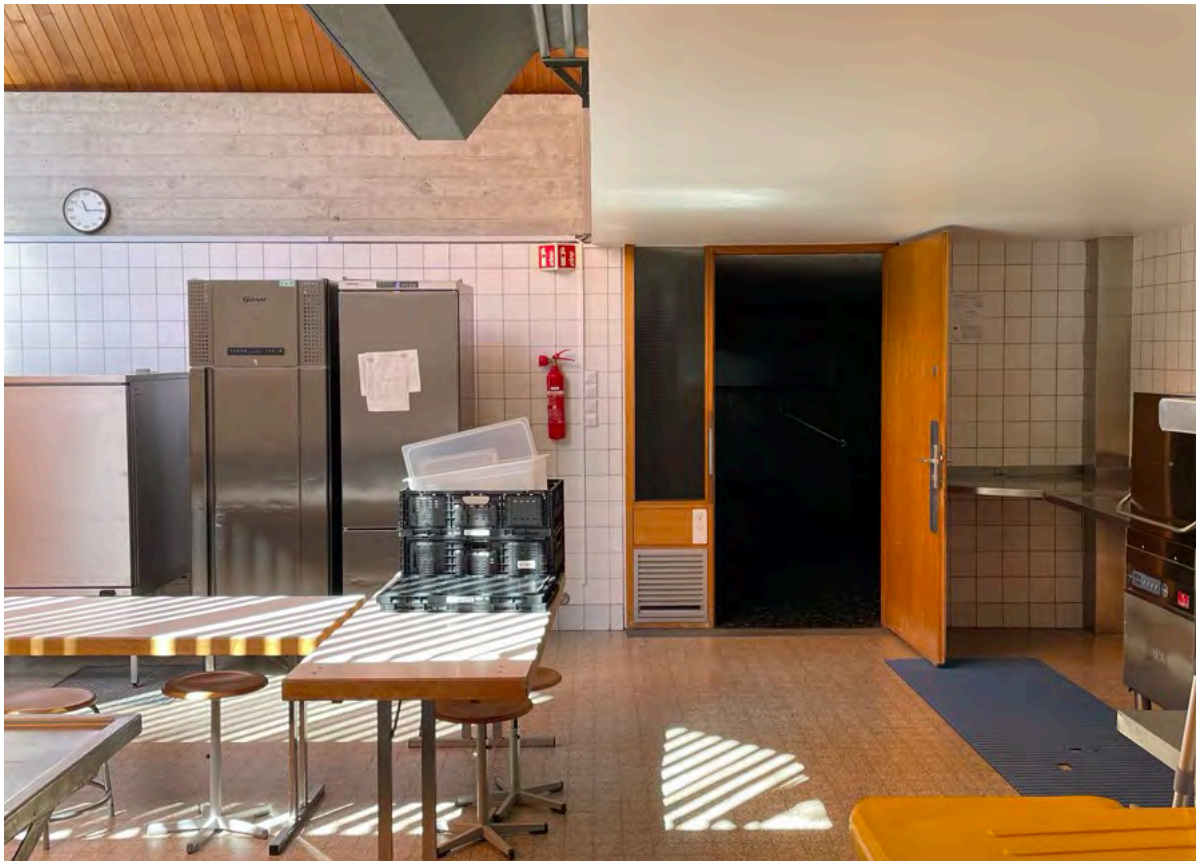

Photo 04



Photo 05



Photo 06



Photo 07



Photo 08



Photo 09



Photo 10

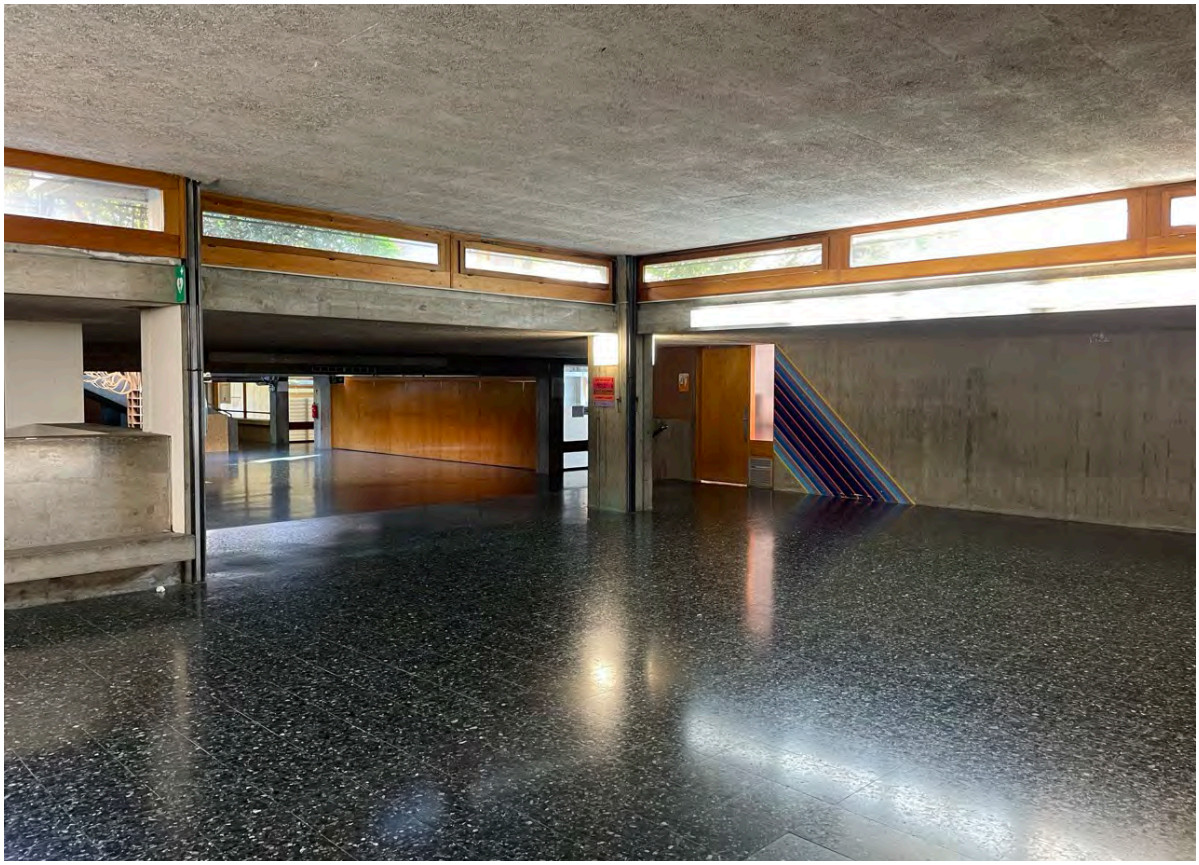

Photo 11



Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15

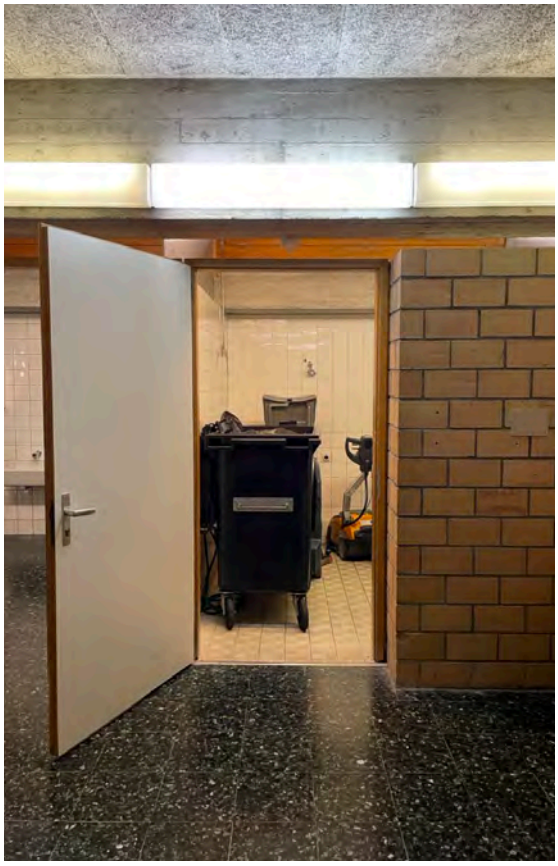

Photo 16

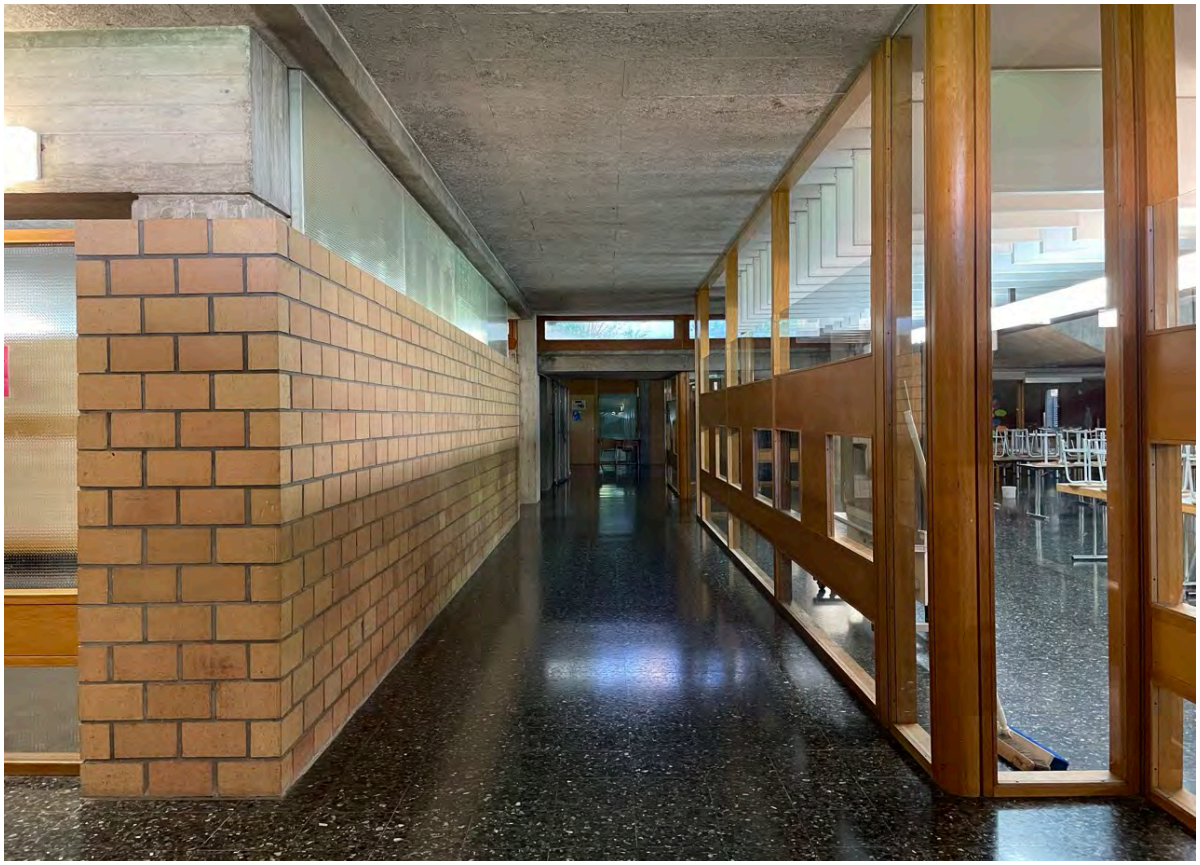

Photo 17



Photo 18

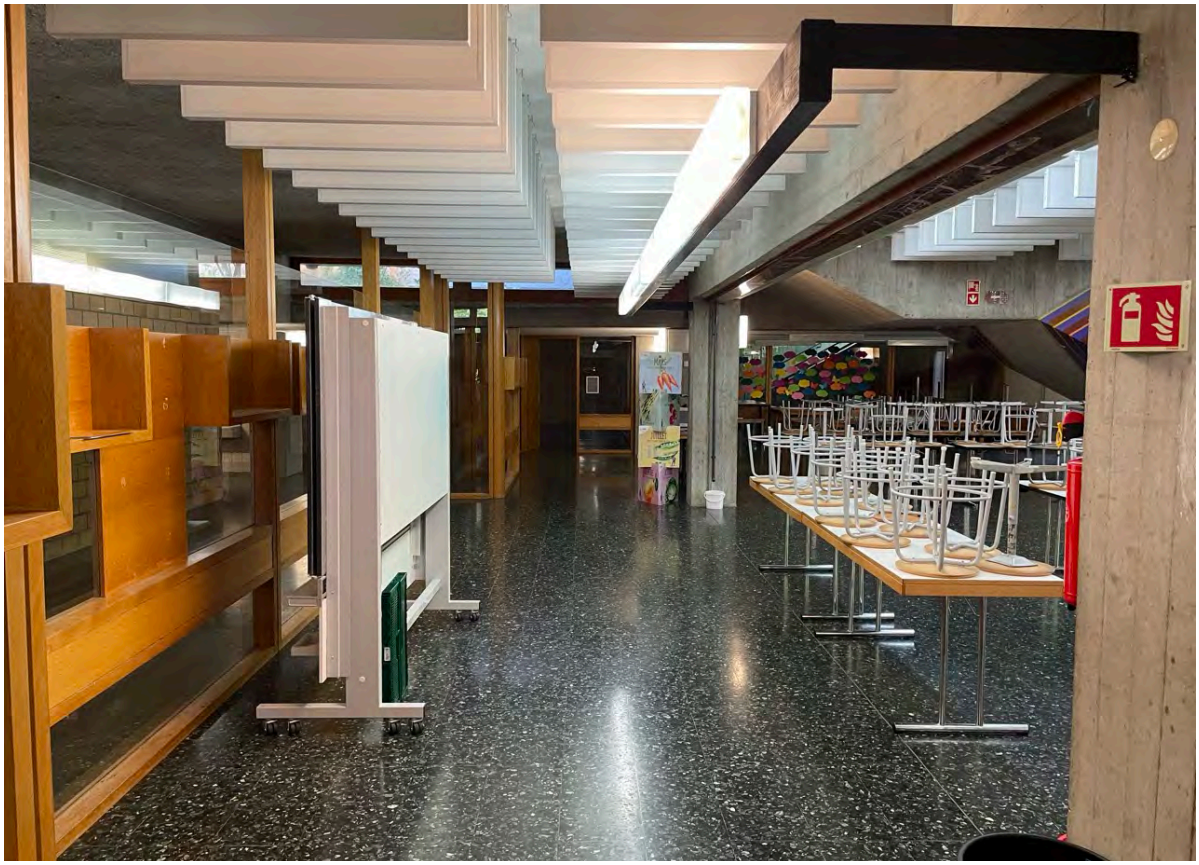

Photo 19

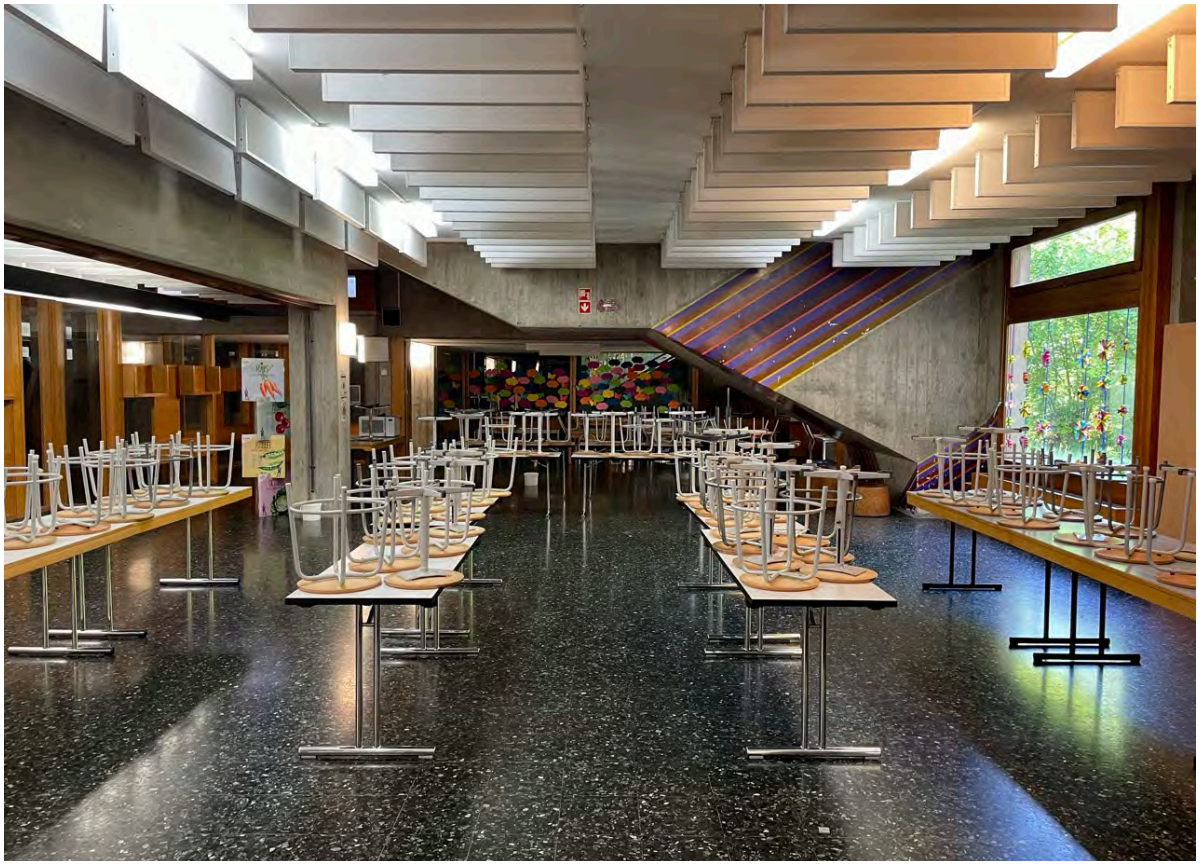

Photo 20

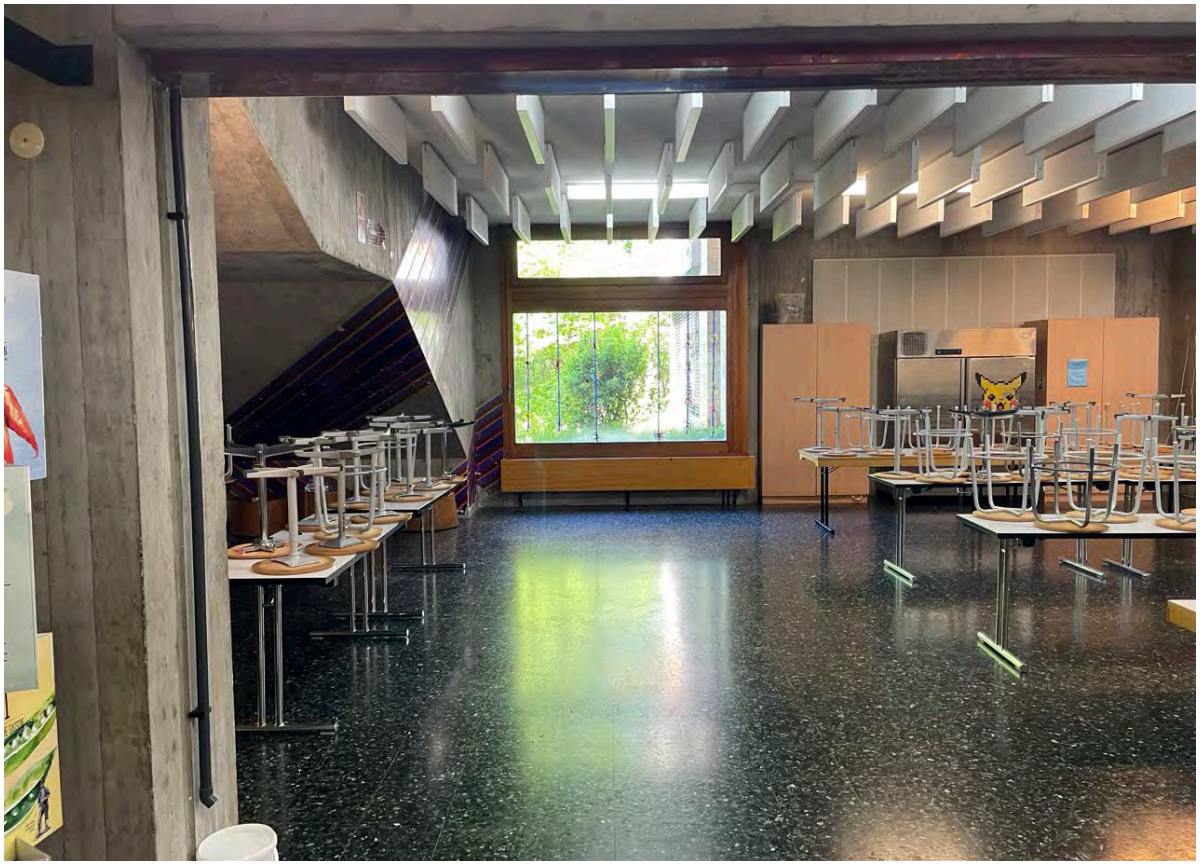

Photo 21

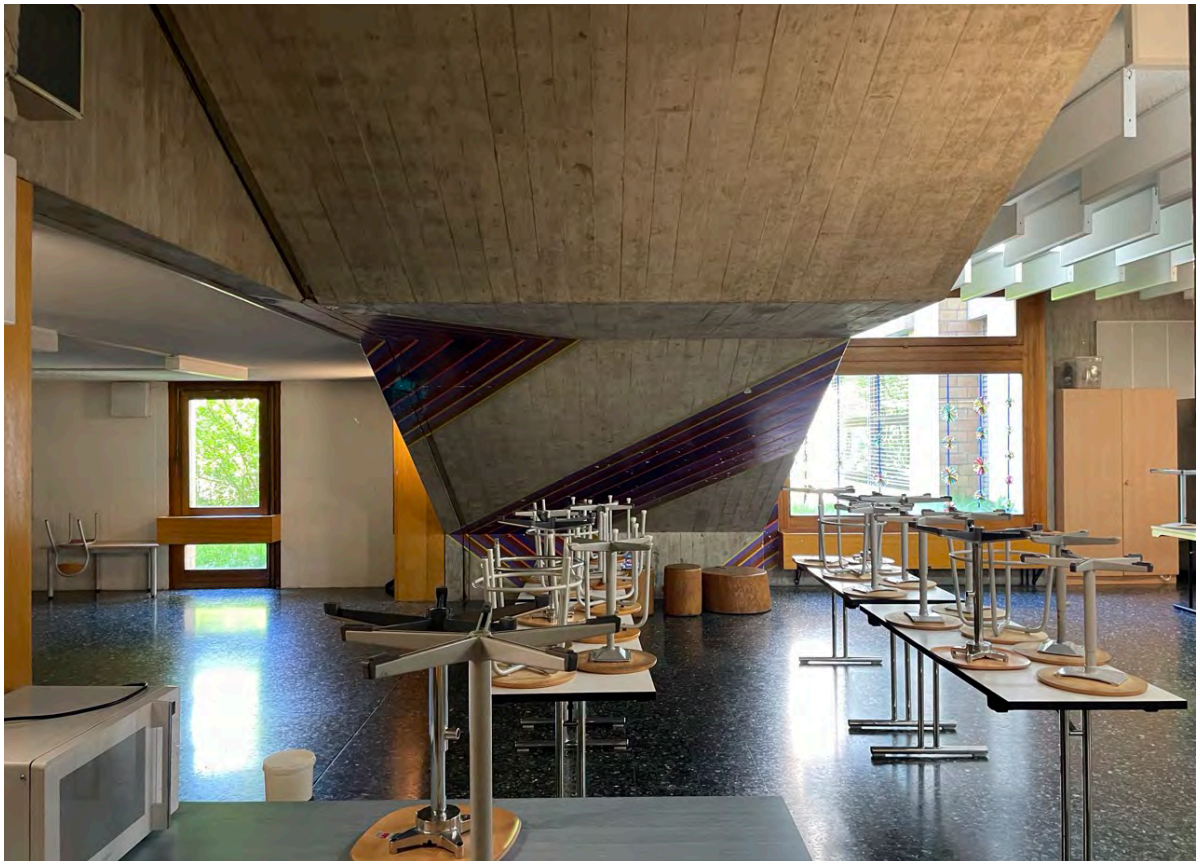

Photo 22

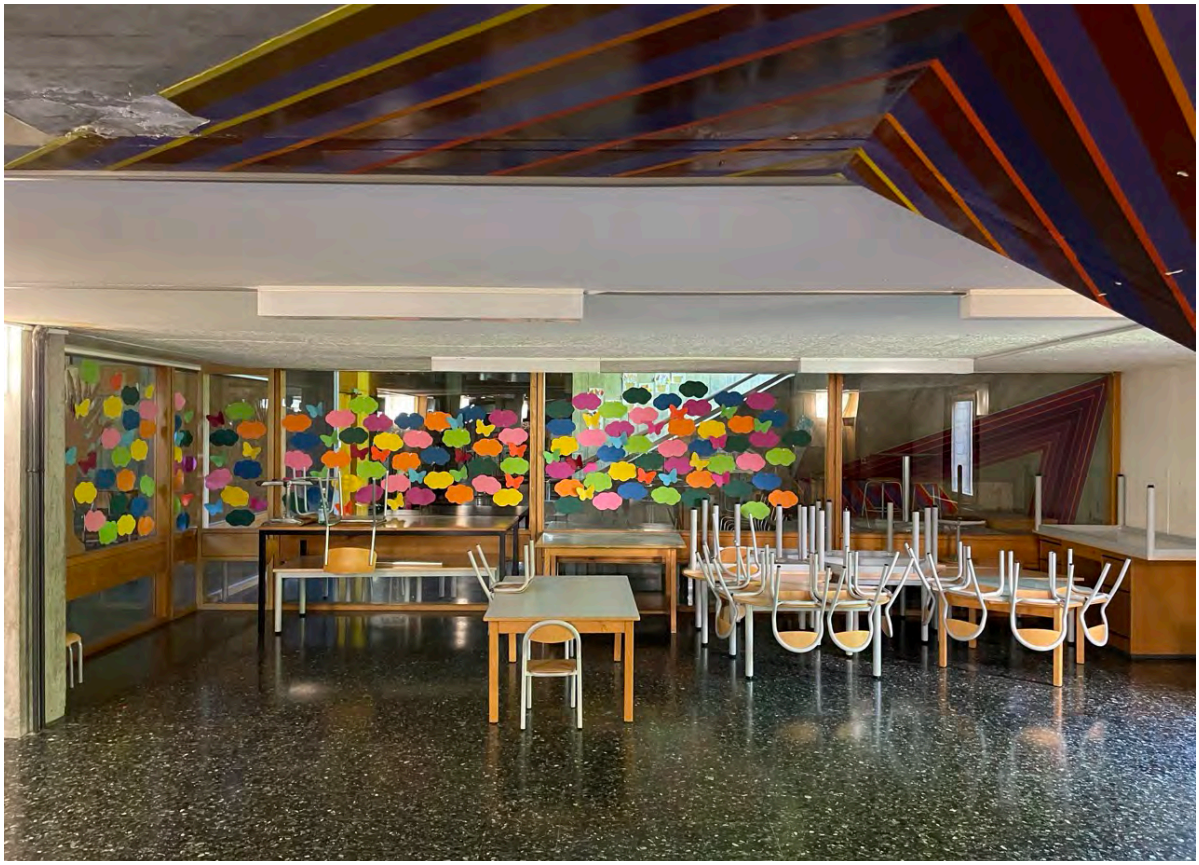

Photo 23

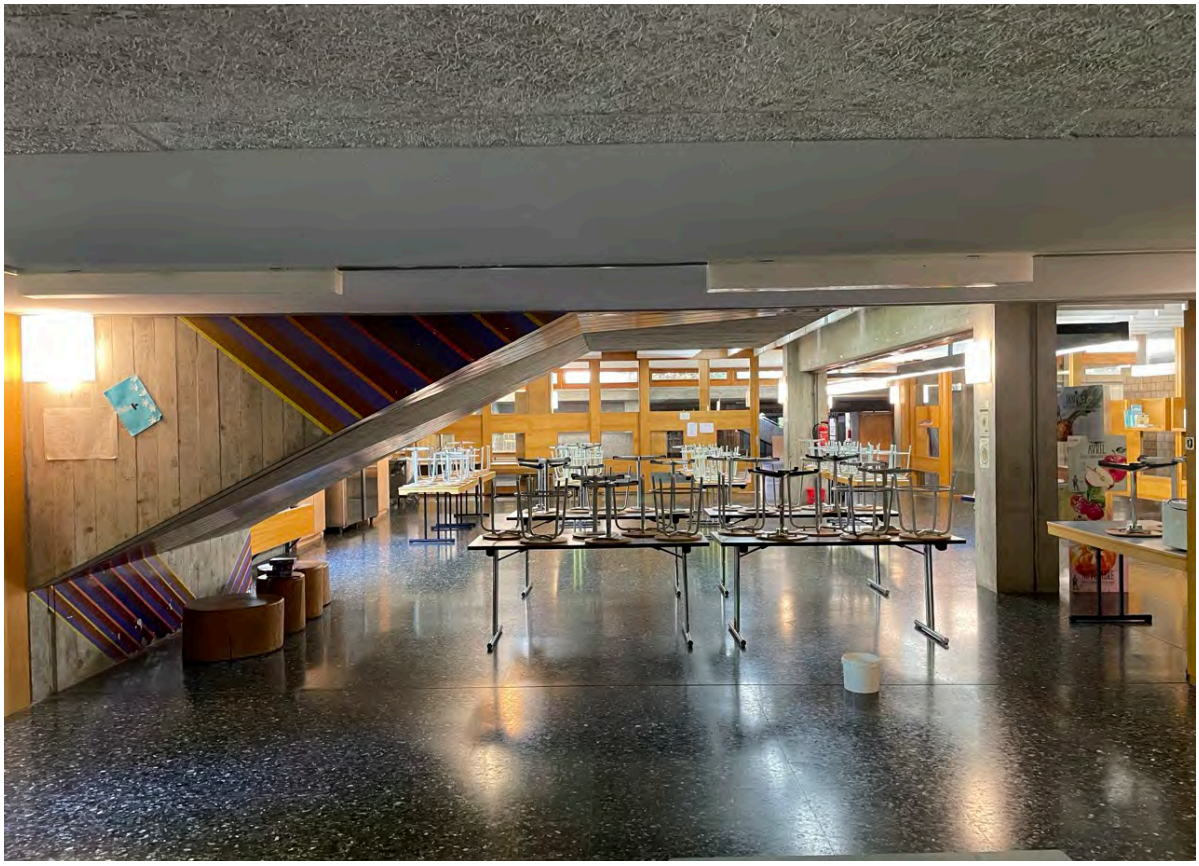

Photo 24



Photo 25



Photo 26



Photo 27

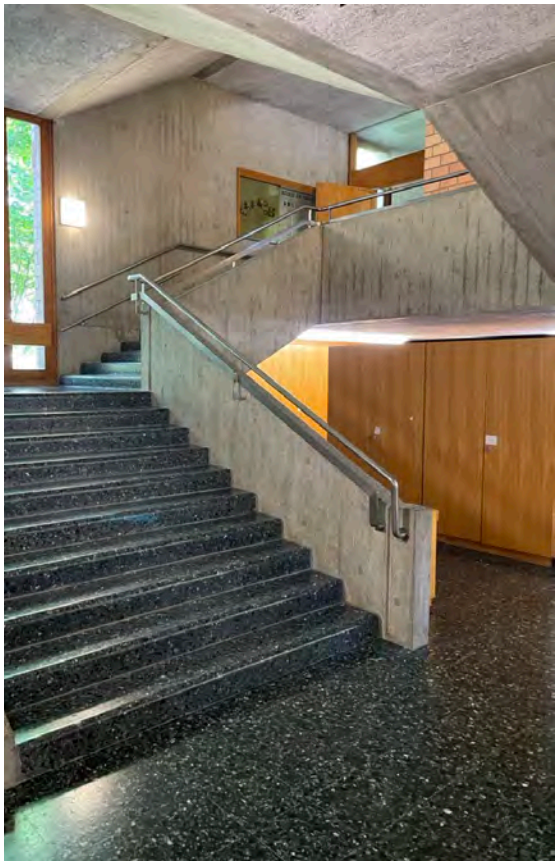

Photo 28

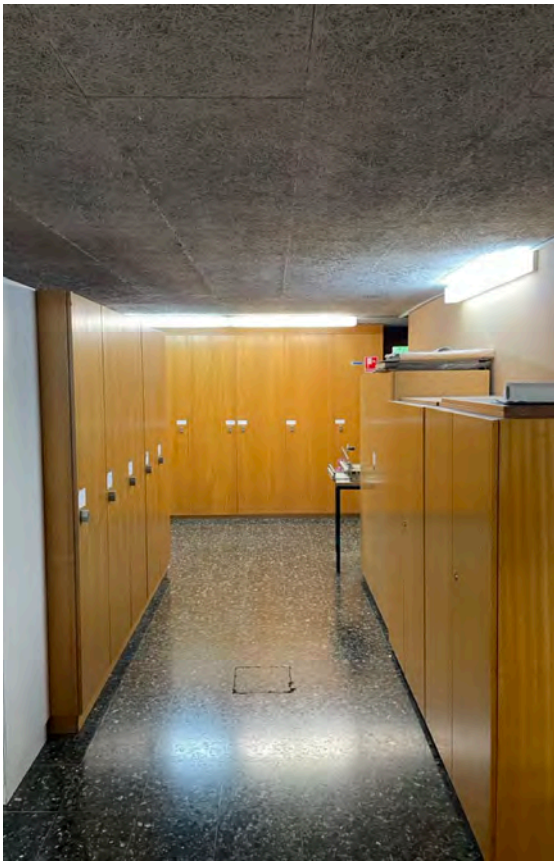

Photo 29



Photo 30



Photo 31



Photo 32



Photo 33



Photo 34

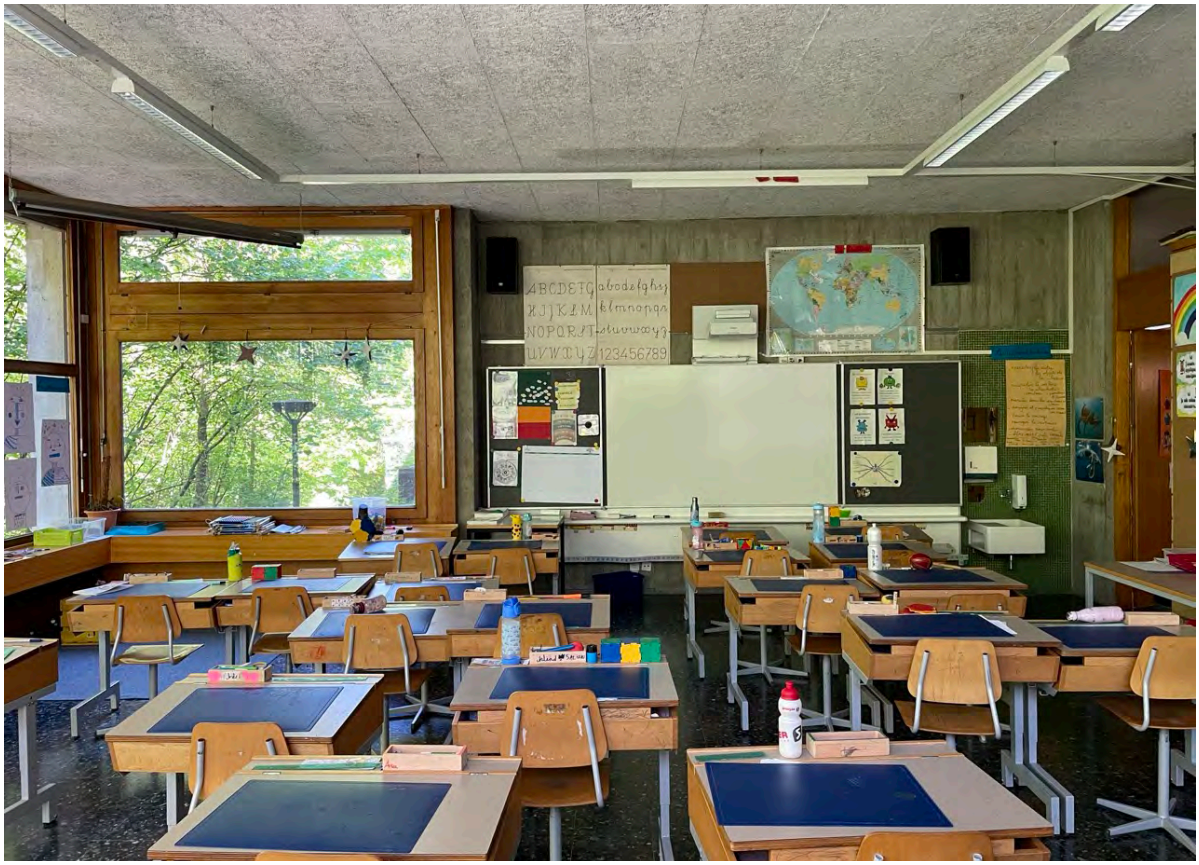

Photo 35



Photo 36



Photo 37



Photo 38



Photo 39



Photo 40



Photo 41

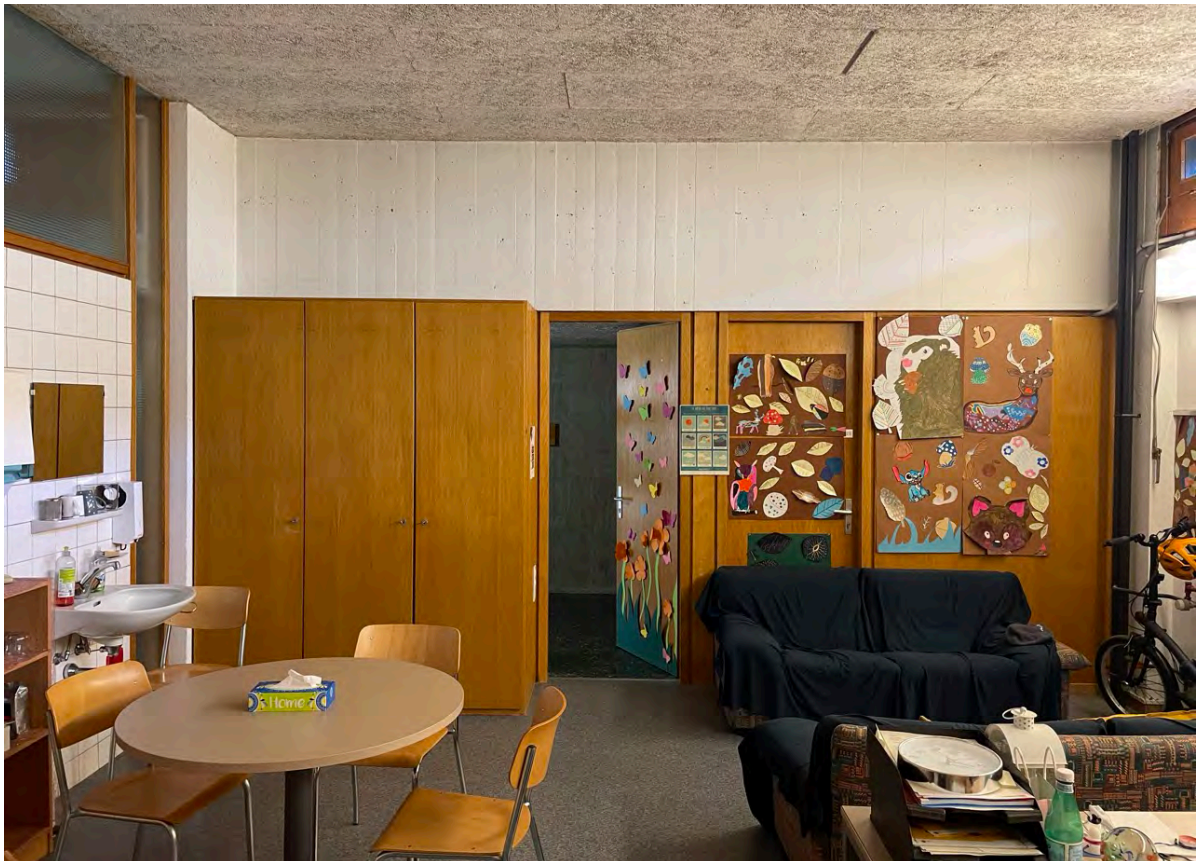

Photo 42



Photo 43

SOUS-SOL 1

Tennis de table

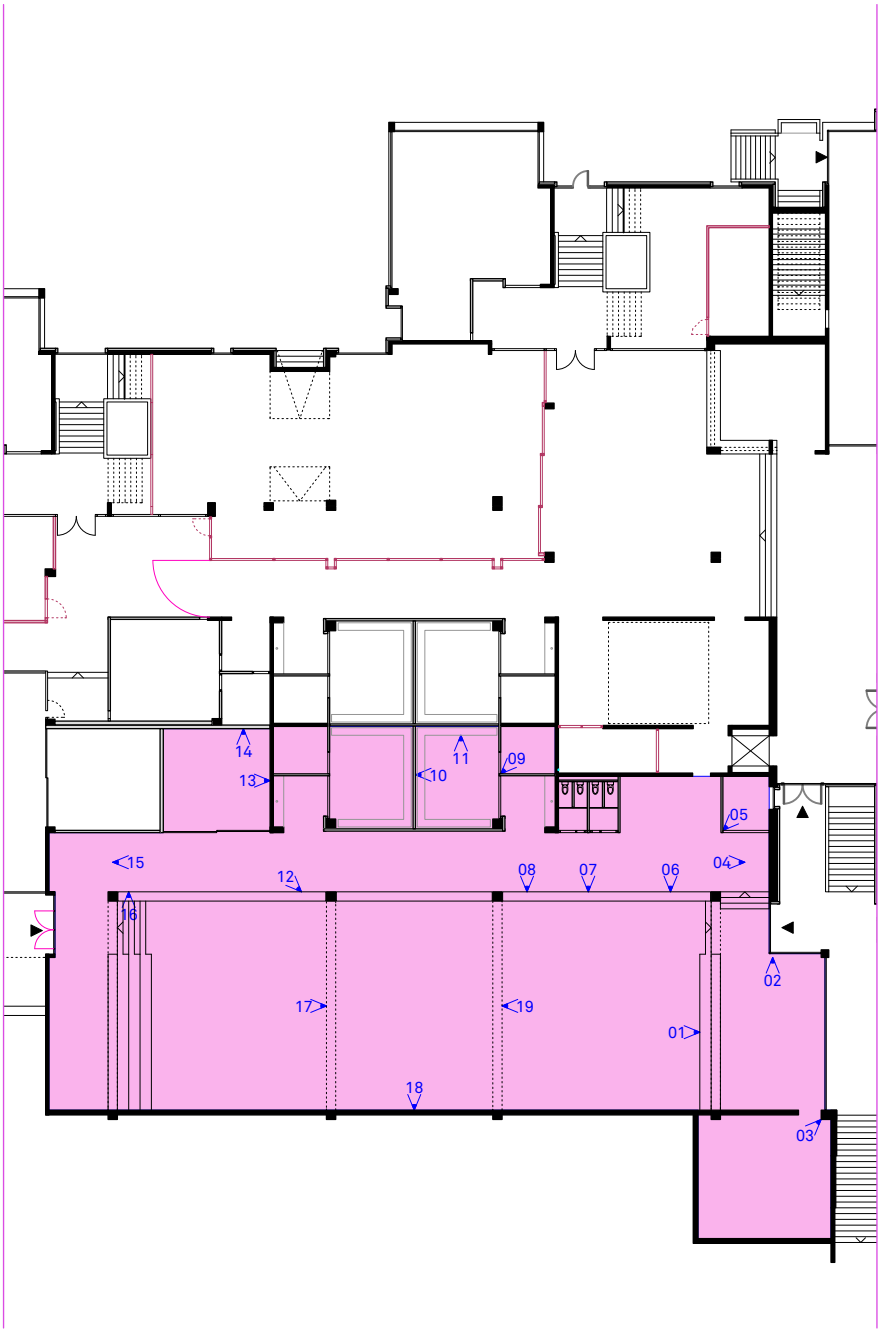

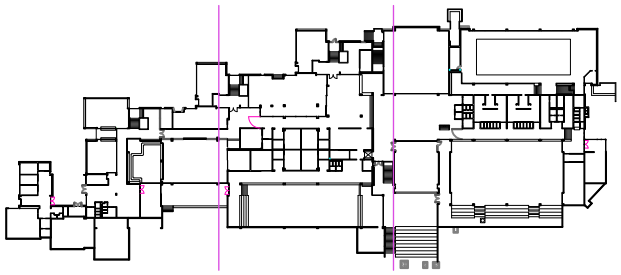

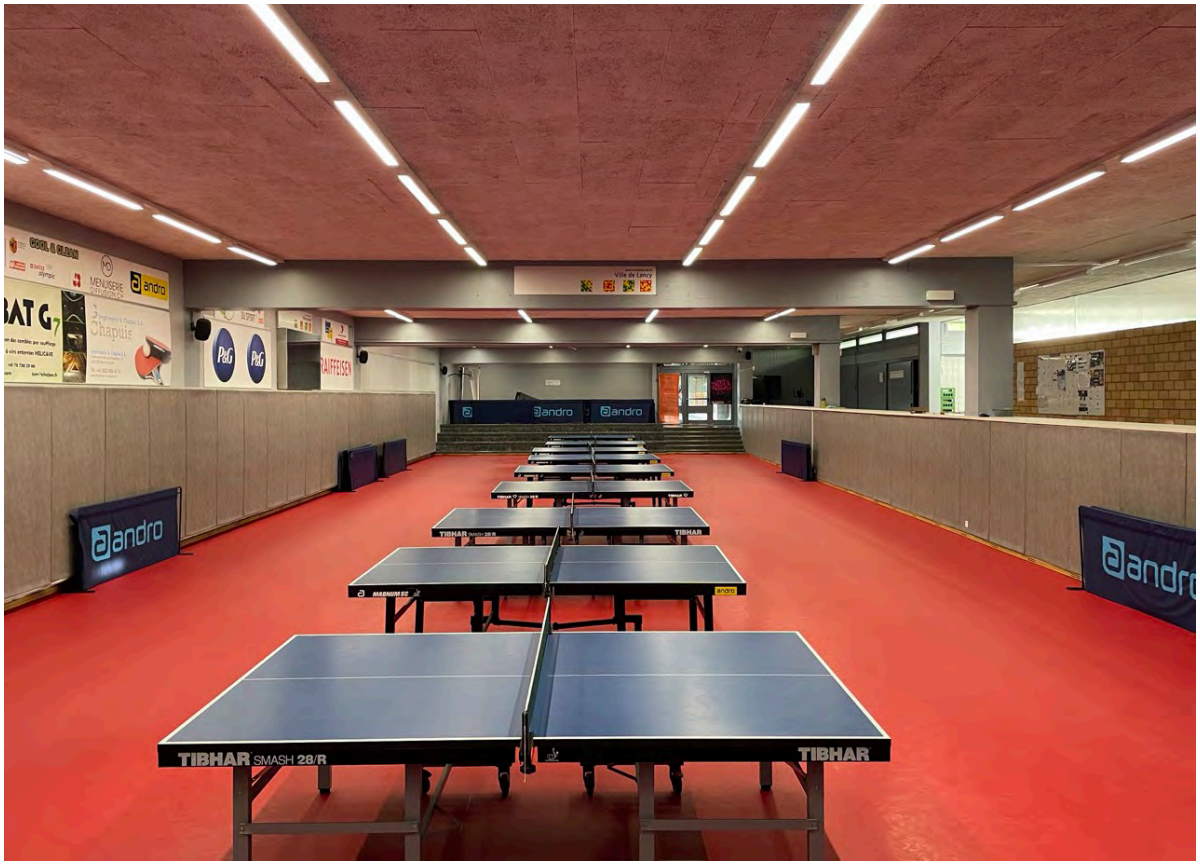

Photo 01

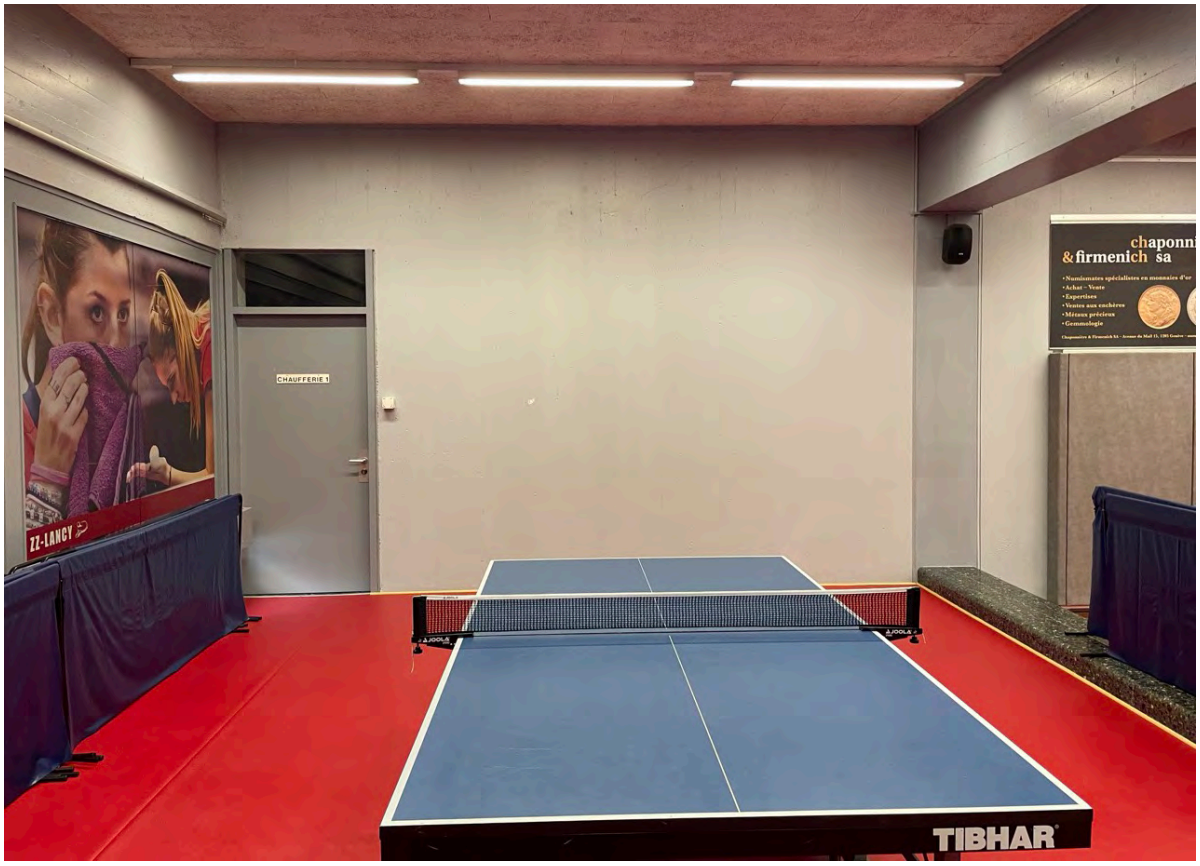

Photo 02

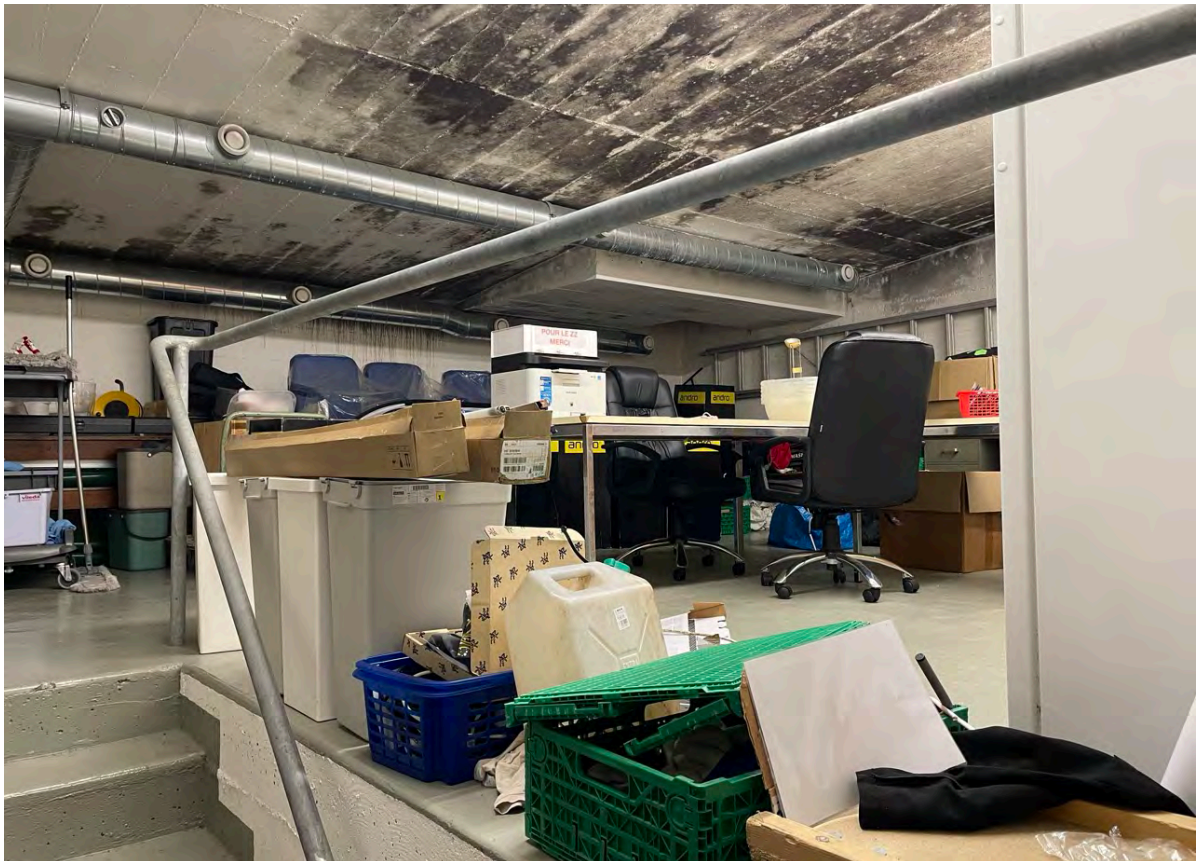

Photo 03

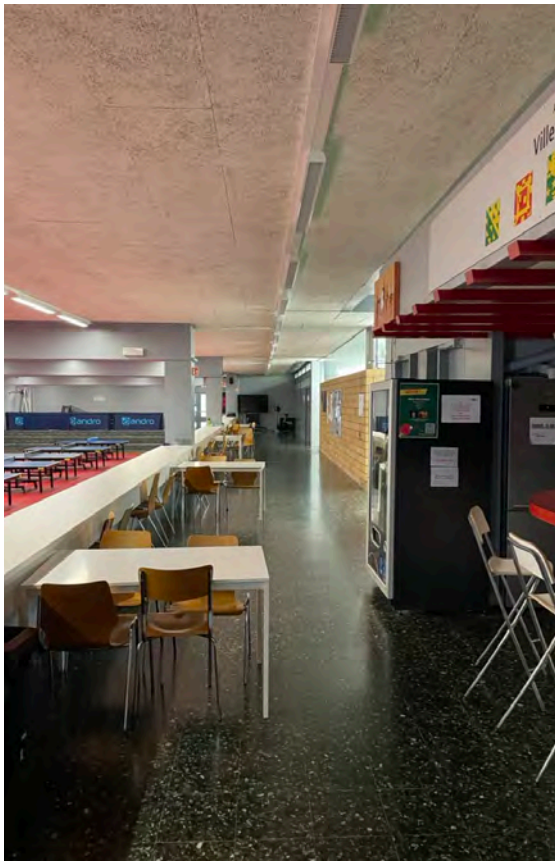

Photo 04



Photo 05

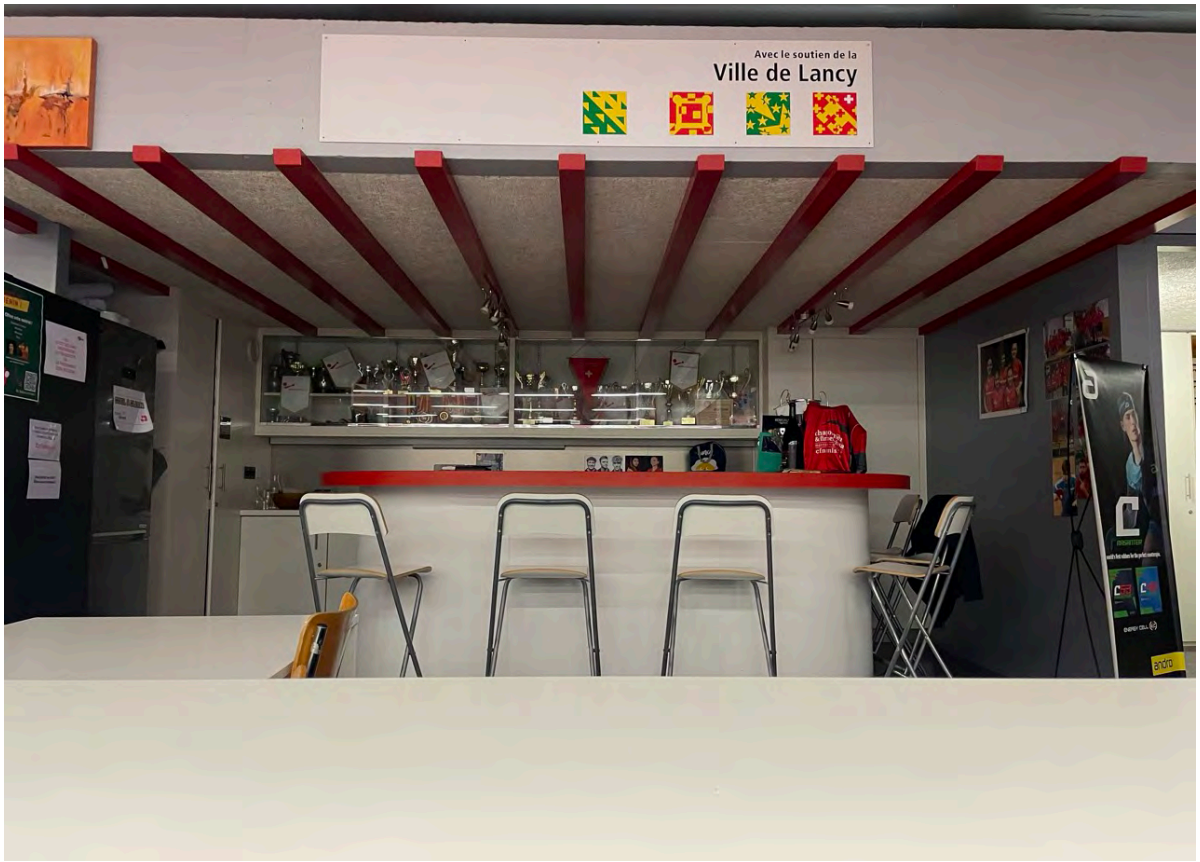

Photo 06



Photo 07



Photo 08



Photo 09

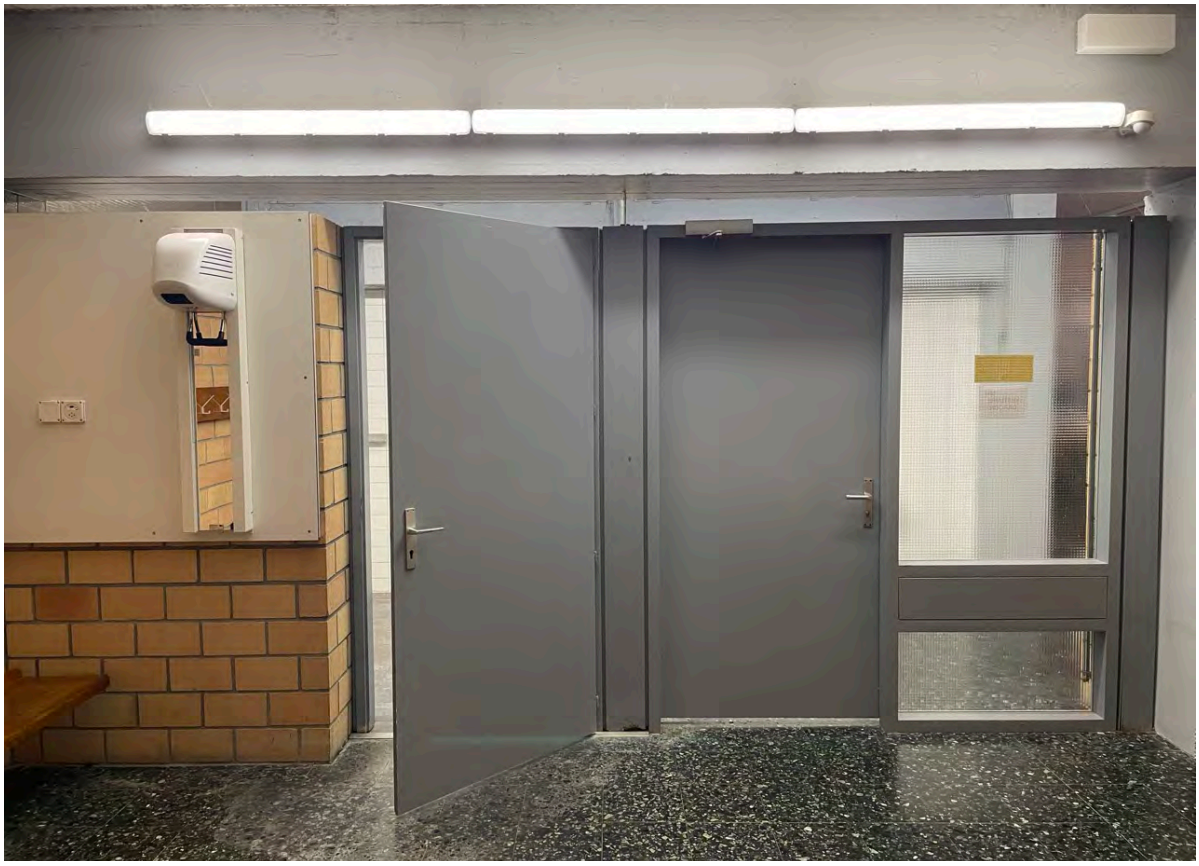

Photo 10

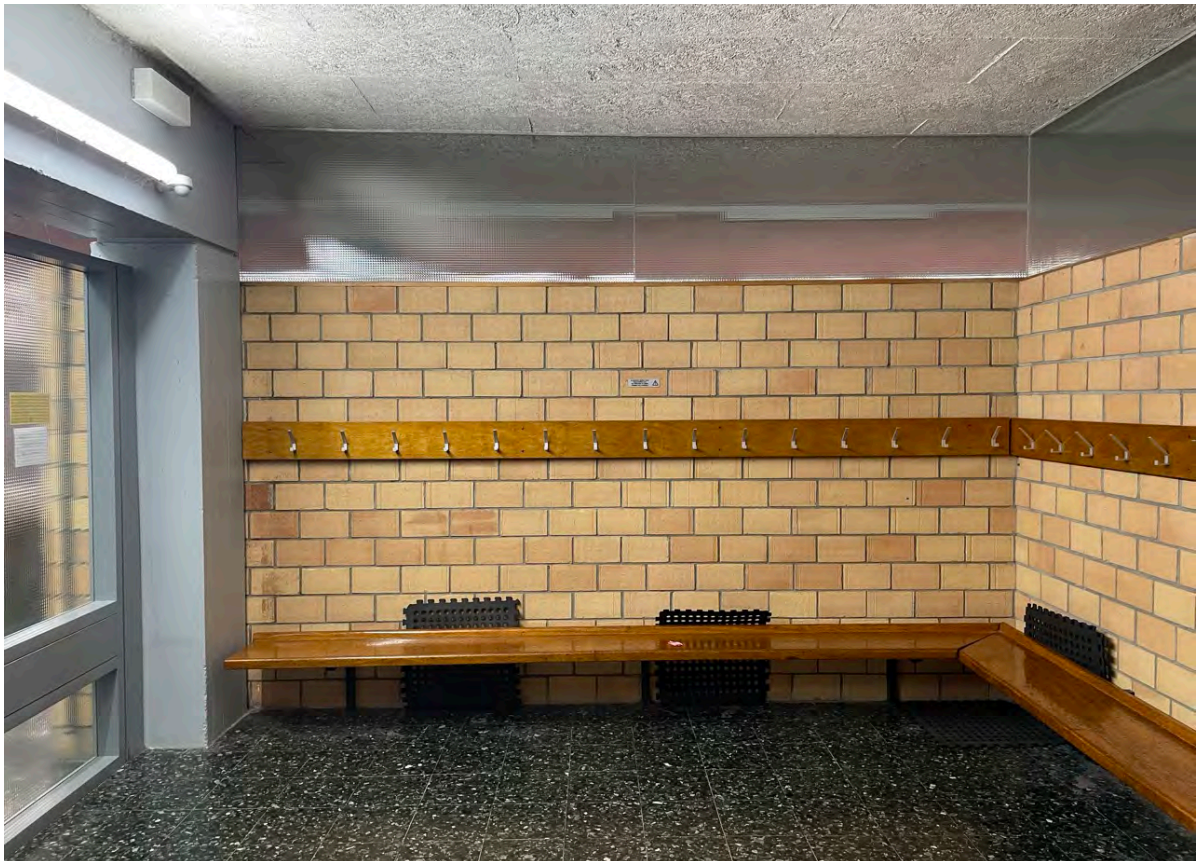

Photo 11



Photo 12

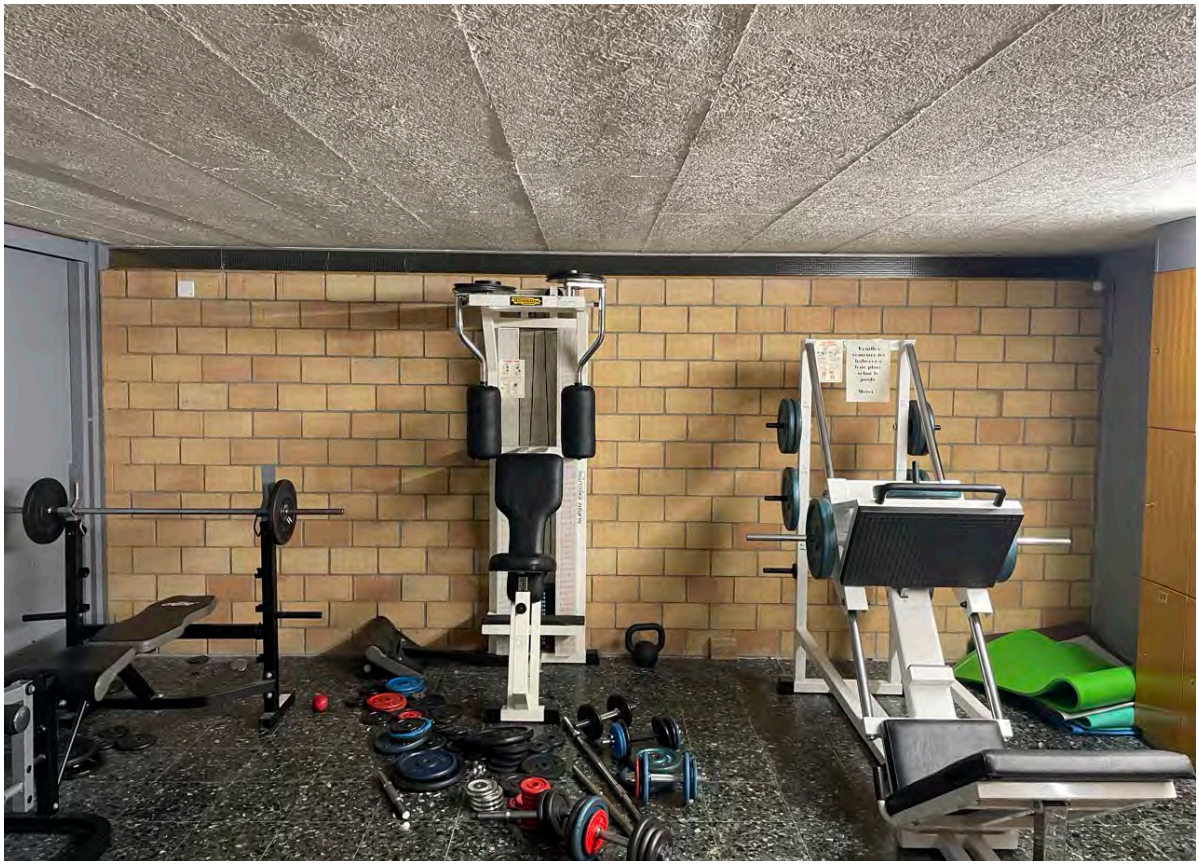

Photo 13

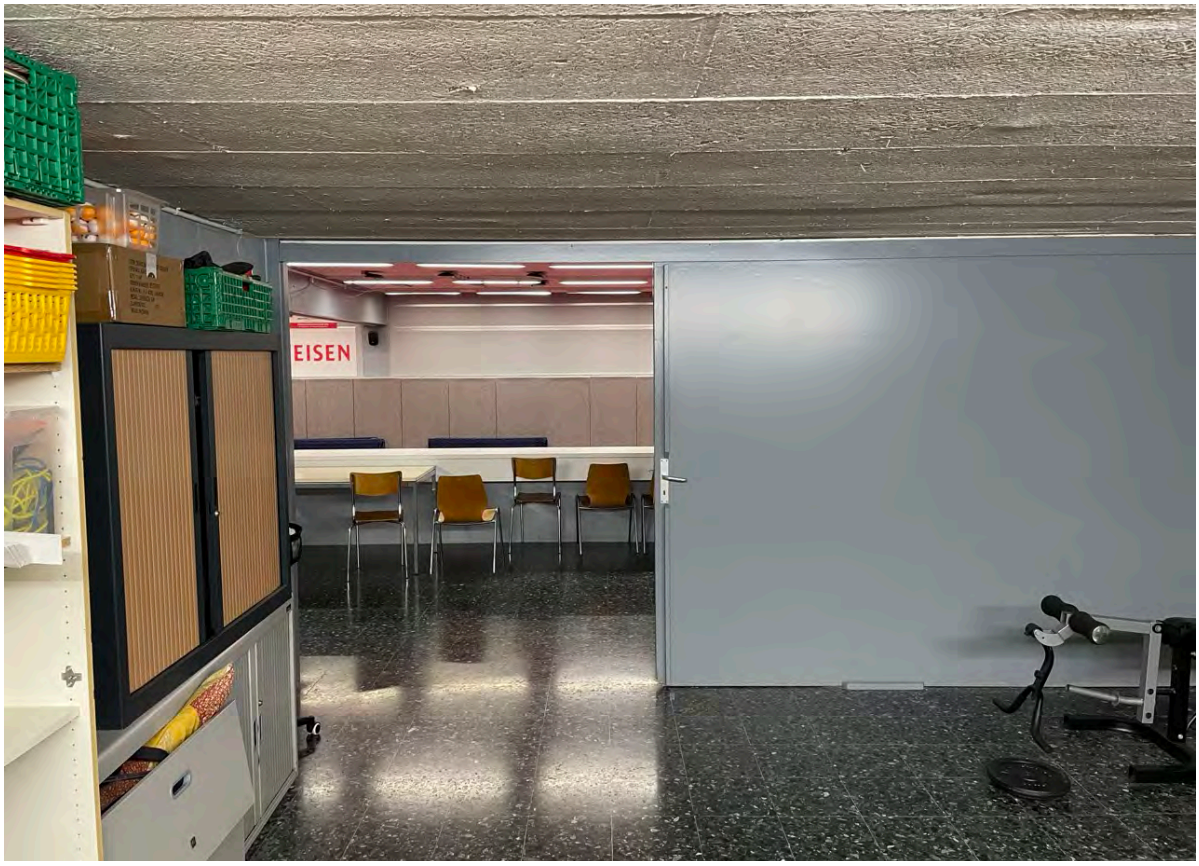

Photo 14

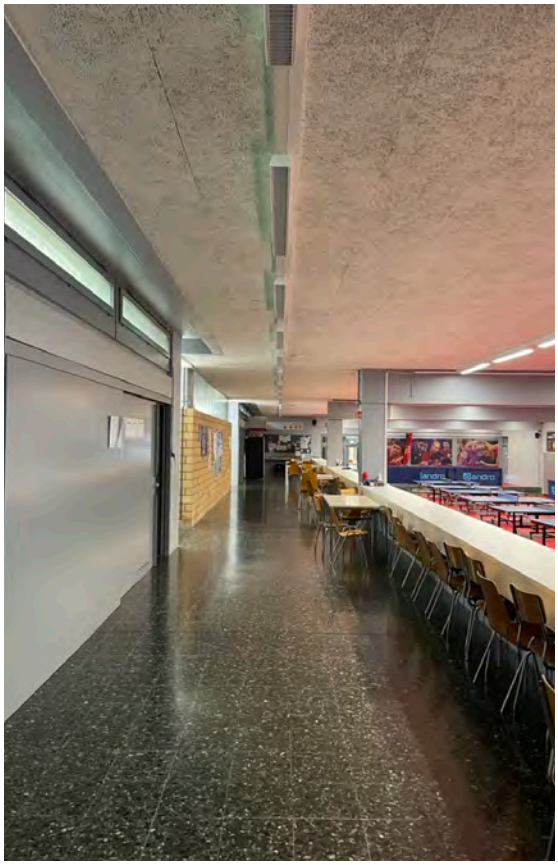

Photo 15

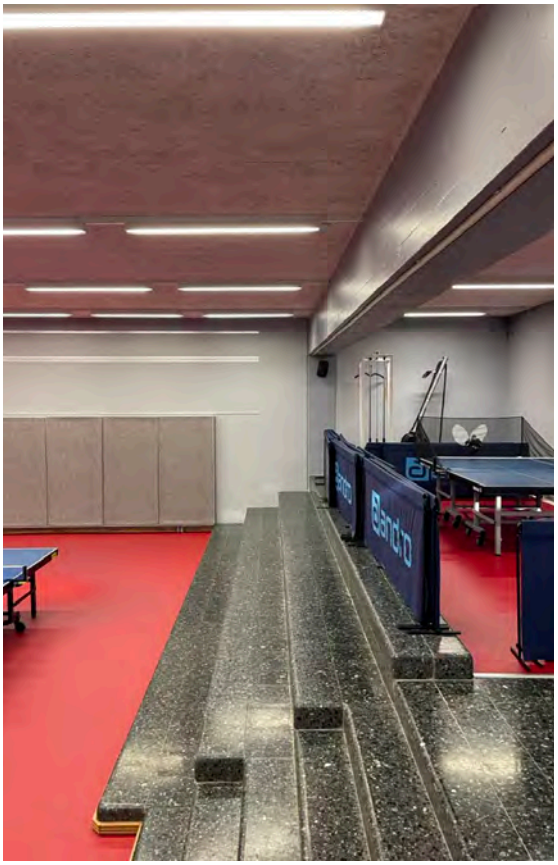

Photo 16

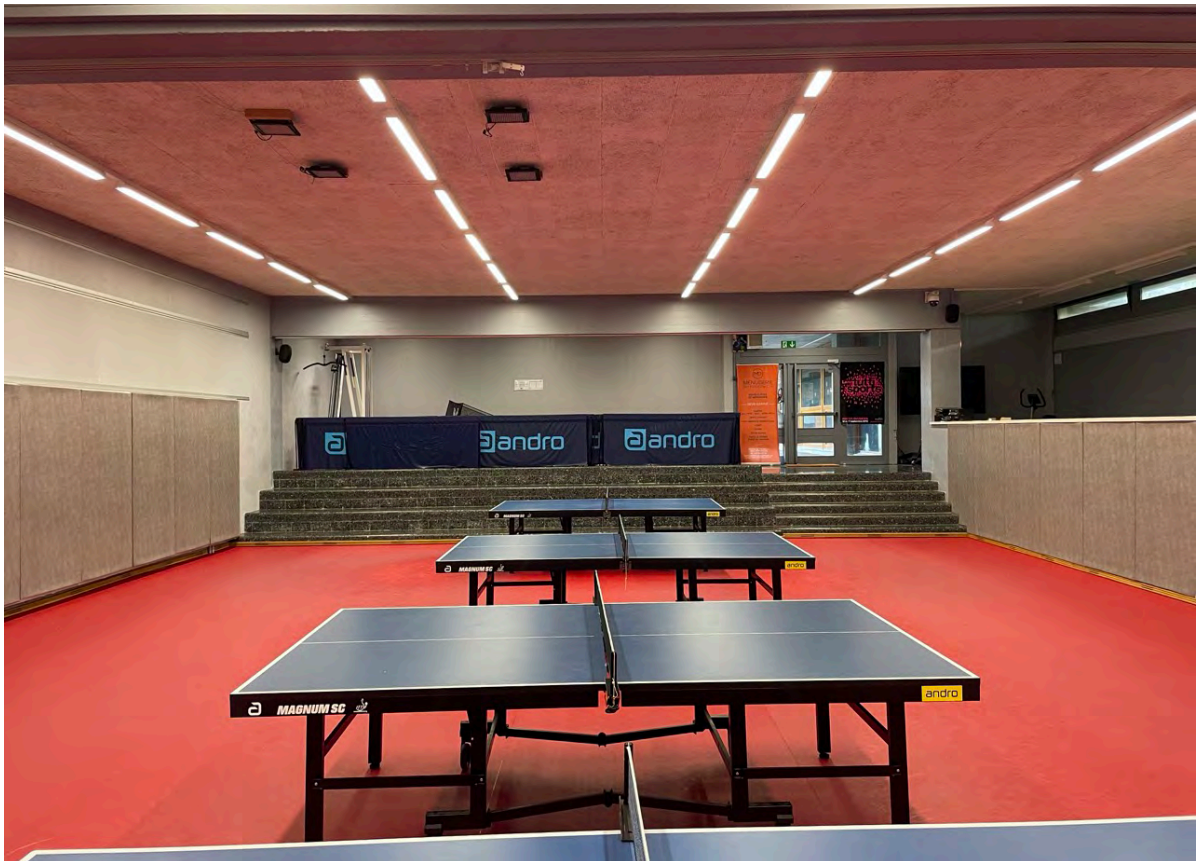

Photo 17



Photo 18

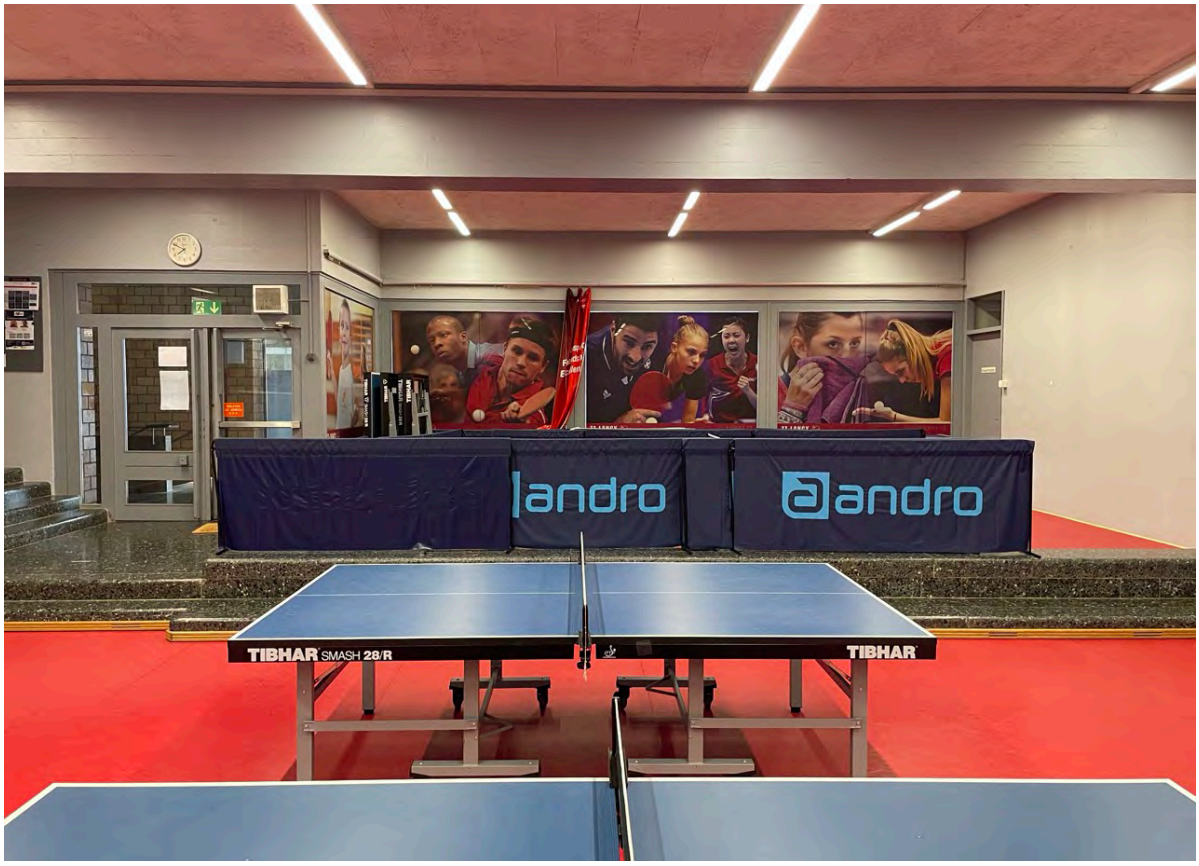

Photo 19

SOUS-SOL 1

Hall

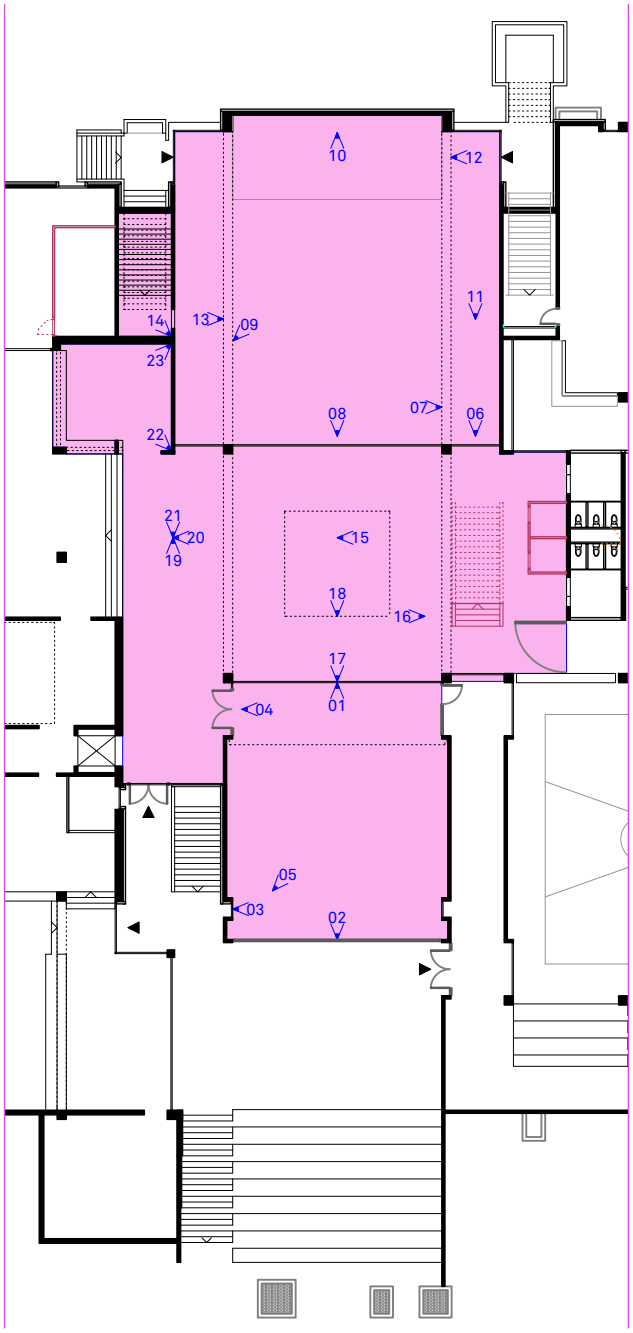

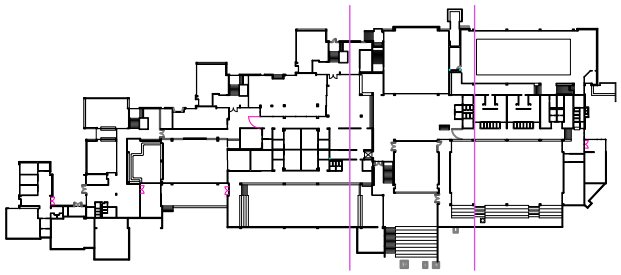



Photo 01



Photo 02

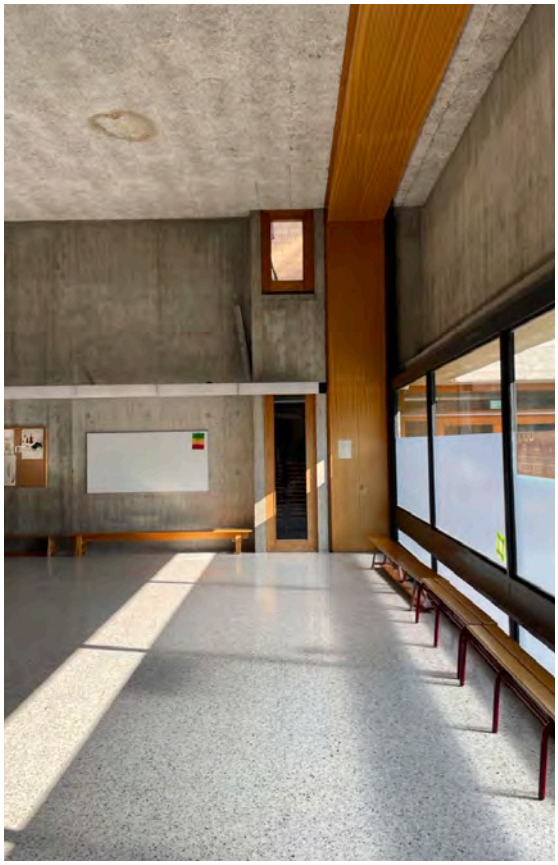

Photo 03

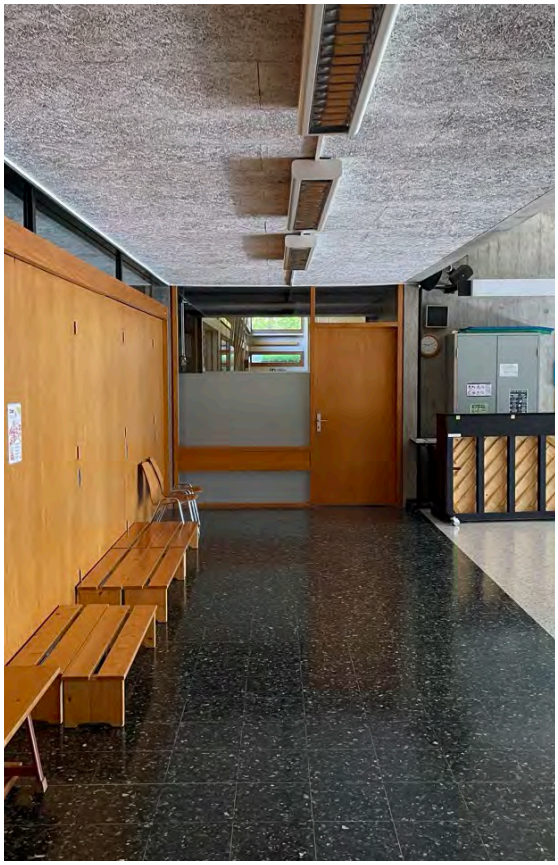

Photo 04



Photo 05



Photo 06

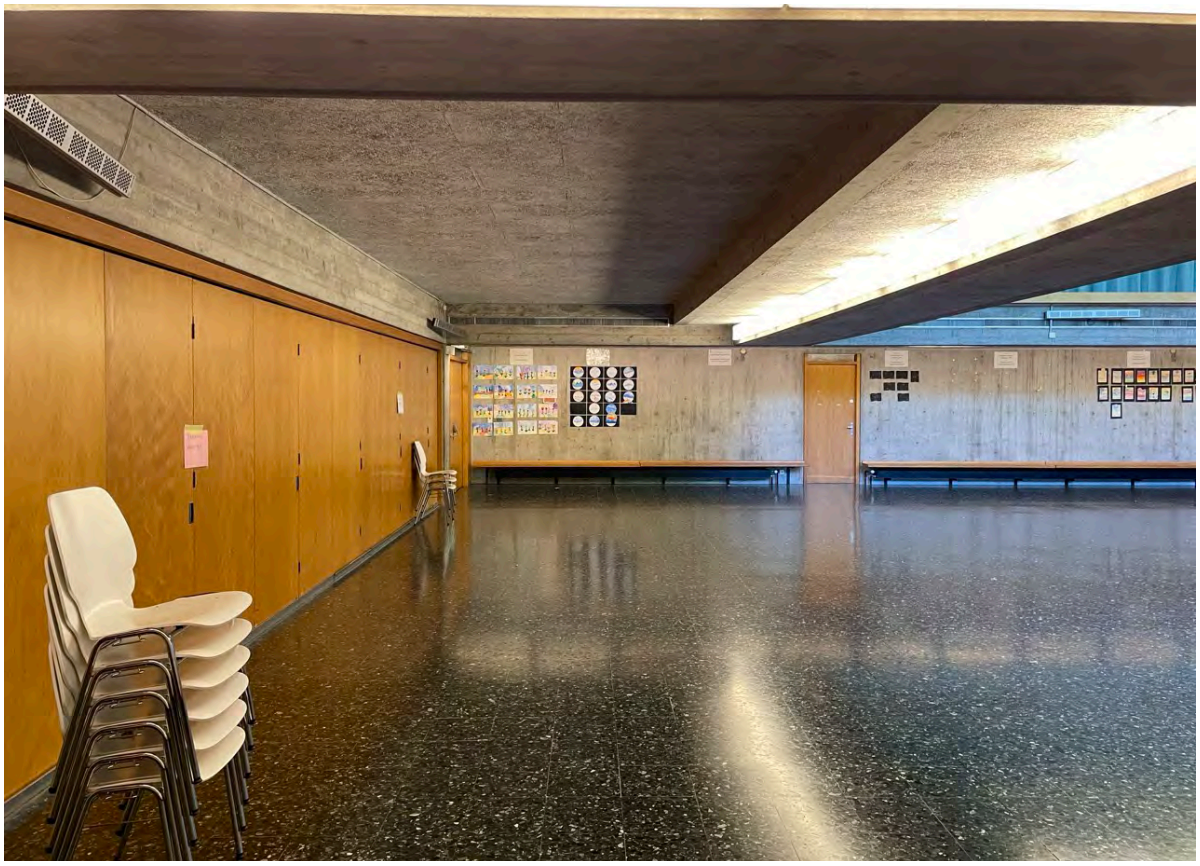

Photo 07



Photo 08



Photo 09



Photo 10



Photo 11



Photo 12

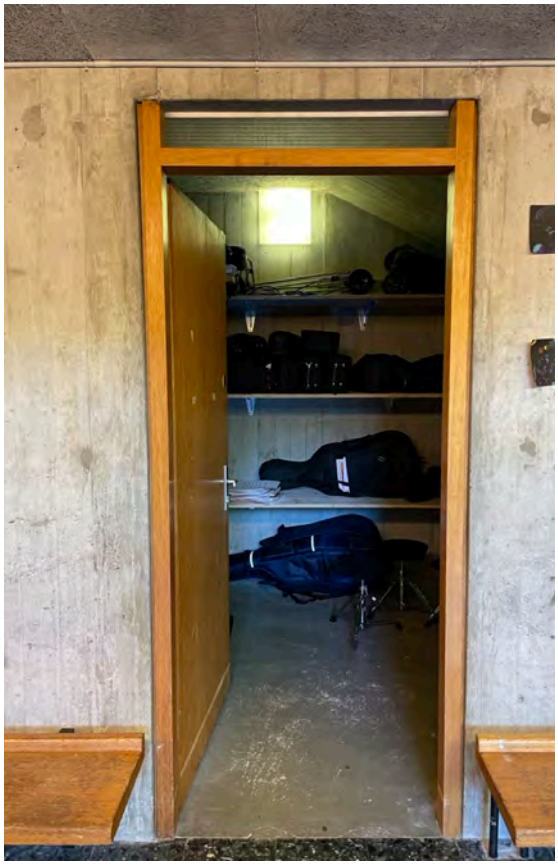

Photo 13

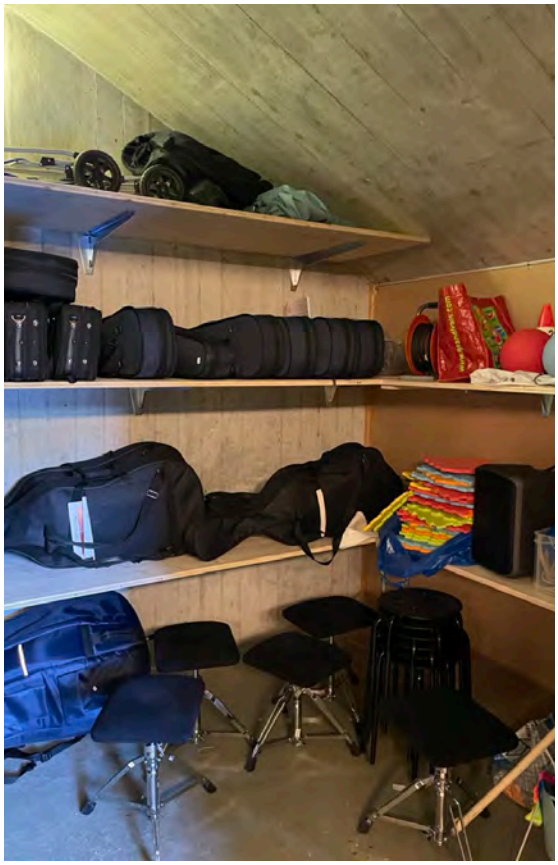

Photo 14

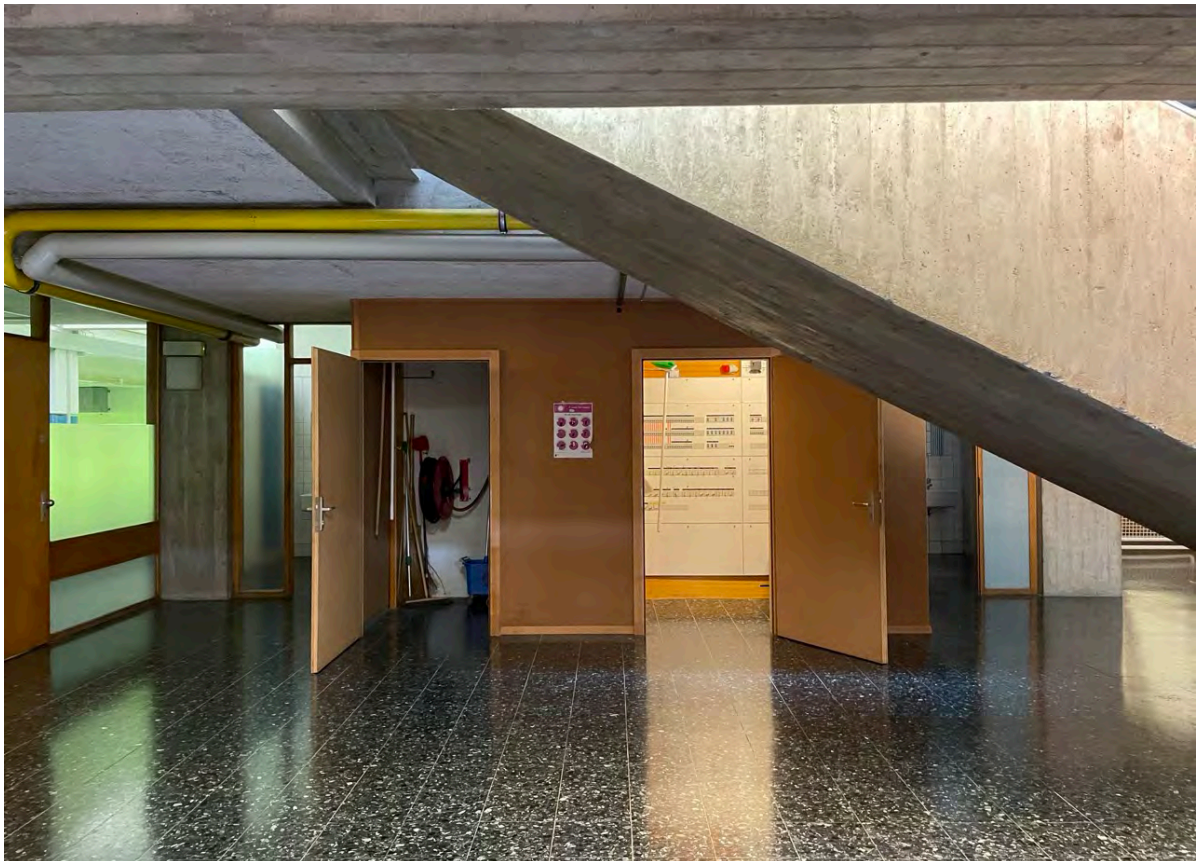

Photo 15

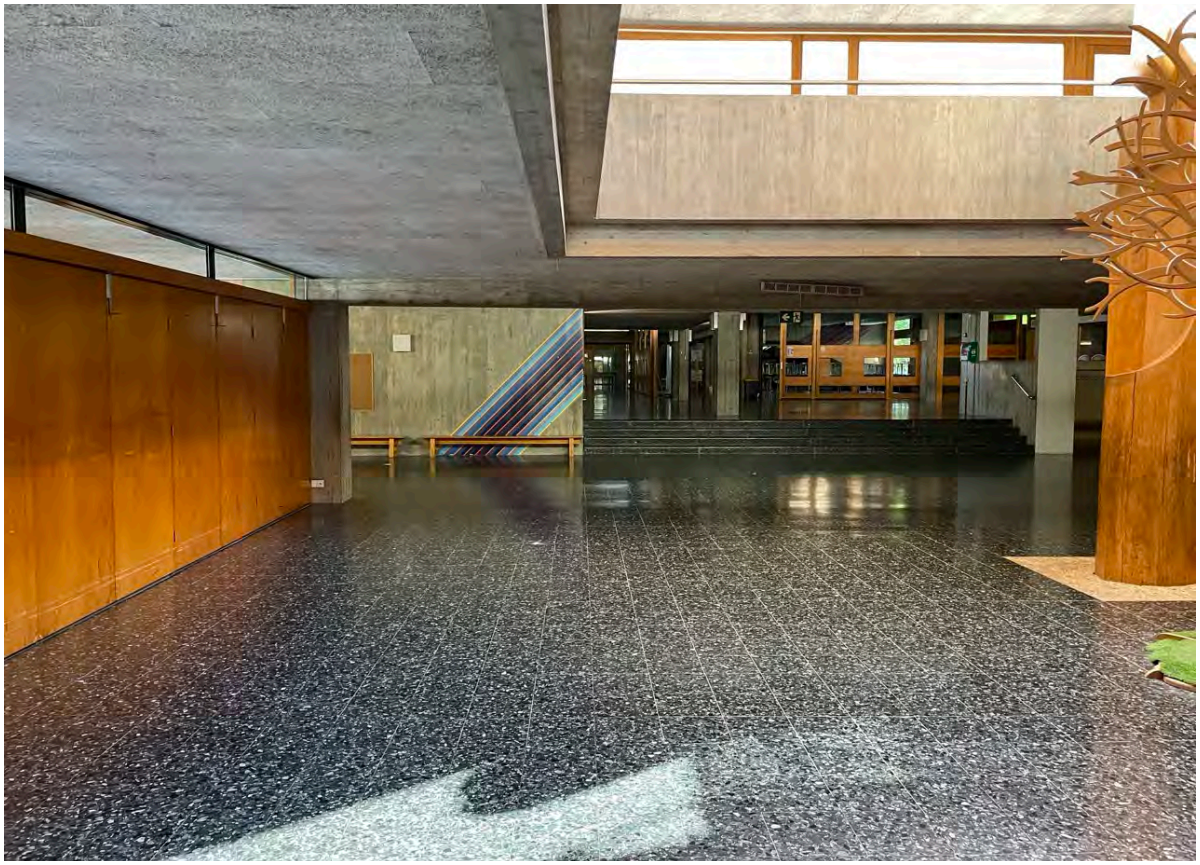

Photo 16



Photo 17

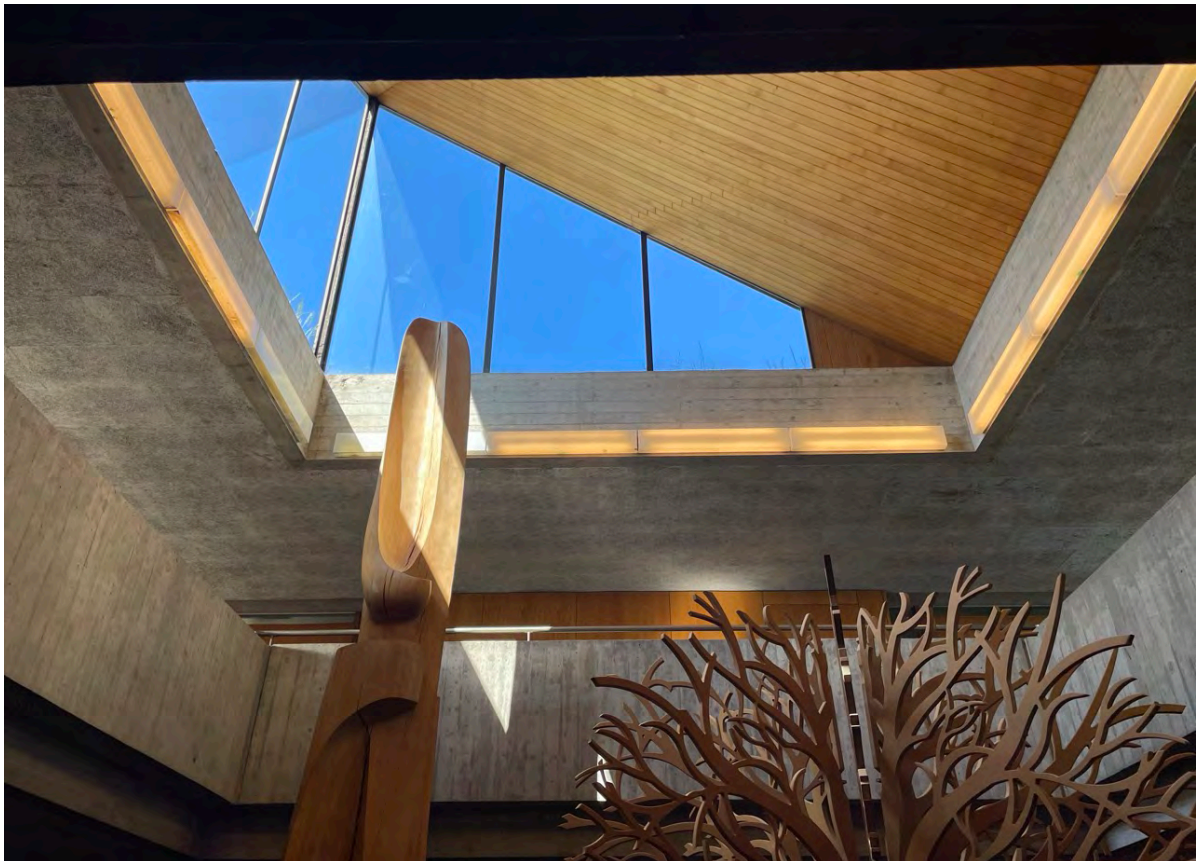

Photo 18



Photo 19

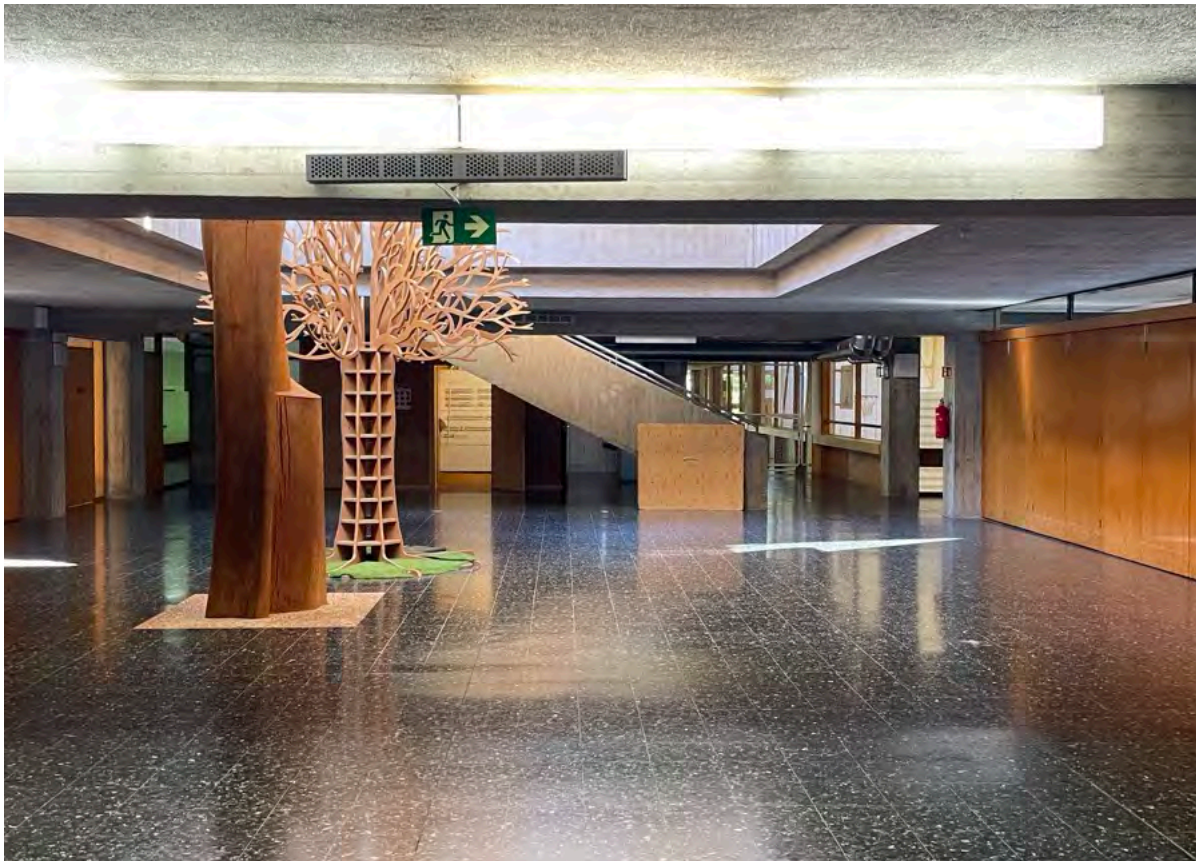

Photo 20

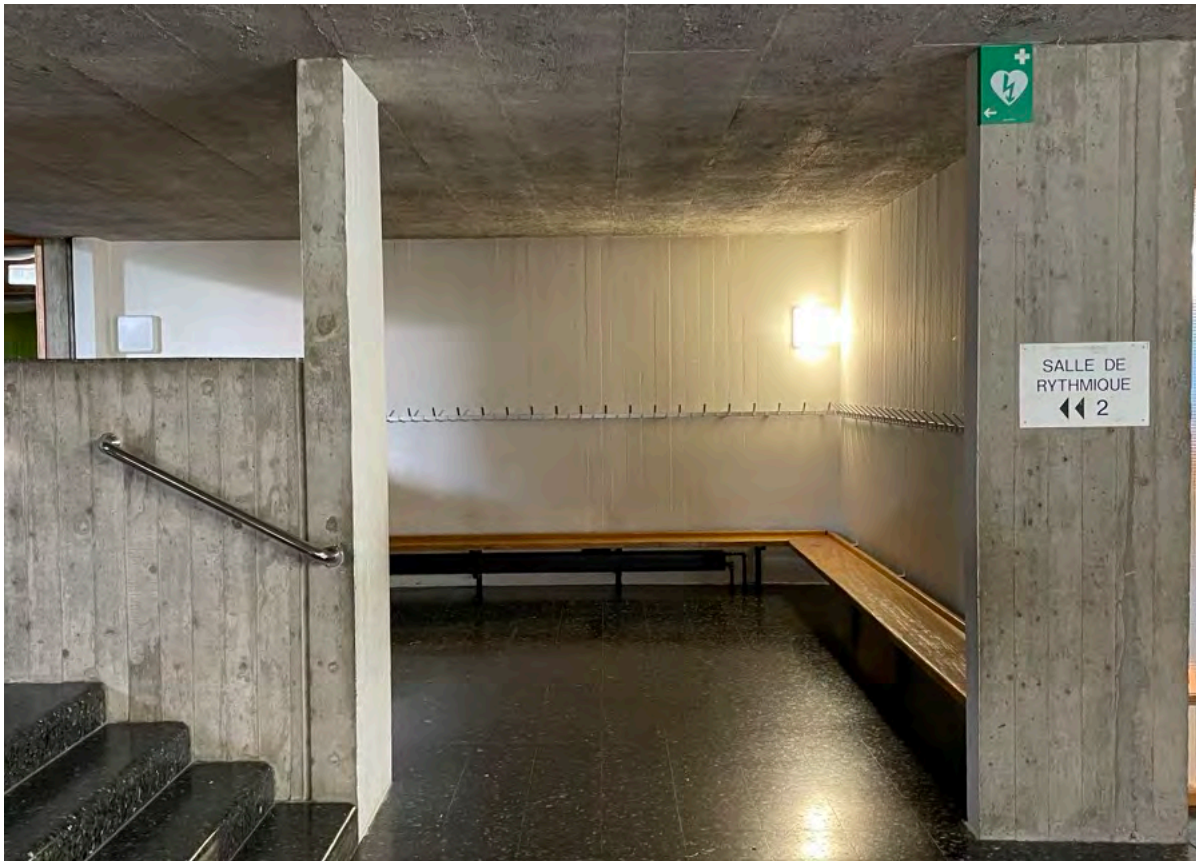

Photo 21



Photo 22



Photo 23

SOUS-SOL 1

Salle de Sport

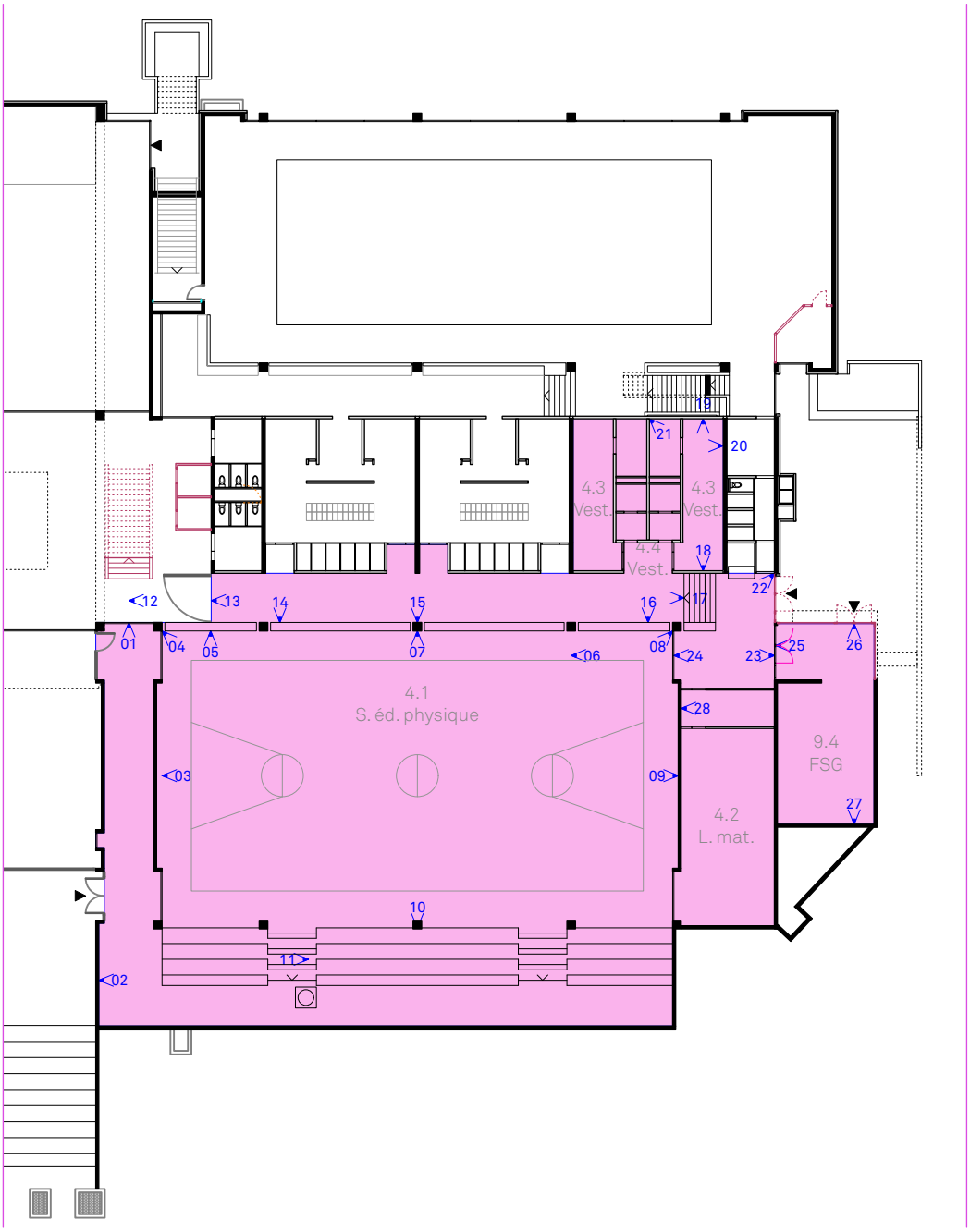

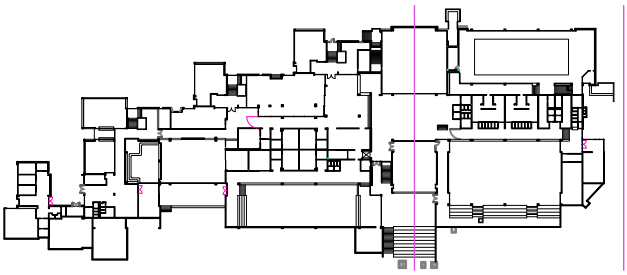

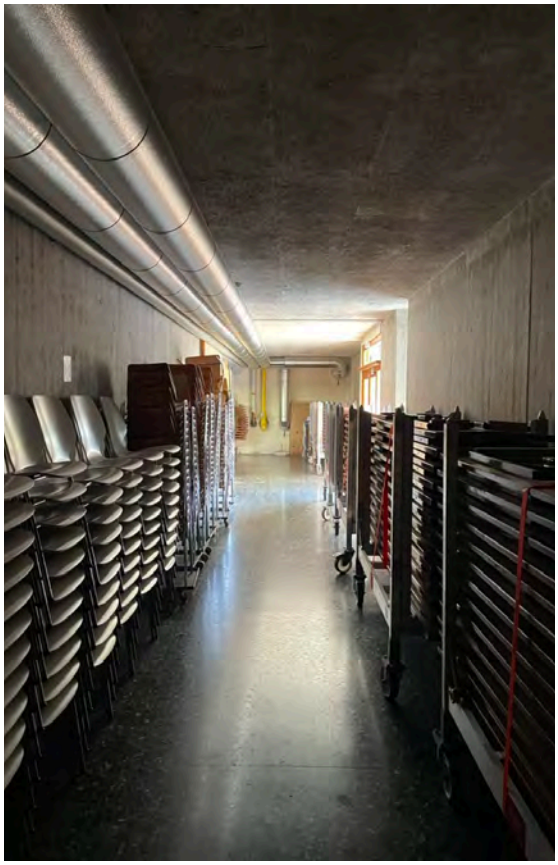

Photo 01

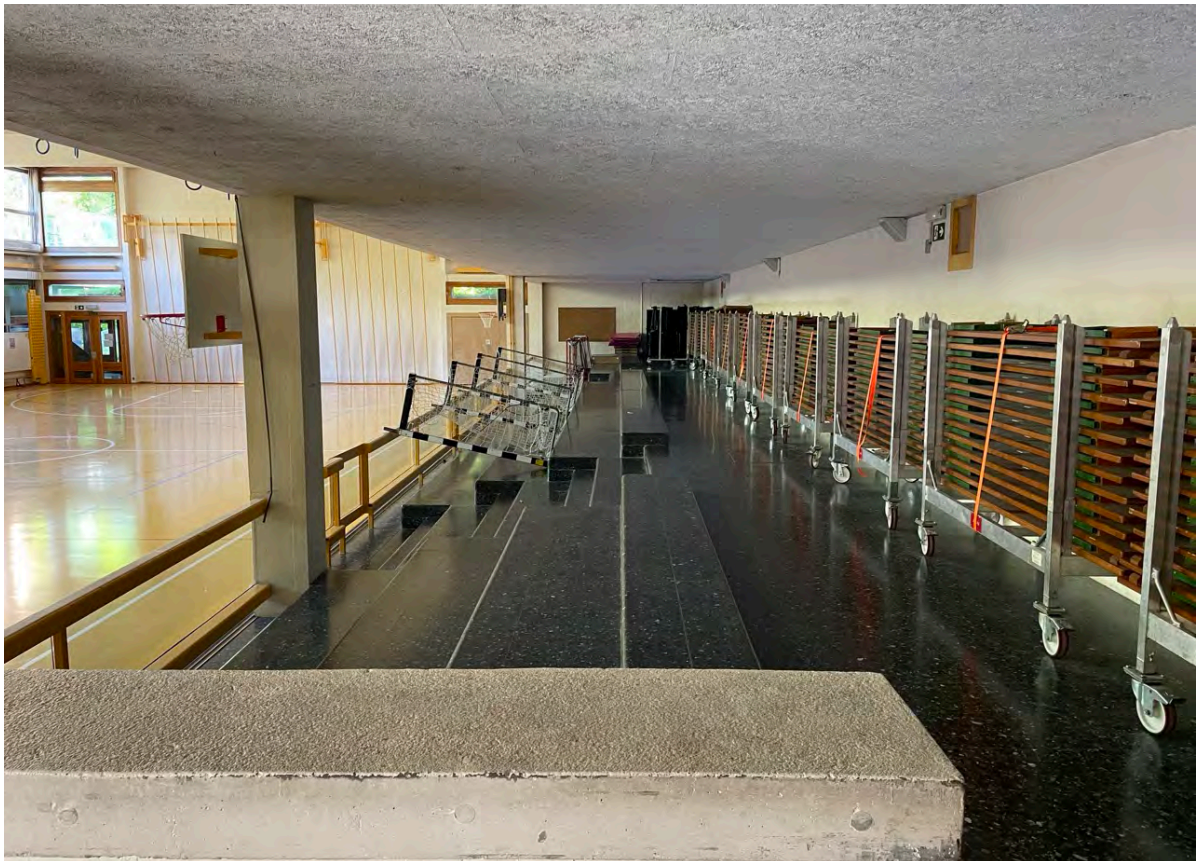

Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06

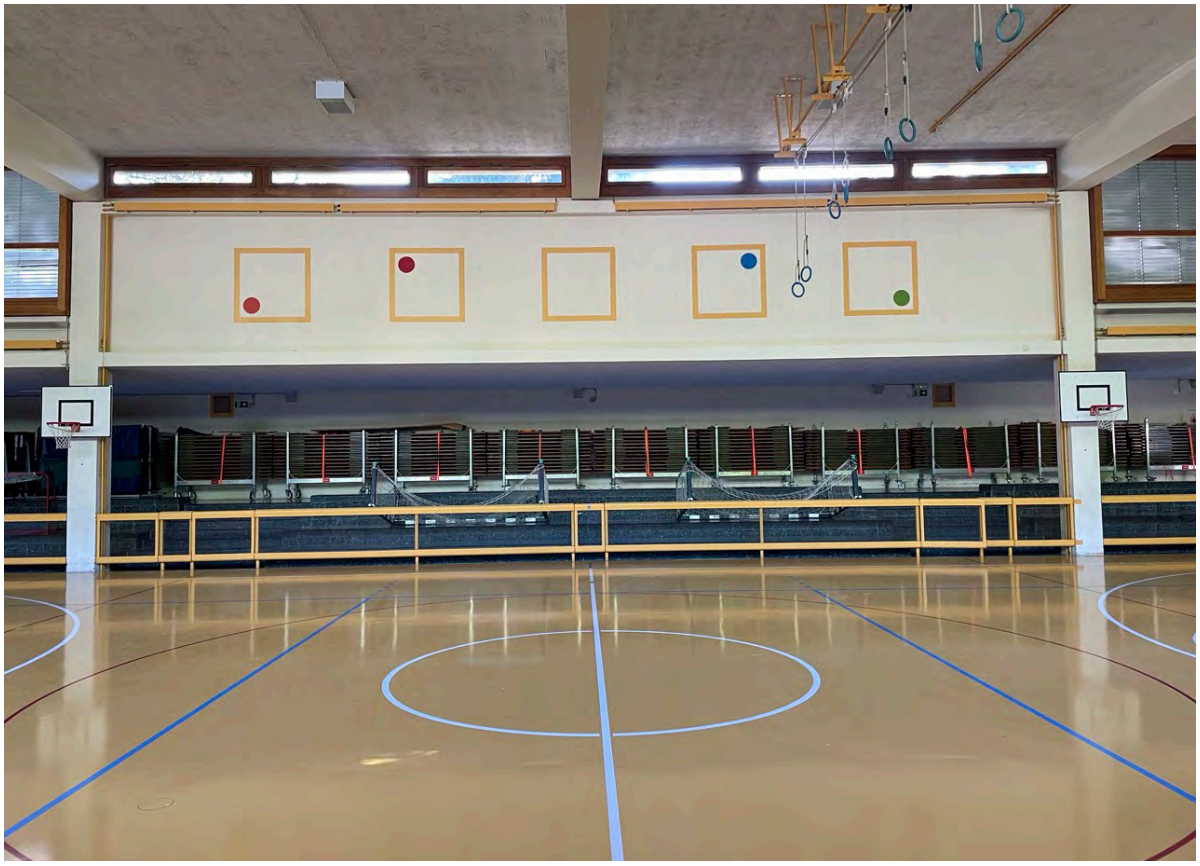

Photo 07



Photo 08



Photo 09



Photo 10

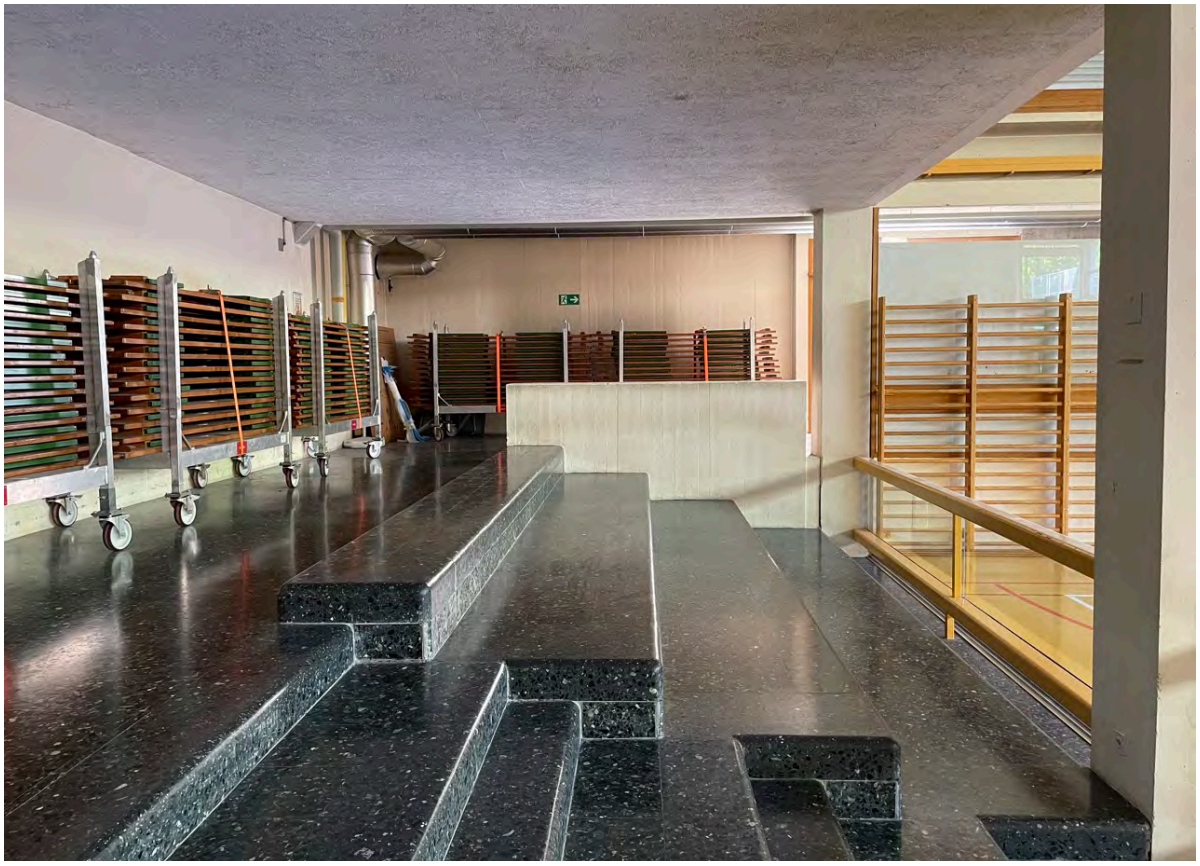

Photo 11

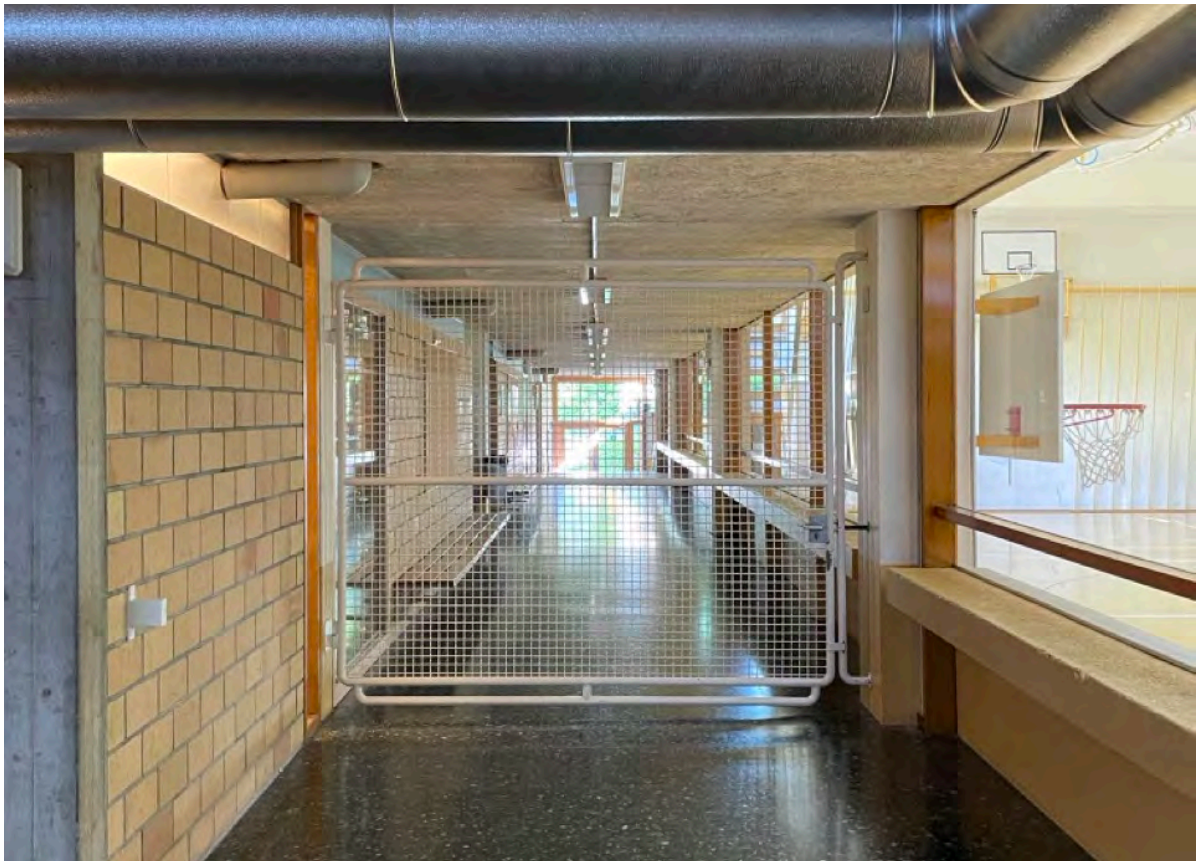

Photo 12

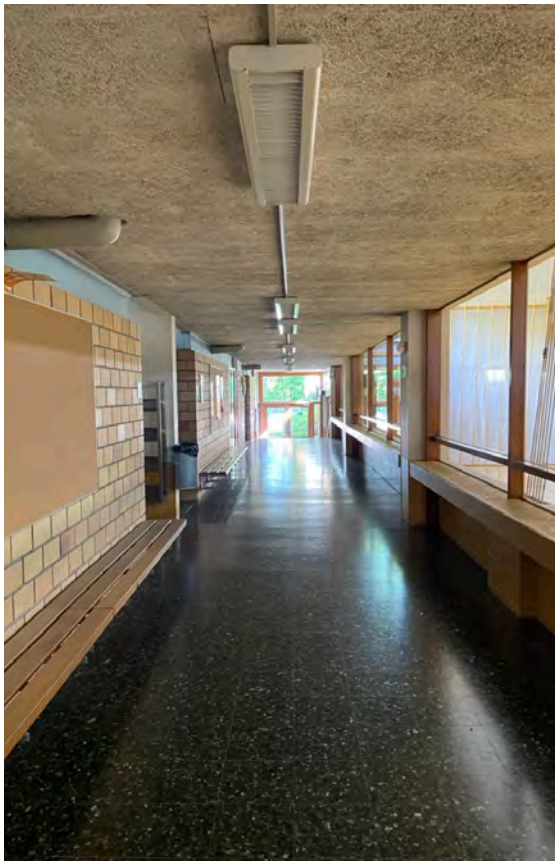

Photo 13



Photo 14

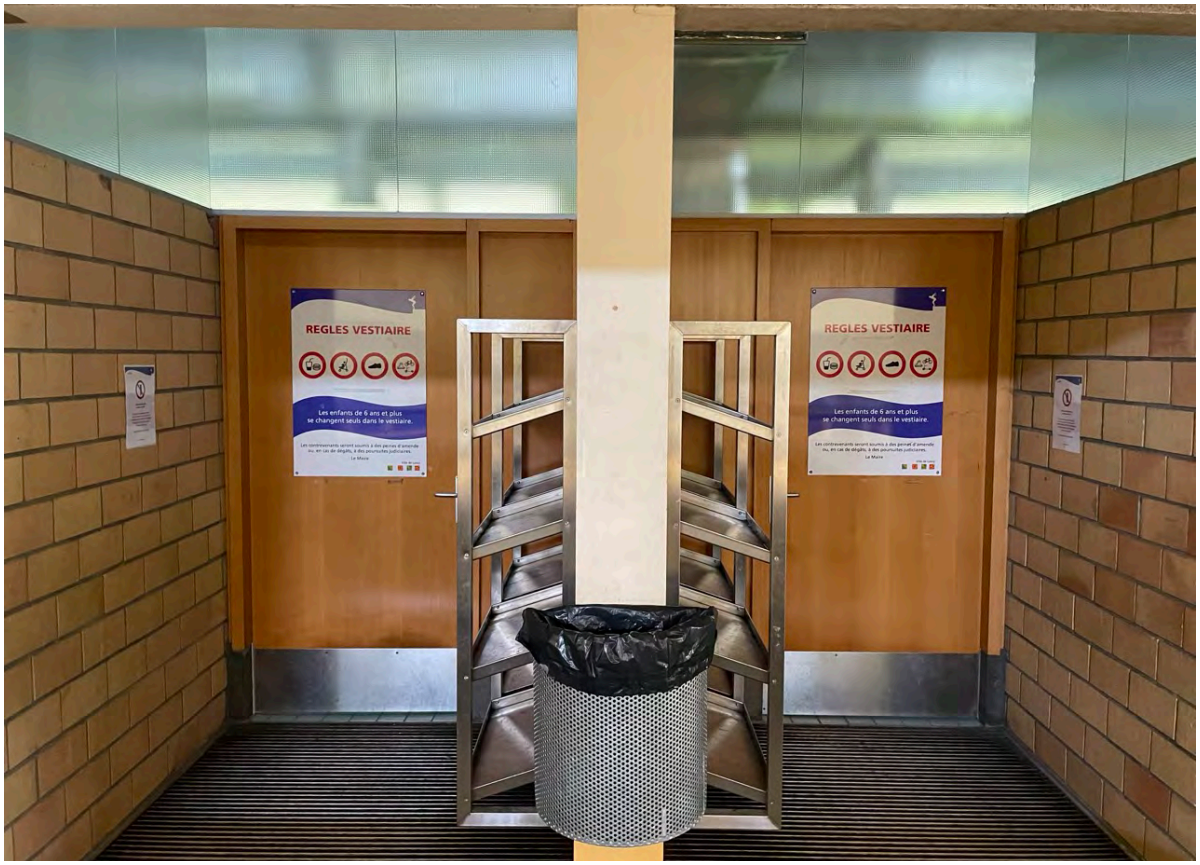

Photo 15

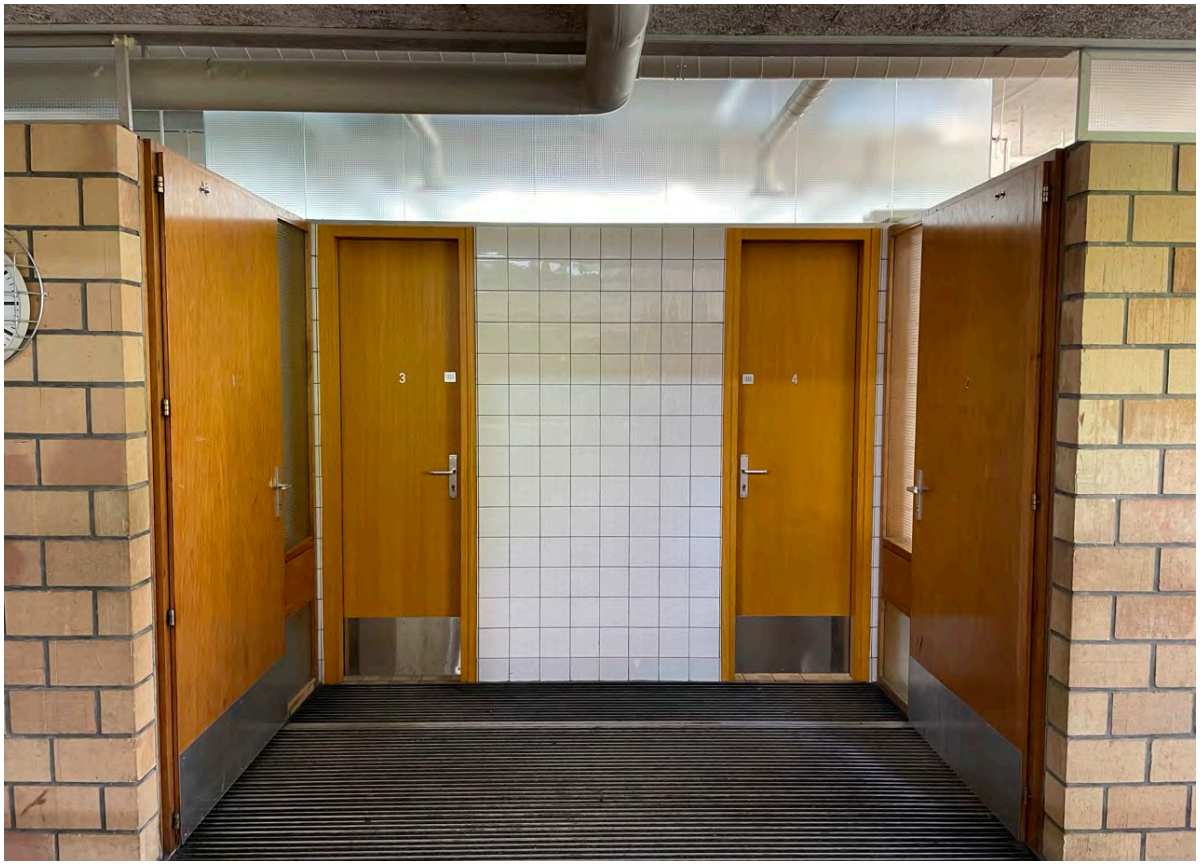

Photo 16



Photo 17



Photo 18

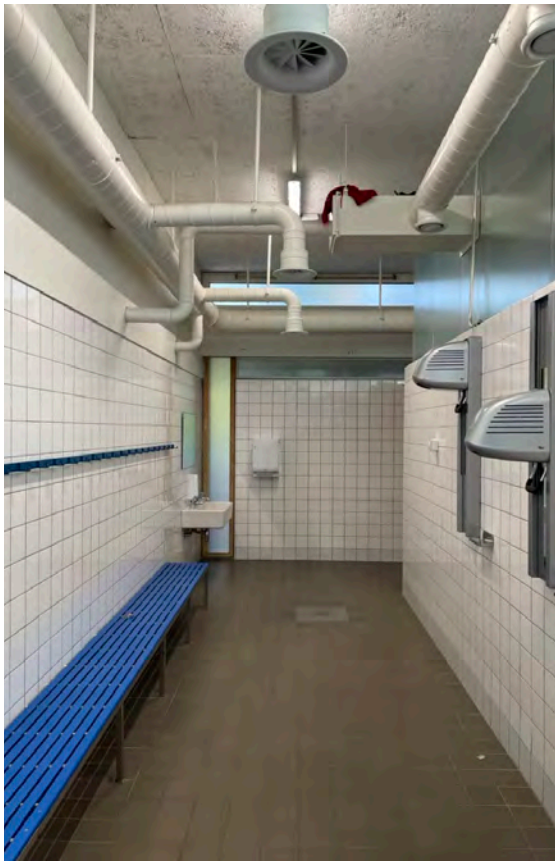

Photo 19



Photo 20



Photo 21



Photo 22



Photo 23



Photo 24



Photo 25



Photo 26

SOUS-SOL 1

Piscine

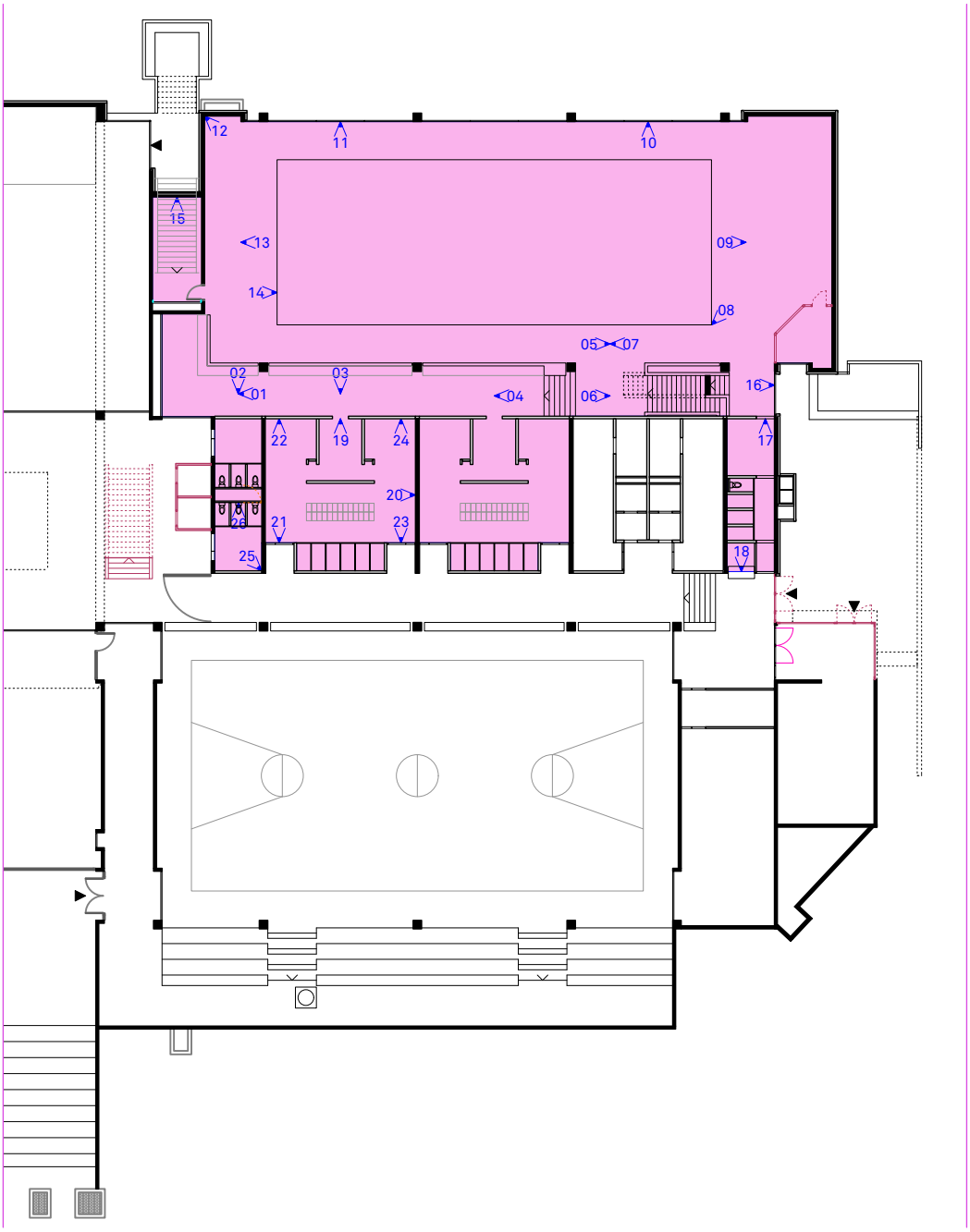

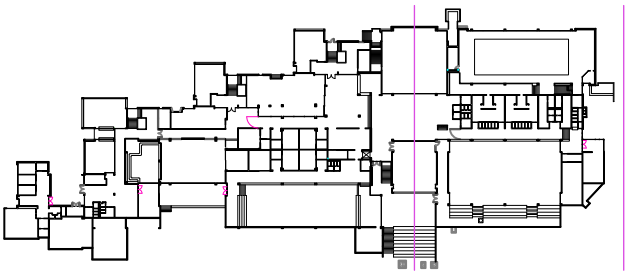



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04

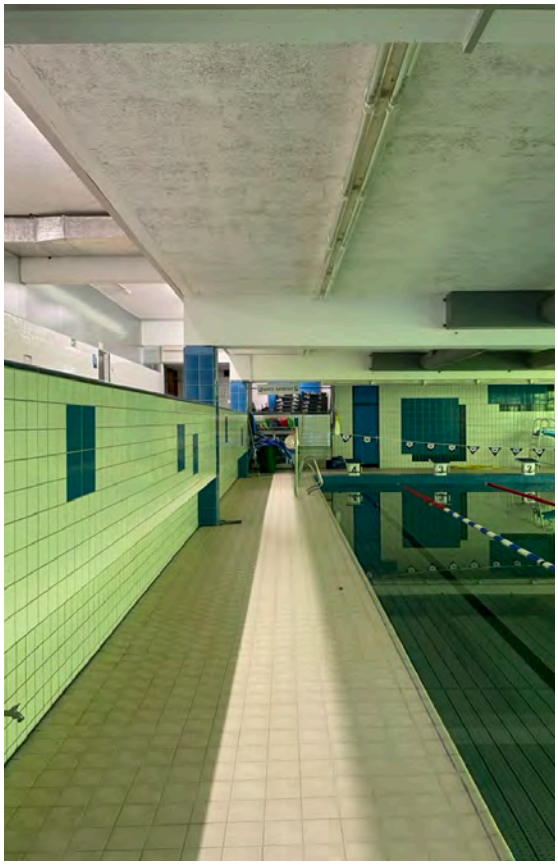

Photo 05

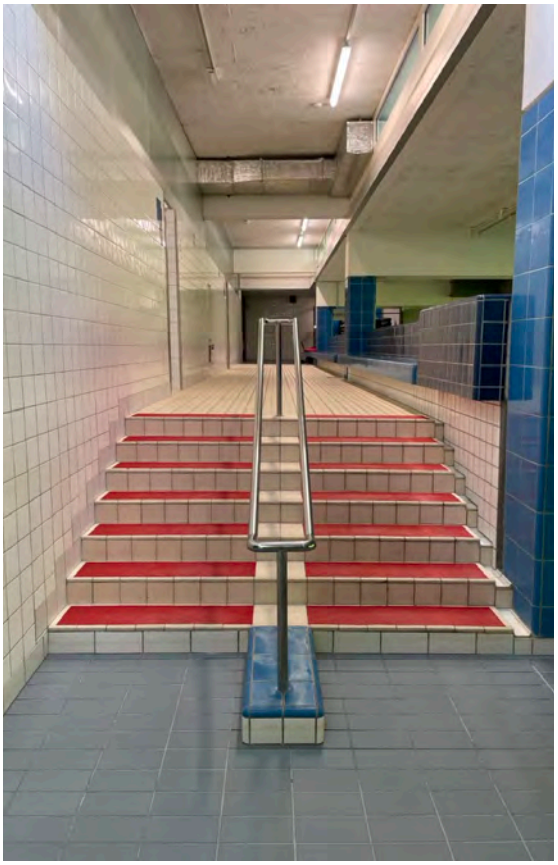

Photo 06



Photo 07



Photo 08



Photo 09

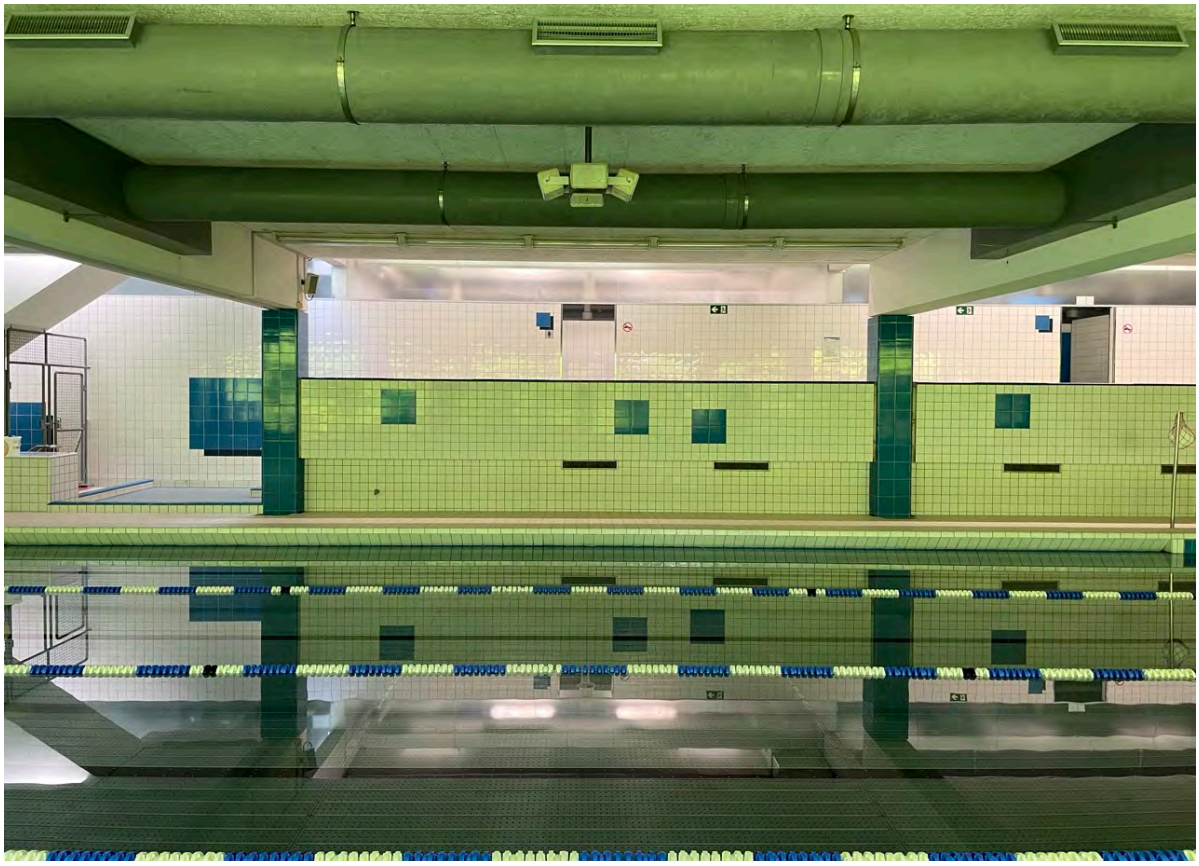

Photo 10

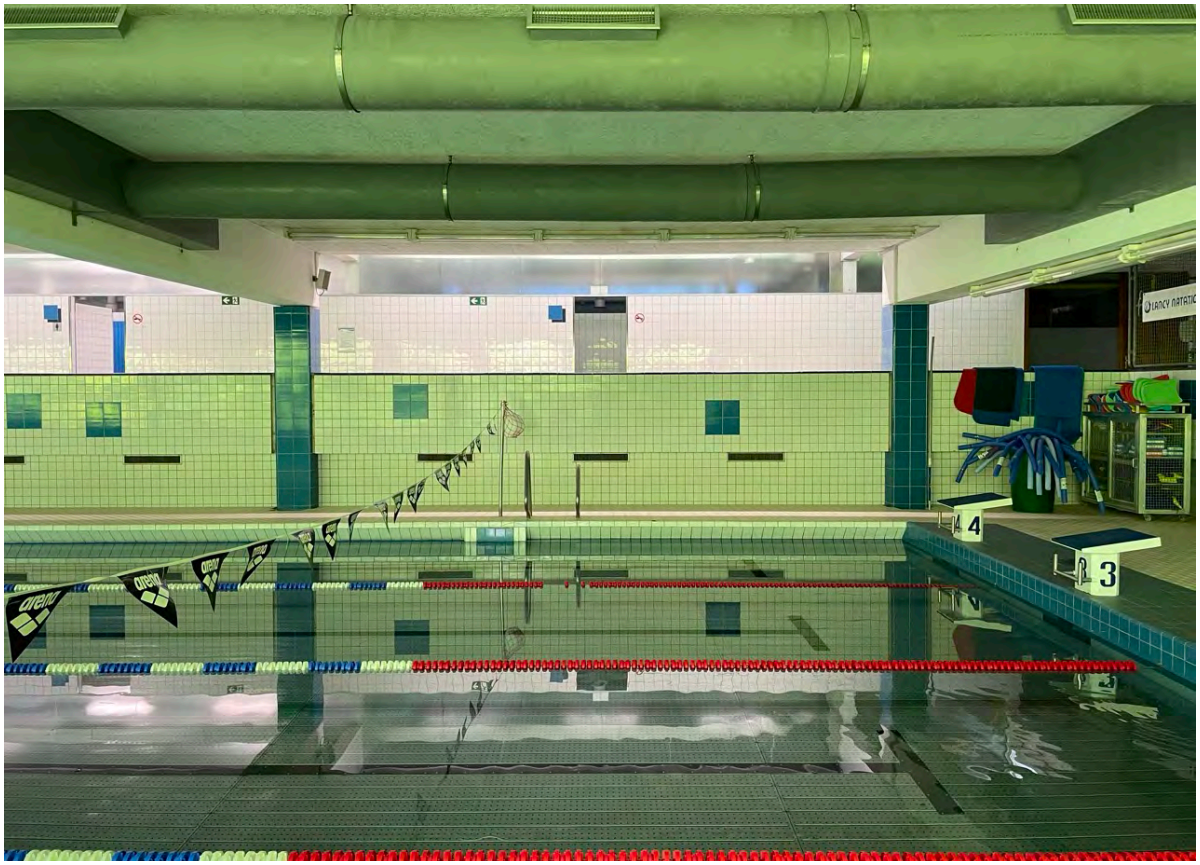

Photo 11



Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15

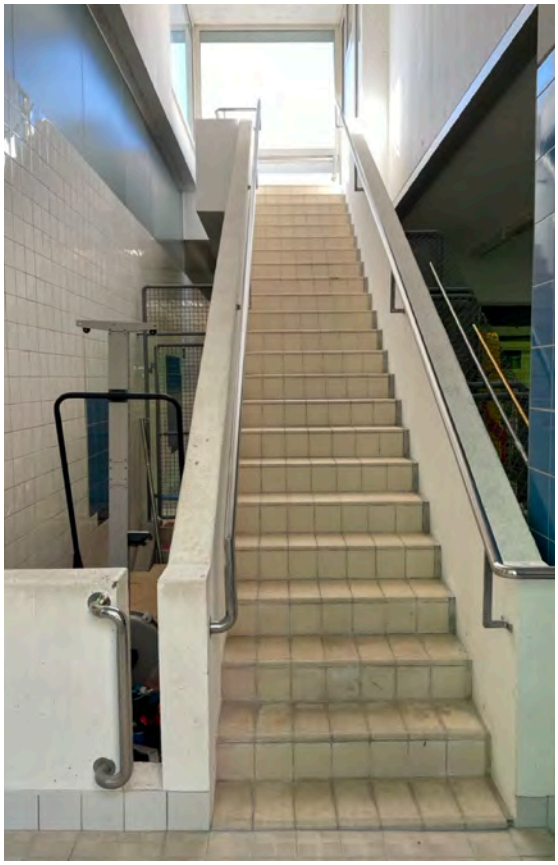

Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19

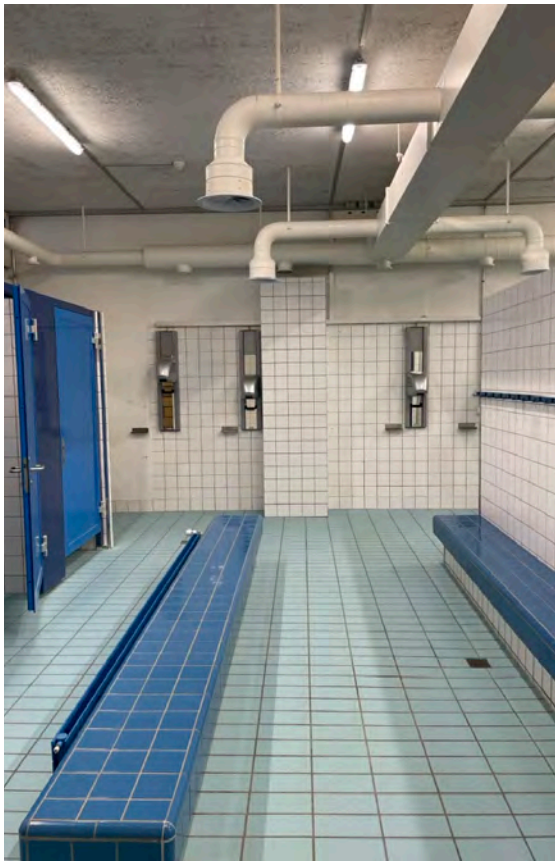

Photo 20

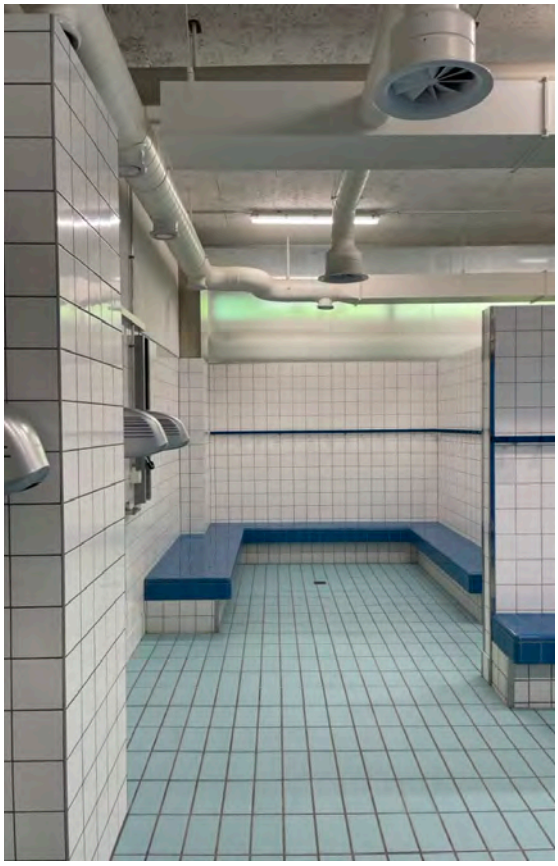

Photo 21

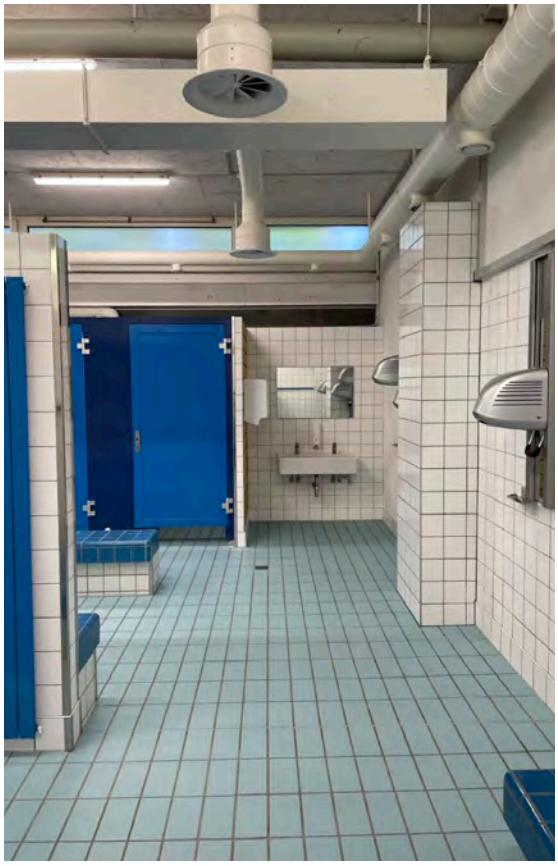

Photo 22



Photo 23



Photo 24



Photo 25

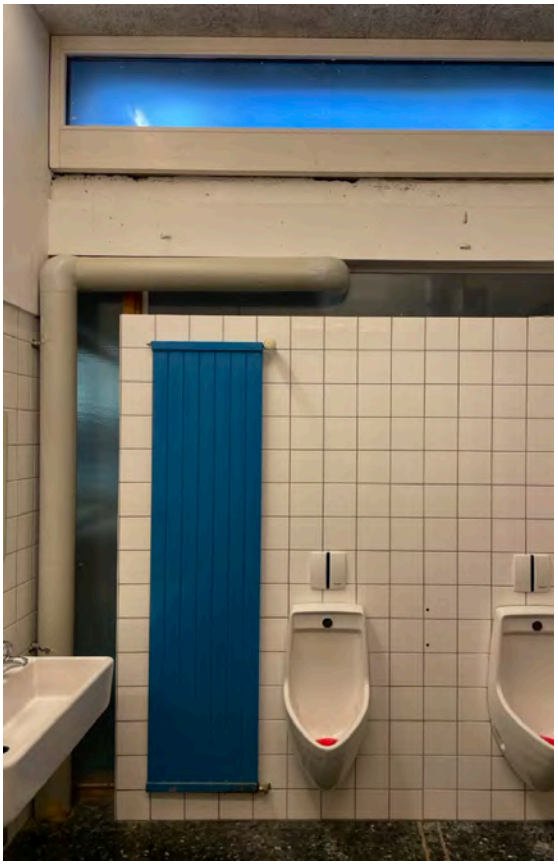

Photo 26

REZ-DE-CHAUSSÉE

Blocs A et B

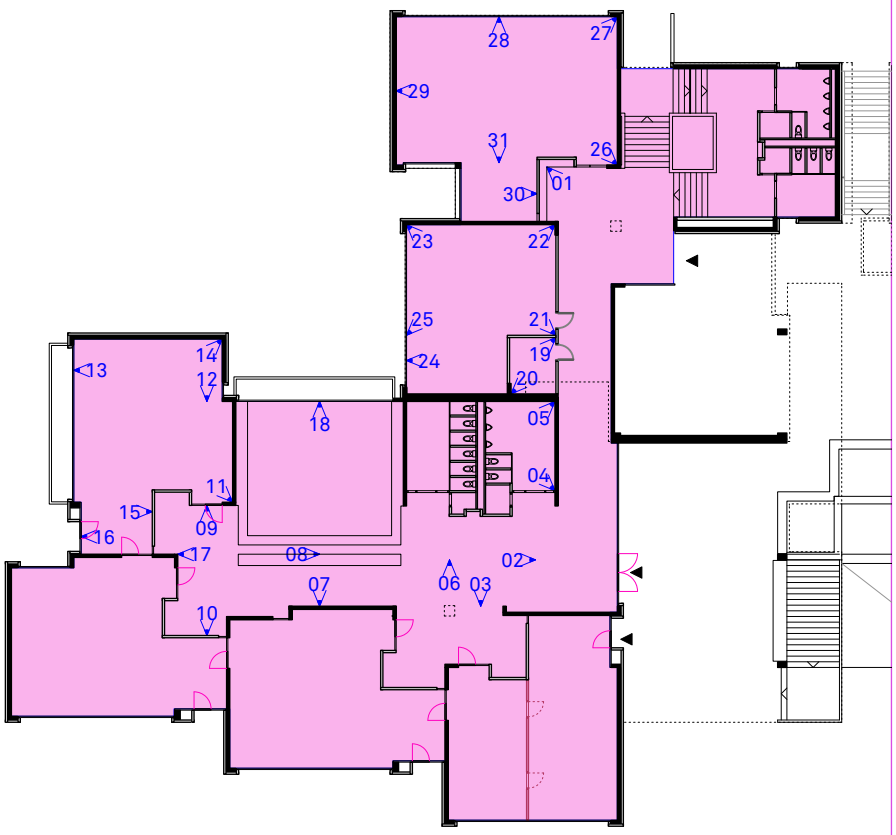

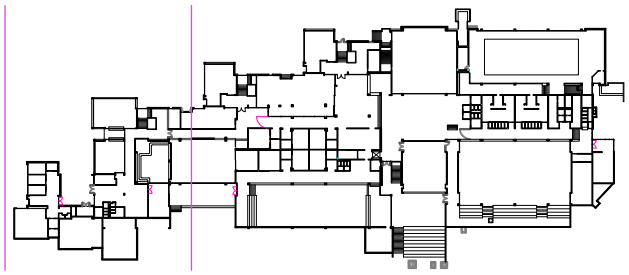



Photo 01

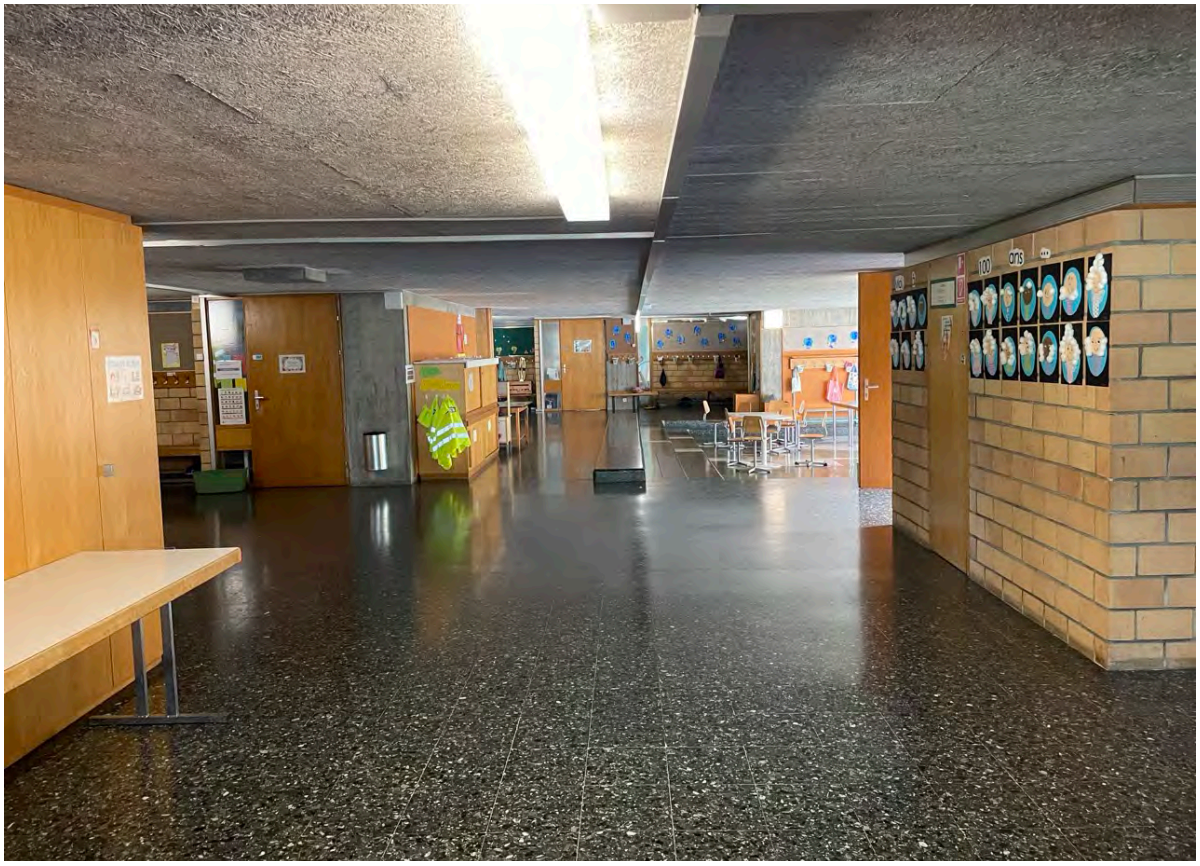

Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06



Photo 07



Photo 08



Photo 09



Photo 10



Photo 11

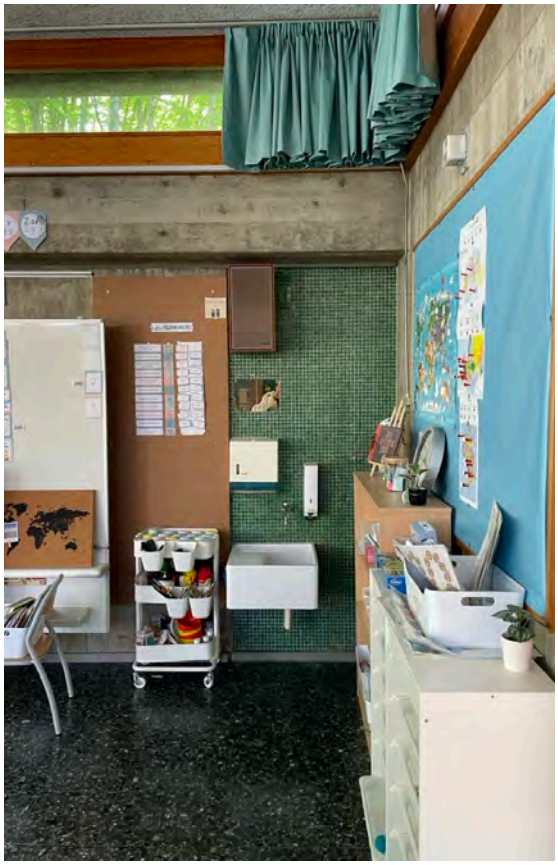

Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16

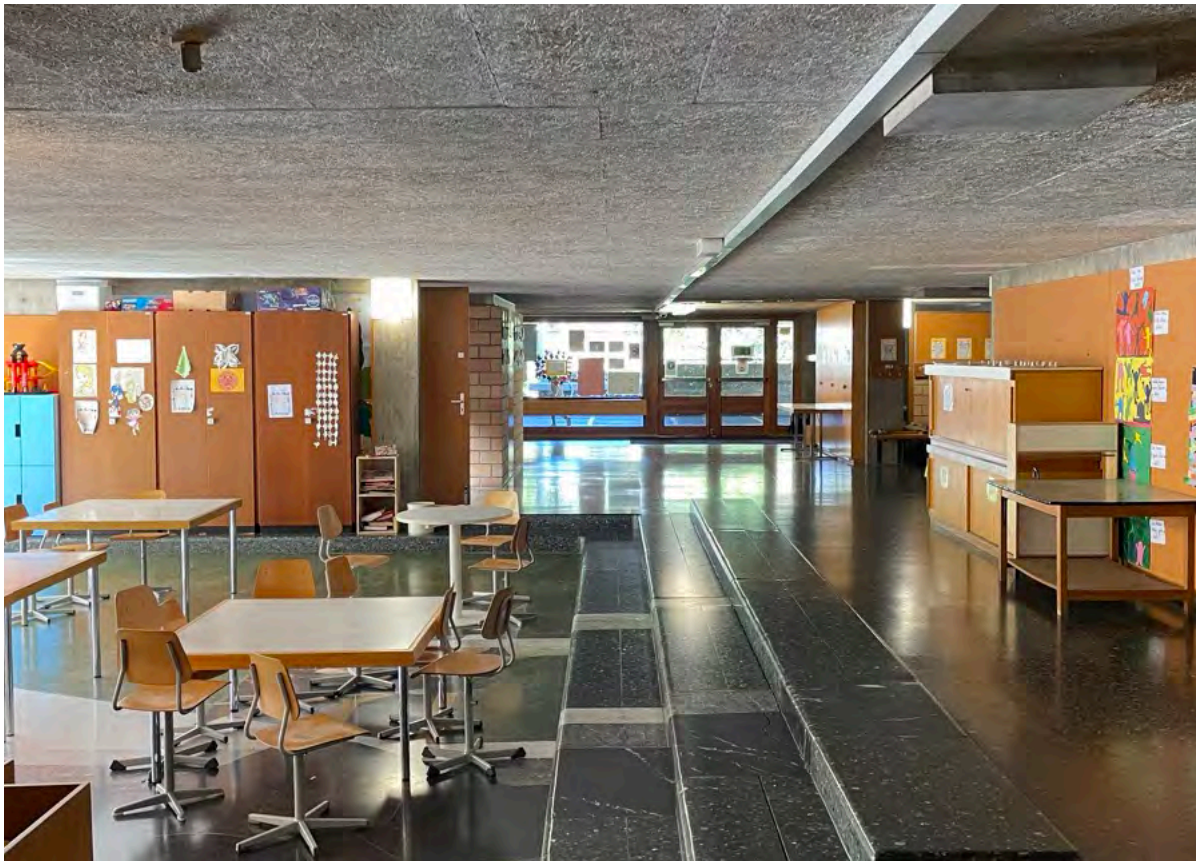

Photo 17



Photo 18



Photo 19

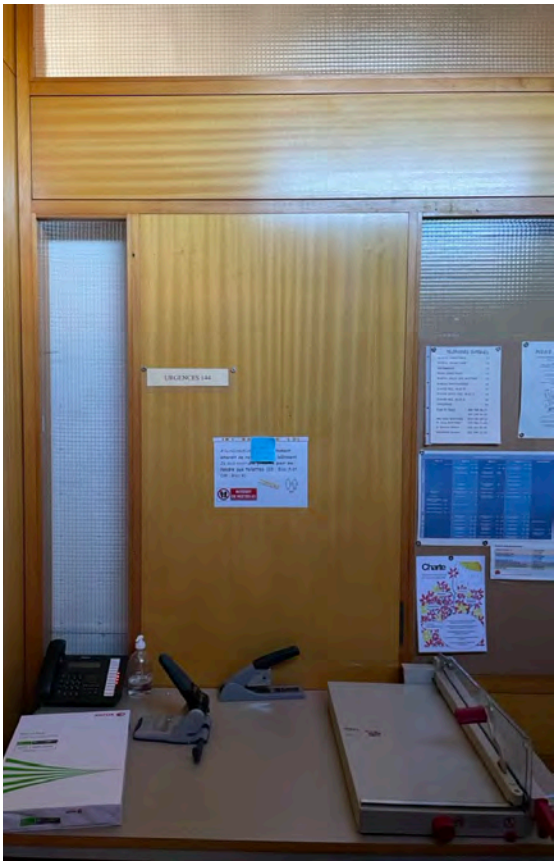

Photo 20



Photo 21



Photo 22



Photo 23



Photo 24



Photo 25



Photo 26



Photo 27



Photo 28



Photo 29

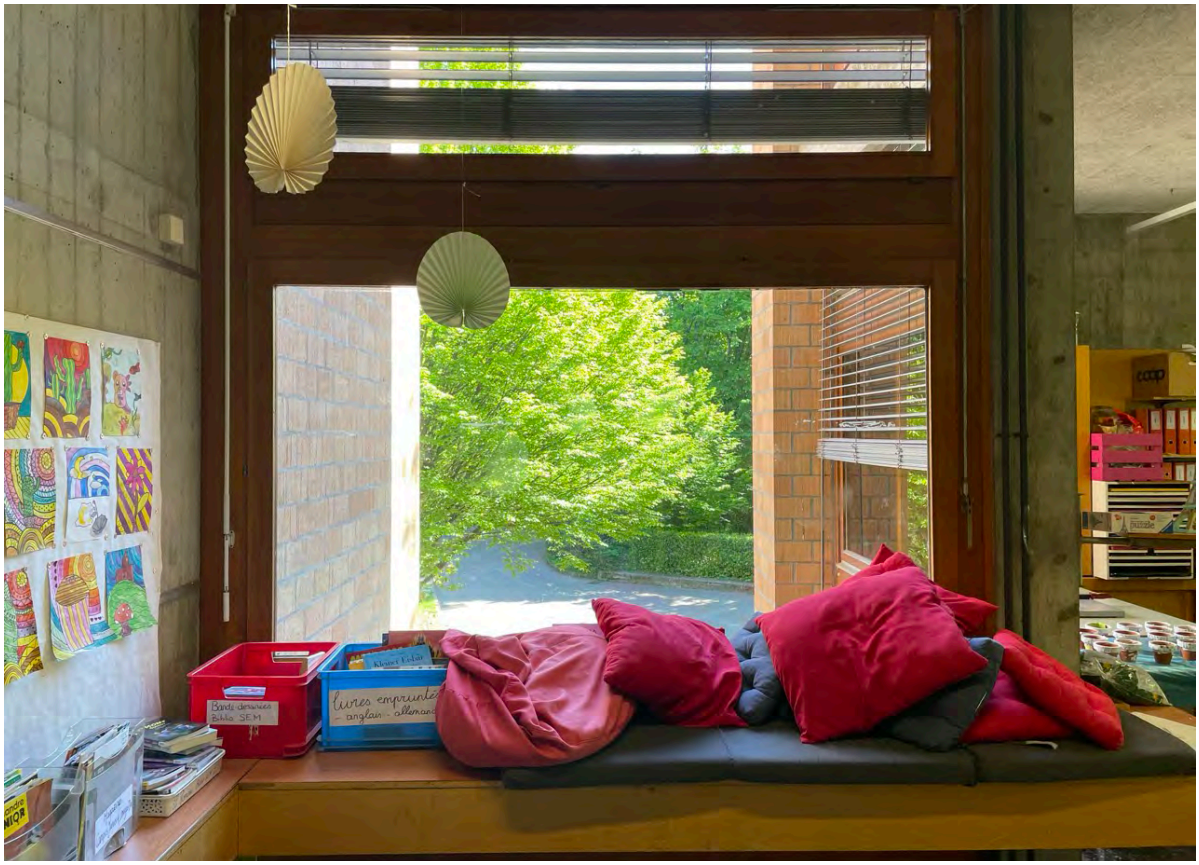

Photo 30



Photo 31

REZ-DE-CHAUSSÉE

Hall

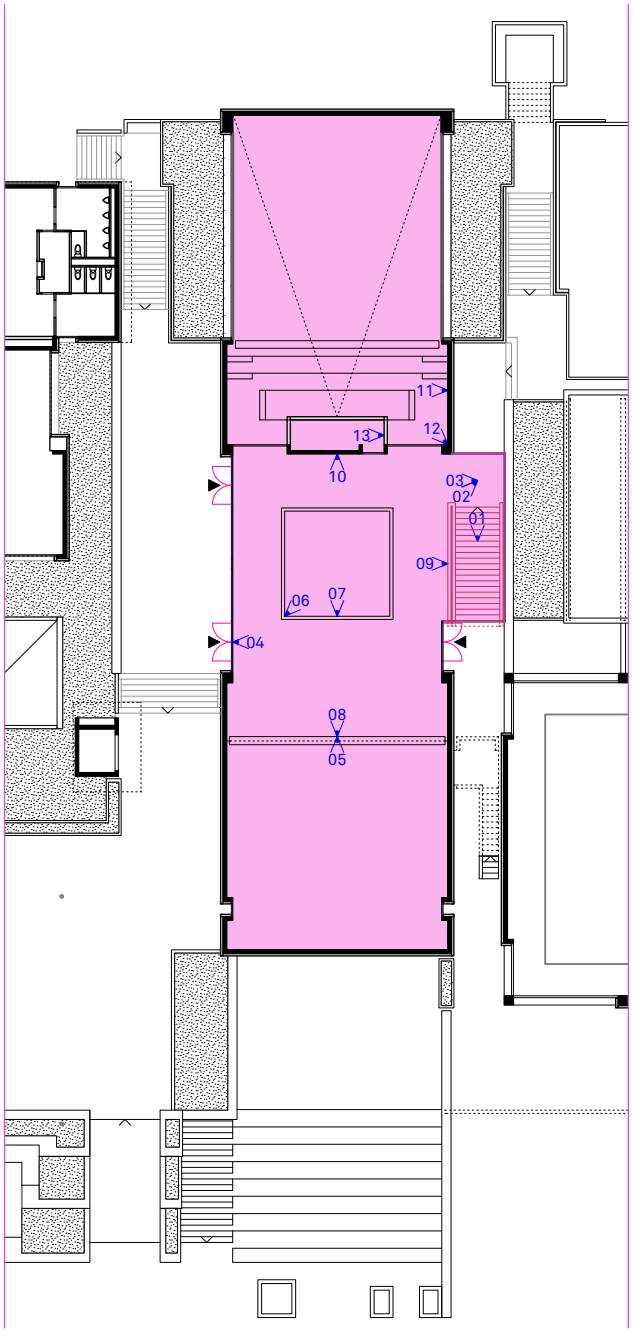

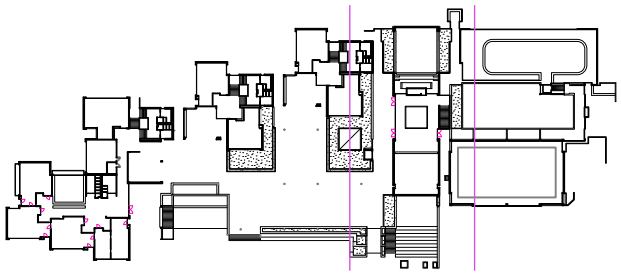



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05

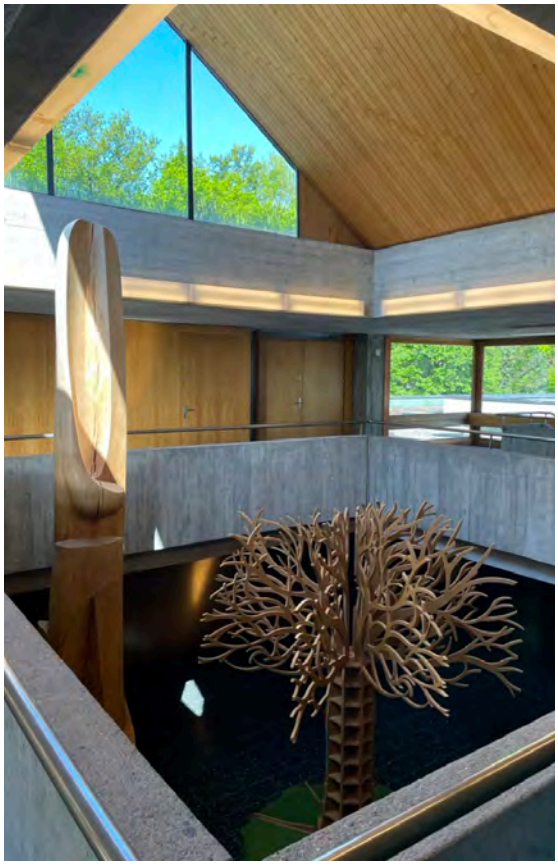

Photo 06

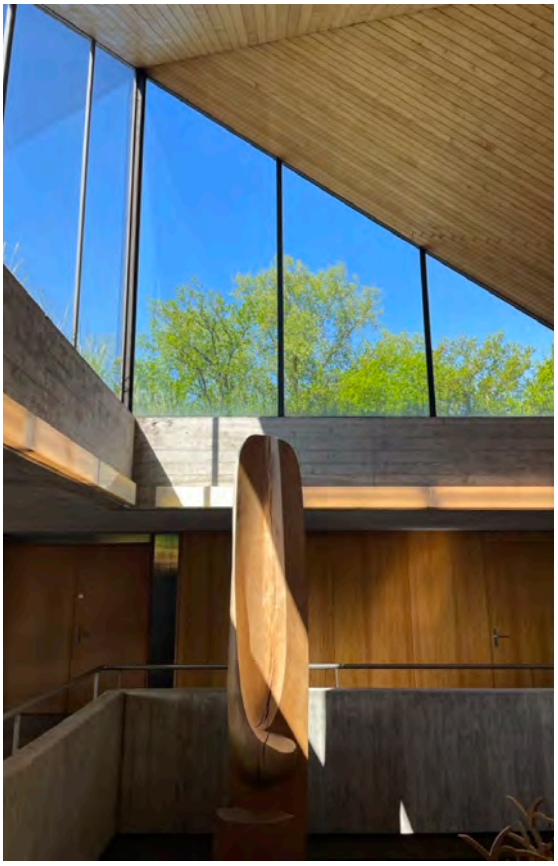

Photo 07



Photo 08



Photo 09

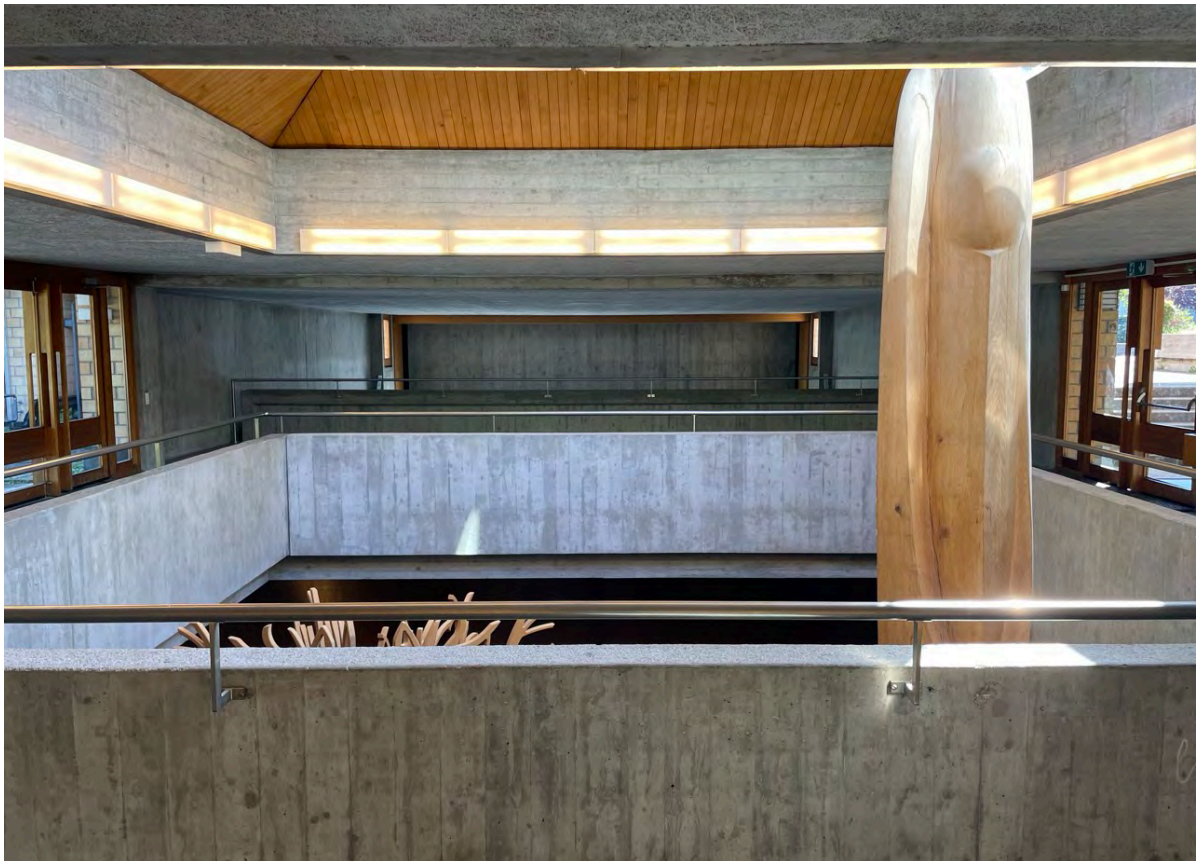

Photo 10



Photo 11

Photo XX



Photo 12



Photo 13

TOUR DE CLASSE

Bloc B

N02

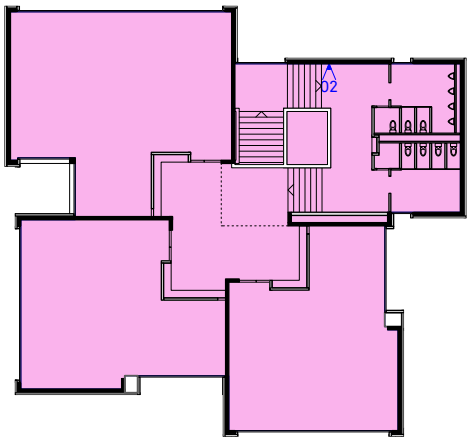

N01

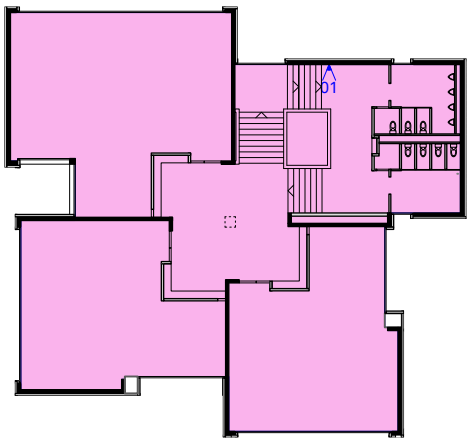

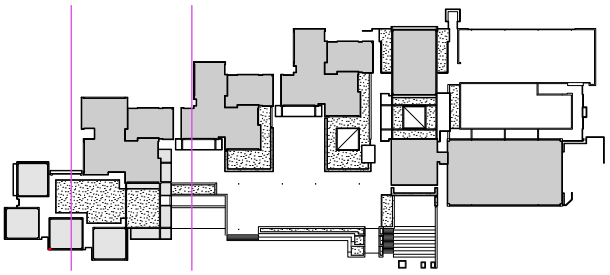

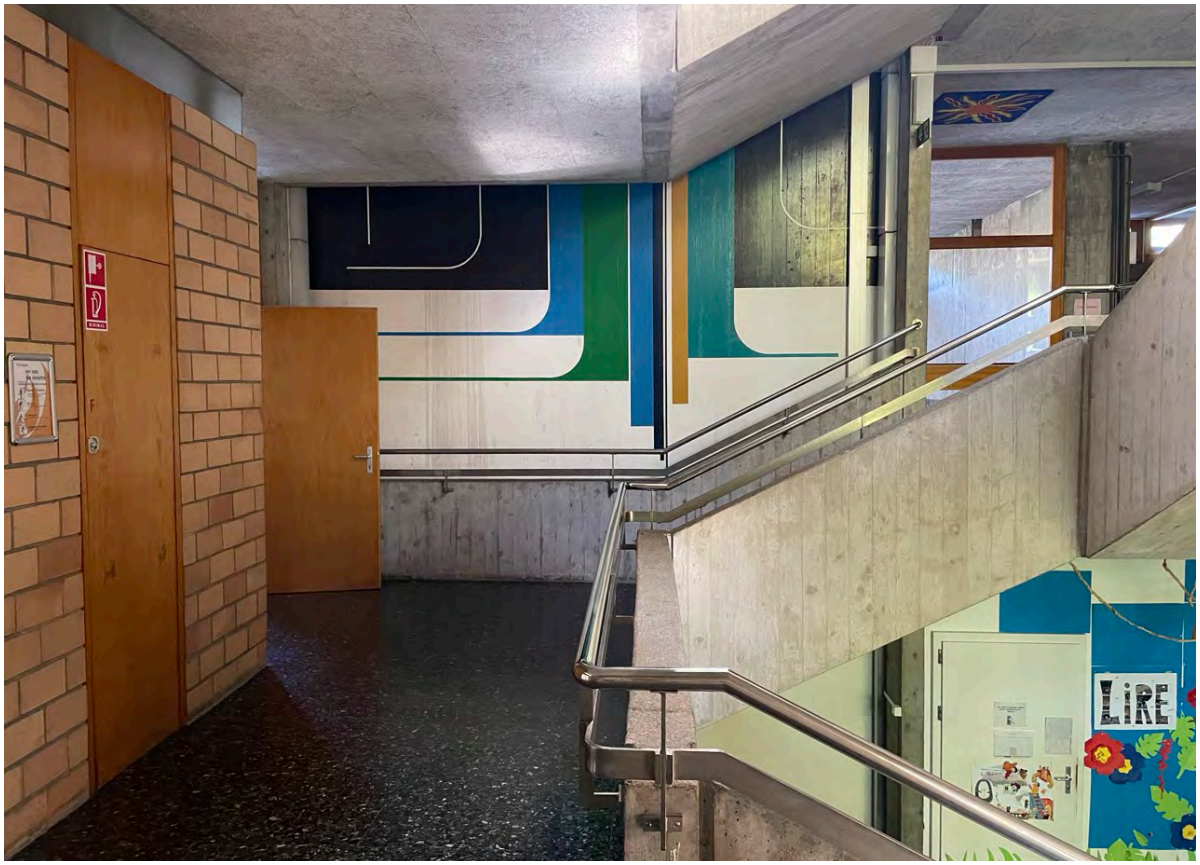

Photo 01

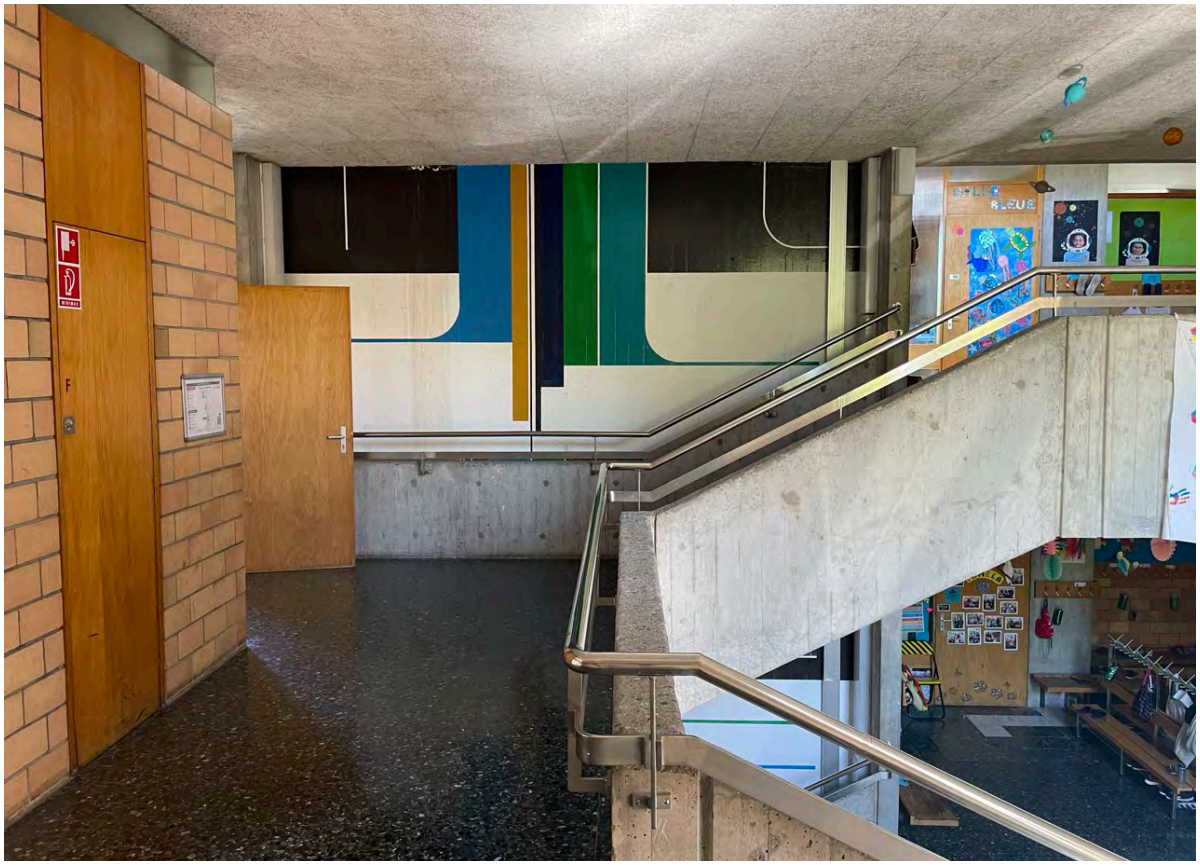

Photo 02

TOUR DE CLASSE

Bloc C

N02

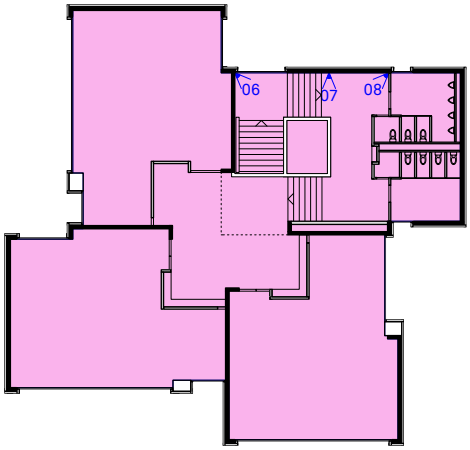

N01

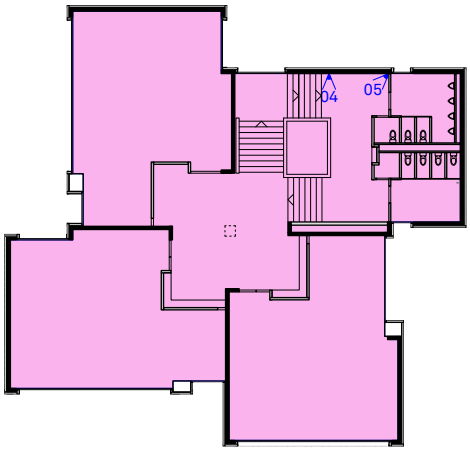

RDC

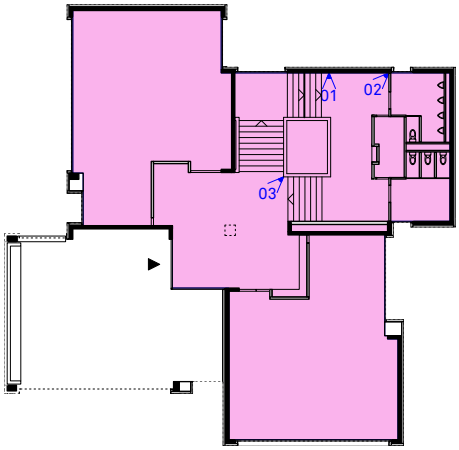

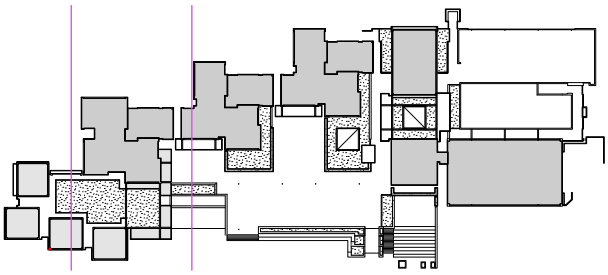

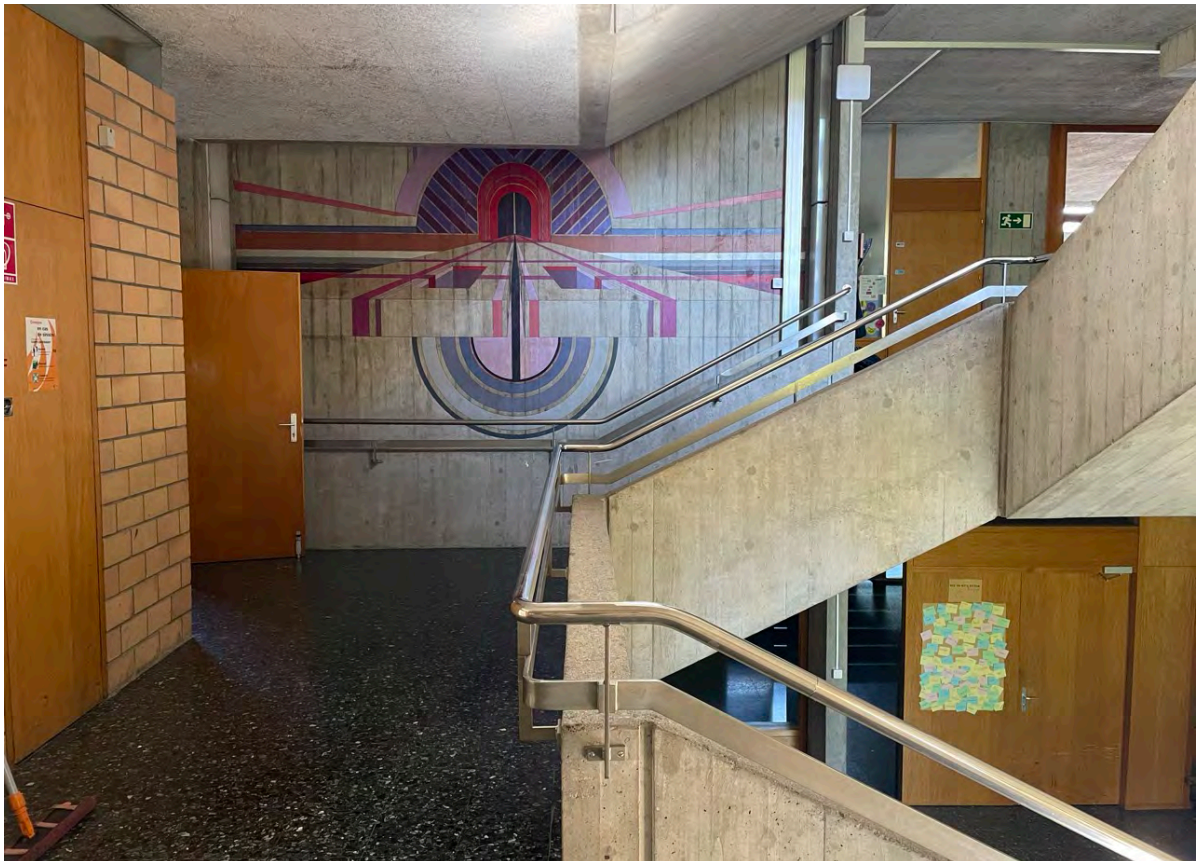

Photo 01



Photo 02



Photo 03

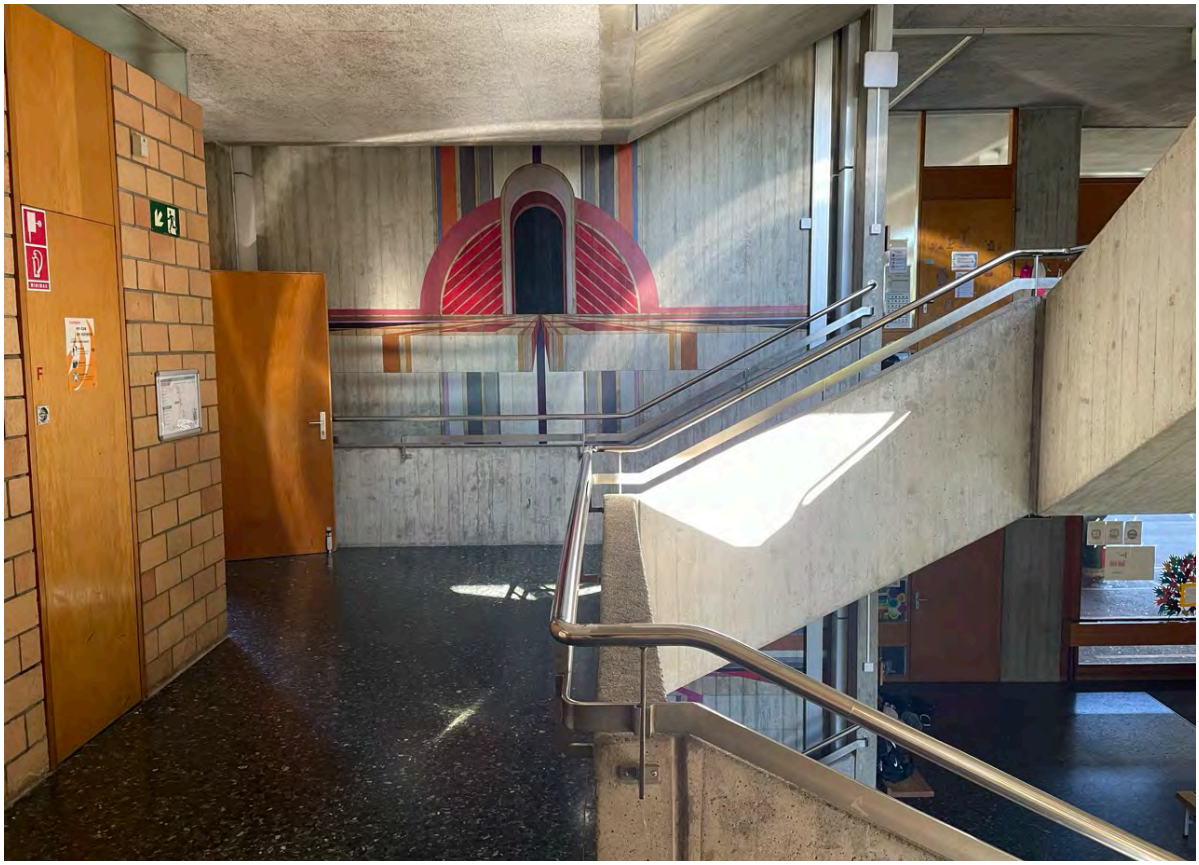

Photo 04

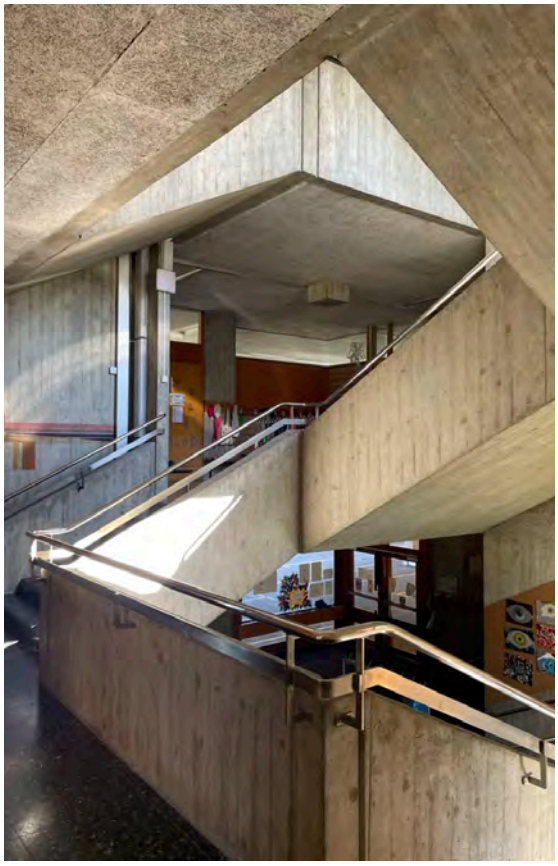

Photo 05



Photo 06

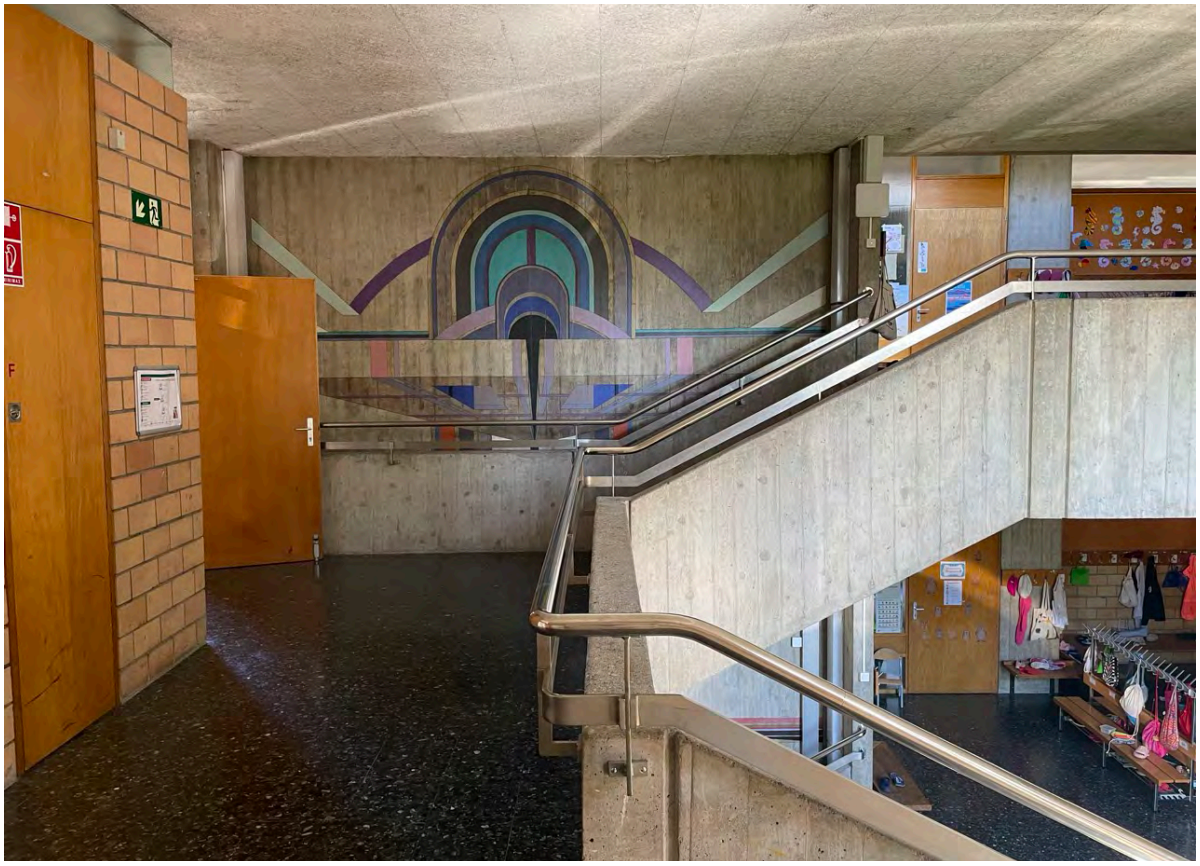

Photo 07



Photo 08

TOUR DE CLASSE

Bloc D

N02

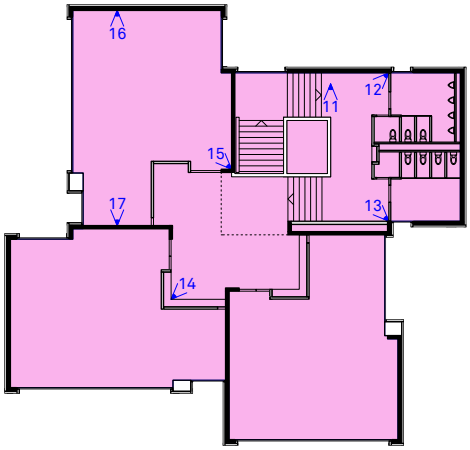

N01

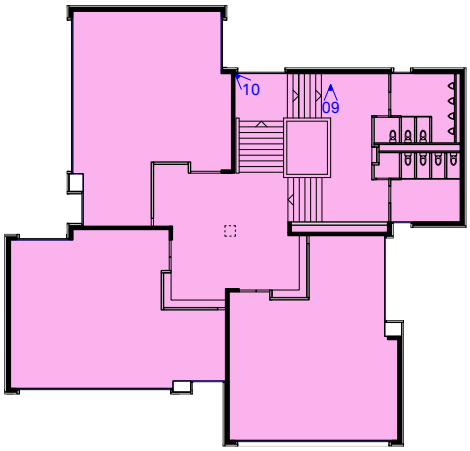

RDC

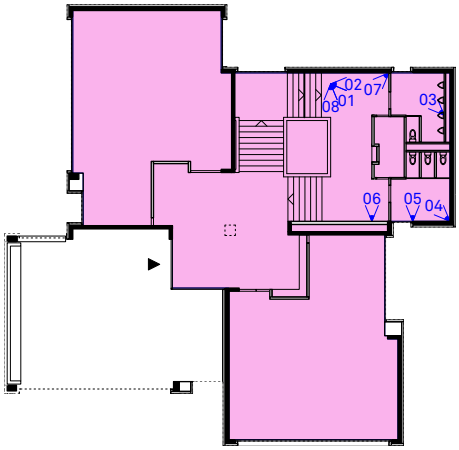

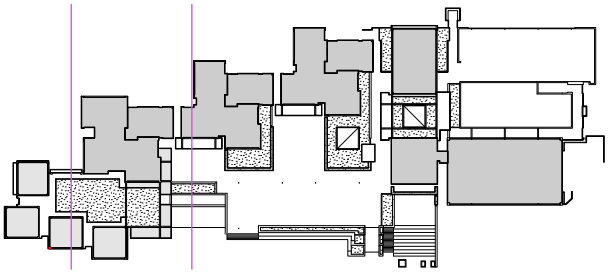

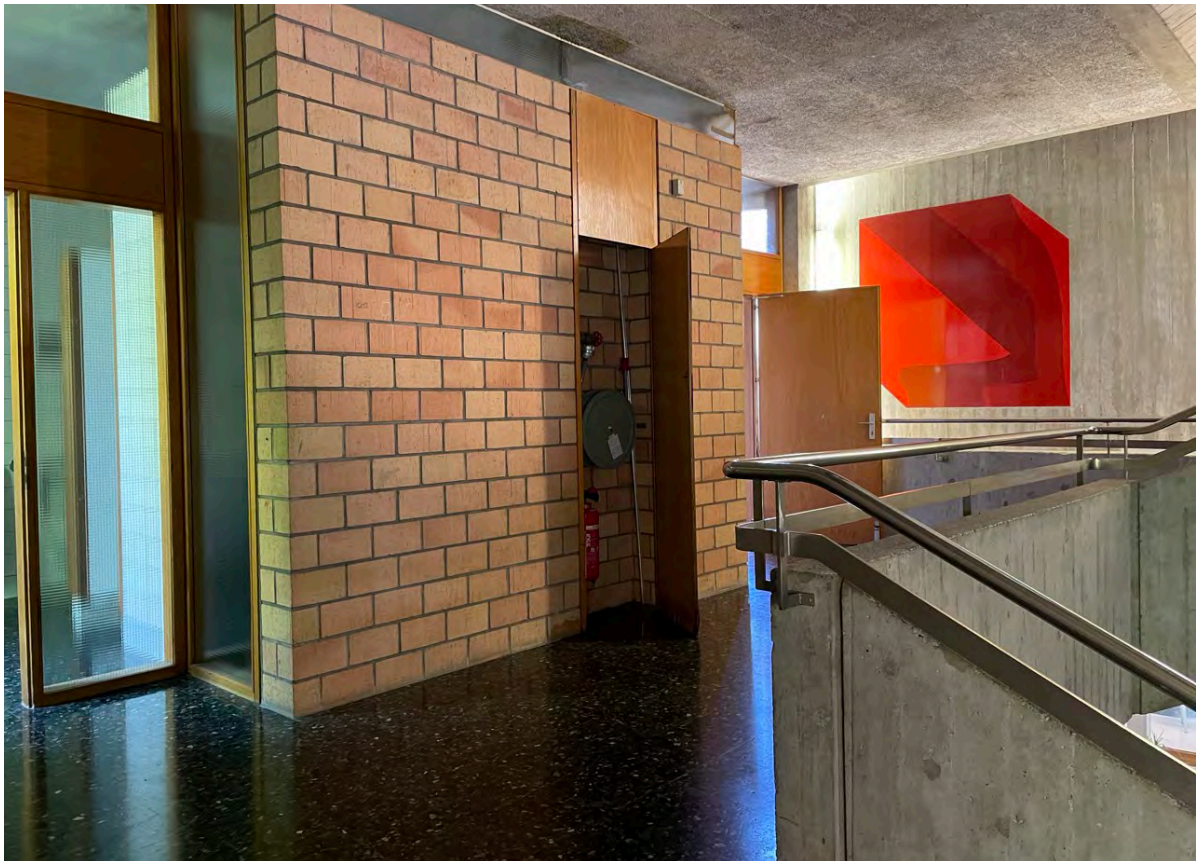

Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05

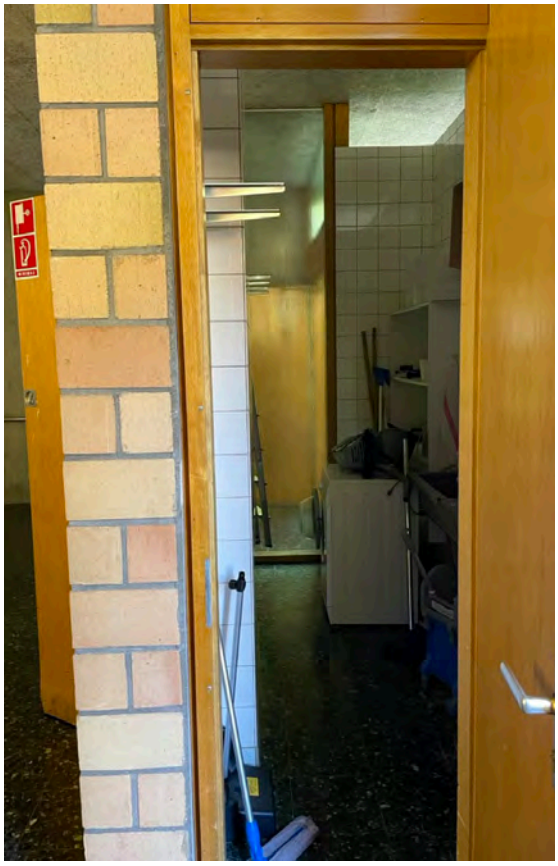

Photo 06

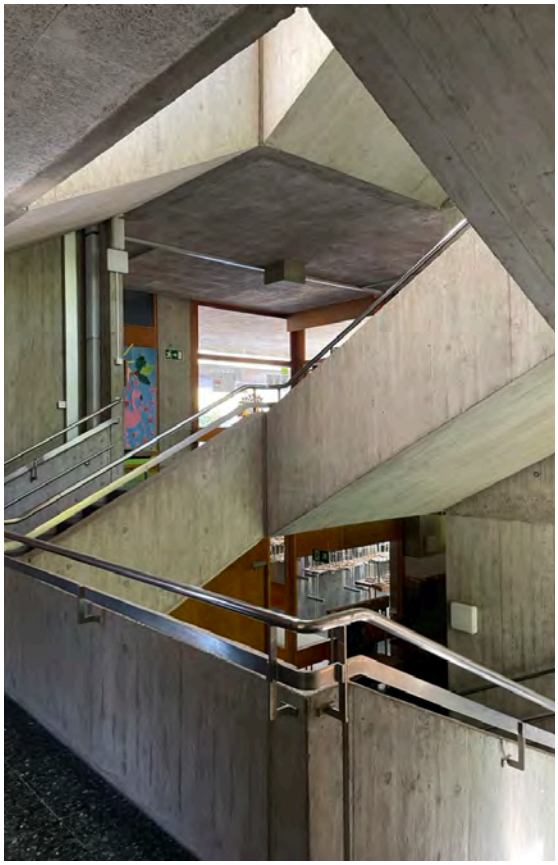

Photo 07

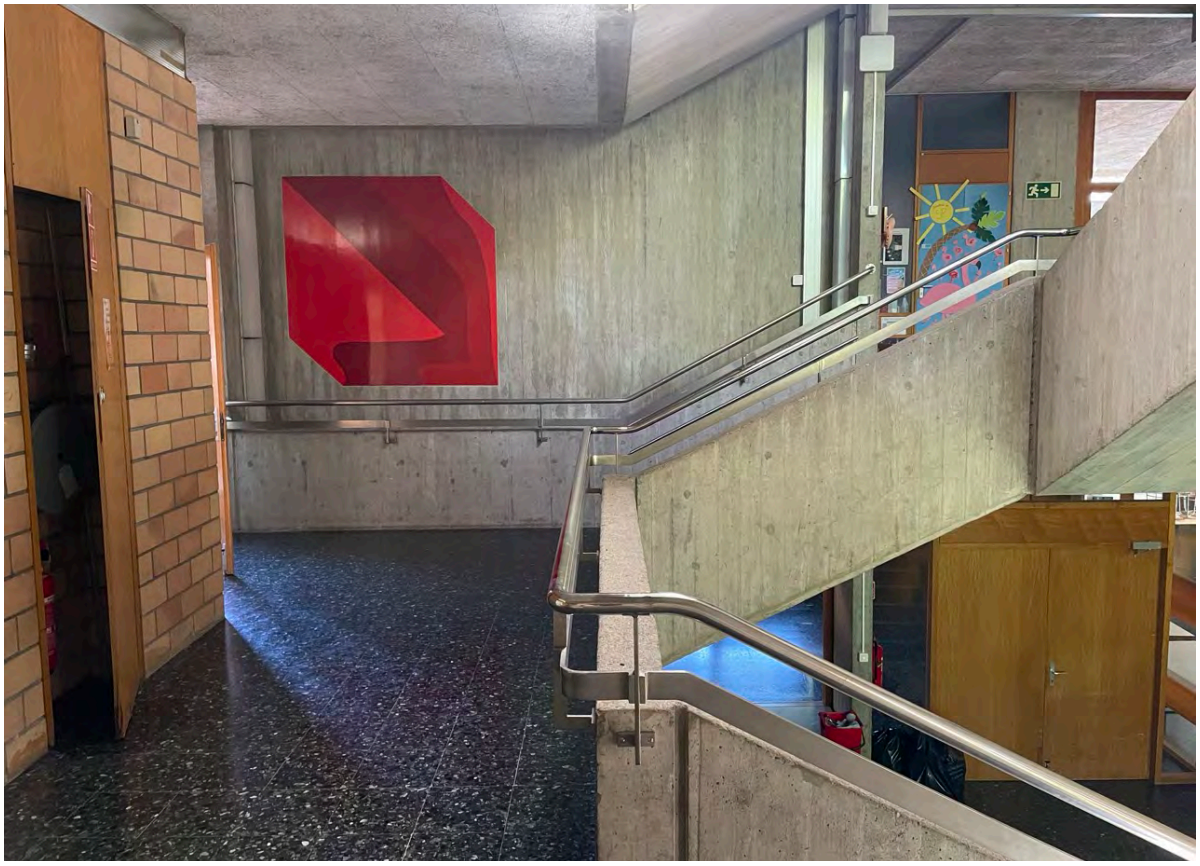

Photo 08

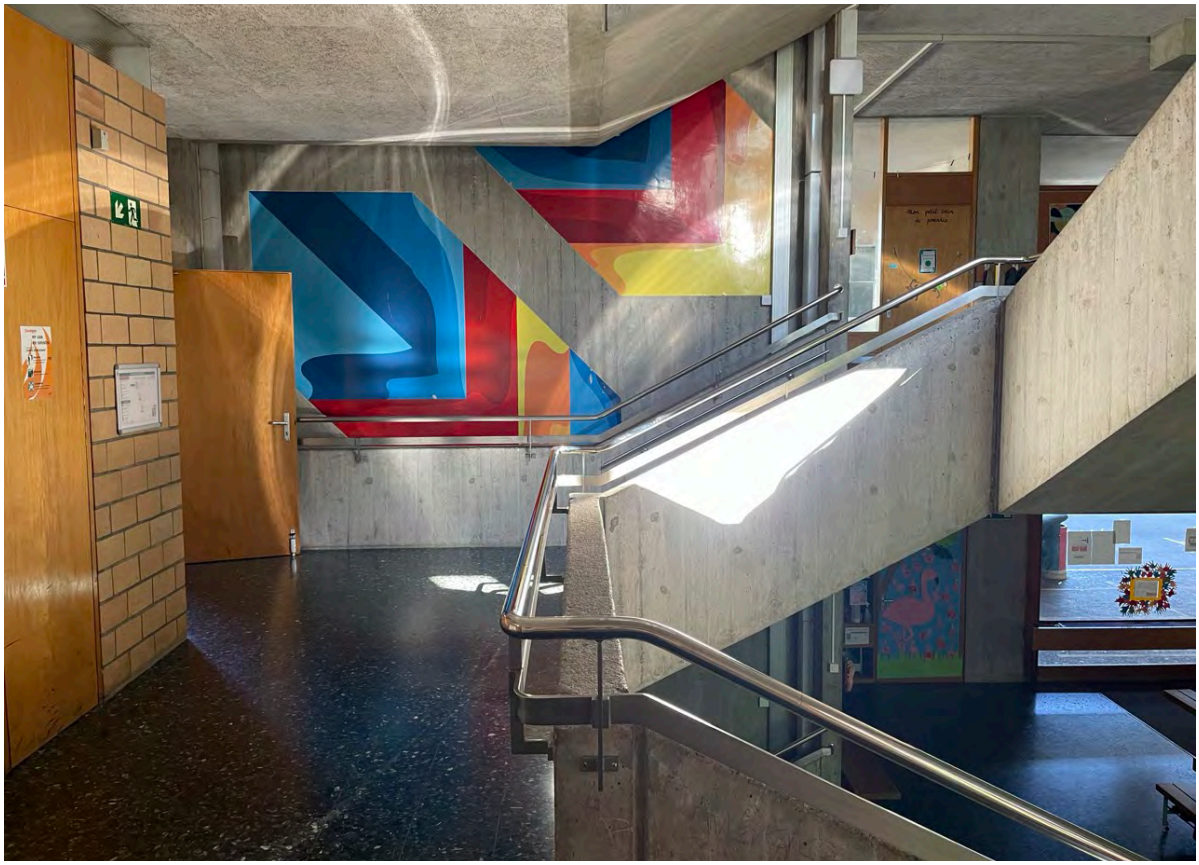

Photo 09

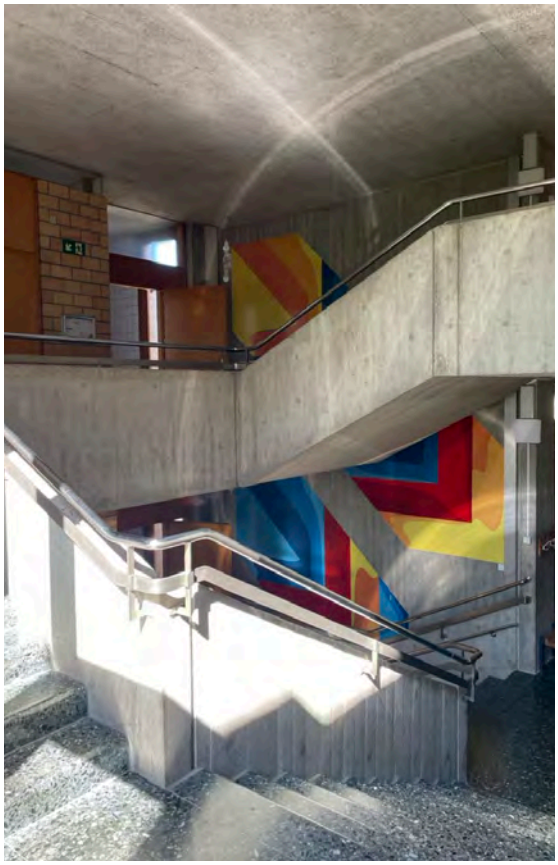

Photo 10

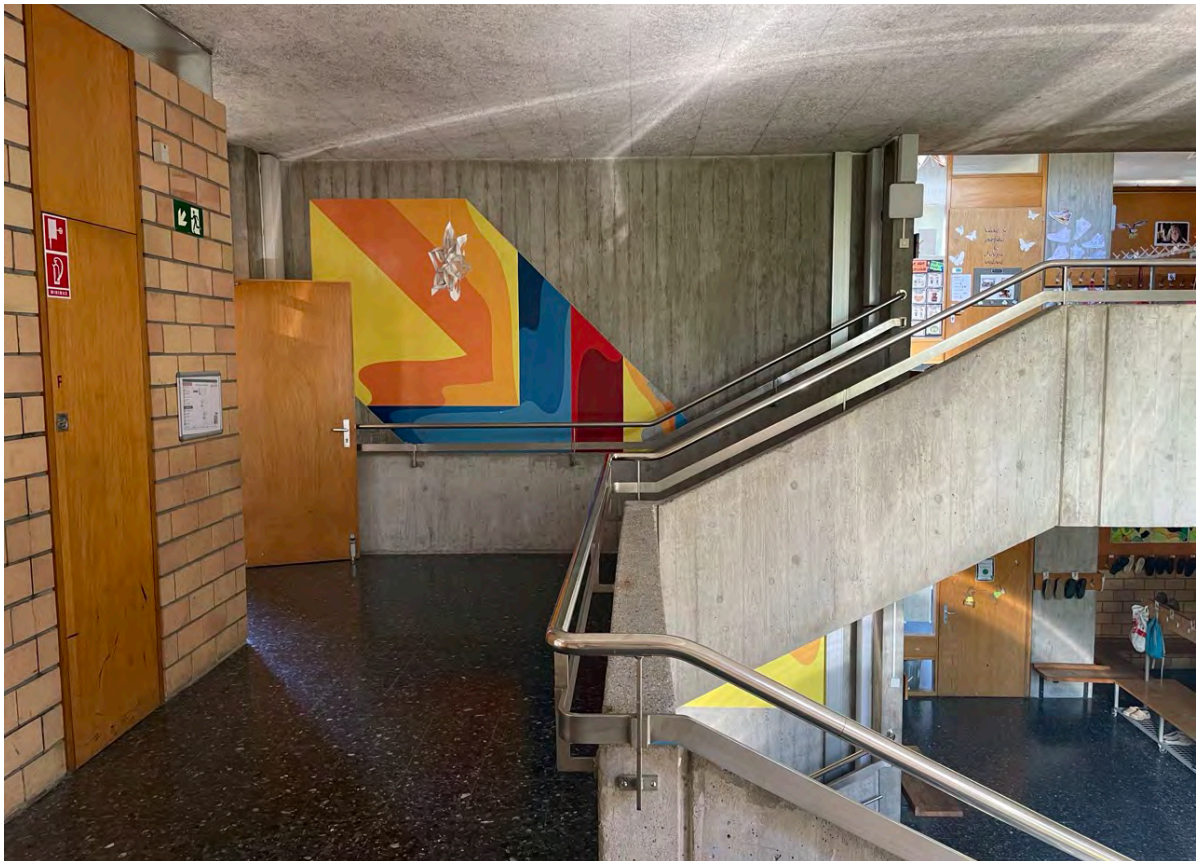

Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17

Les photos présentées dans ce rapport ont été prises lors de plusieurs visites effectuées entre le 19 mars et le 8 mai 2025.

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

CHRISTIAN BISCHOFF
AOÛT 2025

ANNEXE A5.1
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE



Maquette. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

BIBLIOGRAPHIE

Les titres sont classés dans l'ordre chronologique de parution.

1 LES ARCHITECTES : Paul Waltenspühl – Erwin Oberwiler
1.1 À propos de Paul Waltenspühl et de son œuvre
1.2 Écrits de Paul Waltenspühl
1.3 À propos d'Erwin Oberwiler
2 CONSTRUCTIONS SCOLAIRES
2.1 Généralités
2.2 Canton de Genève
2.3 Dans d'autres cantons
3 AUTRES PROJETS DE PAUL WALTENSPÜHL À LANCY
3.1 Généralités
3.2 Études et projets
3.3 Réalisations
4 AUTRES PROJETS DE PAUL WALTENSPÜHL MENTIONNÉS DANS L'ÉTUDE

1 LES ARCHITECTES : Paul Waltenspühl – Erwin Oberwiler

À propos de Paul Waltenspühl et de son œuvre

Benedikt Huber, « Professorenwechsel an der Architekturabteilung der ETH », in *Werk,* n° 2, février 1959, p. 30.

« Arbeiten der Architekturabteilung an der ETH », in *Werk*, n° 8, août 1961, pp. 261-275.

Jacques Gubler, « Plastique », in André Corboz, Jacques Gubler, Jean-Marc Lamunière, *Guide d'Architecture moderne de Genève*, Payot, Lausanne 1969, pp. 33, 35, 37.

Jul Bachmann, Stanislaus von Moos, *New Directions in Swiss Architecture*, G. Braziller, New York 1969, pp. 47-48.

Heinz Ronner (éd.), *Die Architekturabteilung der Eidgenössischen Technischen Hochschule, 1957-1968*, EPFZ / Département d'architecture, Zurich 1970.

Michael Baettig, « Paul Waltenspühl », in *Ceux qui font Genève*, Sonor SA, Genève 1977, p. 161.

Carol Borboën-Maucci, « Georges Brera, architecte genevois », mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Genève, 1989.

Paul Waltenspühl, *Concevoir, dessiner, construire: une passion,* Livre Total, Lausanne 1990, 256 pages.

Alfred Roth, « Paul Waltenspühl, Architekt-Urbanist-Lehrer », Aurelio Galfetti, « Paul Waltenspühl : architetto e insegnante, insegnante e architetto », Henri Stierlin, « Paul Waltenspühl, architecte et ingénieur », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 6-7, 8-9, 10-11.

Peter Böcklin, « Georges Brera, architecte FAS, 1919-2000 », in *AS architecture suisse. Profil*, n° 146, septembre 2002, pp. 146-I et II.

Erwin Mühlestein, « Paul Waltenspühl : une architecture dominée par la raison », in *AS architecture suisse. Profil*, n° 116, avril 1995, p. 116-I.

Isabelle Charollais, Bruno Marchand, « L'éclatement des tendances : les concours genevois de l'après-guerre », in Pierre A. Frey et Ivan Kolecek (dir.), *Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande*, Payot, Lausanne 1995, pp. 96-110.

Pierre A. Frey, François Jolliet, « Liste des concours organisés à La Chaux-de-Fonds, 1891-1991 », in Pierre A. Frey et Ivan Kolecek (dir.), *Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande*, Payot, Lausanne 1995, pp. 169, 182.

Jürgen Joedicke, Martin Schlappner, « Paul Waltenspühl », in *Jakob Zweifel. Architekt, Schweizer Moderne der zweiten Generation*, L. Müller, Ennetbaden 1996, pp. 32-33.

Marie-Christophe Arn, Nicole Staeheli-Canetta, « Brera und Waltenspühl », in *Architektenlexikon der Schweiz*, *19/20 Jahrhundert*, Birkhäuser, Bâle 1998, pp. 91-92.

Michael Koch, Bruno Maurer, « Zauberformeln : Episoden auf dem Weg der Schweizer Architektur in die Welt 1939-1968 », in Anna Meseure, Martin Tschanz et Wilfried Wang (éd.), *Schweiz*, catalogue d'exposition, Francfort, Deutsches Architekturmuseum, Prestel, Munich 1998, pp. 35-44.

Paolo Fumagalli, « Die Architektur der fünfziger und sechziger Jahre im Tessin zwischen Deutschschweiz und Norditalien », in Anna Meseure, Martin Tschanz et Wilfried Wang (éd.), *Schweiz*, catalogue d'exposition, Francfort, Deutsches Architekturmuseum, Prestel, Munich 1998, pp. 93-97.

« Paul Waltenspühl geb. 1917 in Genf », in Anna Meseure, Martin Tschanz et Wilfried Wang (éd.), *Schweiz*, catalogue d'exposition, Francfort, Deutsches Architekturmuseum, Prestel, Munich 1998, p. 341.

« Waltenspühl, Paul (1917, Genève) », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919-1975*, Payot, Lausanne 1999, pp. 890-891.

Isabelle Dumaret, « Waltenspühl (Paul, 1917-2001) », in Jean M. Marquis (dir.), *Dictionnaire carougeois*, tome IIIB: «Urbanisme et architecture à Carouge», Ville de Carouge, Carouge 2001, pp. 494-496.

Jacques Gubler, « Une école d'architecture à Lausanne : vie et avatars », in *Motion, émotions: thèmes d'histoire et d'architecture*, Infolio, Gollion 2003, pp. 366-431.

Antoine Baudin, « Un architecte aux confins de la ‹synthèse des arts›. Regards sur un contexte oublié », in Martine Jaquet (dir.), *des Alpes à la mer : l'architecture d'André Gaillard*, Les presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2005, pp. 71-82.

Christian Bischoff, Isabelle Claden, Erwin Oberwiler, (dir.), *Paul Waltenspühl architecte*, infolio, Gollion 2007.

Alberto Caruso, « L'architettura-urbanistica di Waltenspühl », Jacques Gubler, « Souvenir di Paul Waltenspühl, vocaboli e digressioni », in *archi*, n° 3, juin 2012, pp. 23-27 et 28-33.

Helene Bihlmaier, Katia Frey, Eliana Perotti, « Leben, Lernen und Lehren », in « Flora Ruchat-Roncati : Architektur im Netzwerk », in *Werk, Bauen + Wohnen*, n° 12, 2017, pp. 20-24.

Aurélie Buisson, Bruno Marchand, *Georges Brera / Architecte*, infolio, Gollion 2019.

1.2 Écrits de Paul Waltenspühl

Paul Waltenspühl, « Tendances de l'architecture contemporaine », in *L'ordre professionnel, hebdomadaire romand d'information économique et sociale*, n° 19, 1er juin 1954, p. 10.

Paul Waltenspühl, « Exposition Nationale1964 : à la recherche d'une solution », in *Werk*, n° 3, mars 1958, pp. 329-330.

« L'Œuvre OEV : qu'entendez-vous lorsqu'on parle d'intégration des arts à l'architecture ? », in *Architecture, formes + fonctions*, n° 6, 1959, pp. 90-91.

Paul Waltenspühl, « Aspects de l'architecture moderne : extraits d'un exposé fait à l'Université de Lausanne, le 4 février 1959 », in *Architecture, formes + fonctions*, n° 6, 1959, pp. 117-119. Repris dans *Concevoir...*, 1990, pp. 114-117.

Paul Waltenspühl, « Le couvent Sainte-Marie de la Tourette construit pour les Dominicains par Le Corbusier », in *Dire*, n° spécial, 3 juin 1960, pp. 28-34.

Paul Waltenspühl, « La formation de l'architecte », in *Architecture, formes + fonctions*, n° 9, 1962-1963, pp. 74-79. Repris dans *Concevoir...*, 1990, pp. 118-123.

Paul Waltenspühl, « Essai de synthèse du phénomène urbain », in *Architecture, formes + fonctions*, n° 10, 1963-1964, pp. 120-123. Repris dans *Concevoir...*, 1990, pp. 124-127.

Paul Waltenspühl, « L'image de la cité », in *La vie dans les grands ensembles, la formation,* deux cycles de conférences, forum et débats donnés à l'Aula de l'école des Tattes et à l'Aula de l'école de la Caroline, Genève: Centre social d'Onex, Centre culturel de Caroll, 1968, pp. 4-7. Repris dans *Concevoir...*, 1990, pp. 132-133.

« Wir leben in der Tradition der sechsiger Jahre (Interview avec Franz Füeg et Paul Waltenspühl) », in *Werk Bauen + Wohnen*, n° 7-8, juillet-août 1989, pp. 34-43.

Paul Waltenspühl, *Concevoir, dessiner, construire : une passion,* Livre Total, Lausanne 1990, 256 pages. Voir les textes suivants : « Avant-propos », « Structures urbaines : essai de synthèse », « Remerciements », « Curriculum vitæ », « Œuvres d'art intégrées », pp. 12-13, 128-131, 252, 253, 254.

Paul Waltenspühl, « Nécrologie : Anthony Krafft », in *Ingénieurs et architectes suisses*, n° 26, décembre 1991, p. 606.

Paul Waltenspühl, *Villes de structure radio-concentrique*, Niggli, Sulgen 1997, 95 pages.

1.3 À propos d'Erwin Oberwiler

« Immeubles au Petit-Saconnex à Genève (avec Erwin Oberwiler) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 228-231.

« Petits immeubles à Veyrier (avec Erwin Oberwiler) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 232-233.

Rahel Hartmann, « Nach langem und hartem Ringen : Genf hat sein Museum für moderne Kunst », in *Heimatschutz/Patrimoine*, n° 4, 1994, pp. 26-28.

Bernard Fibicher, « Art et architecture : problèmes de couple/Arte e architettura : problemi di coppia », in *Schweizer Kunst*, n° 2 1996, « L'artiste, l'architecte, la ville », pp. 26-37.

Erwin Oberwiler, « Reconversion d'un bâtiment industriel en un musée d'art moderne et contemporain à Genève », NIKE Bulletin ; n° 3/4 1998.

Philippe Cuenat, *Gestes mesurés. Erwin Oberwiler collectionneur et architecte*, catalogue d'exposition, Villa Bernasconi, Service culturel de la Ville de Lancy, Lancy 1999.

Véronique Probst, Catherine Santschi et Erwin Oberwiler (dir.), *Entre la chèvre et le chou : (a)ménagements agricoles*, catalogue d'exposition, Archives d'Etat Genève, 2004.

Iris Kretzschmar, « Schnittstelle - eine Ausstellung im Kunstmuseum Olten – Die Sammlung Erwin Oberwiler – Ein Werk mit offenem Charakter », texte écrit à l'occasion de l'exposition « Schnittstelle. Aus der Sammlung Erwin Oberwiler », Kunstmuseum Olten, 21 mai – 31 juillet 2005.

Christian Bischoff, Isabelle Claden, Erwin Oberwiler, (dir.), *Paul Waltenspühl architecte*, infolio, Gollion 2007. Voir en particulier, Christian Bischoff, « Une entente tacite » et « Erwin Oberwiler », pp. 21-41 et 267.

Philippe Cuenat, Erwin Oberwiler, *Ville de Lancy – Art et architecture : un cas d'école*, Fonds d'art visuel, Ville de Lancy, 2016.

« Voyages en zigzag dans la collection d'Erwin Oberwiler », exposition au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, 1er juillet au 30 septembre 2018.

2 CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

2.1 Généralités

Henry Baudin, *Les écoles suisse au point de vue de l'hygiène*, Acte de congrès, Genève 1906.

Henry Baudin, *Les constructions scolaires en Suisse : écoles enfantines, primaires, secondaires, salles de gymnastique, mobilier, hygiène, décoration, etc., etc.*, éditions d'art et d'architecture, Genève 1907.

Henry Baudin, *Les nouvelles constructions scolaires en Suisse: écoles primaires, secondaires, salles de gymnastiques, hygiène, décoration, etc.,* Genève, éditions d'Art et d'Architecture : Kündig ; Paris, éditions H. Gaulon, 1917, p. 13.

Documentation d'architecture, 1927-1932 : pièces diverses réunies par Frédéric Gampert, Genève, Bibliothèque d'art et d'archéologie, cote BAA GD Q 1188.

Alfred Roth, *The new school/Das neue Schulhaus /La nouvelle école*, éditions Girsberger, Zurich, 1950.

Georges Brera, « Tendances nouvelles des constructions scolaires », in *L'ordre professionnel*, nº 19, 28 mai 1955.

Alfred Roth, *The new school/Das neue Schulhaus /La nouvelle école*, 2e édition revue et augmentée, éditions Girsberger, Zurich, 1957.

Alfred Roth, *The New School/La Nouvelle Ecole /Das Neue Schulhaus*, 3e édition revue et augmentée, éditions Girsberger, Zurich, 1961.

Alfred Roth, *The New Schoolhouse/Das Neue Schulhaus/La Nouvelle Ecole*, 4e édition revue et augmentée, Verlag für Architektur Zurich et Stuttgart, 1966.

Patrick Mestelan, « La construction scolaire des années vingt et trente. L'adéquation rationnelle aux nouveaux programmes », in *Architecture de la raison : la Suisse des années vingt et trente*, essais recueillis par Isabelle Charollais et Bruno Marchand, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 1991, pp. 91-123. Voir en particulier les pages 106 à 108. L'école Mühlefeld de Bienne est un projet des services municipaux (Stadtbauamt Biel).

Isabelle Charollais, « Constructions scolaires, du monument à l'équipement », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919-1975 – Description*, Editions Payot Lausanne, République et Canton de Genève, Direction du patrimoine et des sites (DAEL) 1999, réédition 2005, pp. 609-618.

Bruno Maurer, « Befreites Lernen. Le débat suisse sur l'architecture scolaire (1930-1950) », in *L'école de plein air. Expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XXe siècle*, sous la direction de Anne-Marie Châtelet, Dominique Lerch, Jean-Noël Luc, éditions Recherche, collection Focales, Paris 2003, p. 191.

Jeanne Briggs, *Un toit pour l'école: évolution de l'architecture scolaire de la Réforme à nos jours dans le canton de Genève*. Mémoire de licence, Sciences de l'éducation, Université de Genève, 2004. pp. 78-79.

Patrick Mestelan, « La construction scolaire des années vingt et trente. L'adéquation rationnelle aux nouveaux programmes », in *Architecture de la raison : la Suisse des années vingt et trente*, essais recueillis par Isabelle Charollais et Bruno Marchand, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 1991, pp. 91-123. Voir en particulier les pages 106 à 108. L'école Mühlefeld de Bienne est un projet des services municipaux (Stadtbauamt Biel).

This Oberhänsli, « L'architecture scolaire pavillonnaire en Suisse alémanique, dans les années », in *L'architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale*, sous la direction d'Anne-Marie Châtelet et Marc Le Cœur, Institut national de recherche pédagogique, Lyon 2004, pp. 240-244.

Karin Dangel, Daniel Kurz, « 100 Jahre Reformdiskussion/A Century of Discussion on Reform » in *Schulhausbau. Der Stand der Dinge. Der Schweizer Beitrag im internationalen Kontext*, catalogue d'exposition, Zurich 2004, pp. 76-77.

Bruno Reichlin. « La provincia pedagogica / The Pedagogic Province », in P. Bellasi, M. Franciolli, C. Piccardi (dir.), *Enigma Helvetia. Arti, riti e miti della Svizzera moderna*, Cinisello Balsamo 2008, pp. 229-24.

« Bâtiments d'instruction publique », in David Ripoll, *Genève, la ceinture Fazyste 1850-1914*, Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Canton de Genève, Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne 2024, pp. 177-216.

2.2 Canton de Genève

1952-69. Ecole et Centre pédagogique de Geisendorf, Genève (GE), avec Georges Brera.

« Groupe scolaire dans le Parc Geisendorf à Genève », in *Werk,* n° 10, octobre 1952, p. 326.

« L'école Geisendorf, in Geneva », in *The architect and building news*, n° 205, décembre 1953, p. 793.

« De bouw van scholen in Zwitserland / Der Schulbau in der Schweiz », in *Forum: maandblad voor architectuur en gebonden kunsten,* n° 1, janvier 1954, pp. 36-37.

« Ecole enfantine du Parc Geisendorf », in *Werk*, n° 3, mars 1954, pp. 98-100.

« Ecole enfantine du Parc Geisendorf à Genève 1952-1953 », in *Habitation*, n° 3, 1954, pp. 14-18.

Georges Brera, « Tendances nouvelles des constructions scolaires », in *L'Ordre professionnel,* n° 19, mai 1955, p. 5.

Henri Stierlin, « Architecture scolaire: l'école du Parc Geisendorf », in *Tribune de Genève*, 23 août 1955.

« Denken in Stahl », in *Bauen und Wohnen*, n° 9, septembre 1956, pp. 289-290.

« Primarschule im Geisendorf-Park in Genf », in *Bauen und Wohnen*, n° 11, novembre 1956, pp. 390-393.

« Grupo escolar, en Ginebra », in *Revista Informes de la Construcción,* n° 85, novembre 1956.

« Bâtiments scolaires », in *Construire en acier: halles, bâtiments à étages, auvents et escaliers / Bauen in Stahl: Hallenbauten, Stockwerkbauten, Vordächer und*

Treppen, Chambre suisse de la construction métallique, Zurich 1956-1962, volume 1, pp. 134-135.

M. Spescha, « Le métal léger dans l'architecture scolaire », in *Aluminium suisse*, n° 2, 1957, pp. 90-96.

« Groupe scolaire du parc Geisendorf à Genève », in *Architecture d'aujourd'hui*, n° 72, juin 1957, pp. 59-67.

« L'école primaire du Parc Geisendorf, à Genève », in *Habitation*, n° 6, juin 1957, pp. 12-16.

« Ecole primaire du Parc Geisendorf », in *Werk*, n° 8, août 1957, pp. 268-271.

« Groupe scolaire du parc Geisendorf à Genève », in *Bulletin Technique de la Suisse romande,* n° 25, décembre 1957, pp. 403-410.

Alfred Roth, « Kurze Entwicklungsgeschichte des schweizerischen Schulbaus », in *Werk*, n° 9 septembre 1958, pp. 312-315.

« Complesso scolastico a Ginevra », in *Edilizia moderna*, n° 65, décembre 1958, pp. 63-70.

Alain Tanner, L'école, enregistrement vidéo, Actua-Films, Genève 1960, XIIe Triennale de Milan.

« Eine moderne Schule im Welschland », in *Bauen und Wohnen*, n° 10, octobre 1960.

Alfred Roth, « La construction scolaire en Suisse, hier et aujourd'hui », in *Architecture, formes + fonctions,* n° 7, 1960-61, pp. 120-125.

« Ecole primaire Parc Geisendorf Genève, 1952-1956 », in Alfred Roth, *The new school / Das neue Schulhaus / La nouvelle école*, 3e édition rev., Girsberger, Zurich 1961, pp. 195-202.

« Groupe scolaire du parc Geisendorf », in *L'Architecture française*, n° 221/222, janvier-février 1961, pp. 46-51.

« Primarschule im Geisendorf-Park, Genf », in Karl Otto, *Schulbau, Beispiele und Entwicklungen / School building, examples and developments*, A. Koch, Stuttgart 1963, pp. 121-125.

Alfred Roth, « Les constructions scolaires en Suisse, hier et aujourd'hui », in *Architecture d'aujourd'hui,* n° 121, 1965, pp. 62-64.

« Pädagogisches Zentrum und Schulhäuser im Park Geisendorf in Genf », in *Werk*, n° 1, janvier 1968, p. 33.

« Groupe scolaire, Ville de Genève: école enfantine 1955, salle de gymnastique 1956, école primaire 1956 », in André Corboz, Jacques Gubler, Jean-Marc Lamunière, *Guide d'Architecture moderne de Genève*, Payot, Lausanne 1969, p. 20.

Jacques Gubler, « Plastique », in André Corboz, Jacques Gubler, Jean-Marc Lamunière, *Guide d'Architecture moderne de Genève*, Payot, Lausanne 1969, p. 33.

« Centre pédagogique, Etat de Genève 1967 », in André Corboz, Jacques Gubler, Jean-Marc Lamunière, *Guide d'Architecture moderne de Genève*, Payot, Lausanne 1969, p. 54.

« Groupe scolaire du Parc Geisendorf, Genève », in Hans Girsberger et Florian Adler (éd.), *Architekturführer Schweiz / Guide d'architecture suisse / Architectural guide Switzerland*, Artemis, Zurich 1969, p. 35.

« Groupe scolaire. Parc Geisendorf, Genève », in Heinz Ronner (éd.), *Die Architekturabteilung der Eidgenössischen Technischen Hochschule, 1916-1956*, EPFZ / Département d'architecture, Zurich 1971, p. 114.

Leïla el-Wakil, « Les bâtiments scolaires genevois », in *Encyclopédie de Genève*, tome 6: «La science et l'école», Association de l'Encyclopédie de Genève, Genève 1988, pp. 68-72.

Carol Borboën-Maucci, « Georges Brera, architecte genevois », mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Genève, 1989, pp. 17-31.

« Ecole Geisendorf à Genève (avec Georges Brera) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 46-49.

« Ecole primaire de Geisendorf », in Christa Zeller (éd.), *Schweizer Architekturführer / Guide d'architecture suisse / Guide to Swiss architecture: 1920-1990*, éditions Werk, Zurich 1992, tomme 3, p. 164.

Martine Jaquet, « Dessine-moi une école ! », in Pierre A. Frey et Ivan Kolecek (dir.), *Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande*, Payot, Lausanne 1995, pp. 123-124.

« Parc Geisendorf school and pedagogic center », in Mercedes Daguerre, *Birkhäuser architectural guide: Switzerland. 20th century*, Birkhäuser, Bâle 1997, pp. 262-263.

Anne Vonèche, « Schule Geisendorf, Genf 1952-56 », in Anna Meseure, Martin Tschanz et Wilfried Wang (éd.), *Schweiz*, catalogue d'exposition, Francfort, Deutsches Architekturmuseum, Prestel, Munich 1998, p. 205.

Isabelle Charollais, « Constructions scolaires, du monument à l'équipement », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919-1975*, Payot, Lausanne 1999, pp. 587-627.

« Ecole et centre pédagogique de Geisendorf », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919*-1975, Payot, Lausanne 1999, pp. 632-633.

Jeanne Briggs, « Un toit pour l'école: évolution de l'architecture scolaire de la Réforme à nos jours dans le canton de Genève », mémoire de licence, Sciences de l'éducation, Université de Genève, 2004, pp. 81-85.

Ali Aziza, *La mesure de l'enfance : typologie des écoles primaires de la ville de Genève entre 1949 et 1999*, thèse de doctorat, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 2004, pp. 68, 69, 388, 390, 430-431.

Peter Egli (éd.), « École et centre pédagogique de Geisendorf », in *Die schönsten Bauten der 50er-Jahre/Les plus beaux bâtiments des années 1950*, Heimatchutz/Patrimoine suisse, Zurich 2007, p. 17.

Christian Bischoff, « École et centre pédagogique de Geisendorf », in Catherine Courtiau (dir.), *XX*e *– Un siècle d'architecture à Genève – Promenades*, infolio Gollion 2009, p. 288.

« Lieux d'enseignement », in Aurélie Buisson, Bruno Marchand, *Georges Brera / Architecte*, infolio, Gollion 2019, pp. 228-263.

David Reffo, « Same same, but different : Pavillon aus Holz und Lehm in der Ecole Geisendorf, Genf », in *Werk, Bauen* + Wohnen, no 1, 2021), pp.66-68.

Michael Chappuis, « Geisendorf - l'école dans le parc – Comment la nature soutient la pédagogie », in *k+a : Kunst+Architektur/Art+Architecture/Arte+Architettura*, no 2, 2021, pp. 30-35.

1964-68, 1982-83 et 1984-86. Ecole des Palettes, Grand-Lancy (GE).
1964-67, 1967-69 et 1971-72. Ecole de Caroline, Petit-Lancy (GE).
1969-70. Ecole du Bachet-de-Pesay, Grand-Lancy (GE).
1969-70. Ecole des Morgines, Petit-Lancy (GE).
1971-74. Ecole en Sauvy, Grand-Lancy (GE).
1975-78 et 1996-99. Ecole de Tivoli, Petit-Lancy (GE).
1994-95. Ecole de Cérésole, Petit-Lancy (GE).
Georges Brera, Paul Waltenspühl, « Commune de Lancy. Constructions scolaires: prévision et répartition », étude, Commune de Lancy, Lancy 1962.

« Nouveaux groupes scolaires de la ville de Lancy, La Caroline, Les Palettes », plaquette de présentation du projet, Paul Waltenspühl, Genève 1962.

Paul Waltenspühl, « Programmation de l'équipement scolaire, Méthode d'application pratique pour une commune suburbaine en expansion », in *Werk*, n° 7, juillet 1969, pp. 444-450.

« Ecole des Palettes, Grand-Lancy GE », in *Werk*, n° 7, juillet 1969, pp. 456-458.

Jacques Gubler, « Ecole primaire et enfantine Les Palettes », in André Corboz, Jacques Gugler, Jean-Marc Lamunière, *Guide d'Architecture moderne de Genève*, Payot, Lausanne 1969, pp. 33-34, 52.

« Primarschule, Commune de Lancy, Genf », in Heinz Ronner (éd.), *Die Architekturabteilung der Eidgenössischen Technischen Hochschule, 1957-1968*, EPFZ / Département d'architecture, Zurich 1970, p. 100.

Jacques Bruchez, « Les écoles de Lancy de Paul Waltenspühl, architecte BSA – SIA », mémoire de demi-licence, Faculté des lettres, Université de Genève, 1977.

« Grand-Lancy, Ecole des Palettes », in *Journal de l'enseignement primaire*, n° 17, février 1987, p. 22.

Leïla el-Wakil, « Les bâtiments scolaires genevois », in *Encyclopédie de Genève*, tome 6: « La science et l'école », Association de l'Encyclopédie de Genève, Genève 1988, p. 71.

« Programmation de l'équipement scolaire, méthode d'application pratique pour une commune suburbaine en expansion », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 134-143.

« Ecole des Palettes au Grand-Lancy », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 144-147.

« Ecoles de Caroline au Petit-Lancy », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 148-151.

« Ecoles du Bachet et des Morgines à Lancy », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 152-155.

« Ecole en Sauvy », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 164-167.

« Ecole de Tivoli au Petit-Lancy », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 168-169.

Paul Waltenspühl, « Un choix didactique et architectural pour les écoles », in *AVE: publication éditée par le S.MAV*, n° 18, 1992, pp. 3-14.

« Ecole des Palettes 1964-67 », in Christa Zeller (éd.), *Schweizer Architekturführer / Guide d'architecture suisse / Guide to Swiss architecture: 1920-1990*, éditions Werk, Zurich 1992, tome 3, p. 182.

Erwin Mühlestein, « Paul Waltenspühl : une architecture dominée par la raison – Ecole des Palettes à Lancy », in *AS: architecture suisse. Profil*, n° 116, avril 1995, p. 116-VI.

« Visite de l'école En Sauvy à Lancy », sous la conduite de Paul Waltenspühl, in *Journées européennes du patrimoine, Genève 13/14 septembre 1997,* Ville de Genève, DTPE, Genève 1997, p. 87.

Martine Jaquet, « Dessine-moi une école ! », in Pierre A. Frey et Ivan Kolecek (dir.), *Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande*, Payot, Lausanne 1995, pp. 123-124.

Isabelle Charollais, « Constructions scolaires, du monument à l'équipement », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919-1975*, Payot, Lausanne 1999, pp. 609-618.

« Groupe scolaire des Palettes », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919-1975*, Payot, Lausanne 1999, pp. 644-645.

« Cinq écoles enfantines et primaires à Lancy », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919-1975*, Payot, Lausanne 1999, pp. 646-647.

Philippe Cuenat, *Gestes mesurés. Erwin Oberwiler collectionneur et architecte*, catalogue d'exposition, Villa Bernasconi, Service culturel de la Ville de Lancy, Lancy 1999.

Jeanne Briggs, « Un toit pour l'école : évolution de l'architecture scolaire de la Réforme à nos jours dans le canton de Genève », mémoire de licence, Sciences de l'éducation, Université de Genève, 2004, pp. 119-123.

Ali Aziza, *La mesure de l'enfance: typologie des écoles primaires de la ville de Genève entre 1949 et 1999*, thèse de doctorat, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 2004, p. 81.

Manuela Magnin, « Rénovation: l'école du Bachet va faire peau neuve » ; « Le concept scolaire de Paul Waltenspühl » ; « Un homme visionnaire » ; in *Le Lancéen*, n° 203, juin 2004.

Mélanie Delaune Perrin, « Les groupes scolaires lancéens de Paul Waltenspühl : étude d'un cas d'école », mémoire de DEA, 3e cycle Sauvegarde du patrimoine bâti

moderne et contemporain, Institut d'architecture, Université de Genève, octobre 2006.

Christian Bischoff, « Une entente tacite », « École des Palettes », « La synthèse des arts » ; Christian Bischoff et Isabelle Claden, « Libérer l'espace » ; Christian Bischoff et Mélanie Delaune Perrin, « Les écoles de Lancy, une suite de processus exemplaires » ; in Christian Bischoff, Isabelle Claden, Erwin Oberwiler, (dir.), *Paul Waltenspühl architecte*, infolio, Gollion 2007, pp. 21-41, 106-119, 188-203, 175-187, 206-215.

Olivier Delhoume, *Daniel Polliand Sculpteur*, Ô quai des arts éditions, 2009.

Christian Bischoff, « Groupe scolaire des Palettes », « École en Sauvy », « Écoles de la Caroline et des Morgines » ; Mélanie Delaune Perrin, « École du Bachet-de-Pesay » ; in Catherine Courtiau (dir.), *XXe – Un siècle d'architecture à Genève – Promenades*, infolio Gollion 2009, pp. 450, 454, 466 et 451.

Marco Di Nallo, « Bambini illuminati : il valore della luce naturale nell'architettura scolastica svizzera », in *k+a : Kunst+Architektur/Art+Architecture/Arte+Architettura*, n° 3, 2013, pp. 52-58.

Stéphane Rudaz, « École des Palettes – Rénovation au Grand-Lancy – GE », in *Architecture & Construction*, 2016-2017, pp. 179-182.

1971-72. Ecole du Belvédère, Chêne-Bougeries (GE).

« Ecole de Belvédère à Chêne-Bougeries », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 160-163.

2.3 Dans d'autres cantons

1971-73 et 1978-81. Ecole intercommunale de Coppet (VD).

« Ecole intercommunale de Coppet », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 156-159.

« Ecole intercommunale 1972-73/1979-81 », in Christa Zeller (éd.), *Schweizer Architekturführer / Guide d'architecture suisse / Guide to Swiss architecture: 1920-1990*, éditions Werk, Zurich 1992, tome 3, p. 63.

1971-72. Ecole secondaire de Giubiasco (TI), avec Adriano Mazzola.

Tita Carloni, « L'école secondaire au Tessin. Réformes, constructions et projets, 1852-1974 », in *Werk*, n° 1 janvier 1975, pp. 23-25.

Mario Borges, « Analyse d'une expérience » ; « Ecole secondaire de Giubiasco » ; in *Werk*, n° 1, janvier 1975, pp. 26-48.

« Ginnasio Giubiasco », in *Construire en acier,* n° 30, 1977, pp. 180-184.

« Ecole secondaire à Giubiasco », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 176-179.

1976-79. Ecole Canavée, Mendrisio (TI).
Nuovo Centro scolastico a Canavee, Ufficio tecnico comunale, Mendrisio 1979.

« Ecole de Mendrisio », in Paul Waltenspühl, *Concevoir*..., 1990, pp. 170-175.

Erwin Mühlestein, « Paul Waltenspühl: une architecture dominée par la raison – Ecole à Mendrisio », in *AS: architecture suisse. Profil*, n° 116, avril 1995, p. 116-VI.

Christian Bischoff, « Canavée : una scuola tipo Lancy in Ticino » ; Graziella Zannone Milan, « Cronache di una scuola » ; Luigi Brenni, « Una struttura pedagogica » ; Paolo Galliciotti, Monica Sciarini, « Le delizie dell'analisi costruttiva » ; Andrea Roscetti, « Architettura eccellente e ingegneria della manutenzione » ; Domenico Lungo, « Nuove specie di spazi pubblici » ; in *archi*, n° 3, juin 2012, pp. 34-39, 40-48, 49-54, 55-59, 60-65, 66-75.

Marco Di Nallo, « Bambini illuminati : il valore della luce naturale nell'architettura scolastica svizzera », in *k+a : Kunst+Architektur/Art+Architecture/Arte+Architettura*, n° 3, 2013, pp. 52-58.

3 AUTRES PROJETS DE PAUL WALTENSPÜHL À LANCY

3.1 Généralités

Pierre Bertrand, *Lancy. Chapitres d'histoire d'une commune devenue ville*, Ville de Lancy, Lancy 1964, réédition 1992.

Bernard Lescaze (dir.), *Histoire de Lancy*, Ville de Lancy, Lancy 2001.

3.2 Études et projets

« Bâtir, Habiter, OEV : 1961, Exposition OEV, Tours de Carouge/Genève », éditions OEV, Groupe de Genève, en collaboration avec le groupe des architectes des Tours de Carouge, Carouge/Genève 1961.

J.-P. Schmitt, Paul Waltenspühl, « Etude de l'alvéole Rhône-Arve Ouest (Lancy, Onex, Plan-les-Ouates) », Département des travaux publics, Genève 1969.

« Etude de l'autoroute de contournement à Genève », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 204-211.

David Hiler, Anita Frei (collab.), *Et pourtant elle contourne. Le réseau autoroutier genevois à l'épreuve de la démocratie*, Département des travaux publics, Genève 1993, pp. 15, 31,103.

Bruno Marchand, « Les lignes du territoire: autoroutes et aménagement du territoire : projets de Paul Waltenspühl de la fin des années cinquante », in *Matières*, 2002, pp. 102-109.

« 1955, projet d'aménagement routier de la ville et du canton » ; « 1960, projets d'aménagement urbain; 1968, projet d'aménagement de l'alvéole Rhône-Arve ouest », in Alain Léveillé (dir.), *1896-2001. Projets d'urbanisme pour Genève*, Georg, Genève 2003, pp. 108-109, 120-121, 142-143.

« Bâtir, Habiter, OEV : 1961, Exposition OEV, Tours de Carouge/Genève », éditions OEV, Groupe de Genève, en collaboration avec le groupe des architectes des Tours de Carouge, Carouge/Genève 1961.

3.3 Réalisations

1961-63. Usine Tarex, Lancy, (GE), avec Georges Brera et René Schwertz.

Léo Du Pasquier, « La fabrique de tours automatiques Tarex à Genève », in *Bulletin technique de la Suisse romande*, n° 10, 1963, pp. 218-220.

« Usine Tarex à Genève », in *Architecture d'Aujourd'hui,* n° 111, décembre-janvier 1963-64, p. 33.

« Nouvelle usine Tarex, Genève », in *Architecture, formes + fonctions*, n° 10, 1963-64, pp. 210-213.

« Usine Tarex S.A », in André Corboz, Jacques Gubler, Jean-Marc Lamunière, *Guide d'Architecture moderne de Genève*, Payot, Lausanne 1969, p. 32.

« Usine Tarex, Genève », in Hans Girsberger et Florian Adler (éd.), *Architekturführer Schweiz / Guide d'architecture suisse / Architectural guide Switzerland*, Artemis, Zurich 1969, p. 31.

« Usine Tarex, Genève », in Heinz Ronner (éd.), *Die Architekturabteilung der Eidgenössischen Technischen Hochschule, 1957-1968*, EPFZ / Département d'architecture, Zurich 1970, p. 44.

Carol Borboën-Maucci, « Georges Brera, architecte genevois », mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Genève, 1989, pp. 37-42.

« Usine Tarex à Genève-Lancy (avec Georges Brera et René Schwertz) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 86-89.

« Usine anc. Tarex S.A », in Christa Zeller (éd.), *Schweizer Architekturführer / Guide d'architecture suisse / Guide to Swiss architecture: 1920-1990*, éditions Werk, Zurich 1992, tome 3, p. 181.

« Usine Tarex », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919-1975*, Payot, Lausanne 1999, pp. 836-837.

1967-68. Piscine de Lancy, Grand-Lancy (GE), avec Georges Brera et Pierre Nierlé.

Georges Brera, Pierre Nierlé, Paul Waltenspühl, « La piscine de Lancy », plaquette de présentation du projet, Genève 1969.

Diego Peverelli, « Schwimmbäder in Bellinzona, Lancy, Zurzach », in *Werk*, n° 2, février 1971, pp. 104-113.

« Piscine de Lancy, 1212 Genève/GE », in *AS: architecture suisse,* 1972, juin, pp. AVII-8.

Carol Borboën-Maucci, « Georges Brera, architecte genevois », mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Genève, 1989, pp. 50-54.

« Piscine de Lancy (avec Georges Brera et Pierre Nierlé) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 186-187.

« Piscine de Lancy 1968-69 », in Christa Zeller (éd.), *Schweizer Architekturführer / Guide d'architecture suisse / Guide to Swiss architecture: 1920-1990*, *éditions* Werk, Zurich 1992, tome 3, p. 182.

« Piscine de Lancy », in Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, *L'architecture à Genève 1919-1975*, Payot, Lausanne 1999, pp. 518-519.

1974-76. Immeuble administratif Digital, Petit-Lancy (GE), avec Jean-Louis Ardin.

« Immeuble administratif ‹Digital› à Lancy (avec Jean-Louis Ardin) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 192-193.

1977. Passerelle de Pré-Monnard, Petit-Lancy (GE), avec Perreten et Milleret ingénieurs.

« Passerelle de Pré-Monnard à Lancy (avec Perreten et Milleret, ing.) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, p. 202.

1981-82. Passage sous-voie à la croisée de la route de Chancy, Petit-Lancy (GE), avec Perreten et Milleret ingénieurs.

« Passage sous-voie de la croisée de la route de Chancy à Lancy (avec Perreten et Milleret, ing.) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir…*, 1990, p. 203.

4 AUTRES PROJETS DE PAUL WALTENSPÜHL MENTIONNÉS DANS L'ÉTUDE

1963-64 et 1965-66. Usine Wanner, Bilten (GL), avec Maurice Ziegler.

« Fabrikneubau Wanner Kunststoffe AG in Bilten GL », in *Werk,* n° 7, juillet 1965, pp. 238-239.

« Wanner AG Horgen, Werk Bilten GL », in *Werk*, n° 2, février 1969, pp. 105-107.

Maria Netter, « Kunst am Arbeitsplatz », in *Werk*, n° 2, février 1969, pp. 114-117.

Jean Gabus, « Le musée dans l'entreprise », in *Werk*, n° 2, février 1969, pp. 118-124.

Jul Bachmann, Stanislaus von Moos, *New Directions in Swiss Architecture*, G. Braziller, New York 1969, pp. 47-48.

« Fabrik Bilten », in Heinz Ronner (éd.), *Die Architekturabteilung der Eidgenössischen Technischen Hochschule, 1957-1968*, EPFZ / Département d'architecture, Zurich 1970, p. 94.

« Usine Wanner à Bilten (Glaris) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir…*, 1990, pp. 90-93.

1960. Pavillon suisse de la 12e Triennale de Milan (I), avec Georges Brera.

Le thème de la triennale était « Casa e scuola ». Le pavillon présente notamment le film documentaire d'Alain Tanner : *L'école*.

« Milan. La section suisse à la 12e Triennale de Milan », in *Werk-Chronik*, n° 11, 1960, p. 229.

Benedikt Huber, « Rückblicke und Ausblicke an der 12. Triennale in Mailand », in *Werk*, n° 12, 1960, p. 396.

« Giudizio negativo sulla XII Triennale condiviso all'esterno », in *L'architettura, cronache e storia*, n° 61, novembre 1960, pp. 436-437.

« Svizzera, architetti Georges Brera e Paul Waltenspühl », in «L'anti-catalogo della dodicesima Triennale di Milano», in *L'architettura, cronache e storia*, n° 61, novembre 1960, p. 470.

Reyner Banham, « Casa, Scuola, Palazzo dell'Arte », in *Domus*, n° 373, décembre 1960, pp. 9-10.

« La section suisse à la XIIe Triennale de Milan », in *Architecture, formes + fonctions*, n° 7, 1960-1961, pp. 126-129.

Carol Borboën-Maucci, « Georges Brera, architecte genevois », mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Genève, 1989, pp. 32-36.

« Pavillon suisse de la Triennale de Milan (avec Georges Brera) », in Paul Waltenspühl, *Concevoir...*, 1990, pp. 58-59.

Antoine Baudin, « Quelques repères pour une histoire de l'association L'Œuvre : 1913/1963 », in *Les cahiers historiques de l'Œuvre*, n° 1, 1998, pp. 8 et 11.A

ÉTUDE PRÉALABLE
RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE EN SAUVY

CHRISTIAN BISCHOFF
AOÛT 2025

ANNEXE A5.2
TABLE DES ILLUSTRATIONS



Maquette. Archive HEPIA

Ville de Lancy
République et canton de Genève

Illustrations

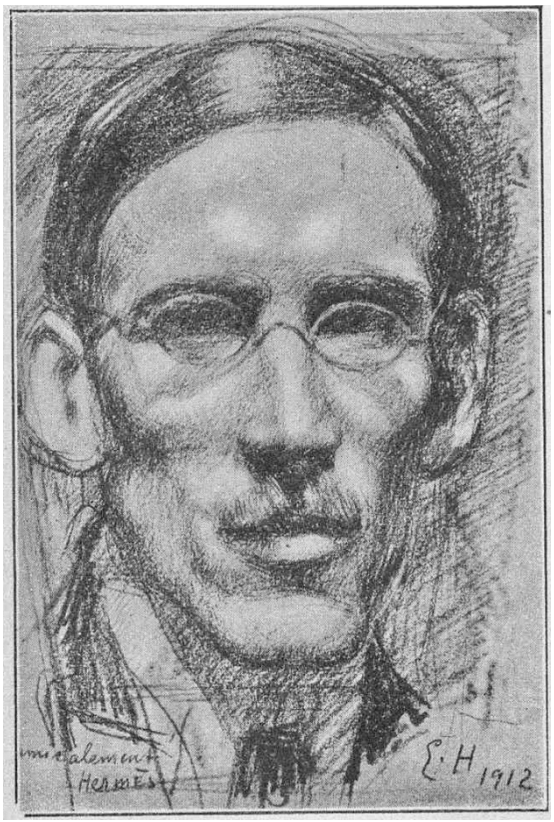

01 Portrait de Henry Baudin par Erich Hermès, 1912.

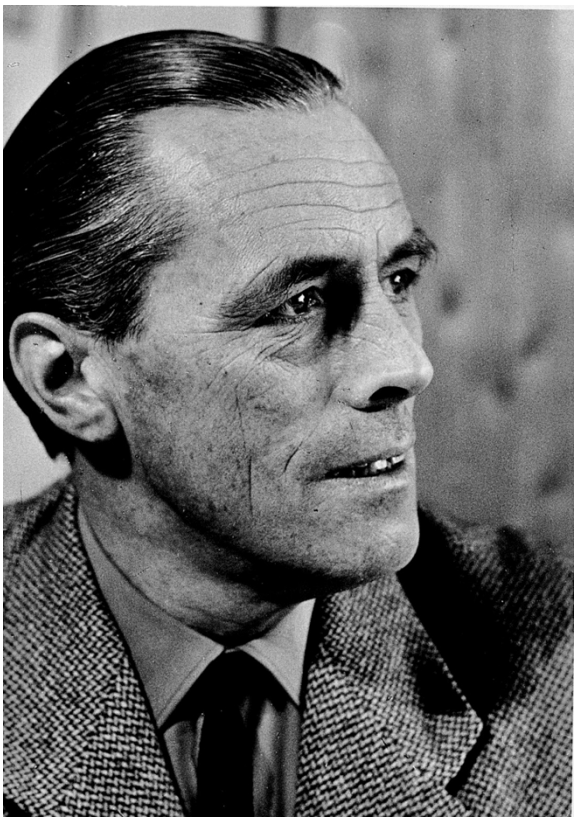

02 Portrait de Alfred Roth, 1958.



03 Johannes Duiker, école en plein air, Amsterdam, 1929-30.

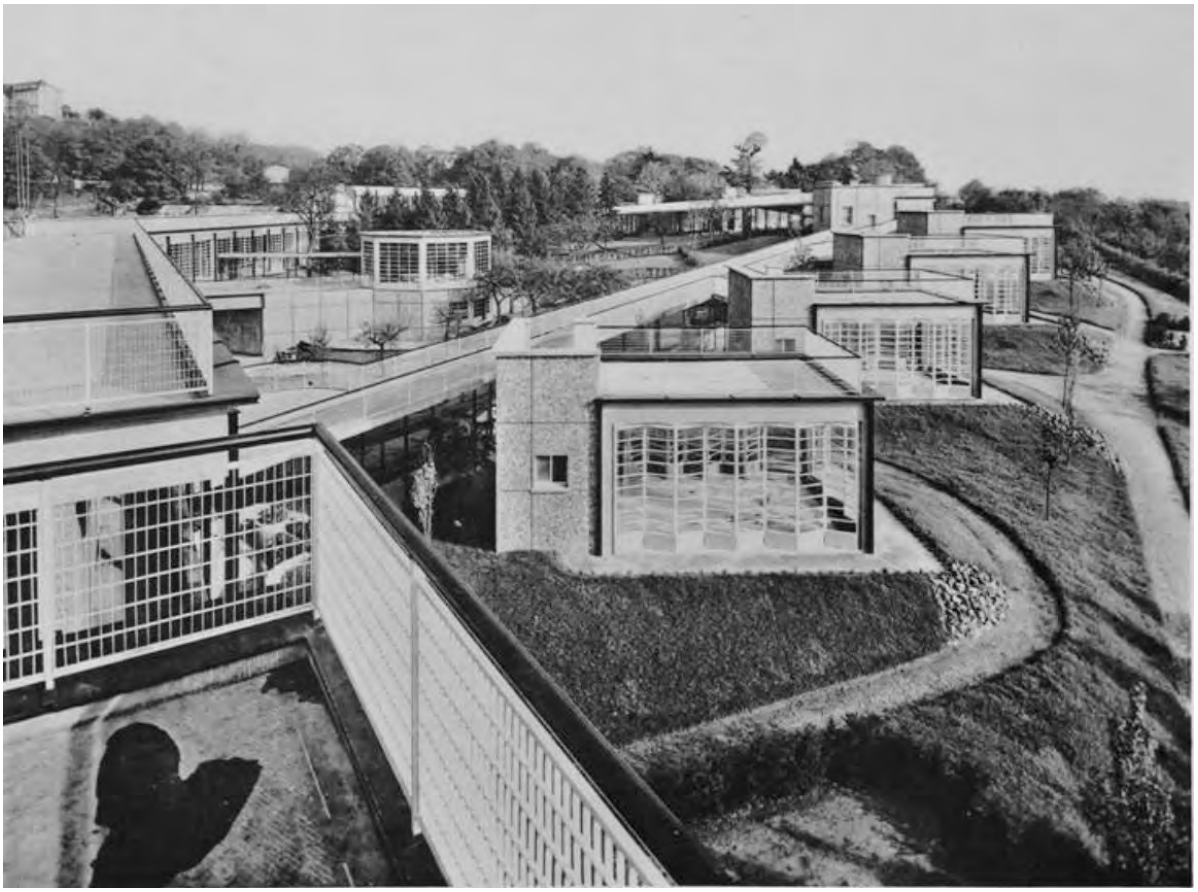

04 Eugène Beaudouin, Marcel Lods, école en plein air, Suresnes, 1932-35.



05 Hermann Baur, école et jardin d’enfants de Bruderholz, Bâle, 1935–1939.



06 Élèves de l'école de danse Jaques-Dalcroze, Hellerau, 1912.

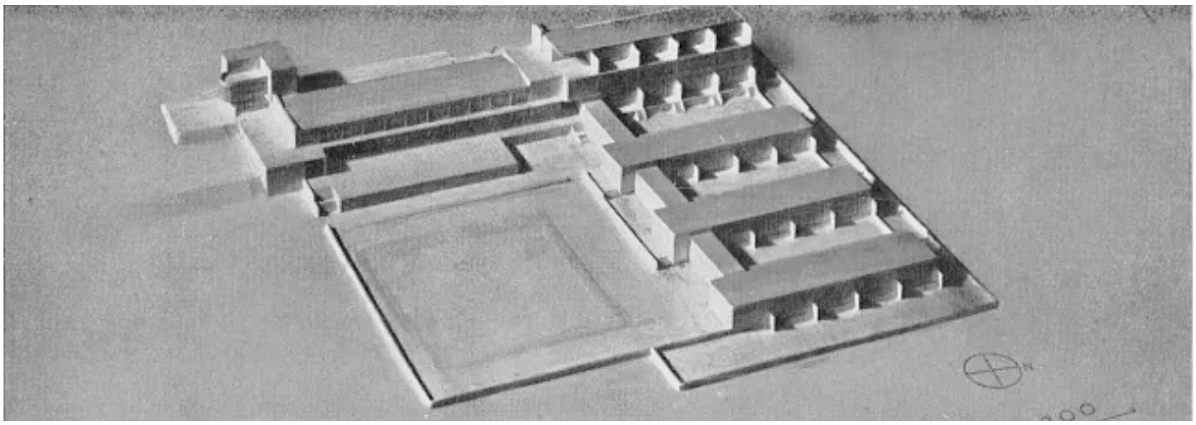

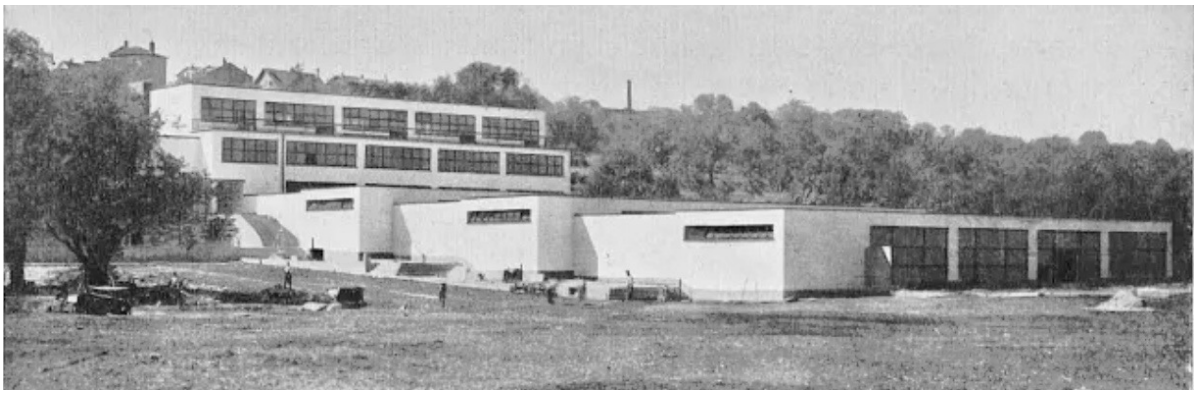

07-08 Ernst May, Maquette et photo de « l'Ecole de réforme au Bornheimer Hang », Francfort, 1930.

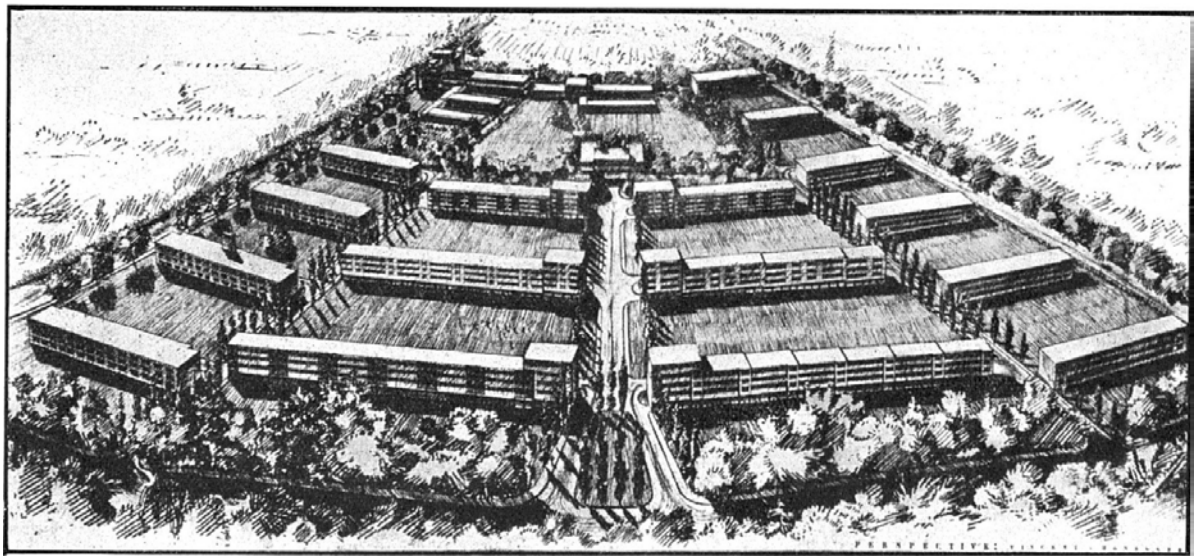

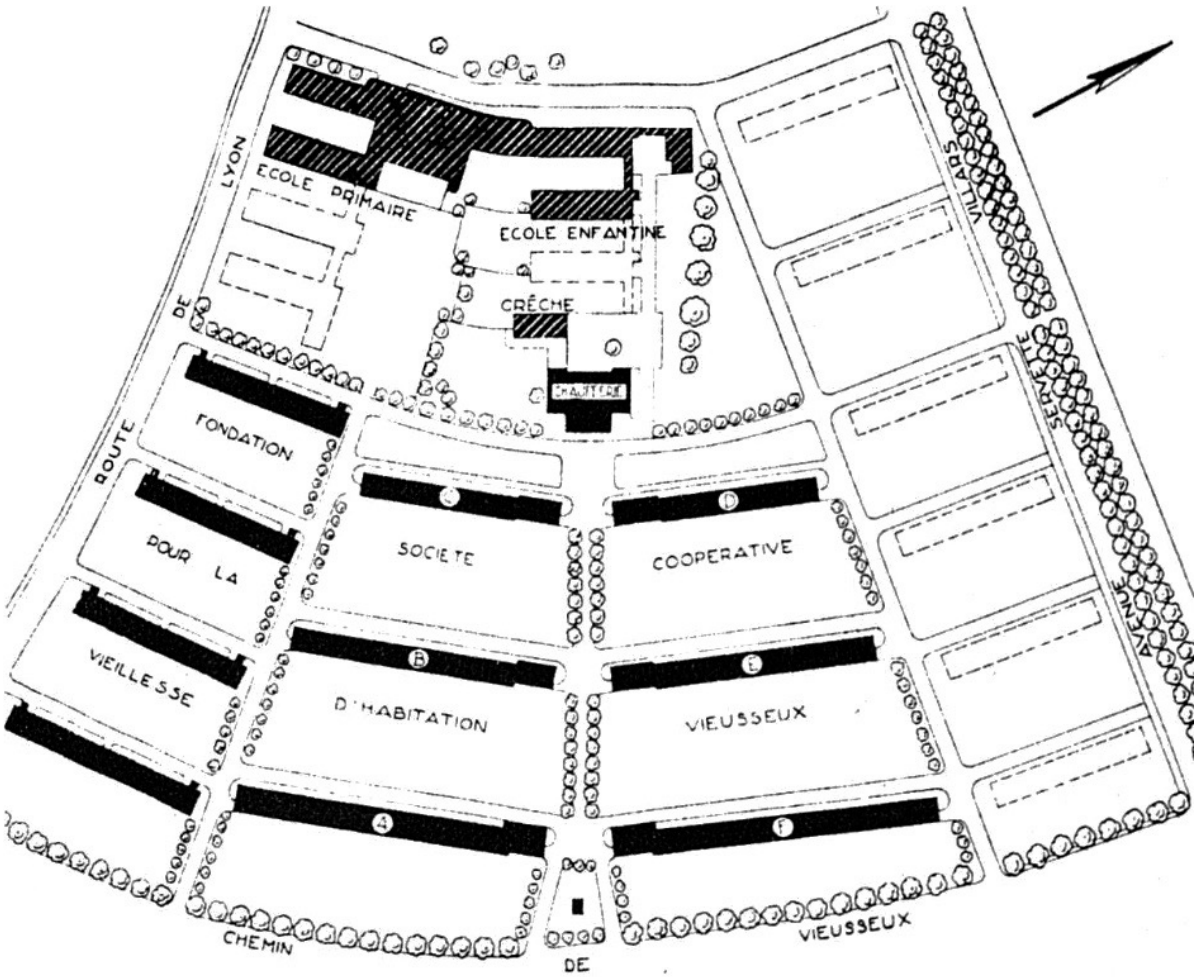

09-10 Frédéric Gampert, Max Baumgartner, projet de l'école de la Cité Vieusseux, Genève, 1931 : perspective et plan de la Cité, maquette de l'école.

Christian Bischof

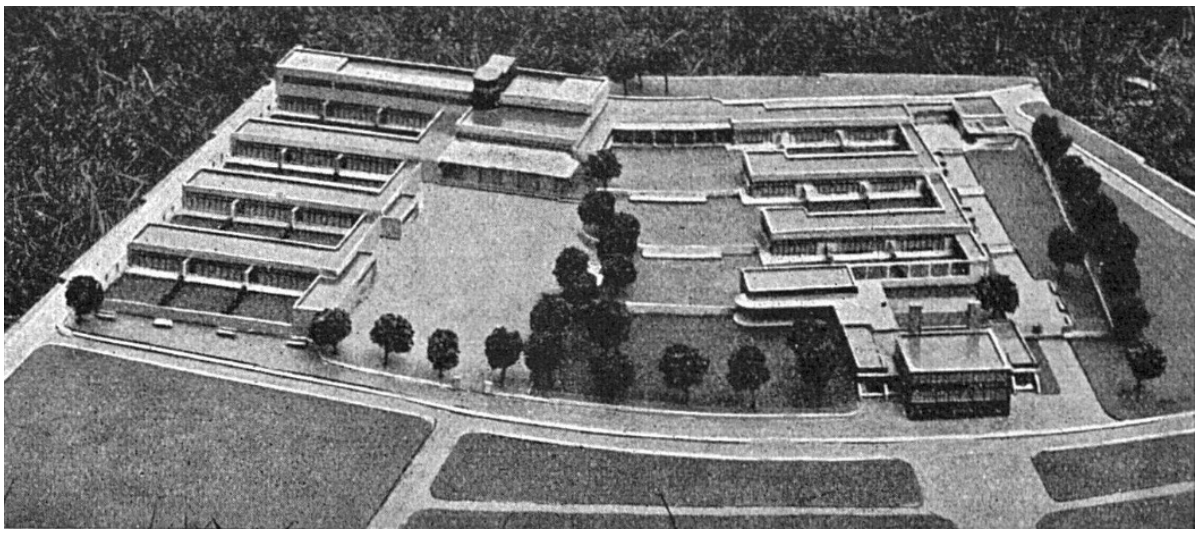

11 Frédéric Gampert, Max Baumgartner, projet de l'école de la Cité Vieusseux, Genève, 1931 : maquette de l'école.

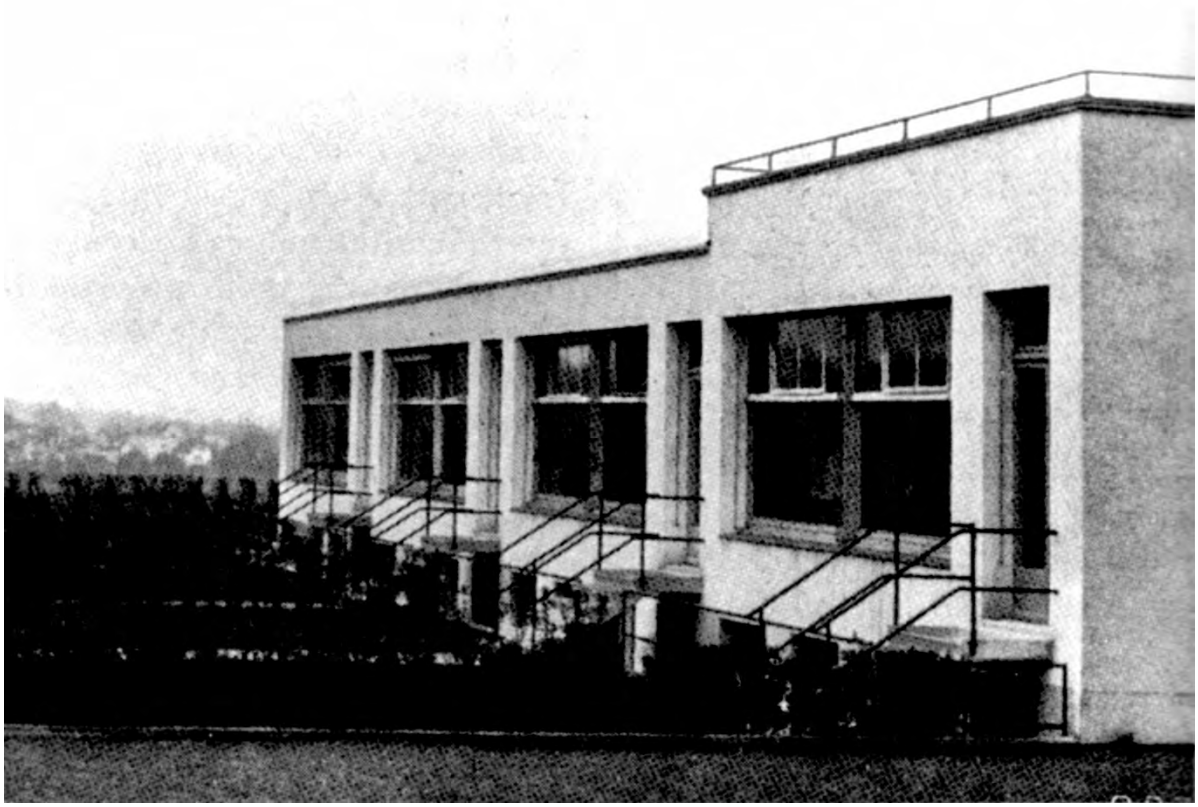

12 Municipalité socialiste de Bienne, école primaire Mühlefeld, 1930-31.



13 Kellermüller et Hans Hofmann, jardin d’enfants, Wiedikon, Zurich, 1932.

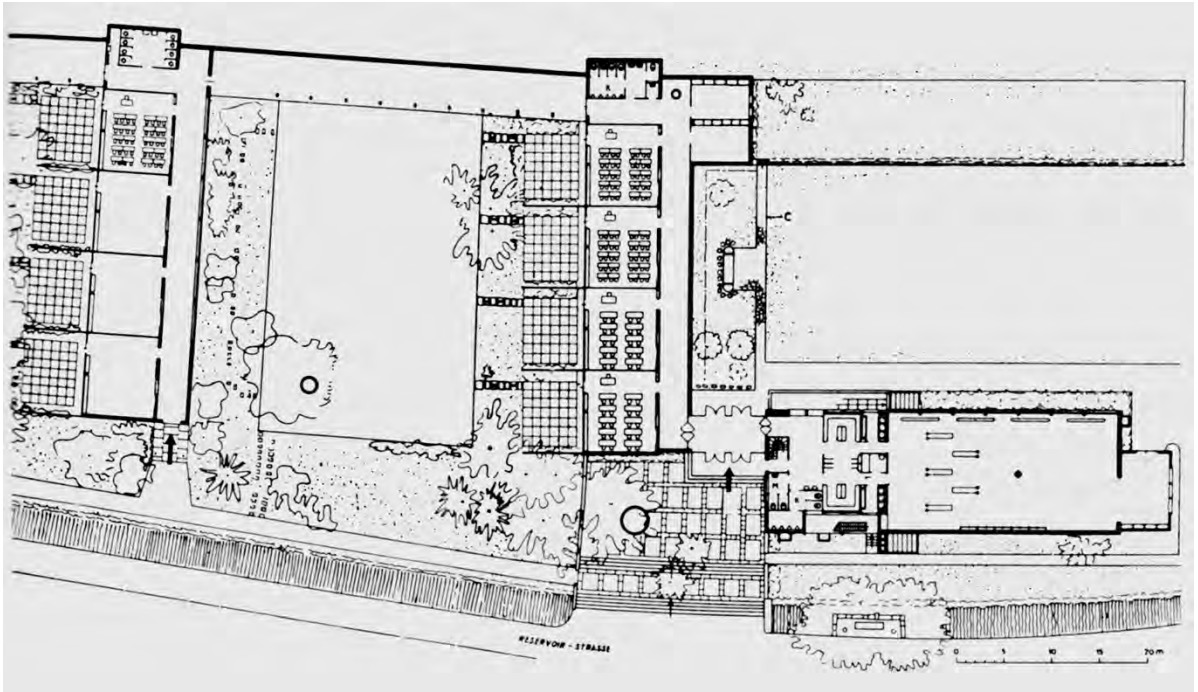

14 Hermann Baur, plan de l’école de Bruderholz, Bâle, 1935-39.

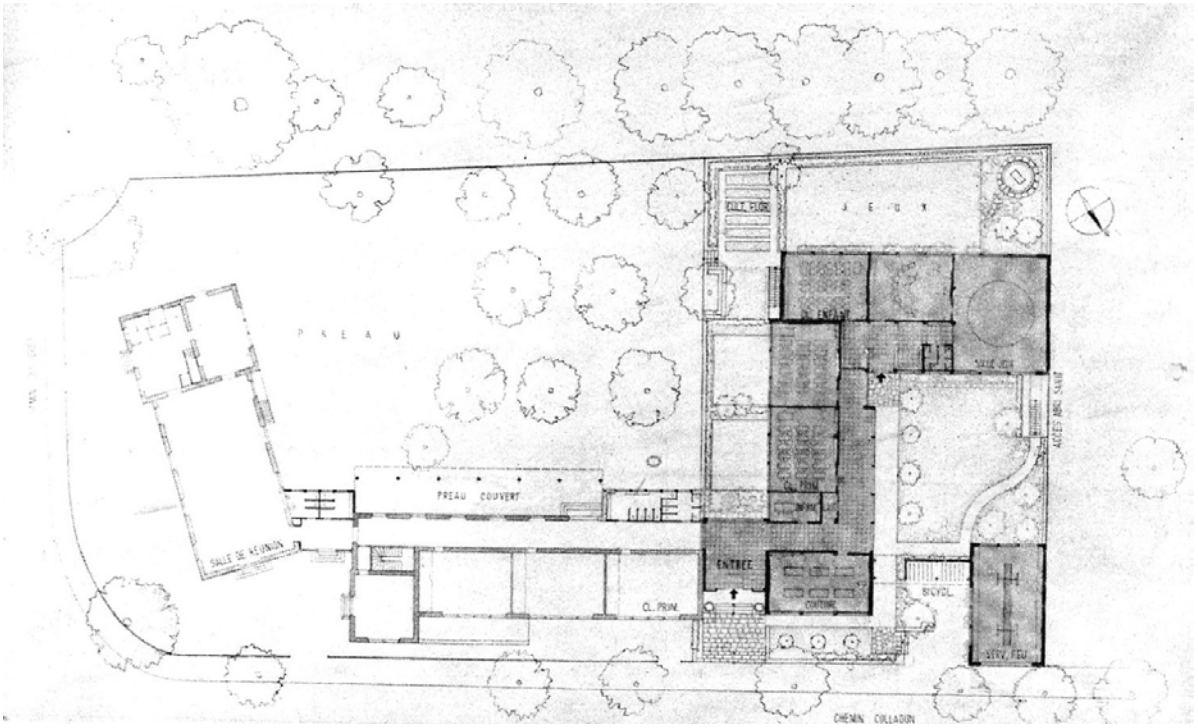

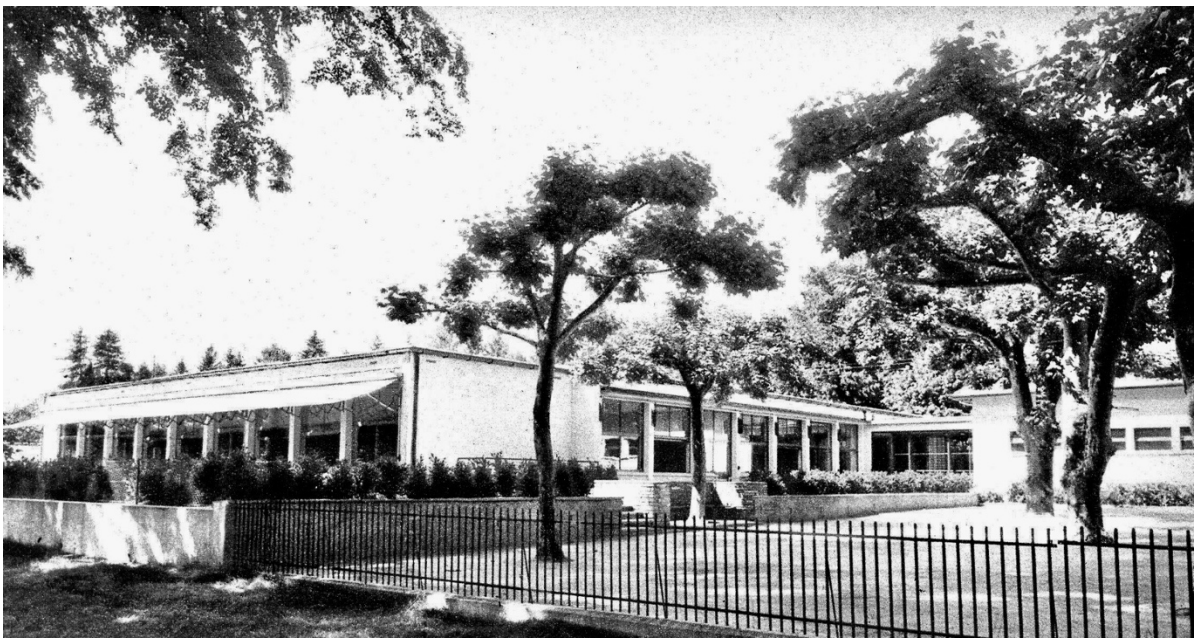

15-16 Henri Lesemann (avec Louis Vincent et Frédéric Gampert), Annexe de l'école des Crêts, Genève, 1939-41 : plan et photo.





17-18 Roland Rohn, projet de concours pour l’école du parc Trembley, Genève, 1945 : perspective et maquette.



19 Georges Brera, Paul Waltenspühl, projet de concours pour l'école du parc Geisendorf, mars 1952 : plan de situation.

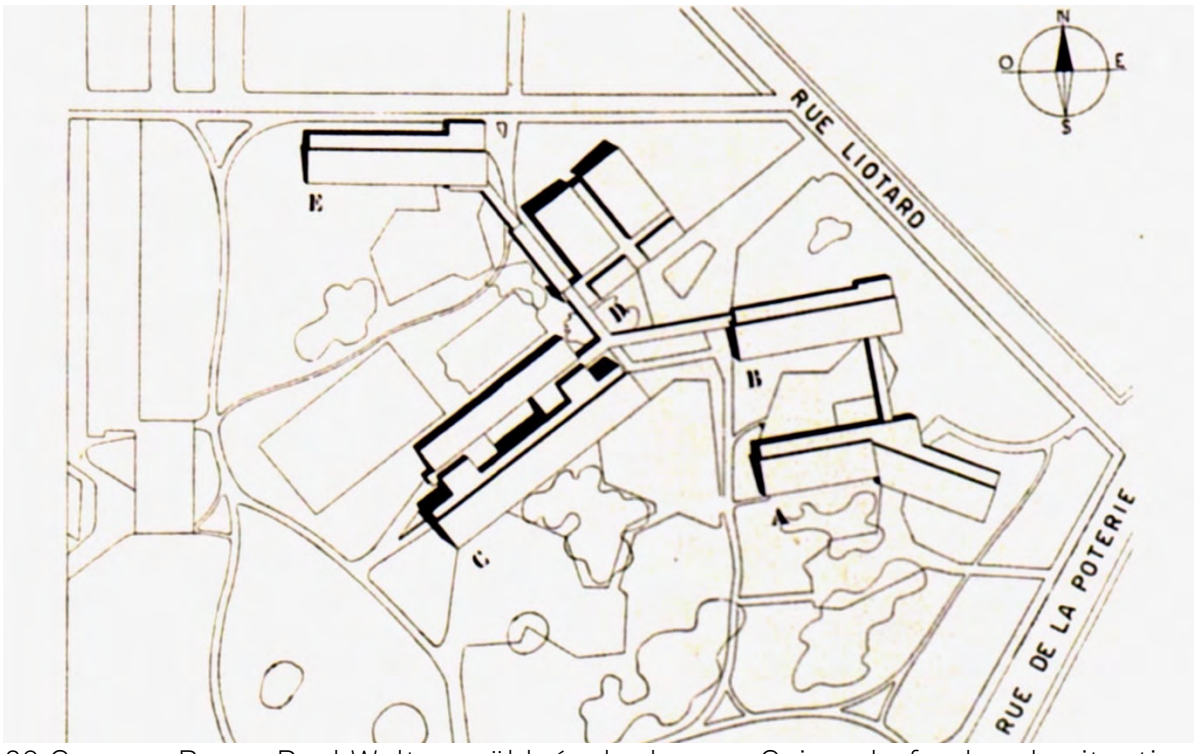

20 Georges Brera, Paul Waltenspühl, école du parc Geisendorf,: plan de situation du projet définitif, 1957. L'aile B de l'école enfantine ne sera jamais construite.

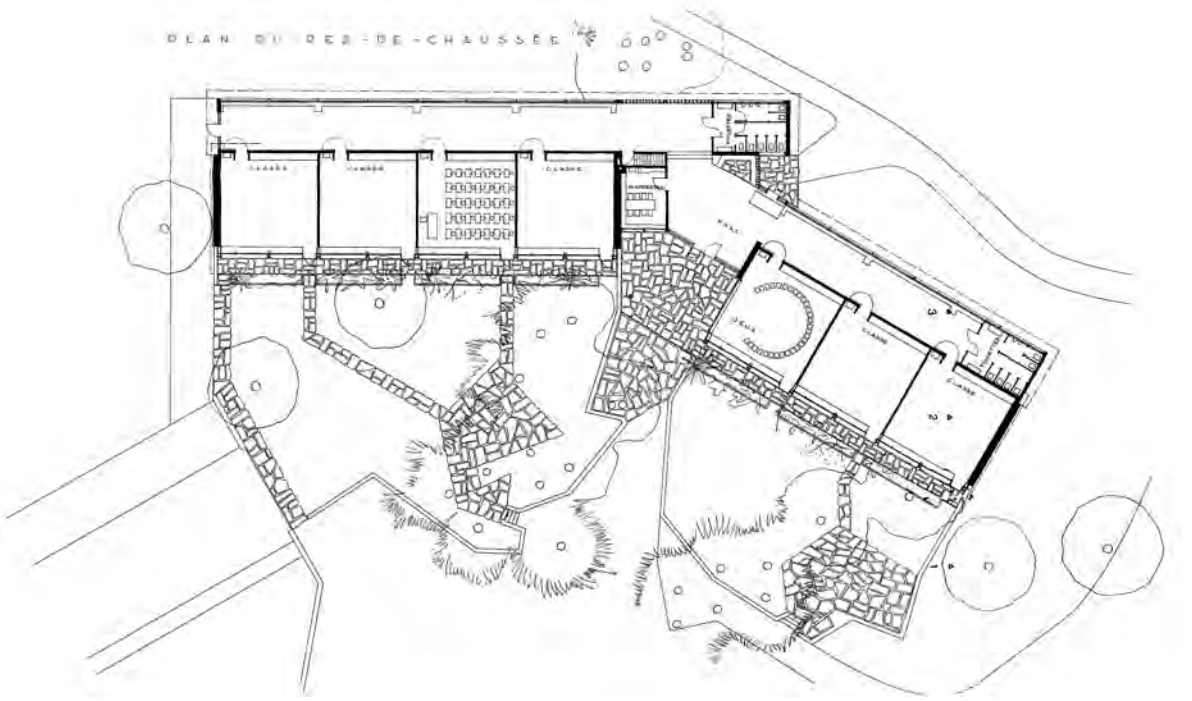



21-22 Georges Brera, Paul Waltenspühl, école du parc Geisendorf, école enfantine : plan et façade.

Christian Bischof

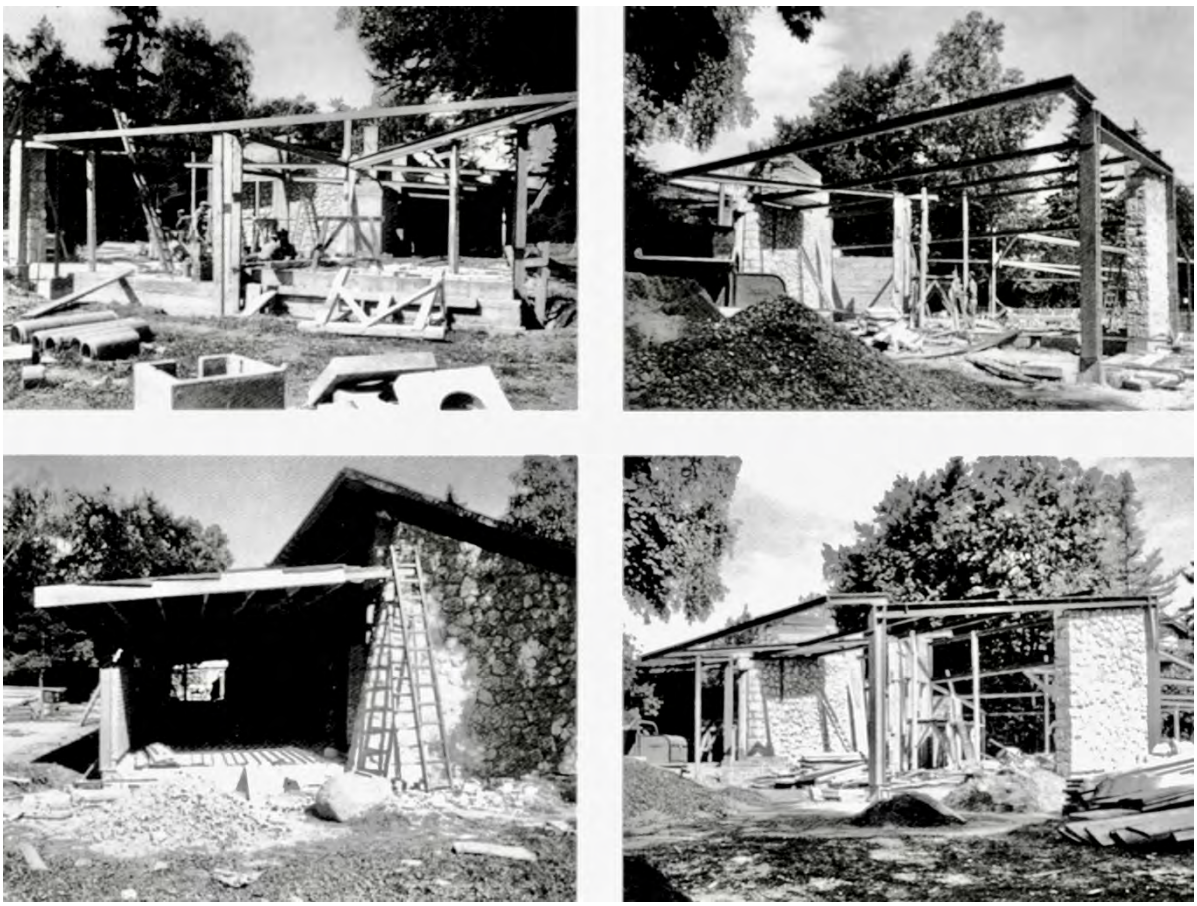

23 Georges Brera, Paul Waltenspühl, école du parc Geisendorf, construction de la première partie de l'école enfantine, juin à octobre 1952.



24 Georges Brera, Paul Waltenspühl, école du parc Geisendorf, l'école primaire vue du haut, 1956.



25 Georges Brera, Paul Waltenspühl, école du parc Geisendorf, école primaire la salle de conférence vue depuis la salle de rythmique au travers du patio, 1956.

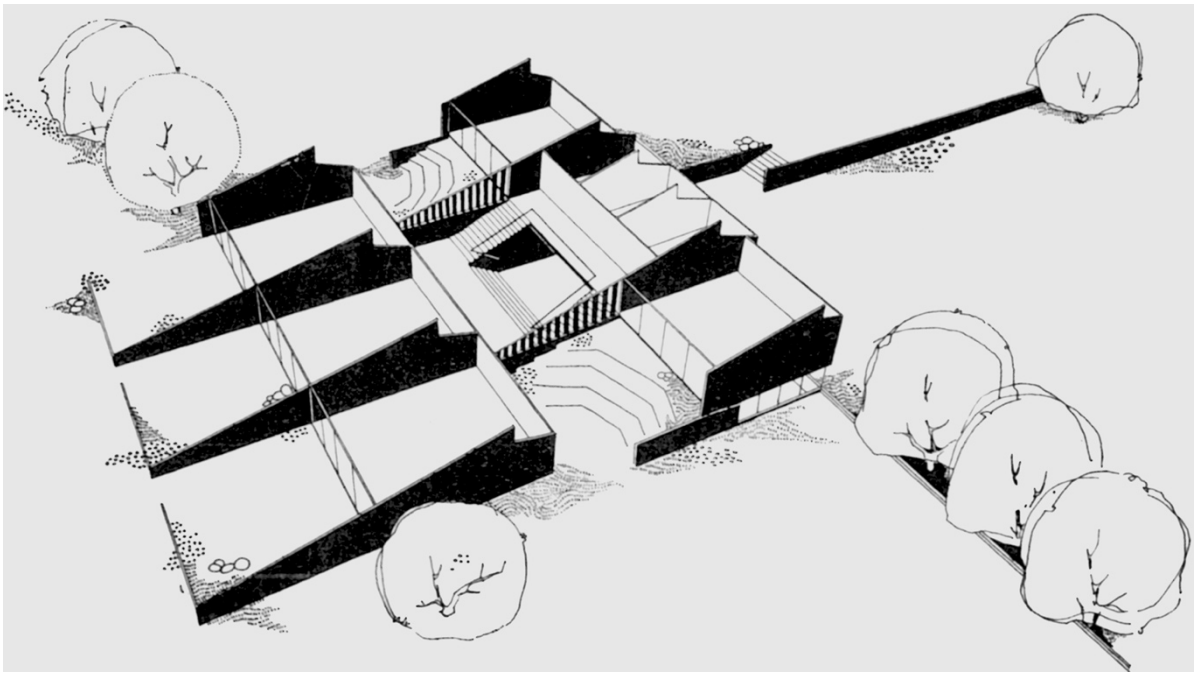

26-27 Jacques Schader, projet de concours pour l'école de Zollikon, 1952 : le hall d'escalier aula, axonométrie et coupe perspective.

Christian Bischof

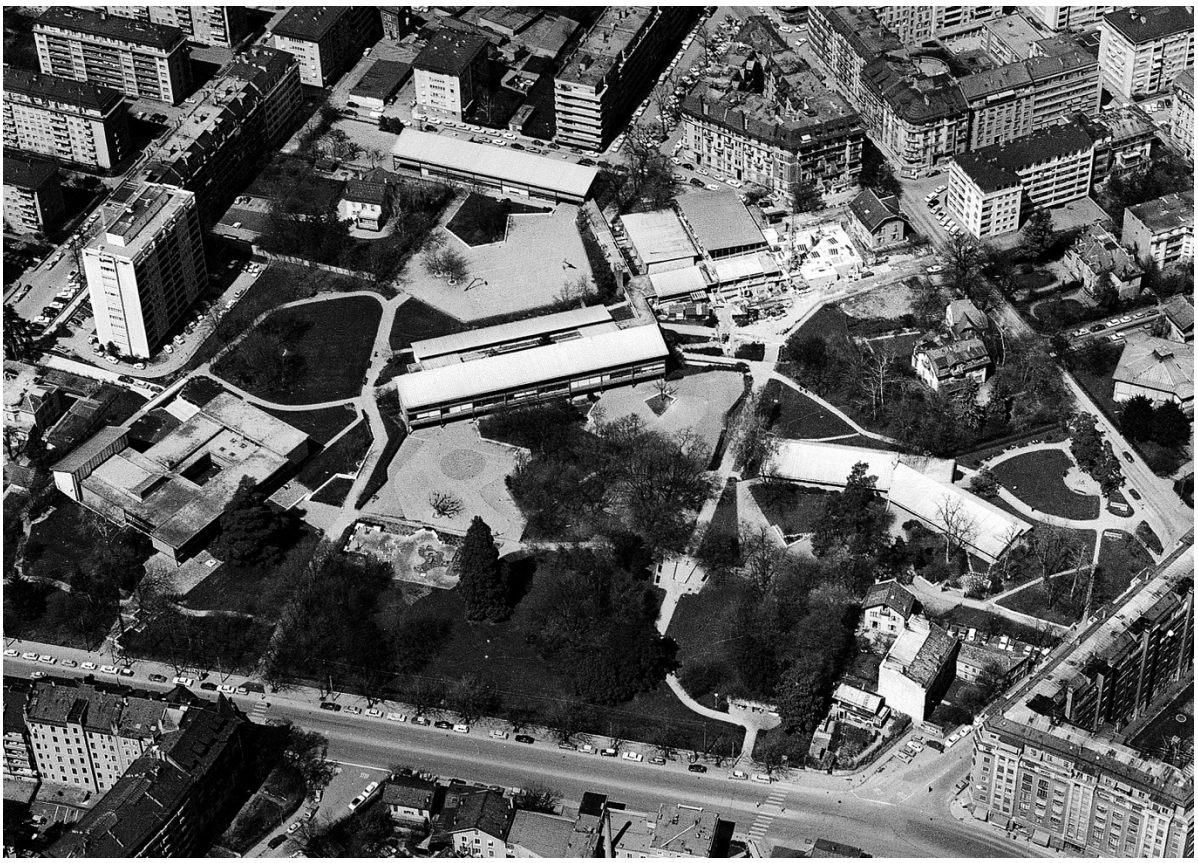

28 Georges Brera, Paul Waltenspühl, école du parc Geisendorf, vue aérienne de l’ensemble au moment de la construction de la deuxième salle de sport, 1969



29 Georges Brera, Paul Waltenspühl, « Étude de la répartition et situation des écoles », 1962. Les ronds bleu vert représentent les nouvelles écoles primaires.

30-39 Maquettes des dix projets concurrents de celui de Paul Waltenspühl. Photos C. Bergholz. Archives de la Ville de Lancy.

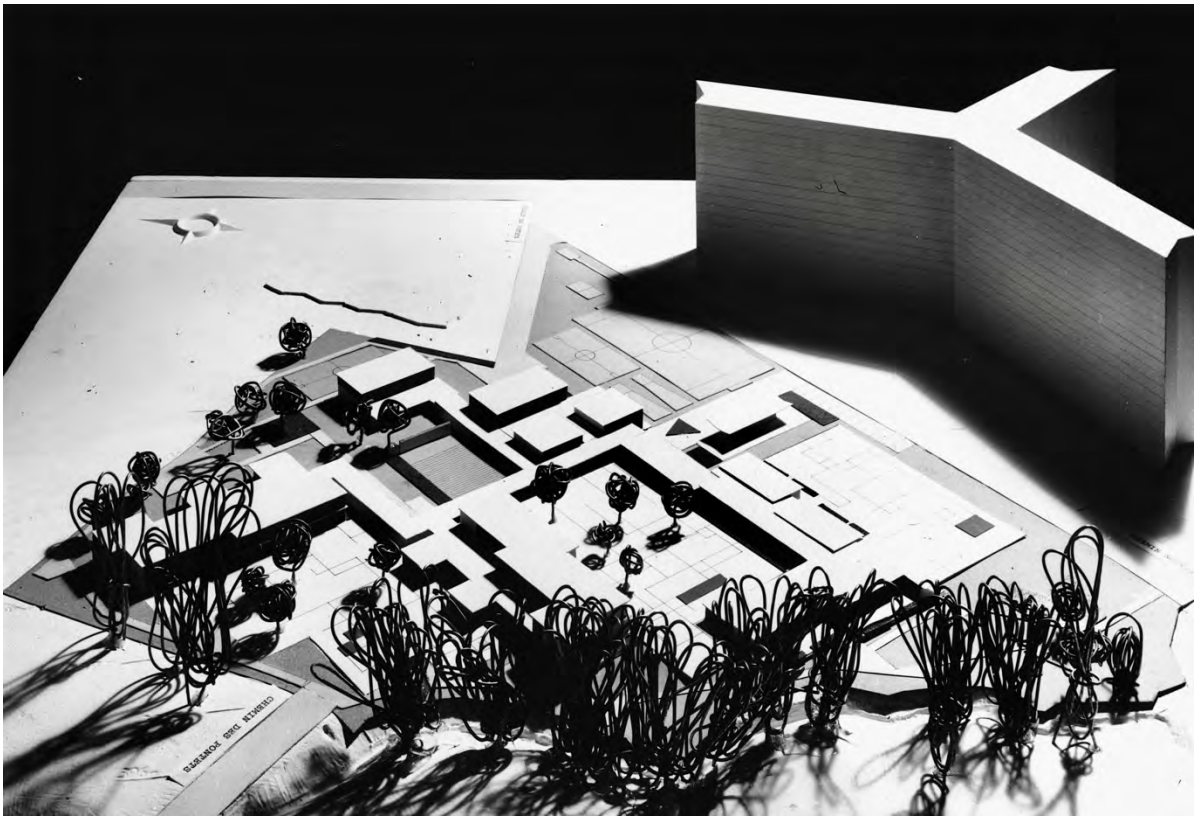

30 A. Bordigoni/R. Fleury/P. Collin

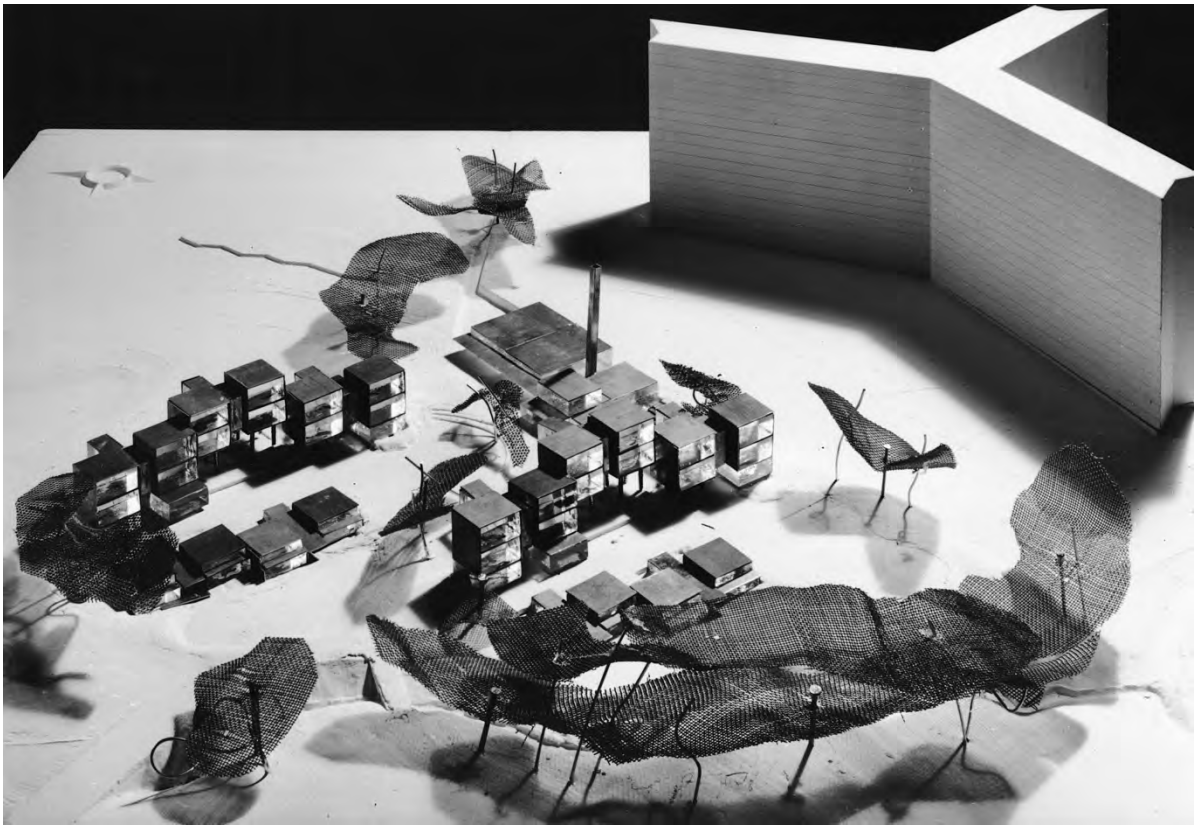

31 G. Brera

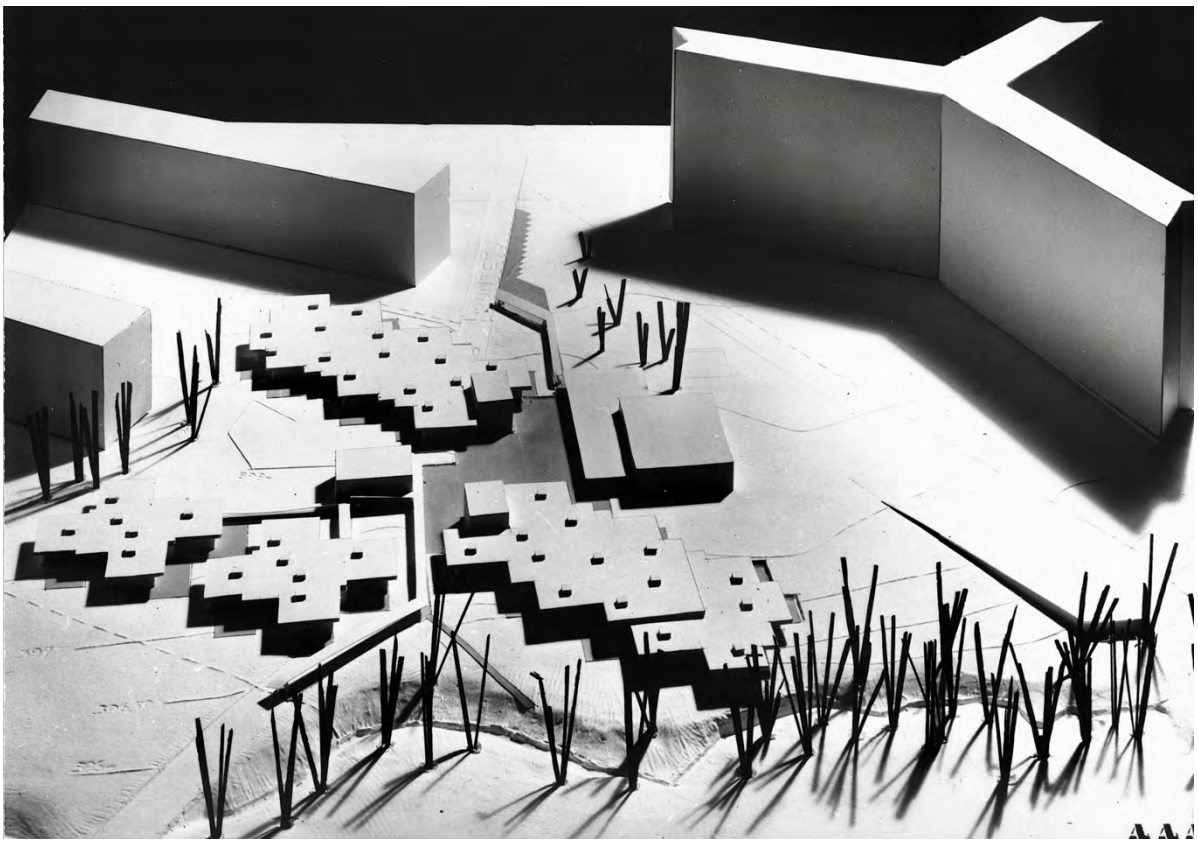

32 G. Chatelain/F. Martin/C. Michaillet

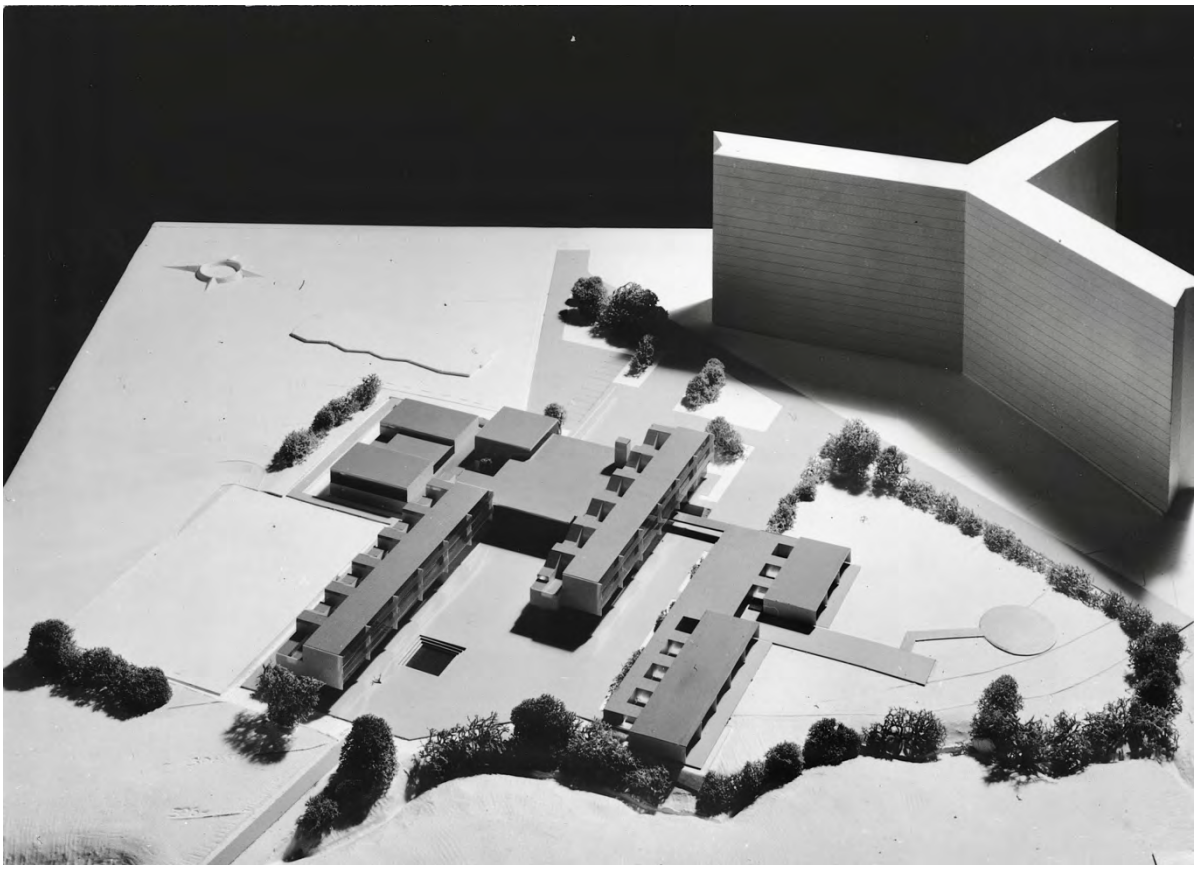

33 P. Come

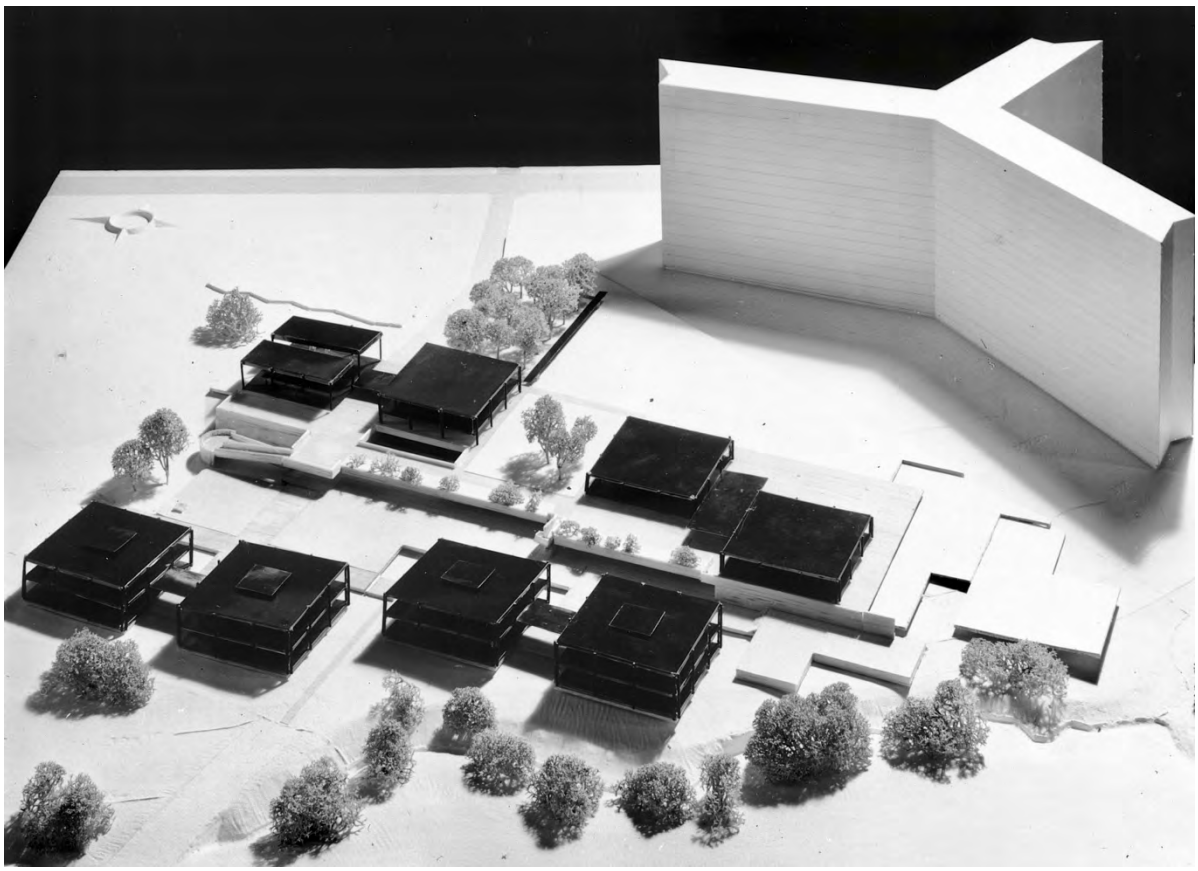

34 J. P. Dom/F. Maurice

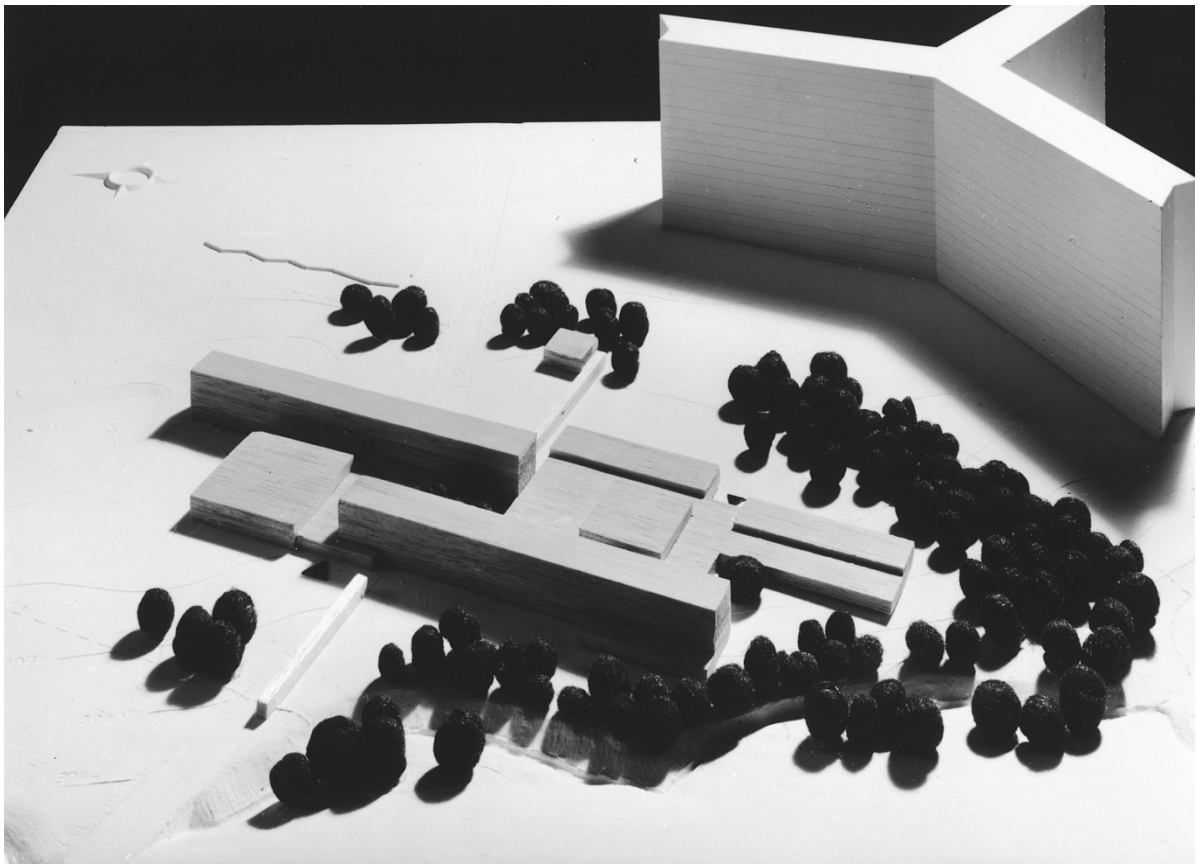

35 A. et F. Gaillard

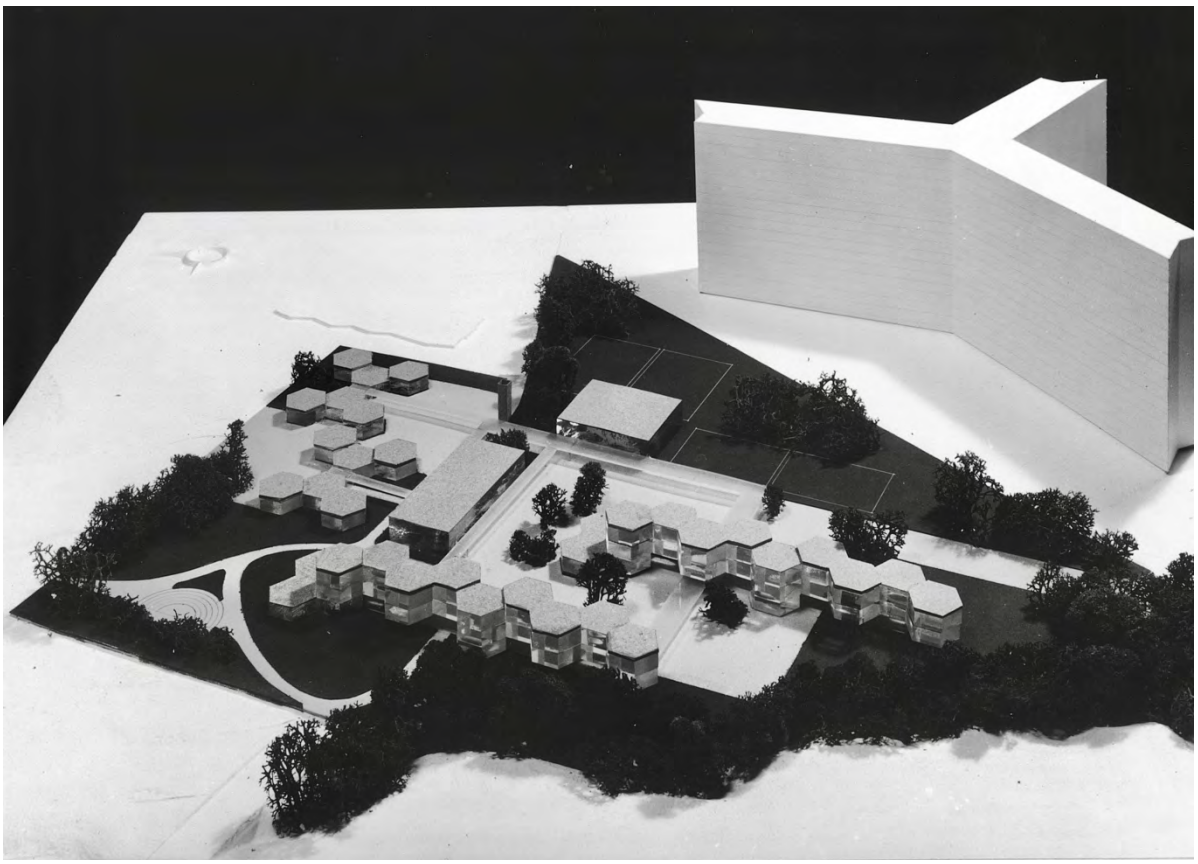

36 I. Galeotto/L. Hermès

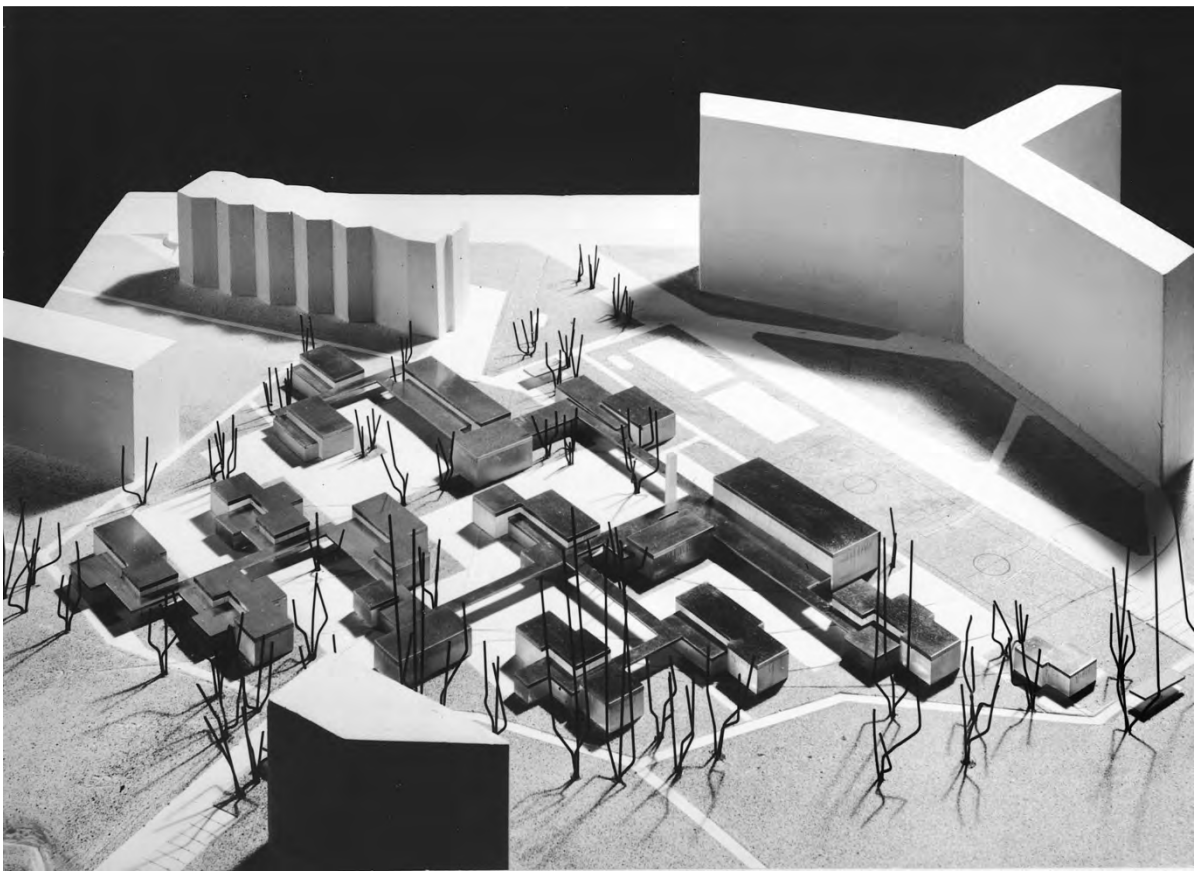

37 P. Nierlé

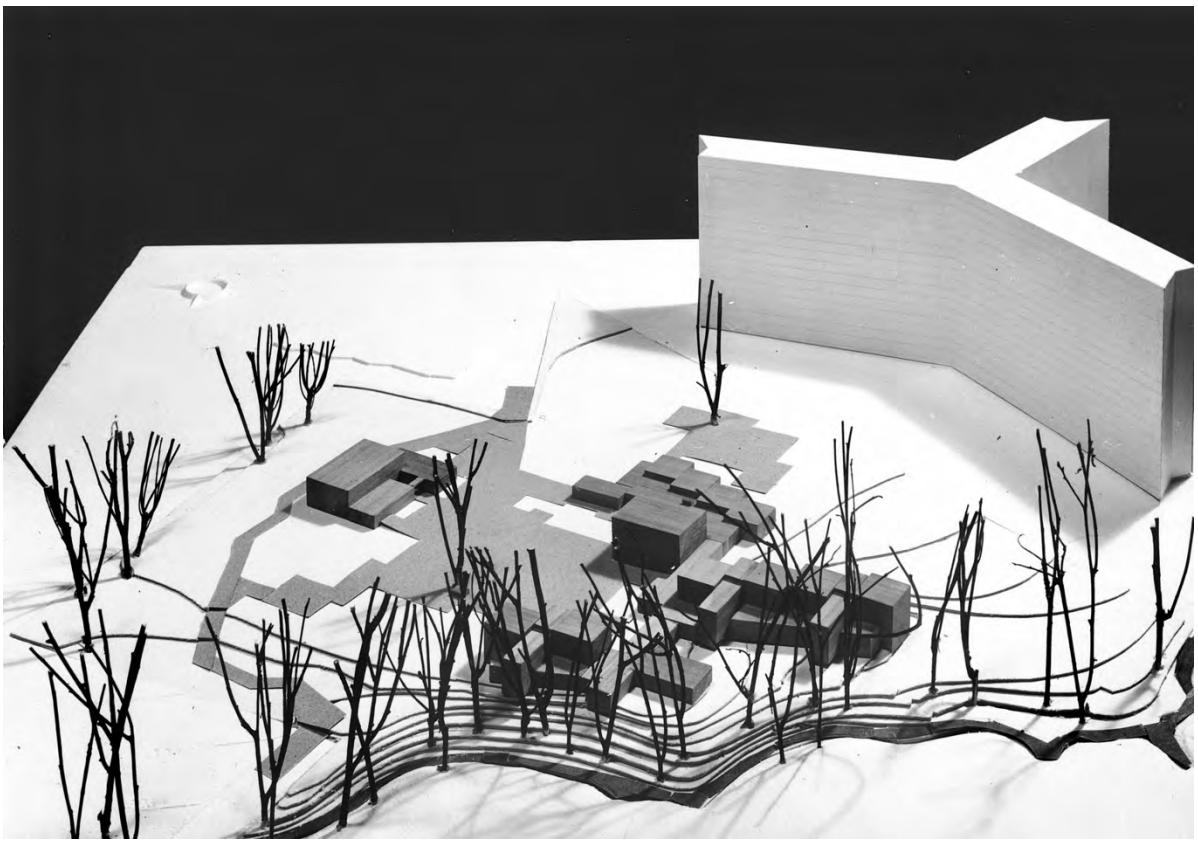

38 H. Schneider

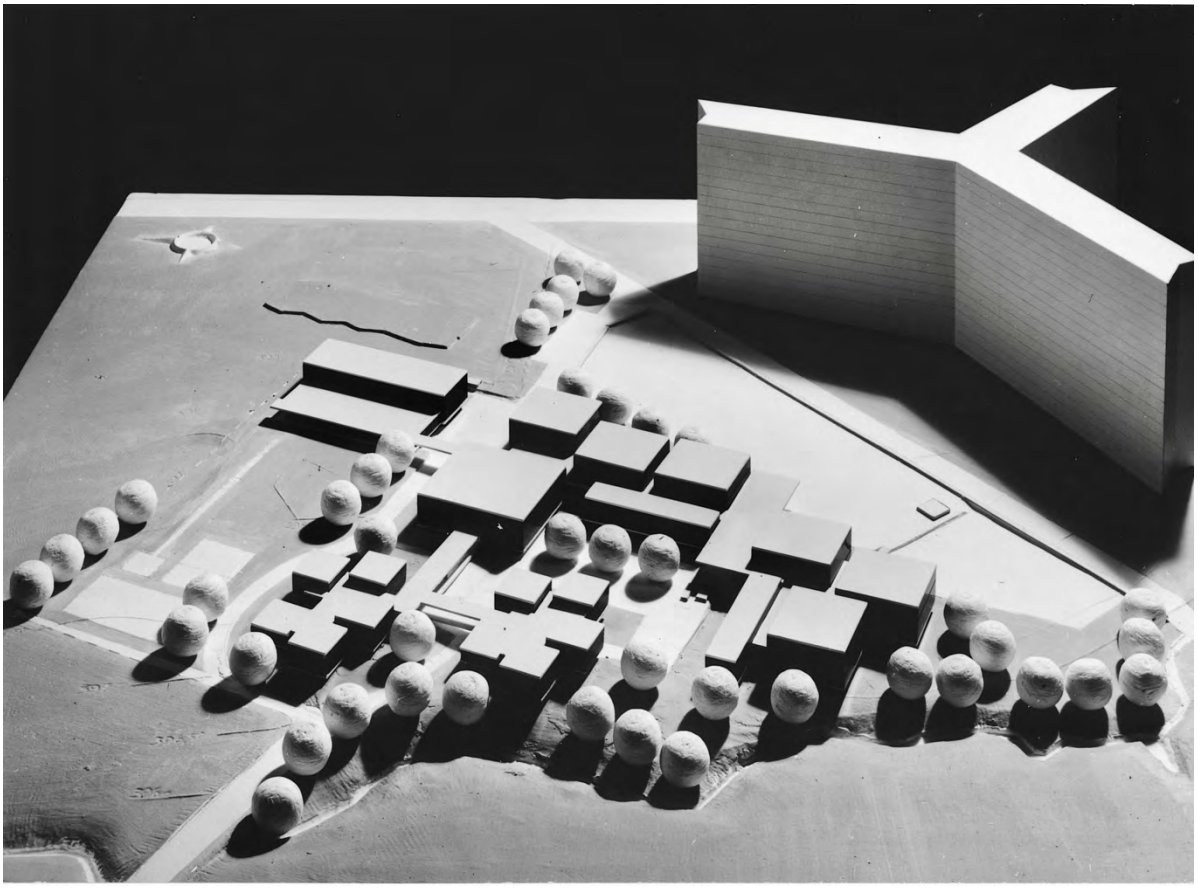

39 R. Schwertz/A. Cornaz

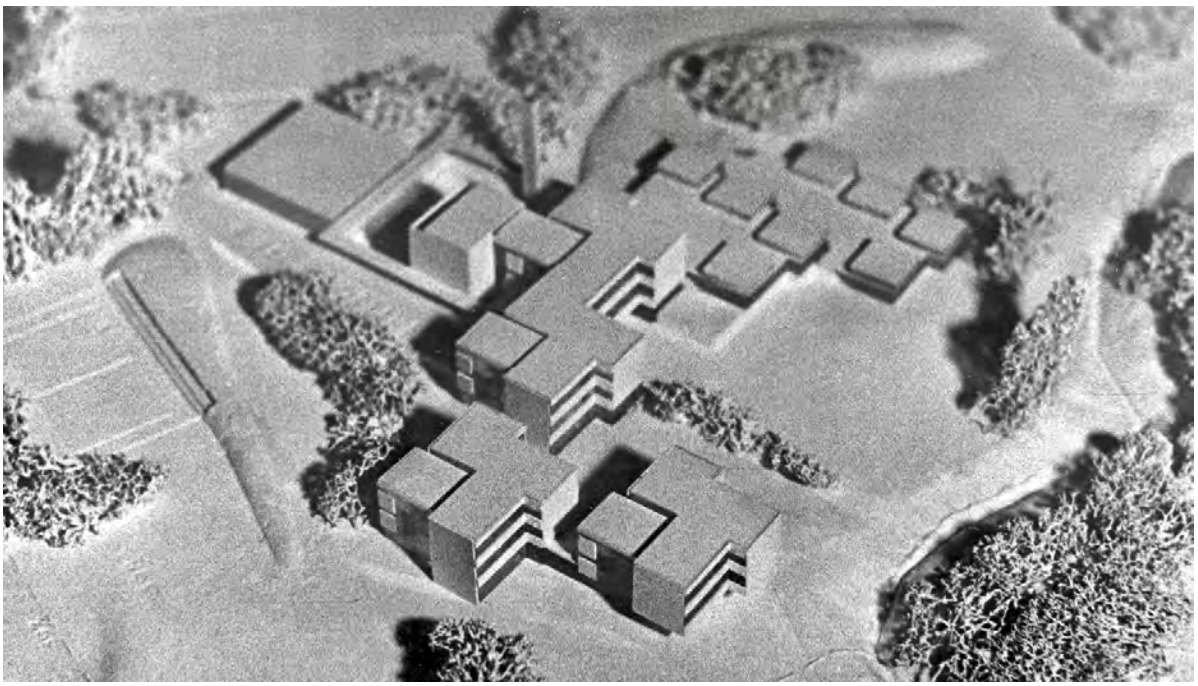

40 Paul Waltenspühl, maquette de l’école des Palettes, 1964.

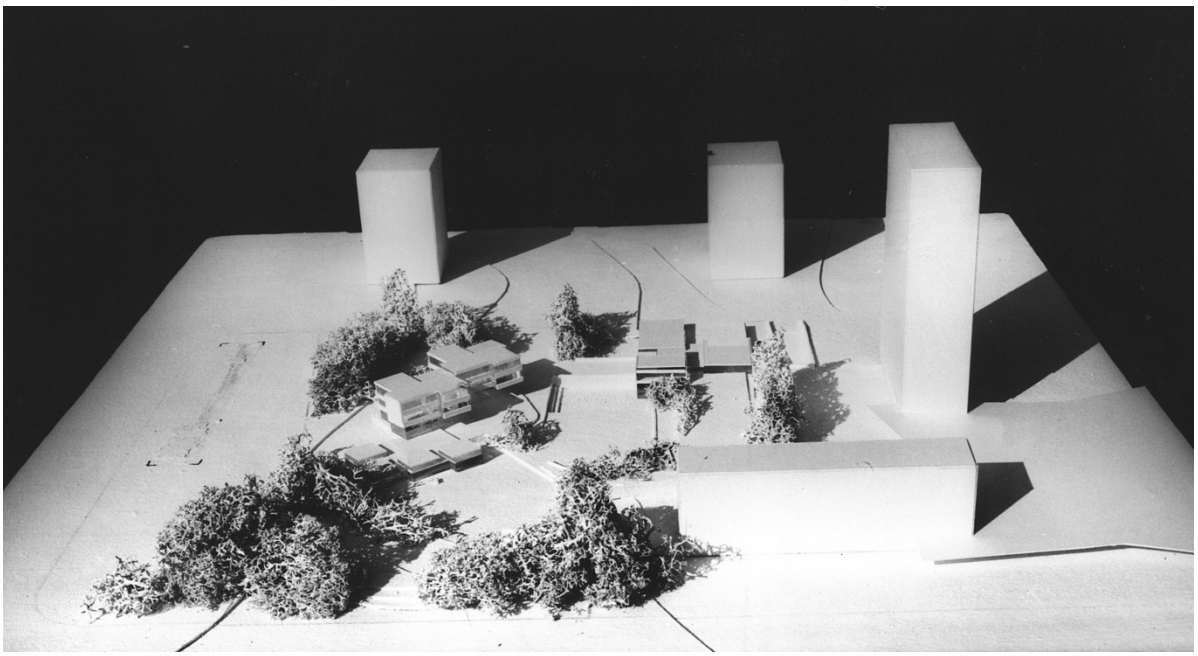

41 Paul Waltenspühl, maquette de l’école de La Caroline, 1964.



42 Paul Waltenspühl aux côtés de Le Corbusier, lors d'une conférence à l'Aula du Palais de Rumine en 1957. Paul Waltenpühl est alors professeur à l'EPUL.



43 Paul Waltenspühl et sa femme Colette en compagnie d'Aberto Camenzind, 1982.

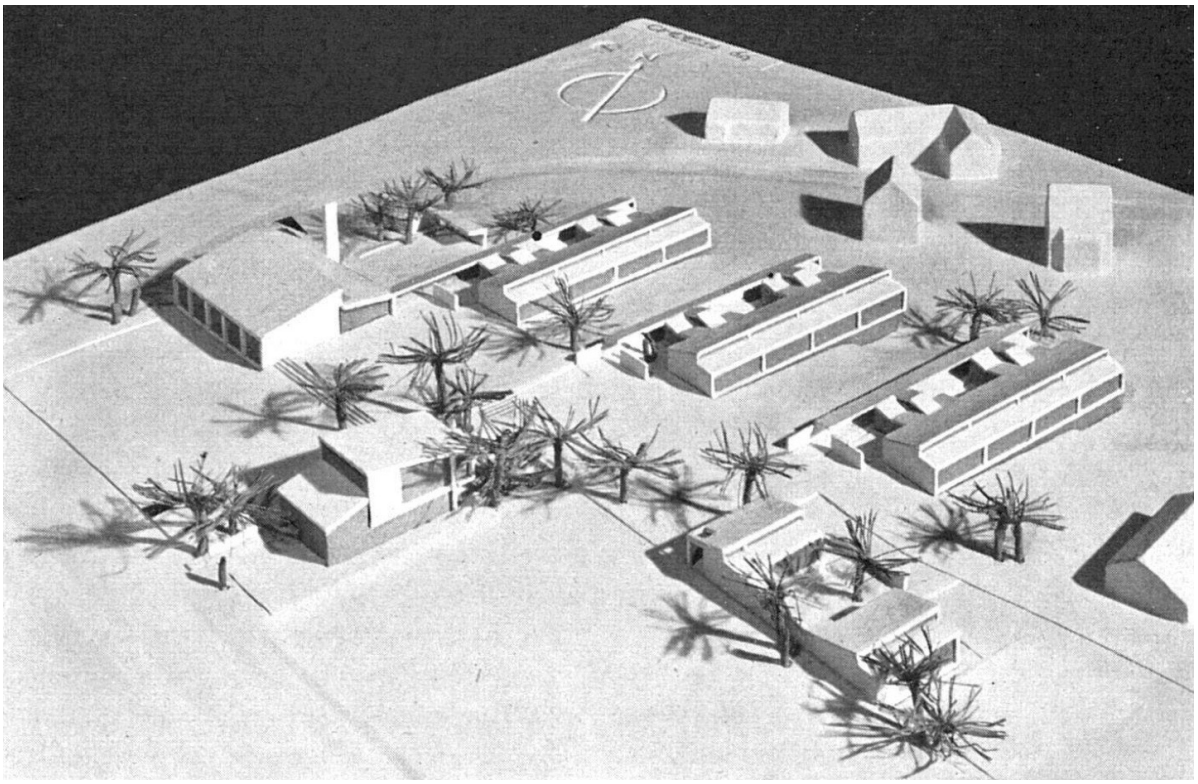

44 Cramer, Jaray et Paillard, maquette du projet lauréat du concours pour l'école de Chriesiweg, Zurich Alstetten, 1955.

Christian Bischof

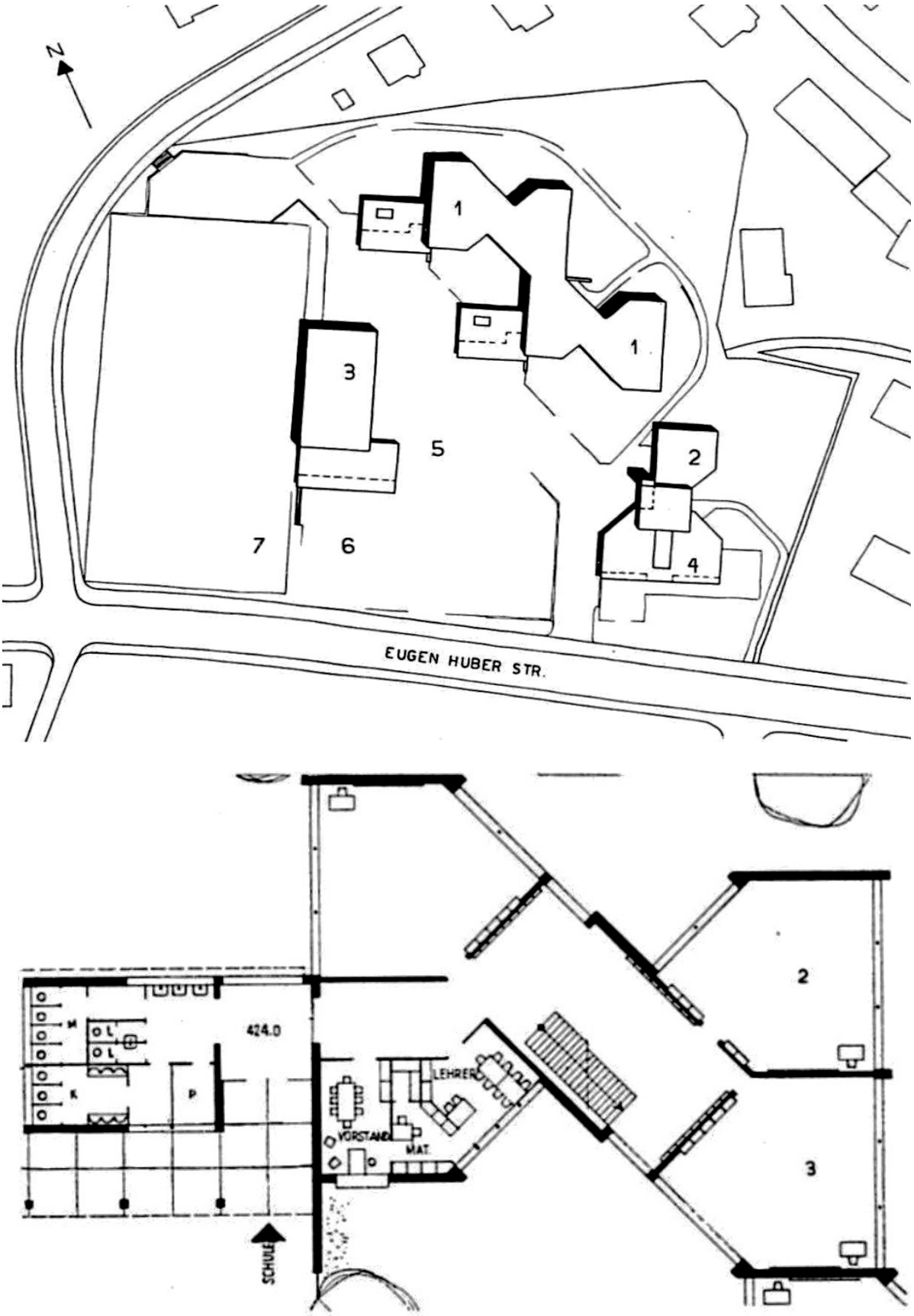

45-46 Haefeli, Moser et Steiger (HMS), projet classé deuxième au concours pour l'école de Chriesiweg, Zurich Alstetten, 1955 : plan de situation et détail du rez-de-chaussée.

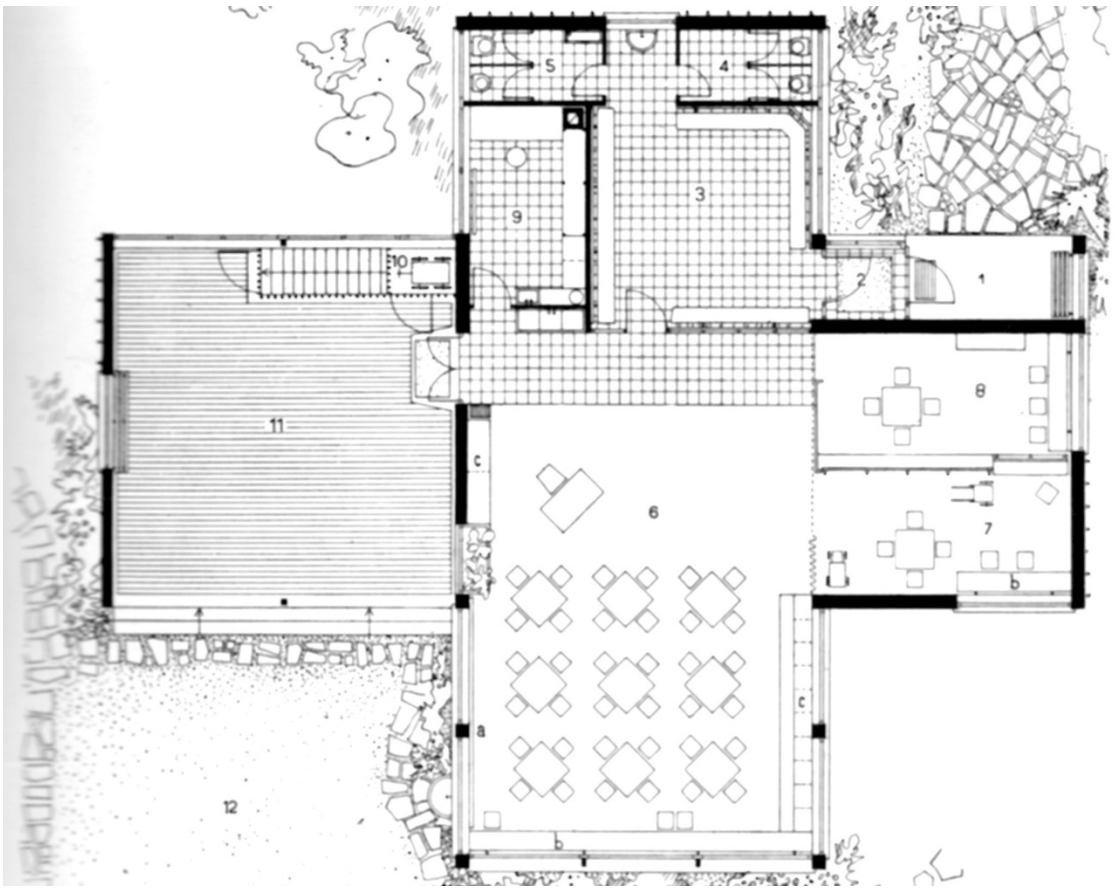

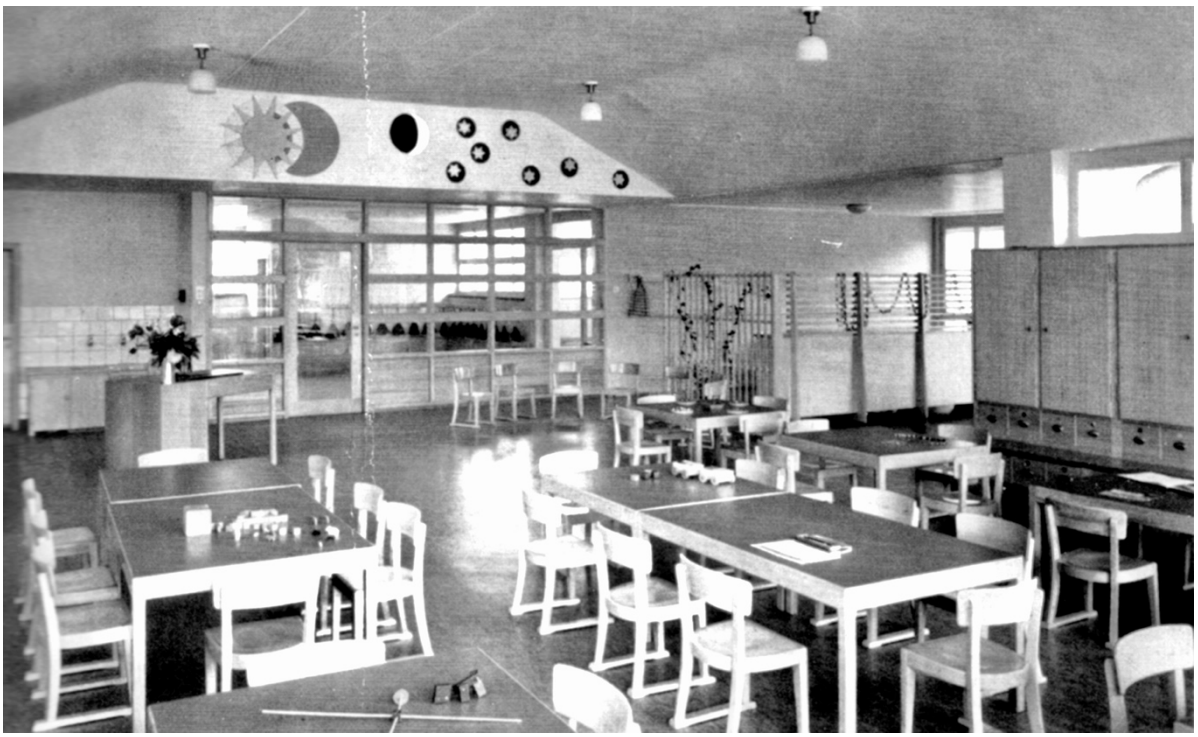

47-48 Alfred Roth, jardin d'enfants de Wangen am Aar, 1948 : plan du rez-de-chaussée et salle principale avec à l'arrière-plan le vestiaire.

Christian Bischof

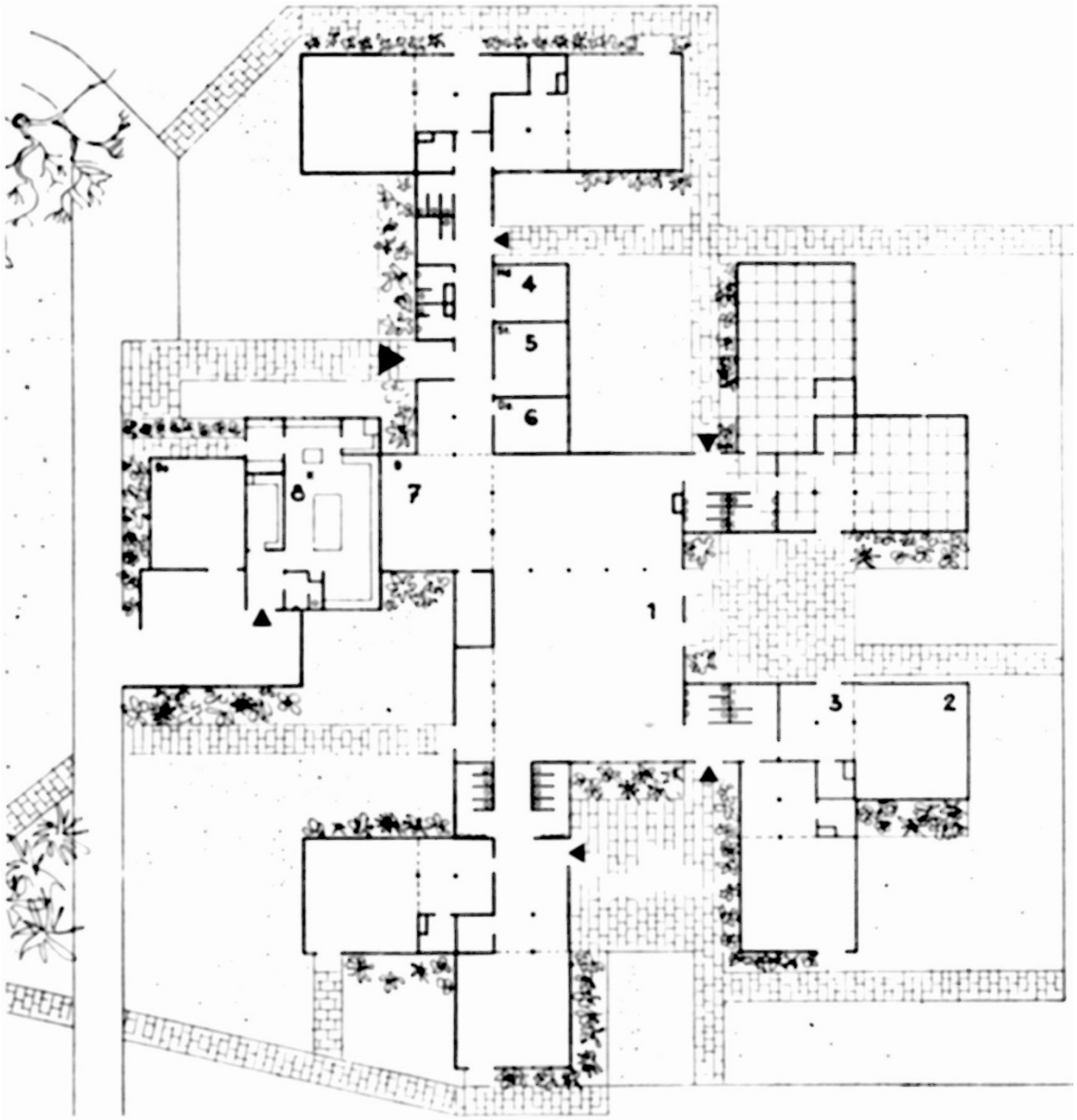

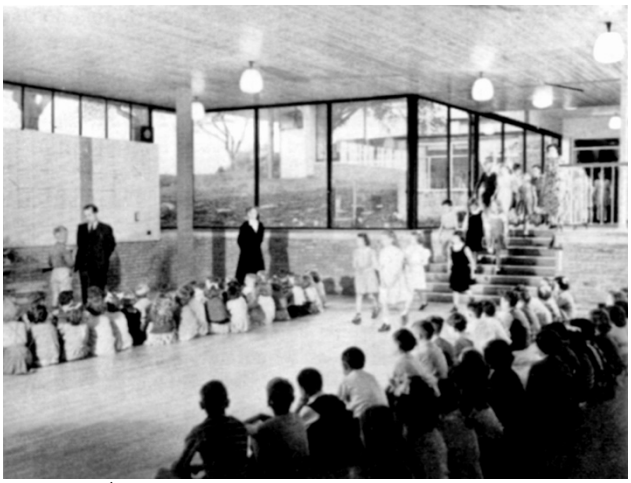

49-50 École primaire anglaise avec hall central : plan type, hall central de la High Lawn School, Bolton (GB).



51 L'annonce de la mort des CIAM lors du dernier congrès à Otterlo en 1959 : de gauche à droite, Peter et Alison Smithson, John Voelcker, Jaap Bakema, Sandy van Ginkel ; en bas, sous la pancarte, Aldo van Eyck et Blanche Lemco.

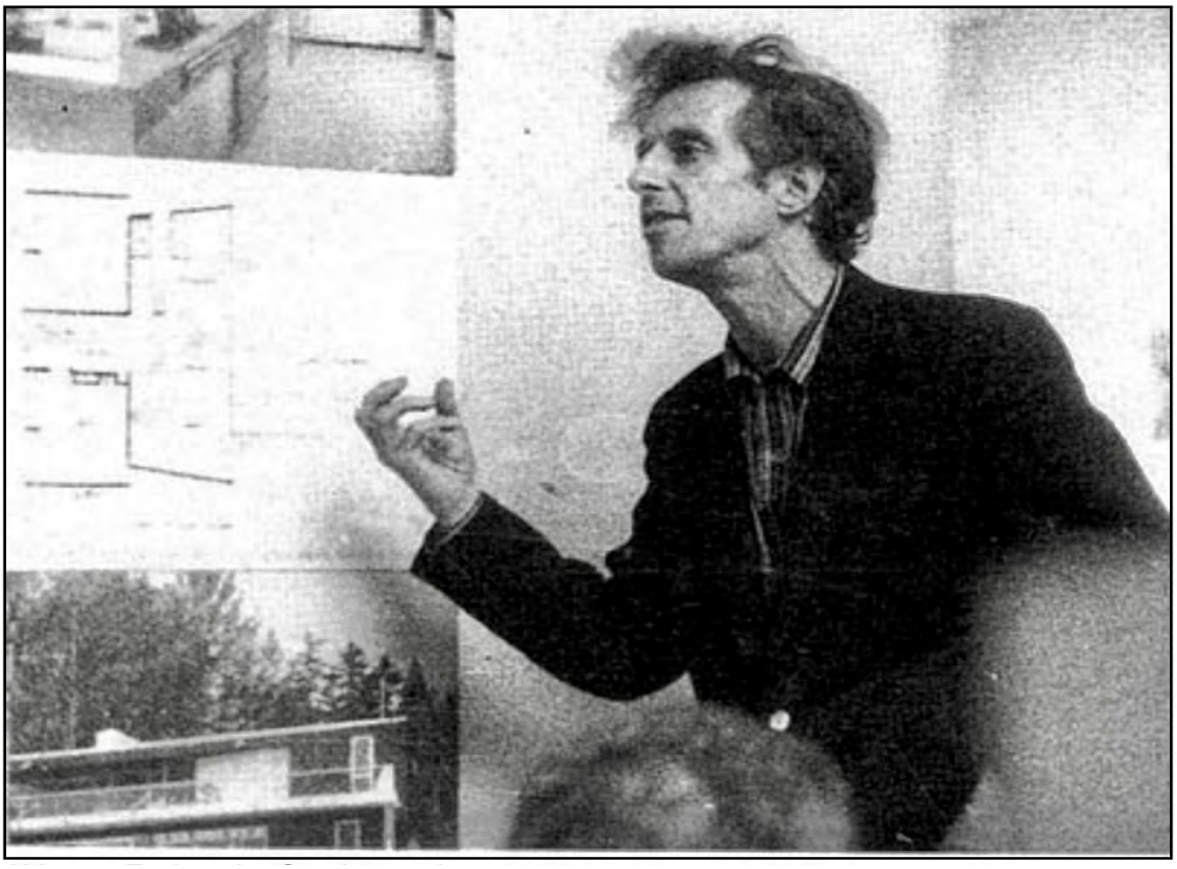

52 Champ : Aldo van Eyck à Otterlo, 1959.



53 Contrechamp : les auditeurs d'Aldo van Eyck. Parmi ceux-ci, Alison Smithson et Shadrach Woods. Paul Waltenspühl est debout, au centre de l'image, en chemise noire.

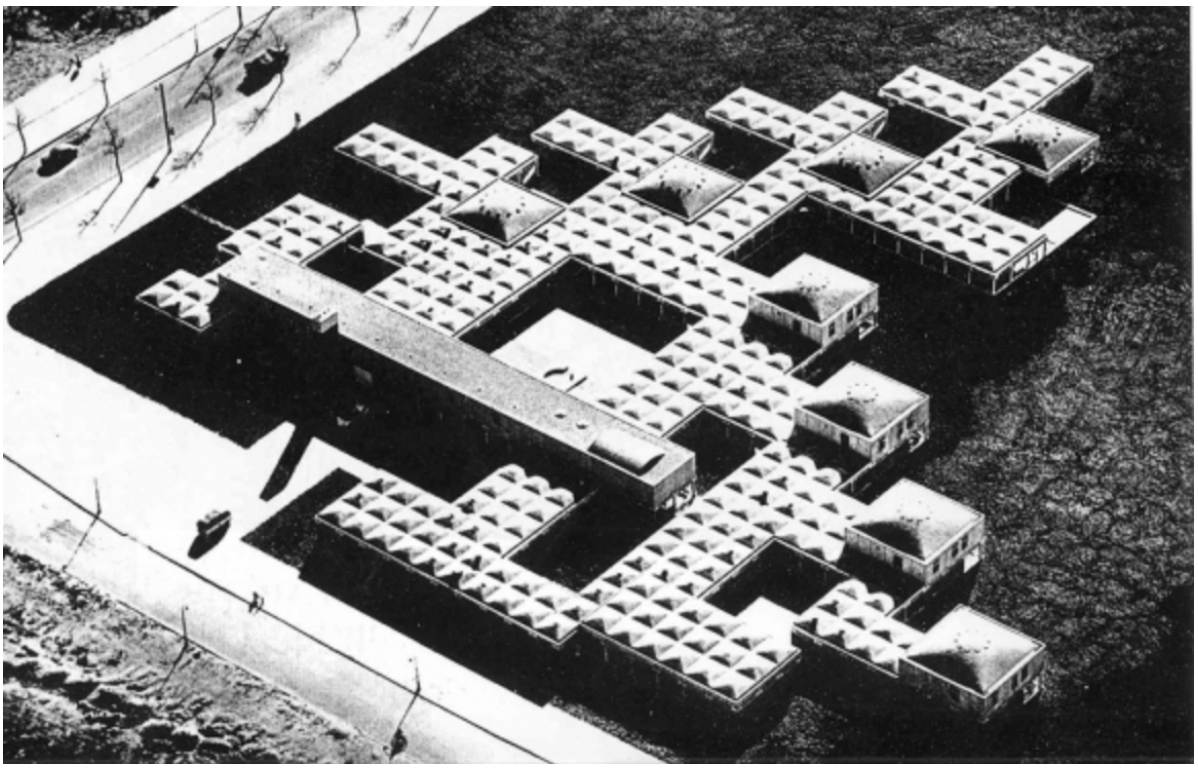

54 Aldo van Eyck, l'orphelinat d'Amsterdam, maquette.



55 Paul Waltenspühl à Budapest en 1964 lors d'une réunion de l'Union internationale des architectes (UIA). A sa droite, Georges Candilis.

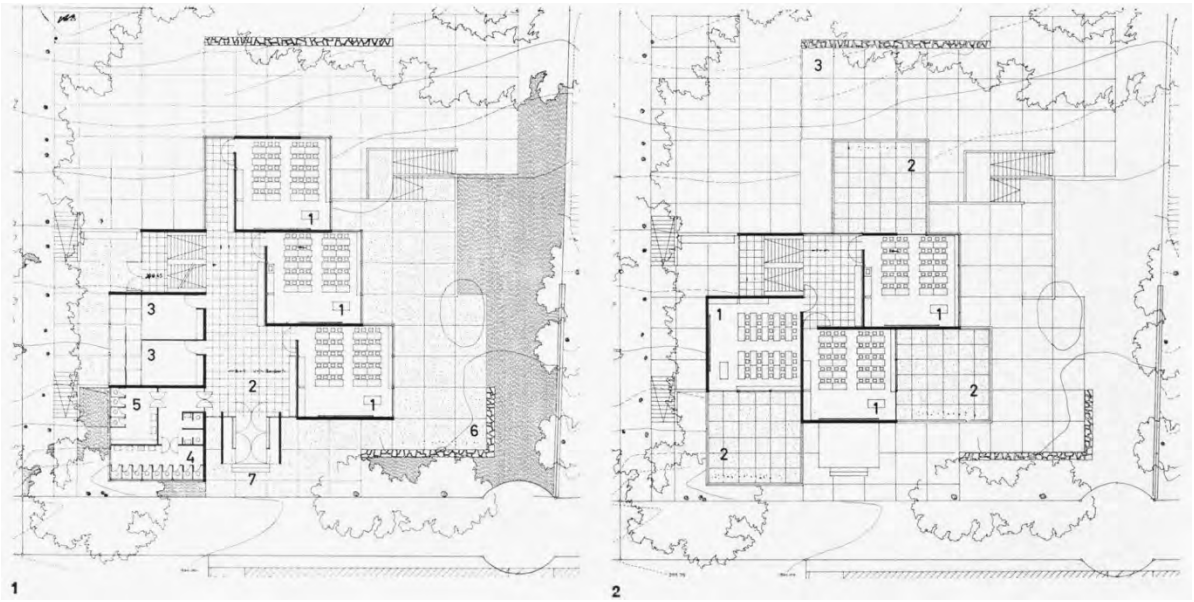

56 Georges Candilis, Arthur Bugna, École primaire française de Genève, 1961-62.
1 plan du niveau d'entrée, 2 plan du 1er étage.


57 Georges Candilis, Arthur Bugna, École primaire française de Genève, 1961-62.
Vue générale prise de l'ouest.



58 Georges Candilis, Arthur Bugna, École primaire française de Genève, 1961-62. Prolongement extérieur d’une classe pour l’enseignement en plein air.

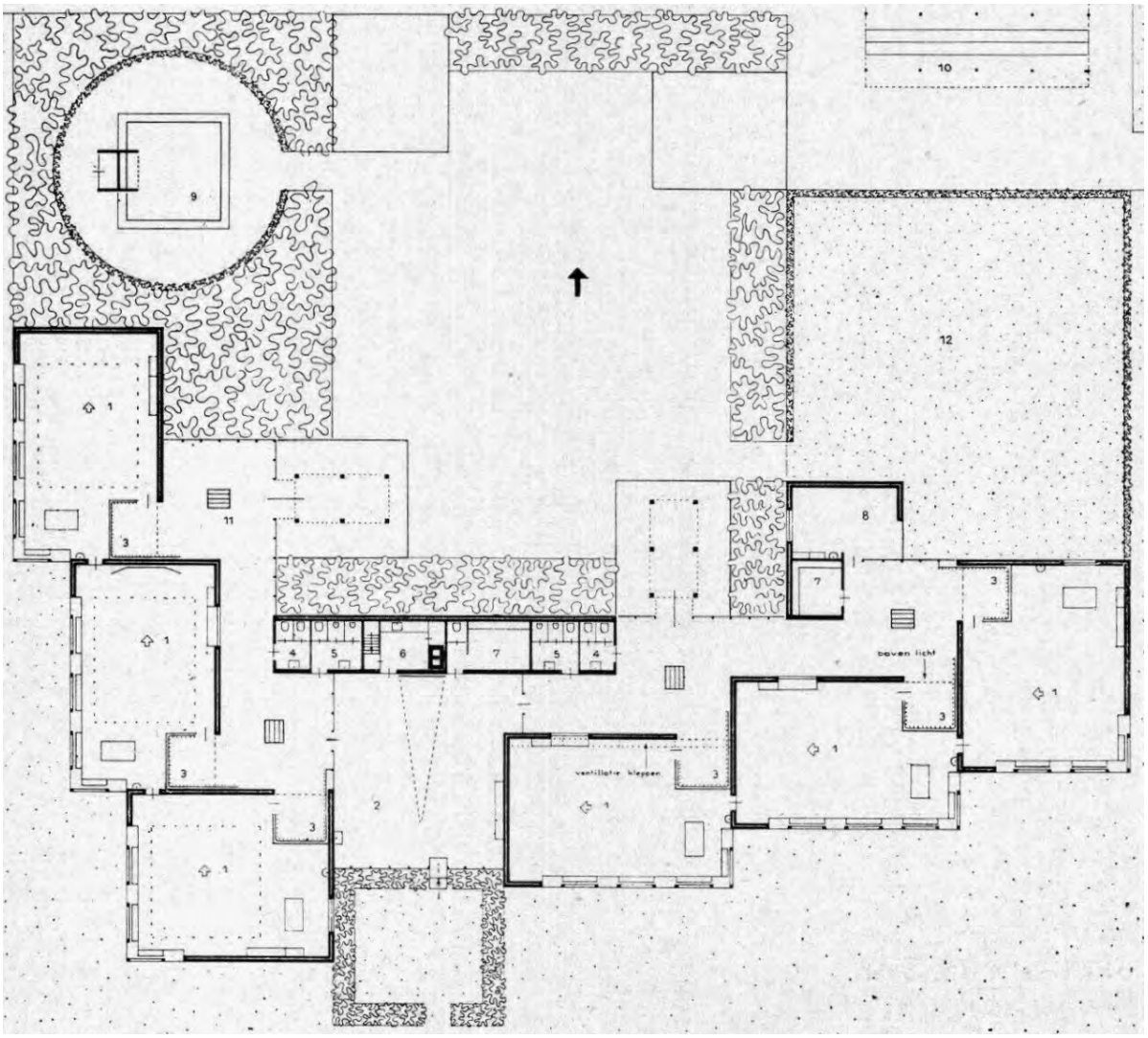



59-60 Aldo van Eyck, écoles de Nagele, 1954-56. Plan d'une école et « Façade multiplane de l'aile des classes ».

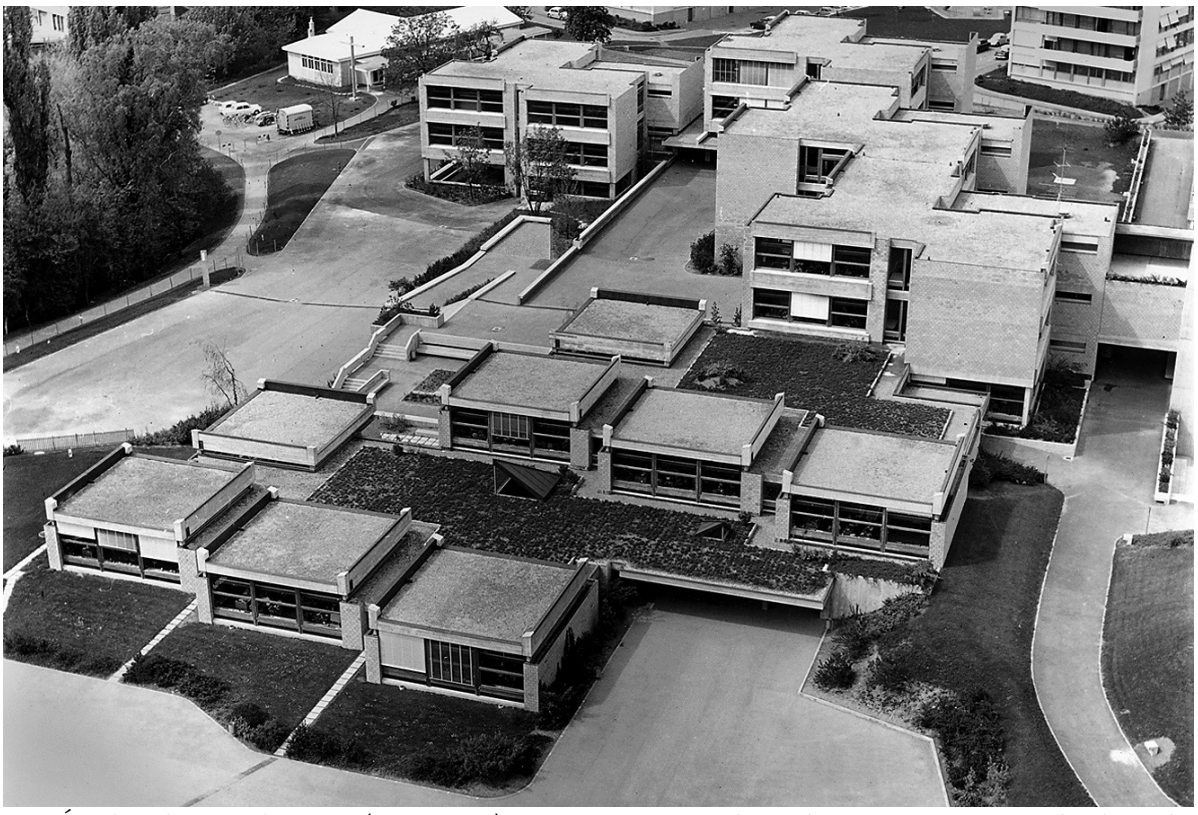

61 École des Palettes (1964-68). Au premier plan, les « grappes » de l'école enfantine ; au second plan, les « tours » de l'école primaire.



62 École des Palettes (1964-68). En raison de la grande taille de l'école, il a été admis que les classes enfantines soient étagées sur deux niveaux.

Christian Bischof



63 École des Palettes (1964-68). Détail des « tours » de classes primaires.



64 École de La Caroline (1964-69). Au premier plan, les « grappes » de l'école enfantine ; au second plan, les « tours » de l'école primaire.

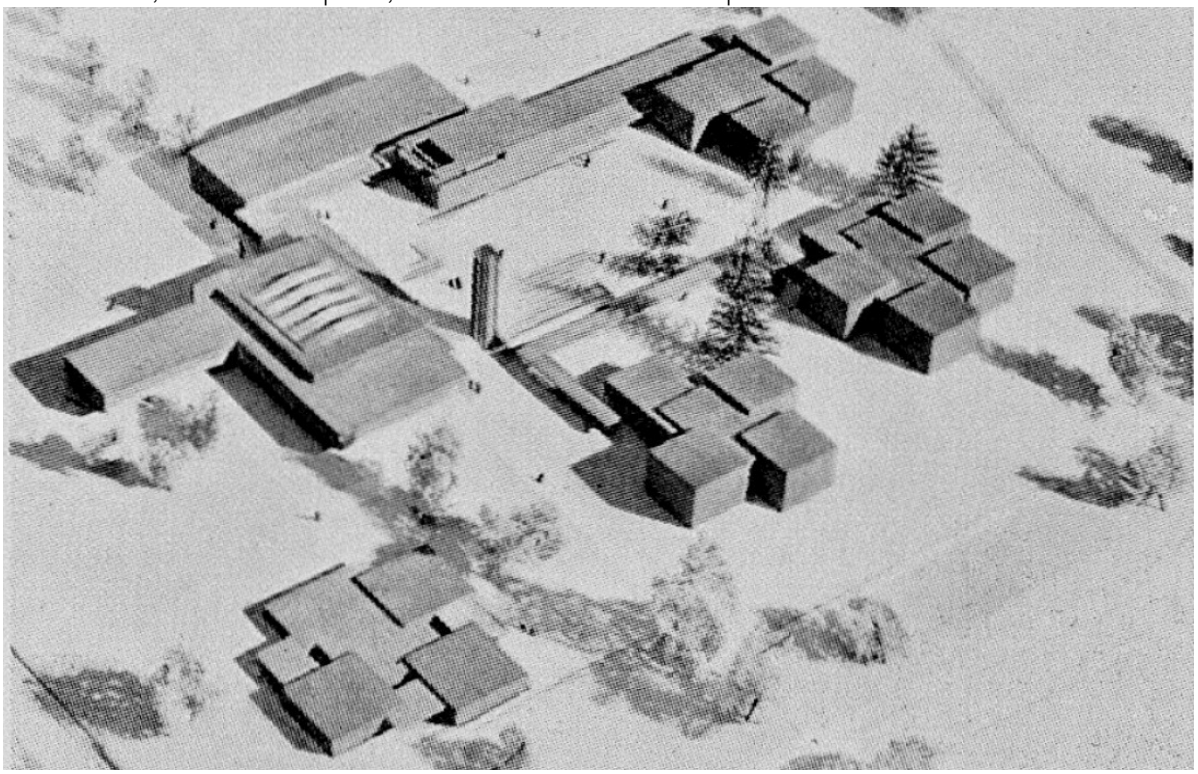

65 Haefeli, Moser, Steiger, en collaboration avec André Studer, projet d'école et d'église à Rapperswil-Jona, 1959.

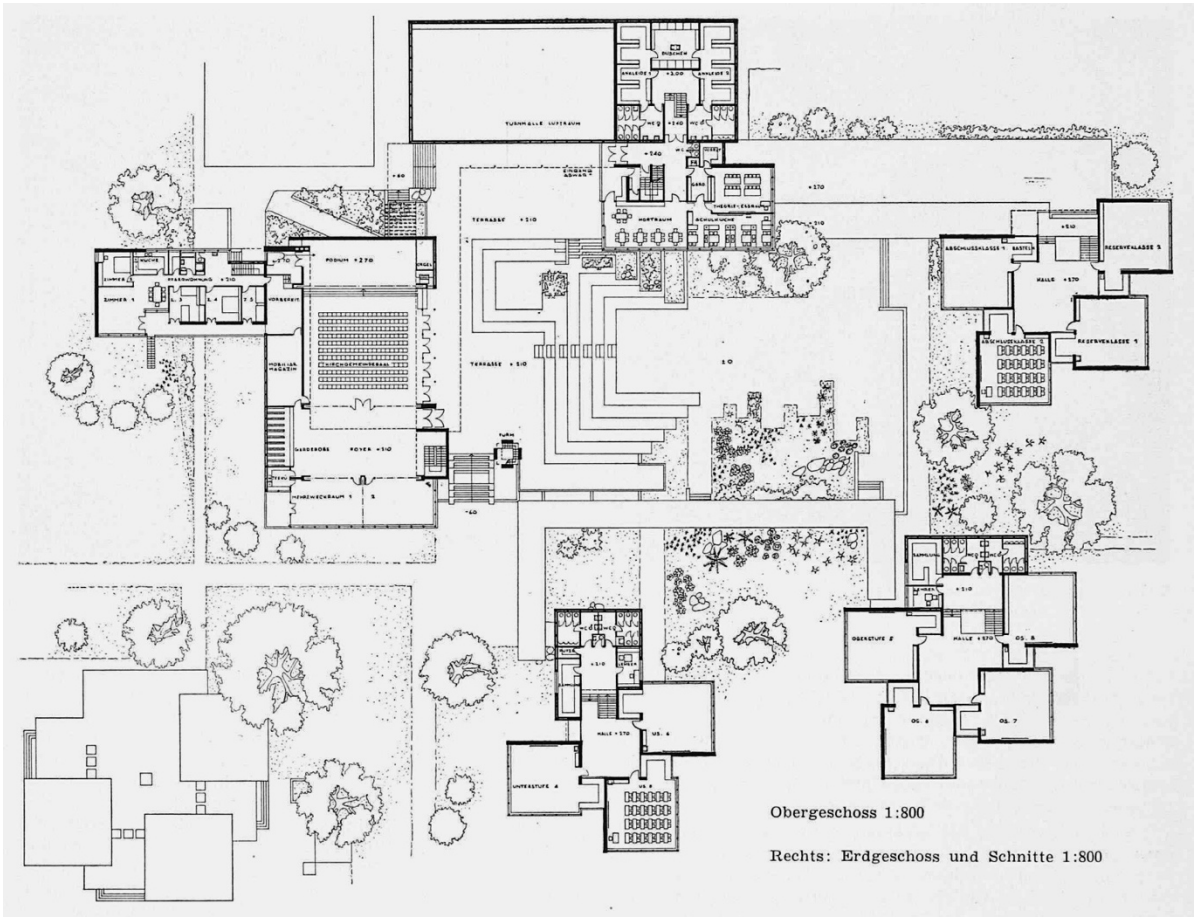

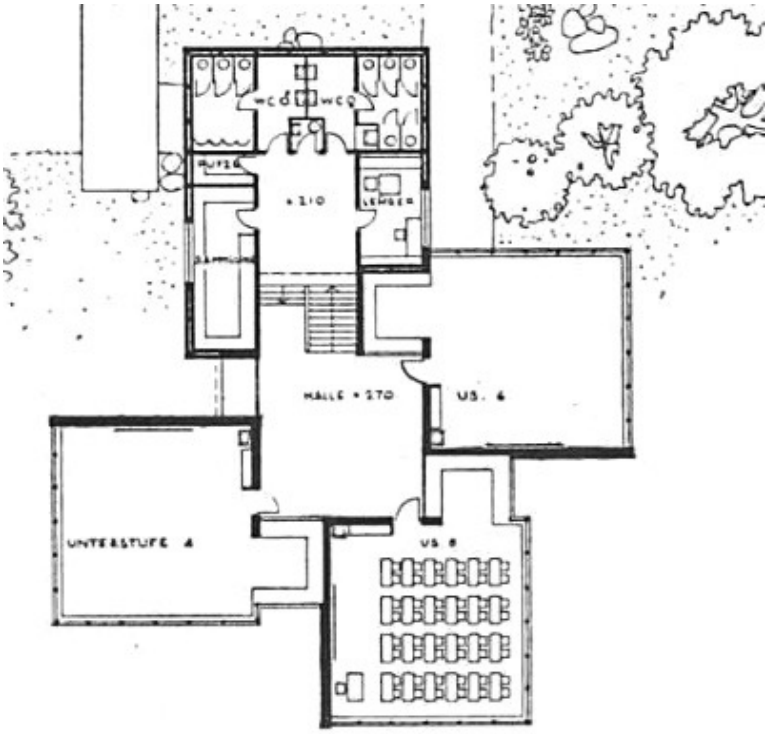

66-67 W. M. Moser, M. E. Haefeli, (A. M. Studer collaborateur), projet de concours pour l'école de Rapperswil-Jona, 1959.

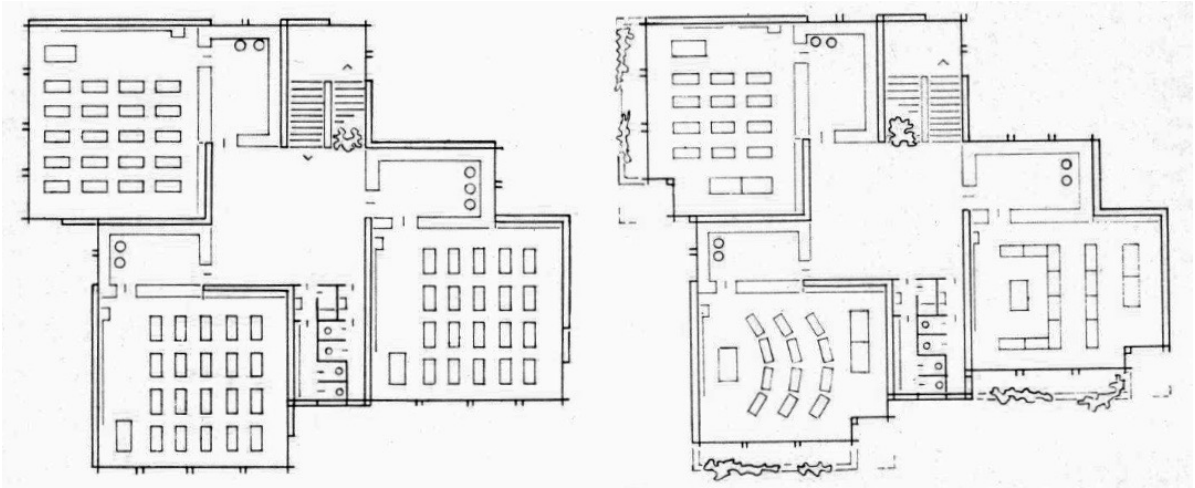

68 Förderer, Otto, Zwimpfer, plans du projet de l'école « Im Hinterberg », 1962. A gauche les classes « normales » aux étages, à droite les classes de soutien (avec accès direct à l'extérieur), au rez-de-chaussée.

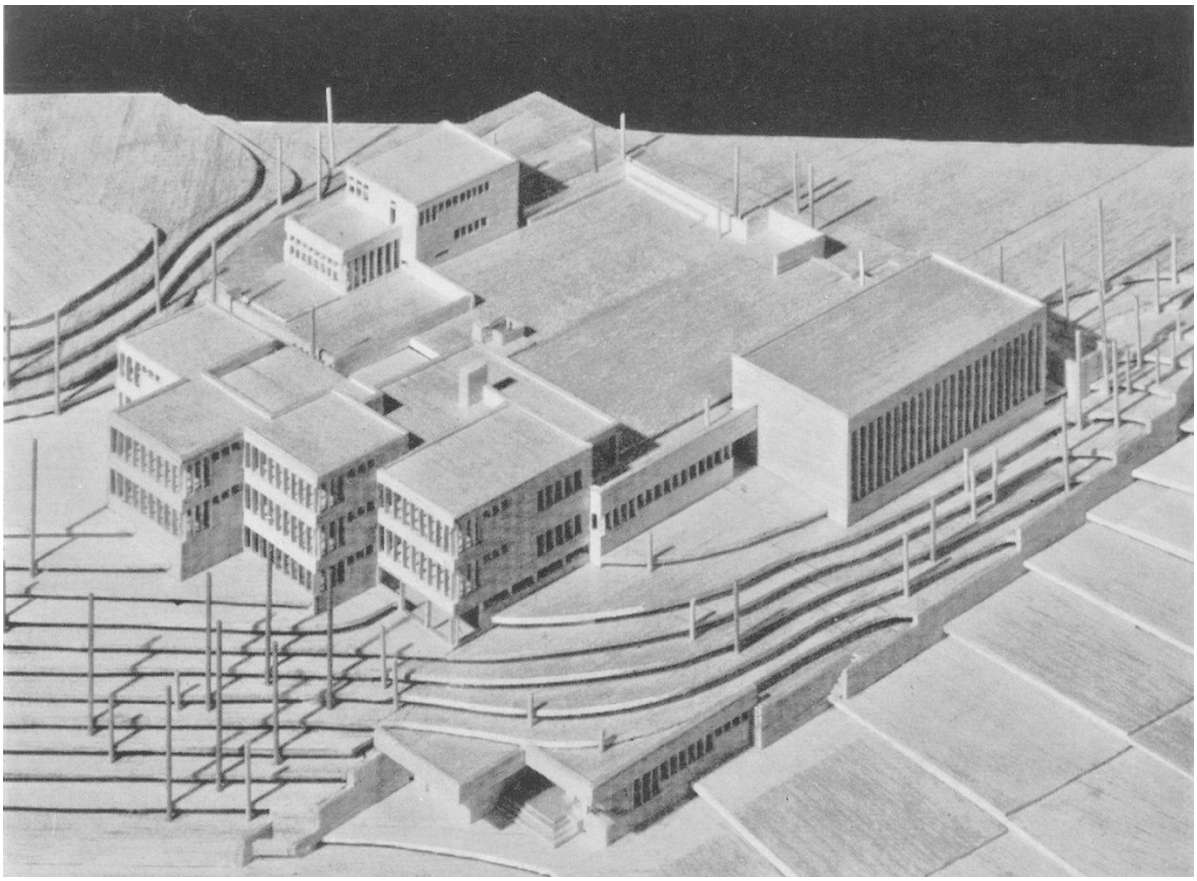

69 Förderer, Otto, Zwimpfer, photo de l'école réalisée. Elle est désormais nommée école « Boppartshof », 1966.

Christian Bischof

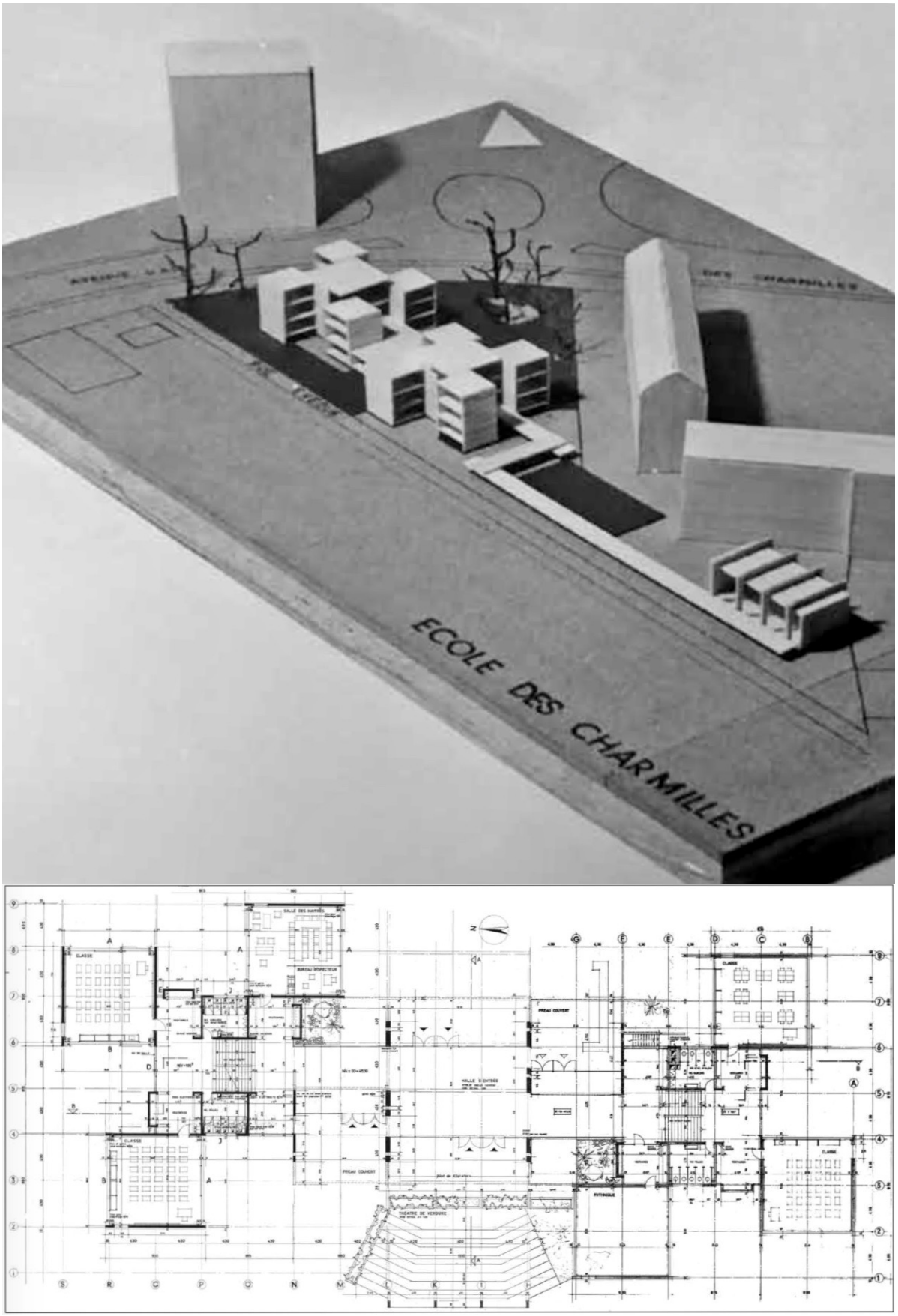

70-71 Edmond Guex, Gerd Kirchhoff, école des Charmilles,1963-66 : maquette et plan du rez-de-chaussée (1965).

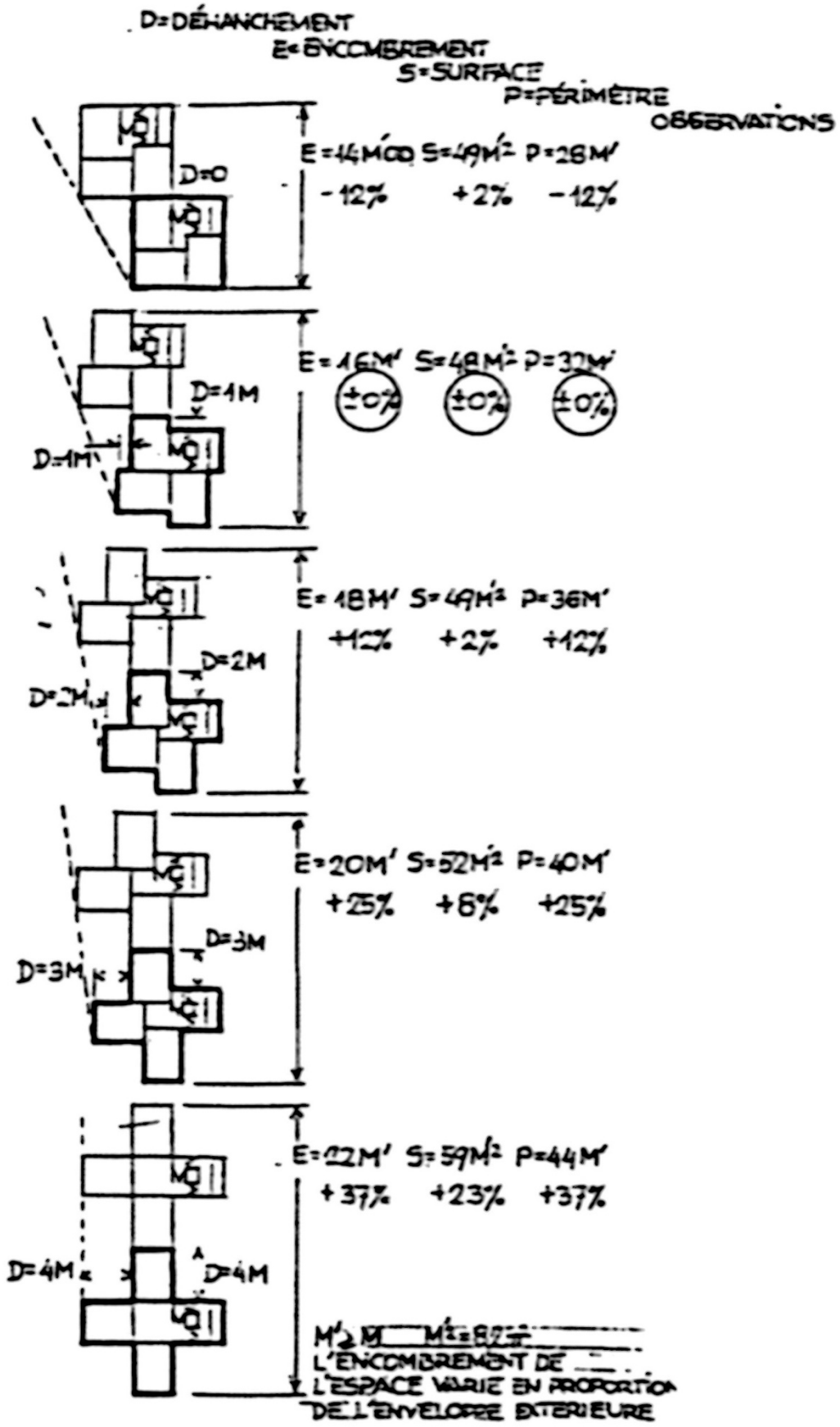

72 Paul Waltenspühl « Du carré compact à la croix fédérale, en passant par des croix plus déhanchées ».

Christian Bischof

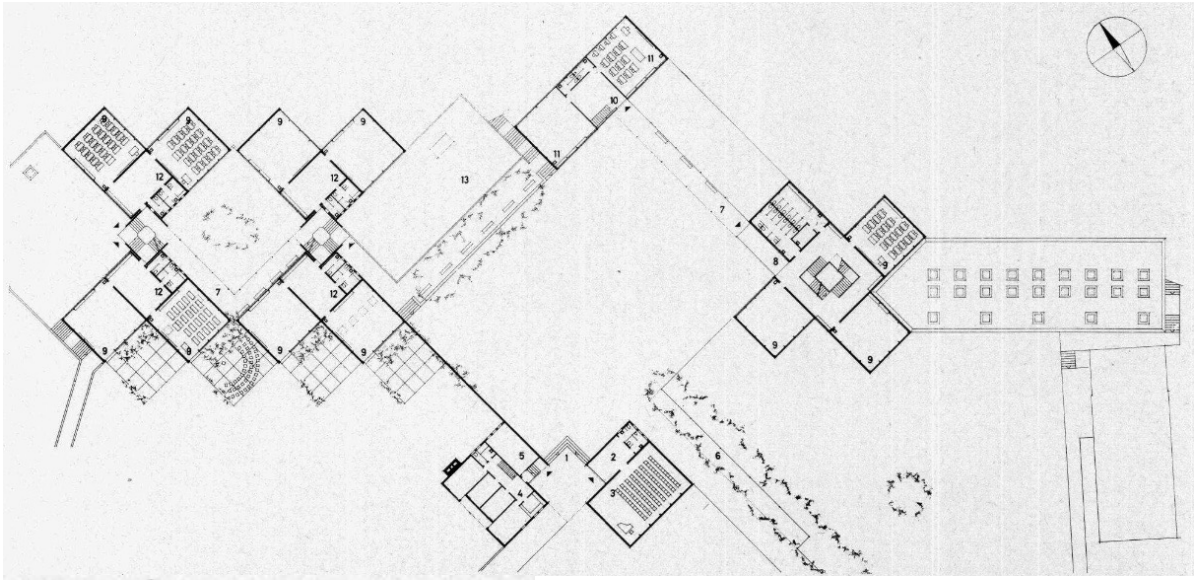

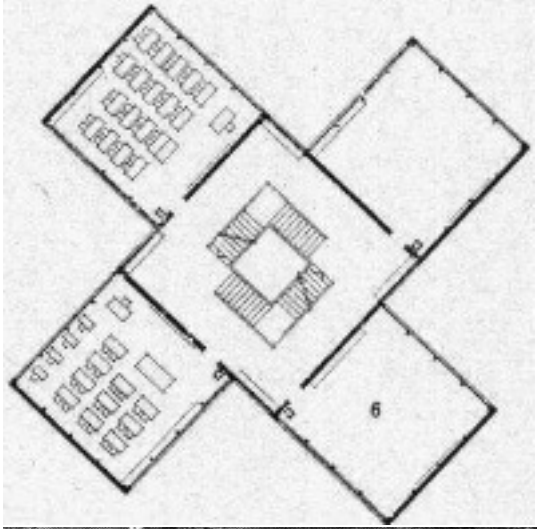

73-74-75 Roland Gross, école Riedenhalde à Zürich-Affoltern, 1957-59 : plan d'ensemble du rez-de-chaussée, détail du plan d'étage vue générale du nord.

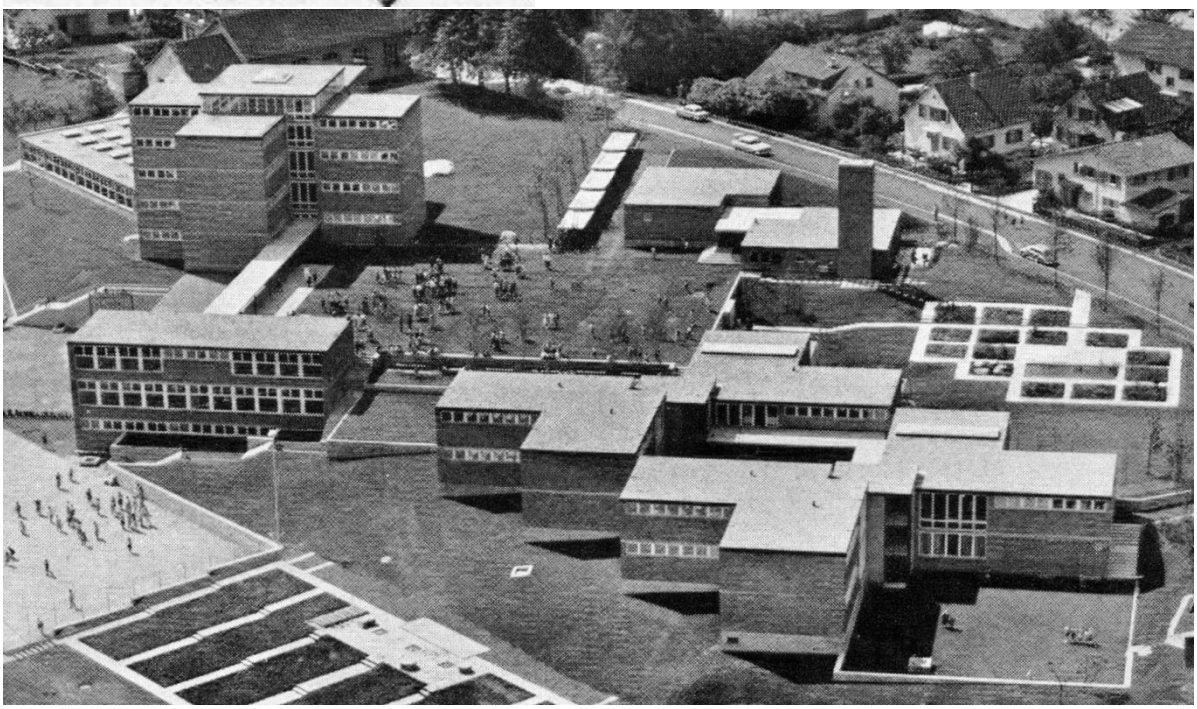



76 Georges Brera et Paul Waltenspühl
à la fin des années 1950.



77 L’atelier de Paul Waltenspühl aux Tours de Carouge,
avant 1976.

Christian Bischof



78 George Brera, Pierre Nierlé, Paul Waltenspüh architectes ; Perreten et Milleret ingénieurs : Piscine de Lancy, 1967-68. Vue des vestiaires et du solarium depuis le plongeoir.

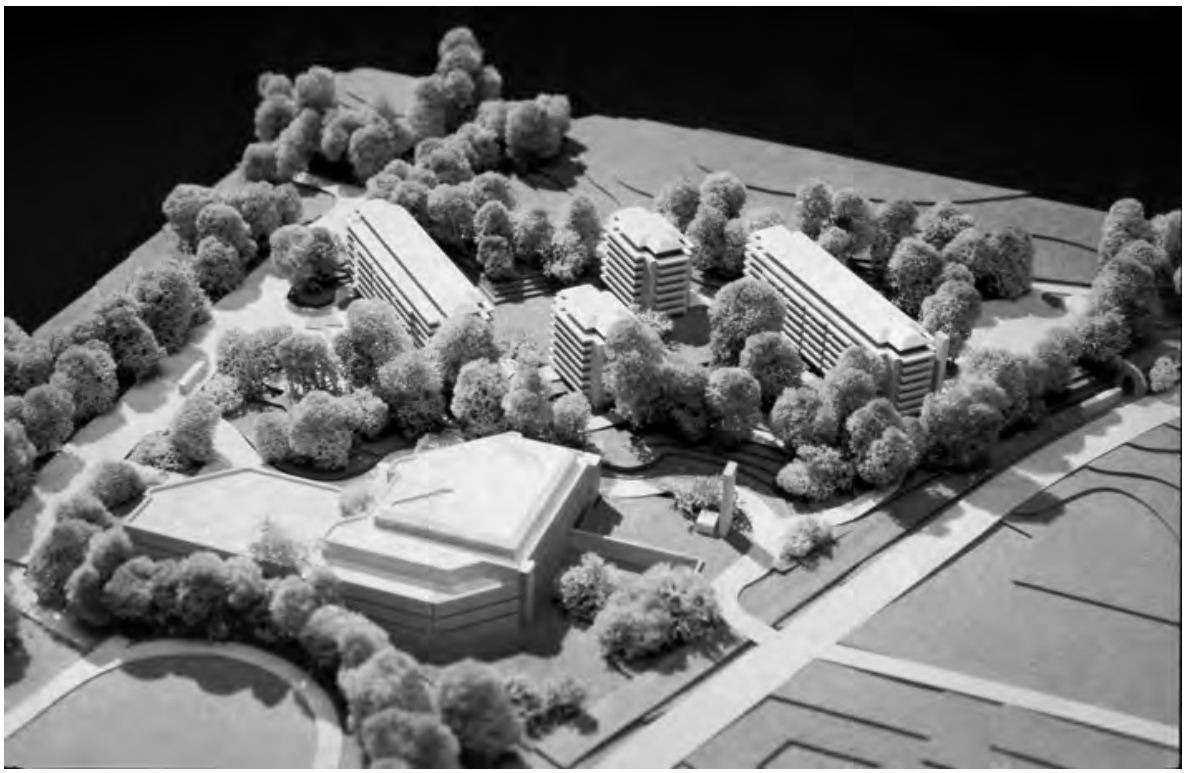

79 Paul Waltenspühl (avec BERIC) architectes ; Perreten et Milleret ingénieurs. Immeubles locatifs à Frontenex, Genève, 1979-87. Maquette.

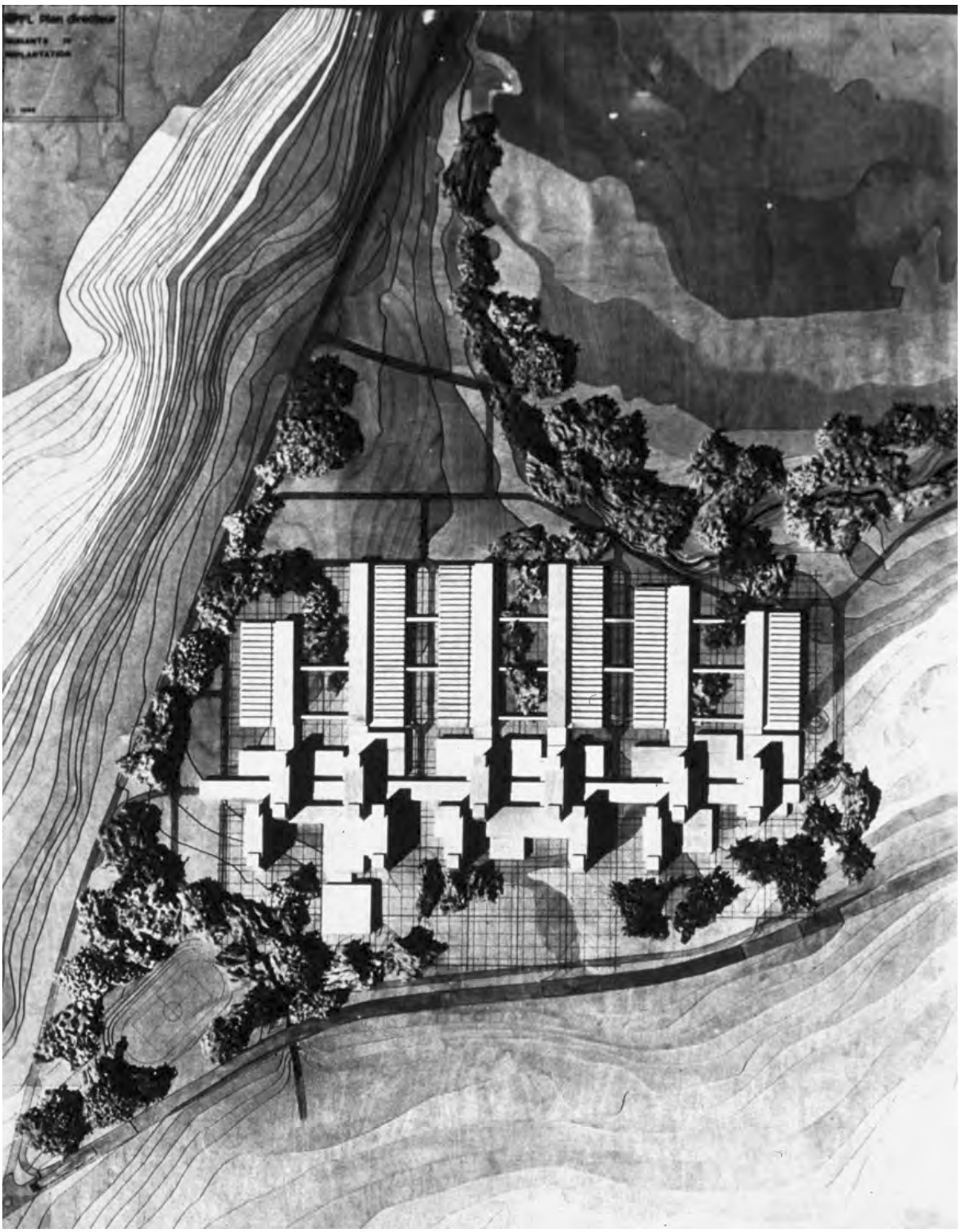

80 Pierre Nierlé, Paul Waltenspühl, projet de concours pour le plan directeur de l’EPFL à Dorigny, 1970-71.

Christian Bischof

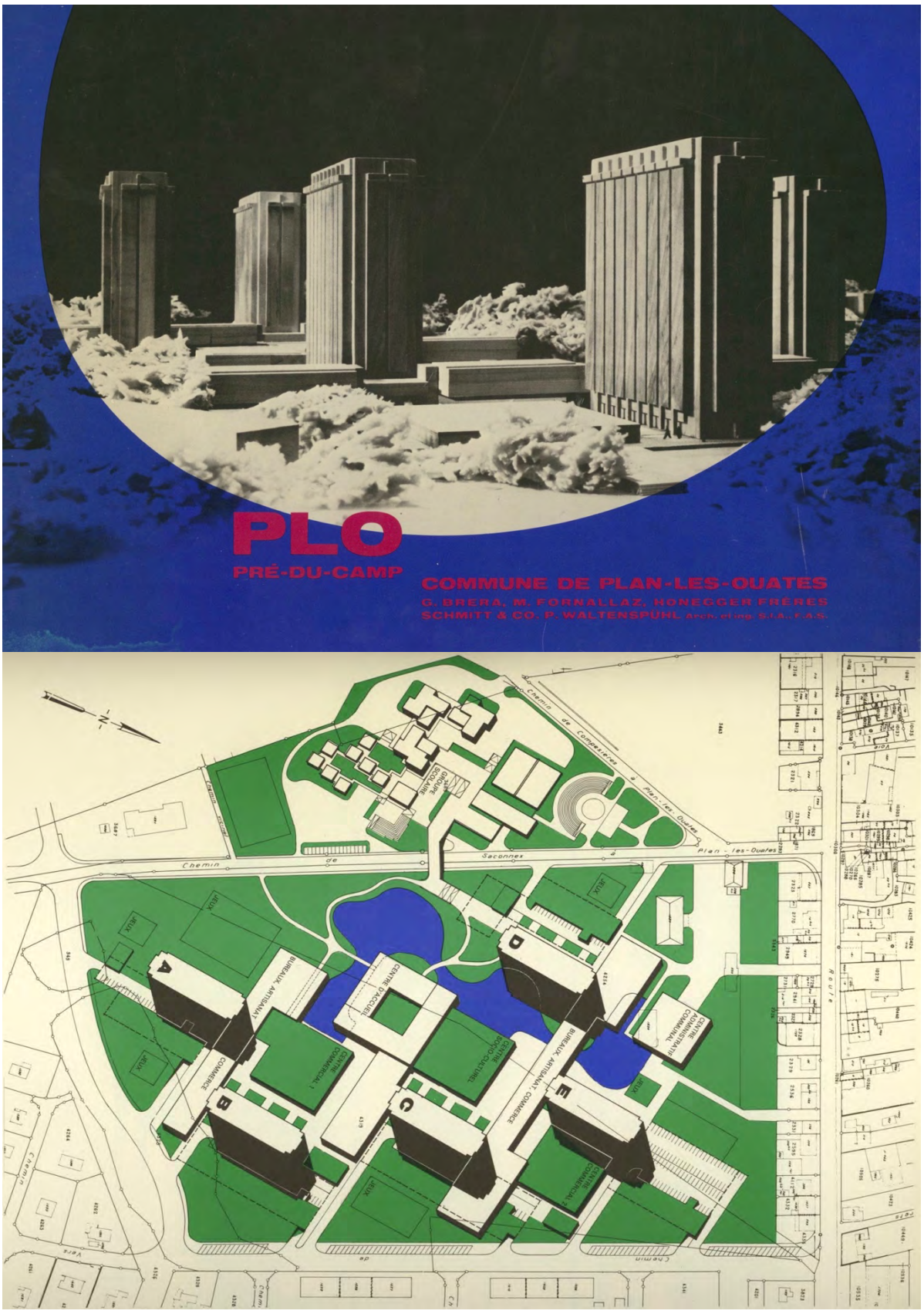

81-82 Commune de Plan-les-Ouates – Georges Brera, Michel Fornallaz, Honegger Frères Schmitt & Co. et Paul Waltenspühl : plaquette de présentation du projet d'urbanisation de la plaine du Pré-du-Camp, Genève, 1972 : couverture et plan de situation. Le projet comprend une école « type Lancy ».

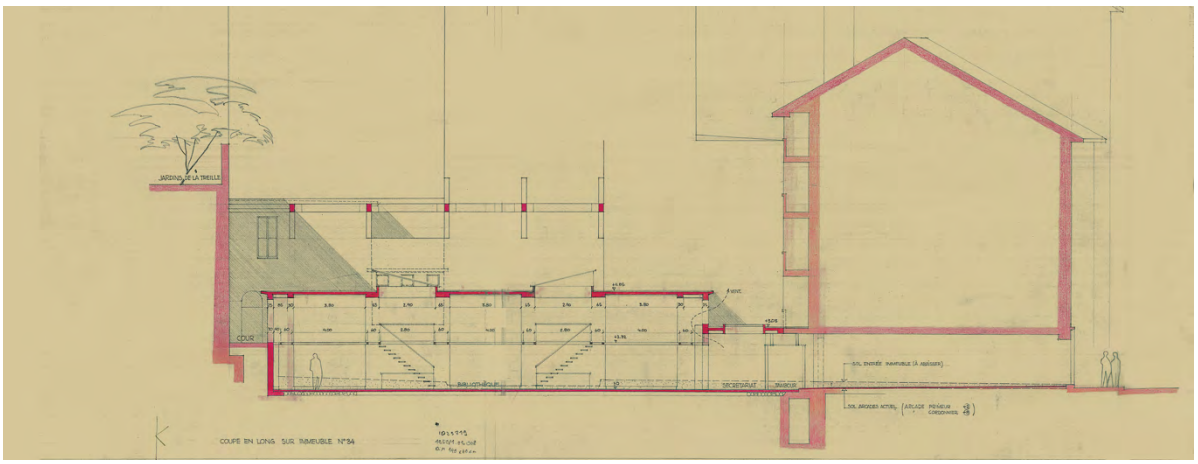

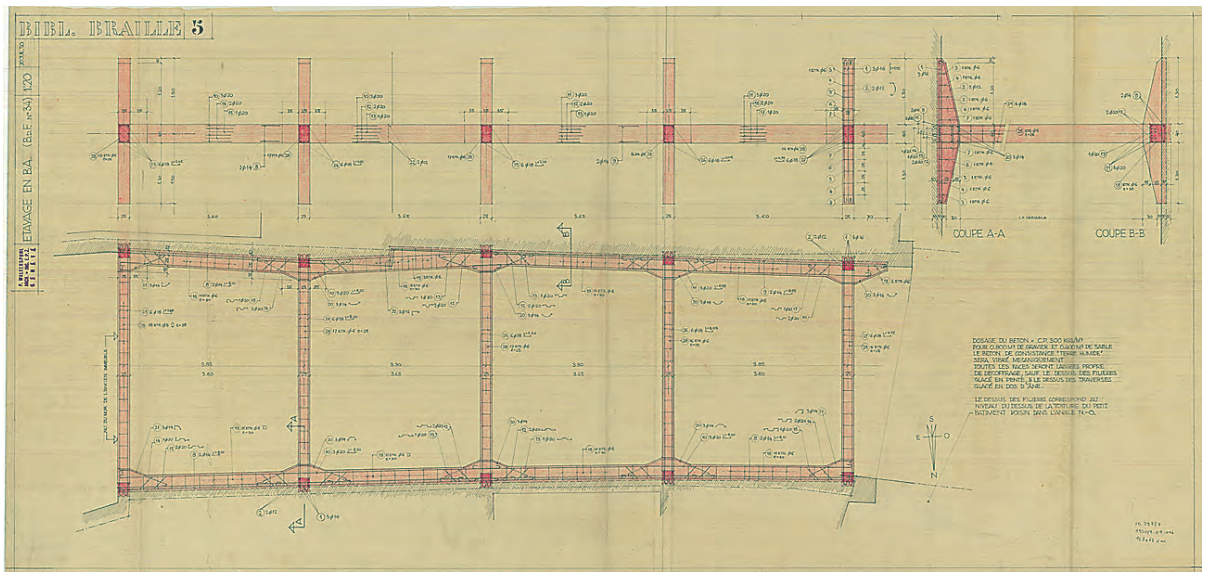

83-84 Paul Waltenspühl, architecte et ingénieur de la Bibliothèque braille romande, 1962-63 : coupe longitudinale et plan de ferraillage de l'étayage des murs mitoyens.



85 Georges Brera architecte, Paul Waltenspühl ingénieur, villa Maier, Cologny, 1957-58.



86 En 1976, Paul Waltenspühl déménage dans le bureau qu'il s'est aménagé en 1972-73 à la Tourelle.

Christian Bischof

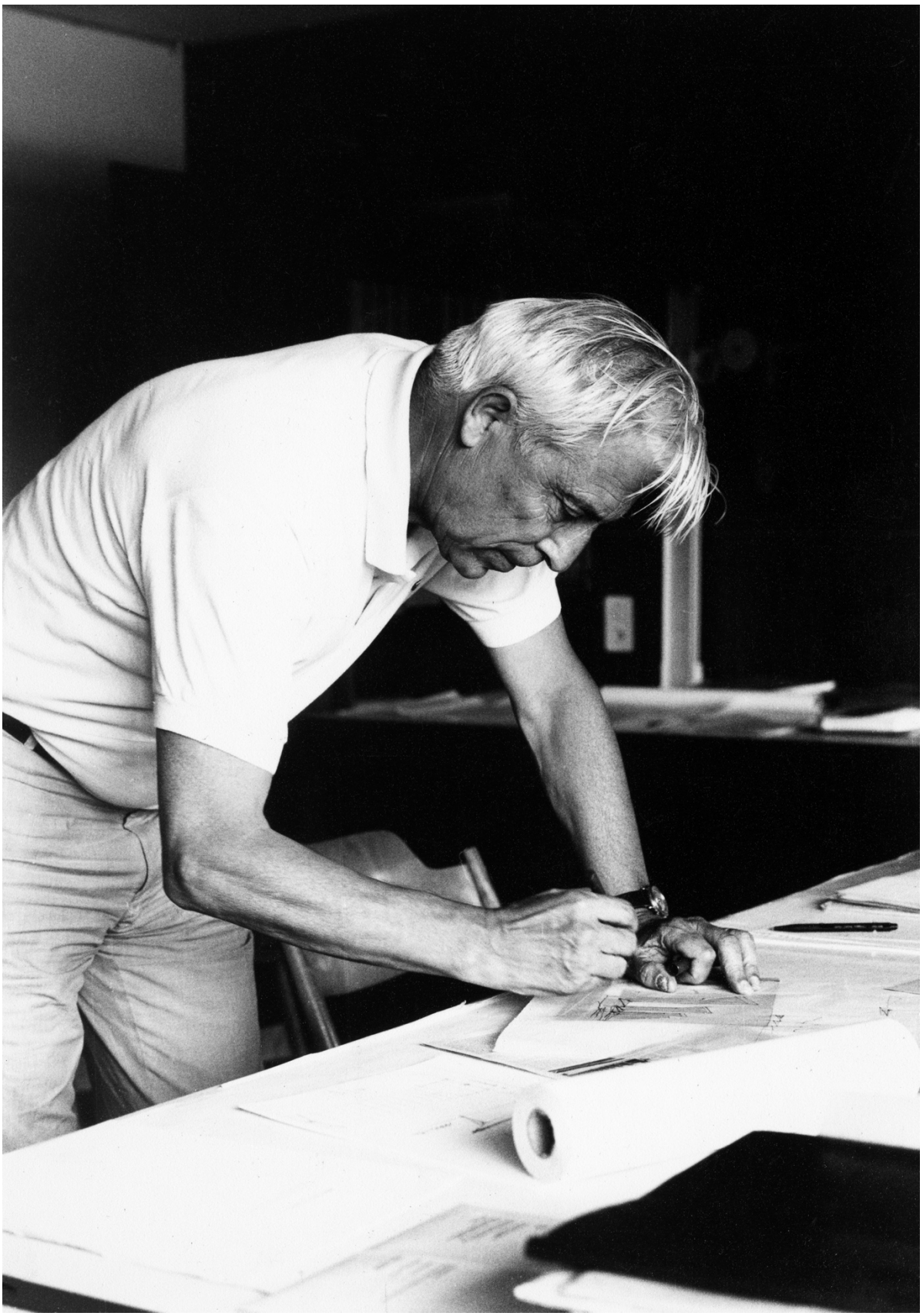

87 Paul Waltenspühl photographié en 1982 par Erwin Mühlestein dans le bureau de la Tourelle.

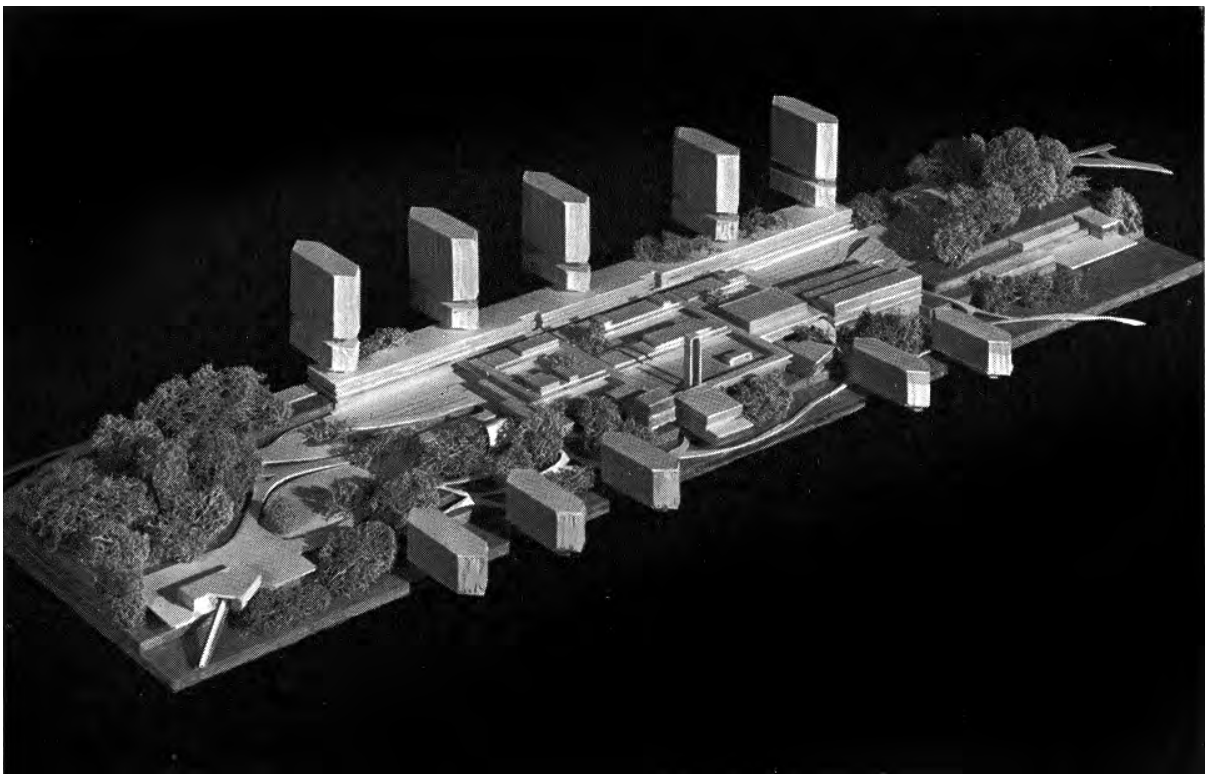



88-89 Paul Waltenspühl, maquettes des projets d'urbanisation de Neuchâtel (1961-64) et de Morges (1964-70).

Christian Bischof

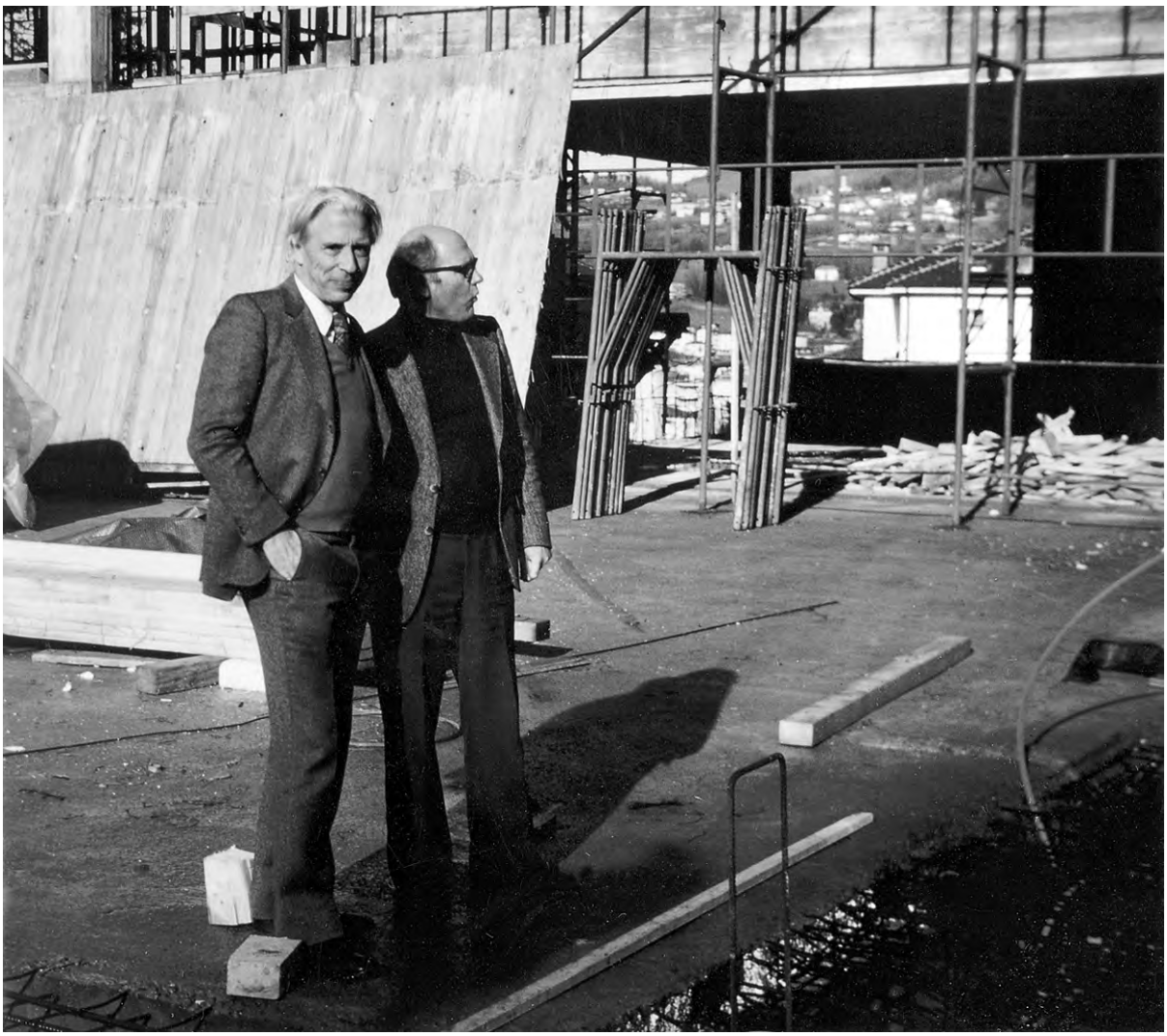

90 Paul Waltenspühl et Erwin Oberwiler sur le chantier de l'école Canavée à Mendrisio, vers 1976.





91-92 Plans à fond argenté de l'école de La Caroline (1964-69)
Ces plans ont été réalisés en 1974 pour l'exposition
qui accompagne l'inauguration de l'école En Sauvy.

Christian Bischof

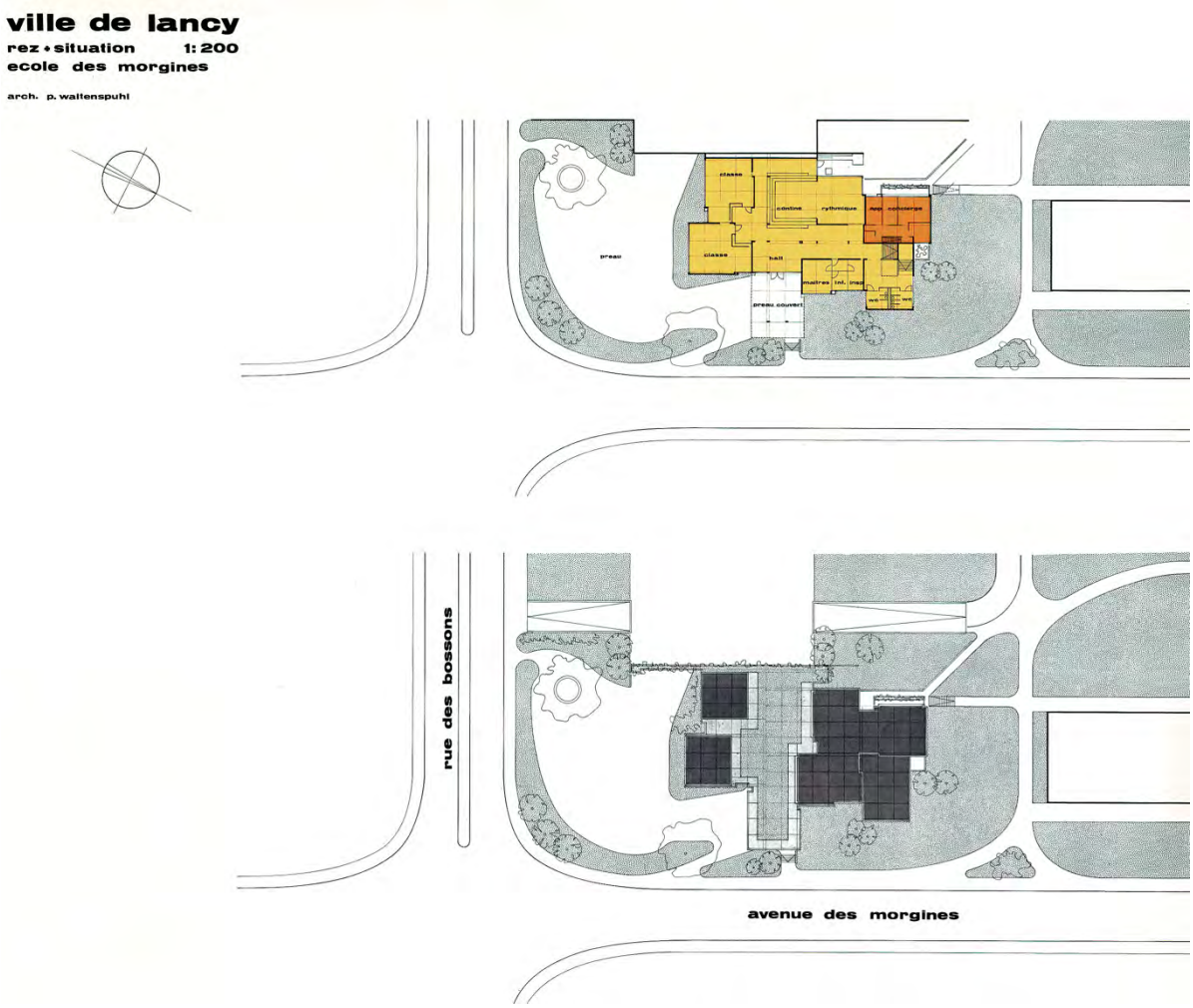

93 L’école des Morgines (1969-70), satellite de l’école de La Caroline.

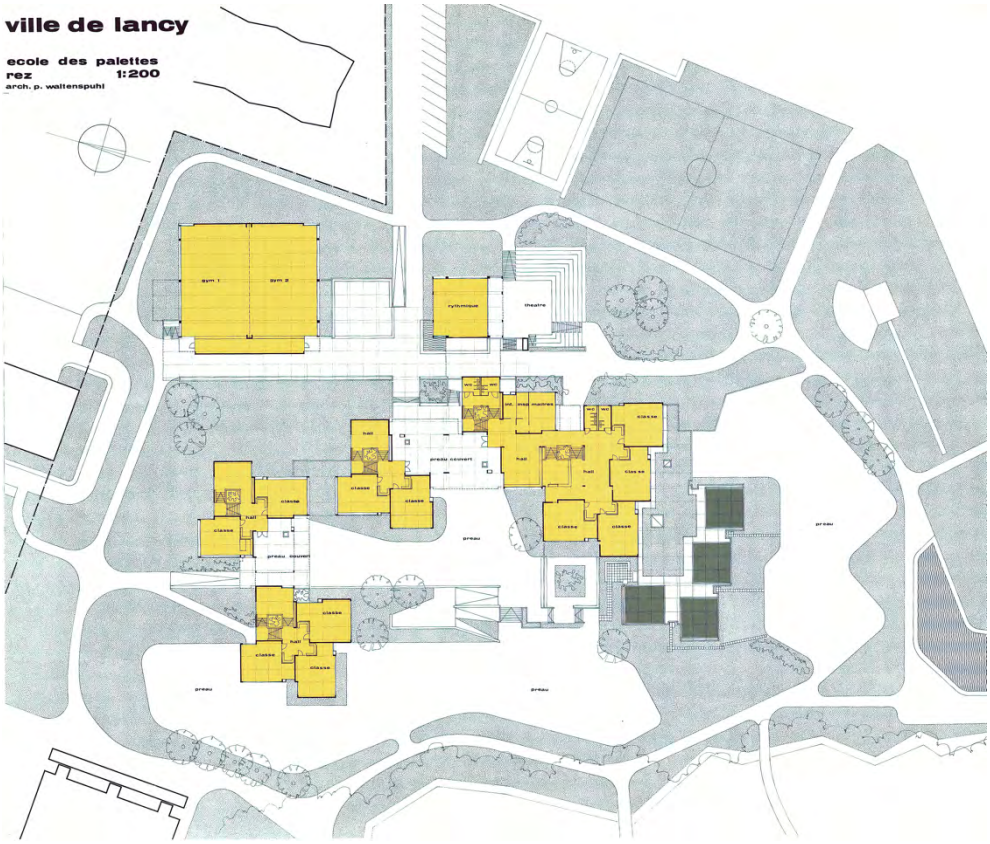

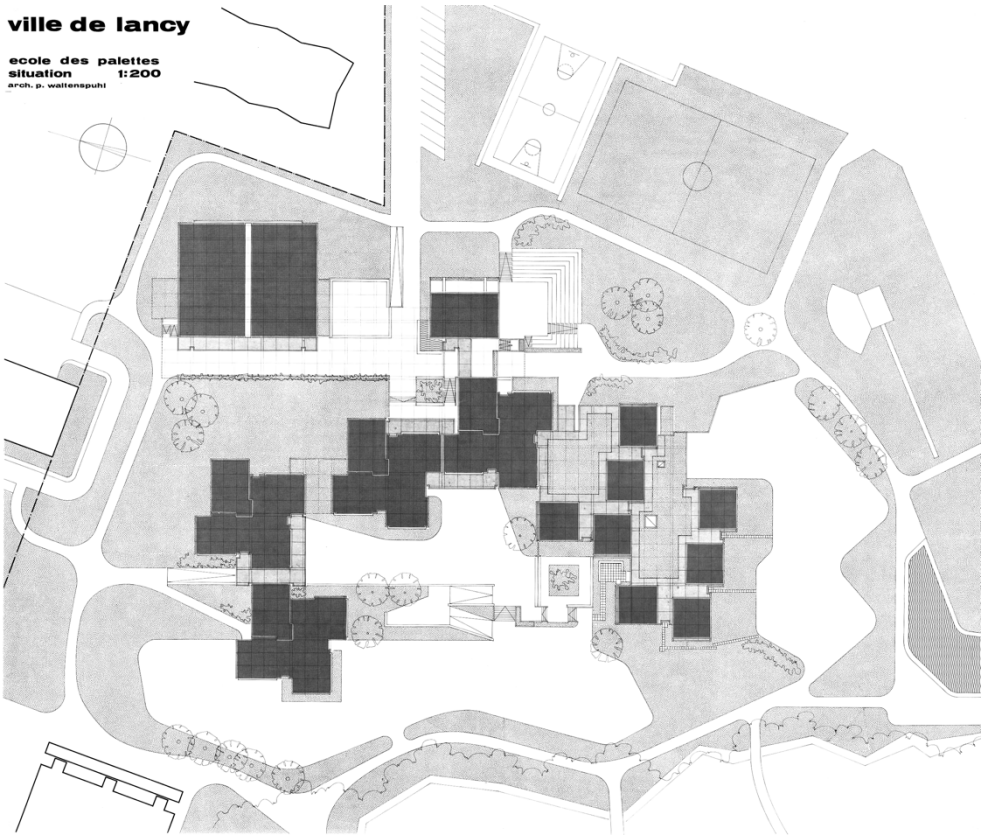

94-95 Plans à fond argenté de l’école des Palettes (1964-68).

Christian Bischof

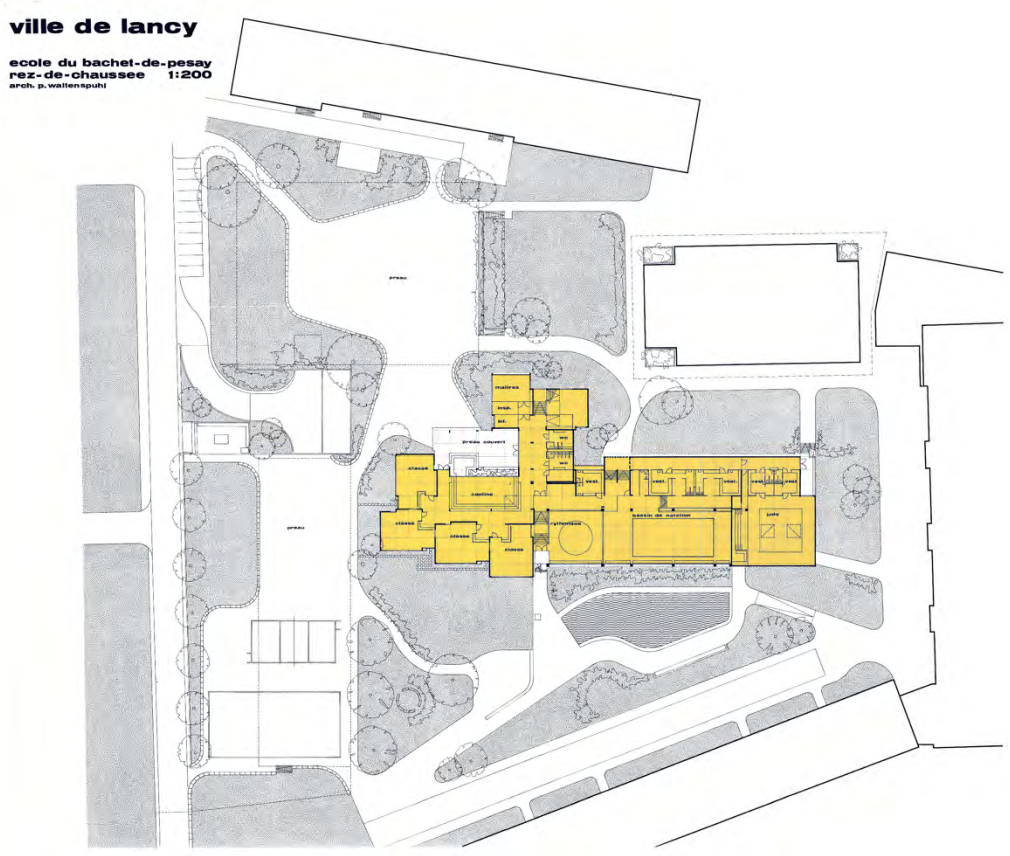

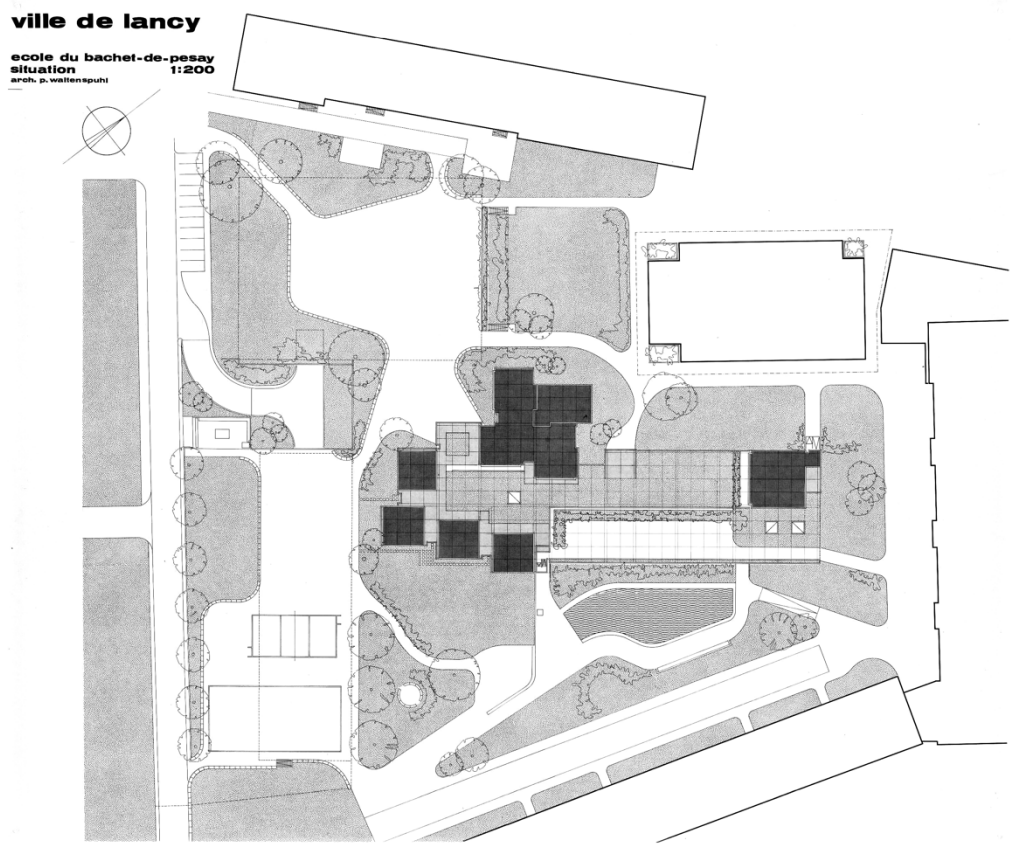

94-97 Plans à fond argenté l'école satellite du Bachet-de-Pesay (1969-70).



98 Alphonse Bernasconi et Paul Waltenspühl, à côté de la Plymouth Barracuda de ce dernier, 1968.





99-100 Chantier et détail de l'école Canavée, Mendrisio, 1976-79.



101 L'école En Sauvy après l'inauguration de 1974 : à gauche le bloc A, les classes enfantines et à droite le bloc B, la première « tour » de classes primaires et l'amorce du bloc C.

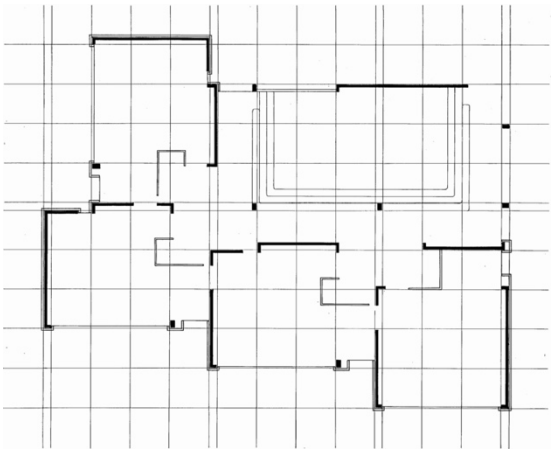

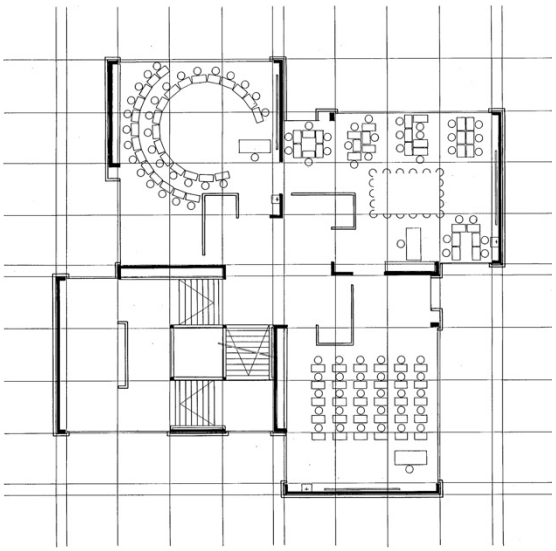

102-104 La trame carrée de 275 cm de côté ordonne aussi bien les classes enfantines et primaires que les salles de sport. Des bandes intermédiaires de 55 cm permettent de gérer les sommiers.

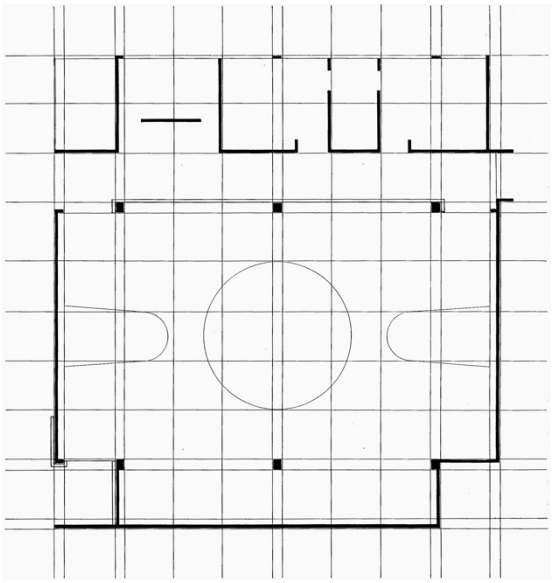

104 La trame appliquée à une salle de sport.

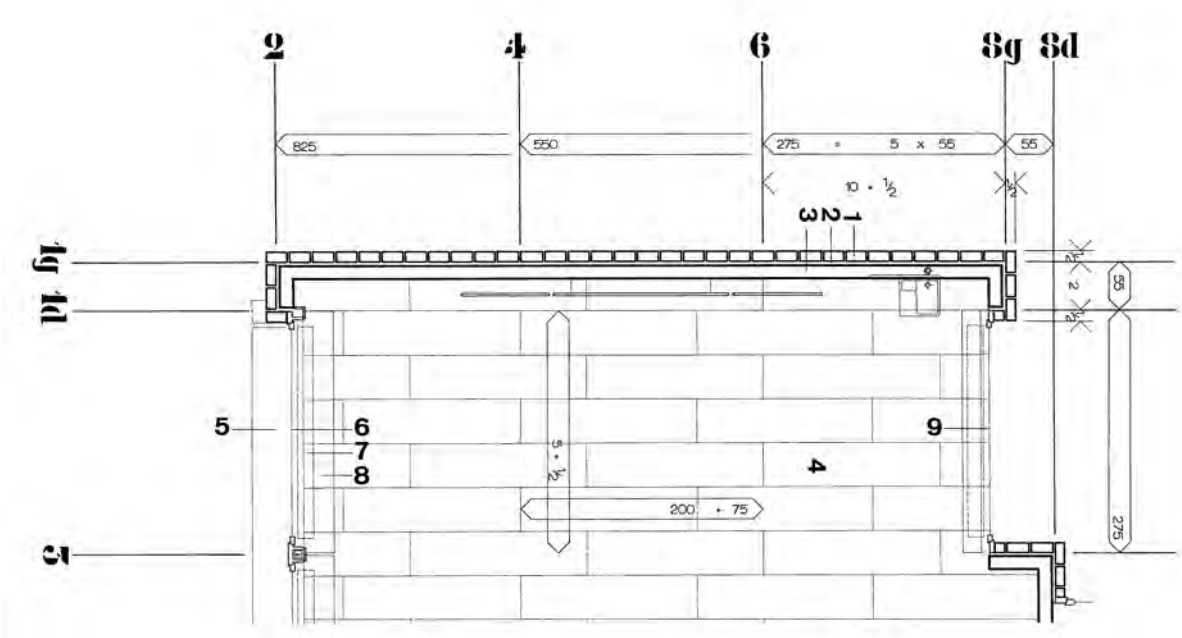

105 Ce dessin montre la systématique de positionnement des murs porteurs, de l'isolation, du revêtement de briques et des panneaux de Perfecta par rapport à la trame carrée de 275 cm de côté.

Christian Bischof

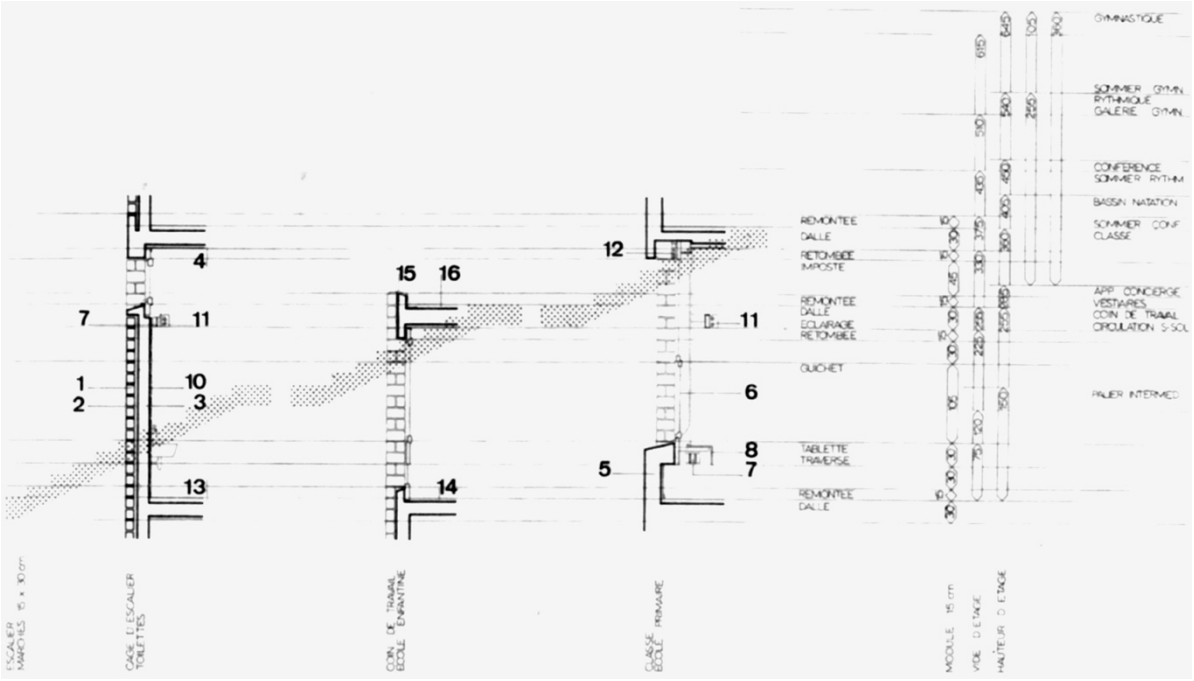

106 Schéma de modulation verticale. La hauteur est divisée systématiquement en segments de 15 cm.

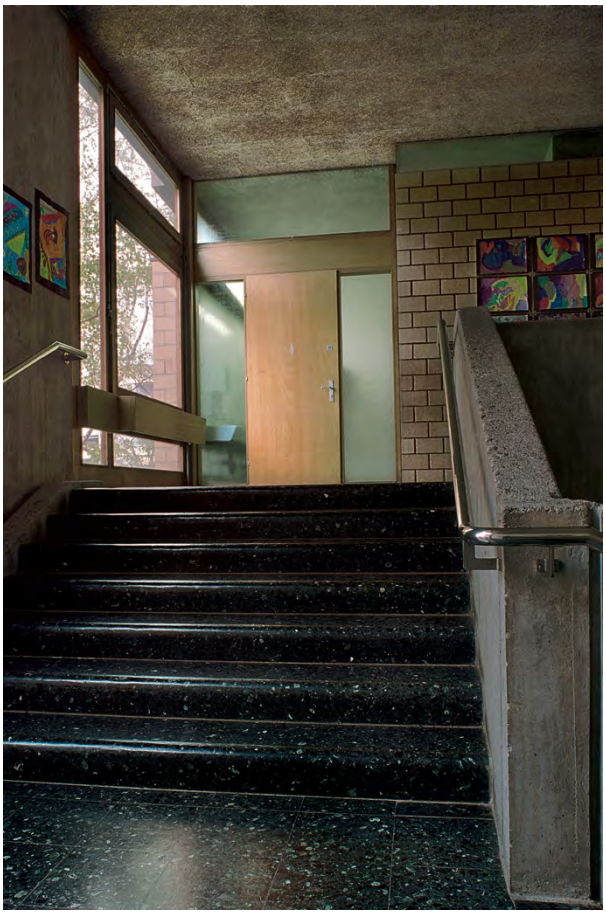
107 La hauteur d'une brique (plus un joint de mortier) correspond à la hauteur d'une marche d'escalier.

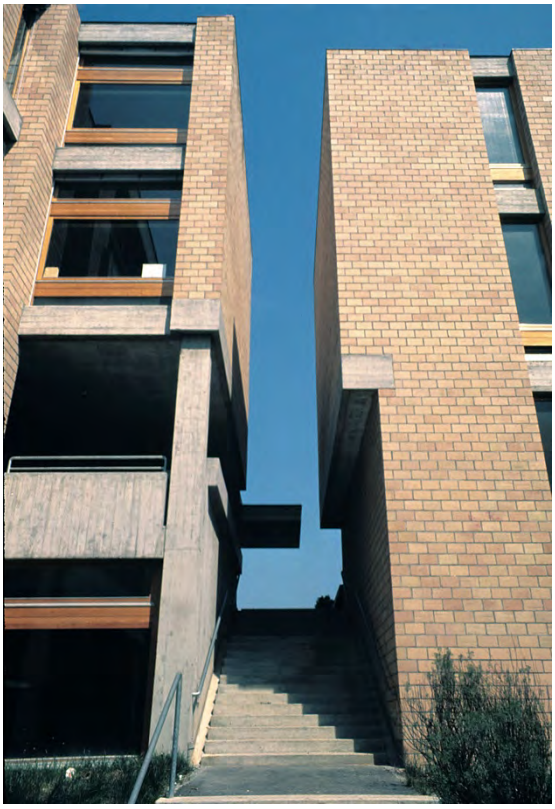



108-109 L’expression architecturale des écoles « type Lancy » se caractérise par l’association du béton brut, de la brique de terre cuite et des menuiseries de bois (hemlock). Photos de En Sauvy prises après l’inauguration de 1974.

Christian Bischof

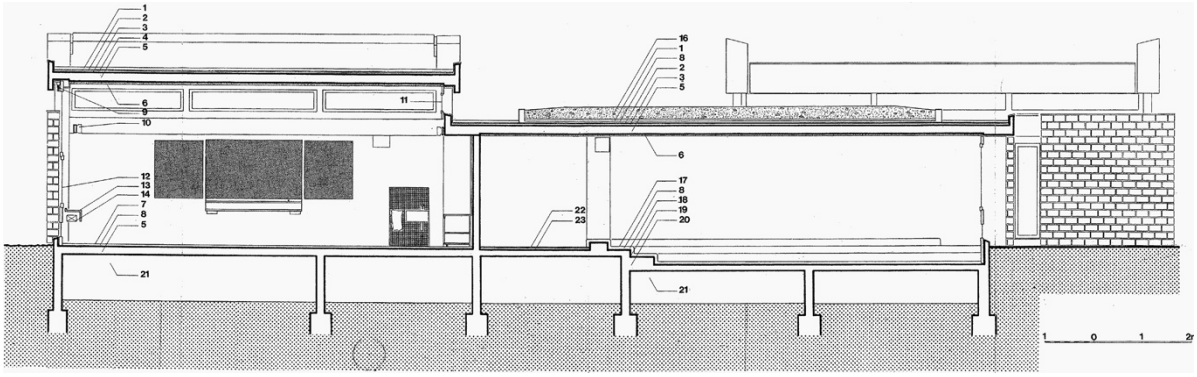

110 Coupe école enfantine (La Caroline, Palettes). Un jour périphérique permet une disposition libre du mobilier.



111 Une classe enfantine de l'école des Palettes en 2005-06. Le système d'éclairage n'est pas celui d'origine.

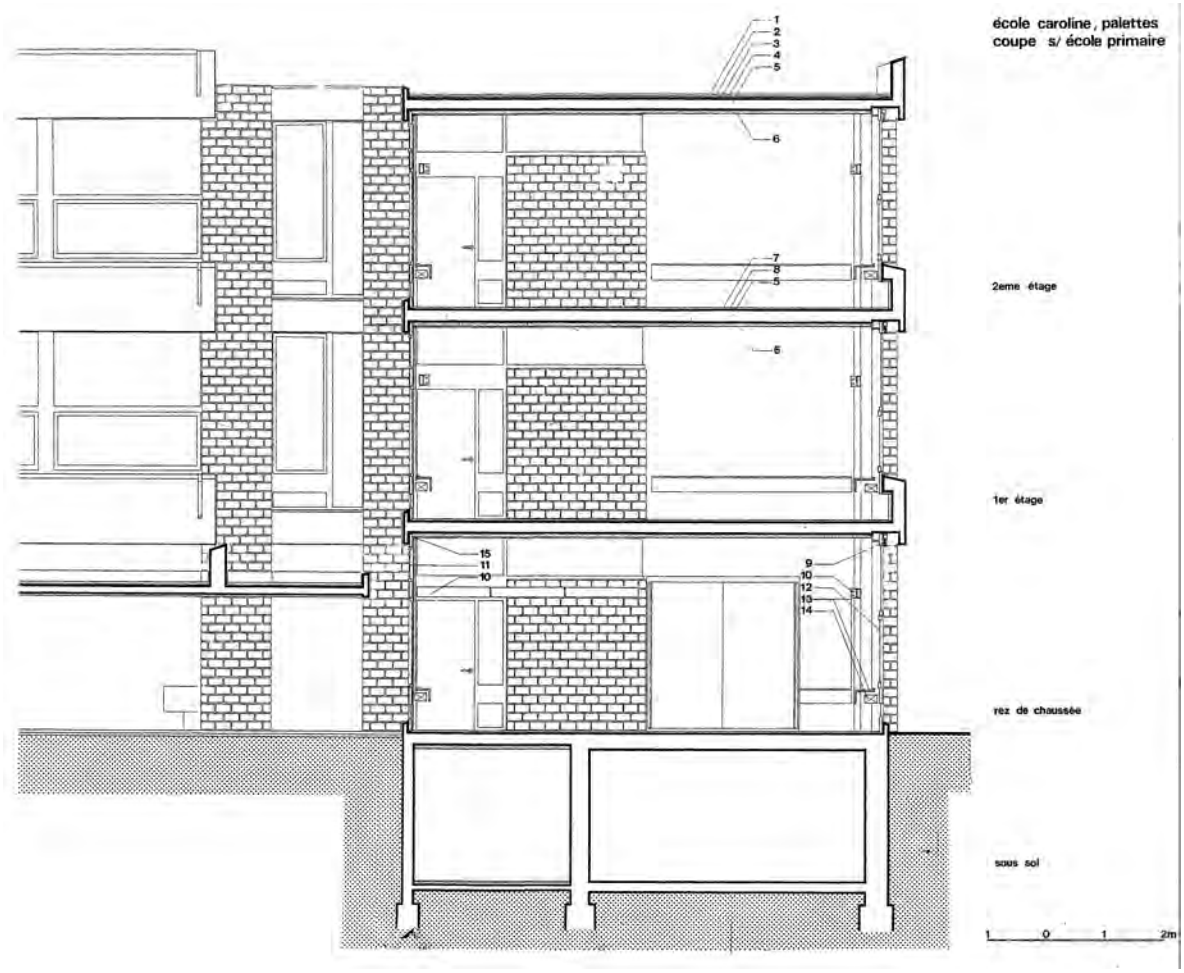

112 Coupe école primaire (La Caroline, Palettes). Les classes sont éclairées et ventilées bilatéralement.





113-114 Les classes primaires (ici Palettes). A l'époque, le jour principal de gauche, plus favorable à l'écriture de la main droite, était imposé.





113-116 Les classes primaires (ici Palettes). A l'époque, le jour principal de gauche, plus favorable à l'écriture de la main droite, était imposé.

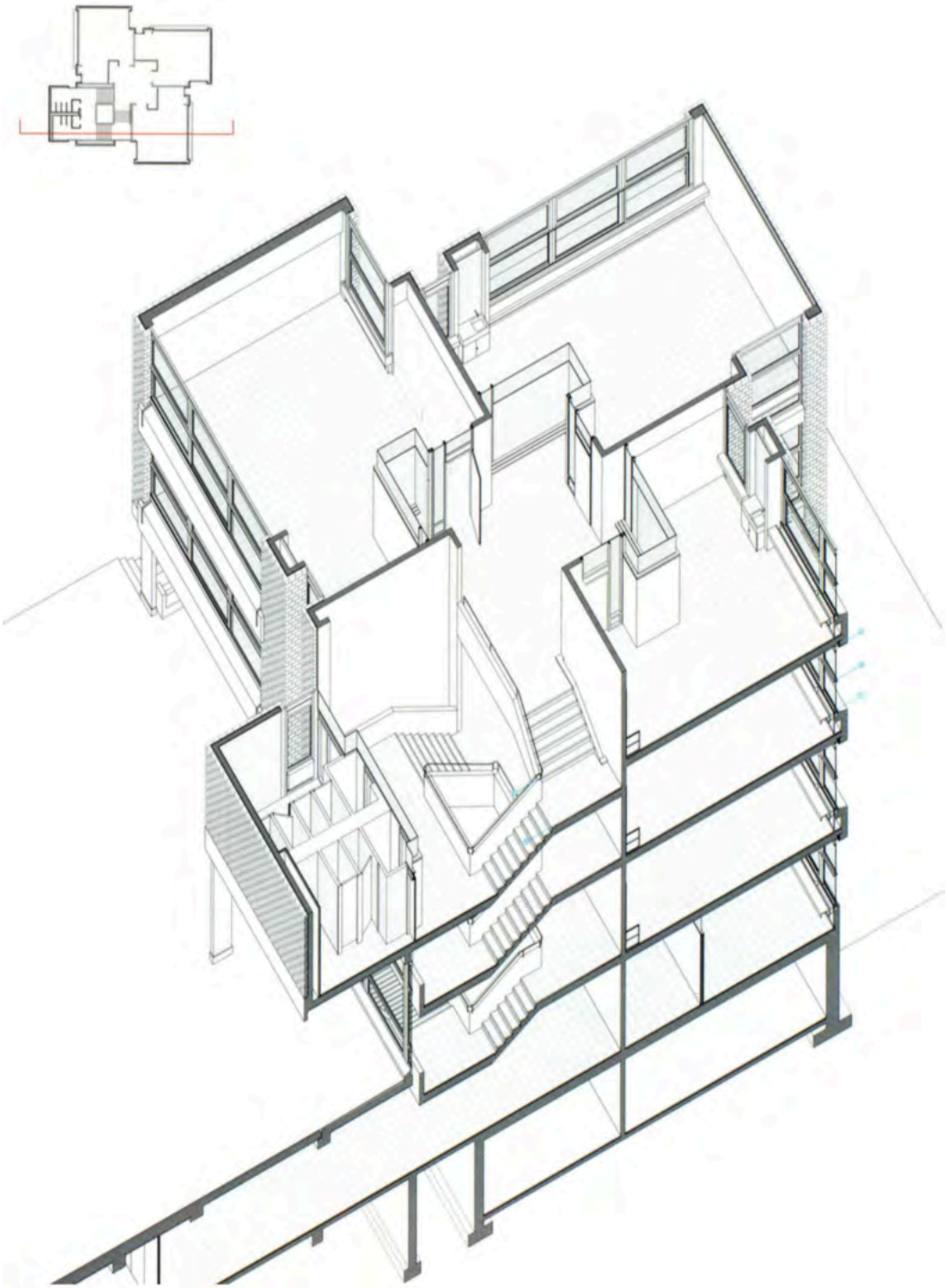

117 Axonométrie constructive d'une « tour » de classes primaires de l'école de Canavée à Mendrisio. Dessin Andrea Magatti.

Christian Bischof



118 Exemple du dispositif d'éclairage d'origine, hall de l'école des Palettes, 2005.

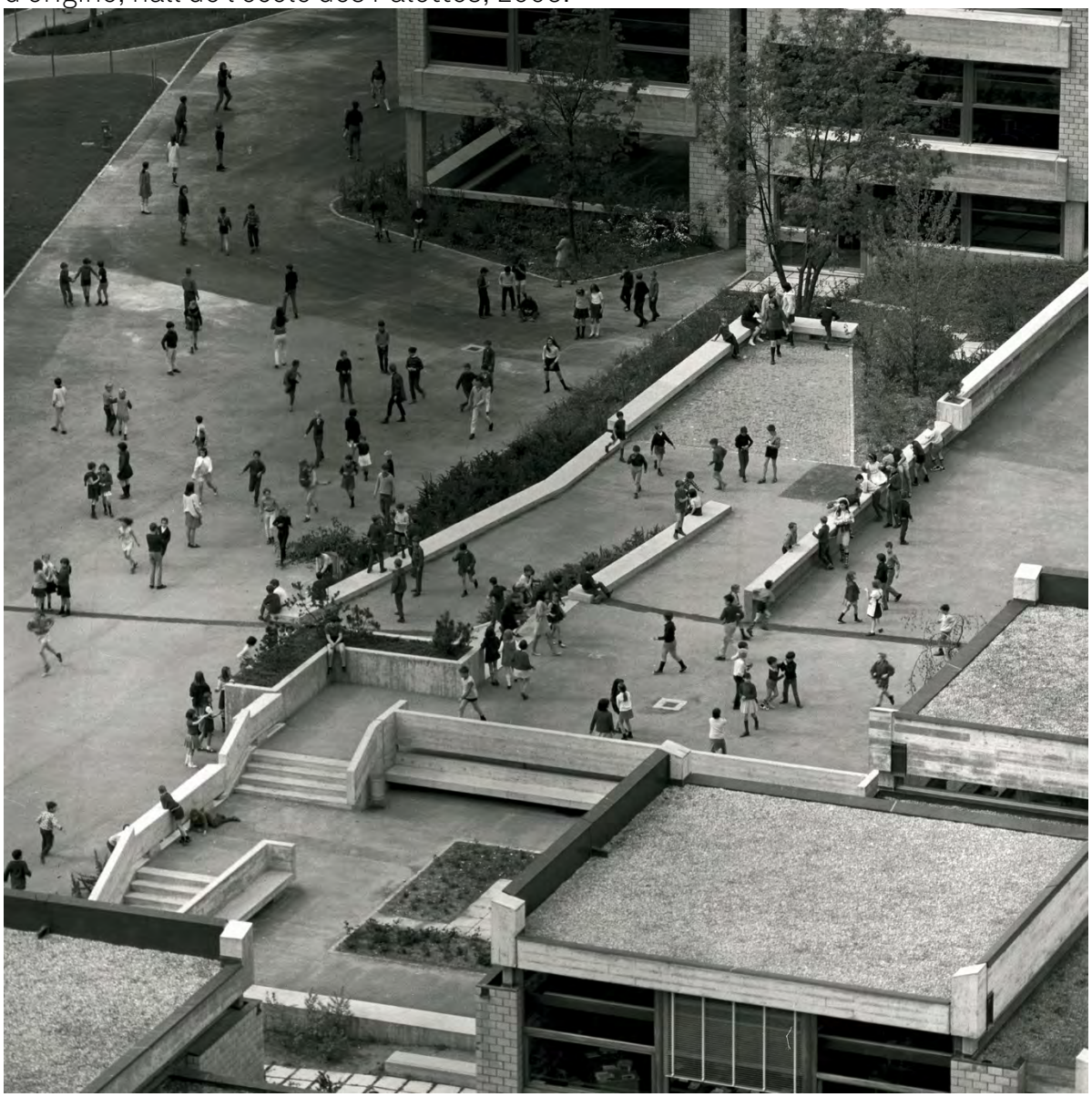

119 Le volume découpé des écoles (ici Palettes) se prolonge par de petites architectures : murets, bancs, bornes d'éclairage...



120 Paul Waltenpühl a choisi de planter que des essences indigènes. Ici En Sauvy après l'inauguration de 1974.


121 Dans les classes, la niche où s'inscrit le lavabo est revêtue de carreaux de pâte de verre.

Christian Bischof



122 Les superpositions de cercles de pâte de verre de Charles-François Philippe au sol d'asphalte du théâtre enfantin de l'école de La Caroline, 1965.



123 Peinture murale de Jean Latour à l'école des Palettes, 1966.

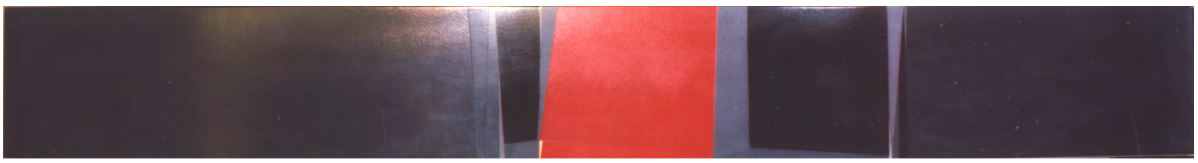

124 Composition sur métal de Jean Baier, 1963. L'œuvre était accroché dans la salle de conférence du bureau de Paul Waltenspühl aux Tours de Carouge.



125 Peinture murale de Richard Reimann à l'école des Palettes, 1970.



126 Plan à fond argenté du projet de l'école de Tivoli. Ce plan a été réalisé en 1974 pour l'exposition qui accompagne l'inauguration de l'école En Sauvy.

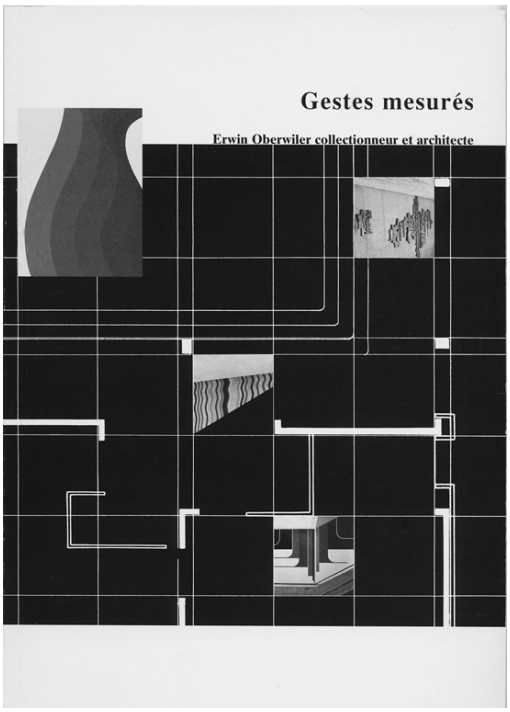

127 Philippe Cuenat, Gestes mesurés – Erwin Oberwiler collectionneur et architecte, Service culturel de la Ville de Lancy, 1999.

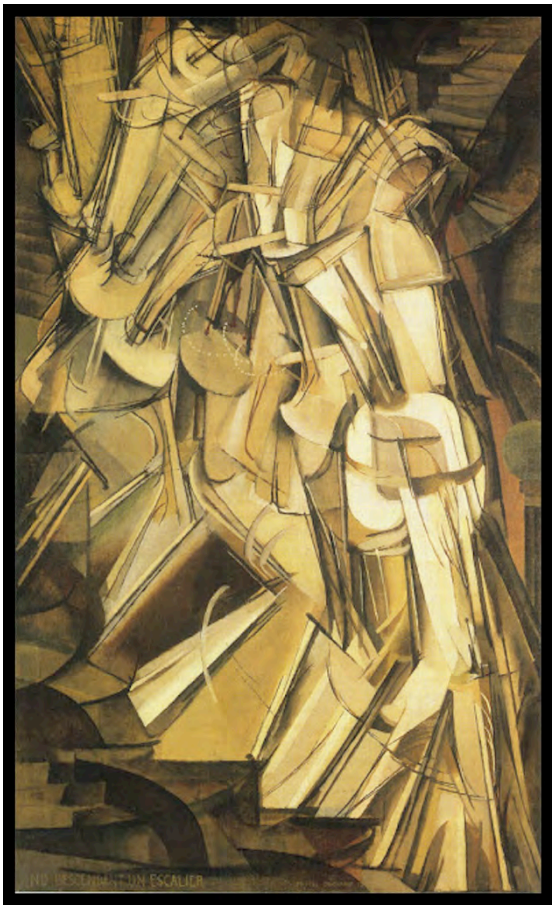

128 Marcel Duchamp, Nu descendant un escalier (N°2), 1912.



129 Eliot Elisofon, 1952.
Duchamp descendant un escalier.



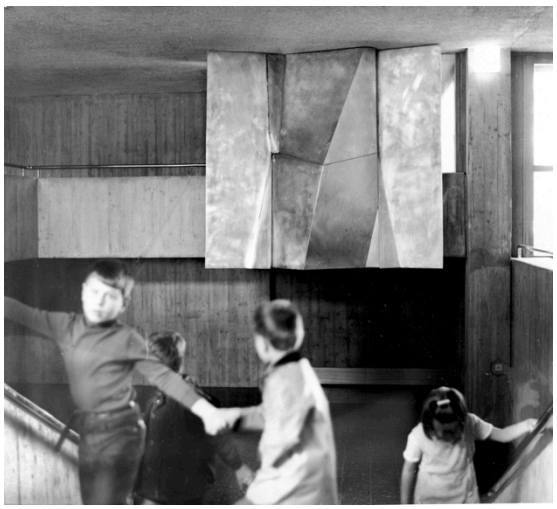

130-131 La perception en mouvement : groupe d'enfants passant devant le relief en aluminium de Jean Baier dans le hall de l'école enfantine des Palettes, 1967.

Christian Bischof



132 La perception en mouvement : leçon de judo devant le relief de bois (1968) de Albert Rouiller, salle de r ythmique de l'école de La Caroline.



133 La perception en mouvement : enfants jouant devant le Hibou de Daniel Polliand (1973), préau de l'école En Sauvy.



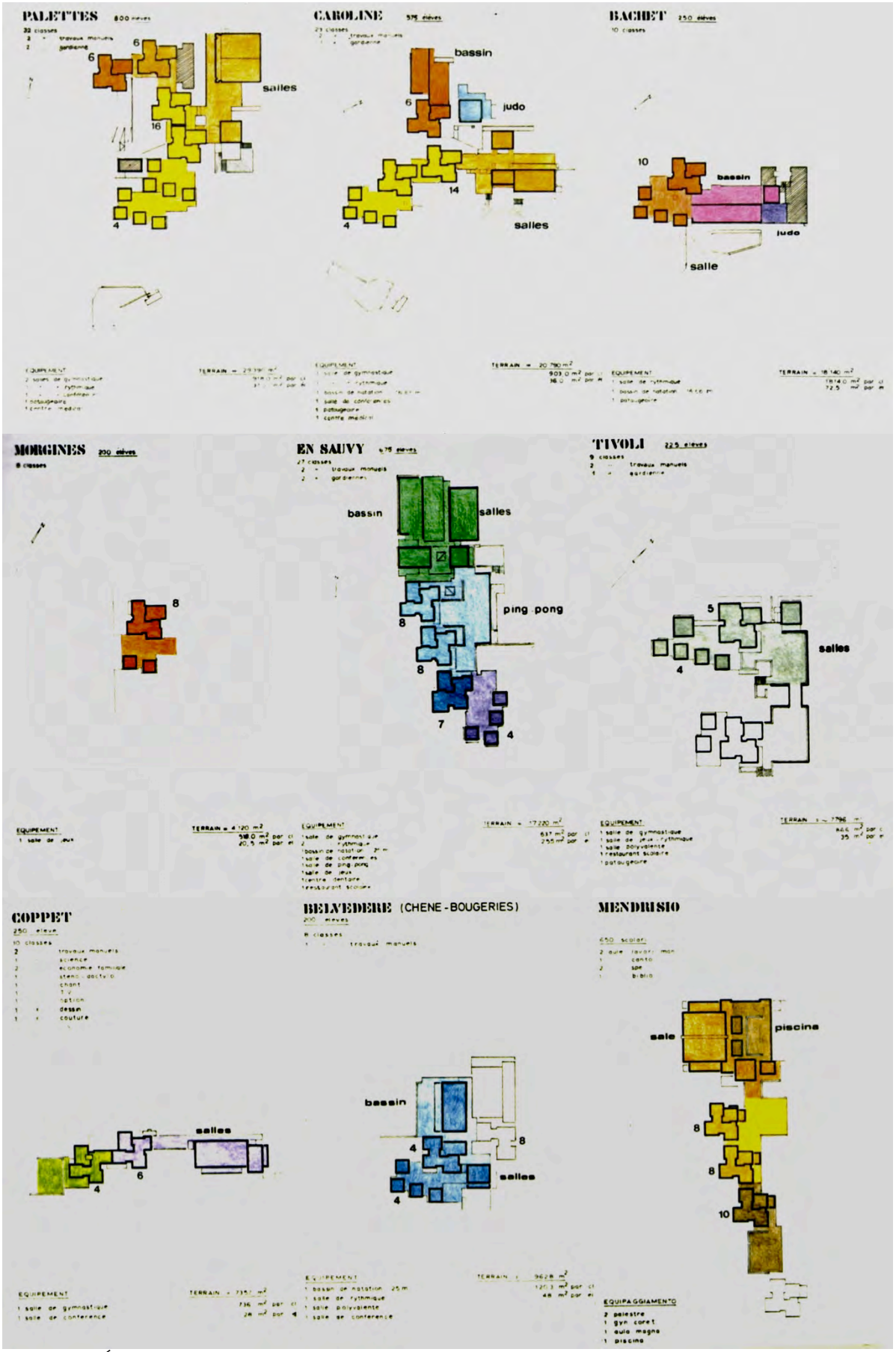

134-137 Étapes de construction des écoles « type Lancy ».

Christian Bischof

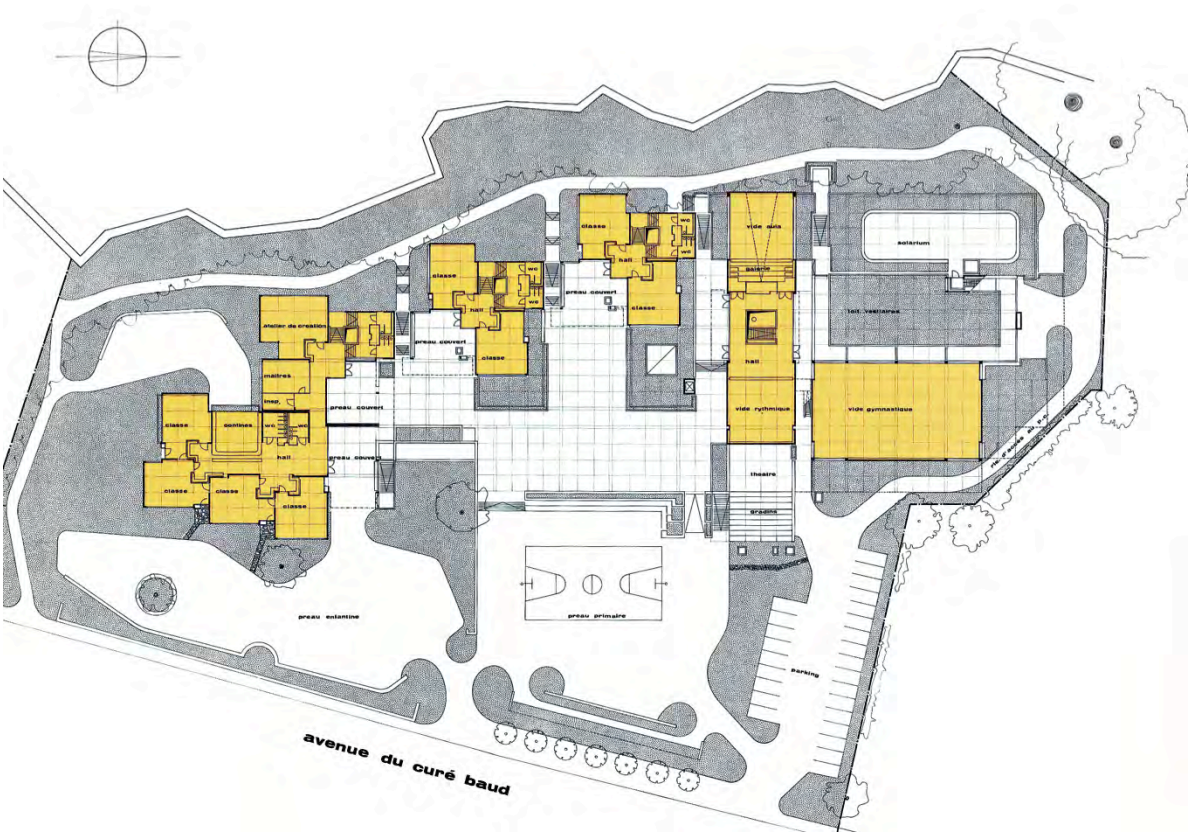

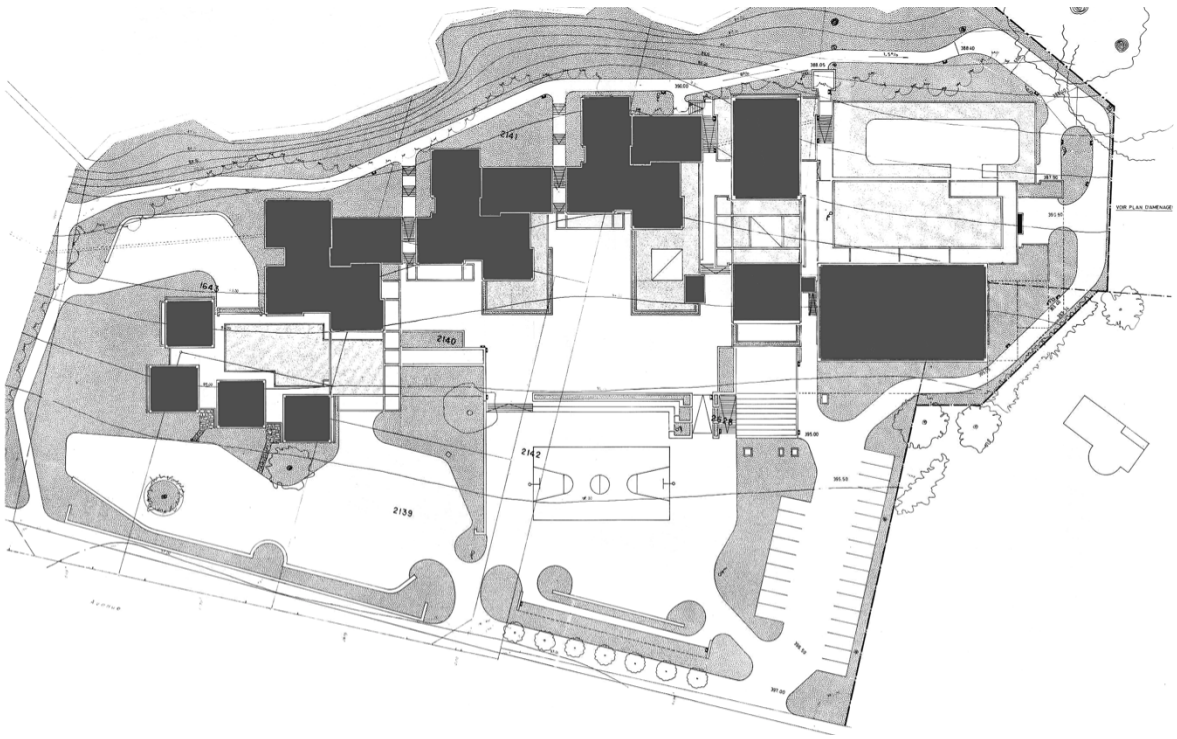

138-139 Plans à fond argenté de l'école En Sauvy (1971-74) : rez-de-chaussée et plan masse. Ces plans ont été réalisés en 1974 pour l'exposition qui accompagne l'inauguration de l'école En Sauvy.





140-141 Maquette de l’école En Sauvy (1971-74).

Christian Bischof

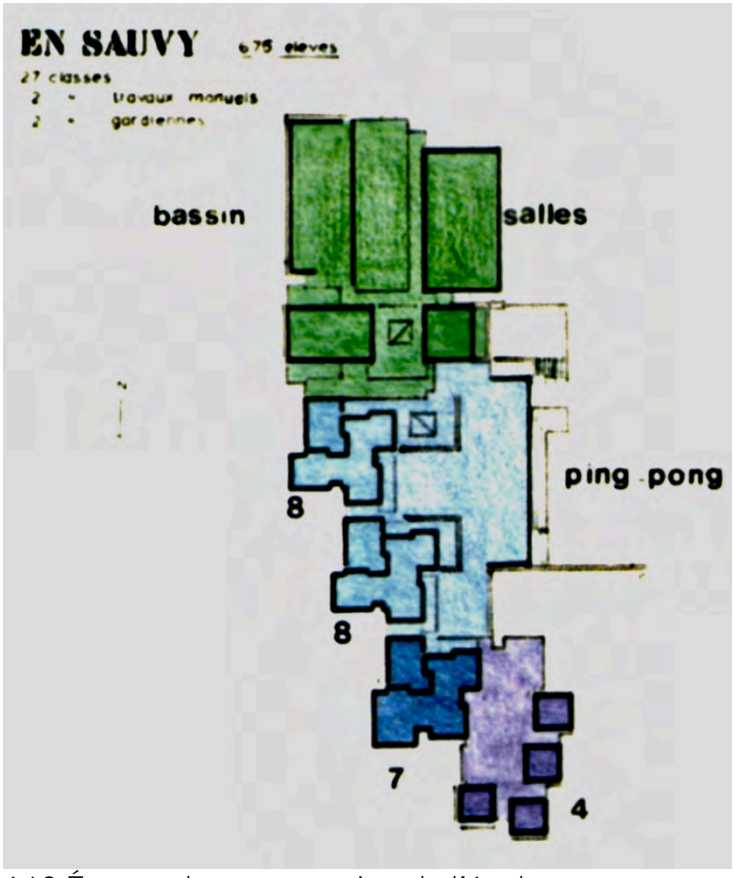

142 Étapes de construction de l'école En Sauvy (1971-74).



143 En Sauvy. Les lanterneaux éclairant le sous-sol.



144 En Sauvy. Les lanterneaux éclairant le sous-sol.

Christian Bischof



145. Vue intérieure du lanterneau du foyer de l’aula, avec la sculpture de Jean-Yves Geisel, 1974.



146 En Sauvy. L’amphithéâtre à ciel ouvert.



147-149 En Sauvy. Dispositif spatial faisant communiquer l’aula et l’amphithéâtre extérieur au travers du hall/foyer et de la salle de rythmique. L’escalier a été démoli en 1982-83 et reconstruit un peu plus loin.

Christian Bischof



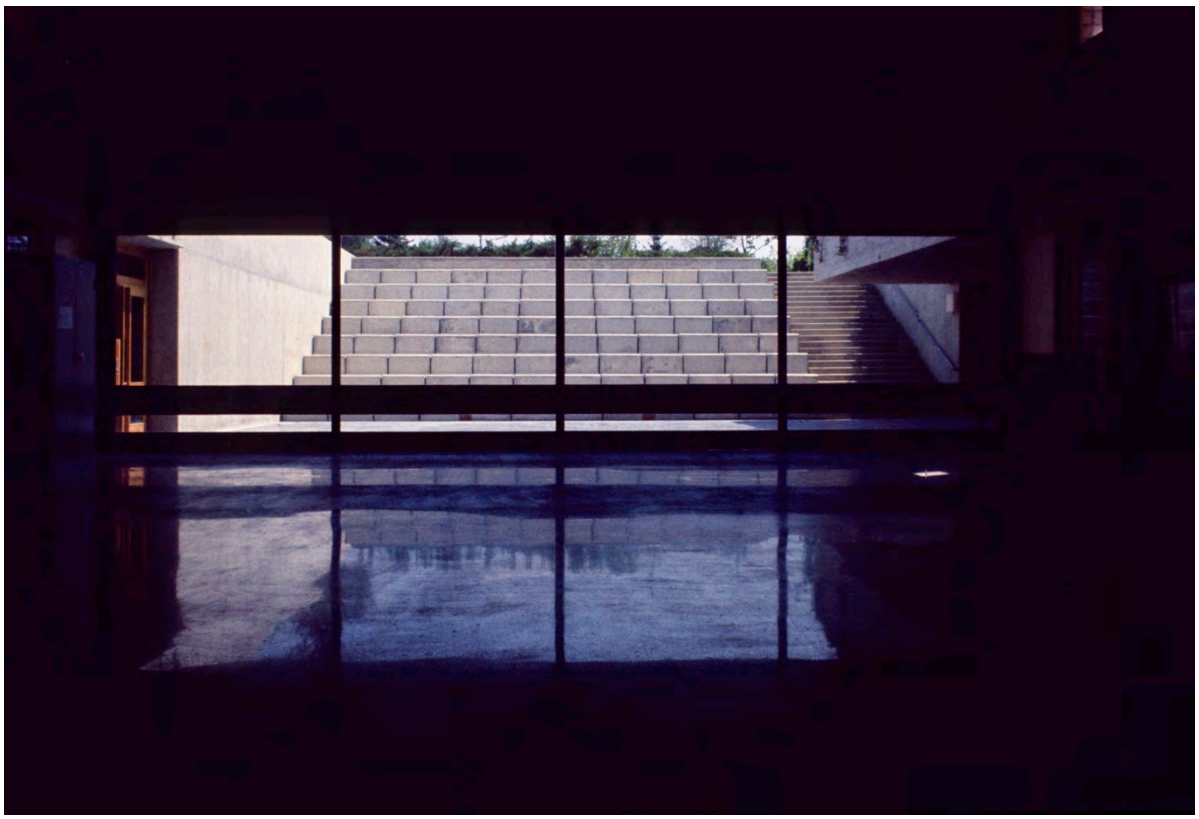

147-149 En Sauvy. Dispositif spatial faisant communiquer l'aula et l'amphithéâtre extérieur au travers du hall/foyer et de la salle de rythmique. L'escalier a été démoli en 1982-83 et reconstruit un peu plus loin.

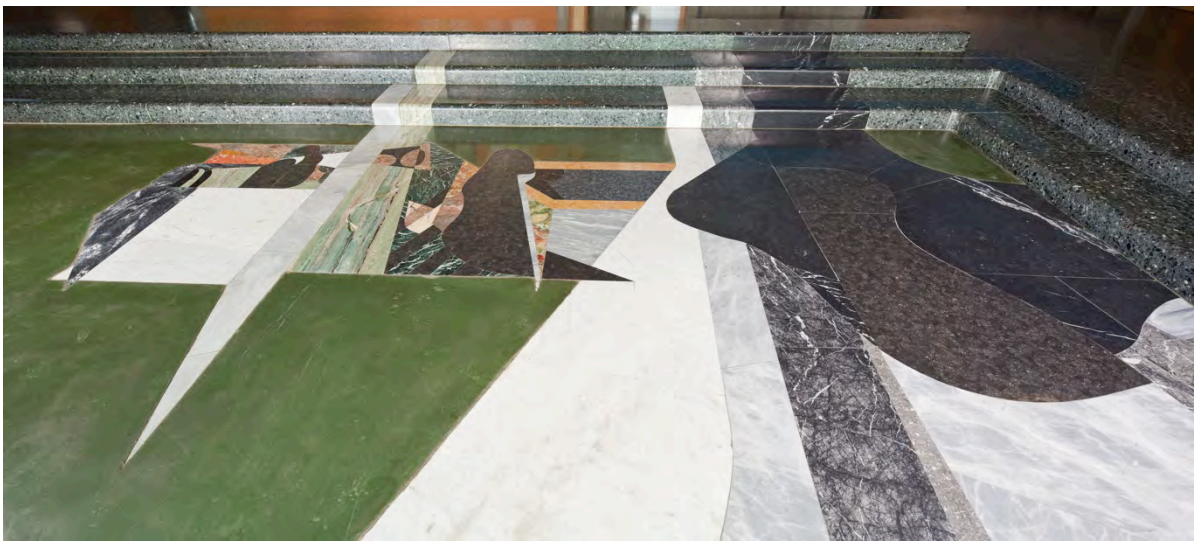



150-151 En Sauvy. Sols d'asphalte : Corinne Waltenspühl, 1971 ; Serge Vaezi, 1972.

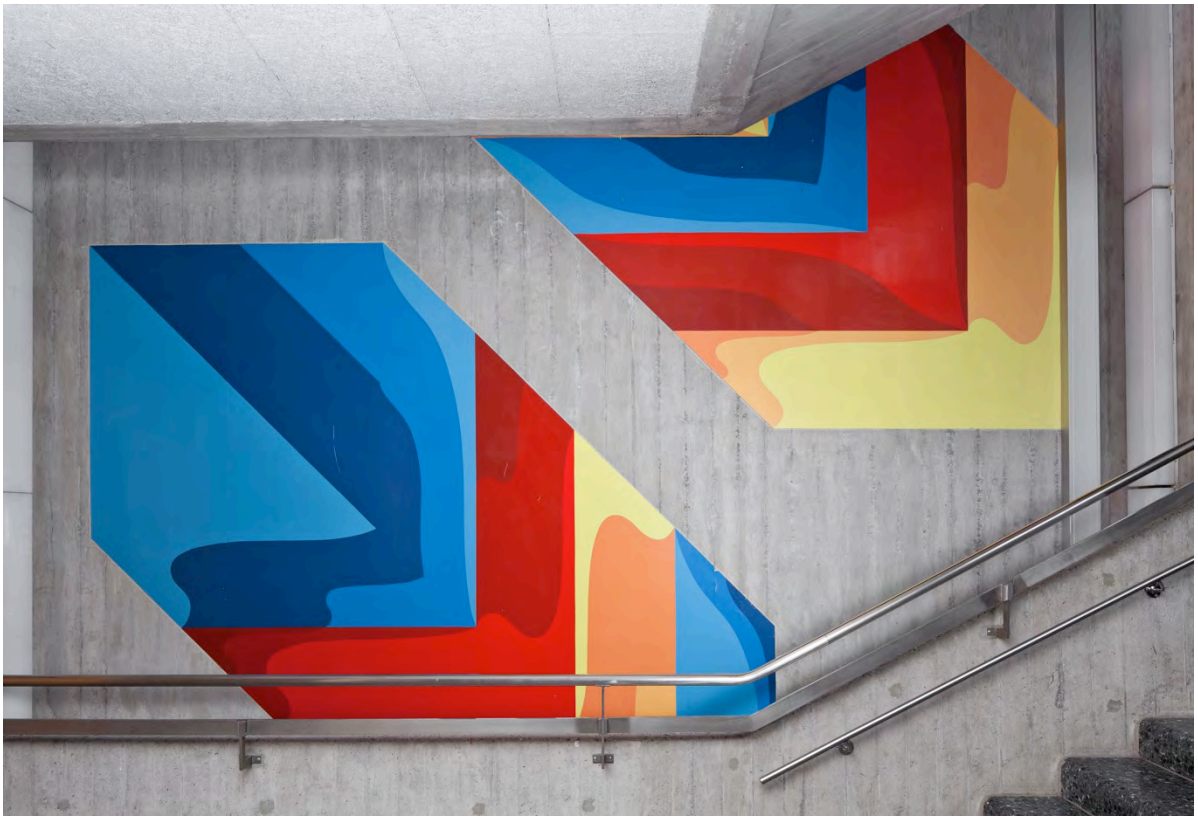



152-153 En Sauvy. Peintures murales des cages d’escalier, 1973 : Serge Candolfi, Nicolas (Suter).

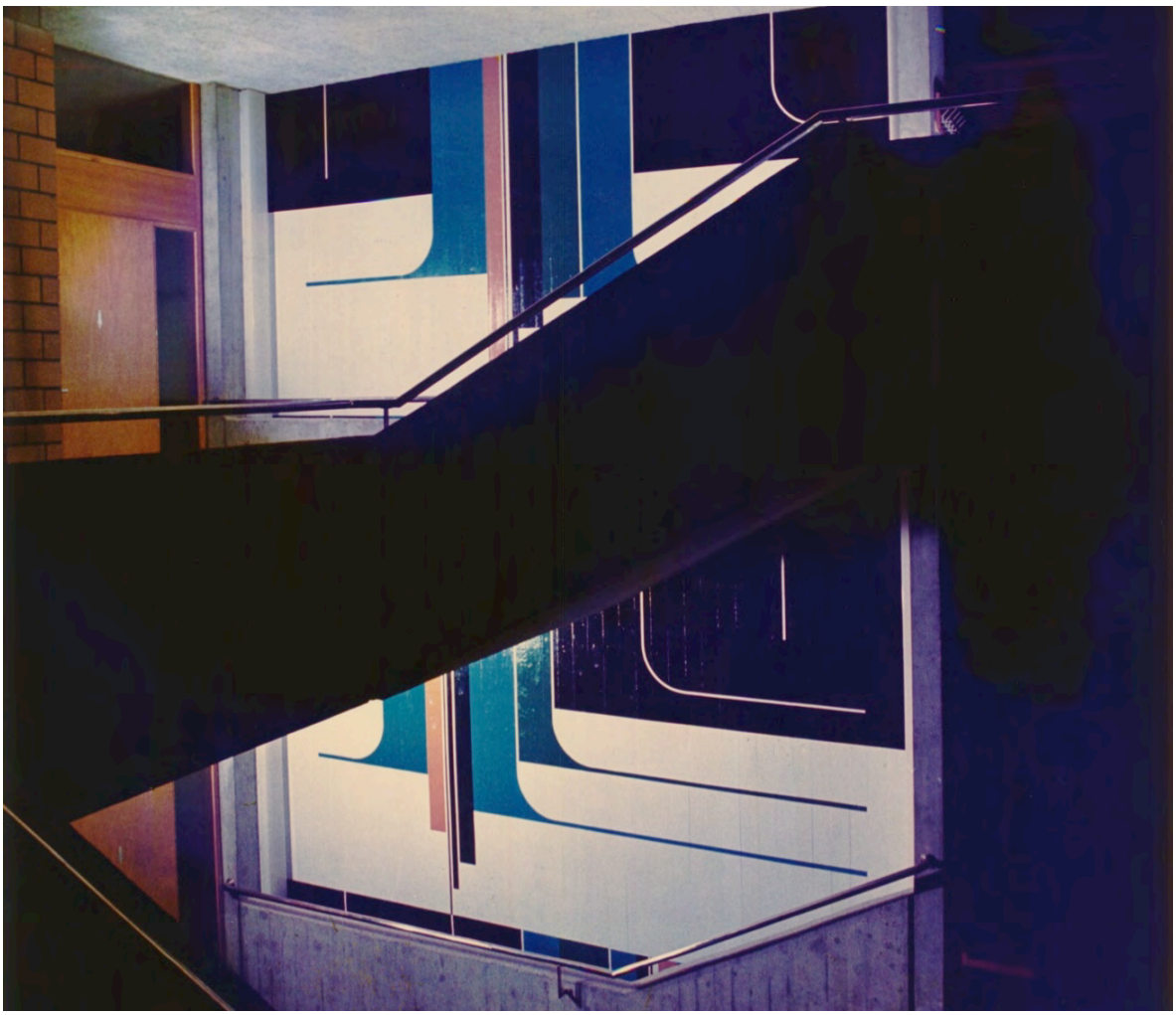

154 En Sauvy. Peintures murales des cages d’escalier, 1973 : Jean-Vigny.



155 En Sauvy. Le Hibou (1973) de Daniel Polliand à l’entrée du préau, vers 1974.



156 En Sauvy. Sculpture de Jean-Yves Geisel dans le foyer de l’aula, 1974.





157-158 En Sauvy. Les superpositions de rayures de Richard Reimann aux murs et plafond du restaurant, 1975.

Christian Bischof



159 En Sauvy. L’espace entre l’école et le cordon boisé accompagnant le cours d’eau, le Voiret, peu après 1974.



160 En Sauvy. L'espace entre l'école et le cordon boisé accompagnant le cours d'eau, le Voiret, peu après 1974.

161-171 En Sauvy. L'école à travers les photos (diapositives) prises par les architectes après l'achèvement du chantier, 1974.





Christian Bischof







Christian Bischof









Christian Bischof





161-171 En Sauvy. L’école à travers les photos (diapositives) prises par les architectes après l’achèvement du chantier, 1974.

Ecole en Sauvy – Lancy – Tassement du bloc A

Ville de Lancy

République et canton de Genève



Etude géotechnique

REF : 7098G

28.09.2021

PERRETEN ET MILLERET

21, rue Jacques Grosselin – 1227 Carouge GENEVE

Informations générales :

Type de document :	**Etude géotechnique**
Concerne :	Ecole en Sauvy – Lancy – Tassement du bloc A
Auteur :	Romain LINGAT
Date de publication :	28.09.2021
Statut :	Rapport définitif
Référence interne :	7098G Ecole En Sauvy - Rapport géotechnique

Révisions :

Indice	Date	Nature de la modification
/	28.09.2021	Première version

Table des matières

1 Introduction 5
2 Références 5
3 Situation de l'ouvrage 6
4 Campagne de reconnaissance géotechnique 7
4.1 Sondages in situ 7
4.2 Essais de laboratoire 7
5 Géologie et hydrogéologie 8
5.1 Terrain de fondation et horizons traversés 8
5.1.1 Stratigraphie 8
5.1.2 Classe de sol de fondation 9
5.1.3 Pollution 10
5.2 Contexte hydrogéologique 11
5.2.1 Nappe phréatique et venues d'eau 11
5.2.2 Secteur de protection des eaux et des puits 12
6 Paramètres géotechniques 13
6.1 Paramètres géomécaniques 13
7 Suivi des déformations 14
7.1 Relevé géomètre 14
7.2 Analyse des résultats 15
7.2.1 Déformations relevées depuis la mesure initiale 15
7.2.2 Ecart type de valeurs mesurées 16
7.2.3 Amplitude maximale des déformations 17
7.3 Interprétation 18
8 Contrôle caméra 19
8.1 Zones investiguées 19
8.2 Résultats de l'investigation 20
8.2.1 Canalisations EU 20
8.2.2 Canalisations EC 20
8.3 Interprétation 20
9 Recommandations 21
9.1 Généralités 21
9.2 Excavation 22
9.3 Fondation 23
9.4 Gestion des eaux 24
9.4.1 Etanchéité de l'ouvrage 24
9.4.2 Assainissement 24
9.4.3 Drainage 24
10 Synthèse 25

Table des figures

Figure 1 : Vue aérienne de la zone d'étude (2020) - Source SITG 6
Figure 2 : Carte des zones sismiques – Source Map Geo Admin 9
Figure 3 : Extrait du cadastre des sites pollués - Source SITG 10
Figure 4 : Carte hydrogéologique du canton de Genève - Source SITG 11
Figure 5 : Extrait du cadastre des zones de protection des eaux et des puits - Source SITG 12
Figure 6 : Position des points de nivellement de précision 14
Figure 7 : Zone active 18
Figure 8 : Contrôle caméra - Zones investiguées 19
Figure 9 : Situation des arbres et arbustes en conflit avec les travaux – Source SITG 21
Figure 10 : Arbres en conflit avec les travaux projetés 21

Annexes

Annexe I : Terminologie utilisée pour la description des sols

Annexe II : Nomenclature des sols Genevois

Annexe A : Plans d'archive de l'ouvrage existant (échelle réduite)

Annexe B : Plan de situation et relevés des sondages

Annexe C : Coupe de principe sur fondation existante

Annexe D : Résultats des essais de laboratoire

Annexe E : Rapport du contrôle caméra

Annexe F : Résultats du relevé géomètre

1 INTRODUCTION

Dans le cadre du projet de rénovation de l'école en Sauvy sur la parcelle n°3415 située avenue du Curée Baud n° 35 sur la commune de Lancy, le bureau PERRETEN ET MILLERET SA a été mandaté par Ville de Lancy pour étudier les causes du tassement de bloc A et proposer des solutions de stabilisation.

Cette étude avait pour but d'établir :

- le contexte géologique, géotechnique et hydrogéologique local

- les caractéristiques géotechniques et géomécaniques des formations présentes

- des recommandations pour la réalisation des travaux de renforcement

2 RÉFÉRENCES

Les documents de référence utilisés dans le cadre de cette étude sont les suivants :

- Dossier de plans d'archives du bureau Perreten et Milleret de 1971
- Atlas géologique de la Suisse
- Portail cartographique cantonal SITG
    - Géologie
    - Hydrogéologie
    - Mensuration – Cadastre
    - Photographies aériennes

3 SITUATION DE L'OUVRAGE

La zone d'étude se situe entre le cours d'eau du Voiret et l'avenue du Curée Baud.

Le bloc A est semi enterré. Côté rue le terrain s'établit à environ 396 msm tandis que côté ruisseau celui s'établit à environ 392.4 msm. Un talus s'établissant le long du bâtiment permet de relier ces deux côtes.

Une vue aérienne de la zone d'étude est donnée en Figure 1.



Figure 1 : Vue aérienne de la zone d'étude (2020) - Source SITG

Le projet prévoit la rénovation du bâtiment actuel. La commune souhaite au préalable stabiliser l'ouvrage vis-à-vis de phénomène de retrait/gonflement du terrain de fondation.

Les plans d'archives du bloc A sont donnés en Annexe A.

4 CAMPAGNE DE RECONNAISSANCE GÉOTECHNIQUE

4.1 Sondages in situ

La campagne de reconnaissance géotechnique s'est déroulée le 20 août 2021. Un puits à la pelle mécanique de 3.9 m de profondeur et un sondage de fondation à la main ont été réalisés.

A l'intérieur de ces sondages des échantillons de sols ont été prélevés en vue de leur examen en laboratoire (voir §4.2).

Le plan d'implantation des sondages ainsi que le log sont donnés en Annexe B.

La coupe de principe sur la fondation sondée est donnée en Annexe C.

Les résultats des essais de laboratoire sont donnés en Annexe D.

Ces prospections ont été accompagnés d'un contrôle caméra des canalisations existantes dont le rapport est donné en Annexe E.

L'ouvrage a fait l'objet en 1992, 1993, 2006 et 2008 d'une surveillance des tassements au travers de points de nivellement de précision. Une partie de ces points étaient toujours en place et ont été relevés dans le cadre de cette étude par le bureau de géomètre HCC. Les résultats des différentes mesures sont remis en Annexe F.

4.2 Essais de laboratoire

Des essais de laboratoire ont été réalisés sur les 3 échantillons prélevés dans les sondages en vue de déterminer les caractéristiques des formations traversées suivantes :

- la teneur en eau
- la masse volumique
- les limites d'Atterberg
- les limites de retrait

Le Tableau 1 synthétise les échantillons prélevés et les essais de laboratoire réalisés.

SONDAGE	PRELEVEMENT	Profondeur (m)	Essais réalisés				
			NSG*	Poids volumique apparent	Teneur en eau naturelle	Limites d'Atterberg	Limites de retrait
S1	E1-1	1.7	$6e_{12}$	✓	✓	✓	
	E1-2	2.6	$6e_2$	✓	✓		
S2	E2-1	1.3	6e		✓		✓

** Nomenclature des Sols Genevois*
Tableau 1 : Essais de laboratoire réalisés

Les résultats détaillés des essais de laboratoire sont donnés en Annexe D.

5 GÉOLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

Dans les paragraphes qui suivent, les conditions de sol et d'eau sont définies sur la base des cartes géologiques et hydrogéologiques du canton de Genève et des sondages réalisés lors de la présente étude.

Les horizons rencontrés sont décrits conformément à la terminologie et à la nomenclature des sols genevois données respectivement en Annexe I et II.

5.1 Terrain de fondation et horizons traversés

5.1.1 Stratigraphie

Les terrains de couverture sont composés d'une couche de terre végétale et d'une sous-couche arable limono-argileuse de 20 et 10 cm d'épaisseur respectivement.

Sous ces terrains superficiels, on rencontre directement les formations du retrait glaciaire würmien.

Celles-ci sont représentées par la phase argileuse composée d'une argile limoneuse varvée et recoupée sur les trois premiers mètres environ par de nombreuses fissures de retrait tapissées de limon bleuté.

Il a été relevé au sein du sondage S1 une consistance décroissante avec la profondeur. On rencontre alors la phase argileuse consolidée ($6e_1$) de 0.3 à 1.25 m, puis la phase semi-consolidée ($6e_{12}$) de 1.25 à 2 m de profondeur surmontant la phase peu-consolidée ($6e_2$) de plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur.

Ces formations reposent à environ 80 m de profondeur sur les cailloutis morainiques profonds (9a) qui n'ont pas été atteints lors de la présente campagne de sondage.

Les horizons rencontrés au sein du sondage S2 réalisé le long de la fondation du bloc A diffèrent de ceux rencontrés au sein du sondage S1. On trouve en partie supérieure de ce sondage des remblais hétérogènes mis en place lors des remblayages périphériques de l'ouvrage. Ces remblais surmontent les argiles de retrait très sèches, consolidées par dessication dont la faible teneur en eau est probablement en lien avec l'existence du réseau de drainage et de l'arbre à proximité.

Le Tableau 2 synthétise le type et la profondeur des différentes couches au droit du projet.

Formation	NSG	Profondeur toit (m)	Profondeur base(m)	Remarques
Terre végétale	1.1	0.00	0.20	
Sous-couche arable	1.2d	0.20	0.30	
Retrait limono-argileux consolidé	$6e_1$	0.30	1.25	
Retrait limono-argileux non consolidé	$6e_{12}$	1.25	2.00	
Retrait limono-argileux non consolidé	$6e_2$	2.00	~80 m	Base non relevée
Alluvion Ancienne	9a	~80 m		

Tableau 2: Synthèse stratigraphique
**NSG : Nomenclature des Sols Genevois*

Une description détaillée des différentes couches de sol figure sur le log du sondage remis en Annexe B.

5.1.2 Classe de sol de fondation

5.1.2.1 Risque sismique

Selon l'annexe F de la norme SIA 261, la valeur de dimensionnement de l'accélération horizontale du sol à prendre en compte pour l'espace Genevois est celle qui correspond à la zone Z1b soit : a_{gd}= 0.8m/s^2.



Figure 2 : Carte des zones sismiques – Source Map Geo Admin

L'influence de la nature du terrain de fondation est généralement prise en considération par l'attribution de l'emplacement de l'ouvrage à une des classes de terrains de fondation.

Le sous-sol dans la zone du projet est constitué de dépôts glacio-lacustres ferme à tendre d'une épaisseur supérieure à 20 m. Suivant le tableau 24 de la norme SIA 261, les sols de fondation sont de classe D.

5.1.3 Pollution

La zone d'étude n'est pas inscrite au cadastre cantonal des sites pollués (cf. Figure 3).

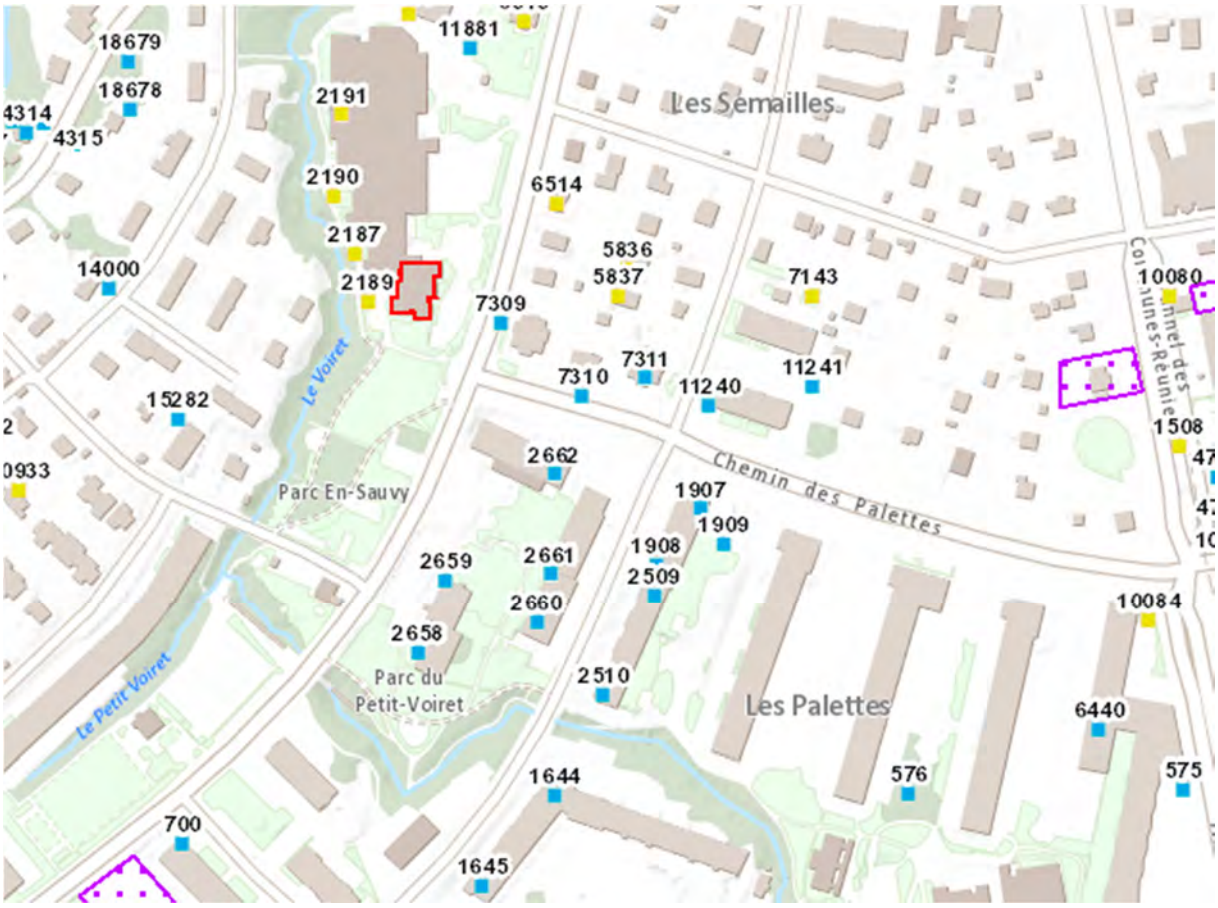

Figure 3 : Extrait du cadastre des sites pollués - Source SITG

Néanmoins, cette absence d'inscription ne permet pas d'écarter de manière formelle la présence de pollution. Les remblais rencontrés au droit du sondage S2 ne présentent pas de signe organoleptique de pollution. Il est toutefois possible qu'ils doivent être évacués dans une décharge spécialisée selon l'OLED annexe 5 ch.2.

Seules des analyses en laboratoire en nombre suffisant permettront de définir la filière d'évacuation adaptée.

5.2 Contexte hydrogéologique

5.2.1 Nappe phréatique et venues d'eau

Selon la carte hydrogéologique du canton de Genève (cf. Figure 4), la zone d'étude est le siège de la nappe souterraine superficielle des Palettes et de la nappe souterraine profonde du Genevois.



Figure 4 : Carte hydrogéologique du canton de Genève - Source SITG

La nappe superficielle des Palettes n'a pas été rencontrée lors de la réalisation des sondages. En effet, les formations de retrait argileuses peuvent être considérées comme imperméables. Elles sont incapables de transmettre des quantités d'eau significatives et agissent comme une véritable barrière aux écoulements.

La nappe principale du Genevois est utilisée pour l'alimentation en eau potable. Elle est protégée par la législation cantonale et fédérale. Elle s'établit au sein des cailloutis morainiques profonds présents à environ 80 m de profondeur. Son niveau piézométrique se situe aux alentours de 374 msm soit à environ 18 m de profondeur par rapport au terrain naturel. Bien que la nappe soit en charge, les micropieux (voir §6) projetés s'établiront au sein des formations de retrait argileuses et n'intéresseront pas la couche aquifère.

5.2.2 Secteur de protection des eaux et des puits

La zone d'étude se trouve en secteur B de protection des eaux (cf. Figure 5).

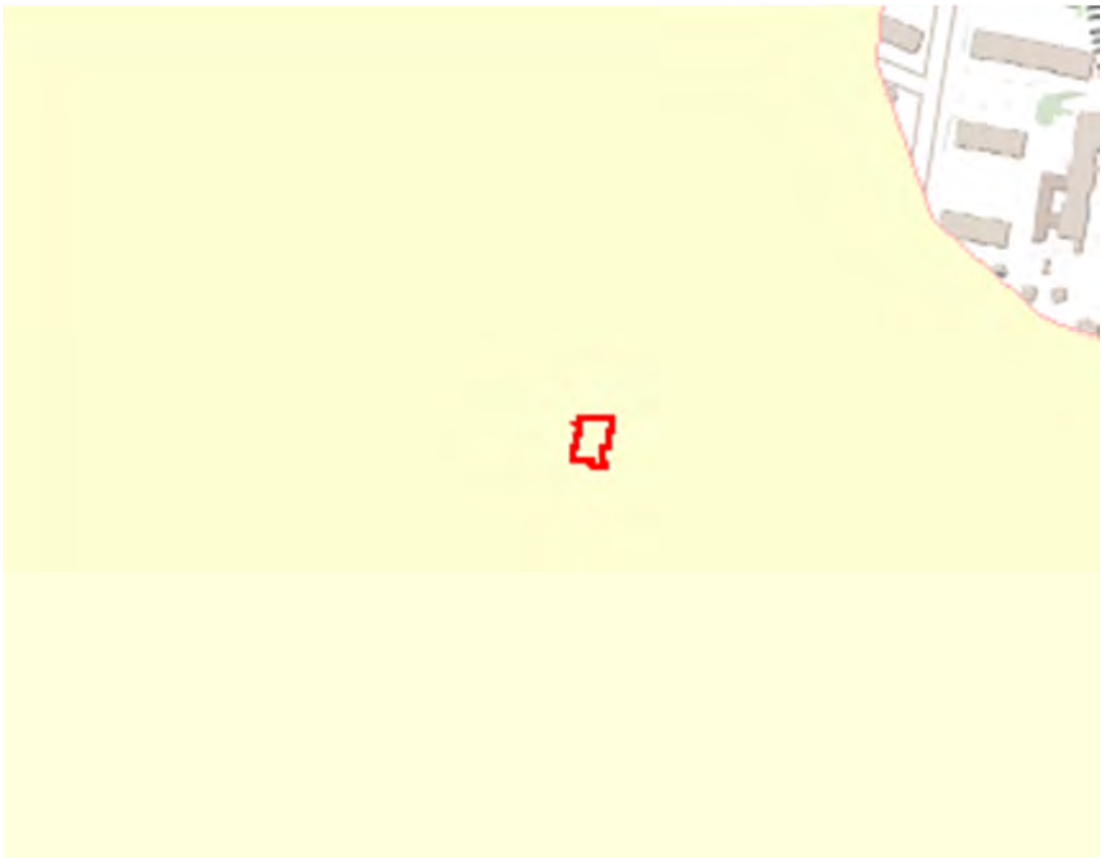

Figure 5 : Extrait du cadastre des zones de protection des eaux et des puits - Source SITG

Ce secteur permet de protéger la nappe du Genevois présente en profondeur d'objets qui pourraient, en fonction de leur emprise en profondeur, créer un risque sur la ressource (p.ex. pieux, micropieux et sondes géothermiques) sans pénaliser des objets prévus se limitant à un développement en surface ou à faible profondeur sans atteinte possibles pour la nappe (citernes, sous-sol d'immeuble, etc.).

6 PARAMÈTRES GÉOTECHNIQUES

6.1 Paramètres géomécaniques

Sur la base de la nature des sols, des résultats des essais de laboratoire, ainsi que de notre connaissance de ce type de terrains, les paramètres géomécaniques à retenir pour les calculs de portance, de stabilité des pentes et de tassement sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Il s'agit de paramètres caractéristiques X_k selon la norme SIA 267.

FORMATION	NSG*	γ_a	PARAMÈTRES LONG TERME		PARAMÈTRES COURT TERME	MODULE DE COMPRESSIBILITE
			ϕ'	c'	C_u	E
Horizon B :	1.2	19	28	0	0	Variable
Remblais hétérogènes	2	20	30	0	0	Variable
Retrait argileux consolidé	$6e_1$	20	25	15	100	12
Retrait argileux semi-consolidé	$6e_{12}$	19.8	25	10	75	8
Retrait argileux peu consolidé	$6e_2$	19.5	25	5	50	5

Tableau 3 : Paramètres géomécaniques des formations en présence
*NSG : Nomenclature des sols genevois

Avec :

γ_a : poids volumique apparent (kN/m^3)
ϕ' : angle de frottement interne effectif caractéristique (°)
c' : cohésion effective caractéristique (kPa)
c_u : cohésion non drainé caractéristique (kPa)
E : module de compressibilité (MPa)

7 SUIVI DES DÉFORMATIONS

7.1 Relevé géomètre

Rapidement après sa construction, le bloc A a montré des signes visibles de déformation.

Dès 1992, des points de nivellement de précision ont été installés en périphérie du bâtiment pour suivre ces mouvements.

La position de ces points est donnée en Figure 6 ci-après.

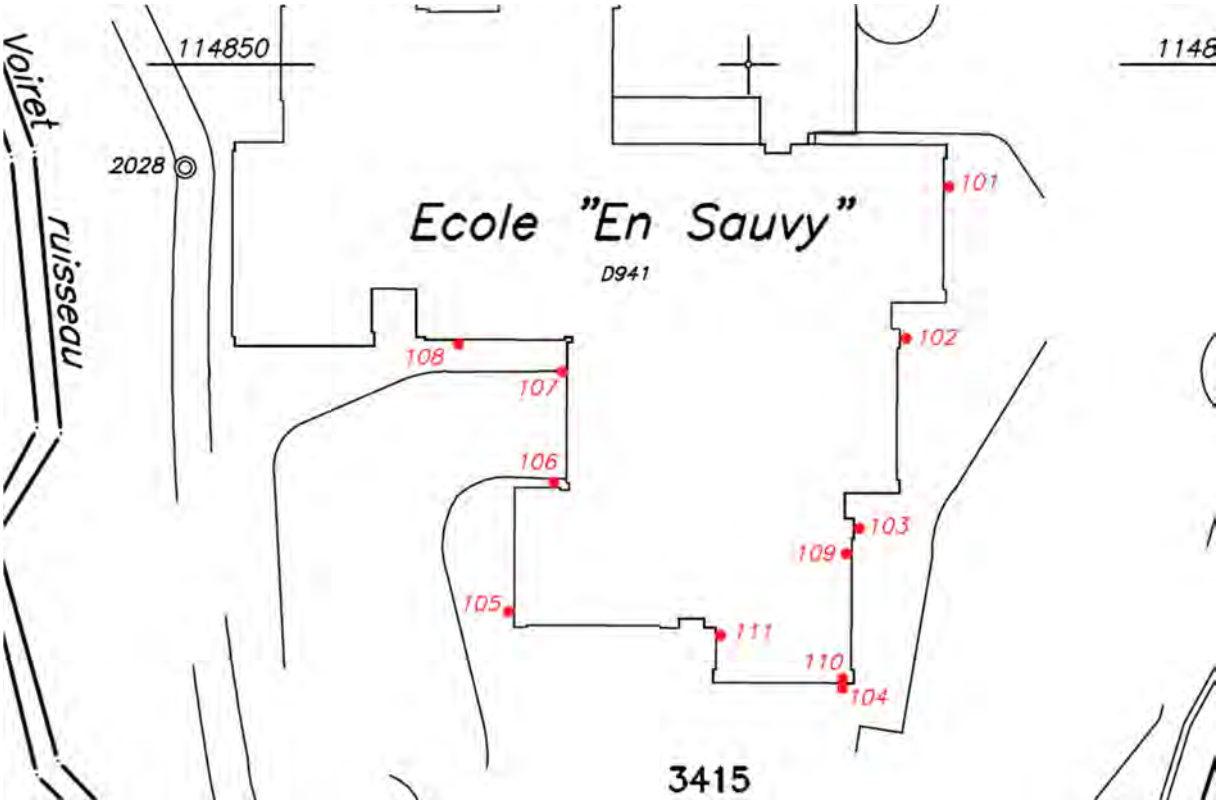

Figure 6 : Position des points de nivellement de précision

Des relevés ponctuels ont eu lieu en 1992, 1993, 2006 et 2008 afin de suivre l'amplitude des déformations au droit de chaque point. En 2009, ces relevés ont été accompagnés d'un rapport sur l'état structurel du bâtiment.

Un nouveau relevé (cf. Annexe F) a été effectué le 12.08.2021.

7.2 Analyse des résultats

7.2.1 Déformations relevées depuis la mesure initiale

En premier lieu, il est intéressant d'étudier l'évolution de la déformation des différents points au cours du temps. Le graphique ci-après représentation l'évolution de la déformation depuis l'état initial.

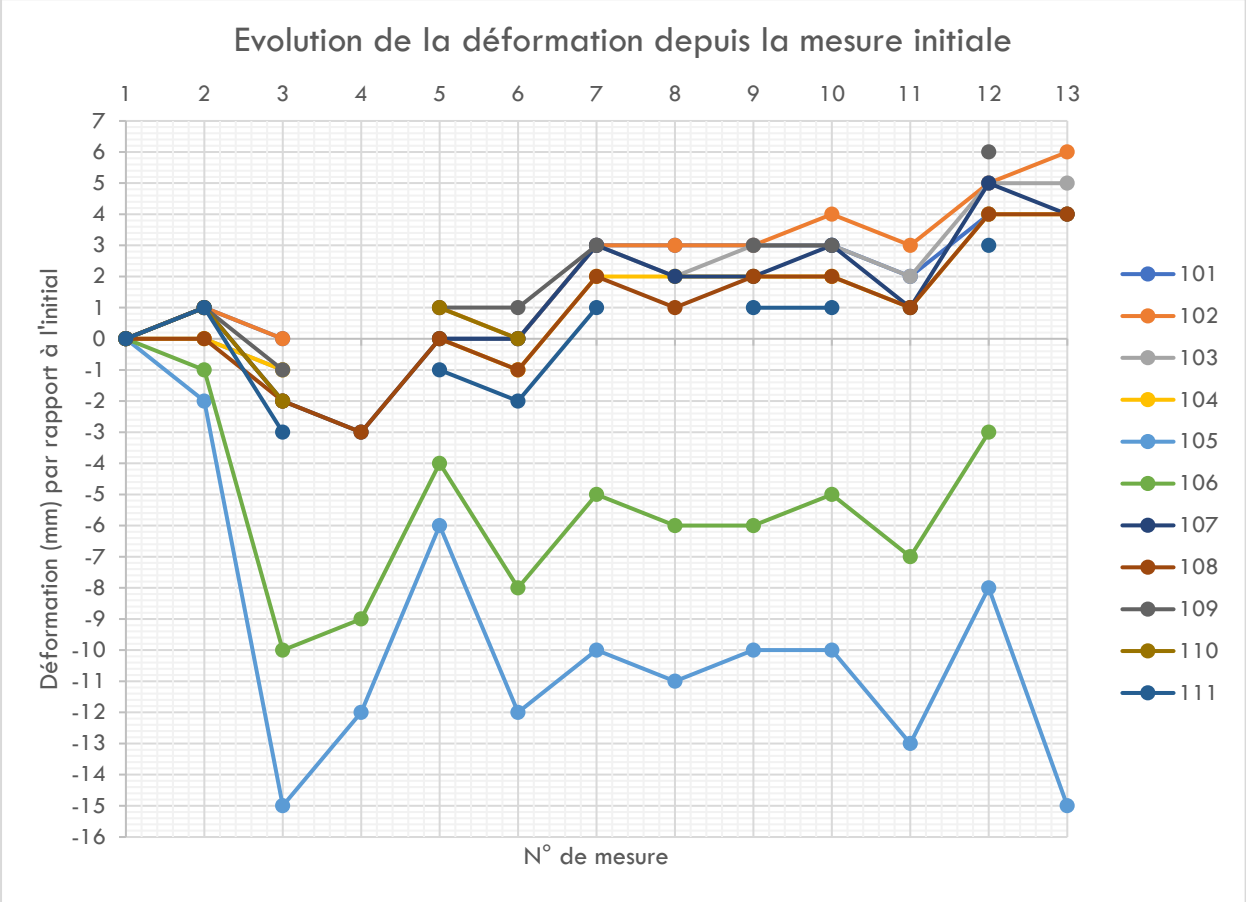

Ce graphique met en évidence deux comportements. Tous les points à l'exception des n° 105 et 106 ont tendance à varier autour de la valeur initiale, voire de se soulever (valeur de déformation positive). Les points 105 et 106 mettent également en évidence une variation cyclique mais avec tendance nette au tassement (valeurs de déformation négative).

7.2.2 Ecart type de valeurs mesurées

Afin d'évaluer l'activité des déformations au droit de chaque point, il est pertinent de calculer l'écart type. L'écart type sert à mesurer la dispersion d'un ensemble de valeurs autour de la moyenne. Le graphique ci-après représente l'écart type par point.

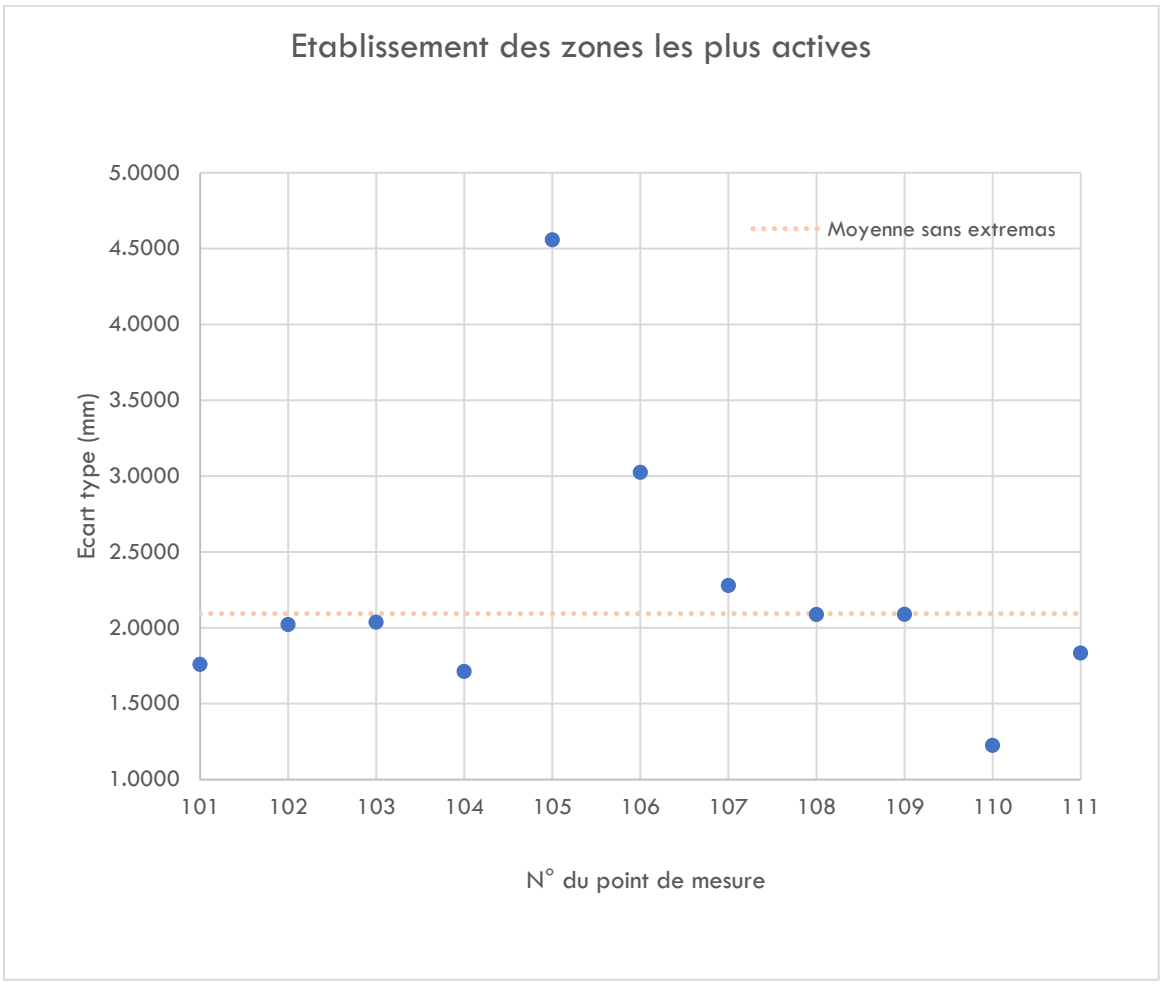

En faisant abstraction des valeurs extrêmes (points 105 et 110) la moyenne des écarts type vaut 2.09 mm. Seuls les points 105, 106 et 107 sont supérieurs à cette moyenne. Ils caractérisent donc les zones les plus actives de l'ouvrage.

7.2.3 Amplitude maximale des déformations

Il est également pertinent d'étudier l'amplitude maximum des déformations par point. Le graphique ci-après illustre cet élément.

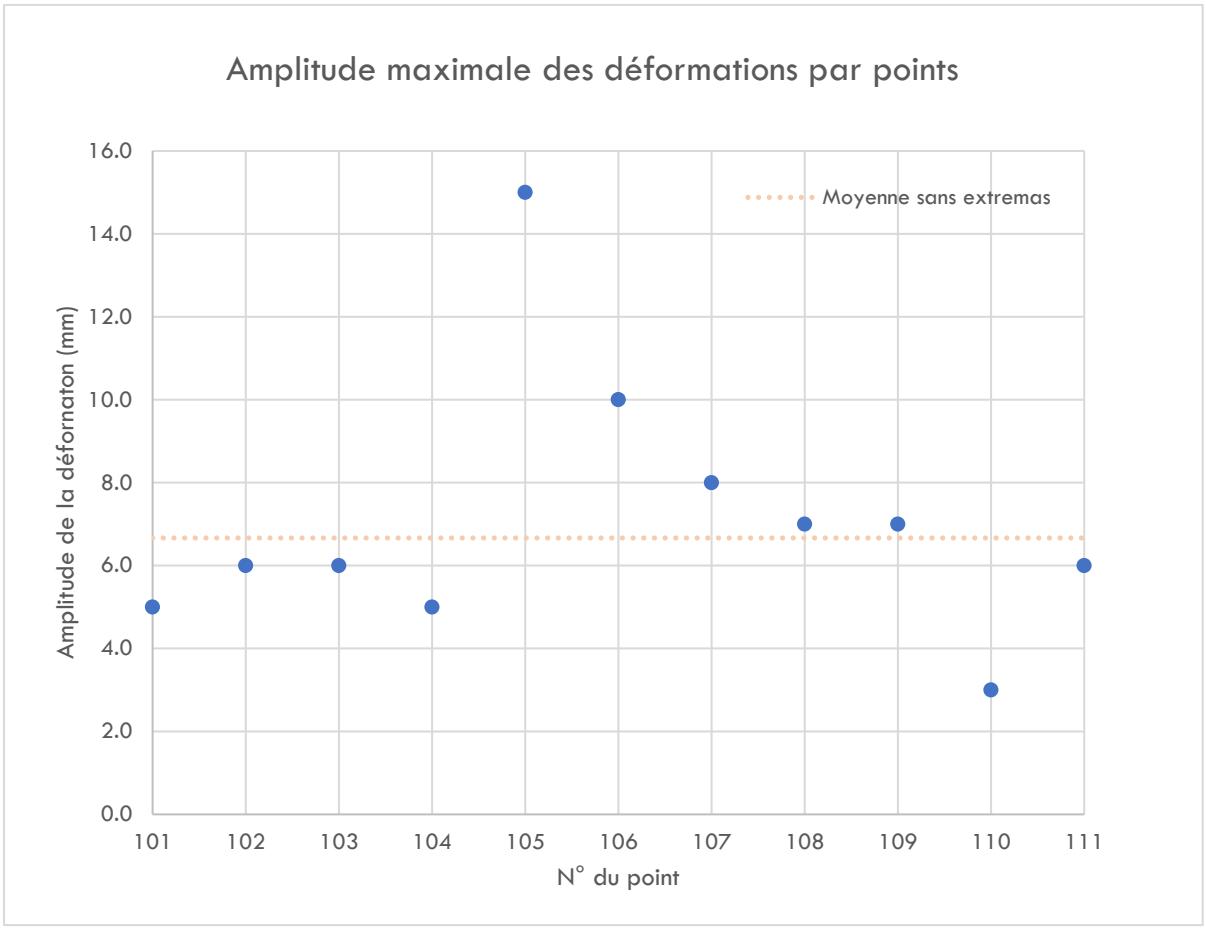

En faisant abstraction des valeurs extrêmes (points 105 et 110) la moyenne des amplitudes maximales vaut 6.7 mm. Seuls les points 105, 106 et 107 sont nettement supérieurs à cette moyenne.

7.3 Interprétation

Le paragraphe précédent met en évidence deux phénomènes :

- Le premier, celui de retrait gonflement, qui caractérise des zones sujettes à des soulèvements et des affaissements cycliques en lien avec la variation de la teneur en eau des sols de fondation. Ce phénomène est responsable de mouvements de quelques millimètres au sein de la structure.
- Le second phénomène observé est celui du tassement par consolidation. Les sols de fondation, argileux et peu-consolidés, dissipent sous l'effet de la charge de la structure les surpressions interstitielles. Ce phénomène est d'autant plus lent que les sols sont faiblement perméables. Il est responsable de mouvements de l'ordre du centimètre.

Les points 105,106 et 107caractérisent les zones les plus actives en termes de déformation de l'ouvrage. L'ensemble de ces points se situent à l'Ouest de l'ouvrage (cf. Figure 7).

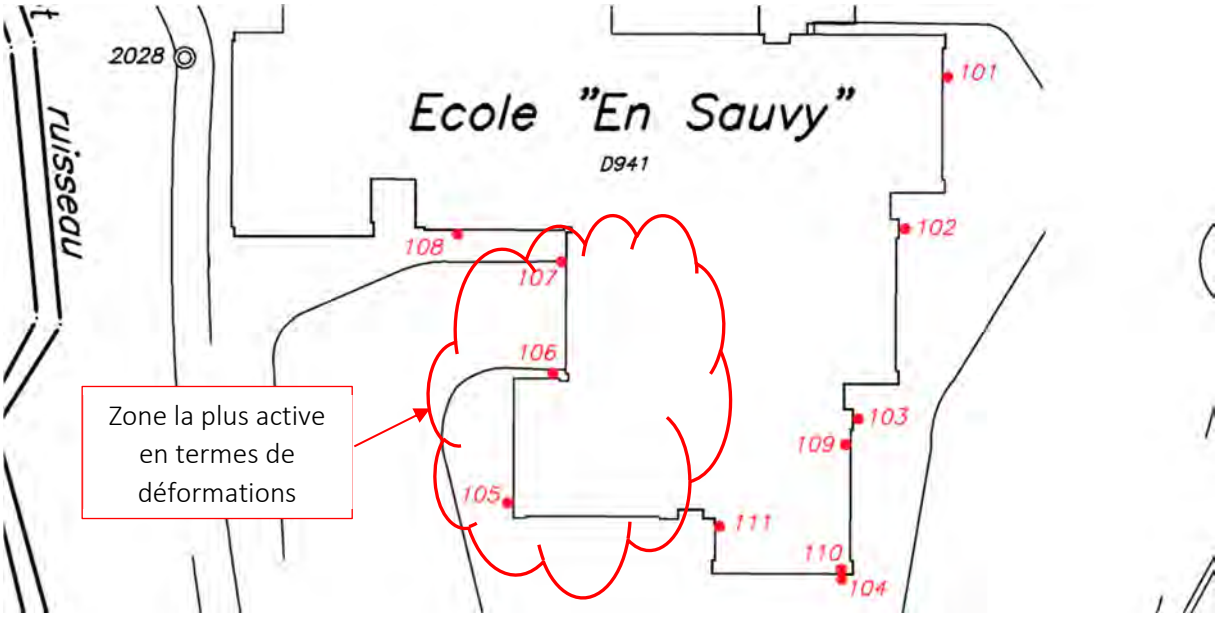

Figure 7 : Situation de la zone la plus active en termes de déformation.

Le point 105 met en évidence un ouvrage non stabilisé. Depuis la dernière mesure en 2008 l'ouvrage a tassé de 7 mm supplémentaires.

L'explication de cette variation d'Est en Ouest du comportement de la structure peut être attribué à la géométrie et à l'environnement de la construction.

Les fondations à l'Ouest s'établissent à environ 5 m de profondeur tandis qu'à l'Est elles s'établissent à environ 1.45 m de profondeur. On remarque que les zones où l'amplitude est maximale se situent dans le secteur où les fondations sont faiblement enterrées. En effet, dans ces zones les terrains de fondation subissent des variations de teneur en eau plus importantes au cours des saisons. De plus, la différence entre le poids des terres excavés lors de la construction et le poids apporté par la structure est plus faible à l'Est qu'à l'Ouest.

Il est probable également que l'arbre et les arbustes dans une moindre mesure présents le long des façades contribuent aux tassements au travers de l'assèchement des sols de fondation superficiels.

8 CONTRÔLE CAMÉRA

8.1 Zones investiguées

Compte tenu des importantes déformations relevées et de la sensibilité des sols de fondation à la variation de teneur en eau, un contrôle caméra a été effectué dans la zone du cabinet dentaire.

Les tronçons investigués sont rappelés dans la figure ci-après.

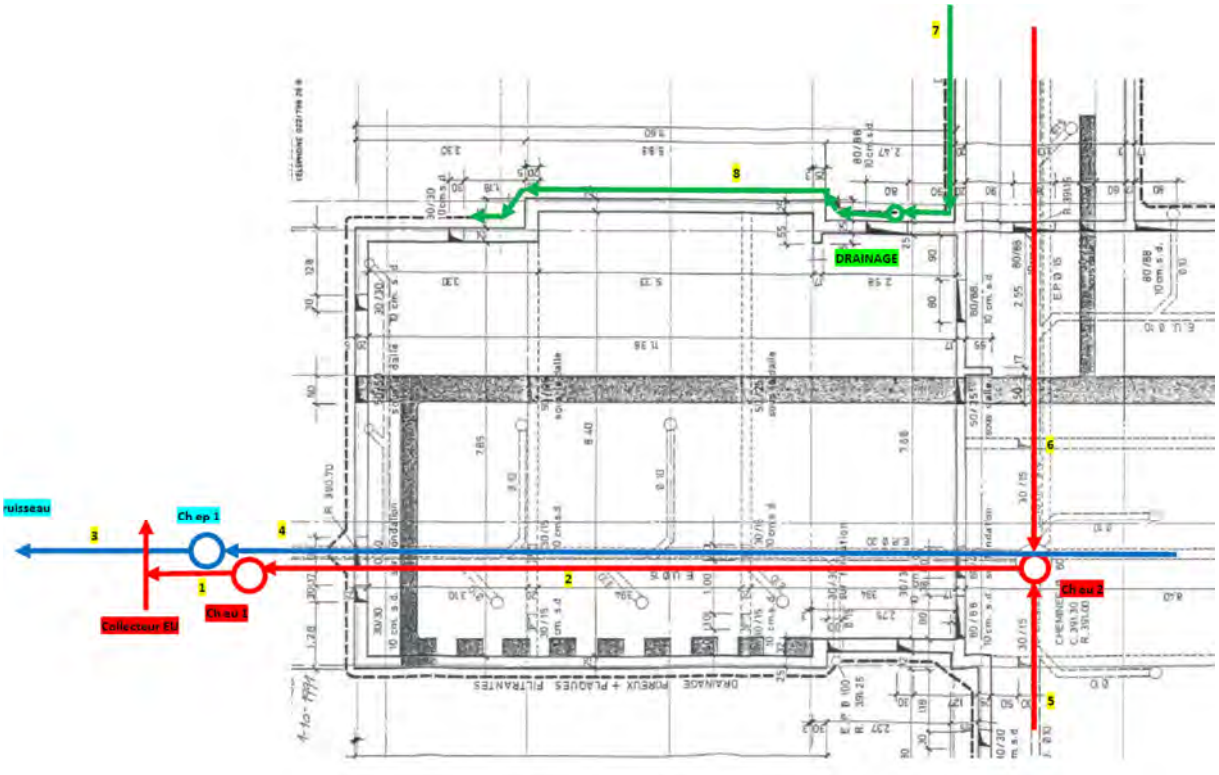

Figure 8 : Contrôle caméra - Zones investiguées

8.2 Résultats de l'investigation

8.2.1 Canalisations EU

Les canalisations d'eau usées sont en béton. C'est au sein du tronçon numéro 2 que l'on retrouve le plus d'anomalies. En effet au sein de cette portion on retrouve :

- de nombreuses fissures radiales et longitudinales avec défaut d'étanchéité

- de nombreuses radicelles aux joints des tuyaux

- des traces de mise en charge et quelques contre pente.

Bien que les tronçons n° 5 et 6 ne sont pas exempt de toute anomalie, ils présentent néanmoins un état moins dégradé.

8.2.2 Canalisations EC

Les canalisations d'eaux claires sont en béton. C'est au sein du tronçon numéro 4 que l'on retrouve le plus d'anomalies. En effet au sein de cette portion on retrouve :

- de nombreuses fissures radiales et longitudinales avec défaut d'étanchéité

- de nombreuses radicelles aux joints des tuyaux

- quelques dépôts dur et contre pente.

Les tronçons n° 3, 7 et 8 ne sont pas exempt de tout anomalie mais présentent néanmoins un état moins dégradé.

8.3 Interprétation

Le contrôle caméra a mis en évidence un réseau d'assainissement vétuste présentant de nombreux défauts dont des problèmes d'étanchéité. Après visite du vide sanitaire, les différentes fuites notamment aux joints des tuyaux ne semblent pas fournir des quantités d'eau significatives pouvant être à l'origine des tassements de l'ouvrage.

Les contres pentes observées au sein des tronçons n°2 et 4 ainsi que les différentes fissures radiales et longitudinales sont donc très probablement des conséquences des tassements du bloc A.

9 RECOMMANDATIONS

9.1 Généralités

Afin de stabiliser l'ouvrage vis-à-vis des déformations un renforcement des fondations à l'Ouest est nécessaire.

Ces travaux seront réalisés en périphérie du bâtiment depuis l'extérieur. Ils devront être précédés par une phase d'abatage de l'arbre et des arbustes situés proche où dans l'emprise des travaux (cf. Figure 10).

Ces travaux doivent faire l'objet d'une autorisation préliminaire de la part de l'OCAN.

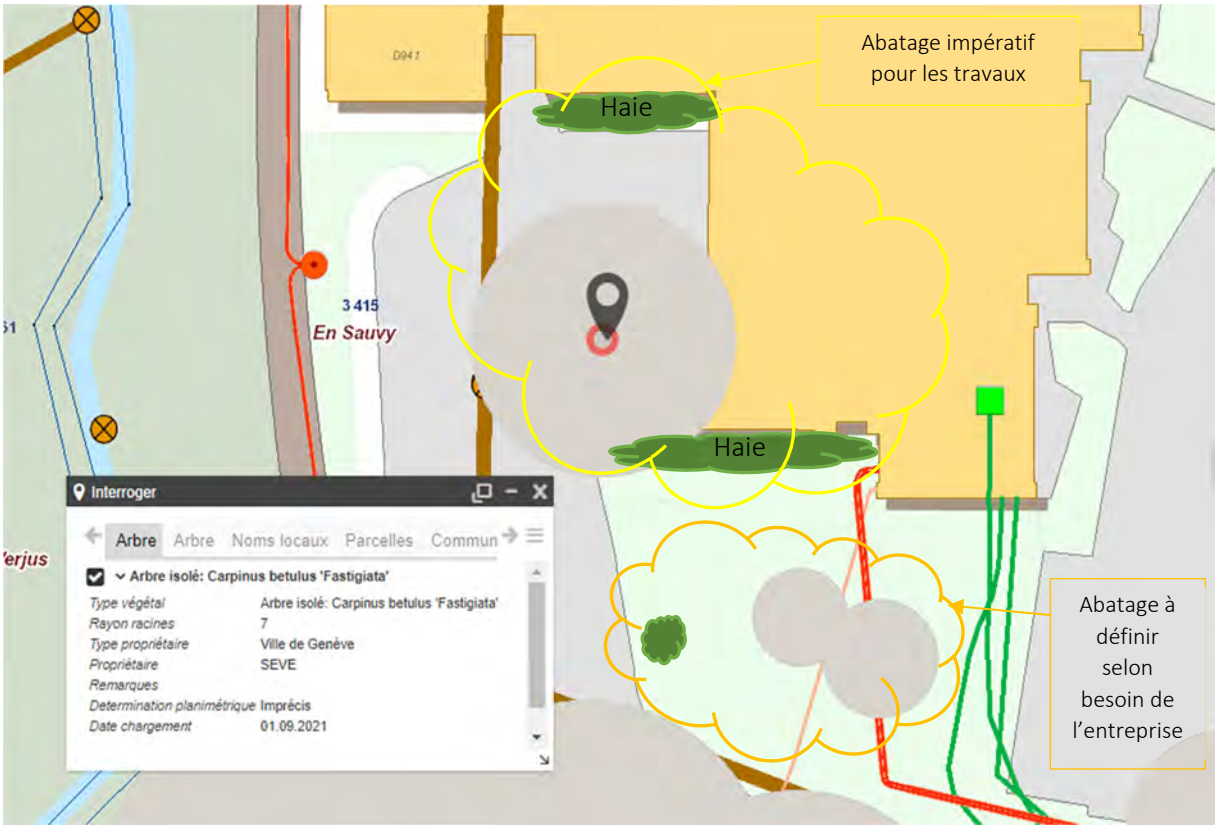

Figure 10 : Arbres en conflit avec les travaux projetés

9.2 Excavation

Les travaux de terrassements devraient se limiter à la mise en place des têtes des micropieux en pied de fondation. Ils devront permettre la mise en place d'éléments de liaisons avec la structure existante.

Ils intéresseront donc une tranche de sol d'au maximum 1.5 m de hauteur et concerneront pour l'essentiel soit les remblais périphériques des sous-sols soit les remblais de l'infrastructure de la voie d'accès en enrobé. Il sera possible également de rencontrer localement les formations de retrait argileuses.

Pour ces terrassements, des talus peuvent être dressés. Ils pourront avoir une pente de 1/1 pour une hauteur maximale de 1.5 m.

Les talus devront être protégés après la creuse par une bâche de protection.

Lors de l'excavation et pendant toute la durée du chantier, un soin particulier devra être apporté à l'évacuation des eaux de sources et météoriques. Une modification significative de la teneur en eau contenue par le sol de fondation entrainerait de nouvelles déformations au sein de la structure. Les eaux devront être évacuées sans délais et ne devront pas stagner en fond de fouille.

Des remblais ont été découverts lors des sondages. Ils devront être évacués dans une décharge adaptée (voir §5.1.3)

Le suivi des terrassements sera réalisé par un ingénieur géotechnicien.

9.3 Fondation

Les renforcements des fondations devront être réalisés par micropieux. Afin de reprendre les efforts en lien avec les phénomènes de retrait/gonflement, les micropieux devront fonctionner aussi bien en traction qu'en compression.

Ces micropieux seront scellés dans les formations du retrait würmien. Une longueur libre de 2.0 m sous les fondations devra être respectée. Elle permettra de reporter les charges en profondeur et d'avoir suffisamment de couverture pour réaliser les injections.

Pour le dimensionnement des micropieux, on retiendra :

- un diamètre de forage minimum de 178 mm

- une longueur libre de 2.0 m

Les valeurs de résistance à retenir au stade de l'avant-projet sont synthétisées dans le tableau ci-après :

Longueur libre	Longueur scellée	Résistance à la compression
L_l (m)	L_s (m)	$R_{c;d}$ (ELU) (kN)
2	6	120
	8	160
	10	200
	12	240
	14	280
	16	320

Tableau 4 : Capacité portante des micropieux

En fonction de l'armature des micropieux retenu par l'ingénieur, il sera peut-être nécessaire de vériner les micropieux pour compenser le raccourcissement élastique de ces derniers.

Ces valeurs sont à considérer pour des fondations suffisamment espacées sans effet de groupe. Des réductions sur les capacités portantes sont à appliquer si l'espacement des fondations est inférieur à 3 diamètres.

9.4 Gestion des eaux

9.4.1 Etanchéité de l'ouvrage

Aucune étanchéité n'a été relevé au droit du sondage de fondation. Un enduit bitumineux et un doublage en plots creux étaient disposés le long des murs périphériques enterré afin d'assurer la protection du vide sanitaire contre l'humidité. Après visite du vide sanitaire, ce dispositif semble efficace et il conviendra de conserver ces éléments ou de les remplacer par des dispositifs tout aussi performants lors de travaux.

9.4.2 Assainissement

Le réseau d'assainissement montre des signes de vieillissement. Sous l'effet des déformations et des années écoulées de nombreux joints ne sont plus étanches et quelques éléments comme des racines perturbent les écoulements.

Lors des travaux il conviendra de chemiser depuis l'intérieur les réseaux EU et EC actuels afin d'améliorer leur fonctionnement. On profitera de cette intervention pour :

- nettoyer l'intégralité des canalisations du secteur

- réparer le fond de la chambre EC situé au niveau de la voirie d'accès.

9.4.3 Drainage

L'ouvrage actuel ne présente pas de signe de dysfonctionnement notable du réseau de drainage. Il conviendra lors des travaux de conserver le système existant ou le cas échéant de le remplacer à l'identique dans les zones impactées par les travaux.

10 SYNTHÈSE

§5.1.1 Stratigraphie

Formation	NSG	Profondeur toit (m)	Profondeur base(m)	Remarques
Terre végétale	1.1	0.00	0.20	
Sous-couche arable	1.2d	0.20	0.30	
Retrait limono-argileux consolidé	$6e_1$	0.30	1.25	
Retrait limono-argileux non consolidé	$6e_{12}$	1.25	2.00	
Retrait limono-argileux non consolidé	$6e_2$	2.00	~80 m	Base non relevée
Alluvion Ancienne	9a	~80 m		

§5.1.2 Classe de sol de fondation

Classe de sol au séisme : D

§5.1.3 Pollution

Non référencé au cadastre des sites pollués. Présence de remblais constaté

§5.2.1 Nappe phréatique et venues d'eau

Pas de nappe superficielle. Nappe profonde du Genevois

§5.2.2 Secteur de protection des eaux et des puits

Secteur B de protection des eaux

§9.1 Généralités

Abattages nécessaires — Autorisation de l'OCAN nécessaire

§9.2 Excavation

Talus : — Pente 1/1, hauteur maximum : 1.5 m

§9.3 Fondation

Micropieux — Longueur libre : 2 m
Longueur scellée suivant résistance attendue.

§9.4 Gestion des eaux

Drainage de l'ouvrage à conserver.
Nettoyage et chemisage du réseau d'assainissement EU et EC recommandé.

Carouge le 28.09.2021

Perreten et Milleret

Romain LINGAT



ANNEXE I

TERMINOLOGIE UTILISÉE POUR LA DESCRIPTION DES SOLS.

COMPACITE (Sols à grains grossiers)
selon EN ISO 14688-2

Compacité	Densité relative D_r, (%)	Indice de pénétration standard N_{SPT} (-), cps/30 cm
Très lâche	< 15	0 - 4
lâche	15 - 35	4 - 10
moyennement dense	35 - 65	10 - 30
dense	65 - 85	30 - 50
très dense	> 85	> 50

CONSISTANCE (Sols à grains fins)
selon EN ISO 14688-1

Consistance	Résistance à la compression uniaxiale q_u/q_{up} (kN/m^2)	Résistance au cisaillement non drainé, s_u (kN/m^2)
Très mou	< 25	< 12.5
Mou	25 à 50	12.5 - 25
Ferme (tendre)	50 à 100	25 - 50
Ferme (très / raide)	100 à 200	50 - 100
Dur	200 à 400	100 - 200
Très dur	>400	> 200

PLASTICITE des sols fins

	Indice de plasticité Ip (-)
non plastique	0 - 4
peu plastique	4 - 7
assez plastique	7 - 10
plastique	10 - 20
très plastique	>20

Perreten et Milleret
21, rue Jacques Grosselin – 1227 Carouge GENEVE
☎+ 41 22 309.49.30 ✉info@pmsa.ch

ANNEXE II

NOMENCLATURE DES SOLS GENEVOIS

Perreten et Milleret
21, rue Jacques Grosselin – 1227 Carouge GENEVE
☎+ 41 22 309.49.30 ✉info@pmsa.ch

FACIES GEOLOGIQUE

Faciès, dénomination

1	Sol	
	1.1 Horizon A : terre végétale	HOLOCENE
	1.2 Horizon B : sous-couche arable	
2	Remblais	
3	Colluvions (ruissellement, palustre)	
4	Alluvions de terrasses	
5	Dépôts lacustres (tourbe, craie, limon)	WURM
6	Formations du retrait glaciaire würmien	
7	Moraine würmienne à cailloux et blocaux alpins	
8	Dépôts intramorainiques würmiens	
9	Cailloutis morainiques profonds : Alluvion ancienne	
10	Interglaciaire Riss-Würm	
11	Formations du retrait glaciaire attribuées au Riss	RISS
12	Moraine attribuée au Riss	
13	Dépôts intramorainiques attribués au Riss	
14	Molasse grise à gypse	CHATTIEN sup.
15	Molasse rouge	CHATTIEN inf.

PHASES GEOTECHNIQUES

a	graveleuse
b	sableuse (gréseuse)
c	limoneuse
d	limono-argileuse
e	argileuse (marneuse)
f	crayeuse

INDICES

1	Dépôt consolidé
12	Dépôt semi-consolidé
2	Dépôt peu ou non consolidé
3	Couche altérée

Les numéros renvoient à des faciès géologiques.
Les lettres à des phases géotechniques.
Les indices à la consolidation du sol.

ANNEXE A

PLANS D'ARCHIVE DE L'OUVRAGE EXISTANT (ÉCHELLE RÉDUITE)

Ville de Lancy
Municipalité de Lancy
Genève

Dossier n° 1 XXX

Ecole en Sauvy
40, Av. du Curé-Baud
1212 Grand-Lancy GE

Plan du 1er Sous-sol

Echelle 1 : 100
Date : 13.01.2012
Dessin : mbeyer
Rep. : +

Indice/date :

Service des travaux et constructions
Ville de Lancy
41 route de Chancy
1212 Grand-Lancy
Tél. 022 / 706 15 11
Fax 022 / 706 15 59

AXES

55 2.75 2.75 2.75 55

Salle de gym
Basin de natation
Entrée
Bureau
Douches
Douches Douches
Gym
Vest. Tables
Vest. Lingerie
Vest. hommes
Vest. femmes
Douches
Douches
WC F.
WC H.
Accès bassin
Cabine
Cabine
Cabine

E.S.L. A	ECOLE EN SAUVY sur LANCY	
7098	ECOLE ENFANTINE - 1ère ETAPE	
2 a	FONDATIONS	COFFRAGE

EGH. 1/50 - 1/20	ROGER PERRETEN	P. WALTENSPUHL
DATE 30 - 4 - 71	PIERRE MILLERET	PROFESSEUR E.P.F.
DIM. 1.32 x 84	ING. CIVILS DIPL. S.I.A.	ARCHITECTE F.A.S.
DESS. Barbara:	22, AV. VIBERT - TEL. (022) 42.49.30	INGENIEUR S.I.A.
VER.	1227 - CAROUGE - GENEVE	CAROUGE - GENEVE
MOD. 6 MAI 1971		
MOD.		

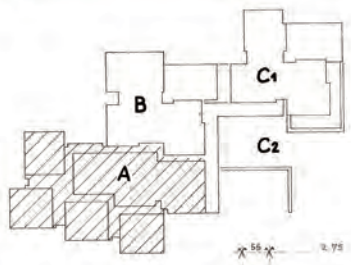

Cotation en coordonnées

Remarques

- Niveau ± 0.00 = 396.00
- Niveaux indiqués en plan = dessus de semelles
- Voir Plan d'Architecte
- Sous toutes les semelles : 5cm de Béton maigre + éventuellement, 10 à 30 cm de tout-venant de gravière non lavé, bien compacté
- Sous radier = 10 cm de béton maigre, sauf indications contraires
- Béton C.P. 300 pour toutes les semelles
- Semelles continues = ep. 25 +5
- Semelles ⊕ = ep. 30 +5
- Semelle isolée P2 = ep 45 +5

COUPE A.A ⊕ = ep. 30+5

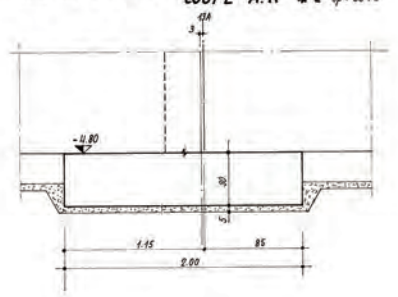

COUPE B.B

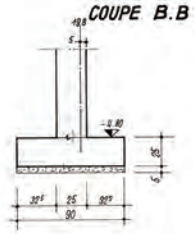

COUPE D.D

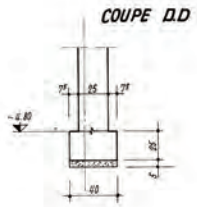

P.1

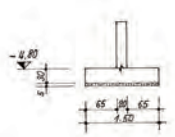

P.2

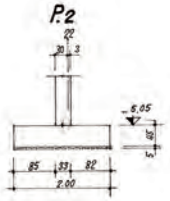

COUPE C.C

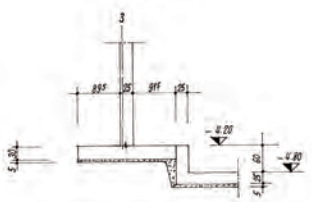

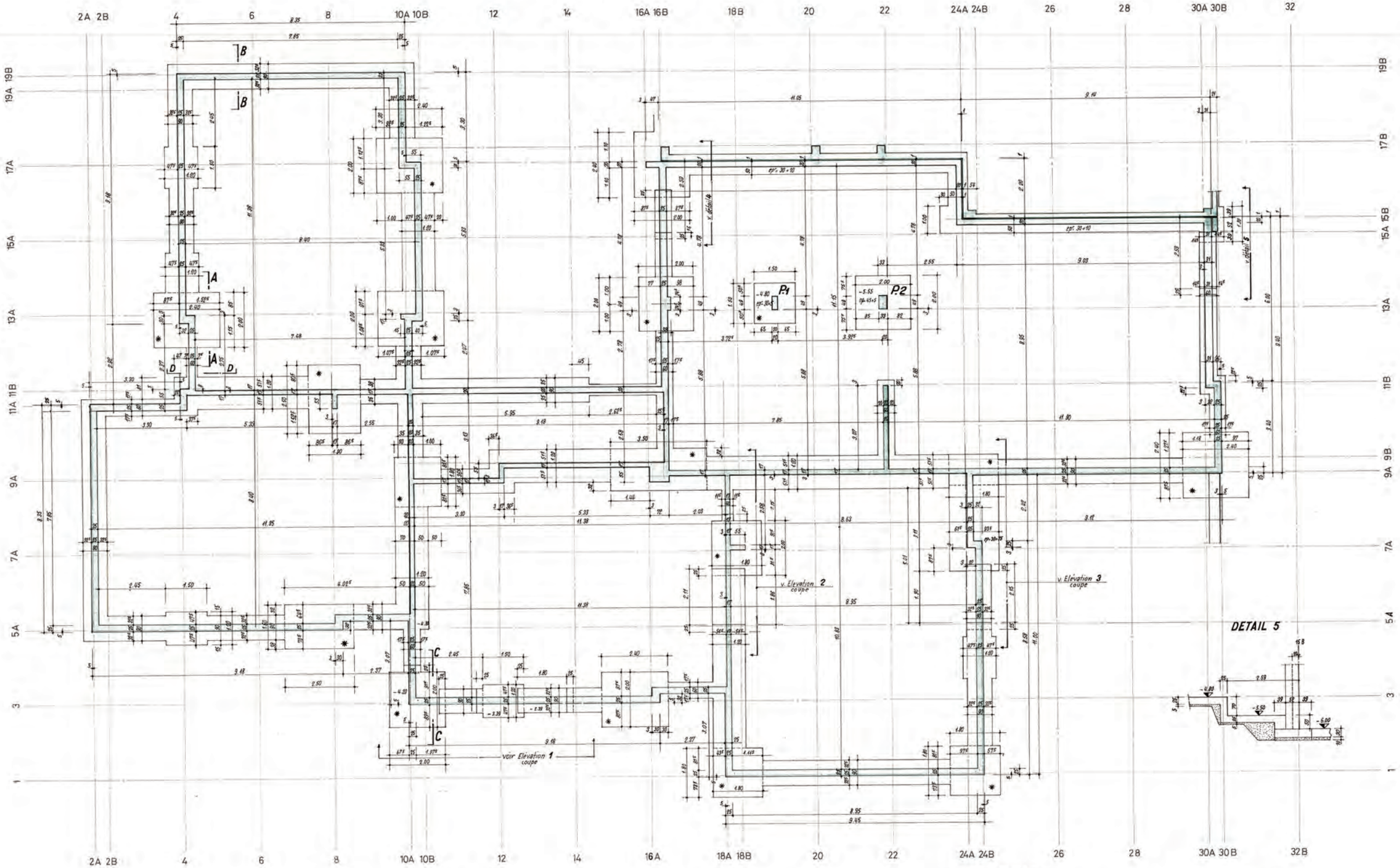

ELEV. 1

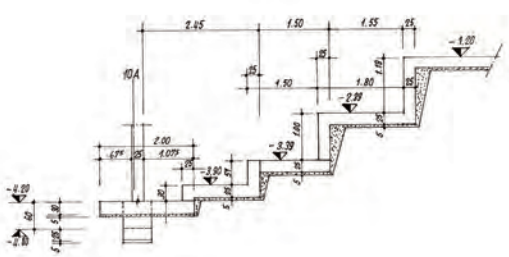

ELEV. 2

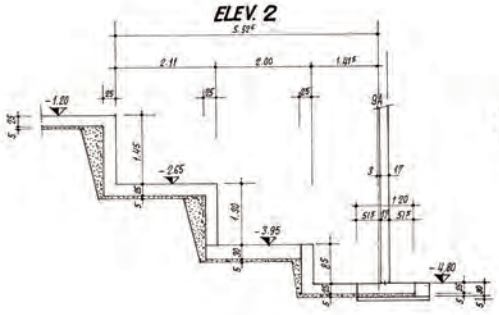

ELEV. 3

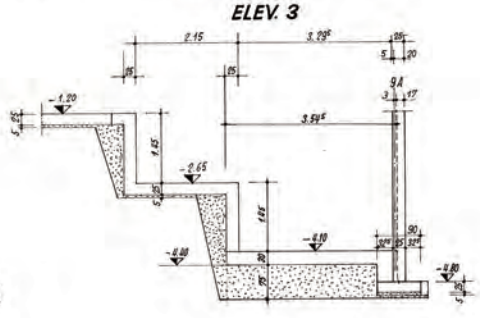

DETAIL 4

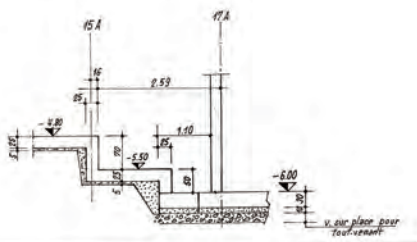

DETAIL 5

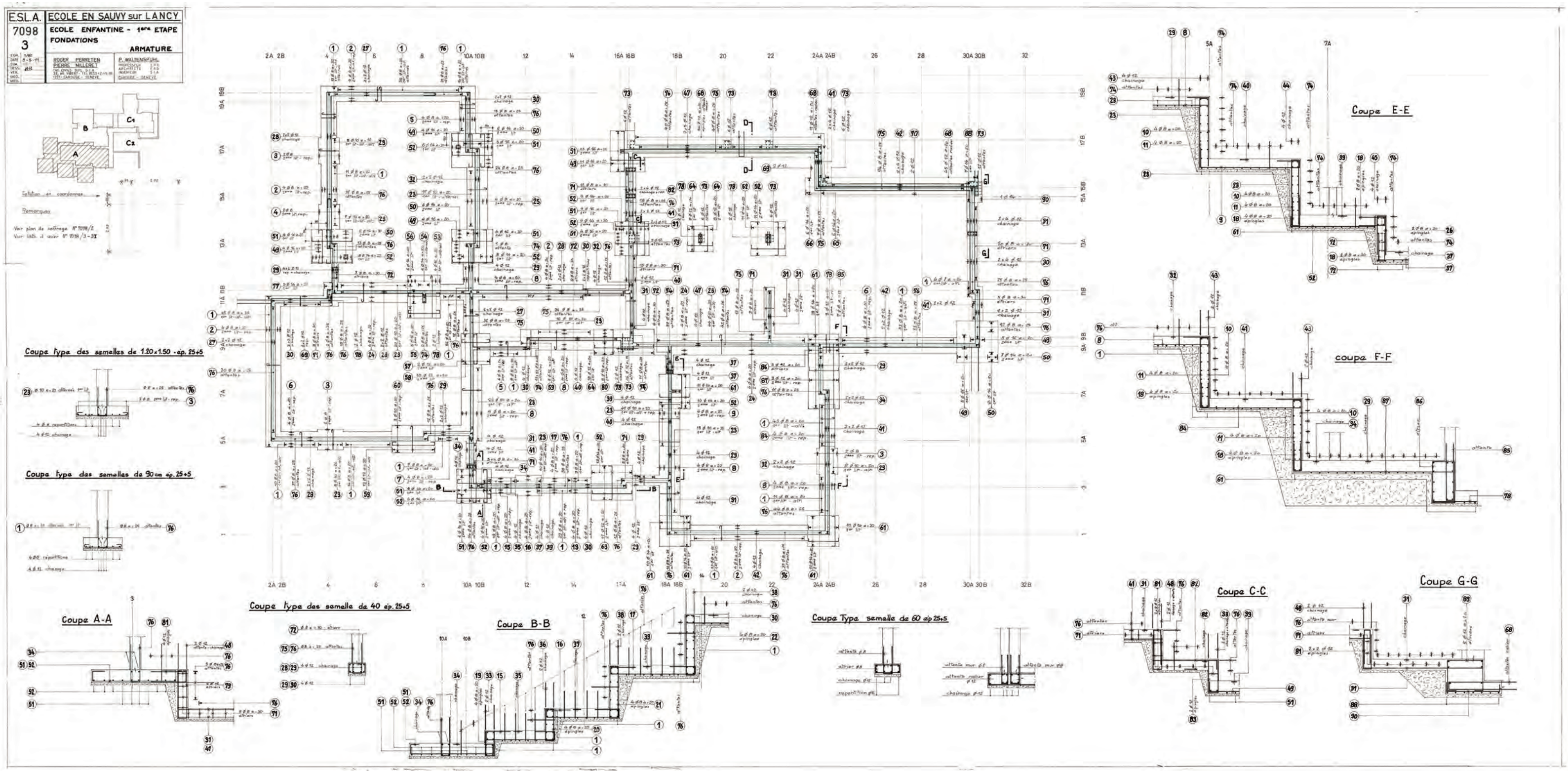
E.S.L.A.
7098
3
ECOLE EN SAUVY sur LANCY
ECOLE ENFANTINE - 1ère ETAPE
FONDATIONS
ARMATURE
ROGER PERRETEN
PIERRE MILLERET
P. WALTENSPUHL
Coupe type des semelles de 1.20×1.50 - ép. 25+5
Coupe type des semelles de 90 cm ép. 25+5
Coupe A-A
Coupe type des semelle de 40 ép. 25+5
Coupe B-B
Coupe Type semelle de 60 ép 25+5
Coupe C-C
Coupe E-E
coupe F-F
Coupe G-G

E.S.L.A	ECOLE EN SAUVY sur LANCY
7098 4	MURS S-SOL (1. étape) COFFRAGE

ECH. 1:50
DATE 29 AVRIL 1971
DIM. 71x 124
DESS. A.B
VER.
MOD.
MOD.

ROGER PERRETEN PIERRE MILLERET ING. CIVILS DIPL. S.I.A. 22, AV. VIBERT - TEL.(022)42.49.30 1227 - CAROUGE - GENEVE.	P. WALTENSPUHL PROFESSEUR E.P.F. ARCHITECTE F.A.S. INGENIEUR S.I.A. CAROUGE - GENEVE

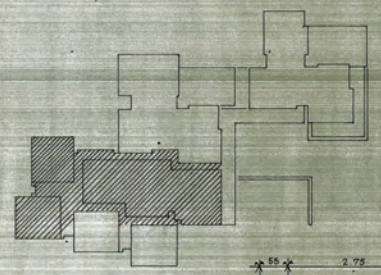

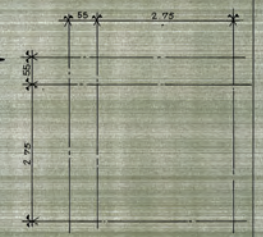

Cotation en coordonnée

Remarques

Remarques: v. plan élevation mur. n°: 7098/5 coffrage = armatures
v. liste des fers n°: 7098/6

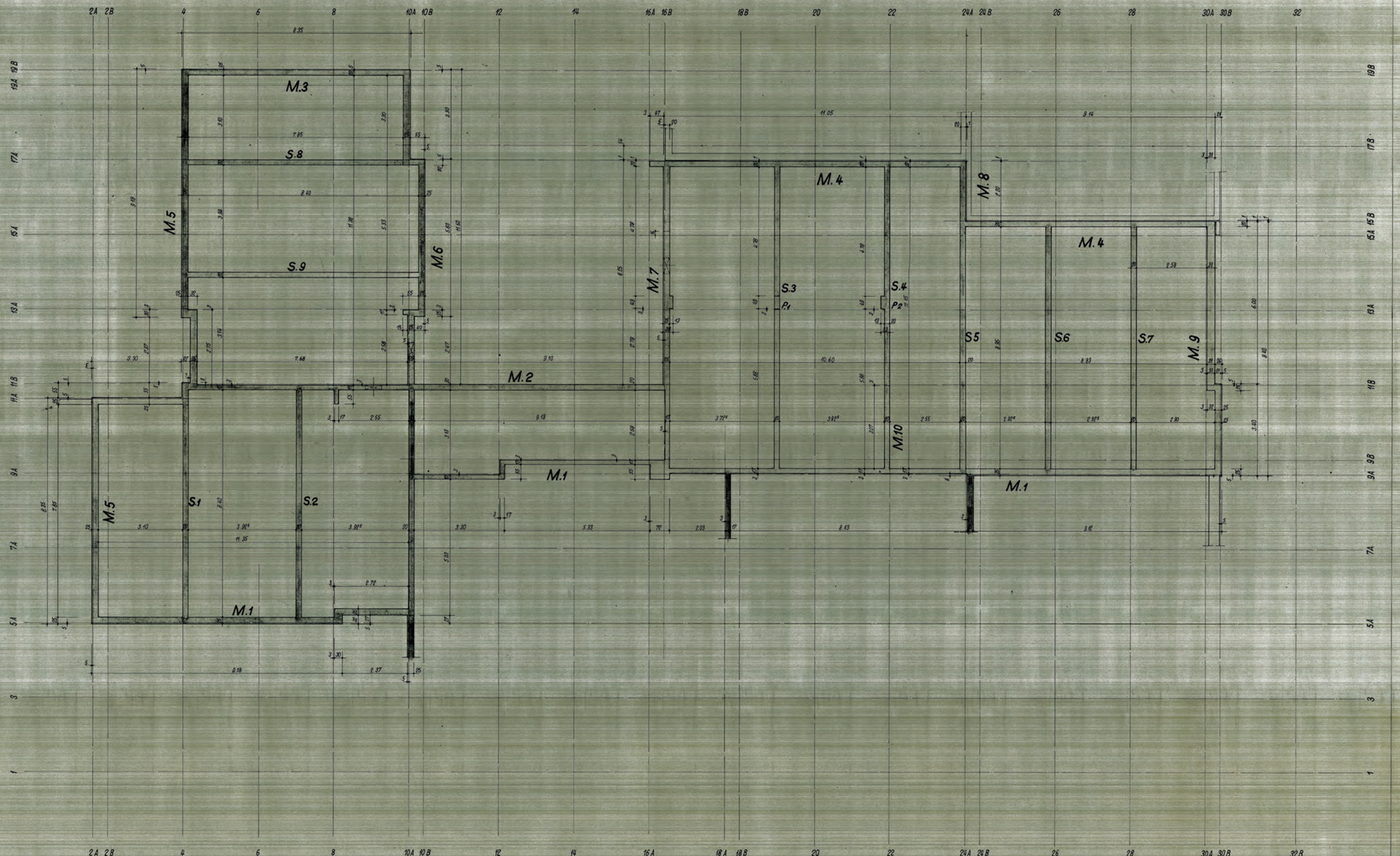

E.S.L. A	ECOLE EN SAUVY sur LANCY
7098	MURS S-SOL . ELEVATION (1 ETAPE)
5	COFFRAGE

ECH.	1:50	
DATE	29 AVRIL 1977	
DIM.	72 x 4.47	
DESS.	A.B.	
VER.		
MOD.	19 MAI 1977	
MOD.		

ROGER PERRETEN
PIERRE MILLERET
ING. CIVILS DIPL. S.I.A.
22, AV. VIBERT - TEL. (022) 42.49.30
1227 - CAROUGE - GENEVE

P. WALTENSPUHL
PROFESSEUR E.P.F.
ARCHITECTE F.A.S.
INGENIEUR S.I.A.
CAROUGE - GENEVE



Cotation en coordonnée

Remarques

Remarques: v. plan 7098/4 implantation murs sous dalle sanitaire
Armatures v. plan 7098/6

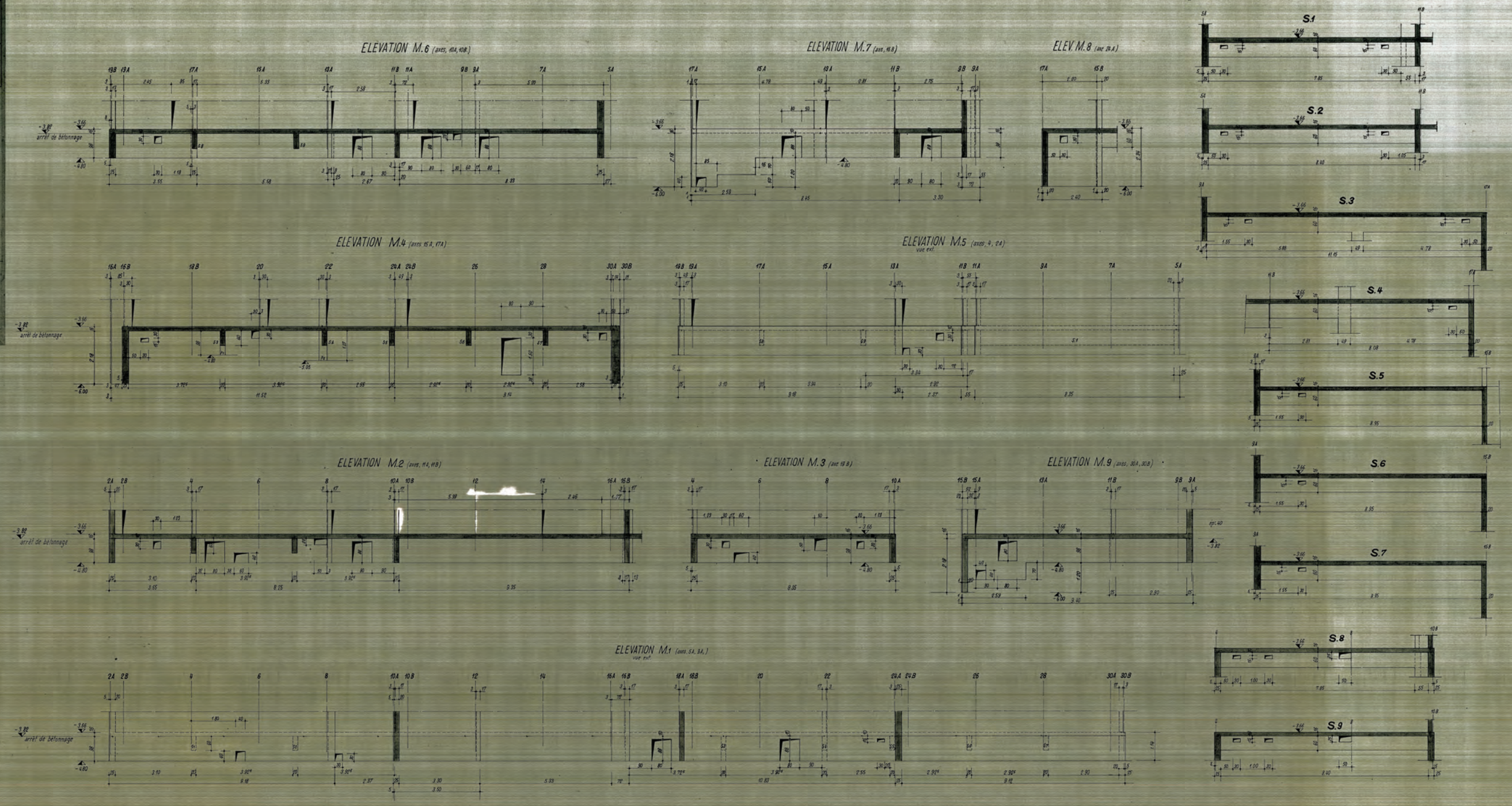

ESL.A	ECOLE EN SAUVY sur LANCY	
7098	MURS S-SOL . ELEVATION (1 ETAPE)	
6	ARMATURES	
ECH. 1:50	ROGER PERRETEN	P. WALTENSPUHL
DATE 29 AVRIL 1971	PIERRE MILLERET	PROFESSEUR T.P.F.
DESS. J.B.	INGENIEURS SPIL S.A.	ARCHITECTE T.A.S.
VER.	22, AV. VIBERT - TEL. (022) 42.49.30	INGENIEUR S.I.A.
MOD.	1227 - CAROUGE - GENEVE	CAROUGE - GENEVE
MOD.		



Coloration en coordonnée

Remarques

Remarques : v. plan 7098/9 implantation murs sous dalle sanitaire
Armatures v. plan 7098/6

ELEVATION M.6 (axes, 15A, 10B.)

ELEVATION M.7 (axe, 14B)

ELEV. M.8 (axe 26A)

ELEVATION M.4 (axes 15A, 17A)

ELEVATION M.5 (axes, 9, 9A)
vue ext.

ELEVATION M.2 (axes, 11A, 11B.)

ELEVATION M.3 (axe 19 B)

ELEVATION M.9 (axes, 30A; 30B)

ELEV. M.10

ELEVATION M.1 (axes, 2A, 2B.)
vue ext.

S.1

S.2

S.3

S.4

S.5

S.6
idem S.5

S.7
idem S.5

S.8

S.9

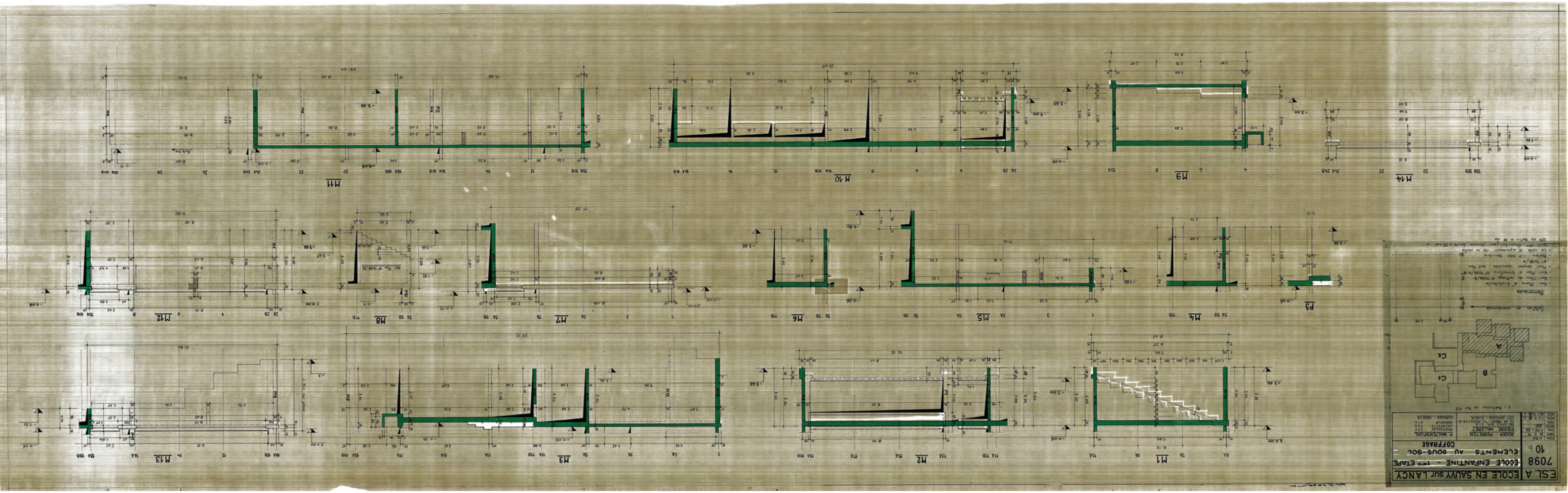
ESL A
ECOLE EN SAUVY sur LANCY
7098
10 b
ECOLE ENFANTINE - 1ère ETAPE
ELEMENTS AU SOUS-SOL
COFFRAGE
ROGER - PERRETEN
PIERRE MALEBET
P. WALTENSPUHL
M1
M2
M3
M4
M5
M6
M7
M8
M9
M10
M11
M12
M13
M14
P3
P2
A
B
C1
C2

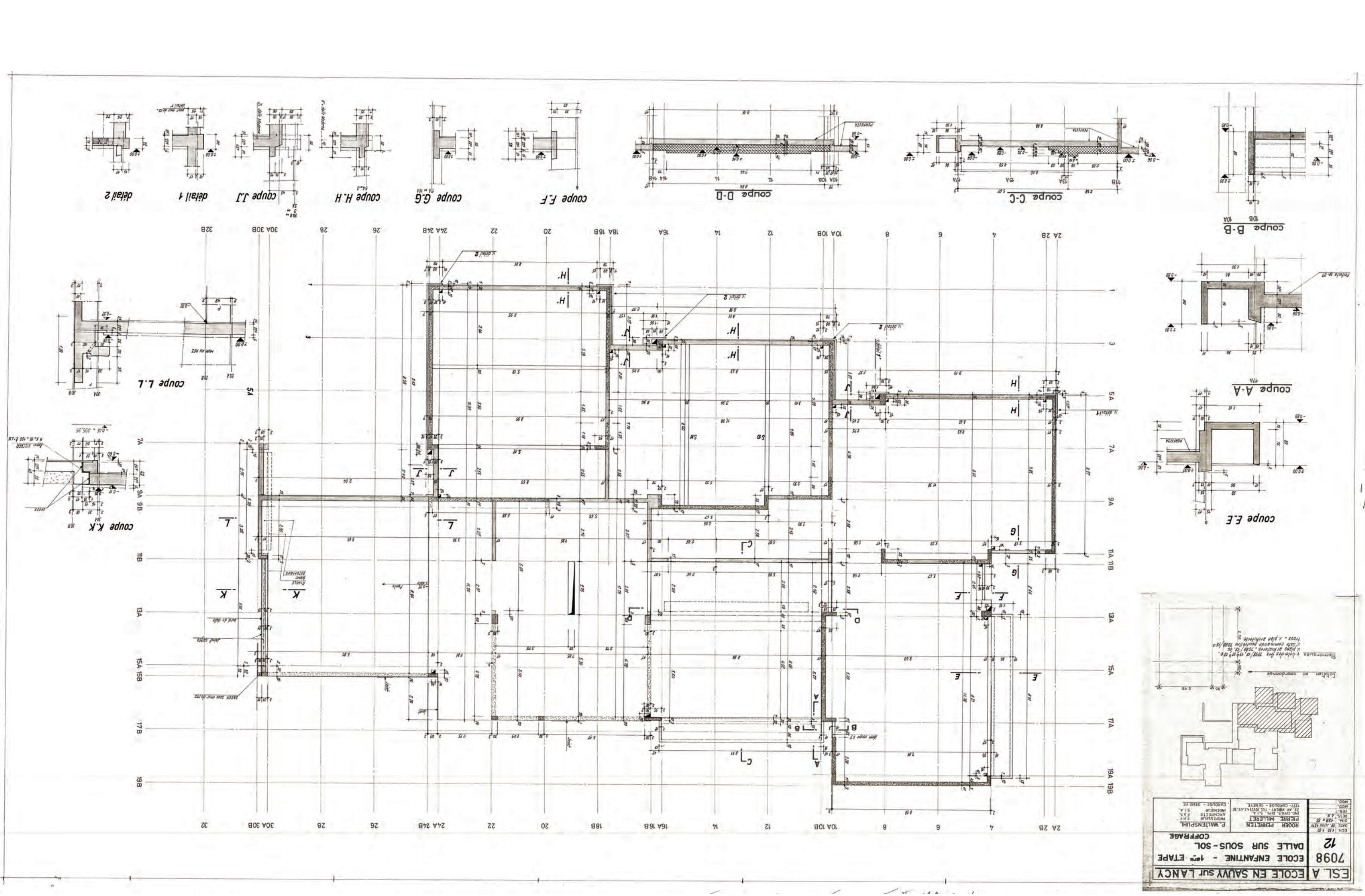
COUPE B-B
COUPE A-A
COUPE E.E
COUPE C-C
COUPE D-D
COUPE E.F
COUPE G.G
COUPE H.H
COUPE J.J
detail 1
detail 2
COUPE L.L
COUPE K.K
2A 2B 4 6 8 10A 10B 12 14 16A 16B 18A 18B 20 22 24A 24B 26 28 30A 30B 32
1 3 5A 7A 9A 9B 11A 11B 13A 15A 15B 17A 17B 19A 19B
ESL A
ECOLE EN SAUVY sur LANCY
7098
ECOLE ENFANTINE - 1ère ETAPE
12
DALLE SUR SOUS-SOL
COFFRAGE
ROGER PERRETEN
PIERRE MILLERET
P.WALTENSPUHL
1227-CAROUGE - GENEVE
CAROUGE - GENEVE

E.S.L. A

7098

16 c

ECOLE EN SAUVY sur LANCY

ECOLE ENFANTINE - 1ère ETAPE
ELEMENTS AU REZ

COFFRAGE

ECH.	1/100-1/50
DATE	6-6-71
DIN.	1.38 x 58
DESS.	[illegible]
VER.	
MOD.	10-6-71 [illegible]
MOD.	17-6-71 [illegible]
	18-6-71 [illegible]

ROGER PERRETEN
PIERRE MILLERET
ING. CIVILS DIPL. S.I.A.
22, AV. VIBERT - TEL (022) 42.49.30
1227 - CAROUGE - GENEVE

P. WALTENSPUHL
PROFESSEUR E.P.F.
ARCHITECTE F.A.S.
INGENIEUR S.I.A.
CAROUGE - GENEVE



Cotation en coordonnée

Remarques

Niveau ± 0.00 = 396.00

Epaisseur Dalle = 26 cm
125 de béton + 38 de pavotex

Voir Plan d'Architecte N° 5.02

Voir Plan N° 7098/17

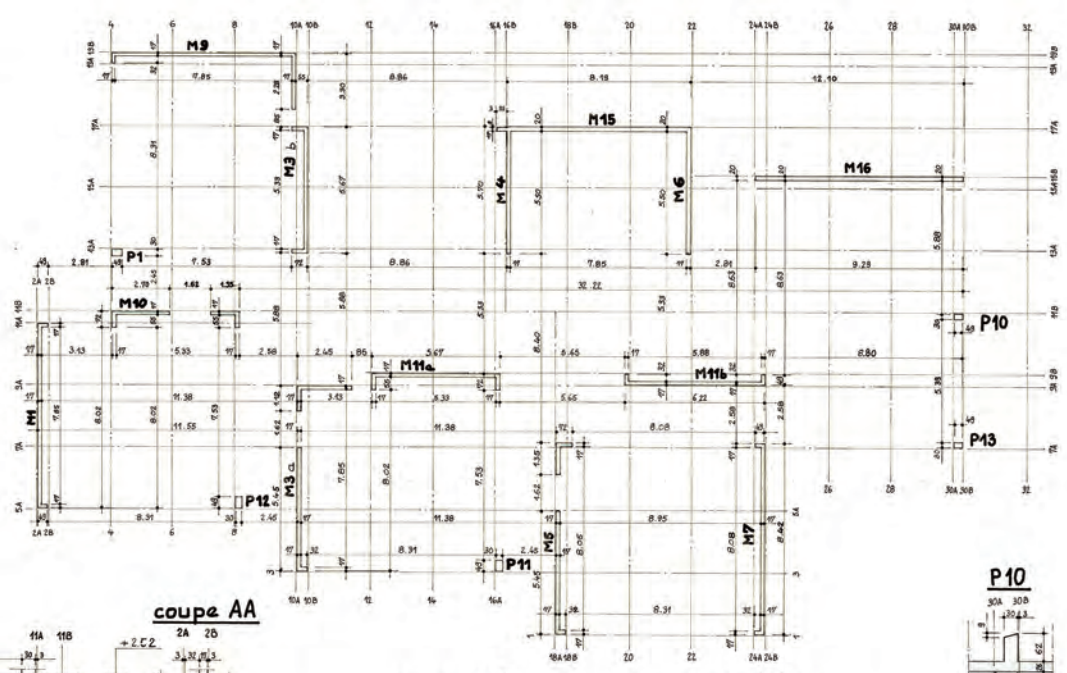

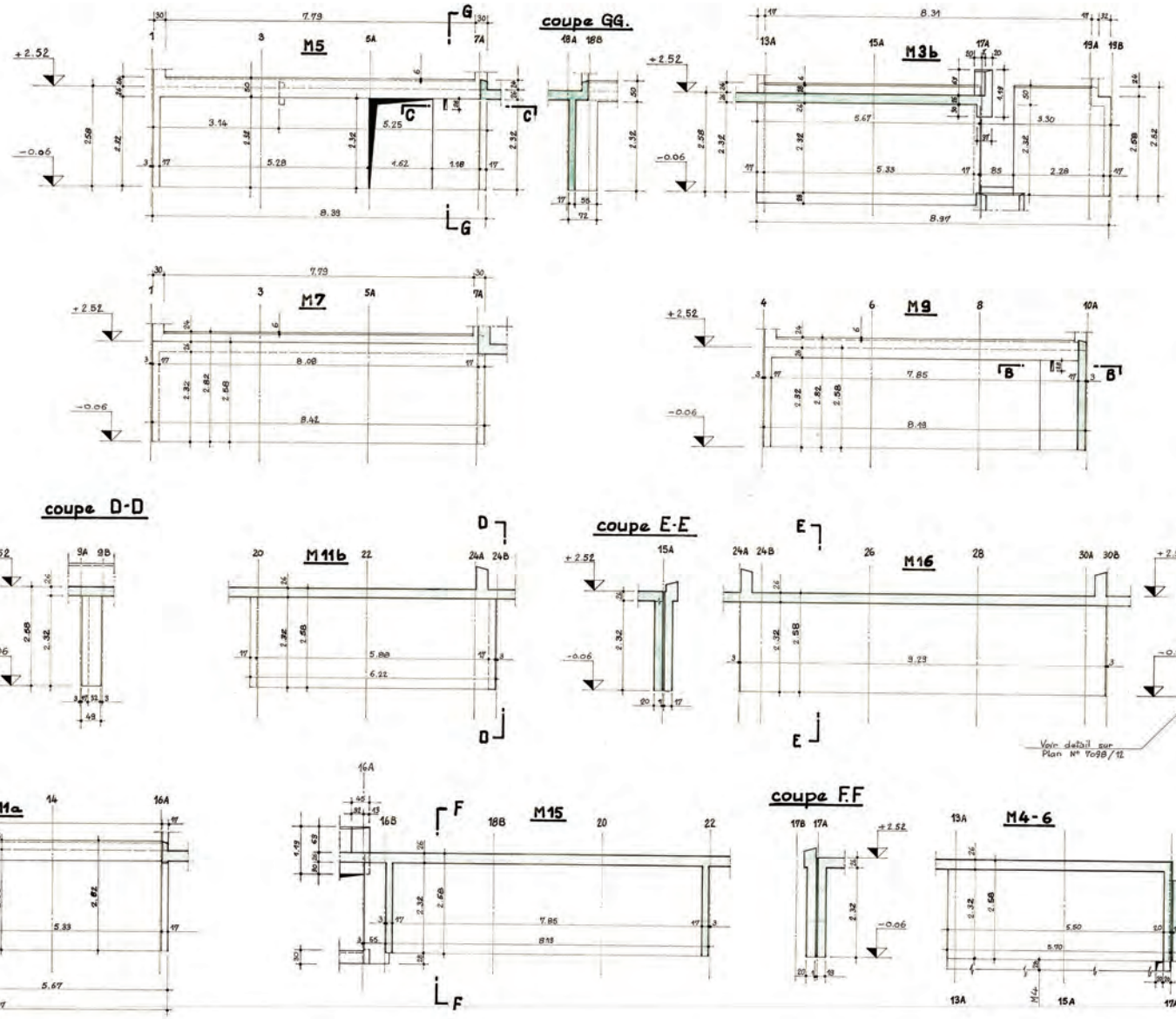

ANNEXE B

PLAN DE SITUATION ET RELEVÉS DU SONDAGE

Perreten et Milleret
21, rue Jacques Grosselin – 1227 Carouge GENEVE
☎+ 41 22 309.49.30 ✉info@pmsa.ch

SITG | LE TERRITOIRE GENEVOIS À LA CARTE



PERRETEN ET MILLERET SA

7098G Ecole En Sauvy

Plan de situation des sondages

RLT Le 23.09.2021

Date d'impression: 23.09.2021

SITG - Tous droits réservés

0 20m

N

PERRETEN ET MILLERET
Rue Jacques-Grosselin 21
CH-1233 CAROUGE
☎ + 41 22 309.49.30 ✉ info@pmsa.ch

Ecole en Sauvy - Lancy

SONDAGE S1

Site : parcelle n°3415 - Lancy
Type de sondage : puits à la pelle
Date du sondage : 20/08/2021
Profondeur : 3.9 m
Entreprise : Rolle
Sondeur : Martin ROLLE

Coordonnées N : 1'114'808.9
E : 2'497'939.8
Altitude (m) z : 393.13
Echelle : 1:50
Niveau d'eau : SEC
Relevé par : Romain Lingat

GEOLOGIE				COTES			STRATIGRAPHIE	ECHELLE	ESSAIS						EQUIPEMENT
Age	Formation	Représentation	Classification Genevoise	Altitude (msm)	Profondeur (m)	Epaisseur (m)	Description	Profondeur (m)	q_{up} (kN/m²) Pénétromètre	S_u (kN/m²) Scissomètre	SPT Coups/15cm	Echantillon n°	γ (kN/m³) masse volumique	W (%) Teneur en eau	Piézomètre
Holo-cène	Sol		1.1	392.93	0.20	0.20	**1 : Sol**								
			1.2d	392.83	0.30	0.10	1.1 Horizon A Terre végétale. 1.2d Horizon B		300 250 200						
Würm	Retrait		6e1	391.88	1.25	0.95	Limon argileux à petits gravillons, brun, présence de racines et de radicelles.	100	200						
			6e12	391.13	2.00	0.75	**6 : Formations du retrait glaciaire würmien** 6e1 : Phase argileuse consolidée Argile limoneuse varvée, brun-beige marmorisé gris bleuté, grossièrement stratifiée, préconsolidée par dessiccation, recoupée par de nombreuses fissures subverticales de retrait recouvertes de limon bleuâtre et tapissées de radicelles, nombreuses concrétions grossières de $CaCO_3$, dure, peu humide, plastique.	200	175 125 100 75			E1-1	19.8	24.1	
			6e2	389.23	3.90	1.90	6e12 : Phase argileuse semi-consolidée Argile limoneuse varvée, brun-beige marmorisé gris bleuté, grossièrement stratifiée, nombreuses mouchetures couleur rouille, recoupée par de nombreuses fissures subverticales de retrait recouvertes de limon bleuâtre, ferme, humide, plastique. 6e2 : Phase argileuse non consolidée Argile limoneuse varvée, brun beige puis devenant gris sombre, finement stratifiée, molle à tendre, très humide, plastique.	300	75 50			E1-2	19.5	27.6	

ANNEXE C

COUPE DE PRINCIPE SUR FONDATION EXISTANTE

Perreten et Milleret
21, rue Jacques Grosselin – 1227 Carouge GENEVE
☎+ 41 22 309.49.30 ✉info@pmsa.ch

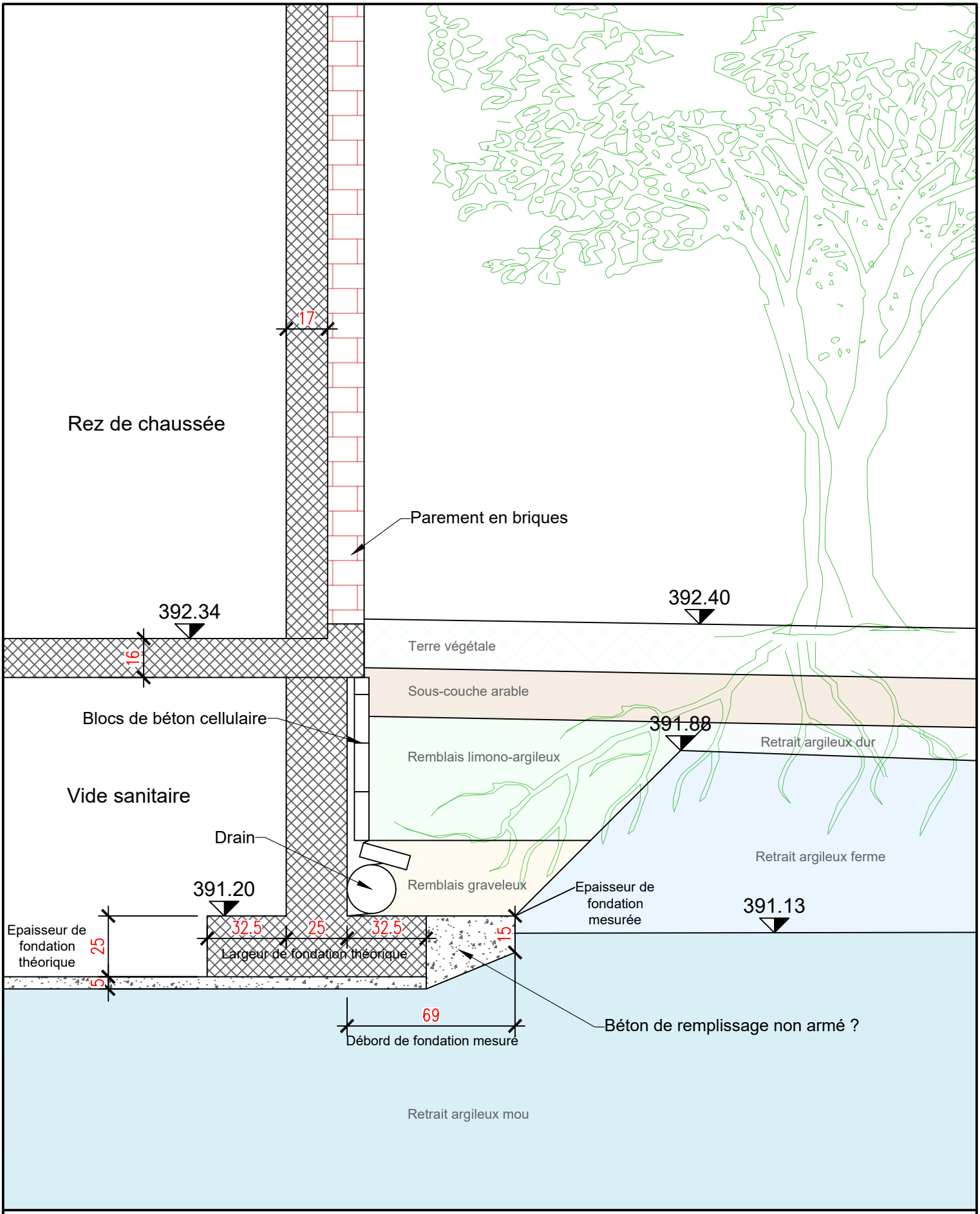

PERRETEN ET MILLERET
INGENIEURS CIVILS S.I.A.
Rue Jacques Grosselin 21
1227 CAROUGE (GE)
Tél: 022 309 49 30 - Fax: 022 342 49 37
E-mail: info@pmsa.ch

7098G

Ecole en Sauvy

Coupe de principe sur fondation existante

N° Plan : GEO001
Date : 15.09.2021
Dess. : RLT
Format : A4
Echelle(s) : 1/20

Format : 29.7 x 21.0 cm

ANNEXE D

RÉSULTATS DES ESSAIS DE LABORATOIRE

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
Laboratoire de Mécanique des Sols LMS

EPFL-LMS, GC Station 18
CH 1015 Lausanne, Switzerland

Téléphone +41 21 693 23 15

http://lms.epfl.ch/
lms@epfl.ch

Rapport

S6513

EN SAUVY

Tassement Bloc école enfantine

Date : 22.09.2021

Document : Rapport final

Client : Perreten et Milleret SA

Adresse : Rue Jacques-Grosselin 21

1227 Carouge

LMS / EPFL :

Chef de projet :	Dr. Alessio Ferrari
Technicien :	M. Patrick Dubey
Rédigé par :	M. Patrick Dubey
Approuvé par :	Prof. Lyesse Laloui

Les paramètres numériques indiqués dans ce rapport ont été calculés à partir des résultats d'essais. L'état de contrainte in-situ des échantillons, et les variations de contrainte induites depuis leur prélèvement nous étant inconnus, ils n'ont pas été considérés dans les évaluations des paramètres. Les résultats obtenus portent uniquement sur les échantillons testés dans la gamme de contraintes utilisées. L'application ou l'utilisation de ces résultats relève de la responsabilité du client.

Liste des symboles

Lettres grecques

α' angle formé par la droite dans le plan $p' - q$ du critère de résistance

ε_a déformation axiale

ε_h déformation verticale

ε_v déformation volumique

$\dot{\varepsilon}_a$ taux de déformation axiale durant la phase de cisaillement

φ' angle de frottement effectif

φ_u angle de frottement du critère de Mohr-Coulomb (contrainte totale)

ν coefficient de Poisson

ρ masse volumique apparente humide

ρ_0 masse volumique apparente humide initiale

ρ_s masse volumique des particules solides

σ_1 contrainte totale principale maximale

σ_2 contrainte totale principale intermédiaire

σ_3 contrainte totale principale minimale

σ_1' contrainte effective principale maximale

σ_2' contrainte effective principale intermédiaire

σ_3' contrainte effective principale minimale

σ_a' contrainte effective axiale

σ_n' contrainte effective normale initiale

σ_r' contrainte effective radiale

σ_v' contrainte effective verticale

τ_f contrainte maximum de cisaillement selon le critère de Mohr-Coulomb

τ contrainte de cisaillement

γ déformation angulaire

Lettres latines

A aire de l'éprouvette

a' ordonnée à l'origine du critère de résistance dans le plan $p' - q$

B coefficient de Skempton

c' cohésion effective du critère de Mohr-Coulomb

c_v coefficient de consolidation primaire

c_c coefficient de compression

c_s coefficient de gonflement

c_α coefficient de consolidation secondaire

c_u cohésion non-drainée du critère de Mohr-Coulomb (contrainte totale)

E Module de Young

E_{oed} Module œdométrique

e indice des vides

e_0 indice des vides initial

h hauteur de l'éprouvette

h_0 hauteur initiale

h_c hauteur consolidée

I_P indice de plasticité

i gradient hydraulique

k perméabilité

m exposant de la fonction puissance de Duncan & Chang (1970)

M_o pourcentage de matière organique

M_s masse sèche de l'éprouvette

L longueur de l'éprouvette

p'_0 contrainte hydrostatique effective à la fin de la phase de consolidation (précédant le cisaillement)

Q débit

q contrainte déviatoire $(= \sigma_1 - \sigma_3)$

t_{100} temps assumé pour 100% de consolidation primaire

t_{50} temps assumé pour 50% de consolidation primaire

u_w pression de l'eau interstitielle

u_{w0} pression de l'eau interstitielle à la fin de la phase de consolidation (précédant le cisaillement)

$u_{w,ex}$ excès de pression d'eau interstitielle

v vitesse de cisaillement

w teneur en eau

w_0 teneur en eau initiale

w_L limite de liquidité

w_P limite de plasticité

w_r limite de retrait

Table des matières

1 Introduction 6
1.1 Contexte et objectifs 6
1.2 Organisation du rapport 6
2 Programme d'essai 6
3 Procédure d'essai 7
4 Résultats 8
5 Références 8

1 Introduction

1.1 Contexte et objectifs

Le Laboratoire de Mécanique des Sols (LMS) de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) a été mandaté par le bureau d'ingénieurs Perreten et Milleret SA afin de réaliser un essai d'identification géomécanique sur un échantillon reçu le 24 août 2021.

1.2 Organisation du rapport

Le présent rapport résume les résultats de l'essai réalisé au LMS/EPFL. Le programme d'essai est décrit au paragraphe 2. Les paragraphes suivants présentent les résultats de l'essai.

2 Programme d'essai

Le programme d'essai est résumé au tableau suivant :

N° LMS d'échantillon	Date de réception	Sondage	Profondeur	Type d'échantillon	Test réalisé
01	24.08.2021	E2-1	1.3m	vrac	Limite de retrait

Tableau 2-1 : Programme d'essai

3 Procédure d'essai

La limite de retrait a été déterminée sur la base des recommandations du livre « *Manual of Soil Laboratory Testing* » Volume I - K. H. Head, de la norme ASTM D 4943 « *Standard Test Method for Shrinkage Factors of Soils by the Wax Method* » ainsi que de l'article « *An Improved Volume Measurement for Determining Soil Water Retention Curves* » Péron et al. (2007).

La procédure exécutée n'a pas utilisé la méthode au mercure citée dans ces références.

Préparation des éprouvettes

L'échantillon a été écrêté à 0.5mm puis séché à 50°C.

La matière < 0.5mm a été humidifiée à la limite de liquidité w_L fournie par le client, soit 41% puis homogénéisée durant 24h dans un récipient fermé.

Les éprouvettes ont été compactées dans des bagues plastiques avec Téflon collé sur les parois intérieures des bagues.

Les éprouvettes compactées ont été préservées durant 24h.

Exécution de l'essai

Les éprouvettes ont été placées sur une plaque Téflon permettant un retrait sans friction.

Le séchage s'est effectué à l'air libre.

A des temps définis selon la vitesse de séchage, les éprouvettes ont été prélevées suivant ces temps et stockées dans des boîtes hermétiques pour homogénéisation durant 24h.

Après homogénéisation, les éprouvettes ont été sorties des bagues, pesées, puis le volume a été déterminé dans un pycnomètre avec la méthode au kerdane.

A la demande du client, la masse des particules solides a été admise à 2.845t/m^3 pour le calcul des indices des vides.

4 Résultats

Le graphique ci-dessous permet de visualiser les déférentes mesures effectuées (teneur en eau/indice des vides).

Deux droites de tendance sont utilisées pour interpoler les résultats. Une valeur de w_r = 18,1% est obtenue pour la limite de retrait

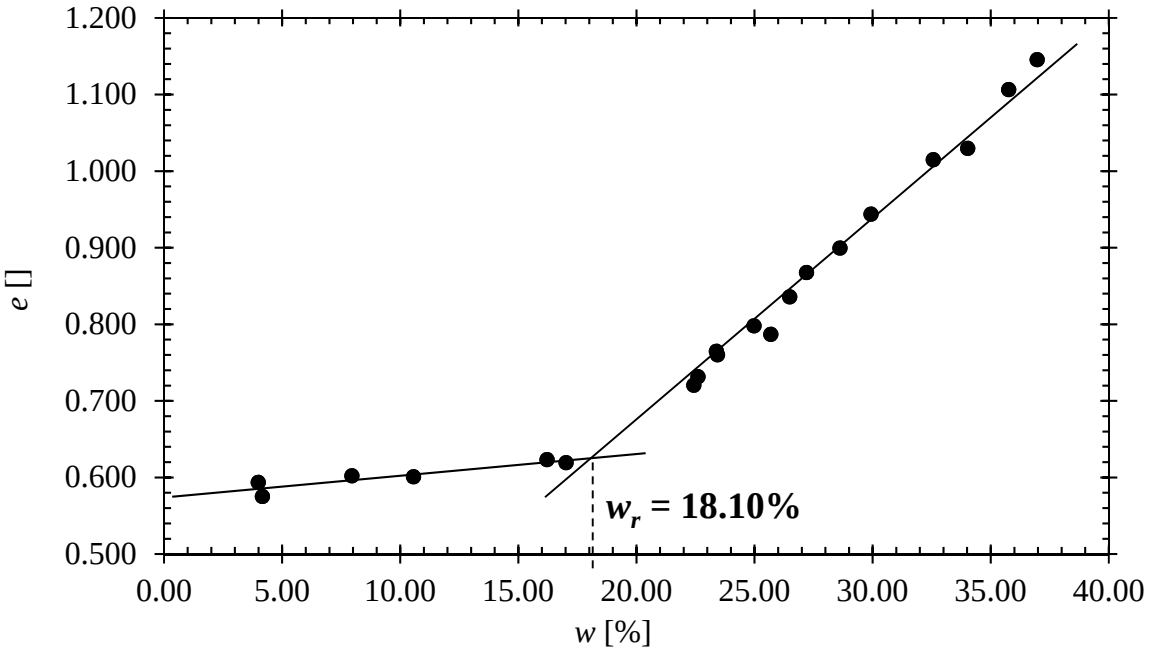

Tableau 4-1 : Limite de retrait w_r

5 Références

- SN 670 340-1 Reconnaissance et essais géotechniques – Essais de laboratoire sur les sols – Part 1 : Détermination de la teneur en eau
- SN 670 345a - Sols ; limites de consistance
- ASTM D4943 - Standard Test Methods for Laboratory Compaction Standard Test Method for Shrinkage Factors of Soils by the Wax Method
- Hervé Péron, Tomasz Hueckel et Lyesse Laloui (2007), An Improved Volume Measurement for Determining Soil Water Retention Curves - Canadian Geotechnical Journal - Volume 46 - Number 10 - Pages 1177 – 1201
- Livre « Manual of Soil Laboratory Testing » Volume I (third edition) - K. H. Head - 2006

Procès-verbal - Sol

Teneur en eau et MVA

N° Dossier :	**GE 21.0201**	N° ertec Echantillon :	**B21.740**
Nom du Client :	**Perreten et Milleret SA**	Date de Prélèvement:	**20.08.2021** Par : **Client**
Chantier:	**Ecole en Sauvy**	Date de Réception:	**24.08.2021**
Position:	**S1 / E1-2** Prof: **2m60**	Date d'analyse :	**24.08.2021**
Matériau:	**Sol**	Opérateur :	**ERTEC / STS**

TENEUR EN EAU selon SN 670 905-5 / EN 1097-5

M_1 : Masse bac =	822	g	W_n = **27.6** %
M_2 : Masse humide + bac =	2393	g	Calcul :
M_3 : Masse sèche + bac =	2053	g	$W_n = \frac{(M_2 - M_1) - (M_3 - M_1)}{M_3 - M_1} \times 100$

TENEUR EN EAU

MVA par Pesée hydrostatique SELON en 12697-6

m_1 : Pesée à l'air =	3143	g	MVA = **1.953** Mg/m^3
m_2 : Pesée dans l'eau =	1534	g	
			Calcul :
ρ_{eau}	1	g/cm^3	$MVA = \frac{(m_1)}{(m_1 - m_2)}$

MVA

Remarques : .....

Les résultats ne concernent que l'échantillon testé.

Genève, le 27 août 2021

Visa de contrôle : Tsalikis Sylvain, chef laboratoire

Toute reproduction de ce document, même partielle, doit être soumise à l'accord d'ERTEC S.A. Version 1 - Août 2020

Procès-verbal - Sol

Teneur en eau et MVA

N° Dossier :	**GE 21.0201**	N° ertec Echantillon :	**B21.739**
Nom du Client :	**Perreten et Milleret SA**	Date de Prélèvement:	**20.08.2021** Par : **Client**
Chantier:	**Ecole en Sauvy**	Date de Réception:	**24.08.2021**
Position:	**S1 / E1-1** Prof: **1m70**	Date d'analyse :	**24.08.2021**
Matériau:	**Sol**	Opérateur :	**ERTEC / STS**

TENEUR EN EAU selon SN 670 905-5 / EN 1097-5

M_1 : Masse bac =	822	g
M_2 : Masse humide + bac =	2169	g
M_3 : Masse sèche + bac =	1907	g

W_n = **24.1** %

Calcul :

$$W_n = \frac{(M_2 - M_1) - (M_3 - M_1)}{M_3 - M_1} \times 100$$

TENEUR EN EAU

MVA par Pesée hydrostatique SELON en 12697-6

m_1 : Pesée à l'air =	2380.3	g
m_2 : Pesée dans l'eau =	1180.4	g
ρ_{eau}	1	g/cm^3

MVA = **1.984** Mg/m^3

Calcul :

$$MVA = \frac{(m_1)}{(m_1 - m_2)}$$

MVA

Remarques : .....

Les résultats ne concernent que l'échantillon testé.

Genève, le 27 août 2021

Visa de contrôle : Tsalikis Sylvain, chef laboratoire



Toute reproduction de ce document, même partielle, doit être soumise à l'accord d'ERTEC S.A. Version 1 - Août 2020

Procès verbal

Limites de consistance (*limites d'Atterberg*)

selon SN 640 345

N° Dossier :	**GE 21.0201**	Prélevé par :	**Client**
N° Ertec échantillon :	**B21.739** (S1 _ E1-1 à -1.70m)	Date de prélèvement :	**20.08**
Client :	**M. Lingat (Perreten & Milleret SA)**	Date de réception :	**24.08.2021**
Chantier :	**Ecole en Sauvy - Av. du curé Baud**	Date d'analyse :	**30.08.2021**
Producteur :	**in situ**	Opérateur :	**ERTEC / TEJ**

LIMITE DE LIQUIDITE w_L

Nb de coups [-]	N° Coupelle	Poids tare [g]	Poids humide + tare [g]	Poids sec + tare [g]	Teneur en eau [%]
17	7	41.1	59.1	53.4	**46.2**
23	8	50.8	68.2	62.9	**44.4**
34	9	39.2	55.6	50.7	**42.2**

LIMITE DE PLASTICITE w_P

N° coupelle	Poids tare [g]	Poids humide + tare [g]	Poids sec + tare [g]	Teneur en eau [%]
10	43.3	46.9	46.2	**24.4**
11	73.7	76.9	76.2	**24.6**

Détermination de la limite de liquidité

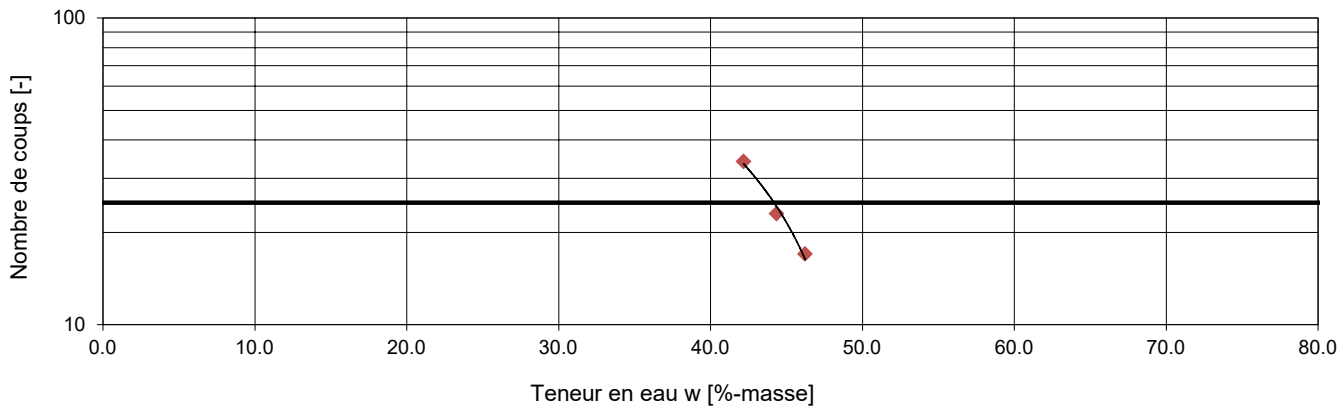

Teneur en eau naturelle W_n = **24.1** [%]

Limite de liquidité w_L = **44.2** [%]

Indice de plasticité I_P = **19.7** [%]

Limite de plasticité w_P = **24.5** [%]

Indice de consistance I_C = **1.0** [-]

Remarques :

Genève, le 30.08.2021

Visa de contrôle : Tsalikis Sylvain, chef laboratoire

Toute reproduction de ce document, même partielle, doit être soumise à l'accord d'ERTEC S.A. Version 1 - Novembre 2016

ANNEXE E

RAPPORT DU CONTRÔLE CAMÉRA

Canalisation Contrôle Sarl
Chemin de Castelver 2
1255 Veyrier
Tél :079.262.50.54
favreanthony@canalisation-controle.ch

Relevé schématique des canalisations

Adresse du chantier : Avenue du Curé baud 40
Relevé effectué le : 25.08.21

Avenue du Curé baud 40

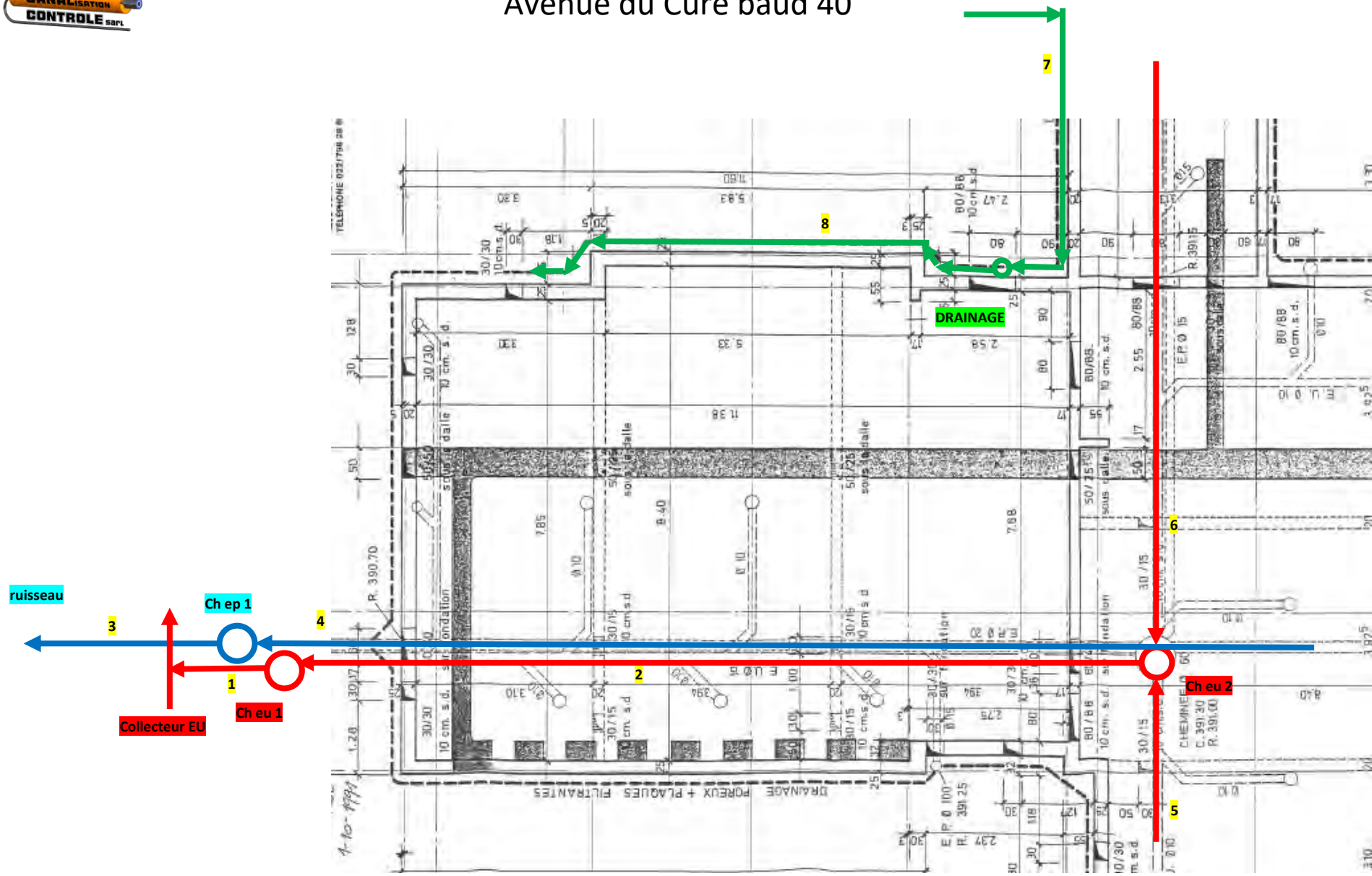

Avenue du Curé baud 40

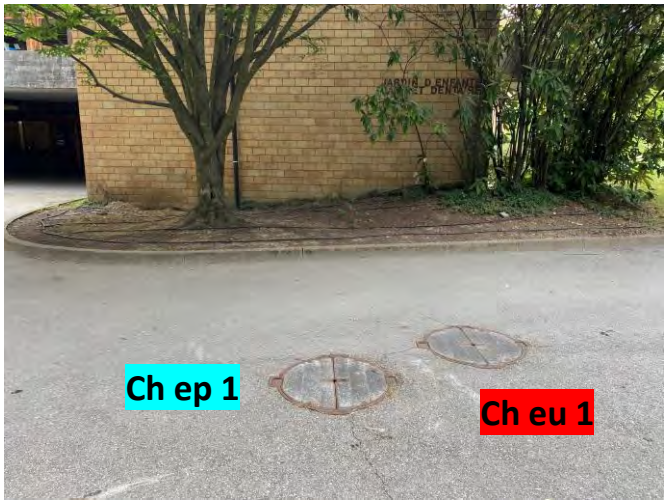





Ch eu 1 partiellement bouché par du dépôt et des branches



Ch ep 1, fond de chambre cassé, l'eau s'exfiltre

Avenue du Curé baud 40



Raccordement de ch ep 1 dans le ruisseau



Ch eu 1 : mise en charge avec un obturateur et du colorant



Le colorant arrive dans la ch ep 1

Avenue du Curé baud 40





Photos des canalisations dans le vide sanitaire





Avenue du Curé baud 40



Problème d'étanchéité d'un joint





Photos des canalisations dans le vide sanitaire

Avenue du Curé baud 40

Synthèse des inspections vidéo :

Tronçon 1 : canalisation en béton, présence de fissures
Tronçon 2 : canalisation en béton, présence de fissures, racines, dépôt, retenues d'eau et traces de mise en charge.
Tronçon 3 : canalisation en béton, présence de fissures
Tronçon 4 : canalisation en béton, présence de fissures, racines (une partie extraite avec les tringles pour permettre le passage de la caméra), dépôt, retenues d'eau
Tronçon 5 : canalisation en béton, présence de fissures, dépôt
Tronçon 6 : canalisation en béton, présence de fissures, dépôt, retenues d'eau
Tronçon 7 : drainage en béton, présence de coudes à 90° ne permettant pas le passage de la caméra
Tronçon 8 : drainage en béton, présence de coudes à 90° ne permettant pas le passage de la caméra

Légende gravité des remarques

remarque générale
Absence d'anomalie
Anomalie, défectuosité
Défectuosité importante

Remarques générales:

Les inspections vidéo ont mis en évidence des défauts sur les canalisations EP et EU, il y a des racines, des contre-pentes et des fissures. La mise en charge au colorant a mis en évidence un problème d'étanchéité entre les canalisations EP et EU: l'eau colorée des EU est apparue dans les EP.
Les canalisations EP et EU sont partiellement obstruées.

L'état des canalisations nous indique que de l'eau s'exfiltre dans le terrain, dans le vide sanitaire.

Légende du relevé des canalisations



Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 1

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**1**	**1**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

Ville/village	**Lancy**	en amont	**ch eu 1**	Long. unitaire [m]	**0**
Rue	**Av du Curé Baud 40**	Type amont		Long. totale [m]	**2.80**
Emplacement		en aval	**collecteur**	Long. insp. [m]	**2.80**
N° Plan		Type aval		Mise en service	

Forme	**circulaire 150mm**	Object de l' inspection	**problème d'infiltration suspecté**
Type, canalisation		Méthode d'inspection	
Utillisation du collecteur	**eaux usée uniquement**	Direction de l'inspection	**dans le sens de l'écoulement**
		Nettoyage	**n'a pas été nettoyé**
Matériau	**béton**	Remarque	



1:50	m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
ch eu 1						
	0.00	BCD	Début de la canalisation	00:00:01	1	
	0.80	BCCYB	Courbure vers le bas	00:00:16	2	
	0.90	BABBA	Fissure longitudinale à 12 h.	00:00:25	3	
	2.70	BCCYB	Courbure vers le bas	00:00:48	4	
	2.80	BCE	Référence du noeud d'arrivée	00:01:00	5	
collecteur						

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 1

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**1**	**1**



1, 00:00:01, 0.00m
Début de la canalisation



2, 00:00:16, 0.80m
Courbure vers le bas



3, 00:00:25, 0.90m
Fissure longitudinale à 12 h.



4, 00:00:48, 2.70m
Courbure vers le bas

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 1

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**1**	**1**



5, 00:01:00, 2.80m
Référence du noeud d'arrivée

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 2

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**2**	**2**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

Ville/village	**Lancy**	en amont	**ch eu 2**	Long. unitaire [m]	**0**
Rue	**Av du Curé Baud 40**	Type amont		Long. totale [m]	**19.50**
Emplacement		en aval	**ch eu 1**	Long. insp. [m]	**19.50**
N° Plan		Type aval		Mise en service	

Forme	**circulaire 150mm**	Object de l' inspection	**problème d'infiltration suspecté**
Type, canalisation		Méthode d'inspection	
Utillisation du collecteur	**eaux usée uniquement**	Direction de l'inspection	**Contre le sens de l'écoulement**
		Nettoyage	**n'a pas été nettoyé**
Matériau	**béton**	Remarque	

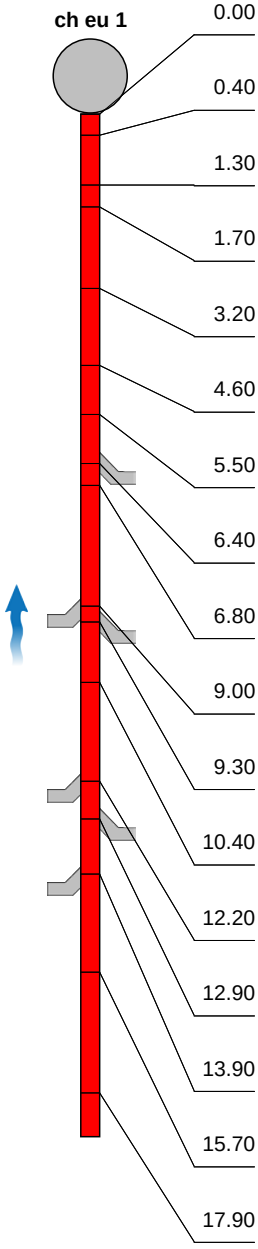

1:138	m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
	0.00	BCD	Début de la canalisation	00:00:01	1	
	0.40	BBAB	Radicelles, à un joint de tuyau de 3 h. à 10 h.	00:00:29	2	
	1.30	BDDC	Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%	00:00:50	3	
	1.70	BABBB	Fissure radiale de 12 h. à 12 h.	00:01:05	4	
	3.20	BDDC	Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%	00:01:30	5	
	4.60	BDA	Etat général, exemple de photo / traces de mise en charge	00:01:50	6	
	5.50	BBAB	Radicelles, à un joint de tuyau de 2 h. à 9 h.	00:02:04	7	
	6.40	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 11 h.	00:02:25	8	
	6.80	BBAB	Radicelles, à un joint de tuyau de 12 h. à 12 h.	00:02:35	9	
	9.00	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.	00:03:06	10	
	9.30	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 11 h.	00:03:18	11	
	10.40	BBCC	Dépôts durs, hauteur: 0% de 5 h. à 7 h.	00:03:41	12	
	12.20	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.	00:04:07	13	
	12.90	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 11 h.	00:04:20	14	
	13.90	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.	00:04:36	15	
	15.70	BDDC	Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 5%	00:04:56	16	
	17.90	BDDC	Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%	00:05:21	17	

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 2

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**2**	**2**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

1:138	m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
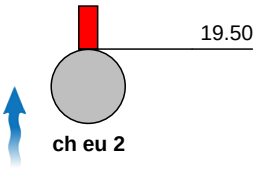	19.50	BCE	Référence du noeud d'arrivée	00:05:43	18	

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 2

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**2**	**2**



1, 00:00:01, 0.00m
Début de la canalisation



2, 00:00:29, 0.40m
Radicelles, à un joint de tuyau de 3 h. à 10 h.



3, 00:00:50, 1.30m
Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%

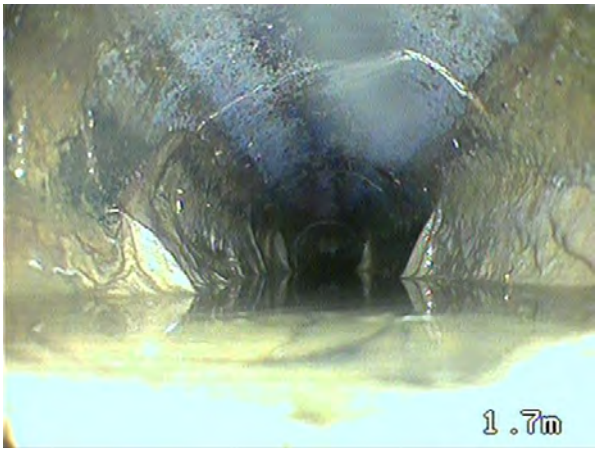

4, 00:01:05, 1.70m
Fissure radiale de 12 h. à 12 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 2

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**2**	**2**



5, 00:01:30, 3.20m
Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%



6, 00:01:50, 4.60m
Etat général, exemple de photo / traces de mise en charge

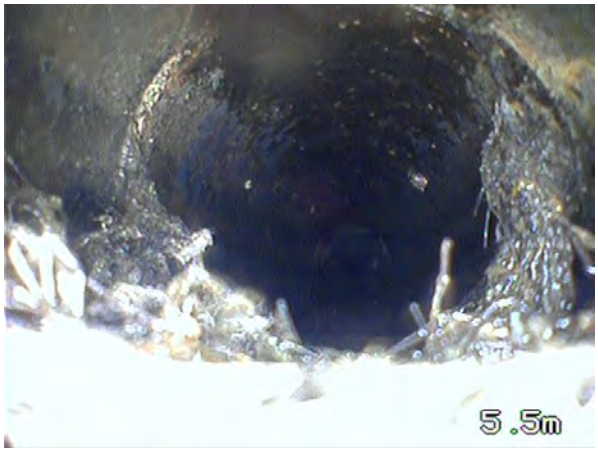

7, 00:02:04, 5.50m
Radicelles, à un joint de tuyau de 2 h. à 9 h.



8, 00:02:25, 6.40m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 11 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 2

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**2**	**2**



9, 00:02:35, 6.80m
Radicelles, à un joint de tuyau de 12 h. à 12 h.



10, 00:03:06, 9.00m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.



11, 00:03:18, 9.30m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 11 h.



12, 00:03:41, 10.40m
Dépôts durs, hauteur: 0% de 5 h. à 7 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 2

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**2**	**2**



13, 00:04:07, 12.20m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.



14, 00:04:20, 12.90m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 11 h.



15, 00:04:36, 13.90m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.



16, 00:04:56, 15.70m
Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 5%

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 2

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**2**	**2**



17, 00:05:21, 17.90m
Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%



18, 00:05:43, 19.50m
Référence du noeud d'arrivée

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 3

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**3**	**3**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

Ville/village	**Lancy**	en amont	**ch ep 1**	Long. unitaire [m]	**0**
Rue	**Av du Curé Baud 40**	Type amont		Long. totale [m]	**21.20**
Emplacement		en aval	**ruisseau**	Long. insp. [m]	**21.20**
N° Plan		Type aval		Mise en service	

Forme	**circulaire 200mm**	Object de l' inspection	**problème d'infiltration suspecté**
Type, canalisation		Méthode d'inspection	
Utillisation du collecteur	**eaux de surface uniquement**	Direction de l'inspection	**dans le sens de l'écoulement**
		Nettoyage	**n'a pas été nettoyé**
Matériau	**béton**	Remarque	

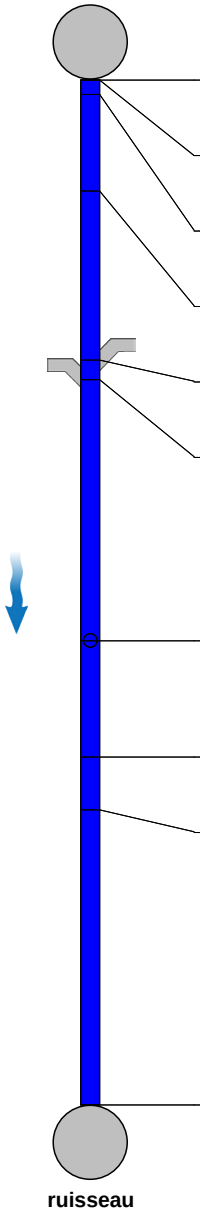

1:156	m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
	0.00	BCD	Début de la canalisation	00:00:01	1	
	0.00	BABBC	Fissure formation complexe de fissures de 3 h. à 9 h. / fond de chambre	00:00:04	2	
	0.30	BBCC	Dépôts durs, hauteur: 0% de 4 h. à 8 h.	00:00:33	3	
	2.30	BABBB	Fissure radiale de 12 h. à 3 h.	00:00:55	4	
	5.80	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 11 h.	00:01:25	5	
	6.20	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.	00:01:35	6	
	11.60	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 12 h.	00:02:23	7	
	14.00	BCCYB	Courbure vers le bas	00:02:50	8	
	15.10	BCCYB	Courbure vers le bas	00:03:02	9	
	21.20	BCE	Référence du noeud d'arrivée	00:03:46	10	

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 3

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**3**	**3**



1, 00:00:01, 0.00m
Début de la canalisation



2, 00:00:04, 0.00m
Fissure formation complexe de fissures de 3 h. à 9 h. / fond de chambre



3, 00:00:33, 0.30m
Dépôts durs, hauteur: 0% de 4 h. à 8 h.



4, 00:00:55, 2.30m
Fissure radiale de 12 h. à 3 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 3

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**3**	**3**



5, 00:01:25, 5.80m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 11 h.



6, 00:01:35, 6.20m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.



7, 00:02:23, 11.60m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 12 h.



8, 00:02:50, 14.00m
Courbure vers le bas

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 3

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**3**	**3**



9, 00:03:02, 15.10m
Courbure vers le bas



10, 00:03:46, 21.20m
Référence du noeud d'arrivée

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 4

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**4**	**4**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

Ville/village	**Lancy**	en amont	**amont**	Long. unitaire [m]	**0**
Rue	**Av du Curé Baud 40**	Type amont		Long. totale [m]	**22.00**
Emplacement		en aval	**ch ep 1**	Long. insp. [m]	**22.00**
N° Plan		Type aval		Mise en service	

Forme	**circulaire 200mm**	Object de l' inspection	**problème d'infiltration suspecté**
Type, canalisation		Méthode d'inspection	
Utillisation du collecteur	**eaux de surface uniquement**	Direction de l'inspection	**Contre le sens de l'écoulement**
		Nettoyage	**n'a pas été nettoyé**
Matériau	**béton**	Remarque	

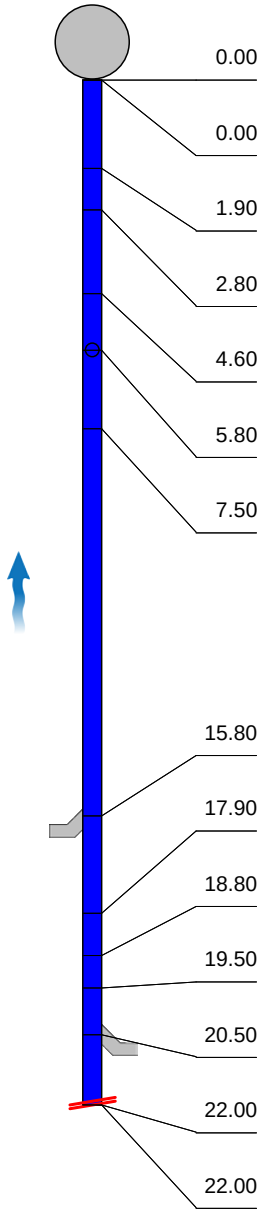

1:162 m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
0.00	BCD	Début de la canalisation	00:00:01		
0.00	BBAB	Radicelles, à un joint de tuyau de 4 h. à 8 h.	00:00:04	1	
1.90	BDDC	Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%	00:00:29	2	
2.80	BBAB	Radicelles, à un joint de tuyau de 3 h. à 9 h.	00:00:44	3	
4.60	BBAB	Radicelles de 2 h. à 10 h.	00:01:46	4, 5	
5.80	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 12 h.	00:08:25	6	
7.50	BBAB	Radicelles, à un joint de tuyau de 3 h. à 9 h.	00:08:04	7	
15.80	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.	00:06:57	8	
17.90	BABBB	Fissure radiale de 7 h. à 11 h.	00:06:35	9	
18.80	BBCC	Dépôts durs, hauteur: 0% de 4 h. à 8 h.	00:06:20	10	
19.50	BDDC	Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%	00:06:05	11	
20.50	BCAEA	Raccordement buriné à 9 h.	00:05:48	12	
22.00	BBBA	Concrétions (calcifié) de 3 h. à 9 h.	00:05:17	13	
22.00	BDCAD	Inspection abandonnée, obstruction, côté opposé non atteint	00:05:20		

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 4

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**4**	**4**



1, 00:00:04, 0.00m
Radicelles, à un joint de tuyau de 4 h. à 8 h.



2, 00:00:29, 1.90m
Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%

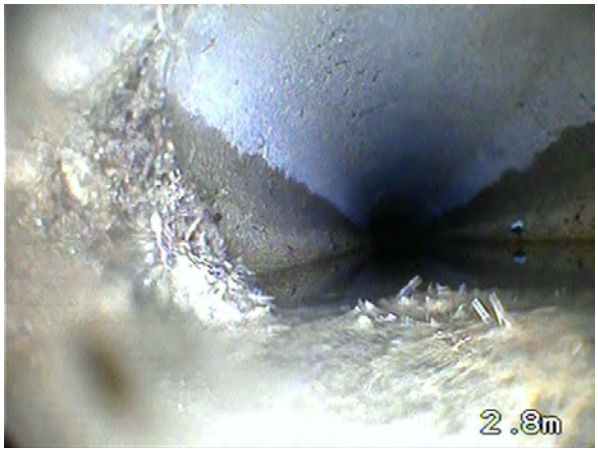

3, 00:00:44, 2.80m
Radicelles, à un joint de tuyau de 3 h. à 9 h.

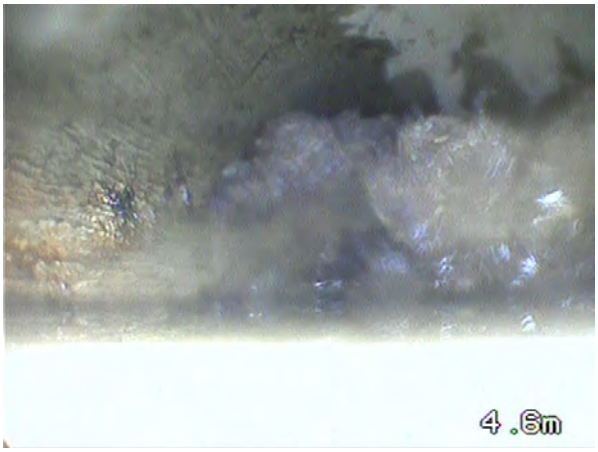

4, 00:01:46, 4.60m
Radicelles de 2 h. à 10 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 4

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**4**	**4**



5, 00:01:46, 4.60m
Radicelles de 2 h. à 10 h.



6, 00:08:25, 5.80m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 12 h.



7, 00:08:04, 7.50m
Radicelles, à un joint de tuyau de 3 h. à 9 h.



8, 00:06:57, 15.80m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 1 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 4

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**4**	**4**



9, 00:06:35, 17.90m
Fissure radiale de 7 h. à 11 h.



10, 00:06:20, 18.80m
Dépôts durs, hauteur: 0% de 4 h. à 8 h.



11, 00:06:05, 19.50m
Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 10%



12, 00:05:48, 20.50m
Raccordement buriné à 9 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 4

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**4**	**4**



13, 00:05:17, 22.00m
Concrétions (calcifié) de 3 h. à 9 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 5

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**5**	**5**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

Ville/village	**Lancy**	en amont	**arrivée b**	Long. unitaire [m]	**0**
Rue	**Av du Curé Baud 40**	Type amont		Long. totale [m]	**2.70**
Emplacement		en aval	**ch eu 2**	Long. insp. [m]	**2.70**
N° Plan		Type aval		Mise en service	

Forme	**circulaire 100mm**	Object de l' inspection	**problème d'infiltration suspecté**
Type, canalisation		Méthode d'inspection	
Utillisation du collecteur	**eaux usée uniquement**	Direction de l'inspection	**Contre le sens de l'écoulement**
		Nettoyage	**n'a pas été nettoyé**
Matériau	**béton**	Remarque	

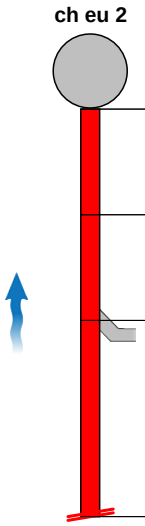

1:50	m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
	0.00	BCD	Début de la canalisation	00:00:00	1	
	0.70	BABBA	Fissure longitudinale à 12 h.	00:01:43	2	
	1.40	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 9 h.	00:01:20	3	
	2.70	BDCAD	Inspection abandonnée, obstruction, côté opposé non atteint	00:00:49	4	

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 5

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**5**	**5**



1, 00:00:00, 0.00m
Début de la canalisation



2, 00:01:43, 0.70m
Fissure longitudinale à 12 h.



3, 00:01:20, 1.40m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 9 h.



4, 00:00:49, 2.70m
Inspection abandonnée, obstruction, côté opposé non atteint

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 6

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**6**	**6**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

Ville/village	**Lancy**	en amont	**arrivée c**	Long. unitaire [m]	**0**
Rue	**Av du Curé Baud 40**	Type amont		Long. totale [m]	**19.00**
Emplacement		en aval	**ch eu 2**	Long. insp. [m]	**19.00**
N° Plan		Type aval		Mise en service	

Forme	**circulaire 150mm**	Object de l' inspection	**problème d'infiltration suspecté**
Type, canalisation		Méthode d'inspection	
Utillisation du collecteur	**eaux usée uniquement**	Direction de l'inspection	**Contre le sens de l'écoulement**
		Nettoyage	**n'a pas été nettoyé**
Matériau	**béton**	Remarque	

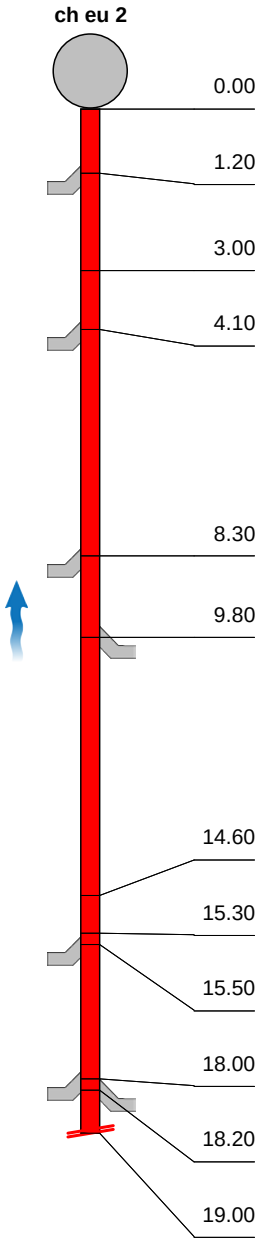

1:140	m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
	0.00	BCD	Début de la canalisation	00:00:01	1	
	1.20	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.	00:00:18	2	
	3.00	BABBA	Fissure longitudinale de 10 h. à 3 h.	00:00:39	3	
	4.10	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.	00:01:01	4	
	8.30	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.	00:01:56	5	
	9.80	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 9 h.	00:02:40	6	
	14.60	BDDC	Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 5%	00:03:28	7	
	15.30	BABBA	Fissure longitudinale de 12 h. à 12 h.	00:03:44	8	
	15.50	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.	00:04:02	9	
	18.00	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.	00:04:34	10	
	18.20	BCAAA	Raccordement avec pièce préfabriquée à 9 h.	00:04:46	11	
	19.00	BDCAD	Inspection abandonnée, obstruction, côté opposé non atteint	00:05:08	12	

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 6

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**6**	**6**



1, 00:00:01, 0.00m
Début de la canalisation



2, 00:00:18, 1.20m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.



3, 00:00:39, 3.00m
Fissure longitudinale de 10 h. à 3 h.



4, 00:01:01, 4.10m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 6

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**6**	**6**



5, 00:01:56, 8.30m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.



6, 00:02:40, 9.80m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 9 h.



7, 00:03:28, 14.60m
Niveau d'eau, effluent trouble, hauteur: 5%



8, 00:03:44, 15.30m
Fissure longitudinale de 12 h. à 12 h.

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 6

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**6**	**6**



9, 00:04:02, 15.50m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.



10, 00:04:34, 18.00m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 3 h.



11, 00:04:46, 18.20m
Raccordement avec pièce préfabriquée à 9 h.

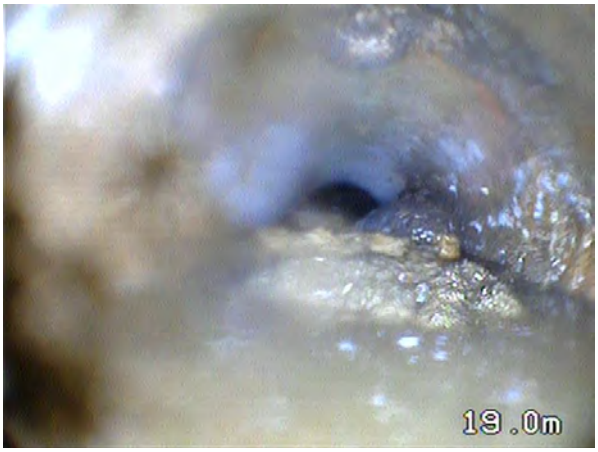

12, 00:05:08, 19.00m
Inspection abandonnée, obstruction, côté opposé non atteint

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 7

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**7**	**7**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

Ville/village	**Lancy**	en amont	**amont**	Long. unitaire [m]	**0**
Rue	**Av du Curé Baud 40**	Type amont		Long. totale [m]	**18.70**
Emplacement		en aval	**drainage**	Long. insp. [m]	**18.70**
N° Plan		Type aval		Mise en service	

Forme	**circulaire 150mm**	Object de l' inspection	**problème d'infiltration suspecté**
Type, canalisation		Méthode d'inspection	
Utillisation du collecteur	**drainage**	Direction de l'inspection	**Contre le sens de l'écoulement**
		Nettoyage	**n'a pas été nettoyé**
Matériau	**béton**	Remarque	



1:138	m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
	0.00	BCD	Début de la canalisation	00:00:01	1	
	0.80	BCCAY	Courbure vers la gauche	00:00:19	2	
	5.40	BDA	Etat général, exemple de photo	00:00:50	3	
	9.90	BCCAY	Courbure vers la gauche	00:01:19	4	
	14.40	BCCYB	Courbure vers le bas	00:02:13	5	
	16.40	BBCB	Dépôts lâches, gravier, hauteur: 0% de 5 h. à 7 h.	00:02:33	6	
	18.70	BCCBY	Courbure vers la droite	00:03:04	7	
	18.70	BDCZD	Inspection abandonnée, autre raison, côté opposé non atteint / trop de coudes	00:03:08	8	

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 7

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**7**	**7**

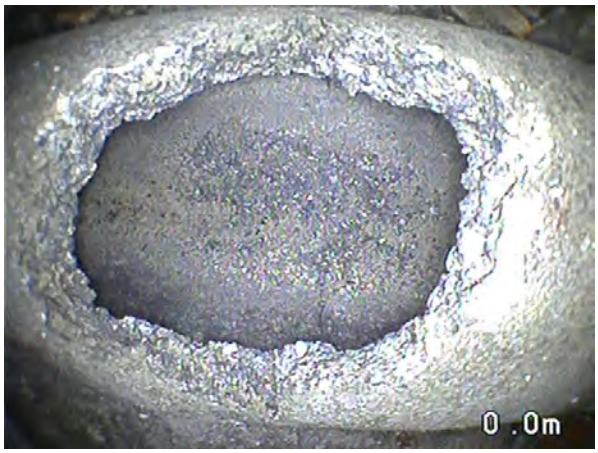

1, 00:00:01, 0.00m
Début de la canalisation

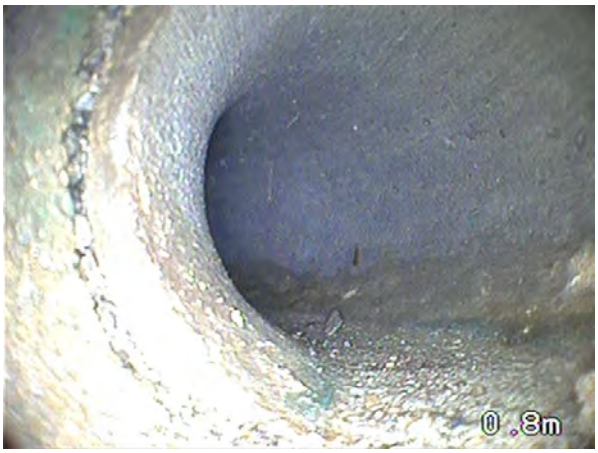

2, 00:00:19, 0.80m
Courbure vers la gauche



3, 00:00:50, 5.40m
Etat général, exemple de photo



4, 00:01:19, 9.90m
Courbure vers la gauche

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 7

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**7**	**7**



5, 00:02:13, 14.40m
Courbure vers le bas



6, 00:02:33, 16.40m
Dépôts lâches, gravier, hauteur: 0% de 5 h. à 7 h.



7, 00:03:04, 18.70m
Courbure vers la droite



8, 00:03:08, 18.70m
Inspection abandonnée, autre raison, côté opposé non atteint / trop de coudes

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Inspection de tronçon - 25.08.2021 - 8

Date	Caméra	Précipitations	Nom du tronçon	N°
25.08.2021	**MC 50**	**pas de précipitations**	**8**	**8**
Nom du projet	Stockage des vidéos	Véhicule	Inspecteur	N° de commande
cure baud 40 25.08.21		**transit**	**Favre Anthony**	**01**

Ville/village	**Lancy**	en amont	**drainage**	Long. unitaire [m]	**0**
Rue	**Av du Curé Baud 40**	Type amont		Long. totale [m]	**8.00**
Emplacement		en aval	**aval**	Long. insp. [m]	**8.00**
N° Plan		Type aval		Mise en service	

Forme	**circulaire 150mm**	Object de l' inspection	**problème d'infiltration suspecté**
Type, canalisation		Méthode d'inspection	
Utillisation du collecteur	**drainage**	Direction de l'inspection	**dans le sens de l'écoulement**
		Nettoyage	**n'a pas été nettoyé**
Matériau	**béton**	Remarque	



1:59	m +	Code	Observation	MPEG	Photo	Gravité
	0.00	BCD	Début de la canalisation	00:00:01	1	
	0.70	BCCBY	Courbure vers la droite	00:00:20	2	
	1.10	BCCAY	Courbure vers la gauche	00:00:31	3	
	7.40	BCCAY	Courbure vers la gauche	00:01:23	4	
	7.90	BCCBY	Courbure vers la droite	00:01:35	5	
	8.00	BDCZD	Inspection abandonnée, autre raison, côté opposé non atteint / trop de coudes	00:02:09	6	

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 8

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**8**	**8**



1, 00:00:01, 0.00m
Début de la canalisation



2, 00:00:20, 0.70m
Courbure vers la droite



3, 00:00:31, 1.10m
Courbure vers la gauche

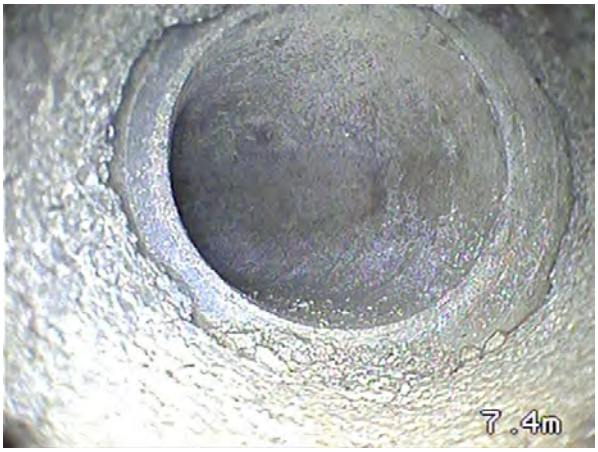

4, 00:01:23, 7.40m
Courbure vers la gauche

Canalisation-Contrôle Sàrl
chemin de Castelver 2, 1255 Veyrier
Tel. 022.784.54.54
info@canalisation-controle.ch

Photos de tronçon - 25.08.2021 - 8

Ville/ village	Rue	Date	Nom du tronçon	N°
Lancy	**Av du Curé Baud 40**	**25.08.2021**	**8**	**8**



5, 00:01:35, 7.90m
Courbure vers la droite

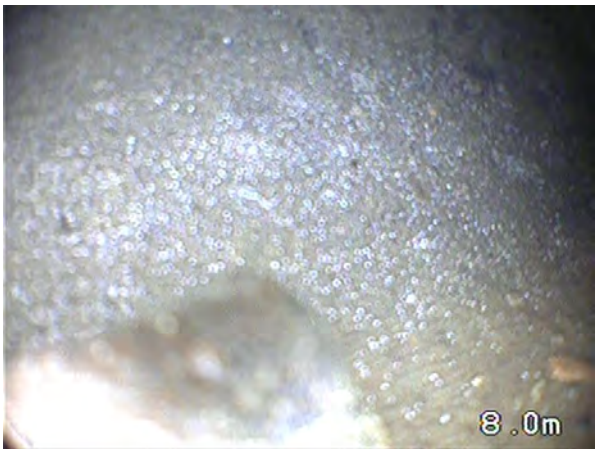

6, 00:02:09, 8.00m
Inspection abandonnée, autre raison, côté opposé non atteint / trop de coudes

ANNEXE F

RÉSULTATS DU RELEVÉ GÉOMÈTRE

Perreten et Milleret
21, rue Jacques Grosselin – 1227 Carouge GENEVE
☎+ 41 22 309.49.30 ✉info@pmsa.ch

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Commune de Lancy

Plan du registre foncier n° 32

Parcelle 3415

École " En Sauvy "

CONTRÔLES PÉRIODIQUES DE NIVEAUX

Echelle 1 : 500

Ph. W. Huber N. Chappuis Ph. Calame
Ingénieurs Géomètres officiels et Géomaticiens EPFL
6, chemin Clair–Val, 1226 THÔNEX
Tél.: 022'860'2000 Fax: 022'860'2045 info@hccgeo.ch

Dossier n°: 31.234

Avril 2006

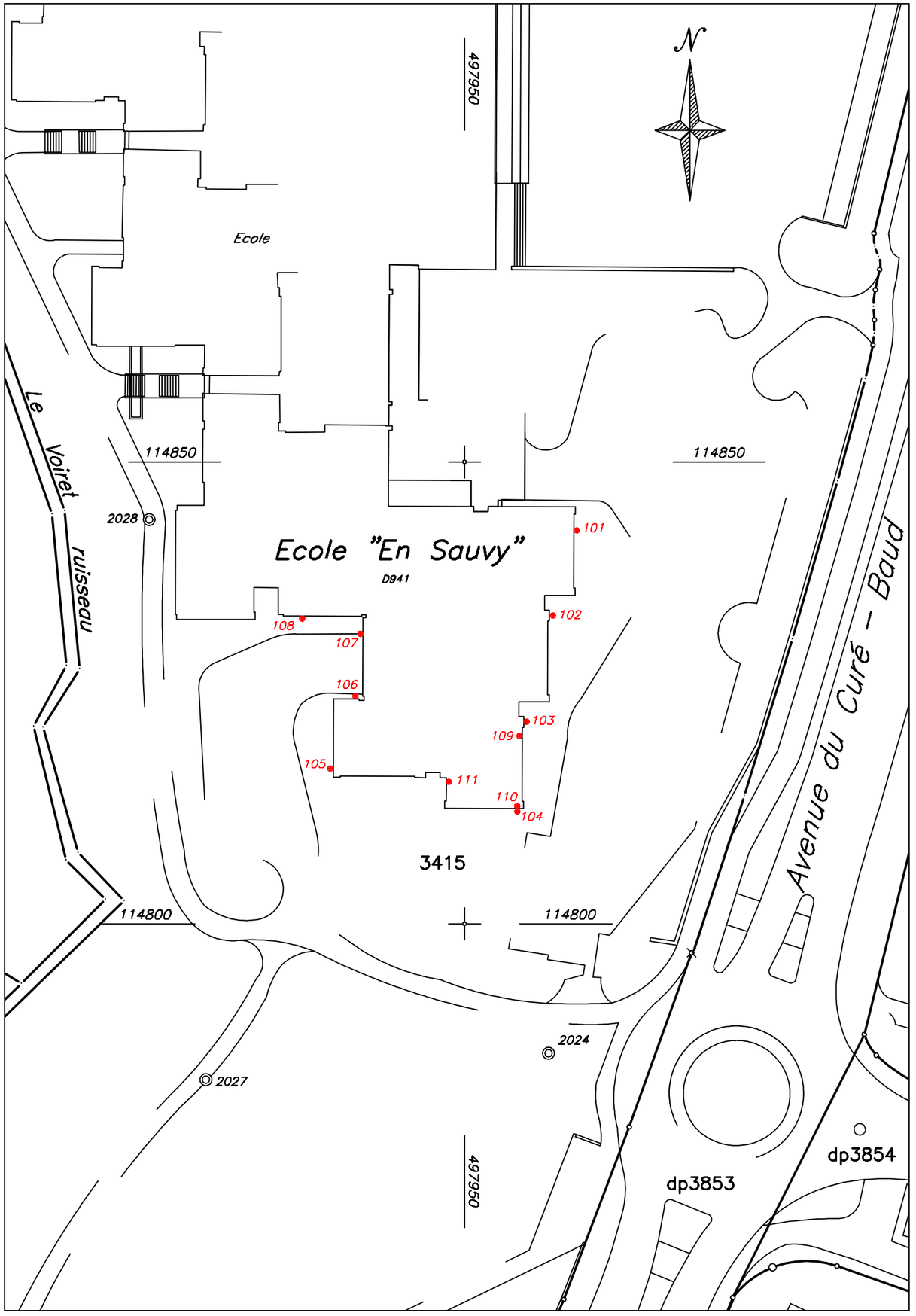

H C C
Ph. W. Huber | N. Chappuis | Ph. Calame
Ingénieurs Géomètres officiels et Géomaticiens · EPFL
39, rue Peillonnex, 1225 Chêne-Bourg
Tél. : 022/ 860 20 00 · Fax : 022/ 860 20 45 · info@hccgeo.ch

Ecole "En Sauvy"

Nivellement de précision

Dossier n° 31.143

Date :	20.03.1992	22.06.1992		16.10.1992			22.10.1992			18.12.1992			21.10.1993		
	0	1		2			3			4			5		
Repère	Altitude	Altitude	Δ1−Δ0	Altitude	Δ2-Δ1	Δ2-Δ0	Altitude	Δ3-Δ2	Δ3-Δ0	Altitude	Δ4-Δ2	Δ4-Δ0	Altitude	Δ5-Δ4	Δ5-Δ0
Référence : N.C. n° 1125 H = 398.061m.															
101	396.096	396.097	0.001	396.096	-0.001	0.000				396.096	0.000	0.000	396.096	0.000	0.000
102	396.090	396.091	0.001	396.090	-0.001	0.000				396.091	0.001	0.001	396.090	-0.001	0.000
103	396.053	396.053	0.000	396.052	-0.001	-0.001				396.053	0.001	0.000	396.053	0.000	0.000
104	395.923	395.923	0.000	395.922	-0.001	-0.001				395.923	0.001	0.000	395.922	-0.001	-0.001
105	392.758	392.756	-0.002	392.743	-0.013	-0.015	392.746	0.003	-0.012	392.752	0.009	-0.006	392.746	-0.006	-0.012
106	392.375	392.374	-0.001	392.365	-0.009	-0.010	392.366	0.001	-0.009	392.371	0.006	-0.004	392.367	-0.004	-0.008
107	392.422	392.423	0.001	392.420	-0.003	-0.002	392.419	-0.001	-0.003	392.422	0.002	0.000	392.422	0.000	0.000
108	392.463	392.463	0.000	392.461	-0.002	-0.002	392.460	-0.001	-0.003	392.463	0.002	0.000	392.462	-0.001	-0.001
109	392.702	392.703	0.001	392.701	-0.002	-0.001				392.703	0.002	0.001	392.703	0.000	0.001
110	392.596	392.597	0.001	392.594	-0.003	-0.002				392.597	0.003	0.001	392.596	-0.001	0.000
111	392.730	392.731	0.001	392.727	-0.004	-0.003				392.729	0.002	-0.001	392.728	-0.001	-0.002

H C C
Ph. W. Huber | N. Chappuis | Ph. Calame
Ingénieurs Géomètres officiels et Géomaticiens · EPFL
39, rue Peillonnex, 1225 Chêne-Bourg
Tél. : 022/ 860 20 00 · Fax : 022/ 860 20 45 · info@hccgeo.ch

Ecole "En Sauvy"

Nivellement de précision

Dossier n° 31.143

Date :	20.03.1992	21.10.1993		11.04.2006			20.04.2006			27.04.2006			29.05.2006		
	0	5		6			7			8			9		
Repère	Altitude	Altitude	Δ5−Δ0	Altitude	Δ6-Δ5	Δ6-Δ0	Altitude	Δ7-Δ6	Δ7-Δ0	Altitude	Δ8-Δ7	Δ8-Δ0	Altitude	Δ9-Δ8	Δ9-Δ0
Référence : N.C. n° 1125 H = 398.061m.															
101	396.096	396.096	0.000	396.099	0.003	0.003	396.099	0.000	0.003	396.099	0.000	0.003	396.099	0.000	0.003
102	396.090	396.090	0.000	396.093	0.003	0.003	396.093	0.000	0.003	396.093	0.000	0.003	396.094	0.001	0.004
103	396.053	396.053	0.000	396.056	0.003	0.003	396.055	-0.001	0.002	396.056	0.001	0.003	396.056	0.000	0.003
104	395.923	395.922	-0.001	395.925	0.003	0.002	395.925	0.000	0.002	395.925	0.000	0.002	395.925	0.000	0.002
105	392.758	392.746	-0.012	392.748	0.002	-0.010	392.747	-0.001	-0.011	392.748	0.001	-0.010	392.748	0.000	-0.010
106	392.375	392.367	-0.008	392.370	0.003	-0.005	392.369	-0.001	-0.006	392.369	0.000	-0.006	392.370	0.001	-0.005
107	392.422	392.422	0.000	392.425	0.003	0.003	392.424	-0.001	0.002	392.424	0.000	0.002	392.425	0.001	0.003
108	392.463	392.462	-0.001	392.465	0.003	0.002	392.464	-0.001	0.001	392.465	0.001	0.002	392.465	0.000	0.002
109	392.702	392.703	0.001	392.705	0.002	0.003				392.705	0.000	0.003	392.705	0.000	0.003
110	392.596	392.596	0.000	Impossible											
111	392.730	392.728	-0.002	392.731	0.003	0.001				392.731	0.000	0.001	392.731	0.000	0.001

H C C
Ph. W. Huber | N. Chappuis | Ph. Calame
Ingénieurs Géomètres officiels et Géomaticiens · EPFL
6, chemin Clair-Val – 1226 THÔNEX
Tél. : 022/ 860 20 00 · Fax : 022/ 860 20 45 · info@hccgeo.ch

Ecole "En Sauvy"

Nivellement de précision

Dossier n° 31.234

Date :	20.03.1992	29.05.2006		30.06.2006			08.12.2008			12.08.2021					
	0	9		10			11			12			13		
Repère	Altitude	Altitude	Δ9–Δ0	Altitude	Δ10-Δ9	Δ10-Δ0	Altitude	Δ11-Δ10	Δ11-Δ0	Altitude	Δ12-Δ11	Δ12-Δ0	Altitude	Δ13-Δ12	Δ13-Δ0
Référence : N.C. n° 1125 H = 398.061m. (n°1124 H = 396.431m)															
101	396.096	396.099	0.003	396.098	-0.001	0.002	396.100	0.002	0.004	396.101	0.001	0.005			
102	396.090	396.094	0.004	396.093	-0.001	0.003	396.095	0.002	0.005	396.096	0.001	0.006			
103	396.053	396.056	0.003	396.055	-0.001	0.002	396.058	0.003	0.005	396.058	0.000	0.005			
104	395.923	395.925	0.002	395.924	-0.001	0.001	395.927	0.003	0.004	395.927	0.000	0.004			
105	392.758	392.748	-0.010	392.745	-0.003	-0.013	392.750	0.005	-0.008	392.743	-0.007	-0.015			
106	392.375	392.370	-0.005	392.368	-0.002	-0.007	392.372	0.004	-0.003	impossible					
107	392.422	392.425	0.003	392.423	-0.002	0.001	392.427	0.004	0.005	392.426	-0.001	0.004			
108	392.463	392.465	0.002	392.464	-0.001	0.001	392.467	0.003	0.004	392.467	0.000	0.004			
109	392.702	392.705	0.003				392.708	0.003	0.006	impossible					
110	392.596	impossible					impossible			impossible					
111	392.730	392.731	0.001				392.733	0.002	0.003	impossible					

HCC Ingénieurs géomètres SA
Ph. Calame, ing. géomètre breveté
39, rue Peillonnex, 1225 Chêne-Bourg
Tél. : 022/ 860 20 00 · Fax : 022/ 860 20 45 · info@hccgeo.ch

Ecole "En Sauvy"

Nivellement de précision

Dossier n° 31.234

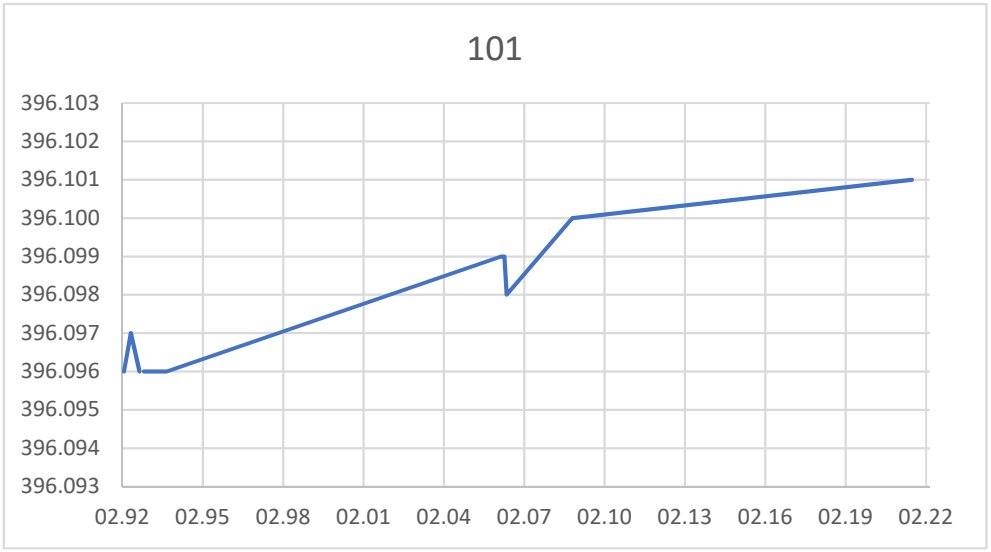

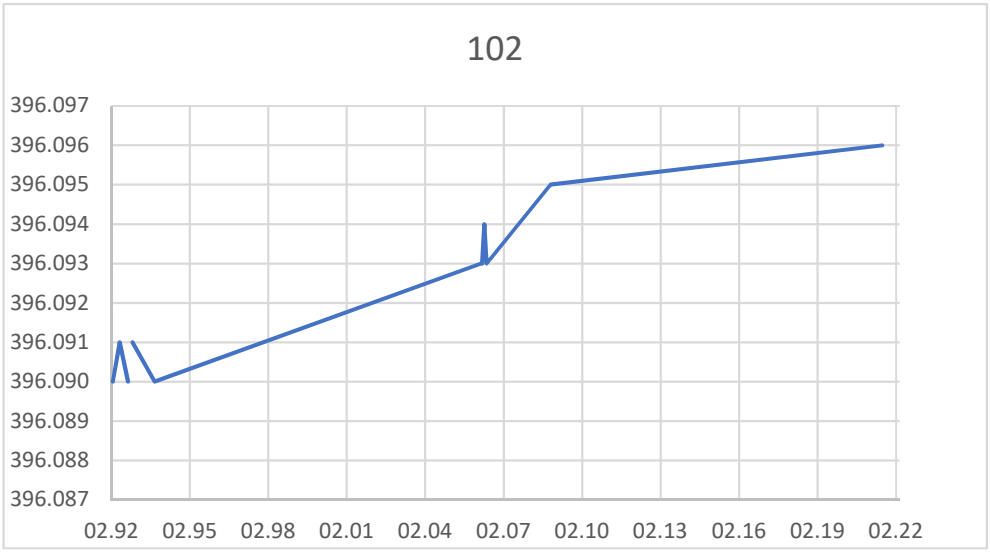

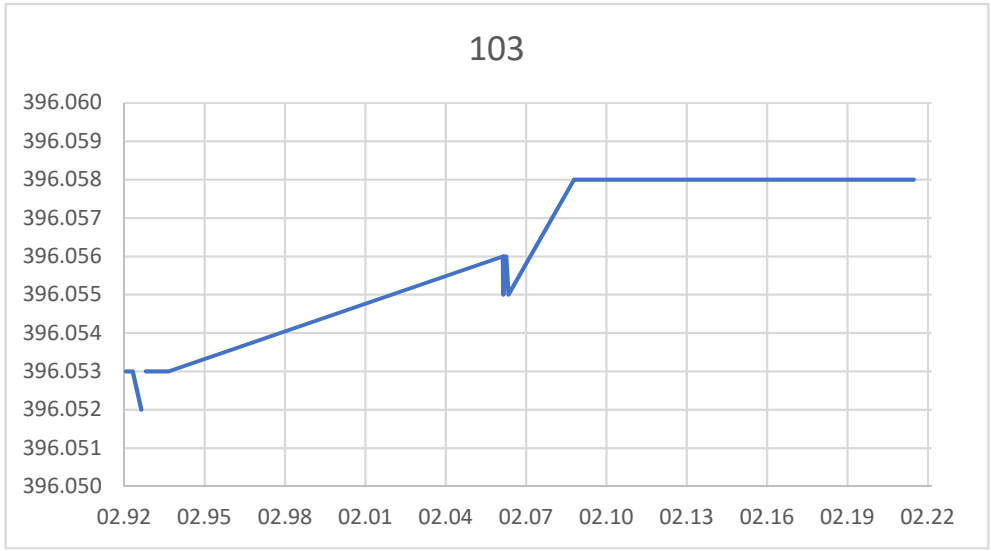

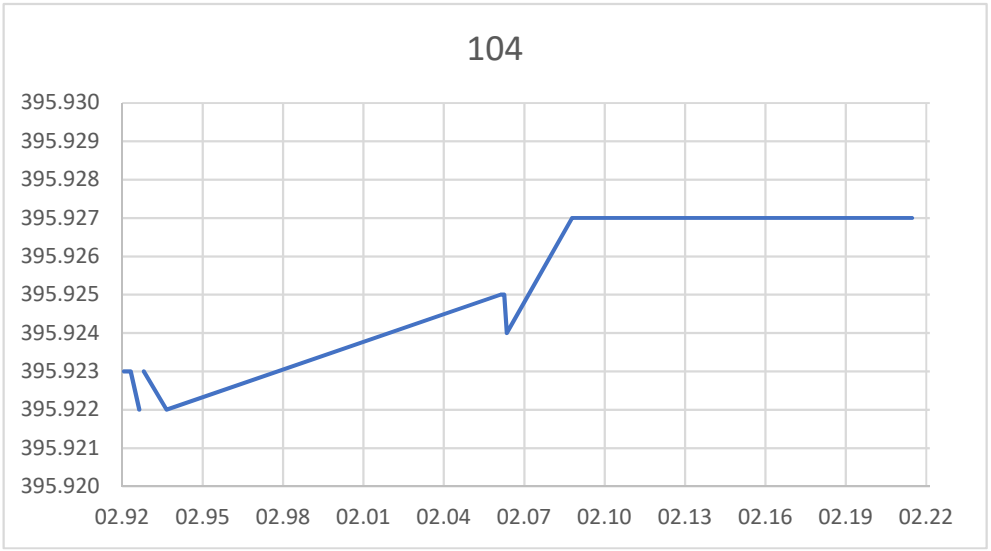

HCC Ingénieurs géomètres SA
Ph. Calame, ing. géomètre breveté
6 ch. Clair-Val, Case postale 35, 1226 Thônex
Tél. : 022/ 860 20 00 · info@hccgeo.ch

Ecole "En Sauvy"

Nivellement de précision

Dossier n° 31.234

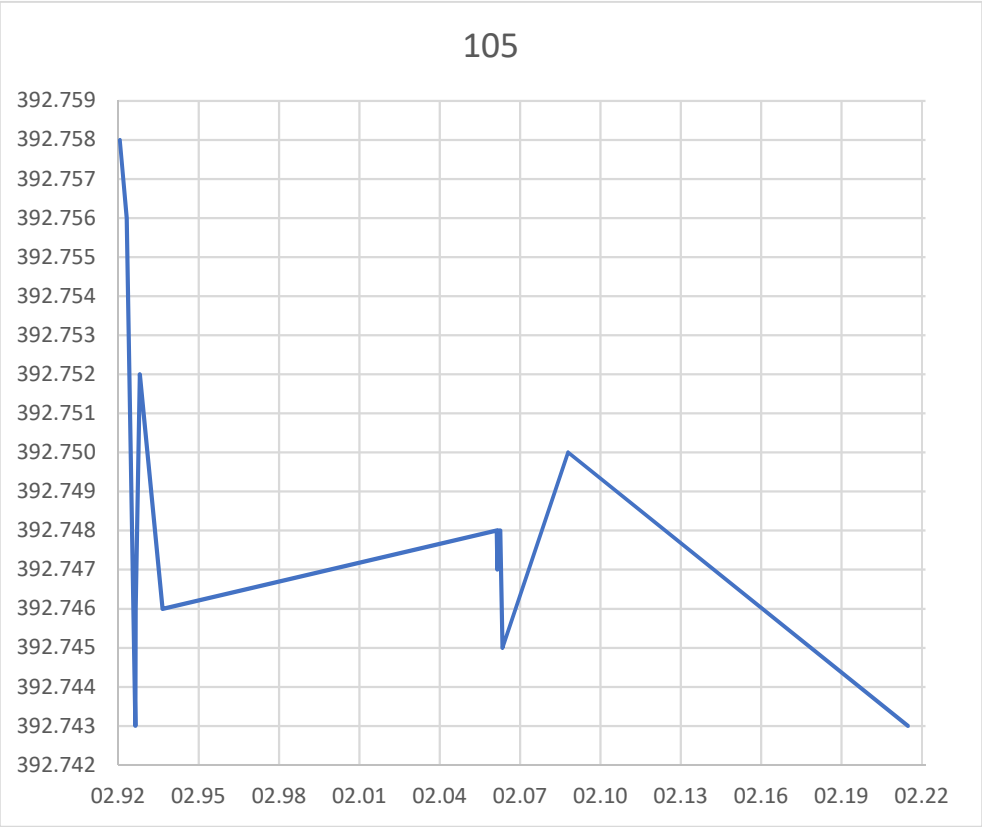

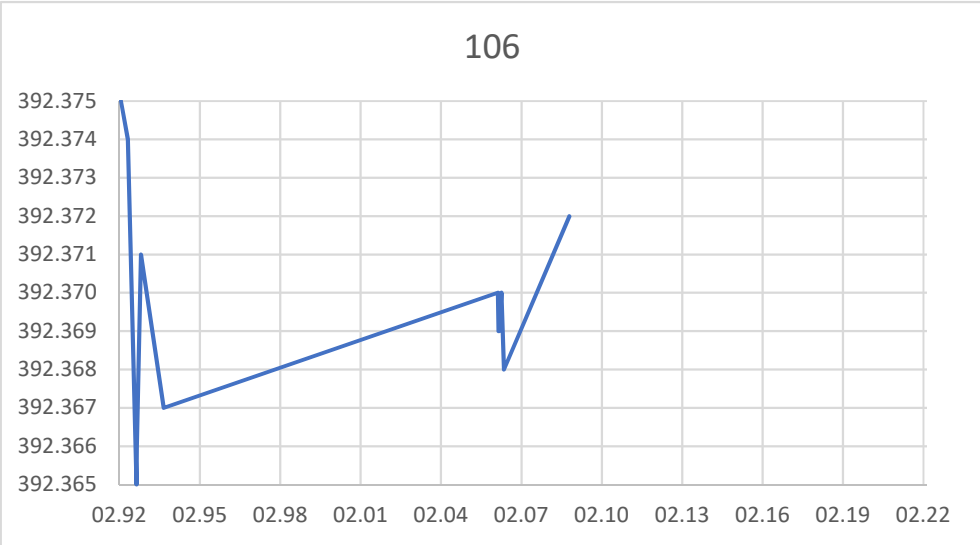

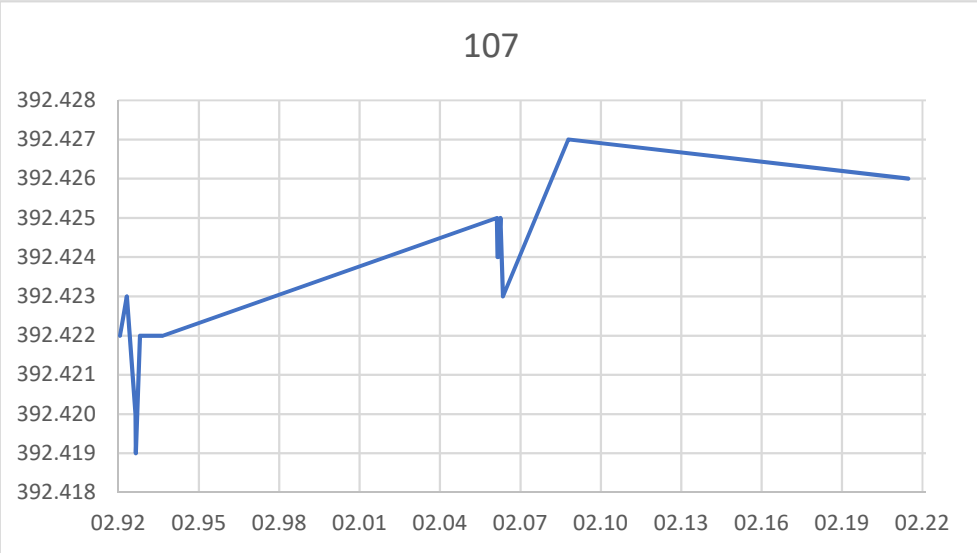

HCC Ingénieurs géomètres SA
Ph. Calame, ing. géomètre breveté
6 ch. Clair-Val, Case postale 35, 1226 Thônex
Tél. : 022/ 860 20 00 · info@hccgeo.ch

Ecole "En Sauvy"

Nivellement de précision

Dossier n° 31.234

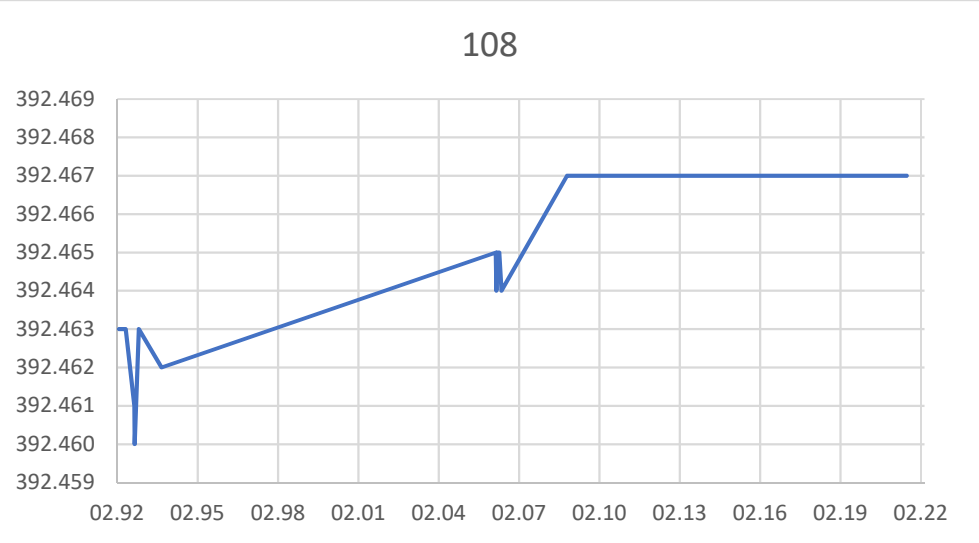

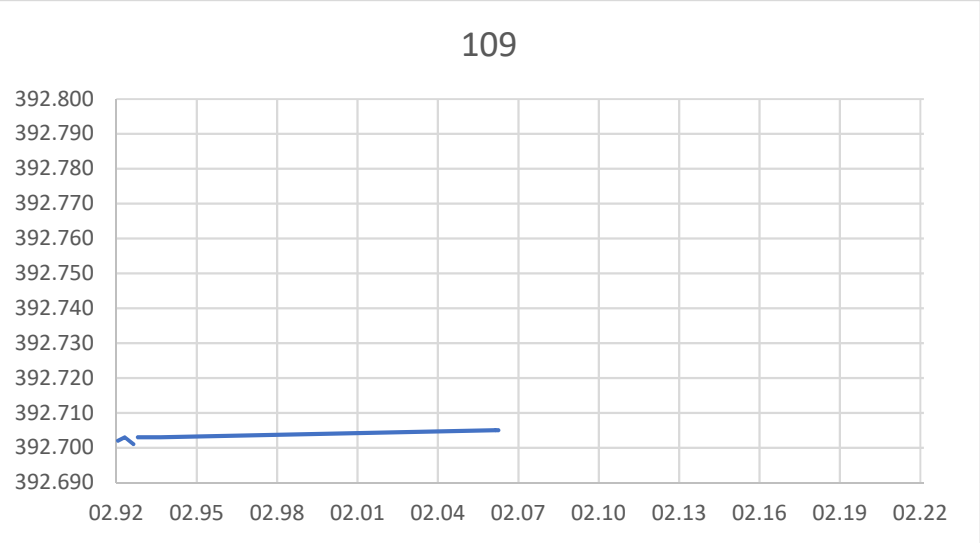

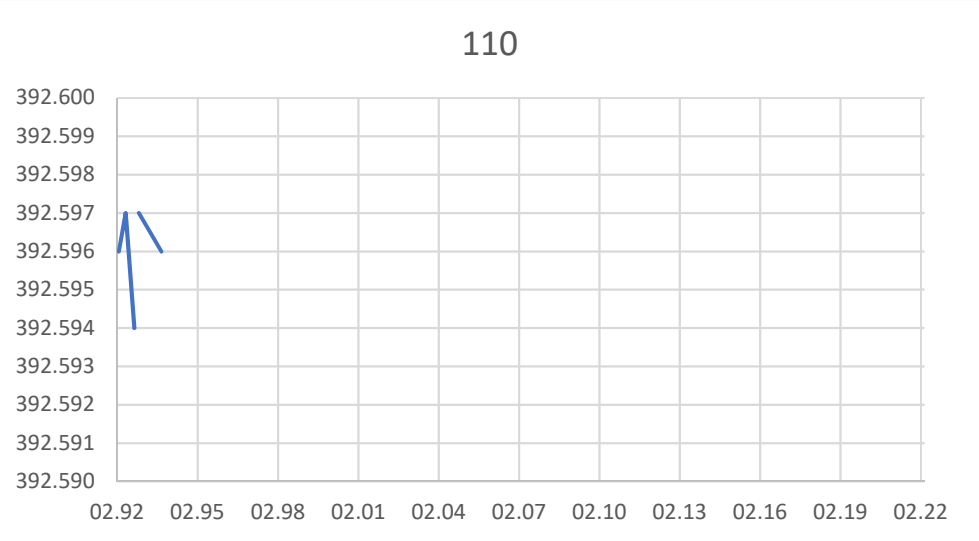

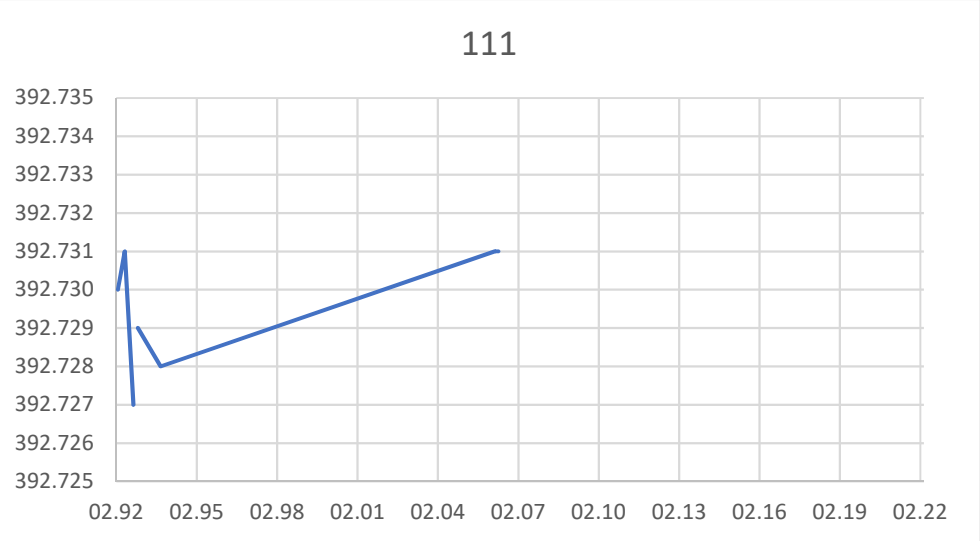

PERRETEN ET MILLERET	7098G Ecole En Sauvy	14.10.2021
	Estimation terrassement travaux spéciaux	Auteur : RL

Estimatif à +/- 15 %
Marge sur les quantités estimés 10 %

Travaux spéciaux

	Qté	Unité	PU	Coût (CHF HT)
Micropieux	743	m	400	297'000
Sous total				**297'000.00 fr.**

Terrassement, sous œuvre et remblayage

	Qté	Unité	PU	Coût (CHF HT)
Installation de chantier (y compris clotures)	1	gl	27'500	27'500
Terrassement	248	m^3	85	21'038
Remblayage en grave	110	m^3	75	8'250
Remblayage en moraine	116	m^3	35	4'043
Dépose/repose de l'enrobé y compris sciage et bordures	116	m2	325	37'538
Béton maigre	94	m2	25	2'338
Sous total				**100'705.00 fr.**

Béton armé

	Qté	Unité	PU	Coût (CHF HT)
Installation de chantier	1	gl	7'150	7'150
Fourniture et mise en œuvre de béton	22	m^3	350	7'700
Armatures	4'840	kg	2.5	12'100
Empochements, scellements et armatures spéciales	1	gl	29'013	29'013
Sous total				**55'962.50 fr.**

Canalisations

	Qté	Unité	PU	Coût (CHF HT)
Dépose repose du réseau de drainage	49.5	m	60	2'970
Chemisage du réseau existant	49.5	m	375	18'563
Sous total				**21'532.50 fr.**

Total pour l'ouvrage

Terrassement - travaux spéciaux	**475'200.00 fr.**
Complément d'honoraires Ingénieur civil et géotechnique	**21'796.00 fr.**
Total HT	**496'996.00 fr.**
TVA 7.7 %	**38'268.69 fr.**
Total TTC	**535'264.69 fr.**

Principe des travaux de renforcement

Vue en plan

Echelle : 1:75

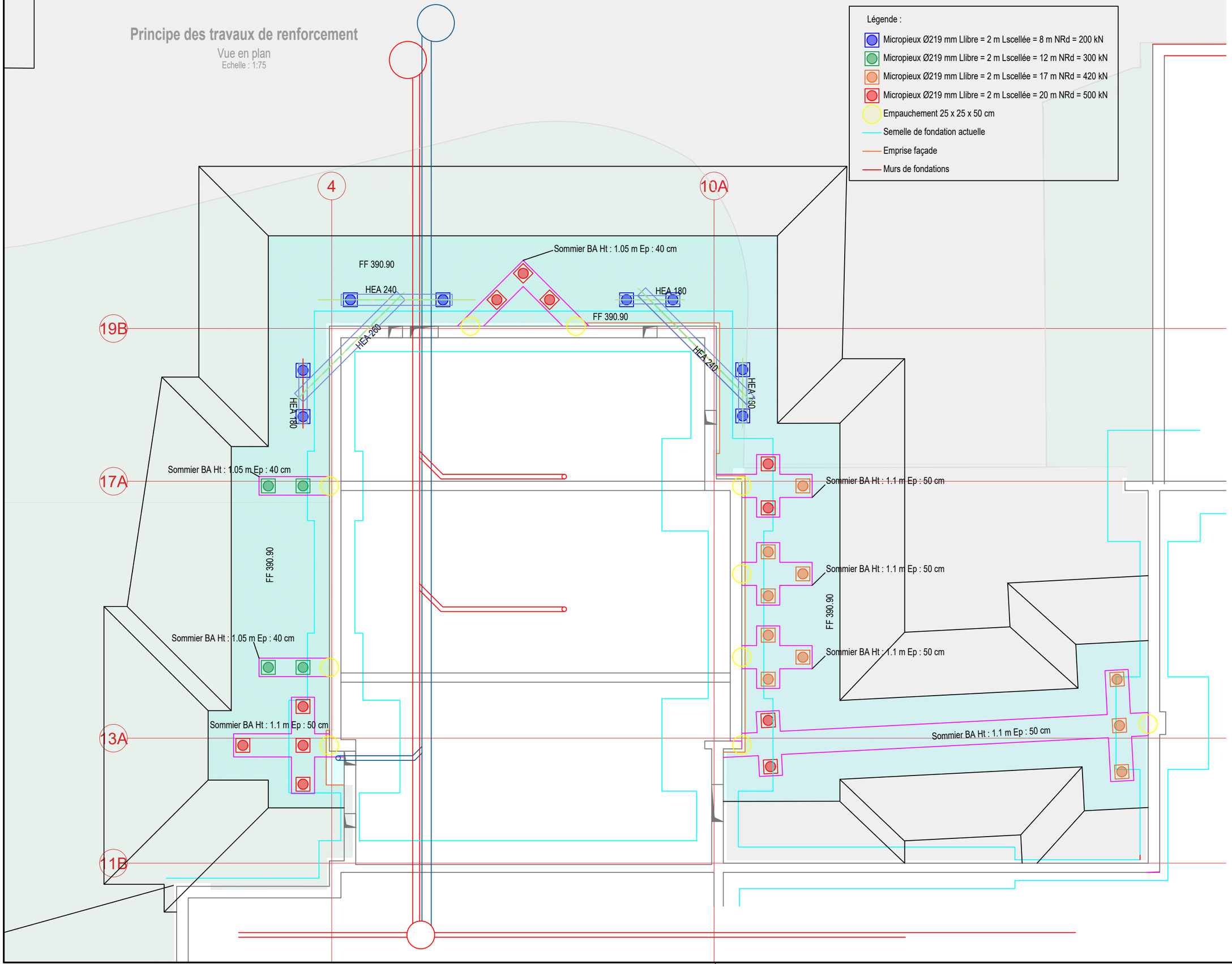

PERRETEN ET MILLERET
INGENIEURS CIVILS S.I.A.
Rue Jacques Grosselin 21
1227 CAROUGE (GE)
Tél: 022 309 49 30 - Fax: 022 342 49 37
E-mail: info@pmsa.ch

Ecole en Sauvy

Plan de principe des travaux de renforcement

N° Plan : GEO004
Date : 11.10.2021
Dess. : RLT
Format : A3
Echelle(s) : 1/100

Format : 29.7 x 42.0 cm

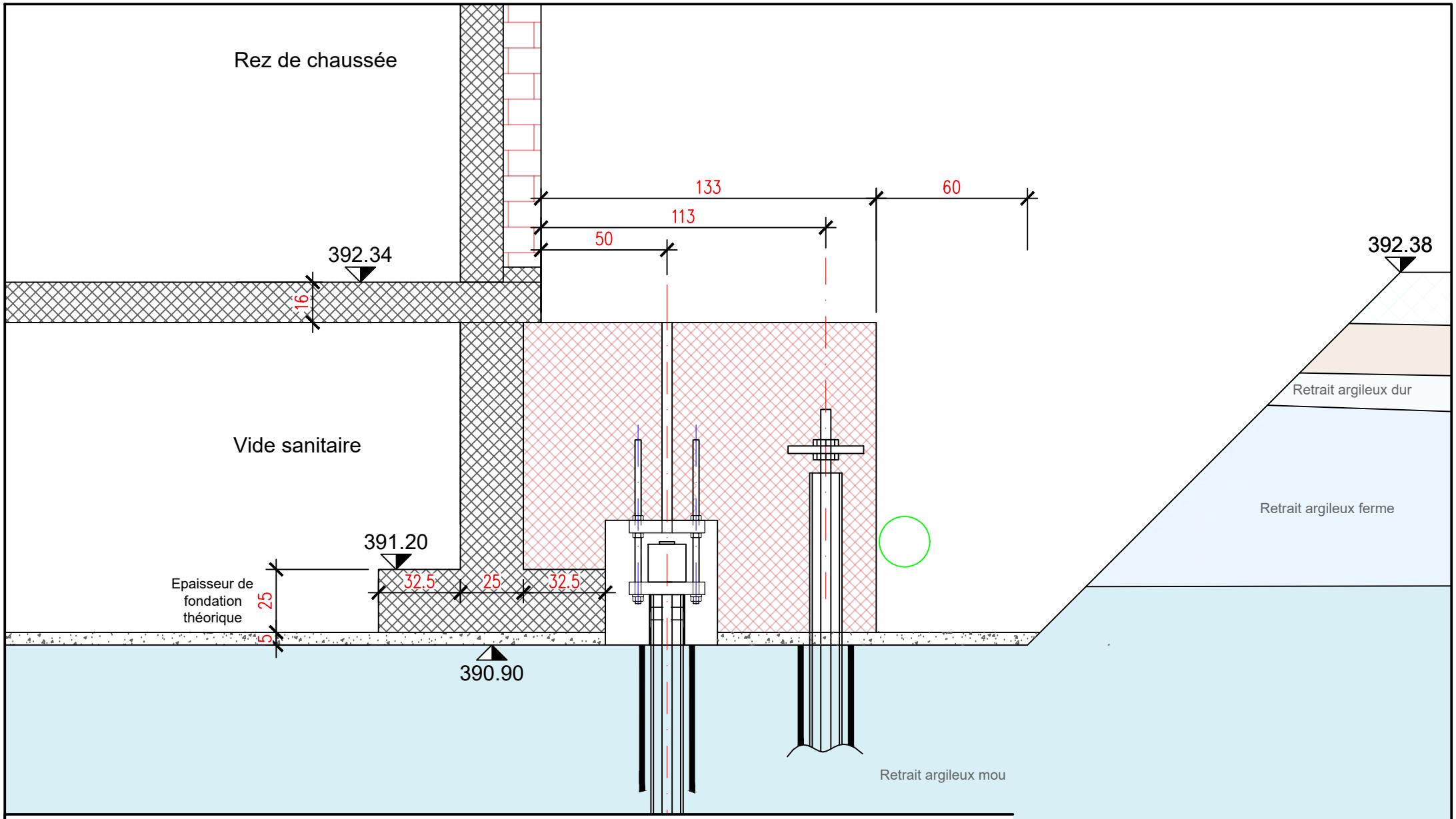

7098G

Ecole en Sauvy

Coupe de principe pour le renforcement des fondations

N° Plan : GEO002
Date : 05.10.2021
Dess. : RLT
Format : A4
Echelle(s) : 1/20

PERRETEN ET MILLERET
INGENIEURS CIVILS S.I.A.
Rue Jacques Grosselin 21
1227 CAROUGE (GE)
Tél: 022 309 49 30 - Fax: 022 342 49 37
E-mail: info@pmsa.ch

Imprimé le 19 octobre 2021 / 7098G En Sauvy – Principe estimatif.dwg / Taille du fichier : 1.81 Mo

Format : 29.7 x 21.0 cm

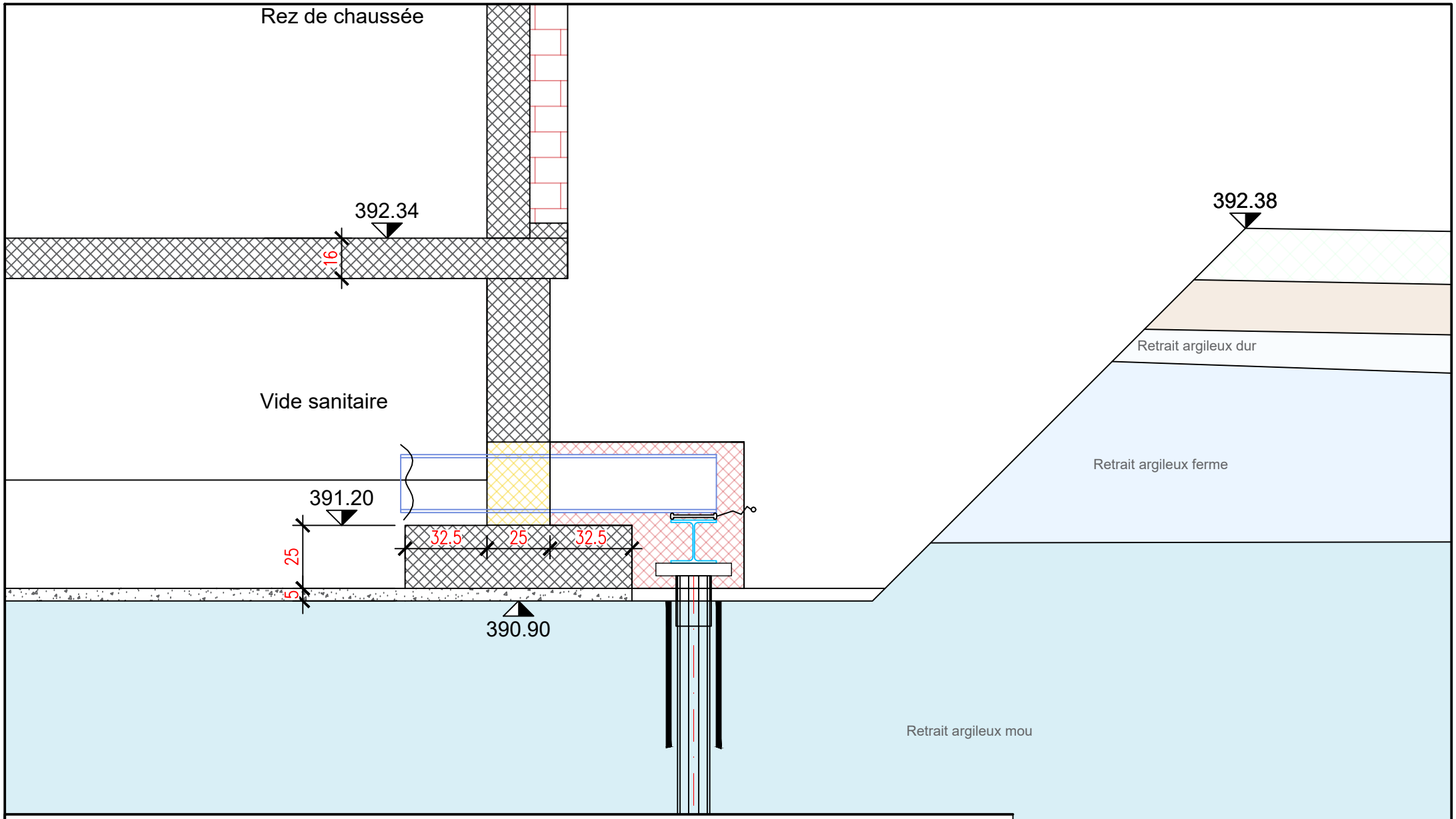

7098G

Ecole en Sauvy

Coupe de principe pour le renforcement des fondations

N° Plan : GEO003
Date : 05.10.2021
Dess. : RLT
Format : A4
Echelle(s) : 1/20

PERRETEN ET MILLERET
INGENIEURS CIVILS S.I.A.
Rue Jacques Grosselin 21
1227 CAROUGE (GE)
Tél: 022 309 49 30 - Fax: 022 342 49 37
E-mail: info@pmsa.ch

Imprimé le 19 octobre 2021 / 7098G En Sauvy – Principe estimatif.dwg / Taille du fichier : 1.81 Mo

Format : 29.7 x 21.0 cm